

HISTOIRE
PHYSIQUE, NATURELLE ET POLITIQUE
DE
MADAGASCAR

Vol. 4 pt 1

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

20H
195
MRG 75
NH

HISTOIRE
PHYSIQUE, NATURELLE ET POLITIQUE
DE
MADAGASCAR

PUBLIÉE
PAR ALFRED GRANDIDIER

VOLUME IV
ETHNOGRAPHIE DE MADAGASCAR

PAR
ALFRED GRANDIDIER
MEMBRE DE L'INSTITUT
ET
GUILLAUME GRANDIDIER

TOME PREMIER
LES HABITANTS DE MADAGASCAR
LEUR ORIGINE. — LEUR DIVISION ET LEUR RÉPARTITION



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX
A L'IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCXVIII





HISTOIRE
PHYSIQUE, NATURELLE ET POLITIQUE
DE
MADAGASCAR

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

HISTOIRE
PHYSIQUE, NATURELLE ET POLITIQUE
DE
MADAGASCAR

PUBLIÉE
PAR ALFRED GRANDIDIER

VOLUME IV
ETHNOGRAPHIE DE MADAGASCAR

PAR
ALFRED GRANDIDIER
MEMBRE DE L'INSTITUT
ET
GUILLAUME GRANDIDIER

TOME PREMIER
LES HABITANTS DE MADAGASCAR
PREMIÈRE PARTIE : ORIGINE ET DIVISION DES INDIGÈNES



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX

A L'IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCVIII



ETHNOGRAPHIE DE MADAGASCAR.

LIVRE PREMIER.

L'ORIGINE DES MALGACHES ⁽¹⁾.

D'où sont venus les habitants de Madagascar⁽²⁾? A quelle race appartiennent-ils? L'étude comparée des caractères anthropologiques et physiques, des mœurs, des croyances, des institutions, de l'industrie, de l'architecture, de la langue des Malgaches⁽³⁾ et la connaissance qu'on a aujourd'hui du régime des vents et des courants dans l'Océan Indien, et

⁽¹⁾ Ce premier livre a paru en 1901; il a été écrit en entier par Alfred Grandidier.

⁽²⁾ Il ne semble pas douteux que Madagascar est habité de temps immémorial, mais, n'ayant aucun document qui nous permette d'établir l'histoire ancienne de cette île, nous ne pouvons pas nous occuper des habitants primitifs, qui ont été absorbés, submergés par les habitants actuels et dont on n'a encore trouvé que fort peu de traces : quelques fragments de poteries, mêlés à des ossements d'animaux aujourd'hui disparus (Lémuriens géants, Hippopotames, *Æpyornis*, etc.), des entailles ou coupures faites sur ces ossements à l'aide d'instruments en fer par les hommes qui ont été les contemporains de ces animaux, et des dents d'Aye-aye percées pour en faire des colliers (G. Grandidier).

⁽³⁾ Ce nom de Malgaches, sous lequel nous désignons les habitants de Madagascar, à quelque tribu et à quelque race qu'ils appartiennent, est d'origine européenne; c'est à tort que, sur la foi des anciens auteurs, on a admis que les indigènes s'appelaient eux-mêmes « Malagasj ». Divisés jadis en un nombre considérable de tribus indépen-

dantes les unes des autres, cantonnées chacune dans les limites étroites qui bornaient leur petit territoire et n'ayant entre elles aucun lien politique ni commercial, ils n'avaient pas de terme collectif pour désigner l'ensemble des habitants de l'île; les Antimerinā ou Merinā (généralement appelés Hovā à tort) emploient, depuis qu'Andrianampoinimerinā les a groupés en une grande nation, le mot *Ambanilanitrā* (litt. : ceux qui sont sous les cieux). Les premiers navigateurs qui ont abordé à Madagascar, appelaient simplement ses habitants *Noirs* ou *Maures*; quelques anciens auteurs les ont nommés *Bouques*, d'après les Arabes de la côte d'Afrique qui, pour les désigner, se servaient et se servent du mot *Oua-Bouki* (au singulier *M-Bouki*), c'est-à-dire habitants du pays *Bouki*, par opposition aux colons musulmans et aux métis sémites qu'on appelle *Silamō* (litt. : les sectateurs de l'Islam) ou *Antalaotrā* (litt. : les gens d'outre-mer), lorsqu'ils sont établis à demeure sur la côte Nord-Ouest, et *Arabō*, lorsque ce sont des Arabes d'Asie ou de la côte orientale d'Afrique qui y viennent trafiquer en passant. Les Anglais disaient au xvii^e siècle, en parlant

d'où il ressort que cette île est, par sa situation, bien placée pour recueillir les épaves de cet Océan, nous permettent de répondre à cette question.

Ils proviennent du mélange de races très diverses, d'autant plus difficiles à déterminer et à classer qu'il n'existe de traditions relatives à leur arrivée dans l'île que pour trois petits groupes ethniques : 1° les Andriană⁽¹⁾ de l'Imerină (dénommés « Hovă » par erreur); 2° les Zafy Raminia et les Antimoronă d'origine arabe, qui habitent la côte Sud-Est; 3° les Antalaotră de la côte Nord-Ouest. Aussi, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner

d'eux : les *Naturels* ou les *Indigènes*. Les Français les ont d'abord appelés *Madagascarins* ou *Madagascarois*, noms dérivés de celui de Madagascar, puis *Madécasses*, *Malégasses*, *Malégaches* ou *Malgaches*; ce dernier nom est aujourd'hui adopté par tous les Européens et, sous la forme, adoucie et appropriée à la langue du pays, de *Malagasjy*, par ceux des indigènes qui sont en rapports constants avec nous. — Le P. Luiz Mariano, dit, en 1613, que le petit pays sur lequel régnait alors le chef antanosjy Tsiambanjy, et qui ne comprenait que quelques lieues carrées, s'appelait *Matacassi* (1)⁽²⁾. D'autre part, Cauche, dans sa *Relation de Madagascar* (1651), écrit que le royaume (!) d'Andrian-

dRamakă, le fils et l'héritier de ce Tsiambanjy, « est dit *Madegache* et par d'autres *Madegasse* ». Il est très vraisemblable que c'est ce nom d'un des cantons de la province d'Anosjy qui, appliqué un peu légèrement par Flacourt à toute l'île (*Hist. Mad.*, 1658, p. 1), est l'origine du nom *Malégasse* que tant d'auteurs ont cru à tort être celui sous lequel les habitants de Madagascar se désignent, et cependant, dès 1613, le P. Luiz Mariano écrivait : « Les naturels ont un nom pour chaque province, mais ils n'en ont pas pour désigner l'île entière; le nom de Madagascar est d'origine étrangère^(b) » (*Boletim da Soc. de Geogr. de Lisboa*, 1887, p. 315).

(1) Le mot ANDRIANĂ, qui se prononce sou-

(2) Les nombres mis entre parenthèses dans les notes renvoient aux notules insérées dans l'Appendice qui est à la fin de ce volume.

(b) Il est vraiment extraordinaire de voir tant d'auteurs érudits s'évertuer, par suite d'idées préconçues, à prouver que Marco Polo a décrit dans son chapitre cxxxv l'île que nous nommons aujourd'hui Madagascar : 1° quand son île de Madeigascar ou Mogelasio est très au Nord de l'île (ou plutôt côte) de Zanzibar⁽¹⁾; 2° quand il n'y a pas, dans la longue description qu'il en a donnée, un *seul* mot qui, de leur propre avis, s'y

(1) Marco Polo disant : « Les nef; [vaisseaux] de Maabar [de la côte de Malabar ou côte Sud-Ouest de l'Inde] qui viennent à l'île de Madeigascar et en l'autre de Zamquibar, y viennent si tost [si rapidement] que c'est merveille; car ils viennent, si grant chemin comme il y a, en vingt jours. Et, quant ils veulent retourner, si y painnent [ils peinent] plus de trois mois, et c'est pour l'yave [le courant] qui leur est contraire, qui tant court fort à midi, et c'est toujours en toutes saisons que cette yave de la mer court à midi si fort que c'est merveille. Et si dient que, en ces autres îles qui sont à midi, que les nef; n'y peuvent aler pour paour de non pooir retourner pour la courance de la mer » [*Le Livre de Marco Polo*, édit. Panthier, Paris, 1865, t. II, chap. cxxxv, p. 676-680), on pourrait jusqu'à un certain point en induire que les îles de Madagascar et de Zanzibar sont plus Sud que la côte de Malabar, mais il faut remarquer que le grand courant indien auquel il fait allusion porte

et a toujours porté non pas, comme il le dit, vers le Sud mais vers l'Ouest-Sud-Ouest ou le Sud-Ouest, de sorte que, était favorable pour aller de l'Inde à Mogadicho et à Zanzibar, il rendait au contraire le retour long et difficile, même avec bon vent : ce n'est que le long même de la côte d'Afrique, de Mogadicho au cap de Bonne-Espérance, que le courant, se heurtant contre les terres, va Sud. Quant à « ces autres îles qui sont à midi de Madeigascar et de Zamquibar », que peuvent-elles être sinon probablement notre Madagascar et les îles Comores actuelles, car les navires qui décalaient dans le Sud faisaient côte dans le Nord ou dans l'Est de Madagascar et ne pouvaient s'en retourner qu'avec la plus grande difficulté. En réalité, ce n'est que sur ce passage que les personnes, peu au fait du régime des courants et des vents dans ces régions, pouvaient appuyer l'identification du Madeigascar de Marco Polo avec notre Madagascar; mais, comme nous venons de l'exposer, il n'en est rien.

que les opinions les plus diverses aient été émises sur leur origine. Si, en effet, tout le monde est à peu près d'accord pour rattacher à la race malaise les habitants de la province d'Imerinā auxquels on a donné et on donne encore, à tort, le nom de Hovā et dont, sinon tous, au moins une classe, celle des nobles et conquérants, présente des caractères physiques qui ne laissent aucun doute sur leur origine mongolique, les uns, et c'est le plus grand nombre, considèrent, à cause de la proximité de

vent *NDIAN*, est depuis longtemps employé dans tout Madagascar pour désigner les nobles et les chefs ou seigneurs (2). D'ordinaire on le fait dériver du mot malgache *Andrjy*, qui signifie un poteau, un soutien (H. F. Standing, *The tribal divisions of the Hova. Antananarivo Annual*, 1887, p. 355); mais,

en réalité, c'est un terme honorifique qui a la même racine que les mots indonésiens *Dain* et *Dien*, qui signifient chefs chez les Boughis des Célèbes, chez les Benkoulen, etc., et peut-être que le mot *Andaya* (3) qui, à Java, s'applique aux grands personnalités.

rapporte; 3° quand ce nom de Madagascar ne se trouve, pas plus du reste que celui de «*Malagasjy*», ni dans aucun des «*Kabarjy*» des rois malgaches jusqu'à Radamā II, ni dans aucun des textes anciens recueillis soit par le R. P. Callet (*Tantara ny Andriana*, 3 vol.), soit par nous (Manuscrits merinā de la *Bibliothèque Granddier*), ni dans aucun des auteurs arabes, anciens ou modernes, qui tous appellent le groupe malgache-comorien *Komon*, et ne lui a jamais été appliqué que par les Européens lorsqu'ils en ont eu connaissance par les premiers navigateurs portugais qui l'ont vu en passant au large dans ses parages en 1500-1502 (voir l'identification probable de Madagascar dans l'*Histoire de la géographie de Madagascar*, p. 24-36). Toutes les deductions que cherchent à tirer certaines personnes de la linguistique et de la phonétique n'ont pas de valeur dans ce cas où il s'agit d'un nom mal entendu et plus mal répété; les apocopes et les métathèses, monstres que repousse avec horreur M. Ferrand, sont plus communes et plus générales qu'il ne pense. Il est du reste étrange que M. Ferrand écrive, page 419, que Marco Polo tenait ses renseignements sur la grande île africaine de marins arabes, quand, page 414, il dit que certaines informations (il eût dû dire toutes, car pas une ne s'applique à Madagascar) ont trait à l'Afrique orientale (Trois étymologies, *Mém. Soc. linguist. de Paris*, 1905, t. XIII, p. 413-430); il est non moins étrange qu'il fasse venir Madagascar de *Madagasbar*⁽¹⁾ [*loc. cit.*, p. 419 et *Les Musulmans à Madagascar*, fasc. II, p. 83-90] et qu'il dise que l'Islamisme a eu son centre d'expansion sur la côte Sud-Est, car il n'y a qu'à ouvrir les livres des anciens voyageurs et à parcourir la côte Nord-Est pour savoir que c'est dans le Nord que s'est affirmée la prépondérance arabe : ceux qui sont venus dans le Sud sont des fugitifs qui n'ont su ni créer des comptoirs, ni bâtir des villes.

⁽¹⁾ Cette étymologie, qui du reste suppose que les habitants de Madagascar s'appelaient jadis «*Madagasjy*», ce qui est faux, est réellement d'une grande hardiesse et surprend de la part d'un auteur qui est si sévère et qui a écrit tant de pages pour s'élever contre les identifications hasardées! M. Ferrand dit, entre autres choses, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que les Arabes aient dénommé *bar*, c'est-à-dire «*Terre*», une grande île comme Madagascar, quand ils appellent «*Zanzibar*» [lit : Terre des Nègres] une toute petite île! M. Ferrand ignore certainement que le «*Zanzibar*» des Arabes désigne la côte ou plutôt toute la région orientale de l'Afrique et non pas la petite île que nous nommons ainsi à tort par ignorance et dont le vrai et seul nom est «*Angouya*» (A. Granddier, *L'île de Zanzibar*, *Bull. Soc. Sc. et Arts de l'île de la Réunion*, 1867, p. 67). — Dans des problèmes comme ceux qu'offre l'origine des diverses nations, surtout des nations barbares où l'on est obligé de recourir à de rares traditions locales et aux récits plus ou moins véridiques de quelques voyageurs, on ne peut guère espérer donner une solution certaine et j'ai toujours eu le soin de bien indiquer que les conclusions auxquelles

me menait le dépouillement d'une masse de documents souvent inconnus jusque-là étaient celles qui, jusqu'à nouvel ordre, paraissent le plus probables. M. Ferrand, qui n'apporte cependant aucun fait nouveau, car dans ses intéressantes études sur les manuscrits arabico-malgaches il n'y a rien, au point de vue historique, qui ne soit déjà connu d'ancienne date, M. Ferrand, dis-je, se faisant l'apôtre de la saine critique, juge avec sévérité les hypothèses mises timidement en avant par ceux qui ont écrit sur ces questions, mais ne craint pas d'en affirmer, sous sa seule autorité, d'autres, peut-être plus vraies, mais, à mon avis, moins vraisemblables et en tout cas tout aussi sujettes à discussion que celles qu'il dédaigne (voir son Introduction à la *Grammaire malgache*, 1903, p. XXI-XXXIII). Rappelons-nous que Renan a écrit : «*L'étymologie a été et reste parmi nous un véritable genre d'alienation mentale*», et qu'un autre savant a dit que «*L'étymologie est un ars conjecturandi*, vrai casse-tête des syllabes, variété du calembour par à peu près, qui ouvre un jour bien curieux sur l'état d'esprit des lexicographes et l'emploi qu'ils font des méthodes philologiques».

l'Afrique, la masse de la population comme composée de nègres africains⁽¹⁾; d'autres, se fondant sur leur croyance et certaines particularités de leurs mœurs sans tenir compte de leur aspect physique, les font descendre d'une colonie soit juive, soit arabe⁽²⁾, ou d'immigrants mongols⁽³⁾, enfin j'ai émis, en 1872, l'opinion, acceptée aujourd'hui par beaucoup d'anthropologistes, que l'île de Madagascar a été peuplée par des immigrations successives, remontant à des temps fort éloignés⁽⁴⁾, de nègres indo-océaniens ou orientaux⁽⁵⁾, que je désignerai sous le nom général d'Indo-Mélanésiens pour rappeler que la branche orientale du tronc nègre existe non seulement dans les îles de l'Asie et de l'Océanie, mais aussi sur le continent.

⁽¹⁾ Tristan da Cunha [1506] (4); Souza [1557] (5); Luiz Mariano [1613] (6); Drury [1717] (7); Legentil [1761] (8); de la Serre [1777] (9); Epid. Colin [1811] (10); Rondeaux [1813] (11); D'Unienville [1816] (12); Lesson [1826] (13); Ellis [1838] (14); Froberville [1840] (15); Leguevel de Lacombe [1840] (16); Laverdant [1844] (17); Barbié du Bocage [1859] (18); Waitz [1860] (19); Crawford [1863] (20); Pollen [1868] (21); Wake [1868] (22); Maury [1869] (23); Bordier [1878] (24); Hildebrandt [1880-83] (25); Zannetti [1880] (26); Baron [1881] (27); Cowan [1882] (28); Quatrefages et Hamy [1882] (29); Dahle [1883] (30); J. Audebert [1882] (31); Oliver [1885] (32); Jorgensen [1885] (33); Girard de Rialle [1885] (34); Debierre [1886] (35); Hartmann [1886] (36); Max Leclerc [1887] (37); R. Basset [1888] (38); Jouan [1890] (39); M^c Mahon [1892] (40); Shaw [1893] (41); Zaborowski [1897] et Letourneau [1901] (42)

⁽²⁾ Boothby [1644] (43); Flacourt [1658] (44); Legentil [1761] (45); Épidariste Colin [1811] (46); Rondeaux [1813] (47); Cameron [1877] (48); Shaw [1893] (49). Quelques auteurs ont même émis l'idée que la colonisation de Madagascar était due à des Phéniciens [Court de Gebelin (50), l'Auteur anonyme cité par Froberville dans

son *Dictionnaire manuscrit* (51) et l'Auteur du *Mémoire ms. n° 96 des Arch. Fortific. Colonies* (52)] ou à des Carthaginois [Guët] (53).

⁽³⁾ Pyrard, de Laval, [1602] (54); Luiz Mariano [1613] (55); Hervás [1801] (56); Humboldt et Crawford [1839 et 1863] (57); Marsden et Van der Tuuk [1834 et 1865] (58); Mullens [1875] (59); Wake [1882] (60), [1885] (61); J.-B. Rolland [1886] (62).

⁽⁴⁾ Bien des siècles avant Jésus-Christ.

⁽⁵⁾ Les nègres orientaux, c'est-à-dire les nègres asiatiques et océaniens, appartiennent à plusieurs types, dont les différences de taille et de caractères physiques sont très marquées, mais qui ont une grande uniformité de coutumes et un état social, des traits intellectuels et moraux à peu près identiques; ces divers types se sont du reste croisés en maints endroits, soit entre eux, soit avec les Indonésiens, les Malais et autres individus de race mongolique, soit avec les Polynésiens, produisant des métis d'aspects très divers. Quelques auteurs, frappés par certains caractères extérieurs, tels que la couleur de la peau et la chevelure, qui sont plus ou moins communs aux nègres occidentaux et aux nègres orientaux, ont attribué à ces derniers une origine africaine; Lesson, notamment, qui rapprochait les Malgaches au teint noir des Africains, dit, dans le tome I^{er} de la *Zoologie du Voy. de « La*

CHAPITRE PREMIER.

I. IMMIGRATIONS INDO-MÉLANÉSIENNES.

Comment ai-je été amené à relier les Malgaches, hormis les Andrianã de l'Imerinã et les familles des chefs des principales tribus, aux nègres de l'Extrême-Orient plutôt qu'à ceux du continent africain, comme le faisaient tous les auteurs et même les anthropologistes? C'est que, pendant mes voyages à travers les différentes peuplades, j'ai été non moins frappé de l'unité de la langue parlée dans l'île entière que de la grande uniformité des mœurs et des traits physiques de la masse de sa population.

Il y a longtemps que les marins et les voyageurs ont constaté que les habitants de Madagascar parlent une seule et même langue, d'origine malayo-polynésienne⁽¹⁾, mais ils n'ont pas attaché à ce fait, cependant

Coquille», 1826, p. 87, que «les Papous ont la plus grande ressemblance avec les nègres cafro-madécasses, et que cette analogie se retrouve dans plusieurs de leurs habitudes et de leurs traditions; ils paraissent provenir d'une migration (africaine) postérieure à celle des Océaniens» et plus loin, p. 101, il place à la suite des Papous, comme une *seconde variété du rameau Cafro-Madécasse*, les Tasmaniens. Les différences entre les races nègres africaine et mélanésienne sont beaucoup plus grandes que ne le supposaient ces auteurs, et on ne peut admettre que des migrations partielles d'Africains aient peuplé l'Asie et l'Océanie; ce sont, au contraire, les nègres indo-océaniens qui ont abordé à Madagascar et s'y sont

établis, formant le fond de la population de cette île. — A. Grandidier [1872] (63); W. E. Cousins [1878] (64); J. Sibree [1879 et 1882] (65); Codrington [1882] (66); Wake [1885] (67); Parrett [1886] (68); G. Cousins [1886] (69); Quatrefages [1889] (70); Sibree et Baron [1892] (71); Hamy [1895] (72); Malzac [1899], (73). Mullens dit (*Journ. Anthropol. Soc.*, 1875, p. 181) que tous les Malgaches sont de race malaise, même les Vazimbã.

⁽¹⁾ Dom Luiz Fernandes de Vasconcellos en 1559^(a), les premiers navigateurs hollandais venus à Madagascar en 1595, Frédéric de Houtman en 1603^(b), le R. P. Luiz Mariano^(c) et Gothard Arthus en 1613, Reland en 1708, etc., ont signalé ce fait important^(d).

^(a) «Por algumas bahias acháram pessoas que pareciam Jáos : por onde vieram a cuidar que já fora aquella costa pela banda da fóra povoada de Jáos, porque fallavam a sua lingua» (DIOGO DO COURO, *Da Asia portugueza*, Dec. VII, liv. VIII, ch. I, p. 177).

^(b) Voir *Coll. Ouvrages anciens concernant Madagascar*, publiée par A. et G. Grandidier, t. I, p. 327-392.

^(c) «Les gens de l'intérieur, comme ceux des côtes Ouest et Sud, parlent une langue semblable au Malais» (voir plus loin, p. 158, note 5).

^(d) «Les habitants des archipels et îles du Midi de notre globe parlent tous une langue ayant le plus grand rapport avec le malais et le malgache» (COURT DE GEBELIN, *Le Monde primitif*, 1780). — Les peuplades de l'Est de Madagascar prétendent que leurs usages leur ont été apportés de l'Orient dans une vaste coquille [CHAPELIER, *Lettres manuscrites*, 1805 (FONDS FARQUHAR, Musée britannique)].

si remarquable, l'importance qu'il a, et ils ont cru l'expliquer en attribuant l'introduction de cette langue à la poignée de Malais venus il y a quelques siècles. L'existence dans cette grande île d'une seule et même langue, purement malayo-polynésienne ou plutôt indo-mélanésienne⁽¹⁾, par conséquent de provenance orientale, aurait dû cependant fixer davantage leur attention. N'est-il pas extraordinaire que des peuplades ou plutôt des familles, qui n'ont eu jusque tout récemment aucun lien politique ni commercial, qui ne se connaissaient même pas de nom au commencement du XIX^e siècle, qui vivaient dans l'isolement le plus complet et n'avaient entre elles d'autres relations que les razzias et les pillages auxquels elles se livraient sans cesse entre voisins immédiats, parlent toutes la même langue⁽²⁾ et que les immigrations nombreuses et successives des Arabes et des nègres africains ne l'aient que peu ou même point altérée.

Je ne sais vraiment pas comment on a pendant si longtemps accepté, sans discussion, l'assertion, qui eût dû paraître à tous inacceptable, comme elle l'est en réalité, qu'en quatre ou cinq siècles quelques milliers ou plutôt quelques centaines d'étrangers ont imposé leur langue à tous

⁽¹⁾ Je ne crois pas que l'appellation de langues malayo-polynésiennes soit juste. Je pense que les éléments primordiaux de ces langues sont d'origine indo-mélanésienne et que les Polynésiens et les Malais ont adopté, en les perfectionnant, les langues des peuplades négroïdes aborigènes au milieu desquelles ils se sont implantés, ou plutôt avec lesquelles ils se sont croisés. Il est probable que ces Indo-Mélanésiens, dont une branche a peuplé Madagascar, avaient déjà accompli d'importants progrès en agriculture, connaissaient le fer et savaient le travailler ainsi que l'or, tissaient des étoffes avec les fibres des plantes, élevaient des poules, des canards, des bœufs, etc., et que, partis soit de l'Inde et de l'Indo-Chine, soit des grandes îles de l'archipel asiatique, ils ont pu, grâce à leur habileté dans la navigation, se disséminer dans les îles de l'océan Indien et de l'océan Pacifique,

et répandre dans toutes ces mers leur langue, leurs mœurs et leur industrie. Les Rév. Codrington (*Antanan. Annual*, 1882, p. 26) et J. Richardson (*Antanan. Annual*, 1887, p. 353) font remarquer que, si l'on trouve dans le malgache plus de quatre cents mots malais, la construction grammaticale du malais est très différente de celle du malgache, qui, au contraire, en ce qui concerne les articles, les pronoms, les noms, les particules, les formes verbales, les prépositions, les nombres, etc., a des liens très étroits avec les langues mélanésiennes.

⁽²⁾ C'est un fait très remarquable et bien digne d'attention que cette unité de la langue dans un pays aussi grand, d'autant plus que, dans l'archipel asiatique comme dans l'Océanie, les divers dialectes n'ont que des aires très restreintes. Il y a en effet unité parfaite de la grammaire des divers dialectes malgaches (74). On trouve

les anciens habitants du pays, d'autant plus que, emprisonnés dans un petit canton au milieu des montagnes et honnis de tous leurs voisins jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, ils n'avaient et ne pouvaient avoir aucune autorité ni aucune influence sur les autres tribus, avec la plupart desquelles du reste ils n'ont point eu de relations jusque tout récemment.

La langue malgache existait certainement, telle qu'elle est aujourd'hui, longtemps avant la venue des Malais ou plutôt des Javanais, qui sont les ancêtres directs des Andrianã ou nobles de l'Imerinã, et il n'est pas douteux qu'elle a été apportée par les nègres indo-mélanésiens, dont les immigrations successives ont peuplé Madagascar.

Si le caractère malayo-polynésien, ou plutôt indo-mélanésien, de la langue malgache a été reconnu dès la découverte de l'île, la parenté de la masse de ses habitants avec les nègres orientaux, qui ressort aussi pleinement de l'étude de leur aspect physique et de leurs mœurs que de celle de la linguistique, n'avait jamais été affirmée, ni même soupçonnée jusqu'à mes voyages. Il n'est pas facile en effet de débrouiller le chaos des races qui se sont accumulées et croisées à Madagascar : Nègres indo-mélanésiens, Malais et surtout Javanais, Makoas, Arabes, Soahilis, Indiens, peut-être même Chinois et, plus récemment, Européens; les individus de race pure y sont très rares et on peut dire qu'à quelques exceptions près tous les Malgaches sont, à des degrés divers, des métis. Néanmoins, à

bien chez chaque peuplade des mots qui, à première vue, semblent différer complètement de ceux usités chez les autres pour désigner les mêmes objets : les chefs et seigneurs de ces peuplades, étant presque tous d'une nationalité différente de la masse du peuple, ont introduit des mots provenant de leur langue maternelle, et il existe en outre, à Madagascar, la coutume de tabouer, c'est-à-dire de ne plus prononcer, après la mort des chefs, les mots qui entrent dans la composition de leur nom ou même ceux qui ont à peu près la même consonance (75); il y a aussi lieu de tenir compte de la différence de vie des Malgaches pasteurs, c'est-à-dire des Malgaches

du Nord, de l'Ouest et du Sud, et des Malgaches agriculteurs, c'est-à-dire des Malgaches du centre et de l'Est, qui a apporté des modifications dans certaines parties de la langue; il existe en outre des différences de prononciation entre les différentes tribus (76). Mais toutes ces différences et ces altérations peuvent surprendre un étranger qui ne connaît bien ni les mœurs, ni le génie malgaches, elles ne touchent point au fond de la langue et n'ont en réalité aucune importance pour les linguistes, et il n'y a aucun doute que, au double point de vue des racines et des règles de la syntaxe, la langue est une dans toute l'île et était telle avant l'immigration malaise.

travers ce métissage très complexe, les caractères fondamentaux de la race qui a originellement formé et qui forme encore aujourd'hui le fond de la population, et sur laquelle se sont successivement greffées les autres races ci-dessus nommées, nous révèlent, comme l'étude de la langue, l'origine indo-océanienne des premiers immigrants.

En effet, si, dans la population de Madagascar, nous laissons de côté, d'une part, les Andrianã de l'Imerinã, dont l'origine malaise est incontestable, et leurs nombreux métis qui habitent cette même province, et, d'autre part, les chefs des principales tribus tant des côtes que de l'intérieur et leurs familles qui, presque tous, sont d'une race différente de celle de leurs sujets⁽¹⁾, il n'est pas douteux que les Malgaches sont noirs et méritent l'appellation de *Nègres*, sous laquelle les anciens navigateurs les ont désignés. Mais la couleur noire de leur peau n'implique pas nécessairement une origine africaine, comme l'ont admis tous les auteurs qui, jusqu'à mes voyages et même depuis, ont parlé des habitants de Madagascar⁽²⁾. Il existe, en effet, comme nous l'avons dit plus haut, des nègres en Asie et en Océanie tout comme en Afrique, mais très différents les uns des autres. Or, les traits physiques et les mœurs et coutumes des diverses peuplades malgaches, toujours abstraction faite des familles de leurs chefs ainsi que des Andrianã de l'Imerinã et de leurs métis, ont une grande uniformité, que cachent à la première vue les modes de coiffures si variées d'une province à l'autre, leur différence de vie et les mélanges très fréquents qu'elles ont eus avec les immigrants des différentes races venus postérieurement, mais qui n'en existe pas moins et qui démontre leur origine orientale⁽³⁾.

Une des raisons principales, outre la couleur, qui ont amené tous les auteurs à admettre que ce sont les nègres africains qui ont peuplé

⁽¹⁾ Ces sujets comprennent les *Vohitrã* ou libres (lesquels ne sont autres que les descendants des anciens chefs des premiers occupants, qu'ont vaincus et soumis les immigrants étrangers de venue plus récente) et les *Andevõ*, ou esclaves, qui sont un ramassis des races les plus diverses.

⁽²⁾ Voir, à la fin de ce volume, les notules

4 à 42 où sont analysées les opinions des principaux auteurs qui ont écrit sur Madagascar.

⁽³⁾ M. de Quatrefages, à qui j'ai fait part du résultat de mes recherches, a adopté mon opinion, qu'il a exposée dans son livre intitulé : *Introduction à l'étude des races humaines*, 1889, p. 395-396.

Madagascar, c'est, d'une part, la proximité du continent noir, qui n'en est distant que d'une centaine de lieues, et, d'autre part, le grand éloignement des terres orientales, qui en sont séparées par une étendue de mer de plus de mille lieues. Mais les nègres de la côte Sud-Est d'Afrique sont et ont toujours été peu adonnés à la navigation⁽¹⁾, et les courants, qui sont contraires pour venir du continent à la grande île, rendent difficile la traversée du canal de Mozambique de l'Ouest vers l'Est, tandis que les nègres indo-mélanésiens sont d'excellents marins et que le grand courant équatorial⁽²⁾ leur est favorable. Du reste, si l'opinion du baron d'Eckstein⁽³⁾ sur le pays

⁽¹⁾ Edrici, en 1153, dit que les Zendj, ou nègres africains, n'ont pas de navires, et il en est encore de même. Au reste, aucune des tribus du Sud-Est de l'Afrique ne se livre à la pêche : le poisson y est considéré comme un aliment impur.

⁽²⁾ Sans rechercher avec Élisée Reclus si les bancs des Chagos, que Darwin croit avoir été immergés à une époque récente, offraient aux *praos* un lieu d'étape favorable entre l'Indo-Mélanésie et Madagascar, ni si d'autres terres ont disparu, qui facilitaient la navigation de l'Orient vers l'Occident, nous savons : 1° que le colonel Nicolas Coutanceau^(a), chargé d'un message pour le gouverneur de l'Île-de-France, s'échappa, en 1762, de Pondichéry qui venait de tomber au pouvoir des Anglais et, se confiant sur une mauvaise chaloupe avec deux Français et six Indiens à la seule action des courants, arriva en deux mois à Port-Louis ; 2° que plusieurs jonques malaises, qui avaient perdu de vue leurs terres à la suite d'une tempête, ont

atterri à la côte Nord-Est de Madagascar au commencement du XIX^e siècle^(b) ; 3° que, il y a quelques années, des pêcheurs des îles Maldives, pris par le mauvais temps, ont abordé sur des catimarans non pontés à Lamou, sur la côte orientale d'Afrique, où, ne pouvant regagner leur pays à cause des courants, ils ont fondé une colonie^(c) ; 4° qu'aux premiers jours de septembre 1884 il est arrivé sur la plage de Tamatave des pierres ponces provenant de l'éruption du Krakatoa et qu'à la suite du cyclone du 25 février 1885 il en est venu sur toute la côte Est une quantité considérable ; 5° qu'en 1887 on a trouvé, sur la côte d'Afrique, à Port-Elizabeth, mêlé à des ponces ayant la même provenance, un fruit de *Barringtonia speciosa* qui a été planté et qui a germé^(d), etc. Ces faits démontrent que la venue à Madagascar de bateaux indo-mélanésiens et malais, sous la seule action des courants, est non seulement possible, mais facile.

⁽³⁾ *Journal Asiatique*, déc. 1857, p. 492.

^(a) Voir le dossier Coutanceau, *Arch. Min. Colon.* — Guët relate ce fait dans ses *Origines de l'île Bourbon*, p. 7.

^(b) Barthélemy Hugon a assisté à l'arrivée des Malais qu'ont amenés ces jonques, et dont Silvain Roux a incorporé quatre dans sa milice en août 1808 (voir les *Manuscrits des Arch. Minist. Colon., Correspondance de Madagascar*, carton XI, dossier 2, au verso de la page 30 des « Lois, Polices et Coutumes de Madagascar », 1818). — Du reste, les historiens portugais rapportent qu'au XVI^e siècle leurs marins ont, à diverses reprises, trouvé sur la côte orientale de Madagascar des Javanais que des tempêtes y avaient jetés, notamment vers 1505 (BARROS, *Asia portuguesa*, Dec. II, liv. IV, chap. III, p. 394) et vers 1555 (DIOGO DO COUTO, *Da Asia*, Dec. VII, liv. IV, chap. V, p. 312, et liv. VIII, chap. I, p. 179, et *Coll. Ouvr. anc. Madagascar*, t. I, p. 48, 99 et 110-111).

^(c) M^{gr} Le Roy a visité cette colonie pendant son séjour sur la côte orientale de l'Afrique, vers 1890.

^(d) Il n'est pas douteux que les *Barringtonia speciosa* de Madagascar, comme plusieurs autres plantes, ont une origine analogue, et que ce sont les courants qui en ont apporté les graines.

d'origine des nègres océaniens (Mélanésiens et Négritos) est exacte, si l'Inde primitive et la presque malaise ont été le point de départ d'où ils se sont répandus en Océanie, comme semblent l'attester les îlots ethniques qu'on trouve encore dans les montagnes de l'Himalaya et de Vindhya, dans les Nilghiri et le Dekhan, ainsi que dans l'Indo-Chine, il est naturel qu'une branche se soit portée vers l'Ouest, pendant que d'autres sont allées dans l'Est, fuyant les invasions mongolique et caucasique qui eurent lieu dans le Sud de l'Asie plus de 2500 ans avant Jésus-Christ. Il est en tout cas certain que l'immigration des nègres indo-mélanésiens a précédé l'ère chrétienne, car il n'y a pas pour ainsi dire de mots d'origine sanscrite⁽¹⁾ dans

(1) M. A. Marre a appelé l'attention sur ce fait important dans le *Muséon* (Louvain, 1886) et dans les *Atti della R. Acad. Scienze di Torino* (séance du 24 décemb. 1899)⁽²⁾;

(2) Crawford n'a trouvé dans la langue malgache que six mots d'origine sanscrite et encore deux sont-ils très douteux (KEANE, *Journ. Anthropol. Instit. Great. Britain*, 1880, p. 276). Van der Tuuk (*Grammar of Malagasy language, Journ. Asiat. Soc.*, 1865) en cite deux autres qu'il rapporte au sanscrit (*kala*, scorpion [en malgache, *halā*], et *dosa*, péché [en malgache, *troasā* = dette]), et on pourrait peut-être y ajouter celui de *sandry*, jointure (en malgache, *sandrīy* = bras). Au cas même où l'origine de ces mots serait indubitablement sanscrite, leur présence dans la langue malgache ne changerait rien aux conclusions qu'on peut tirer de l'étude de M. Marre, où est énumérée une foule de mots qui se rencontrent dans les divers idiomes de l'archipel oriental et qui n'existent pas à Madagascar. — Tout récemment, M. Ferrand a prétendu que c'était à tort que MM. Crawford, Van der Tuuk et A. Marre avaient affirmé que le malgache ne contenait pas ou du moins contenait très peu de mots d'origine sanscrite; il croit, en effet, avoir relevé dans les dialectes malgaches une trentaine de mots usuels, plusieurs noms de mois (*fosā, makā, vatravatrā, asarā*, etc.) et surtout trois noms « théophores », incontestablement, dit-il, d'origine sanscrite tant au point de vue du sens que de la phonétique. Je ne pense pas qu'en cette circonstance M. Ferrand soit dans le vrai; pour lui, « le cliquetis des sons semble être tout, comme dit un savant orientaliste; l'historique et l'anatomie verbale ne semblent pas compter ». Sans discuter mot par mot sa liste, je ne prendrai que les trois noms théophores : 1° Zanahary, qui serait formé du mot tian ou malais « Yang » et du mot sanscrit « Hari » [litt. : le Dieu soleil (dieu qui, du reste, n'existe pas chez les Malgaches, pas plus que chez les Malayo-Polynésiens)]⁽³⁾; 2° Teivadey ou le Diable (que mentionne seul du reste Cornelis de Houtman et auquel il n'y a pas en réalité lieu de s'arrêter⁽⁴⁾), qui serait le nom cambodgien « Thidbei », le nom tian « Debatā » et le nom sanscrit « Devatā », tous noms signifiant « Divinité »; 3° Hanenrauvoulan (Haninā Ravolā [litt. : la lune est mangée ou éclipse de lune] ou Hanin-draha ny Volā [litt. : la lune est mangée par quelque chose]), qu'il modifie ainsi qu'il suit : « Hanin-dRau ny volana » [litt. : la lune est mangée par Rau], Rau étant, dit-il, la contraction du sanscrit Rāhu qui, dans la mythologie indienne, est le monstre qui cause les éclipses en mangeant la lune. Si ces noms ne s'expliquaient pas de la manière la plus simple et la plus régulière par le malgache, on pourrait à la rigueur les torturer, comme le fait M. Ferrand, pour les rapprocher de noms étrangers; mais il y a tout d'abord lieu de remarquer que le vrai nom du Dieu suprême des Malgaches est « Andriananaharī » [Andriana-naharī ou Andria-nana-harī]⁽⁵⁾, litt. : le Seigneur qui a créé]⁽⁶⁾

(1) Voir dans le *Toung-pao*, série II, vol. VII, n° 1, Leide, 1906 : Le Dieu malgache Zanahari, par G. Ferrand.

(2) On retrouve ce nom dans la Relation du Voyage de Fr. Cauche dont Morisot, qui en est l'auteur, l'a pris dans Houtman, comme il a pris de droite et de gauche un grand nombre de renseignements qu'il a faussement attribués à Cauche (Cauche, 1651, p. 120).

(3) De *Naharī*, passé du verbe *maharī*, créer, produire (verbe dont la racine est *ari*, créé, formé) [R. P. Webber] ou de *Nanaharī*, qui a fait, qui a mis au monde les créatures (*harī*) [R. P. Callet].

(4) Les Barā, les Sakalavā, les Mahafalī, etc., n'emploient même que le terme « Andriananaharī », comme

nous l'avons constaté, et comme le constatent Drury et MM. Du Bois de la Villerabel (*Notes, Recon. et Explor.*, 1899, p. 525), Walen (*Antan. Ann.*, 1882, p. 14), etc. Le Rév. P. Callet (*Bull. Acad. Malgache*, 1903, p. 283 et 284) a également constaté que, dans l'Imérinā, le vrai nom du Dieu suprême était « Andriananaharī », comme le montre le vieux proverbe merinā : *Tsy misy tsy fan tatr'Andriananaharī, sangy minia miondrikā izy* [il n'y a rien que Dieu ne sache, mais il baisse exprès la tête pour avoir l'air de ne pas savoir]; d'ordinaire les Merinā faisaient précéder ce nom de l'épithète « Andriamanitrā » [litt. : le seigneur qui sent bon] : « Andriamanitrā Andriananaharī », le Dieu créateur.

le malgache, tandis que les langues de l'archipel asiatique en contiennent beaucoup; il n'y en a pas non plus dans les langues de la Polynésie⁽¹⁾.

mais, comme il attribue l'importation de la langue malgache aux Malais, c'est-à-dire aux Andrianā de l'Imerinā, ses conclusions ne sont pas exactes en ce qui concerne l'immigration à Madagascar de ces derniers, qui n'a nullement précédé l'introduction de l'Hindouisme dans Java (laquelle date du 1^{er} siècle de notre ère), et qui a eu

lieu, au contraire, beaucoup plus récemment. Ce sont, comme je l'ai dit, les immigrants indo-mélanésiens, ou nègres orientaux, qui ont apporté avec eux la langue qui est parlée de tout temps dans l'île entière.

⁽¹⁾ Voir Crawford et Humboldt. M. Keane dit que, « dans la langue malgache, on ne trouve pas plus que dans les langues Sa-

et non pas «Zanaharÿ»⁽¹⁾, comme semble le croire M. Ferrand : en effet, le premier ne s'appliquait et ne s'applique qu'à Dieu seul, tandis que le second, tout comme le nom d'Andriamanitrā⁽²⁾ si communément employé dans l'Imerinā, servait et sert encore dans beaucoup de provinces à désigner tout être, toute chose, qui étaient jugés excellents, surnaturels qui avaient à leurs yeux quelque chose de divin, par conséquent non seulement Dieu, mais les talismans, les ancêtres, le soleil, le roi⁽³⁾, les bœufs mêmes [chez les Antandroy, les Sakalavā, etc.] et aussi tout objet auquel s'attachait une idée superstitieuse (certains arbres⁽⁴⁾, certains rochers, etc.), et admet la distinction de mâles et de femelles : il y a, en effet, des «Zanaharÿ vavÿ» et des «Andriamanibavÿ», mais non pas d'«Andriananaharÿ vavÿ». Teivadey [*Taimbadÿ*] n'est nullement le Dieu du mal des Malgaches, lequel Dieu s'appelle «Angatrā», mais un simple surnom de mépris donné, d'après C. de Houtman, par quelques individus de la baie de Saint-Augustin au Diable ou plutôt à des sorciers, et qui provient probablement de *Tay* (excrément) *vady* (de femme); et enfin, Hanenraouvoulan de Flacourt (*Haninā Ravolā*) signifie «Dame la lune est mangée», et il n'y a réellement pas besoin de se donner tant de peine pour les identifier avec des mots exotiques⁽⁵⁾. Quant aux mots usuels et aux noms de mois, M. Ferrand dit que «leurs étymologies ne constituent pas des doublets sanskrit-malgaches, mais des triplets sanskrit-malayo-malgaches», ce qui, dit-il, prouve «qu'il n'y a pas lieu de conclure à une migration directe de l'Inde⁽⁶⁾, mais à une migration de Malais hindouisés (vraisemblablement venus, dit-il plus loin, de Sumatra), et il ajoute que, comme les phénomènes d'origine sanskrite se retrouvent dans tous les dialectes malgaches, il en ressort que tous les Malgaches descendent de Malais hindouisés par métissage probable avec les Nigritiens bantous qui peuplaient au début Madagascar, lesquels Malais, étant hindouisés, n'ont pu arriver dans l'île que postérieurement aux premiers

⁽¹⁾ Qu'est le préfixe *Za* qui commence le mot de «Zanaharÿ»? Est-ce une simple particule analogue à *Ra* ou à *Ia* que les Malgaches mettent devant tant de noms, comme on pourrait en inférer des mots *Zatovÿ*, *Zalahÿ*, *Zavavÿ*, etc., mais ce *Za* n'implique pas une idée de respect comme *Ra*, et n'est-ce pas plutôt, comme dans les mots *Zatany*, *Zademokÿ* [litt. : qui est familiarisé avec le pays, qui est acclimaté], une simple contraction du mot «Zatrā», qui veut dire accoutumé, familiarisé? «Zanaharÿ» signifie en réalité «qui est familier avec le Créateur, qui touche de près à la divinité, qui approche Dieu»; il n'a été, en effet, appliqué couramment au Dieu créateur, qui n'avait qu'une faible part dans les invocations et dans les sacrifices des anciens Malgaches et auquel ils n'adressaient que très rarement leurs prières, s'ils lui en adressaient jamais, que depuis les prédications chrétiennes, les premiers missionnaires ayant donné à ce nom une signification qu'il n'avait pas à l'origine. Du reste, la particule *za* disparaît dans les mots composés : ainsi, dans son *Hist. de Mad.*, Flacourt met «Dianbilis mainnanhahare» [«amin Nanaharÿ» et non pas «aminjanaharÿ»] (p. 6 et 67), «abinahanharé» [«amin Nanaharÿ», et non pas «aminjanaharÿ»] (p. 199 et 200), «ahi tombouc anahanhare», que Dieu fait pousser [«itomboananaharÿ» et non «itomboananaharÿ»] (p. 70), et les Merinā disent «Afo Nanaharÿ», les feux follets [litt. : les feux de Dieu], «Antoandrobé Nanaharÿ» [litt. : le plein jour (qui est dû à) Dieu], etc.

⁽²⁾ Andriamanitra [litt. : le Seigneur odorant] s'applique à toutes les divinités, supérieures et inférieures, à Dieu aussi bien qu'aux talismans, aux ancêtres, etc., devant lesquelles on brûle de l'encens et qui en sont embaumées.

⁽³⁾ Non seulement les Malgaches disaient communément : «Notre roi est Zanaharÿ», mais il y en a eu, comme le fils du premier roi Betsimisarakā Ratsimilahö, qui s'appelait «Zanaharÿ». Or, jamais un Malgache n'eût donné le nom de Dieu même à un roi : le nom de Zanaharÿ qu'ils donnaient à leurs chefs signifiait seulement qu'ils avaient un caractère divin, qu'ils étaient envoyés par Dieu pour les gouverner.

⁽⁴⁾ «Un jour que, dans l'Ankaranā, je jetais des pierres sur une grappe de graines qui pendait au sommet d'un palmier, ayant le désir d'en emporter, les habitants du village voisin me prièrent de cesser, car, me dirent-ils, cet arbre est Zanaharÿ» (R. T. Batchelor, *Antan. Ann.*, 1877, p. 30).

⁽⁵⁾ Disons, du reste, que, si l'identification des deux derniers noms théophores était telle que l'indique M. Ferrand, il n'en résulterait nullement qu'ils seraient dus à des Malais hindouisés, puisqu'ils n'étaient en usage que dans le Sud-Est et dans le Sud-Ouest, colonisés dès le 11^e siècle par des Indiens du Goudjerat.

⁽⁶⁾ La venue directe d'Indiens n'est pas une hypothèse, c'est un fait historiquement prouvé.

Les premiers nègres indo-mélanésiens que les courants ont amenés sur les côtes de Madagascar, et dont les descendants forment le fond de la population de toute l'île, ont-ils trouvé cette île occupée par des habitants d'une autre race, issue d'immigrants africains? C'est ce que l'on ne saurait dire dans l'état actuel de nos connaissances. S'il y avait des aborigènes, ils devaient être en très petit nombre et dans un état de civilisation très inférieur, puisque, ni dans les mœurs ni dans la langue des Malgaches actuels, on ne trouve de traces de leur influence. Il n'est pas malaisé de voir que les mots d'origine étrangère, africaine, arabe ou autre, qui surnagent au milieu des mots indo-mélano-polynésiens, ont été greffés sur la langue au fur et à mesure des besoins et de l'introduction d'objets inconnus, de connaissances nouvelles ou de coutumes étrangères.

En plusieurs régions de l'île, on a trouvé, il est vrai, mêlés à des ossements d'animaux aujourd'hui disparus, des fragments de poteries qui ne sont pas l'œuvre des habitants actuels, probablement celle d'anciennes colonies, de race inconnue, qui ne devaient plus exister à Madagascar lors des premières immigrations indo-mélanésiennes, car ces poteries dénotent un état de civilisation assez avancé, et les peuplades capables de les fabriquer n'eussent certainement pas été absorbées par les nouveaux venus que leurs *praos* ou jonques amenaient en petit nombre, à moins que, d'abord cantonnés dans une région, ceux-ci ne s'y soient multipliés et n'aient ensuite fait la guerre aux premiers occupants et ne les aient

waïori^(a) d'éléments sanscrits, tandis qu'ils sont nombreux depuis plus de 2,000 ans dans les langues de la Malaisie, chez les Malais qui se servent d'une foule de mots sanscrits pour désigner les objets les plus usuels, chez les Javanais, chez les Baliens, chez les Maduréens, etc. Il pense

que le samoan est le langage sawaïori type et il fait remarquer que les noms de nombre des îles Samoa et Mentawey sont semblables aux noms de nombre malgaches (Indo-Chinese and Interoceanic races and languages, *Journ. Anthropol. Instit. Great-Britain*, 1880, p. 276, 278 et 279).

siècles de notre ère» (*Revue de Madagascar*, févr. 1907, p. 81, 83 et 89) : c'est tirer de bien hardies conclusions d'hypothèses étymologiques si fragiles et si sujettes à discussion. Du reste, ces quelques mots fussent-ils authentiquement d'origine sanscrite, on ne pourrait pas en induire que les premiers immigrants étaient «hindouisés», les immigrations à Madagascar ayant été nombreuses et les immigrants subséquents ayant pu parfaitement apporter et ayant apporté en réalité quelques croyances et quelques mots nouveaux.

^(a) Les langues Sawaïori sont les langues des peuples bruns qui habitent à l'Est de la ligne tirée de la Nouvelle-Zélande à Hawaii en passant par Samoa.

détruits. Toutefois, il est difficile de concevoir la disparition totale d'une population déjà civilisée et, si cette population avait été réduite à l'esclavage ou au servage, elle aurait, dans une certaine mesure au moins, marqué de son empreinte les mœurs et le langage des conquérants, et il eût survécu quelques tribus que la différence de leurs mœurs et de leur langage eût signalées dès longtemps à l'attention des voyageurs.

Telles sont, en résumé, les notions que nous possédons aujourd'hui sur l'origine des Malgaches. Il y a certes encore beaucoup à faire au point de vue anthropologique et ethnographique; néanmoins nos connaissances, sur ce sujet, se précisent chaque jour.

II. ÉTUDE COMPARATIVE DES MALGACHES ET DES INDO-OCÉANIENS.

Je viens d'exposer dans le premier chapitre les raisons qui m'ont amené à rattacher les nègres de Madagascar aux nègres de l'Extrême-Orient. Il y a lieu maintenant de donner les autres preuves à l'appui de mon opinion, preuves que nous demanderons à l'étude comparative de leurs crânes, ainsi qu'à celle de leurs mœurs, de leurs croyances, de leurs institutions, de leur industrie et de leurs langues; mais, avant d'entrer dans les détails de cette étude, il n'est pas inutile de rappeler brièvement l'origine des peuples indo-océaniens auxquels sont apparentés les Malgaches.

Dans le vaste ensemble de terres que baigne l'Océan austral, — péninsules Indienne et Indo-Chinoise, archipel Asiatique, îles et îlots innombrables qui sont disséminés à des distances plus ou moins grandes, souvent énormes, entre la côte orientale d'Afrique et l'Amérique, d'une part, et le tropique du Cancer et le 50^e parallèle Sud, d'autre part, — c'est-à-dire sur le tiers de la superficie totale de la terre⁽¹⁾, il y a trois groupes

(1) Cette mer immense, qui comprend les deux océans Indien et Pacifique, mesure 240 degrés de longitude sur 73 degrés et demi de latitude et a, par con-

séquent, une étendue de 198 millions de kilomètres carrés, couvrant près des deux cinquièmes de la surface totale de la Terre.

de populations, très distincts, qui sont tantôt juxtaposés, tantôt plus ou moins fondus : 1° les Nègres orientaux, — Négritos et Mélanésiens, — descendants des aborigènes de cette partie du Monde, qui aujourd'hui sont refoulés dans les districts montagneux de l'intérieur ou qui occupent certaines îles, principalement celles de la Mélanésie; 2° les Polynésiens, qui sont de race blanche, plus ou moins altérée par divers éléments ethniques, et qui habitent les petites îles de l'Océanie orientale; enfin, 3° les Indonésiens et les Malais, qui sont de race jaune métissés de Nègres et d'Hindous et qui habitent, les uns, certaines provinces de l'Indo-Chine et l'archipel asiatique, les autres, les côtes des îles de la Sonde et de la presqu'île de Malacca, où, quoique les derniers venus, ils ont la prédominance.

En Europe et en Afrique, les races blanche et noire ont conservé une certaine homogénéité; il n'en est pas de même en Asie qui a été, de temps immémorial, le théâtre de luttes sanglantes et de mouvements de population considérables. Longtemps avant que les Aryens, quittant l'Iran ou Asie occidentale, se soient superposés dans le Pundjab aux Touraniens antérieurement descendus des hauts plateaux du Centre ⁽¹⁾, d'autres peuples, soit de race mongoloïde ⁽²⁾, soit de race blanche (?) ⁽³⁾, venant du Nord ou de l'Est, ont traversé l'Yun-nan et la Birmanie et ont envahi les régions du Sud, dépossédant les Négritos qui en étaient les premiers occupants. Ces immigrants ont été à leur tour, pour la plupart du moins, chassés hors du continent ⁽⁴⁾. Aussi n'est-il pas étonnant que les terres qui bordent l'Océan austral ou qui y sont disséminées, et où se sont rencontrés, au milieu des nègres aborigènes, les deux grands courants mongo-

⁽¹⁾ Les Aryens sont longtemps restés dans ce coin de l'Inde et ce n'est qu'après le xv^e siècle avant Jésus-Christ qu'ils se sont avancés davantage vers l'Est.

⁽²⁾ Les Muong, les Moïs, les Stieng dans l'Indo-Chine orientale et certaines tribus Karên en Birmanie en sont la preuve.

⁽³⁾ On trouve les traces de l'invasion de ces blancs (?), qui appartenaient probablement à deux souches distinctes, d'une part, jusqu'au Japon où les Aïnos ont exterminé les

Négritos, premiers occupants de cet archipel, et, d'autre part, dans l'Inde où les Todas et d'autres petites peuplades confinées dans les montagnes en sont encore aujourd'hui les témoins.

⁽⁴⁾ Ce sont ces mongoloïdes et ces blancs (?), plus ou moins purs, qui habitent aujourd'hui le centre de Bornéo (Dayaks), de Sumatra (Battas), de Luçon (Tinguianes, etc.), de Mindanao (Manobos, etc.) et la plupart des îles de la Micronésie et de la Polynésie, etc.

lique et caucasique venus de l'Est, du Nord et de l'Ouest, soient occupées par des populations plus ou moins métissées dont l'aspect est très varié et où, comme nous l'avons dit plus haut, le type jaune domine chez les Indonésiens et surtout chez les Malais, tandis que les Polynésiens ont plutôt le type blanc, et que les Mélanésiens et les Négritos sont de vrais nègres.

Autrefois, ces nègres orientaux ou indo-mélanésiens, qui se divisent en deux rameaux principaux⁽¹⁾, couvraient une surface très étendue, projetant des branches même au Nord du tropique du Cancer. Lorsque les peuples de race blanche de la Haute-Asie et, plus tard, ceux de race jaune, mongole et turque, ont envahi par le Nord-Est et par le Nord les terres méridionales, ils se sont plus ou moins mêlés à ces nègres aborigènes, formant, d'une part, dans l'Inde, les populations dravidiennes que les Iraniens ont ultérieurement repoussées au Sud de la rivière Godavery et, dans l'Indo-Chine, les populations malaises qui se sont répandues dans toute l'Insulinde, et, d'autre part, peuplant les îles de l'océan Pacifique.

La population de l'archipel asiatique et des îles de l'Océanie est donc formée des trois races fondamentales nègre (négrito ou mélanésienne), blanche (polynésienne) et jaune (indonésienne ou malaise), races souvent plus ou moins fusionnées, quelquefois simplement juxtaposées; mais, malgré ces éléments si divers, il y a, sinon dans l'aspect

⁽¹⁾ Négritos et Mélanésiens. Les Négritos, qui ont été les premiers occupants du Sud de l'Asie où, réfugiés dans les districts montagneux, ils tiennent aujourd'hui une si petite place, sont de petite taille et brachycéphales^(a). Les Mélanésiens, qui habitent quelquefois les mêmes îles que les Négritos, sont, au contraire, dolichocéphales, comme les nègres d'Afrique, et ont une taille assez grande^(b); il y a lieu de distinguer les *Papous* à

face allongée et à nez crochu, qui vivent principalement dans la Nouvelle-Guinée, et les *Mélanésiens proprement dits*, à face plus large et à nez droit ou concave, répandus dans les îles de la Nouvelle-Bretagne, Salomon, Santa-Cruz, de Banks, des Nouvelles-Hébrides, de la Loyauté, Fidji, dans la Nouvelle-Calédonie et dans les Philippines (Alfouros), et auxquels sont apparentés les Malgaches.

^(a) Les Minkopis des îles Andaman, les Aëtas des îles Philippines, les Karons et les Kolaris de la Nouvelle-Guinée qui sont juxtaposés aux Papous sont des Négritos, ainsi que les Sakais et les Semangs qui, après avoir jadis occupé une grande partie de la presqu'île de Malacca, sont aujourd'hui refoulés dans les montagnes. D'anciens poèmes hindous racontent les hauts faits d'un peuple de singes dont les chefs Sougriva et Hanouman ont jadis fait alliance avec Rama; il n'est pas douteux que ces soi-disant singes étaient des Négritos, dont on trouve encore les traces dans les monts Vindhya et Nilghiri.

^(b) Les Mélanésiens habitent principalement les îles qui sont disséminées au Nord-Est de l'Australie.

physique, au moins dans les mœurs des habitants de cette vaste région, une réelle homogénéité.

§ 1. CARACTÈRES OSTÉOLOGIQUES.

L'étude des crânes, comme on en trouvera les preuves détaillées dans le volume consacré à l'anthropologie malgache, montre qu'il y a eu sur la terre de Madagascar une accumulation de races différentes qui se sont mélangées et croisées : à côté des têtes brachycéphales, plus ou moins surbaissées, des Andrianã de la province d'Imerinã, il y en a de sous-dolichocéphales et même de dolichocéphales qui trahissent une origine orientale ou indo-mélanésienne, tantôt voisines de celles des Mélanésiens proprement dits, tantôt se rapprochant de celles des Indonésiens et même de celles des Polynésiens. Si, en effet, les Andrianã ou nobles de l'Imerinã ont la tête arrondie et la face plate comme leurs ancêtres les Javanais ou plutôt les Soudanais, qu'ils rappellent, du reste, par leur teint et par les proportions de leur corps, les Malgaches d'aspect négroïde, dont il faut retrancher les nombreux esclaves apportés annuellement du continent voisin et leurs métis, ont, le plus souvent, comme les nègres orientaux, avec lesquels ils ont une parenté indubitable, une tête allongée, plus que celle de beaucoup d'Africains dont ils s'éloignent aussi par leur volumineuse chevelure en tête de vadrouille qui est crépée et non pas crépue, par leurs orbites plus mégasèmes, par un angle facial plus grand.

§ 2. CARACTÈRES ETHNIQUES.

Rien ne pourra mieux montrer les liens réels de parenté qui unissent les Malgaches avec les populations de l'Extrême-Orient que l'aperçu général, la description synthétique des institutions, croyances et coutumes des Indo-Océaniens, c'est-à-dire des habitants actuels de l'archipel Indien et de l'Océanie. On verra quelle analogie ou plutôt quelle similitude à peu près complète existe entre ces peuples sous ces divers rapports, puisque le tableau que j'ai tracé des mœurs des Indo-Océaniens, *uniquement d'après les récits des voyageurs et des missionnaires qui ont visité l'Extrême-Orient*, convient tout aussi bien aux Malgaches. Ce n'est pas qu'il n'y ait

de nombreuses et grandes divergences entre les tribus qui peuplent cette partie du monde : il n'est pas étonnant que les habitants d'îles aussi éloignées les unes des autres, qui n'ont aucune relation entre eux, n'aient pas absolument les mêmes mœurs ; suivant le tempérament et les goûts naturels des individus, suivant les circonstances, les uns ont exagéré certains usages, les autres les ont abolis ; néanmoins le caractère général de ces mœurs est facile à saisir, et c'est ce qui importe. Il n'est pas douteux aussi qu'il y a beaucoup de croyances et d'usages qui sont communs à la plupart des hommes sauvages et qui ne peuvent servir à suivre la filiation des populations. Mais ce qui ressort de l'exposé synthétique que nous allons faire, c'est un ensemble bien cohérent de faits qui, pris isolément, auraient peu de signification, mais qui, considérés en masse, sont au contraire typiques.

ASPECT PHYSIQUE. — Les Indo-Océaniens ont, les uns, l'aspect négroïde, les autres, l'aspect caucasique ou mongoloïde ; ils ont des teints très divers, variant du brun clair au noir foncé, et leurs cheveux, toujours longs, sont tantôt droits, tantôt crépés. Cette variabilité provient de ce qu'ils sont, à des degrés plus ou moins grands, des métis des trois races qui se sont rencontrées dans les péninsules Indienne et Indo-Chinoise. Ils sont musculeux et ont généralement d'assez belles formes. Les hautes classes sont de grande taille et ont la peau relativement claire ; les classes inférieures ont, par suite de la lutte pour la vie qui est plus difficile pour elles, une taille moindre et le teint plus foncé. Les femmes ont une physionomie douce, et leurs traits sont plus agréables que ceux des hommes⁽¹⁾.

Ceux de race négroïde ou Indo-Mélanésien ont le visage ovale avec le front haut, les yeux noirs et vifs, le nez légèrement aplati, de grosses narines, une grande bouche, des lèvres proéminentes et des dents bien rangées. Ils ont des cheveux longs et crépés. Leur poitrine est large. Les habitants de certaines îles⁽²⁾ avaient l'habitude de comprimer le frontal et

(1) Ces caractères s'appliquent aussi bien aux Malgaches qu'aux Indo-Océaniens.

(2) Bornéo, îles Philippines (autrefois), Tahiti, etc. — Diverses peuplades de Ma-

dagascar, notamment les Vazimbă (DRURY, p. 406), ainsi que les Antankarană et les Sakalavă (au moins pour la région occipitale), avaient la même coutume.

l'occipital de leurs enfants pour donner à leur tête une forme pyramidale.

CARACTÈRES INTELLECTUELS. — Les Indo-Océaniens sont intelligents et leur esprit d'observation, leur faculté de perception sont remarquables; ils ont une mémoire excellente, et ils apprennent à lire et à écrire en très peu de temps. Certaines peuplades sont curieuses d'instruction et ont des aptitudes particulières pour les arts mécaniques; celles qui vivent au bord de la mer montrent une supériorité incontestable dans la navigation. Ils ont une grande vivacité d'imagination et ils parlent d'abondance avec une facilité extraordinaire; toutes les affaires se traitent dans des assemblées publiques où ils donnent carrière à leur éloquence naturelle, s'exprimant dans un langage figuré et énergique, qu'ils accompagnent de gestes animés, mais gardant toujours dans leurs harangues une grande dignité et une entière possession d'eux-mêmes⁽¹⁾.

Aux premiers rapports, on juge favorablement la plupart de ces peuples, mais on ne tarde pas à revenir sur ce premier jugement.

CARACTÈRES MORAUX. — Les Indo-Océaniens sont sociables, très amis du plaisir et voluptueux jusqu'à la licence. Doux dans les relations ordinaires de la vie, ils sont cruels envers leurs ennemis lorsqu'ils subissent une influence superstitieuse ou qu'ils obéissent à d'anciennes coutumes et ils jouissent alors de la douleur et des angoisses des condamnés. Ils sont imprévoyants et versatiles. Naturellement indolents et paresseux, ils deviennent actifs et industriels sous la pression de l'intérêt ou de la passion. Ce sont de fins et rusés observateurs, enclins à l'imitation. Ils sont d'ordinaire respectueux envers les vieillards et toujours obséquieusement soumis à leurs supérieurs. Ils aiment leur pays. Ils sont pleins d'orgueil et n'ont pas la moindre timidité avec les étrangers, qu'ils se plaisent à tromper et auxquels ils mendient des cadeaux avec âpreté, ne résistant pas toujours à l'envie de s'approprier par le vol les objets qu'ils convoitent. Ils ne perdent jamais le calme et ne s'emportent pas sous l'impulsion de la colère. Ils acceptent avec une indifférence au moins

⁽¹⁾ Tous ces caractères se retrouvent à Madagascar comme dans l'Indo-Océanie.

apparente les joies comme les douleurs, et ils ont une soumission, une résignation passive à tous les événements, par suite de l'impossibilité où ils se reconnaissent de lutter contre la volonté de Dieu, contre les arrêts irrévocables du destin.

Ils n'ont pas le sens de la justice telle que nous la comprenons, mais ils ont le plus grand respect des coutumes de leurs ancêtres qu'ils suivent servilement. Ils ne violent pas la foi jurée à un ami, mais les étrangers ne peuvent d'ordinaire compter ni sur leur parole, ni sur leurs promesses. La reconnaissance est un sentiment qui leur est inconnu.

Au contact des Européens, ils sont devenus avarés, importuns et arrogants; ils les exploitent effrontément, les trompant et les volant à qui mieux mieux, et ils ne sont plus aussi polis, ni aussi hospitaliers qu'autrefois.

Les usages de ces peuples ont leur origine dans le jeu naturel de leur vie, dans leurs besoins physiques et leurs satisfactions matérielles; l'esprit y remplit un très petit rôle. L'égoïsme et l'intérêt, tempérés par des superstitions grossières, guident seuls leur conduite et ils suivent leurs instincts sans autres entraves que les prescriptions des sorciers⁽¹⁾.

Il n'en est pas en Océanie comme dans la plupart des pays sauvages. Les femmes y sont d'ordinaire traitées avec bonté et même avec considération⁽²⁾; leurs fonctions naturelles leur donnent certainement dans la famille, au point de vue social et domestique, une situation inférieure à celle des hommes, et certains travaux assez durs leur incombent; mais, en réalité, il y a presque égalité de droits entre les deux sexes, et, en tout cas, elles sont respectées et aimées de leurs parents.

Toutes ces populations sont hospitalières; les voyageurs et les passants sont traités avec courtoisie et le plus souvent ils sont invités à entrer dans la maison et à prendre leur part du repas de la famille.

Parmi elles, il y en a d'essentiellement guerrières; d'autres, au contraire, sont d'humeur pacifique.

⁽¹⁾ Les populations malgaches ont le même ensemble de caractères moraux que les Indo-Océaniens.

⁽²⁾ Chez les Battas, la femme est l'esclave du mari, mais chez les habitants des

îles Marquises et des Touamotou, chez les Bantiks, les Alfourous, les Todas de l'Inde, au Laos, et, du reste, dans presque toutes les tribus indo-océaniques, il y a une égalité parfaite entre l'homme et la femme.

Les nobles ont un orgueil insolent et une vanité sans bornes.

USAGES DE POLITESSE. — Les Océaniens sont polis et même cérémonieux, et ils se conforment aux lois d'une stricte étiquette. Ils sont affables entre eux sans que leur intimité dégénère en familiarité. Comme nous l'avons dit plus haut, ils se plaisent à inviter les passants à entrer dans leur maison et, à l'heure des repas, ils partagent charitablement leur nourriture avec eux.

La politesse veut qu'on ne reste jamais debout en société; dès qu'on est entré dans une maison, avant de prendre la parole, on doit, en témoignage de respect, s'asseoir ou plutôt s'accroupir sur ses talons.

Quand deux personnes se rencontrent, il est d'usage qu'elles s'interrogent sur leurs affaires, sur leurs occupations, sur leur famille. Quelqu'un leur demande-t-il sa route, au lieu d'indiquer un objet avec le doigt, comme il est ordinaire en Europe, c'est en avançant les lèvres dans la direction de l'objet qu'ils répondent à la question qui leur est posée⁽¹⁾.

Le salut et le baiser consistent à rapprocher les nez et à faire une forte aspiration, en un mot à se flairer, à se sentir ou, pour mieux dire, à confondre les haleines, c'est-à-dire les souffles de la vie ou les âmes⁽²⁾.

C'est un crime grave, digne de la mort, que de prononcer des imprécations contre un compatriote, d'exprimer, par exemple, à haute voix, le souhait qu'il meure, qu'il soit mangé par un crocodile, qu'il soit enlevé par un tourbillon, etc., car c'est comme si on lui jetait un sort, et sa famille ne pardonne pas un pareil méfait⁽³⁾.

Dans plusieurs îles⁽⁴⁾, à la naissance d'un fils ou même d'une fille, le

⁽¹⁾ Les Malgaches ont tous cette même habitude (W.-E. COUSINS, *Mouth-Gestures, Antananarivo Annual*, 1896, p. 499).

⁽²⁾ Dans la N^{lle}-Zélande, aux Tonga, aux Carolines, à Timor, à Bornéo, en Polynésie^(a), dans l'Annam (pour les enfants), à Java, etc. Il en est de même à Madagascar.

⁽³⁾ Chez les Maoris, aux îles Samoa, dans toute la Polynésie (où une femme

quitte son mari lorsque celui-ci maudit son frère devant elle), etc. — Il en est de même à Madagascar. Dire à un Sakalavä : *Manjarè sirä* (litt. : Deviens sel, c'est-à-dire disparais comme le sel qui, mis dans l'eau, fond) est une insulte mortelle!

⁽⁴⁾ Îles de Banks (Mélanésiens), Khasia (Mongoliques), Piâks (Malais continentaux), Javanais, Dayaks, etc. — C'est un usage

^(a) Les Nouka-Hiviens se contentent de se toucher mutuellement le bout du nez avec le doigt.

père prend le nom de son enfant et se fait appeler « père d'un tel ou d'une telle ».

Il n'est pas rare que, par un excès de politesse, un hôte envoie l'une de ses femmes passer la nuit avec l'ami qu'il reçoit chez lui ⁽¹⁾.

Un Mélanésien ne prononce jamais son propre nom ni celui de ses proches parents, ce serait contraire aux convenances et la superstition s'y oppose; il les fait dire par une tierce personne.

Il exprime son dégoût, lorsqu'il sent une mauvaise odeur, en crachant ⁽²⁾.

USAGES SOMPTUAIRES. — La personne des chefs est sacrée, ainsi que tous les objets à leur usage. Après leur mort, les mots qui entrent dans la composition de leurs noms ne peuvent plus être employés par leurs sujets pour désigner les objets auxquels ils s'appliquaient jusque-là, et qu'on est obligé d'appeler autrement; celui qui commettrait une semblable profanation encourrait un châtement sévère ⁽³⁾. Dans tout l'Archipel indien, les mots « Râ », « Rây » ⁽⁴⁾ sont d'un usage très fréquent pour désigner les princes. On a des termes différents non seulement pour adresser la parole aux nobles, mais aussi pour désigner les diverses parties de leur corps et leurs principaux actes ⁽⁵⁾. Dans l'Annam, l'empereur est qualifié de « père et mère du peuple » ⁽⁶⁾. En approchant leurs seigneurs, les vassaux doivent se prosterner et, prenant leur pied droit, le poser sur leur tête ⁽⁷⁾; on ne peut leur présenter un objet quelconque qu'accroupi. Il est expressément défendu de marcher au-dessus d'un endroit où se tient un chef, et de passer les mains sur sa tête ⁽⁸⁾; la tête en effet est la partie noble

universel dans la caste des Hovă ou descendants des chefs indigènes de l'Imerină; il existe aussi chez quelques autres peuplades de Madagascar.

⁽¹⁾ Aux Carolines, etc. — C'était et c'est encore une coutume générale chez certaines peuplades de Madagascar.

⁽²⁾ Il y a le même usage à Madagascar.

⁽³⁾ A Tahiti, etc. — Ce tabou existait, il y a peu de temps, dans tout Madagascar, et il existe encore dans le Sud et dans l'Ouest.

⁽⁴⁾ Dont « Râdja » est la forme allongée.

A Madagascar, cette même syllabe est une particule nobiliaire qui précède la plupart des noms des nobles.

⁽⁵⁾ Aux Samoa, aux Tonga, etc., comme à Madagascar.

⁽⁶⁾ Une formule analogue est en usage dans l'Imerină.

⁽⁷⁾ Aux Tonga, en Polynésie, chez les Dayaks, etc. Même étiquette à Madagascar (voir p. 56).

⁽⁸⁾ A Tahiti, aux îles Marquises, aux îles Hawaï, aux îles Sandwich, aux îles Salomon, aux îles Tonga, etc. — Cet usage,

de l'être, et malheur à l'imprudent qui l'enjamberait. Tapoter les joues d'un enfant est du reste un acte qui déplaît aux mères des régions indo-océaniques. Lorsque le roi vient à passer, il est obligatoire de rejeter les étoffes couvrant les épaules et de tenir le haut du corps nu; on agit de même devant les talismans ou idoles⁽¹⁾. C'est un crime capital que de toucher la natte d'un chef et de ne pas s'accroupir lorsqu'on croise les gens portant lesalebasses d'eau destinée à son service⁽²⁾. Le quartier d'arrière des animaux tués dans leur province revient de droit aux seigneurs du pays⁽³⁾. On ne verse jamais le sang d'un noble, on l'étrangle, et, dans les guerres entre les peuplades voisines, on ne tire pas sur les chefs ennemis⁽⁴⁾.

Quand on sert un plat ou qu'on verse à boire à un chef et souvent même à un simple étranger, l'usage veut qu'on mange devant lui une bouchée du mets ou qu'on boive une gorgée du liquide pour lui montrer que les aliments et le liquide ne sont pas ensorcelés ou empoisonnés⁽⁵⁾.

Les nobles se font porter par leurs esclaves sur des brancards ou dans une sorte de litière ou de palanquin⁽⁶⁾, et on tient au-dessus de leur tête un parasol ou un éventail⁽⁷⁾.

Il y a toujours derrière les personnages d'un haut rang un serviteur dont la fonction consiste à ramasser ses crachats, afin qu'ils ne tombent

général à Madagascar jadis, existe encore dans tout l'Ouest, dans le Sud, etc.

⁽¹⁾ A Tahiti, à Nouka-Hiva, etc. — Il en était de même dans l'Imerinā.

⁽²⁾ Aux îles Hawaï, etc. — Il en était de même dans l'Imerinā, etc.

⁽³⁾ A Nouka-Hiva, chez les Battas, à Rotouma, etc. — Mêmes usages à Madagascar.

⁽⁴⁾ Chez les Battas, etc. — Cette prohibition existait chez toutes les peuplades malgaches.

⁽⁵⁾ Il en était de même à Madagascar. Cette coutume se retrouve du reste chez quel-

ques tribus de l'Afrique, et elle a existé aussi en Europe; encore aujourd'hui, en Belgique, l'hôtesse ou les servantes, en servant un verre de bière ou de genièvre, y trempent les lèvres et disent : « A votre santé », l'usage qui date de l'époque de la domination espagnole, où souvent, dit-on, le poison se cachait au fond du verre.

⁽⁶⁾ Dans les îles de la Sonde^(a), chez les Maoris, à Tahiti, etc., comme dans l'Imerinā et autrefois dans l'Anosy.

⁽⁷⁾ A Hawaï, etc. — Le cérémonial est le même dans l'Imerinā.

^(a) « Les gentilshommes de l'île Bali se laissent porter sur les épaules de leurs esclaves, quand ils cheminent par le pays, en une chaise couverte ou civière faite de bambous, dépêchant ainsi grand chemin, ayant plusieurs de ces porteurs qui se soulagent l'un l'autre » (*Premier livre de la Navigation aux Indes Orientales par les Hollandais* [sous le commandement de l'amiral Cornélie de Houtman], Amsterdam, 1598, verso p. 49).

pas aux mains d'un sorcier qui pourrait s'en servir pour des maléfices contre eux ⁽¹⁾.

Les grands chefs ont seuls le droit d'avoir douze femmes légitimes ⁽²⁾. Leurs sœurs et filles prennent comme amants qui bons leur semblent, les renvoyant à leur gré ⁽³⁾.

A l'occasion de certaines fêtes, lors de la construction d'une maison princière, etc., on fait ou tout au moins on faisait des sacrifices humains ⁽⁴⁾.

Les habitants de beaucoup d'îles des archipels asiatique et mélanésien croient à la transmigration des âmes des nobles, qui après leur mort sont censées élire domicile dans le corps de crocodiles, de serpents, d'anguilles ou de divers autres animaux ⁽⁵⁾.

FÊTES. — Les Indo-Océaniens, tout comme les Malgaches, sont très amis du plaisir et ils saisissent toutes les occasions de s'amuser. Les mariages des grands, leurs funérailles, la naissance d'un enfant, la construction d'une maison, l'arrivée d'un étranger de distinction, la fin d'une guerre, même la maladie d'un parent, les épidémies et les calamités de toutes sortes, telles qu'inondations, sécheresse, etc., sont autant de causes de réjouissances publiques; on chante, on danse, on tire des coups de fusil, on festoie : les hôtes prodiguent les victuailles et les liqueurs fortes, et les invités, qui viennent souvent de fort loin prendre part à ces agapes, se parent de leurs plus beaux atours.

DANSES. — La danse est un de leurs plaisirs favoris ⁽⁶⁾; elle est accompagnée de chants et la mesure est marquée par les battements de mains des assistants ou par des coups donnés en cadence sur un long bâton ⁽⁷⁾. Elle

⁽¹⁾ Aux îles Mariannes, etc. — Les chefs de l'Ouest et du Sud de Madagascar ont encore aujourd'hui les mêmes habitudes.

⁽²⁾ A Tahiti, etc., comme dans le centre de Madagascar.

⁽³⁾ Aux îles Tonga, etc., comme dans tout Madagascar.

⁽⁴⁾ A Tahiti, à Anaiteum (Nouvelles-Hébrides) ^(a), etc. — Ces mêmes sacrifices

se font chez les Sakalavä, les Mahafaly, les populations de l'Est de Madagascar, etc. (voir plus loin, page 50 et notes 2 à 4).

⁽⁵⁾ A Timor, aux Salomon, aux Nouvelles-Hébrides, etc. — Les Betsileo, etc., ont les mêmes croyances.

⁽⁶⁾ Les Laotiens, cependant, ne dansent pas.

⁽⁷⁾ Chez les Hawaïens, etc. — Il en est de même dans l'Est de Madagascar.

^(a) GODRINGTON, *Journ. Anthropol. Inst. London*, 1881, p. 296.

n'est pas seulement un amusement, elle a aussi un caractère religieux. Les mouvements des danseurs sont naturels, souvent gracieux, toujours lents; leur corps ondule avec une certaine grâce pendant que leurs pieds se meuvent à petits pas et qu'ils font avec les mains⁽¹⁾ des gestes adaptés au caractère de la fête. Les hommes et les femmes ne dansent pas ensemble⁽²⁾.

Les jeunes gens des deux sexes aiment à s'assembler les nuits où la lune brille, se livrant à des courses et à des danses entrecoupées de chants satiriques où ils se ridiculisent mutuellement, où ils se vengent des injures, des infidélités, etc.⁽³⁾; les jeunes filles font bande à part.

JEUX. — Les jeunes hommes se plaisent à simuler des combats, brandissant leurs armes, poussant des cris perçants, faisant force grimaces et se livrant à des gambades qu'ils jugent terrifiantes. Ils aiment aussi à se défier à la lutte, au jet de javelots ou de pierres, à la course, à la natation, au saut⁽⁴⁾.

Passionnés pour les combats d'animaux, ils font battre des cailles, des grillons, quelquefois des taureaux⁽⁵⁾.

Le soir, ils écoutent les conversations des anciens, qui leur racontent l'histoire des temps passés et leur parlent de leurs ancêtres.

VÊTEMENTS. — La plupart des Indo-Océaniens, vivant dans des pays dont le climat est doux, n'ont pas un attirail de vêtements lourds et encombrants; ils vont à peu près nus, ayant autour de la taille une simple bande d'étoffe, que les hommes passent entre leurs jambes en en ramenant les extrémités en avant, et dont les femmes forment un jupon venant aux genoux.

En Océanie, les peaux d'animaux ne sont pas utilisées pour l'habillement⁽⁶⁾, mais l'industrie des tissus végétaux y est en honneur; certaines

⁽¹⁾ A Madagascar également, comme du reste dans presque tous les pays orientaux, les mains servent davantage dans la danse que les pieds.

⁽²⁾ Sauf dans l'île de Java.

⁽³⁾ Chez les Ipalaos des Carolines, etc. — Les Sakalavā, les Mahafalġ, etc., ont les mêmes plaisirs : c'est le *jia* ou *jia-jia*.

⁽⁴⁾ Aux îles Mariannes, aux îles Hawaï,

chez les Maoris, aux îles Tonga, etc. — Il en est de même à Madagascar.

⁽⁵⁾ A Java, etc. — Dans tout Madagascar, surtout au Centre et dans l'Ouest de l'île, on retrouve cette même passion pour les combats d'animaux.

⁽⁶⁾ Sauf aux îles Hawaï, où l'on faisait des manteaux avec des peaux de petits mammifères.

peuplades emploient les écorces d'arbres dont elles enlèvent la couche extérieure par la macération et qu'elles feutrent, qu'elles assouplissent à coups de maillet; beaucoup revêtent des nattes serrées à la taille par une ceinture⁽¹⁾. Les femmes de certaines îles⁽²⁾ portent, en outre, un corsage avec des manches courtes, si étroit qu'elles le mettent avec peine.

Les Océaniens vont nu-pieds; quelquefois pour marcher sur les bancs de corail, ils chaussent des sandales. Ils sont d'ordinaire nu-tête; quelques-uns portent des calottes de jonc hémisphériques⁽³⁾ ou des chapeaux en feuilles de pandanus⁽⁴⁾.

ORNEMENTS, BIJOUX. — Ils aiment à se parer d'objets divers, de coquilles, de plaques d'écaïlle, de guirlandes de fleurs odorantes, de colliers de dents, de bracelets, etc. Il y en a qui percent l'une des ailes du nez pour y introduire des fleurs, et souvent ils font dans les lobes des oreilles de larges trous où ils mettent soit d'énormes rondelles de bois ou de métal, soit des feuilles roulées en spirales⁽⁵⁾. Beaucoup d'hommes portent sur le front une coquille blanche plate⁽⁶⁾.

TOILETTE. — Les femmes croient ajouter à leurs charmes naturels en se poudrant la figure avec de la farine ou avec de la terre blanche, ou bien en se peignant le visage en jaune⁽⁷⁾, et elles se plaisent à teindre leurs dents en noir à l'aide de certaines plantes ou de certaines gommés⁽⁸⁾. Les élégants laissent pousser les ongles de leurs doigts, qui atteignent souvent plusieurs centimètres de long⁽⁹⁾.

(1) On retrouve ces mêmes usages sur la côte Sud-Est de Madagascar.

(2) Aux Tonga, chez les Dayaks, chez les Battas, à Sumatra, etc. — Il en est de même chez les femmes malgaches de l'Est.

(3) A Formose, aux Tonga, etc. — Beaucoup de Malgaches ont cette même coiffure.

(4) Aux îles Carolines, aux îles Mariannes, etc. — Les Hovä, les Betsimisarakä, etc., ont des chapeaux analogues.

(5) Les Bezanozanö, les Sakalavä, etc., percent aussi de grands trous dans les lobes

de leurs oreilles; les Hovä avaient autrefois la même coutume (Drury, Mayeur, etc.).

(6) En Micronésie. C'est le *felanä* des Sakalavä.

(7) A Java, aux îles Carolines, etc. — Cet usage est encore universel dans l'Ouest de Madagascar, etc.

(8) Aux îles Palos, aux Mariannes, aux Célèbes, à Sumatra, etc. — Ce genre de coquetterie existe également à Madagascar.

(9) Chez les Boughis des Célèbes, chez les Tabitiens, chez les Nouka-Hiviens, etc. — Les habitants riches de l'Imerinä avaient aussi cette coutume.

Hommes et femmes font de fréquentes ablutions et prennent souvent des bains, mais ils ne se baignent pas ensemble. Après s'être lavés, ils s'ignent le corps d'huiles ou de corps gras.

Les personnes d'un certain rang se rincent la bouche et se lavent les mains avant et surtout après les repas.

D'ordinaire, ils s'épilent la figure et le corps; toutefois, il y a des îles où les hommes ne s'épilent pas la barbe ⁽¹⁾.

Leurs cheveux, toujours naturellement noirs, sont tantôt lisses et raides, tantôt crépés. A peu d'exceptions près, ils les portent longs et les arrangent d'une façon gracieuse, soit au sommet de la tête, soit en arrière; les uns en forment une sorte de chignon, d'autres les séparent en grosses touffes ou en une multitude de petites tresses qui encadrent le visage ⁽²⁾; rarement ils les laissent tomber sur les épaules; quelquefois ils rasant soit le vertex, soit les tempes, et même certains individus ne conservent qu'une simple mèche ou bien une bande qui va du front à la nuque, sorte de cimier large de 6 à 10 centimètres ⁽³⁾. En somme, la mode est aussi capricieuse chez ces sauvages que dans les pays civilisés. Il y en a qui se plâtrent les cheveux avec de l'argile blanche ou qui se plaisent à les rougir au moyen de chaux. Pour les Indo-Océaniens, c'est toujours un acte important que celui de couper les cheveux ⁽⁴⁾, qu'ils considèrent comme pouvant servir aux sorciers pour leurs sortilèges et les envoûtements; aussi les brûle-t-on ou les cache-t-on soigneusement.

Le tatouage est très répandu en Océanie ⁽⁵⁾; il couvre tantôt tout le corps et même toute la figure ⁽⁶⁾, tantôt seulement une partie ou quelques-uns des membres. Il se fait par piqûres ⁽⁷⁾ et est le plus souvent

⁽¹⁾ Mélanésien, Hawaïens, etc.

⁽²⁾ Il en est de même à Madagascar.

⁽³⁾ Les Hovã ont cette même coutume.

⁽⁴⁾ On ne coupe guère les cheveux qu'en signe de deuil. — Les Malgaches ont les mêmes superstitions.

⁽⁵⁾ Quelques tribus de Dayaks, les Muruks de Bornéo, les Papous, les habitants de l'île Drummond (archipel des Gilbert) ne se tatouent pas.

⁽⁶⁾ Dans quelques îles, le tatouage est exécuté avec une grande perfection et n'a pas seulement pour but d'orner le corps; il a aussi un caractère héraldique et sert à distinguer les clans et les familles.

⁽⁷⁾ Aux Nouvelles-Hébrides, on procède aussi bien par incisions que par piqûres. Il en est de même aux Viti, et les Australiens se font des incisions qui produisent des cicatrices en saillie.

bleu⁽¹⁾, quelquefois polychrome. L'opération est douloureuse et les patients doivent, pendant toute l'opération, garder la chasteté⁽²⁾. Certaines Mélanésiennes jugent qu'il n'est pas convenable qu'une femme se marie avant d'avoir les bras, les mains et les pieds tatoués; chez les Dayaks, le tatouage est l'attribut exclusif des femmes mariées.

OCCUPATIONS. — Les Indo-Océaniens, comme tous les sauvages, sont indolents dans l'ordinaire de la vie, mais, par occasion, ils se montrent actifs, persévérants et industriels. Suivant le pays qu'ils habitent, leur principale occupation est soit l'agriculture⁽³⁾ ou l'élevage⁽⁴⁾, soit la pêche⁽⁵⁾, et, tandis que dans certaines îles ce sont surtout les hommes qui travaillent la terre⁽⁶⁾, ailleurs c'est aux femmes qu'incombe cette dure besogne⁽⁷⁾.

Les hommes sont d'adroits artisans, se livrant avec goût aux travaux de charpente et de serrurerie, sculptant bien le bois, travaillant habilement les métaux et armuriers experts. Le tissage est réservé aux femmes; les nobles, elles-mêmes, se livrent à cette industrie; ce sont aussi les femmes qui sont chargées des soins du ménage, qui pilent le riz dans des mortiers au fur et à mesure des besoins, qui l'émondent, qui vont chercher l'eau et qui font la cuisine. Chez certaines peuplades, ce sont aussi elles qui portent les fardeaux⁽⁸⁾.

⁽¹⁾ Dayaks, etc., comme à Madagascar.

⁽²⁾ La plupart des peuplades malgaches (Betsimisarakā, Betsileo, Sakalavā, etc.) ont des usages analogues.

⁽³⁾ A Bornéo, à la Nouvelle-Zélande, aux îles Carolines, aux îles Palos, aux îles Mariannes, aux îles Gilbert, aux îles Viti, etc. — A Madagascar, les Betsimisarakā, les Merinā, les Betsileo, etc., sont surtout agriculteurs; dans le centre de l'île, les rizières sont cultivées avec un art remarquable.

⁽⁴⁾ Maoris, etc. — Les Sakalavā, les Barā, etc., sont des peuples pasteurs.

⁽⁵⁾ A Bornéo, aux îles Hawaiï, aux îles Carolines, aux îles Palos, aux îles Marshall, aux îles Mariannes, aux îles Gilbert, aux îles Viti, à Atiou (archipel de Cook), etc. —

A Madagascar, les Vezō dans l'Ouest, les Antankaranā dans le Nord, les Antimoronā dans le Sud-Est sont des pêcheurs.

⁽⁶⁾ Aux îles Carolines, aux îles Palos, aux îles Mariannes, aux îles Gilbert, à Bornéo, aux îles Viti, etc. — Chez les Malgaches, ce sont surtout les hommes qui travaillent la terre et défrichent les bois.

⁽⁷⁾ Chez les Maoris, chez les Muruks de Bornéo, aux Nouvelles-Hébrides, à Atiou (archipel de Cook), etc. — Dans plusieurs provinces de l'île de Madagascar, les femmes aident les hommes dans les travaux des champs.

⁽⁸⁾ Chez les Maoris, en Australie, aux Nouvelles-Hébrides, à Atiou, etc. — À Madagascar, les femmes ne portent pas d'ordinaire les gros paquets.

CHASSE, PÊCHE. — Tous les Indo-Océaniens qui habitent le bord de la mer sont d'habiles pêcheurs, se servant de filets, d'hameçons, de nasses, et souvent stupéfiant les poissons avec des narcotiques; il en est qui n'hésitent pas à poursuivre les baleines, qu'ils sagayent lorsqu'ils les trouvent dans une eau peu profonde, mais leur sport national est la pêche des tortues de mer; ceux qui s'y adonnent doivent garder la chasteté pendant une semaine et, quand ils ont pris une de ces bêtes, ils la dépècent sur la plage et la partagent entre toutes les personnes présentes⁽¹⁾.

Pour prendre les mammifères, ils se servent de pièges, de collets, quelquefois d'arcs et de flèches⁽²⁾; ils chassent les oiseaux avec des sarbacanes⁽³⁾ ou à la glu⁽⁴⁾.

MARIAGE. — Dans l'Indo-Océanie, plus que dans la plupart des autres pays, les hommes et les femmes sont dominés par l'instinct sexuel. Les jeunes filles, tant qu'elles ne sont pas au pouvoir d'un mari, jouissent de la liberté la plus absolue⁽⁵⁾, et, instruites, avant même qu'elles aient atteint l'âge nubile, de tous les agréments d'une vie voluptueuse, elles se donnent à qui bon leur semble et pendant le temps qui leur convient, sans que la morale de ces pays leur en fasse aucun reproche; aussi sont-elles pour la plupart folles de leur corps et mènent-elles la vie la plus licencieuse. Du reste, plus elles ont eu d'amants et même d'enfants, plus

⁽¹⁾ Aux îles Mariannes, etc. Les Sakalavā ont les mêmes usages. — Aucune des tribus du Sud-Est de l'Afrique ne se livre à la pêche : elles considèrent le poisson comme impur (M.-J. MACDONALD, *Rev. Scientifique*, 24 mai 1890).

⁽²⁾ Aux îles Tonga.

⁽³⁾ Javanais^(a), Dayaks, Pounans de Bornéo, Laotiens, etc. — Dans l'Est et dans le Sud de Madagascar, la sarbacane est aussi une arme de chasse.

⁽⁴⁾ Aux îles Carolines, etc. — La glu est employée par tous les Malgaches.

⁽⁵⁾ Cette licence de mœurs existe chez les Indonésiens et chez les Polynésiens aussi

bien que chez les Mélanésiens : au Laos, à Sumatra (chez les Battas), à Bornéo, aux îles Palos, Mariannes, Carolines, Marshall, Hawaï, Marquises, à l'île de Pâques, aux îles Touamotou, à Tahiti, à la Nouvelle-Zélande, aux îles Tonga, à l'île Rotouma, à l'archipel Salomon, etc. Cependant chez les Bantiks, chez les Alfourous et chez les Négritos des Philippines, une jeune fille qui n'a pas de bonnes mœurs est mal vue. — A Madagascar, les jeunes filles ont la même liberté de mœurs; il y est permis d'avoir des relations intimes avec toute personne qu'un tabou sexuel n'exclut pas spécialement du commerce charnel pour des rai-

^(a) Les gens de l'île de Bali se servaient de « picques longues, quelque sorte de sarpataines (sarbacanes) et ondelles » (*Le premier livre de la navigation aux Indes orientales par les Hollandais*, Amsterdam, 1598, v^o p. 49).

elles sont estimées pour leur expérience et leur fécondité. Leur réputation n'est nullement entachée parce qu'elles font payer leurs faveurs, et leurs parents les livrent, moyennant une honnête rémunération, aux étrangers sans qu'il en résulte de déshonneur pour leur famille⁽¹⁾. Il y a cependant des circonstances où les relations entre personnes non mariées sont interdites, sur mer, par exemple, ou lors de certaines fêtes.

Les enfants nés hors du mariage sont acceptés avec joie par la famille de la mère et ont pour père légal le chef de la famille ou le plus proche parent mâle de la mère; ils ont les mêmes droits que les enfants légitimes; si le père veut avoir son enfant, il faut qu'il épouse la mère ou, tout au moins, qu'il lui paye des dommages-intérêts. Les relations intimes entre parents, surtout entre les parents maternels, et entre personnes liées par l'adoption qui est si commune dans ces pays, sont absolument prohibées⁽²⁾.

Le mariage, chez les Indo-Océaniens, n'a pas de caractère sacré; il n'est accompagné d'aucune cérémonie; tout au plus, y a-t-il un repas et quelques réjouissances. Il se fait d'ordinaire avec le consentement de la jeune fille, qui est presque toujours consultée et qui même, le plus souvent, décide seule de son sort⁽³⁾, mais il n'est pas rare que le futur fasse aux parents de sa fiancée un cadeau dont l'acceptation valide l'union. On peut dire qu'aucune jeune fille ne se marie vierge⁽⁴⁾, mais il y a beau-

sons passagères ou permanentes. — Chez les tribus de l'Afrique australe, ce ne sont pas les intéressés qui arrangent les unions, mais leurs parents, et souvent mari et femme se voient pour la première fois le jour même des noces. Le futur donne au père de sa fiancée un certain nombre de bestiaux, ce qui ne constitue pas cependant un achat de la femme, qui a certains droits et que son mari ne peut maltraiter ni châtier au delà de certaines limites, ni chasser sans motif plausible. Le mariage n'est régulier qu'après le sacrifice d'un bœuf.

⁽¹⁾ Le mot *mitangy* sert, à Madagascar, pour dire tout à la fois *se louer à gages* et *avoir des relations intimes*

⁽²⁾ Mélanésiens, Samoans, Mariannais, etc. (il y avait cependant des îles, comme les Hawaï, où les frères pouvaient épouser leurs sœurs). — Il en est de même à Madagascar, comme du reste pour toutes les coutumes que nous énumérons dans les paragraphes consacrés au mariage, à l'adultère et au veuvage des Indo-Océaniens. — Dans l'Afrique australe, un homme et une femme qui ont un ancêtre commun ne peuvent ni se marier ni avoir de relations intimes sans contrevenir à la loi; des amendes punissent ces incestes.

⁽³⁾ Chez les Battas, cependant, il suffit que le futur soit agréé par le père.

⁽⁴⁾ Il y a toutefois lieu d'excepter les

coup d'îles où, une fois mariées, les femmes sont fidèles à leur mari⁽¹⁾. Le mariage n'est pas du reste, chez ces peuples, une union indissoluble, c'est un simple engagement personnel que les conjoints rompent pour les causes les plus futiles, et il n'est définitif que lorsque la femme est devenue mère. Les femmes sont, dans la plupart des peuplades, traitées avec bonté par leur mari; dans l'archipel Indien, celles qui ont à s'en plaindre retournent dans leur famille, où elles restent jusqu'à ce qu'il vienne les chercher en faisant amende honorable.

Les filles des grands chefs de certaines peuplades ne se marient pas; elles prennent pour amants, au gré de leur caprice, les hommes qui leur plaisent.

Les familles nobles tiennent à conserver leur arbre généalogique pur de toute tache; aussi les femmes ne sont-elles pas autorisées à épouser un homme d'un rang inférieur au leur et, dans quelques îles, un libre qui courtise une femme noble est passible de mort⁽²⁾. Quant aux hommes nobles, ils peuvent, sans encourir de blâme ni de pénalités, prendre des femmes dans les classes inférieures⁽³⁾, mais les enfants suivent la condition de leur mère.

Il y a des jours, des circonstances où la cohabitation des maris et des femmes est défendue sous les peines les plus sévères et où tous doivent garder une chasteté absolue.

La polygamie est pratiquée par tous ceux à qui leurs moyens permettent d'entretenir plusieurs femmes; la première en date ou quelquefois celle du rang le plus élevé est la maîtresse du logis, et les autres, qui ont du reste chacune leur maison et chez lesquelles leur maître et seigneur doit, à tour de rôle, se conformant à un roulement

Battas et les Ryangs de Sumatra, les Bantoks, les Alfourous, les Négritos des Philippines et les Rotoumiens où les vierges seules trouvent à se marier. Chez les Ryangs de Sumatra, les nouvelles mariées luttent de toutes leurs forces contre leur mari et se défendent quelquefois pendant plusieurs jours contre la prise de possession, toute légitime qu'elle soit.

(1) A la Nouvelle-Zélande, aux îles Touamotou, au Laos, la fidélité conjugale est exigée. Aux Marquises, une femme mariée à un homme de rang inférieur n'est pas tenue à une fidélité inviolable.

(2) Aux Marshall, aux Marquises, etc.

(3) Cependant aux Mariannes et à Tahiti, un noble n'épouse pas une femme du peuple.

déterminé, passer une nuit, lui sont dans une certaine mesure subordonnées. Leur nombre, qui est d'ordinaire de deux ou de trois, rarement de quatre, dépend de la fortune et de la position sociale du mari; les grands chefs seuls ont le droit d'aller jusqu'à une douzaine. Il est de règle, avant d'amener une nouvelle femme dans l'enclos conjugal, de demander le consentement de la première; si celle-ci ne veut pas l'accorder, ce qui est rare, elle se retire chez ses parents.

Les relations matrimoniales sont assez froides; il n'y a pas entre mari et femme cette cordialité et cette affection qui se manifestent ouvertement chez les peuples civilisés, et, dans la vie de tous les jours, ils semblent indifférents l'un à l'autre; il ne faut pas croire cependant que, s'ils n'ont pas la délicatesse de sentiments et les dehors affectueux qui caractérisent les ménages européens, ils soient entièrement dénués d'amour et même de tendresse. Peu démonstratifs par nature et réfractaires aux passions violentes et aux grandes émotions, éminemment fatalistes, ils conservent toujours, comme tous les sauvages du reste, un calme extraordinaire dans tous les actes de leur vie. Quoique assez souvent jaloux de leurs femmes, ils les prêtent quelquefois, à charge de revanche, à des étrangers de distinction et à leurs hôtes⁽¹⁾; les frères de sang acquièrent des droits sur leurs femmes respectives. Le mari peut disposer à son gré des sœurs de sa femme lorsque celle-ci est absente⁽²⁾.

L'adultère est regardé, chez la plupart de ces peuples, comme une simple offense, plus ou moins grave suivant les pays, que l'homme, s'il est à peu près du même rang que le mari, répare en payant une somme d'argent ou en faisant un cadeau; quant à la femme, elle est renvoyée plus ou moins longtemps dans sa famille ou bien elle est répudiée. Il y a cependant des îles où le mari tue les coupables qu'il surprend en flagrant délit. Partout l'adultère commis avec les femmes des grands chefs est puni de mort.

Les liens du mariage n'ayant pas dans ces pays une grande force,

¹⁾ Il en est qui cachent leurs femmes (Vanikoriens et Papous de la Nouvelle-Irlande).

⁽²⁾ A Tahiti et aux îles Marquises, on donne aux belles-sœurs le nom de *Vahine*, comme à l'épouse elle-même.

le divorce y est très fréquent. Les époux se séparent lorsqu'ils ne s'entendent plus, souvent pour les raisons les plus futiles. Tantôt, c'est le mari seul qui a le droit de répudier sa femme, tantôt il faut le consentement réciproque du ménage et, alors, les biens sont partagés par parties égales; d'ordinaire, la femme qui a sujet de se plaindre de son mari a le droit de retourner dans sa famille, mais sans pouvoir se remarier.

Les veuves doivent garder une chasteté absolue pendant leur deuil, qui dure tant que le veut la famille de leur mari. Dans certaines tribus, elles appartiennent au plus proche parent du mort, d'ordinaire au frère aîné⁽¹⁾.

Aux époques mensuelles, les femmes sont réputées impures; elles ne se coiffent pas, ne s'habillent pas élégamment et se baignent dans des endroits retirés dont les hommes ne doivent pas approcher.

Les femmes enceintes sont d'ordinaire bien soignées et travaillent peu. Elles font leurs couches, accroupies à genoux, et, pendant tout ce temps, elles sont réputées impures et tabouées ainsi que les femmes qui les soignent; beaucoup vont les faire en dehors de la maison, soit dans une hutte temporaire, soit même au milieu des bois, ou tout au moins dans un enclos construit spécialement dans ce but; elles ne rentrent au domicile conjugal qu'après s'être purifiées, c'est-à-dire après s'être baignées et avoir baigné leur enfant⁽²⁾.

On entretient un grand feu auprès des femmes en couche, quelle que soit la température ambiante, afin d'écartier les Esprits malins qui ont plus de prise sur un corps affaibli par le travail de l'enfantement que sur une personne qui est en bonne santé⁽³⁾.

⁽¹⁾ Dans les tribus de l'Afrique australe, les veuves appartiennent à la famille de leurs maris.

⁽²⁾ Chez les Maoris, les Annamites⁽⁴⁾, etc. — Il en est de même dans l'île de Madagascar : dans l'Ouest, on les appelle *Zabelij* (de l'arabe زبال, *zabal*, ordure). — Dans

les tribus de l'Afrique australe, après l'accouchement, la mère est isolée durant un mois lunaire et, pendant ce temps, ne doit pas voir son mari, sous peine de ne plus avoir d'enfants.

⁽³⁾ Il en est de même à Madagascar. Il y a même des îles, comme les îles de Banks,

⁽⁴⁾ Voir l'Accouchement chez les Annamites, par le Dr HAGEN (*Ann. d'hygiène et de médéc. colon.*, 4^e trim. 1904, p. 615-617).

Les accouchements laborieux sont attribués soit à un sort qui a été jeté sur la femme, que dans ce cas on exorcise, soit à ce qu'elle ou son mari ont commis quelque faute grave qui a excité contre eux la colère de Dieu et de leurs ancêtres; ils doivent alors, l'un et l'autre ou l'un ou l'autre, confesser publiquement et à haute voix les actes blâmables qu'ils ont à se reprocher⁽¹⁾.

La naissance d'un enfant est toujours accueillie avec joie et fêtée par toute la famille; il n'en est pas de même de celle de jumeaux, qui est réputée néfaste et dont on tue au moins un. Si la femme meurt en couche, il n'est pas rare qu'on ensevelisse avec elle le petit être qui a occasionné sa mort. L'infanticide, pour cause de superstition, est ou tout au moins était assez fréquent; dans ce cas, on enterrait l'enfant vivant, ou on le foulait aux pieds, ou on le noyait⁽²⁾. Il y a des peuplades qui déforment artificiellement la tête des nouveau-nés et leur donnent la forme pyramidale en comprimant le frontal et l'occipital⁽³⁾.

Les enfants sont traités avec la plus grande douceur et avec une réelle affection; on satisfait tous leurs désirs⁽⁴⁾. On leur donne un nom se rapportant à quelque signe caractéristique de leur personne ou à quelque circonstance de leur naissance. Leurs mères les allaitent très longtemps,

où personne ne sort la nuit sans porter une torche ou un tison pour effrayer et écarter les revenants ou mânes des morts qui ont peur du feu ou plutôt de la lumière (CORDERINGTON, *Journ. Anthropol. Instit.*, 1881, p. 287). — Dans les tribus de l'Afrique australe, on passe le nouveau-né à plusieurs reprises dans la fumée d'un feu de bois odorant afin, dit-on, qu'il soit courageux, sage et éloquent, et on l'asperge chaque jour avec une décoction de certaines herbes. (M.-J. MACDONALD, *Revue scientifique*, 20 mai 1890.)

⁽¹⁾ Maoris, Siamois, Birmans, Cambodgiens, Laotiens, etc. — Les Malgaches ont aussi les mêmes usages et les mêmes croyances.

⁽²⁾ Comme à Madagascar. — Dans l'A-

frique australe, les Bakaa et les Bakouains mettent à mort les jumeaux, ainsi que les enfants *tololo*, c'est-à-dire ceux dont les incisives supérieures poussent avant les inférieures (LIVINGSTONE, *Explor. dans l'Afrique australe*, p. 572); toutefois, l'infanticide n'y est pas pratiqué à un aussi haut degré qu'à Madagascar et il est même inconnu dans la plupart des tribus (M.-J. MACDONALD).

⁽³⁾ A Tahiti, à Bornéo, aux îles Philippines, etc. — Les Vazimbâ de l'Ouest ont aussi cette coutume, ainsi que les Antankaranâ et les Sakalavâ (au moins pour la région occipitale).

⁽⁴⁾ Tout ce qui est dit des Indo-Océaniens dans le paragraphe consacré aux enfants et aux adoptions s'applique textuellement aux Malgaches.

quelquefois jusqu'à 8 et 10 ans et même plus. La première coupe de cheveux, qui est un des actes importants de la vie des jeunes Indo-Océaniens, est accompagnée de certaines cérémonies, et souvent on leur verse de l'eau lustrale sur la tête; les cheveux sont brûlés ou au moins cachés, afin que personne ne puisse les fouler aux pieds et surtout qu'aucun sorcier ne puisse s'en emparer pour quelque maléfice contre eux.

Il est d'usage chez les Javanais et chez quelques autres peuples de l'Océanie que le père, à la naissance d'un fils, quitte son nom pour prendre celui de ce fils et s'appelle dorénavant : « Père d'un tel », usage qui existe aussi du reste chez les Arabes.

L'éducation est laissée à la nature; lorsque les enfants ont l'âge de raison, ils apprennent d'eux-mêmes les arts nécessaires à la satisfaction de leurs besoins et à leur sécurité : sur le bord de la mer, la fabrication des pirogues, le pagayage, la navigation, la pêche, la natation, etc.; dans l'intérieur, la culture, l'élevage, la chasse, et, partout, pour les hommes, le maniement de la lance et du fusil et, pour les filles, le tissage, la cuisine, etc.

Chez ces peuples, les enfants suivent la condition de leur mère et ils sont tous considérés à l'égal les uns des autres, qu'ils soient légitimes ou qu'ils soient nés hors du mariage. Les liens de famille sont puissants et si, comme il a été dit plus haut, les parents ont une réelle tendresse pour leurs enfants, ceux-ci ont pour leurs père et mère un grand respect. Ils ont aussi, du reste, beaucoup de vénération pour les vieillards.

Les Océaniens appellent du même nom leur père et leurs oncles, leur mère et leurs tantes, leurs frères et leurs cousins aux divers degrés, leurs sœurs et leurs cousines. Les mariages entre parents du côté maternel et entre personnes liées par l'adoption sont prohibés, mais, comme nous l'avons dit, il n'est pas défendu à un mari d'avoir des relations avec les sœurs et les cousines de sa femme, en l'absence de celle-ci.

Un père peut vendre ses enfants pour payer ses dettes.

Beaucoup d'Indo-Océaniens⁽¹⁾ ne se contentent pas de leurs propres en

⁽¹⁾ Mélanos de Bornéo, Chamorris des Mariannes, Marquisiens, Tonganais etc. —

Dans les tribus de l'Afrique australe, au contraire, l'adoption n'est pas pratiquée.

fants; ils adoptent, toutes les fois qu'ils le peuvent, les enfants d'autrui, auxquels ils donnent les mêmes soins qu'aux leurs et pour lesquels ils ont la même affection. Les enfants adoptifs ont tous les droits des enfants légitimes et les rapports de deux personnes de sexe différent, liées par l'adoption, sont considérés incestueux tout comme ceux entre proches parents.

Les Indo-Océaniens ne se contentent pas non plus des parents que la nature leur donne, ils se créent des liens de parenté conventionnelle, en contractant avec des amis des alliances fraternelles, à l'aide d'un serment qu'accompagne l'échange d'un peu de sang⁽¹⁾ et qui confère aux deux contractants des droits à peu près analogues à ceux des parents naturels. Ces alliances, qui établissent des liens indissolubles, d'autant plus indissolubles qu'ils résultent d'engagements volontaires, obligent les contractants à se donner mutuellement aide et protection et à rester fidèles l'un à l'autre sous les peines morales les plus graves.

FUNÉRAILLES. — Les Indo-Océaniens ont un respect profond et une grande crainte des morts, et leur désir le plus ardent est d'être ensevelis dans le cimetière de famille; il n'est pas, en effet, à leur idée, de malheur plus redoutable et de plus fâcheux opprobre que d'être exclus du tombeau des ancêtres.

Les rites funéraires varient suivant les tribus et suivant le rang du mort, mais presque partout, aussi bien chez les Mélanésiens que chez les Indonésiens, les Polynésiens et les Négritos de la péninsule malaise et des îles Andaman, ils comprennent deux cérémonies, deux phases distinctes : une première qui consiste à laisser la putréfaction faire son œuvre⁽²⁾;

⁽¹⁾ Dayaks (*Hist. of Ellis*, t. I, p. 191), etc. — C'est le *fatidra* ou *vaky ra* des Malgaches, parmi lesquels cette coutume est ou plutôt était universelle. Elle existe aussi, du reste, chez les Balondas, c'est le *Kasendi* (LIVINGSTONE, *Explor. Zambèze*, p. 314).

⁽²⁾ Aujourd'hui encore, les Banis Chams, musulmans de l'Annam, inhument le corps de leurs morts sans cercueil, dans une fosse provisoire; un ou deux ans après, ils recueillent les ossements qui sont alors placés

dans une petite bière et portés au cimetière commun. (*Rev. des Quest. Scient.*, 1897, t. I, p. 684.) — Il y a, en Océanie (habitants des îles Carolines, etc.) comme à Madagascar (Antankaranā, Betsileo, etc.), des peuplades qui s'enduisent le corps avec les liquides provenant des cadavres en putréfaction et même, dit-on, qui en boivent. — A Tahiti, etc., on faisait sortir, par une pression forte et prolongée, les matières au fur et à mesure de leur liquéfaction, et

une seconde qui n'a lieu que longtemps après et dans laquelle on rassemble les ossements, qu'on nettoie avec soin et qu'on dépose alors dans le cimetière de famille⁽¹⁾. Chez ces peuples, le squelette, dépouillé de sa chair et de toutes ses parties molles, est seul digne d'être conservé; ils en font une relique qu'ils révèrent.

Pour la première opération, suivant les possibilités locales, le corps est tantôt laissé dans la maison mortuaire⁽²⁾, tantôt exposé en plein air sous un hangar spécial, tantôt suspendu en pleine forêt à un arbre dans un panier ou dans une natte, tantôt enfermé dans un cercueil placé à la surface du sol au milieu d'un bois ou au fond d'une caverne, tantôt plus ou moins

le corps était séché au soleil (comme dans l'Ankarana). — Les Maoris exposaient les cadavres, d'ordinaire dans la forêt, jusqu'à ce que les chairs eussent disparu, et alors ils procédaient au nettoyage des os (*hahunga*), dont chacun était soigneusement gratté et frotté. — Les Stiengs (Moïs) de l'Indo-Chine ont des usages funéraires analogues à ceux des Betsileo. Les Siamois recueillent les liquides putrides et les jettent avant de procéder à la crémation des cadavres. — Dans quelques pays de l'Afrique, il existe des usages analogues; ainsi, « dans le royaume d'Angoya et de Chimfouka (pays de Caongo, au Sud du Loango [Afrique occidentale]), quand un homme d'importance vient à mourir, on garde son corps pendant un temps proportionné à son rang et à la richesse de sa famille. Le corps d'un prince n'est inhumé qu'au bout de quatre ans. Dans le Loango proprement dit, on place les cadavres au-dessus d'un petit feu de bois aromatique. Dans les deux premières contrées, le corps est maintenu debout et est constamment gardé par des pleureurs à gages qui chantent les louanges du défunt et qui ne cessent de le couvrir de pièces de toile sur pièces de toile, de sorte qu'il est le centre d'une vraie montagne d'étoffes, mesurant souvent à la fin de 6 à 7 mètres cubes. On arrose journellement cet énorme

paquet de quelques dames-jeannes d'eau-de-vie; ce qui filtre au travers est recueilli dans des vases disposés à cet effet, et les pleureurs s'en régalaient comme du breuvage le plus délicieux » (MAXWELL, *Philosophical Journal*, cité dans les *Nouv. Ann. des Voy.*, t. X, 1821, p. 394).

⁽¹⁾ La pratique, si étrange pour nous, de déterrer les morts, de nettoyer les os, puis de les enterrer définitivement a été générale et est encore assez commune. En effet, elle existe non seulement en Océanie, chez les Négritos asiatiques et chez certains Malgaches, mais aussi chez les Agarya de l'Inde centrale, en Amérique (dans le Nicaragua, à Panama et sur les bords du Chiriqui, dans le Goalzalco, etc.), chez les Achantis, etc. Le décharnement des os se pratiquait du reste déjà aux temps néolithiques et même peut-être à la fin de l'époque paléolithique. — Il semble que cette cérémonie avait pour but de purifier le mort, car, dans certaines îles de l'Océanie, notamment à Tahiti, lorsque le défunt avait laissé une mauvaise réputation, on nettoyait les os à deux et trois reprises différentes.

⁽²⁾ Dans les îles septentrionales de l'archipel Gilbert, le cadavre des chefs est placé sur plusieurs carapaces de tortue de mer, que portent sur leurs genoux pendant plusieurs mois, quelquefois pendant deux

rapidement enseveli dans la terre ou sous des pierres. Mais, dans leur croyance, le mort ne peut jouir d'un repos complet qu'après la seconde cérémonie, c'est-à-dire lorsque les os sont tout propres et qu'on a procédé au renouvellement des nattes et étoffes dans lesquelles a eu lieu le premier ensevelissement et qu'ont souillées les liquides produits par la putréfaction, en un mot, lorsque le squelette est dépouillé des parties corruptibles et, à leurs yeux, impures; tant que cette cérémonie n'est pas accomplie, la famille ne croit pas s'être acquittée de son devoir envers son parent et, si la mort a eu lieu loin du village natal, aucune fatigue, aucun obstacle ne l'empêchent d'aller ou d'envoyer chercher les ossements, qu'on rapporte, coûte que coûte, au cimetière des ancêtres⁽¹⁾.

Dès qu'un individu est mort, on procède à sa toilette, on le revêt de ses vêtements les plus beaux et on l'expose, soit couché, soit assis, sur une sorte de lit; puis on convoque les parents, amis et voisins, qui apportent des cadeaux et unissent leurs pleurs à ceux de la famille; les

années, six personnes qui, naturellement, se relayent fréquemment. — Au Tonkin, les parents gardent chez eux pendant des mois, quelquefois pendant des années, le cercueil, hermétiquement fermé, où est le mort et attendent le moment propice pour l'enterrement (P^{ce} Henri D'ORLÉANS, p. 175.) — Les Papous de Gelvinksbay transportent le cadavre hors de sa case et l'accroupissent; des femmes pleurent à ses côtés et chassent les mouches pendant deux ou trois jours, puis ils l'enterrent dans une fosse qu'ils recouvrent de poutres et de pierres; mais, lorsque c'est un personnage, on le place dans une pirogue qui est déposée soit dans une maisonnette auprès de sa case, soit sur une sorte de plate-forme en pleine campagne, et on l'y laisse jusqu'à ce que la chair soit consommée; pendant dix jours, les femmes de sa famille le veillent, entretenant du feu nuit et jour. Au bout d'un certain temps, lorsqu'il y a dans la tribu assez de familles en deuil, on célèbre une fête à

laquelle on se prépare pendant des mois, faisant force provisions de vivres, de boissons et de tabac, et, le jour venu, on ouvre les tombeaux, d'où l'on enlève les grands os, qu'on dépose sur un rocher au bord de la mer ou dans des cavernes, gardant seulement le radius droit pour la cérémonie (Rév. J. van BAALEN, *Journ. Anthropol.*, séance du 2 mars 1893, pages 171-175).

⁽¹⁾ Cette coutume existe dans la Nouvelle-Zélande, aux Hawaï, aux Carolines, aux Mariannes, aux Gilbert, à Tahiti et à Nouka-Hiva, à Bornéo, à la Nouvelle-Calédonie (Canaques), aux îles de Banks, aux îles Salomon, à Siam, etc. On a dans ces divers pays la croyance que les mânes des personnes qui ne sont point enterrées dans le cimetière de famille errent sans trêve ni repos autour de leurs parents dont ils deviennent les mauvais génies. Il en est de même à Madagascar. — On doit excepter les Marshall, les Tongas et les Rotoumiens.

hommes tirent des coups de fusil autour de la maison, les femmes, accroupies autour du mort ou rangées devant la porte, sanglotent, poussent des cris lamentables et chantent, d'une voix plaintive, des hymnes en son honneur, célébrant à l'envi sa beauté, sa force, son courage, ses qualités physiques et morales, sa richesse, etc.; on se livre même quelquefois à des danses⁽¹⁾. Il n'est pas rare que deux torches brûlent, nuit et jour, l'une à la tête, l'autre aux pieds du mort⁽²⁾. Cette veillée funèbre dure souvent plusieurs jours, quelquefois même pendant des mois, tant qu'il y a des vivres et des boissons à distribuer aux assistants. Dans certaines îles, la première femme couche aux côtés du cadavre de son mari, tant qu'il n'est pas enseveli⁽³⁾.

Les honneurs rendus aux morts, les pleurs et les sanglots dont sont accompagnées les veillées funèbres ne sont nullement dus, à mon avis du moins, à un amour profond de leurs parents et amis, et il n'y faut pas voir la preuve de regrets sincères. En se livrant à ces pratiques et à ces simagrées, les survivants n'ont d'autre but que de s'attirer la faveur des mânes du mort, qu'ils supposent errer autour d'eux et auxquels ils attribuent des pouvoirs surnaturels.

Dans le cimetière, on enterre avec le mort les objets qui lui servaient pendant sa vie et on dépose quelques aliments à ses côtés. Les ustensiles employés pendant sa maladie sont brisés et jetés au loin.

A la mort des chefs, on immole d'ordinaire plusieurs esclaves et au moins une de leurs femmes, afin qu'ils les retrouvent dans l'autre monde; il y a des îles où leur nom devient taboué⁽⁴⁾ et, par conséquent, ne peut

⁽¹⁾ Dans quelques îles (N^{lle}-Zélande, Tonga, Hawaï), les parents se meurtrissent le corps pour mieux marquer leur douleur. Aux Hawaï, comme dans beaucoup d'autres pays du reste, les funérailles des chefs sont accompagnées d'orgies.

⁽²⁾ Cette coutume existe également dans l'Est de Madagascar, probablement pour écarter les esprits malins qui, d'après leurs

croyances, ont peur de la lumière (voir la note 3 de la page 32).

⁽³⁾ Aux îles Gilbert (Tarawas), etc. — Ce même usage existe dans certaines familles betsimisarakā.

⁽⁴⁾ Tasmaniens, etc. — Il en est de même à Madagascar. Cette coutume de donner aux chefs morts un nom différent de celui qu'ils portaient pendant leur vie^(a)

^(a) Chez les Merinā, le changement de nom a lieu lors de l'accession au trône et non après la mort, comme chez les Sakalavā, etc.

plus être prononcé par aucun de leurs sujets. Dans certaines tribus, les hommes qui portent le cercueil font la plus grande attention à ne pas trébucher et surtout à ne pas tomber, parce que ce serait pour l'individu ainsi marqué par le sort le présage d'une mort prochaine, ou même, dans quelques îles, l'indice que c'est lui qui a tué le chef par ses maléfices⁽¹⁾.

Toute personne qui a pris part à une cérémonie funéraire doit, avant de rentrer chez elle, faire des ablutions lustrales afin de se purifier de la souillure qu'elle y a contractée⁽²⁾.

Le deuil, dans l'Indo-Océanie, consiste en une tenue négligée et même malpropre. On ne se coiffe plus ou on se rase la tête⁽³⁾, on se lave peu et on porte des vêtements usés et déchirés⁽⁴⁾. A la mort des chefs, les Océaniens se coupent les cheveux, tandis que, pour leurs parents, ils se contentent d'ordinaire de les laisser flotter au vent; pendant le deuil, leurs sujets ne travaillent pas, ne pêchent pas, ne peuvent avoir chez eux ni feu ni lumière pendant la nuit, ne doivent pas faire de bruit⁽⁵⁾, et il leur est défendu de se couvrir les épaules, qui doivent rester nues⁽⁶⁾. Le blanc est, dans l'Orient, la couleur de deuil, et on plante auprès des tombes des pieux au sommet desquels on attache des lambeaux de toile blanche.

existe aussi, du reste, chez beaucoup de tribus de l'Afrique orientale, comme chez les Malais (HILDEBRANDT).

⁽¹⁾ Dayaks de Trink, etc. — Cette superstition existe également chez les Sakalavā, etc. Dans l'Ouest, quelqu'un qui, passant devant le *zombā* ou maison sacrée dans laquelle sont gardées les reliques des anciens rois, viendrait à tomber, serait de suite sagayé; lorsque j'ai fait en 1869 visite à Toerā, le roi du Ménabé, mes hommes et moi-même nous avons fait attention de ne pas trébucher devant la maison des *jimj* royaux.

⁽²⁾ Aux Carolines, Hawaï et Marquises, à la N^{lle}-Zélande, aux Tonga, à Rotouma, en Nouvelle-Guinée, etc., et au Tonkin, comme à Madagascar.

⁽³⁾ Aux Mariannes, aux Carolines, à Hawaï, aux Marquises, etc., comme à Madagascar.

⁽⁴⁾ Chez les Papous, la plus proche parente doit rester à la maison à pleurer le mort et ne peut ni se baigner, ni travailler, tant qu'elle porte ses vêtements de deuil qui arrivent à un degré de saleté indescriptible, etc. — Au Tonkin, on s'astreint à diverses privations : on ne chante pas, on ne chique pas le bétel, on ne s'assoit pas sur des nattes, mais sur la terre même, on ne se coiffe pas, on ne met pas de beaux vêtements, etc.

⁽⁵⁾ Chez les Dayaks, etc., comme chez les Malgaches.

⁽⁶⁾ Tous les usages qui viennent d'être énumérés se retrouvent à Madagascar.

CIMETIÈRES. — Les cimetières de famille, où se fait l'ensevelissement définitif, sont tantôt relégués loin de tout lieu habité, en pleine forêt, dans des cavernes souvent inaccessibles ou dans des îlots déserts⁽¹⁾, tantôt, au contraire, placés au voisinage des maisons⁽²⁾. Ils sont souvent enclos de pieux qui portent des sculptures grossières d'êtres humains et d'animaux, surtout d'oiseaux et de crocodiles⁽³⁾, et au centre desquels les cercueils sont déposés à côté les uns des autres; ailleurs, ils sont formés d'un gros amas de pierres sous lequel les morts sont enterrés dans des nattes ou dans des troncs d'arbres creusés en forme d'auge⁽⁴⁾ et au-dessus duquel on élève quelquefois une maisonnette⁽⁵⁾; dans d'autres îles, les bières, d'ordinaire en forme de pirogues fermées par un couvercle, sont rangées parallèlement les unes aux autres dans un coin retiré de la forêt, quelquefois protégées contre le soleil et la pluie par un hangar, ou bien elles sont tout simplement déposées dans des grottes naturelles⁽⁶⁾.

(1) A Sumatra, à Amboine, aux Philippines, aux Mariannes, à Nouka-Hiva, aux Nouvelles-Hébrides^(a), aux Îles Salomon, etc. — Il en est de même sur les côtes de Madagascar.

(2) A Java, chez les Malais de Bornéo, chez les Maoris, chez les Bantiks, à Rotouma, dans les Nouvelles-Hébrides^(b), etc. — Il en est de même chez les Merinā et chez les Betsileo.

(3) Kha-Djarai du bas Laos^(c), Maoris, Dayaks, Tahitiens, etc., comme chez les Sakalavā (Antimēnā) et chez les Barā.

(4) Aux Nouvelles-Hébrides, etc. — Il en est de même dans l'Ouest et dans le Sud de Madagascar.

(5) Aux Tonga, etc. Chez les Khas ou Moïs, sauvages qui habitent entre l'Annam et le Bas-Laos, les cimetières sont formés d'une multitude de cases minuscules en paille et bambou tressé, chacune d'elles entourée d'un enclos palissadé; toutes ces petites cases renferment des objets divers ayant appartenu au défunt; les cercueils sont creusés dans des troncs d'arbres (J.-M. BEL, *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 3^e trim. 1898, pp. 269-270). — Dans le centre de Madagascar, des maisonnettes funéraires surmontent les tombeaux des rois et des princes.

(6) C'est ce qui existe aussi dans le Nord et dans l'Est de Madagascar.

(a) Les lieux de sépulture sont sacrés aux Nouvelles-Hébrides; les proches parents peuvent seuls en approcher et y faire des prières et des sacrifices, déposant sur les tombes des nattes, des aliments, de la viande cuite ou crue. Il en est différemment des tombeaux des hauts personnages (COURINGTON, *Journ. Anthropol. Inst.*, 1881, p. 292-293).

(b) Aux Nouvelles-Hébrides, on enterre les personnes de rang le long de la place où ont lieu les jeux publics et les danses (COURINGTON, *Journ. Anthropol. Inst. London*, 1881, p. 294).

(c) Les Khas ou Moïs, qui habitent entre l'Annam et le Bas-Laos, ont les cheveux droits. M. Marc Bel a rapporté de son voyage chez ces sauvages la photographie d'un tombeau kha-djarai de la vallée de la moyenne Sésane ou Poco qui est tout à fait semblable à ceux des Vezō du Ménabé (*Bull. Soc. Géogr. Paris*, 3^e trim. 1898, p. 270).

Partout, les cimetières sont l'objet d'une grande vénération et, aux yeux de tous les Océaniens, la violation d'une tombe est un acte impie qui entraîne la mort du coupable. Ils sont taboués dans les tribus qui les mettent à l'écart des habitations et qui croient que ceux qui s'en approcheraient seraient poursuivis par un mauvais sort.

Les Indonésiens plantent, auprès de leurs villages ou le long des routes, des poteaux en mémoire de ceux qui sont morts au loin et qui n'ont pu être enterrés dans le tombeau de famille⁽¹⁾.

On trouve des monuments mégalithiques dans plusieurs îles.

VILLAGES. — Les villages, dans les pays montagneux, sont établis le plus souvent au sommet d'éminences abruptes ou de rochers inaccessibles. Ils sont fortifiés à l'aide de fossés, de palissades ou de haies épineuses.

Les maisons sont presque toujours rectangulaires; ce sont tantôt de misérables huttes qui sont si basses qu'on peut à peine s'y tenir debout et qui ne garantissent que très imparfaitement leurs habitants contre le vent et les intempéries, tantôt des édifices assez grands⁽²⁾, construits avec un certain art, et dont les piliers et les planches sont ornés de sculptures grossières. Elles sont généralement élevées au-dessus du sol et faites de matériaux divers : bambous, feuilles de vakoà ou de palmier, herbes, joncs, écorces aplaties, planches, etc., suivant les localités. Les toits, chez certaines tribus⁽³⁾, sont pointus et les chevrons des pignons dépassent de beaucoup le faite, formant de grands V qui ont un peu l'aspect de cornes. Elles n'ont d'ordinaire qu'une seule pièce avec une porte assez basse et une petite fenêtre⁽⁴⁾; la fumée du foyer, qui est établi sur le plancher même, n'a d'autre issue que les crevasses du toit et les interstices des parois.

¹⁾ A Tongatabou, dans l'Inde, etc. — Même usage dans le Centre et dans l'Est de Madagascar.

⁽²⁾ Certaines tribus de Bornéo et des îles Carolines construisent des maisons très longues, où plusieurs familles vivent en commun, vrais phalanstères.

⁽³⁾ A Mindanao, chez les Dayaks, à Sumatra, dans le Siam, à Rotouma, etc. — Les Merinã ont des constructions identiques.

⁽⁴⁾ Les maisons des Maoris ont toujours la porte et leur unique fenêtre percées du côté du couchant, comme celles des Merinã.

La construction d'une maison se fait avec l'aide des parents et des voisins et donne lieu à des fêtes et à des réjouissances⁽¹⁾. Les chefs de certaines peuplades⁽²⁾ immolent, au début des travaux, une victime humaine, quelquefois une jeune vierge, qu'on enterre sous le seuil de la porte ou sous le poteau principal. On n'entre pas dans une maison neuve sans faire une offrande à Dieu, aux Esprits et aux ancêtres et sans la faire exorciser par un sorcier, afin d'en chasser les démons qui pourraient s'y être cachés et la mettre à l'abri des maléfices⁽³⁾.

MOBILIER. — Comme chez tous les peuples primitifs, le mobilier est rudimentaire. Les maisons sont le plus souvent malpropres; quelquefois cependant elles sont assez bien arrangées avec des nattes fines tapissant les parois intérieures et des nattes plus grossières étendues sur le plancher. Le lit est tantôt formé par un cadre que portent quatre pieux enfoncés dans le sol et sur lequel est tendu un filet de cordages; tantôt ce sont de simples nattes que l'on étend le soir sur la terre même. Un coussin de paille ou un morceau de bois évidé sert d'oreiller, et ce sont les vêtements qui servent de couvertures. Pour s'asseoir, ils placent des nattes par terre; quelques-uns ont des tabourets de bois à l'usage des personnes de qualité. Les vêtements, les objets divers (aiguilles, hameçons, pinces, bijoux, etc.) et les provisions sont conservés dans des paniers en jonc ou en feuilles de palmier, ou dans des boîtes ornées de clous dorés. Les marchandises et l'argent, qui forment la richesse de ces peuples, sont cachés au milieu des bois, au fond de cavernes, dans des endroits particuliers connus du chef de famille seul⁽⁴⁾.

Aux murs, pendent les armes, les lances, les diverses pièces du métier à tisser, etc.

NOURRITURE. — Des Calebasses et des tronçons de bambous servent de bols, de coupes, d'assiettes, etc.; les femmes transportent et gardent l'eau

⁽¹⁾ En Indonésie, à la Nouvelle-Zélande, au Laos, etc.

⁽²⁾ Chez les Mélanos de Bornéo, chez les Siamois, etc. — Il en est de même chez les Sakalavā, chez les Mahafalŷ, chez les Antanosŷ, etc., et jadis chez les Merinā.

⁽³⁾ Aux Hawaï, aux îles Marquises, etc., comme dans le Sud de Madagascar, où la croyance aux sortilèges est très vivace.

⁽⁴⁾ A la Nouvelle-Zélande, etc. — Cet usage existe encore dans l'Ouest de Madagascar.

dans de grandes tiges de bambou dont elles ont percé les cloisons qui sont placées au niveau des nœuds⁽¹⁾.

On pile le riz dans un mortier de bois, formé d'un tronc d'arbre évidé.

On cuit les aliments dans des vases en terre; mais, dans toutes les îles où manque la terre à potier, on creuse des fours souterrains, c'est-à-dire des trous qu'on garnit de gros cailloux et où, après avoir fait flamber des fagots pour porter ces cailloux au rouge, on dépose au milieu même des pierres chaudes la viande enveloppée de feuilles, puis qu'on bouche avec de la terre, après y avoir jeté un peu d'eau⁽²⁾. On fait également des grillades.

La nourriture des Indo-Océaniens consiste en viande, cuite à l'étuvée dans les fours dont nous venons de parler ou simplement grillée sur les charbons, en riz, en racines mises sous la cendre ou bouillies dans l'eau, en arrow-root tiré des tubercules du *Tacca*⁽³⁾; ceux qui habitent le bord de la mer et qui pêchent beaucoup de poisson le mangent frais, grillé sur le feu même ou bouilli dans l'eau, sans l'écailler ni le vider; ils le vident au contraire quand ils le fument pour le conserver, l'exposant sur des claies au-dessus du foyer de la maison⁽⁴⁾. Ces divers aliments sont, dans beaucoup d'îles, mangés à part, sans les mélanger⁽⁵⁾. Les œufs couvés sont très appréciés dans toute la presque île Malaise⁽⁶⁾, et on est très friand de certains insectes, tels que sauterelles et grillons sautés, fulgorides rissolés dans la graisse, larves de coléoptères grillées, etc.⁽⁷⁾. En temps de disette, ils ont recours à la racine d'une grande Aroïdée (*Typha*)⁽⁸⁾.

Les repas n'ont pas lieu à des heures régulières; il y en a généralement

¹⁾ Aux îles Mariannes, etc. Au Tonkin, on conserve l'eau dans des bambous longs d'environ 3 mètres, dont les nœuds sont percés (P^o H. D'ORLÉANS, *Autour du Tonkin*, p. 177). — Il en est de même dans les parties de Madagascar où il y a des bambous.

²⁾ Aux Radak-Ralik (îles Marshall), aux Hawaï, à la Nouvelle-Zélande, aux Tonga, aux Nouvelles-Hébrides, etc. — Les Mahafaly emploient le même procédé; ils donnent à ces fours le nom de *Menavavã* « bouche (ou trou) rouge ».

³⁾ Aux îles Carolines, etc. — Une plante

du même genre, le *Tavolö*, fournit aux Malgaches de l'Ouest une farine analogue.

⁴⁾ Il en est de même chez les Vezo sakalavã et chez les Betsimisaraka.

⁵⁾ Les Sakalavã ont aussi cette habitude.

⁶⁾ Les Betsileo ont ce même goût.

⁷⁾ Aux Hawaï, à la Nouvelle-Zélande, au Laos, etc. — Ces mêmes insectes sont également très recherchés dans toute l'île de Madagascar.

⁸⁾ A la Nouvelle-Zélande, etc. — Les Malgaches ont recours, dans les famines, à ce même tubercule (*Viha*).

trois par jour. On étale une natte sur le sol et on y pose le manger; tout autour sont les convives, accroupis sur leurs talons, avec des feuilles de bananier, des Calebasses ou des écuelles en bois pour assiettes, suivant les tribus⁽¹⁾; les uns mangent avec leurs mains, d'autres se servent de cuillers en bois ou utilisent les feuilles de bananier ou de vako⁽²⁾. Au commencement et à la fin du repas, les personnes de distinction se rincent la bouche et se lavent les mains. Dans certaines îles, les hommes mangent avec leurs femmes et leurs enfants⁽³⁾, dans d'autres, ils mangent seuls et les femmes prennent leurs repas après eux⁽⁴⁾.

L'eau est la boisson générale; on se passe de main en main la gourde ou le bambou qui la contient et, sans les toucher des lèvres, on s'en verse une ou plusieurs rasades dans la bouche; quelquefois, on se sert pour boire de vases faits avec des feuilles. Dans les fêtes, les Indo-Océaniens se grisent avec des liqueurs fermentées (vin de palmier, hydromel, etc.), dont ils sont très amateurs (à l'exception des Dayaks et des Malais).

Les Indonésiens et les Mélanésiens fument ou chiquent avec passion. Ils gardent leur provision de tabac dans de petites tiges de bambou, bien polies et souvent ornées de dessins⁽⁵⁾.

RELIGION. — La théogonie des Indo-Océaniens est simple et d'un ordre assez élevé. Ils croient en un Dieu unique, qui a créé et qui conserve le Monde, du reste sans attributs bien définis⁽⁶⁾; ils ne lui érigent pas de temples et ils ne lui rendent pas à proprement parler de culte. Ils n'ont ni prêtres, ni liturgie, et leurs cérémonies religieuses sont très sommaires et sans éclat; ils célèbrent cependant le commencement d'une nouvelle année par des fêtes et des réjouissances.

Ils croient, en outre, à l'existence d'êtres surnaturels⁽⁷⁾, Esprits, Lutins,

(1) Dayaks, Hawaïens, Nouka-Hiviens, etc. — Il en est de même à Madagascar.

(2) Aux Tonga, etc., et aussi à Madagascar.

(3) Bantiks, Alfourous, Marquisiens, Indonésiens (chez ceux-ci, les adolescents mangent à part), etc., et aussi la plupart des Malgaches.

(4) Aux îles Viti, aux îles Tonga, à Ro-

touma, etc. — Il en est de même chez les Antanosy, les Barä, etc.

(5) Tout comme les Malgaches.

(6) Les mêmes croyances existent dans l'île de Madagascar.

(7) *Antus* des Dayaks, *Hotoa* des Tonga, *Atoa* des Maoris, des Rotoumiens et des Nouka-Hiviens, *Itua* des Nouvelles-Hébrides, *Matoa* des Tahitiens (= *Matoatoa* des Malga-

Gnomes ou Sylphes, qui font à leur gré le bien ou le mal, mais dont l'action malfaisante peut être empêchée par des invocations, des talismans ou des offrandes propitiatoires, et qui habitent de préférence les grandes montagnes, sur le sommet desquelles de petits bois ou des rochers leur servent d'asile⁽¹⁾. Aussi pratiquent-ils souvent leur culte sur les hauts lieux, en plein air⁽²⁾. En réalité, la place prépondérante qu'ils accordent à ces nombreux intermédiaires, qu'ils supposent graviter autour du Dieu suprême et auxquels ils attribuent le pouvoir, purement divin cependant, d'exaucer ou de rejeter leurs prières, fait, dans une certaine mesure, dégénérer le monothéisme originel de leur religion en polythéisme. Du reste, leur âme, essentiellement égoïste et matérialiste, n'a pas le moindre sentiment de vraie piété; elle est fermée à toute idée grande et noble et est dépourvue de sens moral.

ches), *Vui* des habitants des îles de Banks (Mélanésiens). — Les Khas ou Moïs, sauvages qui habitent entre l'Annam et le Bas-Laos, n'ont d'autre religion que la crainte de la puissance surnaturelle des «Génies», auxquels, dans toutes les circonstances principales de leur vie, ils offrent le sacrifice d'un buffle, et des mânes de leurs ancêtres. — Chez les Thaïs du Tonkin, sur les bords de la Rivière Noire, on ne trouve pas, comme plus au Nord où se manifestent des tendances bouddhistes, de divinités, de pagodes, de prêtres ni de livres de prières, mais le culte des ancêtres et la croyance aux

Esprits qui personnifient les forces de la nature, les maladies et les causes ignorées des principaux phénomènes (Prince HENRI D'ORLÉANS, *Autour du Tonkin*, p. 224).

⁽¹⁾ Dans la presqu'île indo-chinoise, à Bornéo, à Nouka-Hiva, dans les îles de Banks (Mélanésiens)^(a), etc., ainsi qu'à Madagascar.

⁽²⁾ On trouve chez les Khmers et chez les Siamois les traces d'une religion primitive qui consistait à adorer les Esprits des hauts lieux et les mânes des ancêtres; ce culte est encore celui des sauvages du Laos, etc. — C'est aussi ce qui existe à Madagascar.

^(a) Les *Vui* des habitants des îles de Banks ou les *Itua* des Nouvelles-Hébrides (*Atoa* des Maoris) ou le *Vigona* de San Cristobal (îles Salomon) [qui prend la forme d'un serpent] sont des Esprits surnaturels qui n'ont rien d'humain et qui dominent les forces de la nature⁽¹⁾; ils sont, d'ordinaire, associés avec des rochers ou des pierres, non que le *Vui* soit dans un rocher ou dans une pierre ou qu'une pierre soit un *Vui*, mais la pierre est une sorte de truchement, de porte-paroles, qui permet aux hommes de s'approcher de lui, qui leur sert d'intermédiaire⁽²⁾; c'est d'après la forme de la pierre qu'on se fait une idée de la valeur et du caractère du *Vui*. Il existe des relations analogues entre certains serpents, certains hibous, certains requins et les *Vui*. Les *Vui* n'ont pas de prêtres, mais certaines personnes communiquent avec eux. Il y a de ces pierres qui sont considérées par tous comme sacrées parce que de nombreuses générations leur ont attribué des vertus ou parce qu'il s'est passé auprès d'elles un événement remarquable; il en est qui ne sont connues que de peu de personnes et dans le voisinage desquelles on ne passe qu'avec frayeur. Un sacrifice offert sur ces

⁽¹⁾ Ces *Vuis*, *Itua*, *Vigona*, etc., ne personnifient-ils pas les Esprits ou mânes des aborigènes, ou premiers habitants, comme les fées et les nains de l'Europe?

⁽²⁾ A Florida, dans les îles Salomon, les pierres sont associées aux *Timato* ou mânes des morts.

Ils croient en une vie future, à la survivance des âmes qui, dans leur pensée, sont par rapport au corps ce qu'est le parfum dans les fleurs, et ils attribuent aux mânes des ancêtres⁽¹⁾, qui, d'après eux, errent invisibles autour de leur famille, le pouvoir de punir ou de récompenser leurs parents et leurs sujets suivant leurs mérites; ils croient même qu'un mari défunt vient quelquefois trouver sa veuve pendant la nuit, si celle-ci l'en requiert, et ils citent maints cas où des enfants posthumes, à leurs yeux légitimes, sont nés à la suite de ces visites nocturnes⁽²⁾. Pour se rendre pro-

⁽¹⁾ *Wairoa* des Maoris (= *Ambiroa* des Malgaches). Les gens du commun n'ont pas d'âme au dire de ces peuples (Tonga, etc.)^(a). Au Tonkin, on rend hommage aux mânes des ancêtres avec force génuflexions et prières accompagnées de petites offrandes (Prince HENRI D'ORLÉANS, *Autour du Tonkin*, p. 180). — Les Africains du Sud ne font jamais mention du monde invisible et n'ont pas d'idées définies sur leurs divinités, qui habitent, suivant les uns, des cavernes et,

suivant d'autres, divers objets ou certaines localités. Leur plus grande crainte est d'offenser leurs ancêtres qui, d'après leurs croyances, interviennent constamment dans leurs affaires; aussi, pour éviter leur colère, font-ils tout ce qu'ils peuvent pour obéir à la coutume et offrent-ils aux ancêtres des sacrifices [Bantous] (M.-J. MACDONALD, *Rev. scientif.*, 24 mai 1890).

⁽²⁾ Aux îles Hawaï, etc. — Il en est de même à Madagascar.

pierres, sacrifice qui consiste en une libation de liqueur ou en morceaux de viande, en graisse, donne la force, la richesse, de belles récoltes, etc. Quelqu'un trouve-t-il une pierre ressemblant à un animal, à un fruit, surtout à un cochon ou à un igname, il ne doute pas qu'il n'y ait «auprès d'elle», comme ils disent, un *Vui*, et il l'emporte et lui attache une confiance superstitieuse; il la pend dans sa maison ou la porte sur lui, pensant qu'elle lui donnera aide et protection; on appelle *tangaroa* ces pierres-amulettes, dont la forme est adéquate aux vertus qu'elles sont censées posséder. Quiconque entre dans une maison pendant l'absence du propriétaire doit prononcer son nom sous peine que l'Esprit de la pierre chargé de la garder ne lui attribue de mauvais projets et ne lui fasse du mal. L'influence des *Vui* est d'ordinaire toute bienfaisante, quoique, cependant, ils punissent le manquement aux règles et que certains aient une tendance au mal, ceux, par exemple, auprès des pierres desquels sont arrivés des malheurs, mais les Esprits réellement malfaisants sont les mânes des êtres humains qui ont appris la cruauté et la méchanceté sur la terre. Aussi, d'une manière générale, les prières ne s'adressent qu'aux morts et jamais, pour ainsi dire, aux *Vui*. Les *Vui*, aussi bien que les *Tamate* ou Esprits des morts, communiquent à certains personnages le *mana*⁽¹⁾ ou un pouvoir surnaturel auquel suivant eux tout est dû, aussi bien les richesses que les succès et le bonheur, etc., mais ceux qui communiquent avec eux ne les intercedent que pour eux-mêmes ou pour ceux qui les payent (R.-H. CODRINGTON, *Religious beliefs and practices in Melanesia*, *Journ. of the Anthropol. Instit.*, Londres, fév. 1881, p. 275-279, 285-286, 289, 296).

^(a) En Mélanésie, dans les îles de Banks, on appelle *Tamate* (litt. : mort, cadavre), dans les Nouvelles-Hébrides *Natmas* et aux îles Salomon *Ataro* [San Cristobal] ou *Tindalo* [Florida, Isabel] aussi bien le cadavre qui est enfoui en terre que l'âme (à laquelle ils donnent aussi le nom d'*Atai*, ou de *Tantegi* [aux Nouvelles-Hébrides], ou d'*Aungana* ou *Tarunga* [aux îles Salomon], c'est-à-dire ombre), qui est supposée hanter les lieux où elle résidait ou bien habiter «Panoi», l'Olympe mélanésien. Il n'y a pas de différence de traitement entre les bons et les méchants. Ce sont ces mânes des morts auxquels sont dus tous les maux de l'humanité. On leur fait des offrandes de liqueur, de viande, de graisse, etc. De même que certaines personnes entretiennent des relations avec quelque *Vui*, il y en a qui en ont avec quelque *Tamate*, mais, tandis que celles-là ont leur pouvoir par l'intermédiaire d'une pierre, celle-ci l'ont par l'intermédiaire d'un os du mort ou de quelques cheveux, d'un morceau d'ongle, d'un reste de nourriture, de quelque chose en un mot qui vienne de lui (CODRINGTON, *Religious beliefs and practices in Melanesia*, *Journ. Anthropol. Inst.*, fév. 1881, p. 281-284, 296).

⁽¹⁾ En malgache, *Mana* signifie «prédire», «prophétiser».

pices les mânes de leurs ancêtres, ils leur adressent des invocations qu'ils accompagnent de présents, notamment de vivres. Ces Esprits s'emparent quelquefois du corps des personnes auxquelles ils veulent du mal; pour exorciser les possédés, on chante en battant des mains, souvent pendant plusieurs jours de suite, on joue du tambour, on tire des coups de fusil, on fait en un mot le plus de vacarme possible, afin d'effrayer l'Esprit malin et de le chasser, et souvent on fait exécuter aux malades eux-mêmes des danses extravagantes⁽¹⁾. Les exorcistes prennent toujours leurs repas dans des plats neufs, qu'on brise aussitôt après⁽²⁾. Les fous sont supposés possédés par l'Esprit d'un mort⁽³⁾.

Les invocations à Dieu, aux Esprits et aux ancêtres sont souvent accompagnées du rejet de quelque objet sans valeur, sorte d'offrande expiatoire ou *émisnaire*⁽⁴⁾ destinée à conjurer le sort. Les Indo-Océaniens n'entrent pas, comme nous l'avons déjà dit, dans une maison neuve sans leur faire une offrande et sans qu'elle soit exorcisée et mise par certaines incantations à l'abri des sortilèges. Souvent aussi, ils offrent à Dieu, aux Esprits et aux ancêtres les prémices de leurs récoltes, de leur pêche, qu'ils déposent, d'ordinaire, sur un petit tréteau, autel rudimentaire, placé soit auprès de leur village, soit au bord de la mer ou dans les champs⁽⁵⁾.

Ces peuples attribuant aux mânes des morts de grands pouvoirs sur les vivants, il est naturel qu'ils aient pour leurs ancêtres un vrai culte et qu'ils honorent et même souvent craignent les lieux de sépulture. A leurs yeux, il n'y a pour ainsi dire pas de mort naturelle, excepté dans les rares cas de vieillesse décrépite; ils croient qu'elle est due d'ordinaire aux maléfices des sorciers⁽⁶⁾. Comme nous l'avons déjà dit, ce sont les os

⁽¹⁾ Cette cérémonie d'exorcisme s'appelle, chez les Malgaches de l'Ouest et du Sud, *bilö* (= *Bilis* ou *Iblis*, c'est-à-dire le diable des Arabes) et, chez ceux de l'Est, *salamangä* ou *solamainä* (= *Soleiman* des Arabes, c'est-à-dire Salomon, que dans tout l'Orient on considère comme le chef des démons et des sorciers).

⁽²⁾ Îles Marshall, etc. — Il en est de même chez les Malgaches.

⁽³⁾ Mélanésiens (CODRINGTON, *Journ. Anthropol. Inst.*, 1881, p. 284). — Il en est de même à Madagascar.

⁽⁴⁾ C'est l'*ubat* des Dayaks et le *faditrä* des Malgaches.

⁽⁵⁾ Chez les Dayaks, chez les Maoris, à Nouka-Hiva, etc. — Il en est de même à Madagascar.

⁽⁶⁾ Les Malgaches ont la même croyance, comme dans beaucoup d'autres pays du

décharnés, la partie durable du corps, le squelette en un mot, qui est seul conservé et placé comme une relique dans le tombeau de famille.

Très crédules et très superstitieux, ils croient à l'influence des astres sur les destinées des hommes, ainsi qu'aux jours propices et aux jours néfastes; ils croient que certains individus, qui se recrutent dans toutes les classes de la société, peuvent entrer en communication avec les Esprits et avec les mânes des morts, dont ils reçoivent des inspirations⁽¹⁾. Ces astrologues ou sorciers, qui sont les arbitres de tous les actes importants de la vie de ces sauvages, sont censés aptes à guérir les maladies, à prédire l'avenir, à discerner les jours favorables aux diverses entreprises, à influencer les éléments, à exorciser les démons, à interpréter les rêves.

Les uns, qui sont des hystériques, prétendent recevoir la visite des Esprits auxquels ils attribuent leurs crises; c'est au milieu de convulsions violentes, tremblant de tous leurs membres, claquant des dents, le visage grimaçant et livide, souvent inondés de sueur, qu'ils font leurs prédictions⁽²⁾. D'autres, et ce sont les plus nombreux, disent la bonne aventure au moyen de jeux divinatoires ou de manœuvres astrologiques, d'où ressortent les avis sans lesquels les Indo-Océaniens n'oseraient rien entreprendre⁽³⁾. Quand un sorcier en renom est sur le point de rendre le

monde, du reste. Ainsi, par exemple, les féticheurs de la Côte d'Ivoire ont pour principale fonction de rechercher celui ou celle qui a pu causer la mort des défunts; chez les Baoulés, c'est en général le cadavre qui désigne lui-même son meurtrier : porté sur les épaules de quatre hommes à travers le village, lorsqu'il arrive devant le coupable (?), il appuie d'un tel poids sur les porteurs de devant que ceux-ci tombent à genoux! Combien de haines trouvent ainsi leur vengeance! (DU PATY DE CLAM, *Bull. Géograph. histor.*, n° 2, 1898, p. 341). Chez les tribus de l'Afrique australe, lorsque le médecin ne vient pas à bout de la maladie à l'aide de simples, le sorcier est mandé et fait un sacrifice pour obtenir la protection des Esprits et, si le malade ne pas mieux,

il cherche quel peut être l'auteur du mal, dont il dit le nom à l'oreille du chef, lequel donne de suite des ordres pour qu'on le mette à mort (M.-J. MACDONALD, *Rev. scientif.*, 24 mai 1890).

⁽¹⁾ Voir les notules, p. 45-46.

⁽²⁾ Tels sont les *Andriamandresy* et les *Anakia* malgaches, sortes de prophètes et de pythonisses. J'ai vu la reine du Ménabé, Narovä, en pleine crise d'Andriamandresy. — Dans l'Afrique australe, les sorciers dansent en faisant leurs incantations, jusqu'à ce qu'arrivés au paroxysme d'excitation ils tombent à terre sans connaissance; c'est à ce moment que les Esprits sont censés leur faire leurs révélations (M.-J. MACDONALD).

⁽³⁾ Les *Ombiasy* et les *Mpisikily* remplissent le même rôle à Madagascar.

dernier soupir, on met un panier auprès de la bouche du moribond afin d'y recueillir son âme⁽¹⁾.

La sorcellerie ou la science de l'avenir est un art mystique que les individus, dépositaires des connaissances occultes, emploient tantôt pour le bien, comme il est dit ci-dessus, tantôt avec de mauvaises intentions, dans le but de donner des maladies ou même la mort. Il leur suffit de se procurer une mèche de cheveux, quelques rognures d'ongle, un crachat, un morceau de vêtement d'une personne pour l'envoûter et réaliser leurs desseins néfastes; aussi les Indo-Océaniens prennent-ils soin de ne jamais jeter au vent les cheveux arrachés par les peignes⁽²⁾, etc. Par suite de ces superstitions barbares, chacun tient ses voisins et même ses parents en continuelle suspicion; comme nous l'avons déjà dit (p. 22 et note 5), un hôte recevant un visiteur mange le premier morceau du plat qu'il lui sert pour montrer que ce plat n'est pas ensorcelé ou, dans ce cas, prendre le risque pour lui⁽³⁾. Pour chasser les méchants Esprits auxquels ils attribuent la plupart des maladies ou les accouchements laborieux, ils entretiennent nuit et jour du feu auprès des malades, et personne ne sort la nuit sans porter un tison ou une torche, dans la crainte des revenants ou mânes des morts qui, suivant leurs croyances, ont peur de la lumière⁽⁴⁾.

Avant tout acte important, au début d'une entreprise agricole ou commerciale, au commencement d'une guerre, lors d'une naissance, d'un mariage, d'une grave maladie, ils adressent une prière au Dieu créateur, puis aux Esprits et aux mânes ancestraux, prière qu'ils accompagnent soit de sacrifices d'animaux et quelquefois d'êtres humains, soit d'ordi-

⁽¹⁾ Chez les Chamorris des îles Mariannes, chez les Mélanésiens, etc. — La même superstition se retrouve à Madagascar.

⁽²⁾ Le roi des Mariannes, comme les rois Sakalavā, était toujours accompagné d'un serviteur qui était spécialement chargé de recueillir le sable ou la terre où il avait craché, afin qu'un sorcier ne pût s'en emparer. Aux îles de Banks (Mélanésie), les sorciers font leurs maléfices avec quelques cheveux,

des rognures d'ongle, un reste de nourriture, en un mot quelque chose qui ait été intimement uni à la personne qu'ils veulent frapper (tout comme à Madagascar).

⁽³⁾ Mélanésiens (CODRINGTON, *Religious practices in Melanesia, Journ. of the Anthropol. Inst.*, 1881, p. 284).

⁽⁴⁾ Mélanésiens, etc. (CODRINGTON, *Journ. Anthropol. Inst.*, 1881, p. 284). Les Malgaches ont la même coutume.

naire d'offrandes plus ou moins considérables qui sont en réalité l'essence de leur religion⁽¹⁾.

On fait des sacrifices humains en l'honneur des rois et des grands chefs à certaines occasions⁽²⁾, lors de l'édification de leur maison⁽³⁾, à leur mort⁽⁴⁾, etc.; d'ordinaire, les victimes sont tuées par surprise et assommées avec une massue ou avec un pilon à riz ou bien à coups de pierres. Dans les sacrifices d'animaux, qui sont extrêmement fréquents, on se contente soit d'en offrir un tout petit morceau, qu'on jette au loin ou qu'on dépose sur un tréteau, sorte d'autel rudimentaire, soit tout simplement de laisser couler un peu de sang ou de graisse, et les assistants mangent l'animal entier; on marque souvent avec le sang de la bête le front de la personne qui offre le sacrifice⁽⁵⁾. Quelquefois on ne met pas la victime à mort, on la consacre à Dieu et on la laisse en liberté après lui avoir fait une marque particulière; il n'est plus permis de la tuer⁽⁶⁾.

Quand l'offrande dont est accompagnée la prière consiste en vivres, on les élève dans les mains vers le ciel, ou bien on en lance une poignée

⁽¹⁾ L'usage des sacrifices et offrandes est du reste tout naturel dans ces pays où l'on n'approche jamais d'un chef ou d'un supérieur sans lui apporter un don plus ou moins important.

⁽²⁾ Par exemple, quand on perceait les oreilles de la fille d'un chef (aux îles Marquises), etc. Il en était de même au Ménabé (dans l'Ouest de Madagascar) quand on faisait la barbe au roi pour la première fois.

⁽³⁾ Chez les Siamois, chez les Mélanos de Bornéo, etc., comme autrefois chez les Merinā et récemment encore chez les Sakalavā, etc.

⁽⁴⁾ Chez les Dayaks, à Amboine, à Mindanao, aux Mariannes, aux Tonga, à la Nouvelle-Zélande, aux Viti, à Rotouma, aux Marquises, etc., comme à Madagascar, chez les Sakalavā, chez les Mahafalā, etc.

⁽⁵⁾ Toutes ces coutumes sont aussi bien malgaches qu'indo-mélanésiennes^(a). Ces sacrifices se différencient de ceux des Juifs en ce que, chez ces derniers, les victimes et les offrandes restaient la propriété du temple et de ses prêtres, tandis que, dans l'Indo-Océanie comme à Madagascar, ils sont utilisés pour un festin de famille.

⁽⁶⁾ C'est l'*Adabara* des Sakalavā, sorte de victime émissaire (voir plus loin, p. 101, note *d*). — Cette coutume existait en Arabie antérieurement au mahométisme; à la Mekke, on avait des animaux nommés *saiba* auxquels étaient accordées la liberté et l'inviolabilité, en exécution d'un vœu fait par un malade pour recouvrer la santé (CAUSSIN DE PERCEVAL, *Histoire des Arabes*, t. I, p. 226).

^(a) Si les Indonésiens et les Mélanésiens font très fréquemment des sacrifices d'animaux en l'honneur des Esprits, afin de se les rendre favorables, il n'en est pas de même dans la Polynésie.

aux quatre points cardinaux dans le but d'obtenir la protection des Esprits et des mânes des ancêtres qui se plaisent à errer autour du village et auxquels sont attribués tous les malheurs et les maladies.

Les Indo-Océaniens ont des talismans, les uns nationaux ou plutôt familiaux qui sont de vrais fétiches, les autres personnels ou gris-gris auxquels ils attribuent des pouvoirs nettement définis, tels que de protéger le village contre les attaques des pillards, de procurer la richesse et le bonheur à leurs possesseurs, de les garantir contre les maladies, contre les sorts et les envoûtements dont ils ont une crainte extraordinaire et qui sont pour eux une source d'inquiétudes continuelles, contre la mort par les balles ou par les sagayes, etc. Ces divers fétiches et gris-gris, qui, par une sorte de pacte, doivent exaucer les vœux de leurs possesseurs à charge que ceux-ci de leur côté soient assidus dans leur culte et observent strictement certaines prohibitions, sont souvent teints du sang des victimes qui sont tuées en leur honneur ou oints avec leur graisse⁽¹⁾.

Les fétiches consistent d'ordinaire en simples pieux⁽²⁾ ou en poteaux en haut ou sur les côtés desquels sont grossièrement sculptés des figures humaines, qui ont fréquemment les mains croisées sur le ventre, des oiseaux, principalement des hérons, et des crocodiles⁽³⁾; souvent ce sont des pierres ou des rochers, placés d'ordinaire au sommet de montagnes et qui sont considérés comme les asiles d'Esprits follets⁽⁴⁾; quelquefois

⁽¹⁾ La peur et la vénération des fétiches et des gris-gris sont tout aussi grandes à Madagascar que dans l'Indo-Océanie.

⁽²⁾ Les *Hazomaniträ* des Sakalavä sont souvent, en réalité, des fétiches.

⁽³⁾ A Bornéo, à Tahiti, à Nouka-Hiva, à Samoa, à Ambryn (Nouvelles-Hébrides), etc., comme à Madagascar, ces fétiches, qui sont, non des idoles, mais des figures commémoratives, représentant les mânes des ancêtres, sont censés doués du pouvoir d'écarter du village les Esprits malins.

⁽⁴⁾ Dans la Mélanésie (îles Salomon, N^les Hébrides, etc.), dans la Micronésie (îles Carolines, Gilbert, etc.), à Tahiti, etc., tout comme à Madagascar (voir les notes des pages 45-46). — Dans les îles Tonga, on appelle les charmes *tatao*, le même nom que les Malgaches donnent aux amas de pierres que les voyageurs entassent en certains endroits des routes, croyant, en y ajoutant une pierre avec invocation à l'Esprit du lieu, se concilier ses bonnes grâces et s'assurer un voyage heureux^(a).

^(a) «Tatao», ce qu'on met dessus. — Voir les *Études ethnographiques* du lieutenant VACHER in : *Revue de Madagascar*, déc. 1903, pp. 517-518. — Les Merinä appellent ces amas «fanataovanä», nom qui a pour racine le même mot «tatao».

ce sont des arbres auxquels on accroche des offrandes de toiles ou d'autres objets et devant lesquels on fait les prières, parce qu'on suppose que certains démons habitent dans leur feuillage⁽¹⁾; ailleurs, ce sont des lézards qu'on vénère et nourrit avec soin, parce qu'on les croit les maîtres du tonnerre et de la pluie⁽²⁾, ou bien des crocodiles en l'honneur desquels on fait des sacrifices. Il est de règle de ne paraître devant les fétiches, comme devant les chefs, que les épaules nues.

Quant aux gris-gris ou charmes, ils sont faits de débris d'objets divers auxquels les sorciers prétendent avoir communiqué certaines vertus et qu'on porte sur soi ou qu'on tient cachés, loin de tout regard profane, dans des morceaux de toile; on leur fait, de temps en temps, la toilette, les frottant d'huile ou de graisse et changeant leur enveloppe⁽³⁾.

Dans certaines régions, on a le culte des jarres, auxquelles est attribué un pouvoir magique et qu'on interroge sur l'avenir en frappant dessus⁽⁴⁾.

Chez tous ces peuples, une foi naïve s'unit à des mœurs cruelles et licencieuses; ils ne croient commettre des péchés que s'ils manquent aux formalités extérieures de leur culte, péchés qu'une simple offrande du reste suffit à absoudre.

Le jeûne et la chasteté, quelquefois une retraite plus ou moins longue, sont obligatoires à certaines fêtes ou à l'occasion de certains actes ou de certains événements⁽⁵⁾; et, en divers cas, dans les maladies graves, dans les accouchements laborieux, lorsqu'on va faire une entreprise diffi-

(1) Aux îles Carolines, etc., comme dans le Sud et dans l'Ouest de Madagascar.

(2) L'un des principaux «Sampy» des rois d'Imerinā était, dit-on, un lézard qu'on invoquait dans les cas de sécheresse prolongée pour obtenir de la pluie. A Madagascar aussi, on n'approchait des fétiches que les épaules nues.

(3) C'est ce que font aussi les Malgaches.

(4) Dayaks, Polynésiens, etc. — Les Betsimisarakā vénéraient et vénèrent même encore aujourd'hui une grande jarre de terre

(Simibé) dont on voit les débris à Ambodisinjy, à la bouche de l'Ivondronā.

(5) A Bornéo (province de Saravak), aux îles Mariannes et Carolines, aux îles Marshall, aux îles Hawaï, aux îles Marquises, aux îles de Banks (COPPINGTON, *Journ. Anthropol. Inst. London*, 1881, p. 287), etc. Il en est de même à Madagascar. — Les tribus de l'Afrique australe pratiquent aussi le jeûne et la chasteté dans certaines occasions, à la mort des chefs et de parents, lors d'éclipses, en temps de guerre, etc.

cile, etc., on est tenu de confesser publiquement ses fautes cachées⁽¹⁾. Les ablutions et l'aspersion d'eau lustrale, soit sur des enfants ou sur des malades, soit sur la population entière lors d'épidémies ou dans certaines cérémonies, soit sur ceux qui viennent d'assister à des funérailles, servent à la purification⁽²⁾; les grands-parents bénissent souvent leurs enfants malades en prenant dans la bouche une gorgée d'eau qu'ils crachent sur eux⁽³⁾.

La circoncision⁽⁴⁾ a lieu à un âge relativement avancé, à 10 ou 12 ans; quelques tribus⁽⁵⁾ avalent le prépuce ou le brûlent.

Il n'est guère question chez ces peuples de peines ou de récompenses dans l'autre monde; cependant, comme ils croient que les âmes des nobles passent, après leur mort, dans le corps d'un animal, ils admettent que les bons transmigrent dans celui de certains reptiles, crocodiles, lézards ou serpents⁽⁶⁾, ou de certains poissons anguilles, etc., et qu'au

⁽¹⁾ Chez les Dayaks, chez les Samoans, etc., comme chez les Malgaches.

⁽²⁾ En Birmanie, dans le Siam, au Tonkin, chez les Dayaks, à Timor, etc., comme à Madagascar.

⁽³⁾ Chez les Samoans, les Néo-Guinéens, etc. — Il en est de même à Madagascar, où cette bénédiction s'appelle *Tso-dranö* (litt. : souffler de l'eau).

⁽⁴⁾ Ni les Néo-Zélandais, ni les Papous de la Nouvelle-Irlande ne pratiquent la circoncision; elle a lieu presque partout ailleurs en Océanie ainsi que dans les îles de la Sonde. — A Madagascar, elle est ou plutôt elle était universelle et se fait au même âge. — Dans l'Afrique du Sud, la circoncision se fait entre 16 et 18 ans (Basoutos)^(a).

⁽⁵⁾ Tels que les Australiens, etc. Cette

curieuse et répugnante coutume a existé dans toute l'île de Madagascar et existe encore dans l'Ouest et dans le Sud. — Dans le Djerid ou Sahara tunisien, le prépuce des enfants circoncis (qu'on opère un lundi ou un jeudi, entre 1 an et 6 ans) est enterré dans une mosquée ou le plus souvent déposé sur la porte de la chambre de l'enfant ou bien au sommet d'un cocotier, mais le barbier qui a fait l'opération ne rend le prépuce que contre le paiement d'une somme de 1 fr. 50, sans quoi il le donne à manger aux chiens, ce qui, d'après la croyance générale doit déterminer la pourriture et par conséquent la perte des parties génitales.

⁽⁶⁾ Chez les Négritos de la presqu'île de Malacca, à Sumatra, chez les Dayaks, à

^(a) Les cérémonies de la circoncision y sont toutes différentes de celles qui ont lieu à Madagascar. Après l'opération, les jeunes gens sont, pendant quatre ou cinq mois, relégués dans des huttes, à quelque distance des villages, et sont tout barbouillés d'argile blanche. Il leur est interdit de communiquer avec des femmes et ils sont soumis à de dures privations : ils ne peuvent manger de la viande qu'en la volant et, s'ils sont pris, on les bat sans merci; ils sont tenus de faire des exercices violents, tels que courses, danses, etc.; on les empêche de dormir plusieurs nuits de suite; on les fouette sur les bras et sur les cuisses; on les prive de nourriture pendant des temps assez longs, dans le but de les endurcir et de les rendre insensibles à la fatigue, aux privations et à la douleur. Il y en a qui succombent. A la fin de la période d'initiation, on les débarbouille et on enduit leurs corps d'ocre rouge au lieu d'argile blanche, on brûle tous les ustensiles, les armes, les vêtements dont ils se servaient ainsi que les huttes qu'ils habitaient, et, dès lors, ils entrent dans la classe des « hommes » et reçoivent des armes (M.-J. MACDONALD, *Rev. scientif.*, 24 mai 1890).

contraire les méchants prennent la forme de chiens ou d'autres bêtes impures. Les âmes des autres morts sont censées habiter une montagne sacrée, qu'il est défendu d'approcher, ou quelque île déserte⁽¹⁾. L'inégalité des castes persiste au delà de la tombe.

La coutume si caractéristique du *tabou* (le *fady* malgache), qui interdit, momentanément ou d'une manière permanente, l'accès de certains lieux, l'usage de certains objets, les rapports avec certaines personnes, est, pour ainsi dire, universelle des confins orientaux de l'Océanie jusques et y compris Madagascar⁽²⁾. Ses prescriptions, qui ont un caractère quasi-religieux⁽³⁾, ont pour but de satisfaire les Esprits, qui ne manquent pas de punir les contrevenants, et de s'attirer leurs faveurs. Nous citerons, parmi les tabous indo-océaniens, qui sont innombrables et, du reste, très variables non seulement de tribu à tribu, mais aussi d'une époque à l'autre, les suivantes qu'on retrouve également à Madagascar : il est formellement interdit, après la mort d'un chef, de continuer à se servir des mots qui entrent dans son nom⁽⁴⁾, ce qui amène, dans les langues malayo-

Bali, à Timor, à Amboine, chez les Ipalaoos des Carolines, aux îles de Banks, aux Nouvelles-Hébrides, aux îles Salomon, aux Tonga, chez les Maoris, etc. — Cette croyance existe chez les Betsileo.

⁽¹⁾ Îles de la Mélanésie, îles Tonga, Nouvelle-Zélande, etc. — C'est aussi ce que croient beaucoup de Malgaches qui appellent *Ambondrombé* la montagne où se réunissent, d'après eux, les âmes des morts.

⁽²⁾ Voici ce que dit M. van Gennep du *fady* ou tabou malgache, qui est de tout point identique au tabou océanien : « Le *fady* est un des éléments fondamentaux de la vie sociale et individuelle des habitants de Madagascar ; il règle l'existence quotidienne du roturier, du noble, du chef, de la famille, de la tribu entière même ; il décide souvent de la parenté et du genre de vie de l'enfant qui vient de naître ; il élève des barrières entre les jeunes gens et limite ou nécessite l'extension

territoriale de la famille ; il règle la manière de travailler et répartit strictement l'ouvrage ; il dicte même le menu ; il isole le malade, écarte les vivants du mort ; il conserve au chef sa puissance et au propriétaire son bien ; il assure le culte des grands fétiches, la perpétuité de forme des actes rituels, l'efficacité du remède et de l'amulette. Ainsi, le tabou joue à Madagascar un rôle important dans la vie religieuse, politique, économique ou sexuelle ; partout il intervient en quelque sorte comme régulateur » (Le Tabou et le Totémisme à Madagascar, *Bibl. de l'École des Hautes Études*, Paris, 1904, p. 12).

⁽³⁾ Chez les Mélanésien, le *tabou* est moins général et n'a pas le caractère sacré qui existe chez les Polynésien ; ils ne considèrent pas que les Esprits lui donnent des vertus surnaturelles.

⁽⁴⁾ Chez les Todas de l'Inde, chez les Siamois, chez les Indonésien et chez les Mé-

mélano-polynésiennes, des changements fréquents de mots et en modifie l'aspect. Les personnes qui ont touché à un cadavre, ainsi que celles qui ont assisté à des funérailles, doivent se purifier par des ablutions lustrales. Il est défendu de tuer ou de blesser un chef, même ennemi. Sont tabouées, c'est-à-dire qu'on ne doit ni les toucher ni même les approcher, les femmes nouvellement accouchées, tant qu'elles ne se sont pas purifiées, et les épouses des hommes partis en guerre, à la grande pêche ou pour une entreprise commerciale dangereuse. Souvent, lorsqu'une personne est gravement malade, ses proches parents se soumettent à certaines privations, que les devins leur imposent, ou même vivent dans une solitude complète. Les tortues de mer ne peuvent être mangées qu'en plein air, sur la plage, après qu'un morceau en a été offert à Dieu et aux Esprits. Il serait facile d'allonger indéfiniment la liste des prescriptions du tabou auxquelles obéissent aveuglément par superstition les populations indo-mélanésiennes, mais ces quelques exemples suffisent.

En somme, tous les habitants de cette vaste région du monde, qui en sont encore à l'état de barbarie, n'ont point, à proprement parler, de conscience; l'idée du bien et du mal, telle que l'ont les hommes civilisés, leur est étrangère. Tandis que les lois de la morale nous enseignent les devoirs qui nous incombent et nous forcent, avec plus ou moins de succès, à dompter nos passions, les Indo-Océaniens, comme les Malgaches, les laissent, au contraire, se développer librement, écoutent leurs instincts, satisfont tous leurs désirs, donnent cours à tous leurs caprices, tant qu'ils ne sont pas arrêtés par quelque croyance superstitieuse ou par les prescriptions saugrenues des sorciers. Leur idéal ne s'élève pas au-dessus de la satisfaction des sens.

ORGANISATION SOCIALE. — Les habitants de l'Indo-Océanie se subdivisent, comme tous ceux de Madagascar jusqu'au commencement du XIX^e siècle, en une quantité innombrable de groupes d'individus, formant autant de petites sociétés plus ou moins fortement organisées, que gouvernent des chefs de droit divin⁽¹⁾, avec une aristocratie puissante et des

lanésiens, en Australie, en Tasmanie, dans la Polynésie, etc., comme à Madagascar.

⁽¹⁾ Il y a des îles (Raiatea, etc.) où l'on identifie le Roi avec Dieu. Dans tout Mada-

classes bien distinctes. Partout la population est divisée en trois castes, les Nobles, les Libres et les Esclaves, séparées les unes des autres par des barrières infranchissables; ni le mérite, ni la fortune, ni la beauté ne permettent à personne d'en sortir et de s'élever au-dessus de sa condition originelle, mais il est, au contraire, facile de déchoir et de perdre à jamais son rang. Une femme noble ne peut entretenir de relations avec un homme de caste inférieure, sous peine d'exclusion de sa caste et quelquefois de mort. Cette institution des castes est la conséquence des guerres, de l'orgueil et de la puissance des vainqueurs, d'une part, et, d'autre part, de la faiblesse et de la soumission forcée des vaincus. Les nobles, qui sont pleins d'orgueil et d'arrogance, tiennent dans l'abaissement le plus abject les gens du peuple, qui ne sont autorisés à les approcher qu'en s'accroupissant et qui doivent prendre dans leur main le pied droit de leur maître et, en signe de vasselage, le poser sur leur tête; il y a un langage spécial pour leur parler ainsi que pour parler d'eux⁽¹⁾. Les reliques des grands chefs sont religieusement conservées dans une maisonnette particulière qui est sacrée aux yeux de tous⁽²⁾.

Leurs institutions sociales ont des degrés de développement divers suivant les tribus. Dans quelques îles, il règne une certaine anarchie, les

gascar les chefs étaient considérés comme d'essence supérieure et même divine^(a): dans l'Imerinā, on avait coutume de donner aux souverains le titre d'*Andriamanitrā hitamasō* (litt. : le Dieu que les yeux voient). Les Mahafalġ appellent *Andriananaharġ* (Dieu) le crâne de leur premier roi, dans lequel, au fur et à mesure de la mort de ses successeurs, sont précieusement déposées une de

leurs canines et une phalange de leur petit doigt; il est pieusement gardé par le roi régnant, à qui il sert d'investiture.

⁽¹⁾ Tous ces usages somptuaires se trouvent également à Madagascar.

⁽²⁾ Aux îles Salomon^(b), etc. — Les Sakalavā conservent de même pieusement dans une maison spéciale les reliques de leurs rois ou *jinġ* (du nom arabe *djinn*, Esprits).

^(a) Il y a lieu de remarquer qu'en Mélanésie il n'y a pas de chefs héréditaires se targuant d'une origine sacrée, sauf en Nouvelle-Calédonie et dans les Îles Loyalty, tandis qu'en Polynésie il y a des chefs héréditaires d'essence divine (COBRINGTON, *Journ. Anthropol. Inst.*, London, 1881, p. 290). A Madagascar, il en était autrefois et jusque tout récemment il en était encore comme en Mélanésie, chaque famille formant un petit clan indépendant dont le chef ne se targuait d'aucun caractère sacré. Ce sont les chefs des immigrants plus récents, arabes, indiens, malais, qui ont asservi un certain nombre de ces clans et se sont attribué une origine très élevée.

^(b) Les cadavres des gens du commun sont jetés dans la mer, mais ceux des personnages importants sont d'abord enterrés, puis, au bout d'un certain temps, on en prend le crâne ou quelque partie du squelette qu'on place, au milieu du village, dans une maisonnette où l'on fait les prières (COBRINGTON, *Journ. Anthropol. Inst.*, 1881, p. 296).

chefs n'y ayant guère qu'un pouvoir nominal et leur autorité ne s'exerçant réellement qu'en temps de guerre; il est probable que cet état a été au début celui de toutes les tribus. Dans la plupart, comme à Madagascar, c'est l'élément féodal et surtout, depuis que les Européens ont apporté à ces peuplades les armes à feu qui ont permis à des chefs ambitieux et habiles d'établir leur domination sur leurs voisins moins braves et moins intelligents, l'élément monarchique qui domine.

Les grandes îles et les archipels n'obéissent pas à un souverain unique; ils sont divisés en une multitude de petits états gouvernés chacun par un roi, qui est le chef patriarcal de la caste des nobles et dont les fonctions sont souvent tout à la fois héréditaires et électives, car si, d'une part, elles ne sortent pas d'une famille particulière, d'autre part, elles ne passent pas toujours du père au fils aîné, et la communauté choisit assez souvent entre les parents du défunt, enfants ou frères, celui qui lui paraît le plus digne de la succession, lorsqu'il y a indignité ou incapacité des aînés. La loi salique n'y existe pas, sauf aux Radaks (îles Marshall), et le ventre seul anoblit comme dans beaucoup de pays d'Orient. La personne des chefs est sacrée, car ils sont censés tenir leur pouvoir de Dieu avec qui on les identifie dans une certaine mesure, et, après leur mort, leurs reliques sont, comme il a été dit plus haut, pieusement gardées dans une maisonnette sacrée. Le roi a toute autorité sur ses sujets, qui lui obéissent aveuglément comme à leur père; personne ne l'approche, même les nobles, qu'avec les marques du plus grand respect; seul, il a le privilège d'avoir douze femmes légitimes. Par héritage comme par droit de conquête, il est le maître du sol; cependant, ses sujets sont autorisés à cultiver toute terre qui est inculte et dont ils ont alors l'usufruit, mais ils ne peuvent l'aliéner⁽¹⁾. Toutefois, en dehors des alleus ou terres non grevées d'impôts, il y a des fiefs auxquels sont attachés des serfs obligés de les cultiver au bénéfice de certains nobles ou bien de leur payer certaines taxes et de faire pour eux, sans salaire, certaines corvées, telles que réparer les chemins, apporter

⁽¹⁾ Chez les Maoris, etc., le champ défriché, l'arbre marqué pour être abattu deviennent la propriété personnelle de celui

qui a défriché le champ, qui a marqué l'arbre. — Il en est de même chez les Sakalavä.

les bois pour la construction ou la réfection de leurs maisons, etc.; mais leurs seigneurs ne peuvent pousser la tyrannie au delà d'une limite raisonnable, car, si leurs exigences devenaient intolérables, ils auraient à craindre que leurs vassaux se réfugiassent chez un de leurs voisins, dont ils accroîtraient la puissance.

Les chefs n'ont pas de revenus fixes; ils ont seulement droit à certaines prémices ou dîmes et ils peuvent réquisitionner les habitants pour tout travail qu'ils jugent convenable, ce dont ils ne se font pas faute.

Toutes les affaires se traitent en public, en plein air, sous la présidence du roi, qui dans certaines îles⁽¹⁾ est assis sur une pierre particulière, et les résolutions sont soumises pour la forme à l'assentiment des assistants. Les vieillards et les chefs de famille forment un conseil patriarcal dont l'avis a toujours un grand poids. La convocation de ces assemblées publiques se fait souvent au son de la conque marine.

CORVÉE. — Le régime de la corvée est universel. Les rois réquisitionnent leurs sujets toutes les fois que c'est leur bon plaisir, et les corvéables ne reçoivent ni rémunération, ni vivres.

Les serfs des fiefs sont également tenus, comme nous venons de le dire, de faire certaines corvées pour leurs seigneurs.

ESCLAVAGE. — L'esclavage est à peu près général dans l'Indo-Océanie. Les prisonniers faits à la guerre et leurs descendants, les débiteurs insolubles et leurs familles, les individus condamnés pour certains crimes forment la masse des esclaves; il faut y ajouter les hommes, femmes et enfants, qu'on va voler dans les villages des États voisins⁽²⁾.

Il est défendu d'épouser une esclave sous peine de perdre son rang et même ses biens⁽³⁾. Lorsqu'un esclave se prosterne aux pieds du roi et que le roi lui adresse la parole, il devient sa propriété.

On n'enterre pas les esclaves; leur corps est abandonné aux animaux⁽⁴⁾.

JUSTICE. — Dans l'Indo-Océanie, tout individu est entièrement libre

⁽¹⁾ Aux îles Palos, aux îles Viti, etc. — A Tananarive, il existait aussi des pierres sacrées réservées au souverain.

⁽²⁾ Aux Célèbes, etc., et à Madagascar.

⁽³⁾ Chez les Maoris, etc., comme dans l'île de Madagascar.

⁽⁴⁾ Chez les Maoris, etc. — Toutes ces coutumes ont existé aussi à Madagascar.

de ses actions, tant qu'il ne contrevient pas aux usages et aux coutumes du pays qui se résument à peu près exclusivement en pratiques superstitieuses, mais ces usages et ces coutumes sont obligatoires et ont force de loi; c'est un véritable crime que de les transgresser. Il en est du reste quelques-uns, ayant trait à la jouissance des terres, au droit de propriété, à la sûreté des individus, aux échanges commerciaux, aux contestations entre particuliers, à la chasse et à la pêche, qui sont assez judiciaires pour l'état dans lequel vivent ces peuplades.

C'est le chef ou ses représentants qui rendent la justice; mais, malgré son pouvoir absolu, il n'oserait violer les coutumes qu'un long usage a sanctionnées. Les jugements ont lieu en assemblée publique et la sentence est exécutée séance tenante.

Le vol entre gens du même clan est rare et sévèrement puni, et, lorsqu'il a lieu dans l'enclos du chef, le coupable est condamné à mort. La peine du talion est presque universellement appliquée; le village entier ou tout au moins la famille est rendue responsable du crime d'un des siens⁽¹⁾. Les Indo-Océaniens considèrent comme des délits une multitude de faits impossibles cependant à prévoir et à empêcher, qui sont dus à une imprudence ou même à une simple malechance indépendantes de la volonté des individus⁽²⁾, mais qui, aux yeux de ces peuples, sont la preuve que le délinquant sans le savoir, qu'on pille pour la peine, s'est attiré la colère des Esprits.

Dans tous ces pays, le plus grand crime est la sorcellerie; il entraîne toujours la mort de l'inculpé. Les sorciers punis de mort n'ont pas les honneurs de la sépulture et sont exclus du tombeau de famille; leurs corps sont brûlés et leurs cendres sont jetées au vent, ou bien on les abandonne aux chiens et aux oiseaux de proie⁽³⁾.

En cas de doute, on recourt au jugement de Dieu qui, comme l'on sait, est ou a été employé chez tous les peuples pour démasquer les sor-

(1) Noirs des Philippines, etc. — Il en est de même à Madagascar.

(2) Un père dont l'enfant se brûle, un pêcheur dont la pirogue chavire, etc., sont,

chez certaines peuplades, considérés comme coupables d'un délit.

(3) Les mêmes superstitions et usages règnent à Madagascar.

ciers et les criminels et qui a été si usité en Europe au moyen âge. Les ordalies varient suivant les tribus et suivant les cas, et les épreuves sont diverses : tantôt l'accusé doit, sans s'échauder la main, enlever un caillou qui est placé au fond d'un vase plein d'eau bouillante⁽¹⁾; tantôt on lui fait prendre du poison⁽²⁾; tantôt il se baigne dans un endroit où abondent les requins ou les crocodiles qui sont chargés de discerner les innocents des coupables, en dévorant ces derniers et laissant la vie sauve aux autres⁽³⁾, etc. Dans les procès douteux, on a recours à des épreuves plus bénignes : on creuse un trou dans la case de l'inculpé et on le remplit d'eau à la surface de laquelle le juge, tenant un jeune bananier à la main, voit, croient-ils, l'image du coupable⁽⁴⁾; ou bien l'on fait plonger les adversaires et celui qui reste le plus longtemps sous l'eau a gain de cause⁽⁵⁾; ou bien encore on fait prêter serment soit sur une arme qui doit tuer ceux qui se parjureraient, soit sur un bol contenant de l'eau sacrée, dite *eau du serment*, dans laquelle on a mis une balle, une pincée de poudre à fusil, un peu de terre, quelquefois une pièce d'or, etc., et qui doit amener la mort de ceux qui en boivent ou tout au moins leur causer de grands malheurs à eux et à leur famille, s'ils mentent⁽⁶⁾; la prestation de tout serment est précédée d'une invocation à Dieu et aux ancêtres où l'on appelle les plus grandes calamités sur ceux qui oseraient forfaire à leur parole.

SUCCESSIONS, HÉRITAGES. — Les usages qui règlent les successions sont

⁽¹⁾ Noirs des Philippines, Amboinais, etc. — Les Sakalavā emploient souvent ce mode de jugement.

⁽²⁾ A Amboine, on fait boire le *Mattakau*; le tanghin des Hovā est tristement célèbre. — Cette ordalie existe aussi, du reste, en Afrique, chez les Manganja, les Barotsé, les Bashulia, les Batoka, dans la province d'Angola, et au Nord du Zambèze, où l'épreuve du *Mouavi*, boisson que préparent les sorciers avec le *goho*, plante vénéneuse, est imposée à tous ceux qu'on soupçonne d'avoir jeté un sort sur quelqu'un; sont reconnus innocents ceux qui vomissent la drogue et,

au contraire, sont déclarés coupables ceux qui ne sont que purgés. Certaines tribus n'administrent pas ce poison à l'inculpé, mais à un coq ou à un chien (LIVINGSTONE, *Exploration dans l'Afrique australe*, p. 431 et 615, et Zambèze, p. 113).

⁽³⁾ Aux Tonga. — La même ordalie a lieu dans l'Est et dans le Sud-Est de Madagascar.

⁽⁴⁾ A Tahiti, etc., ainsi qu'à Madagascar.

⁽⁵⁾ A Bornéo, à Siam, à Malacca, en Birmanie, etc., comme à Madagascar.

⁽⁶⁾ Au Siam, au Laos, etc. — A Madagascar, on prête des serments analogues.

confus et très variables suivant les tribus : chez les unes, c'est la veuve qui hérite; chez d'autres, les enfants mâles ont seuls droit aux biens de leur père⁽¹⁾; ailleurs, les frères et les sœurs ont part égale⁽²⁾, mais toujours les héritiers ont la charge de subvenir aux besoins de tous les autres enfants, légitimes et illégitimes, entre lesquels il n'y a, à leurs yeux, aucune différence.

DETTES. — Les Indo-Océaniens ont la religion des dettes; c'est un caractère distinctif de ces peuples. Il y a des tribus où, lorsqu'un individu meurt insolvable, ils n'hésitent pas à vendre non seulement sa femme et ses enfants, mais même sa mère pour payer ses dettes, et où le créancier, si on ne le paye pas, a le droit de tuer son débiteur ou l'un de ses proches parents⁽³⁾; dans d'autres, le père donne ses enfants en gage jusqu'à ce qu'il ait pu s'acquitter⁽⁴⁾.

GUERRES. — Les guerres ont presque toujours pour but le pillage; elles sont continuelles entre voisins qui, entraînés par leur penchant pour la rapine, vivent en un perpétuel état d'hostilité. Ils préparent leurs expéditions en secret et, après avoir consulté le sort et fixé le jour propice, quelquefois après avoir offert un sacrifice à Dieu, et souvent après avoir confessé publiquement leurs fautes et payé une amende en manière de punition⁽⁵⁾, ils partent, vêtus seulement du *maro*⁽⁶⁾, sous le commandement du chef qu'accompagne le talisman national particulier à la guerre. Ils agissent par surprise et avec perfidie, tantôt dressant une embuscade, tantôt s'approchant silencieusement du village ennemi pendant la nuit et poussant tout à coup, lorsqu'ils se trouvent à portée, des cris et des vociférations afin d'effrayer les habitants.

Les attaques, qui se font au son de la conque marine, ont lieu sans plan concerté à l'avance et, pendant la bataille, chaque soldat agit à sa guise. Ils combattent rarement corps à corps. Ces guerres ne sont ni longues ni sanglantes; deux ou trois soldats tués ou même simplement

⁽¹⁾ Dans l'archipel Indien, etc.

⁽²⁾ Chez les Maoris, etc.

⁽³⁾ A Mindanao (îles Philippines), etc.

⁽⁴⁾ A Bornéo, chez les Battas, etc. — A

Madagascar, les débiteurs insolubles sont tout aussi durement traités.

⁽⁵⁾ Chez les Dayaks de Bornéo, etc.

⁽⁶⁾ Le *maro* est le *sadia* malgache.

blessés suffisent pour décider de la victoire. Pendant que leurs maris sont en guerre, les femmes vivent dans la retraite, adressant matin et soir des prières à Dieu, ne se livrant à aucun plaisir et ayant le haut du corps nu⁽¹⁾.

Les chefs ennemis faits prisonniers sont traités avec égard et échangés contre une honnête rançon; on doit autant que possible éviter de les blesser pendant le combat⁽²⁾. Quant aux autres prisonniers, ils sont réduits en esclavage et souvent même tués sans merci. Le parti qui demande la paix envoie un ambassadeur portant à la main un jeune bananier.

En somme, ces peuples sont pour la plupart d'humeur guerrière; aussi ont-ils porté assez loin l'art de la fortification. Ils creusent autour de leurs villages des fossés profonds qu'entourent de hautes palissades; les portes qui y donnent entrée sont surmontées d'une plate-forme qui permet de surveiller les allants et les venants; toutes les fois qu'ils le peuvent, ils les établissent sur une éminence, souvent même au sommet de pics abrupts, afin d'être mieux à l'abri des attaques de l'ennemi⁽³⁾.

Leurs armes consistent en lances, longues tantôt de 4 à 5 mètres⁽⁴⁾, tantôt de 1 m. 60 à 2 mètres⁽⁵⁾, en arcs et en flèches⁽⁶⁾, quelquefois empoisonnées⁽⁷⁾, en pierres qu'ils jettent avec la fronde⁽⁸⁾ ou même à la main⁽⁹⁾, en massues⁽¹⁰⁾. Quelques peuplades emploient la sarbacane ou sumpitan⁽¹¹⁾. Les boucliers sont en usage presque partout⁽¹²⁾.

(1) Chez les Dayaks, etc. — Les femmes malgaches ont les mêmes obligations, c'est ce qu'elles appellent *mirarij*.

(2) Chez les Battas, etc. — Mêmes usages à Madagascar.

(3) Les Malgaches ont fortifié leurs villages de cette même manière jusqu'au jour où ils n'ont plus eu à craindre les attaques de leurs voisins.

(4) Aux îles Palos, aux Hawaï, etc.

(5) Aux îles Marshall, aux Hawaï, aux Mariannes, à Mindanao, en Australie, en Nouvelle-Calédonie, à Rotouma, etc.

(6) A Bornéo, à Vanikoro, etc.

(7) Aux îles Marshall, chez les Négritos des Philippines, aux Nouvelles-Hébrides, chez les Mélanésiens, chez les Alfourous des

Célèbes, à Timor, etc.; les Hawaïens et les Tonganais se servent aussi d'arcs, mais seulement pour chasser.

(8) Aux îles Marshall, à Hawaï, aux Mariannes, en Nouvelle-Calédonie, chez les Papous, etc.

(9) A Rotouma, etc.

(10) Aux îles Marshall, aux îles Palos, à Hawaï, aux Mariannes, aux Nouvelles-Hébrides, à Vanikoro, etc. Il y a des îles où l'on se sert d'épées de bois dont les tranchants sont armés de dents de requin.

(11) Chez les Pounans de Bornéo, etc., comme chez les Malgaches (*fontroakä* ou *tsirikä*).

(12) Sauf chez les Hawaïens et les Australiens, qui ne s'en servent pas.

AGRICULTURE. — L'agriculture est assez avancée dans l'Indo-Océanie, excepté dans les îles de la Polynésie où le sol est moins fertile que dans l'Insulinde et dont les habitants sont surtout adonnés à la pêche. L'une des principales cultures est le riz, pour lequel, dans certaines régions, on construit avec art des terrasses le long des flancs des montagnes et on fait de grands travaux d'irrigation⁽¹⁾; on le sème dans des terrains humides où, à l'aide d'un bâton, on fait des trous dans lesquels on met les grains⁽²⁾, et on repique les jeunes plants lorsqu'ils ont une certaine hauteur. Le repiquage se fait en mesure, les travailleurs chantant et opérant en trois temps, qui consistent à enfoncer dans la boue quelques brins pris dans la gerbe qu'ils tiennent dans la main gauche, à tasser avec le pied gauche et à faire un pas en arrière⁽³⁾. Quelquefois, les champs sont enclos d'un petit mur de pierres sèches⁽⁴⁾. On cultive aussi beaucoup d'ignames, d'arrow-root (*Tacca*, dont la racine est râpée et lavée avec soin)⁽⁵⁾, etc. Leur outil principal est une bêche avec un grand manche⁽⁶⁾.

INDUSTRIE. — Les Indo-Océaniens sont habiles dans le tissage des étoffes, pour lequel ils emploient un métier primitif⁽⁷⁾; ils savent les teindre de couleurs diverses⁽⁸⁾. Il y en a qui font rouir l'écorce de certains arbres et qui, après l'avoir battue avec un maillet de bois, s'en servent comme vêtement⁽⁹⁾.

Ils tressent, avec des feuilles de vakoa ou avec des joncs, des nattes, des voiles, des sacs, des paniers, des corbeilles carrées, quelquefois très

(1) Chez les nègres de la Nouvelle-Calédonie, aux îles Mariannes, aux îles Philippines, à Sumatra, etc. — Il en est de même chez les Merinā et chez les Betsileo.

(2) Aux îles Mariannes (Chamorris), etc.

(3) Aux îles Philippines, etc. — Les Betsimisarakā, etc., procèdent de même dans leurs plantations (voir FLACOURT, *Hist. Mad.*, 1658, p. 24 et 298).

(4) Aux îles Hawaï, etc.

(5) Aux Carolines, etc., et au Ménabé, etc.

(6) Aux Hawaï, etc. — Dans le centre de Madagascar, on emploie l'*angady*, qui rappelle la bêche des Indo-Océaniens.

(7) Chez les Maoris, etc. — Le métier des Malgaches est identique à celui des peuples indo-océaniens.

(8) On teint en jaune avec le curcuma, en noir avec certaines boues, en couleurs diverses avec plusieurs sortes de végétaux (aux îles Hawaï, aux îles Mariannes, à Java, etc., comme à Madagascar).

(9) Hawaïens, etc. — Les populations du Sud-Est de Madagascar se livrent à cette même industrie. Il en est de même du reste chez un grand nombre de tribus sauvages, africaines (Gabon, Pahouins, Afrique équatoriale) et autres.

fines et ornées de dessins⁽¹⁾. Ils façonnent à la main des pots d'argile, qu'ils font cuire⁽²⁾; ils fabriquent des plats de bois et savent fondre l'écaille, avec laquelle ils moulent des cuillers⁽³⁾.

Ils sont très adroits dans les travaux manuels et, malgré l'imperfection de leur outillage, ils sont de bons ouvriers charpentiers, serruriers, armuriers, etc.⁽⁴⁾. Ils connaissent l'usage du foret, qui fait chez eux l'office de notre vilebrequin⁽⁵⁾. Ils savent fabriquer le fer avec habileté, employant comme soufflet soit deux gros cylindres de bambou⁽⁶⁾, soit deux troncs d'arbre creusés⁽⁷⁾, qui sont placés verticalement et où l'air est refoulé par des pistons mus à la main et projeté sur le foyer par un long tube. Ce sont aussi d'habiles orfèvres qui, malgré leurs outils grossiers et primitifs, travaillent l'or et l'argent avec goût et font de jolis filigranes⁽⁸⁾.

COMMERCE. — Les Indo-Océaniens sont des marchands fins et rusés; jamais ils ne se pressent de conclure un marché, qui n'est valable qu'après qu'ils se sont touché la main⁽⁹⁾. Ils se servent, dans plusieurs îles, de petites balances pour peser l'or et l'argent, prenant des grains de riz comme poids⁽¹⁰⁾. A certaines époques, il y a, en des lieux déterminés, des foires où les habitants des environs viennent échanger leurs produits⁽¹¹⁾.

(1) Chez les Malais, aux îles Philippines, chez les Maoris, etc. — Les femmes malgaches sont très habiles dans ces sortes d'ouvrages, surtout sur la côte orientale de Madagascar.

(2) Aux îles Palos, aux îles Mariannes, à la Nouvelle-Guinée, aux Viti, dans l'intérieur de Sumatra, etc. Les Polynésiens ne fabriquent pas de poteries, car il n'y a pas de terre à potier dans leurs îles. — A Madagascar, partout où se trouve de l'argile, on la travaille avec un certain art.

(3) Aux îles Palos, etc. — Les Merinā fondent la corne pour faire des cuillers; les Sakalavā, les Barā, etc., font leurs ustensiles de ménage en bois.

(4) Chez les Maoris, chez les Chamorris des îles Mariannes, etc. — On peut en dire tout autant de la plupart des Malgaches

(5) En Micronésie, dans la Nouvelle-Calédonie, etc.

(6) Chez les Mélanésiens, etc. — L'industrie du fer n'existait pas en Polynésie, où il n'y a pas de minerai.

(7) A Bornéo, dans la presqu'île de Malacca (État de Perak), etc., les soufflets sont pareils à ceux de Madagascar. — Quoique ceux des forges africaines, qui sont de simples sacs en peau de chèvre, soient tout à fait différents, les Makololos en ont qui sont assez semblables à ceux de l'Océanie et de Madagascar (LIVINGSTONE, *Expl. du Zambèze*, p. 291).

(8) A Java, à Sumatra, aux îles Philippines, etc., comme dans l'Imerinā.

(9) Chez les Maoris, aux îles Hawāi, etc.

(10) A Sumatra, etc., tout comme dans le centre de Madagascar.

(11) Aux îles Hawāi, etc. — C'est ce qui existait aussi dans le centre de Madagascar

VOIES ET MOYENS DE COMMUNICATION. — Dans tous ces pays, il n'y a que des sentiers, et, pour aller d'un lieu à un autre, quand ces lieux ne sont pas situés sur les côtes, on n'a d'autre moyen de transport que ses jambes. Cependant, les chefs de certaines peuplades se font porter dans une espèce de litière ou de palanquin par leurs esclaves⁽¹⁾.

NAVIGATION. — L'art de la navigation a été porté très loin par les Indo-Océaniens qui sont, pour la plupart, des marins habiles, expérimentés et intrépides. Ils sont très experts dans la construction des bateaux ou pirogues et dans la manière de les diriger. Les uns creusent, dans des troncs d'arbre, d'énormes canots qui ont jusqu'à 20 et 25 mètres de longueur et dont ils rehaussent les côtés avec des bordages ou planches, cousus et calfatés à l'aide de filasse et de résine; ils relient quelquefois ces canots deux à deux afin de transporter un plus grand nombre de personnes et de leur donner plus de stabilité⁽²⁾. Les autres font des pirogues très effilées, munies d'un⁽³⁾ ou de deux⁽⁴⁾ balanciers pour les empêcher de chavirer, car, pour une longueur de 15 à 20 mètres, leur largeur n'est que de 0 m. 50 à 1 mètre; des planches mises en travers les consolident et servent de bancs. Ces embarcations sont construites avec un grand art : elles sont gracieuses, légères et rapides; elles portent de grandes voiles triangulaires en nattes, dont le patron tient à la main les écoutes, afin de

(1) Le palanquin est d'origine asiatique. La chaise de montagne dont se servent les Chinois est un vrai *filanjanã* malgache.

(2) Maoris, Hawaïens (quelquefois), etc. Dans les îles de Banks, on se sert de lourdes pirogues creusées dans un tronc d'arbre, tandis que dans les îles Salomon, qui sont également habitées par des Mélanésiens, on a d'élégantes pirogues en planches (CORDERINGTON, *Journ. Anthropol. Inst. London*, 1881, p. 296).

(3) Dans la Polynésie orientale, à l'île Drummond de l'archipel Gilbert, aux îles Carolines, aux îles Palaos, à Bornéo, aux

îles Nicobar, aux îles Andaman, à Ceylan, aux Laquedives et Maldives, les pirogues ont un balancier, comme à Madagascar.

(4) Malais de Singapore, Javanais, Soloans, etc. — Dans les îles Mariannes, on accouple les pirogues deux à deux et on met un balancier de chaque côté. — Il y avait autrefois, en 1595, des pirogues à deux balanciers à Ampalazÿ et à Tuléar, sur la côte Sud-Ouest de Madagascar (voir *Le premier livre de la navigation des Hollandais aux Indes orientales*, 1598, verso p. 6^(*), avec figure) et il y en a encore quelques-unes au Cap Sainte-Marie.

(*) «Les esquifs sont faits d'une seule pièce de bois, ayans des bastons à deux costés afin qu'en tournant ne renversent : peschent en cette manière».

pouvoir les larguer rapidement lorsque la brise fraîchit; quand il y a calme plat ou que le vent n'est pas favorable, on se sert de pagayes.

Plusieurs de ces peuples (Malais et Mélanésiens) mettent en mer de véritables flottes, composées de nombreuses embarcations, avec lesquelles ils exercent la piraterie et sèment au loin la terreur⁽¹⁾.

Les Indo-Océaniens, comme la plupart des habitants des pays maritimes, considèrent que les objets qu'ils recueillent sur la plage ou qu'ils trouvent en pleine mer sont un cadeau que Dieu leur fait et qu'ils sont leur bien; ils dénieient au vrai propriétaire tout droit sur les épaves.

Les chefs océaniens exigent des Européens un présent assez important avant de les autoriser à jeter l'ancre sur leurs côtes et à faire à terre des provisions d'eau, de bois et de vivres⁽²⁾.

ARTS, MUSIQUE. — Les Indo-Océaniens sont passionnés pour la musique. Ils ont l'oreille juste, mais la science leur manque, et ils n'ont que des instruments grossiers, consistant en un long bâton sur lequel ils frappent en cadence pour marquer la mesure des danses⁽³⁾, en grands tambours qu'on bat à deux mains, ou avec une baguette⁽⁴⁾, en calebasses pleines de petits cailloux, en flûtes de bambou, en flageolets, en guimbardes ou sorte d'arcs monocordes dont une moitié de calebasse forme la caisse sonore⁽⁵⁾, en « chalémpoung » ou lyres à dix ou quinze cordes⁽⁶⁾; tous, sauf le dernier, produisent des modulations peu variées et peu agréables. Il y a encore la conque marine, mais son usage est réservé aux chefs pour les fêtes nationales et pour la guerre⁽⁷⁾.

(1) Les Betsimisaraka, qui habitent la côte orientale de Madagascar, ont aussi été maintes fois, avec des centaines de pirogues, piller les Comores et même plusieurs villes de la côte d'Afrique (voir plus loin, au chapitre V du Livre II, le paragraphe des « Peuplades adonnées à la pêche » : Betsimisaraka de l'île Sainte-Marie.

(2) A Madagascar, les chefs du bord de la mer exigent également un droit d'ancrage.

(3) Chez les Hawaïens, etc. — Les Mal-

gaches de la côte orientale se servent dans le même but d'un bambou.

(4) Aux îles Marshall, etc.

(5) Aux Philippines, aux Mariannes, à Nouka-Hiva, etc. C'est le *bobre* des Cafres.

(6) Cet instrument, en usage chez les Malais, est l'analogue de la *valihä* malgache.

(7) Mélanésiens, Samoans, Tonganais, Maoris, Nouka-Hiviens, etc., tout comme les Sakalavä, les Barä et les autres tribus malgaches. — Ces peuples croient que le

Leurs chants, quoique traînants et monotones, sont plus mélodieux que leur musique instrumentale; on ne peut pas dire cependant qu'ils soient très agréables. On chante pendant les danses, on chante dans les fêtes, aux funérailles, etc. : un des assistants improvise un court récitatif, adapté aux circonstances, et les autres répondent par un refrain invariable, souvent même par une seule note plus ou moins stridente.

Ils ont aussi des chansons d'amour, éminemment lascives, des chansons satiriques, bachiques, guerrières, etc.⁽¹⁾.

Dans certaines îles, il existe des troubadours, à mœurs efféminées, qui s'en vont de village en village, amusant les habitants avec des chansons et des danses qu'ils accompagnent de musique⁽²⁾.

DESSIN ET SCULPTURE. — Leurs dessins sont limités à des arabesques, à des grecques. Il font d'assez jolies sculptures sur bois et s'ingénient quelquefois à représenter des animaux et des figures humaines, ébauches informes qui sont dénuées d'art et sans expression⁽³⁾.

SCIENCES. — Les Indo-Océaniens n'ont, en réalité, aucunes connaissances scientifiques. Cependant, ils emploient la numération décimale⁽⁴⁾, ils savent distinguer les principales étoiles, ils connaissent les points cardinaux et leurs subdivisions; ils divisent l'année en douze ou treize mois lunaires de vingt-huit jours, chacun de ces jours ayant son nom et les mois étant appelés d'après un groupe d'étoiles.

MALADIES, MÉDECINE, CHIRURGIE. — Les Indo-Océaniens croient que la plupart des maladies, sinon toutes, sont causés par des Esprits ou par les mânes des ancêtres en punition de méfaits, notamment de la violation des divers tabous, ou par des sortilèges, ou par un démon qui

bruit qu'on entend lorsqu'on approche cette coquille de l'oreille est produit par la conversation des mânes de leurs ancêtres avec les divinités inférieures qui y ont élu domicile.

⁽¹⁾ Tout ce que nous venons de dire au sujet des chants et de la musique instrumentale des Indo-Océaniens s'applique également aux Malgaches.

⁽²⁾ Il en est de même à Madagascar.

⁽³⁾ On peut en dire autant des Malgaches.

⁽⁴⁾ Les Makoa comptent par 5, disant Moacha (1), Bili (2), Tatou (3), Chiché (4), Tano (5), puis Tano-na-moacha (5 plus 1), Tano-na-bili (5 plus 2), etc.; mais les Bantous ont le système de numération décimal et comptent jusqu'à 10,000 et plus.

s'est emparé de leur corps. C'est également à une cause surnaturelle qu'ils attribuent presque toujours la mort⁽¹⁾.

Aussi leur méthode curative consiste-t-elle surtout en prières, en exorcismes, en offrandes propitiatoires ou même en sacrifices aux Esprits; dans les cas graves, les proches parents doivent confesser publiquement leurs péchés. Les sorciers font une foule de momeries dans le but de chasser le démon du corps du soi-disant possédé et ordonnent certaines abstinences; on danse autour du malade⁽²⁾ et on entretient, nuit et jour, un grand feu à ses côtés dans la pensée de forcer le diable, cause de tout le mal, à s'en aller.

Quelquefois, cependant, outre les prières et les offrandes propitiatoires, ils traitent certaines maladies avec des simples, des plantes purgatives ou vomitives⁽³⁾. Le massage est assez fréquemment pratiqué et, pour les fièvres comme pour les douleurs rhumatismales, les bains de vapeur aromatisés avec des herbes odorantes sont en grand usage⁽⁴⁾. Quand ils ont mal à la tête ou qu'ils souffrent de douleurs faciales, ils étendent sur la partie de la tête qui est malade une couche de terre argileuse blanche ou jaunie avec du curcuma⁽⁵⁾.

Il existe dans certaines îles une maladie de nature syphilitique (le *tonga* des Canaques de la Nouvelle-Calédonie, le *kola*, *kaisa* ou *tetÿ* des Malgaches) qui produit des plaies sanguinolentes sous la plante des pieds, aux jambes, aux bras, à la figure. La lèpre est commune chez les Papous⁽⁶⁾.

Les personnes atteintes de maladies contagieuses étaient tabouées et

(1) A l'archipel Mentawai, à Bornéo, à Amboine, aux Mariannes, aux Carolines à Samoa, à Tahiti, à Nouka-Hiva, aux îles de Banks^(a), etc. — Il en est de même à Madagascar.

(2) Aux îles Radak-Ralik (Marshall), etc., tout comme dans le *bilö* à Madagascar.

(3) Aux Hawaï, aux Carolines, etc.

(4) Chez les Maoris, etc. — Les Malgaches font ce même traitement.

(5) Aux îles Célèbes, etc. — Les femmes malgaches ont aussi recours à ce plâtre contre les maux de tête.

(6) Il en est de même à Madagascar.

(a) Pour les Mélanésien, aucune maladie n'est naturelle; toutes sont dues aux sorciers ou à quelque influence occulte des «Tamates» ou mânes des ancêtres. La folie est due également à quelque «Tamate» ou revenant qui habite dans le corps du malheureux fou. C'est de même un «Tamate» qui possède tout enfant qui tombe malade, parce que, croit-on, cet enfant aura passé auprès de lui; on appelle à haute voix tous les «Tamates» qui pouvaient être dans le voisinage et, quand le nom de celui qui possède l'enfant est cité, il s'enfuit de suite et l'enfant est guéri (Cobrington, *Journ. Anthropol. Inst. London*, 1881, p. 282-284).

reléguées dans des endroits déserts, où on les laissait mourir sans secours, abandonnées de tous. Sont aussi tabouées les femmes en couche⁽¹⁾.

Les maladies de la peau sont plus communes chez les Malais et les Mélanésien que chez les Indonésien et les Polynésien.

La chirurgie était plus rationnelle que la médecine. Il y avait des individus assez habiles à réduire les fractures et les luxations, à ouvrir les abcès, à cautériser les plaies, etc. Les maux de dents sont attribués à un ver qu'ils cherchent à extirper⁽²⁾.

LINGUISTIQUE. — Les langues agglutinantes qui se parlent de l'île de Pâques, dans l'Est, jusques et y compris Madagascar, dans l'Ouest⁽³⁾, toutes nombreuses qu'elles sont⁽⁴⁾, ont une parenté incontestable et incontestée⁽⁵⁾. La syntaxe, qui est le fondement et la vraie caractéristique des langages,

(1) Dans la Nouvelle-Zélande, etc., comme chez les Sihanakā, etc., à Madagascar.

(2) Aux îles de Banks, etc., comme chez les Malgaches.

(3) MM. l'abbé Rousselot et Friedrich Müller (*Grundriss des Sprachwissenschaft*, 2^e partie, p. 1-160), partagent les langues océaniques en 3 groupes : 1^{er} groupe (Polynésien) : Nouvelle-Zélande, îles Tonga, Samoa, de la Société, Tahiti, Gambier, Marquises et Hawaï ; 2^e groupe (Mélanésien) : 1^o îles Viti, 2^o Nouvelles-Hébrides, îles Salomon, Gilbert, Carolines et Marshall ; 3^e groupe (Malais) : Formose, Luçon, Philippines, presqu'île de Malacca, Sumatra, Java, Florès, Timor, Bornéo, Célèbes, Moluques, Timor-Laout, enfin Madagascar.

(4) Souvent dans un même archipel, comme dans celui des Nouvelles-Hébrides par exemple, il y a une grande variété de langages tant dans les îles du Nord que dans celles du Sud ; mais, à l'examen, on constate que ce ne sont que des dialectes, tout inintelligibles qu'ils sont pour les

habitants des autres îles (CODRINGTON, *Journ. Anthropol. Inst. London*, 1881, p. 289).

(5) Humboldt a adopté et popularisé l'hypothèse de John Reynold Forster^(a) que toutes les langues des races océaniques noires viennent d'une langue-mère, qui, avec le temps et par suite de l'isolement des divers groupes de population, s'est divisée en maints dialectes, et que tous les peuples qui les parlent sortent d'une seule et même souche. Crawford^(b) a une théorie toute différente ; il affirme que dans l'Océanie, d'après son enquête, les « langues distinctes et indépendantes » sont « innombrables et que leur rapport avec le Malais est purement verbal et dû à l'influence récente des Malais et des Javanais, qui s'est étendue dans l'Ouest jusqu'à Madagascar et dans l'Est jusqu'aux îles extrême-orientales de l'océan Pacifique » [tandis qu'en réalité il est préhistorique] ; négligeant la question ethnique si importante, il ne voit d'autres liens entre tous ces peuples qu'un plus ou moins grand *pourcentage* de mots

(a) « Les mots de la langue des îles de la mer du Sud, qui sont semblables à d'autres dans le Malais, prouvent clairement à mon avis que ces îles ont été dans l'origine peuplées par des individus venant des îles Indiennes ou Nord-Asiatiques » (FORSTER, *Observations in : Voyage round the World*, Londres, 1778).

(b) *Preliminary dissertation*, in : *Grammar and Dictionary of Malay*, Londres, 1852, p. cclxxxv.

en est identique; les vocabulaires au contraire sont assez différents⁽¹⁾, et les mots communs aux diverses peuplades y sont relativement rares, ce qui ne saurait nous surprendre, car il est impossible qu'ils soient tous semblables dans des pays couvrant une surface aussi étendue et où l'art de l'écriture est inconnu, où par conséquent, faute d'alphabet, la prononciation n'est pas fixée et varie beaucoup d'un lieu à un autre, réagissant sur ces langues, où les additions, les suppressions, les permutations de lettres par euphonie sont constantes, où des mots sont continuellement taboués et tombent en désuétude⁽²⁾, où des consonnes distinctes pour nous⁽³⁾ se confondent, défigurant les mots et les rendant méconnaissables.

Il y a dans ces langues des mots-racines qui servent à former tous les autres par l'addition de préfixes et de créments, d'après des règles euphoniques fixes. Les substantifs n'ont ni nombre, ni genre, ni cas. Les verbes n'ont pas d'inflexions et leur conjugaison est toute simple; leurs modes et leurs temps sont marqués par des suffixes, et ils ont de nombreuses formes, notamment la forme absolue, la forme relative, la forme causative, la forme réciproque, etc., qui se distinguent par les préfixes; ils ont aussi des infixes⁽⁴⁾. Les pronoms personnels de la première personne ont deux pluriels, l'un comprenant celui qui parle et tous ceux à qui il s'adresse, l'autre qui exclut les assistants.

Toutes ces langues sont douces et harmonieuses. Elles emploient beaucoup de voyelles et peu de consonnes⁽⁵⁾, et les syllabes comprennent rarement plus de deux lettres; quelquefois cependant il y a accouplement

empruntés aux langues cultivées de la Malaisie (KEANE, *Journ. Anthropol. Inst.*, t. IX, 1880, p. 254-289).

⁽¹⁾ D'après Crawford, il n'y aurait qu'un seul mot malais sur soixante-quatre mots maoris, sur quatre-vingt-quatre mots hawaïens et marquisiens, etc.

⁽²⁾ Voir p. 38-39 et 54-55.

⁽³⁾ $R=D$ et $H=Sh$ chez les Maoris; $T=K$ et $L=R$ chez les Hawaïens, etc.

⁽⁴⁾ On trouve les infixes *in*, *om*, dans le Khmêr, le Malais, le Tagal, le Javanais, etc., comme à Madagascar [*haninã*, *homana*; *tady*,

tomady; *taratrã*, *tomaratrã*, etc., Dahle, *Antan. Ann.*, 1876, p. 41-44] (KEANE, On the relations of the Indo-Chinese and Inter-oceanic races and languages, *Journ. Anthropol. Inst. of Great-Britain and Ireland*, t. IX, 1880, p. 273-274).

⁽⁵⁾ Ce sont surtout les Polynésiens qui ont peu de consonnes; il n'y en a que 10 chez les Tahitiens, 7 chez les Hawaïens, 5 chez les Samoans, etc. — A Madagascar, il y en a 16, et dans les îles Tonga, qui ont la langue la plus fortement articulée de toute l'Océanie, on en compte 17.

des consonnes *n* et *g*⁽¹⁾. Par juxtaposition et combinaison de racines, on arrive souvent à des mots d'une longueur extraordinaire.

Les langues malayo-mélano-polynésiennes sont éminemment propres au langage figuré et se prêtent à des discours fleuris et élégants. Elles sont tout à la fois riches pour désigner certains objets et pauvres pour en dénommer d'autres; aux îles Mariannes et ailleurs, les indigènes ont au moins vingt mots pour distinguer les diverses parties du corps des bœufs et caractériser leur pelage, tandis qu'ils en ont fort peu pour marquer les divers degrés de parenté⁽²⁾. Les Maoris ont, d'après Colenso, quatre-vingt-deux mots pour désigner les nuances de la couleur rouge.

Il est à noter que les noms de beaucoup d'animaux⁽³⁾ et de plantes⁽⁴⁾ sont communs aux habitants de plusieurs îles de l'Océanie et aux Malgaches.

En résumé, le tableau synthétique des mœurs des Indo-Océaniens, que nous venons de tracer d'après les nombreux voyageurs et missionnaires qui ont visité l'Insulinde et l'Océanie, s'applique dans tous ses détails aussi bien aux Malgaches qu'aux habitants de ces lointaines régions; il en ressort, comme de l'étude des caractères anthropologiques, que le fond de la population de Madagascar est de la même race que les Indo-Mélanésiens et que ses premiers habitants ont été des nègres venus de l'Extrême-Orient.

(1) Les Maoris ont le *ng* comme les Malgaches, etc.

(2) Les Indo-Océaniens, comme les Malgaches, appellent du même nom le père et les oncles, la mère et les tantes, les frères et les cousins, les sœurs et les cousines, etc.

(3) *Makä*, lemur^(a); *Fanihÿ*, roussette; *tandrakä*, hérisson; *voalavö*, rat; *trozonä*, baleine; *voronä*, oiseau, et *volomboronä*, plumes; *langorö* et *vanö*, héron; *vorongaga* et *goakä*, corbeau; *voay*, crocodile; *fanö*, tortue de mer; *harä*, écaille de tortue; *tanä*, caméléon; *tsatsakä*, lézard; *olaträ*, serpent; *fia*, poisson; *akio*, requin; *fay*, raie; *amalonä* et *tonä*, anguille; *sisikä*, écaille de poisson; *oranä*, écrevisse; *oritä*, poulpe; *valalä*, sau-

terelle; *laliträ*, mouche; *faneniträ*, mouche maçonne; *mokä*, moustique; *halä*, scorpion; *lintä*, sangsue; *sifoträ*, escargot; *kankanä*, ver; *oliträ*, petit ver; *vato-harananä*, corail; etc.

(4) *Hazö*, arbre; *holiträ*, écorce; *ravinä*, feuilles, *vonÿ*, fleur, et *voa*, fruit. *Varÿ*, riz; *nihö*, cocotier; *ampalÿ*, ficus; *farÿ*, canne à sucre; *ontsÿ*, banane; *manasÿ*, ananas; *tsakö*, maïs; *ovÿ*, igname; *tsimondrÿ*, concombre; *rampoträ*, feuilles de manioc; *tamotamö*, curcuma; *ngitsa*, indigo; *varö*, hibiscus; *ampelij*, ficus; *voarä*, ficus; *herÿ*, arbre épineux; *vakoanä*, pandanus; *volö*, bambou; *via*, aroïdée; *akatä*, herbe; *lomoträ*, herbe aquatique; *holaträ*, champignon, etc.

(a) Aux îles Marquises, singe se dit «maka».

CHAPITRE II.

IMMIGRATIONS MALAISES.

Aux nègres orientaux qui, venus du Sud de l'Asie à des époques diverses, mais fort anciennes, forment, comme nous venons de le montrer, le fond de la population malgache, se sont juxtaposés des Javanais ou, en tout cas, des Malais⁽¹⁾. Il n'y a, en effet, aucun doute que les ANDRIANĀ⁽²⁾ ou nobles de l'Imerinā, qui constituent l'aristocratie de la province centrale de Madagascar, à laquelle ils ont fourni tous ses souverains depuis le XVIII^e siècle, et qui ont peu à peu soumis à leur autorité presque toute l'île, appartiennent à la race malaise pure. Ces Andrianā sont les descendants des conquérants de cette province qui ont imposé leur autorité à ses habitants primitifs, les Vazimbā, dont une partie a émigré dans l'Ouest d'où ils étaient venus originairement, et dont les chefs (en malgache, *Hovā*)⁽³⁾ de ceux qui sont restés dans l'Imerinā sont les ancêtres des Hovā actuels. Leur physionomie, leur stature, les proportions de leur corps,

⁽¹⁾ Je rappellerai que les habitants du centre de Madagascar se divisent en quatre classes : 1^o les ANDRIANĀ, d'origine javanaise, qui, lors de notre conquête, étaient les maîtres de la plus grande partie de l'île et qui ont, jusqu'à ces derniers temps, assez bien conservé la pureté de leur race (77); 2^o les Hovā, descendants des anciens chefs vazimbā du pays, d'origine indo-mélanésienne (*Histoire de la géographie de Madagascar*, 1885, note a, p. 170, et note 1, p. 178), qui ont subi le joug des Javanais avec lesquels ils se sont croisés dans une large mesure (78); 3^o les MAINTŶ (litt. : les Noirs), classe intermédiaire entre les Hovā et les Andevō, qui comprend les affranchis et les esclaves du souverain (79), et 4^o les ANDEVŌ ou esclaves proprement dits, ramassés de gens de toutes les tribus et de toutes les races (80).

⁽²⁾ Le nom d'ANDRIANĀ ne s'applique pas aux seuls nobles de l'Imerinā, mais aussi à tous les chefs d'origine étrangère (81). Ce mot semble être, comme nous l'avons déjà fait remarquer, de la même souche que les titres de *Dain* ou *Dian*, que portent les chefs de certaines populations indonésiennes, des Boughis des Célèbes, des Benkoulou, etc. Il a aussi de l'analogie avec celui d'*Andāya* qu'on donnait jadis aux grands personnages à Java (82).

⁽³⁾ Le titre d'Hovā que plusieurs peuplades malgaches (Betsileo, Tanalā, etc.) donnent encore aujourd'hui à leurs chefs et qui semble avoir été autrefois universellement usité dans ce sens à Madagascar (83), est identique à celui qu'emploient certains Polynésiens (84) et s'applique aux chefs indigènes, par opposition au titre d'ANDRIANĀ qu'on donne à ceux d'origine étrangère.

leur chevelure lisse et leur système pileux peu abondant, la forme de leur crâne ne laissent à cet égard aucun doute; il est à peu près impossible de distinguer un Andrianä de l'Imerinä, de sang pur, d'un Malais de l'Insulinde⁽¹⁾.

Où et quand ces immigrants de race jaune ont-ils abordé dans l'île de Madagascar? les traditions historiques conservées dans la mémoire des Malgaches ne donnent à ce sujet que des renseignements vagues et même contradictoires⁽²⁾; cependant il semble certain que les Malais dont sont

⁽¹⁾ J'ai eu l'occasion de voir côte à côte, sur le même bateau, un Javanais ou plutôt un Madourais et un Andrianä de l'Imerinä; ils semblaient être des membres non seulement d'une même race, mais de la même famille. M. J.-B. Rolland (1886) a retrouvé chez les Merinä «le teint, les cheveux, le tempérament et le caractère des Malais qu'il a vus dans la presqu'île de Malacca». Presque tous les voyageurs, du reste, sont d'accord à ce sujet (85). Cependant Le Gentil, écrit que ce sont des «Arabes abâtardis ou dégénérés», et il ajoute qu'ils ont «une espèce de ressemblance avec les Égyptiens et les Chinois dans l'air et les traits du visage» (*Voy. dans les mers de l'Inde*, t. III, 1761, p. 502); M. Wake (86), M. Jully (87) et M. E.-F. Gautier (88) émettent un avis analogue. Rondeaux exprime l'idée, dans une lettre à Telfair (1813) recueillie par le Ch^{er} de Froberville, que les habitants du centre de Madagascar, auxquels il ne donne pas plus de deux siècles d'ancienneté, descendent «des Persans que Marc Paul (!), au XIII^e siècle, a trouvés sur Comore». Quant à l'auteur anonyme que cite si souvent le Ch^{er} de Froberville dans son *Grand Dictionnaire* (manuscrit), il leur attribue une origine phénicienne, ainsi que l'auteur d'un ancien manuscrit sans date qui est catalogué dans

les Cartons de Madagascar des *Archives des Fortifications des Colonies* sous le n^o 96. M. Debierre les rattache aux Polynésiens (*Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1886, p. 223).

⁽²⁾ Les Antatsimö, ou habitants du Sud-Est de Madagascar, rapportent, d'après l'enquête qu'a faite à ce sujet le R. P. Callet^(a), que les ancêtres des Andrianä de l'Imerinä ont abordé sur leur côte, et les Merinä, ou habitants du Centre, que Guillain^(b) a rencontrés à Majunga lui ont dit : «Nous sommes une race étrangère; nos pères sont venus du Sud-Est sous la conduite d'un chef vaillant et sage qui est l'ancêtre de notre roi Radamä I.» C'est aussi ce que Mullens a entendu dire à Tananarive, et ce que rapporte le capitaine Oliver dans son *Madagascar*. Le récit fait à ce sujet par les Sakalavä au R. P. de la Vaissière^(c) nous apprend que les immigrants malais sont venus à bord de praos qui se sont brisées sur les côtes de Madagascar, mais sans préciser si le naufrage a eu lieu dans l'Est ou dans l'Ouest (89). Je ne connais guère que deux personnes qui aient dit d'une manière péremptoire qu'ils ont abordé à la côte occidentale, et dont, du reste, l'autorité sur ce sujet est très contestable, c'est l'auteur anonyme qu'a cité souvent le Ch^{er} de Froberville dans ses manuscrits (90) et M. L. Cré-

^(a) *Tantara ny Andriana eto Madagascar*, 2^e édition, t. I (1878), p. 116.

^(b) *Documents sur la côte occidentale de Madagascar*, 1845, p. 40.

^(c) *Vingt ans à Madagascar*, 1885, p. 53 et 59.

issus les Andrianä de l'Imerinä ont atterri dans l'Est. C'est, du reste, à la côte orientale que les courants et les vents généraux de l'Océan Indien les amenaient tout naturellement, et le climat insalubre de cette côte, d'une part, d'autre part, les Arabes, qui avaient déjà dès longtemps⁽¹⁾ imposé leur autorité aux habitants de cette région et qui avaient toute raison de s'opposer à l'installation au milieu d'eux de nouveaux venus capables de leur disputer la prééminence, pouvaient seuls leur faire quitter

mazy (91). Mais il y a un certain nombre de Malgaches qui, sans préciser le point où ils ont atterri, prétendent que les habitants de l'Imerinä ont séjourné dans l'intérieur du Menabé (entre Mahabö et Mavohazö) avant de s'établir dans le massif central; c'est ce que disait Baharolahy, l'un des principaux et des plus intelligents Andrianä du temps de Radamä I; c'est ce que m'a affirmé un vieil ombiasy ou devin de Tananarive; c'est ce que mentionne, d'après une tradition sakalavä, Vincent Noël (92), mais je suis porté à croire que ces traditions s'appliquent aux premiers habitants du Centre de l'île, aux Vazimbä, qui étaient, avec les Antanandrö, les *tompon-tany* (litt. : les maîtres du sol), c'est-à-dire les premiers occupants de l'Ouest, notamment du Menabé avant l'invasion des chefs sakalavä, et dont une branche a colonisé l'Imerinä. Une tradition, rapportée par le R. P. Callet comme venant des habitants du Sud, dit que les Malais ont abordé à Madagascar à une époque relativement récente; le R. P. Malzac, dans son *Abrégé de l'Histoire des Rois de l'Imerinä* du R. P. Callet^(a), attribue cette légende aux Sakalavä, mais ne dit pas que les Sakalavä prétendent que les Malais sont venus par l'Ouest ou par le Sud. Quant à moi, je ne crois pas

qu'il soit possible d'admettre que les praos javanaises aient accosté dans l'Ouest; on pourrait à la rigueur admettre que, partis de la côte Sud-Est, les naufragés aient traversé l'île jusqu'au Menabé, d'où ils seraient montés sur le plateau central; mais la situation de leurs premiers établissements, qui est tout près de la limite orientale de l'Imerinä, n'autorise pas à accepter cette version. Il n'est pas impossible qu'une partie d'entre eux se soit séparée de leurs compatriotes et se soit dirigée soit vers le Sud, soit vers l'Ouest; de nombreux Antandroy et Mahafaly ont du sang mongol, et on peut à la rigueur admettre qu'ils sont issus du croisement de quelques-uns de ces Javanais, à moins qu'on ne doive plutôt attribuer ce métissage mongoloïde au naufrage de jonques chinoises ou japonaises sur la côte Sud^(b); il n'est pas encore impossible que des Malais aient atterri dans la région australe de Madagascar antérieurement ou postérieurement à la venue de ceux qui se sont établis dans le centre. Nous ne pouvons formuler aucune opinion sérieuse à ce sujet.

⁽¹⁾ Les traditions locales et l'histoire s'accordent à dire que les Silamö (Arabes et Comoriens) sont venus à Madagascar longtemps avant les Malais.

^(a) *Tantaran'ny Andriana nanjaka teto Imerina*, 1899, p. 15 (traduction d'un passage d'un article des *Notes et Reconnaissances*, Tananarive, 3^e année, t. V, p. 343).

^(b) Pyrard, de Laval, a été très étonné de voir, en 1642, sur la côte S.-O., dans la baie de S'-Augustin, «de nombreux indigènes qui retirent en quelque chose du visage aux Chinois». — Jules Verreaux m'a dit qu'il avait appris, au Cap de Bonne-Espérance, que les peuplades de la côte Sud-Est de l'Afrique avaient commercé, plusieurs siècles avant J.-C., avec les Chinois qui venaient pêcher des tripangs dans ces parages, et que les Matabèles et tribus voisines avaient du sang jaune.

un pays fertile pour un pays aussi nu et aussi aride que le plateau central; la position de leurs premiers établissements sur ce plateau⁽¹⁾, qui étaient dans le Sud-Est de Tananarive, tout près de la crête de la chaîne côtière, montre bien qu'ils venaient de l'Est. Il y a lieu aussi de remarquer que c'est sous le règne des deux premiers rois malais, Andriamanelö et Ralambö, qu'ont été, d'après les traditions, introduits pour la première fois dans l'Imerinā l'astrologie et la divination par le sikidy, ainsi que le culte des Sampy ou amulettes⁽²⁾ et la cérémonie du Fandroanā ou fête de la nouvelle année⁽³⁾; il est vraisemblable que les Antimoronā, qui en sont les importateurs, sont montés dans l'Imerinā à la suite de l'exode des Malais du Sud-Est vers le centre, ce qui n'eût pas eu lieu sitôt après leur arrivée si ceux-ci étaient venus de l'Ouest.

Quant à l'époque à laquelle ces Malais ont atterri à Madagascar⁽⁴⁾, on

⁽¹⁾ Ce sont, en effet, les villages de Merimanjakā (à 5 kil. au S.-S.-E. de Tananarive), de Betsizarainā (à 8 kil. au N.-E. de Tananarive) et d'Alasorā (à 5 kil. au S.-E. de Tananarive) qui sont le berceau des premiers rois malais.

⁽²⁾ C'est sous le second roi malais, Ralambö, que fut apporté du S.-E. le fameux talisman *Kelimalazā*^(a), talisman national auquel furent attribuées les victoires de ce roi.

⁽³⁾ Le *Fandroanā* n'est pas autre chose que le premier jour de l'an musulman et l'envoi aux parents et amis du *jakā* (ou viande de bœuf conservée de l'année précédente) répond à l'*achouré* (mets sucré, composé d'orge, de lait, d'amidon, d'eau de rose, etc.) que les familles turques s'envoient à cette époque, usage qui remonte à une haute antiquité, institué, dit-on, en com-

mémoration du festin que Noé et sa famille firent au sortir de l'arche avec les provisions qui leur restaient.

⁽⁴⁾ M. Max Leclerc pense que les immigrants malais sont arrivés à Madagascar entre le IX^e et le XII^e siècle (Les peuplades de Madagascar, *Rev. d'Ethnogr.*, 1886, p. 428). M. R. Basset trouve que « ces dates doivent être reportées beaucoup plus en arrière, car, à moins de supposer que les Hovā [il devrait dire les Andrianā et non les Hovā] aient perdu leur dialecte, il faut tenir compte du fait linguistique suivant : les mots sanscrits, qui sont nombreux dans les vocabulaires javanais et malais, ne se retrouvent pour ainsi dire pas dans le malgache, d'où l'on doit supposer que l'émigration malaise à Madagascar a eu lieu à une époque antérieure à l'établissement des

^(a) Ce talisman, dont on ne disait pas la nature, était soigneusement enveloppé d'herbes et de feuilles de bananier afin de le soustraire à tous les regards. Ralambö lui assigna un village comme résidence et plaça auprès de lui des personnes que Kalobé, la femme qui l'avait apporté d'Isandrā (Betsileo), mais qui le tenait d'un Antimoronā du Sud-Est, initia aux rites secrets de son culte et à ses vertus. Il a, jusqu'en 1869, joui d'une grande réputation parmi tous les Merinā, qui le considéraient comme le palladium de leur pays (*Tantaran' ny Andriana eto Madagascar*, 2^e édit., t. I, 1878, p. 339, et R. P. DE LA VAISSIÈRE, *Vingt ans à Madagascar*, 1885, p. 64 à 66). — D'autres disent qu'il a été apporté par un individu de la noble famille des *Anakavā*, famille qui est, au point de vue religieux et dynastique, la première de la tribu des Antimoronā et qui est d'origine arabe (FERRAND, *Les Musulmans à Madagascar*, 2^e partie, 1893, p. 69).

peut, en se basant sur la généalogie d'Andrianampoinimerinã, conjecturer que leur venue dans le centre de l'île n'a pas eu lieu avant le xvi^e siècle. Tous les Andrianã s'accordent, du reste, à dire qu'ils sont arrivés à Madagascar après les *Silamö* (ou Arabes musulmans) et les *Karanj* (ou Indiens musulmans). L'arbre généalogique du vrai fondateur de la monarchie malaise, Andrianampoinimerinã (1787-1810), qui a été soigneusement conservé dans la mémoire de ses descendants, permet en effet de calculer approximativement la date d'avènement du premier de ces rois; les Antimerinã ne sont pas d'accord sur le nombre de leurs anciens chefs avant Andriamanelö, les uns en comptant 16 et d'autres seulement 11 ou 12, mais tous reconnaissent que, entre Rangitã, mère d'Andriamanelö qui est le premier des rois malais, et Andrianampoinimerinã, il y en a eu 12.

A l'époque à laquelle les Malais sont arrivés dans l'Imerinã, ses habi-

Hindous à Java et à Sumatra» (*Bull. Soc. de Géogr. de l'Est*, 1888). C'est qu'en effet les Andrianã, qui sont des Malais, ont perdu leur dialecte et adopté celui des Hovã (voir la note 4 de la page 88). M. Ferrand soutient la même thèse et se base aussi sur l'absence de mots sanscrits dans la langue malgache^(a) ainsi que sur la présence de mots arabes qui sont pour la plupart différents dans les deux langues malaise et malgache pour affirmer que l'immigration des Malais à Madagascar a eu lieu avant le ix^e siècle de notre ère. Cette thèse n'est pas aussi probante qu'il semble le croire; en effet, ce n'est pas la langue malaise qu'on parle à Madagascar, mais le malgache, et il est certain que les Malais, à quelque époque qu'on les y fasse arriver, ont trouvé cette île habitée par une population parlant le malgache, qui appartient à la même fa-

mille, mais qui n'en est pas moins très différent; ils n'ont donc pas eu à leur imposer la leur, d'autant moins que ces langues étaient apparentées et qu'ayant épousé des femmes du pays, ce ne sont pas celles-ci et leurs enfants métis qui ont parlé leur langue, mais eux, les nouveaux venus, qui ont dû certainement adopter celle du pays où les avait jetés une cause quelconque. On ne peut pas en effet admettre qu'une poignée d'individus restée isolée, on peut dire emprisonnée pendant si longtemps dans le centre de l'île, ait pu imposer sa langue à la masse des indigènes couvrant tout Madagascar? Du reste, plus loin, p. xxxvi, M. Ferrand reconnaît lui-même que, la langue des immigrants malais et celle des Vazimbã, appartenant au même groupe linguistique^(b), cette circonstance a facilité leur fusion (FERRAND, *Essai de gram. malg.*, p. xxiii, xxx et xxxvi).

^(a) M. Ferrand a depuis changé d'avis (voir la note a de la page 10).

^(b) Il y a unité parfaite de la grammaire des divers dialectes; on croyait généralement que certaines formes notamment la forme *verbale*, dite relative, était spéciale au dialecte merinã; elle est en réalité une particularité linguistique nettement malgache et n'est nullement due à un apport des immigrants malais ou javanais: elle existait en effet dans tout Madagascar avant leur venue et M. Ferrand l'a trouvée dans un manuscrit arabico-malgache du Sud-Est du xvi^e siècle [n° 8 des manuscrits arabico-malgaches de la Bibliothèque nationale] (Un chapitre d'astrologie arabico-malgache. *Journ. Asiatique*, 1905, p. 226-228).

tants étaient, comme ceux de tout Madagascar du reste, groupés par petites familles indépendantes les unes des autres⁽¹⁾, obéissant chacune à son chef naturel, et non point en nations plus ou moins importantes soumises à l'autorité d'un roi⁽²⁾; chaque village ou plutôt chaque groupe de hameaux avait son autonomie, sauf, en cas de guerre, à se concerter et à s'allier avec les villages voisins, dont les habitants étaient toujours plus ou moins proches parents, et dont le plus âgé ou le plus renommé prenait momentanément le pouvoir suprême⁽³⁾. Il y avait donc une foule de chefs ou de rois; ceux dont la tradition nous a conservé les noms n'avaient certainement rien qui les distinguât de la masse de leurs semblables, et on les ignorerait comme les autres s'ils n'avaient été les ancêtres des rois malais; disons même que les tout premiers appartiennent certainement à la mythologie et sont sortis de l'imagination des bardes malgaches qui, suivant un usage à peu près général dans les pays primitifs, ont cherché

⁽¹⁾ Les habitants du centre de Madagascar étaient des Vazimbă, venus de l'Ouest où ils étaient *tompontanj* (litt. : les maîtres du sol), c'est-à-dire les premiers occupants; il y en avait, en effet, dans le Ménabé avant le xvi^e siècle et, lorsque le roi sakalavă Tsimanată [Andriamandisoarivö], deuxième fils de Lahifotsy, conquiert l'Ambongö vers 1685, il en trouva des groupes assez considérables au bord de la mer et surtout le long des rivières et au bord des lacs et étangs : c'étaient des pêcheurs.

⁽²⁾ Ce n'est qu'au milieu du xvii^e siècle que s'est formée, sous l'autorité de Lahifotsy, la nation des Sakalavă qui a été la première et longtemps la seule d'une certaine importance à Madagascar.

⁽³⁾ Il n'y avait pas autrefois moins de 26 rois dans l'Imerinä, non compris la partie Nord-Ouest, c'est-à-dire le Vonizongö, où, dit l'ancien document qui me fournit ces renseignements, « il n'y a pas de grands rois (!), mais beaucoup de petits chefs, descendants

d'Andrianentoinarivö ». A la fin du siècle dernier, en 1777, Mayeur a encore trouvé le centre de Madagascar divisé en un grand nombre de petits États ou fiefs indépendants qui ne comprenaient chacun, le plus souvent, que quelques villages et hameaux; il cite, dans l'Est de l'Imerinä, outre Tananarive où régnait Andrianamboatsimarofy, les Maromenă, dont la capitale était Hafy et que gouvernait à cette époque Andrianjafy, les Zafimbazahă dont la capitale était Antsahadintă, les Manisotră qui ont été plus tard réduits en servage et dont les villes principales étaient Ambohijoky et Ambohibolă, les Antatsimondranö dont la capitale était Tanamalază, les Antambodiranö dont la capitale était Ambolonaondry, les habitants d'Alasoră, qui avaient pour chef Andriambelonjafy et qui, en 1785, firent la guerre à Andrianamboatsimarofy^(a), etc.; toutes ces petites villes sont autour de Tananarive dans un cercle qui n'a pas vingt kilomètres de rayon.

^(a) VOIR MAYEUR (*Deuxième voyage dans l'Ancove en 1785*, copie ms. de la Bibl. Grandidier, p. 29-31) et ALFRED GRANDIDIER (*Discours au Congrès des Sociétés savantes du 11 avril 1896*, p. 14 et 15).

à flatter leurs maîtres et seigneurs en rattachant leur famille à Dieu, et qu'il n'y a pas lieu d'en tenir compte⁽¹⁾; les suivants, à partir d'Andrianampongä, sont des rois Vazimbä, c'est-à-dire de race indo-mélanésienne, jusqu'au 11^e⁽²⁾ ou Andriamanelö, qui commence la série des souverains malais. Les Andrianä aussi bien que les Hovä de l'Imerinä sont tous d'accord, en effet, pour admettre que les cinq chefs d'Ampandranä sont de purs Vazimbä, et il n'est pas douteux que les deux femmes que la tradition leur donne comme successeurs et qui habitaient Merimanjakä, dans l'Est de l'Imerinä⁽³⁾, sont de la même race; le nom de la seconde de ces reines, Rangitä, qui signifie « la dame crépée » (Ra-Ngitä), suffit pour montrer qu'elle n'était point de sang mongol⁽⁴⁾. Cette Rangitä a été la

(1) Andriandravinä, ou Andrianerinerinä, que les Andrianä de l'Imerinä regardent comme le premier de tous les chefs du Centre de Madagascar, et son successeur Andriananjavanänä que l'on donne comme le père d'Andrianampongä, sont, d'après la légende hovä, le fils et le petit-fils de Dieu. Du reste, voici l'histoire telle qu'ils la racontent et qui semble être une reminiscence de la chute du premier homme : « Dieu, voulant du bien aux Vazimbä, envoya un jour son fils jouer avec eux, leur enjoignant expressément de ne pas lui donner à manger du mouton, parce que cette viande lui était mauvaise. Les Vazimbä n'eurent rien de plus pressé que de transgresser cet ordre. Après avoir pris ce repas sacrilège, Andrianerinerinä ne put retourner au ciel lorsque la nuit fut venue. Dieu, s'étant enquis du motif pour lequel les Vazimbä retenaient son fils sur la terre, se mit en colère lorsqu'il sut ce qu'ils avaient fait et il les menaça de les faire tous périr, à moins qu'ils ne se reconnussent les esclaves d'Andrianerinerinä, ce à quoi, épouvantés, ils acquiescèrent. Andrianerinerinä épousa une femme que son père lui envoya du ciel et qui engendra Andriananjavanänä, dont le fils, Andrianampongä, est le plus ancien

des chefs vazimbä connus et l'ancêtre direct de la princesse Rangitä, épouse d'un Javanais et mère du premier roi de la dynastie qui a conquis l'île de Madagascar.

(2) Voici, suivant leur ordre chronologique, avec l'indication des villages qu'ils gouvernaient, les noms de ces 10 souverains, comprenant 8 rois : 1° Andrianampongä, qui résidait à Fanongoavanä; 2° Andriandranelavä et 3° Andriamamboniravinä (à Ambatondrakorikia); 4° Andriampandranä, 5° Rafandravavä, 6° Ramasindohafandranä, 7° Rafandrampohy et 8° Rafandrameniträ (à Ampandranä), et 2 reines : 9° Rafohy et 10° Rangitä (à Merimanjakä) (93). L'existence des trois premiers est douteuse, car, dans les prières à leurs ancêtres, les rois d'Imerinä commençaient aux cinq rois qui ont régné à Ampandranä.

(3) Ce village est à 5 kilomètres dans le S.-S.-E. de la capitale actuelle, Tananarive.

(4) Il n'est pas admissible que les Javanais naufragés sur la côte Est de Madagascar aient choisi pour chef, à leur arrivée, une femme vazimbä! Ces deux reines qui coupent en deux tronçons la généalogie des chefs de l'Imerinä oriental sont bien certainement le trait d'union qui relie les Vazimbä aux Andrianä d'origine malaise, dont elles sont

femme de l'un des Javanais qui sont venus dans le centre de Madagascar au xvi^e siècle, et elle en a eu un fils, Andriamanelö, qu'elle a désigné pour lui succéder dans l'Imerinā oriental et qui est le premier roi de sang malais. L'invocation aux 12 rois⁽¹⁾, que faisaient dans les cérémonies Andrianampoinimerinā et ses successeurs, montre bien que si, du côté maternel (par Rafohy et Rangitā), ils se rattachaient aux chefs vazimbā, Andriamanelö a été le vrai fondateur de la dynastie malaise qui a joué, surtout sous ses derniers représentants, un si grand rôle à Madagascar.

Dès l'entrée en scène de ces chefs de race jaune, on constate de suite un grand changement dans l'organisation sociale de l'Imerinā, qui était jusque-là habité par de simples pêcheurs et dont ils ont fait un pays de culture et d'élevage, y développant en outre diverses industries; c'est en effet à Andriamanelö et à son fils Ralambö que la tradition attribue l'introduction dans le centre de Madagascar des sagayes de fer, la con-

la grand'mère et la mère. Leur ensevelissement dans une pirogue déposée au fond d'un étang indique qu'elles appartenaient à cette race de pêcheurs d'eau douce qu'ont toujours été et que sont encore dans l'Ouest de l'île les Vazimbā : on a du reste toujours appelé et on appelle encore aujourd'hui *lakanā* ou *lakam-bolā* [litt. : pirogue ou pirogue d'argent] le cercueil des souverains Merinā^(a).

⁽¹⁾ Les souverains d'Imerinā avaient une prédilection pour le nombre 12, qui avait à leurs yeux un caractère cabalistique; ils honoraient les 12 montagnes, les 12 talismans, les 12 rois ou ancêtres, bien qu'il y en eût davantage. Voici les noms de ces rois, qu'invoquait Andrianampoinimerinā, le fondateur de la puissance malaise à Ma-

dagascar : 1° Rafandranā (comprenant sous ce seul vocable les 5 chefs d'Ampantranā qui ont porté, les uns après les autres, ce nom légèrement modifié); 2° Rafohy et 3° Rangitā (grand'mère et mère du 1^{er} roi de la dynastie malaise); 4° Andriamanelö (le 1^{er} roi malais); 5° Ralambö; 6° Andrianjakā; 7° Andriantsitakatrandrianā; 8° Andriantsimitoviaminandriandehibé; 9° Andriamasinavalonā; 10° ses trois successeurs à Tananarive sous un même vocable : Andrianjakanavalomandimbÿ, Andrianampoinimerinā et Andrianavalobemihisatrā; 11° et 12° les deux successeurs d'Andriamasinavalonā à Ambohimangā, ancêtres directs d'Andrianampoinimerinā, Andriantsimitoviaminandriandrazakā et Andriambelomasinā^(b).

^(a) C'est Andrianampoinimerinā qui, le premier, exigea une « pirogue » en argent pour lui servir de cercueil, pirogue qu'on fit avec les piastres données comme « hasinā », et ses successeurs ont suivi son exemple. Auparavant, on ensevelissait les rois de l'Imerinā dans une simple pirogue en bois très dur.

^(b) Le successeur d'Andriambelomasinā à Ambohimangā, Andrianjafÿ, n'est pas cité dans la liste des ancêtres d'Andrianampoinimerinā, parce que celui-ci lui fit la guerre, le déposséda de ses États et le fit mettre à mort. C'est pour des raisons analogues que la liste des rois de Tananarive s'arrête à Andrianavalobemihisatrā, dont le frère, Andriambalohery, ne fut pas admis dans le tombeau des ancêtres parce qu'il était lépreux, et dont le fils, Andrianamboatsimarofÿ, fut chassé de ses États par Andrianampoinimerinā. On y a aussi omis le fils aîné d'Andriantsimitoviaminandriandehibé, que son frère cadet, Andriamasinavalonā, a déposé et remplacé.

struction plus savante des fortifications, l'élevage du bétail, la culture du riz, etc. Il est certain que, dans le cas présent, ce chef personnifie d'une manière générale les cent ou deux cents immigrants javanais ⁽¹⁾ qui ont apporté avec eux leur génie spécial, car le père d'Andriamanelö n'est pas le seul qui soit venu de Java sur le plateau central; beaucoup d'autres y sont arrivés avec lui, et il y en avait dans tous les villages de l'Est de l'Imerinā, dont les habitants les avaient aussi bien accueillis que l'avait été leur compagnon par la petite reine de Merimanjakā, qui a donné le jour au fondateur de leur dynastie ⁽²⁾.

Laissant de côté les «Hovā» ou rois Vazimbā, dont la chronologie ne saurait être fixée avec exactitude et nous importe, du reste, peu au point de vue auquel nous nous plaçons en ce moment, c'est-à-dire de la date de la venue des Malais dans le centre de Madagascar, nous pouvons calculer approximativement cette date en nous aidant des récits des anciens marins portugais, ainsi que des traditions historiques recueillies par les divers auteurs qui ont écrit sur Madagascar, notamment par le R. P. Callet et par moi-même. Il résulte de la discussion à laquelle j'ai soumis ces récits et ces traditions que la reine Rangitā vivait au milieu du xvi^e siècle, que son fils Andriamanelö, le premier roi malais, est né vers 1560 ou 1565, et que les immigrants de race jaune sont arrivés dans l'Imerinā très peu d'années auparavant. Quant au temps pendant lequel ils ont vécu et erré sur les côtes, rien ne pourrait nous permettre de le fixer, si deux marins

⁽¹⁾ D'après certaines traditions locales, très acceptables, il n'y a guère eu plus d'une centaine d'individus de race jaune qui soient arrivés dans l'Imerinā (94).

⁽²⁾ N'ayant pas donné naissance à des chefs de la valeur d'Andriamasinavalonā et de ses descendants, ces immigrants n'ont pas joué de rôle important et l'histoire n'en a pas conservé le souvenir, excepté de quelques-uns, comme Andriandranandö, le chef d'Ambohipenö (village qui est situé à 4 kil. 1/2 au N.-E. d'Alasorā) et Andrianandrintanġ, le chef d'Ambohibatö, qui vinrent en aide au fils d'Andriamanelö, Ralambö,

contre les attaques des Vazimbā (*Tantaran'ny Andrianā*, 1899, p. 38 et 39, et *Irakā*, 1897, p. 126 et 127), comme Andriamanalinā, qui dut le salut de son village, Ambohimambolā, au talisman Kelimalazā, etc. Il est à remarquer que tous ces noms essentiellement malgaches montrent que ces Javanais avaient non seulement épousé des femmes Vazimbā, mais qu'ils s'étaient intimement mêlés aux indigènes, abandonnant leur langue pour celle du pays d'autant plus facilement du reste que les syntaxes et souvent les mots-racines des deux langues étaient les mêmes.

portugais, Balthazar Lobo de Souza⁽¹⁾ et surtout Don Luiz Fernandez de Vasconcellos⁽²⁾, qui ont visité la côte orientale de Madagascar, le premier en 1557, le second en 1559, ne nous avaient appris qu'ils ont trouvé dans plusieurs baies de cette côte quelques individus « qui paraissaient être de race javanaise et qui en parlaient la langue ». Diogo do Couto, l'auteur de *l'Histoire de l'Asie portugaise*, où j'ai découvert cet important passage, ajoute que « ces Javanais étaient certainement des naufragés⁽³⁾ dont les navires s'étaient perdus depuis peu sur cette côte, parce que, s'ils avaient été depuis longtemps dans l'île, ils n'auraient plus parlé leur langue natale, dont ils eussent perdu l'usage au contact journalier des indigènes ». Il semble très probable que ce sont

(1) « On suppose que cette île a été conquise par les Javanais (Jáos) » (DIOGO DO COUTO, *Asia portuguesa*, Dec. VII, liv. IV, chap. V, p. 310). — « Il est probable que Madagascar a été conquis par les Javanais et que ses habitants sont des métis de Javanais et d'indigènes, qui devaient être des Cafres du Sud-Est de l'Afrique (FRANCISCO D'ANDRADA, *Cronica del Rey Dom João III*, 1613, 4^e parte, ch. CXX, verso p. 145).

(2) « Houveram vista de terra em 20 graos e meio . . . e de longo da costa pela banda de fóra da Ilha foram rodeando . . . Por algumas bahias destas acháram algumas pessoas que pareciam Jáos : por onde vieram a cuidar que já fora aquella costa pela banda de fóra povoada de Jáos, porque fallavam a sua lingua; mas quanto a nós neste particular, por mais certo temos que ficáram estas pessoas, que fóram encontrando, de algumas náos que alli perdéram, ou que nascera destas; porque se fora do tempo dos Jáos, já se lhes nao houvera de entender a lingua, nemos que dellos procedem tao bassos, porque tudo se havia de perder com a communicacao e ajuntamento dos natu-raes » (DIOGO DO COUTO, *Asia portugueza*, Déc. VII, liv. VIII, chap. I, 1603, p. 177-178).

(3) On peut admettre aussi que ces Javanais ont immigré volontairement à Madagascar pour cause de dissidences politiques ou religieuses, peut-être à la suite de la conversion de la majeure partie de leur île à l'Islamisme, qui a eu lieu dans le courant du xv^e siècle, car les relations entre l'Archipel Indien et la côte orientale d'Afrique, et probablement Madagascar, remontent à des temps très éloignés, si l'on en croit une inscription de l'année 800 après Jésus-Christ, qui a été trouvée à Java et qui nous apprend qu'à cette époque on y apportait déjà des esclaves Zendjes, c'est-à-dire des nègres de la côte orientale d'Afrique (V. KERN, *Verstagen en mededeelingen van de Kk. Akad. van Wetenschappen Afd. Letterkunde*, 2^e R. X. 92.) — Les *Adjâib* (ou le Livre des merveilles de l'Inde, traduit par VAN DER LITH, p. 174), qui datent de l'an 1000, mentionnent qu'en l'an de l'Hégire 334 (946 après Jésus-Christ), les Javanais venaient chercher des esclaves nègres à Kanbalou [l'une des Comores, Anjouan]. On sait que, dans les temps anciens et même modernes (au moins jusqu'au commencement du xix^e siècle), sinon l'unique, au moins le principal commerce avec les pays sauvages était la traite des hommes.

ces Javanais, que Vasconcellos a trouvés en 1559 sur la côte Est de Madagascar, entre Matitananã et Mahanorö, ou tout au moins leurs compagnons qui, fuyant l'hostilité des Roandrianã ou seigneurs arabes, maîtres de cette côte d'ancienne date, et peut-être aussi le climat fiévreux de cette région, ont gravi la chaîne côtière et se sont réfugiés dans le centre de l'île au milieu de populations douces et inoffensives sur lesquelles il leur a été facile d'asseoir leur autorité. Il y a, en effet, une concordance remarquable entre l'époque à laquelle a eu lieu ce naufrage et la naissance du premier roi de la dynastie malaise⁽¹⁾.

Voici, du reste, le tableau chronologique tel qu'on peut le dresser avec les rares documents dont nous venons de parler⁽²⁾ et où, si les deux

⁽¹⁾ Dans les premières années du XVI^e siècle, une jonque de Java s'est mise à la côte dans le Sud-Est de Madagascar, un peu au Nord de l'embouchure du Matitananã^(a), et, dans les siècles précédents, il y en a eu certainement d'autres, mais il ne me semble pas probable que les Javanais qui se sont établis dans le Centre de l'île, et qui n'y sont pas montés avant 1550, soient des descendants de ces naufragés.

⁽²⁾ Les dates que je donne dans ce tableau, et que j'ai discutées en m'appuyant sur tous les faits qui pouvaient faire un peu de jour sur ce sujet et que j'ai pris aussi bien dans les traditions locales que dans les récits des divers auteurs, ne diffèrent pas

sensiblement de celles que les PP. Abinal (*Vingt ans à Madagascar*, 1885, p. 54) et Malzac (*Tantaran'ny Andriana nanjaka teto Imerina*, 1899, p. 32-33), d'une part, et M. Jully (*Notes, Reconnaissances et Explorations*, 31 juillet 1898, p. 890 [Tableau synoptique des généalogies des castes «Andrianã»]), d'autre part, donnent dans leurs listes généalogiques. Le premier met l'avènement d'Andriamanelö en 1567, le second en 1540, et le troisième en 1605.

Voici, du reste, la série des dates qu'ils ont respectivement assignées aux règnes des rois malais de l'Imerinã jusqu'à Andrianampoinimerinã, dont l'accession au trône est parfaitement connue :

	D'APRÈS LE PÈRE ABINAL.	D'APRÈS LE PÈRE MALZAC.	D'APRÈS M. ANTONY JULLY.
1. Andriamanelö	1567-1587 ^(b)	1540-1575	1605-1625
2. Ralambö	1587-1607	1575-1610	1625-1645
3. Andrianjakã	1607-1627	1610-1630	1645-1665

^(a) Diogo Lopez de Sequeira, que le Roi de Portugal avait chargé d'explorer l'île de Saint-Laurent ou Madagascar, apprit à Matitananã, au milieu du mois d'août de l'année 1508, «qu'une jonque de Java s'était mise à la côte un peu au Nord de cette rivière avant la venue de Ruy Pereira en 1506, et que le girofle qui composait sa cargaison avait été éparpillé sur la plage, ce qui avait fait croire à tort à Ruy Pereira que cette épice croissait en abondance à Madagascar» (BARROS, Dec. II. liv. IV, ch. III, p. 394).

^(b) Le R. P. Abinal attribue une durée moyenne de vingt années aux règnes de chacun des prédécesseurs d'Andrianampoinimerinã, durée «qu'on ne saurait, dit-il, trouver trop faible» (*Vingt ans à Madagascar*, 1885, p. 55). On peut, en effet, accepter le chiffre de dix-huit à vingt années comme durée moyenne des règnes des souverains à Madagascar, puisque les mariages s'y font toujours à un âge peu avancé et que les Malgaches sont d'ordinaire pères de famille dès dix-huit et même dès seize ans.

premiers rois ont eu pour mère une Vazimbä, tous les autres sont fils de princesses ayant pour père un Javanais :

ARRIVÉE DES JAVANAIS, ancêtres des Andrianä de l'Imerinä, sur la côte Est de Madagascar et venue sur le plateau central entre 1555 et 1560.

1. ANDRIAMANELÖ, fils de la reine vazimbä Rangitä, qui habitait Merimanjakä, et d'un Javanais⁽¹⁾. A la mort de sa mère, il lui succéda et établit sa résidence à Alasorä; il a épousé Randapavolä, fille unique du chef vazimbä d'Ambohidrabihy, ville dont il est devenu ainsi le maître. C'est lui qui a appris aux indigènes du centre, qui étaient de simples pêcheurs, à travailler le fer (ou plutôt à en améliorer la fabrication) et qui a perfectionné l'art des fortifications. Son petit domaine avait tout au plus une dizaine de lieues carrées. Il a régné de 1590 à 1615⁽²⁾.
2. RALAMBÖ, 7^e fils d'Andriamanelö et de Randapavolä⁽³⁾. Ayant réussi à se procurer quelques fusils, il a notablement agrandi le domaine paternel, faisant la guerre à ses voisins immédiats, Vazimbä

(Suite de la note 2 de la page précédente) :

	D'APRÈS LE PÈRE ABINAL.	D'APRÈS LE PÈRE MALZAC.	D'APRÈS M. ANTONY JULY.
4. Andriantsitakatrandrianä	1627-1647	1630-1650	1665-1685
5. Andriantsimitoviaminandriandehibé	1647-1667	1650-1670	1685-1705
6. Razakatsitakatrandrianä	" - "	1670-1675	" - "
7. Andriamasinavalonä	1667-1687	1675-1710	1705-1725 ⁽²⁾
8. Andrianjakanavalomandimbÿ	1687-1707	1710-1727	1725-1745
9. Andrianamponimerinä	1707-1727	1727-1747	1745-1765
10. Andriavalobemihisaträ	1727-1747	1747-1767	" - "
11. Andriambaloherÿ	1747-1767	1767-1774	" - "
12. Andrianamboatsimarofÿ	1767-1787	1774-1794	1765-1785
13. Andrianampoinimerinä	1787-1810	1794-1810	1785-1810

Il est à remarquer que le P. Abinal omet le règne de Razakatsitakatrandrianä et qu'il ne tient pas compte qu'Andriamasinavalonä, étant mort à un âge très avancé, a certainement régné plus de vingt ans, qu'Andrianjakanavalomandimbÿ a eu un règne très court, et qu'Andriambaloherÿ, mort de la peste, n'a régné que sept ans. — M. July ne parle pas non plus de Razakatsitakatrandrianä; il donne aussi à Andriamasinavalonä un règne trop court, et il fait succéder directement Andrianamboatsimarofÿ à Andrianamponimerinä, laissant de côté An-

driavalobemihisaträ et Andriambaloherÿ.

⁽¹⁾ La mère de Rangitä, Rafohÿ, vivait encore lors de la naissance d'Andriamanelö.

⁽²⁾ Les deux années inscrites dans cette colonne, qui ne sont naturellement qu'approximatives, sont : 1^o celle où ces rois ont succédé à leurs prédécesseurs; 2^o celle où ils sont morts. Mais avant leur avènement ils avaient leur petit domaine, leur village ou groupe de hameaux où ils étaient sinon nominalement, effectivement indépendants.

⁽³⁾ Les six autres étaient morts en bas âge.

⁽²⁾ Mullens fait régner Andriamasinavalonä vers l'an 1720, et M. Tacchi de 1730 à 1750 (King Andrianampoinimerina, *Antananarivo Annual*, 1892, p. 474).

comme Javanais, et leur imposant son autorité par la force ou par la ruse. Il eut, à plusieurs reprises, à se défendre contre les incursions des Sakalavä. C'est lui qui a commencé à élever des bœufs dans le centre de Madagascar, dont les habitants n'étaient ni pasteurs, ni agriculteurs, mais de simples pêcheurs⁽¹⁾, et à qui l'on doit les premiers travaux d'irrigation et de drainage pour les rizières, ainsi que l'institution du Fandroanä (ou fête du nouvel an, le premier jour du mois d'Alahamadÿ⁽²⁾) et du culte de divers talismans, notamment du célèbre Kelimalazä venu du Sud-Est. Il imposa une taxe de capitation ou «vidin-ainä», le prix de la vie, à tous les habitants de son domaine, et il divisa ses parents de race malaise en quatre classes, qui formèrent l'aristocratie de l'Imerinä (voir la notule 77 à l'Appendice). A sa mort, sur États comprenaient une cinquantaine de lieues carrées. . . .

1615 - 1640.

3. ANDRIANJAKÄ, fils de Ralambö et de Ratsitohinä, laquelle était fille d'un Javanais, cousin de son mari, Andrianamboninolonä⁽³⁾. Ayant acheté aux Antalaoträ ou Arabes du Nord-Ouest une cinquantaine de fusils et trois barils de poudre, il réussit à s'emparer d'Analamanğä, qui appartenait aux descendants du fameux chef vazimbä Andriampirokanä et dont il changea le nom contre celui d'Antananarivö, c'est-à-dire la ville des mille guerriers; il s'y installa et, après avoir soumis à son autorité diverses familles vazimbä du voisinage, il chassa d'Ambohidrapetö (qui est à 4 kilomètres à l'Ouest de Tananarive) le célèbre chef de ce village Rapetö, ainsi qu'un autre chef Vazimbä également célèbre, Rasoalao⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ M. Jully dit que le nom sous lequel les bœufs étaient connus à Madagascar avant Ralambö était *jamokä* et qu'à ce nom a été substitué sous le règne de ce roi celui d'*aombÿ*; M. Ferrand fait venir le nom *jamokä* du mot perso-arabe *djamüs* (buffle) et croit qu'il a été au contraire en usage postérieurement à celui d'*aombÿ*, qui est d'origine soahili (*Rev. Madag.*, 1907, p. 88). Cette question ne me semble pas pour le moment pouvoir recevoir une solution certaine.

⁽²⁾ Le mois d'Alahamadÿ^(a) des Merinä correspond au mois d'Hatsia des autres Malgaches (mois lunaires).

⁽³⁾ Ralambö avait une seconde femme, d'origine vazimbä, Rafotsimarohavinä, qui lui donna, antérieurement à la naissance

d'Andrianjakä, un fils nommé Andriantompokoindrindrä, que son père exclut de sa succession à cause de son indolence et de son amour du jeu, ou plutôt peut-être parce que sa mère n'était pas de race javanaise. — A partir de ce 3^e roi de la dynastie malaise, les autres ont tous pour mères des princesses de sang javanais (du côté paternel).

⁽⁴⁾ Rapetö se réfugia du côté du lac Tasÿ et Rasoalao alla chez les Sakalavä. — C'est aussi probablement sous le règne d'Andrianjakä que le chef vazimbä Andrianonifomankatanÿ fut chassé d'Alasorä, où il vivait avec ses deux sœurs Ramanjakä et Ramanalinä, et alla s'établir dans le Vakinankaraträ occidental, d'où ses descendants ont étendu leur autorité jusque dans le pays Sa-

^(a) Alahamadÿ est le nom arabe de la Constellation du Bélier.

- On lui doit l'endiguement de l'Ikopă et les travaux qui ont transformé en rizières les marais qui entourent Tananarive. Il a donné plus de solennité à la cérémonie de la circoncision, notamment en introduisant l'usage des chaînes d'argent, à l'imitation des Arabes des Comores et du Nord-Ouest, et il a promulgué diverses lois somptuaires relatives aux termes et locutions à employer à l'égard du souverain et des Andriană ou nobles d'origine malaise, aux rites funéraires, au deuil à la mort du roi, etc. 1640 - 1665.
4. ANDRIANTSITAKATRANDRIANĂ, fils d'Andrianjakă et de Ravadifö (laquelle était fille d'Andriampanarivomangă, chef javanais descendant du roi Ralambö). Il s'occupa surtout d'augmenter l'étendue des rizières, et on lui doit la transformation d'une grande partie des marais de Betsimitatatră, qu'il protégea contre les inondations de l'Ikopă au moyen de grandes digues. 1665 - 1680.
5. ANDRIANTSIMITOVIAMINANDRIANDEHIBÉ, fils aîné d'Andriantsitakatrandriană et d'une princesse de sang javanais. Il s'employa, comme ses prédécesseurs, à accroître l'étendue des rizières. 1680 - 1695.
6. RAZAKATSITAKATRANDRIANĂ, fils aîné du précédent. Il se fit détester de ses sujets et fut déposé par son frère, dont la bonté et la sagesse étaient au contraire fort appréciées. 1695 - 1696.
7. ANDRIAMASINAVALONĂ⁽¹⁾, frère du précédent et second fils d'Andriantsimitoviaminandriandehibé, est le plus illustre des rois malais jusqu'à Andrianampoinimerină. Le premier, il a étendu son autorité sur presque tout l'Imerină, entre la forêt à l'Est et l'Ombifotsy à l'Ouest, d'une part, et, d'autre part, entre les parallèles de 18° 40' au Nord et de 19° 10' au Sud, soit sur une surface d'environ 250 lieues carrées⁽²⁾. Il a gouverné son peuple avec bonté et sagesse. Il y eut sous son règne une famine terrible qui dura sept années, ce qui l'incita à augmenter encore l'étendue des

kalavă. Ramanjakă et ses enfants ont occupé les régions d'Antsirabé et d'Ambositră. Quant à Ramanalină, qui s'était querellée avec son frère, elle alla en plein Vohitsombÿ (la province actuelle de Lalangină dans le Betsileo); certains chefs Betsileo sont ses descendants (Lieut. JOUANNETAUD, *Notes, Reconnaissances et Explorations*, juin 1900, p. 275).

⁽¹⁾ Avant qu'il prit le pouvoir, son nom était Andrianjakanavalondambö.

⁽²⁾ Andriamasinavalonă sut, sans recourir aux armes, mettre sous son vasselage le chef des Fanongoavană qui commandait un territoire assez étendu vers l'Est et il

s'empara par ruse d'Ambohijokÿ, ville qui est située à 16 kilomètres au S.-S.-O. de Tananarive et dont le chef, encore indépendant, lui portait ombrage. Par un traité avec Andriambahoakă, le roi de l'Imamö, qui résidait à Menazarÿ (à l'Est du lac Itasÿ), il étendit son domaine du côté de l'Ouest jusqu'à l'Ombifotsÿ, grand affluent de l'Ikopă, qui devint dès lors jusqu'au règne d'Andrianampoinimerină la limite de l'Imerină et de l'Imamö. Il a acheté aux Antalaotră du N.-O. beaucoup de fusils, de la poudre et un canon (GUILLAIN, *Documents sur l'histoire de la partie occidentale de Madagascar*, 1845).

rizières du Betsimitataträ. Il a pris douze femmes dont il n'a eu que huit enfants; il a partagé son royaume entre quatre d'entre eux⁽¹⁾. Il était contemporain de Tsimanongarivö (auquel on a donné le nom d'Andriamanetiarivö après sa mort), le fils aîné du fondateur de la dynastie Sakalavä, Lahifotsy, et le second roi du Menabé, qui a régné de 1680 à 1718(?), et de son frère Tsimanatotö (auquel on a donné le nom d'Andriamandisoarivö après sa mort), qui a conquis l'Ambongö et le Boinä, et qui vivait encore en 1711⁽²⁾. Il est mort très âgé (à 70 ans?)..... 1696 — 1740.

Andriamasinavalonä ayant eu la fâcheuse idée de partager son royaume entre ses quatre enfants favoris⁽³⁾, l'arbre généalogique de la dynastie malaise s'est divisé, jusqu'à Andrianampoinimerinä, en quatre branches dont deux seulement méritent de fixer l'attention : celle de Tananarive ou du Sud et celle d'Ambohimangä ou du Nord, les deux autres frères n'ayant joué aucun rôle important et l'un d'eux, Andriavalonimerinä, ayant même, dès le début, prêté serment de fidélité au roi d'Ambohimangä⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Andriamasinavalonä a institué, pour ses quatre autres fils et leurs descendants, la classe des Zanakandriamasinavalonä ou 2^e classe de la noblesse, au-dessus de laquelle il mit les Zazamarolahy ou princes du sang. Ces deux classes (voir la notule 77 à l'Appendice qui est à la fin de ce volume) prirent les quatre qu'avait antérieurement instituées Ralambö.

⁽²⁾ *Archives coloniales* : « Massaly (baie de Bombétoké) et Samanatte (Tsimanatotö, le roi sakalavä du Boinä), c'est la même chose ».

⁽³⁾ Andriamasinavalonä a donné le Nord, avec Ambohidrabiby pour capitale, à Andriavalonimerinä; l'Ouest ou le Marovatanä, avec Ambohidratrimö pour capitale, à Andriantomponimerinä; le Sud, avec Tananarive, à Andrianjakanavalomandimbÿ; et l'Est, avec Ambohimangä et Ilafÿ, à Andriantsimitoviaminandriandrazakä, qui était le plus intelligent de tous et qui sut agrandir sa part et devint le plus puissant. Mécontent des remontrances que lui avaient values de

la part de son père sa brutalité et son despotisme cruel, Andriantomponimerinä le récompensa mal de sa sollicitude affectueuse; il l'attira traîtreusement dans Ambohidratrimö où il le retint prisonnier pendant sept ans jusqu'à ce que ses sujets aient réussi par ruse à le délivrer. — Guillain rapporte cette même histoire du partage de l'Imerinä entre les quatre fils d'Andriamasinavalonä et son neveu⁽⁵⁾, qu'on lui a racontée à Majunga (*Documents sur l'Ouest de Madagascar*, 1845, p. 42; voir aussi Col. PRUDHOMME, *Notes, Reconnaissances et Explorations* du 31 mars 1900, p. 11).

⁽⁴⁾ Le quatrième fils d'Andriamasinavalonä ou Andriantomponimerinä eut pour successeurs : 1^o son fils Andriamananimimerinä; 2^o le neveu de celui-ci, Andriambelö, qui fut tué et remplacé par son cadet; 3^o Rabelonanä, auquel succéda sa sœur; 4^o Ravorombatö, à laquelle succéda son fils; 5^o Rabehetÿ, qui fut vaincu et dépossédé par Andrianampoinimerinä.

⁽⁵⁾ Ce neveu, Andriambonimenä, a eu, en effet, en partage la seigneurie d'Alasorä.

BRANCHE DE TANANARIVE.

8. ANDRIANJAKANAVALOMAN-DIMBÏ, qui a eu un règne court. 1740-1745.
 9. ANDRIANAMPONIMERINĂ, fils du précédent ⁽¹⁾. 1745-1758.
 10. ANDRIANAVALOBEMIHISATRĂ, fils du précédent ⁽²⁾. 1758-1768.
 11. ANDRIAMBALOHERÏ, frère cadet du précédent, mort de la lèpre après sept ans de règne ⁽³⁾. 1768-1774.
 12. ANDRIANAMBOATSIMAROFÏ, neveu du précédent, que chassa de Tananarive Andrianampoinimerină ⁽⁴⁾. 1774-1794.

⁽¹⁾ Andrianampoinimerină est mort pendant la première des famines qui ont désolé le règne du roi d'Ambohimangă, Andriambelomasină.

⁽²⁾ Le règne d'Andrianavalobemihisatră n'a eu aucun éclat. On a trouvé dans son tombeau des pièces d'argent au millésime de 1762 et de 1766, d'où l'on peut conclure que sa mort est probablement postérieure à cette dernière date.

⁽³⁾ Il s'agit naturellement ici d'années lunaires, les Malgaches n'ayant jamais compté par années solaires. — AndriambaloherÏ, à cause du mal réputé honteux dont il est mort, n'a pas été enterré dans le cimetière de famille, à la suite des «Tranofito-miandalană» de Tananarive, comme c'eût été le cas s'il n'avait point été lépreux, et son nom n'est pas cité dans les prières.

⁽⁴⁾ C'est sous le règne de ce roi que Mayeur, l'interprète de Benyowsky, est venu deux fois à Tananarive, en 1777 et en 1785. — AndrianamboatsimarofÏ avait un cousin (Andriamatoanimerină) qui résidait à Antanomalază et un autre à Alasoră (Andriambe-

BRANCHE D'AMBOHIMANGA.

- 8'. ANDRIANTSIMITOVIAMINAN-DRIANDRAZAKĂ, qui régna sans éclat. 1740-1755.
 9'. ANDRIAMBELOMASINĂ, fils du précédent ⁽⁵⁾. 1755-1776.
 10'. ANDRIANJAFÏ, fils aîné du précédent, qui s'est fait détester ⁽⁶⁾. 1776-1787.
 11'. RAMBOASALAMĂ ou ANDRIANAMPOINIMERINĂ, fils de Ranavalonandriambelomasină (qui était la fille aînée d'Andriambelomasină) et neveu du précédent, qu'il a détrôné pour prendre sa place. 1787-1794.

lonjafÏ) avec lesquels il était souvent en guerre; son fils Maromanompö, qui eût dû lui succéder s'il n'avait été dépossédé par son cousin Andrianampoinimerină, était né en 1770.

⁽⁵⁾ Ce roi eut à lutter contre les Sakalavă, qui l'avaient attaqué à l'instigation de son cousin de Tananarive, Andrianampoinimerină, et qu'il réussit à repousser. Il accrut ses possessions du côté du Sud en s'emparant d'AmbatovorÏ. On prétend qu'il s'est procuré des armes auprès de Benyowsky, qui est arrivé, comme l'on sait, dans la baie d'Antongil en février 1774. En 1829, un des fils d'Andriambelomasină (AndriamaherÏ), qui était alors très âgé et aveugle, était le gardien de l'un des principaux talismans nationaux de l'Imerină, RamahavalÏ.

⁽⁶⁾ Arrogant, injuste, cruel, AndrianjafÏ s'attira la haine de ses sujets. Jaloux de son neveu Ramboasalamă, qu'Andriambelomasină avait désigné pour lui succéder, il lui tendit plusieurs pièges dans le but de le faire périr, mais celui-ci déjoua ses projets criminels et le supplanta.

Avec Andrianampoinimerinã, qui, seul roi de l'Imerinã depuis 1794, a régné jusqu'en 1810, nous entrons dans la période, à proprement parler, historique. Il n'est plus besoin de recourir aux traditions transmises de bouche en bouche avec plus ou moins d'exactitude et sans date précise; nous avons, pour nous guider, des documents écrits qui nous renseignent fidèlement sur les faits du règne de ce roi, le fondateur de la puissance et de la grandeur des Merinã, qui soumit à sa loi, de 1787 à 1794, tous les chefs malais de l'Imerinã, notamment ceux d'Ambohidratrimö, d'Alasorã, de Tananarive, ainsi que ceux de l'Imamö et du Vakinisisaonÿ, et qui commença ensuite la conquête des provinces voisines⁽¹⁾, conquête poursuivie et menée à bonne fin par son fils et successeur Radamã I^{er} (1810⁽²⁾-1828) et par sa fille adoptive et belle-fille Ranavalonã I^{re} (1828⁽³⁾-1861).

De ce qui précède, il résulte que la venue des Malais ou plutôt des Javanais qui ont joué le rôle prédominant à Madagascar a eu lieu à une époque relativement récente, puisqu'il semble qu'ils ont abordé à la côte orientale au milieu du xvi^e siècle, vers 1557 ou 1558⁽⁴⁾, et que le premier chef de leur race est né peu après dans l'Imerinã⁽⁵⁾ d'une princesse

⁽¹⁾ Dans le grand «kabarÿ» ou assemblée qu'il tint à Fidasiã en 1787 lors de son intronisation ou prise de possession du Nord de l'Imerinã, Andrianampoinimerinã s'écria : « Cette terre est tout entière à moi ! La mer seule limite mon royaume ! » et, avec une intelligence supérieure et une persévérance remarquable, il s'est occupé de réaliser son ambitieuse conception, ajoutant chaque année à ses États de nouvelles provinces (Marovatanã, Vonizongö, Imamö, Vakinisisaonÿ, Bezanozanö, Antsihanakã, Betsileo), qu'il conquérait tantôt par la force des armes, tantôt par la ruse ou les cadeaux. Il a fait preuve pendant tout son règne de hautes qualités politiques.

⁽²⁾ Radamã I^{er} est né en 1793.

⁽³⁾ Ranavalonã I^{re} est née en 1802.

⁽⁴⁾ Comme les Malgaches d'origine malaise ne présentent aucune trace de musulmanisme, quelques auteurs en ont conclu que l'immigration de leurs pères a dû être antérieure à 1421, date à laquelle l'islamisme s'est solidement établi dans Java⁽⁶⁾; mais il faut se rappeler que toutes les peuplades javanaises n'ont nullement accepté dès le début la nouvelle religion et que, du reste, comme nous l'avons dit plus haut, quelques centaines de naufragés récemment convertis, perdus dans un pays nouveau et intimement mêlés à ses habitants, ont dû rapidement abandonner leurs croyances, de même qu'ils ont oublié leur langue.

⁽⁵⁾ Il n'est pas douteux qu'à peine arrivés

⁽⁶⁾ La première tentative d'introduction de la religion musulmane à Java a eu lieu vers 1150; en 1300, elle a été adoptée dans l'Est, mais elle ne s'est établie solidement dans toute l'île qu'en 1421.

vazimbä dont les États étaient bien modestes, puisqu'ils comprenaient simplement le village où elle résidait avec quelques rares hameaux épars dans ses environs immédiats.

Les traditions dont j'ai cherché à résumer les plus importantes au point de vue de l'étude ethnographique des Malgaches montrent, d'une part, que les habitants actuels de l'Imerinā sont, pour la plupart, des descendants directs des Vazimbä et autres indigènes qui vivaient dans le centre de Madagascar avant l'arrivée des Javanais; d'autre part, que ces immigrants de sang jaune, après s'être au début mêlés aux indigènes et avoir épousé des femmes vazimbä, ont pris soin, à partir de leur troisième roi, de ne plus se marier qu'entre eux et ont par conséquent, malgré leur métissage originel, conservé une assez grande pureté de race et leur génie spécial. Le changement que les immigrants de race malaise ont apporté à l'organisation sociale des peuples au milieu desquels ils se sont établis et l'introduction ou plutôt le perfectionnement des arts divers relatifs à l'agriculture, à l'élevage, à la métallurgie, à la construction des maisons et des fortifications, etc., qui ont marqué le gouvernement de leurs premiers rois, ainsi que le développement qu'ont pris sous leur impulsion le commerce et l'industrie, ont complètement transformé Madagascar en moins de deux siècles.

L'amour du travail, l'esprit d'économie, l'obéissance aux chefs, surtout le désir de se civiliser sont autant de qualités inhérentes à la race jaune qui les a importées et imposées dans le centre de l'île, tandis que les autres peuplades d'origine indo-mélanésienne livrées à elles-mêmes, malgré une intelligence assurément aussi vive et certaines qualités fort appréciables, n'ont jamais progressé et sont encore aujourd'hui aussi

dans l'Imerinā, les immigrants javanais, qui, du reste, d'après la tradition, y ont été parfaitement bien accueillis, tandis que les Arabes de la côte, au contraire, les avaient forcés par leurs exigences et leur despotisme à quitter la région orientale, ont été recherchés par les femmes et princesses vazimbä dont les mœurs étaient,

comme celles de toutes les autres peuplades d'origine indo-mélanésienne, très libres et qui considéraient comme un simple devoir d'hospitalité de se livrer aux étrangers. La naissance d'Andriamanelö, peu de temps après la venue à Madagascar des Javanais, n'a, en réalité, rien qui doive et puisse surprendre.

brutes, aussi sauvages que lors de la découverte de Madagascar par les Portugais.

Il est fait pour la première fois mention de la province centrale d'Imerinā en 1613, dans le récit du voyage du P. Luiz Mariano, sous le nom de ROYAUME DES HOVĀ⁽¹⁾. Il résulte de ce récit qu'au commencement du

⁽¹⁾ «Nas côres e feições os buques têm entre si notaveis variedades, porque uns são azevichados como os cafres de Moçambique e Angola, com o cabelo tambem revolto; outros são pretos, mas com o cabelo corredio; outros são como mulatos entre aquelles que têm menos de preto, e tocam de branco se acham alguns, aos quaes, nenhum bom mestiço faz vantagem que são trazidos do REINO DE UVA, que è o sertão, e mais interior da ilha, e vem a vender a Mazalagem aos mouros da costa de Melinde; e entre estes brancos alguns ha com o cabelo crespo como de cafre que certo è cousa estranha, outros corredio como nós, os mais são propriamente baços, retendo a mesma variedade de cabelo crespo e corredio; universalmente são bem dispostos, corpulentos e de boa estatura, e de bastantes forças para o trabalho, posto que n'ellas são inferiores aos cafres da nossa Cafreria, aos quaes no que toca ao entendimento, capacidade e boa inclinação levam muita vantagem; e posto que agora no miseravel estado, e cegueira em que vivem, se não emxergue, vivendo se pode dizer sem Deus, sem lei e sem rei que os encaminhe, todavia em havendo quem os faça capazes das cousas e ensine as de Deus e da rasão, logo se aquietam e acomodam, mostrando-se n'isto de naturaleza facil e docil, e assim o affirmâmos pela experiencia que no ensino dos captivos e forros tomámos mui devagar; nos officios de carpinteiro, ferreiro, tecelão, lavrador, que são geraes a toda a ilha, são muy perfeitos e destros. . . .» (*Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa*, 1887, p. 318, d'après

le manuscrit de la Bibliothèque de Madrid). Il y a de notables différences dans la couleur de la peau et dans l'aspect physique des naturels de Madagascar (*Bouques*). Les uns sont noirs et ont les cheveux crépus comme les Cafres de Mozambique et d'Angola; d'autres sont également noirs, mais ont les cheveux lisses; certains ont le teint des mulâtres et quelques-uns même sont presque blancs, comparables aux métis les plus clairs; ce sont ceux qu'on amène du ROYAUME DES HOVĀ, qui est tout à fait au centre de l'île, pour les vendre à Mazalagem (baies de Bombétoke et de Boină) aux Arabes de Malindi, et, parmi ces individus clairs, il y en a qui ont les cheveux crépus comme les Cafres, ce qui est étrange, et d'autres les ont lisses comme nous; mais la plupart sont basanés avec les cheveux soit crépus, soit lisses. Ils sont d'ordinaire bien faits, corpulents, de belle taille, assez forts pour le travail, quoique, sous le rapport de la force, ils soient inférieurs aux Cafres; mais, au point de vue de l'intelligence, des capacités et du caractère, ils leur sont très supérieurs. L'expérience que nous avons acquise dans nos rapports avec les esclaves et les prisonniers nous a montré qu'ils sont d'une nature facile et docile. Ils sont habiles dans les métiers de charpentier, de forgeron, de tisserand, de laboureur (A. GRANDIDIER, Voyage de découvertes sur les côtes Ouest et Sud de Madagascar par le P. Luiz Mariano en 1613, *Bull. Comité de Madag.*, 1898, p. 604, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. II, p. 12-13)

xvii^e siècle, les Hovă⁽¹⁾ venaient déjà trafiquer avec les Arabes de la baie de Mazalagem nova (ou baie de Boină); ils y venaient même peut-être dès la fin du xvi^e siècle, puisque j'ai deux piastres du temps de Philippe II, le fils de Charles-Quint, qui ont été trouvées dans d'anciens tombeaux d'Hovă (et non pas d'Andriană) et qui ont certainement été apportées de la côte Nord-Ouest, où les galions portugais allaient assez souvent à cette époque⁽²⁾.

Si le missionnaire portugais a dès 1613 mentionné le royaume des Hovă, dont il a eu connaissance sur la côte Nord-Ouest par les esclaves qu'y amenaient les Hovă ou chefs du centre de l'île pour y être vendus aux Arabes ou aux Européens, les auteurs français n'en ont parlé que beaucoup plus tard⁽³⁾.

⁽¹⁾ Le nom d'Hovă, que les habitants de la côte Nord-Ouest de Madagascar donnaient au commencement du xvii^e siècle à la population du centre de l'île, montre, comme nous le savons d'autre part, qu'à cette époque les Malais ne lui avaient pas imposé leur domination et qu'elle obéissait encore à ses chefs indigènes ou Hovă (95). Quant aux *Andriană* de sang jaune, dès qu'on les a connus dans l'Ouest, on les a appelés *Lohalambö* (litt. : qui ont une tête de sanglier, c'est-à-dire des cheveux droits et raides, par opposition aux cheveux crépés des indigènes) ou *Amboalambö* (litt. : chiens à sanglier, c'est-à-dire, suivant les uns, « qui ont les poils raides », toujours à cause de la différence de leur chevelure et de leur barbe avec celles des Malgaches d'origine Indo-Mélanésienne, et, suivant les autres, « dont les oreilles sont déchirées comme celles des chiens qui chassent le sanglier », parce que ces Malais perçaient d'énormes trous dans les lobes de leurs oreilles pour y introduire des disques d'un grand diamètre^(a) et que, souvent la peau cédant, ces lobes pendaient sous la forme de deux longs lambeaux de

chair); on n'a pas pour cela perdu l'usage des anciennes appellations *Hovă*, pour les habitants, et *Ankovă*, pour le pays, appellations dues à ce que tous les chefs indigènes du centre de l'île sont dénommés Hovă, mot correspondant à celui d'Andriană, qui est réservé aux immigrants d'origine arabe, indienne, malaise, etc.

⁽²⁾ Voir la planche II. — Dom Jorge de Meneces, gouverneur de Mozambique, a envoyé à Boină en 1587 un navire qui y a laissé une petite garnison et le père L. Mariano y a été à diverses reprises en 1613, en 1614, en 1619-1620 et en 1630.

⁽³⁾ C'est dans un *Journal maritime* de 1668 (*Arch. Minist. Colonies*) que je l'ai trouvé mentionné pour la première fois par un Français : « Les Houvs trafiquent avec le Nouveau-Massalège (la baie de Boină) ». — Dans son *Mémoire sur Madagascar* adressé en 1714 à M^{sr} de Pontchartrain (*Arch. fortific. Colonies : Madag.*, pièce 3), Parat, gouverneur de l'île Bourbon, dit « qu'il y a dans l'intérieur de Madagascar des peuples qui s'appellent *Balambo*^(b) [*Amboalambö* ou *Andriană*] et *Dambouet* [*Tambohiträ* ou *Sihanakă*], les-

^(a) Cette mode était, à cette époque, inconnue dans l'Est comme dans l'Ouest (voir DRURY, 1729, p. 402).

^(b) Ce nom d'AMBOALAMBO, qui est appliqué aux seuls Merină (ou habitants de l'Imerină) de race malaise et qui n'apparaît qu'au commencement du xviii^e siècle, montre, comme nous l'avons déjà dit, que ce n'est qu'à cette époque que les chefs malais ont commencé à avoir une réelle autorité dans l'intérieur du pays.

On croit, en général, que le pays des Vohits-Anghombes [Vohitsanombÿ], cité par Flacourt en 1658, n'est autre que l'Imerinā. Je ne sais quel est l'auteur qui a, le premier, fait cette identification, acceptée à tort sans discussion jusqu'à ce jour par tous ceux qui ont écrit sur Madagascar⁽¹⁾; mais pour celui qui, connaissant ces régions et leur histoire, lit attentivement le texte du vieil historien, il n'y a aucun doute qu'il n'a eu en vue la province centrale de l'île, dont il n'a jamais eu, du reste, connaissance⁽²⁾. Au xvii^e siècle, comme au xviii^e et même au com-

quels sont gouvernés par des rois qui paient tribut à ceux de la côte Nord-Ouest ». — Drury, qui, à cette même époque, était dans le Menabé, sur la côte Ouest (*Robert Drury's Journal*, London, 1729, p. 401-403), parle aussi des *Amboalambö* et rapporte, d'après des marchands de cette nationalité qui vinrent vers 1712 à Mahabö, que ces Amboalambö étaient, au temps d'Andriandahifotsÿ (1645-1680?), plus puissants que les Sakalavā, mais qu'ils ont perdu cette supériorité sous son successeur Tsimanongarivö ou Andriamanetiarivö (1680-1718?), par suite de l'importation des armes à feu sur la côte Ouest par les Européens^(a). — Sur sa carte de 1738, Holst marque que la rivière Mananarā (Betsibokā^(b)), qui se jette dans la baie de Bombétoke, vient du pays des Amboalambö (Imerinā). — De Valgny parle aussi, en 1746, des *Lohalambö* « qui ont les cheveux longs et plats comme les Indiens Malabars. Ce terme veut dire *tête de cochon* et on le leur attribue parce que leurs cheveux naissants sont rudes et droits comme les soies de cet animal » (Manuscrit *Bibl. Muséum hist. natur. Paris*, et Copie *Bibl. Grandidier*, p. 91).

(1) GUILLAIN (*Documents sur la partie occidentale de Madagascar*, 1845, note 1 de la page 40); le R. P. MALZAC (*Notes, Reconnaiss. et Expl.*, 1899, p. 554 et 555), etc.

(2) « Le país des Éringdranes [Arindranö] est un grand país qui se divise en grandes et petites Eringdranes; les petites Eringdranes sont au Sud, et c'est d'où sort la rivière de Mangharac [Menaharakā]. Les grandes Eringdranes sont au Nord et finissent au pays des Vohits-Anghombes [Vohitsanombÿ ou Vohitsombÿ], dont la rivière de Mansiatre [Matsiatrā] fait la séparation. C'est un pays très peuplé et qui peut fournir plus de trente mille hommes en un besoin. Le pays est tout plain et est bordé à l'Est de grandes montagnes fertiles en bestial. A l'Ouest, il y a trois grandes rivières qui se vont rendre dans une grande Baye située sous les 20 degrés latitude Sud sur la mer de Mozambique et Æthiopique : Manatangh [Mananantanā], Zoumando [Tsimandao] et Sahanangh [Sahanambo], lesquelles sourdent des montagnes qui sont à l'Est des Eringdranes [Arindranö] et traversent tout le pays^(c). Quant au Mansiatre

(a) Les Sakalavā se refusaient, en effet, à vendre aux Amboalambö ou Merinā des armes à feu et de la poudre, et les relations assez rares et difficiles que ces derniers avaient avec les gens de Matitananā et d'Anosÿ (*Drury's Journal*, 1729, p. 403) ne leur permettaient pas d'en avoir beaucoup de ce côté.

(b) Le Betsibokā s'appelait autrefois Mananarā; sur le plan d'Owen (1824), il est désigné sous ce nom, que du reste il porte encore aujourd'hui dans l'Imerinā où il prend sa source et qui n'a été taboué par les Sakalavā que vers le milieu du xix^e siècle. Le nom de Mananarā n'est plus aujourd'hui appliqué dans le Boinā qu'à l'un des bras du fleuve qui débouche au fond de la baie de Bombétoke.

(c) Le Mananantanā, comme le Tsimandao et son affluent le Sahanambö, sont d'importants tributaires du Matsiatrā, avec lequel ils forment le Mangokā, qui se jette dans le canal de Mozambique par 20° 20' environ.

mencement du XIX^e, le pays compris entre le Matsiaträ et son affluent le Mananantanän, dont les habitants ont adopté vers 1815 environ le

Matsiaträ], qui sépare le pays des Vohits-Anghombes et des Eringdranes, c'est une très-grande rivière, comme pourroit estre la rivière de Loire, et va rendre dans la susdite Baye; elle sort du pays des Vohits-Anghombes d'environ par la hauteur des 19 degrés latitude.

« Le pays des Vohits-Anghombes est un pays très-peuplé, où les villages sont plus beaux qu'en aucun endroit de cette terre, les maisons de charpenterie mieux basties. Le pays le plus peuplé de cette terre, qui peut fournir plus de cent mille hommes en un besoin, très-riche en ris qu'ils sèment dans les plaines comme l'on fait le bled en France, riche en bestiaux et pasturages et en mines de fer et d'acier. En ce pays, on fait des pagnes de fil de bananier, qui semble de la soye, et des pagnes de soye aussi, qui y sont à bon compte. Ce sont les ennemis jurés des Eringdranes; les François y ont esté à la guerre pour ceux des Eringdranes qui y furent jusques au nombre de dix mille hommes sous quarante François.

« Ce pays de Vohits-Anghombes a au Nord le pays d'Ancianactes [Antsihanakä], à l'Est le pays de Sahavez [lagune au Sud du Mangorö ou bien l'une des sources du Soaminän, au N. du Maningorÿ], à la hauteur de 19 degrés et demy (96), et les hautes montagnes des Ambohismènes et s'estend du côté de l'Ouest jusques à la mer de Mozambique. Au Sud, il est borné des Eringdranes » (FLACOURT, *Hist. de Madag.*, 1658, p. 14). — Il ressort nettement de ce passage que le pays de Vohitsombÿ ou Vohitsaombÿ est limitrophe de celui d'Arindranö dont le sépare la rivière Matsiaträ et que c'est, par conséquent, le Lalanginä actuel. Les habitants de cette région s'accordent tous pour dire que ce nom de Vohitsombÿ a été le seul

usité jusqu'à la conquête du pays par les Merinä, et, en 1838, Ellis, dans son *History of Madagascar*, t. I, p. 77, parle du *Vohidrahombÿ* comme étant l'un des six districts du Betsileo. La reine Ranavalonä, dans le « kabarÿ » qu'elle a fait en 1873 à Fianarantsoa, a encore parlé des *Vohitsombÿ* en s'adressant aux habitants du Lalanginä. Ce qui a induit en erreur les auteurs qui ont identifié le pays de Vohitsombÿ avec l'Imerinä, c'est que Flacourt le place au Sud de l'Antsihanakä, par le travers de la partie de la côte orientale qui est comprise entre Maintinandry et Foulepointe. Mais il faut remarquer que Flacourt n'a jamais entendu parler des Hovä qui, à cette époque, n'avaient guère de relations qu'avec les Antalaoträ ou Arabes du Nord-Ouest et qui ne venaient ni à Tamatave, où il n'y avait au XVII^e siècle aucun commerce et où, du reste, Flacourt n'a pas abordé, ni à Foulepointe, ni à l'île Sainte-Marie, les deux seuls points où il a atterri sur la côte orientale et où il a pris connaissance du pays des Sihanakä qui y venaient trafiquer fréquemment. Il est donc tout naturel que, n'ayant entendu parler d'aucun peuple intermédiaire entre les Vohitsombÿ et les Sihanakä, il les ait considérés comme limitrophes et les ait placés sur sa carte, au hasard de son imagination, au beau milieu de l'île. Mais la réflexion suffit pour faire comprendre qu'à cette époque, où il n'y avait que de petits clans continuellement en guerre entre voisins, il était matériellement impossible pour les habitants de la province d'Arindranö d'aller attaquer et piller une peuplade qui habitait à 75 lieues de là et dont les séparait un vaste désert montagneux et aride, sans ressources d'aucune sorte. S'il y eût eu guerre entre ces deux

nom de Betsileo, se subdivisait en un certain nombre de petits États, notamment : au Sud, l'Arindranö (les Eringdranes de Flacourt) où le Mananan-tananä, affluent du Matsiaträ, et le Menaharakä, affluent du Mananarä, prennent leurs sources et qui forme aujourd'hui le district méridional du Betsileo; et, au Nord, l'Andriambohitsombilahy, ou plus brièvement l'Ambohitsombÿ ou le Vohitsanomby (litt. : où il y a des bœufs dans les montagnes) [les Vohits Anghombes de Flacourt], qui correspond au Lalonginä actuel ou district Est du Betsileo et que traverse le Matsiaträ⁽¹⁾.

C'est donc le Betsileo actuel dont Flacourt a parlé et il faut arriver à 1777 pour avoir des notions sérieuses sur l'Imerinä. Mayeur, qui a, pendant trente années, de 1758 à 1787, rempli dans les établissements français de la côte Nord-Est les fonctions d'interprète du Gouvernement, et qui envoyé en mission dans le centre de l'île en 1777 et en 1785

tribus, l'attaque fût, du reste, plutôt venue des Hovä dont le pays plus froid, plus stérile, très pauvre en bétail, comme nous l'apprennent les Européens qui l'ont visité au XVIII^e siècle, notamment Mayeur, et comme nous l'enseignent les traditions locales, ne pouvait, à cette époque, tenter ses voisins, mais qui auraient eu, au contraire, tout lieu d'aller razzier les nombreux troupeaux de bœufs que possédaient les habitants du pays de Vohitsombÿ arrosé par le Matsiaträ.

⁽¹⁾ Voir mon *Histoire de la géographie de Madagascar*, 1892, notes des pages 183 et 188. — C'est à la suite de la tentative, du reste infructueuse, que fit vers 1815 Ramitrahä, le roi des Sakalavä du Menabé, pour conquérir l'Isandrä, district situé à l'Ouest du Matsiaträ, que les divers chefs de ce district et des districts voisins firent alliance pour se défendre contre l'ennemi commun, et qu'après leur victoire tous les habitants du pays compris entre le 20^e et

le 22^e parallèle, d'une part, et la bande de forêts de l'Est et le désert montagneux qui s'étend à l'Ouest jusqu'au Bongolavä, d'autre part, ont adopté le nom de Betsileo, c'est-à-dire les Invincibles. — Le district d'Arindranö, le plus méridional, a été visité pour la première fois en 1667 par le sieur La Case qui y a pris 20,000 bœufs (!) (*Arch. Minist. Colon., Corresp. Madagascar*, Mém. du 18 fév. 1668). Ce district, que gouvernaient les Zafy Anaranö, était en effet riche en bœufs; le climat, qui y est plus doux que dans l'Imerinä, y est favorable à l'élevage, et il y a le long des cours d'eau de bons pâturages. Quant au district de Vohitsombÿ, il avait deux villes principales, Ialanandrö⁽²⁾, où régnait Andriambavizanakä lors de la conquête de ce pays par Andriampoinimerinä, et Ambohitsomby⁽³⁾, d'où venait probablement le nom du district et qui était à cette même époque la résidence de Ravonimanalinä, chef des Zafy Anaranö⁽⁴⁾.

⁽²⁾ Ville située sur le bord gauche du Matsiaträ, à 8 kilomètres à l'Est-Nord-Est de la ville moderne de Fianarantsoa (GRANDIDIER, *Histoire de la géographie de Madagascar*, 1892, t. I, p. 188).

⁽³⁾ Cette ville est à 17 kilomètres dans le Nord-Est de Fianarantsoa (GRANDIDIER, *Histoire de la géographie de Madagascar*, 1892, p. 188).

⁽⁴⁾ Ce chef, qui a tenté de résister à Radama I^{er}, a été tué dans un combat à Lanjanä.

par le célèbre et aventurier polonais Benyowsky, a rapporté de ces voyages des documents très précieux sur ce pays. A cette époque, l'Imerinā était encore divisé entre plusieurs Andrianā⁽¹⁾, dont l'un des plus puissants était le roi de Tananarive, Andrianamboatsimarofy. Mayeur a été très étonné de l'organisation sociale et de l'industrie des Ambaniandrö ou Merinā (dénommés à tort généralement Hovā) : « Les Européens qui fréquentent les côtes de Madagascar, écrit-il, auront de la peine à croire qu'au centre de l'île, à 40 lieues de la mer, dans un pays jusqu'à présent inconnu qu'entourent des peuplades brutes et sauvages, il y a plus de lumières, plus d'industrie, une police plus active, des arts plus avancés que sur les côtes, dont les habitants, depuis longtemps en relations continues avec les Européens, auraient dû, plus que ceux-ci, accroître leurs connaissances », et il ajoute prophétiquement : « Je ne doute pas que les Hovā n'accueillent avec amitié et reconnaissance les Européens qui voudront bien venir les instruire dans la pratique des arts utiles, car aucune autre peuplade de Madagascar n'a autant d'intelligence naturelle, ni autant d'aptitude au travail. . . . Ils n'ont pas l'humeur guerrière des autres tribus de l'île, et ils préfèrent se livrer à l'agriculture, au commerce et autres métiers utiles ; chaque jour de la semaine, il se tient, en un point différent de l'Imerinā, des foires pleines de mouvement et de vie, où sont étalés les principaux produits du pays et où chacun peut s'approvisionner suivant ses goûts et ses besoins ». Toutefois, après cet hommage rendu à leurs qualités, il dit avec non moins de raison que, sous le masque d'une grande douceur et d'une extrême politesse, ils sont menteurs, hypocrites, âpres au gain et avarés, rusés, très portés au vol, s'ingéniant à vendre à faux poids et à fausse mesure, pillant et rançonnant les passants et les voyageurs.

L'organisation sociale et l'activité agricole et commerciale des Merinā ainsi que leur habileté dans les divers métiers, qui ont fait, à juste titre,

(1) Au Nord, à Ambohimangā, Andrianjafy ; dans le Nord-Ouest, Andriambelö ; dans l'Est, Andriamoharā ; à Tananarive, Andrianamboatsimarofy ; au Sud-Est, à Alasorā, ville qui est située seulement à 5 ki-

lomètres de Tananarive, Andriambelonjafy (qui était en guerre avec son voisin et parent Andrianamboatsimarofy, lors de la seconde visite de Mayeur dans l'Imerinā en 1785), etc.

l'étonnement de Mayeur habitué à la barbarie des Malgaches de l'Est, du Nord et du Nord-Ouest, si différents sous tous les rapports des habitants du centre, sont caractéristiques de la race malaise qui, en moins de deux siècles, a donné au centre de l'île un commencement de civilisation.

CHAPITRE III.

IMMIGRATIONS SÉMITES.

IMMIGRATIONS JUIVES. — Longtemps avant la venue des Malais⁽¹⁾, en un temps toutefois qu'on ne peut préciser avec certitude, se sont établies à Madagascar des colonies sémites, qui ont laissé des marques de leur séjour dans cette île, mais qui n'y ont pas eu toutefois une influence prépondérante. Un ancien manuscrit arabe trouvé à Mayotte, manuscrit qui relate l'histoire des îles Comores, raconte que la plus grande d'entre elles, Ngazidya, a été peuplée sous le règne de Salomon par des Arabes ou plutôt par des Juifs Iduméens originaires de la mer Rouge⁽²⁾. D'autre part, Flacourt dit avoir trouvé, en 1652⁽³⁾, les traces d'une colonie juive⁽⁴⁾ sur la côte orientale de Madagascar, tant à l'île de

⁽¹⁾ Les Andrianā d'Imerinā, qui sont d'origine malaise et dont les ancêtres sont venus au XVI^e siècle, disent que les *Silamö* (Arabes ou métis d'arabes musulmans) et les *Karanj* (Indiens musulmans) sont arrivés à Madagascar longtemps avant eux.

⁽²⁾ Cité par Gevrey (*Essai sur les Comores*, 1878, p. 74) : « A l'époque de Salomon-ben-Daoudou (Salomon, fils de David), deux Arabes ou Iduméens, venant de la mer Rouge avec leurs femmes, leurs enfants et leurs esclaves, s'établirent à Ngazidya (la Grande-Comore), et, après, il arriva beaucoup d'hommes d'Afrique, de la côte du Zanguebar, pour habiter ces îles ». Cette affirmation d'un historien anonyme ne peut pas être acceptée avec une foi entière. M. de Goeje pense que ce sont probablement des juifs du Yémèn qui y ont établi des factoreries. — Boothby, en 1644, dit que les

Malgaches descendent probablement des enfants d'Abraham et de sa concubine Keturah, qui, d'après l'Écriture, ont été envoyés dans l'Est⁽¹⁾.

⁽³⁾ Flacourt a séjourné tant à Fénéric qu'à l'île de Sainte-Marie du 10 octobre au 18 novembre 1652.

⁽⁴⁾ « Les peuples que j'estime estre venus les premiers à Madagascar, ce sont les Zaffe-Hibrahim, ou de la lignée d'Abraham, habitants de l'isle de Sainte-Marie et des terres voisines; d'autant qu'ayans l'usage de la Circocision, ils n'ont aucune tache du Mahomé-tisme, ne connaissent Mahomet ny ses Caliphes et réputent ses sectateurs pour Caffres (97) et hommes sans Loy (98), ne mangent point et ne contractent aucune alliance avec eux. Ils célèbrent et chomment le samedi (99), non le vendredy comme les Maures, et n'ont aucun nom semblable à ceux qu'ils portent; ce qui me

Sainte-Marie qu'à Fénérive, et divers auteurs des xvii^e et xviii^e siècles donnent sur les habitants de cette région des détails de mœurs qui con-

fait croire que leurs ancêtres sont passés en cette isle dès les premières transmigrations des Juifs ou qu'ils sont descendus des plus anciennes familles des Ismaélites, dès avant la captivité de Babylone, ou de ceux qui pouvaient être restés dans l'Égypte environ la sortie des enfants d'Israël. *Ils ont retenu le nom de Moïse, d'Isaac, de Joseph, de Jacob et de Noé* (100). « L'usage de la géomance y a été apporté par les Zafhibrahim » (FLACOURT, *Histoire de Madagascar*, 1658, avant-propos, p. 3 et p. 4). « Tous ces gens-cy s'appellent entre eux, sçavoir les Grands, Zafhibrahim [Zafy Borahä (101)] du nom de l'isle Sainte Marie, qui s'appelle Nossi Hibrahim [Nosy Borahä], dont ils sont tous descendus, comme qui dirait Isle d'Abraham, et eux, la lignée d'Abraham (102). C'est ce qui me fait croire qu'ils sont descendus de quelque lignée de Juifs ou d'Arabes, qui dès longtemps se sont venus réfugier en ce païs; d'autant qu'ils ont le samedi pour bon jour; mesme il y a icy des hommes, femmes et enfans bien plus blancs que vers les Matatanes (Matitananä) et Androbeisaha [Androbaizahä (103) ou Anosy], et qui ont les cheveux aussi droits » (FLACOURT, *loc. cit.*, p. 298, et 2^e édit., 1661, p. 308) « Les Zafhibrahim [Zafy Borahä] ne mangent que les bêtes dont les Philoubei [Filohambé] ou grands ont coupé la gorge, après avoir prononcé quelques paroles sur leur couteau en levant les yeux au ciel. Ils célèbrent le samedi, auquel jour ils ne travaillent pas à leurs plantages; ils croient qu'ils se blesseraient s'ils travaillaient ce jour-là. Ils appellent Cafiri [Kâfir] ceux qui ne sont pas de leur nation. *Ils font des sacrifices à Dieu.* Ils ont en grande vénération leurs ancêtres et leurs tombeaux ou Amounouques [Amonokä (104)]. Hommes et femmes se barbouillent

le visage de blanc, de noir, de rouge ou de jaune quand ils sont malades. Les femmes et les filles sont gardées soigneusement par les pères et mères et *il n'est pas facile de les avoir* (105). Les esclaves y sont en plus grande considération qu'à Anosy, *car ils mangent avec leurs maîtres qui ne dédaignent même pas de leur donner leurs filles en mariage.* Les femmes jettent et abandonnent leurs enfans nés le mardi, le jeudi et le samedi, à moins qu'une autre femme ne les adopte. Ils sont très travailleurs et grands ménagers » (FLACOURT, *loc. cit.*, p. 297 et 2^e édit., 1661, p. 307). « Les femmes qui habitent l'île de Sainte-Marie, par quelque ancienne coutume de judaïsme, ne veulent point contracter d'alliance avec les chrétiens, quoiqu'ils soient bien venus avec eux » (FLACOURT, *Hist. Madag.*, 2^e édit., 1661, p. 457). « A Ghallemoulou (Fénérive), ils sont adonnés à la géomance, qu'ils nomment Squille [Sikily] (106), ne font rien et n'entreprennent aucun voyage qu'ils n'aient squillé. *Ils ne sont point adonnés à tuer ny voler; ils rachètent plutôt que de permettre qu'on tue; ils sont en somme bons, fort soigneux de cultiver la terre. Ils nourrissent des taureaux et vaches seulement pour laitage et pour sacrifier lorsqu'il y a un malade. Il n'y a que ceux qui savent une certaine prière MIVORECHE [mivo-rikä (107)] qui ont la faculté de couper la gorge aux bêtes, en quoi ils sont si scrupuleux qu'ils mourraient plutôt de faim que de manger de la viande d'une bête qu'un chrétien ou un homme du Sud aurait tuée.* Ils sont de la race d'Abraham, *ne connaissent point Mahomet* et nomment Cafres [Kâfir] ceux de sa religion. *Ils connaissent Noé, Abraham, Moïse, David, mais ne connaissent aucun autre prophète, ni Jésus-Christ.* Ils sont circoncis, *ne travaillent pas le samedi, ne font aucunes prières, ni jeûnes, mais des sacrifices de tau-*

firmement cette opinion dans une certaine mesure⁽¹⁾. Flacourt fait remarquer qu'ils n'avaient pas connaissance des prophètes postérieurs à David,

reaux, vaches cabris, coqs. Ils ne châtrent aucun animal, ni même le tabac. Ils sont hospitaliers » [FLACOURT, *loc. cit.*, p. 25 et p. 22 (105)].

(1) François Martin, « qui se renferme toujours dans ce qu'il a vu », dit (Manuscrit des Archives nationales, 1668, p. 311, et Copie de la *Bibl. Grandidier*, même page) qu'à Ghallemboule [Analambolö (litt. : où il y a des forêts de bambous), la province actuelle de Fénériver], où il a résidé de 1665 à 1668, les indigènes « ne font aucun exercice de religion; ils avouent pourtant qu'il y a un Dieu qu'ils reconnaissent pour l'auteur de tous les êtres, qu'ils font tout bon; ils le nomment Zanhaar [Zanaharÿ]. . . Ils craignent fort le diable, qu'ils nomment Belitche [Iblis (109)]; ils le font auteur de tous les maux et ils lui donnent le premier morceau des bêtes qu'ils sacrifient. . . Ils ont du respect pour le samedi; ils ne travaillent pas ce jour-là à leurs plantages; l'observation particulière de ce jour, leur circoncision et l'aversion de quelques-uns à manger du porc font connaître que quelques Juifs ou des personnes de cette religion ont été autrefois dans cette contrée, qu'ils y ont instruit les peuples et qu'y leur en est resté des coutumes »; plus loin (p. 317, 319), il ajoute : « il n'y a peut-être point de nation au monde plus superstitieuse; ils n'entreprendront point de voiage, ne se résoudre point à faire la guerre, ny à commencer leurs plantages, ny généralement à quelque action que ce soit, sans avoir auparavant consulté les

ampagajars (mpanazarÿ)^(a), c'est le nom de leurs devins; ces gens-là tirent leurs conjectures sur une tablette où il y a les figures à leur mode des planètes, des signes du zodiaque : ils couvrent cette tablette de sable et, par des traits qu'ils tirent dessus, ils donnent la solution de ce que l'on leur demande. Ils ont une autre sorte de divination par des poulets qu'ils enferment deux ou trois jours sans leur donner à manger; l'ampagajar (mpanazarÿ) compose ensuite une drogue qu'il jette à ces animaux après les avoir lâchés et, suivant ce qui leur arrive après en avoir mangé, il tire encore sa conjecture de là. Il y a un degré de science parmi eux pour avoir la liberté de couper la gorge au bestial; ce degré dépend d'être né des premiers d'un village et de savoir une espèce de prière qu'ils disent tout bas avant que d'égorger la bête. . . Ils disent aussi une prière basse avant que de couper la gorge à une volaille, mais cette action est permise à tous ». — Dellon (*Nouv. Relat. Voy. aux Indes*, 1699, p. 29) dit qu'à Antongil et Ghallemboule (Fénériver) l'adultère est puni de mort, tandis que, dans le reste de Madagascar, les règles pour les femmes mariées ne sont pas sévères. — Valgny, qui a vécu à l'île Sainte-Marie de 1750 à 1758 et y est revenu en 1763, dit qu'on retrouve dans l'Est de Madagascar des noms juifs^(b) et qu'« aucune des traditions des habitants de cette partie de la côte ne peut être rapportée au mahométisme, mais qu'elles sont conformes à

(a) *Hazarÿ*, charmes, enchantement; *manazarÿ*, deviner, ensorceler; *mpanazarÿ*, devin, sorcier, jeteur de sort. — Ce mot vient de l'arabe où « deviner » se dit « hazara » et « devin » « hazzâr ».

(b) Valgny rapporte qu'une des femmes du roi betsimisaraka Ratsimilahô s'appelait Rachel. — Quant à moi, j'ai trouvé le nom d'Isakâ (Isaac) chez les habitants de la côte orientale, et, sans y attacher plus d'importance qu'il n'y a lieu, je ferai remarquer qu'on trouve dans la langue malgache des mots tels qu'Abilÿ (malheureux), Évâ (beauté), Adanâ (majestueux, tranquille), Kahanâ (menaçant, méchant), Sata (mauvais), Noanâ (qui bouleverse), etc., qui rappellent les noms bibliques d'Abel, d'Eve, d'Adam, de Cain, de Satan, de Noé, etc., et dont la signification s'accorde avec le rôle que ces différents personnages ont joué d'après les Écritures.

ce qui lui semble indiquer qu'ils ont quitté leur pays à une époque très reculée, parce que, dit-il, si leur exode était plus récent, ils n'auraient pas ignoré les grands noms qui ont suivi, et il ajoute qu'ils abhorraient les pratiques arabes ou musulmanes⁽¹⁾. Il y a toutefois lieu de remarquer que les mots «Kafirÿ», «Iblis» et «Borahă» dont ils se servaient sont post-islamiques, ce qui indique qu'ils ne sont pas venus à Madagascar avant le milieu du VII^e siècle⁽²⁾.

La présence d'une colonie iduméenne ou plutôt d'une colonie de Juifs du Yémèn à Madagascar n'a pas lieu de nous surprendre, car on sait que dès la plus haute antiquité les Arabes du Yémèn⁽³⁾ ont fréquenté la

l'ancienne histoire des Juifs», et plus loin il ajoute que «certains usages et quelques monuments lui font soupçonner que les Madagascarois descendent des anciens Israélites ou ont été imbus de l'histoire de ce peuple». Il a recueilli à l'île de Sainte-Marie des légendes qui dérivent certainement de récits de la Bible et où l'on reconnaît amalgamées la défense de manger du porc, l'histoire de Moïse faisant jaillir de l'eau d'un rocher, celle des soldats de Gédéon buvant dans le creux de leur main au passage du Jourdain, celle de la femme de Loth changée en statue, etc. En voici deux : 1° Il y a sur la plage orientale de l'île Sainte-Marie une source d'eau douce qui, à marée haute, est recouverte par la mer. Jadis, l'eau douce manquait en cet endroit; un saint personnage ayant frappé de son bâton le sable de cette plage, deux sources surgirent aussitôt. Il est défendu d'y puiser de l'eau avec un vase, on doit la prendre dans le creux de la main. L'une d'elles a tari, parce qu'un passant qui avait mangé du porc s'y est désaltéré; 2° Un habitant de Sainte-Marie, allant à la pêche de la baleine, défendit à sa femme de le regarder faire; malgré cette défense, poussée par la curiosité, elle vint sur le rivage, ce que voyant, le mari lui lança sa sagaye, et elle fut

aussitôt changée en rocher. — Valgny ajoute que ce sont certainement des Juifs venus de Palestine qui ont peuplé l'île de Sainte-Marie et la côte voisine, et que c'est à eux qu'on doit la circoncision, quoiqu'elle puisse aussi bien être mise au compte des Arabes du Sud-Est, et surtout l'usage des sacrifices qui ne saurait, en aucun cas, leur être attribué (Ms. *Biblioth. Muséum d'hist. natur.*, 1765, et Copie *Bibl. Grandidier*, p. 119). — Dans son *Voyage à Madagascar* (1791), Rochon dit : «Les Blancs qui habitent Foulpointe, Nossi-Hibrahim (l'île Sainte-Marie) et la baie d'Antongil, proviennent, les uns de pirates et les autres de *Juifs*; ils s'appellent pour cette dernière raison Zaffe-Hibrahim, c'est-à-dire les descendants d'Abraham (110)».

(1) C'est aussi ce que dit le Ch^{er} de Froberville, probablement d'après Flacourt, dans son *Dictionn. manuscrit* (British Museum).

(2) Peut-être quelques-uns des Juifs chassés d'Arabie par le khalife Omar (111)?

(3) Les Juifs et les Sémites de l'Arabie ne sont pas du reste les seuls peuples qui aient eu jadis des relations commerciales avec les habitants de la côte d'Afrique; de temps immémorial, les flottes égyptiennes, probablement même les Chaldéens, les Babyloniens, les Assyriens, les Phéniciens, les Tyriens ont navigué dans ces parages.

côte orientale d'Afrique aussi loin au moins que Sofala et il est certain que l'archipel des Comores et l'île de Madagascar ont reçu la visite de leurs boutres. D'autre part, les historiens anciens nous apprennent qu'un siècle et demi avant Jésus-Christ les Arabes vendaient aux Grecs des denrées qu'ils allaient chercher sur la côte d'Afrique jusqu'au canal de Mozambique, et, dans son *Périple de la mer Erythrée*, Arrien dit qu'ils y échangeaient des lances, des haches, des couteaux, des verroteries, etc., contre de l'ivoire, de l'écaille, etc.

Il n'est donc pas du tout improbable que les Juifs aient été les premiers à fonder quelques colonies plus ou moins volontaires au milieu des nègres orientaux venus antérieurement de l'Indo-Océanie, mais leurs descendants sont tellement mêlés aux autres habitants que si, au xvii^e siècle, du temps de Flacourt et de François Martin, il en restait encore quelques traces dans l'île de Sainte-Marie et sur la côte voisine, il est impossible aujourd'hui de les retrouver, ce qui est dû peut-être à ce qu'il y a eu dans cette partie de Madagascar, à partir de la fin du xvii^e siècle, un nombre considérable de « Malatä » ou mulâtres nés des forbans qui y ont élu domicile pendant tant d'années et de femmes malgaches, lesquels Malatä, étant aussi supérieurs aux descendants de ces colons que ceux-ci l'étaient aux indigènes indo-mélanésiens, ont fait disparaître toute trace d'eux.

Il y a, dans toutes les peuplades malgaches, un vieux fonds d'idées qui semblent dériver directement de la civilisation juive antérieure à Salomon⁽¹⁾, mais, si l'on se reporte au paragraphe 2 du chapitre II, on verra

(1) A Madagascar, comme autrefois chez les Juifs, la religion est toute patriarcale, sans processions, sans cérémonies liturgiques et, en somme, sans éclat; parmi les coutumes malgaches, ayant trait à la religion, qui rappellent les coutumes juives, nous citerons : d'abord, la croyance en un Dieu unique, créateur du ciel et de la terre, qui n'est représenté par aucune figure ni aucune

image^(a), puis les usages suivants : 1° d'offrir à Dieu des sacrifices d'animaux, qui étaient l'essence de l'ancienne religion judaïque, la tête des victimes tournée vers l'Est, et de marquer avec leur sang, regardé comme efficace pour effacer les péchés, tantôt les assistants, tantôt les maisons, comme à la pâques juive, ou bien des pieux dressés à cet effet ; 2° de brûler de l'encens et

(a) Les Malgaches ont unefoi aveugle dans les gris-gris et les fétiches, qui sont d'ordinaire particuliers aux individus, quelquefois nationaux comme les *Sampy* des Merinā par exemple, mais ce culte des *Sampy* n'était pas approuvé par tous et le P. de la Vaissière a connu à Tananarive des vieillards qui réprouvaient cette idolâtrie populaire et ne rendaient d'hommages qu'au Dieu créateur du monde.

qu'il en est de même des habitants de la vaste région indo-océanienne et, comme les caractères anthropologiques et linguistiques de la masse des

de danser^(a) pendant les invocations; de tendre, en priant, les mains vers le ciel avec la paume en haut, comme s'ils mendiaient une aumône; 3° d'adorer Dieu sur les hauts lieux, en plein air^(b); 4° de conjurer les malheurs à l'aide de *fadivā*^(c) ou objets émissaires qu'on jette au loin, d'animaux qu'on chasse dans le désert ou auxquels on accorde l'inviolabilité par suite d'un vœu fait pour recouvrer la santé^(d); 5° de jeûner^(e) et surtout de garder la chasteté pendant certaines cérémonies, telles que la circoncision^(f) et les exorcismes^(g), lorsqu'un mari ou des proches parents sont engagés soit dans une guerre, soit dans quelque entreprise périlleuse, au moment des épidémies (pendant lesquelles le pays est en pénitence^(h)); 6° de procéder à la purification des individus ou groupes d'individus au moyen de bains ou

d'aspersion d'eau⁽ⁱ⁾; 7° de se préserver des impuretés légales, de confesser ses péchés et actes blâmables à l'article de la mort, dans les maladies graves ou dans les accouchements difficiles; 8° de croire à la possession des démons et de pratiquer l'exorcisme pour s'en débarrasser; 9° d'ériger et d'adorer des pierres qu'ils oignent avec la graisse des victimes, qui est avec le sang la partie la plus digne d'être offerte à la divinité; 10° de consacrer les prémices des biens de la terre à Dieu; 11° de recourir aux moyens divinatoires et à la géomance pour se guider dans toutes les affaires de la vie usuelle et de croire aux jours propices et aux jours néfastes, cause de nombreux infanticides^(j); 12° de ne jamais jurer Dieu^(k); 13° de n'avoir qu'un seul et même mot pour *saint* et *salé*, etc.

Les Malgaches ont certains usages funé-

^(a) Dans le *Bilō* des Sakalavā ou *Salamangā* des tribus de l'Est (cérémonie d'exorcisme pour chasser l'Esprit mauvais du corps des malades), le soi-disant possédé danse avec sa femme et ses proches parents devant le *talantalānā*, plate-forme sur laquelle il monte ensuite, comme les Juifs dansaient devant le tabernacle. Les Merinā chantent et dansent devant les *Sumpjy* (talismans) après les avoir oints du sang ou de la graisse des victimes. [Bilō et Salamangā sont la transcription des noms arabes du diable Iblis et de Soleiman ou Salomon.]

^(b) Salomon est le premier Juif qui ait édifié un temple à la gloire de Jéhovah. Cet «emprisonnement de Dieu entre quatre murs, quelque beaux et riches qu'ils fussent, ne plut guère à la grande masse des Hébreux», dont beaucoup n'acceptèrent point ce nouveau culte et créèrent un schisme.

^(c) *Fadivā* : la première partie de ce mot pourrait bien venir du mot arabe *fada* ou *fida* qui signifie racheter quelqu'un de l'esclavage, donner (ou sacrifier) quelque chose pour sauver un autre d'un malheur (de Goeje).

^(d) Les Merinā chassaient loin de leurs habitations un coq ou une poule expiatoires. Les Sakalavā malades choisissent un bœuf, qu'ils appellent *adabara* et qui devient sacré, qu'on ne peut tuer. *Adabara* vient de l'arabe «Ed-dabarān» (l'œil du taureau, étoile de la constellation de ce nom) [voir plus haut p. 50, note 6]. *Adabara* est aussi chez les Malgaches des côtes le nom de la septième figure du Sikiŷy. Rien de pareil chez les Musulmans.

^(e) Pendant la cérémonie du *Bilō* ou de l'exorcisme, le soi-disant possédé ou malade ne mange qu'une seule fois, après le coucher du soleil. Les Zafy Rambō (dans le Sud-Est) ont un jour de jeûne par an.

^(f) A Madagascar la circoncision se fait, comme chez les Arabes, beaucoup plus tard que chez les Juifs, qui pratiquent cette cérémonie le huitième jour après la naissance.

^(g) Pendant le *Bilō* et le *Salamangā*, les personnes qui soignent le malade, comme celles qui cuisent sa nourriture, doivent rester chastes tout le temps de la cérémonie. Rien de semblable chez les Musulmans, chez lesquels la chasteté n'est obligatoire que lorsqu'on se trouve dans l'état d'«ihrām» pour le pèlerinage.

^(h) Dans ces fâcheuses occurrences, les époux sont tenus de vivre dans la chasteté, ils ne doivent pas se quereller et ils ne peuvent pas divorcer; il n'est pas permis de battre les esclaves, et toute réjouissance est interdite.

⁽ⁱ⁾ Les femmes se purifient huit jours après leurs couches en prenant un bain; jusqu'à ces ablutions, elles sont impures, elles sont *Zabely* (de l'arabe *zabal*, ordure).

^(j) Les Juifs sacrifiaient à Moloch ceux de leurs enfants qui naissaient un mauvais jour; les Malgaches les noyaient ou les enterraient vivants.

^(k) Dans leurs serments, les Malgaches ne prennent jamais à témoin Dieu, mais leurs ancêtres, les éléments ou certains animaux méchants.

Malgaches ne laissent aucun doute sur la région dont ils sont issus et où se retrouve cette même civilisation, il n'est pas besoin de supposer que

raires qui rappellent ceux des Juifs : 14° ils ont la volonté absolue d'être enterrés dans le tombeau de famille^(a), et ils considèrent comme le plus grand des opprobres et des malheurs d'en être exclus; 15° ils accompagnent les cérémonies funéraires de grands repas; 16° lorsqu'ils sont en deuil, ils ne portent que des vêtements sales et vieux, ils ont la tête et les pieds nus, ils se rasent les cheveux et la barbe, ils couchent par terre, et ils ne se lavent ni ne s'ouïgnent le corps; 17° ils ne prononcent plus le nom des personnes mortes; 18° au retour d'un enterrement, les assistants et, en fin de deuil, les parents doivent se purifier par des ablutions lustrales.

Enfin, dans les usages et coutumes de la vie journalière^(b), qui sont communs aux deux peuples, on peut remarquer : 19° qu'à Madagascar, comme jadis en Judée, la femme est considérée presque à l'égal de l'homme et que la stérilité est pour elle un opprobre; 20° que les sorciers y sont tués à coups de bâtons ou lapidés^(c), afin d'éviter que leur sang impur souille la terre; 21° qu'à la mort du père ses femmes passent au fils aîné et que le frère hérite de celles de son frère; 22° que, comme

il est recommandé dans le Talmud, ils ne jettent au vent ni les cheveux coupés ou arrachés, ni les rognures d'ongle; 23° que les nombres impairs 3 et 7 et le nombre 12 sont sacrés^(d); 24° qu'ils divisent l'année en douze mois lunaires et la semaine en sept jours; 25° que l'adoption d'enfants est d'une pratique habituelle; 26° qu'une jeune fille s'abstient de voir son amant lorsque son père et sa mère sont gravement malades; 27° qu'il est formellement défendu aux parents de regarder la nudité de leurs enfants de l'autre sexe; 28° que les femmes avalent en certains cas le prépuce enlevé à un enfant lors de la circoncision; 29° qu'un enfant ayant des dents au moment de sa naissance est un présage de malheur pour sa famille; 30° que, pendant le cours de certaines maladies, les malades doivent s'abstenir de relations avec leurs femmes et de certains aliments^(e); 31° que certains rois et certaines familles se permettent l'inceste; 32° que les chiens et surtout leurs ordures sont réputés immondes; 33° que les débiteurs insolvables sont traqués sans pitié; 34° qu'ils donnent le nom de « taureaux » aux hommes forts, puissants (comme les Juifs à Isaïe); 35° qu'ils

^(a) Les Malgaches demandent en grâce, comme les Juifs, que, s'ils viennent à mourir loin du tombeau de famille, leurs parents y rapportent leurs os; les promesses qu'ils exigent à cet égard sont toujours religieusement tenues. Joseph avait fait promettre à Moïse, par serment, d'emporter ses ossements, ce qui fut fait (*Exode*, chap. xiii, verset 19).

^(b) Je n'énumère pas, parmi ces coutumes, celles toutes caractéristiques cependant qu'elles sont, que Flacourt attribue aux Zafy Borahá de Sainte-Marie, telles que de faire manger maîtres et esclaves ensemble et de ne pas châtrer les animaux [?], parce qu'elles n'existent nulle part ailleurs à Madagascar et qu'elles sont même tombées en désuétude depuis longtemps dans cette partie de l'île.

^(c) Dans l'Imeriná, un voleur surpris en flagrant délit sur un marché public est lapidé par le peuple. Dans le Sud-Est, à Iavibolá, j'ai vu lapider un sorcier [!] que poursuivait une meute d'hommes, de femmes et d'enfants.

^(d) M. Jully fait remarquer que, chez les peuplades de la côte orientale de Madagascar, le nombre 7 est sacramentel, *masiná*, et qu'on remplace souvent le mot *fitô* (sept) par « mahanorô » [litt. : qui procure de la joie]; dans les ordalies, le nombre des épreuves est fixé à 7, et le bonheur est de posséder 7 objets, 7 bœufs, 7 enfants, etc. (*Rev. de Madag.*, déc. 1906, p. 1045). Les Meriná invoquent les 12 rois, les 12 montagnes, les 12 talismans, etc. Le ciel étant la source de toutes les croyances religieuses, les nombres 7 et 12 sont sacrés dans toutes les théologies, parce qu'ils expriment les grandes divisions du monde, celle du système planétaire et celle du Zodiaque.

^(e) Les coutumes indiquées sous les n° 28 à 30 sont propres aux Israélites d'Orient, aux Juifs ottomans (*Abb. DANON*, Congrès intern. oriental, Paris, 9 sept. 1897, *Mélusine*, 1897, p. 265-281).

ce sont des Juifs venus à Madagascar qui l'ont importée, puisque les premiers immigrants avaient déjà cette religion et ces mœurs. Ces us et coutumes ont-ils été apportés dans l'Extrême-Orient par des Iduméens, c'est ce que j'ignore⁽¹⁾. Cependant, si l'ensemble des croyances et des

soumettent les inculpés à diverses ordalies analogues à celle de la coupe des eaux amères des Juifs (112).

Rappelons, en outre (voir plus haut la note de la page 98-99), qu'il y a sur la côte Est de Madagascar diverses légendes qui dérivent des Écritures saintes. J'ai constaté que les Antimoronā regardent le dimanche comme le jour où Dieu s'est reposé après avoir créé le monde en six jours et que, pour cette raison, ils n'enterrent pas ce jour-là.

Je dois toutefois faire remarquer que certaines de ces croyances existaient aussi en Arabie avant Mahomet. Les anciens Arabes ne pratiquaient pas plus, en effet, que les Juifs les cérémonies rituelles et ne se complaisaient pas davantage dans les spéculations de théologie métaphysique; ils reconnaissaient l'existence d'un Dieu suprême, créateur du Ciel et de la Terre, mais ils ne lui élevaient pas de temples et ils n'avaient point de prêtres. Au-dessous de Dieu étaient les Génies ou *Djinn*s qui, d'ordinaire invisibles, quoique pouvant prendre à volonté les formes les plus bizarres, lui servaient d'intermédiaires avec les hommes et étaient les mystérieux dispensateurs du bien et du mal; aussi avait-on soin de les honorer afin de se les rendre favorables; ils étaient censés avoir chacun leur résidence particulière et habiter un rocher, un arbre, une statue en bois, etc., au pied desquels on déposait des offrandes dont il était fait deux parts, la plus importante pour le Djinn, que consommait ensuite la famille, l'autre pour Dieu, qui était abandonné aux

pauvres et aux passants (voir la note *a* de de la page 45). Dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, ce culte, qui avait un fondement peu solide, a dégénéré en un fétichisme grossier; « quand nous trouvions une belle pierre, raconte un contemporain de Mahomet, nous l'adorions ». Mais bien que la foi n'y fût plus, les Arabes continuèrent à oindre les dieux de pierre ou de bois du sang des victimes et à consulter les oracles⁽²⁾, parce que l'abolition du culte de leurs pères répugnait à leur orgueil national et qu'ils avaient un respect illimité pour leurs ancêtres. Quant au Dieu suprême, ils n'entretenaient pas avec lui de rapports intimes; ils n'en savaient pas, du reste, grand-chose, n'ayant pas de prêtres; quelques-uns croyaient à une vie future et à la résurrection des hommes et des animaux et avaient la conscience de la responsabilité que nous font encourir nos actes et nos péchés, c'étaient ceux qui, comme la secte des Hanîf, pratiquaient le culte d'Abraham, le fondateur de la Kaaba (le sanctuaire de la Mekke où étaient placées diverses statues, notamment celles d'Abraham, de divers anges et de la Vierge Marie avec l'enfant Jésus); mais la grande majorité trouvait cette croyance insensée, car l'idée d'une vie future, chère à la race indo-germanique, est longtemps restée étrangère aux Sémites (Dozy, *Histoire de l'Islamisme*, 1879, ch. 1).

⁽¹⁾ Le R. P. Callet, qui ne croit pas que les Malais aient pu être poussés à Madagascar par les moussons ni que les Chinois aient jamais eu de flottes capables d'exécuter

⁽²⁾ Ils ne se faisaient pas faute, par exemple, de mettre les devins à mort quand leurs prédictions ne s'accomplissaient pas.

mœurs n'est point dû, à Madagascar, à l'influence directe des Juifs, certains usages, tels que la danse dans les cérémonies religieuses et la géomance⁽¹⁾, par exemple, semblent devoir leur être attribués, ainsi que la connaissance des constellations du zodiaque et le comput du temps (division de l'année en douze mois lunaires et de la semaine en sept jours).

IMMIGRATIONS ARABES ET PERSANES. — Si l'on ne retrouve plus les traces des anciennes colonies juives, il n'en est pas de même des colonies musulmanes; il existe, en effet, des ruines arabes en un certain nombre de localités tant sur la côte orientale que sur la côte occidentale, et, dans le Nord-Ouest comme dans le Sud-Est, il y a des familles dont l'origine sémitique est indéniable, malgré leurs croisements nombreux avec les indigènes et quoiqu'elles n'aient pas exercé une influence prépondérante sur les tribus maritimes, dont la langue n'a même pas conservé la trace de leur contact⁽²⁾, ne contenant que très peu de mots d'origine arabe⁽³⁾.

Les historiens arabes donnent peu de renseignements sur l'expansion de l'Islamisme dans l'Afrique orientale et les îles voisines; les sauvages habitants de ces régions, qui n'ont pris aucune part aux luttes politiques et religieuses des Musulmans, et qui ignoraient le reste du monde comme ils en étaient ignorés, n'avaient en effet rien qui pût exciter leur intérêt,

d'aussi grands voyages, pense que ce sont des Iduméens qui, partant d'Arabie, ont peuplé, les uns, la Malaisie, les autres, Madagascar. « L'objection qu'on peut faire à cette manière de voir, dit-il, est qu'on n'a pas trouvé de traces de leur passage sur la côte Est d'Afrique. »

⁽¹⁾ « L'usage de la géomance a été apporté par les Zafehibrahim » (FLACOURT, *Histoire de Madagascar*, 1658, avant-propos, p. 4). Le nom malgache de la géomance est *Sikily* ou *Sikidy*, suivant les localités. Ce jeu divinatoire se pratique soit à l'aide de graines, soit avec du sable épandu à la surface d'une planchette (voir à la fin du volume la notule 106).

⁽²⁾ Les Anakarä (famille de la province de Matitananä) ont seuls conservé l'usage d'un patois arabico-malgache dans le but d'en

imposer aux autres Malgaches qui les redoutent à cause de la puissance [!] de leurs sortilèges (voir la notule 142 à la fin du volume).

⁽³⁾ D'après M. Ferrand, il n'y aurait dans la langue malgache, outre les 84 termes de divination et de computation du temps, que 82 mots arabes (5 désignant des animaux ou des plantes), dont beaucoup, qui faisaient double emploi, sont tombés en désuétude; les Anakarä en ont 175 employés dans leur langage secret; dans le N.-O., il y en a 12, qui ne sont employés que dans la région habitée par les Antalaoträ. Il y a au contraire beaucoup plus de noms souahili, 129 (dont 36 noms d'animaux ou de plantes), plus 66 usités seulement dans le N.-O. (L'élément arabe et souahili en malgache, *Journ. Asiat.*, 1903, p. 451-485.)

leur rôle se bornant à fournir de temps immémorial aux peuples civilisés des esclaves et quelques rares produits naturels⁽¹⁾.

En compulsant leurs ouvrages et les chroniques locales des principales villes de la côte orientale de l'Afrique et de ses îles⁽²⁾, ainsi que les relations des grands voyages maritimes faits dans la mer des Indes au xvi^e siècle par les Portugais⁽³⁾, on arrive cependant à suivre les principales immigra-

⁽¹⁾ L'Océan Indien a été parcouru dès les temps les plus anciens par des navires chaldéens, égyptiens, juifs, arabes, perses, indiens, etc.^(a); quarante siècles avant Jésus-Christ, la Chaldée ou Babylonie, qui était déjà en grande splendeur, envoyait des bateaux aux pays des aromates et des épices. Mais, à ces époques lointaines, la navigation se faisait uniquement dans un but de commerce, les Chaldéens, les Égyptiens, les Juifs, les Arabes, les Perses, etc., échangeant leurs produits contre ceux de l'Inde, de l'Indonésie et de l'Afrique, puis s'en revenant chez eux. Certains auteurs pensent que divers mots employés par les Malgaches dérivent de l'himyarite; ainsi M. A.-H. Keane (*The Himyarites in Rhodesia and Madagascar, The Athenæum*, 5 avril 1902, p. 435) rapporte le mot malgache Alatsinainy (lundi) au mot Al-itznani qu'il dit être pur himyarite (en opposition au mot El-etnen qui est de l'arabe nouveau), mais qui est de l'arabe absolument classique (de Goeje).

⁽²⁾ Chroniques de Mogadicho, de Baraoua, de Kiloa et des îles d'Oungouya

(l'île de Zanzibar des Européens) et de Ngazidya (ou la Grande Comore), etc.

⁽³⁾ Correa, Barros, Diogo do Couto, Albuquerque, Faria y Souza, Castanheda, Fr. d'Andrada, Osorius, Damiano de Goes, Antonio Galvão, João dos Santos, etc. — Les premiers navigateurs européens qui ont pénétré dans l'Océan Indien à la fin du xv^e et au commencement du xvi^e siècle, Vasco de Gama, Pedralvarez Cabral, Alfonso de Albuquerque, etc., y ont trouvé partout des villes importantes et très florissantes^(b) que de nombreux navires de la Mekke, de l'Égypte, d'Aden, d'Ormuz, de Cambaye, de Mangalore, etc., mettaient constamment en relations les unes avec les autres^(c). Dans les nombreuses colonies musulmanes qui existaient sur la côte orientale de l'Afrique jusqu'à Sofala, ils ont trouvé, outre les Arabes et les Persans, des Indiens, des Banyans du Goudjerat, des Abyssins chrétiens, des Égyptiens, des Maures de Fez^(d). Sur la côte occidentale de l'Inde, plusieurs villes étaient habitées par des Arabes de la Mekke, des Égyptiens du Caire

^(a) La périodicité et la régularité des vents et des courants dans l'océan Indien ont beaucoup contribué au développement de la navigation chez les peuples sémitiques et aryens de l'Asie.

^(b) Sur la côte Est d'Afrique : Sofala, Mozambique, Kiloa, Oungouya (ou ville de Zanzibar), Malindi, Mombaz, Lamou, Baraoua, Mogadicho, etc., et Ngazidya (la Grande Comore); sur la côte occidentale de l'Inde : Cambaye, Mangalore, Cananor, Calicut, Ponani, Cochin, etc.; dans l'Extrême-Orient : Malacca, etc.

^(c) Le pilote de Cambaye que Vasco de Gama prit à Malindi en 1498 lui montra une carte marine des côtes de l'Inde et une sorte de « balestilha » ou « arbalète », instrument avec lequel il déterminait la hauteur des astres et prenait la direction des étoiles. L'astrolabe des Portugais ne l'étonna point (BARROS, t. I, p. 318).

^(d) En 1498, Vasco de Gama a trouvé un Maure de Fez à Mozambique (BARROS, t. I, p. 290), des Banyans, qui ne mangeaient rien de ce qui avait eu vie, et des Musulmans de Cambaye à Malindi (BARROS, t. I, p. 318), et des Abyssins chrétiens et des Indiens à Mombaz (BARROS, t. I, p. 307). — Tristan da Cunha, en 1507, dit qu'Oja, ville située à 17 lieues de Malindi, où il y avait de belles maisons en pierres, était sous les ordres d'un cheik vassal du sultan d'Égypte, et il y a trouvé beaucoup de marchands du Caire (BARROS, t. II, p. 25); en 1508, Dom Lourenço fut attaqué dans l'Océan Indien par la flotte du sultan d'Égypte.

tions arabes et persanes qui ont successivement colonisé l'Afrique orientale, les Comores et Madagascar.

et même des Maures de Tunis^(a). Enfin, dans l'Extrême-Orient, le port de Malacca était le grand entrepôt où venaient aboutir les marchandises et denrées de Chine, les clous de girofle des Moluques, les muscades de Banda, le santal de Timor, le camphre de Bornéo, l'or et l'argent de Sumatra, les épices de Siam et de Java, la laque du Pégou, la cannelle de Ceylan, les tissus du

Bengale, les diamants de Narsinga (de la vallée du Pennar, à l'Est du Mysore^(b)), les perles de Kalakaré^(c), etc. A Sumatra, où les Arabes étaient accoutumés à trafiquer d'ancienne date, il y avait sur rade, lors de la venue de Diogo Lopes de Sequeira en 1509, une foule de navires du Bengale, du Pégou, de Siam, de Java, de Luçon, de Chine, etc. (BARROS, *Da Asia*, t. III, p. 399)^(d).

^(a) Vasco de Gama, en 1498 et 1502, et Pedralvarez Cabral, en 1500, évaluent à quatre mille le nombre de maisons habitées à Calicut par les Arabes de la Mekke et du Caire, qui faisaient un grand commerce d'épices et de pierres précieuses avec la mer Rouge et le golfe Persique; il y avait même des Maures de Tunis (BARROS, t. I, p. 330, 345 et 418, et t. II, p. 49). Diogo de Silveira, qui, en 1530, a bombardé et détruit en partie la ville de Mangalore, dit qu'il y avait dans cette ville quatre mille Arabes qui étaient en relations constantes avec la Mekke, et dont il ne tua pas moins d'un millier pendant ce siège; Mangalore, à cette époque, était gouverné par un très riche négociant musulman qu'on appelait le *Chatim*, et qui était vassal du roi de Narsinga (du Mysore) [BARROS, Dec. IV, liv. IV, ch. VII, p. 402]; il y avait déjà, du reste, dans cette ville, dès le commencement du XIV^e siècle, un grand nombre de marchands arabes (Ibn Batouta). Cochin et Cananore étaient également habités par des Arabes. Quant au Goudjerat, dont la capitale avait déjà une grande importance au VII^e siècle et dont Marco Polo célèbre les richesses en 1295⁽¹⁾, il était dès longtemps, lorsque les Portugais y sont venus, le siège d'un commerce très actif avec tous les pays baignés par l'Océan Indien⁽²⁾; chaque année, de nombreux navires en partaient pour aller trafiquer sur la côte orientale d'Afrique, où Vasco de Gama, en 1498, Pedralvarez Cabral, en 1500 et 1501, et Antonio de Saldanha, en 1503, arrêtaient dans les parages de Malindi plusieurs navires venant de Cambaye et se procurèrent de la sorte des pilotes goudjeratis qui leur furent très utiles pour leur navigation dans ces mers (BARROS, t. I, p. 318 et 395). «La noble et populeuse ville de Cambaye, dit Barros (t. VII, p. 537), était la métropole de ces mers; on en exportait de belles et riches étoffes, très recherchées par les musulmans de toutes les parties du monde. Sur toute cette côte occidentale de l'Inde, outre les Arabes et les Persans et les Juifs indigènes, il y avait une masse considérable de métis issus de leurs unions avec les femmes indiennes, métis non seulement par le sang, mais aussi par les mœurs et les croyances (BARROS, t. II, p. 330).

^(b) Pour Kerr (t. VI, p. 74, note 2) ce serait Golconde; pour Purchas (t. VI, 1^{re} éd., 1613, p. 423), ce serait Bisnagar ou Vijnapour: ces noms de Narsinga et de Bisnagar sont des noms de villes chez les Nairs, et le royaume de Narsinga ou le royaume de Bisnagar, c'est la même chose.

^(c) Ou Calicare [golfe de Manaar, d'après Kerr (t. VI, p. 74, note 2 de la traduction de Faria y Sous)].

^(d) Les marchandises, que les Arabes allaient chercher en Afrique, dans l'Inde, à Malacca et à Sumatra, étaient rapportées soit à la Mekke ou à Suez et de là, par chameaux, au Caire et, par le Nil, à Alexandrie, où les Vénitiens venaient acheter les épices de Calicut, soit dans le golfe Persique, à Ormuz, d'où on les envoyait à Basora et, d'abord par l'Euphrate, puis par caravanes, en Arménie, en Tartarie ou bien à Damas et à Beyrouth, où s'approvisionnaient les Vénitiens, les Génois et les Castillans. — Les Portugais, en pénétrant dans l'Océan Indien, ont ruiné ce commerce (BARROS, t. II, p. 176).

⁽¹⁾ «De Gazurat, issent [sortent] chacun an plus de cent nefes lesquelles vont en cours sus chacune [font la course]. Et demeurent tout l'esté et mainment [mènent] avec eus leurs femmes et leurs enfans. Ils s'assemblent xx nefes ou xxx ensemble de ces courseaus [corsaires] et vont cinq ou six milles l'une loin de l'autre, si que ils tiennent grand place de la mer à ce que nulle nef de marchans n'y passent qu'ils ne la prennent. . . . Et si font ces courseaus [corsaires] une grande mauvaieseté. . . . Il y a en ceste province moult de poivre et de gingembre et d'inde [indigo]. Et si ont aussi moult de coton. . . . L'on adouble [on tanne] moult grant quantité de cuirans [cuirs]. . . . Et si fait moult belles œuvres de cuivre

vermeil entaillié à oyseaux et à bestes moult belles et cousues de fil d'or et d'argent moult subtilement. . . . Et ont roy et ne font treu à nullui [ne paient de tribut à personne] » (MARCO POLO, édition de Pauthier, p. 652 et 655).

⁽²⁾ Le Goudjerat, où fréquentaient depuis longtemps des négociants arabes, a été conquis par les Musulmans en 1294 et réuni à leur empire de Delhi. Le gouverneur de cette province, un riche marchand nommé Hamed, s'est rendu indépendant en 1330 et a fondé une dynastie qui y a régné jusqu'en 1583, époque à laquelle elle a été rattachée de nouveau par Akbar à l'empire musulman de l'Inde (BARROS, t. VII, p. 553 et 556).

Si, en effet, les Arabes du Yémèn, pays autrefois riche et commerçant⁽¹⁾, ont fait de tout temps la traite des esclaves et le commerce de l'ivoire, de l'écaïlle et de la poudre d'or avec les indigènes de la côte d'Afrique, ce n'est qu'après l'extension de l'Islamisme en Arabie, en Perse et en Égypte que de vraies colonies musulmanes se sont établies sur cette côte. Cependant, avant que le fanatisme ait poussé les Musulmans orthodoxes à tenter la conquête religieuse du monde et qu'ils aient envahi l'Afrique comme l'Asie, prêchant, les armes à la main, la parole de leur Prophète, plusieurs familles arabes s'y étaient déjà établies, ayant quitté leur pays et s'étant réfugiées sur la côte orientale et dans les îles voisines à la suite des luttes sanglantes engendrées par les rivalités entre les dynasties qui se sont disputé le pouvoir suprême pendant les deux premiers siècles de l'Hégire et aussi par les grandes dissidences religieuses qui ont marqué les débuts de l'Islamisme⁽²⁾.

¹⁾ Hérodote, 400 ans avant J.-C., parle de l'Arabie Heureuse comme de la plus riche contrée du monde, et Strabon décrit en détail les richesses de la ville de Mareb (qui est la Saba de la Bible) où un commerce séculaire avait développé un luxe inouï. Les Phéniciens ont pendant longtemps été les intermédiaires entre les Arabes et l'Europe pour l'importation des objets de l'Orient : ivoire, aromates, pierres précieuses, poudre d'or, écaïlle, esclaves, etc., dont Tyr était le grand entrepôt. Ptolémée au II^e siècle après J.-C. et Arrien, dans son *Périple de la Mer Érythrée*, disent que la côte orientale d'Afrique était jusqu'au delà de l'Équateur sous la suzeraineté du roi du Yémèn (ou pays de Mopharis) et que les habitants de Muza (ville située aux environs de la moderne Moka) y allaient chaque année, à bord de navires conduits par des

pilotes connaissant bien les lieux et la langue des indigènes, échanger des lances, des haches, des couteaux, des poinçons, des verroteries, du vin et même du blé, de l'huile de sésame, du miel de canne ou sucre, du beurre, contre de la cannelle, des aromates, de l'écaïlle, de l'ivoire, des esclaves à destination surtout d'Égypte, etc., et revenaient dans la mer Rouge en juillet⁽²⁾.

⁽²⁾ Au début de l'Islamisme, les populations de l'Asie occidentale ont, même après leur conversion, conservé pendant assez longtemps un grand esprit d'indépendance, et les opinions les plus bizarres, les plus ridicules, si contraires qu'elles fussent aux textes du Koran, y ont trouvé des partisans. Les sectes hétérodoxes étaient nombreuses. Il y en avait même comme les Bâtiniens, dénommés par leurs ennemis religieux Zanâdîqa^(b) (Ismaéliens, Karmathes, Fati-

^(a) *Geographi Græci minores*, Périple de la mer Érythrée, traduction de CH. MULLER, p. 267.

^(b) Zanâdîqa (pluriel de Zindîk) est en réalité une appellation méprisante, un sobriquet injurieux donné par les musulmans pieux à tous ceux qui n'étaient point à leurs yeux orthodoxes ou qu'ils soupçonnaient d'irréligion. Leur vrai nom est Bâtiniens, c'est-à-dire ceux qui comprennent et suivent non le sens littéral, mais le sens spirituel («bâtin» ou intérieur) de la Parole de Dieu. Ce principe a ouvert la voie à l'introduction de doctrines réellement anti-islamiques.

Les premiers de ces colons semblent avoir été des Zeïdites⁽¹⁾, dont les uns ont quitté le Sawād de Koufa, après avoir échoué dans leur révolte contre le kalife Hischâm en 737⁽²⁾, et dont les autres, après avoir successivement tenté de renverser, sous la direction d'Ya'hyâ, fils de Zeïd, le kalife Omayyade Walid et, sous celle d'autres arrière-petits-fils d'Ali⁽³⁾,

mites, etc.), qui se sont séparés des Chiïtes ou sectateurs d'Ali⁽⁴⁾ après la mort, vers 746, de leur septième imâm, Ismaël, fils de Djafar el-Sadik, et qui, s'ils n'avaient pas fondé leur doctrine sur des passages du Koran, ne mériteraient pas d'être comptés au nombre des musulmans; c'étaient de vrais athées, qui professaient des idées matérialistes et immorales⁽⁵⁾; ils considéraient les prescriptions religieuses de Mahomet comme purement allégoriques et ils dispensaient leurs adeptes de les accomplir au sens littéral; ils permettaient et même conseillaient la fornication, la promiscuité et (à l'instar des Mages) l'inceste sans réserve; ils croyaient à la transmigration et admettaient l'union de leurs chefs, descendants d'Ali, avec Dieu (voir p. 110). Il y a eu deux centres principaux de Bâtiniens, celui de Koufa, qui a peu duré et a disparu vers 915, et celui de Bahreïn, qui a, depuis environ l'an 900, exercé le pouvoir dans les provinces d'Oman (de 930 à 985) et sur-

tout d'El-Haçâ jusque vers 1250, et dont ils ont forcé, vers 908, ceux des habitants qui n'ont pas consenti à adopter leur doctrine à s'expatrier⁽⁶⁾; la tribu des Azd, qui est restée l'allié fidèle des Karmathes jusqu'à leur défaite définitive, et les Fatimites⁽⁷⁾, qui ont régné quelque temps sur l'Hedjaz⁽⁸⁾ et le Yémèn et, de 969 à 1171, sur l'Égypte, appartenaient à la secte ismaélienne.

⁽¹⁾ C'est du moins ce qui ressort de la relation de Maçoudi et des récits de Barros, de João dos Santos, etc. Les Zeïdites ou Eçhya Zeïd, اشياع زييد⁽⁹⁾, étaient des sectateurs de Zeïd, fils d'Ali Zeïn el-Abidin, fils de Hosain, fils d'Ali, fils d'Abou-Tâlib, le prince des Qoraischites, et, par conséquent, arrière-petit-fils d'Ali, le gendre et le cousin de Mahomet. Zeïd avait épousé une femme de la tribu d'Azd et il n'acceptait pas toutes les opinions du Koran.

⁽²⁾ Leur Imâm a péri dans cette révolte.

⁽³⁾ Mohammed (à Médine et à la Mekke), Ibrahim (à Basora), Mousâ, Ya'hyâ et Idris,

⁽⁴⁾ On sait que les Musulmans comprennent deux sectes principales, irréconciliables, les Sunnites et les Chiïtes.

⁽⁵⁾ Leurs ennemis religieux les accusaient d'athéisme, de fornication, de promiscuité, mais ils s'en défendaient; les mariages incestueux paraissent cependant avoir un fond de vérité (de Goeje, in littérâ, 1901). M. Casanova pense que le reproche d'athéisme et de débauche est immérité (Notice sur un manuscrit de la secte des Assassins, *Journ. Asiatique*, janv.-févr. 1898, p. 159). — Il n'y a pas lieu, du reste, de s'étonner si certains Bâtiniens, tels que les Karmathes, pratiquaient, au moins au commencement, l'inceste, c'était, au contraire, naturel, leurs chefs étant d'une région où cette coutume «zoroastrienne» existait de tout temps (voir p. 110-111, note 2, p. 111, note 2, p. 112, et note 1, p. 124); mais il est probable qu'ils n'ont pas tardé à l'abandonner comme étant en contradiction avec les mœurs des pays non persans. M. de Goeje dit que, «de ce qu'on sait de leur vie privée, on ne peut conclure avec certitude ni pour, ni contre».

⁽⁶⁾ La majorité de la population de l'Oman appartenait à la secte Khâridjite, secte puritaine qui ne reconnaît pas la légalité des khalifes orthodoxes et qui est également opposée aux prétentions chiïtes.

⁽⁷⁾ Les Fatimites se disaient descendants de Fatime, la fille de Mahomet, et par conséquent d'Ali, le gendre du Prophète; leur premier kalife est de 909.

⁽⁸⁾ Leur khalife Mo'izz a été proclamé souverain de la Mecque et de Médine en 969, mais pendant un an seulement. Le khalife fatimite Mostancir a aussi été pendant quelques années le chef des villes saintes.

⁽⁹⁾ Les premiers navigateurs portugais qui ont visité la côte orientale d'Afrique, parlent de ces sectateurs de Zeïd sous le nom de d'Emozaydiy [pour Emir Zeidy (de Goeje)] (Barros, *Da Asia portuguesa*, édit. 1628, Déc. I. livre VIII, ch. IV, p. 211; *Navigazioni e Viaggi di Ramusio*, 1554, 3^e édit. de 1563, t. I, p. 387 C; Diogo do Couto, *Da Asia*, Dec. X, liv. 1, ch. VII, p. 43; Faria y Souza, *Da Asia*, 1666, t. I, p. 73).

les kalifes abbâssides Abou-Djafar al-Mançour et Mamoûn, ont été finalement vaincus en 816, tant à Koufa et à Basora qu'à Médine et à la Mekke, et ont dû quitter l'Arabie.

A cette même époque, les Bâtiniens⁽¹⁾, qui, plus tard, ont, pendant un certain temps, exercé le pouvoir en Arabie, notamment à Bahrein et à la Mekke, et en Égypte, tentèrent en vain de renverser le troisième kalife abbâsside, Mohammed el-Mahdi, qui en fit mettre un grand nombre à mort vers 780, et ils furent presque exterminés par son fils Mousâ al-Hâdi vers 787; les survivants, terrorisés, se cachèrent ou quittèrent le pays. Il est nécessaire que nous étudions en détail cette secte, car les Onjatsÿ, les Antambahoakâ et les ZafindRaminia sont très probablement des descendants des premiers Bâtiniens. Il y a, en effet, dans ces trois familles un usage tout à fait extraordinaire et essentiellement caractéristique qui met sur la voie de leurs origines: elles ne réprouvent pas les unions incestueuses⁽²⁾, malgré l'horreur que ces mœurs abomi-

tous les cinq fils d'Abdallah, fils de 'Hasan, fils d'Ali, fils d'Abou-Tâlib, n'ont pas réussi dans leurs tentatives contre Mançour. Un autre Mohammed^(a), également descendant d'Ali, fut plus heureux à Koufa contre le sultan Mamoûn avec l'aide d'Abou-Sarâya, mais celui-ci, ayant vu que cet Alide ne voulait pas se plier à sa volonté, le déposa et le remplaça par un autre, ayant le même nom de Mohammed^(b); il envoya aussi des descendants d'Ali dans les principales villes de l'Arabie, Zeïd^(c) à Basora, 'Hosain^(d) à la Mekke et un arrière-petit-fils de 'Hasan à Médine, qui tous, du reste, se firent détester à cause de leur cruauté et de leur conduite dissolue. Le pouvoir d'Abou-Sarâya ne fut pas de longue durée; vaincu en 816, il fut décapité, et beaucoup de ses partisans furent massacrés; d'autres prirent la fuite et quittèrent l'Arabie, dont Mamoûn resta

dès lors le kalife incontesté. Quant aux Alides Mohammed, fils de Djafar, et son fils Ali, qui, aidés par 'Hosain Ibn-al-Aftas, cherchèrent à défendre la Mekke contre l'armée de Mamoûn, ils furent abandonnés par les habitants et vaincus en 823, après une lutte sanglante; Mohammed fit sa soumission; les autres Alides s'enfuirent (TABARI, *Chronique*, trad. Zotenberg, t. IV, p. 411, 436-437, 499-503, 506 et 508).

⁽¹⁾ Voir la note 2 de la page 107.

⁽²⁾ Il me semble résulter, de ce que je sais à cet égard, que les incestes étaient pratiqués rarement, et non dans un but de plaisir charnel, mais comme une œuvre pie, par obéissance à des croyances religieuses ou plutôt superstitieuses; les Karmathes, comme les Onjatsÿ et les Antambahoakâ, attachaient en effet à ces unions extraordinaires des vertus spéciales.

^(a) Mohammed, fils d'Ibrahim, fils d'Ismaël, fils d'Ibrahim, fils d'Hasan, fils d'Hasan, fils d'Ali, fils d'Abou-Tâlib.

^(b) Mohammed, fils de Mohammed, fils de Zeïd, fils d'Ali, fils d'Hosain, fils d'Ali, fils d'Abou-Tâlib.

^(c) Zeïd, fils de Mouça, fils de Djafar, fils de Mohammed, fils d'Ali, fils d'Hosain, fils d'Ali, fils d'Abou-Tâlib.

^(d) Hosain, fils d'Hasan, fils d'Ali, fils d'Ali, fils d'Hosain, fils d'Ali, fils d'Abou-Tâlib.

nables inspirent à tous les autres habitants de Madagascar. Or, la seule secte arabe qui, au moyen âge, tolérait et même recommandait dans une certaine mesure, au moins au début, ces sortes de liaisons considérées partout comme criminelles, est bien connue, c'est celle des Karmathes, et on peut, avec beaucoup de vraisemblance, admettre que les ancêtres des Antambahoakä et des ZafindRaminia appartenaient à cette caste. Nous allons résumer aussi brièvement que possible, d'après Tabari⁽¹⁾, Sacy⁽²⁾, Dozy⁽³⁾, Defrémery⁽⁴⁾, Guyard⁽⁵⁾ et surtout M. de Goeje⁽⁶⁾, l'histoire politique et les croyances des Karmathes et de leurs affiliés les Fatimites, parce que cette étude éclairera le passé des Onjatsy du Nord, ainsi que celui des immigrants arabes du Sud-Est de Madagascar, et expliquera leur peu d'attachement à la religion musulmane et leur peu de zèle à en suivre les prescriptions, ainsi que la généalogie qu'ils s'attribuent et où figurent les noms des anciens prophètes et celui de Fatime, la fille de Mahomet et la femme d'Ali, la présence de pièces fatimites dans les ruines arabes du Nord-Est de Madagascar, etc.

On sait qu'après la mort, survenue vers 746, d'Ismaël, le sixième descendant d'Ali et de Fatime, l'imamat fut attribué par les Chiïtes à son frère cadet Mouça. Un certain nombre d'Arabes du Hedjaz, auxquels on donna plus tard le nom d'Ismaéliens, n'accepta point la domination du nouvel imam, considérant que l'héritage spirituel d'Ismaël revenait non à son frère, mais à son fils, disparu tout jeune⁽⁷⁾, et à ses descendants dont ils devaient attendre le retour. Vers 768, les chefs de ces Ismaéliens quittèrent Médine et la Mekke à cause des persécutions qu'exerçaient contre eux les khalifes et allèrent s'établir sur les bords du golfe Persique, en Perse et jusque dans la vallée de l'Indus. Un siècle plus tard, en 865, un de ces Ismaéliens, d'origine persane, Abdallah ibn Maïmoun, forma, par ambition et par haine des Arabes, une société secrète, qui,

(1) TABARI, *Chronique*, t. IV, p. 448.

(2) A.-I. SILVESTRE DE SACY, *Exposé de la religion des Druses*, 1838.

(3) DOZY, *Histoire de l'Islamisme*, 1879.

(4) DEFRÉMERY, *Journal Asiatique*, 4^e série, t. XIII, et 5^e série, t. II, III, V, VIII, XV, et *Atheneum français*, 1856, p. 514.

(5) GUYARD, *Fragments relatifs à la doctrine des Ismaélis*, 1874.

(6) DE GOEJE, *Mémoires sur les Carmathes de Bahraïn et les Fatimides*, 2^e édit., 1886.

(7) Mohamed, fils d'Ismaël, qui a disparu tout jeune, comme il est dit ci-dessus, se serait, d'après les Fatimites, réfugié dans l'Inde.

ouvertement, reconnaissait comme imams Ismaël et ses descendants directs, mais dans laquelle, en réalité, son fondateur, dont l'attachement à la foi musulmane était nul et dont les tendances étaient plutôt vers le mazdéisme⁽¹⁾, a groupé ensemble « les libres penseurs, qui ne voyaient dans la religion qu'un frein pour le peuple, et les bigots de toutes les sectes Alides, faisant servir les croyants au règne des incrédules ».

Il y avait neuf degrés d'initiation et les initiés des classes inférieures avaient une foule de croyances que repoussaient ceux des classes supérieures. Les membres de cette secte admettaient l'apparition successive de prophètes, dont ils comptaient six : Adam, Noé, Abraham, Moïse, Jésus et Mahomet, et ils considéraient comme sacrés les nombres sept et douze ; à leurs yeux, tout ce que faisait, tout ce qu'ordonnait l'imam légitime était juste, car, pour eux, l'Imâm était l'incarnation de la Divinité. Abdallah ibn Maïmoun s'empara peu à peu de l'esprit de ses disciples au point de leur faire accepter un communisme complet, non seulement leur faisant mettre en commun tous leurs biens, mais ordonnant à toutes les femmes de se mêler indistinctement aux hommes, parce que, disait-il, tous ceux qui ont la même foi doivent agir comme s'ils n'avaient qu'un corps et qu'une âme⁽²⁾. Il leur conseilla de s'affranchir des prescriptions de l'Islam, telles que la prière, le jeûne, etc., et de s'en tenir non point à la lettre, mais à l'esprit ; plus de mosquées, plus d'animaux dont la chair fût réputée impure ! Le Koran était considéré comme un livre sacré, mais qu'il fallait lire « avec l'entente spirituelle ». En un mot, il leur permit de s'arroger toutes les licences, de tuer, de piller, de forniquer, etc.⁽³⁾.

⁽¹⁾ Le mazdéisme est la religion des mages de Médie.

⁽²⁾ Cette promiscuité ne devait pas du reste sembler extraordinaire aux Perses, chez lesquels, conformément aux principes de Zoroastre ou plutôt des mages de Médie, les unions incestueuses étaient depuis longtemps licites. En effet, la religion des Perses autorisait non seulement les unions temporaires, mais les mariages entre père et fille, mère et fils, frère et sœur ; l'histoire rap-

porte qu'Artaxercès II épousa sa fille Atossa en 358 avant J.-C. Disons cependant que, dans les pays non persans, l'inceste a été vite délaissé, car il était en contradiction avec les mœurs traditionnelles des Arabes (à l'exception des habitants du Yémèn et de l'Oman, chez lesquels ces mêmes mœurs existaient de temps immémorial d'après Strabon [voir note 1, p. 124]) et des Africains.

⁽³⁾ Les villes du Bahrein (côte Ouest du golfe Persique) étaient habitées par des

L'astrologie a exercé sur eux une influence considérable⁽¹⁾ et a été la cause de la plupart de leurs actes politiques.

De cette société secrète sont issus les Karmathes et leurs affiliés les Fatimites, qui affectaient de porter le nom de « Croyants » par opposition à celui de « Musulmans » par lequel ils désignaient avec mépris les Sunnites.

Dès 883, les Karmathes prêchèrent publiquement leurs doctrines subversives et antireligieuses dans le Yémèn, dont ils réussirent à se rendre entièrement maîtres en 911⁽²⁾, et ils répandirent l'effroi dans toute la province de la Mekke; leur action s'étendit jusqu'en Syrie. D'autre part, en 898, ils s'établirent solidement sur la côte occidentale du golfe Persique, dans le Bahreïn ou El-Haçça dont la capitale devint le centre de leur domination. De 896 à 901, ils déchaînèrent la guerre civile dans la province de Basora et ils la portèrent jusqu'à Bagdad; c'est vers cette époque qu'Obaïdallah, petit-fils d'Abdallah ibn Maïmoun, qui prétendait descendre directement d'Ali par Mohamed ibn Ismaël ibn Djafar et qui fut le fondateur de la dynastie des Fatimites, dut quitter Basora et ga-

Perses et par des Juifs qui ne s'étaient pas convertis à l'islamisme, et les Bédouins ou Arabes de l'intérieur ne se pliaient pas volontiers aux obligations prescrites par le Koran, de sorte que, de ces côtés, le terrain était propice aux prédications karmathes.

⁽¹⁾ Dès les temps les plus reculés, les Orientaux ont eu recours aux prédictions à l'aide de livres fatidiques et de recueils d'oracles et ont admis qu'il existait des rapports entre les destinées des individus et la position des planètes dans le Zodiaque.

⁽²⁾ C'est en 911 qu'Ali ibn Faḍl, un des « dā'īs » ou lieutenants d'Obaïd ibn Maïmoun, s'empara de la ville de Sana, puis de celle de Zébid. Il se fit remarquer par sa cruauté et le dérèglement de ses mœurs; non seulement il faisait mettre à mort une foule d'habitants des villes qu'il prenait, hommes comme femmes, mais il s'amusait à faire jeter à l'eau les femmes toutes nues et le visage à découvert; lorsqu'il y en avait

qui lui plaisaient, il les prenait et il viola une foule de vierges. Quand il eut bien assis son pouvoir et se fut établi à Al-Mudhay Khirah, il rejeta le joug d'Obaïd et se livra à toutes les atrocités et à toutes les débauches, prêchant l'athéisme, la promiscuité des sexes, etc. D'après l'historien Bahā 'D-Dīn al-Janādī (*Omarah's Hist. of Yaman : its mediæval history*, trad. Kay, 1892, p. 200, 203-204 et 208), ces mœurs étaient répudiées par les autres Ismaéliens et même par l'autre « dā'ī » du Yémèn qui gouvernait le district du Lā 'ah et qui ne voulut jamais abandonner Obaïd et eut jusqu'à sa mort en 914 une vie intègre et honnête, et elles ne sont prouvées que contre Ibn Faḍl. On peut donc admettre que, si la masse des Karmathes ne professait pas de semblables doctrines, il y a eu cependant des groupes ou clans qui les ont pratiquées. Ibn Faḍl fut empoisonné et mourut en 915 et sa capitale fut détruite et ses fils tués.

gner la Syrie, puis l'Afrique, où son général Habâsa arriva en Égypte en 915. Les Fatimites avaient pour but le renversement du Khalifat des Abbâssides, qu'ils avaient en abomination comme représentant les assassins de Hosaïn, fils d'Ali; ils n'ont cessé d'avoir les relations les plus intimes avec les Karmathes, qui les reconnaissaient du reste comme les vrais imams et leur avaient voué une obéissance aveugle; toutefois, les intelligences entre Obaïdallah et les chefs karmathes étaient tenues secrètes, parce que les nombreux sujets du khalife fatimite qui ne pratiquaient pas la doctrine karmathe lui eussent refusé obéissance s'ils avaient su que c'était sur ses ordres, et avec l'espoir que toutes ces atrocités amèneraient la disparition de la religion musulmane, que les Karmathes avaient profané la grande mosquée de Koufa, pillé en janvier 930 le temple de la Mekke et massacré des milliers de pèlerins en plein « hadj ».

Après l'assassinat en 914 de leur chef Abou-Saïd qui laissa sept fils, les Karmathes, désireux de faire librement le commerce dans le golfe Persique et dans l'Irak, notamment avec Sirâf, vécurent en paix avec le khalife de Bagdad pendant dix ans. Cependant l'un des fils d'Abou-Saïd, Abou-Tâhir, ayant conquis l'Oman, devint momentanément le véritable chef de l'Arabie; en 931, il prit Koufa, mais, en 940, il perdit une partie de ses possessions. Après sa mort qui eut lieu en 944, les Karmathes ne firent plus parler d'eux pendant une vingtaine d'années, sauf en 951 lorsque, sur l'ordre du 3^e khalife fatimite, ils réintégrèrent dans la Kaaba de la Mekke la pierre noire sacrée que, vingt-deux ans auparavant, ils avaient transportée à Lahsâ à l'instigation du fondateur de la dynastie, qui avait cru, en ordonnant cette profanation, enlever à la Mekke son caractère sacré et démontrer aux fidèles l'inanité de leurs croyances et de leur dévotion.

Le 4^e khalife fatimite, Abou Tamîm Ma'add El-Moe'zz-lédin-Allah (952-975), s'empara de l'Égypte pendant que ses alliés opéraient une diversion en Syrie, et, en 969, il se fit proclamer souverain de la Mekke et de Médine (que reprit l'année suivante le khalife abbâsside); à cette époque, son autorité s'étendait jusque sur le Béloutchistan. De leur côté, les Karmathes envahirent le Punjab et s'emparèrent de Moultan; mais, à la suite de rivalités de personnes, ils se brouillèrent avec les Fatimites et, en 978,

ils firent une expédition en Égypte contre Abou Mansour Nezâr El-'Azîz Billah, 5^e khalife fatimite (975-996), qui, pour se débarrasser d'eux, leur consentit un tribut annuel de 70,000 dinars, moyennant quoi ils s'en retournèrent à Lahsâ. En 985, ils firent de nouveau alliance avec les Fatimites.

Les Karmathes conservèrent longtemps encore après le x^e siècle leur autorité sur les pays situés à l'Ouest du golfe Persique, avec des alternatives de succès et d'échecs. De 977 à 1250, en effet, des descendants d'Abou-Saïd ont gouverné le Bahreïn, ayant leur résidence à Lahsâ; mais, lorsque Ibn Batouta le visita, au milieu du xiv^e siècle, cette dynastie n'y régnait plus, quoique la doctrine karmathe y fût encore prépondérante.

Des faits que nous venons de résumer d'après les historiens arabes, il ressort qu'avant le xi^e siècle la côte orientale d'Afrique a reçu des immigrations successives : 1^o de Zeïdites en 737 (venant en petit nombre de Koufa) et en 816 (venant en partie de Koufa et surtout de Médine et de la Mekke); 2^o, à partir de 787, de Bâtiniens ou Ismaéliens, notamment d'Arabes de la tribu des Azd, qui ont fondé des colonies avec lesquelles leurs coreligionnaires de l'Oman ont entretenu des relations constantes de 900 à 1050, pendant qu'ils étaient puissants dans l'Arabie orientale; 3^o de Sunnites, ou orthodoxes, de la tribu d'El-Harth, chassés de Bahreïn⁽¹⁾ par les Ismaéliens et partis à bord de trois navires⁽²⁾ vers 908 (ou 924); 4^o de Persans Chiïtes, venus vers 975⁽³⁾ de Chirâz à Kiloa dans deux navires, sous la conduite d'un nommé Ali, fils du Sultan de Perse.

(1) A. GRANDIDIER, Notice sur Zanzibar, *Bull. Soc. des Sciences et Arts de l'île de la Réunion*, 1868, p. 98, et tirage à part, p. 34.

(2) Les Arabes que portaient ces trois navires étaient nombreux et avaient pour chefs sept frères. Ils appartenaient à une tribu des environs de la capitale de El-Haçâ, El-Hofhouf, qui est dans les terres à plus de quarante lieues de l'île de Bahreïn, et avaient quitté leur pays par suite des persécutions auxquelles ils étaient en butte de la part du roi de El-Haçâ, qui, à cette époque, était un Ismaélien et, par conséquent, un ennemi religieux. Arrivés sur la côte d'A-

frique, ils fondèrent la ville de Mogadicho, puis celle de Baraoua, qui, en 1500, étaient régies à la mode républicaine par douze chefs, descendants des sept frères venus du golfe Persique. Les Zeïdites, qui les avaient précédés sur cette côte, ne voulant pas accepter leurs idées religieuses, se retirèrent les uns dans l'intérieur, les autres plus au Sud (BARROS, t. II, p. 211).

(3) D'après la chronique des rois de Kiloa (Col. Playfair). Voir A. GRANDIDIER, *loc. cit.*, p. 98. — M. Gevrey, dans son *Essai sur les Comores*, p. 76, donne la date de 982, et Barros, dans son *Da Asia* (Décade I, liv. VIII,

Les Zeïdites ont construit sur la côte orientale d'Afrique, vers le milieu du VIII^e siècle, plusieurs villes fortifiées qu'ils ont abandonnées lorsque les Sunnites de El-Haçà, qui étaient plus nombreux et mieux armés et qui étaient leurs ennemis religieux⁽¹⁾, y fondèrent les villes de Mogadicho⁽²⁾, de Baraoua, de Lamou, de Malindi⁽³⁾ et de Mombaz; ils se réfugièrent, les uns, dans l'intérieur du continent, les autres portèrent leur résidence plus au Sud, à Kiloa, par exemple⁽⁴⁾, où les ont rejoints

ch. VI, p. 224, édit. 1778), celle de 1025, quoiqu'en additionnant les années pendant lesquelles ont régné, suivant lui, les sultans de Kiloa, on arrive à la date de 965 à 975; en effet, d'après la durée des quarante-cinq règnes énumérés par Barros, depuis la fondation de Kiloa par Ali jusqu'à Ibrahim qui a reçu Vasco de Gama en 1498, il se serait écoulé environ 530 ans. Ali, qui était un des sept fils du sultan de Chiraz Hocem, quitta la Perse après la mort de son père pour fuir les persécutions de ses frères qui le méprisaient, parce qu'il était fils d'une esclave. Il s'embarqua à Ormuz, à bord de deux navires, avec sa femme, ses enfants, ses amis et ses serviteurs, et il s'en vint à la côte d'Afrique; il ne s'arrêta ni à Mogadicho, ni à Baraoua, villes fondées 70 ans auparavant par des Arabes sunnites, parce qu'étant Persan, et par conséquent chiite, il était d'une secte différente; il s'établit à Kiloa, où étaient déjà installés quelques-uns des Zeïdites qui avaient abandonné la côte d'Ajan lors de la venue des Sunnites de El-Haçà. Les habitants de Kiloa ont entretenu des relations suivies avec les îles Comores et la côte Nord-Ouest de Madagascar, où ils ont établi des comptoirs (FARIA X SOUZA, *Asia portuguesa*, t. I, édit. 1666, p. 73; RAMUSIO, *Navigazioni e viaggi*, 3^e édit., 1563, t. I, p. 357, D et E).

⁽¹⁾ D'après la chronique des Rois de Kiloa (BARROS, Déc. I, liv. VIII, ch. IV, p. 211).

⁽²⁾ Voir la note 2 de la page précédente.
— Mogadicho est promptement devenu la co-

lonie la plus riche de la côte Est d'Afrique, comme l'ont constaté dès 1500 les navigateurs portugais. C'est de cette ville que sont partis les premiers Arabes qui ont été commercer avec Sofala, où se trouvent des mines d'or, non pas qu'ils aient été en faire la découverte volontairement, mais parce qu'un de leurs navires, fuyant devant une tempête, y a atterri par hasard. Ils n'ont jamais osé s'aventurer au delà du cap Corrientes, à cause des courants et des vents violents et changeants qui règnent au Sud du tropique du Capricorne (BARROS, t. I, p. 212).

⁽³⁾ Malindi, qui a été fondé vers 950, a entretenu de très ancienne date des relations de commerce suivies avec les ports indiens de Cambaye et de Surate, et, comme nous l'avons déjà dit, en 1495, Vasco de Gama y a trouvé, mêlés aux Arabes, des Banians du Goudjerat. On sait, en effet, que les Musulmans se sont emparés, vers 1300, du Goudjerat et de sa ville principale, Cambaye, où des marchands arabes et persans trafiquaient déjà depuis longtemps; ils y construisirent des dhaous ou navires, dont le deuxième roi de cette dynastie musulmane envoya quelques-uns à Malindi et, de là, vers le Cap de Bonne-Espérance. Surpris par une tempête, les navires furent jetés à la côte de Madagascar et les marins, hors d'état de regagner leur pays, se fixèrent dans cette île, qu'ils colonisèrent (*Comment. do Albuquerque*, partie IV, ch. XXIII, p. 122).

⁽⁴⁾ La chronique des Rois de Kiloa dit que cette ville a été fondée par des Zeïdites.

plus tard, vers 975, des Persans chiites de Chirâz⁽¹⁾, qui ont, en outre, établi des comptoirs à Patta, à Oungouya (ville de Zanzibar), à Mozambique⁽²⁾, etc. Les Sunnites de Mogadicho, de Baraoua, de Lamou et de Malindi ont, de leur côté, fréquenté les côtes de Mozambique et de Sofala pour y aller chercher de la poudre d'or. Quant aux îles Comores ou tout au moins à l'île d'Anjouan (Kanbalou), des musulmans s'en sont emparés vers la fin du règne des Omayyades, c'est-à-dire vers 750⁽³⁾, et en 824 il y est venu des Azd, de la secte des Ismaéliens⁽⁴⁾, qui y ont formé une colonie et qui, en relations constantes avec leurs coreligionnaires de l'Oman, ont accepté toutes les doctrines subversives et communistes d'Abdallah ibn Maïmoun, le fondateur de la secte des Karmathes; des marins de cette tribu y venaient en effet chaque année, et le célèbre géographe Maçoudi a fait, à bord de leurs boutres, de 916 à 926, plusieurs voyages de l'Arabie à Anjouan⁽⁵⁾; on dit qu'au XI^e siècle, un prince fatimite d'Égypte, mécontent de son suzerain, s'y est réfugié avec sa famille⁽⁶⁾. Ngazidya (la Grande Comore) semble avoir été peuplé d'abord par des Persans de Chirâz⁽⁷⁾, qu'ont ensuite remplacés des Arabes sunnites venus de Malindi⁽⁸⁾. Toutes les îles Comores,

(1) A l'avènement de la dynastie des Bouïdes à Chirâz, vers 933, il y a eu une émigration considérable de Persans en Afrique (GEVREY, *Les Comores*, 1870, p. 76).

(2) Vasco de Gama a trouvé des Persans à Mozambique en 1495.

(3) *Adjâïb* ou *Le Livre des merveilles de l'Inde* (traduction par VAN DER LITH, 1886).

(4) Les Azd sont une tribu de l'Oman qui a pour Mehdi un descendant d'Ali, et ils sont restés les fidèles alliés des Karmathes jusqu'à leur défaite définitive.

(5) MAÇOUDI, *Les Prairies d'or*, trad. Barbier de Meynard, 1861, t. I, p. 205.

(6) Frappaz (1818), qui relate ce fait, dit que, trois années après la venue de ce prince, ceux de ses serviteurs et de ses esclaves qui étaient restés en Égypte partirent à sa recherche et firent naufrage, les uns à Mohély, les autres à Ngazidya où ils restèrent : quant à l'île Mayotte, ajoute-t-il, on l'a toujours con-

nue peuplée. — Barthélemy Hugon, de son côté, dit que, d'après la tradition, un khalife fatimite a envoyé, vers l'an 1000, des Égyptiens qui se sont établis dans l'Ouest de Madagascar, où ils ont fondé des écoles et importé l'astrologie judiciaire (*Arch. coloniales, Corresp. de Madagascar*, 1818, carton XI, dossier 2).

(7) Pendant mon séjour dans les îles Comores, on m'a dit que les « Mouniamkou » ou Sultans actuels de Ngazidya descendaient, d'après leurs livres, d'une princesse qui, ayant quitté la Perse avec son frère, chacun sur un navire différent, atterrit à la Grande Comore où elle s'établit, tandis que le prince fut jeté par une tempête sur la côte Sud de Madagascar où il s'est fixé.

(8) « Ngazidya faisait un grand commerce avec les Maures de la Mekke qui y venaient chercher du gingembre et d'autres marchandises. Il y a une vingtaine de seigneurs qui sont toujours en guerre les uns avec les autres.

qui, au début, ont été colonisées par des Bâtiens (Zanâdiqa) ou Ismaéliens et par des Chiïtes, sont aujourd'hui occupées par des Sunnites.

Si, nous appuyant sur l'histoire sommaire des immigrations arabes des premiers siècles de l'Hégire, dont nous venons d'exposer les grands traits, nous consultons maintenant les rares documents écrits⁽¹⁾ et les tra-

Les trois autres Comores ont chacune leur roi (Diogo do Couto, Voyage de Balthazar Lobo de Souza en 1557, *Da Asia portugueza*, Déc. VII, liv. IV, chap. V, p. 317). D'Andrada dit la même chose (*Cronica de João III*, 1613, verso p. 146).

⁽¹⁾ J'ai écrit en 1867, sous la dictée de Razaomanerŷ, le principal roi des Antanosŷ, la généalogie et l'histoire des ZafindRaminia, telles que les donne le livre en caractères arabes que lui ont légué ses ancêtres qui se le sont transmis de main en main depuis leur arrivée à Madagascar, et où chacun d'eux a consigné les faits qui l'ont intéressé, mais non pas, malheureusement, tous ceux qui nous auraient intéressés. A Vatomasinä (ville située sur le bord du Matitananä), j'ai fait copier par un Katibö, c'est-à-dire un chef religieux anakarä, les chapitres suivants du Sorabé, ou livre sacré des Antimoronä, que ceux-ci conservent pieusement: 1° l'histoire des *Antambahoakä*; 2° l'histoire de *Raminia* et de ses enfants nés à Madagascar; 3° la généalogie des *ZafindRaminia*; 4° l'histoire du départ des *Antimoronä* de la Mekke; 5° la généalogie des *Zafikazimambö*, des *Anakarä* et des *Antitsimetö*; 6° l'histoire de la création du monde; 7° la description du déluge et des grandes montagnes; 8° *Fasiry Josefä Mohamadö*; 9° l'ex-

plication des *Vintanä*⁽²⁾ ou destinées; 10° l'histoire des *Malaikä* (anges) et des *Bilis* [*Iblis* des Arabes] et *Soläimanä* ou *Salomangä* [Salomon] (démons); 11° *Fasiry Salamä Aleikoum*; 12° diverses prières communes chez les musulmans: *Alahomania saloka lafoua* [Allahouma inni asalouka 'lafoua, ائى اسالك العو, اللهم (ô mon Dieu, je te demande pardon)], *Alahomainko* [Allahouma innaka, اللهم انك, (ô mon Dieu, tu es. . .)], *Alahomasalia* [Allahouma salli a lâ, اللهم على صلى, (ô mon Dieu, bénis. . .)], *Zabarizo*, *Voamarometsa* (ces deux derniers noms ne sont pas arabes), et les 1^{er}, xciv°, xcvi°, xcviij°, cx°, cxv° au cxiv°^(b) sourates du Koran (*Alahoma* est la transcription malgache du mot arabe *Allahouma*, ô mon Dieu!); 13° diverses invocations et recettes médicales. — Je possède en outre trois vieux manuscrits arabico-malgaches, un usé, d'une mauvaise écriture, qui contient les explications des noms de Dieu, la manière de dire le chapelet musulman, des phrases détachées du Koran et diverses formules cabalistiques, et deux en bonne conservation (113). — A la Bibliothèque nationale, il y a dix manuscrits arabico-malgaches, et quelques autres dans diverses bibliothèques particulières; en voir le détail à la notule 113, à l'Appendice qui est à la de ce volume.

⁽²⁾ De l'arabe *Evit* ou *Evita*, jour, saison. — M. Ferrand fait dériver ce mot d'*aouina*, saisons! (L'élément arabe et souahili en Malgache, *Journ. Asiat.*, 1903, p. 483).

^(b) La plupart de ces sourates ou prières portent chez les Antimoronä le même nom que chez les Arabes ainsi ils appellent la 1^{re} *Alahomondo* (*Alhamdou* [lillah] des Arabes), la 94^e *Alahomania* (*Alamnachrah*), la 105^e (ou de l'éléphant) *Alamontarakaiŷa* (*Alamtarakaïŷa*), la 106^e *Lilafikoresa* (*Li ilafi koureïchin*), la 107^e *Ret-salazy* (*Aratalladhi*), la 108^e *Inantaina* (*Inna 'atâinaka*), la 109^e *Koliza zohaly* (*Koulyä ayyoüha*), la 110^e *Izaza nasorolaho* (*Izadjä nasroullah*), la 111^e *Tsobatsy* (*Tabbatyaäi*), la 112^e *Kolohalaho* (*Koulhouallahou*), la 113^e *Kolozobirabifak* (*Koula' oudhoubirabbifalaki*) et la 114^e *Kolozobirabinasy* (*Koula' oudhoubirabbinnäsi*) [A noter que le t arabe ت est transcrit par ts, l'ou bref ʾ par o, le ah ʾ par z].

ditions orales⁽¹⁾ que j'ai recueillies tant dans le Sud-Est et l'Est que dans le Nord et dans l'Ouest de Madagascar, et si nous corroborons ces traditions à l'aide des récits faits par les anciens auteurs portugais⁽²⁾ et fran-

(1) Outre les documents écrits dont je viens de parler, j'ai interrogé plusieurs chefs antanosy et antimoronä sur leurs origines et sur l'histoire de leurs ancêtres, notamment, chez les Antanosy, Razaomanery, Ramakä et Rabefanery, qui, lors de mes voyages, étaient les seuls ZafindRaminia sachant écrire avec les caractères arabes dont un antimoronä (de la caste des Tsimetö) leur avait appris l'usage, et, en 1870, dans la province de Matitananä, Andriambolamenarivö, qui vivait à Ivatö sur le Matitananä et qui était le chef des Antimoronä habitant entre ce fleuve et le Namoronä (voir, à l'Appendice, la notule 137).

(2) Albuquerque, Correa, Barros, Diogo do Couto, Castanheda, Faria y Souza, Fr. d'Andrada, Galvao, Osorius, Duarte Barbosa, João dos Santos, Damiano Goes, R. P. Luiz Mariano, etc. — Ces divers historiens, qui ont écrit au xvi^e siècle ou au commencement du xvii^e leurs chroniques détaillées et en somme véridiques sur les découvertes et les explorations portugaises dans l'océan Indien nous apprennent : 1^o Que vers 1300 des navires envoyés de Cambaye, ville située dans le N.-O. de l'Inde, à la côte Est d'Afrique et au Cap de Bonne-Espérance par le chef musulman du Goudjerat furent portés par une tempête sur la côte Sud de Madagascar (*Commentarios do Albuquerque*, 4^a partie, ch. xxiii, p. 122, et *Coll. Ouvr. anciens concernant Madagascar*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. I, p. 47 et note); — 2^o Qu'en 1506 Tristan da Cunha trouva sur la côte N.-O. de Madagascar, dans les baies de Boinä, de Mahajambä et d'Ano-

rongsangä, plusieurs villes arabes importantes qui entretenaient des relations commerciales avec Malindi et Mombaz (BARROS, *Da Asia portugueza*, Dec. II, liv. I, ch. I, p. 7-18, et *Commentarios do Albuquerque*, 1^a partie, chap. ix, édition 1776, p. 39, et *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, t. I, p. 14-37); — 3^o D'après les relations des navigateurs portugais du commencement du xvi^e siècle, les Persans de Chirâz établis à Kiloa ont eu une grande part dans la colonisation du S.-E. de l'Afrique, des îles voisines et de quelques ports de Madagascar (BARROS, Dec. I, liv. VIII, ch. IV, p. 211) et Faria y Souza (t. I, 1666, p. 73) dit également que peu après leur venue sur la côte orientale d'Afrique, qui date de 975 environ, les musulmans de Kiloa ont fondé des comptoirs dans les îles Comores et sur la côte N.-O. de Madagascar; — 4^o Diogo Lopes de Sequeira a appris à Fort-Dauphin, en 1508, que les habitants de cette région descendaient des matelots d'un navire du Goudjerat qui s'y était perdu jadis et dont le capitaine s'appelait Turubaya, nom qui e été donné à ce pays en son honneur⁽³⁾ (BARROS, Dec. II, liv. IV, ch. III, p. 393, et *Coll. Ouvr. anc. Madagascar*, t. I, p. 47); — 5^o D'après ce même Diogo Lopes de Sequeira, en 1508, les Arabes de la côte Est d'Afrique avaient commerce avec les gens de Matitananä, qui cultivaient pour eux quelque peu de gingembre (BARROS, Dec. II, liv. IV, ch. III, p. 394, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 48); — 6^o Deux matelots portugais, envoyés en 1508 par Diogo Lopes de Sequeira de Taolankarä

(3) Il y a là une confusion, car Turubaya est très probablement, comme l'a suggéré M. Ferrand, une oblitération de l'ancien nom du pays «Androbaizaha» ou «Androbaia» (voir la notule 103 à l'Appendice qui est à la fin de ce volume).

çais⁽¹⁾ et des notes récemment publiées sur ce sujet par MM. Ferrand⁽²⁾, Jully et E. Gautier, nous pourrions, dans une certaine mesure, débrouiller le chaos des diverses immigrations arabes à Madagascar.

Les légendes et les listes chronologiques qu'ont conservées pieusement les chefs des diverses tribus de la côte Sud-Est de Madagascar n'ont certainement qu'une valeur historique très contestable; en effet, la rédaction en est mauvaise et elles ne concordent pas toutes, et, bien

[Fort-Dauphin] à Matitananã par terre pour s'enquérir des productions naturelles du pays, ont rencontré sur cette côte deux Indiens de Cambaye, les seuls survivants de l'équipage d'un navire qui s'y était perdu vers 1480 en se rendant de l'Inde à Sofala (CASTANHEDA, t. II, 1552, ch. CVI, p. 341, et *Coll. Ouvr. anc. Madagascar*, t. I, p. 50); — 7° En 1515, Luiz Figueira établit un fortin à Matitananã, ville populeuse où il trouva plusieurs Arabes de la côte de Malindi (côte Est d'Afrique) et où il séjourna six mois (BARROS, Déc. III, liv. I, ch. I, p. 5, et *Coll. Ouvr. anc. Madagascar*, t. I, p. 52); — 8° Pedreanes, en 1515, a acheté beaucoup de copal à Bimaro [Vohémar] (BARROS, Déc. III, liv. I, chap. I, p. 6, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 53); — 9° L'île de Madagascar est habitée, dans l'intérieur, par des païens et, sur les côtes, par des Arabes (DUARTE BARBOSA, 1516, p. 231, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 54); — 10° Les Arabes de Malindi qui, de temps immémorial, font le commerce avec les habitants du N.-O. de Madagascar, ont fondé dans cette île, d'après Balthazar Lobo de Souza (1557), deux villes où vivent aujourd'hui leurs descendants et que gouvernent des cheiks, l'une dans un flot de la baie de Mahajambã, l'autre sur la côte N.-E. dans la baie de Bimaro [Vohémar] (DIOGO DO COUTO, Déc. VII, liv. IV, ch. V, p. 311, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 99).

⁽¹⁾ Cauche, Flacourt, Fr. Martin, Carpeau du Saussay, Dubois, Cap. Gigault,

de Cossigny, de Valgny, de Maudave, Ch^{er} de La Serre, Mayeur, Rochon, Barthélemy Hugon, Ch^{er} de Froberville, Frappaz, Epid. Colin, Jacquet, Bernier, Noël, Guillaïn, Gevrey, etc.

⁽²⁾ M. Ferrand, qui est un arabisant, et qui a rempli pendant assez longtemps les fonctions d'agent résidentiel, d'abord à Majunga dans le Nord-Ouest de Madagascar, au milieu des Antalaotrã ou métis musulmans, et ensuite à Masindranõ (Mananjarÿ) dans le Sud-Est, au milieu d'une des tribus qui descendent des Arabes, a recueilli de la bouche de chefs âgés et la plupart illettrés, par conséquent incapables de moderniser les traditions de leurs ancêtres, l'histoire des huit tribus d'origine arabe qui habitent le Sud-Est de l'île : *Antambahoakã* et *ZafindRaminia* (descendants directs de Raminia) et *Antivandrikã* (descendants des compagnons de Raminia); *Antionÿ* et *Zafikazimambõ* (descendants de Mekkois [?] venus à Madagascar postérieurement aux *ZafindRaminia*); *Onjatsÿ* (descendants de matelots arabes venus à Madagascar avant les *ZafindRaminia*); *Tsimeto* et *Anakarã* (venus vraisemblablement entre les *ZafindRaminia* et les *Antionÿ*). Il a publié ces diverses histoires ou plutôt légendes en malgache et en français (voir *Les Musulmans à Madagascar*, 1^{re} et 2^{me} parties); il a donné, en outre, celle des *Anakarã* en caractères arabes sous le titre d'HISTOIRE D'ALI ET DE MOHAMADO (*loc. cit.*, 1^{re} partie, 1891, p. 141 à 143).

qu'elles soient écrites en caractères arabes, elles sont rédigées en langue malgache, ce qui montre que leurs auteurs étaient déjà des métis, ignorants des choses des pays civilisés et incapables de bien comprendre et de répéter intelligemment les traditions laissées par leurs pères, qui eux-mêmes, du reste, ne devaient certainement pas être des lettrés. Mais, comme ce sont les seuls documents locaux que nous possédons sur les origines de ces familles, elles n'en sont pas moins utiles à étudier.

Les tribus ou plutôt les familles malgaches qui ont des Arabes pour ancêtres se divisent, par leurs mœurs et leurs croyances, en quatre catégories distinctes : 1° les ONJATSÿ, dont certains traits de mœurs rappellent celles des Karmathes et qui, d'après les traditions, ont précédé à Madagascar les familles suivantes ; 2° les ANTAMBAHOAKÄ et les ZAFINDRAMINIA, qui s'en rapprochent sous plusieurs rapports, mais qui ont ou ont eu un certain fonds de croyances religieuses et qui cependant ne méritent guère plus que les Onjatsÿ le nom de Musulmans ; 3° les TSIMETÖ⁽¹⁾, les ANAKARÄ, les ANTIONÿ et les ZAFIKAZIMAMBÖ, qui, désignés aussi sous le nom général d'Antalaoträ [litt. : les gens d'outre-mer], constituent l'aristocratie des Antimoronä et qui, au début, pratiquaient au contraire les prescriptions du Koran, et enfin, 4° les ANTALAOTRÄ du Nord-Ouest et de l'Ouest, qui ont été d'abord des Chiïtes et qui aujourd'hui sont des Sunnites, plus ou moins zélés et plus ou moins instruits, il est vrai.

De ce que ces familles ont une origine arabe, il ne faut pas en conclure que leurs membres ont le type sémitique ; en réalité, ils ne se distinguent guère aujourd'hui des autres Malgaches, et il n'y a pas lieu de s'en étonner, car leurs ancêtres ont pris femme, dès leur arrivée à Madagascar, parmi les indigènes de race indo-mélanésienne. Si, au XVII^e siècle, le Père Luiz Mariano, Cauche, Flacourt, Carpeau du Saussay, etc., ont trouvé des *Blancs* dans l'Anosÿ, ces individus « qui n'étaient pas plus basanés que des Espagnols » ne devaient point leur teint relativement clair à du

⁽¹⁾ On dit indifféremment les *Tsimetö* ou les *Tsimaitö*, par abréviation de *Zafitsimetö* (litt. : les descendants de *Tsimetö*) ou d'*Antitsimetö* (litt. : les gens [de la famille] de *Tsimetö*) ; quelquefois on y ajoute le nom

de *Ra-Nohä* (litt. : le seigneur Noé), qui est d'après eux le grand ancêtre de leur aïeul *Tsimetö*, celui de leur race qui est venu le premier à Madagascar, *Antitsimetro-ranohä*.

sang arabe ou indien, qui, par suite d'un long métissage, était depuis longtemps noyé dans le sang indo-mélanésien des indigènes, mais au sang européen que leur avaient infusé les Hollandais naufragés vers 1600 dans la baie de Sainte-Luce et, environ un siècle auparavant, les nombreux Portugais que le naufrage des deux navires de Pero Vaz o Roxo et de Pere Annes Francès avait jetés, en 1527, sur la côte Sud-Est de Madagascar et auxquels se sont joints quelques-uns des matelots de Manuel de Lacerda et d'Alexis de Abreu, qui, traversant l'île, sont venus dans l'Anosy, espérant y trouver des compatriotes. Il n'en est plus de même aujourd'hui.

Nous allons passer en revue ces quatre classes de Malgaches descendants d'Arabes, en faisant remarquer que, tandis que la quatrième a laissé des ruines assez importantes dans le Nord-Ouest, dans l'Ouest et dans le Nord-Est de Madagascar, les trois premières n'ont fait ni dans l'Est ni dans le Sud-Est aucune construction semblable à celles qu'on a trouvées à Vohémar, à Mahanarä, à Nosy Mamokö, à Nosy Manjä (Nosy Langanj), à Boinä, etc. On dirait qu'ils ignoraient l'art de bâtir en pierres.

1° ONJATSÿ. — Les Onjatsÿ habitent la province la plus septentrionale de Madagascar, l'Ankaranä, surtout sur la côte entre le Cap d'Ambre et l'Ampanobé, rivière qui se jette dans la mer un peu au Sud de Vohémar (par 13° 40' de lat. S.)⁽¹⁾; ils sont, dit-on, au nombre de 7,000 à 8,000;

⁽¹⁾ Il y en a dans tout l'Ankaranä^(a), mais ils sont beaucoup moins nombreux dans l'Ouest, où l'on en trouve seulement quelques familles éparses çà et là au milieu des autres habitants du pays. Vohémar est aujourd'hui leur centre principal, parce que,

lors de la conquête du Nord de Madagascar par Radamä I^{er}, les Antankaranä s'étaient enfuis dans l'intérieur du pays et les Onjatsÿ ayant au contraire fait de suite leur soumission, ce roi nomma l'un d'eux chef de cette province.

^a En 1700, les *Hounzäti* [*Onjatsÿ*], tribu musulmane, occupaient en nombre la côte Nord-Ouest de Madagascar (NOËL, Recherches sur les Sakalavä, *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1843, t. XIX, p. 280, et t. XX, p. 291; 1845, t. I, p. 411). — Dans la province d'Ambre, il existe une petite peuplade particulière, *Antzati* [*Onjatsÿ*], qui élève des chèvres (*Dict. manuscrit du Ch^r de Froberville*, Bibl. du Musée britannique). — Dans le manuscrit n° 99 des *Cartons de Madagascar des Archives des Fortifications des Colonies*, manuscrit daté de 1816 et par conséquent antérieur à la conquête de l'Ankaranä par Radamä I^{er}, il est dit que les *Antzati* [*Onjatsÿ*] habitent le bord de la mer depuis la baie de Rodö (12° 38' 30" lat. S.) jusqu'à la rivière Ifontsÿ (13° 4' 30" lat. S.). — D'après Bernier, les habitants de l'Ankaranä se subdivisent en plusieurs castes, notamment les *Hénézouastes* [*Onjatsÿ*], c'est-à-dire les véridiques (!), qui habitent la côte depuis la baie d'Andravinä (12° 55' lat. S.) jusqu'à Vohémar [Notes sur le Nord de Madagascar, 1834, *Bull. Soc. Géogr. de Bordeaux*, 1886, p. 203]. — Guillaïn, en parlant des Antankaranä, fait à tort deux tribus distinctes des *Antzati* (des environs de Rodö) et des *Hénézouastes* (habitant entre Vohémar et Andravinä), qu'il dit être des devins originaires de la côte de Mozambique : ce sont tous des Onjatsÿ. — Il y a, sur les côtes Est et Ouest de l'Ankaranä, des *Onjatsÿ* qui sont

il y en a aussi, mais seulement quelques centaines, sur la côte Sud-Est, à l'embouchure du Matitananä⁽¹⁾ et aux environs de Fort-Dauphin.

Ils sont originaires de l'Arabie⁽²⁾ et ont d'abord habité une des îles du canal de Mozambique, qu'ils ont dû quitter après des guerres longues et sanglantes; les survivants se sont réfugiés dans le Nord de Madagascar où les uns ont abordé à Majunga ou à Anorontsangä et les autres au Cap d'Ambre même, dans la petite baie d'Antsiramasinä⁽³⁾. Ils n'ont aucune prétention à une origine noble⁽⁴⁾ et l'ignorance de l'écriture arabe dans laquelle ils sont et semblent avoir toujours été montre qu'ils appartenaient à une caste inférieure; en réalité, leurs ancêtres étaient de simples matelots, descendant, disent-ils dans leurs prières et invocations, d'une sirène, fille de Sarifö⁽⁵⁾ et d'un certain Andrianatorö⁽⁶⁾; ils se livrent aujourd'hui à l'élevage du bétail et à la pêche.

⁽¹⁾ Les villages de Vohipenö et de Monjä, qui sont tout près de la bouche du Matitananä, sont habités par des Onjatsÿ.

⁽²⁾ Tous sont d'accord à cet égard. Quelques-uns même citent la Mekke comme leur pays d'origine (GUINET); d'autres disent qu'avant de venir à Madagascar ils ont habité Malindi (V. NOËL, Recherches sur les Sakalavä, *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1844, p. 410).

⁽³⁾ D'après l'enquête que nous avons faite sur l'origine et les mœurs des Onjatsÿ du Nord, M. Guinet et moi, le nom d'Antsiramasinä (litt. : la presqu'île sainte) a été donné à cette baie précisément en souvenir de l'atterrissement en ce lieu d'Onjatsÿ, qui, aux yeux des indigènes, sont des *masinä*, c'est-à-dire des saints, d'habiles magiciens. D'après un de leurs principaux chefs, ils sont venus originellement d'Arabie dans une des îles de l'Afrique, et c'est à la

suite d'un cataclysme, qui en a fait périr un grand nombre, qu'ils ont dû se réfugier dans le Nord de Madagascar. — Les Hénézouastes [Onjatsÿ] ont dit à Bernier en 1834 (*Bull. Soc. Géogr. de Bordeaux*, 1886, p. 203) qu'ils étaient venus à Madagascar d'une des îles du canal de Mozambique à la suite de guerres avec leurs voisins.

⁽⁴⁾ Étant d'une classe inférieure, ils n'ont fondé aucune lignée de chefs : « Un Onjatsÿ est moins qu'un Anakandrianä », dit Flacourt. — Dans le Nord, ils forment une sorte de République dans laquelle le communisme est poussé à ses extrêmes limites (JULLY, *Rev. Madag.*, 1906, p. 1049).

⁽⁵⁾ D'après les livres arabes des Antimoronä, *Sarifö* serait un ange. Ce nom vient probablement de l'arabe « Charif » (noble).

⁽⁶⁾ Ce nom, qui est purement malgache, implique l'idée de guide, de *pilo'e*.

les descendants ou tout au moins les représentants d'une ancienne caste sacerdotale; ils ont la réputation de faire des miracles et d'attirer à leur volonté des bénédictions ou des malédictions sur la tête de leurs amis ou de leurs ennemis; ils ne se marient qu'entre eux et ils ont des mœurs assez particulières» (BATCHELOR, Notes on the Antankaranä, *Antananarivo Annual*, 1877, p. 31, reproduit dans OLIVER, *Madagascar*, t. II, 1886, p. 39). — Avant la diffusion de l'Islamisme (par les Sunnites) parmi les Antankaranä et les Sakalavä du Boinä, il y avait dans le Nord-Ouest de Madagascar une caste sacerdotale les *Anzuali* [Onjatsÿ], qui ne se mariaient qu'entre eux et qui avaient de l'influence sur les autres Malgaches avant l'invasion de l'Islamisme (HILDEBRANDT, *Ausflug zum Ambergebirge*, *Zeitschr. d. Gesellsch. f. Erdk.*, Berlin, 1880, p. 275).

Ils ont de l'influence sur les autres Malgaches, qui les croient doués de pouvoirs surnaturels, *hasim-bavã* (litt.: ayant la bouche sainte) suivant leur expression, c'est-à-dire capables de prédire l'avenir, ayant le don d'exorciser⁽¹⁾ et pouvant à leur volonté appeler sur les hommes les bénédictions ou les malédictions divines.

Ils se marient entre eux; néanmoins ils ne se distinguent point par l'aspect extérieur des autres Malgaches au milieu desquels ils vivent⁽²⁾, et ils sont tout aussi paresseux et ivrognes. Ils n'ont pas, comme les autres clans de Madagascar d'origine arabe, l'obligation de ne manger que la viande d'animaux tués par certaines personnes et suivant certains rites. Ils momifient les cadavres et recueillent les liquides putrides qui en découlent⁽³⁾, mais la caractéristique de leurs mœurs consiste dans le triste

(1) Dans les invocations qu'ils adressent à Dieu, les Onjatsy du Nord spécifient que ni eux, ni leurs ancêtres n'ont jamais eu recours à des talismans ni à des amulettes^(a); ils se contentent d'exorciser, et c'est par de simples prières, accompagnées de sacrifices et de cérémonies d'animaux émissaires, qu'ils cherchent à éloigner les maux d'eux et de leurs protégés et à conjurer les malheurs^(b).

(2) Bien que les Onjatsy ne se marient qu'entre eux, leurs femmes, dont les mœurs

sont aussi libres que celles de tous les Malgaches, ne se font pas faute d'entretenir des relations passagères avec les hommes des autres peuplades; leur race s'est trouvée ainsi métissée, sans compter que probablement beaucoup d'entre eux ont, au début, pris femme parmi les indigènes.

(3) Voir HILDEBRANDT (*Ausflug zum Amberggebirge, Zeitschr. d. Gesellsch. f. Erdk.*, Berlin, 1880, p. 275) et ALFRED GRANDIDIER (*Rites funéraires chez les Malgaches, Revue d'ethnographie*, 1886, p. 215).

(a) Il y a lieu de remarquer que les Onjatsy, étant illettrés, n'étaient pas en état d'écrire sur des bandelettes de papier les formules magiques ou les versets du Koran que les Arabes emploient d'ordinaire comme talismans, et que c'est probablement pour cela qu'ils ne s'en servaient pas comme leurs autres compatriotes.

(b) Voici un spécimen de ces prières que j'ai recueillies en 1870 : Quand un Onjatsy (de Vohémar) était chargé par le souverain de l'Imerinã d'adresser à Dieu des prières pour lui et pour la prospérité de son royaume, il s'en allait en un lieu désert, emmenant deux vaches, l'une grasse, l'autre maigre suivie de son veau, et après avoir mis sur une natte neuve deux plats également neufs et deux bouteilles, l'une contenant du rhum, l'autre de l'eau, tourné vers l'Est et accroupi sur ses talons, il disait : « O mon Dieu, qui as créé le Ciel et la Terre, écoute ma prière que je t'adresse conformément aux usages de mes ancêtres, et que toi-même leur as enseignée; car tu leur as donné de tout temps le pouvoir d'exorciser, de conjurer le mal par leurs seules paroles, par leurs seules prières, et tu n'as pas ôté ce pouvoir à leurs enfants. Ne crois pas que je m'attribue des ancêtres qui ne sont pas les miens, car je suis réellement un descendant de la Sirène qui est fille de Sarifö, et jamais je n'ai fait de talismans ni d'amulettes, ce qui serait contraire aux usages de mes pères. Or, voici une vache et son veau qui ne doivent pas être séparés, voici une vache grasse, voici du rhum et de l'eau dans ces bouteilles, voici des plats neufs, le tout mis sur une natte neuve. C'est ce que t'apportaient mes ancêtres, et c'est ce que je t'apporte moi aussi, t'invoquant, te priant, comme ils ont fait de tout temps, pour qu'à ma demande tu conjures les malheurs qui pourraient tomber sur le Roi. Accorde-lui de nombreuses années de vie! donne-lui bonheur et prospérité! Périment les individus qui lui veulent du mal, qui conspirent contre le bien de son royaume! O mon Dieu, exauce cette prière que je t'adresse suivant le rite de mes ancêtres et fais que le Souverain, content de mon exorcisme, me donne une bonne récompense! » Se levant alors, il aspergeait la vache

et abominable usage, qu'ils se transmettent religieusement de génération en génération et qui est tout à fait typique, de pratiquer l'inceste sans réserve, n'hésitant pas à avoir des relations avec leur mère, leurs sœurs, leurs filles⁽¹⁾, quelque criminel que soit cet usage aux yeux de tous les autres Malgaches⁽²⁾, qui mettraient à mort ou tout au moins auraient mis autrefois à mort comme sorciers les individus de leurs clans coupables d'un semblable méfait; mais, disent les Onjatsy, nos pères ont toujours agi ainsi et il est bon d'agir comme eux⁽³⁾!

Les Onjatsy du Sud-Est donnent peu de renseignements sur leurs origines. On sait toutefois que leurs ancêtres, comme ceux des Onjatsy de l'Ankaranã, étaient des matelots arabes⁽⁴⁾ et qu'ils sont venus du Nord de l'île⁽⁵⁾ dans la province de Matitananã avant les Antimoronã, auxquels ils

⁽¹⁾ Sans cependant les épouser. — Cet usage extraordinaire n'existait pas chez les Arabes païens^(a) (PAUTHIER, *Les Livres sacrés de l'Orient*, p. 518), mais chez les habitants de l'Arabie Heureuse qui, d'après Strabon (*Géographie*, livre XVI, trad. française, t. V, 1819, p. 300), n'avaient le droit de s'unir qu'avec les femmes de leur famille, lesquelles étaient communes à tous ses membres; ils avaient même commerce avec leur mère, mais tout individu qui entretenait des relations avec une femme d'une autre famille, était considéré comme coupable d'adultère et puni en conséquence.

⁽²⁾ Les Antambahoakã et les ZafindRaminia, qui sont également d'origine arabe

et qui habitent dans la province de Mananjary, ont ces mêmes mœurs dissolues.

⁽³⁾ Les Sihanakã avaient, pour *Mpanazary* ou devins, des Onjatsy qui leur ont prêché au commencement du XIX^e siècle l'émancipation des esclaves, sous le prétexte que tous les hommes sont égaux, et la mise en commun des femmes et des enfants. Ils s'y opposèrent et appelèrent à leur secours Radamã I^{er} qui chassa les Onjatsy. Ces *mpanazary* ne faisaient ni charmes ni amulettes (Récit que m'a fait Fihandroa, le très vieux chef Sihanakã de Mahakarÿ).

⁽⁴⁾ FLACOURT, *Hist. Madag.*, 1658, p. 47.

⁽⁵⁾ SHAW, *Antananarivo Annual*, 1893, p. 100.

et son veau avec du rhum et de l'eau pris dans les bouteilles et il en versait un peu dans leurs oreilles, après les leur avoir fendues, puis il les mettait en liberté et on ne devait plus jamais y toucher : c'étaient des animaux émissaires qui devenaient sacrés et qu'on ne pouvait tuer. Il aspergeait aussi la vache grasse, puis il l'immolait et faisait carboniser la bosse et le foie au milieu d'encens; pendant cette cérémonie, l'Onjatsy disait : « Ayez confiance, mon Roi, vous vivrez de nombreuses années, votre royaume prospérera et personne ne lui nuira! » Le reste de la viande était mangé par l'exorciste et ses quelques compagnons ou distribué dans les villages voisins. — Les Onjatsy ont la curieuse coutume d'exorciser leurs enfants dans le mois qui suit leur naissance, à leur première sortie; ils portent en cérémonie le nouveau-né sur le tas d'ordures qui existe toujours auprès des cases malgaches, et sur lequel on le couche. Chacun de ses parents s'assoit, l'un après l'autre, à côté de lui et, le prenant dans ses bras, l'élève en l'air en lui souhaitant toutes sortes de bonheur, et criant à haute voix *Kama-Kama!* « Kama » signifiant en arabe « comme », ce mot serait-il le premier d'une phrase dont les autres seraient sous-entendus ou auraient été oubliés avec le temps, par exemple : « Comme nous souhaitons! »

^(a) Si les Arabes païens ne nouaient pas de relations avec leur mère, leurs filles et leurs tantes, ils épousaient cependant, contrairement à la prescription du Koran, la femme de leur frère, les veuves étant considérées par eux comme faisant partie du bien de leurs maris, et aussi la sœur de leur femme.

ont fourni des femmes et dont ils sont aujourd'hui les vassaux. Ce sont des pêcheurs, n'ayant, pas plus que leurs frères du Nord, de prétentions à la noblesse; aussi n'ont-ils pas le pouvoir de couper le cou aux animaux pour les autres castes. Ils ont, toutefois, le droit de porter des bijoux d'or, comme les rois, les Anakarä et les Tsimetö. On les considère comme des sorciers émérites, mais ils n'ont pas les mêmes *fady* ou superstitions que les Antimoronä; c'est d'après l'inspection des êtres et des objets terrestres qu'ils prédisent l'avenir, et, quand le passage d'un animal dans certaines conditions leur fait prévoir un malheur, quand ils veulent déchaîner ou, au contraire, apaiser une tempête, faire pleuvoir et faire tomber la foudre, etc., ils se livrent, pour obtenir le résultat désiré, à des pratiques mystérieuses que leurs ancêtres leur ont enseignées⁽¹⁾. Contrairement aux Onjatsÿ du Nord, qui, au moins dans le vieux temps, ne se servaient pas d'amulettes ni de gris-gris, ils ont, au contact des Antimoronä, acquis une grande habileté dans la confection et la vente très lucrative des talismans contre les balles, contre les sagayes, etc. On leur donne, comme aux Tsimetö, le nom de *Gardiens du pays et du peuple* (*Mpitaizä ny tanÿ sy ny vahoakä*), et ils sont chargés de veiller à la conservation de l'un des deux exemplaires originaux du Sorabé ou leur Livre sacré⁽²⁾. Leur aspect physique n'est pas du reste différent de celui des Antimoronä au milieu desquels ils vivent : figure ronde et plus ou moins plate, lèvres plus ou moins épaisses, nez plus ou moins élargi à la base, cheveux plus ou moins crépés, mais jamais droits, ce qui montre, quoique quelques individus aient encore la tête des Sémites, qu'ils sont intimement mélangés avec les indigènes.

Les Onjatsÿ qui vivent dans les provinces de l'Imoronä et de Fort-Dau-

⁽¹⁾ Veulent-ils qu'un navire se mette à la côte pour en avoir les épaves, les Onjatsÿ du Matitananä prennent un vase de terre dont l'orifice est entouré d'un gros rebord comme ceux de l'Arabie et de l'Inde, et ils y versent de l'eau puisée dans une rivière dont les sources leur sont inconnues; puis, ils y jettent un tison enflammé avec divers autres objets, et le tout est pieusement

déposé sur la plage. Il ne reste plus qu'à attendre l'effet plus ou moins rapide de cette incantation. — Les Malgaches attribuent aux Onjatsÿ du Sud-Est le pouvoir de charmer les oiseaux et de les attirer dans leur main, d'enlever les yeux de leurs orbites pour les laver et de les remettre en place, etc.

⁽²⁾ SHAW, *Antanan. Annual*, 1893, p. 103.

phin⁽¹⁾ sont venus, dit-on, dans le Sud avec les ZafindRaminia, dont ils auraient été les matelots : ils ont toujours été⁽²⁾ et sont encore adonnés à la pêche; ils y forment la troisième et dernière caste des descendants d'Arabes ou Antampasimakä (litt. : habitants des sables de la Mekke), comme on les nommait au xvii^e siècle; mais, ce que la tradition ne dit pas, c'est s'ils ont accompagné les Antambahoakä et ZafindRaminia depuis la Mekke ou tout au moins depuis l'Inde, ou si ce ne sont pas plutôt, comme c'est très probable, des Onjatsÿ établis déjà dans le Nord de Madagascar avant leur arrivée sur la côte Nord-Est qui se sont attachés à eux et les ont suivis dans leur voyage le long de la côte orientale jusqu'à Matitananä et jusqu'à Fort-Dauphin.

Quoi qu'il en soit, il est possible que ces ONJATSÿ⁽³⁾ soient des descendants des Arabes de la tribu d'Azd, qui ont colonisé l'île d'Anjouan vers

⁽¹⁾ Flacourt dit que « les Ondzatsi (du Sud-Est) ont la peau rouge et les cheveux longs, point ou peu frisés » (*Histoire de Madagascar*, 1658, p. 6). Ils sont tout différents aujourd'hui.

⁽²⁾ FLACOURT, *Hist. Madag.*, 1648, p. 71.

⁽³⁾ On dit aussi *Zanakongatsÿ* ou *Zanakakongatsÿ* (voir le Diction. de Richardson). Ce nom est peut-être une transcription malgache des mots *Olonä ny Azdy* (litt. : gens de la tribu d'Azd); en effet, *On* est une contraction de *Olonä*^(a) et le mot *Azd*, dont une oreille malgache est incapable de saisir la prononciation gutturale et qui du reste est trop dur pour des gosiers habitués à une langue douce, est devenu *Adzy* ou

Atsÿ, d'où *Oniatsÿ*, *Onjatsÿ*, *Ongatsÿ*^(b). L'hypothèse n'est pas invraisemblable, pas plus en tout cas et même, à mon sens, moins que les suivantes. — M. Ferrand, trouvant que, dans le manuscrit arabico-malgache n° 13 de la Bibliothèque nationale, ils sont souvent dénommés *Zanak'onjatsÿ*, a exprimé l'avis qu'*onjatsÿ* était une forme désuète [!] du mot *onjä*, qui signifie vague, et que *Zanak'onjatsÿ* voulait dire : « Les enfants des vagues » (La légende de Raminia, *Journal asiatique*, 1902, p. 202-203). Depuis, il a changé de manière de voir et il fait dériver le nom d'Onjatsÿ de l'arabe « Andjäs » [litt. : impurs, immondes] (Trois étymologies, *Mém. Soc. linguist. Paris*, 1905, p. 429) : on

^(a) M. Ferrand, dans la légende de Raminia (*Journ. asiat.*, 1902, p. 201-202), a dit que le préfixe nominal *On* ne pouvait venir de la contraction de *Olonä*, qu'en malgache « les gens de », « ceux qui », etc. se traduisaient toujours par *Anta* ou *Antai*, et que mon hypothèse était inexacte *a priori*. Depuis, il a reconnu, à la suite de ses études des manuscrits arabico-malgaches, que mon interprétation était parfaitement exacte et que *On* veut bien dire « les gens », « les hommes », quoique, se fondant sur les lois (!) de la linguistique, il ne veuille toujours pas admettre qu'il soit une contraction de *Olonä*. En réalité, peu importe d'où vient ce préfixe; ce qui est intéressant, c'est qu'il a bien le sens que je lui ai attribué (voir : Un préfixe nominal en malgache Sud-Oriental, *Mém. Soc. linguistique de Paris*, t. XIII, 1904, p. 92).

^(b) M. Ferrand (La légende de Raminia, *Journ. asiat.*, 1902, p. 202-203) dit que les modifications de *Azd* en *Adzy*, *Atsy*, *Iatsy* et *Jatsy* ne sont pas vraisemblables en linguistique malgache. S'il y a, quand il s'agit des mots de la langue courante, des règles qui sont généralement appliquées avec rigueur, il n'en est pas de même des noms propres, surtout de noms arabes aussi difficiles à entendre qu'à prononcer pour un étranger et dont la déformation, quelque bizarre et incorrecte qu'elle soit, n'a pas lieu d'étonner. Du reste, je ne mets aucun amour-propre à défendre mes hypothèses; je recherche seulement la probabilité.

824 et qui en ont été chassés au XI^e siècle par les Musulmans sunnites venus de Malindi. Il est naturel que les fugitifs, montés, disent-ils, dans des pirogues, aient atterri en plusieurs points de la côte Nord de Madagascar et s'y soient établis. Or les Azd étaient affiliés et soumis aux Karmathes du Bahreïn depuis 930, étaient par conséquent des *Bâtiniens* ou *Zanâdîqa*, dont les mœurs immorales et les croyances étaient au début précisément pareilles à celles des Onjatsy et, comme ceux-ci, ils étaient des marins illettrés.

2° ANTAMBAHOAKĀ, branche aînée, et ZAFINDRAMINIA, branche cadette de la famille des chefs des premiers immigrants arabes établis dans le Sud-Est⁽¹⁾. — Les Antambahoakā et les ZafindRaminia n'ont guère plus

pourrait, à la rigueur, accepter cette étymologie, s'il était admissible qu'ils acceptassent de bon gré cette appellation infamante. Que les Onjatsy du Sud-Est eussent été ainsi dénommés par les Antambahoakā et les ZafindRaminia et qu'ils eussent dû en accepter la honte, c'eût été possible, quoiqu'ils ne pussent cependant être considérés comme plus impurs que leurs maîtres les Antambahoakā, qui avaient les mêmes mœurs; mais que ceux qui ont fondé une sorte de petite république indépendante dans le Nord se soient volontairement donnés ce nom infamant, c'est impossible. Les Bâtiniens, Ismaéliens, Karmathes, etc., ne s'appelaient pas eux-mêmes *Zanâdîqa*!

⁽¹⁾ Aujourd'hui, les Antambahoakā ont leurs villages disséminés au milieu de ceux des Ranomenā dans la partie de la côte orientale de Madagascar comprise entre le lac de Fenoarivō (20° 42' lat. S.) et Maroita, sur le lac de Ranobé (21° 25' lat. S.), notamment à l'embouchure du Mananjary (114); cependant j'en ai trouvé une famille à Ampanotoana (à 7 kilomètres au Nord de l'embouchure du Mahasorā); en 1893, d'après le recensement fait par le gouvernement français, ils étaient au nombre de 1,817, hommes, femmes et enfants. — Les

ZafindRaminia occupent la province d'Anosy, depuis la rivière de Masihanakā (23° 35' lat. S.) jusqu'à la baie d'Andrahomananā dans l'Ouest de Fort-Dauphin; une partie a émigré vers 1845 sur les bords de l'Onilahy sous la conduite de Razaomanery et de leurs autres chefs, lorsque les Hovā ont pris possession de leur pays. En 1777, le chevalier de La Serre dit qu'Andriamananjakā, chef d'Iharanā (près de Foulpointe), appartenait à cette même famille (*Arch. des Fortific. des Colonies*). — Il est nécessaire de remarquer que les familles d'origine arabe (Antambahoakā et ZafindRaminia, d'une part, Tsimetō, Anakarā, Antiony et Zafikazimambō, d'autre part) qu'on trouve sur la côte Sud-Est de Madagascar depuis le Mangorō jusqu'au delà de Fort-Dauphin, et qui fournissent les chefs des peuplades Antanosy et Antimoronā où elles forment une aristocratie quasi-féodale et, jusque tout récemment du moins, toute-puissante, ne constituent, au point de vue du nombre, qu'une petite partie de la population totale de l'Anosy et de l'Imoronā, qui est principalement composée d'indigènes de race indo-mélanésienne sur lesquels il ne leur a pas été difficile d'établir leur suprématie très despotique, autant à cause de

que les Onjatsy de liens qui les rattachent réellement à l'islamisme; mais, appartenant à une classe de la société plus élevée et connaissant l'art de l'écriture, qu'ils se sont transmis de père en fils dans les principales familles, ils ont des annales, très rudimentaires, il est vrai, où sont curieusement mélangés des souvenirs bibliques et quelques rares prescriptions du Koran et où l'on reconnaît le souvenir confus et embrouillé des événements et des luttes qui ont marqué les premiers siècles de l'Hégire.

Ces annales nous apprennent que les ancêtres des Antambahoakä et des ZafindRaminia sont originaires de la province de la Mekke, qu'ils ont ensuite habité l'Inde et qu'ayant été surpris par une tempête au sortir du port de Mangalore qui est situé sur la côte de Malabar, ils ont été jetés sur la côte Nord-Est de Madagascar, où ils se sont établis. D'autre part, un trait tout à fait caractéristique de leurs mœurs, le même du reste que

leur état de civilisation relativement plus avancé que de leur réputation incontestée de devins émérites et d'habiles et puissants magiciens. Les Antanosy que Flacourt (*Hist. de Madag.*, 1658, p. 46) et Rochon (*Voy. à Madag.*, 1791, p. 31) appellent *Voajiry*, *Lohavohitsä* et *Ontsoa* (par opposition aux *Roandrianä*^(a) et *Anakandrianä*^(b), qui sont de race arabe), sont, suivant l'expression malgache, des *tompontany* (litt. : maîtres du sol), c'est-à-dire qu'ils habitaient le pays avant l'immigration des sémites. Mais si les Voajiry étaient probablement des descendants d'Indiens venus d'ancienne date [peut-être des marins du navire de Cambaye qui s'est perdu à Madagascar au XIV^e siècle (voir 1^o et 4^o de la note 2, p. 118)], les deux autres classes étaient d'origine indo-mélanésienne. De même, les Ranomenä (115), les Sahatavy (116), les Antaray (117), les Antisambö (118), les Sahavoay et les Saha-

fatranä (119), les Zafisoronä (120), les Antifasinä (121), les Antisakä (122), les Antimahazö (123), etc., tribus qui habitent le Sud-Est de Madagascar, sont des *tompontany*. — Quant aux Maroserananä, dynastie qui règne chez les Mahafaly, les Sakalavä et les Antiboinä, Tsienimbalälä, aux Zafy Manelÿ, dynastie des chefs Barä, et aux Zafy Manarä, dynastie des chefs Antandroy, ils descendent tous des chefs Antisakä, qui sont probablement, comme nous le verrons plus loin, des descendants d'Indiens du Goudjerat ou du Malabar. Les Malgaches d'origine arabe refusent de manger la viande des animaux tués par les membres de ces diverses familles. Quant aux Zafy Rambö (chefs des Tanalä), ils ont, paraît-il, pour ancêtre une princesse ZafindRaminia, d'après une généalogie du Ms. 13 de la Bibliothèque nationale.

^(a) *Roandrianä* ou *Raandrianä* pour *Ra-Andrianä* (litt. : le seigneur Prince), mot composé des deux titres nobiliaires, *Ra* [pour Raja, voir p. 21 et note 4, 129 (notule b) (notule c) et 136 (note 5)] et *Andrianä*, titre qu'on donne à Madagascar à tous les nobles de race étrangère.

^(b) Le titre d'*Anakandrianä* (litt. : fils de Prince) est appliqué dans l'Anosy à ceux qui, bien qu'apparentés aux nobles, ne sont pas de race pure et ne peuvent pas, par conséquent, prétendre à être chefs ou seigneurs féodaux.

nous avons constaté chez les Onjatsy, est un guide précieux pour nous aider à sortir du labyrinthe où nous jettent les récits plus ou moins fantaisistes que leurs descendants ont faits au xvi^e siècle de leurs origines et qu'ils font encore aujourd'hui avec des variantes.

Les Antambahoakä et les ZafindRaminia⁽¹⁾ descendent d'un chef arabe nommé Raminia⁽²⁾, qu'ils disent être allé avec sa sœur Ravahinia d'abord

⁽¹⁾ L'histoire toute légendaire des origines de cette famille, dont les premières notions nous ont été fournies en 1613 par le R. P. L. Mariano^(a) et par Flacourt en 1658, n'est pas racontée tout à fait de la même manière par les chefs de ses diverses branches, qui tendent chacun à s'attribuer une descendance illustre et mêlent quelquefois leur propre généalogie avec celle des Antimoronä, qui sont venus postérieurement.

⁽²⁾ D'après la plupart des ZafindRaminia, leur ancêtre Raminia(124) est venu à Madagascar, mais il en est qui disent qu'il était roi de Mangalore, dans l'Inde, où il est mort, et que ce sont ses fils qui ont colonisé cette île. — Les uns donnent, à tort et à travers, pour ancêtres à Raminia les personnages bibliques suivants, dont ils ont conservé le souvenir et dont la filiation est très inattendue : Ramakabelomanä (litt. : Ramakä qui a une longue vie), et sa femme Rasoamanorö (litt. : la bonne princesse qui montre le chemin) [probablement Adam et

Ève], puis Ranohä (Noé)^(b), Ramosä (Moïse), Radavodä (David), Rasolaimä (Salomon), Razosofä (Joseph), Razonasy (Jonas), Razisosy (Jésus), Antomoa Relö (le prophète Ra Hiä ou Elie, d'après M. Ferrand) et enfin Antomoa Ravindravinä (le prophète Ravinä [le premier de tous les rois du centre de l'île, qui était fils de Dieu (125)]), qui engendra Raminia, le roi de la Mekke^(c). — D'autres disent que Raminia était non pas un homme, mais une femme, la mère même de Mahomet, Amineh (*Ra-Emineh* ou *Ra-Amina*), qu'ils marient avec Abraham (126). — Enfin, il y en a qui racontent que Raminia était un grand prophète que Dieu a envoyé sur la terre (127). — J'ai d'abord pensé que le nom de Raminia était une contraction de *Ra-Imâm*, simple titre signifiant le seigneur Imâm, le chef, car il n'est pas douteux, d'après toutes les traditions, que les ancêtres des ZafindRaminia étaient de noble race, mais je crois, comme M. Ferrand (*La légende de Raminia, Journal Asiatique*, 1902, p. 199), qu'il vient

^(a) Le principal roi d'Anosy, Andriantsiambanÿ ou Tsiambanÿ tout court, a raconté au P. Luiz Mariano que ses ancêtres étaient originaires de la Mekke et avaient résidé à Mangalore, ville de la côte occidentale de l'Inde, d'où ils étaient venus à la pointe Nord de Madagascar et que, depuis leur arrivée dans le Sud de l'île, il comptait en ligne directe 17 générations d'un côté et 14 de l'autre et que, tout le long de la côte orientale, il y avait des gens de sa race (*Voyage des Portugais à Madagascar en 1613-1614, Bol. da Soc. Geogr. Lisboa*, 1887, p. 339; trad. franç. in : *Bull. Comité Madag.*, 1898, p. 591, et in : *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. II, p. 49). — Jully dit que les bijoux mélangés aux dinars fatimites qu'on a trouvés dans le Nord-Est de Madagascar étaient « nettement indiens » (*Bull. Acad. Malg.*, 1903, p. 74).

^(b) Le mot RA qui précède ces noms est une particule nobiliaire : Ranohä signifie le Seigneur Noé (Ra-Nohä), etc. C'est certainement le mot indien Rā ou Rāy (prince) [dont Rāja est une forme allongée], particule d'un usage très fréquent dans tout l'Archipel indien.

^(c) Il est à remarquer que les légendes consignées dans les livres des ZafindRaminia et des Antimoronä contiennent un certain nombre de mots d'origine européenne (latabaträ pour table, bokÿ pour livre, etc.), d'origine merina (voafora pour circoncis, au lieu de voasambaträ) et d'origine soahily (mazinga pour canon), qui prouvent qu'elles ont été écrites de mémoire, longtemps après l'arrivée de leurs ancêtres⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Voir à la note 127 l'histoire de Raminia, telle que l'ont racontée à Flacourt, en 1656, les ZafindRaminia.

de Médine et de la Mekke dans l'Inde, puis de Mangalore⁽¹⁾, grand port situé sur la côte de Malabar, à l'une des îles Comores et ensuite à Iharanã [Vohémar] sur la côte Nord-Est de Madagascar, à la suite d'événements, mal définis dans leurs récits, qui les ont forcés à s'expatrier avec leurs vassaux (Antivandrikã⁽²⁾, Mofia et peut-être Tsimetö⁽³⁾) et leurs esclaves.

plutôt de *Ámin* (litt. : le loyal, le fidèle), surnom donné au Prophète dans sa jeunesse; ce nom, qui, précédé de la particule nobiliaire *Ra*, forme Raminny, ne serait donc autre que celui de Mahomet, et l'histoire de l'exode des Antambakoakã et ZafindRaminia serait une réminiscence de l'Hégire.

⁽¹⁾ M. Gevrey a émis, dans son *Essai sur les Comores*, p. 78, l'idée que la ville dénommée par Flacourt Mangaroro (*Hist. de Madag.*, p. 49) ou Manguelore (p. 50), n'est autre que Mogadicho, le grand comptoir arabe de la côte orientale d'Afrique (128). Il n'est pas possible d'admettre cette identification, car le Père Luiz Mariano dit très catégoriquement (voir la notule *a* de la page précédente) que les ancêtres des ZafindRaminia, originaires de la Mekke, sont venus à la pointe Nord de Madagascar de Mangalore dans l'Inde [*da costa da India*] (*Boletim da Soc. de Geogr. de Lisboa*, 1887, p. 339), et, de son côté, Flacourt raconte, d'une part, que Raminia, quittant la Mekke, «s'en est allé en une terre dans l'Orient, nommée Mangadsini ou Mangaroro, où il vescu le reste de ses jours et fut grand prince», et, d'autre part, que son fils aîné Rahatsy, qui lui avait succédé comme roi de ce pays de Mangaroro (ou Manguelore), «fit un grand voyage par toutes les Indes». La monnaie hindoue ainsi que les fibules et broches indiennes qui ont été découvertes sur la Côte Nord-Est (135) ont-elles été apportées par Raminia ou ses gens? c'est peu probable; mais ce qui est certain, c'est que, dès le XIII^e siècle et avant, les relations étaient très fréquentes entre l'Arabie, l'Afrique et Man-

galore (voir Ibn Batouta et Barros, Dec. IV, liv. iv, ch. 7, p. 402) et qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de l'arrivée à Madagascar d'Arabes venant de Mangalore, où il y en avait des milliers.

⁽²⁾ Les Antivandrikã, qu'on appelle également Zafindakanbaranã, habitent aujourd'hui le village de Masihanakã (23° 36' lat. S.); il y en a aussi à Namoronã, à Faraonÿ et à Tsaravarÿ. J'ai eu pendant longtemps à mon service un cuisinier qui appartenait à cette famille. — La légende dit qu'une tempête s'étant déclarée peu avant l'arrivée de Raminia à Sakaleonÿ, les devins déclarèrent qu'il fallait, pour échapper à la mort, offrir en holocauste à la mer les enfants qui étaient à bord. Raminia fit alors tendre une voile en travers du navire, afin qu'on ne pût voir de l'avant ce qui se passait à l'arrière, puis il fit monter des pierres qui étaient à fond de cale et les fit jeter par-dessus bord les unes après les autres, en poussant à chaque fois un fort gémissement. Les Antivandrikã, entendant les pierres tomber avec fracas dans l'eau et croyant que leur seigneur sacrifiait vraiment les enfants de sa famille, se mirent à jeter les leurs à la mer. Lorsque, la tempête apaisée, ils atterrirent à Sakaleonÿ et virent qu'il les avait trompés, assemblés sous un *vandrika* (arbre d'où ils tirent leur nom [*Craspidospermum verticellatum*]), ils le maudirent, lui et ses descendants, et ils s'arrogèrent le droit, qui leur est encore aujourd'hui reconnu, de prendre les menus objets à leur convenance qu'ils trouvent dans les cases des ZafindRaminia où ils entrent.

⁽³⁾ Plusieurs chefs ZafindRaminia met-

La tradition nous apprend quelles ont été leurs diverses étapes sur la côte Est de Madagascar. D'Iharanã (Vohémar) ou de tout autre point voisin où il avait abordé⁽¹⁾, sans qu'elle donne les raisons de cet exode

tent les Antitsimetonobã (litt. : les Antitsimetö ou Tsimetö dont l'ancêtre est Ranoã [Noé]) parmi les vassaux qui ont accompagné Raminia depuis l'Arabie et qui étaient, disent-ils, leurs devins et leurs écrivains. Cette version n'est pas admissible; il est, en effet, presque certain, suivant d'autres traditions et d'après l'ensemble des faits, que les Tsimetö sont arrivés à Madagascar postérieurement à Raminia, mais qu'étant de race inférieure à des soi-disant descendants de Mahomet, ils ont été au début traités en vassaux par les ZafindRaminia qui les ont en effet employés comme écrivains et comme devins.

⁽¹⁾ « Sua origem vinha de Mangalor e Meca, d'onde eram naturaes seus antepassados, os quaes desgarrando-se em uma ou mais naus da costa da India, vieram a dar na ponta do Norte da ilha e pouco a pouco multiplicando-se tinham chegado até a do sul » (P. LUIZ MARIANO, *Exploração em 1613, Bol. Soc. Geogr. Lisboa*, 1887, p. 339). — M. Guillaume Grandidier a signalé en 1899 l'existence à Vohémar même d'un grand cimetière arabe, actuellement envahi par la végétation, dont les nombreuses tombes sont faites en ciment très dur. — M. Jully (*Rev. de Madag.*, déc. 1906, p. 1046-1047) dit : « Les immigrations arabes ont laissé des traces plus visibles de leur séjour à Madagascar que les immigrations juives; elles manifestent en effet leur présence par les ruines d'un établissement solide sur la côte Nord-Est, à Mahanarã, entre Vohémar et Sahambavanÿ. Trouvées par moi en avril 1898 (*Journ. offic. Madag.*, 5 mai 1898) et visitées par Guillaume Grandidier en mars 1899, ces ruines, qui dénotent une occupation longue (constructions diverses en pierre et chaux, amoncellement de poteries bri-

sées, etc.), sont vraisemblablement dues à la grande immigration dont parle Flacourt, qui, partie du golfe Persique (de Bassora), a passé par la côte Ouest de l'Inde, où elle a fait séjour (à Mangalore), et est venue aborder, soit volontairement, soit à la suite d'un naufrage, au Nord-Est de Madagascar. Les récits de Luiz Mariano et de Flacourt concordent pour le trajet sur mer et sont corroborés par les faits; quant au point d'atterrissage dans le Nord, Luiz Mariano est formel. La découverte faite, en 1897, par M. Meurs à Benavonÿ (à 2 kilomètres de Sahambavanÿ) de dinars d'or qui étaient accompagnés de bijoux en or filigrané, de bagues, de fibules, de broches, etc., dont la plupart ont malheureusement disparu, fondus sans doute par les indigènes, permet de fixer comme date approximative de cette immigration le XI^e siècle, les dinars étant datés du règne du Khalife fatimite Abou Mans'our Nezâr El-'Aziz-billah (975-996) et en dénonce l'origine indo-arabe. La forme et la façon des bijoux [nettement indiens, dit-il] que j'ai vus ne laissent aucun doute à cet égard. Or, pièces et bijoux appartiennent évidemment au centre de Mahanarã qui n'est distant que de quelques kilomètres du lieu où a été faite la découverte, et ce centre, qui est situé près de l'embouchure d'une rivière navigable, a certainement été le point où a atterri l'immigration dont parlent Mariano et Flacourt. Le séjour en ce lieu a été probablement long, comme le prouvent les constructions et les débris ». Je ne puis partager l'opinion de M. Jully à ce sujet et ne crois point que des Arabes qui ont construit des villes comme celles dont on trouve les ruines dans le Nord-Est et fabriqué des poteries comme celles dont les débris jon-

qui a été certainement occasionné par l'arrivée d'Arabes d'une autre secte⁽¹⁾, Raminia est descendu vers le Sud et s'est établi à l'embouchure de l'Ivondronã⁽²⁾ où, dit-on, il a laissé la grande jarre de terre cuite⁽³⁾ qu'on y voit encore aujourd'hui au lieu dit Ambodisinÿ (voir la

chent ces ruines aient pu, en se transportant pour une cause quelconque dans le Sud, perdre toute notion d'architecture et toute industrie : ou bien les ancêtres des ZafindRaminia étaient déjà établis dans le Nord de Madagascar avant la venue des Arabes auxquels sont dues les susdites constructions et ont fui vers le Sud lorsqu'ils sont arrivés, ou bien ils les ont trouvés installés, lorsqu'ils y ont atterri, et, ne voulant pas se soumettre à eux, ont entrepris l'exode dont ils ont conservé le souvenir; je pencherais plutôt pour la première hypothèse, étant donné qu'ils ont emmené avec eux des Onjatsÿ et que les Ontjatsÿ ont été les premiers Arabes qui se sont établis dans le Nord et le Nord-Est de Madagascar. Nous verrons plus loin que M. Ferrand a découvert dans le manuscrit arabico-malgache n° 8 de la Bibliothèque nationale une *Khoṭḥa* où il est parlé du dernier des Abbassides de Bagdad qui a régné de 1242 à 1258; pensant que cette *Khoṭḥa* était récitée par les ancêtres des ZafindRaminia, il en conclut que c'est vers 1250 que ceux-ci sont arrivés à Madagascar (sans avoir passé par l'Inde, d'après lui), mais ce ne sont pas les ZafindRaminia qui récitait cette *Khoṭḥa*, ce sont les Antalaotrã antimoronã qui sont venus plus tard.

⁽¹⁾ Si Raminia et ses compagnons n'avaient pas dû céder la place à de nouveaux immigrants, ils n'auraient certainement pas quitté une région si propice à la colonisation et entrepris sans raison un voyage aussi long et aussi pénible. Du reste, l'auteur anonyme que cite si souvent le chevalier de Froberville dans son *Dictionnaire manuscrit* a appris de deux Ombiasÿ à Fort-Dauphin que les ZafindRaminia avaient abordé à la

côte Nord de Madagascar et y étaient demeurés jusqu'à ce qu'ils en aient été chassés, après avoir soutenu deux grandes guerres qui les forcèrent à chercher un asile dans le Sud. — Flacourt (*Hist. de Madag.*, 1658, p. 31) raconte qu'un orfèvre antanosÿ lui a dit que ses ancêtres étaient venus de Vohémar.

⁽²⁾ Peut-être après avoir séjourné dans la baie d'Antongil. — M. Ferrand a reconnu dans le vocabulaire de Houtman (1598) des mots arabes qui lui semblent indiquer qu'il y a eu dans cette baie une colonie arabe. Du reste, d'après la tradition, Ramakarakarõ, l'ancêtre des Antionÿ et des Zafikazimambõ, a abordé à Maroantsetrã, au fond de la baie d'Antongil.

⁽³⁾ Cette cruche ou jarre, *Sinibé vatõ* (litt.: la grande cruche de pierre) comme l'appellent les ZafindRaminia dans leurs livres, aurait été apportée par les Antambahoakã de Mangalore; on sait, en effet, que les bateaux malabars avaient « leur eau dans de grands vaisseaux que nous appelons jarres » (CAUCHE, *Relat. voy. à Madag.*, 1651, p. 110); a-t-elle été réellement apportée par les Antambahoakã ou ne provient-elle pas de quelque boutre indien échoué à l'embouchure de l'Ivondronã, car une semblable jarre n'avait et ne pouvait avoir aucun caractère sacré pour des Indiens ou des Arabes, il y a lieu de douter. Elle est presque sphérique, avec une petite saillie marquant le fond, et son orifice est étroit, presque sans rebord; son diamètre est de 0 m. 90. Les Betsimisarakã l'ont en grande vénération et ils y déposent continuellement des offrandes, pattes de poulets, cornes de bœuf, morceaux d'étoffes, entre-nœuds de bambous contenant du rhum, etc. Elle est aujourd'hui en



1



2

Phototypie Berthaud, Paris

1. «Sinibé vatō» ou la Jarre sacrée, à Ambodisiny. — 2. «Vatolambō» ou l'éléphant de pierre, à Ambohisary.



planche I), puis il est allé successivement à Analamenanofy (un peu au Nord de Mahanorö), à Sakaleonÿ où il a abandonné le fameux éléphant⁽¹⁾

morceaux; c'est, dit-on, un naturaliste anglais, un certain M. Lorimer, qui l'a cassée en tirant sur elle un coup de fusil pendant une partie de chasse. Lorsque les Malgaches qui l'accompagnaient le virent viser la jarre sacrée, ils le supplièrent de ne pas tirer, lui prédisant que, s'il mettait son projet à exécution, Dieu le punirait. Il ne voulut rien entendre et fit feu sur le vase qui vola en morceaux. Arrivé le soir sur la plantation d'Androvolä, dans les hauts de l'Ivondronä, il s'endormit sans éteindre la lampe qui brûlait auprès de son lit et qui y mit le feu; gravement brûlé, il mourut quinze jours après dans de grandes souffrances. Les Malgaches ont été et sont encore persuadés que cette mort a été la juste punition de son acte sacrilège.

⁽¹⁾ Cet éléphant, dénommé par les indigènes *Vatolambö* (litt.: sanglier en pierre) ou *Vatö milahaträ ombÿ* (litt.: pierre à laquelle on a donné la forme d'un bœuf), est sculpté dans du chloritoschiste, pierre tendre qui se taille au couteau; il est tout à fait informe. Sa trompe, qui se projette toute droite en avant de la tête et dont l'arête supérieure continue la ligne du dos, est cassée assez près de la tête, ainsi que les défenses dont il n'y a plus que des tronçons; les oreilles sont complètement brisées; il ne reste qu'une partie des organes génitaux et un morceau de la queue, qui était assez plate et large 0 m. 03; les yeux, très petits, sont à peine marqués. Il a 1 m. 70 de longueur et 1 m. 15 de hauteur, et ses jambes, très grosses et entièrement cylindriques sauf un simple bourrelet au bas, mesurent 0 m. 75 du sol au ventre. On est en droit de se demander si c'est bien un éléphant que l'artiste

arabe [!] a voulu représenter ou si ce n'est pas plutôt quelque animal fantastique. Il y a deux grandes cavités sur le dos (la première, près de la croupe, mesurant 20 centimètres de côté, et la seconde, près du cou, ayant 18 centimètres de côté) et une troisième, plus petite, en forme de trapèze, sur la tête (mesurant 15 centimètres de long sur 6 de profondeur et 4 de large), qui étaient destinées à recevoir les offrandes propitiatoires. Les Antambahoakä disent qu'il a été apporté de la Mekke à Sakaleonÿ par leur ancêtre Raminia (129), qui voulait, paraît-il, l'emmener jusqu'à Mananjarÿ; mais, un violent orage ayant éclaté au moment du départ, il jugea que Dieu n'approuvait pas son transport dans le Sud et il le laissa à Ambohitsarä, village situé sur le bord du Fanantarä (25° 51' 30" lat. S.), où je l'ai vu en 1870; il est aujourd'hui à la bouche même de cette rivière, où M. Voiart l'a fait porter dans le but de me l'envoyer, mais les Antambahoakä se sont opposés à ce qu'on l'embarquât (voir RICHARDSON, *Antananarivo Annual*, 1876, p. 219.) Ils prétendent que c'était dans les cavités pratiquées sur son dos qu'ils enfermaient leurs annales écrites en caractères arabes. Aujourd'hui, les Antambahoakä viennent y faire leurs dévotions, leurs vœux (*tsakafarä*); ils y versent quelques gouttes de rhum et y déposent un peu de riz cuit (130). Son corps est malheureusement couvert des noms des voyageurs qui ont passé en cet endroit; la plus ancienne inscription remonte à 1841. D'après les Antambahoakä, sa femelle est enterrée à quelques kilomètres de Sakaleonÿ. Une tablette de pierre⁽²⁾ et

⁽²⁾ On a signalé à M. Jully, du côté de Marosikä, sur les bords du ruisseau Savononä, près du village d'Ambodinombÿ, l'existence d'une pierre de forme octogonale, de 1 mètre de haut et de plusieurs mètres de long, sur laquelle sont gravés des caractères arabes ou indiens et qu'a découverte un prospecteur de mines,

et de nombreux vases de pierre (voir les pl. I et V), à Ambalatanÿ (près du Faraonÿ)⁽¹⁾ et enfin à Matitanană⁽²⁾. Ce long voyage a eu lieu certainement par mer, tout difficile qu'il fût : la venue dans le Sud avec les ZafindRaminia d'Onjatsÿ, marins d'origine arabe, qui étaient établis avant eux dans le Nord où ils les ont recrutés pour faire ce voyage, l'histoire des Antivandrikă jetant leurs enfants à la mer comme holocauste pour apaiser la tempête qui a mis en danger leur boutre au sortir de Sakaleonÿ (voir la note 2 de la page 130), etc., ne permettent pas de douter que leur exode s'est fait par mer. Il est certain, du reste, qu'il y a eu de nombreuses escales tout le long de la côte orientale comme le montrent le « Sinibé », abandonné à Ivondronă, et l'éléphant de pierre, laissé à Sakaleonÿ.

La généalogie des ZafindRaminia ou descendants de Raminia varie un peu suivant les chefs auxquels on s'adresse, aussi bien au point de vue de la filiation que du sexe de certains personnages. On peut cependant considérer comme à peu près exacte la suivante, laissant de côté tout ce qui a trait à Raminia lui-même, qui est un personnage légendaire, et surtout à ses prétendus ancêtres; on sait combien, en tout pays, les familles nobles se plaisent à s'attribuer des filiations extraordinaires, cherchant à se rattacher aux plus illustres personnages du monde et même à des dieux ou tout au moins à des demi-dieux. Cette tendance vaniteuse, dont le but était de se grandir aux yeux du peuple et de mieux affermir leurs

un canon également de pierre (dénommé *mozinga vatô* dans leurs livres⁽³⁾) auraient, d'après la légende, été apportés au même lieu par Raminia [FERRAND, *les Musulmans à Madag.*, 2^e part., 1893, p. 11].

⁽¹⁾ La pierre avec laquelle ont été faits l'éléphant et les vases est du chloritoschiste, pierre qui se taille facilement avec un couteau, et qui semble provenir du Nord-Est de l'île; on dit qu'on n'en trouve pas dans les

environs de Sakaleonÿ. J'ai rapporté plusieurs fragments de ces vases et mon fils en a trouvé de tout semblables dans les fouilles qu'il a faites à Mahanară (sur la côte Nord-Est à 47 kilomètres au Sud de Vohémar).

⁽²⁾ Quelques ZafindRaminia prétendent qu'après avoir résidé quelque temps sur les bords du Matitanană Raminia est revenu à Sakaleonÿ et s'y est embarqué pour retourner dans son pays.

M. Delmotte; cette pierre repose horizontalement sur le sol. L'administrateur de la province de Mananjarÿ l'a fait rechercher sans succès, mais il a trouvé à deux heures et demie de marche de Sahavatô, sur le bord du Sakaleonÿ, à 3 kilomètres S. E. de Maroita, une stèle émergeant du sol, haute de 2 m. 25, sur laquelle figurent sept signes ou caractères dans lesquels les indigènes lettrés croient voir des caractères arabes représentant le mot malgache *Marină* (vrai) [Rev. de Madagascar, déc. 1906, p. 1048].

⁽³⁾ *Mozinga* est le mot soahili (c'est-à-dire de la côte du Zanguebar) pour dire canon.

privilèges et leur autorité despotique, se retrouve dans toutes les histoires que racontent les Arabes de la côte Sud-Est, mais qui n'en contiennent pas moins, au milieu de fables, des renseignements qui nous permettent de remonter à leur véritable origine ⁽¹⁾.

Donc Raminia, que ses descendants, dans leurs récits si différents qu'ils soient, donnent toujours comme originaire de Médine ou de la Mekke⁽²⁾

⁽¹⁾ La légende, très célèbre sur toute la côte orientale de Madagascar, des géants Darafifÿ et Fatrapaitananä est très probablement une simple réminiscence de l'exode des ZafindRaminia du Nord au Sud et de leur établissement dans le Sud-Est. Darafifÿ (litt. : l'homme aux joues de « darä », c'est-à-dire aux joues d'un rouge clair comme le fruit mûr de ce petit dattier malgache) personnifie les colons arabes, et les combats que relate la légende ont trait à la lutte de ces nouveaux venus avec les indigènes personnifiés par Fatrapaitananä (litt. : l'homme à la poigne solide, dont la main frappe dur ^(a)). Suivant la tradition betsimisarakä, c'est Darafifÿ qui, venant du Cap d'Ambre, a apporté la fameuse cruche qu'on voit encore à Ambodisinÿ (à l'embouchure de l'Ivondronä, par 18° 16' lat. Sud) et que les ZafindRaminia réclament comme leur bien; c'est encore Darafifÿ qui, 23 kilomètres plus au Sud, terrassa à Antanifotsÿ, où les Betsimisarakä en montrent la trace, un *fananö* ou hydre monstrueuse, c'est-à-dire probablement une bande de pillards qui désolait ces parages ^(b); enfin, c'est Darafifÿ qui se battit avec Fatrapaitananä sur les bords du fleuve appelé aujourd'hui Matitananä. Les indigènes disent que ce Fatrapaitananä était le roi du pays au Sud de ce fleuve et qu'ayant appris les hauts faits et les conquêtes de l'invincible Darafifÿ, il vint à sa rencontre

pour se mesurer avec lui; en arrivant sur le bord droit du Matitananä, il se trouva en face de son rival qui au même moment atteignait le bord gauche. Aussitôt les deux géants se défièrent et, étendant le bras au-dessus du fleuve, Darafifÿ s'écria : « Tiens, voici ma main, prends-la, si tu l'oses ». Fatrapaitananä s'en saisit aussitôt et l'étreignit si violemment qu'il l'arracha du bras et il la laissa tomber dans l'eau; Darafifÿ, rendu furieux par la douleur, le prit aux cheveux et le terrassa, puis le jeta dans la mer où il périt. C'est depuis cette époque que ce fleuve porte le nom de Matitananä, c'est-à-dire la main morte, qui toutefois n'y resta pas puisqu'elle est, dit-on, enterrée à Nosy Faho, petite île située un peu au Sud de la bouche de l'Ivondronä.

⁽²⁾ Cependant M. l'abbé Nacquart, dans une lettre écrite de Fort-Dauphin le 5 février 1650, dit que « les ancêtres des ZafindRaminia sont venus du côté de la Perse depuis 500 ans (*Mém. Congrég.*, 1867, p. 60), et, le 24 août 1655, dans une allocution au sujet de quatre jeunes malgaches envoyés à Paris par Flacourt, saint Vincent-de-Paul dit : « Il y a 400 ans que les « Blancs » se sont établis à Madagascar, venus d'Ormuz. Les Perses mahométans blancs y ont porté la religion de Mahomet » (*Mém. Congrégation*, p. 174). Est-ce de quelque membre des familles Antimoronä, dont les ancêtres étaient Persans, que sont venus ces rensei-

^(a) Voir A. GRANDIDIER, *Histoire de la Géographie de Madagascar*, 1892, p. 105, notes 5 et a, et aussi p. 98, note 21; p. 99, notes 21 et 24, et p. 100, notes 3 et 4.

^(b) Mayeur relate cette légende (*Voyage à Ancove en 1785, Ms. Mus. britannique [Fonds Farquhar]* et *Ms. Bibl. Grandidier*, p. 4).

et même comme apparenté à Mahomet⁽¹⁾ et surtout à sa fille Fatime⁽²⁾, a eu deux fils, dont l'aîné, nommé Rabevahoakä⁽³⁾ suivant les Antambahoakä, qui en tirent leur nom de famille, et Rahatsÿ [Ra-Hadji] suivant les Antanosÿ, est l'ancêtre des Antambahoakä et dont le cadet, Razaomanelö⁽⁴⁾ suivant les premiers et Rakovă ou Rakovatsÿ [Ra Kobădz]⁽⁵⁾

gnements, ou les ZafindRaminia, qui, par leurs mœurs, semblent avoir été affiliés à la secte des Karmathes, étaient-ils en réalité des Persans et non des Arabes de la Mekke, comme ils le disaient (131)?

⁽¹⁾ Peut-être est-ce Mahomet lui-même qui est désigné sous le nom de Raminia, s'il est, comme le pense M. Ferrand, formé de Ra Âmin (le Seigneur loyal, fidèle), nom qui a été donné au Prophète dans sa jeunesse (voir la fin de la note 2, p. 129). — Flacourt rapporte, que les ZafindRaminia se targuent, les uns de descendre de Ra Amaneh^(a), la mère de Mahomet, les autres de Fatime, sa fille, qui aurait épousé leur ancêtre Raminÿ et en aurait eu une fille Raminia laquelle épousa son frère Rahorodÿ et eut deux fils, Ra-Hadji et Ra-Kobădz (*Hist. de Madag.*, 1658, p. 48).

⁽²⁾ Ce nom était cher aux ZafindRaminia. La principale femme du roi Andriantsiambanÿ, avec lequel le P. Luiz Mariano a été en relation en 1613, s'appelait Fatema (CASTANHEDA, *Hist. descobrim. India*, t. III, p. 317), ainsi que celle d'un fils d'AndriandRamakä (CAUCHE, *Relat. Voy. à Madag.*, 1651, p. 62).

⁽³⁾ Rabevahoakä a eu deux fils, Rajoselă et TOMPOMANARIVÖ; ce dernier a donné naissance à Ravalarivö, arrière-petit-fils par conséquent de Raminia et père des cinq chefs dont descendent tous les Antambahoakä actuels^(b): Ramihalază (132), Rafandaharană, Ratsiankă, Ramasindia et Rasatrokarivö.

⁽⁴⁾ D'après les Antambahoakä, Razaomanelö a eu deux fils, Ramasobararată et Rabe-fandraotră, qui sont les ancêtres des chefs de la province d'Anosÿ ou de Fort-Dauphin. Ceux-ci, au contraire, qui désignent le second fils de Raminia sous le nom de Rakobădz, ne lui donnent qu'un seul fils, Ramahazomarö, dont les successeurs en ligne directe ont été, suivant Flacourt (*Hist. Mad.*, p. 52, 1658) : Andrian 'Alibé, Ra-Mohamadö, Andriambahoakä Rakomă, Andriantsahavatö, Andriampanankarenă, Andriamboamaso, Andriampangarinjafÿ, Andriambohitsă, Andriamisară, AndriandRavahană, Andrianonÿ, Andrianarivö, qui eut quatre fils, notamment Andriantsiambanÿ, le principal roi de la province d'Anosÿ lorsque les Portugais y sont venus en août 1613 et le père d'AndriandRamakä qu'ils emmenèrent à Goa, où il fut instruit et baptisé par les Jésuites, et qu'ils ramenèrent dans son pays, où le trouva Flacourt (133).

⁽⁵⁾ Flacourt écrit (*loc. cit.* p. 49) Racoube ou Racouvatsi, mais il n'est pas douteux qu'il faut Racouve ou plutôt Rakovă, qui est une simple abréviation du second nom. — Les préfixes RA et ANDRIAN OU ANDRIAM (contraction d'Andriană), qui tous les deux signifient *le noble*, *le seigneur*, s'emploient l'un pour l'autre et l'on peut, à volonté, mettre le nom propre des personnes avec ou sans ces préfixes; ainsi on dit indifféremment Kovasaÿ ou Ikovasay, Rakovasaÿ, Andriankovasaÿ ou même AndriandRakovasaÿ, Roandriankovasaÿ.

^(a) Flacourt écrit «Imina» et, pour les noms suivants, son orthographe est respectivement «Rafatème», «Rahourod», «Rahadzi» et «Racouvatsi».

^(b) Les Antambahoakä habitent aujourd'hui, comme nous l'avons dit plus haut, Mananjary et ses environs.

suisant les autres, est l'ancêtre des ZafindRaminia. Nous n'entrerons pas ici dans le détail de la filiation de ces deux ancêtres des familles qui ont imposé leur suprématie à une partie de la côte Est et à la côte Sud-Est; ce serait une liste de noms sans aucun intérêt. Ce qui ressort de ces légendes, c'est que les ancêtres des Antambahoakä et des Antanosy sont originaires du Hedjaz ou Arabie occidentale et qu'après des pérégrinations plus ou moins longues ils ont résidé dans l'Inde. Combien de temps y sont-ils demeurés et où allaient-ils quand la tempête, les prenant au sortir du port de Mangalore, les a jetés sur la côte de Madagascar, c'est ce que leurs descendants ignorent. Il est vraisemblable que ce nouvel exode est dû à des dissidences religieuses entre ces nouveaux venus et les nombreux Arabes qui habitaient dès longtemps la côte de Malabar.

Les ancêtres qu'ils se donnent sont, avec l'écriture arabe que quelques-uns d'entre eux se sont transmise de père en fils, presque le seul lien qui les rattache aujourd'hui aux autres tribus malgaches d'origine musulmane, car ils n'observent même pas les quelques rares prescriptions de l'Islam auxquelles se soumettent encore les Antimoronä⁽¹⁾. Ils ne s'en disent pas moins Solimas [*Silamö*], musulmans, comme le proclamait hautement le roi Antanosy Tsiambanÿ en 1613⁽²⁾, et ils conservent pieusement quelques versets du Koran dont ils se servent sous forme d'amulettes.

⁽¹⁾ Cependant du temps de Flacourt, en 1648, sans suivre rigoureusement les prescriptions du Koran pendant le mois de Ramadan, ou Ramavahä comme ils l'appelaient, les ZafindRaminia ne mangeaient ni ne buvaient du lever au coucher du soleil^(a). Ce mois musulman de Ramavahä correspondait au mois malgache de Makä et, le premier jour du mois suivant ou du mois de Hiahia, ils se baignaient et célébraient la fête du nouvel an ou *Misavatsä* (*Hist. de Madag.*, 1658, p. 344). Pendant tout ce mois, ils ne répandaient pas le sang : on noyait ceux qu'on voulait mettre

à mort (*loc. cit.*, p. 290). On m'a assuré qu'aujourd'hui encore les nobles n'avaient de relations avec aucune femme pendant ce mois qu'ils appellent *Mifchivavä* (litt. : où l'on ferme la bouche).—Les Antambahoakä de Mananjarÿ m'ont dit que leur roi se baigne le premier jour du mois qui suit celui de Ramavahä et qu'il asperge ensuite son peuple en lui souhaitant bonheur et prospérité; puis ils sacrifient des bœufs et prient devant un bol plein du sang de la victime.

⁽²⁾ Un Voyage de découvertes sur les côtes Ouest et Sud de Madagascar en 1613-1614, relation par le R. P. LUIZ MARIANO (*Boletim*

^(a) Le P. Luiz Mariano, en 1613, dit que les ZafindRaminia observent le Ramadan, «seyvao o Remedam» (*Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa*, 1887, p. 339).

Chez les ZafindRaminia comme chez les Antambahoakä, l'inceste entre parents et enfants et entre frère et sœur était commun⁽¹⁾ et, si dans l'Anosy cette coutume est aujourd'hui ou tout au moins semble être tombée en désuétude, les Antambahoakä, qui, ayant vécu à l'écart des Européens et même des autres peuplades, sont ceux des descendants de Raminia qui ont le mieux conservé les mœurs de leurs ancêtres⁽²⁾, la pratiquent encore de nos jours malgré la réprobation universelle dont cet acte criminel est frappé chez tous les Malgaches, les Onjatsy exceptés. Les mœurs des ZafindRaminia sont cruelles et sauvages; ils tuent les jumeaux ainsi que les enfants qui naissent un jour réputé néfaste ou qui ont une tare originelle; ceux de la province de Mananjary, c'est-à-dire les Antambahoakä, laissent circuler librement dans leurs

da Sociedade de Geographia de Lisboa, 1887, p. 339, et trad. franç. par A. GRANDIDIER, in : *Bull. du Comité de Madagascar*, 1898, p. 591, et in : *Coll. des Ouvr. anc. concernant Madagascar*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. II, p. 49-50).

⁽¹⁾ Les Antambahoakä prétendent que ces relations criminelles mènent à la fortune. Les ZafindRaminia, aujourd'hui au moins (sauf les rois qui se permettent tout ce que la fantaisie la plus déréglée leur inspire), réprouvent ces usages; un oncle qui épouserait sa nièce serait considéré comme sorcier et puni comme tel; mais, au XVII^e siècle, à Fort-Dauphin, «les habitants de l'Anosy épousaient leurs sœurs^(a), leurs nièces, leurs cousines, les veuves de leurs pères, de leurs frères et de leurs fils^(b)» (R. P. Manoel d'Almeida, Rapport sur sa Mission dans l'Anosy en 1616-1617, in : *Coll. des Ouvr. anc. concernant Madagascar*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. II, p. 197), et «les frères et les sœurs se ma-

riaient entre eux, les pères avaient des relations avec leurs filles et les mères avec leurs fils» (§ 3 des Viages y tratados del Padre DOMINGO NAVARRETE, *Churchill's Collection of Voyages and Travels*, t. I, 1732, et *Manuscrit du fonds espagnol de la Bibliothèque de l' Arsenal [de Paris] n° 8303*, ch. XXVI et XXVII. Voir aussi la *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. III, p. 350).

⁽²⁾ Les Antambahoakä, contrairement aux Antanosy qui ont eu des relations fréquentes avec les Européens et avec les Antimoronä, se sont toujours tenus systématiquement à l'écart des étrangers et même de leurs voisins. Mayeur (Voyage dans l'Ancove en 1777, Ms. *Musée britannique* et Copie *Bibl. Grandidier*, p. 20) dit qu'ils ne font aucun commerce avec leurs voisins et qu'on est obligé de leur porter les marchandises dans leurs villages mêmes pour avoir des esclaves. Ils ont pour vêtements des *fantö* (écorces d'arbre battues) ou des nattes.

^(a) Certaines légendes attribuent comme père et mère des Antambahoakä et des ZafindRaminia le frère et la sœur.

^(b) Un des rois de l'Anosy, en 1616, AndriandRamoza, avait pour deuxième femme sa belle-mère, la veuve de son père, qui était en outre sa cousine, puisqu'elle était nièce de son premier mari.

villages les chiens et les porcs, animaux qui, chez les Antimoronä, sont réputés immondes. Ils ont l'usage de confesser publiquement leurs fautes dans les maladies graves, ainsi que dans les accouchements laborieux⁽¹⁾.

Il paraît probable, d'après la descendance qu'ils s'attribuent, d'après les événements auxquels ils ont pris part et les mœurs extraordinaires qu'ils ont conservées à travers les siècles, que les ZafindRaminia sont les descendants d'Arabes appartenant à la secte des Karmathes ou Ismaéliens, qui, ayant été jetés par les courants ou par la tempête dans le Nord de Madagascar, y ont vécu sur la côte Nord-Est jusqu'à ce que les Arabes sunnites de la tribu El-Harth, qui se sont établis à Mogadicho en 908 et peu après à Malindi et en divers autres points de la côte d'Afrique et qui étaient plus civilisés et plus puissants, aient colonisé les îles Comores, après en avoir chassé les Azd et le prince fatimite, et aient installé des comptoirs d'abord sur la côte Nord-Ouest de Madagascar, dans l'îlot de Langanj ou Nosy Manjã (baie de Mahajambã), et ensuite sur la côte Nord-Est, à Vohémar⁽²⁾.

C'est au XI^e siècle ou au commencement du XII^e qu'ils ont abordé cette terre, car les ZafindRaminia d'Anosj ont dit à Flacourt au commencement

⁽¹⁾ La femme en mal d'enfant doit nommer tous ceux à qui elle a accordé ses faveurs. C'est une liste généralement fort longue; l'homme dont elle prononce le nom au moment de la délivrance est considéré comme le père de l'enfant. — Les Musulmans, à l'approche de la mort et dans les maladies graves, tâchent souvent aussi de se concilier la miséricorde de Dieu par la confession et le repentir.

⁽²⁾ « Pedreanes a trouvé dans le Nord-Est, en 1514, un port que les indigènes appellent Bemaro (Vohémar), où il a acheté beaucoup d'ambre (copal) » [BARROS, *Da Asia*, Dec. III, liv. I, chap. I, p. 5 et 6, et *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. I, p. 53 et p. 48 bis (carte)]. — « Les Maures de Malindi, qui de longue date viennent à Madagascar, y ont établi deux comp-

toirs, où vivent encore aujourd'hui leurs descendants gouvernés par des cheiks, l'un dans une île située au milieu d'une baie appelée Manzalage (baie de Mahajambã), l'autre sur la côte Nord-Est dans une baie nommée Bimaro (baie de Vohémar) » [Voyage de Balthazar Lobo de Souza en 1557, Diogo do Couto, *Da Asia* (1603), édit. 1782, Dec. VII, liv. IV, chap. V, p. 311 (131), et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 99]. — Si d'après Souza ce sont des Arabes sunnites de la tribu El-Harth qui ont colonisé la Grande Comore (Ngazidya) et fondé les comptoirs de Langanj et de Vohémar, il y avait dans les autres Comores et dans les ports du Nord-Ouest de Madagascar des Persans chiites venant de Kiloa où ils étaient établis depuis 975 (BARROS, *Da Asia*, Dec. I, livre VIII, chap. IV, p. 214; GEVREY *Essai sur les Comores*, 1870, p. 76).¹

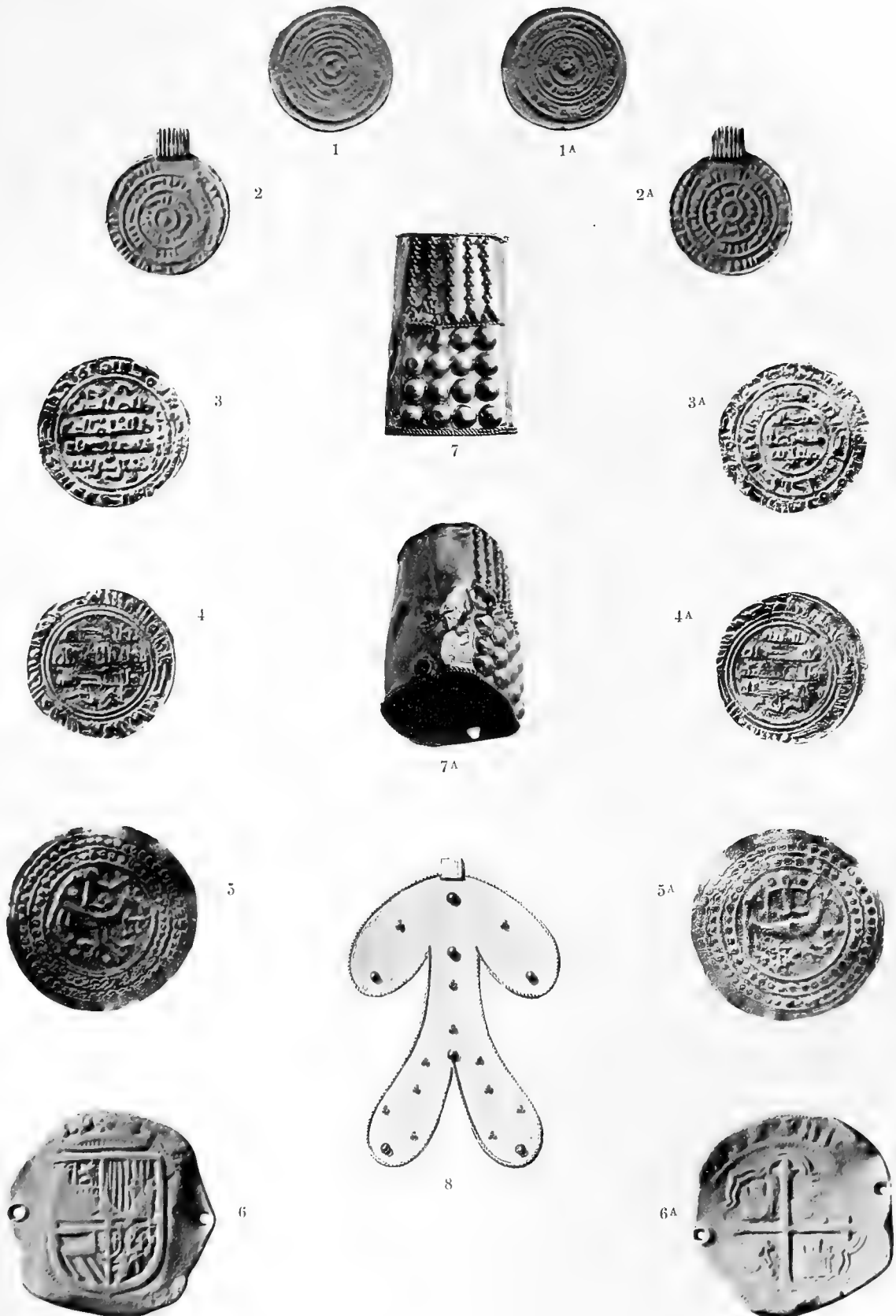
du xvii^e siècle que leurs ancêtres étaient arrivés à Madagascar cinq siècles environ auparavant⁽¹⁾, et les dinars d'or fatimites qu'on a trouvés dans un vase de terre⁽²⁾ à Benavonŷ, sur le bord du Lokohö, non loin des ruines de Mahanarä (voir la planche II), sont des imitations de ceux fabriqués entre 975 et 996, sous le règne d'Al'Aziz billah, le cinquième khalife fatimite; or nous avons vu que les Karmathes, après leur expédition en Égypte de 978, ont touché de ce sultan un tribut annuel de 70,000 dinars pour renoncer à leurs projets et retourner dans le Bahreïn; nous avons vu aussi que, dans la seconde moitié du x^e siècle, leur autorité s'étendait sur le Pundjab et qu'ils faisaient un commerce suivi avec l'Inde; il est probable que les ancêtres des Antambahoakä et des ZafindRaminia ont quitté l'Arabie à cette époque et sont venus à Mangalore, d'où ils sont partis soit pour la mer Rouge, soit pour l'Afrique; surpris par une tempête ou poussés par les courants, ils ont été jetés sur la côte Nord-Est de Madagascar vers l'an 1100⁽³⁾.

(1) FLACOURT, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 3 de l'avant-propos.

(2) Ces monnaies d'or sont des imitations: les unes des dinars du 5^e khalife fatimite Al'Aziz billah, (365-386 de l'Hégire = 975-996 de l'ère chrétienne), qu'on trouve aussi dans le Yémèn et à Zanzibar et où l'on voit la trace de la légende: بِسْمِ اللَّهِ ضَرَبَ هَذَا الدِّينَارَ بِمِصْرَ سَنَةِ... (Au nom d'Allah a été frappé ce dinar à Miṣr [Vieux Caire] l'an...) et surtout dans une des inscriptions centrales le reste de la formule adoptée sous Al 'Aziz: الصَّفْوَةُ عَلَى خَيْرِ (Sur le meilleur de l'élection de Dieu [c'est-à-dire le meilleur des élus de Dieu, Mahomet]); les autres des dinars du 8^e khalife fatimite Al Moustansir billah (1036-1094), frappés à Zebîd, qui ont eu une vogue considérable dans les régions voisines et y ont été pendant très longtemps la monnaie courante et « qui, d'après M. Casanova, doivent dater au plus du xii^e siècle, peut-être de plus tard ». Toutefois, les récits des historiens portugais et ceux des ZafindRaminia fournissent à cet égard des éléments d'appréciation, d'autant que les débris de vases de porce-

laine de Chine datant du x^e siècle que Guillaume Grandidier a trouvés dans ses fouilles montrent qu'il y avait déjà dans le Nord-Est au xi^e siècle des colonies arabes y ayant construit des mosquées dont ces vases formaient la clef de voûte (voir pl. IV). J'ai aussi une pièce de monnaie de cuivre en un tel état qu'on n'en peut dire grand'chose: M. Casanova, qui a eu la bonté de l'examiner comme les précédentes, croit que, sur l'une des faces, il y a يَتَّقِ (se confie) بالله (en Dieu), formule assez fréquente sur les cachets, qui y est suivie du nom du propriétaire; il semble qu'il en est de même sur cette pièce et que, après بالله, il y a لامِير (l'Émir); la dernière ligne est indistincte et le revers est illisible (135). — D'après les traditions, dit Barthélemy Hugon, un khalife fatimite a envoyé vers l'an 1000 des Égyptiens s'établir dans l'Ouest de Madagascar (*Arch. colon., Corr. de Madagascar*, 1818, carton XI, dossier 12).

(3) Peut-être après avoir touché aux Comores (Flacourt, *Hist. Mad.*, p. 51) [voir la notule 124 de l'Appendice de la fin de ce Livre I].



Phototypie Berthaud, Paris

1-2. Dinars du 5^e kalife fatimite (975-996). — 3-4. Dinars du 8^e kalife fatimite (1036-1094). — 5. Monnaie supposée hindoue. — 6. Piastre espagnole de Philippe II (1556-1598). — 7-8. Bijoux d'or.

Après y avoir demeuré deux à trois siècles⁽¹⁾, ils en ont été chassés vers 1300 ou 1350 par les Sunnites, venus de Malindi, auxquels on doit les constructions de pierres dont on trouve aujourd'hui les ruines auprès de Sahambavanÿ, de Mahanarã, de Vohémar, etc. (voir la planche VI), et ils sont descendus le long de la côte orientale jusqu'à Sakaleonÿ et Mananjarÿ, où les Antambahoakã se sont établis et où ils sont encore aujourd'hui; quant aux ZafindRaminia, après y avoir séjourné près de deux siècles, ils ont été plus au Sud, jusque sur les bords du Matitananã, où étaient déjà des Arabes sunnites de Malindi, les Tsimetö, qui ont d'abord vécu en bon accord avec eux et ont été leurs scribes et leurs prêtres ou devins, mais qui les ont chassés vers le Sud dès que les Anakarã et les Antionÿ leur ont apporté leur appui; ils se sont réfugiés dans l'Anosÿ, où ils se sont établis au commencement du xvi^e siècle⁽²⁾: ils n'y étaient pas encore en 1508 lorsque Diogo Lopes de Sequeira a mouillé sur la rade de Taolanakrã (le Fort-Dauphin actuel)⁽³⁾. Le beau vase de cristal baharite qui a été trouvé à Sahafarÿ, près de Sakaleonÿ, au milieu de débris de vases de pierre⁽⁴⁾, non loin de l'éléphant, et qui date du xiii^e ou peut-être même du commencement du xiv^e siècle (voir la planche III), a été certainement apporté dans le Sud de Madagascar

⁽¹⁾ Le roi Andriantsiambanÿ a dit au P. Luiz Mariano en 1613 qu'il comptait dix-sept générations dans une ligne et quatorze dans l'autre depuis la venue de ses ancêtres dans le Sud-Est. En donnant à chaque règne une moyenne de dix-huit à vingt ans, ce qui est très sensiblement exact, puisque les mariages ont toujours lieu dans le jeune âge, avant vingt ans, on arrive à 1300 ou 1350 pour l'année où les Antambahoakã et les ZafindRaminia se sont établis dans le Sud-Est (entre le Sakaleonÿ et le Matitananã) [P. LUIZ MARIANO, *Boletim da Soc. de Geogr. de Lisboa*, 1887, p. 339, et trad. par GRANDIDIER, *Bull. Com. Madag.*, 1898, p. 591. Voir aussi *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. II, p. 49].

⁽²⁾ Flacourt (*Hist. Mad.*, p. 5) dit, en 1648, qu'il y a cent cinquante ans que les ZafindRaminia sont dans la province d'Anosÿ.

⁽³⁾ BARROS, *Da Asia*, Dec. II, p. 392, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 47 et 48 (carte).

⁽⁴⁾ Et non pas à Ambohitsarã, comme le dit à tort M. Liger, in : *Notes, Reconn. et Explor.*, sept. 1898, p. 1116. — M. Lavoix pense que ce vase à eau a été fait entre 1250 et 1350. Sa provenance ne peut pas être fixée avec certitude, mais il rappelle tout à fait les vases des sultans baharites des xii^e et xiii^e siècles, qui ont été reproduits par les sultans du Yémèn. L'épaisseur extraordinaire du verre prouve qu'il a été fait pour l'exportation. Il porte le même mot arabe répété huit fois, quatre fois gravé en creux et quatre fois en relief, peint en or, العالم (*El-Âlim*), le savant; c'est l'un des titres ordinaires des Sultans, qui d'habitude alterne avec le mot *El-Adel*. On voit au bas du vase, dans un cartouche circulaire, un aigle terrassant une bête, qui représente sans doute les armes du Sultau ou du chef auquel il était destiné.

par les Antambahoakä et les ZafindRaminia, qui l'avaient reçu du Yémèn ou du Bahreïn peut-être par les navires qui ont amené à Iharanä (aux environs du Vohémar actuel) les premiers Arabes sunnites, dont la venue vers 1300 a précisément nécessité leur exode du Nord vers le Sud.

Le Père Mariano a vu en 1613 dans l'Anosy « des hommes qui avaient presque le teint des Européens et dont les cheveux lisses et longs flottaient sur leurs épaules à l'ancienne mode portugaise..., qui étaient vêtus de beaux pagnes et de pantalons faits dans le pays, qui portaient des bijoux d'argent d'un beau travail et des colliers de corail, et dont la tête était couverte de calottes brochées à l'instar des Chinois (ou des Indiens) »⁽¹⁾. « Beaucoup avaient au cou des croix en étain ; quelques-uns en avaient de tatouées sur la poitrine ; ils disaient que c'était un excellent talisman que leur avaient donné les Portugais naufragés sur cette côte au xvi^e siècle »⁽²⁾. Certains de ces individus avaient un teint beaucoup plus clair que les autres, notamment les fils du roi de Fanjahirä, Tsiambanÿ »⁽³⁾, car « la plupart des femmes et des fils de ce roi avaient du sang portugais dans les veines »⁽⁴⁾ et « la femme du roi Andriamanorö était la petite-fille de l'un des naufragés »⁽⁵⁾ ; en effet, « si le capitaine et quelques-uns des marins avaient leurs femmes avec eux, la plupart, ayant épousé des femmes du pays, en ont eu beaucoup d'enfants et les descendants de ces enfants

⁽¹⁾ P. LUIZ MARIANO, *Exploração portuguesa de Madagascar*, *Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa*, 1887, p. 334, et *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. II, p. 37. — Dans le récit que donne Castanheda de cette exploration (*Hist. de los descubrimientos*, t. III, 1675, p. 311), il dit que les gens venus à Ranofotsÿ avec le roi Tsiambanÿ « étaient au nombre de 500, presque blancs, à cheveux droits, vêtus de tuniques et de pantalons en cotonnade richement et artistement colorée, portant des boutons d'argent d'un travail fin, des plaques de ce même métal, des manilles et autres ornements en perles de verre, en corail et en or ».

⁽²⁾ Faria y Souza (*Asia portuguesa*, t. III,

p. 319, et *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, t. II, note p. 45 et p. 278) dit que les indigènes (de l'Anosy) ont cité le nom de Lacerda lorsque les Portugais leur ont demandé des renseignements sur la croix de l'ilot de Fanjahirä. Il semblerait donc que, parmi les naufragés qui ont construit le fortin dans cet ilot, il y avait des marins de la flotte de l'amiral Lacerda qui s'est mise à la côte dans le Sud-Ouest de Madagascar en 1527.

⁽³⁾ P. LUIZ MARIANO, *Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa*, 1887, p. 336, et *Coll. Ouvr. anc. Madagascar*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. II, p. 37 et 41.

⁽⁴⁾ *Id.*, p. 339, et *Coll.*, t. II, p. 45.

⁽⁵⁾ *Id.*, p. 338, et *Coll.*, t. II, p. 46.



Vase de cristal bahaïte (vers 1300), trouvé à Sakaleonä.

étaient parmi les principaux de la province d'Anosy ». Barros rapporte, d'autre part, que les matelots d'un navire hollandais, qui s'est mis à la côte à la baie de Sainte-Luce vers 1600, y ont séjourné un temps assez long pendant qu'ils construisaient une goélette pour aller à Bantam et y ont eu une nombreuse postérité⁽¹⁾. Il résulte de ces divers passages que les « blancs » qu'a vus Flacourt⁽²⁾ dans l'Anosy en 1648 étaient, comme nous l'avons déjà dit pages 120-121, des métis d'Européens et d'Arabes, lesquels Arabes n'étaient certainement plus, à cette époque, de sang pur.

Avant la venue dans l'Anosy des ZafindRaminia, qui n'y sont arrivés que dans le premier quart du xvi^e siècle, il y avait déjà une colonie d'Indiens du Goudjerat, venus deux siècles auparavant à bord de navires de Cambaye⁽³⁾. Ce sont leurs descendants que les ZafindRaminia désignaient sous le nom de VOAJIRY⁽⁴⁾, comme nous le verrons au chapitre des immigrations indiennes⁽⁵⁾.

3° TSIMETÖ, ANAKARÄ et ANTIONY (qu'on appelle le plus souvent du nom général d'Antimoronä⁽⁶⁾). — Ces trois familles, qu'on nomme aussi ANTALAOTRÄ (litt. : les gens d'outre-mer) et qui habitent la province d'Imoronä sur la côte Sud-Est (entre 21° 25' et 22° 35' lat. S.), sont les unes d'origine arabe, les autres d'origine persane ou peut-être même béloutchi⁽⁷⁾. Elles ne sont pas venues ensemble à Madagascar, mais les récits

(1) *Da Asia portugueza*, t. VII, p. 262.

(2) FLACOURT, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 5, 17 et 47, et planche annexée.

(3) *Commentarios do Albuquerque*, partie IV, ch. XXIII, p. 122, et BARROS, *Da Asia portugueza*, Dec. II, liv. IV, ch. III, p. 393.

(4) FLACOURT, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 6 et 47; ROCHON, MAUDAVE, etc.

(5) Voir plus loin, p. 165-169.

(6) Les membres, aujourd'hui très nombreux, de ces trois familles d'origine arabe ou persane sont bien en réalité des Antimoronä (litt. : gens de l'Imoronä), puisque depuis longtemps ils habitent la province d'Imoronä qui est comprise entre Fanorianä (21° 25' lat. S.) et Andranambö (22° 35' lat. S.);

mais, s'ils en forment l'aristocratie, il y a dans cette province beaucoup d'autres habitants qui leur sont soumis, il est vrai, mais qui appartiennent, comme la grande masse de la population de Madagascar, à la race indomélanésienne et qui ont également droit à ce nom d'Antimoronä. Au xvii^e et même au xviii^e siècle, les auteurs français (Cauche, Flacourt, Fr. Martin, Dubois, de Maudave, etc.) les appelaient *Matatanes* (du nom de la rivière Matitananä sur les bords de laquelle ils vivaient).

(7) Les Antimoronä sont ichtyophages, et ce genre d'alimentation, ainsi que leur genre de vêtements, pourraient donner à supposer qu'il en est venu du Belouchistan.

très embrouillés, souvent même contradictoires, qu'elles font de leurs origines ne permettent pas de fixer avec certitude la date de leur arrivée dans l'île, ni même leur filiation. Toutefois, les historiens portugais du xvi^e siècle nous apprennent que si, vers l'an 1500, les Arabes qui avaient depuis longtemps déjà des comptoirs dans le Nord-Ouest et dans le Nord-Est de Madagascar, venaient quelquefois trafiquer jusqu'à l'embouchure du Matitananã⁽¹⁾, ils n'avaient encore à cette époque aucun établissement permanent au Sud du Faraonÿ; en effet, lorsque les Portugais ont atterri, en 1508, à Taolankarã (notre Fort-Dauphin actuel), ils n'y ont trouvé que des descendants de naufragés indiens, et, cette même année, Diogo Lopes de Sequeira, ainsi qu'un peu plus tard, en 1515, Luis Figueira à l'embouchure du Matitananã, ont constaté que des Arabes de Malindi visitaient quelquefois la côte Sud-Est en passant, mais qu'il n'y avait pas encore, tout au moins au Sud du Faraonÿ, de ZafindRaminia, de Tsimetö, d'Anakarã ni d'Antionÿ. Ce n'est donc pas avant le commencement du xvi^e siècle que des Arabes ou plutôt des métis d'Arabes se sont établis d'une manière permanente dans le Sud de Madagascar. Suivant

(1) Barros dit que «Diogo Lopes de Sequeira, après avoir longé la côte Sud de Madagascar, arriva en 1508 à un port que les naturels appellent Turubaya, du nom d'un capitaine du Goudjerat qui s'y perdit^(a), et dont les habitants descendent des matelots de ce navire» (*Da Asia*, Dec. II, liv. IV, ch. III, p. 393, et *Coll. Ouvr. anc. Madagascar*, t. I, p. 47 et 48 bis [carte]); ce n'étaient donc point des ZafindRaminia, lesquels sont venus de la mer Rouge à Mangalore dans l'Inde et de là à la côte Nord-Est de Madagascar. Plus loin, il ajoute (*loc. cit.*, p. 395, et *Coll.*, t. I, p. 48-49) qu'«une jonque javanaise chargée de girofle fut jetée vers 1506 sur la côte de Matitananã et que les indigènes,

voyant que ce girofle était recherché par les Maures qui avaient commerce avec eux, recueillirent dans les bois certaines baies qui en avaient la saveur espérant en tirer profit. . . Ils cultivaient aussi du gingembre à l'intention des Maures, qui appréciaient fort cette racine». Le même historien raconte (Dec. III, liv. I, ch. I, p. 5, et *Coll.*, t. I, p. 52-53) que, «sur l'ordre du roi de Portugal, Luiz Figueira construisit un fortin à l'embouchure du Matitananã, auprès d'une ville populeuse où il y avait quelques Maures de Malindi. Il comptait s'y approvisionner de gingembre, mais, après six mois de résidence, il fut attaqué par les indigènes et quitta ce pays inhospitalier».

(a) Ce port n'est autre que celui que nous nommons aujourd'hui Fort-Dauphin. Le nom de *Turubaya* ou de *Tourouaya*, comme l'écrivit Castanheda (*Historia de Descubrimientos*, t. II, 1552, ch. cvI, p. 341, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 49), n'est pas du tout le nom du capitaine du navire qui s'est perdu dans ces parages, mais une simple corruption du nom d'Androbaizahã que les indigènes donnaient autrefois à l'Anosÿ ou, du moins, à une petite partie de cette province (voir la note 103 à l'Appendice).

une légende que m'a contée un des principaux Antimoronä ⁽¹⁾ et qui mêle d'une manière très imprévue les noms du chef de l'Islam et de personnages bibliques des temps les plus éloignés, Mahomet a eu cinq fils, qui tous furent rois en Arabie : Abraham, Noé, Joseph, Moïse et Jésus ⁽²⁾, et dont les quatre derniers ont engendré Tsimetö, Kazimambö, Anakarä et Raminia, qui sont les quatre ancêtres des Arabes établis dans le Sud-Est de Madagascar ⁽³⁾; la seule conclusion que l'on peut tirer de cette légende, c'est que ces ancêtres appartenaient tous à l'Islam et avaient, sinon une parenté réelle, au moins une parenté spirituelle.

Il semble probable toutefois que ce sont les Zafitsimetö (litt. : les descendants de Tsimetö) ou les Tsimetö, comme on les appelle par abréviation, qui se sont établis avant les Anakarä et les Antionÿ sur les bords du Matitananä, où ils habitent encore aujourd'hui le village de Savanä et ses environs ⁽⁴⁾. Les Arabes de Malindi qu'a trouvés en 1515 Luiz Figueira à

⁽¹⁾ Cette légende m'a été contée à Vatomasinä par le katibö anakarä Tsaranÿ. *Katibö* [de kâtëb, écrivain, ou peut-être de khatib, prédicateur] est le grade le plus élevé parmi les *Ombiasÿ*, «c'est comme on dirait évêque» (FLACOURT, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 171).

⁽²⁾ Le même Tsaranÿ m'a donné une généalogie différente, tirée d'un autre livre où il est dit que leur premier ancêtre est Ramnadi-Nany (Adam?), après lequel sont énumérés quinze noms de rois avant Mahomet, qui est toujours père de quatre fils : Ramakararö, Ra Aly (ou Ho Aly, le seigneur Ali, qui est en réalité son gendre), Ra Nohä (le seigneur Noé) et Antomoa Relö (le prophète Elie), ancêtres respectivement des Zafikazimambö, des Anakarä, des Tsimetö et des ZafindRaminia.

⁽³⁾ D'après cette légende, les fils de Noé, de Joseph, de Moïse et de Jésus, c'est-à-dire Tsimetö, Kazimambö, Anakarä et Raminia, sont venus à Madagascar à cause d'une famine terrible survenue à la mort de leurs pères, qui avaient chacun demandé à Dieu qu'après leur mort une des plantes nécessaires à l'alimentation des hommes, riz, maïs, manioc et patates ^(a), ne poussât plus désormais en Arabie; quant au fils d'Abraham, Ali Zouber (Isaac) ^(b), préférant la mort à l'exil, il ne voulut pas s'expatrier; sur ses instances, son père pria Dieu de mettre fin à cette famine, lui offrant son fils en holocauste; mais au moment où, après l'avoir attaché sur le bûcher, il allait l'immoler, un chevreau, tombant du ciel, prit sa place.

⁽⁴⁾ Le manuscrit arabico-malgache n° 8 de la Bibliothèque nationale contient une

^(a) Ces quatre plantes, qui sont précisément celles qui constituent presque toute l'alimentation des Malgaches, montrent que cette légende, comme toutes les autres du reste, ont été composées à Madagascar même, à l'aide de souvenirs et de réminiscences.

^(b) M. P. Casanova m'a fait remarquer que ce nom rappelle ceux de deux compagnons de Mahomet : d'Ali, son gendre, et de Zobeir, dont le fils Abdallah ou Ibn az-Zobeir (fils de Zobeir) a été un moment khalife à la Mèkke.

Matitanana, où il a passé cette année-là six mois, sont peut-être ceux dont les descendants portent le nom de Tsimetö. Ils y ont été rejoints par les ZafindRaminia, dont ils sont devenus les scribes et les magiciens ou sorciers, mais qu'ils n'ont pas tardé à expulser vers le Sud. Ils s'attribuent pour aïeul Ranohä (le Seigneur Noé).

Puis sont venus les Anakarä, qui ont, sans succès, tenté d'imposer leur autorité aux Tsimetö et qui, successivement chassés par eux de Mahatsarä et d'Ambatö, ont été repoussés jusqu'à Vatomasinä, où ils se sont établis et où j'ai encore vu leurs descendants en 1870. Ils prétendent être originaires de la Mekke et de Médine et descendre d'Ali⁽¹⁾; dans

khoṭba en arabe, intitulée « la Prière du Khaṭib », الكُتَابَة, qu'a signalée M. Ferrand, et où sont mentionnés, outre les personnages de l'islam habituellement cités dans cette prière spéciale, le dernier khalife abbasside, Abou Ahmad 'Abdallah al-Mosta' šim billah, qui a régné à Bagdad de 1242 à 1258⁽²⁾ et qui y est qualifié d'Amir al-müminim, Prince des Croyants, et un sultan هَا هُنَا هَدَّ qui est inconnu. Il n'est donc pas douteux que les ancêtres des Malgaches islamisés qui ont continué à prier pour ce khalife dans l'oraison spéciale du vendredi, ont quitté Bagdad ou le pays soumis à Al-Mosta' šim en 1258 au plus tard et étaient sunnites. M. Ferrand se demande si cette khoṭba vient des ZafindRaminia ou des Antimoronä et il est porté à l'attribuer aux ZafindRaminia, parce que, dit-il, le chapitre d'astrologie de Flacourt semble avoir été puisé dans un livre semblable et que leur arrivée à Madagascar, que Flacourt estime remonter à 500 ans avant 1650, peut très bien n'avoir eu lieu que 100 ans plus tard, ce qui concorderait avec l'année 1250 de la khoṭba (Ferrand : Un chapitre d'astrologie arabico-malgache, *Journ. Asiatique*, 1905, note 6, p. 196-197. Les migrations

musulmanes et juives à Madagascar, *Rev. de l'Hist. des Religions*, nov., déc. 1905, p. 381-417, et *Rev. de Madagascar*, février 1907, p. 85-86). — Quant à moi, autant à cause des mœurs des ZafindRaminia qui les éloignent des Sunnites que de l'absence chez eux de SORA-BÉ ou livres sacrés, tous ceux qu'ils possèdent étant de simples généalogies de famille ou des copies faites par les Antimoronä des chapitres de leurs SORA-BÉ relatifs à l'astrologie, à la divination, aux talismans, etc., je crois plutôt que cette khoṭba a été apportée de Malindi par les Tsimetö.

⁽¹⁾ Ali, disent les Anakarä, est venu à Madagascar après avoir été vaincu avec Mahomet par le Pharaon, et, au bout de trente ans de séjour sur la côte Sud-Est, il a eu deux fils : Andriandraharÿ et Andriamanorobé, qui sont leurs ancêtres directs. — M. Ferrand a découvert parmi les divers morceaux, écrits les uns en arabe, les autres en malgache, qui composent le manuscrit arabico-malgache n° 8 de la Bibliothèque nationale (qui est de la fin du xvii^e siècle), un *texte persan* (fol. 25-27), dont il a donné la traduction d'après M. Clément Huart. Ce texte, qui est jusqu'à présent unique, est aussi fautif que possible; il est l'œuvre d'un *métis perso-*

⁽²⁾ Vaincu et fait prisonnier par les Mongols de Houlagou, il a été mis à mort le 20 février 1258.

leurs prières, ils ne manquent jamais de dire en commençant : Nous, fils d'Ali et de Mahomet !⁽¹⁾ Ils habitent aujourd'hui sur les bords du Manankarä, à Mangatsiaoträ et à Vatomasinä, sur le Matitananä⁽²⁾.

malgache qui connaissait très mal la langue persane (ou plutôt qui ne la connaissait pas du tout et qui a mal copié l'original). Il n'a d'intérêt qu'à cause des noms, qui sont joints à ceux de personnages bibliques et d'anges, d'ABOU-BAKR ET DES NEUF PERSONNAGES CONNUS sous le nom collectif AŞARA MUBAŞŞARA [les dix qui ont reçu la bonne nouvelle, auxquels le Prophète a promis le Paradis] et surtout de SEPT IMÂMS CHITES [du 2^e au 8^e] de la dynastie dite «des douze Imâms», qui ont régné de 669 à 818 [année de la mort du dernier imâm nommé dans ce texte, 'ALİ AR-KIDÄ]. L'un d'eux, MOHAMMAD BÄKIR, est mis le 8^e quand, en réalité, il est le 5^e; le 1^{er} 'ALİ IBN ABI TÄLIB (661-669) n'est pas cité, et il y a comme 5^e 'ALİ AKBAR, Ali l'aîné, fils de Hosain et demi-frère de Ali Zaïn al-Abidin, qui n'a jamais été imâm. La mention de ces Imâms a une importance particulière, car elle montre que celui qui a écrit ce texte persan n'appartenait ni à la secte schismatique chiite des ZEÏDITES ou ZEÏDIYA, fondée vers 695 de notre ère (qui refusait de reconnaître l'autorité de l'Imâm orthodoxe MOHAMMAD BÄKIR), ni à la secte schismatique chiite des Ismaéliens, fondée en 765 (qui, malgré l'interdiction paternelle, a reconnu pour chef Ismäil, fils aîné de Dja'far aş-Şädik, déshérité pour s'être enivré), mais à celle des Chiites orthodoxes ou Imamites. On ne peut toutefois conclure de ce que la liste s'arrête à 'Alī ar-Ridā que la migration perso-chiite dont ce texte nous conserve le souvenir est arrivée à Madagascar sous le règne de ce prince, c'est-à-dire entre 800 et 818 de l'ère chrétienne, quoique, ajoute M. Ferrand, ce ne soit pas invraisemblable (Les migrations musulmanes et juives à Madagascar : *Revue de l'Histoire des*

religions, 1905, p. 396-403). — Quant à moi, je serais tenté d'attribuer ce texte persan aux Anakarä; mais, en tout cas, les ancêtres de la famille d'Antimoronä qui l'a apporté ne sont certainement pas venus à Matitananä ni à Madagascar avant la fin du xv^e ou plutôt avant le xvi^e siècle. Venaient-ils de la côte orientale d'Afrique ou des Îles Comores, nous n'en savons rien, mais il y avait déjà longtemps qu'ils avaient quitté la Perse, car la présence simultanée dans le manuscrit n^o 8 d'un texte persan et d'une invocation aux deux fondateurs de rites orthodoxes indique que les immigrants et les Arabes déjà établis à Madagascar avaient oublié le caractère contradictoire des doctrines sunnite et chiite.

⁽¹⁾ Le katibö Tsaranÿ, de Vatomasinä, m'a dit qu'Ali (Ra-Ali ou Ho-Ali) était le second fils de Mahomet et leur ancêtre. — Voir FERRAND, auquel la même légende a été contée (*Les Musulmans à Madagascar*, 1^{re} partie, 1891, p. 21, 22, 142 et 143; 2^e partie, 1893, p. 55).

⁽²⁾ M. J. Sibree, qui a passé à Vatomasinä en 1876, y a vu un des Anakarä qui m'a aidé, en 1870, à copier des fragments du SORA-BÉ. Cet Anakarä lui a dit qu'il était un Zafin'Ibrahimä, un descendant d'Abraham, ajoutant *Jiosy mihitsy*, tout à fait juif! (*South-East Madagascar*, p. 34). Il y a à remarquer que *Jiosy* est la transcription malgache du mot anglais *Jews* (Juifs), et que c'est certainement après avoir entendu les prédications des missionnaires anglais sur la Bible que cette idée lui est venue, Abraham étant compté parmi les ancêtres des Antimoronä au même titre que Noé, Moïse, etc. En réalité, les Anakarä n'ont rien à faire avec les Juifs.

Les Antionÿ⁽¹⁾ (litt. : les gens de la famille d'Ionÿ) et les Zafikazimambö (litt. : les descendants de Kazimambö), qui en sont la branche cadette, sont les derniers Arabes venus dans le Sud-Est de Madagascar. Arrivés d'après Flacourt au xvi^e siècle⁽²⁾ et ayant lutté avec succès contre les Tsimetö et les Anakarä, qu'ils soumirent à leurs lois, ils se sont plus tard, vers 1625, battus avec les Antambahoakä ou ZafindRaminia qui étaient établis entre le Matitananä et le Faraonÿ et qui voulaient leur imposer leur autorité despotique (ou plutôt dont ils étaient les ennemis religieux); ils en tuèrent un grand nombre, épargnant seulement les femmes et les enfants, qu'ils réduisirent en vasselage⁽³⁾, et forçant les survivants à se réfugier à Mananjary⁽⁴⁾. Les Antionÿ et les Zafikazimambö reconnaissent pour ancêtre commun Ramakararö, que les uns disent être originaire de la Mekke, d'où il aurait été obligé de s'enfuir à la suite d'une guerre civile, mais que d'autres, avec plus de raison, disent être seulement le dixième successeur du Roi qui a dû s'expatrier⁽⁵⁾; il aborda sur la côte orientale à Maroantseträ (dans la baie d'Antongil), d'où il descendit à Mahavelonä (Foulpointe), à Tamatave, à Tandrohö (un peu Nord de Mahanorö)⁽⁶⁾, à Fanivelonä, à Mananjary et enfin à Matitananä; il y épousa une femme du pays⁽⁷⁾ dont

(1) On écrit aussi ce nom *Antchonÿ*.

(2) « Les Casimambo (Zafikazimambö) sont venus en cette Isle dans de grands canots et y ont esté envoyez par le Califfe de la Mecque (136), à ce qu'ils disent, pour instruire ces peuples, depuis cent cinquante ans seulement » (FLACOURT, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 19).

(3) « Les Blancs de Matatane (Matitananä) qui sont Zafferahimina (ZafindRaminia) ont esté ravallez par les Zaffecasi-mambou ou Casimambou (Zafikazimambö), qui sont Blancs aussi, mais tous Ombiasses (Ombiasÿ [litt. : ceux qui sont très-vénérables, qui ont un pouvoir surnaturel (*on, be, asÿ*)], et escrivains, en sorte qu'ils ne sont plus que leurs esclaves. Et depuis vingt-cinq ou trente ans que les Zaffecasi-mambou (Zafikazimambö), voyant que les Zafferahimina (ZafindRaminia) les vou-

laient maistriser, ils les tuèrent tous et conservèrent les enfans avec les femmes, auxquelles ils donnèrent de certaines isles et prairies pour habiter, où ils plantent, cultivent et nourrissent des bestiaux, et sont appellez maintenant Ontanpasemaca (Antampasimakä), comme qui dirait hommes venus des Sables de la Mecque, parce qu'ils sont Arabes de la mer Rouge » (FLACOURT, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 17).

(4) FERRAND, *les Musulmans à Madagascar*, 2^e partie, 1893, p. 32.

(5) Les livres où était consignée la généalogie de Ramakararö sont perdus.

(6) Il y a des Antionÿ qui disent que leurs ancêtres ont abordé à Tandrohö et non pas à la baie d'Antongil (FERRAND, *Les Musulmans à Madagascar*, p. 57).

(7) « Le principal et commandant [des Kazimambö venus de la Mekke à Mada-

il eut un fils Ramarohalä, père de plusieurs enfants, notamment d'Ionÿ, l'ancêtre des Antionÿ, et d'une fille Kazimambö, l'aïeule des Zafikazimambö⁽¹⁾. Ces deux branches ne se sont pas toujours accordées et il y a eu entre elles, à diverses reprises, des luttes sanglantes.

Les membres de ces diverses familles ont, contrairement aux Onjatsÿ, aux Antambahoakä et aux ZafindRaminia, conservé quelques notions et quelques pratiques de la religion musulmane. Le Koran est en grand honneur parmi eux, quoiqu'ils soient incapables de le comprendre, puisqu'ils ne connaissent pas l'arabe, et souvent même de le lire; ils consultent plutôt leur Sorabé qui est écrit en langue malgache avec des caractères arabes sur du papier fabriqué dans le pays, et où sont consignés sans ordre les faits qui ont frappé leur attention, où, à des versets du Koran, à des formules de magie, à des prescriptions astrologiques⁽²⁾, à des conseils mé-

gascar] se maria à la fille d'un grand Seigneur, prince du païs de Matatane (Matitananä) et nègre, à la charge que la lignée qui en proviendrait se nommerait du nom de cette fille, qui se nommoit Casimambou (Kazimambö); car c'est la coutume que dans toute cette Isle, du costé du Sud, le nom de la lignée se prend de la femme» (FLACOURT, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 17).

⁽¹⁾ Il en est de la généalogie des Antionÿ, comme de celle de toutes les familles d'origine arabe qui habitent la côte Sud-Est de Madagascar; elle varie suivant les chefs auxquels on s'adresse. Celle que je donne plus haut m'a été fournie en 1870 par un des rois antionÿ, Andriambolamenarivö; elle me semble l'une des plus probables (137). — Un autre chef antionÿ en a donné à M. Ferrand, en 1891, une beaucoup plus compliquée; d'après son dire, Ramakararö, roi de la Mekke, qui avait été détrôné, et quatre princes, ses frères, Rajosofä (Joseph), Andriamarohalä (Ramarohalä), Ra-Aliveoziry (138) et Andriamboaziribé (Ravoaziribé), vinrent de la Mekke à Madagascar où ils demeurèrent pendant

42 ans, puis ils s'en retournèrent en Arabie, excepté Ramarohalä qui mourut et fut enterré à Ivatö, village situé à l'embouchure du Matitananä. Ces princes n'avaient pas amené de femmes avec eux; seul le roi Ramakararö était accompagné de deux enfants, un garçon Zorobabelä et une fille Fatimä, qu'il maria et qui furent les ancêtres des Antionÿ (branche aînée, nommée aussi Antimahasoä). Ramarohalä, qui dans cette généalogie est le frère cadet de Ramakararö, a eu pour fils Antakazimambö, l'aïeul des Zafikazimambö (qui est un homme et non plus une femme comme précédemment). Quant à Ra-Aliveoziry, c'est le père des chefs de la région de Faraonÿ (FERRAND, *Les Musulmans à Madagascar*, 2^e partie, 1893, p. 57 et 69).

⁽²⁾ L'astrologie malgache dérive de l'astrologie arabe qui a trouvé à Madagascar un terrain particulièrement favorable. Si l'astrologie, dit M. Ferrand, était une science autochtone, les planètes Vénus, Mercure, Saturne, Jupiter et Mars auraient, comme le Soleil et la Lune, un double nom (Masandrorö et Samusi [As-Sams], Volanä et Ka-

dicaux, sont mêlés, au hasard, des légendes, des contes, le récit des événements de famille, etc. ⁽¹⁾.

Les Antimoronä croient à 7 cieus, à 7 terres ⁽²⁾ et à 7 enfers, et vénèrent les anges (Malaika) qui habitent le ciel ⁽³⁾, surtout Joborilinä ou Jiborailä (Djebril des Hébreux, notre ange Gabriel) qui porte aux hommes les ordres de Dieu, Minkelö (Mikhaïl des Hébreux, notre Michel archange) qui préside aux éléments, Sirafelö (Israfil des Hébreux) l'ange de la mort qui recueille les âmes, Zerizelö (l'Azraïl des Hébreux) qui garde la trompette dernière, Bezelö (?) l'ange protecteur du bétail, et Cheraqizelö (?) l'ange protecteur des bois et des rizières ⁽⁴⁾. Ils craignent les Jinÿ (Djinn), les Bilis (Iblis) et les Sakarÿ ⁽⁵⁾, démons et esprits malins qui, sous la direction de Ra Salomangä ou Solaimanä (Salomon), fils de Ra Davodä (David), sont chargés de punir les méchants. Ils savent que Dieu a créé le ciel et la terre en 6 jours et s'est reposé le 7^e; ils connaissent les histoires d'Adanä et Ivä (Adam et Ève), de Kahanä et Abilÿ (Caïn et Abel), du déluge qui a noyé tous les hommes à l'exception de Noé et qui a laissé 7 grandes montagnes hors de l'eau ⁽⁶⁾, d'Abraham et de son sacrifice, de Jonas et de

mari [Al-Kamar]), un nom arabe et un nom malgache, tandis qu'on ne les y connaît que sous les noms arabes (malgachisés) : Zohora [Az-Zahara, Vénus], Otarida [Al-Otârid, Mercure], Zohali [As-zohal, Saturne], Alimosatari [Al-Mochtari, Jupiter] et Alimariki [Al-Mirrikh, Mars] (Un chapitre d'astrologie malgache. *Journ. Asiat.*, 1905, p. 193-272).

⁽¹⁾ « Dans leurs livres, il n'y a pas grande suite, ni doctrine, mais seulement par-ci, par-là, que Dieu est grand et quelque chose de l'Alcoran. Le reste du contenu consiste en certaines figures, mal tracées, que les Ombiasses font croire propres à guérir les maladies, à faire deviner les choses futures, à retrouver celles qui sont perdues, etc. » (R. P. NACQUART, 1650, *Mém. Congrégation de la Mission [des Lazaristes]*, t. IX, p. 62).

⁽²⁾ M. Ferrand dit que la croyance islamique aux 7 cieus s'est seule maintenue, mais que les Malgaches islamisés ne comptent

plus aujourd'hui qu'une seule terre au lieu des sept qui sont marquées dans le manuscrit arabico-malgache n° 8 de la Bibliothèque nationale (Un chapitre d'astrologie malgache, *Journ. Asiat.*, 1905, p. 234, note 11).

⁽³⁾ Dans les manuscrits arabico-malgaches n°s 7 et 8 de la Bibliothèque nationale, les noms d'anges, dit M. Ferrand, sont nettement d'origine hébraïque, ainsi que l'indique la finale *il* (Un chapitre d'astrologie malgache, *Journ. Asiatique*, 1905, p. 223-224).

⁽⁴⁾ MM. de Goeje et Casanova, que j'ai consultés à ce sujet, ne savent ce que sont les deux anges *Bezelö* et *Cheraqizelö*.

⁽⁵⁾ *Sakarÿ*, de *Sagar*, feu de l'enfer.

⁽⁶⁾ Voici les noms de ces montagnes d'après le « Chapitre des Montagnes de l'Histoire de la Mekke » [*Babo Alizibaly talily Maka*] dans le SORA-BÉ des Antimoronä : 1° *الجبال الجبال* (*Alizibaly Alizibaly* [c'est l'orthographe des mssh malgaches, il faudrait *الجبال*, *جبال*]

la baleine, etc. Ils croient à l'existence de l'âme qu'ils confondent avec la respiration, le souffle vital, et qui, après la mort, passe devant Joborilinā (l'ange Gabriel), chargé de lui assigner sa place suivant ses mérites⁽¹⁾.

A chaque acte important de leur vie, ils invoquent Dieu⁽²⁾; dans leurs prières, dans leurs lettres et même souvent dans la conversation, ils emploient les formules pieuses que tous les musulmans ont constamment sur les lèvres : *in cha Allah*, « s'il plaît à Dieu »; *mektoub Allah*, « c'était écrit par Dieu »; *el hamdou lillah ouah dahou*, « louange à Dieu seul »; *bismi Allah errah' man errah' im Allah akbar*, « au nom du Dieu clément et miséricordieux, Dieu est grand »⁽³⁾; *la ilah illa Allah ou Moh'ammed resoul Allah*, « il n'y a pas d'autre Dieu qu'Allah et Mohammed est l'envoyé »⁽⁴⁾

(*Djabal al-Djibāl*)], « la montagne des montagnes », ou peut-être, comme « Al-Djibāl » est aussi le nom de l'Iraq persan actuel (l'ancienne Médie), pays très montagneux, cette première montagne pourrait très bien être *جِبَالُ الْجِبَال* « les montagnes du Djebāl ou de l'Iraq »; 2° *جِبَالُ الْاَف* (*Zibaly Alifo*); 3° *جِبَالُ اَفَرَ دَمَشِق* (*Zibaly afara Damosikou*^(a), « la montagne derrière Damas » [le Liban]); 4° *بَيْتُ الْمَقْدُوسِ* (*Bitsoalimaodoso* [*Baitou'l-makdis* ou *Baitou'l-Moukaddasou* des Arabes], « la Maison sainte », c'est-à-dire Jérusalem); 5° *اِمْرَ حَى مَمُو* (*Imarohazo mamoa* [ces mots sont malgaches et signifient : Les nombreux arbres avec des fruits]); 6° *جِبَالُ اَرَف* (*Alizibaly A'rafa*, « la montagne 'Arafat », près de la Mekke, où les pèlerins musulmans passent le 9^e jour du 12^e mois ou Dzou'l-hedjeh pour y accomplir la principale cérémonie du « hadj »); 7° *حَفُ الْجِبَالِ* (*Alizibaly Kafo*, « le mont Kâf » des Arabes ou « la montagne qui entoure toute la terre ») (139). Ce chapitre se termine par ces mots : *Eo zibaly saba ny Maka. Mohamady rasolo Alaho! In Alaho aminy!* (Ce sont là les sept mon-

tagnes de la Mekke. Mahomet est le prophète de Dieu! Que Dieu soit avec lui!) — Les Antambahoakä et les ZafindRaminia disent être venus à Madagascar avec un taureau *Valalanampy* et une vache *Tatakorové*; peut-être est-ce une réminiscence de l'arche de Noé, ou bien une allusion au *Vatolambö* (l'éléphant de Sakaleonÿ)?

⁽¹⁾ Les Antimoronä croient que les bons vont au ciel et que les méchants rôdent sur la terre (*Angaträ*) ou bien sont changés en crocodiles, en serpents, etc.

⁽²⁾ Ils prient Dieu toutes les fois qu'ils ont une grâce à lui demander, lorsqu'ils entrent dans une maison neuve, lorsqu'ils tuent un animal, lorsqu'ils coupent les cheveux à un enfant pour la première fois, le soir en se couchant, pour les morts, etc.

⁽³⁾ Les Malgaches prononcent cette formule ainsi qu'il suit : *Betsimilahÿ ramana-rahimö Alahö kibarö*. D'ordinaire, ils se contentent de dire, comme les Souahili du reste, *Simila!*

⁽⁴⁾ On sait que l'« envoyé » de Dieu est d'un rang plus élevé que le « prophète »; tout

^(a) Le mot *afara* qui lie ensemble les deux mots arabes est malgache et signifie « après, derrière ».

d'Allah ». Tous les vendredis, le matin avant de prier, ils se lavent la bouche, les oreilles, les mains et les pieds. Ils ne font pas de sacrifices, comme les Juifs et les Malgaches, en immolant la victime; ils se contentent d'offrir à Dieu (*mitaha*), en se tournant vers l'Est, les prémices de leur troupeau, de leurs récoltes, qu'ils rapportent ensuite chez eux pour festoyer. Ils n'observent plus le Ramavahană (Ramadan), quoiqu'ils sachent que leurs deux premiers rois ont suivi à cet égard les prescriptions du Koran, jeûnant et ne versant pas le sang; toutefois, pendant ce mois, ils s'abstiennent de toakă (rhum) et, le dernier jour, ils font des ablutions lustrales⁽¹⁾ et se livrent à des réjouissances, après avoir adressé des prières à leurs ancêtres. Pour les enfants des nobles, la circoncision se fait alternativement une année du vendredi et une année du dimanche; la chasteté est obligatoire pour tous ceux qui prennent part à la cérémonie. A l'article de la mort, ils doivent faire la confession générale et publique de leurs péchés⁽²⁾. Ils ne mangent que de la viande d'animaux tués par un noble sachant prononcer les paroles sacramentelles obligatoires⁽³⁾. Les jeunes filles gardent toutes, dit-on, une scrupuleuse chasteté, sans quoi

« envoyé » est prophète, mais tout prophète n'est pas « envoyé ».

⁽¹⁾ Il est utile de remarquer que les Antimoronă pratiquent les ablutions lustrales encore en d'autres circonstances, en fin de deuil, lorsqu'ils ont fait un voyage hors de leur province, etc. Dans ce dernier cas, ils se baignent et lavent ostensiblement leurs vêtements avant de rentrer dans la province de Matitanană, dans le Mangatsihotră lorsqu'ils reviennent du Nord; ils lavent aussi leur langue, lorsqu'ils ont pendant le voyage mangé des aliments « fadÿ », c'est-à-dire taboués pour leur race, puis ils la passent sur un « odÿ » ou talisman pour enlever l'effet des imprécations qu'ils ont pu prononcer ou des malédictions qu'on a pu lancer contre eux (Shaw, *Antanan. Annual*, 1894, p. 206).

⁽²⁾ Cet usage existe aussi de tout temps

chez les ZafindRaminia. Flacourt en parle dans son *Histoire de Madagascar*, p. 59.

⁽³⁾ Les paroles qu'ils prononcent à cette occasion sont tout simplement : *Au nom de Dieu clément et miséricordieux*. — « Les Zafikazimbö sont plus basanés que les autres Blancs, mais toutefois ils sont les maîtres, et les autres Blancs n'oseraient pas couper la gorge aux bestes, ny mesme aux volailles, quoy qu'elles soient à eux, mais il faut que ce soit un Casimbou (Zafikazimbö) qui le fasse, lequel ils mandent chez eux pour cet effet, quand ils veulent tuer un bœuf ou autre animal pour manger » (FLACOURT, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 17). Cette prohibition s'appelle en malgache *tsy homantsombidy* ou *tsy homantsobody*. — Les Antionÿ ou Zafikazimbö ont aujourd'hui perdu ce privilège après de longues luttes.

elles ne trouveraient pas à se marier; toutefois, les futurs s'essayent pendant une semaine avant que le mariage soit définitif⁽¹⁾.

Les nobles Antimoronã ont, pour la plupart, su de tout temps lire et écrire les caractères arabes⁽²⁾, ce qui leur a donné une grande prépondérance sur les indigènes, auxquels il leur a été facile de persuader qu'ils avaient le pouvoir d'entrer en rapport avec les êtres surnaturels, qu'ils savaient conjurer les Esprits mauvais et les soumettre à leur volonté, qu'ils disposaient des éléments et pouvaient déchaîner ou arrêter à leur gré les tempêtes, les épidémies, la famine, etc., qu'ils possédaient le secret de la vie et étaient capables de lire dans l'avenir les destinées des êtres humains. Ce ne sont pas eux qui ont apporté l'usage des *aoljy* ou *odjy* (talismans ou gris-gris), quoiqu'ils en aient fabriqué beaucoup qui étaient très recherchés dans tout Madagascar et dont quelques-uns ont eu une grande célébrité⁽³⁾, mais ils ont introduit celui des talismans écrits sur des bandelettes de papier ou sur des feuilles de rafia; ils ont propagé l'emploi du *sikily*⁽⁴⁾ ou jeu divinatoire à l'aide duquel ils prétendent

(1) Shaw, *Antanan. Annual*, 1894, p. 206.

(2) « Les Zaffecasimambou (Zafikazimambö) enseignent à lire et l'écriture Arabe, en tiennent escholle dans tous les villages, où les enfans masles vont pour apprendre » (FLACOURT, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 17). Aujourd'hui encore, les Zafikazimambö tiennent des écoles ou plutôt des classes primaires dont les maîtres sont de pauvres indigènes illettrés et où quelques enfants apprennent tant bien que mal l'alphabet arabico-malgache. — L'alphabet arabe a subi certaines modifications, afin de pouvoir représenter les consonances qui existent dans la langue malgache et qui ne se trouvent pas dans l'arabe; elles sont, du reste, de peu d'importance et ne portent que sur des valeurs phonétiques nouvelles données aux lettres (Vocabulaire arabo-malacassa de JACQUET, *Journal Asiatique*, t. XI, 1833, note 2, p. 98, note 1, p. 100 et p. 101, et FERRAND, *Les Musulmans*

à Madagascar, 1^{re} partie, 1891, p. 69). — Il n'y a aucune unité dans le mode d'écriture des Antimoronã. Certains mots peuvent s'écrire de 216 manières différentes (dont 54 correctes), car il n'y a jamais eu à Madagascar de vrai enseignement scolaire et les Antimoronã qui n'ont ni maîtres, ni méthode, utilisent l'alphabet arabe sans avoir une connaissance exacte de la valeur des lettres (FERRAND, Notes sur la transcription arabico-malgache, *Mém. Soc. de linguistique de Paris*, t. XII, 1902, p. 164).

(3) Ce sont, en effet, les Anakarã qui ont fourni aux Andrianã de l'Imerinã les talismans Rakelimalazã, Rafantakã, Ramahavaljy, Manjakatsiroa, etc., lesquels ont été jusqu'en 1870 considérés comme les palladiums des Merinã et comme la cause de leurs victoires sur les autres Malgaches.

(4) Le *Sikily* [dont le nom vient très probablement du mot arabe شَكْل *chekel* (ou plutôt *sikl*)], c'est-à-dire figure, comme l'a sug-

pronostiquer l'avenir, substituant au sikily par le sable ou « filanä » le sikily à l'aide de graines. Les uns, comme les Anakarä et les Zafikazimbö, fondent leurs prédictions sur la position des astres, sur l'aspect du soleil et de la lune⁽¹⁾; les Tsimetö, au contraire, tirent leurs pronostics des phénomènes et des faits qui se passent à la surface de la terre⁽²⁾: lorsque l'avenir est dévoilé à leurs yeux, ils procèdent à des incantations ou fabriquent des charmes qui doivent empêcher les malheurs prévus de se produire⁽³⁾.

Si les Zafikazimbö et les Tsimetö sont les plus lettrés des Malgaches du Sud-Est de Madagascar, où ils tiennent encore aujourd'hui des écoles ou plutôt de simples classes primaires comme du temps de Flacourt au xvii^e siècle, les Anakarä, qui se targuent d'une noblesse très supérieure à celle des autres clans, se sont emparés du pouvoir dynastique et religieux et fournissent les rois qui commandent à tous les Antimo-

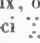
géré M. Steinschneider (Die Skidy oder geomantischen figuren, in : *Zeitschrift der deutsch. morgenländ. Gesellsch.*, Leipzig, 1877, p. 762-765) et, comme l'a dit aussi M. Ferrand (*Les Musulm. à Madag.*, 1^{re} part., 1891, p. 73) (140)] n'est autre chose que le *Khatt ar-raml* ou l'écriture du sable, qui remonte à la plus haute antiquité^(a) et que les Musulmans ont modifiée à l'instar, dit-on, de l'Imâm Dja'far el Sadiq, se servant des grains de leur chapelet pour obtenir les combinaisons (141), au lieu de recourir à du sable ou à des graines (BURTON, *First Footsteps in East-Africa*, 1856, note p. 55).

(1) Ce sont les *mpanandrö* ou astrologues.

(2) « Il suffit de jeter les yeux sur les figures

des livres arabico-malgaches pour reconnaître que la cabalistique est venue aux Malgaches, comme le reste de leur civilisation et leurs idées religieuses, des environs de Mascate. C'est la cabalistique musulmane issue de la cabalistique juive, mais, à côté d'innocentes productions qui tiennent leurs pouvoirs du Koran, il y a des recettes d'une magie dont les moyens plus matériels et plus offensifs viennent d'anciennes superstitions locales » (JACQUET, *Vocabulaire arabomalacassa*, *Journ. Asiat.*, févr. 1833, p. 97).

(3) Lorsqu'un Ombiasy est convaincu de *miasa zezikä* (litt. : de travailler des ordures), c'est-à-dire d'avoir de mauvaises intentions, on le met à mort.

(a) On trace sur le sable un grand nombre de lignes sans les compter, puis on les efface deux par deux et, suivant que finalement il en reste une ou deux, on marque un ou deux points; on fait quatre fois cette opération et on obtient une figure comme celle-ci : , par exemple. On peut ainsi en former seize différentes, qui ont chacune leur nom particulier et leurs vertus propres (voir sur la science divinatoire par les 16 figures le *Voyage au Darfour* par le cheik Mohammed Ebn Omar El-Tounsy, trad. Perron, Paris, 1845, in-8°, chap. x, p. 363-369, où il décrit les opérations du *Dharb el-raml* [l'art de frapper le sable] ou du *Khatt* [le tracé sur le sable]; Flacourt, *Hist. de Madag.*, p. 172, et Ferrand, *Les Musulmans à Madagascar*, 1^{re} partie, p. 76-78). — A Madagascar, la planchette sur laquelle on étale le sable s'appelle *filanä* (litt. : où l'on cherche, ou plutôt du mot arabe *fal*, présage, pronostic); on y trace au hasard quatre lignes en zigzag de droite à gauche et l'on compte le nombre de crochets. Cauche (p. 83), Flacourt (p. 17), Nacquart (lettre 5 fév. 1650, *Mém. Congr. Miss. Lazar.*, t. IX, 1866, p. 66), Dubois (p. 127), etc., parlent tous du sikily par le sable qui était usité dans le Sud et le Sud-Est; les Betsimisarakä l'employaient aussi, de même que les Sakalavä (Drury, p. 341).

ronă⁽¹⁾; ils ne se marient qu'entre eux et parlent une sorte de patois arabo-malgache⁽²⁾; leurs villages sont entourés d'une palissade à l'intérieur de laquelle nul n'est admis sans une autorisation spéciale, et autrefois les femmes des chefs ne sortaient que le vendredi et voilées. Ils avaient la coutume, comme les autres Malgaches, de tuer les enfants nés sous une mauvaise destinée; pour les fils des rois, c'est le mois de Safar, le deuxième du calendrier musulman, qui était considéré comme néfaste. Ils avaient et ont encore horreur des chiens.

Les Antimoronă sont des pêcheurs, et c'est le poisson qui, avec le riz, forme la base de leur alimentation⁽³⁾; leur vêtement consiste en un morceau d'écorce battue ou en une natte de jonc, vêtement qu'on peut qualifier de national, puisque, au moins jusqu'à l'époque à laquelle j'ai visité cette peuplade, les femmes même de haut rang et riches ne l'abandonnaient jamais. Les enfants et les jeunes gens sont tous tonsurés tant qu'ils sont sous la tutelle de leurs parents, et, jusqu'à ce qu'elles se marient, les jeunes filles se rasent le sommet de la tête, gardant une simple couronne de cheveux, mais, au moment du mariage, l'époux coupe ses cheveux qu'il donne à sa femme pour qu'elle s'en fasse des postiches⁽⁴⁾. On rase toujours les cheveux et la barbe des morts.

Il n'y a ni mosquées, ni lieux de prières proprement dits; mais, sinon à Madagascar, au moins dans leur pays d'origine, ils en avaient, puisque le plus célèbre Ombiasy de Matitanană a dit au Père Nacquart, en 1650, qu'autrefois il y avait parmi eux des églises où l'on s'assemblait le ven-

⁽¹⁾ Les villes sont souvent administrées par trois chefs ou vieillards (comme à Namoronă), dont on fait précéder le nom du mot *Iaba* (le Père), mot tiré de l'appellation arabe *Abou* (le Père), *Aba* (ô Père).

⁽²⁾ Voir à la fin du volume la note 142.

⁽³⁾ « Lesdits *Ontampassemaci* [Antampasimakă, Zafikazimambö] s'adonnent fort à la pesche et y sont très adroits » (FLACOURT, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 18). — Ils ont, comme les Antisakă, des bateaux cousus, *harankă*, qui rappellent les

chelingues de Madras; il n'y en a pas à Manambondrö, à Iavibolă ni à Fort-Dauphin, où l'on ne se sert que de pirogues.

⁽⁴⁾ Dans certaines tribus barbares des montagnes Sarât (Azd et Badjila), le mari arrache tout doucement (!) la chevelure de sa jeune femme la première nuit des noces, de sorte que celle-ci porte toute sa vie des cheveux postiches (Ibn Modjâwir, cité par M. de Goeje). — Il y a des Juifs qui ont la même coutume, seulement ils n'arrachent pas les cheveux, ils les coupent.

dredi pour faire la prière ». Aujourd'hui ils prient en plein air devant un bol plein du sang de la victime, et non pas comme les autres Malgaches devant l'animal lui-même avant qu'il soit immolé.

Il y a lieu de remarquer que l'influence des Arabes sur la langue des habitants de l'Est et du Sud-Est de Madagascar a été très faible; ils n'y ont guère introduit que quelques mots d'astrologie et de cabalistique. Les Anakarä seuls, dit M. Ferrand, ont un patois arabico-malgache dont ils se servent entre eux dans le but de bien marquer le mystérieux isolement de leur clan, qui est vénéré pour la célébration du culte ésotérique et redouté des autres tribus à cause de ses sortilèges⁽¹⁾.

Des événements que nous avons résumés d'après les chroniques locales et du court aperçu de mœurs que nous venons de donner, il ressort d'abord que l'une au moins des trois familles Antimoronä qui sont d'origine arabe ou persane, celle des Anakarä, appartenait à la secte chiïte puisqu'elle reconnaissait pour ancêtre Ali, le neveu et le gendre de Mahomet⁽²⁾.

Les Tsimetö, qui ont précédé les Anakarä, sont probablement des descendants d'Arabes de Malindi appartenant à la secte sunnite, peut-être de ceux que Luiz Figueira a trouvés à l'embouchure du Matitananä en 1515⁽³⁾.

Quant aux Antionÿ et aux Zafikazimbö, qui se disent originaires de la côte occidentale de l'Arabie, et dont le premier ancêtre à Madagascar, Ramakararö, est, paraît-il, au moins le dixième successeur de celui qui a été, suivant eux, obligé de quitter la Mekke à la suite d'une sanglante défaite, ce sont probablement des Alides, peut-être même des Zeïdites, qui ont séjourné longtemps en Afrique et qui, chassés de place en place par des compatriotes plus instruits et plus intelligents, ont fini par échouer sur la côte Nord de Madagascar, d'où ils ont peu à peu gagné le Sud, toujours poursuivis par l'hostilité des Sunnites.

(1) « La langue de circonstance, qui a résulté de l'islamisation [!] des tribus de la côte S.-E. et qui contenait au XVI^e siècle, d'après les manuscrits arabico-malgaches, de nombreux mots arabes, a peu à peu disparu et la langue actuelle en contient très peu » (FERRAND, L'élément arabe et souahili

en malgache ancien et moderne, *Journal Asiatique*, 1904, p. 451-485).

(2) Voir p. 146, note 1.

(3) BARROS, *Da Asia portuguesa*, Dec. III, liv. 1, ch. 1, p. 5, et *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. I, p. 52.

Que valent toutes ces hypothèses? C'est ce que je ne puis dire. Si je les ai émises, c'est plutôt comme base d'études et de recherches ultérieures que comme l'expression exacte des faits. Il est à remarquer que, tandis que leurs compatriotes et coreligionnaires ont construit des maisons de pierre, des mosquées, des murs d'enceinte en ciment dans le Nord de Madagascar, ils n'ont rien fait de semblable dans le Sud-Est.

4° ANTALAOTRĀ. — La côte Nord-Ouest de Madagascar est fréquentée par les Arabes, de temps immémorial. Au ix^e siècle et probablement bien avant, les daous ou navires de l'Oman et du Yémèn y venaient fréquemment chercher des esclaves, de la cire, de l'écaïlle, etc., et, depuis lors, elle n'a cessé d'être en relations commerciales suivies avec l'Arabie, avec la Perse, avec la côte Nord-Ouest de l'Inde et avec la côte orientale d'Afrique⁽¹⁾, relations qui ont jeté dans le Nord des colons, tels que les Onjatsy dont nous avons parlé plus haut, p. 120 et 121-127, et amené en divers points l'établissement de comptoirs importants, où les Musulmans blancs de l'Asie⁽²⁾ étaient mêlés à leurs coreligionnaires africains ou comoriens plus ou moins métissés de nègres. Les Malgaches donnent le nom

⁽¹⁾ Des récits de Maçoudi, d'Edrici et autres géographes arabes, il ressort que leurs compatriotes fréquentaient les parages de Madagascar au ix^e siècle et même avant. — Jean Rodrigues Pereira de Coutinho et Tristan da Cunha, lorsqu'ils ont visité la côte Nord-Ouest de cette île en 1506, y ont trouvé une nombreuse population musulmane, et Duarte Barbosa en 1516, Megiser en 1609^(a), Luiz Mariano en 1613, Boothby en 1644^(b), Flacourt en 1658^(c), Maudave en 1768^(d), etc.,

sont unanimes à dire qu'il y avait beaucoup de Maures ou de Musulmans sur cette côte.

⁽²⁾ « Ces Arabes ont [au nouveau Macelage, c'est-à-dire dans la baie de Boinä] une belle Ville, Bourgs et Villages où il y a des Mosquées et Tombeaux superbes, Citernes et Maisons, le tout bien basti de pierre. Ce sont gens blancs comme les Européens et ils sont vestu à la Turque » (DUBOIS, *Voy. aux Isles Dauphine ou Madagascar et Bourbon ès années 1669-1672, 1674, p. 74*).

^(a) « Ils sont moins noirs que les Malgaches, plutôt basanés ».

^(b) Boothby dit que Madagascar fait le commerce avec la Mekke, la Perse, Surate et les îles Comores, d'où viennent et où vont continuellement des boutres ou daous.

^(c) « Dans le pays d'Andouvouch (Andovokä ou Pays des baies, c'est-à-dire la côte Nord-Ouest), ceux des îles Comores fréquentent avec des barques et y viennent acheter du riz, des pagnes de soie et des esclaves et troquent l'argent pour de l'or, ainsi que j'ai appris » (*Histoire de Madagascar*, p. 56).

^(d) « Les Arabes ont un comptoir régulier à Bombétoke; ils viennent des îles Comores, des villes de la côte d'Afrique et même de l'Arabie Heureuse (Yémèn). Ils se sont assez étendus dans le Nord-Ouest et y ont fondé une école où l'on enseigne à lire et à écrire aux gens du pays. La religion musulmane fait quelques progrès dans l'intérieur des terres » (*Archives coloniales*).

de *Silamö*⁽¹⁾ (litt. : Musulmans) ou plus communément celui d'*Antalaoträ* (litt. : les gens d'outre-mer)⁽²⁾ à ces étrangers d'origines très diverses et à leurs descendants, dont beaucoup ont eu pour mères des femmes sakalavä, et celui d'*Arabö* aux Arabes de passage⁽³⁾. Cette population musulmane, qui aux xv^e et xvi^e siècles était nombreuse, était tout à fait distincte des Malgaches, ou *Oua-Bouki* comme les appelaient les habitants de la côte d'Afrique⁽⁴⁾, non seulement par la religion, mais aussi par son organisation sociale, son activité et ses occupations exclusivement commerciales.

Les Antalaoträ avaient des cheiks auxquels seuls ils obéissaient.

Il n'y en avait pas seulement sur la côte Nord-Ouest; on en trouvait⁽⁵⁾

(1) Par corruption du mot Islam.

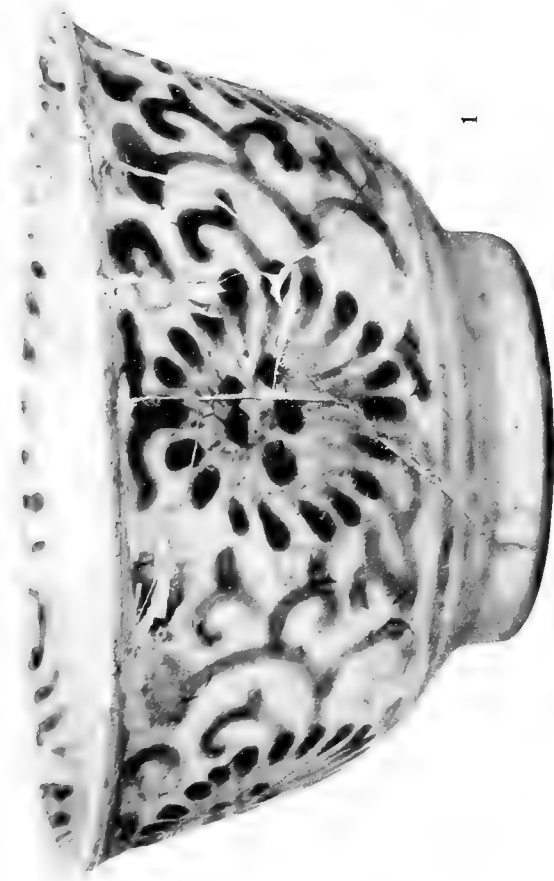
(2) Ce nom vient du mot malayo-mélanopolynésien *Laout* (mer). — C'est dans la vie du pirate Cornelius [vers 1703] (Ch. Johnson, *Hist. of Pyrates*, 1724, t. II, p. 264 et 265), que j'ai trouvé ce nom pour la première fois: « *Tyloute* ou *Antylouts* [Antalaotsä], métis d'Arabes et de Vaujimbos [Vazimbä], qui sont la caste la plus basse de toute l'île et qui causèrent beaucoup d'ennuis au roi sakalavä Tsimanatö^(a) lorsqu'il conquit le Nord-Ouest de Madagascar et s'établit dans la baie de Bombétoké ». — Ce nom est cité dans le Rapport du cap. Bérubé-Dudemaine, que Benyowsky a envoyé en août 1774 à Misangaye [Majunga] où il a trouvé des *Antalos* [Antalaotsä] ou Maures (*Archives coloniales*), ainsi que dans le récit du voyage de Mayeur dans le Nord de Madagascar en 1775, où il est parlé des Antalaotsä qui ont autrefois habité la baie d'Ampasindavä.

(3) Les *Arabö* y sont en très petit nombre; ils viennent soit de l'Omân (de Soûr, port au S.-E. de Mascate), soit de l'Hadhrâmout (de Makalla, ville maritime de la côte Sud de l'Arabie); il y vient, en outre, des musulmans originaires de Zanzibar et des Comores.

(a) Tsimanatö (dont le nom posthume est Andriamandisoarivö) est le second fils de Lahifotsy, le fondateur de la dynastie maroserananä, et le frère de Tsimanongarivö (dont le nom posthume est Andriamanetiavivö).

(4) Les Soahili de la côte du Zanguebar appellent, en effet, l'île de Madagascar *Bouki* et ses habitants *Oua-Bouki*. Les anciens auteurs portugais désignent toujours les Malgaches sous le nom de *Bouques*, qui vient du nom soahili (voir mon *Histoire de la Géographie de Madagascar*, 1892, p. 34). M. Ferrand propose pour ce nom l'étymologie suivante [!]: « *Buki* » viendrait du mot malgache « *Vahokä* » qui signifie « peuple » et qui serait, d'après lui, l'origine [!] du nom donné par les Arabes aux îles (encore indéterminées) Uàq-Uàq [!] (Madagascar et les îles Uàq-Uàq, *Journ. Asiatique*, 1904, p. 509) [voir mon *Hist. de la géogr. de Madagascar*, p. 12, note 6].

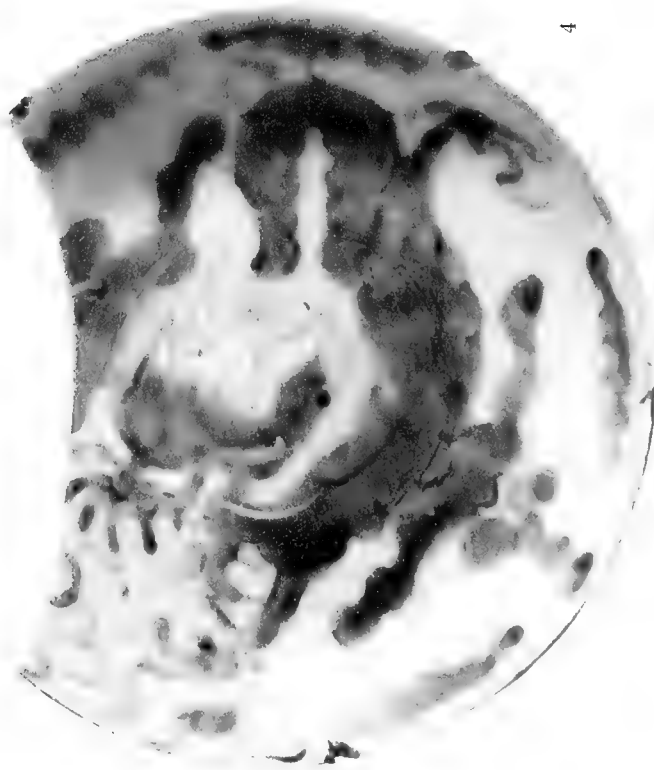
(5) Le Père Luiz Mariano, qui a visité la côte Ouest en 1613, dit que, depuis la pointe Nord de Madagascar jusqu'à Sadia [Manambolö, lat. S. 19° 4'], les habitants de la côte parlent la même langue que ceux de l'Afrique orientale dont ils se rapprochent par la couleur et les mœurs, mais que les gens de l'intérieur comme ceux de la côte au Sud de Sadia parlent la langue *bouqua* ou malgache, différente de celle des Africains et semblable au malais (*Exploração portugueza de Madagascar em 1613*, *Bol. Soc. Geographia de Lisboa*, 1887, p. 324; traduction d'A. GRANDIDIER,



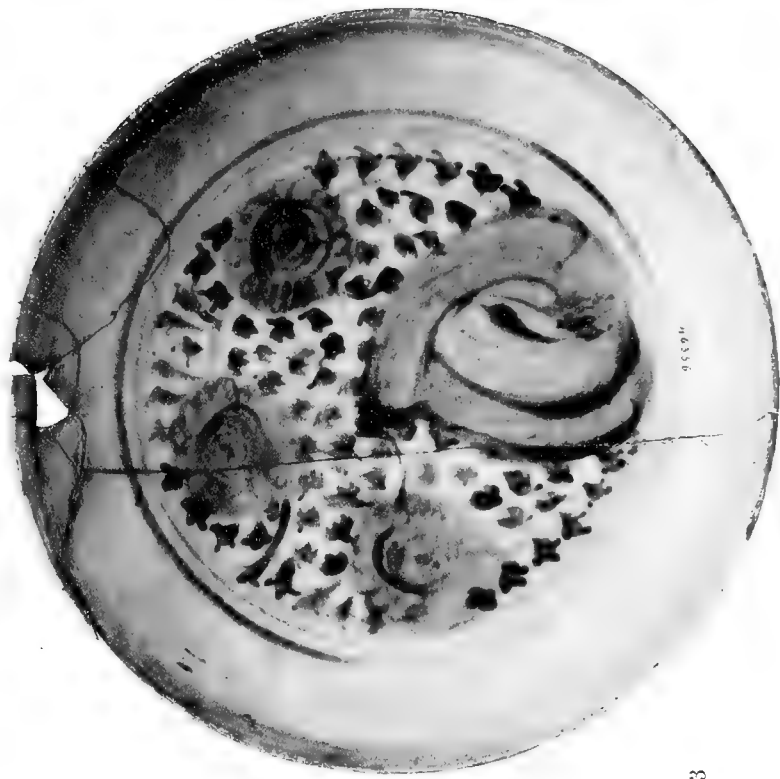
1



2



4



3

Bols et assiettes de vieux chêne : 1 et 3 (du x^e siècle) trouvés à Nosy Manja (côte N.-O). —
2 et 4 (du xii^e siècle) trouvés à Mahanara (côte N.-E.).

sur la côte Ouest jusqu'au Manambolö [19 4' lat. S.] et ils avaient plusieurs comptoirs sur la côte Nord-Est ⁽¹⁾.

Bull. Comité Madag., 1898, p. 581, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 21-22 et 73).

⁽¹⁾ On a jusqu'à présent signalé des ruines ou des vestiges de constructions arabes dans les endroits suivants : 1° sur la côte Nord-Ouest, dans la baie d'Ampanasinä ^(a), à

Nosy Kombä ^(b), sur la plus grande des Nosy Mamokö ^(c), à Antseranantalaoträ (à l'entrée Ouest de la baie d'Ampasindavä) ^(d), à la pointe d'Anorontanganä ou Sadä ^(e), sur un îlot à l'entrée de la baie de Mahajambä et à Nosy Manjä ou Langanÿ dans cette même baie ^(f), à

^{a)} A Ampanasinä (baie Jenkinson d'Owen), il y a, a-t-on dit au commandant Guillain, des vestiges de constructions et de murs bâtis par des immigrants venus du golfe Persique vers la fin du xvi^e siècle, sous la conduite d'Amadi, fils du cheik de Boukdadi [près de Basora] (GUILLAIN, *Documents sur la côte Ouest de Madagascar*, 1845, p. 358). M. le D^r Deblenne a copié Guillain en ce qui touche l'origine des Antalaoträ ou plutôt d'une partie des Antalaoträ (*Notice sur Nosy Bé*).

^(b) Ce sont les Arabes dont il est question dans la note précédente qui, trouvant la baie d'Ampanasinä peu favorable à la colonisation, se sont transportés à Nosy Kombä, d'où ils allèrent quelque temps après dans la baie de Mahajambä (GUILLAIN, *loc. cit.*, p. 358). « Les ruines des bâtiments à Nosy Kombä sont en maçonnerie de même grandeur et construction que ceux que j'ai vus au Sud de Vohémar (peut-être celles de Mahanarä qu'ont retrouvés récemment MM. Jully et Guillaume Grandidier), ce qui me porte à croire qu'ils sont du même temps et de la même nation » (MAYEUR, *Voyage dans le Nord de Madagascar en 1775*, *Bibl. Musée britannique et Copie de la Bibl. Grandidier*, p. 81, note 2).

^(c) Sur la plus grande des trois îles, celle que MM. Robin et Darras ont appelée l'Île aux Ruines sur la carte de la baie d'Ampasindavä qu'ils ont levée en 1845, il y a des vestiges d'habitations, des pans de muraille en maçonnerie très solide, sur lesquels on voit encore quelques ornements d'architecture arabe. J'ai visité ces ruines en 1869.

^(d) Les Antalaoträ ont eu jadis un comptoir à la pointe Ouest de la baie d'Ampasindavä (non loin de Kisi-manÿ); il était déjà abandonné en 1775. Cette pointe, qu'entourent trois îlots situés tout près de terre, s'appelle Antseranantalaoträ (litt. : le port des Antalaoträ) [MAYEUR, *Voyage dans le Nord de Madagascar en 1775*, *Bibl. Musée britannique et Copie de la Bibl. Grandidier*, p. 64]. — Le colonel Robert Hunt raconte que, vers 1640, quatre à cinq cents Malgaches, révoltés contre le roi d'Ampasindavä, se sont réfugiés sur l'île d'Assada (Nosy Bé) et ont pillé les boutres arabes qui venaient dans ces parages. Ce ne fut pas sans peine que le roi en vint à bout (*Assada near Madagascar*, 1650, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 261-262).

^(e) *Commentarios do Albuquerque*, 1557, partie I, ch. x, p. 41, et BARROS, *Asia portugueza*, Dec. II, liv. I, ch. I, p. 16, et *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, t. I, p. 22 et 31.

^(f) « La baie de Mahajambä semble avoir été jadis habitée par des Arabes, car il existe sur le sommet de la petite île de Manjä des tombes musulmanes, que le temps a noircies et qui tombent en ruines » (BORLEER, *Narrative of voyages to Africa, Arabia and Madagascar*, 1833, t. II, p. 132). — Tristan da Cunha a trouvé, dans cette île, en 1506, une ville arabe populeuse dont il s'empara (voir p. 162, note 4); il y venait des boutres de Malindi et de Mombaz, qui y apportaient des étoffes de Cambaye et y prenaient des esclaves, de la cire, des vivres, etc. (CORREA, *As Lendas da India*, t. I, p. 666; *Comment. do Albuquerque*, partie I, ch. x, p. 40; BARROS, Dec. II, liv. I, ch. I, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 15, 21 et 29-31). Mais, en 1669, le capitaine du *Petit Jan*, envoyé par Mondevergue, et, en 1671, le capitaine de la *Barque longue*, Gigault, n'ont plus trouvé au *Vieil Macelage* (baie de Mahajambä) que des ruines de mosquées et de maisons en pierres, sans habitants (MS. *Arch. coloniales*, Madagascar, carton I, pièce 25, et DUBOIS, *Voy. à Madagascar*, 1674, p. 73). — M. Marin-Darbel, commandant le *Boursaint*, a visité, en 1885, les ruines de l'îlot Manjä, qui sont réduites aujourd'hui à quatre corps de bâtiments garnis de meurtrières; les murs sont très épais, en pierres madréporiques que relie un ciment d'une solidité merveilleuse; les toits, en pierres et en mortier, qui sont aujourd'hui effondrés, reposaient sur des poutrelles en bois ou s'élevaient en pyramide octogonale d'une hauteur de 2 mètres [voir la planche VI] (in : *Les Peuplades de Madagascar*, par M. Max Leclerc, avec un croquis que nous reproduisons [*Rev. d'Ethnogr.*, 1887] et in : *Instructions nautiques sur Madagascar*, BANARÉ, édit. 1885, note 3 de la page 155). — Guillain dit que la tradition attribue à un Arabe, Amadi (fils du cheik de Boukdadi, près de Basora), celui-là même qui a successivement habité Ampanasinä (voir la note a) et Nosy Kombä (voir la note b), la fondation de la ville de Langanÿ vers l'an 1650 (*Documents sur la côte Ouest de Madagascar*, 1845, p. 358), ce qui n'est pas exact, puisqu'elle existait en 1506 et qu'au contraire elle était déjà abandonnée au milieu du xvii^e siècle. Du reste, dans les ruines de la mosquée, M. Merin-Darbel a trouvé un bol et un plat de vieux Chine céladon (du x^e siècle) qui, suivant l'usage, étaient fixés à la clef de voûte et qui permettent d'assurer que cette ville remontait bien au delà du xvi^e siècle (voir pl. IV).

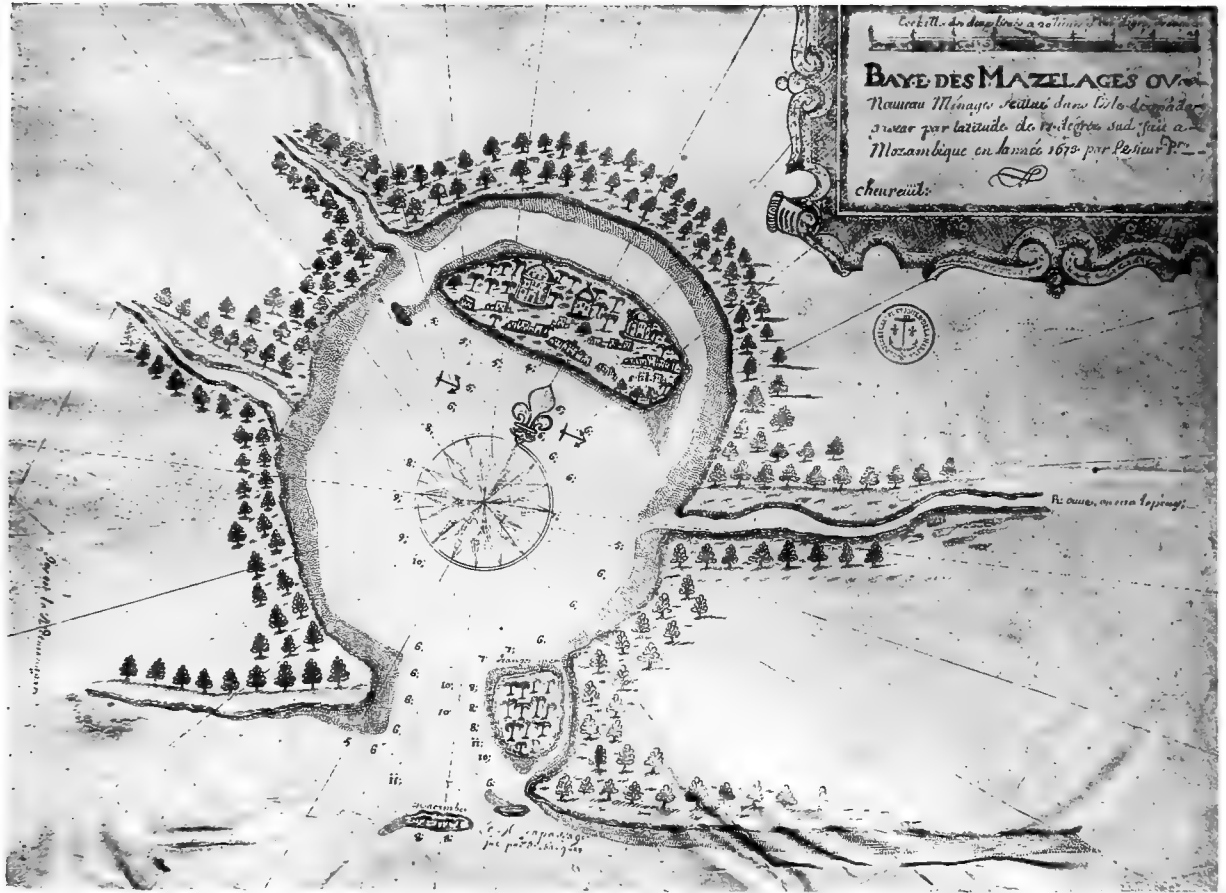
Aujourd'hui, tout en conservant leurs mœurs, leurs croyances et presque leur type, et quoiqu'ils revêtent le costume arabe et que, se

Majunga ^(a), à Nosy Makambý ^(b) et à Nosy Boină; 2° sur la côte Ouest, dans le pays de Boină ou Nosy Antsoribory ^(c) dans la baie de Mailakă, à la bouche du Manombă (17° 54'

^(a) En 1668, d'après d'anciens documents (*Arch. colon.*, manuscrit anonyme de 1725), le grand port de Mas-sailly, nommé par les naturels Pombovitoc (Ampombitokană, dont nous avons fait Bombétoke), n'était encore fréquenté ni par les Arabes ni par les Européens, d'où il résulte que la fondation de la ville de Majunga est postérieure à cette date de 1668, et, en effet, Wilde en 1650, Gigault en 1671, Chevreuil en 1673, ne la mentionnent ni sur leurs cartes ni dans leurs rapports. C'est vers 1700 que le premier roi sakalavă du Boină Tsimanatô, qui est le deuxième fils du fondateur de la dynastie des Maroserană et le frère cadet du deuxième roi du Menabé, et dont le nom posthume est Andriamandisoarivô, a appelé les Antalaotră dans la baie de Bombétoke où il avait fixé sa résidence et où ils construisirent Mzi-angaia (litt. : la ville des fleurs), nom que les Malgaches ont transformé en Mojanga et que les marins anglais Inverarity et Owen ont écrit Majunga, orthographe erronée que nous avons adoptée à tort. Quoique Drury en 1716, le pirate Cornelius en 1720, le Hollandais Bucquoy en 1722 et l'auteur anonyme d'un manuscrit des *Archives coloniales* daté de 1725 y soient venus, quoique D'Hermitte ait fait le plan de la baie de Bombétoke en 1732, ce n'est que sur la carte de Holst, en 1738, que ce nom apparaît pour la première fois sous la forme de *Modgongo*. A partir de cette époque, cette ville prit un grand développement et fut visitée par beaucoup de daous ou boutres; chaque année, au moment de la mousson du Nord-Est, il y venait deux grands bateaux de Surate qui y apportaient des étoffes de Cutch et des objets divers de l'Inde. Maudave en 1768 (*Arch. colon.*), Mayeur en 1774 (*Arch. colon.*), un anonyme en 1798 (*Arch. fortific. Colonies*) s'accordent tous pour dire qu'au XVIII^e siècle les Antalaotră faisaient un grand commerce à Majunga, où il y avait plus de 6,000 Arabes ou Indiens avec leurs familles et où les diverses sectes avaient des mosquées (DUMAINE, Idée de la côte occidentale de Madagascar, 1792, *Ann. des Voy.*, t. XI, 1810, p. 27). C'est surtout sous la reine sakalavă Ravahiný que cette ville a eu une grande prospérité. Mais lorsque, après la conquête du Boină par Radamă I^{er}, en 1824, le roi sakalavă Andriantsolý se révolta et lorsque, vaincu d'abord à Majunga, puis définitivement à Anorantsangană en 1831, il se réfugia à Mayotte en 1832, il y fut suivi par un grand nombre d'Antalaotră de Majunga qui l'avaient soutenu dans sa lutte contre le roi merină. Dans l'ardeur du combat, en 1825, Ramanetaka, le lieutenant de Radamă I^{er}, mit le feu à la ville de Majunga qui brûla tout entière; il y avait en ce moment-là 69 daous ou boutres sur rade. Depuis lors, les Antalaotră, maltraités et tenus en suspicion par les Merină, appauvris par la perte de leurs esclaves, ont été moins nombreux sur la côte Nord-Ouest et le commerce a beaucoup décliné; en 1842, on n'en comptait plus à Majunga que 675 avec 250 esclaves, et cette ville, jadis si considérable, ne comprenait plus que 25 maisons en pierres, des tombeaux et sept mosquées dont trois seulement étaient ouvertes au culte (GUILLAIN, *Docum. sur l'Ouest de Madag.*, 1845, p. 97, 107 et 214-215); aujourd'hui il ne reste plus des anciens édifices que les tombeaux (voir la pl. VI).

^(b) Sur l'ilot Makambý, à l'entrée de la baie de Boină, il y a les ruines de deux petits édifices arabes (BOTELER, *Narrative of voyages to shores of Africa*, t. II, 1833, p. 131, et GUILLAIN, *Docum. sur l'Ouest de Madag.*, p. 235).

^(c) D'après la tradition rapportée par Dubois (*Voyage à l'île Dauphine ou Madagascar*, 1674, p. 73), la ville arabe de Boină, sur l'ilot d'Antsoribory qui est situé au fond de la baie, aurait été fondée vers 1470; cependant la description qu'en donnent les Portugais qui l'ont visitée au commencement du XVI^e siècle, montre qu'elle date au moins du commencement du XV^e siècle et est probablement beaucoup plus ancienne. Ruy Pereira Coutinho et Tristan da Cunha qui l'ont visitée en 1506 et Souza qui y est venu en 1557, disent que c'était une belle ville, populeuse et commerçante, habitée par de nombreux Arabes. Le P. Luiz Mariano, qui a visité l'ilot de Boină en 1613, rapporte qu'il est pauvre et misérable, ayant un peu plus d'une demi-lieue de tour, tout entier de sable et de roc, mais couvert de maisons où vivent de 6,000 à 7,000 habitants, tous musulmans, quoiqu'ils soient si peu instruits dans leur religion et l'observent si peu qu'ils ne le sont que de nom; ce sont les Maures de Malindi et d'Arabie qui fréquentent, chaque année, ce port avec leurs navires pour y acheter des esclaves qu'ils mènent en Arabie pour des usages infâmes et abominables, les excitant à être musulmans» (Exploração portugueza de Madagascar em 1613, *Boletim Soc. Geogr. Lisboa*, 1887, p. 319; trad. franç. par A. GRANDIDIER, in : *Bull. Comité de Madag.*, 1898, p. 578, et in : *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. II, p. 14). — En 1671, le capitaine Gigault, de la *Barque longue*, dit que le Nouveau Macelage ou la ville de Boină faisait un grand commerce, qu'il y venait beaucoup de boutres, qu'il y avait des maisons en pierres, des citernes, des mosquées, des tombeaux superbes (DUBOIS, *Voyage à l'île Dauphine ou Madagascar*, 1674, p. 74). — En 1673, Chevreuil indique, sur sa carte de la baie de Boină, une île avec trois belles mosquées. — Vers 1710, le pirate Williams, qui avait mouillé sur cette rade, fut attiré dans un guet-apens avec cinq de ses matelots et tué par le cheik antalaotră, que le roi sakalavă fit ensuite sagayer pour le punir de sa trahison (voir plus loin, p. 179). — En 1725, il y avait encore beaucoup d'Arabes dans la baie de Boină, où il venait des boutres de la Mekke, de Surate et des Comores (battant pavillon rouge) [Vol. 84^e, mer des Indes, *Dépôt des*



1



2



3

Phototypie Berthaud, Paris

1. Plan de Nosy Boinā, par Chevreuil. — 2. Bouteille trouvée à Mahanara (côte N.-E.). — 3. Fiole trouvée dans l'ancien cimetière arabe de Sahambavanġ (Côte N.-E.)

proclamant hautement musulmans, ils suivent, tant bien que mal, les prescriptions de l'Islam auxquelles, sans les bien comprendre, ils

lat. S.)^(a), à Anakao (18° 0' lat. S.)^(b) et à Vohémar (13° 2' lat. S.)^(d), à l'embouchure du Ambikÿ, près de la bouche du Namelā Mahanarā (13° 56' lat. S.)^(c), à Sahambavanÿ (18° 2' lat. S.)^(e); 3° sur la côte Nord-Est, à (14° 16' lat. S.)^(f), à Lokohō (14° 25' lat. S.)^(g)

Cartes et Plans de la Marine. — M. Jully a visité, en 1898, cet îlot d'Antsoriborÿ et il y a trouvé les ruines d'une mosquée, des portes arquées avec moulures, des tombeaux avec coupoles en chaux stucquée, de nombreux débris de poteries et d'anciens vases en porcelaine de Chine, etc., en un mot, les restes d'une grande cité (voir la planche VI) [*Notes, Recon. et Explor.*, 1898, p. 440-441, avec dessins et plans].

^(a) M. Douliot a trouvé, auprès de la bouche de la rivière Manombā (à 27 ou 28 kilomètres au Nord de Maintiranō), des vestiges de trois habitations et de murs en pierres (*Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1896, p. 256).

^(b) M. Douliot a constaté l'existence auprès d'Anakao (à une vingtaine de kilomètres au Nord de Maintiranō) de ruines arabes avec de nombreux fragments de poteries (*Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1896, p. 256).

^(c) Il y a à Ambikÿ, sur le bord et près de l'embouchure du Namelā (à 12 kilomètres au Nord de Maintiranō), les ruines d'une ville arabe, nommée par les Sakalavā Tranombazahā (les maisons des étrangers) [peut-être la Pontanan des cartes du xvi^e siècle — le bras de mer d'Ampandahÿ (lat. S. 18° 0')]. Cette ville était déjà abandonnée lorsque le premier roi sakalavā a pris possession de cette région au milieu du xvi^e siècle. Il reste deux pans de murs, dont l'un est long de 8 mètres et épais de 0^m,40 et dont l'autre est percé de deux fenêtres; il y a, à côté, un puits qui est aujourd'hui comblé (DOULIOT, *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1896, p. 255).

^(d) «Les Maures de la côte de Malindi, qui viennent à Madagascar de temps immémorial, y ont deux comptoirs où vivent aujourd'hui leurs descendants gouvernés par des cheiks, l'un dans un îlot placé au milieu de la baie de Manzalage [Mahajambā], l'autre (qui est marqué sur la carte de Pedro Reinel de 1517) sur la côte Nord-Est, en une baie nommée Bimaro [Vohémar]» (Voyage de Balthazar Lobo de Souza en 1557, *Diogo no Couto, Da Asia*, 1603, édit. 1782, Dec. VII, livre IV, ch. v, p. 311). — En 1775, Mayeur a trouvé, «au Sud de la rivière de Vohémar, les restes de deux bâtiments de forme carrée, construits en pierres brutes, élevés par des blancs (Arabes) qui y ont habité avant le cyclone qui a détruit le port de Vohémar, port jadis très sûr et très bon (Voyage dans le Nord de Madagascar, *Bibl. Musée britannique* et *Copie de la Bibl. Grandidier*, p. 37 et 38). — M. Guillaume Grandidier a signalé, en 1899, l'existence à Vohémar même d'un grand cimetière arabe, aujourd'hui envahi par les herbes et les broussailles, dont les nombreuses tombes sont faites en un ciment très dur, pareil à celui des ruines de Mahanarā; celles de ces tombes qu'il a ouvertes ne contenaient que des ossements en mauvais état, sans rien d'autre.

^(e) M. Jully a découvert, en 1898, à l'embouchure du Mahanarā (à 38 kilomètres au Nord de Sahambavanÿ et à 47 kilomètres au Sud de Vohémar) des ruines de constructions arabes, solidement maçonnées à la chaux et revêtues de ciment à l'extérieur, qui montrent qu'en cet endroit il y a eu jadis une ville importante (*Journ. off. Madag.*, 5 mai 1898). — M. Guillaume Grandidier a fait des fouilles en cet endroit du 4 au 27 mars 1899 et il a mis à jour un mur d'enceinte très épais, long de plus de 60 mètres, et un puits en tubes de ciment dont la margelle est creusée par les sillons qu'y ont laissés les cordes (voir la planche VI). Il y a trouvé de nombreux fragments de poterie [notamment de gargoulettes], une grande bouteille de verre (voir la pl. V), de petites rondelles de terre percées au centre, des morceaux de fer rouillés [coutelas, clous, etc.] et des bols en porcelaine chinoise du xii^e siècle (voir la pl. IV et la notule (135) à la fin du volume), ainsi qu'un plat qui est peut-être aussi chinois, quoique le dragon qui y est peint n'ait que trois griffes, tandis qu'en Chine il en a d'ordinaire quatre et même cinq lorsque c'est le dragon impérial (voir la pl. IV) : M. Vapereau, d'après le bleu, croit qu'il date du xv^e ou du xvi^e siècle. Si l'on en croit la tradition locale, ce serait à la suite d'un violent raz de marée qui détourna la rivière de son lit primitif qu'aurait eu lieu l'abandon de cette ville; M. Jully a en effet constaté que la rivière a coupé en deux le mur d'enceinte dont les ruines descendent dans son lit.

^(f) M. Guillaume Grandidier a découvert à Sahambavanÿ en 1899 un ancien cimetière arabe, qu'il a fouillé du 26 février au 3 mars et d'où il a retiré plusieurs squelettes et divers débris d'objets en verre [petite fiole, morceau de verre foncé décoré de dessins blancs, etc.] (voir la pl. V).

^(g) On a signalé à M. G. Grandidier, près de l'embouchure du Lokohō (14° 25' lat. S.) des soubassements en ciment, analogues à ceux de Mahanarā, et une citerne de la même époque. — A 22 kilomètres au Sud de Sahambavanÿ, à Benavanÿ, sur le bord du Lokohō, on a découvert, enfoui dans la terre, un vase contenant des manilles ou anneaux creux en or, quelques bijoux en or filigrané, nettement indiens [notamment une plaquette formant pendeloque et ayant à peu près la forme d'un champignon] (JULLY, *Bull. Acad. Malg.*, 1903, p. 74), sept ou huit pièces d'or dont les inscriptions montrent qu'elles sont des imitations ou moulages des dinars fatimites du x^e et du xi^e siècle; les sultans dont elles portent la légende ont régné, l'un, de 952 à 975 et l'autre, Al Moustansir billah, de 1036 à 1094 de l'ère chrétienne, et une pièce d'or, imitation d'une monnaie hindoue (voir la planche II et la page 140, note 2, ainsi que la notule 135 à la fin de ce volume).

sont fortement attachés, ils font en réalité partie intégrante du peuple malgache sur lequel ils ont toujours exercé une grande influence⁽¹⁾.

Les navigateurs portugais Ruy Pereira Coutinho⁽²⁾ et Tristan da Cunha sont les premiers Européens qui ont visité les villes arabes de la côte Nord-Ouest de Madagascar. Tristan da Cunha atterrit en 1506 dans la baie de Boină⁽³⁾, venant de Mozambique, puis il gagna Nosy Langanj (Nosy Manjă) à l'entrée de la baie de Mahajambă⁽⁴⁾, dont il massacra la population sans motif; allant encore plus au Nord, il débarqua à Sadă (la

et auprès d'Antalahă(14° 55' lat. S.)⁽⁵⁾. Quoique la côte S.E. soit habitée entre Mananjary et le Fort-Dauphin par de nombreux descendants d'Arabes, il n'y a aucun vestige d'établissement arabe, aucunes ruines, et les traditions locales ne mentionnent rien de ce genre. Nous donnerons la description de ces ruines au chapitre qui leur sera consacré à la suite de celui des villes et villages.

⁽¹⁾ En effet, par la supériorité de leur intelligence et de leur instruction, par leur activité plus grande, par leur entente des affaires et la richesse relative qu'ils avaient su acquérir, les Antalaotră avaient pris dans tout le Nord-Ouest, avant la conquête merină, une grande influence sur les chefs sakalavă, qu'ils ont convertis jusqu'à un certain point à l'Islamisme et qui leur ont souvent conféré de hautes dignités. Avant la prise et l'incendie de Majunga en 1825 par Ramanetakă, le lieutenant de Radamă I^{er}, cette ville ne comptait pas moins de 10,000 habitants, et la colonie arabe avait son drapeau national, mi-parti de blanc et de rouge, avec les couleurs horizontales^(b).

⁽²⁾ Ruy Pereira Coutinho a précédé Tristan da Cunha de quatre mois à la baie de Boină, qu'il a appelée *Bahia formosa*.

⁽³⁾ A laquelle il a donné le nom de *Baie*

de la Conception. — Faria y Souza dit que Tristan da Cunha a, en outre, enlevé le cheik d'une ville arabe située entre cette baie et celle de Mahajambă.

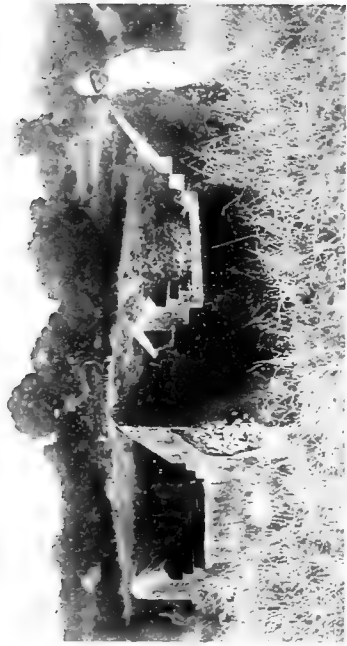
⁽⁴⁾ « A Lulangane (Langanj), Tristan da Cunha fit cerner l'île qu'habitaient les Maures [Antalaotră]. Effrayés, ceux-ci cherchèrent à gagner la terre ferme dans des pirogues, qui, trop chargées, chavirèrent; beaucoup périrent noyés, d'autres furent massacrés par les Portugais, qui firent, en outre, cinq cents prisonniers, tous femmes et enfants, à l'exception d'une vingtaine d'hommes et du cheik qui était un vieillard. Cédant aux supplications des maris et des pères, Cunha leur rendit la liberté le lendemain » (*Commentarios do Albuquerque*, parte I, ch. IX, p. 40; BARROS, t. III, p. 7; FARIA y SOUZA, t. I, édit. 1666, p. 96, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 20-21, 28-30 et 36-37). — CORREA (*As Lendas da India*, t. I, p. 662, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 15), qui raconte les mêmes faits, ajoute que « le butin fut maigre, car le commerce n'y est pas très considérable; il n'y vient que des boutres de Malindi et de Mombaz, qui apportent des étoffes de Cambaye et les échangent contre des esclaves, de la cire et des vivres ».

⁽⁵⁾ M. Guillaume Grandidier y a fait des fouilles en 1899 et a mis à jour un grand mur d'enceinte bâti en cailloux roulés et ciment, qui entourait jadis la ville habitée par les Arabes.

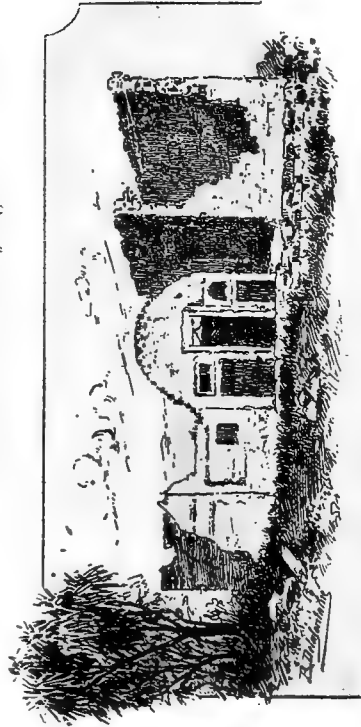
^(b) Le pavillon mi-parti de blanc et de rouge était celui des daous ou navires; le drapeau qui flottait sur la ville était rouge, blanc et noir.



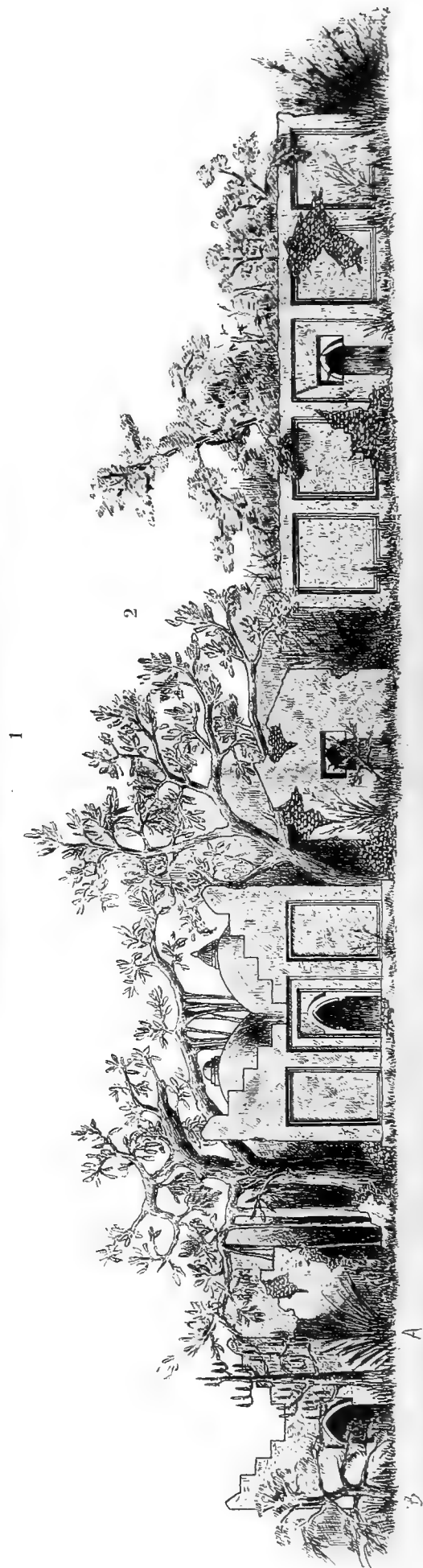
Fouilles de l'ancienne ville arabe de Mahanara
(Côte N.-E.).



Tombeaux arabes à Majunga.



Puits en tubes de ciment à Mahanara.



Ruines arabes sur la côte N.-O. : 1. à Nosy Manja; 2. dans la baie de Boïnâ.

moderne Anorontsanganä) et mit le feu à la ville. Depuis cette époque, les navires portugais ont fréquemment abordé dans les diverses baies de cette côte⁽¹⁾, mais on ne saurait dire que leur influence ait été salulaire. En effet, le commerce, qui était très florissant dans tous ces parages avant le xvi^e siècle, y a décliné dès leur apparition, notamment sur la côte d'Afrique, et les pirates qui ont infesté ces mers, surtout au commencement du xvii^e siècle, ont aussi contribué à diminuer les transactions commerciales entre l'Asie, les îles Comores et Madagascar; il n'a repris qu'après que l'océan Indien a été purgé des forbans qui le sillonnaient en tous sens.

Nous avons vu que les premiers Arabes qui ont sinon fréquenté la côte Nord-Ouest de Madagascar, où il en est venu de temps immémorial pour y trafiquer, mais qui s'y sont établis sans idée de retour et l'ont colonisé, sont probablement les Azd de la côte d'Oman ou Onjatsÿ vers le x^e ou xi^e siècle. A cette même époque, les Arabes sunnites de Malindi⁽²⁾, qui ont forcé les Azd à quitter les Comores, sont, eux aussi, venus sur la côte Nord-Ouest et y ont fondé des comptoirs fixes, d'abord dans la baie de Mahajambä, à Nosy Langanÿ (Nosy Manjä), où les Portugais ont trouvé au xvi^e siècle une ville florissante qui a été abandonnée au xvii^e; puis dans les baies d'Anorontsanganä, à Sadä, et d'Amipasindavä, à Nosy Mamokö et à Antseranantalaoträ, et dans celle de Boinä à Nosy Antsoriborÿ, où ils construisirent dès avant le xv^e siècle une très belle ville qui a été prospère jusqu'au delà de 1725 et qui n'avait pas moins de 7 à 8,000 habitants; enfin à Majunga qui, fondée vers 1700, n'a cessé jusqu'à la conquête hova d'être le principal centre commercial de Madagascar avec l'Afrique, l'Arabie et l'Inde, et qui, depuis lors, quoiqu'elle ait perdu une grande partie de sa population Antalaoträ et ait vu son commerce baisser considérablement, n'en a pas moins reçu chaque année la visite de nombreux boutres arabes, zanzibariens et comoriens. Ils ont aussi établi plusieurs comptoirs aux environs de Maintiranö, sur

¹⁾ SOUZA, le R. P. LUIZ MARIANO, etc.

²⁾ « Les Maures de Malindi ont établi un comptoir dans un îlot au milieu de la baie Mazalage (Mahajambä) et un autre dans

l'Est à Bimarö » (DIOGO DO COUTO, *Da Asia*, 1603, Dec. VII, liv. IV, ch. V, p. 311, et *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. I, p. 99).

la côte Ouest, et, sur la côte Nord-Est, à Vohémar⁽¹⁾, à l'embouchure du Mahanarä, à Antalahä⁽²⁾ et probablement en plusieurs autres points.

La population musulmane, qui vivait dans ces diverses villes et qui était très nombreuse, était très mélangée; elle appartenait en majorité à la secte sunnite (division des Chaféites) et comprenait des Arabes du Yémèn, de l'Oman et du golfe Persique, des Persans, des Indiens du Cutch et du Goudjerat, des métis souahilis et comoriens, etc., de sorte qu'il n'est pas possible d'attribuer aux Antalaoträ une origine unique, comme l'ont fait divers auteurs⁽³⁾, dont les récits, probablement vrais du reste, ne s'appliquent qu'aux familles des chefs qui leur ont fourni les renseignements. Ce qui est certain, c'est qu'à côté d'Arabes, de Persans et d'Indiens au teint blanc et vêtus à la turque, suivant l'expression du voyageur Dubois en 1674, il y avait une masse considérable de métis, les uns basanés, les autres noirs, présentant les types les plus divers par suite du mélange des différentes races qui se sont dès longtemps accumulées sur la côte orientale d'Afrique, aux îles Comores et à Madagascar.

Les Antalaoträ ont eu, jusqu'à la conquête merinä, leurs chefs particuliers, qui, cependant, à partir du commencement du xviii^e siècle, lorsque le second fils de Lahifotsy eut conquis le Nord-Ouest de Madagascar, durent recevoir l'investiture des rois sakalavä du Boinä; mais, en réalité, la suzeraineté de ces rois ne leur pesait guère, car, grâce à leur supériorité intellectuelle, à leurs aptitudes commerciales et surtout à leurs richesses, ils ont toujours exercé une grande influence sur les Malgaches et non seulement se sont alliés aux premières familles du pays, mais ont fait

(1) Vohémar (Vohimarinä des Malgaches) est le Bimaro des Portugais.

(2) Comme en témoignent les ruines dont nous avons parlé plus haut dans les notules de la page 161.

(3) BARROS (*Da Asia*, t. II, Dec. I, liv. VIII, chap. IV, p. 214, édit. 1778), COUTO (Déc. VII, liv. IV, chap. V, p. 317), SOUZA (1557) et le P. LUIZ MARIANO (1613) les font venir d'Arabie et de Malindi; d'autres auteurs, de la Perse et de Surate (Inde); CARPEAU DU

SAUSSAY, de Kiloa; GUILLAIN, le docteur DEBLENNE et HILDEBRANDT, du fond du golfe Persique; le docteur ORMIÈRES, du Yémèn; M. PICKERSGILL, de Lamou (sur la côte de l'Afrique), etc. — B. Hugon (*Archives coloniales, Corresp. de Madagascar*, Ms. de 1818, carton XI, dossier 2) dit que, d'après la tradition, un khalife fatimite a envoyé, vers l'an 1000, des Égyptiens qui se sont établis dans l'Ouest de Madagascar, où ils ont fondé des écoles et importé l'astrologie judiciaire.

adopter jusqu'à un certain point à plusieurs rois ou chefs la religion et les mœurs mahométanes⁽¹⁾.

Les Antalaoaträ n'ont jamais cultivé le sol, ils ont toujours laissé les travaux agricoles à leurs esclaves, et ils ne se sont non plus jamais beaucoup occupés d'industrie; ce sont des marchands, des commerçants, ne vivant pas seulement dans les villes où relâchent les boutres d'Afrique, d'Arabie et de l'Inde, mais parcourant les côtes de l'Ouest et du Nord-Est, remontant les fleuves, allant souvent même à pied loin dans l'intérieur, colportant de village en village des étoffes et des objets appropriés aux besoins et aux goûts des Malgaches, qu'ils échangent contre des marchandises bonnes pour l'exportation. Leur langue est un mélange de malgache et de soahili.

En résumé, les premiers comptoirs arabes permanents qui ont été établis sur la côte Nord-Ouest de Madagascar semblent l'avoir été par des arabes venus de Malindi, arabes sunnites qui, au x^e ou plutôt au xi^e siècle, ont chassé des Comores les Arabes d'autres sectes qui les y avaient précédés, tels que les Azd d'Oman et les Zeïdites ou les Fatimites qui étaient leurs ennemis commerciaux et religieux. Mais les navires qui y venaient annuellement de l'Arabie, de l'Afrique et de l'Inde, y ont amené des musulmans de races diverses et des banyans de Cambaye qui, voyageant sans leurs femmes, ont donné naissance à Madagascar, comme sur la côte africaine du reste, à des métis de toutes les couleurs et de tous les types.

CHAPITRE IV.

IMMIGRATIONS INDIENNES⁽²⁾.

Les Portugais qui ont atterri à Taolankarä [notre Fort-Dauphin actuel] en 1508, avant la venue des ZafindRaminia dans l'extrême Sud de Madagascar, y ont trouvé de nombreux métis indiens, descendants de matelots

⁽¹⁾ Benyowsky écrit dans une lettre du 30 mai 1775 (*Archives coloniales, Corresp. de Madagascar*) : « Les Arabes, depuis un

siècle, maîtrisent les différents chefs des Séclaves [Sakalavä] ».

⁽²⁾ Les migrations indiennes ne Afrique

goudjerats qui, longtemps auparavant, probablement dans la première moitié du ^{xiv}^e siècle⁽¹⁾, avaient été jetés sur cette côte par les courants ou par une tempête. L'amiral Diogo Lopes de Sequeira que le Roi de Portugal Dom Manuel avait chargé d'explorer l'île de Madagascar, raconte qu'après avoir longé la côte Sud, « il arriva à un port que les naturels appellent Turubaya, du nom du capitaine d'un navire de Cambaye qui s'y est perdu, et dont les habitants descendent des matelots de ce navire⁽²⁾ ». Ni le R. P. Luiz Mariano, ni Flacourt, ni du reste aucun autre

remontent à la plus haute antiquité. De la côte de Malabar au Yémèn et à l'Afrique orientale, les traversées sont faciles à cause des moussons qui, pendant six mois, poussent les navires vers l'Ouest et qui, pendant les six autres mois, les ramènent à leur point de départ. — Epidariste Colin dit que « la langue malgache doit beaucoup à celle des Indiens, comme à celle des Malais, des Arabes et des Européens » (*Nouv. Annales des Voyages*, t. X, 1821, p. 294, 296 et 299), et, d'après le capitaine Jourdain, qui va un peu loin, « la grande majorité des Malgaches ressemble aux Indiens et aux mulâtres » (*Nouv. Annales des Voyages*, t. LXXXIV, 1839, p. 198).

⁽¹⁾ Au ^{xiv}^e siècle, des marchands arabes et Persans établis à Cambaye^(a) ont envoyé de ce port plusieurs navires qui, après avoir visité Malindi et d'autres villes de la côte d'Afrique jusque vers le Cap de Bonne-Espérance, furent surpris par une tempête et jetés entre 1325 et 1350 sur la côte de Madagascar, où les matelots demeurèrent, leurs navires étant hors d'état de reprendre la mer (*Commentarios do Albuquerque*, part. IV, ch. XXIII, p. 122, et *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. I, note de la page 48). Ce nau-

frage a dû avoir lieu dans le Sud, loin des ports où fréquentaient continuellement des boutres indiens ou arabes, car autrement ils se seraient rapatriés, et, d'autre part, comme c'est en allant au Cap que leurs navires ont été surpris par la tempête, il n'est pas improbable que l'un d'eux au moins ait atterri dans les parages de Fort-Dauphin. — M. Ferrand rejette sans discussion les récits des anciens navigateurs portugais, bien véridiques d'ordinaire et bien dignes de foi, et écrit : « La prétendue migration indienne est une invraisemblable conjecture, qui ne vaut même pas qu'on s'y arrête » (*Rev. de Madagascar*, février 1907, p. 87). Je ne partage pas son sentiment et, m'appuyant, d'une part, sur les anciens historiens portugais, d'autre part, sur les traditions locales et les mœurs de certaines familles, je m'arrête à cette conjecture que je crois non seulement très vraisemblable, mais même certaine.

⁽²⁾ Ce port est celui que nous appelons aujourd'hui Fort-Dauphin. Le nom de Turubaya (BARROS, Déc. II, liv. IV, ch. III, p. 393, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 47) ou Tourouaya comme l'écrivit Castanheda (*Hist. descubrim. de los Portuguezes*, t. II, 1552, ch. CVI, p. 341, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*,

^(a) Ces marchands, après avoir fait pendant longtemps le commerce à Cambaye, se sont emparés de cette ville en 1300. C'est le deuxième sultan de la dynastie musulmane du Goudjerat qui a envoyé ces navires.

auteur des xvii^e et xviii^e siècles ne parlent de ces Indiens; il me semble toutefois que la première caste des *Noirs*, les VOAJIRÏ⁽¹⁾, que les Zafind-Raminia ou métis arabes reconnaissent comme « tompontanÿ » c'est-à-dire comme habitant le pays avant leur arrivée, est formée de leurs descendants.

Si, en effet, l'on se reporte à l'organisation sociale des habitants de Madagascar avant les immigrations étrangères, il n'est pas douteux que la seconde caste des *Noirs*, les LOHAVOHITSÄ, c'est-à-dire les chefs de village ou chefs de famille, ont pour ancêtres les chefs des premiers occupants de l'île, c'est-à-dire des Indo-Mélanésiens qui l'ont peuplée à une époque très ancienne. Les VOAJIRÏ sont, au contraire, issus d'étrangers arrivés ultérieurement et qui, plus civilisés que les premiers venus, ont rapidement pris la prépondérance sur eux. Quoique ce ne soit probablement qu'une simple coïncidence, je ferai remarquer qu'il y a dans la vallée de l'Indus, au nord du Goudjerat, une tribu mi-afghane, mi-indienne, dont le nom est également Voajiry⁽²⁾.

Diogo Lopes de Sequeira, ayant, au sortir de Taolankarä, mouillé dans la baie de Sainte-Luce, envoya de cette baie à Matitananä par terre deux matelots avec la mission de recueillir des renseignements sur les productions du pays; ces matelots rencontrèrent sur leur route deux Indiens, qui étaient les derniers survivants de l'équipage d'un navire de Cambaye naufragé sur cette côte trente ans auparavant⁽³⁾. Le naufrage d'Indiens sur la

t. I, p. 49) est non pas celui d'un homme, mais, comme nous l'avons déjà dit plus haut, une simple corruption du nom local d'Androbaizaha que les indigènes donnaient autrefois à l'Anosÿ ou, du moins, à une partie de cette province (voir à l'Appendice la notule 103).

⁽¹⁾ FLACOURT, *Hist. Madag.*, 1658, p. 6 et 47.

⁽²⁾ L'orthographe adoptée par les Anglais est Waziri, mais le nom malgache Voajiry, qui se prononce *Ouadziri*, est en réalité identique. La province du Waziristan a été récemment le théâtre d'une révolte d'un clan de Waziri (les Mashud Waziri) qui.

d'après une dépêche datée de Simla le 7 août 1901, a attaqué un poste anglais à Kashmir Kar, dans la passe de Gomal. — Il existe dans le Hadhramout une famille de chefs dont il y a des membres un peu partout dans cette province de l'Arabie méridionale et qui s'appelle Ba Wazir *بازير* (Landberg, Hadhramout, p. 99), mais, comme les Voajirÿ malgaches ne sont pas reconnus par les descendants des immigrants arabes comme étant de leur race, il n'y a certainement pas lieu de rechercher leur origine de ce côté.

⁽³⁾ CASTANHEDA, *Historia de los descubri-*

côte orientale de Madagascar n'a pas lieu du reste de nous étonner, puisque, dès le xiv^e siècle et même bien avant, il venait fréquemment des navires de Surate et de Cambaye non seulement à la côte orientale d'Afrique, surtout à Malindi où, en 1495, Vasco de Gama trouva établis de nombreux marchands du Goudjerat et des Banians de Cambaye⁽¹⁾, mais aussi à la côte Nord-Ouest de Madagascar⁽²⁾.

Les chefs et les nobles de la petite tribu d'Isakä, qui habite la côte Sud-Est de Madagascar entre 23° et 23° 1/2 de latitude, sur les bords du grand fleuve Mananarä et du Mananivö, sont probablement les descendants de naufragés indiens qu'ont poussés dans ces parages la tempête ou les courants, soit de ceux dont Lopes de Sequeira a rencontré les deux derniers survivants en 1508, soit de ceux qui, partis de Cambaye vers le milieu du xiv^e siècle, ont échoué dans le Sud-Est de Madagascar après avoir visité les principaux ports de l'Afrique orientale⁽³⁾, soit d'autres, car il n'est pas douteux que, des nombreux navires allant de l'Inde en Afrique, celui dont les Portugais ont trouvé les survivants dans l'une de leurs rares visites sur la côte Est de Madagascar n'est pas le seul qui y ait fait naufrage. Il est certain que les Zara Behavanä ou chefs antisakä, les Maroserananä ou rois sakalavä et rois mahafaly, les Zafy Manely ou rois barä et les Zafy Manarä ou rois antandroy et leurs parents ne sont pas d'origine arabe comme les Antambahoakä, les ZafindRaminia et les Antimoronä, qui ne mangent pas la viande d'animaux tués par eux et qui ne les reconnaissent pas comme venant du même pays et ayant la même religion qu'eux; il est non moins certain, d'autre part, d'après leurs traditions et diverses particularités de mœurs dont nous parlerons plus loin, qu'ils sont venus de l'Est. Leur type, du

mientos portugueses, t. I, 1552, p. 206, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.* publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. I, p. 50.

⁽¹⁾ FARIA Y SOUZA, *Asia portug.*, t. I, p. 30.

⁽²⁾ « Les Musulmans de l'Inde et de l'Arabie ont suivi les Malais et les Cafres à Madagascar » (P. LUIZ MARIANO, *Exploração portuguesa de Madagascar em 1613*, *Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa*, 1887,

p. 315, et traduction française d'ALFRED GRANDIDIER in : *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1898, p. 601, et in : *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. II, p. 6). En 1775, Mayeur dit que les Indiens de Surate faisaient le commerce avec le Nord-Ouest et avec l'Ankovä (l'Imerinä).

⁽³⁾ *Commentarios do Albuquerque* (voir la note 1 de la page 166.)

reste, est plutôt indien⁽¹⁾, et on trouve même parmi eux beaucoup plus d'individus ayant les cheveux droits et souples que chez les Antanosy et chez les Antimoronä d'origine arabe.

CHAPITRE V.

IMMIGRATIONS JAPONAISES ET CHINOISES.

Les Antandroy et les Mahafaly ont-ils du sang japonais ou chinois⁽²⁾ ? On serait tenté de le croire en voyant certains indigènes de l'extrême Sud de Madagascar dont le type est franchement mongoloïde, et le fait n'est pas impossible, il n'est même pas improbable, puisque les Japonais venaient jadis chercher des esclaves en Afrique et dans les îles Comores.

⁽¹⁾ Je trouve dans les notes écrites au jour le jour pendant mon voyage à Madagascar (1865-1870) : « Quelques-uns des princes Barä ressemblent tout à fait à des Malabars ou à des Singhalais » et « Les Barä ont beaucoup du type dravidien ou indien noir ». — « Les chefs Sakalavä et les grandes familles de l'Ouest de Madagascar sont certainement des descendants d'Indiens » (Rev. Mc MAHON, *Visit to the Betsiriry tribe, Antananarivo Annual*, 1891, page 279). Comme moi, M. Mc Mahon constate que les femmes sakalavä ressemblent bien plus aux femmes Tamils qu'aux négresses africaines; M. E. F. Knight, le correspondant militaire du journal le *Times*, qui a beaucoup voyagé dans l'Inde, a vu sur la côte Sud-Est des indigènes « qu'on aurait cru appartenir à un régiment Gorkha^(a) et d'autres qui semblaient nés à

Calcutta » (From Fort-Dauphin to Fianarantsoa, *Antan. Annual*, 1895, p. 367, et *Madagascar in war-time*, 1896, p. 50, et M. Jully a trouvé « une ressemblance frappante » entre les Veddas de Ceylan et certains Malgaches du Sud (*Bull. Acad. Malg.*, 1903, p. 78).

⁽²⁾ « On dit que l'île St-Laurent fut peuplée autrefois par les Chinois, estans en un navire qui se perdit en la baie de St-Augustin; aussi retirent-ils en quelque chose du visage aux Chinois, fors qu'ils sont bazanés » (PYRARD DE LAVAL, *Voyage des Français aux Indes orientales*, 1611, p. 24, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 299). — Dans mes notes de voyage prises au jour le jour, je trouve : « Beaucoup de Mahafaly ont un type intermédiaire entre le Chinois et l'Indo-Chinois^(b) ».

^(a) Les Gorkhas descendent des Rajpoutes (Hindous du Nord-Ouest de l'Inde) et ont conquis le Népal.

^(b) Le naturaliste bien connu Jules Verreaux, qui a voyagé dans l'Afrique australe et a recueilli chez les peuplades de sa côte Sud-Est des traditions intéressantes au sujet du commerce qu'elles ont eu jadis avec les Chinois et les Indiens, dit qu'il paraîtrait que, quatre à cinq siècles avant notre ère, les Chinois venaient dans leurs jonques y pêcher des tripangs qu'ils emportaient dans leur pays. Il attribue au mélange de ces Chinois avec les indigènes les tribus Matabeles (ou Boschismans), à cheveux ondulés, crépés, qui atteindraient une grande longueur s'ils n'avaient l'usage de les couper : dans ces tribus de l'Est du Sud-Afrique, il y a même des individus qui ont les cheveux lisses. Quant aux Indiens, ils venaient, paraît-il, faire du poisson sec qu'ils portaient dans l'Inde(?). — D'autre part, Livingstone dit qu'on trouve parmi les Balondas des individus dont l'angle externe de l'œil est relevé comme celui des Chinois et dont la chevelure s'arrange d'une manière bizarre (*Explorations dans l'Afrique australe*, p. 445-446).

Les *Adjaïb*, ou le Livre des Merveilles de l'Inde⁽¹⁾, qui datent de l'an 1000, relatent en effet qu'en 945 des jonques japonaises venaient prendre à Kanbalou (Anjouan) des cargaisons de nègres. Quant aux chefs, ils ne sont point de race jaune, mais de race indienne, comme nous l'avons marqué au chapitre précédent.

CHAPITRE VI.

DES IMMIGRATIONS AFRICAINES.

Nous avons dit dans le chapitre I^{er} que, contrairement à la croyance générale, le fond de la population de Madagascar n'était pas d'origine africaine, mais provenait de l'Indo-Mélanésie, et nous avons donné les preuves anthropologiques, ethnographiques et linguistiques sur lesquelles nous nous appuyons pour soutenir cette opinion, qui est acceptée aujourd'hui par beaucoup de savants et d'auteurs⁽²⁾. Il y a cependant à Madagascar un grand nombre d'Africains de sang pur et surtout de métis d'Africains et d'indigènes d'origine indo-mélanésienne, mais la venue de ces Africains ne remonte pas à une époque très éloignée. En effet, tandis que les Arabes, les Persans, les Indiens ont fondé depuis longtemps des colonies en Afrique, aux Comores et à Madagascar, les nègres d'Afrique, qui ne sont nullement marins et qui n'ont pas de bateaux capables de tenir la haute mer, n'ont jamais colonisé volontairement des pays d'outre-mer⁽³⁾.

(1) Traduct. VAN DER LITH, 1886, p. 174.

(2) M. Ferrand cependant croit que Madagascar a été peuplé par des Nigritiens Bantous, dont « l'immigration, antérieure à notre ère, est attestée par des phonèmes caractéristiques (ombÿ, bœuf; ondrÿ, mouton; akangä, pintade; etc.) usités dans tous les dialectes de Madagascar » (*Rev. Madag.*, févr. 1907, p. 89, et *Essai de phonétique comparée du malais et des dialectes malgaches*, t. I [à l'impression]). Mais, s'il y a quelques rares noms d'animaux domestiques ou, comme

les pintades, d'animaux de genres purement africains qui ont une origine souahili, M. Ferrand oublie que les animaux sauvages et les plantes qui ont leurs similaires à Madagascar et dans l'Indo-Mélanésie, et ils sont nombreux, ont les mêmes noms dans les deux pays, *ce qui est autrement caractéristique!* (Voir les notes 3 et 4 de la page 71.)

(3) La traversée de la côte Sud-Est d'Afrique aux îles Comores et à Madagascar est difficile à cause des courants qui sont contraires; elle est facile dans l'autre sens.

Ceux qu'on trouve à Madagascar ont été, sinon tous, au moins presque tous, apportés comme esclaves par les Arabes négriers, d'abord en petit nombre, à partir du x^e siècle, pour les besoins des colons musulmans établis sur les côtes Nord-Ouest et Est et tout récemment, depuis le xix^e siècle seulement, en plus grand nombre pour les Malgaches; jusque vers le commencement du dernier siècle, en effet, les Malgaches étaient trop pauvres pour acheter des nègres; au contraire, ils vendaient leurs prisonniers de guerre ou même quelquefois leurs voisins dont ils s'emparaient par ruse ou par guet-apens, afin de pouvoir se procurer des fusils, des balles, de la poudre, de riches étoffes, etc. La traite des esclaves était, sinon le seul, au moins le principal commerce des Arabes à Madagascar.

Il n'est pas possible d'énumérer les tribus auxquelles appartiennent les Africains vendus à Madagascar comme esclaves, car les Arabes négriers vont les chercher non seulement sur la côte, mais loin dans l'intérieur du continent; celles qui y comptent le plus de représentants sont les Makoa, les Inhambane, les Mantchaoua, les M'Chambara, etc.

Nous avons dit que les nègres de la côte orientale d'Afrique n'ont jamais, au moins depuis les temps historiques, fondé de colonies hors de leur continent; il y a eu une exception au xv^e siècle : en effet Alfonso de Albuquerque raconte que Tristan da Cunha a trouvé auprès de Sadã (dans la baie actuelle d'Anorontsanganã) une population de nègres venus de Kiloa, de Malindi, de Mombaz, de Mogadicho, esclaves qui, ayant réussi à voler quelques boutres, avaient fui leurs maîtres et s'y étaient établis⁽¹⁾.

CHAPITRE VII.

MÉTIS EUROPÉENS ET MALGACHES.

L'extrême liberté dont jouissent à Madagascar les jeunes filles et, dans une certaine mesure, les femmes mariées, a de tout temps facilité les unions passagères des femmes malgaches avec les étrangers, unions

⁽¹⁾ *Commentarios do Alfonso de Albuquerque, anc. concernant Madagascar*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. I, p. 22.

qui d'ordinaire ont été fécondes. Les nombreux marins et traitants européens qui, depuis le xvi^e siècle, ont atterri dans cette île ont été, sauf dans les rares cas d'hostilités déclarées avec les indigènes, accueillis très hospitalièrement et l'on peut être assuré que toutes les fois qu'ils y ont séjourné quelques semaines ou même quelques jours, il y a eu des unions temporaires; car les femmes malgaches ont toujours tenu à honneur de nouer des relations avec des *Blancs*, qu'elles regardaient comme des êtres d'une race supérieure et dont elles appréciaient fort les cadeaux.

C'est en 1500 que l'île de Madagascar a été découverte et il y a tout lieu de croire que, peut-être même dès cette première année, il y a eu des métis de Malgaches et de Portugais, Diogo Dias ayant séjourné quelque temps dans une des rades du Nord-Ouest où il était en bons termes avec les naturels. Depuis cette époque, il ne s'est guère passé d'années où des navires d'Europe n'aient mouillé pendant un temps plus ou moins long dans quelques-unes des rades de l'île, soit pour se ravitailler, soit pour y faire le commerce, et où des naufrages, qui ont été si fréquents dans ces parages au début de la navigation dans l'océan Indien, n'aient jeté sur ses côtes de nombreux Européens de toutes les nationalités. Ces matelots et ces naufragés ont fait un peu partout dans l'île souche de métis. Pendant le xvi^e siècle, les Portugais sont presque les seuls qui ont atterri à Madagascar⁽¹⁾, mais, dès 1595 et pendant les

⁽¹⁾ Dans les *Histoires des conquêtes portugaises* de Correa, de Barros, de Diogo do Couto, de Castanheda, de Faria y Souza, d'Osorius, de João dos Santos, de Galvão, etc., on trouve le récit des principaux atterrissements et naufrages des navires portugais à Madagascar⁽²⁾ :

1° Diogo Dias, qui a découvert l'île de Madagascar en 1500, a fait un séjour assez long dans une des rades du Nord-Ouest (CORREA, *As Lendas da India*, t. I, p. 153, et *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*,

publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. I, p. 3-5);

2° Diogo Fernandez Peteira, qui a longé la côte Est de Madagascar en 1503, a passé la mauvaise saison dans une rade de la côte Nord-Est, d'où il est parti pour l'Inde en août 1504, lorsque les vents sont devenus favorables (CORREA, t. I, p. 418, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 10);

3° Les navires de Jean Rodrigues Pereira et de Ruy Mendes, qui accompagnaient Tristan da Cunha à Madagascar en 1506, s'étant échoués sur un récif de corail dans le

⁽²⁾ Les Portugais ont envoyé aux Indes, de 1500 à 1550, 507 navires (dont 30 en 1505) et, de 1550 à 1600, 264. Pendant les premières cinquante années, il s'en est perdu 43 et 35 pendant les cinquante autres, soit 1 sur 10.

premières années du xvii^e siècle, les Hollandais s'y sont souvent arrêtés pour y faire de l'eau et s'y ravitailler et même pour radouber leurs navires, surtout à la baie de Sainte-Luce, tant en allant aux îles de la Sonde et

Nord-Ouest de l'île, une partie des naufragés a construit des embarcations avec les bordages des navires et s'en est allée à Mozambique; il en est resté quarante à terre pendant trois à quatre semaines, jusqu'à ce que Jean Pinheiro soit venu les chercher, eux et les marchandises dont ils avaient la garde (CORREA, t. I, p. 666, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 16-17);

4° En 1506, Jean Gomes de Abreu, qui avait mouillé à l'embouchure de la rivière Matitananã et était allé à terre avec vingt-quatre matelots, ne put regagner son bord à cause d'une tempête qui, s'étant élevée tout d'un coup, força son navire à dériver; il mourut peu après de la fièvre dans la maison du chef qui lui donnait l'hospitalité. De ses vingt-quatre compagnons, huit furent aussi enlevés par les fièvres, treize partirent en 1507 avec la chaloupe pour tâcher de gagner Mozambique, et il resta trois mousses à terre, deux Portugais et un Génois, que Diogo Lopes de Sequeira retrouva dans le Sud-Est de l'île en août 1508 et qu'il rapatria [BARROS, *Da Asia*, Dec. II, liv. I, ch. VI, p. 88, et *Coll. Ouvr. anciens Madag.*, t. I, p. 44-45 et 47] (143);

5° En 1510, Juan Serrano établit un comptoir à Taolankarã [notre Fort-Dauphin actuel], comptoir qui ne prit pas une grande importance (FARIA Y SOUZA, *Asia portugueza*, t. I, 1666, p. 140 et 150, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. II, p. 523; P. LAFITAU, t. I, p. 446; H. MAJOR, *Life of Prince Henry*, p. 418, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 50-51);

6° En 1514, Luiz Figueira résida pendant six mois avec une escouade de soldats portugais dans un fortin qu'il construisit à Matitananã dans le but d'y faire le commerce

(BARROS, Dec. III, liv. I, ch. I, p. 5, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 52-53);

7° En 1522, Jean de Faria hiverna avec son navire dans une baie du Nord-Est (BARROS, Dec. III, liv. VIII, ch. IV, p. 270, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 55-56);

8° Les navires de l'amiral Manuel de Lacerda et d'Alexis de Abreu ont fait naufrage en 1527 sur la côte Sud-Ouest, à la baie de San Iago (baie de Morombé?). Les naufragés, qui étaient nombreux (environ 600) et qui ne pouvaient trouver à vivre dans cette région pauvre à tous égards, allèrent dans l'intérieur; il y en eut même qui traversèrent l'île (CORREA, *As Lendas da India*, t. III, p. 182-183, et DIOGO DO COUTO, Dec. IV, liv. III, chap. V, p. 206-207, et *Coll. ouv. anc. Madag.*, t. I, p. 58, et t. II, p. 45, note, et 79). Nuno da Cunha, qui aborda dans cette baie de Morombé en 1528, n'y trouva plus qu'un seul de ces Portugais qui, étant malade, n'avait pu suivre ses compagnons et que les Malgaches avaient bien traité (BARROS, Dec. IV, liv. III, ch. II, p. 258, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 63-76). Diogo da Fonseca en retrouva cinq dans l'Ouest en 1531 et apprit qu'il y en avait beaucoup d'autres en divers points de l'île (BARROS, Dec. IV, liv. V, ch. VI, p. 583 [en note], liv. III, ch. II, p. 261, et ch. III, p. 267, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 85-88).

9° Deux navires commandés par Pero Vaz o Roxo et Pere Annes Francès se perdirent, à la fin de 1527, sur la côte Sud Est de Madagascar (CORREA, *loc. cit.*, p. 225, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 60); les naufragés s'établirent dans la province d'Anosy (144) et bâtirent sur un îlot situé au milieu de la rivière de Fanjahirã un fortin en pierres, *tranovatô*. Ils se marièrent

aux Moluques qu'en en revenant⁽¹⁾, et quelques années plus tard les Français ont apporté un fort contingent⁽²⁾. En effet, les établissements fondés par la Société de l'Orient et par la Compagnie orientale des Indes dans le Sud-Est et dans l'Est de Madagascar, ainsi que les nombreuses expéditions faites de Fort-Dauphin dans la région australe, ont amené des croisements nombreux entre les traitants et les soldats, d'une part, et, d'autre part, les femmes indigènes du Sud et de l'Est : Antanosy, Antifasinä, Antisakä, Betanimenä, Betsimisarakä, Antankaranä, etc. Les navires de la Compagnie anglaise des Indes ont aussi fréquenté en grand nombre et pendant beaucoup d'années la côte Sud-Ouest, surtout la baie de Saint-Augustin où ils venaient se ravitailler et faire de l'eau; il y en avait quel-

dans le pays et eurent beaucoup d'enfants (145). Il est possible qu'ils aient été rejoints par quelques-uns des matelots échappés au naufrage du navire de Lacerda (146) qui ont traversé le Sud de l'île. Il y avait avec ces colons plusieurs moines, et leur chef était connu des indigènes sous le nom de *Masinorbé* (par corruption de Monsenhor be ou Grand Monseigneur); ils furent traîtreusement massacrés par les indigènes à l'exception de cinq d'entre eux (FLACOURT, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 32);

10° En 1559, Don Luiz Fernandes de Vasconcellos, obligé d'abandonner son navire qui faisait eau de toutes parts à la suite d'un violent cyclone, côtoya la côte Est de Madagascar et trouva dans une des baies du Nord-Est (la baie de Vohémar?) une galiote portugaise, allant de l'Inde à Mozambique, que les vents contraires avaient forcée à y relâcher et avec laquelle il hiverna en attendant la saison favorable (DIOGO DO COUTO, Dec. VII, liv. VIII, ch. 1, p. 179, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 109-111).

11° Dom Jorge de Meneses fit établir un poste à Mahajambä vers 1587, mais, la discorde s'étant mise parmi les soldats, ceux-

ci retournèrent à Mozambique (João dos Santos, trad. Charpy, 1684, p. 157, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 156).

⁽¹⁾ L. MARIANO, *Bol. Soc. Geogr. de Lisboa*, 1887, p. 335, et *Coll. Ouvr. anc. concernant Madag.*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. II, p. 38 et 39. — Les matelots d'un navire hollandais qui s'est perdu dans la baie de Sainte-Luce vers 1600 y ont eu beaucoup d'enfants, puis ils sont allés à Bantam après avoir construit une embarcation (BARROS, t. VII, p. 262, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 87 et 265-268) [voir à l'Appendice mis à la fin de ce volume, la notule 145]. — En 1625, Bontekoe, qui demeura à Manafiafy ou baie de Sainte-Luce vingt-cinq jours, « y vit de petits enfants qui étaient quasi blancs avec des cheveux blonds », et il dit : « je pense qu'ils descendent des Hollandais qui se sont arrêtés dans cette baie avant nous ». Deux des matelots de son navire désertèrent pour rester avec des femmes du pays avec lesquelles ils avaient noué des relations, et il fut impossible de les rattraper (*Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. II, p. 372-373).

⁽²⁾ Un navire français de Dieppe, qui atterrit en 1527 à Madagascar, y séjourna assez longtemps et y laissa un matelot que

quefois jusqu'à dix et douze ensemble sur cette rade. Les marins de ces navires y ont même, à diverses reprises, bâti des fortins pour y déposer leurs malades, et, en 1645-1646, une colonie de 140 personnes, envoyée par William Courteen sous les ordres de John Smart, y a séjourné 15 mois⁽¹⁾. Naturellement les métis de Malgaches et d'Anglais ont été nombreux au xvii^e siècle dans cette région où toutes les femmes se disputaient l'honneur d'un mariage temporaire avec les matelots, comme c'est encore le cas aujourd'hui lorsqu'un bateau européen vient à y mouiller.

Les forbans qui ont fréquenté les côtes de Madagascar à la fin du xvii^e et au commencement du xviii^e siècle et qui, dans les intervalles de leurs courses, ont résidé surtout dans l'Est, entre Tamatave et la baie d'Antongil, y ont aussi fait souche de nombreux métis : les principaux chefs de la grande tribu des Betsimisaraka, qui ont rempli un rôle important dans l'histoire de l'Est de Madagascar, sont les descendants de quelques-uns d'entre eux. Je vais donner un aperçu rapide des établissements faits par ces forbans qui appartenaient à toutes les nationalités, mais surtout à la nation anglaise.

Au xiii^e siècle, et bien avant certainement, l'océan Indien était parcouru par des corsaires arabes, persans et indiens⁽²⁾, qui venaient jusque dans les parages des îles Comores et de Madagascar⁽³⁾, mais ce n'est qu'au xvi^e siècle, après que Vasco de Gama eut ouvert la route des Indes, que des pirates européens opérèrent dans ces régions. Job Queimado, qui commandait un des navires de la flotte de Tristan da Cunha et qui visita Madagascar avec lui, fut capturé en 1508 dans le canal de Mozambique par des Français et, vers 1560, le corsaire Boudart, de la Rochelle, fut pendu à Mozambique pour avoir pillé des caravelles portugaises dans

Diogo da Fonseca recueillit en 1531 [CORREA, *As Lendas da India*, t. III, p. 225, et *Coll. Ouvr. anciens concernant Madagascar*, t. I, p. 59] (147).

⁽¹⁾ Voir *Coll. Ouvr. anciens concernant Madagascar*, t. III, p. 184-187 et 314-315, et t. V, p. 437-525.

⁽²⁾ « Vous dis qu'à Socotra viennent maints

corsaires et là établissent leurs camps et vendent leur butin qu'ils ont dérobé » (MARCO POLO, 1298, édit. Pauthier, t. II, p. 675).

⁽³⁾ Les habitants de Kermoha [Mohély], l'une des Comores, vont en mer attaquer et piller les navires (EDRICI, *Nozhet al-Moschtak*, 1153, trad. Jaubert, t. I, 1^{er} climat).

ces parages⁽¹⁾; mais c'est à partir du xvii^e siècle que les pirates ont apparu en nombre dans les eaux de Madagascar, dont la côte Nord-Est a été pendant plus d'un demi-siècle leur point de relâche préféré.

Powle Waldegrave⁽²⁾ dit que, lorsque le prince Rupert s'occupa d'aller coloniser Madagascar en 1644, on s'inquiétait fort en Angleterre des pertes énormes que subissait le commerce dans l'océan Indien du fait des pirates qui avaient leur refuge aux îles Comores et à Madagascar. Il ajoute que c'est pour pirater à son aise plutôt que pour faire un commerce honnête que ce prince voulait se rendre dans cette île. D'après un ancien manuscrit⁽³⁾, les pirates, qui auparavant étaient en grand nombre dans tout Madagascar, étaient peu nombreux en 1668, ayant été détruits et n'ayant plus de navires. Mais, à partir de 1686, ils recommencèrent à faire parler d'eux; cette année-là, en effet, un corsaire danois, Wilken, ayant capturé deux navires de Surate qui avaient à bord pour 400,000 écus de marchandises et d'argent, cette riche prise éveilla la convoitise des flibustiers des Antilles qui, ne trouvant plus aussi facilement à s'emparer dans l'océan Atlantique des galions espagnols, lesquels avaient pris l'habitude de se bien armer et de se défendre, s'empressèrent de changer de champ d'opération. READ et son lieutenant TEAT vinrent écumer la mer des Indes et le canal de Mozambique; on les trouve, en 1688, sur la côte orientale

⁽¹⁾ *Les voyages de Vincent le Blanc*, 1648, p. 96. — Jusque vers le milieu du xvii^e siècle, la piraterie était dans les usages des marins, qui n'hésitaient pas, lorsqu'ils étaient les plus forts, à attaquer les navires d'une nationalité différente de la leur, surtout les navires arabes et indiens dont la prise entraînait pour une part dans les prévisions des bénéfices des Compagnies. En effet, un mémoire sur le commerce des Indes de 1664, que j'ai eu l'occasion de consulter, raconte que, vers 1625, quatre navires français firent beaucoup de mal aux Arabes et aux Indiens à l'entrée de la Mer Rouge; qu'en 1646 deux navires également français et, en 1660, un autre commandé par Laurent

David firent des prises importantes, notamment ce dernier qui s'empara des trésors de la reine mère de Vijapour.

⁽²⁾ *Answer to Boothby*, 1649, et *Coll. des Ouvr. anc. concernant Madagascar*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. III, p. 221-258.

⁽³⁾ *Description des ports et baies de Madagascar*, 1668, Carton 84² [n^o 1, p. 4] du Dépôt des Cartes et Plans de la Marine : « On peut caréner à l'île Marosÿ (qui est située au fond de la baie d'Antongil), mais il faut y être sur ses gardes pour les gens du pays et les forbans dont il y avait un grand nombre de répandus à Madagascar, mais peu à présent (en 1668), ayant été détruits et étant sans vaisseaux. »

de Madagascar, aidant un roi du pays dans une guerre contre ses voisins, et, en 1689, dans la baie de Saint-Augustin, où le *Cygné* que commandait Teat coula bas au retour d'une course dans la Mer Rouge. En cette même année de 1689, on a signalé aussi la présence dans la baie de Saint-Augustin, où ils ont séjourné longtemps, de trois vaisseaux corsaires, deux anglais et un hollandais, qui étaient richement chargés de soieries, d'une valeur de 2 millions et demi de livres, prises dans la Mer Rouge⁽¹⁾.

Un matelot, DAVID WILLIAMS, qui fut abandonné vers 1690 sur la côte orientale de Madagascar, à l'embouchure du Mangorö, par un vaisseau de la Compagnie anglaise des Indes revenant du Bengale, vécut sur cette île pendant six à sept ans, traité avec égard par les différents rois dont il fut successivement l'hôte⁽²⁾; le pirate Achen Jones ayant mouillé dans

(1) JEAN OVINGTON, *A voyage to Suratt in 1689*, p. 102; traduction du P. Nicéron, t. I, p. 100, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 456-457. Ovington ajoute que la baie de Saint-Augustin est un port très fréquenté par les pirates d'Europe qui croisent sur ces mers, où l'on voit souvent une vingtaine d'Anglais ou de Hollandais attaquer sans crainte les plus grands vaisseaux arabes et faire, grâce à leur audace extraordinaire, de riches prises.

(2) Le navire de la Compagnie des Indes sur lequel David Williams était embarqué comme matelot, et qui revenait du Bengale, mouilla, vers 1690, sur la côte Est de Madagascar par le travers de l'embouchure du Mangorö afin d'y faire de l'eau. La chaloupe ne pouvant aborder à cause du ressac de la mer, Williams et un autre matelot, qui étaient tous deux d'excellents nageurs, gagnèrent la plage à la nage pour se mettre

en quête d'une aiguade. Mais la brise ayant fraîchi, l'embarcation regagna le navire qui, sans les attendre, mit à la voile pour Saint-Augustin où il prit de l'eau. Les deux abandonnés furent bien accueillis par le chef du pays. L'un mourut peu après; quant à Williams, il prit part aux escarmouches qui avaient continuellement lieu entre les tribus voisines, tour à tour prisonnier des unes ou des autres suivant les hasards des combats, mais toujours bien traité. Il demeura longtemps dans cette région, jusqu'au jour où, à la suite d'une guerre malheureuse, il tomba entre les mains du roi de la province de Matitananä qui eut pour lui les plus grands égards et avec lequel il passa plusieurs années; le roi d'un État éloigné d'environ 75 lieues, Andrianampoinä^(a), ayant entendu parler de cet étranger qui était déjà depuis cinq ans dans l'île et désirant le voir, l'envoya quérir vers 1695; le roi

(a) Ce nom est orthographié par Johnson (*loc. cit.*, p. 272) *Dempaino*, mais il est certain que la première syllabe est une mauvaise transcription d'*Andrianä*; il y a doute pour les deux autres, mais je crois qu'on peut les écrire sous la forme d'*ampoinä*. — J'avais pensé tout d'abord que Williams faisait allusion à l'un des rois et l'Imerinä, Andrianamponimerinä, mais Tananarive est à plus de 300 kilomètres de Matitananä, et les distances dans ces pays montagneux sans routes sont toujours estimées beaucoup plus grandes qu'elles ne le sont réellement; en outre, le souverain merinä a régné après et non avant 1700, probablement vers 1750; enfin il gouvernait un pays au loin dans l'intérieur et non sur la côte comme le roi chez lequel a été Williams, puisque celui-ci l'a quitté à l'arrivée d'un navire pirate, le *Bedford*, sur lequel il s'est embarqué.

ces parages, il partit avec lui et s'en alla à la baie de Saint-Augustin, où, en abattant le navire en carène, ils brisèrent le gaillard d'avant. Ils durent, par conséquent, y demeurer assez longtemps avec leur équipage, jusqu'à ce que, en 1701, un autre pirate, North, les y trouva et les emmena aux Indes. Ayant fait une croisière dans la Mer Rouge avec Culliford, ils revinrent partager le butin dans l'île de Sainte-Marie, d'où David Williams repartit avec le navire *The Speaker* et s'en fut à Matitananã; le roi, qui avait été autrefois son hôte, l'importuna de ses demandes et, n'obtenant rien de lui, finit par l'expulser. Il retourna à Sainte-Marie et, en 1702, il s'enrôla à bord du *Prosperous* que commandait Howard; ayant attaqué avec plusieurs de ses compagnons un Hollandais, Ort van Thyle, qui avait des plantations dans cette île, il fut appréhendé par ce colon et, réduit à la condition d'esclave, il fut obligé de travailler à la terre sous les yeux de cet homme vindicatif qui ne le ménagea pas; au bout de quelques mois il s'échappa et s'en fut sur la grande terre chez un chef malgache avec qui il vécut six mois, puis il s'installa chez un ancien pirate, John Pro, qui avait un petit établissement dans les environs. Arrêtés tous deux par l'amiral Richards et mis aux fers à bord de son vaisseau, ils réussirent à s'évader pendant une relâche à Mohély et gagnèrent la baie de Mahajambã; trois mois après, White les prit à son bord et les conduisit à Foulpointe, d'où ils partirent pour une croisière dans la Mer Rouge, qui fut fructueuse, et où ils revinrent partager leur butin. Un an plus tard, Williams alla en course avec le pirate Halsey à bord du *Charles*; au retour, vers 1705, ils atterrirent à Matitananã et s'installèrent à terre, prenant part aux guerres que se faisaient continuellement les petits rois de cette région. Une chaloupe qui vint du Nord-Est à Manankarã les mena à Foulpointe, où Williams séjourna quelque temps;

du Matitananã ne voulut pas le laisser partir; Andrianampoinã envoya 6,000 hommes qui, tombant à l'improviste sur la ville où il résidait, le forcèrent à remettre son hôte entre leurs mains. Chez Andrianampoinã, Williams fut très honorablement traité et reçut en cadeaux de beaux lamba et de

nombreux esclaves; il resta avec lui jusqu'à la venue du pirate Achen Jones qui l'emmena à Saint-Augustin (CH. JOHNSON, *Gen. History of Pyrates*, 1724, t. II, p. 268, et *Coll. Ouvr. anciens concernant Madagascar*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. III, p. 468-480).

puis, partant de nouveau avec dix hommes d'équipage pour croiser de côté et d'autre, il mouilla dans la baie de Mahajambä, où il hala à terre son sloop et demeura une année; le roi du pays, excédé par ses exactions et par ses méfaits, le contraignit à partir. N'ayant pas réussi à doubler le cap d'Ambre à cause des vents et des courants qui étaient contraires, il vint mouiller dans le port de Boinä vers 1709; les Arabes qui y étaient établis se saisirent de lui et de trois matelots qui étaient descendus sans défiance à terre et les mirent à mort; ils s'emparèrent ensuite du sloop et assassinèrent les deux blancs et les quelques nègres et négresses qui étaient restés à bord; le roi du pays fit peu après sagayer le cheik antalaoträ qui avait commis cette lâche trahison et remit les marchandises et objets volés entre les mains des Européens qui habitaient ses États.

JAMES AVERY⁽¹⁾, l'un des forbans les plus célèbres de cette époque, prit aussi Madagascar comme base d'opération; en 1695, il pilla, avec l'aide de deux sloops qu'il avait rencontrés dans le Nord-Est de cette île, le navire qui portait une des filles du Grand-Mogol et de riches pèlerins et s'empara d'une masse de pierres précieuses, de vases d'or, d'étoffes magnifiques, de sommes d'argent considérables, qui étaient destinés au tombeau de Mahomet à la Mekke; mais, au lieu de se rendre à Madagascar pour faire le partage de ces richesses, comme il était convenu, il profita d'une nuit obscure pour se séparer des sloops et il s'en fut directement en Amérique et de là en Angleterre où, volé à son tour par ceux auxquels il avait confié ses diamants pour les vendre, il mourut pauvre et désespéré. Quant aux matelots des sloops, ils furent atterrés quand, arrivés à Madagascar, ils se furent convaincus qu'Avery les avait trompés; n'ayant plus la possibilité de reprendre la mer, ils s'y établirent.

Ils y trouvèrent l'équipage d'un bateau qui, commandé par THOMAS TEW⁽²⁾, avait eu la chance de capturer un énorme navire allant

⁽¹⁾ CH. JOHNSON, *A General History of the Pirates*, 1724, t. I, p. 45-63, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 514-542. — DANIEL DEFOE, le célèbre auteur de *Robinson Crusé* a écrit la vie d'Avery sous le titre de : *The King of the Pirates* (1719).

⁽²⁾ CH. JOHNSON, *A General History of the Pirates*, 1724, p. 87-109, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. III, p. 497-514. — C'est ce Tom Tew qui est le père de Ratsimilaho, le fondateur du royaume des Betsimisaraka (v. p. 184, n. 2).

des Indes en Arabie; ces pirates, qui avaient eu chacun pour leur part 75,000 francs, s'étaient, à l'exception de Tew et de quelques autres qui étaient retournés en Amérique⁽¹⁾, établis à Madagascar pour y jouir en paix de leurs richesses sans plus vouloir faire la course, et, tout ignorants qu'ils étaient, car ils ne savaient même pas lire ni écrire, ils y étaient devenus tout-puissants. Leur alliance était recherchée par les princes ou petits chefs du pays qui étaient continuellement en guerre les uns avec les autres, car à cette époque les Malgaches ne possédaient pas encore d'armes à feu, et les pirates qui en étaient munis étaient, à leurs yeux, formidables, si bien qu'il suffisait que deux ou trois d'entre eux se rangeassent du côté d'un de ces chefs, pour que ses ennemis prissent aussitôt la fuite sans même tenter le combat. Tous les prisonniers qu'ils firent dans ces guerres, et ils furent nombreux, devinrent leurs esclaves; ils épousèrent les plus belles femmes du pays, ne se contentant pas d'une ou de deux, mais en prenant autant que bon leur semblait, de sorte que chacun d'eux avait un harem bien garni et beaucoup d'enfants. Ils ne vécurent pas longtemps en bonne harmonie et leurs disputes aboutirent à des luttes sanglantes, si bien que chacun s'en alla de son côté avec ses femmes et ses esclaves; mais leur dureté ou, à mieux dire, leur cruauté souleva contre eux les indigènes, qui les eussent facilement exterminés, si l'un d'eux, avisé du complot par une de ses femmes, n'eût eu le

⁽¹⁾ Ch. Johnson raconte aussi les aventures plus ou moins véridiques de deux autres pirates, MISSON (gentilhomme provençal) et CARACCIOLI (prêtre italien défroqué), qui, comme Tew, ont écumé l'océan Indien à partir de 1693. Après de riches prises faites dans la Mer Rouge et dans les parages des îles Comores, ces deux forbans abordèrent dans une baie située sur la côte Nord-Est (baie de Diego Soarez) au fond de laquelle ils mouillèrent après l'avoir remontée pendant une dizaine de lieues. Ils y bâtirent une petite ville, qu'ils flanquèrent de deux fortins armés de quarante canons afin de pouvoir jouir en paix de leurs richesses et

avoir un lieu de relâche sûr au retour de leurs courses; comme le pays était désert, ils y firent venir 300 Anjouanais. Ils réussirent, dit-on, à repousser l'attaque d'une flotte portugaise comprenant cinq navires dont ils coulèrent deux; mais les indigènes, profitant un jour de ce que la plupart des pirates étaient en mer, pénétrèrent dans la ville par trahison et massacrèrent presque tous ceux qui y étaient restés, y compris Caraccioli. Misson s'échappa, mais il périt peu après en mer, surpris par un cyclone (*A General History of the Pyrates*, 1724, t. II, p. 44-48, et *Coll. Ouvr. anciens concernant Madagascar*, t. III, p. 480-514).

temps de prévenir et de rassembler ses compagnons qui purent ainsi échapper au massacre. Pour ne plus être exposés à l'avenir à un semblable danger, ils s'ingénièrent à fomenter la guerre entre les tribus voisines afin de les affaiblir et ils fortifièrent leurs habitations qu'ils entourèrent de larges fossés et de palissades élevées⁽¹⁾ et où ils donnèrent asile à tous les gens sans foi ni loi, qui étaient chassés de leur clan et qui leur étaient par conséquent tout dévoués. Il y avait déjà vingt-cinq ans qu'ils étaient établis dans l'île et sept à huit qu'il n'était venu de navire sur cette côte, lorsque le capitaine Wood Rogers y mouilla à bord du vaisseau *The Delights* afin d'y acheter des esclaves pour aller les revendre aux Hollandais à Batavia; il ne restait plus alors que onze pirates en vie, qui étaient depuis longtemps à moitié nus et qui échangeaient avec plaisir un grand nombre de leurs esclaves et de leurs sujets contre des vêtements, de la poudre, des balles, des couteaux, etc. Ils eurent l'idée, qu'ils tâchèrent de mettre à exécution, de s'emparer de ce navire; mais le capitaine faisait bonne garde et déjoua leurs projets. Ils terminèrent leur vie misérable à Madagascar, laissant, comme tous leurs compagnons morts avant eux, une très nombreuse postérité.

J'ai raconté avec détails l'histoire des premiers pirates qui ont élu domicile à Madagascar, afin de donner une idée des établissements qu'ils y ont fondés et de leur genre de vie, mais nous ne nous étendrons pas

⁽¹⁾ « Leurs habitations ressemblaient plus à des citadelles qu'à des maisons de particuliers. Ils choisissaient des endroits boisés, auprès d'une rivière, et les entouraient de fossés et de remparts si escarpés et si élevés que des nègres qui n'avaient pas l'usage des échelles n'y pouvaient monter. En dedans de ces fossés, il y avait un sentier conduisant à l'habitation, qui était une simple hutte bâtie en l'endroit du bois que celui qui y faisait sa demeure avait jugé le plus convenable; elle était si cachée qu'on ne la pouvait découvrir à moins d'en être tout près. Leur habileté se montrait dans la manière dont ils avaient pratiqué le passage

qui menait à cette hutte, lequel était si étroit qu'il n'y pouvait passer qu'une seule personne à la fois et tellement coupé par d'autres petites routes que c'était un vrai labyrinthe, où, à moins de bien connaître le véritable chemin, il n'était possible de trouver la maison qu'après avoir longtemps erré de côté et d'autre. En outre, ils avaient bordé ces passages de certaines grandes épines qui croissent dans ce pays-là sur les arbres. . . . C'est ainsi que ces bandits, tout redoutables qu'ils étaient, vivaient eux-mêmes dans une perpétuelle appréhension » (Сн. Джонсон, *Histoire des pirates anglais*, trad. française, 1725, p. 51).

autant sur les actes des autres flibustiers qui sont venus après eux dans les mêmes parages. Le nombre de ceux qui ont établi leur quartier général sur la côte orientale est, en effet, considérable, car c'est de là que sont partis pendant de nombreuses années, surtout de 1686 à 1710, les expéditions qui ont ruiné le commerce des Indes.

Les plus fameux d'entre les forbans qui ont infesté l'océan Indien, où ils ont fait de très riches prises, et qui, après chaque course, venaient se reposer à Madagascar sont, outre WILLIAM READ et TEAT, DAVID WILLIAMS, AVERY, TOM TEW, MISSON et CARACCIOLI, dont nous venons de parler, les capitaines : WILLIAM KID, originaire des Bermudes, qui, commissionné pour donner la chasse aux pirates, se fit pirate lui-même et fut pendu à New York en 1701⁽¹⁾; GEORGE BOOTH, qui fut assassiné par les Arabes dans un guet-apens sur la côte orientale d'Afrique⁽²⁾; JAMES CULLIFORD, qui, malgré ses hauts faits comme flibustier, fut amnistié en 1703⁽³⁾; l'Américain SAMUEL BURGESS, qui vécut à Madagascar pendant une vingtaine d'années, tantôt à terre, tantôt en mer à la recherche de riches prises⁽⁴⁾; JOHN BOWEN, qui, au milieu de sa vie de courses, s'établit tour à tour à Matitananä en 1701, puis plus tard à Fort-Dauphin, à Saint-Augustin et à Bombétoke⁽⁵⁾;

⁽¹⁾ CH. JOHNSON, *Hist. of Pyrates* (1724), t. II, p. 69-76, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 543-546, 627 et 630. — Kid, ancien capitaine d'un navire de commerce, est l'un des pirates dont le nom a été le plus populaire au XVIII^e siècle (voir à l'Appendice, qui est à la fin de ce volume la notule 148 où est donné un résumé de sa vie).

⁽²⁾ CH. JOHNSON, *Hist. of Pyrates*, t. II, p. 122-129, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 564 et 591-599 (voir à l'Appendice, qui est à la fin de ce volume, la notule 149 où est donné un résumé de la vie de George Booth à Madagascar).

⁽³⁾ CH. JOHNSON, *Hist. of Pyrates*, t. II, p. 75 et 382-386, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 474, 545-546, 562 et 563 (voir à l'Appendice, qui est à la fin de ce volume,

la notule 150 où est donné un résumé de la vie de James Culliford à Madagascar).

⁽⁴⁾ CH. JOHNSON, *Hist. of Pyrates*, t. II, p. 265-272; ROBERT DRURY, *Journal*, 1^{re} édition (1729), p. 325, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 546-551, 562, 576 (note) et 607, et t. IV, p. 288, 387, 389, 392 et 394 (voir à l'Appendice, qui est à la fin de ce volume, la notule 151 où est donné un résumé de la vie de Samuel Burgess à Madagascar).

⁽⁵⁾ CH. JOHNSON, *History of the Pyrates*, t. II, p. 49-64, 248 et 371, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 552-558, 564 et 565-567 (voir à l'Appendice, qui est à la fin de ce volume, la notule 152 où est donné un résumé de la vie de John Bowen à Madagascar).

l'Irlandais JOHN CORNELIUS, qui mourut à Bombétoke vers 1705⁽¹⁾; l'Anglais THOMAS WHITE, qui resta un an et demi à Saint-Augustin et séjourna aussi assez longtemps à Bombétoke et à Foulpointe⁽²⁾; l'Anglais THOMAS HOWARD, qui, après des péripéties nombreuses, vécut entre ses croisières tantôt à l'île Sainte-Marie, tantôt dans le Sud-Est, à Matitananã, tantôt dans le Sud-Ouest à Saint-Augustin⁽³⁾; l'Américain HALSEY, qui mourut de la fièvre à l'île Sainte-Marie en 1710⁽⁴⁾; NATHANIEL NORTH, originaire des Bermudes, qui, parti pour courir sus aux navires arabes, ne se fit pas faute de piller les villes et les bateaux de toutes les nationalités et qui, arrivé à Madagascar en 1701, se reposa quelque temps à Fort-Dauphin, puis à Foulpointe où il demeura avec ses hommes pendant cinq années, de 1704 à 1709, tant que leurs ressources ne furent pas épuisées, et où, après une année passée à Matitananã, il revint et fut assassiné en 1712⁽⁵⁾; le Hollandais JOHN PRO, qui a fort longtemps résidé aux environs de Foulpointe et à Bombétoke⁽⁶⁾, et l'ancien compagnon de

⁽¹⁾ CH. JOHNSON, *History of Pyrates*, t. II, p. 259-267, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 615-622 (voir à l'Appendice, qui est à la fin de ce volume, la notule 153 où est donné un résumé de la vie de John Cornelius à Madagascar).

⁽²⁾ CH. JOHNSON, *History of Pyrates*, t. II, p. 119-138, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 476, 564, 585 et 591-604; ROBERT DRURY, *Journal*, 1^{re} édition (1729), p. 431, 440, 451, et *Introduction*, dans l'édition d'OLIVER (1890), p. 23, et *Coll. Ouvr. anciens concernant Madag.*, t. IV, p. 394 et 405; MAILLARD, *Histoire de l'île Bourbon*, p. 335 (voir à l'Appendice, qui est à la fin de ce volume, la notule 154 où est donné un résumé de la vie de Thomas White à Madagascar).

⁽³⁾ CH. JOHNSON, *History of the Pyrates*, t. II, p. 240-250 et p. 130, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 474, 556-558, 564, 599 et 608-615. Thomas Howard est l'un des pirates qui a eu la vie la plus mouvementée (voir à l'Appendice, qui est à la fin de

ce volume, la notule 152 où est donné un résumé de la vie de Thomas Howard à Madagascar.)

⁽⁴⁾ CH. JOHNSON, *History of Pyrates*, t. II, p. 110-118, 137-138, et 269-270, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 476, 477, 548-549, 585, 586, 604 et 605-608 (voir à l'Appendice, qui est à la fin de ce volume, la notule 156 où est donné un résumé de la vie de Halsey à Madagascar).

⁽⁵⁾ CH. JOHNSON, *History of the Pyrates*, t. II, p. 380-413 et 270, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 558-591 (voir à l'Appendice, qui est à la fin de ce volume, la notule 157 où est donné un résumé de la vie de Nathaniel North à Madagascar).

⁽⁶⁾ R. DRURY, *Journal during 15 years captivity in Madag.*, 1^{re} éd. (1729), p. 432-435, et *Coll. Ouvr. anc. Madagascar*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. IV, p. 387, 388, 389 et 391-392 (voir à l'Appendice, qui est à la fin de ce volume, la notule 158 où est donné un résumé de la vie de John Pro à Madagascar).

Robert Drury, NICOLAS DOVE, qui, après avoir demeuré à Fort-Dauphin pendant deux ans, puis à Matitananã, s'est établi, comme John Pro, à Foulpointe et plus tard à Bombétoke où, lorsque Drury l'y trouva en 1716, il y avait neuf ans qu'il avait abandonné le métier de pirate⁽¹⁾. Les équipages auxquels commandaient ces divers capitaines étaient composés de gens de toutes les nationalités.

Le gouvernement anglais, effrayé de l'extension que ces forbans avaient donnée à leurs audacieuses et criminelles entreprises et à leurs armements dans l'île de Madagascar, envoya, en 1697, l'amiral Warren avec cinq vaisseaux de ligne et, en 1703, le commandant Littleton pour leur offrir l'amnistie, en exceptant toutefois Avery et Kid. Pendant les dix années suivantes, les pirates se tinrent cois; retirés à Madagascar, où ils jouissaient en paix du fruit de leurs vols et de leurs rapines, ils y firent souche de nombreuses et puissantes familles, connues sous le nom de Malatã ou de Zana'Malatã (par corruption du mot anglais « mulatto », mulâtre), et de l'une desquelles est sortie la dynastie qui a fondé la nation des Betsimisarakã et qui a régné entre le Mangorö et la baie d'Antongil depuis 1712 jusqu'à la conquête de cette région par les Merinã (Hovã)⁽²⁾.

Il existe encore aujourd'hui des descendants de ces Zana'Malata, qui, quoique confondus dans le reste de la population, sont toujours traités avec égards par celle-ci.

⁽¹⁾ R. DRURY, *Journ. during 15 years captivity in Madag.*, 1^{re} éd. (1729), p. 432-435, et *Coll. Ouvr. anc. Madagascar*, t. IV, p. 7, 387, 388 et 389-390 (voir à l'Appendice, qui est à la fin de ce volume, la notice 159 où est donné un résumé de la vie de Nicolas Dove à Madagascar).

⁽²⁾ Le Malatã Ratsimilahö, auquel on doit la fondation du royaume des Betsimisarakã, est le fils d'un de ces pirates anglais que les Malgaches nommaient Tamö (Tom Tew [voir plus haut, pages 179-180]) et d'une princesse malgache de la famille des Zafindramisoa, Rahenã. Né vers 1694, il

réunit en 1712 tous les habitants de la côte entre Foulpointe et la baie d'Antongil et les mena à la guerre contre leurs voisins du Sud, qui avaient envahi la région entre Tamatave et Fénérive; victorieux, il les soumit à son autorité et fut reconnu roi des Betsimisarakã sous le nom de Ramaromanompö. Il mourut vers 1754, à l'âge de 60 ans; c'est l'un de ses fils, Zanaharÿ, dont la mère était une princesse sakalavã, qui lui succéda (Histoire de la fondation du royaume des Betsimisarakã par GUILLAUME GRANDIDIER, *Bulletin du Comité de Madagascar*, 1898, p. 275).

La sécurité commençait à renaître dans l'océan Indien, lorsqu'en 1720 apparurent tout à coup EDWARD ENGLAND, TAYLOR, LA BUSE et CONDENT⁽¹⁾, qui dépassèrent leurs devanciers par la hardiesse de leurs coups de main et qui, comme eux, avaient Madagascar pour base d'opération; mais, après deux années d'exploits audacieux, ils abandonnèrent leur métier, devenu trop périlleux à la suite des mesures de répression énergiques que prirent les diverses puissances européennes pour mettre fin à leurs pillages, surtout après l'arrivée dans l'océan Indien de la flotte du commodore Matthews.

Les principaux points de relâche des forbans à Madagascar étaient : l'île de Sainte-Marie, où l'on en signale dès 1698 et où l'on en comptait 400 en 1712 et 1,200 en 1720⁽²⁾; Foulpointe, où il y en avait plus de 100 établis à terre en 1705 et dont les environs étaient garnis d'habitations fortifiées, quelques-unes armées de canons, dans lesquelles ils vivaient par groupes de 12 à 15 individus de la même nationalité (Anglais, Français, Hollandais, etc.), et l'îlot Marosy au fond de la baie d'Antongil. Ces ports offraient à leurs navires un excellent abri et ils pouvaient y procéder en toute sécurité à leur carénage et y faire toutes les réparations nécessaires; aussi est-ce la partie de la côte orientale comprise entre la baie d'Antongil et Foulpointe que le plus grand nombre des flibustiers de toutes nationalités a fréquentée et habitée de préférence.

⁽¹⁾ Edward England et surtout Taylor, qui était un ancien lieutenant de la marine royale anglaise d'où il avait été chassé pour cause d'indignité et dont la cruauté est restée légendaire, ont laissé dans les mers de l'Inde un renom redouté. La Buse, qui était français (de son vrai nom Olivier Le Vasseur), et Condent méritent aussi qu'on les cite à cause de leur hardiesse et de leurs tristes succès (voir à l'Appendice, qui est à la fin de ce volume, les notules 160, 161, 162 et 163 où est donné un résumé de la vie à Madagascar d'Edward England, de Taylor, de La Buse et de Condent).

⁽²⁾ « Dans l'île de Sainte-Marie, il n'y a pas de forteresse et les pièces d'artillerie, qui sont au nombre d'une cinquantaine, sont pour la plupart posées sur le sol; quelques-unes sont dressées sur des rochers à l'entrée du port, dans lequel il y a plusieurs épaves, notamment celles de deux grands navires maures, l'un amené par un capitaine Colvert [Coverte], dont les pirates sont emparés près de Saint-John, sur la côte de Malabar, il y a 8 à 10 mois [en 1698], et qu'ils ont coulé, et l'autre pris autrefois par le célèbre William Kith [Kid]. Les indigènes Saint-Mariens, qui sont au nombre de cinq cents, ont pour chef un Anglais nommé Edward

Il y en a eu aussi cependant qui se sont installés sur la côte Sud-Est, à Matitananã et à Fort-Dauphin, et sur la côte occidentale, dans les baies d'Ampasindavã⁽¹⁾, de Mahajambã et de Bombétoke, ainsi que dans celle de Saint-Augustin⁽²⁾.

De l'ensemble des faits que nous venons d'exposer, il résulte que l'île de Madagascar a été peuplée à une époque très éloignée par des Indo-Mélanésiens et que des colonies successives d'Arabes et de Persans, d'Indiens du Goudjerat et de Malabar, de Javanais et peut-être de Chinois ou de Japonais, venues volontairement ou jetées sur ses côtes par les courants ou les tempêtes, ont introduit de nombreux et importants éléments étrangers dans cette population de nègres orientaux, qui, en outre, a reçu depuis trois à quatre siècles un apport considérable de sang blanc, dû aux traitants et aux forbans européens, et de sang africain par suite de l'introduction des esclaves amenés du continent noir. En réalité, les Malgaches sont tous, pour ainsi dire, des métis d'Indo-Mélanésiens et des races les plus diverses.

Welsh, qu'ils appellent leur «petit roi» et ils vont sous sa conduite razzier des esclaves et des bœufs à la Grande-Terre; auprès de sa demeure, qu'entourent de fortes palissades, ce roi a placé pour sa défense 18 canons» (Voyage du navire hollandais du Cap «De Tamboer» en 1699, *Koloniaal Archief* de La Haye, 4020, fol. 820-825, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. VI).

⁽¹⁾ Voir la note d de la page 159.

⁽²⁾ Ant. de Fontmichel a entendu dire à

Madagascar, en 1823, qu'il existait dans l'intérieur de l'île «une peuplade de Malgaches blancs, parlant entre eux le patois languedocien»^(a) (*Now. Annales des Voyages*, 1830, page 297), et tout récemment on a prétendu que, dans le Sud, il y avait une colonie d'Auvergnats venus vers 1615 du temps de Louis XIII^(b) (Meyniard, *La Marine de France*, 1894 [d'après la *Revue d'Auvergne*])^(c). Il n'est pas besoin de dire que ces récits sont de pure fantaisie.

^(a) Ce sont les Tsimihety qui habitent au Nord de l'Antsibanakã et qui, dit le *Guide de l'Émigrant* (t. I, 1898, p. 376) «ont la peau blanche, à peine cuivrée, transparente, laissant voir les veines bleues, et parmi les Malgaches, se rapprochent le plus des Européens, mais qui ne parlent nullement un patois français.

^(b) Pendant la famine qui a désolé l'Auvergne au commencement du règne de Louis XIII, trente familles, comprenant environ 150 personnes, auraient quitté les environs de Clermont et, parties de Bayonne à bord de deux navires, seraient venues à Madagascar où elles auraient atterri sur la côte Sud. Chassés par les fièvres et les indigènes, ces Auvergnats se seraient réfugiés dans les montagnes où l'air est plus sain et où ils pouvaient mieux se défendre; ils y construisirent un petit village qu'ils appelèrent le «Petit-Clermont»; s'étant multipliés, ils en fondèrent peu à peu d'autres, le «Petit Saint-Flour», le «Petit Aurillac», etc. Vers 1720, quand le marin qui a raconté ces faits les a visités, ils étaient au nombre de 900; ce marin, qui était lieutenant à bord du navire «Le Madras» naufragé sur la côte Sud de Madagascar, et qui était Auvergnat, prétend avoir rencontré une troupe de ces soi-disant colons en se rendant à Fort-Dauphin et les avoir reconnus pour ses compatriotes à leur patois, corrompu il est vrai, mais néanmoins parfaitement compréhensible (!!).

^(c) COLONIE AUVERGNATE À MADAGASCAR, par Jacomy-Regnier, de Dienne [Cantal] (*Revue d'Auvergne*, t. I, mars 1840-1841, p. 166-174), et par Meyniard (*Le Madagascar*, Tamatave, 14 mars et 2 mai 1895 [d'après la *Marine de France*]).

LIVRE II.

LA POPULATION DE MADAGASCAR : SA DIVISION ET SA RÉPARTITION.

CHAPITRE PREMIER.

§ 1. SA DIVISION EN RACES ET NATIONS OU TRIBUS.

A une époque qui n'est pas très lointaine, il y a huit à dix siècles tout au plus, la population de Madagascar⁽¹⁾ était divisée en une foule innombrable de petits clans, qui n'étaient en réalité que des familles, ou, comme disent les Malgaches, des « fokö », obéissant à leur chef naturel⁽²⁾ et non seulement complètement indépendantes, mais le plus souvent hostiles les unes aux autres⁽³⁾. Chacun d'eux, qui le plus souvent ne

⁽¹⁾ L'île de Madagascar n'était probablement pas inhabitée avant la venue des Indo-Mélanésiens, mais nous ne nous occuperons pas de ces premiers habitants dont on n'a encore trouvé que des traces incertaines⁽¹⁾. D'autre part, nous arrêterons notre étude à l'année 1895, époque à laquelle la conquête française a commencé la transformation du pays, tout en nous appuyant au point de vue de la statistique sur les recensements faits depuis cette époque, puisqu'il n'y en avait jamais eu auparavant.

⁽²⁾ Ces chefs, qui étaient tantôt l'« ancien » de la famille, tantôt le fils aîné de la branche aînée, prenaient le titre de « Mpanjakä » [litt. : qui est le maître, qui peut disposer des choses] qu'on traduit un peu solennellement et très improprement par « roi », car, si, depuis Andrianampoinimerinā et surtout depuis Radamā I, le sou-

verain d'Imerinā méritait jusqu'à un certain point ce titre, les autres « mpanjakä » n'auraient jamais dû être appelés que « chefs » et même le plus souvent que « maîtres de village », comme dit François Martin⁽²⁾; il y en a, et beaucoup, qui n'avaient pas un millier de sujets et dont l'armée sur le pied de guerre, comprenant par conséquent tous les hommes valides, comptaient à peine 2 à 300 individus et souvent moins.

⁽³⁾ Il est utile de remarquer que les relations de village à village étaient souvent fort difficiles à cause de la nature du pays et des hostilités qui existaient presque constamment entre les chefs voisins, et, d'autre part, tous les Malgaches avaient une peur terrible les uns des autres à cause des sortilèges qu'ils supposaient devoir se jeter mutuellement. L'esprit de clan a toujours été si fort à Madagascar qu'aujourd'hui

⁽¹⁾ Voir plus haut, livre I, p. 1, note 2, et p. 12. — ⁽²⁾ *Mém. sur l'établ. Col. franç. aux Indes*, passim.

comptait que quelques centaines d'individus et quelquefois quelques dizaines seulement, avait sa dénomination propre, tirée soit du nom d'un ancêtre que précédaient les mots « Zafy » ou « Zanakä » [litt. : descendants, enfants de . . .], soit du canton où ils vivaient⁽¹⁾, soit d'une particularité quelconque. Souvent ces « fokö » essaïmaient, se séparant pour cause de dissensions entre ses membres ou par suite des nécessités de l'existence qui les obligeaient, lorsque leur nombre augmentait, à abandonner le village natal et à aller chercher fortune ailleurs, ou pour toute autre cause, et ce nouveau groupe prenait un nom distinctif, d'ordinaire celui du nouveau chef⁽²⁾. En somme, jusqu'à notre conquête, l'unité sociale à Madagascar, comme dans la plupart des pays sauvages du reste, était

encore on en trouve des traces partout. Chez les Betsileo, par exemple, chaque clan ou groupe agit séparément dans toutes les circonstances de la vie : ils ont toujours fait le « fanompoanä » ou corvée du souverain à part les uns des autres, et les pasteurs ou clercs protestants indigènes se refusent le plus souvent à s'installer et à remplir leurs fonctions dans des villages d'un clan autre que le leur; ils ne se mêlent même guère dans leurs temples^(a) et il est rare qu'ils se marient hors de leur clan. Chez les Barä, les rivalités et même les haines de clan à clan sont telles que le général Gallieni n'a pu en 1901 réunir sous l'autorité du roi Impoinimerinä les Barä Imamonö et les Barabé qui habitent à côté les uns des autres sur la frontière Est du Fiherenanä. Dans l'Imerinä, les membres des divers clans d'Andrianä ou nobles et de Hovä ou libres ainsi que des diverses classes d'esclaves^(b) ne se marient pas les uns avec les autres, chacun d'ordinaire prenant femme dans son clan.

⁽¹⁾ Le plus souvent cependant, le canton tirait son nom de celui du clan qui y habitait.

⁽²⁾ La plupart de ces noms sont, comme nous venons de le dire, de simples noms de famille; toutefois « le privilège du nom de famille, qui commence invariablement par Zafy [litt. ; Descendants de], appartient seulement aux tribus indépendantes et suzeraines; quand elles perdent leur indépendance, elles perdent en même temps leur nom et reçoivent un surnom, un sobriquet » (Cap. Vacher, *Rev. Madag.*, oct. 1903, p. 332-333). Ces appellations capricieuses et fantaisistes, souvent passagères, rendent difficile et compliquée l'étude de l'histoire des peuplades malgaches et ajoutent à la confusion causée par l'abondance de noms que portent les divers groupes d'un même clan, confusion qui est encore accrue par le fait qu'une tribu ou un clan, qui ont perdu leur nom en perdant leur indépendance, se hâtent de le reprendre dès qu'ils ont secoué le joug de leur vainqueur^(c).

^(a) Chacun des trois clans de Betsileo qu'il y a à Tananarive a son église particulière.

^(b) Voir plus loin, p. 236-237, 237-238, 242, 262 et 268.

^(c) Ainsi, dans le Sud-Est, un clan de Zafindrianabö, battu par des Barä et nommé dès lors les « Andriamirä », est redevenu « Zafindrianabö », ayant reconquis son indépendance il y a quelques années. De même, les Zafimarosoa, devenus vassaux de Zafimaroahä sous le nom d'Andrahity, ont, aujourd'hui qu'ils se sont débarrassés de leurs suzerains, repris leur ancien nom, etc.

au moins dans les peuplades indépendantes, non point la tribu, ni même le clan, mais la famille, et, lorsqu'un chef avait sous son autorité, toute nominale d'ailleurs, un certain nombre d'individus, il l'exerçait avec une prudence extrême, sans quoi il eût été exposé à ce que ses soi-disant sujets l'abandonnassent pour aller sous la protection d'un autre maître qui serait ainsi devenu puissant à ses dépens et dont il aurait tout eu à craindre.

Autant de villages ou tout au moins autant de groupes de hameaux, autant de petites sociétés ayant leur individualité, leur personnalité quasi immuable, ne se mélangeant pour ainsi dire pas entre elles, quoiqu'elles fussent toutes de la même race, qu'elles parlassent sur le vaste espace qu'elles occupaient la même langue et qu'elles eussent les mêmes caractères physiques et intellectuels et les mêmes mœurs, uniquement modifiées par l'influence du milieu, fertilité plus ou moins grande du sol, climat plus ou moins chaud et plus ou moins sec, et par le genre de vie qui naturellement s'ensuivait, ainsi que, plus tard, par la venue d'immigrants étrangers qui, comme nous allons le voir, ont imposé à la plupart d'entre elles leur autorité despotique et certains de leurs usages et de leurs croyances.

Cette population, qui appartenait à la grande famille indo-mélanésienne⁽¹⁾, est restée homogène jusqu'au *xr*^e siècle, époque à laquelle s'établirent au milieu d'elle des immigrants étrangers. Dès longtemps, des marchands juifs ou iduméens et des marins arabes venaient dans le canal de Mozambique, y faisant le commerce, surtout celui des esclaves, mais ce n'est pas avant le *xr*^e siècle que les premières colonies étrangères se sont fixées à Madagascar et y ont construit quelques villes ou comptoirs tant sur la côte Nord-Ouest que sur la côte Nord-Est; il faut même arriver au *xvi*^e siècle pour les voir imposer leur autorité aux indigènes, aux « tompon-tanÿ » [litt. : aux maîtres du pays], et former de petits États.

Dans le livre I, nous avons dit que Madagascar a reçu successivement des colons, plus ou moins volontaires, les uns fuyant le despotisme et

⁽¹⁾ Le grand tronc indo-malayo-mélanopolynésien a ses racines dans les presqu'îles indienne et indo-chinoise et a couvert de ses

branches l'océan Pacifique et l'océan Indien, les projetant vers l'Est jusqu'à l'île de Paques et vers l'Ouest jusqu'à Madagascar.

l'intolérance religieuse de leurs compatriotes, les autres jetés sur ses côtes par les courants ou les tempêtes, d'autres enfin venus dans un but commercial :

ARABES D'OMAN, DE LA TRIBU D'AZD, qui, établis aux Comores depuis deux siècles, en ont été chassés vers l'an 1000 par des Musulmans sunnites venus de Malindi et se sont réfugiés dans le Nord de Madagascar, où ils ont été suivis par d'autres ARABES, les uns venant directement de la Mekke, du Yémèn, d'Égypte ou de la côte orientale d'Afrique, les autres ayant passé par l'Inde, notamment au XII^e siècle les ancêtres des Antambahoakä et des ZafindRaminia qui, après avoir longtemps résidé dans le Nord-Est, ont descendu peu à peu tout le long de la côte orientale où on les trouve établis, au XIV^e siècle, à l'embouchure du Sakaleonÿ et, au XVI^e, dans l'Anosÿ, au Sud de l'île;

INDIENS, du Malabar ou du Goudjerat, qui ont atterri sur la côte Sud-Est dans la première moitié du XIV^e siècle;

JAVANAIS, que les courants ont jetés dans l'Est au milieu du XIV^e siècle;

Enfin, PIRATES EUROPÉENS, tant anglais que français, qui ont fait de Madagascar, surtout de la côte Nord-Est, pendant le XVII^e et au commencement du XVIII^e siècle, le centre de leurs courses maritimes dans l'Océan Indien.

Tous ces immigrants, volontaires ou non, qui appartenaient à des nations civilisées, ont fondé des familles qui ont pris rapidement une grande influence sur les sauvages au milieu desquels elles vivaient et n'ont pas tardé à leur imposer leur suprématie. Si, tout à fait au début, ils ont épousé des femmes indigènes, car il n'y avait pas de femmes parmi eux ou tout au moins il y en avait peu, dès les premières générations ils ont imposé à leurs filles l'obligation absolue, sous les peines les plus graves, de ne se marier et même de n'avoir de relations qu'avec les hommes de leur caste, c'est-à-dire avec des métis de la même origine, de sorte que chacune des colonies arabe, indienne, javanaise ou européenne a donné naissance à une caste supérieure, à une caste de nobles prétendant être d'essence divine et, par conséquent, tout à fait différents de la masse des indigènes auxquels ils ont imposé leur autorité, ce qui du reste ne

leur a pas été difficile, non seulement parce qu'il n'y avait entre ces indigènes aucun lien leur permettant de se concerter et de s'unir pour lutter contre ces nouveaux venus, mais aussi parce qu'ils leur étaient très supérieurs par leur intelligence ainsi que par leurs connaissances et leur industrie, et surtout parce qu'ils leur ont inculqué des croyances religieuses ou plutôt superstitieuses, grâce auxquelles ils les ont tenus dans un véritable et lamentable servage⁽¹⁾.

Partout où ils se sont établis, ces nobles⁽²⁾, qui tous déclarent qu'ils ne sont pas originaires de Madagascar [«tsy mba mananã tanan-drazanã an'ny»], ont constitué des petits États féodaux qui, chacun, groupaient les descendants des principaux immigrants venus ensemble d'outre-mer

⁽¹⁾ «Tyranneaux, dit Flacourt, qui ont empiété l'autorité par adresse et par force et tiennent les habitants sous le joug de servitude» (*Hist. Madagascar*, p. 4).

⁽²⁾ Dénommés suivant les époques, les

lieux, les familles et le rang : *ANDRIANĀ*^(a) (souvent prononcé *DIAN*) ou, dans certaines tribus, *ROANDRIANĀ*, *RAONDRIANĀ*, *RANANDRIĀ*^(b), *LOHANANDRIANĀ*; *ANAKANDRIANĀ*, *ANADONAKĀ* ou *ZAZATSARĀ*^(c); *HOVA*^(d); *MPANJAKĀ*^(e); *MAROSERAN-*

^(a) A Madagascar, les noms des chefs et des hauts personnages sont le plus souvent précédés des mots *RA* ou *ANDRIANĀ*, sauf aujourd'hui chez les Sakalavã. Le premier de ces mots, qui est le même que celui par lequel les Indiens et les Indonésiens désignent leurs princes, *Rā* ou *Ray* (dont *Raja* est la forme allongée), n'y est qu'un terme de respect, une sorte de particule nobiliaire; le second, qui a la même origine que les mots indonésiens *Dain* et *Dien*, lesquels signifient «chefs» chez les Bughis des Célèbes, chez les Benkoulens, etc. (voir la notule 81 à la fin du volume), et peut-être que le mot *Andaya* qui, à Java, s'applique aux grands personnages (voir la notule 82 à la fin du volume), est un vrai titre honorifique qu'on peut traduire par «Seigneur»: les rois s'appellent *ANDRIAMANJAKĀ*, le Seigneur qui gouverne, ou tout simplement *ANDRIANĀ*, le Seigneur par excellence. Lorsque les premiers Européens ont abordé à Madagascar, particule et titre étaient en usage dans toutes les peuplades de l'île, au centre comme sur les côtes (voir, à la fin de ce volume, les notules 164 et 165), et il ne semble pas qu'on puisse en attribuer l'introduction à tels immigrants plutôt qu'à tels autres, quoique, suivant les temps et surtout suivant les peuplades, l'un de ces mots ait été et soit d'un usage plus fréquent que l'autre, quelquefois même presque exclusif: du reste, on remplace souvent l'un par l'autre indifféremment ou même on les superpose (Ramarohalã ou Andriamarohalã, Ramakã ou AndriandRamakã, etc.), et, si les noms des rois et des seigneurs sont souvent précédés du titre d'*ANDRIANĀ*, ceux des reines et des femmes de haut rang ne le sont jamais ou, du moins, presque jamais (voir la notule 165).

^(b) Ces titres qui sont en usage surtout chez les ZafindRaminia et qui sont composés de «Ra» et «d'Andrianã», montrent un curieux mélange ou association du titre en usage dans l'Inde et l'Indonésie et de celui en usage dans certaines îles de l'Indo-Mélanésie. Les Antimoronã semblent se servir plus exclusivement de la particule «Ra», comme du reste les ZafindRaminia eux-mêmes avant de s'établir dans le Sud-Est.

^(c) Ces titres, qui sont synonymes et qui sont usités, le premier dans le Sud-Est, le second dans l'Ouest et le troisième dans l'Est, s'appliquent aux princes qui ne sont pas aptes à régner. Dans l'Imerinã, *ZANAKAN-DRIANĀ* est le titre donné aux princes du sang.

^(d) Chez les Vazimbã jadis et aujourd'hui encore chez les Betsileo, chez les Tanalã, etc.: il est l'analogue du titre *HOVA* ou *HAOU* que portent les chefs Tonga (voir plus haut, p. 72, note 3 et notule 84 à la fin du volume). Il était en usage chez les habitants de la côte occidentale avant la venue des immigrants indiens, des Maroserananã, et il a même été jadis employé par les Sakalavã (voir la notule 83 à la fin du volume).

^(e) *MPANJAKĀ* est un mot malgache qui signifie: celui qui dirige les affaires, celui qui gouverne. C'est un terme générique usité dans toute l'île pour désigner le chef suprême aussi bien d'une grande nation que d'une petite peuplade, d'un clan ou même d'un petit groupe de hameaux, un roi aussi bien qu'un «maître de village», comme dit François Martin.

et où il y avait autant de petits fiefs qu'il y avait de familles. Ces petits seigneurs, qui étaient complètement indépendants les uns des autres et exerçaient le pouvoir le plus absolu dans leur modeste domaine, reconnaissaient d'ordinaire à l'un d'eux, que désignaient sa naissance ou son intelligence et son courage, une sorte de suzeraineté, toute nominale d'ordinaire et qui ne s'exerçait qu'en cas de guerre. Quant aux anciens chefs indigènes et à leurs familles⁽¹⁾, qui sont les vrais « tompon-tanÿ » ou premiers occupants du pays, tout en conservant leur liberté et certaines prérogatives, ils étaient réduits à une sorte de vasselage⁽²⁾ et formaient une classe particulière entre les nobles et les esclaves toujours fort nombreux.

Les principaux groupements faits sous l'initiative d'immigrants ou de descendants d'immigrants étrangers sont au nombre de 12 :

Le premier, qui a eu lieu au xvi^e siècle⁽³⁾, a été formé à la pointe Sud-

NANĀ^(a); *FILOHAMBÉ* ou *RANGAHÿ* [*RANĀGHĀÿ*]^(b); *BOROTŌ* ou *BETROBÉ*^(c).

⁽¹⁾ Dénommés suivant les époques et les régions : *VOHITRĀ*^(d), *LOHAVOHITRĀ* [chefs des libres]; *FOLOVOHITRĀ* ou *HOVĀ*^(e) (en Imerinā); *RAINIOLONĀ* [les pères du peuple]; *BOSINĀ*.

⁽²⁾ Ils payaient certains tributs à leurs seigneurs, ils les aidaient à cultiver leurs terres et à construire leurs maisons lorsque leurs esclaves ne leur suffisaient pas, enfin et surtout ils les accompagnaient à la guerre. Ils n'étaient pas attachés au sol, à la glèbe, comme nos serfs de jadis, et ils avaient toute

liberté de quitter le pays où ils étaient nés et le seigneur auprès duquel ils résidaient pour aller vivre où bon leur semblait. — Dans la caste des libres se rangeaient aussi les enfants que les nobles avaient avec des femmes « vohitsā » ou avec des affranchies.

⁽³⁾ Il y a eu, dès le xi^e ou le xii^e siècle, sur les côtes Nord-Ouest et Nord-Est plusieurs villes ou comptoirs arabes, mais, tout importants qu'ils étaient, il ne semble pas que leurs habitants aient cherché à réunir sous leur autorité les indigènes de cette partie de l'île, qui sont restés divisés

^(a) *MAROSERANANĀ* [litt. : ceux qui ont beaucoup de ports], c'est le nom de la dynastie des rois sakalavā, qui sont d'origine indienne et dont le fondateur est le célèbre Andriandahifotsÿ ou Andrianihaninarivŏ, petit-fils d'Andriamabazoalinā et fils d'Andriamisarā : cette dynastie règne depuis la baie d'Ampasindavā, dans le Nord, jusqu'au Menarandrā, dans le Sud, au delà de la baie des Masikorŏ. La branche qui règne dans le Nord-Ouest porte le nom de *ZAFIMBOLAMENĀ*, litt. : les enfants de l'or.

^(b) Ces titres sont en usage chez les Betsimarakā, à Antongil, etc. « Rangahÿ » signifie, en réalité, vieillard.

^(c) Le titre de *BOROTŌ* ou *BETROBÉ* était donné autrefois aux rois dans l'Anosÿ, chez les Antimoronā et sur la côte orientale [R. P. Luiz Mariano (*Bol. Soc. Geogr. Lisboa*, 1887, p. 334, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. II, p. 41), Cauche (*Relat. Voy.*, 1651, p. 52), Flacourt (Explication de noms, en tête de son *Histoire*, 1658)].

^(d) *VOHITRĀ* est un mot malgache qui signifie « colline, coteau » et, par extension, « village » (parce qu'autrefois les villages étaient, sauf en pays plat, toujours ou presque toujours bâtis au sommet d'une colline, d'une éminence, afin qu'ils pussent être défendus facilement contre les ennemis) et « habitants libres du village » (les esclaves ne comptant pas).

^(e) Dans l'Imerinā, les *HOVĀ* sont les descendants des anciens chefs vazimbā ou Hovā qui ont été soumis par les Andrianā javanais (voir la note *d* de la page précédente).

Est de Madagascar, dans l'Anosy, par les ZafindRaminia, d'origine arabe : ce sont les ANTANOSY⁽¹⁾.

Un peu plus tard, les Antiony ou Zafikazimambö, également d'origine arabe, qu'accompagnaient quelques autres familles de même race, en ont constitué un autre plus Nord, entre le Namoronä et le Manambavanä, les ANTIMORONÄ⁽²⁾.

Les descendants d'une femme ZafindRaminia, les Zafy Rambö, ont établi leur autorité aussi bien sur les habitants de la grande forêt de l'Est au Sud du Mahasorä, qu'on appelle les ANTANALÄ, que sur une partie des habitants des montagnes situées à l'Ouest de cette forêt, qui ont pris, il y a environ un siècle, le nom de BETSILEO⁽³⁾.

Entre l'Imoronä et l'Anosy, ce sont les Zarabehavanä, d'origine indienne⁽⁴⁾, qui sont les maîtres du pays : ils ont formé, au *xvi*^e siècle, divers groupements dont les plus importants sont ceux des ANTIFASINÄ, des ANTISAKÄ⁽⁵⁾ et des ANTIVONDRÖ.

en une foule de petits clans jusqu'à la venue des Maroserananä ou princes sakalavä. — Les Onjatsy, qui sont d'origine arabe, étaient en assez grand nombre, épars çà et là dans le Nord de l'île, mais, illettrés et de basse extraction, ils n'ont pas su imposer leur autorité aux indigènes. — Quant aux ZafindRaminia, qui ont abordé à la côte Nord-Est, ils ne semblent pas non plus avoir formé d'États féodaux sur la côte orientale où ils sont cependant demeurés assez longtemps avant de s'établir définitivement dans le Sud-Est (voir plus haut les IMMIGRATIONS ARABES ET PERSANES, p. 104-143).

⁽¹⁾ Les ANTAMBOLÖ, ou habitants de la vallée d'Ambolö, qui étaient autrefois vassaux des ZafindRaminia, du moins d'après ce que ceux-ci disent, étaient en tout cas déjà indépendants du temps de Flacourt (*Hist. Madag.*, 1658, p. 9); ils ont pour chefs des Zafy Tomanä, de race indigène.

⁽²⁾ Voir plus haut, p. 143-157.

⁽³⁾ En 1668, les Arindranö avaient pour chefs des Zafy Anaranö, également descendants d'un noble antimoronä, par conséquent d'origine arabe.

⁽³⁾ Si, au Sud du Mania, les Betsileo ont pour chefs des Zafy Rambö ou des Zafy Anaranö⁽⁴⁾, ceux qui habitent au Nord de ce fleuve sont des Zafy Manarivö ou des Zanak'Antarä, qui sont également d'origine arabe. Quant aux chefs de la vallée de l'Isandra, ce sont des Zafy Manely, comme ceux de leurs voisins du Sud, les Barä, et ils sont par conséquent d'origine indienne. — Le nom collectif de Betsileo ne date que du commencement du *xix*^e siècle, lorsque les divers clans, qui habitaient cette région et qui étaient jusque-là sans grands liens entre eux, se sont unis pour repousser le roi sakalavä Ramitrahä qui vint les attaquer vers 1816.

⁽⁴⁾ Voir plus haut les IMMIGR. IND., p. 165-169. — Les Zarabehavanä, comme les Zafy Manely, les Maroserananä, etc., mangeaient de la viande de porc, contrairement aux usages des ZafindRaminia et des Antimoronä.

⁽⁵⁾ Auxquels se rattachent les Zaramampy, les Zaravalalä, les Antimasihanakä,

Un de ces Zarabehavană antisaakă, Andriamahazoalină, et son fils Andriamisaraă, quittant au commencement du xvii^e siècle le pays de Sakaă⁽¹⁾, s'en furent dans l'Ouest, que le fils d'Andriamisaraă, Andriandahifotsy, parcourut en conquérant, imposant son autorité à tous les habitants de la région occidentale; il donna à son royaume qui était alors et qui a été pendant assez longtemps le plus grand et le plus puissant de tout Madagascar, le nom de SAKALAVĂ, en mémoire de son pays d'origine. Ce royaume n'a du reste pas tardé à être démembré par ses descendants ou « Maroseranană »⁽²⁾, comme on a coutume de les appeler, dont une branche s'est établie au Boină, dans le Nord-Ouest, et une autre au pays Mahafaly, dans le Sud-Ouest. Quant aux Sakalavă du Fiherenană, pays situé entre le Menabé et le Mahafaly, ils sont gouvernés par des princes de la famille des Andraivolă, famille alliée à celle des Maroseranană, mais considérée par ceux-ci comme de noblesse inférieure.

Un autre Zarabehavană, aussi par conséquent d'origine indienne, un certain Manely, s'est établi sur le plateau qui s'étend au Sud du massif central, au Sud du 22^e parallèle et demi, et ce sont ses descendants, les Zafy Manely⁽³⁾, qui ont fondé le groupe des BARĂ, groupe important qui couvre aujourd'hui tout ce plateau, mais qui n'a jamais été uni⁽⁴⁾.

LES ANTANDROY ont pour chefs les Zafy Manaraă, descendants d'immigrants indiens ou peut-être japonais⁽⁵⁾.

Quant aux Andriană de l'Imerină qui étaient des Javanais, et qui se sont établis au centre de l'île au milieu du xvi^e siècle, ils ont formé de nombreux petits clans indépendants, qui n'étaient pas toujours en bonne

les Antivatö, les Antimanambondrö, les Sahafatrană, etc.

(1) « La petite province de « Saca » [Sakaă] est voisine de celle de « Matatana » [Matitanană] et ses habitants sont adonnés aux superstitions que leur font accroire les Matatanois » (*Hist. de Madag.*, 1658, p. 16). « Les indigènes des provinces d'Issacq [Isakaă] et d'Issafastre [Sahafatrană] sont en guerre entre eux ». (De Faye, Lettre du 1^{er} oct. 1668, *Arch. Colon.*)

(2) Litt. : [Qui ont] beaucoup de ports.

(3) Les Zafy Manely se sont même étendus dans le Sud-Ouest du pays Betsileo : les chefs de la vallée de l'Isandra appartiennent, dit-on, à cette famille.

(4) Il y a cinq grandes tribus Bară, qui sont elles-mêmes divisées en une foule de familles, chacune ayant son chef qui prend le titre de « mpanjakă » ou « roi ».

(5) Voir plus haut les IMMIGRATIONS JAPONNAISES, p. 169-170.

intelligence les uns avec les autres et qui étaient en hostilités constantes avec les Vazimbă; ceux-ci, qui étaient d'origine indo-mélanésienne et habitaient le pays avant leur venue, s'y sont maintenus au milieu d'eux pendant près de deux siècles; mais, à la fin du xviii^e siècle, l'un des principaux Andriană, homme d'une haute intelligence et très ambitieux, Andrianampoinimerină, réussit à les soumettre à son autorité, ainsi que tous ses parents et leurs sujets, et forma le royaume des AMBANIANDRŌ ou des ANTIMERINĂ qu'on a nommé à tort royaume hovă, puis il commença la conquête des peuples voisins. Radamă I continua avec succès l'œuvre de son père et, depuis lors, la puissance des Merină n'a fait que grandir et s'est peu à peu étendue sur la plus grande partie de l'île.

Enfin, au commencement du xviii^e siècle, un Zanamatată, nommé Ratsimilahö⁽¹⁾, ayant conçu le projet d'entamer la lutte avec les Tsitambală qui, maîtres des principaux ports de la côte orientale, s'opposaient à ce que leurs voisins trafiquassent avec les Européens, concentra tous les petits clans gouvernés par des Zanamatată comme lui, c'est-à-dire par les fils ou les descendants des pirates européens et de femmes malgaches qui formaient l'aristocratie sur la côte Nord-Est de Madagascar, et constitua la nation BETSIMISARAKĂ. Les Tsitambală, auxquels il déclara alors la guerre, prirent pour chef Tsikoa, mais ils furent battus et reçurent de leurs vainqueurs le surnom injurieux de Betanimenă⁽²⁾.

Telles sont les 12 nations dont les chefs ont eu pour ancêtres des immigrants de race étrangère⁽³⁾ : 1° ANTANOSÿ, ANTIMORONĂ, ANTANALĂ et BETSILEO [dont les chefs sont des métis arabes]; 2° ANTIFASINĂ, ANTISAKĂ, ANTI-

⁽¹⁾ Voir plus haut les MÉTIS EUROPÉENS À MADAGASCAR, p. 171-186. Ratsimilahö, fils du forban anglais Thomas Tew et d'une femme malgache, est né à la fin du xvii^e siècle et est mort vers 1754 à l'âge de 60 ans. Son fils Zanaharÿ [litt. : le Divin], dont la mère était une princesse Zafimbolamenă, c'est-à-dire une princesse du Boină, lui a succédé; sa fille Betÿ, dont la mère était une Betsimisarakă et qui céda en 1750 l'île de Sainte-Marie à la France, épousa, dit-on,

un Français, M. de Grenville de Forval, et mourut, d'après Froberville, en 1805 à l'île de France (v. *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publ. par A. et G. Grandidier, t. V, p. 236-241).

⁽²⁾ Voir la note 2, p. 188.

⁽³⁾ Ces chefs ne présentent plus aujourd'hui les caractères bien marqués de la race dont ils sont issus, sauf dans l'Imerină où les lois réglant les mariages et relations entre hommes et femmes de castes différentes ont été sévèrement appliquées.

VONDRÖ, SAKALAVĀ (comprenant les MAHAFALĚ), BARĀ et ANTANDROY [dont les chefs sont des métis indiens]; 3° AMBANIANDRÖ ou ANTIMERINĀ [dont les chefs sont des métis javanais], et 4° BETSIMISARAKĀ [dont les chefs sont des métis européens]⁽¹⁾.

Les groupements sous la direction de chefs indigènes, d'origine indo-mélanésienne, sont au nombre de 4 : Les ANTANKARANĀ, qui ont pour chefs des Antandronā, qu'on appelle « Zafimbolafotsy » [litt. : les enfants de l'argent] par opposition aux Maroserananā ou chefs sakalavā qu'on désigne dans le Boinā sous le nom de « Zafimbolamenā » [litt. : les enfants de l'or]; les SIHANAKĀ; les BEZANOZANÖ et leurs voisins les BETANIMENĀ, ces divers groupes formant chacun une nation en ce sens que, lorsqu'ils étaient indépendants, leurs divers clans obéissaient à des chefs de la même famille, mais ils n'avaient entre eux aucun lien réel et ne constituaient pas un ensemble homogène; ils étaient tout patriarcaux.

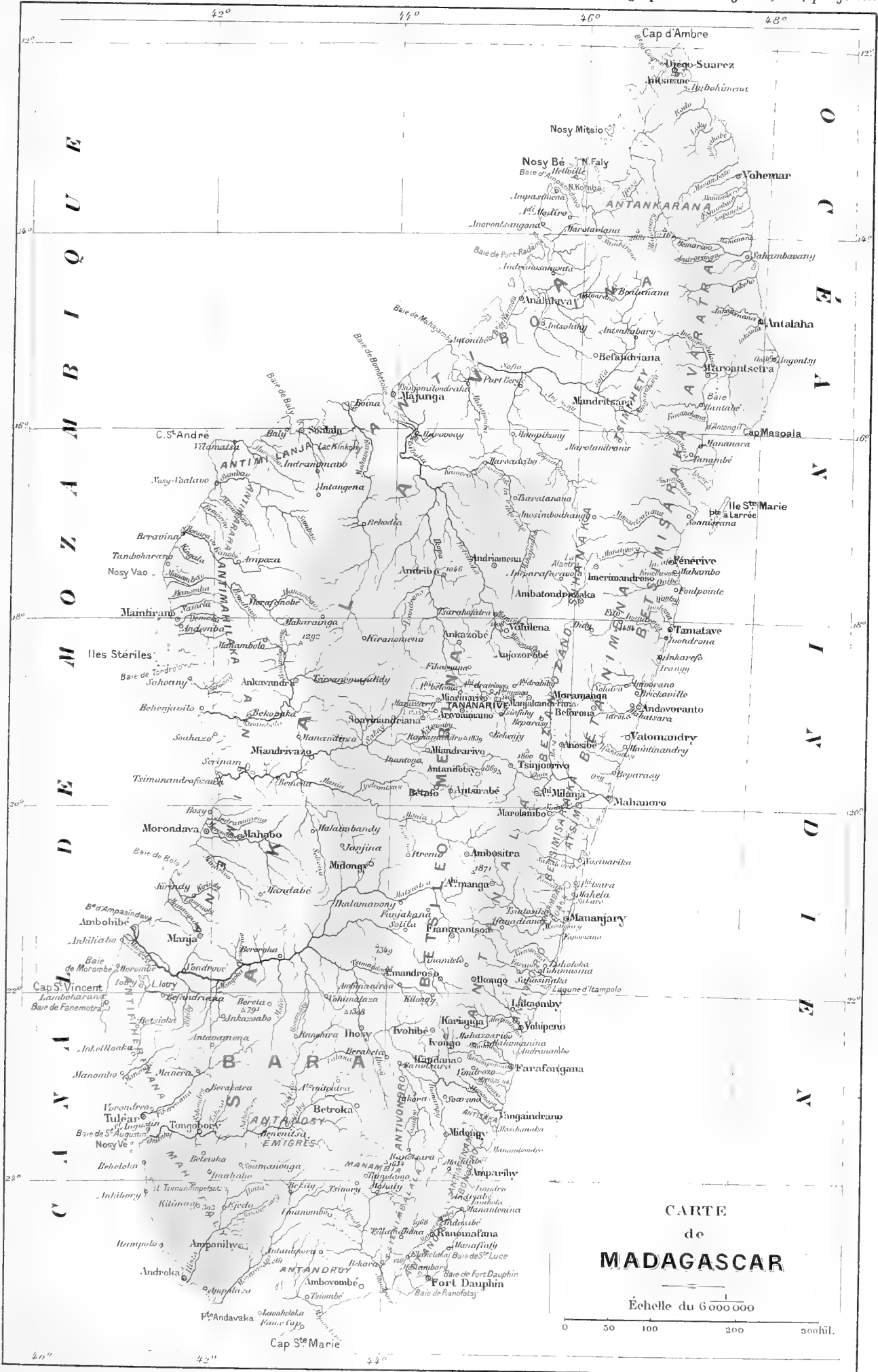
§ 2. RÉPARTITION DES DIVERSES NATIONS OU TRIBUS ET LEUR DIVISION EN CLANS.

I. Les ANTANKARANĀ⁽²⁾ [litt. : les habitants de l'Ankaranā, c'est-à-dire du pays rocheux ou bien du pays où il y a un rocher (imprenable)]⁽³⁾ habitent la pointe septentrionale de Madagascar qui s'étend au Nord du 14° parallèle, et que limitent au Sud, du côté de l'Ouest, la rivière Sambiranō qui se jette dans la baie d'Ampasindavā par 13° 42' lat. S. et, du côté

⁽¹⁾ Il y aurait peut-être lieu d'y ajouter les *TSIMIHETĚ*, qui sont un des clans du Boinā et qui paraissent être des descendants de pirates européens venus sur la côte orientale au XVII^e siècle (voir plus haut, p. 186, note 2 et notules *a* et *b*, et plus loin au paragraphe des Antiboinā, p. 227, note 6).

⁽²⁾ Dumaine parle en 1792 de l'Ankara [Ankaranā] (Idée de la côte occidentale de Madagascar, *Ann. Voyages* de Malte-Brun, t. XI, 1810, p. 21), et, en 1816, La Salle cite les Tankaranā.

⁽³⁾ La plupart des peuplades ou tribus malgaches portent, comme il a été dit plus haut, le nom de leur chef ou le tirent d'un des caractères du pays qu'elles habitent, quelquefois d'un fait mémorable ou d'un souvenir historique, mais il en est quelques-uns, en fort petit nombre du reste, comme les Barā, les Vazimbā, les Vorimō, etc., dont le nom, ainsi que celui de quelques rares lieux, a une origine obscure ou inconnue et proviendrait, d'après certaines personnes, de l'idiome des aborigènes aujourd'hui disparus.



CARTE de MADAGASCAR

Echelle du 6 000 000

0 50 100 200 300kil.

de l'Est, la rivière Bemarivö qui débouche dans l'Océan Indien par 14° 5' 30" lat. S. ⁽¹⁾.

Leurs principaux clans ⁽²⁾ sont : les Antandronă, dont est issue la famille royale, aussi dénommée Zafimbolafotsy ([enfants ou] dynastie de l'or) par opposition aux Maroseranană ou princes Sakalavă du Boină qu'on appelle Zafimbolamenă ([enfants ou] dynastie de l'argent), les Marorandrö ⁽³⁾, les Bemazavă (sur la côte en face de Nosy falÿ et dans la vallée du Sambiranö), les Antiramenă ⁽⁴⁾, les Antanjanö (dans le Sud-Ouest de la province), etc.

La majorité de la population est sakalavă, mais il y a aussi un certain nombre de Betsimisarakă qui sont venus se réfugier dans l'Ankarană pour échapper au despotisme de leurs chefs ou des conquérants merină. Il y a en outre tout un clan de colons arabes venus dans le Nord de Madagascar vers le x^e et le xi^e siècle, les Onjatsÿ, qui ne se différencient plus physiquement aujourd'hui des autres habitants de cette région, mais qui ont conservé les traditions et certaines mœurs du passé ⁽⁵⁾; ce clan qui comprend de 7 à 8.000 individus habite surtout la côte Nord-Est, sur

⁽¹⁾ Mayeur, en 1774, donnait pour limites à la « province du cap d'Ambre », comme il appelait l'Ankarană, le Bemarivö dans l'Est et la pointe de Kivonjÿ [pointe de la baie d'Ambavatobÿ] dans l'Ouest : à l'embouchure du Bemarivö, le chef était un nommé Manjakarivö, cousin germain et vassal du roi du Nord Lamboină ⁽²⁾; à cette même époque, résidait à Nosy bé un autre parent de Lamboină.

⁽²⁾ Dans tout Madagascar, la population est divisée en quatre castes : 1° les rois, princes et leurs familles ou nobles [Andriană, Hovă (autres que ceux de l'Imerină), Maroseranană de l'Ouest, Filohambé ou Rangahÿ, qui sont aptes à régner], et les Anakandriană ou Anadonakă, fils d'une princesse et d'un libre, qui ne peuvent régner ;

2° les libres [Vohitsă, Anakombÿ, Hovă de l'Imerină]; 3° les Antandonakă, qui sont les esclaves des rois dont ils forment la garde et qui ont, dans une certaine mesure, les privilèges des libres; 4° les Andevö ou esclaves tant de naissance (Andevö proprement dits) que prisonniers de guerre (Amporia). Voir, pour plus de détails, les castes Antanosÿ, p. 208-210, et Merină, p. 237-268.

⁽³⁾ Litt. : beaucoup de jambes (voir, à l'Appendice qui est à la fin de ce volume, la notule 166.

⁽⁴⁾ «Entaisramènes, clan presque éteint, dont le chef en 1775 vivait à Nosy bé» (MAYEUR, *Coll. Ouvrages anciens concernant Madagascar*, publiée par A. et G. Grandier, t. III, p. 384 et 386, note).

⁽⁵⁾ Voir plus haut, p. 121-127.

⁽²⁾ Lamboină était fils d'Andriantsirotsö, le seul ancien roi d'Ankarană dont on ait conservé le souvenir et qui, vaincu par Andrianavehenarivö, frère cadet du roi du Boină Andriamahatindriarivö (vers 1750 ?) [petit-fils de Tsimanatö, le second fils de Lahifotsÿ et le premier roi sakalavă du Boină], a reconnu sa suzeraineté, toute nominale du reste. Lamboină est mort en 1802 (Berthier, *Notes, Recon. et Explor.*, sept. 1898, p. 1118). Lorsque Benyowsky a atterri en 1785 sur la côte N. O., il lui a prêté aide (Dumaine, 1792).

une longueur d'environ 175 kilomètres, entre le cap d'Ambre et la rivière Fanambană ou Vohémar (13° 30' lat. S.).

II. Les BETSIMISARAKĀ⁽¹⁾ [litt. : beaucoup qui ne se séparent pas, qui restent unis] habitent la côte orientale entre le Bemarivö (14° 5' 30" lat. S.) et Mahelă (20° 57' lat. S.), sauf la partie comprise entre la rivière Irangÿ (18° 30' lat. S.) et la rivière Osÿ (19° 45' lat. S.) qui est habitée, comme nous le verrons tout à l'heure, par les Betanimenă : on appelle ceux qui sont au Nord de l'Irangÿ BETSIMISARAKĀ ANTAVARATRĀ [litt. : les Betsimisarakă du Nord] et ceux qui sont au Sud de l'Osÿ BETSIMISARAKĀ ANTATSIMÖ [litt. : les Betsimisarakă du Sud]. Leurs limites dans l'Ouest sont la lisière orientale de la grande ceinture de forêts qui

⁽¹⁾ Les familles assez nombreuses, et jusque-là tout à fait indépendantes les unes des autres, qui habitaient la côte orientale entre l'Irangÿ (18° 42' 30" lat. S.) et le Manampontÿ (lat. 19° 40'), région longue de plus de 100 kilomètres qui est dépourvue de tout port, jalouses de voir leurs voisins du Nord en relations suivies avec les Français et les forbans de toutes nationalités qui venaient commercer à Tamatave, à Fénériver, à Foulpointe, à l'île de Sainte-Marie et à la baie d'Antongil, se réunirent à la fin du XVII^e siècle sous l'autorité d'un de leurs chefs, Ramananö, dans le but d'arracher à leurs rivaux au moins un de ces ports; ils prirent le nom de «Tsitambală» [litt. : qu'on ne renverse pas]. C'était en effet une question vitale pour les diverses peuplades de Madagascar de pouvoir se procurer directement avec les étrangers les fusils, la poudre, les balles, les pierres à feu nécessaires à leur défense et à leurs razzias. Ramananö s'empara sans peine avec sa nombreuse armée de Tamatave et de Fénériver.

Ratsimilahö, fils, comme nous l'avons déjà dit, du pirate anglais Tom Tew et de la princesse Rahenă, de la famille des Zafindramisoa, forma le projet de déli-

vrer sa patrie de ses oppresseurs et, réunissant vers 1712 tous les Antavaratră (ou gens du Nord par rapport à Tamatave), il assiégea et prit Fénériver : ces Antavaratră se jurèrent de rester unis jusqu'à la mort et adoptèrent le nom de «Betsimisarakă», ou les Inséparables, dont Ratsimilahö fut proclamé roi; il régna depuis lors sur eux, sous le nom de Ramaromanompö, jusqu'à sa mort survenue vers 1754; Zanaharÿ [litt. : le Divin], fils qu'il eut d'une princesse Zafimbolamenă (Sakalavă du Boină), Matavÿ, lui succéda (Guillaume Grandidier, Histoire de la fondation du royaume Betsimisarakă, *Bulletin du Comité de Madagascar*, juin 1898, p. 275-286).

Le Gentil est le premier qui parle des «Betsemiracs» (1761); Mayeur en 1774, le chevalier de la Serre en 1777, Dumaine en 1792, Fressange en 1803, Epidariste Colin en 1811 en ont aussi parlé, orthographiant ce nom respectivement : Betsimiçaracs, Bethsamisara, Betsimiçaras, Bestimessaras et Betsimisaraka. Poivre, en 1769, appelle «Manivoulois» ceux de Foulpointe, par corruption du nom «Antambanivolö» [litt. : ceux qui vivent sous les bambous] qu'on donne aux habitants de la forêt de l'Est.

est située à 70 ou 80 kilomètres de la côte et revêt les hauts de la chaîne côtière et dans laquelle ils ont encore quelques villages⁽¹⁾.

Les principaux clans des Betsimisaraka antavaratra sont sur la côte⁽²⁾ : les Antatsinananä [litt. : les gens de l'Est], qui habitent entre Angontsy (15° 16' lat. S.) et Vinambé (15° 55' lat. S.); les Antisambarivö ou Antimaroa, qui habitent au fond de la baie d'Antongil, s'étendant, dans le Nord, jusqu'à Sahambavanÿ (14° 16' 30" lat. S.) et, dans le Sud, jusqu'au cap Tanjonä (15° 53' lat. S.), et dont les chefs, les Zafy Rabé, ont leur quartier général à Antanambé, à la bouche du Mananarabé (14° 51' lat. S.); les Antivakainä, qui habitent de Tanjonä au cap Bellone (16° 14' lat. S.); les Zafimbalä, du cap Bellone à la Pointe à Larrée (16° 50' lat. S.); les Antivongö, de la Pointe à Larrée au Nord de Fénériver (17° 23' lat. S.)⁽³⁾; les ZafindRamisoa (descendants du Zanamalata Ratsimilahö, le fondateur du royaume betsimisaraka), à Fénériver et vers le Sud; les Antanosÿ [litt. : les insulaires], c'est-à-dire les habitants de Nosy Borahÿ ou Île de Sainte-Marie, qui sont divisés en 7 clans : les Zafy Borahÿ, les Zafinandriafohÿ, les Zafindratsifofö, les Antifasy, les Antimahorÿ [litt. : les gens de Mayotte], les Antingazizä [litt. : les gens de Ngazidya ou de la Grande Comore] et les Antimoalÿ [litt. : les gens de Mohely]⁽⁴⁾; les Zafindramananä, les Zafindriambavÿ, etc., dans la vallée du bas Ifontsy; les

(1) Beforonä, village situé sur la route d'Andevorantö à Tananarive, est betsimisaraka et Analamazaotra, qui est à une quinzaine de kilomètres plus loin, est bezanozanö.

(2) En 1789, La Salle dit que la région orientale de Madagascar comprenait six cantons ou clans : les Sambarivö, chef Saphanorö [Zafinorö]; les Sapharabé [Zafy Rabé], chef Mandingÿ; les Antivakay [Antivakainä], chef Santsä; les Antivongö, chef Damayla [Damalahy]; les Betsimisaraka ou Ambanivolö, chef Zakavolä [descendant de Ratsimilahö, le fondateur du royaume betsimisaraka], et les Betanimenä, chef Rahauwa [Rahovä].

(3) Entaisvongous [Antivongö], Mayeur, 1774. Voir p. 224 (et note 4) et 225 (note 6).

(4) Ferrand, *Les Musulmans à Madagascar*, 3^e partie, 1902, page 110. — Chapelier parle aussi des « Antamahouris, descendants d'Arabes qui sont venus habiter Madagascar » (*Ann. des Voyages* de Malte-Brun, t. XIV, 1811, p. 63). — Les ancêtres des trois derniers clans des insulaires de Sainte-Marie, c'est-à-dire des Antimahorÿ, des Antingazizä et des Antimoalÿ, qui sont respectivement originaires de Mayotte, de Ngazidya ou la Grande Comore et de Mohely, ont été ramenés comme prisonniers de guerre par les Betsimisaraka de leurs audacieuses incursions dans les Comores à la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e siècle (voir plus loin, p. 379-381, et à la fin du volume la note 184).

Zafimarană, les Zafindrianonÿ, les Zafindravahoakă, les Zafindratolonÿ, les Zafinifamö, etc., dans la vallée du bas Ivoloïnă; les Zafimbohonană, les Zafindrasoa, les Zafindravolană, etc., dans la vallée du Fanandrană; les Antivondrö, qui vivent sur les bords de l'Ivondrö et comprennent une foule de familles (les Zafindrainilambö, les Zafindrahefină⁽¹⁾, les Zafindrabevozonă, les Zafimangearinionÿ, les Antiberimö, les Zanakilahÿ, les Zafindrafară, les Zafindratomö, etc.). Dans l'intérieur ou l'Ambanivolö [litt. : sous les bambous], il y a : les Fahambahinÿ et les Antimakolă, aux sources du Mananară; les Sahavé, cachés dans la forêt sur la rive Nord du Maningorÿ; les Antitolană, les Antandriakă, les Kelihanÿ et les Tsimanaletsă, entre Fénérive et Foulpointe, d'une part, et le lac Alaotră, dans l'Ouest; et les Fariavahÿ, à 20 kilomètres de la côte entre Foulpointe et Tamatave jusqu'à 60 kilomètres dans l'intérieur⁽²⁾.

Les principaux clans des Betsimisarakă antatsimö sont sur la côte : les Zafindriambelonă, qui habitent la région comprise entre Mahanorö et Mahelă jusqu'à 25 kilomètres de la mer⁽³⁾, et les Zafindrială, les Zafifandă, les Zafimananală, les Antimokă (à Mahanorö et aux environs), les Zafindramananjatö⁽⁴⁾ (aux environs de Betsizaraină, sur le bord du Mangorö, jusqu'à 35 kilomètres dans l'Ouest), les Antihafotră, les Zafindriambahatră, les Zafindramanană (à Sakaleonÿ et aux environs), les Zafindriamanară (à Mahelă), etc. Dans l'Ambanivolö ou l'intérieur, il y a : les Zafindranavÿ (entre Mahanorö et Anosibé); les Vorimö (à 30 kilomètres Ouest de Mahanorö, entre le Mahasoră (20° 16' lat. S.) et le parallèle de Marosikă (19° 40' lat. S.); les Sisivolitră (au Sud des Vorimö, dans la vallée du haut Nosivolö, affluent Sud du Mangorö); les Zafindrafotsÿ (dans les hauts du Mangorö, à Mahatsară et aux environs), etc.

(1) C'est le clan de la princesse Juliette Fiche.

(2) Mayeur, 1774, et Dumaine, 1790.

(3) Mayeur, en 1777, a trouvé des Zafindriambelonă mêlés à des Antambahoakă, depuis Tandrohö (19° 50' lat. S.) jusqu'à Nosy Volö, rivière qui se jette dans le Man-

gorö, sur sa rive Sud, à une quinzaine de lieues de la mer.

(4) Les Zafindramananjatö, que gouvernait Fohirandră vers 1820, étaient en luttes continuelles avec leurs voisins les Vorimö, qui, pour échapper à leurs incursions, se mirent sous la protection de Radamă I.

III. Les BETANIMENÄ⁽¹⁾ [litt. : (qui sont) couverts de terre rouge] sont enclavés dans le territoire des Betsimisarakä et ont pour limites sur la côte orientale l'ampanalanä de Tanifotsÿ (18° 30' lat. S.) ou l'Irangÿ et la rivière Osÿ (19° 45' lat. S.); ils s'étendent dans l'Ouest jusqu'à 70 kilomètres environ de la mer et montent dans la forêt parallèlement à la côte jusqu'au delà du parallèle de Foulpointe⁽²⁾.

Ils n'ont pas pour chefs des Zanamalatä ou descendants de forbans européens comme les Betsimisarakä antavaraträ; leurs divers clans avaient chacun, jusqu'à la conquête merinä, leur petit chef indépendant. Ces clans sont sur la côte : les Antirambö, les Zafilambö, les Zafizatoambonÿ, les Zafindratsimö, les Vorisatrokä et les Zafindralemÿ, etc. (dans la région des lagunes et d'Antanifotsÿ); les Vohibato-Zafimahafefÿ (à Andovorantö); les Maroratsÿ et les Tsimanolö, sur les bords de l'Iharokä; les Zafindrasolavinä, à Vatomandrÿ; les Isahä dont les chefs sont des Zafimaintÿ, à Maintinandrÿ, et les Tsimividÿ dont les chefs sont des Zafindravaraträ, à Marosikä. Dans l'intérieur ou l'Ambanivolö, il y a : les Zafimosanä (dans la vallée du Vohiträ, affluent Nord de l'Iharokä); les Zafindrianambö (dans la vallée du Rianilä, affluent du Vohiträ); les Sahamorönä; les Zafilambö; les Zafimahafefÿ (au Sud de Beforonä); les Zafindraheo⁽³⁾ (au Sud d'Anosibé, sur les bords du Manambolö), etc.

⁽¹⁾ Ils s'appelaient autrefois « Tsitambalä » [litt. : ceux que les palissades n'arrêtent pas] et, au commencement du XVIII^e siècle, leur chef était un nommé « Tsikoa » [litt. : qu'on ne renverse pas]; mais battus en 1712 par Ratsimilahö, comme nous l'avons dit dans la note 1 de la page 198, ils ont été depuis lors appelés « Betanimenä », parce que, dit-on, pendant le siège de Fénérive, un jour que l'ennemi s'était retiré par ruse, croyant que celui-ci renonçait à ses projets, ils sortirent et se mirent à ensemercer leurs rizières, pataugeant dans l'argile rouge des champs; surpris par un retour offensif des Betsimisarakä, ils s'enfuirent tout couverts de terre rouge, d'où leur nom, les vain-

queurs ayant à Madagascar la coutume de substituer au nom des vaincus un sobriquet afin de bien marquer leur changement d'état (voir note 2, p. 188). — Cossigny est le premier qui ait parlé des « Béthalimènes », en 1773; Benyowsky en 1774, de Bellecombe en 1776, Mayeur en 1777, le chevalier de la Salle en 1789 en ont aussi parlé, orthographiant ce nom « Bétalimènes » ou « Baitanimènes ».

⁽²⁾ A la fin du XVIII^e siècle, les limites des Betanimenä étaient l'Ivondrö, au Nord, et le Manampontsÿ ou l'Osÿ, au Sud.

⁽³⁾ « Zafferahonh » (Flacourt, *Hist. Madagascar.*, 1658, p. 21) : d'après lui, ils habitaient le haut Fanantarä.

Mayeur cite encore comme principales familles : les Antivilană et les Antimonokă⁽¹⁾.

IV. Les ANTAMBAHOAKĂ⁽²⁾ habitent la côte orientale entre Mahelă (20° 58' lat. S.) et Maroita (21° 25' lat. S.)⁽³⁾. Ce sont, ainsi que les ZafindRaminia, comme nous l'avons dit plus haut, page 129, des descendants d'Arabes venus vers la fin du XI^e ou au commencement du XII^e siècle de l'Inde à la côte Nord-Est, où ils sont restés pendant deux ou cents ans; vers 1300 ou 1350, ils sont descendus dans le Sud jusqu'à Sakaleonÿ, puis jusqu'à Mananjarÿ où ils se sont établis, sans avoir jamais exercé une grande autorité sur les indigènes.

Ils sont aujourd'hui au nombre de 5,000 à 6,000 et se trouvent surtout dans les villages d'Ambohitsară (où était en 1870 le «Vatolambö» ou éléphant de pierre), d'Ankadiranö et d'Anivotanÿ et dans la ville de Mananjarÿ, où il y a aussi beaucoup d'Antimoronă.

V. Les ANTIMORONĂ⁽⁴⁾ habitent la partie de la côte orientale comprise

(1) Premier voyage dans l'Ancove, Ms *Bibliothèque Grandidier*, p. 5. — Il cite en tout cinq «républiques» ou clans : les Entaisvillangs [Antivilană], les Entaismonnoux [Antimonokă], les Zafidienbous [Zafindrianambö], les Zafimoussanes [Zafimosană] et les Vouibatous [Vohibatö].

(2) Entanbaocs (Mayeur 1774)^(a), Antamboucs (Benyowsky, 1775, in *Arch.Colon.*), Antambaok (Chev. de la Salle, 1787). — Les «Lavalefonă» [litt. : les longues lances], que La Case a attaqués en 1666 au Nord du Mangorö, étaient des Antambahoakă (Souchu de Rennefort, *Hist. Indes Or.*, in-4°, Paris, 1688, p. 109, et in-18, Leide, 1688, p. 153). — Il ne faut pas confondre les «Antambahoakă» avec les «Andriamba-hoakă», qui sont beaucoup plus nombreux.

(3) Avant la venue des Antambahoakă et

des ZafindRaminia, c'étaient des SAHAVA-KOANINĂ qui vivaient sur les bords du Sakaleonÿ, et la côte voisine, entre le Fanantară au Nord (20° 51' lat. S.) et Maroita au Sud (21° 25' lat. S.), était, y compris Mananjarÿ, habitée par des RANOMENĂ : ces indigènes, d'origine indo-mélanésienne comme tout le fond de la population malgache, sont réduits aujourd'hui au très petit nombre de 200 à 300, répartis entre les deux villages d'Ambalavoavontakă (21° 19' lat. S.), sous l'autorité des Zafindrahavatronÿ, et de Maroita (21° 25' lat. S.), dans le petit canton d'Ankaramitsiokă, sous l'autorité des Zafinidamă; ils ne se sont jamais mêlés aux Antimoronă.

(4) Ni Cauche, ni Flacourt ne parlent des Antimoronă; ils les appellent Matatanes, ou habitants de la province de Matitanană.

(a) A la fin du XVIII^e siècle, les Antambahoakă avaient des villages plus Nord que Mahelă; en effet, en 1777, Mayeur en a trouvé «au teint d'un jaune cuivré» depuis Tandrohö (19° 50' lat. S.) jusqu'au Nosÿ Volö, affluent du Mangorö : il y en avait certainement plus Sud, mais il n'est pas allé plus loin de ce côté. — En 1787, il y en avait un village considérable à l'embouchure du Mangorö (*Arch. fortificat. des Colonies*, n° 97).

entre Anakitay ($21^{\circ}30'$ lat. S.) et la rivière d'Andakanä ou l'Andranambö ($22^{\circ}35'$ lat. S.)⁽¹⁾, vivant sur les bords du bas Namoronä, du bas Faraonÿ, du bas Manankarä et du bas Matitananä.

Ils se divisaient en « *MPANOMBELÿ* » ou « *TOMPOMENAKELÿ* », les seigneurs féodaux ou les nobles, et les *MENAKELÿ* ou leurs vassaux⁽²⁾. Les seigneurs ou nobles sont d'origine arabe; il y en a cinq familles : 1° les Antionÿ et Zafikazimambö (qui ont 17 groupes de villages, chacun ayant son seigneur, et dont le chef suprême réside à Vatanivö); 2° les Anakarä (qui n'ont qu'un seul seigneur qui réside à Vatomasinä); 3° les Antitsimetö ou Taitsoyaitö⁽³⁾ qui n'ont aussi qu'un chef et les deux seuls villages de Seranambarÿ et de Savanä); 4° et 5° les Antisambö (aux sources du Matitananä) et les Antimahazö⁽⁴⁾ ou Antalaoträ (qui ont 8 groupes de villages, chacun ayant son seigneur). Ces familles ne sont pas venues ensemble à Madagascar, mais elles paraissent s'être établies les unes et les autres dans la province de Matitananä dans le courant du xvi^e siècle.

Les principaux clans arabisés sont : les Onjatsÿ (2 villages [Monja], 1 seigneur)⁽⁵⁾; les Mpanabakö (10 villages, 7 seigneurs); les Zafimolazÿ (1 village, 1 seigneur); les Tapananä (ville d'Ivatö, près de la bouche du Matitananä, 1 seigneur); les Antaray⁽⁶⁾ (le long des bords du Matita-

⁽¹⁾ Il y a en outre quelques villages antimoronä au Nord et au Sud de la bouche du Fanantarä ($20^{\circ}51'$ lat. S.), sur la bouche Nord du Sakaleonÿ ($20^{\circ}32'$ lat. S.), à Ambohimanorö ($20^{\circ}27'$ lat. S.), à Marosikä ($19^{\circ}40'$ lat. S.) et au Sud de Maintinanderÿ ($19^{\circ}34'$ lat. S.).

⁽²⁾ Les Menakelÿ s'appellent aujourd'hui Ampanambakä, depuis qu'ils ont secoué le joug de leurs Mpanombilÿ ou seigneurs.

⁽³⁾ Litt : La famille qui ne s'interrompt pas, qui est immortelle.

⁽⁴⁾ Antisambö, litt. : gens des navires; Antalaoträ, litt. : gens d'outre-mer. Il y a aussi des Antimahazö sur les bords de l'Iavibolä.

⁽⁵⁾ Ces Onjatsÿ sont venus du Nord de Madagascar où il existe encore une tribu de ce nom assez nombreuse (voir plus haut,

pages 120, 121-127 et 197). A leur arrivée sur les bords du Matitananä, ils ont créé des fiefs, qu'ils ont perdus, dit-on, parce qu'ils ne remplissaient pas d'une manière régulière leurs fonctions de sacrificateurs de bœufs et surtout parce qu'ils étaient durs et injustes envers leurs vassaux. Les Arabes venus après eux, les Anakarä et les Antitsimetö, n'ayant pas ou ayant peu de femmes avec eux, ont pour la plupart épousé des femmes Onjatsÿ, de sorte que les Onjatsÿ sont alliés aux grandes familles du pays. On leur a confié l'honneur de garder l'un des deux originaux du « Sora-bé », le livre sacré des Antimoronä (Shaw, *Antan. Annual*, 1893, p. 104).

⁽⁶⁾ Il y a aussi à Vohibatö, dans l'Est de l'Iarindranö, des Antaray, qui ont des Zanak'Antarä pour chefs.

nanä, entre Vohipenö et Andemakä, au confluent de l'Ambahinÿ); les Antimanazä⁽¹⁾ (1 village, 1 seigneur); les Zanatserananä⁽²⁾ (1 village, 1 seigneur), et les Antitsimatrÿ, population dense qui habite entre le Riananä et le Manakasonjö, affluents Sud du Matitananä, et dont la ville principale est Tamboholavä, à 65 kilomètres Ouest de l'embouchure du Matitananä; les Zafindakanbaranä ou Antivandrikä, matelots venus à Madagascar avec les ZafindRaminia et dont il existe des villages sur les bords du Namoronä et du Faraonÿ⁽³⁾; les Sahatavÿ, qui ont pour ancêtres Rantsonÿ et son fils Mandambé et dont les chefs sont des Antionÿ (au Nord du Namoronä et entre le Namoronä et le Faraonÿ).

Les clans non arabisés, soit indigènes, soit d'origine indienne, clans de « Vohitsä » ou « Anakombÿ », c'est-à-dire de libres⁽⁴⁾ ou plutôt de vassaux des seigneurs d'origine arabe, étaient : les Voajirÿ⁽⁵⁾ (dans les hauts du Faraonÿ); les Antimahananä et les Antimarohombÿ (sur les bords du bas Faraonÿ); les Antifaraonÿ (dans la vallée du bas Faraonÿ); les Antimaintÿ⁽⁶⁾; les Antibé; les Antimasirÿ⁽⁷⁾; les Antivohitrindrÿ; les Antimanaharä; les Antivatö⁽⁸⁾ (sur le bord Sud du moyen Matitananä); les Antambahivé;

(1) Ce sont des potiers : on attribue à leurs ancêtres l'introduction de la fabrication de la poterie.

(2) Ils ont abandonné leur pays après avoir été vaincus par les Zafisoronä.

(3) Les Antivandrikä sont les descendants de ces matelots arabes qui, dans une tempête, ont jeté leurs enfants par-dessus bord, obéissant aveuglément à l'ordre de leur chef, tandis que les passagers se contentaient de jeter les pierres qui servaient de lest : on leur a aussi quelquefois donné le nom de « Vatolavä » [litt. : longues pierres] en souvenir de leur naïveté. C'est un clan errant, peu nombreux, qui, ne possédant pas de territoire en propre, s'établit tantôt chez les uns, tantôt chez les autres.

(4) Ces « Vohitsä » ou libres, qui sont les descendants des anciens chefs du pays qu'ont vaincus les immigrants arabes, étaient tenus

dans une sorte de vasselage et ils n'avaient pas le droit de couper le cou aux bœufs, droit exclusivement et jalousement réservé aux nobles ou descendants des conquérants, de sorte que, lorsqu'ils voulaient tuer un bœuf, il leur fallait faire appel à un noble et lui abandonner le « vodihenä » ou quartier d'arrière. En 1880, appuyés par les esclaves, ils se sont révoltés et ont chassé les nobles auxquels ils n'ont permis de rentrer dans leurs villages qu'après avoir obtenu l'abolition de cette antique et vexatoire coutume : on leur donne aujourd'hui le nom d'Ampanambakä.

(5) Voir plus haut, dans le livre I, p. 167.

(6) Ce sont des pêcheurs au filet.

(7) Appelés aussi autrefois « Antirombä ».

(8) C'est dans la vallée du Matitananä qu'habitaient les Antivatö avant la venue des Arabes; lorsque ces étrangers ont établi

les Antilarakarä; les Anosirangä; les Antiforonä; les Antimarosaoträ; les Zafimaintÿ (entre le bas Matitananä et le moyen Manambavanä), etc.

Quant aux esclaves des rois ou Antampasÿ, qui ont dans une certaine mesure les privilèges des libres, on distingue les Ontovö [litt. : *On*, ceux qui, *tovö*, ont été enlevés], qui forment la garde des Antionÿ et des Zafikazinambö, et les Marofotsÿ⁽¹⁾.

VI. LES ZAFISORÖNÄ⁽²⁾ et les ANTIFASINÄ⁽³⁾ habitent la partie de la côte Sud-Est comprise entre l'Andranambö (22° 35' lat. S.) et le Mananivö (23° 10' lat. S.), surtout sur les bords du bas Manambavä, du bas Manampatranä et du bas Manambatö. Leur ville principale est, pour les premiers, Mahamaninä (22° 30' lat. S.; 45° 20' long. E.) et, pour les seconds, Farafanganä (22° 49' lat. S.).

Leurs principaux clans, qui n'ont pas de nobles seigneurs comme les Antimoronä, mais de simples chefs devant leur suprématie à leur richesse et non à leur naissance, sont : 1° pour les Zafisoronä (entre l'Andranambö et le Manambavä) : les Zafisoronä proprement dits, les Zazalavä⁽⁴⁾, les Lohanosÿ et les Talapotsÿ qui se subdivisent en 46 familles⁽⁵⁾; 2° pour les Antifasinä (entre le Manambavä et le Manambatö) : les Antifasinä proprement dits ou Marofelanä, les Zanatsiranä, les Zafirandroy⁽⁶⁾, les Andriambakarä (clan de pêcheurs, aux environs mêmes de Fara-

leur autorité sur la côte, une partie de la tribu s'est retirée dans l'intérieur, et deux autres groupes, les Antivatö Ivatobé (qui étaient dans le pays tanalä) et les Antivatö Antihoranä (qui étaient dans l'Isakä), ont émigré dans le Sud-Ouest et dans le Sud.

(1) Ces esclaves mangent la viande d'animaux tués par n'importe qui; ils n'ont pas les « fady » ou tabous des nobles antimoronä.

(2) Les ZAFISORÖNÄ ont pour chefs des Antikaraokÿ, famille qui doit sa suprématie non à sa noblesse, mais à sa richesse; dans le Sud et à côté est établi un clan sakalavä, les MASOTAFIKIA, venus de l'Ouest et qui forment là une petite colonie.

(3) M. Berthier dit que c'est un nommé

Andriambolanionÿ qui a été la souche des Antifasinä et que ses descendants ont formé trois castes, les Randroy, les Andriantsiranä et les Marofelanä, et que ce sont les descendants de son cuisinier Soronadÿ qui composent le clan des Zafisoronä.

(4) La ville principale des Zazalavä est Mahafasÿ, à 50 kilomètres de la côte, sur le bord du Mananarä.

(5) Ces trois clans s'appellent aussi Ravahaträ, Andavakiriokä et Marovatä (Berthier, *Notes, Recon. et Expl.*, 1898, p. 1130).

(6) Ces trois clans ont chacun pour ancêtre un des trois fils du fondateur de la tribu, Andriambolanionÿ : Marofelanä, Rasiranä et Randroy.

fanganä)⁽¹⁾ et les Vohilakaträ (entre le moyen Manampatranä et le moyen Manambatö)⁽²⁾, les Mavorongö (sur la côte, entre l'Andranambö et Farafanganä), les Zaravalalä et les Zaratananä (entre le Manambatö et le Manantsimbä), les Tonilazä (sur le bas Mananivö), les Antimananivö (sur les bords du Mananivö).

Les Antifasinä comptent environ 33,000 individus.

VII. Les ANTISAKÄ⁽³⁾ habitent la partie de la côte Sud-Est comprise entre le Mananivö (23° 10' lat. S.) et Anosiombÿ (23° 31' lat. S.), c'est-à-dire le bassin du bas Mananarä; dans l'Ouest, ils s'étendent jusqu'à une soixantaine de kilomètres de la mer. Leur ville principale actuelle est Vangaindranö; leur grand roi réside à Iabotokanä⁽⁴⁾.

Leurs clans ont tous pour chefs des Zarabehavanä⁽⁵⁾; l'un d'eux même

(1) Les Andriambakarä, dont il existe aussi quelques familles sur la rive gauche du Sandravinanÿ, vivent surtout de la mer, se livrant à la pêche dans des «lakandrafiträ» ou barques en planches cousues avec des fils de raffia, qui rappellent celles de la côte de Madras.

(2) Litt. : [qui habitent les] montagnes [où il y a des] «lakaträ», plantes avec lesquelles on fait des chapeaux très fins. Ce sont les «Voilakertra» d'Audebert (*Globus*, 1882).

(3) Ce nom signifie, d'après certains auteurs, «qui séparent», et, d'après d'autres, «qui pêchent à la main». M. le capitaine Vacher (*Rev. de Madagascar*, oct. 1903, p. 331) attribue à une émigration de Sihanakä la fondation de la tribu des Antisakä de la région de Vangaindranö, émigration qui ne daterait que d'un siècle [!] et serait venue des environs d'Ambatondrazakä, comprenant un millier de familles [!]; les ancêtres des chefs des Zarabehavanä et des Zarafanilihanä seraient, d'après lui, des Sihanakä. Pour nous, ces ancêtres ne sont pas des individus de race indigène ou indomélanésienne, mais des étrangers, origi-

naires de l'Inde, comme l'ensemble des traditions et l'aspect physique l'indiquent. Du reste, comme nous le disons dans la note 1, p. 194, et la note a (p. 207), les Antisakä existaient déjà sous ce nom comme peuplade indépendante avant le xvi^e siècle.

(4) Il y a deux clans : les ANDRAFOLÿ ou ANTIMANAMBONDRO, dont le chef réside à Vohimalazä (dans la vallée du bas Manambondrö), et les ANTIMASIHANAKÄ (sur les bords du bas Masihanakä), qui avaient autrefois des rois de la dynastie antisakä des Zarabehavanä et qui alors étaient compris parmi les Antisakä, mais qui se sont soustraits à leur despotisme vers le milieu du xix^e siècle et ont pris leurs chefs parmi eux-mêmes. Sur les bords du Masihanakä, il y a aussi un clan de descendants d'Arabes, les ZAFIDAKAMBARANÄ ou ANTIVANDRIKÄ, matelots venus à Madagascar avec les ZafindRaminia et dont, comme nous l'avons dit plus haut, p. 204, note 3, il existe également de petites colonies sur le Namoronä et le Faraonÿ et à Tsaravarÿ. Il y a encore à Sandravinanÿ le clan des ZAFIMANDINÿ.

(5) Les chefs Zarabehavanä sont la souche des Zafy Manelÿ (chefs des Barä).

porte ce nom ; ils sont au nombre de plus de trente, dont les principaux sont : les Zaramanampy (entre le bas Mananivö et le bas Manambatö, à Ankarana); les Antivatö Antihoranä et les Antivatö Antankaranä (sur les bords du moyen Mananivö)⁽¹⁾; les Zarafanilihanä [14 familles] (entre le bas Mananarä et le bas Mananivö); les Zarabehavanä⁽²⁾ (entre le Mananarä et l'Isandra, comprenant neuf groupes : les Andriamarohalä, les Zazamenä, les Andriamiaty, les Rainiahiträ, les Maromenä, les Andravoy, les Andriamarovositrä, les Tandoaranä et les Taivolafotsy); les Antimatany (dans l'Ouest de Vangaindrano); les Lohavohiträ ou Zafimangä et les Sotsovaö ou Zafimahavalä (sur le bord Sud du moyen et du bas Mananarä et entre le bas Masihanakä et le bas Isandra)⁽³⁾; les Zafimandrö; les Antanalampotsy; les Zafimarosoa; les Andrabé (autour du pic de Mandabé); les Antivola-

(1) Ces deux groupes d'Antivatö comptent une vingtaine de familles : le premier est une branche des Antivatö du Matitananä; le second est formé par des sujets des Zarafanilihanä qui se sont affranchis de leur despotisme. — M. Ferrand dit que les Antivatö du Sud sont divisés en trois grandes familles : les Iakaranä, les Ioranä et les Fenomantä (*Bull. Soc. Géogr.*, 1^{er} trim. 1896, p. 5-25). — La tradition rapporte que leurs ancêtres [des Indiens ?] ont abordé à l'embouchure de la rivière Mananivö, à Irorobé : c'est le seul détail de leur histoire passée dont ils ont conservé le souvenir. — Leur ville principale est Midongy, dans la vallée du haut Itomampy.

(2) Les Zarabehavanä, les Zarafanilihanä, les Zaramanampy et les Zafindravalä ont pour ancêtres respectifs : Paiky ou Rabehavanä, Fizehä ou Rafanilihanä, Ramanampy, et Ravalä, les quatre fils du fondateur de la tribu antisakä, Rafisihehy. Quant aux Zafimangä, ce sont les descendants des

vassaux de ces seigneurs qui ont secoué leur joug (Marchand, *Rev. de Madagascar*, juillet et août 1901, p. 481-491^(a), et Bjorn Elle, *Bull. Acad. Malg.*, 1905-1906, p. 99.)

(3) Le Rév. Bjorn Elle, missionnaire norvégien à Vangaindrano, donne la liste suivante des principaux groupes ou familles qui composent ces deux clans très hétérogènes : les LOHAVOHITRÄ-ZAFIMANGÄ comprennent les Antimahaly, les Antantsahä, les Andrananary, les Sahaferö, les Tsiately, les Vohitrambö, les Ranomanarä, les Ambanivorokä; et les SOTSOVAO-ZAFIMAHAVALÄ comprennent les Andriambakarä (pêcheurs de Farafanganä), dont il a été question plus haut, les Tambanifoly, les Tevia, les Safatakä, les Ambohimasy, les Sahavarä, les Anifehy, les Ranolavä, les Vohibakoa et les Manampanihy. Tous ces groupes ont des origines différentes, leurs ancêtres étant venus, les uns du Nord-Est, les autres de l'Ouest, d'autres du Centre (*Bull. Acad. Malg.*, 1905-1906, p. 100-101).

(a) Les renseignements fournis par M. Marchand dans sa notice sur les « Habitants de la province de Farafanganä » sont très intéressants, mais il fait venir les clans antisakä du pays Sakalavä, ce qui est une erreur [que commet aussi le capitaine Vacher in : *Revue de Madagascar*, octobre 1903, p. 326 et 331], car ce n'est qu'à la fin du xvii^e siècle que les Sakalavä ont apparü, tandis que les Antisakä (qui sont non leurs descendants, mais leurs ancêtres) datent de beaucoup plus loin : leur pays d'Isakä, qui est sur la côte Sud-Est, est déjà cité en 1658 par Flacourt (*Hist. Madagascar*, p. 16) et par de Faye (Lettre du 1^{er} octobre 1668, *Arch. Colon.*).

fotsy, les Antimatangy et les Andriambarahiny (entre le Mananarä et le Masihanakä) et les Antitarehy (dans la vallée du haut Manambondro); les Sahaferö et les Andriambakarä⁽¹⁾; les Zafindravalä⁽²⁾ et les Ranofotsy⁽³⁾ (tribus très denses entre les Manambia ny Tsietseträ, à l'Ouest, et les Antivatö et les Andrabé, à l'Est)⁽⁴⁾.

VIII. Les ANTANOSY⁽⁵⁾ habitent la pointe Sud-Est depuis le Mananteninä (24° 15' lat. S.) jusqu'au delà de la baie d'Andrahomananä, dans l'Est du Mandraré; leurs limites Est dans l'Ouest sont la chaîne côtière qui se termine auprès d'Andrahomananä et au pied Ouest de laquelle coule le Mandraré.

Dans tout Madagascar, la population se divise, comme nous l'avons déjà dit⁽⁶⁾, en castes bien tranchées, dont les limites sont infranchissables : en nobles ou chefs, en hommes libres et en esclaves, mais nulle part elles ne le sont plus que dans l'Anosy dont les chefs ou rois et leurs familles sont des ZafindRaminia⁽⁷⁾, descendants d'Arabes venus vers le XII^e siècle dans le Nord-Est de Madagascar et qui ont colonisé le Sud-Est dans le courant du XVI^e siècle⁽⁸⁾.

La caste des ANDRIANÄ ou nobles comprend deux divisions : 1° les *Roandrianä*, qui sont les descendants directs des conquérants et parmi lesquels doivent être pris les rois : en 1769, il y avait, d'après Modave, 22 familles de Roandrianä et, en 1818, d'après Hugon, une vingtaine⁽⁹⁾;

(1) Il y a aussi des Andriambakarä aux environs de Farafanganä.

(2) Villages principaux : Ambatohirikä et Sahamanjavä. — Les chefs Tsienimbalälä appartiennent à ce clan.

(3) Village principal, Iandasÿ.

(4) *Journ. offic. de Madagascar*, 11 février et 11 juin 1898.

(5) Etanos (Hist. des Pygmées de Flacourt, citée par Modave in *Mém. sur les Quimos*). — C'est le Père Luiz Mariano qui a mentionné le premier, en 1613, le nom d'«Anos». Flacourt, en 1658, et Modave, en 1769, appellent le pays tantôt «Anossi», tantôt «Carcanossi», mais, au sujet du der-

nier de ces noms, Dubois dit en 1674 que, pendant tout le temps qu'il a été dans l'île, «il l'a toujours ouÿ nommer Anossi soit par les gens du pays, soit par les Français, et jamais Carcanossi».

(6) Voir la note 2, p. 197.

(7) Voir livre I, p. 127-143.

(8) Il y a quelques villages de ZafindRaminia en dehors de l'Anosy : à Ampanotoanä (20° 12' lat. S.), un peu au Nord de la rivière Mahasorä, et à Fanantarä (20° 51' lat. S.), un peu au Nord de Mahelä.

(9) Les rois antanosy ont un pouvoir absolu sur leurs sujets, sur lesquels ils ont droit de vie et de mort. Ils exigent qu'on

2° les *ANAKANDRIANĀ* ou *ANTAMPASIMAKĀ*, qui sont les fils d'un Roandriană et d'une Anakandriană ou d'une femme libre (Onjatsÿ, Lohavohitsă ou Voajirÿ) : ils peuvent, comme les Roandriană, couper le cou aux bœufs, mais ils ne mangent pas avec les Roandriană et une Roandriană mariée à un Anakandriană ne mange pas avec son mari. Les enfants de femmes nobles et de Vohitsă ou libres sont censés ne pas avoir de père; c'est le roi ou le père de la femme qui les reconnaît comme ses propres enfants.

La caste des hommes libres, des «OLOMAINTÿ», comprend quatre divisions : 1° les *ONJATSÿ*, d'origine arabe comme les Roandriană, mais de basse extraction : ce sont les descendants de simples matelots, qui s'adon-

leur rende une sorte de culte : leurs sujets doivent, dans les circonstances solennelles, se prosterner devant eux et, mettant le front dans la poussière, prendre le pied droit de leur roi ou seigneur et l'imposer

sur leur nuque. Les diverses parties de leur corps, certains des objets dont ils se servent journellement, s'expriment par des mots spéciaux, différents de ceux usités pour le commun des hommes; ainsi on dit :

POUR LE ROI.	POUR LE PEUPLE.	EN FRANÇAIS.	POUR LE ROI.	POUR LE PEUPLE.	EN FRANÇAIS.
Fanjavitsÿ ^(*)	Tanană	Main.	Mikama	Mihinană	Manger.
Fandia (Sak.)	Tombokă	Pied.	Mangoa	Mangatakă	Demander.
Kabesô (Sak.)	Loha	Tête.	Misonsÿ	Mizakă	Parler.
Maroy	Volô	Cheveux.	Mihenă	Mahită	Voir.
Tantaitÿ	Vaokÿ	Barbe.	Menkalahÿ	Homehÿ	Rire.
Fihenă	Masô	Yeux.	Samakă	Terakă	Accouchée.
Fantsongô	Oronă	Nez.	Mitambesatsă	Mitabakă	Laisser.
Fangavao	Vava	Bouche.	Sarimbô	Lambă	Vêtement.
Fandrasă	Nifÿ	Dents.	Sabakă	Satrokă	Chapeau.
Famelikÿ	Lelă	Langue.	Mangialô	Ampondră	Plat.
Feanga	Tratră	Poitrine.	Fokÿ	Sotrô	Cuiller.
Fiaviaină	Lamosÿ	Dos.	Miandranô	Miangaitÿ	Uriner.
Fiangitsÿ	Fisofă	Vessie.	Mafanafană	Mararÿ	Malade.
Mitandavă	Mandehă	Aller.	Miankină	Matÿ	Mort.
Misorÿ	Mandry	Dormir.	Disô	Lasă	Mort.
Mahakama	Hanină	Nourriture.	Lonakă	Tranô	Maison.

(*) Ces mots sont de simples synonymes, des circonlocutions créées pour la circonstance : ainsi, par exemple, *fandia* (pied) signifie «avec quoi l'on a l'habitude de marcher»; *mitandavă* (aller) signifie «s'allonger»; *misorÿ* (dormir) signifie «être dénué de tout»; *fantsongô* (nez) signifie «qu'on a l'habitude de pincer avec les doigts»; *fandrasă* (dents) signifie «qui déchirent, qui partagent»; *famelikÿ* (langue) signifie «qui se tourne et se retourne en tous sens»; *fiaviaină* (dos) signifie «qui est fort, qui est bien musclé»; *samakă* (accouchée) signifie «séparée, disjointe»; *mitambesatsă* (laisser) signifie «ployer sous un fardeau»; *mafanafană* (malade) signifie «qui a un peu chaud»; *miankină* et *disô* (mort) signifient «qui se repose» et «absent» (on dit aussi «*folakă* [qui est brisé] et «*mihilană* [qui est sur le côté]», etc.

ment à la pêche : ils n'ont pas le droit de couper le cou aux bœufs, mais ils peuvent couper le cou aux volailles⁽¹⁾; 2° les *VOAJIRÿ*, les plus grands d'entre les habitants du pays avant la venue des *ZafindRaminia* : ce sont les descendants d'Indiens naufragés sur la côte Sud-Est, probablement dans la moitié du XIV^e siècle⁽²⁾; ils ont le droit de couper le cou aux bœufs lorsqu'il n'y a pas de *Roandrianä* présent; 3° les *LOHAVOHITSÄ*, les grands d'entre les indigènes, les maîtres du pays avant la venue des *Voajirÿ* : ils ne peuvent, sous aucun prétexte, couper le cou aux bœufs; 4° les *ONTSOA*, bâtards des *Lohavohitsä* ou *Lohavohitsä* pauvres, qui sont les protégés, les « clients » d'*Anakandrianä* ou de *Lohavohitsä* riches. — Les libres ont le droit de choisir le roi sous la protection duquel ils désirent être et, s'ils n'en sont pas contents, ils ne se font pas faute d'en changer : ce roi leur fait un cadeau de bienvenue, le « *lafindovä* » [lit. : le lit pour l'héritage, parce que, d'après la coutume, il hérite d'eux à leur mort].

La caste des esclaves comprend deux divisions : 1° les *ANTANDONAKÄ* ou *FIHITSÄ* ou *ONTOVÖ*, esclaves et soldats des rois qui ont, dans une certaine mesure, les privilèges des hommes libres; 2° les *ANDEVÖ* ou *MARINÄ*, esclaves des *Vohitsä* ou libres et des *Antandonakä* : on nomme ainsi les esclaves de naissance aussi bien que les prisonniers de guerre de toute caste; ils ne sont pas admis à « *mifaly* », c'est-à-dire à saluer les *Roandrianä*, étant considérés comme n'existant pas en tant qu'hommes et ravalés au rang d'animaux.

Les *Antanosÿ* qui, à l'exception des *Antambolö*, ont tous pour chefs des *ZafindRaminia*, se divisent en « *antavaraträ* » ou du Nord, c'est-à-dire ceux qui habitent depuis le *Masibanakä* jusqu'à la baie de Sainte-Luce, et en « *antatsimö* » ou du Sud, ceux qui habitent à l'Ouest du *Fanjahirä* et de son affluent le *Manambarö*, l'*Anosÿ* central comprenant la région située entre la baie de Sainte-Luce et le *Manambarö*.

Les principaux clans des *Antanosÿ antavaraträ* sont : les *Andriantsimanirÿ* (sur le bas *Isandrä* [à *Sandravinanÿ* et aux environs]); les *Antima-*

(1) Voir livre I, p. 121-127.

(2) Voir plus haut dans le livre I le chapitre des IMMIGRATIONS INDIENNES, p. 165-169.

— Au XVIII^e siècle, il y avait encore des *Voajirÿ* dans l'*Anosÿ*; il n'y en a plus aujourd'hui. Il y en a un village dans l'*Imoronä*.

hazö ou Antisambö ou Antiavibolä (dans la vallée du bas Iavibolä) et (en remontant l'Iavibolä) les Zafimahery et les Zafimpananö; les Antimananteninä (à l'embouchure du Manampanihy ou Mananteninä); les Zafirambö; les Ramelokö (sur les bords du moyen Manampanihy, au Nord de la vallée d'Ambolö : ville principale, Ampasimenä, à 25 kilomètres au Sud-Ouest de l'embouchure du Manampanihy); les Antitranobé; les Zanakampelä (au Sud des Ramelokö : ville principale, Andasibé, au confluent du Manampanihy et du Mandré); les Antambolö⁽¹⁾ ou Zafimahery (habitants de la vallée d'Ambolö que traverse le haut Manampanihy); les Antampasy (entre la baie de Sainte-Luce et la vallée d'Ambolö), etc.

Les principaux clans des Antanosy antatsimö sont : les Ampizakö, les Bezanö, les Analamalazokä, etc. (dans l'Est du Mandraré).

Vers 1845, les principaux Roandrianä, surtout ceux de l'Anosy central, des environs de Fort-Dauphin, ont quitté leur pays avec une partie de leurs sujets pour se soustraire à la tyrannie des Merinä. Une partie de ces émigrés s'est arrêtée à l'Ouest de la chaîne côtière, au pied des monts Beampingaratra, et a peuplé la vallée du Mandraré jusqu'à Tamotamö et Tsivorö et au delà, construisant leurs villages à côté des Manambia, des Tsienimbalälä et des Antandroy. Les autres, sous la conduite du principal Roandrianä ou roi antanosy, Razaomanery, se sont établis sur la rive Nord de l'Onilahy ou Saint-Augustin entre ses affluents Nord le Sakondry, à l'Ouest, et le Sakamaré, à l'Est, et dans la vallée du Tahezä qui se jette dans l'Onilahy entre les deux précédents; ils possèdent de très nombreux villages dans toute cette région : la résidence de Razaomanery était Salobé. Il y en a aussi, depuis quelques années, dans la région arrosée par le Savasy et ses affluents, qui sont tributaires de

⁽¹⁾ Les Antambolö étaient soumis autrefois, dit-on, aux ZafindRaminia, dont ils ont secoué le joug. En tout cas, il y a fort longtemps qu'ils sont indépendants, car Flacourt écrit en 1658 : « Les habitants de la vallée d'Ambolö sont gouvernés par un Voajiry qui s'appelle Rabertau [Rabetao], qui est le chef et le plus ancien des Grands de cette

vallée » (*Hist. de Madag.*, p. 9). Ils ont maintenant pour chef un membre de la famille des Zafitomanä, famille d'origine indienne (probablement descendante du susdit Rabetao ou en tout cas de la même caste des Voajiry); les ZafindRaminia ne mangent pas la viande des animaux dont un Zafitomanä a coupé le cou.

l'Onilahy (venant du Sud)⁽¹⁾. Le clan des Antambolö, sous la direction de Ratsiavelö, qui était à cette époque le chef des Zafitomanä ou famille régnante, s'est fixé dans la partie la plus orientale de cette région, dans la vallée du Sakamaré où est leur ville principale, Mantaorä; depuis, il s'est étendu dans les vallées de deux autres affluents de l'Onilahy, le Sakondry et le Tabezä⁽²⁾. Ce pays était auparavant occupé par les Barä que les Antanosy en ont chassés et qui se sont en partie retirés vers Vohibé.

IX. LES ANTANDROY⁽³⁾ ont pour limites, à l'Est, le Mandraré (43°48' long. E.), à l'Ouest, le Menarandrä (42°12' long. E.) et, au Nord, le 24^e parallèle et demi.

Leurs chefs sont des Zafy Manarä, d'origine indienne comme les Maroserananä auxquels ils sont apparentés.

Leurs principaux clans sont : les Analavondrové (entre Ambovombé et Antanimorä, par conséquent entre le moyen Mandraré et le moyen Manambovö); les Antambaninatö (dans les hauts du Sakamabasoä, affluent de droite du moyen Mandraré [à Imanombö et aux environs])⁽⁴⁾; les Antidodö (à l'Ouest du moyen Mandraré); les Karimbolä et les Imamotoa, qui prennent aussi ce nom de Karimbolä, (sur la côte, à l'Est du cap Sainte-Marie)⁽⁵⁾; les Mandrovatö⁽⁶⁾ (sur la côte, à l'Ouest du cap Sainte-Marie); les Antankiträ; les Antimangatsä; les Antisivalotsä, les Zanakangä et les Antisambÿ (dont il existe aussi des représentants chez les Mahafaly), etc.⁽⁷⁾.

(1) Ce sont les Antanosy de Remandrosy et de Soanavelö : chaque groupe compte une vingtaine de villages (Bastard, *Notes, Reconnaissance et Explor.*, 1899, p. 502-503).

(2) D'après le cap. Vacher (*Rev. Madag.*, décembre 1903, p. 500), les Antambolö se divisent en sept clans : Antandrokä, Mahangazö, Antijamä, Antilanarö, Antimahasoä, Zafindriamborÿ et Zafimandisö.

(3) C'est Drury qui cite pour la première fois le nom de cette peuplade en 1702 (Anterndroea). Flacourt la désigne sous le nom de Tampätres [Antampatranä, c'est-à-dire les habitants des plaines].

(4) Le cap. Vacher attribue à ce clan an-

tandroy une origine sihanakä [?] et anti-fasinä [?] (*Rev. Madag.*, oct. 1903, p. 331, et janv. 1904, p. 19).

(5) Les Imamotoa ont dit à l'un de nous qu'ils sont des descendants de Barä (Guill. Grandidier, *La Géographie*, juil. 1902, p. 10). D'après le cap. Vacher, ils auraient émigré, après une guerre intestine, de Benenitsä (sur les bords du moyen Onilahy) dans l'Androy, où leur chef Andriamborontanÿ a épousé la fille d'Andrianjoa, reine des Karimbolä.

(6) Litt. : Qui font cuire des pierres (Guill. Grandidier). Voir la notule 167.

(7) Nous donnons ici, par curiosité, les noms des clans Antandroy que cite le capi-

En 1892, l'Androy était divisé en cinq petits états (dont le nombre et l'étendue du reste variaient suivant les temps) : 1° du Mandraré au Manambovö (chef Valohelaträ); 2° du Manambovö à Itomampÿ ou cap des Karimbolä (chef Voadrazö); 3° d'Itomampÿ à l'Est du cap S^{te}-Marie (chef Vorogidy); 4° du cap Sainte-Marie à Lavanonö (chef Tsimiahä, qui a chassé Tsifanihÿ); 5° de Lavanonö au Menarandrä (chef Fihongö).

X. LES MAHAFALÿ⁽¹⁾ habitent, dans le Sud-Ouest de l'île, le vaste

taine Vacher (*Rev. Madag.*, janv. 1904, p. 18-25) : Antandembÿ et Antifanorokÿ, Antialomborö, Antanafotsitsivÿ, Antambaninatö, Antisomahä, Analavé, Antisomangÿ, Antikazomarorokä, Afondravoay, Afondratokanä, Antambanditsÿ, Antakarä, Antimihajavÿ, Antitsialenÿ, Afotsimananä, Antitsianamelokä, Antimielabitsÿ, Antitsirimby, Antizamaintÿ, Antisevolhiträ, Milahibé et Antimanatsÿ, Antidodö, Tanalamenä, Antidresÿ, Antipolÿ, Antivazoa et enfin Zafimanarä (qui est la famille royale).

⁽¹⁾ Mahafalles (Flacourt, 1658), Mefaughla (Drury, 1702). — Le pays des Mahafalles, dit Flacourt, commence à l'Ouest de la rivière Manomba [Manambahÿ] qui est à 20 lieues du Manambovo, qui est lui-même à 30 lieues du Mandreré; il s'étend jusqu'à la rivière Sacalite [Ihintä], éloignée de 15 lieues environ des rivières de Manomba et de Machikora (*Hist. Madagascar*, 1658, p. 39-40 et 41). — L'origine de ce nom est douteuse : *Mahafalÿ* signifiant « rendre heureux » aussi bien que « rendre tabou », les uns disent que le pays, qui est aujourd'hui si aride, était jadis riche en bétail et en métaux précieux provenant des nombreux navires qui se sont perdus sur ses côtes, d'où « Mahafalÿ » [qui rend heureux]; d'autres racontent que, lorsque les

Maroserananä ou princes antisakä s'en sont emparés, leur chef Andriambé ou Andrianalimbé⁽²⁾, étant peu après tombé malade du « kola », sorte de pian ou maladie syphilitique, vécut dans une retraite absolue par l'ordre de ses ombiasÿ ou sorciers-médecins et que ses sujets auxquels il était défendu de l'approcher et de le voir, nommèrent dès lors le pays « Mahafalÿ » [qui rend tabou, qui est cause que l'on ne peut voir le roi]. M. le cap. Vacher croit que le nom de Mahafalÿ [qui rend heureux] a été donné aux habitants du Sud-Ouest de Madagascar par un Maroserananä, un nommé Tsimanandÿ, qui conquiert la région appartenant à la reine Karimbolä Andrianjoa, qu'arrose le Menarandrä et dont la possession le réjouit. Nous serions plutôt portés à accepter la première étymologie que les deux dernières; car la venue des Maroserananä dans le Sud et dans l'Ouest de Madagascar ne remonte pas au delà du commencement du xvii^e siècle et le nom de Mahafalÿ date certainement d'une époque plus ancienne. Auparavant, ce pays s'appelait « Ambondrobé » [litt. : où il y a beaucoup de joncs]; est-ce à dire que le pays Mahafalÿ, aujourd'hui si sec, où les années sans pluie sont si fréquentes, a été jadis marécageux, puisqu'il y avait « beaucoup de joncs » ?

⁽²⁾ Cet Andrianalimbé serait-il le Dian Baloualen, c'est-à-dire le maître de cent mille parcs [Andriampoloalinä] dont parle Flacourt comme ayant été « autrefois le maître de tout le grand pays des Masikorö, qui s'étend à l'Est du Voroneokä [baie de Saint-Augustin] jusqu'à la rivière de Mandraré et est borné au Sud par les Ampatranä [Antandroy] et les Mahafalÿ et qui est aujourd'hui ruiné par les guerres ». On l'a dit; je ne le crois pas, les deux noms différant totalement.

triangle limité à l'Est par la vallée du Menarandră⁽¹⁾, au Nord sur une longueur d'une centaine de kilomètres par le bas Onilahy ou Saint-Augustin et à l'Ouest et au Sud par la mer.

Les Mahafaly, comme les Sakalavă, se divisent en « *VEZÖ* » ou pêcheurs (qui forment un clan très nombreux sur toute la côte Ouest) et « *MASI-KORÖ* » ou pasteurs (qui vivent dans l'intérieur)⁽²⁾.

Leurs rois sont, comme ceux des Sakalavă, de la dynastie des Maroseranană, par conséquent d'origine indienne⁽³⁾.

Les principaux clans qui habitaient déjà le pays avant la venue des Maroseranană, c'est-à-dire des chefs antisakă qui, ayant abandonné la côte Sud-Est, ont fondé dans l'Ouest le royaume Sakalavă vers le milieu du XVII^e siècle, sont : les Antantsosă, les Antangolă [ou Antanalană] et les Foloambÿ (au Sud de l'Onilahy); les Antimitongoa⁽⁴⁾ (qui habitent la région côtière entre Androkă et Itampolö et qui sont des Antimilay ou Vezö [c'est-à-dire des marins]), etc.

Ceux qui sont venus avec les Maroseranană ou depuis sont : les Andriambatö, les Andriantsilikă, les Andriantombogonă⁽⁵⁾ et les Tsivé [ou Tsivea] (au Sud de l'Onilahy); les Zanakangă et Antimangotokă (sur les bords du haut Menarandră); les Antisambahikă⁽⁶⁾ (aux environs d'Ampa-

(1) Le pays des Mahafaly s'étend jusqu'à une quinzaine de kilomètres à l'Est du Menarandră.

(2) La plupart des auteurs et cartographes ont à tort considéré ce nom de « *Masi-korö* » comme s'appliquant à une peuplade (Cauche, 1642, etc.); il signifie en réalité « gens de l'intérieur, pasteurs ou agriculteurs », en opposition aux « *Vezö* » ou « gens de la côte, marins et pêcheurs ». *Vezö* signifie « les hommes qui paient » et *Masi-korö* semble venir de « *Misikarefö* », c'est-à-dire « ceux qui s'habillent avec des nattes d'harefö ou de jone », comme c'était jadis l'usage des gens de l'intérieur.

(3) Des Mahafaly ont dit à l'un de nous que le grand ancêtre de leurs rois était un certain Andriambalovatö, venu de l'Est,

dont le fils naquit dans la brousse pendant que sa mère se rendait chez ses parents et fut appelé Andriamaroseranană [litt. : le Seigneur qui possédera beaucoup de ports, qui aura un grand royaume], d'où le nom de la dynastie régnante dans tout l'Ouest. C'est dans le crâne religieusement conservé d'Andriambalovatö que sont déposées les *jinÿ* ou reliques royales des rois Mahafaly.

(4) Il y en a qui prétendent que ce sont d'anciens émigrés antandroy.

(5) Le roi maroseranană Mananolonă qui résidait à Ampasimanorö, sur la rive gauche du Menarandră, a épousé une femme de cette famille, Igahanÿ, dont il a eu trois fils, Rabaharÿ, Razoză et Tsiampondry qui ont, chacun, régné sur une partie du pays mahafaly.

(6) Clan d'origine antandroy, dit-on.

nihÿ, aux sources du Sakatovö, affluent de droite du Menarandră); les Zafimarozahă (aux sources des affluents de droite du Menarandră, notamment sur le bord de l'Ankofehÿ); les Antisambÿ⁽¹⁾ et les Tsiandră (sur les bords du bas Menarandră); les Antambovö, les Antitseranö, les Antisivalotsă⁽²⁾ et les Antivevolă⁽³⁾ (à la bouche du Menarandră); les Antambahă et les Antantingană (dans les hauts de la rivière Irintă : il y a aussi des Antambahă dans le Fiherenană et dans le Ménabé); les Antihodö⁽⁴⁾ (sur les bords du Manakaralahÿ, affluent de gauche de l'Irintă); les Antisendră (un peu au Sud de Nosy Vé); les Maroangolă et les Antsirarakă (sur la côte Sud-Ouest); les Tsivokÿ (à l'Est d'Ampalază); les Heiarö [nés d'une femme esclave, Komikă, affranchie par le fils de Tsifanihÿ, et qui sont déjà nombreux] (sur les limites de l'Androy), etc.

Dans ces derniers temps, le pays des Mahafalÿ, que gouvernait auparavant un seul roi, Orontanÿ, a été morcelé en trois petits royaumes : 1° entre l'Onilahÿ et Itampolö (24° 10' lat. S.) [roi : Fihay en 1870, puis Lahintafikă et finalement Rafotakă en 1891]; 2° entre Itampolö et la baie d'Androkă ou des Masikorö (25° 0' lat. S.) [roi : Rabibÿ en 1870, Lahisalamă en 1875 et Tsiverengă en 1891]; 3° entre la baie d'Androkă et le Menarandră (roi : Baharÿ en 1870 et son frère Tsiampondrÿ en 1891). Rafotakă, Tsiverengă et Tsiampondrÿ ont régné jusqu'à notre conquête.

XI. Les SAKALAVĂ⁽⁵⁾ ont été la première nation malgache importante; ils s'étendent, du Nord au Sud, depuis l'Onilahÿ ou Saint-Augustin

(1) Ce sont les Antisambÿ qui sont les forgerons du roi Mahafalÿ.

(2) Ce sont les conseillers et exécuteurs des hautes œuvres du roi Mahafalÿ.

(3) Ce sont eux qui sont chargés d'approvisionner le roi Mahafalÿ de miel et de « tandrakă » ou tanrecs, sorte de hérissons malgaches (*Centetes caudatus*).

(4) Clan venu, dit-on, de l'Androy, qui a formé une sorte de république dans l'Est d'Ejeda.

(5) Drury est le premier qui ait cité ce nom en 1717 (*Sacoa lauvor*), puis Modave en 1769 (*Slaves*). — On a donné plusieurs

étymologies de ce nom : les Révérends Walen et Lund le traduisent « gens des longues plaines » [de *sakanÿ*, largeur, et *lavanÿ*, longueur]; l'abbé Dalmond dit qu'il leur a été donné parce que leurs cheveux tombent en longues tresses sur leurs épaules [!]; d'autres le font venir de *Sakaray*, mot qui signifie « gens méfiants » [!]; la traduction donnée par M. Mullens « les Chats [*Sakă*] longs [*lavă*] » est encore plus étrange. Il signifie en réalité l'« Isakă long », c'est-à-dire les gens du pays de Sakă [pays situé sur la côte Sud-Est] qui se sont établis sur une longue étendue de pays (A. Grandidier,

(23° 35' lat. S.) jusqu'au Sambiranö, qui se jette dans la baie d'Ampasindavä (13° 42' lat. S.), et même au delà, car les Antankaranä, dont nous avons parlé plus haut, n'en sont qu'un démembrement, et, dans l'Ouest, jusqu'au pied du Bongolavä ou massif central, couvrant le quart de la surface de l'île. Fondé vers le milieu du xvii^e siècle par Andriandahifotsy⁽¹⁾, le royaume sakalavä s'est divisé en plusieurs États gouvernés par ses descendants.

Les tribus ou « firazananä » qui habitaient la région occidentale de Madagascar avant l'irruption de Lahifotsy et de ses guerriers et qui, chacune, comprennent un nombre considérable de « fokö » ou familles, se disent toutes aujourd'hui sakalavä, quoique les différences entre elles n'aient pas entièrement disparu, comme par exemple pour les Vazimbä, les Behosy, etc.

Chez les Sakalavä, les castes sont les mêmes que dans le reste de Madagascar; cependant la caste des rois et princes comprend deux catégories⁽²⁾ : les *MAROSERANANÄ*, ou descendants directs d'Andriandahifotsy,

Un voyage à Madagascar, *Revue scientifique*, 11 mai 1872, p. 1086). — Le premier chef sakalavä venu de l'Isakä est un nommé Rabararata-vokokä ou Andriamahazoalinä, qui, après avoir demeuré quelque temps dans la vallée de l'ltomampy, s'est établi avec ses guerriers sur le bord Sud du Mangokä et dans la vallée d'un de ses affluents qu'il a appelé Sakalavä; sa résidence était à Inosy, à peu près à mi-chemin du delta du Mangokä et de Vondrové. Son fils Andriamisarä lui succéda et son petit-fils Lahifotsy ou Andriandahifotsy (auquel on a donné après sa mort le nom d'Andrianihaninarivö) fit la conquête de toute la région occidentale.

⁽¹⁾ Lahifotsy a été visité en 1671 par un sieur Desbrosses qui lui a acheté deux cents bœufs (*Les Voyages faits par le sieur D. B. [Du Bois] aux Iles Dauphine, etc., ès-années 1669-1672*, p. 105-108) [voir à la fin de ce volume la notule 168].

⁽²⁾ Ces rois sont entourés d'une profonde vénération, d'un vrai culte, et ils sont « Zannahary », c'est-à-dire qu'ils ont un caractère divin; tous les pouvoirs sont concentrés dans leurs mains et ils ont droit de vie et de mort sur tous leurs sujets. On n'emploie pas en parlant de leurs maladies, de leur mort, de leur enterrement, etc., les mêmes termes que pour le commun des hommes, comme chez la plupart des peuplades Malgaches: un roi malade est *mafananä* (chaud) et non pas *marary*; mort, il est *folakä* (brisé, cassé) et non pas *maty*; enterré, il est *afeninä* (caché) et non pas *alevinä*; à ses funérailles, on « offre des pleurs », *miati-dranomasö*, on ne se lamente pas, *misaonä*, comme pour les simples particuliers; un prince mort est *disö* (absent), etc. On a le plus grand respect pour tout ce qui touche ou appartient aux rois: tout homme libre qui en approche doit, comme dans les tribus du Sud et du Sud-Est, se

et les *ANDRAIVOLĪ* (qui règnent dans le Fiherananä), considérés par les Maroserananä comme des « Anadonakä », c'est-à-dire des princes que leur naissance ne qualifie pas pour régner, parce que, si leur ancêtre paternel était un descendant de Rakobä, arrière-petit-fils de Ravatovererÿ, le grand ancêtre des Zafy Manelÿ, chefs des Barä⁽¹⁾, et allié par conséquent aux Maroserananä, leur mère n'était pas de famille noble, de famille étrangère, mais une simple vohitsä ou libre, une « tompon-tanÿ » ou indigène. Dans la caste des *ANTANDONAKÄ* ou gardes du corps des rois, ils distinguent les nouveaux venus des anciens sous les noms de « Morombé », dans le Fiherananä, et de « Moravototsä », au Ménabé [litt. : qui sont devenus facilement grands]⁽²⁾; leurs enfants s'appellent « Kiriamanirÿ ».

Les Sakalavä se divisent en :

1° *ANTIFIHERENANÄ*⁽³⁾, qui ont pour limites, au Sud, l'Onilahÿ ou Saint-Augustin (23° 35' lat. S.), au Nord le Mangokä (21° 20' lat. S.), à l'Est la chaîne de montagnes dont le versant boisé s'élève à 50 ou 60 kilomètres de la mer. Au milieu du XIX^e siècle, Somongahÿ et Lahimerijä se sont partagé cette région et, au moment de notre conquête, il y avait quatre rois : Tompomananä, fils de Lahimerijä (entre l'Onilahÿ et la baie de Fanemoträ [22° 12' lat. S.]); Sanabö, fils, et Ratiavokÿ, neveu de Somongahÿ⁽⁴⁾, (entre le Mangokä et Antseranamanefitsä [21° 40' lat. S.]) et Andriamananä ou Tafara-manjakä (entre Antseranamanefitsä et le Manombö [21° 23' lat. S.]). Ratiavokÿ était le roi de Kitombö et Andriamananä était le roi du Morombé.

Les principaux clans des Antifiherenanä qui habitaient le pays avant

prosterner et, dans les circonstances solennelles, après une longue absence, au retour d'une expédition, etc., il met le front dans la poussière et, prenant le pied droit du roi, il l'impose sur sa nuque pour montrer qu'il est sa chose, que le roi peut le fouler aux pieds, l'écraser, si tel est son bon plaisir.

⁽¹⁾ Cap. du Bois de la Villerabel, *Notes, Recon. et Explor.*, déc. 1899, p. 524.

⁽²⁾ Il suffisait en effet qu'un esclave fût accepté par un roi pour qu'il eût la plupart

des privilèges des libres et acquit une certaine puissance, d'où leur nom de « Morombé », [litt. : devenus facilement grands].

⁽³⁾ Feraingharians (Rob. Drury, 1704). Feraingha = Fiherenanä.

⁽⁴⁾ Lahimerijä (ou Milazavö) et Somongahÿ (qu'on nomme Andrialilatsarivö depuis sa mort) étaient fils de deux frères; Andriamanalinä, le père de Somongahÿ, était le cadet : il y avait un troisième frère, qui est le grand-père de Ratiavokÿ.

l'invasion sakalavä et qui sont reconnus comme les « tompon-tanÿ », c'est-à-dire les maîtres du sol, les premiers occupants, sont : les Tentembolä (sur les bords du bas Onilahÿ, à Saint-Augustin où ils régnaient, dit-on, avant la venue des Maroserananä⁽¹⁾); les Antanandrö (qu'on trouve aussi au Menabé et dans le Milanjä, ainsi que dans l'Ouest du Betsileo); les Mikehä (qui existent aussi au Ménabé⁽²⁾); les Antambahä⁽³⁾ (branche d'une famille mahafalÿ qui a émigré à Itsoa, dans les hauts du Manombö, et à Ambatomilä et à Ankazoabö, près de la baie de Fanemoträ); les Andri-fengö; les Voroneokä ou Tsivokÿ⁽⁴⁾ (qui sont nombreux entre l'Onilahÿ et

⁽¹⁾ D'aucuns disent que la haute situation des Tentembolä, qui étaient les chefs héréditaires de Saint-Augustin, vient du fait suivant : le capitaine d'un navire anglais, étant venu à Ranobé, qui est un peu au Nord de Tuléar, pour y prendre des provisions, offrit au roi du pays une livre sterling en échange d'un beau bœuf; celui-ci prit la pièce d'or, disant : « Un si petit objet ne saurait payer une aussi grosse bête », et il l'introduisit en riant dans l'anus du bœuf. Cet acte n'eut pas l'approbation des gens de sa suite, car, pour les Malgaches, l'or est une matière précieuse envoyée par Dieu, et ils l'honorent à l'égal d'une divinité; aussi voulaient-ils tuer de suite l'animal pour reprendre la pièce; le roi les en empêcha, disant que le bœuf saurait bien la restituer de lui-même. Le capitaine, tout outré qu'il fût, ne se fâcha cependant pas et mit à la voile disant tout simplement qu'il n'avait qu'à s'en aller puisque le roi était si fier. Il revint le mois suivant et accueillit fort bien tous les Malgaches qui se présentèrent à son bord; le roi lui-même se décida à lui faire visite, mais, quand il voulut retourner à terre, le capitaine s'y opposa : « A terre, lui dit-il, tu avais le droit et le pouvoir d'agir suivant ton bon plaisir, mais ici, à bord, je suis le maître », et il le crucifia, plantant des clous dans ses mains et

ses pieds. Razatsä, qu'on nomme depuis sa mort Andriamanasoarivö, et qui est le grand-père de Tsimalö (vieillard très âgé, qui était en 1865 le chef de la famille des Tentembolä et qui commandait à Saint-Augustin, où l'un de nous a eu occasion de le voir maintes fois), étant venu à bord et voyant son roi dans un aussi triste état, se mit à pleurer et offrit de le racheter, ce à quoi consentit le capitaine, moyennant la restitution d'une pièce d'or et une rançon de cent bœufs, de cent moutons, de cent chèvres et de cent volailles. Revenu à terre, le roi remercia Dieu de lui avoir rendu la liberté et se fit frère de sang avec Razatsä. De là serait venue la puissance des Tentembolä.

⁽²⁾ Entre Matserekä et Manjä et sur les bords du Tsitsobohinä et du Manambolö. — Ils habitent les bois, par ménages isolés ou par petits groupes, vivant surtout de chasse et de racines sauvages, faisant cependant un peu d'élevage et ayant quelques plantations. Leurs mœurs et leur langage n'ont rien de particulier.

⁽³⁾ Les Antambahatsä des anciens auteurs.

⁽⁴⁾ Il ne faut pas confondre ces *Tsivokÿ*, qui ne portent ce nom que depuis leur affranchissement, avec le clan Mahafalÿ du même nom dont nous avons parlé plus haut. —

Morombé); les Sakoambé (qui sont originaires de la vallée du Mangokä et qui sont plus nombreux au Ménabé que dans le Fiherenanä⁽¹⁾); les Tsivetä⁽²⁾; enfin, les Vezö ou pêcheurs, qui se trouvent sur toute la côte Ouest depuis la baie d'Androkä ou des Masikorö jusqu'au Boinä et dont les principales familles dans le Fiherenanä sont les Besakoa et les Antimananä⁽³⁾: au Ménabé, les Vezö sont considérés comme des immigrés et, par conséquent, inférieurs, comme les Vazimbä, aux vrais «*tompontanÿ*» ou premiers occupants.

Ceux qui sont venus avec les Maroserananä ou après sont : les Andraivolä (qui est la famille royale); les Andrabalä⁽⁴⁾, les Tohitohÿ et les Zazabotö (qui sont trois familles d'Anadonakä ou Anakombÿ); les Antamby⁽⁵⁾;

Un des ancêtres des Voroneokä, ayant acheté un bœuf à crédit à un Tentembolä et n'ayant pu le payer à l'échéance, fut, suivant l'usage, réduit à l'esclavage avec toute sa famille; au commencement du XIX^e siècle, ces Voroneokä s'enfuirent de chez les Tentembolä et se réfugièrent dans le Nord du Fiherenanä chez Andriamanalinä, le père de Somongahÿ, qui accepta leur «*mifalÿ*», c'est-à-dire leur salut ou soumission, et leur donna la liberté.

⁽¹⁾ Les Sakoambé ont pour ancêtre une Voroneokä nommée Ravalondrefÿ, qui était une des femmes d'Andriandahifotsÿ. Leur chef, qui vivait à Maroatolÿ (à quelques heures de marche de l'embouchure du Mangokä) lors de la venue des Maroserananä, céda ses terres à Andriandahifotsÿ contre des bœufs et de ce fait devint son vassal.

⁽²⁾ Les Tsivetä, qu'on appelle aussi Antimoitä, Zarä ou Fanotö, étaient des *Morombé* ou *Antandonakä*, les gardes du corps, les soldats des chefs de Saint-Augustin; Tsimalö les a affranchis en 1870.

⁽³⁾ Les Vezö du Boinä sont de la famille des Antavelö.

⁽⁴⁾ Il y a aussi des Andrabalä au Ménabé.

⁽⁵⁾ Les Antamby, dont le nom signifie «*les hommes forts*» ou bien «*les gens du pays où il y a du fer, les forgerons*»^(a), sont venus du Sud-Est, des environs de Vangaindranö, sous le règne d'Andriamazotö, vers 1610 par conséquent^(b). Influents et respectés dans le Fiherenanä, ils sont honnis et méprisés au Ménabé (où ils sont aussi assez nombreux, notamment à Tsilapangö, dans l'Est d'Etsakabasia), parce que, disent les uns, un chien a uriné sur un de leurs ancêtres au beau milieu d'un kabarÿ, parce que, disent d'autres, le roi Rabararatä Vokokä ou Andriamahazoalinä, l'ancêtre des Maroserananä, étant à la chasse et ayant appelé un esclave pour enlever l'excrément qu'un chien avait fait auprès de lui, un Antamby qui avait le même nom, croyant que l'ordre s'adressait à lui, enleva cette ordure et fut, de ce fait, souillé pour toujours, lui et toute sa famille : les ordures du chien sont en effet réputées impures chez les Sakalavä.

^(a) Leurs ancêtres travaillaient peut-être le fer sur la côte orientale, industrie qu'ils n'ont plus exercée sur la côte occidentale où il n'y a pas de minerai.

^(b) Ce roi Andriamazotö régnait dans le Sud-Ouest lorsque le P. L. Mariano y est venu en 1613. M. Estébe a fouillé les tombeaux des Antamby qui sont au pied de la montagne, près et au Nord de Saint-Augustin.

les Andrasilÿ et les Vongovatö (qui existent aussi dans le Ménabé⁽¹⁾); les Andarasÿ (qu'on retrouve au Ménabé); les Zazamaintÿ; les Antangahÿ; les Andriandotö; les Andriantsokä (qui se trouvent aussi au Ménabé); les Antavaraträ (au Nord du Manombö); les Andramabevä; les Andrarangohikÿ; les Andraratelö; les Antsiambahÿ; les Antibetoeranä; les Mahe-rihohö; les Koarÿ; les Salamä; les Tsiaranandrianahaombÿ, etc.

2° ANTIMENÄ⁽²⁾, qui ont pour limites, au Sud, le Mangokä (21° 18' lat. S.), au Nord, le bras de mer de Namakia (18° 36' lat. S.) et, à l'Est, le Bongolavä⁽³⁾ ou versant occidental du grand massif central. Jusqu'à la conquête française, le Menabé se divisait en deux parties distinctes : l'une soumise aux Merinä, entre le Mangokä et l'Andranomenä (20° 5' lat. S.), et l'autre indépendante, qui s'étendait de l'Andranomenä

⁽¹⁾ Les Andrasilÿ et les Vongovatö ont le privilège de porter les « jinÿ » ou reliques royales dans les cérémonies, de les baigner, de les cacher et les garder dans la forêt en temps de guerre, etc.

⁽²⁾ Antaimianabay [Antiménabé] (Mayer, Voy. pays Séclaves, 1774, Ms Brit. Mus., Cop. Bib. Grandidier, p. 13.) — Avant l'invasion sakalavä, le pays s'appelait, dit-on, « Antsakoabé » [litt. : Où il y a beaucoup de « sakoa » (*Spondias dulcis*, arbres communs dans tout l'Ouest)]. Lorsque, après la mort d'Andriandahifotsÿ, le fondateur du royaume sakalavä, vers 1680, son 2° fils, Tsimanatö (dont le nom posthume est Andriaman-disoarivö), laissant son frère aîné Tsimanongarivö (Andriamanetiariivö, après sa mort) régner au Ménabé, alla conquérir le Marahä et l'Ambongö; c'est la rivière Honarä qui forma la limite des deux royaumes.

⁽³⁾ Le Bongolavä a une direction Nord-Sud et est presque à pic du côté de l'Ouest. La vaste zone, plus ou moins montagneuse, qui est comprise entre ce Bongolavä et une ligne joignant Marotandranö (16° 11' lat. S. et 46° 30' long. E.) à Midongÿ (20° 41' lat. S. et 45° 12' long. E.) et passant par

Tsarahafrä (18° 2' lat. S. et 45° 12' long. E.) et à quelques kilomètres dans l'Ouest du lac Itasÿ, est à peu près déserte et en réalité n'appartenait à personne, quoique certaines vallées fussent fréquentées par les Sakalavä qui s'y cachaient pour opérer des razzias dans les villages situés aux confins de l'Imerinä ou qui y avaient, çà et là, des hameaux autour desquels ils élevaient des bœufs. Sur les confins du pays sakalavä, il y a de nombreuses colonies mêlées de Sakalavä, de Merinä, de Betsileo, de Barä et d'esclaves africains qui y vivent dans l'indépendance la plus absolue, notamment entre le Mania et le Mahajilö et entre le Betsirirÿ et le Mahavavÿ où il y a les Bemihimpä [litt. : beaucoup qui se sont envolés], c'est-à-dire les descendants des Hovä qui ont quitté l'Imerinä, les uns pour fuir le cruel despotisme et les exécutions sanglantes de Ranavalonä I^{er}, les autres, après la mort de Radamä II, à la suite de l'insurrection de 1863, et qui se sont établis aux sources des rivières de la côte Ouest, la présence des Sakalavä sur leur cours inférieur ne leur permettant pas de s'approcher de la mer. (voir p. 220, note 2).

au bras de mer de Tondrolö (18° 32' lat. S.) et qui avait pour rois Toerä et son frère Ingereszä, le premier régnant au Nord du Tsiribihinä et dans tout l'intérieur, le second (dont la mère était une Cafrine), sur la côte au Sud de ce fleuve. Les Merinä avaient des postes militaires établis non seulement dans la partie qui leur était soumise (à Andranopasÿ dans la baie d'Ampasilavä, à Manjä, à Malaimbandÿ, à Mahabö, à Andakabé, à Ampatikia), mais aussi dans la partie orientale de l'Ambalikä ou grande vallée comprise entre le Bemarahä et le Bongo lavä qui ne leur était point soumise (à Manandazä, à Ankavandrä, à Andranonandrianä, etc.). Dans le Menabé indépendant, il y a, entre Maromokä (19° 11' lat. S.) et Sahoanÿ (18° 36' lat. S.), un canton appelé «Miarä», ainsi nommé parce que ses habitants, les Antimiarä, élèvent beaucoup de bétail.

Les principaux clans des Antimenä qui habitaient le pays avant l'invasion sakalavä et qui sont reconnus comme les «tompon-tanÿ» ou les premiers occupants, sont : les Antanandrö, les Sakoambé et les Mikehä (qu'on trouve aussi dans le Fiherenanä)⁽¹⁾; les Antanalä, et les Vazimbä⁽²⁾ (sur les bords du Tsiribihinä et du Manambolö).

Ceux qui sont venus avec les Maroserananä ou après sont : les Zafintsarä et les Tsibokä (qui sont des «Anadonakä»); les Songorö; les Andra-

⁽¹⁾ Voir p. 223 (et note 3), 269 (et note 1), 219 (et note 1) et 218 (et note 2). Une partie de ces Antanandrö a émigré dans le Vakinaukaraträ et dans l'Ouest du Betsileo, vers 1700, chassée par Tsimanongarivö, le fils d'Andriandahifotsÿ.

⁽²⁾ Verzimbers (Drury, 1714). — Il y a des Vazimbä non seulement dans le Ménabé, mais aussi dans le Boinä, entre la rivière Balÿ et le Betsibokä, surtout sur les bords du lac Kinkonÿ où ils portent le nom de Sandangoatsÿ; les Kazembÿ sont aussi des Vazimbä alliés aux Vezö : les anciennes cartes marquent dans cette région des villages de «Vaujimbos», et le capitaine

Johnson, dans la Vie du Pirate Cornelius [1700] (*Hist. of Pirates*, 1724), dit que, lorsque Tsimanatö [Andriamandisoarivö après sa mort], le second fils d'Andriandahifotsÿ, conquiert le pays des Voay [le Mailakä], le Marahä, l'Ambongö et le Boinä, ces pays étaient habités par des «Vaujimbos»^(a) [Vazimbä] (*Coll. Ouvr. anciens concernant Madagascar*, publiée par A. et G. Grandidier, t. IV, p. 617). Les Vazimbä de l'Ouest, qui appartiennent à la même famille que les premiers habitants du centre de l'île, habitent toujours sur le bord de rivières ou de lacs et ont les mêmes pirougues que les riverains du lac Tasÿ et les

^(a) Les Antimarahä, comme les Antiambongö, ont refoulé les Vazimbä qui auparavant habitaient le Marahä et l'Ambongö, surtout sur les rives du Manambao.

silÿ et les Vongovatö (qui existent aussi dans le Fiherenanä); les Andarasÿ (dont il y a aussi une branche dans le Fiherenanä); les Anaivö; les Iritsÿ; les Tsitompä; les Andriambé; les Andriantsokä (qui existent aussi dans le Fiherenanä); les Manambolö; les Sandokÿ, etc.

3° *ANTIMAILAKÄ*⁽¹⁾ ou *ANTANTSANTSÄ*⁽²⁾, qui sont limités, au Sud, par le bras de mer de Tondrolö (18° 32' lat. S.), au Nord, par l'Honarä (17° 4' 30" lat. S.) et, à l'Est, par le Bongolavä. Lors de la conquête de Madagascar par la France, le Mailakä était divisé en dix-sept petits États d'importance inégale⁽³⁾.

4° *ANTIMARAHÄ*⁽⁴⁾ ou *ANTANTSANTSÄ*, qui s'étendent de l'Honarä, au Sud

Sihanakä : ils disent être venus du centre, chassés par les Andrianä; ils sont « zevö » avec les Vezö, c'est-à-dire « copains », parce que, comme eux, ils sont des pêcheurs. Après s'être toujours mariés entre eux jusqu'à ces derniers temps, depuis quelques années ils se croisent aussi bien avec les Vezö qu'avec les Masikorö (voir la Note sur les Vazimba par A. Grandidier in : *Mém. publiés par la Soc. Philomath. à l'occasion du centenaire de sa fondation*, 1888, p. 155-161, et *Rev. de Madag.*, 1903, p. 97-104).

⁽¹⁾ Mailakä, litt. : le pays des lataniers. — Il n'a été séparé du Menabé qu'à la fin du XVIII^e siècle, sous le règne de Mikalä (mort vers 1812), qui l'a abandonné à son frère Tsimivalö.

⁽²⁾ Le pays d'Antsantsä comprenait, à la fin du XVII^e siècle, toute la partie de la côte comprise entre Tondrolö (18° 32' lat. S.) et le cap Saint-André (16° 12' lat. S.). — Entre le Manambao (17° 35' lat. S.) et le

Dokö (18° 11' lat. S.) est le pays de Mavohazö, qu'habitent les Antantsantsä auxquels commandait vers 1840 Tsifalananä (Guilain).

⁽³⁾ Les divers États sakalavä compris entre le Ménabé et la baie de Bombétoke variaient continuellement de nombre et de grandeur, suivant les résultats des guerres intestines que se faisaient sans trêve les petits princes maroserananä de cette région. Ainsi, si en 1895 le Mailakä seul se partageait entre dix-sept chefs ou rois^(a), en 1880 on en comptait seulement six depuis le Ménabé jusqu'à la baie de Bombétoke : 1° Renongö, de Tondrolö au Manambao ; 2° Monitä, du Manambao au Beharä ; 3° Saradanÿ du Beharä à Balÿ ; 4° la reine Safiambalä, de Balÿ à Maroambitsä ; 5° la reine Beravonÿ, de Maroambitsä à la baie de Boinä, et 6° Bokarä, de Boinä à la baie de Bombétoke.

⁽⁴⁾ Marahä, litt. : le pays scabreux.

^(a) Voici ce que dit M. Gautier du Mailakä : « Le Mailakä est la sphère d'influence économique de Maintiranö, qui, Majunga excepté, est le plus grand port de la côte Ouest de Madagascar et qui a eu d'autant plus d'importance dans ces dernières années que, étant au pouvoir exclusif des Sakalavä et des Arabes, il était le grand entrepôt des esclaves africains. Les rois principaux, Bibiasä (à Anjia), Fatomä (à Belalitsä), Tsisatray, le roi des Bemihimpä (à Anjia), Reté (à l'embouchure du Manombä), ont tous leurs résidences disposées en un demi-cercle de médiocre rayon autour de Maintiranö. Tous, même Vazö qui est le plus éloigné vers le Nord, avaient à Maintiranö et aux environs des « propriétés indivises ». C'était d'abord sur les bords du Manombä une forêt où se trouvaient tous leurs tombeaux de famille; puis c'était Maintiranö même qui n'appartenait en particulier à aucun de ces rois, ce qui a été cause qu'un simple chef, Ali-tÿ, a pu être le véritable maître de tout le pays jusqu'à l'occupation française ».

(17° 4' 30" lat. S.), au Sambao ou Nosy Voalavö (16° 37' lat. S.), au Nord.

5° ANTIMILANJÄ⁽¹⁾ et ANTAMBONGÖ⁽²⁾, qui ont pour limites, au Sud, le Sambao (dont l'embouchure est par 16° 37' lat. S.), au Nord et à l'Ouest, la mer et, à l'Est, le Mahavavÿ.

Les clans principaux des Antimailakä, des Antimarahä et des Antambongö qui habitaient le pays avant l'invasion sakalavä sont : les Antanandrö (qui se trouvent aussi dans le Fiherenanä et dans le Ménabé)⁽³⁾; les Behosÿ (qui vivent dans les bois de la chaîne du Bemarahä)⁽⁴⁾; les Vazimbä, Kazembÿ ou Sandangoatsÿ (qui habitent aussi le Ménabé)⁽⁵⁾; les Vezö (qui se trouvent sur toute la côte occidentale⁽⁶⁾), etc.

Ceux qui sont venus avec les Maroserananä ou qui se sont formés postérieurement sont : les Antimivavÿ (entre le Manombö et le Marotondrö)⁽⁷⁾; les Marolahÿ (entre le Sambao et son affluent Sud le Manangozä); les Tsimiarojoarÿ (sur le moyen Sambao); les Mania (dans les hauts de la rivière Namorokä, affluent du Beharä, entre le Manombö et

¹⁾ Le Milanjä est en réalité la région maritime qui s'étend du bas Sambao au bras de mer de Marokafirÿ (bras de mer situé à quelques lieues à l'Ouest de la baie de Balÿ, par 15° 56' lat. S.), tandis que l'Antambongö désigne l'intérieur du pays. En 1825, il était divisé en trois petits États : 1° l'État de Balÿ (entre la rivière Balÿ et la rivière Manombö); roi Sambö; 2° le Milanjä proprement dit (entre le Manombö (16° 13' lat. S.) et le Sambao [16° 37' lat. S.]); roi Andriandahÿ; 3° le Namorokä (entre le Balÿ ou Andranomavö et le Manombö); roi Lavasikindahÿ.

²⁾ Antambougs (Mayer, 1774), Antambongous (Dumaine, 1792). — Voir à la fin de ce volume la notule 169.

³⁾ Voir p. 221 (et note 1) et 269 (et note 1). Ce sont des Antanandrö qui forment le fond de la population du Vakinankaraträ et du Betsileo occidental.

⁴⁾ Ce sont gens doux, qui vivent des pro-

duits naturels des forêts et dont l'industrie consiste à fabriquer des cordes avec les fibres des écorces d'arbres, d'où leur nom « Behosÿ » [litt. : beaucoup de cordes]. La légende raconte qu'avant la venue des Maroserananä ils habitaient dans des cavernes, se nourrissaient de maques ou lémurs et avaient pour toutes armes des bâtons pointus.

⁵⁾ Voir p. 221, note 2. Les Antimarahä et les Antambongö ont absorbé ou refoulé les Vazimbä qui habitaient en nombre le Marahä et le Milanjä avant l'invasion sakalavä. En réalité, lorsque Tsimanatö (qu'on a appelé après sa mort Andriamandisoarivö) a traversé ces provinces dans sa marche triomphale vers le Nord, c'étaient les Vazimbä qui formaient le fond de leur population : il y en avait sur les rives de toutes les rivières, notamment du Manambao.

⁶⁾ Voir p. 214, note 2, et 219, note 3.

⁷⁾ En 1841, leur chef était un nommé Andriantsiroa (Guillain).

l'Andranomavö ou Balÿ)⁽¹⁾; les Andrakavoavö; les Tsiabendia; les Andrakankadia; les Tsiahondikÿ; les Tsitampikÿ (entre le Manombö et le Balÿ); les Bemihimpä (d'origine merinä, qui se divisent en Bokaranö, Ankilahila-Ambalihä, etc., et qui s'étendent depuis le Mahavavÿ, au pied et à l'Ouest du Bongo lavä)⁽²⁾, etc.

Dans le Mailakä, le Marahä et l'Ambongö, les Arabes et surtout les « Karanÿ » ou Indiens sont nombreux, ainsi que les nègres africains qu'on appelle à Madagascar « Makoa »⁽³⁾, à quelque tribu qu'ils appartiennent. Depuis très longtemps, en effet, les Arabes et les Indiens font un assez grand commerce avec la côte Nord-Ouest de Madagascar, où ils venaient chercher des esclaves en échange d'étoffes et d'armes, et ils se sont, peu à peu, étendus sur la côte Ouest, surtout dans le Mailakä où, jusqu'à notre conquête, ils apportaient des nègres d'Afrique, notamment à Maintiranö et Tamboharanö, qui sont restés jusqu'en 1895 les principaux entrepôts d'esclaves à Madagascar.

6° ANTIBOINÄ⁽⁴⁾, qui ont pour limites : au Nord, le Sambiranö (qui se

⁽¹⁾ En 1841, leur chef était un nommé Tsitolorä (Guillain).

⁽²⁾ Voir p. 220, fin de la note 3. Les Bokaranö sont particulièrement nombreux sur les bords du Manambao et on en trouve jusqu'à 60 kilomètres de Maintiranö; les Ankilahila-Ambalihä habitent au confluent du Mahavavÿ et du Makambahÿ ainsi qu'à Makaraingä : ils étaient tous plus ou moins adonnés au brigandage et faisaient de fréquentes incursions sur les confins de l'Imerinä, volant des bœufs ainsi que des femmes et des enfants; mais, quoiqu'ils aient adopté certains usages des Sakalavä, ils ont conservé beaucoup des mœurs et du caractère des Merinä, et ils sont plus travailleurs, plus disciplinés, meilleurs cultivateurs que leurs voisins de l'Ouest.

⁽³⁾ A Manombä, Douliot a compté 50 nègres africains sur 150 habitants et, à Andembä, 550 sur 600. La traite des esclaves africains a de tout temps été active sur la côte

Ouest de Madagascar mais, depuis qu'elle a été interdite dans toute l'étendue du pays soumis aux Merinä en 1817, elle s'y est développée encore davantage. Les rois et chefs indépendants de cette partie de l'île en possédaient tous un certain nombre qui formait leur garde du corps et leur constituait une espèce d'armée relativement disciplinée qu'ils n'eussent jamais obtenue avec leurs sujets peu inclinés à l'obéissance. Ces nègres africains ne sont pas seulement de bons soldats, mais de bons agriculteurs, et ils ont formé maintes colonies, telles qu'à Berijä et sur les bords du Demokä, à Anjia, à Ranobé, etc., qui cultivent du millet et du maïs.

⁽⁴⁾ Boene (P. Luiz Mariano, 1613); Boine (Mayer, 1774); Boana (Benyowsky, 1775). — « Entaisbouines » [Antiboinä] (Mayer, 1774 qui donne comme limites au Boinä la pointe Kivonjÿ ou pointe Ouest de la baie d'Ambavatoÿ, au Nord, et, au Sud, la baie de Boinä).

jette dans la baie d'Ampasindavä par 13° 42' lat. S.) et une ligne partant de l'embouchure de cette rivière et se dirigeant O. 15° S. jusqu'à la crête de la grande chaîne côtière, auprès des sources du Bemarivö; à l'Est, la crête de cette chaîne côtière jusqu'au parallèle de 16° 15'; au Sud, la crête du versant occidental du grand massif central jusqu'au 18° parallèle; à l'Ouest, le haut Mahavavÿ et l'Andronomavö jusqu'à la baie de Balÿ et la mer.

Avant notre conquête, les Merinä ne possédaient réellement que les parties de côte comprises entre les baies de Bombétoke et de Mahajambä, d'une part, et entre les baies de Radamä et d'Ampasindavä, d'autre part : entre les baies de Mahajambä et de Radamä, régnait le roi sakalavä Anonä dont la capitale était Antonibé, au fond de la baie de Narendry. En 1895, on ne comptait pas dans le Boinä moins de vingt-deux « Mpanjakä » ou petits rois et autant d'« Anadoanÿ » ou princes de la dynastie des Maroserananä⁽¹⁾.

Les principaux clans qui habitaient le Boinä avant sa conquête par Tsimanatö ou Andriamandisoarivö, le second fils d'Andriandalihifotsÿ,

⁽¹⁾ À ces vingt-deux Mpanjakä et vingt-deux Anadoanÿ, descendants de Tsimanatö, le conquérant du Boinä, qui tous avaient de petits royaumes ou fiefs^(a), il faut ajouter quelques familles princières, déclassées ou bâtardees : les Marotsiratsÿ (descendants d'Andrianahevenarivö, petit-fils de Tsimanatö), à Marosakoa et à Balÿ; les Antimamalikä (dont l'ancêtre a perdu son droit au trône [!] à cause de son in-

dolence), à Balÿ et surtout dans l'Ambongö; les Mandroaträ (qui n'ont jamais régné, quoique riches et puissants), à Anka-raobatö, à Ambarimanjibö et à Antanipaikä; les Antimananakä (fils de concubines ou bâtards des rois), à Bevovokä; les Homankazö (qui n'ont jamais régné et ont toujours été pauvres), à Andakavakÿ, et les Marolahÿ (apparentés aux rois), à Besakoa et à Tsinjoarivö.

^(a) Chaque « mpanjakä » malgache commande à un certain nombre de villages, nombre qui est très variable et souvent peu considérable, et les habitants de ces villages se dénomment eux-mêmes sujets de tel ou tel « mpanjakä »; les limites de ces petits fiefs sont très vagues ou plutôt n'existent pas, les chefs eux-mêmes étant incapables de les indiquer; c'est le nom du village où réside le « mpanjakä » qui sert à désigner la région dépendant d'un même chef. Il n'y a pas, à proprement parler, d'administration et l'unité de commandement n'existe pas : aucun grand chef ne peut rassembler sous ses ordres et faire marcher tous les gens d'une province, chacun restant soumis au « mpanjakä » qu'il a choisi pour suzerain. On a, on le voit, tort de traduire « mpanjakä » par « roi » ou « reine »; ce sont de simples seigneurs, des petits chefs, respectés mais peu obéis : si le seigneur est trop exigeant, s'il mécontente son peuple par sa conduite ou par l'introduction de mœurs ou d'usages nouveaux, ses sujets changent de pays et de suzerain, car le Sakalavä n'est lié à sa hutte et à son village par aucun intérêt pécuniaire ou sentimental : sa hutte, il la reconstruira vite et sans frais au nouvel endroit qu'il aura choisi; ses bœufs, il les pousse devant lui; ses champs ne le retiennent pas, il en défrichera d'autres ou bien il se nourrira des racines que lui fournira la forêt. — Voir p. 187, note 2.

sont : les Sandangoatsy [Vazimbä]⁽¹⁾ (entre l'Andranomavö ou Balÿ et le Betsibokä, surtout sur les bords du lac Kinkonÿ); les Mananadabö (au Nord de la baie de Bombétoke et du Betsibokä)⁽²⁾; les Behisoträ (autour de la baie de Narendrÿ); les Antandronä ou Antitolanä [de qui est issue la famille royale du Nord de Madagascar, de l'Ankaranä, les Zafimbolafotsÿ] qui occupent, au nombre d'un millier environ, les deux rives du Sofia (en aval d'Antsakabarÿ, ainsi que le canton de Maroamalonä, près de Befandrianä)⁽³⁾; les Antivongö (au nombre de 3,500 environ, qui habitent le bassin de l'Amboaboa, affluent Sud du Mangaraharä [ou région de Marolantranö])⁽⁴⁾, etc.

Ceux qui sont venus avec les Maroserananä ou qui s'y sont établis depuis sont : les Andraramaivä⁽⁵⁾, les Antankoalä⁽⁶⁾, les Jongoa⁽⁷⁾, les Tsiaranä⁽⁸⁾, les Andratsokä⁽⁹⁾, les Morarivobé ou Raitrampanjakä⁽¹⁰⁾, les

(1) Holst marque sur sa carte de 1738 un village de *Wersimbers* [Vazimbä] sur le bord du Marovoay (dans la baie de Bombétoke).

(2) Les Mananadabö sont les descendants de la famille qui régnait jadis au Nord de la baie de Bombétoke et que les Maroserananä ont dépossédée.

(3) Il y a lieu de remarquer que ce nom d'Antandronä n'est pas seulement appliqué aux membres de ce clan; on appelle souvent ainsi tous les habitants de la région qu'arrosent le Sofia et le Mangaraharä (à l'exception des Merinä) et qui porte dès longtemps le nom d'Andronä, puisque Mayeur parle déjà de l'Etat d'Andronä, en 1774, dont Entanguin [Antangenä] était la ville principale et qui s'étendait jusqu'aux baies de Narendrÿ et de Mahajambä.

(4) Entaisvongous (Mayeur, 1774). — Les Antivongö, qui seraient, avec les Ravanga venus de l'île de Sainte-Marie à Vohilavä (à 35 kilomètres à l'Est de Mandritsarä), les premiers occupants de ces régions, prétendent être venus par mer avec des Onjatsÿ de Vohémar à Ivongö, la province

actuelle de Fénerive, où ils se séparèrent : les uns, continuant leur route vers le Sud, s'établirent sur les bords du Matitananä où ils sont connus sous le nom d'Antitsimaitö ou Zafitsimaitö; les autres se fixèrent dans la province d'Ivongö, d'où ils se répandirent dans l'intérieur jusque dans la vallée de l'Amboaboa (Cap. Tralboux, Étude sur les Tsimihety, *Rev. de Madag.*, mars 1903, p. 222).

(5) Ce sont les Andraramaivä, qui ont l'honneur de porter les « jinÿ » ou reliques royales.

(6) Les Antankoalä ont seuls le droit de monter, pour les recouvrir, sur les « Jambä » ou maisons sacrées qui renferment les « jinÿ ».

(7) Les Jongoa ont la mission d'enterrer les rois.

(8) Les Tsiaranä sont chargés de couper le cou aux bœufs qu'on sacrifie aux funérailles des rois.

(9) Les Andratsokä ont pour mission de brûler les bœufs qui ont été sacrifiés aux funérailles des rois, ce qui a lieu dans les « Doanÿ » ou enceintes royales.

(10) Ce sont eux qui ont la garde des tombeaux royaux, qui, dans les cérémonies,

Vatobé⁽¹⁾, les Morarivokely⁽²⁾, toutes familles chargées de fonctions honorifiques auprès des rois; les Manendy ou Marofotsy (Vazimbä du centre de l'île qui se sont réfugiés, sous le règne d'Andrianampoinimerinä, dans le Sud du Boinä, dans la région d'Andriamenä et de Vohombohiträ entre le Mahajambä et le Betsibokä)⁽³⁾; les Bemazavä (sur les bords du bas Betsibokä)⁽⁴⁾; les Bemihisaträ⁽⁵⁾ (à Nosy bé et sur le bord Ouest de la baie d'Ampasindavä); les Tsimihety (qui occupent, au nombre de 19,000 environ, les bassins du haut et du moyen Sofia et de son affluent le Mangaraha [notamment Mandritsarä], ainsi que la vallée supérieure de l'Antsinjomoronä, à l'Ouest, et celle du Mananarä, à l'Est)⁽⁶⁾.

sonnent l'antsivä ou anjombonä [la conque], battent le tambour et brûlent les parfums et ce sont eux seuls qui peuvent, à l'exclusion même du roi, ouvrir les portes des «Jambä» ou maisons des reliques.

⁽¹⁾ Les Vatobé s'occupent de la propreté et de la bonne tenue des «Doany».

⁽²⁾ Ce sont eux qui ont la confiance du roi pour préparer ses aliments.

⁽³⁾ Originaires du Valalafotsy, ils ont été relégués par Andrianampoinimerinä dans l'Anativolö, à Zozorobé, où ils se sont croisés avec des Merinä : c'étaient des voleurs de profession. Il y en a aussi dans l'Antsihanakä. Ce sont en somme des réfugiés, des émigrés qui ont pris de l'influence dans le Boinä à cause de leur nombre (voir plus loin au paragraphe des Mainty d'Imerinä, p. 264-265).

⁽⁴⁾ Il y a aussi un clan de Bemazavä dans l'Ankaranä.

⁽⁵⁾ Litt. : Beaucoup qui ont touché le fond, qui ont échoué [à Nosy bé].

⁽⁶⁾ Tsimihety, litt. : qui ne coupent jamais leurs cheveux [probablement parce que, contrairement à l'usage quasi-général à Madagascar, ils ne se rasent pas la tête en signe de deuil]. Depuis 1875, ils se sont étendus du côté de l'Est, dans la forêt, tant aux sources de l'Ankaranä, l'une des branches de la rivière qui se jette à Anta-

lahä, qu'à celles du Lokohö qui se jette dans l'océan Indien un peu plus au Nord; ils tendent même à se rapprocher de la côte notamment du côté d'Antanambé, vers 16° 25' lat. S., et se croisent avec les autres peuplades. Lors de notre conquête, il y en avait environ 19,000 sur une population de 28,000 habitants dans le cercle de Mandritsarä : les 9,000 autres comprenaient 2,000 Merinä, 3,500 Antivongö, 900 Antandronä, 2,500 Zazamangä ou Cafres affranchis, 600 Sihanakä et seulement quelques Betsimisarakä et Sakalavä. La vie des Tsimihety est quasi-patriarcale, sous l'autorité des chefs de famille; ce sont des montagnards sédentaires, d'un caractère doux et craintif, adonnés aux travaux agricoles; ils sont plus civilisés que les Betsimisarakä et les Sakalavä et leurs maisons sont mieux construites et plus propres que celles de l'Est. Ils ont la peau blanche, à peine cuivrée, très transparente, laissant voir les veines bleues (*Guide de l'immigrant à Madagascar*, t. I, p. 376). Quelques personnes les font descendre de colons français, auvergnats ou languedociens, qui, en se rendant à l'île Bourbon, auraient été jetés jadis par un naufrage à Maroantseträ, au fond de la baie d'Antongil, (voir plus haut, p. 186 et note 2). Ant. de Fontmichel a en-

Il y a en outre, sur toute la côte Nord-Ouest, beaucoup d'Antalaoträ ou Musulmans⁽¹⁾, qui formaient des communautés ayant des chefs de leur religion, et, répandus par tout le pays, des Zazamangä ou Cafres affranchis dont il y a un grand nombre surtout aux environs de Mandritsarä⁽²⁾, ainsi qu'à Marovoay et à Ambatö, et qui obéissent aussi à des chefs de leur race : jusqu'à notre conquête, ils étaient tenus en vassalité par les Sakalavä.

XII. LES SIHANAKÄ⁽³⁾ ont pour limites : au Nord, d'une part, la ligne de partage du Maningorÿ et des cours d'eau qui se jettent dans le Nord du lac Alaoträ, et, d'autre part, du Soamianinä et des sources du Bemarivö, le grand affluent du Sofia; à l'Ouest, la crête de partage du

tendu dire à Madagascar en 1823 «qu'il existait dans l'intérieur une peuplade de Malgaches blancs, parlant entre eux le patois languedocien» (*Nouv. Ann. des Voyages*, 1830, p. 297) et, tout récemment, on a prétendu qu'il y avait dans le Sud de l'île une colonie d'Auvergnats venus sous Louis XIII⁽⁴⁾. Si, comme il n'est pas impossible, les Tsimihetÿ ont eu des Européens pour ancêtres, ils sont les descendants de quelques-uns des pirates venus en si grand nombre sur la côte orientale à la fin du xvii^e siècle.

(1) Les Antalaoträ [litt. : les gens d'outremer] sont des métis d'Arabes de la côte orientale d'Afrique ou de Comoriens et de femmes indigènes, autrefois de femmes Vazimbä et, depuis le xviii^e siècle, de femmes Sakalavä.

(2) Lors de notre conquête, il y en avait 2,500 dans ce canton.

(3) SIHANAKÄ, litt. : qui errent, qui tournent autour [sia] du lac [hanakä] : c'est un des rares noms de tribus qui ne commencent pas par Ant... et leur pays est l'un

des seuls qui commencent au contraire par Ant : Antsihanakä, litt. : où [habitent] les Sihanakä. Plusieurs auteurs ont traduit ce nom : «Où il n'y a pas d'enfants», sans faire attention à son orthographe, qui n'est pas Antsianakä. — Flacourt est le premier qui parle du pays Antsianach et des Antsianactes (*Hist. de Madagascar*, 1656, p. 25); François Martin, qui est le premier Européen qui y a été (en 1669), appelle cette province Amboet et ses habitants Amboettes [Antambohiträ, litt. : les Montagnards]; c'est le nom que leur donne aussi Parat, dans son Mémoire de 1714 au comte de Pontchartrain (*Arch. fortif. Col.*, n° 3), Dambouet [Antambohiträ ou Montagnards], qui, dit-il, payent un tribut aux rois sakalavä Tsimanatö et Tomalarivö. La Bigorne, qui est allé chez les Sihanakä en décembre, 1768 (*Arch. colon.*, in litterä) les appelle Chianacs; Benyowsky, qui prétend les avoir soumis [!], Antsianacs (1776); Mayeur, Entsianacs (1777); J. de la Salle, Ansiguanak (1788); Fressange, Antsianaxes (1803), etc.

(4) Dans le récit, tout fantaisiste, que rapporte M. Jacomy-Régnier d'après son grand-oncle qui prétend avoir vu cette colonie (*Revue d'Auvergne*, t. 1, 1840-1841, p. 166-174), il est dit : que, chassées par la famine qui eut lieu en Auvergne pendant les premières années du règne de Louis XIII (vers 1615, par conséquent), trente familles auvergnates s'embarquèrent dans le port de Bayonne, et, étant arrivées heureusement à Madagascar, y fondèrent dans le Sud un village auquel elles donnèrent le nom de «Petit-Clermont», après avoir vaincu les habitants du pays, les Avarives [?]; que, s'étant multipliées, elles formèrent de nouveaux villages, le «Petit-Saint-Flour», le «Petit-Aurillac», etc., et qu'elles sont restées fidèles aux mœurs et à la religion de leurs pères et qu'elles parlent un patois auvergnat [!!!].

Mahajambä et des eaux qui se jettent sur la côte occidentale du lac et par conséquent la forêt du versant oriental du grand massif central; au Sud, la limite de partage des eaux de l'Alaoträ et du Mangorö, et, à l'Est, la grande chaîne côtière et la forêt qui en couvre le versant oriental. Des bords du lac et des îles qui y sont éparses, ils se sont étendus dans la grande plaine marécageuse d'Anosimboahangy, ainsi que dans la vallée supérieure du Bemarivö et dans le bassin du haut Mahajambä; quelques-uns même ont franchi le plateau de Tampoketsä et se sont établis à Tsaratananä.

Les Sihanakä appartiennent en réalité à la même race que les Vazimbä de l'Imerinä, que leurs ancêtres ont quitté soit pour cause de dissensions intestines, soit peut-être par suite de famine; dans leur nouveau pays, ils ont trouvé un lac et des marais qui convenaient aux mœurs de pêcheurs tels qu'ont toujours été les Vazimbä : ils ont les mêmes pirogues que ceux du lac Tasy et de l'Ouest. Mais les Sihanakä de pure race sont aujourd'hui rares, car, dès la seconde moitié du xviii^e siècle, il est venu dans l'Antsihanakä de nombreux Merinä ou Hovä, les uns fuyant le despotisme de leurs princes, les autres pour y faire du commerce; toutefois, à cette époque, quoiqu'ils vécussent en bonne intelligence avec ces émigrés, les « tompontany », les maîtres du pays, ne s'entremariaient pas cependant avec eux⁽¹⁾, ce n'est que depuis un siècle qu'ils se sont croisés indifféremment avec les peuplades voisines : ils sont mêlés aux Sakalavä à Anosimboahangy, aux Betsimisarakä dans l'Est du lac Alaoträ et aux Merinä ou Hovä partout où ceux-ci ont établi des forts dans leur pays depuis qu'ils en ont fait la conquête, c'est-à-dire à Ambatondrazakä, à Imerimandrosö, à Amparafaravolä, à Ambohijanahary et à Ambohitromby. Pour trouver des Sihanakä purs, il faut aller dans l'Anororö, grand marais qui borde le lac à l'Ouest et où ils vivent dans des îlots à l'écart de leurs compatriotes⁽²⁾.

⁽¹⁾ Dumaine, 1792, in : *Dictionnaire de Froberville* (Manuscrit).

⁽²⁾ On trouve encore des Sihanakä purs à Mahakarÿ, qui est situé au Sud-Ouest du

lac, au milieu d'une plaine en grande partie submergée à la saison des pluies, comme l'Anororö, ainsi qu'à Ivohitraivö, à Ambamatö et à Ampilahoanä.

On distingue dans l'Antsihanakä : les Zafimpanotanÿ (qui habitent à l'Est d'Ambatondrazakä et qui se sont enfoncés dans la grande forêt jusqu'aux sources de l'Onibé, de l'Ivoloinä et de l'Ivondronä); les Mpian-drombÿ ou gardiens de bœufs (surtout auprès de Mangatanÿ, au Sud du lac); les Antanosimboahangÿ (à Anosimboahangÿ et à Miarinarivö); les Marofotsÿ (dans l'Ouest du lac), émigrés qui sont des voleurs de profession⁽¹⁾, etc.

XIII. Les BEZANOZANÖ⁽²⁾ ou ANTANKAY⁽³⁾ habitent la grande vallée où coule le haut Mangorö, vallée comprise entre le versant oriental du massif central⁽⁴⁾ et la lisière occidentale de la grande forêt qui couvre les hauts de la chaîne côtière et dans laquelle ils ont quelques villages (jusqu'à 20 ou 25 kilomètres de la vallée)⁽⁵⁾; leurs limites, au Nord, sont la ligne de partage des eaux du lac Alaoträ et du Mangorö et les sources de l'Ivondronä et, au Sud, le bas Onivé, auprès de son confluent avec le Mangorö.

Les principaux clans Bezanozanö sont : les Zafinimadio (sur les bords

(1) Voir au paragraphe des Antiboinä, p. 227 (et note 3).

(2) BEZANOZANÖ, litt. : [où il y a] beaucoup de *zanö* (petits arbustes qui sont très abondants dans ce pays). Quelques personnes pensent que ce nom leur vient de *zanzanö*, c'est-à-dire branchettes, menu bois, que rappellent les petites tresses semblables à des franges de rideaux qui composent leur coiffure, comme celles du reste de beaucoup d'autres peuplades malgaches, mais c'est une erreur. — Mayeur est le premier qui cite ce nom en 1777 et 1785, qu'il écrit *Baizanghouzanghous* ou *Bezounzouns*; Dumaine les appelle aussi *Bezounzouns* (1790) et Fressange, *Bezonsons* ou *Antancayes* (1803).

(3) ANTANKAY, litt. : les habitants d'une plaine dénudée [*Hay*]. Fressange est, ainsi que nous venons de le voir, le premier voyageur qui a cité ce nom (en 1803), que, du reste, les Bezanozanö le considèrent comme un sobriquet ils n'aiment pas qu'on le leur

donne. Les Sihanakä les appellent «Iranomianatsimovodÿ», litt. : [ceux qui habitent le long des] eaux qui vont au Sud, et leurs voisins du Sud les appellent au contraire «Iranomianavarabodÿ», litt. : [ceux qui habitent le long des] eaux qui vont au Nord, noms qui s'appliquent aussi au pays. Les Merinä leur donnent quelquefois le nom d' «Ambany ravinkazö», litt. : [ceux qui vivent] sous des branches d'arbres (par opposition à l'Imerinä qui est nu, sans arbres).

(4) Lorsque Andrianampoinimerinä a soumis les Bezanozanö, ils venaient dans l'Ouest jusqu'à Ambatomangä. Ils avaient à cette époque plusieurs chefs; ceux qui habitaient à l'Est du Mangorö obéissaient à un nommé Andrianjomoinä, qui se soumit au potentat merinä sans coup férir.

(5) Anevokä, qui est à 27 kilomètres à l'Est de Moramangä, est encore un village bezanozanö.

du Sahamitsy, affluent de droite du Mangorö⁽¹⁾; les Antaisahä⁽²⁾ qui sont tout à fait au Sud, sur le parallèle de 19° 1/2, au voisinage des Vorimö); les Maromainty, esclaves de toutes races qui appartenaient au premier ministre Rainilaiarivony et qui ont été placés vers 1855 dans la vallée du Mangorö pour y garder les troupeaux de la reine, etc.

XIV. Les MERINÄ⁽³⁾ ou AMBANIANDRÖ⁽⁴⁾, le plus souvent dénommés,

⁽¹⁾ Fiadanä, ville qu'a visitée Dumaine en 1790, était habitée par des Zafinimadio : elle est à 35 kilomètres à l'Est d'Anjozorobé et à 15 kilomètres au Sud-Est de Mandanivatsy.

⁽²⁾ Soit comme subdivisions des Taisahä, soit comme voisins, on compte 12 petits clans tant autour de Beparasy que dans la vallée de Lohasahä : les Vodiranö (qui vivent à Beparasy et dans 6 villages voisins), les Zanakandranomasinä (à Ambohidratsimö et 4 villages), les Mandiavatö (à Ambatomasinä et 3 villages), les Zafinandriambahoakä (à Manarinä et 4 villages), les Antaisahä proprement dits (à Vohitrarivö et 4 villages), les Sakakely (à Vohitrombikelö et 1 village), les Zafindrahanä (à Andakakely et 5 villages), les Zafindravoakarenä (à Andrateneninä et 5 villages), les Zafindramandimbö (à Ambodinivongö et 2 villages), les Zafinisoa (à Ambohimanarivö et 2 villages) et les Zafinandrianä (à Anosivolä et 3 villages).

⁽³⁾ MERINÄ ou ANTIMERINÄ, les habitants du pays Imerinä^(a) [litt. : pays haut et nu, où la vue s'étend au loin]. C'est Ralambö qui, le premier, a donné ce nom à la partie centrale de Madagascar : ayant soumis à son autorité les chefs Vazimbä qui étaient ses voisins immédiats et prévoyant que son

filz Andrianjakä et ses successeurs se rendraient maîtres de tout le centre de l'île, il décréta vers 1630 que le pays qui s'appelait « Bemihisaträ » [litt. : où beaucoup d'immigrants se sont fixés] s'appellerait dorénavant « Merinä » et ses habitants « Merinä ambaniandrö »^(b); ce n'est toutefois qu'au commencement du XIX^e siècle que ce nom a été généralement adopté, même dans le centre de Madagascar, puisque Mayeur, qui y est allé en 1777 et en 1785, ne le cite pas. C'est Silvain Roux qui, le premier, parle de l'« Ymerne » dans une lettre datée de 1808 (*Arch. colon.*); dans un mémoire manuscrit de 1816 (*Arch. colon.*), il est orthographié « Hémirne » et il paraît pour la première fois sur une carte en 1819 (*A Chart of Madagascar*, par Lislet-Geoffroy).

⁽⁴⁾ AMBANIANDRÖ, litt. : ceux qui sont sous le soleil, c'est-à-dire qui sont exposés au soleil, qui habitent un pays nu, sans arbres [par opposition aux *Ambaniravinä*, litt. : ceux qui sont sous les feuilles, comme on appelle ceux qui habitent les forêts et les régions boisées des côtes]. Ce nom qui, sous Andrianampoinimerinä, s'appliquait à tous les Merinä, quelle que fût leur condition^(c), à présent désigne seulement les nobles ou « Andrianä », les libres ou « Hovä » et les

^(a) Quelques auteurs ont donné de ce nom des étymologies fantaisistes : Imeronä [litt. : qui est couvert de peuple comme un rayon de miel est couvert de mouches]; Imierinä [litt. : qui est insatiable], etc.

^(b) On l'appelle quelquefois *IMERIM-BEMIHISATRÄ*, unissant son ancien nom au nouveau. — Au XVIII^e siècle, on note de nombreux noms d'Andrianä où entre le mot « Imerina » : Andriavalonimerinä et Andriantomponimerinä, fils d'Andriamasinavalonä, Andriamponimerinä, Rabodomanjakanimerinä (la mère d'Andrianamboatsimarofy [Mayeur]), Andriantsimitoviaminandrianampoinimerinä, Andriamakanimerinä, etc.

^(c) Dans son grand kabarö à Tananarive, Andrianampoinä a dit en effet : « *Hatr'amö ny Zanakandrianä no midinä ka hatr'amö ny andevonandevö, ambaniandrö daholö, andrefä osä samy mananä ny karaza'ny; Ambaniandrö, anaranä imbonanä fa samö mananä ny karaza'ny : ny Zanakandrianä Zanakandrianä hianö, ny folo-*

mais à tort, Hovä par les Européens⁽¹⁾, occupent le centre de l'île. Leurs limites sont : au Nord, le haut Manantä et le bas Mananarä, affluents

affranchis. Quand on veut désigner tous les Merinä, « na fotsy, na mainty, tsy misy hafä », c'est-à-dire nobles, libres et esclaves, on se sert du mot « Ambanilaniträ » [litt. : ceux qui vivent sous le ciel (parce qu'autrefois ils croyaient être seuls sur la terre)⁽²⁾], qui comprend du reste, outre les Merinä, tous les Malgaches de quelque race et de quelque condition qu'ils soient.

⁽¹⁾ *Reino da Uva* (R. P. Luiz Mariano, qui a vu en 1613 à Mazalagem ou Boinä quelques Hovä qu'on y venait vendre aux Arabes de Malindi et qui avaient les cheveux lisses et le teint clair [*Coll. ouvr. anc. Madagascar*, publiée par A. et G. Granddier, t. II, p. 13]). Un journal maritime de 1668 mentionne aussi les « Houvs », et Parat, dans son Mémoire au Ministre de Pontchartrain (*Arch. fortific. col.*, n° 3), en 1714, dit qu'au Sud des « Dambouet » [Tambobiträ, montagnards, ou Sihanakä] il y a un pays habité par une nation qu'on appelle « Ancove » et qui est gouvernée par un roi absolu. Le Gentil, en 1761 (t. II, p. 430), Becquet, chef de traite à Madagascar pour l'île de France, en 1769, Benyowsky en 1776, Mayeur en 1777, La Salle en 1787, Fressange en 1803, Silvain Roux en 1807, parlent tous des « Oves », « Houves », « Oova » « Hoves », « Ancoves », qui habitent le centre de Madagascar; aucun ne parle de l'Imerinä. Depuis qu'en 1794 Andrianampoinimerinä, continuant l'œuvre de son ancêtre Andriamasinavalonä, eut rangé sous son autorité tous les petits chefs du centre de

Madagascar, tant javanais que vazimbä ou indigènes, ce nom d'Hovä n'a plus été appliqué qu'aux descendants des chefs vazimbä, qui ont formé la caste des libres, par opposition aux ANDRIANÄ, c'est-à-dire aux seigneurs qui formaient la caste noble et comprenaient les descendants des chefs d'origine javanaise, par conséquent des conquérants. Les Européens, qui n'ont cessé d'appeler et qui appellent encore aujourd'hui « Hovä » tous les habitants du centre de l'île, ont donc tort, puisque, depuis plus d'un siècle, ce nom ne désigne qu'une des quatre castes entre lesquelles ils se divisent, celle des libres. Ranavalonä I^{re} en était même venue à considérer comme une injure le titre de « Reine des Hovä », disant qu'elle n'était pas seulement la reine des Hovä, mais la reine de tous les Merinä et de tous les Malgaches.

En 1837, un capitaine de la Marine marchande, M. Garnot, qui avait à traiter diverses affaires avec elle, lui écrivit une lettre portant la suscription suivante : « A Sa Majesté la Reine des Hova »; une heure après, un maréchal du palais, accompagné de plusieurs officiers, vint la déchirer sous ses yeux, sans qu'elle eût été ouverte, le prévenant que, s'il avait encore l'insolence d'envoyer une lettre avec une adresse aussi injurieuse, il serait chassé du pays.

Mais, avant le XIX^e siècle, comme nous venons de le dire, et même au commencement, les indigènes eux-mêmes désignaient le centre de Madagascar sous le nom

vohiträ folovohiträ hianý, ny andevö dia andevö hianý, ary fofotokanä dia ambaniandrö izy reheträ [Des Zanakandrianä en haut aux esclaves en bas, tous sont des « Ambaniandrö », quoique chacun ait sa classe propre et porte le même nom que ceux avec lesquels il vit en commun : les Zanakandrianä sont toujours des Zanakandrianä, les Folovohiträ (ou libres) sont toujours des Folovohiträ et les esclaves sont toujours des esclaves, mais tous en masse sont des Ambaniandrö] (R. P. CALLET, *Tantara ny Andriana*, t. III, 1881, p. 11).

⁽²⁾ Les Chinois appellent souvent dans leurs écrits leur pays : *Tien-Sia*, dont le mot malgache *Ambanilaniträ* est la traduction littérale.

Est, et l'Ankaninaranö, affluent Ouest du Betsibokä, et le haut Manankazö et l'Andrambö, affluents Est de l'Ikopä, soit le parallèle Sud de 18° 15'⁽¹⁾ environ ; à l'Est, la bande étroite de forêt accrochée au versant abrupt

d'ANKOVĀ [litt. : où habitent les Hovä] et, à cette époque, le nom d'HovĀ était donné couramment à tous les habitants du centre, sans que les nobles s'en froissassent. Mayeur raconte qu'il a reçu en 1777, à Andrantsay la visite d'un roi «hove ou amboilambe» [Andrianamboatsimarofy, le roi de Tananarive] et il dit que les «Voromahery» sont le premier clan de l'«Ankove»; jusqu'à Andrianampoinimerinā, en effet, on appelait HovĀ, comme aujourd'hui encore chez les Betsileo et Tanalā, les chefs des divers clans indigènes et «AMBOALAMBÖ^(a)» les descendants des immigrants javanais que distinguaient leur teint olivâtre et leurs cheveux lisses et longs : ce nom d'Amboalambö leur a été donné par les Vazimbā et leur était encore communément appliqué en 1777, comme le dit Mayeur; il n'est tombé en désuétude dans le centre, mais non chez les peuplades indépendantes^(b), que lorsque la puissance des chefs de cette race a été solidement établie. Quant à la dénomination de HovĀ, pour désigner tous les Merinā, elle a été en usage jusque sous le règne de Radamā I^{er}, puisqu'en 1818, Jean-René lui-même, le chef de Tamatave, écrit : «Radamā, roi de la puissante nation des Ovas» (*Arch. col.*) et que les missionnaires anglais qui ont vécu à la cour de ce roi se servent continuellement du mot «Ankova» (ELLIS, *Hist. of Madagascar*, 1838).

⁽¹⁾ Au temps de Ralambö, vers 1630, l'Imerinā, dont il n'était point le maître absolu, car son petit royaume ne comprenait encore qu'une cinquantaine de lieues carrées, s'étendait, du mont Andringitrā, au Nord, aux premiers contreforts du massif d'Ankaratrā, au Sud, et du mont Angavö, à l'Est, au mont Ambohimanoa, à l'Ouest; au xviii^e siècle, il n'avait pas encore une bien grande étendue : en effet, avant les conquêtes successives d'Andrianampoinimerinā, de Radama I^{er} et de Ranavalonā I^{re}, il était limité : au Nord et au Nord-Est, par le Sahasarotrā; à l'Est, par l'Iadianā et le Sisaony; au Sud, par le massif d'Ankaratrā et, à l'Ouest, par l'Ombifotsy. Toutes ces limites ne sont du reste qu'approximatives, car les Malgaches ne les ont jamais fixées d'une manière précise. En 1785, il était encore divisé en de nombreux petits royaumes et principautés, apanages de divers chefs et de parents de ces chefs, notamment d'Andrianamboatsimarofy, roi de Tananarive^(c), d'Andrianjafy, roi d'Ambohimangā et d'Ifaly^(d), d'Andriambelonjafy, roi d'Alasorā^(e), d'Andriamoharā, roi dans l'Est de Tananarive, d'Andriambelaonā, roi dans le Nord-Ouest de Tananarive^(f), d'Andriamatoanimerinā, reine d'Antanamalazā^(g), etc. Il y avait en outre maints petits seigneurs de la famille des Zanadralambö

^(a) AMBOALAMBÖ [litt. : chiens de sanglier] ou LOHALAMBÖ [litt. : têtes de sanglier, parce qu'ils ont les cheveux droits et surtout les poils de la barbe rares et raides comme les soies de sanglier]. Voir, à l'appendice mis à la fin du volume, la notule 170.

^(b) Aujourd'hui encore, en effet, les Sakalavā, les Barā, les Antanosy émigrés, les Mahafaly et les Antandroy, qui ont conservé leur indépendance jusqu'à notre conquête, continuent à donner aux Merinā, qu'ils haïssent, ce sobriquet d'«Amboalambö» qu'ils jugent injurieux.

^(c) Voir la notule 171 à la fin du volume.

^(d) Mayeur raconte qu'Andrianjafy, vaincu par Andrianampoinimerinā et ne voulant pas céder ses États à son cousin, en fit don à Andrianamboatsimarofy.

^(e) Lors du voyage de Mayeur en 1785, ce roi était en guerre avec Andrianamboatsimarofy.

^(f) En 1785, il venait d'être réduit par Andrianamboatsimarofy à l'état de vassal.

^(g) Sœur d'Andrianamboatsimarofy avec laquelle celui-ci vivait en bonne intelligence.

qui encaisse du côté de l'Ouest l'Ankay ou vallée du Mangorö; au Sud, le Mania, englobant tout le pays des Andrantsay⁽¹⁾ et la partie du pays des Betsileo qui est située au Nord de ce fleuve⁽²⁾; à l'Ouest, le Sakay qui traverse la grande zone à peu près inhabitée entre le lac Itasy et le Bongo lavä.

En réalité, les vrais Merinä ne dépassent pas vers le Sud le massif d'Ankaraträ qui, jusqu'au xix^e siècle, a été leur limite; c'est pour des raisons politiques qu'on a étendu la province d'Imerinä jusqu'au Mania et qu'on y a englobé les Andrantsay et ceux des Betsileo qui habitent au Nord de ce fleuve, mais ces deux peuplades n'en conservent pas moins leur individualité et ne peuvent ethnologiquement être rangées parmi les Merinä: elles se rattachent aux Betsileo, dont nous parlerons au paragraphe suivant, quoique les Andrantsay constituent un groupe particulier qui, bien qu'apparenté aux Betsileo, ne leur a cependant jamais été incorporé.

Lorsque les Javanais sont arrivés sur le plateau central vers 1555, le pays qui était semé de lacs et de vastes marécages était occupé par une peuplade nommée VAZIMBÄ qui était adonnée surtout à la pêche. Pendant les deux premiers siècles, immigrants et indigènes ont vécu côte à côte, continuellement en guerre, les Javanais imposant peu à peu leur autorité aux Vazimbä qu'ils finirent pendant le cours du xviii^e siècle à absorber complètement. La tradition dépeint ces Vazimbä comme des gens au teint noir, trapus, têtus, d'une taille un peu au-dessous de la moyenne, ayant la tête mince et plate, en forme de pain de sucre: le fond actuel de la population de l'Imerinä est formé par ces Vazimbä, et la caste libre dite «Hovä» est composée des descendants de leurs anciens chefs qui portaient, comme tous les chefs du centre et du Sud de l'île, le titre d'«Hovä». On en retrouvait encore au milieu du xix^e siècle et on en retrouve même encore aujourd'hui qui sont assez purs de race, tels les Manisoträ du

qui possédaient des fiefs sur lesquels ils prélevaient des tributs, mais qui en payaient eux-mêmes aux rois voisins en signe de vassalité.

⁽¹⁾ C'est-à-dire la vallée de l'Iarivö, où coule l'Andrantsay, ainsi que le bassin du

Manandonä, autre affluent Nord du Mania, jusqu'au Lemponä.

⁽²⁾ C'est-à-dire les cantons du Fisakanä et d'Ilakä, que sépare des Andrantsay la ligne de partage des eaux du Mania et du Manandonä.

Vakinisisaonÿ, les Manendÿ de l'Anativolö ou Zozorobé qui se sont retirés dans le Sud du Boinä (à Vohombohiträ, à Ambodiamontanä, etc.)⁽¹⁾, les Antankaraträ ou Terak'Ankaraträ qui s'attribuent une origine canine et qui encore aujourd'hui ne se marient qu'entre eux, etc.

Aujourd'hui, l'Imerinä comprend huit districts ou circonscriptions dont six, établis par Andrianampoinimerinä, forment l'«*IMERINÄ ENIN-TOKÖ*», le vrai Imerinä⁽²⁾ : trois au Nord : 1° l'*AVARADRANÖ* [litt. : celui qui est au Nord de l'eau (de l'Ikopä)], au Nord-Est de Tananarive, qui y est incorporé⁽³⁾; 2° le *MAROVATANÄ* [litt. : qui a beaucoup de corps], au Nord-Ouest de Tananarive⁽⁴⁾; 3° le *VONIZONGÖ* [litt. : qui est en plein désert],

(1) Gouhot, Ms, 1842, t. II, § 283 (voir la notule 179, p. 650), et Guillaïn, *Documents sur la côte Ouest de Madag.*, p. 271.

(2) Lorsque les successeurs de Ralambö et surtout Andriamasinavalonä (1696-1740) eurent agrandi leur petit royaume, ce dernier constitua l'«*IMERINÄ EFA-TOKÖ*», c'est-à-dire divisa l'Imerinä en quatre districts : l'Avaradränö, le Vakinisisaonÿ, le Marovatanä et l'Ambodiranö, à la tête de chacun desquels il mit un de ses fils. Andrianampoinimerinä reconstitua non sans peine, tantôt les armes à la main, tantôt par ruse, le royaume de son aïeul et y ajouta les deux districts de Vonizongö et de Vakinankaraträ, constituant l'«*IMERINÄ ENIN-TOKÖ*» [litt. : l'Imerinä aux six divisions]^(a). Les district de Valalafotsÿ et d'Imamö n'y ont été incorporés que plus récemment (voir les notules 172 et 173 à la fin de ce volume).

(3) L'*AVARADRANÖ* est limité : au Sud, par l'Ikopä et l'Iadianä; à l'Ouest, par le moyen Sisaonÿ, le principal affluent O. du

marais de Nosilavä, le haut Mariaranö (affluent Nord de l'Ikopä), le haut Anjomokä et le haut Andranobé; au Nord, par le parallèle de 18° 20' (un peu Nord d'Anjozorobé), et, à l'Est, par la forêt.

(4) Le *MAROVATANÄ* est limité : au Sud, par une ligne partant dans l'Est de Fenoarivö, à 8 kil. O. de Tananarive, et serpentant entre 18° 55' et 19° de lat. S. jusqu'aux sources du Mazÿ; à l'Est, par le moyen Sisaonÿ et l'affluent O. du marais de Nosilavä; au Nord, par le haut Mariaranö, le haut Anjomokä et la ligne de partage des eaux du moyen Anjomokä et de l'Andokangä et, à l'Ouest, par le Forahanä, affluent S. de l'Ikopä, et le haut Ankerondranö. — Ce petit royaume, avant sa conquête par Andrianampoinimerinä, était divisé en deux parties comprenant : l'une, les villes d'Ambohidavä et d'Ambohimarinä; l'autre, celles d'Ambohitriniarivö et d'Andranomalazä; le roi résidait à Ambohidratrimö (Ms hova de la *Bibl. Grandidier*, 6° cahier, p. 144 [trad.]).

(a) «*Imerinä enin-tokö*» atodÿ tsy mijindra renÿ, a dit Andrianampoinimerinä [litt. : l'Imerinä aux six divisions] est un œuf que couve une poule et qui ne chasse pas sa mère] (R. P. CALLET, *Tantara ny Andriana*, t. III, p. 14). Voir la notule 173, p. 649. — Quand l'armée Merinä, étant en expédition, campait, les tentes étaient rangées de manière à reproduire dans le camp exactement la disposition géographique des six districts de l'Imerinä : au centre, le rova [palissade royale] dans lequel était le roi ou le général en chef, avec les gardes du corps et les esclaves royaux; au N.-E., le carré des Avaradränö, les Voromahery étant au premier rang; au S.-E., les Vakinisisaonÿ; au S.-O., les Ambodiranö; plus S., les Vakinankaraträ; au N.-O., les Marovatanä et, plus N., les Vonizongö : ces divers quartiers étaient séparés par de grandes avenues, de sorte que chaque clan y était séparé tout comme dans l'Imerinä même.

au Nord-Ouest du Marovatană⁽¹⁾; et trois au Sud : 4° le VAKINISISAONÿ [litt. : que coupe, que traverse le Sisaonÿ], au Sud-Est de Tananarive⁽²⁾; 5° l'AMBODIRANÖ [litt. : celui qui est à la source de l'eau (l'Ikopä)], au Sud-Ouest de Tananarive⁽³⁾, et 6° le VAKINANKARATBÄ [litt. : qui est divisé par le massif d'Ankaraträ], au Sud de Tananarive⁽⁴⁾, auxquels en ont été ultérieurement ajoutés deux, l'un au Nord-Ouest du Vonizongö, le VALALAFOTSÿ, et l'autre à l'Ouest de l'Ambodiranö, l'IMAMÖ⁽⁵⁾. Ces noms s'appliquent aussi bien aux habitants qu'au pays.

Les Merinä se divisent non seulement en castes bien distinctes, mais chacune de ces castes comprend de nombreux clans, ou groupes de familles issues d'un ancêtre commun, qui se subdivisent eux-mêmes à l'infini : chaque village, chaque famille a son individualité propre, et leurs membres non seulement ne se marient pas avec ceux d'un clan qu'ils considèrent inférieur à eux, mais le plus souvent, afin que les propriétés

(1) Le VONIZONGÖ est limité : au Sud, par la ligne de partage des eaux du moyen Anjomokä et de l'Andokangä; à l'Est, par le haut Anjomokä et le haut Andranobé; au Nord, par le 18° parallèle, et, à l'Ouest, par l'Ikopä.

(2) Le VAKINISISAONÿ est limité : au Nord, par l'Ikopä et l'Iadianä; à l'Ouest, par le moyen Sisaonÿ et la ligne de partage des eaux du haut Andrombä et du haut Katsaokä; au Sud, par la ligne de partage des eaux du haut Sisaonÿ et des affluents de l'Onivé, et, à l'Est, par la forêt.

(3) L'AMBODIRANÖ est limité : au Nord, par le Marovatanä; à l'Est, par le Vakinisisaonÿ; au Sud, par les contreforts du massif d'Ankaraträ, et, à l'Ouest, par le grand affluent O. du Kalarianä et le haut Varanä.

(4) Le VAKINANKARATRÄ est limité : au Nord par la crête de partage des bassins de l'Ikopä, d'une part, et des bassins de l'Onivé (affluent du Mangorö) et du Kitsambÿ, d'autre part; à l'Est, par la forêt; au Sud, par la crête de partage des eaux du Mania et du Matsiaträ, et, à l'Ouest, par le méridien de 44° 20'. Il mesure environ 40 lieues

du Nord au Sud et 30 lieues de l'Est à l'Ouest, soit à peu près 1,200 lieues carrées.

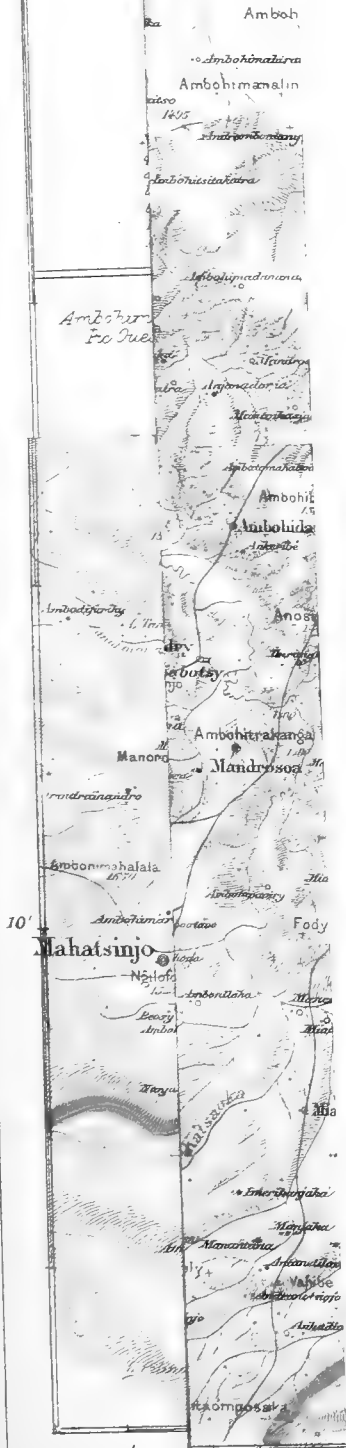
(5) L'IMAMÖ est limité : à l'Est, par l'Ambodiranö; au Nord, par le Mazÿ; à l'Ouest, par le Sakay, et, au Sud, par la ligne de partage entre le Kitsambÿ et les affluents S. du Tasÿ. On appelle Mandridranö la partie qui est située au Sud et à l'Est du lac Itasÿ. — Du temps d'Andrianampoinimerinä, la capitale de l'Imamö était Manazarÿ (près de l'Itasÿ) et ses villes principales, Ambohitsoa, Antaramananä, Ambohibelomä et Sahavondroninä. Mayeur, qui est venu pour la seconde fois dans l'Imerinä en 1785, deux ans avant que Ramboasalamä [Andrianampoinimerinä] détronât son cousin Andrianjafÿ, roi d'Ambohimangä, et neuf ans avant qu'il chassât de Tananarive son petit cousin, Andrianamboatsimarofÿ, et devînt seul roi de l'Imerinä, dit que les Antimamö avaient leurs rois particuliers, indépendants des rois d'origine javanaise, et que leurs relations avec ceux-ci se bornaient au commerce des esclaves. A cette époque, il y avait dans l'Imamö un marché le vendredi.

)

20'

e détaillée et
le qu'elle ét
1894, pour l
r de l'armée,
attaque et la

30'



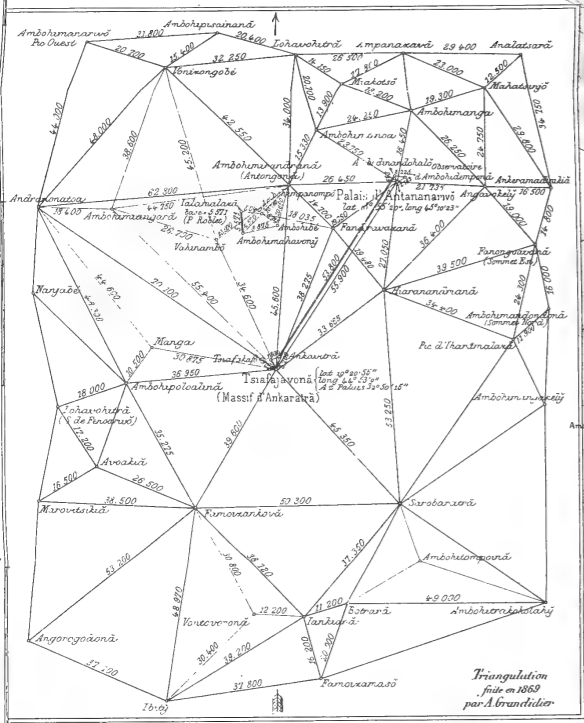
20'

CARTE TOPOGRAPHIQUE
DE L'IMERINA
(PROVINCE CENTRALE DE MADAGASCAR)

par A. GRANDIDIER, Membre de l'Institut,
et les R.P. ROBLET et COLIN, S.J.
missionnaires à Madagascar

Echelle 200.000

NOTA: Cette carte est dressée: 1° d'après les observations astronomiques, la triangulation et les levés de détail qui ont été faits en 1873 et 1874; 2° d'après les levés de détail et les compléments faits depuis 1873; 3° d'après les observations astronomiques, la triangulation et les levés de détail qui ont été faits en 1885 et 1886; 4° d'après les observations astronomiques, la triangulation et les levés de détail qui ont été faits en 1887 et 1888; 5° d'après les observations astronomiques, la triangulation et les levés de détail qui ont été faits en 1889 et 1890; 6° d'après les observations astronomiques, la triangulation et les levés de détail qui ont été faits en 1891 et 1892; 7° d'après les observations astronomiques, la triangulation et les levés de détail qui ont été faits en 1893 et 1894; 8° d'après les observations astronomiques, la triangulation et les levés de détail qui ont été faits en 1895 et 1896; 9° d'après les observations astronomiques, la triangulation et les levés de détail qui ont été faits en 1897 et 1898; 10° d'après les observations astronomiques, la triangulation et les levés de détail qui ont été faits en 1899 et 1900.



Cette carte, la première détaillée et exacte qui ait été faite de l'Imerina et qui montre cette province telle qu'elle était avant notre conquête, a été dressée par ALFRED GRANDIDIER, en 1894, pour le corps expéditionnaire de Madagascar, à la demande de l'Etat-Major de l'armée, et a servi, pendant la campagne de 1895, pour l'attaque et la prise de Tananarive.

Lohavohitra (alt. 1750m)	18° 55' 45" S, 47° 55' 45" E	Akerandinka (alt. 1830m)	18° 55' 35" S, 47° 32' 5" E	Ambositraty (alt. 1820m)	19° 01' 30" S, 47° 51' 10" E
Vonzongobe (alt. 1800m)	18° 50' 50" S, 47° 37' 40" E	Angavely (alt. 1820m)	18° 55' 2" S, 47° 11' 30" E	Pondrasakana (alt. 1815m)	18° 51' 45" S, 47° 30" E
Andringitra (alt. 1750m)	18° 51' 45" S, 47° 4' 30" E	Antananarivo (alt. 1815m)	18° 55' 20" S, 47° 10' 25" E	Ambakobe (alt. 1815m)	18° 51' 50" S, 47° 53' 45" E
Andohahelo (alt. 1750m)	18° 51' 50" S, 47° 2' 25" E	Ambokimandranana (alt. 1815m)	18° 50' 25" S, 47° 53' 15" E	Ambokimandranana (alt. 1815m)	18° 51' 50" S, 47° 53' 45" E
Ambokimandranana (alt. 1815m)	18° 51' 50" S, 47° 53' 15" E	Andrananana (alt. 1800m)	18° 50' 55" S, 47° 10' 35" E		



SIGNES CONVENTIONNELS

ANTANANARIVO
FENOGARIVO
..... Lazaina
..... Fikarana
..... Marché
.....



ne sortent pas de la famille, ils se marient en famille, cousins et cousines du côté paternel, mais non pas cousins et cousines du côté maternel⁽¹⁾ : les «voanjò» [litt. : les graines, les semences], c'est-à-dire les colonies établies dans d'autres cantons, restent toujours partie intégrante du clan originaire. Jusqu'à Radamã I, qui a introduit l'appel des corvéables par divisions territoriales, les corvées se faisaient toujours par familles. Du reste, le «lilindrazanã», la loi des ancêtres, ne permet pas l'aliénation ou la vente de terres appartenant à un clan, ou plutôt dont ce clan avait l'usufruit indéfini, à des membres d'un autre clan, sauf à Tananarive où, chaque clan étant représenté, les terres des environs de la ville pouvaient être vendues à un Malgache quelconque.

Les castes des Merinã sont au nombre de quatre : I^{re} les HAVANANDRIANã [litt. : les parents du souverain] ou simplement les ANDRIANã ou Nobles, qui sont les descendants des immigrants javanais ; II^e les HOVã ou libres, descendants des chefs indigènes ou Vazimbã qui étaient les maîtres du pays avant la venue des Javanais ; III^e les MAINTÿ, esclaves du souverain et affranchis, qui forment une classe intermédiaire entre les Hovã et les vrais esclaves ; IV^e les ANDEVö ou esclaves.

I^{re} CASTE. — ANDRIANã⁽²⁾. La noblesse est de naissance, et c'est le ventre seul qui anoblit : les enfants d'une femme andrianã comme ceux d'une femme hovã suivent la condition de leur mère, quelle que soit celle du père⁽³⁾, mais des lois sévères interdisaient les relations des femmes

(1) Sont considérés incestueux les mariages entre les enfants de deux sœurs jusqu'à la septième génération.

(2) Il y a des auteurs qui font venir le titre d'ANDRIANã, qu'on prononce souvent NDRIAN, des mots *Andry* [litt. : pilier, colonne (sur lesquels repose le pays)] ou *Andrianã* [litt. : ceux sur lesquels (le pays) repose], parce que c'est sur les nobles que le peuple s'appuie, dort, se repose, mais il n'en est rien, il vient du titre indo-mélanésien *Dijan* ou *Dijen* qui veut dire «chef» et qui, du reste, a la signification donnée ci-dessus.

(3) Radamã II avait comme maîtresse

une affranchie nommée Marie, qu'il aimait passionnément et dont il a eu un fils pour lequel il avait aussi une grande tendresse. Ce fils n'a néanmoins jamais été considéré que comme un simple affranchi, tout comme sa mère. Les enfants d'un Zazamarolahÿ ou d'un Zanakandriamasinavalonã et d'une Hovã n'héritent pas de leur père, sauf de ce qui leur a été donné de la main à la main, mais les enfants d'un des membres des quatre dernières castes, Andrianteloray et Zanadralambö, et d'une Hovã, héritent de tous les biens mobiliers de leur père, si celui-ci le veut, mais non de ses terres.

nobles avec des Hovä ou libres⁽¹⁾. Les libres ne peuvent jamais être anoblis. Autrefois, les Andrianä avaient tous le teint cuivré et les cheveux lisses; il y avait même parmi eux des femmes presque blanches; non seulement ils ne se mariaient qu'entre eux, mais un Andrianä d'une caste inférieure ne pouvait épouser une Andrianä d'une caste supérieure.

Les nobles jouissaient de nombreux privilèges : on se servait, pour leur parler comme pour parler d'eux, de termes⁽²⁾ et de saluts particuliers⁽³⁾; les deux premières castes avaient droit au parasol rouge et à des vêtements pourpres; on ensevelissait les quatre premières castes dans des tombeaux d'une forme spéciale, surmontés d'un « tranö masinä » ou maisonnette de bois, ou bien d'un « trano manarä », maisonnette de roseaux; ils avaient droit au « vody henä » ou quartier d'arrière de tous les bœufs et moutons tués dans leurs fiefs; ils n'étaient pas astreints à tous les « fanompoanä » ou corvées pour le service du souverain, qui incombaient aux Hovä ou libres; on ne pouvait les mettre aux fers et jamais on ne devait faire couler leur sang : quand on les mettait à mort, on les noyait dans des fondrières de boue ou dans des marais ou bien on les brûlait ou on les étranglait avec un cordon de soie⁽⁴⁾; si des nobles des quatre premières castes, jusques

⁽¹⁾ Une femme noble qui avait des relations avec un Hovä était mise en vente au marché et échangée contre du manioc, et le Hovä était, lui aussi, réduit en esclavage. Les Zanakandrianä et les Zazamarolahy pouvaient s'entremarier, ainsi que les Zazamarolahy et les Zanakandriamasinaivalonä, mais il n'en était pas de même pour les Andriantelaray ni pour les Zanadralambö, quoique cependant les femmes de ces quatre castes pussent épouser des hommes des deux premières et que, dans ce cas, leurs enfants eussent le rang de leur père.

⁽²⁾ Quand le souverain meurt, on ne dit pas, comme pour le commun des hommes, *maty*, mais *miambohö* [litt. : il tourne le dos (au monde)]; son cadavre n'est pas un vulgaire *faty*, mais un *masinä* [(une relique) sainte]. Voir à la fin du volume la notule 174.

⁽³⁾ « *Tsara va* ou *Tsara hiany va, tompoko é!* »

[litt. : Êtes-vous bien, mon maître?] est la formule spéciale par laquelle les Hovä et les Mainty devaient saluer les Andrianä les premiers, tandis que la salutation ordinaire, même pour les Hovä, tout riches et tout puissants qu'ils pussent être, est « *Manao ahoanä izato hianao, tompoko, é?* » [litt. : comment faites-vous? comment vous portez-vous, mon maître?], ou encore « *Akory izato izy, tompoko, é?* » ou « *Akory hiany izato hianao?* ». Les réponses respectives sont : *Tsara hiany, tsara hiany, manao ahoanä hianao?* et *Tsara hiany, koa akory, tompoko, é?* — *Sarasarä* et *Tsineratsarä* étaient jadis les formules usitées, la 1^{re} pour saluer les hommes, la 2^e pour saluer les femmes, mais dans ces derniers temps elles étaient réservées au souverain.

⁽⁴⁾ Quand on a mis à mort Radamä II, on l'a étranglé, en ayant bien soin que son sang ne coulât pas.

et y compris les Zanatompö, étaient condamnés aux fers, on se contentait de leur mettre, au lieu de la « gadra lavä » ou lourde chaîne de fer, un cordon mince autour du cou et autour des chevilles. Ces privilèges ne se sont pas maintenus intégralement sous l'administration de Rainilaiarivonÿ qui ne s'est pas fait faute d'abaisser la noblesse tant qu'il a pu⁽¹⁾. Du reste, l'influence politique de la noblesse avait déjà beaucoup diminué et même était devenue à peu près nulle dès le règne de Ranavalonä I^{re} qui, arrivée au pouvoir par la ruse et la trahison, n'a cessé de craindre une révolution de palais.

Malgré leur origine qu'ils jugent illustre, les Andrianä ne se distinguent aujourd'hui en rien par le costume, par la fortune ou par la position sociale des autres Merinä; beaucoup même sont fort pauvres⁽²⁾. Ils tiennent toutefois beaucoup aux prérogatives et privilèges auxquels leur naissance leur donne droit, et ils font une attention scrupuleuse aux règles de préséance.

C'est Ralambö, le deuxième roi de la dynastie javanaise, roi d'Ambohidrabibÿ de 1615 à 1640, qui a établi la caste de la noblesse ou des « Andrianä », comprenant tous ses parents de race javanaise; il l'a divisée en cinq classes: 1° l'ANDRIANÄ ou ANDRIAMANJAKÄ, c'est-à-dire le roi et ses successeurs directs; 2° les ZANAKANDRIANTOMPOKOINDRINDRÄ, branche de son fils aîné Andriantompokoindrindrä, dont la mère était une princesse vazimbä, Rafotsimarohavinä, et qu'il n'a pas désigné pour lui succéder parce que sa mère n'était pas d'origine javanaise comme celle de son second fils, Andrianjakä, qui, du reste, était plus entreprenant et plus intelligent⁽³⁾; 3° les ZANAKANDRIANAMBONINOLONÄ ou branche de son

(1) En 1868, il a fait charger de fers plusieurs Andrianä de haute naissance, tout comme de simples Hovä, et il a décrété que tout noble dont les serfs auraient à se plaindre perdrait son fief.

(2) Il y a même chez les Merinä l'adage « Gueux comme un Andrianä ».

(3) Il y a une légende qui raconte qu'Andriantompokoindrindrä avait la passion du jeu de « katrä » ou de « fanoronä » [sorte de

jeu de marelle ou de trictrac] et qu'absorbé par cette passion, il ne donnait aucune attention et ne prenait aucun intérêt aux affaires publiques, n'assistant jamais aux kabarÿ et passant tout son temps à jouer, si bien que son père choisit son frère cadet Andrianjakä pour successeur. Quant à nous, nous croyons plutôt que Ralambö lui a préféré son second fils parce que sa mère était une métis javanaise et

cousin Andrianamboninolonä qui était en même temps son beau-père, le père de sa femme Ratsitohinä, mère d'Andrianjakä; 4° les *ZAFINAN-DRIANDRANANDÖ*, branche de son parent Andriandranandö, et 5° les *ZANADRALAMBÖ*, descendants d'un fils de Ralambö, Andriampanarivomangä, et d'une femme hovä. Andriamasinavalonä, qui a régné de 1696 à 1740 et qui le premier a étendu son autorité sur une grande partie de l'Imerinä, a ajouté deux autres castes : les *ZANAKANDRIANÄ* et *ZAZAMAROLAHÿ*, les princes du sang ou la famille royale, c'est-à-dire les descendants de ses quatre fils, Andriavalonimerinä, Andriantomponimerinä, Andrianjakanavalomandimbÿ et Andriantsimitoviaminandriandrazakä, entre lesquels il a partagé son royaume vers 1740, et les *ZANAKANDRIAMASINAVOLONÄ* ou les descendants de ses cinq autres fils qui n'ont pas eu de royaumes.

La caste des *HAVANANDRIANÄ* [litt. : des parents du souverain] ou simplement des *ANDRIANÄ*, qui forment la noblesse merinä, comprend donc :

1° *L'ANDRIANÄ* ou *ANDRIAMANJAKÄ*, c'est-à-dire le souverain, qui peut être aussi bien un roi qu'une reine⁽¹⁾.

non une princesse indigène comme la mère d'Andriantompokoindrindrä.

⁽¹⁾ D'après les lois et les usages des Merinä, comme du reste de tous les Malgaches, le roi était maître absolu de ses sujets, de leurs biens et de leurs terres. Tout pouvoir était concentré dans sa seule personne; seul il commandait, seul il faisait les lois, seul il décidait de la paix ou de la guerre, seul il jugeait et condamnait à mort ou acquittait; il avait le droit d'user de ses sujets comme un maître de ses esclaves; les corvées de toutes sortes qu'il ordonnait étaient obligatoires, sans rétribution aucune; la terre lui appartenait nominale, toutefois ses sujets en usaient à peu près comme

s'ils en étaient les propriétaires ou tout au moins les usufruitiers perpétuels. Aussi, y a-t-il peu de pays où le souverain ait été entouré d'une semblable vénération : on lui donnait le nom de « Andriamaniträ hita masö » [litt. : Dieu que les yeux voient^(a)]; il avait naturellement droit à un salut particulier^(b) et on se servait, pour lui parler et parler de lui, de certains mots spéciaux^(c); lorsqu'il sortait ou dans les cérémonies, des chanteuses l'entouraient, entonnant l'hymne royal :

Notre roi Eh! Eh! Eh! est un bon roi! Eh! Eh! Eh!

Notre roi Eh! Eh! Eh! est notre soleil! Eh! Eh! Eh!

Notre roi Eh! Eh! Eh! est notre Dieu! Eh! Eh! Eh!

Quiconque, devant qui passaient les por-

^(a) En réalité, *Andriamaniträ*, *Zanaharÿ* ne devraient pas être traduits par Dieu; ces deux mots (voir plus haut la notule a de la page 10) signifient simplement «qui tient de près à Dieu», «qui est divin».

^(b) Ce salut était le suivant : *Trarantiträ hianao, Tompokolahÿ! Aza marofÿ! Mifanantarä amy ny Ambanilaniträ!* [Vivez longtemps, ô mon maître! Que le malheur ne vous atteigne pas! Ayez une longue vieillesse au milieu de vos sujets!].

^(c) Voir la notule 174 à la fin du volume.

2° Les *ZANAKANDRIANĀ* et *ZAZAMAROLAHY*, «*tenă Andriană*»⁽¹⁾ ou les princes du sang de la dynastie d'Andriamasinavalonă, la famille royale qui comprend, par ordre de préséance : la mère du souverain, ses douze femmes⁽²⁾, ses frères, sœurs et cousins, ses neveux, nièces et cousins issus de germain. Le souverain leur confère des seigneuries ou fiefs importants, mais qui ne sont ni héréditaires, ni irrévocables. Ils ont seuls droit au manteau pourpre, au parasol rouge et au corail sur la tête et aux pieds et à un «*tranö masină*» sur leur tombeau⁽³⁾.

Les Zanakandriană, c'est-à-dire les enfants, les frères et sœurs et les enfants des sœurs du souverain, sont seuls aptes à régner.

Les Zazamarolahy sont les descendants d'Andriantsimitoviaminandriandrazakă, fils d'Andriamasinavalonă, et de son fils Andriambelomasină qui, tous deux, ont régné à Ambohimangă et qui sont «*atÿ*» ou le foie, la moelle du royaume⁽⁴⁾, ainsi que des trois autres fils d'Andriamasinavalonă qui ont régné, Andriantomponimerină à Ambohidratrimö, Andrianjakanavalomandimbÿ à Tananarive et Andriavalonimerină à Ambohidrabibÿ.

3° Les *ZANAKANDRIAMASINAVALONĀ*⁽⁵⁾, «*tena andriană manolotră ny andriană*» [litt. : les princes qui côtoient la royauté], descendants des cinq fils d'Andriamasinavalonă, Andriamborosÿ, Rafaralahimanjakă, Andriantsilavö, Andriavalonă et Andriankotofananină⁽⁶⁾, qui n'ont pas eu de royaumes comme leurs quatre autres frères dont la descendance

teurs de l'eau, du riz, etc., de tout objet, en un mot, destiné au souverain, devait s'arrêter, laisser le chemin libre et saluer profondément les susdits objets.

(1) Litt. : le corps même du souverain.

(2) Apanage, attribut du souverain. Les reines elles-mêmes avaient 12 femmes.

(3) Les Andriană, comme nous l'avons dit, ont seuls le droit de construire une maison sur leur tombeau : celles des princes du sang s'appellent *tranö masină* [litt. : maisons saintes], et celles des autres nobles *tranö manară* [litt. : maisons froides]. C'est Andrianjakă qui a introduit cette coutume.

(4) On appelle la famille d'Andriantsimitoviaminandriană *Tranö fohiloha*. On ne peut ni arrêter ni inquiéter ses membres. Rasoherină et Ralesokă appartiennent à cette famille.

(5) Litt. : Les enfants du seigneur Masinavalonă, c'est-à-dire du Saint qui était plié, mis de côté [par Dieu pour occuper le trône au moment propice].

(6) La mère des deux premiers de ces princes est Reninilambö et celles des trois autres sont respectivement : Ranavalonă, Rakalafohÿ et Reninandriankotofananină.

forme la caste des Zazamarolahy. Ils peuvent se marier avec les membres de la famille royale.

A l'encontre des Zanakandrianä et des Zazamarolahy, ils possèdent des fiefs héréditaires, « vodivonä » ou « menakely », et prélèvent diverses redevances, « hajia », sur leurs vassaux, soit chaque année une somme égale à la moitié des dîmes ou taxes payées au souverain, la moitié de leurs biens, lorsqu'ils meurent sans enfants légitimes ou adoptés, et la moitié des dépenses faites pour le mariage ou l'enterrement du seigneur du fief ou d'un membre de sa famille; ils avaient, en outre, droit de haute et basse justice sur leurs terres où ils entretenaient des « Andriambaventy » ou juges, dont les jugements toutefois pouvaient être révisés par le souverain : vers 1880, Rainilaiarivony leur a enlevé cette prérogative et a établi des tribunaux à Tananarive. Ils ont sur leur tombeau un « tranö manarä », et, comme pour les deux premières castes, « tsy avadikä ny fatiny », c'est-à-dire qu'on ne touche plus aux morts une fois qu'ils sont ensevelis dans le tombeau, tandis que les quatre autres castes procèdent à cette cérémonie si bon leur semble⁽¹⁾.

4° Les ZANAKANDRIANTOMPOKOINDRINDRÄ⁽²⁾ ou ZANATOMPÖ, comme on les nomme aussi quoique cette seconde appellation soit irrespectueuse, descendants, comme nous l'avons dit, du fils aîné de Ralambö et de la princesse vazimbä Ratompokoamandrainy, qui n'a pas régné⁽³⁾. Quoique de rang inférieur aux Zanakandrianä et aux Zazamarolahy, ils présentaient le « hasinä⁽⁴⁾ » au souverain avant eux, comme représentants de la branche aînée⁽⁵⁾. Ils ont aussi droit à un « tranö manarä » sur leur tombeau.

⁽¹⁾ R. P. CALLET, *Tantara ny Andriana*, t. III, p. 658.

⁽²⁾ Litt. : Les enfants du seigneur qui est vraiment le maître.

⁽³⁾ C'est Andrianjakä, fils de Ralambö et de Ratsitohinä, princesse d'origine javanaise par son père, qui, bien que le cadet, a succédé à Ralambö.

⁽⁴⁾ Le « hasinä » est une offrande d'argent qu'on fait au souverain en témoignage de

soumission et de respect, à son accession au trône, après un message royal, quand il se montre en public, comme ratification d'une convention, etc.

⁽⁵⁾ Au couronnement de Radamä II, par exemple, les Zanakandriantompokoindrindrä ont présenté le « hasinä » au roi avant même la reine Rabodö [Rasoherinä] et avant les « douze femmes d'Andrianampoinimerinä ».

Ils habitent le canton d'Ambohimalazä, dans l'Est de Tananarive, et c'est dans cette ville qu'est leur tombeau.

5° Les *ZANAKANDRIANAMBONINOLONÄ*⁽¹⁾ ou *ZANAKAMBONÏ*, comme on les nomme aussi, quoique cette seconde appellation soit irrespectueuse, descendants d'Andrianamboninolonä, cousin et beau-père de Ralambö et grand-père de son successeur Andrianjakä, qu'ils ont aidé dans l'expédition qui a abouti à la prise de Tananarive.

Leurs villes principales sont : Ambohitrombÿ, Kilonjÿ, Fieferanä, Ambohipiainanä, Ambohitriniandrianä, etc.

6° Les *ZAFINANDRIANDRANANDÖ*, descendants de Ranandö, père de Ratompoindroandrianä, femme d'Andriamasinavalonä et mère d'Andriantsimitoviaminandriandrazakä, roi d'Ambohimangä.

Leurs villes principales sont : Ambohipenö, Ambohimahailala, Manazarä, Manankasinä, Soamanandrarinä, Betsizarainä, Ambohibé, Ihadiambolä, Ankadindramamÿ, etc.

Les nobles de ces trois dernières catégories, c'est-à-dire des 4^e, 5^e et 6^e castes, portent le nom général d'*ANDRIANTELORAY*⁽²⁾.

7° Les *ZANADRALAMBÖ*, descendants, les uns, d'Andriampanarivomangä⁽³⁾, fils de Ralambö, et d'une femme hovä⁽⁴⁾, et, les autres, d'enfants d'Andrianjakä, qui est aussi fils de Ralambö, et de mères d'origine obscure : à ceux-ci, on donne le nom de «Zanadrалambö amin 'Andrianjakä». Ce sont eux qui sont chargés de baigner les corps des rois

⁽¹⁾ Litt. : Les enfants du Seigneur qui est au-dessus des hommes. Andrianamboninolonä était fils d'Andriamananitanÿ, le frère cadet d'Andriamanelö, et père de Ratsitohinä qu'a épousée Ralambö, son cousin issu de germain et par conséquent, suivant les idées malgaches, *alan-ondranä*, c'est-à-dire à un degré de parenté prohibé qui a exigé certaines cérémonies spéciales.

⁽²⁾ Ces trois castes, qui portent chacune le nom de leur père respectif, ont donc trois pères, *telo ray*, d'où *Andrianteloray* [litt. : les Nobles aux trois pères]. Andrianam-

poinimerinä a dit d'eux : *Ombalahÿ nafatoträ amy ny amborä* [litt. : Ce sont des taureaux attachés à l'«amborä» (arbre à bois très dur et très résistant, du genre *Tambourissa*)], voulant ainsi indiquer qu'ils devaient être inséparablement unis aux Avarandranö, comparés, à cause de leur vigueur et de leur vaillance, à l'«amborä».

⁽³⁾ Andriampanarivomangä est le père de Ravadifö, la femme d'Andrianjakä et la mère d'Andriantsitakatrandrianä.

⁽⁴⁾ R. P. CALLET, *Tantara ny Andriana*, t. III, p. 655.

et des Zanakandrianä après leur mort et de les enrouler dans les lamba ou linceuls de soie.

Leurs villes principales sont Lazainä, Ambatofotsy, Masindray, etc. Dans son grand Kabarÿ à Tananarive, Andrianampoinimerinä leur a assigné, comme résidences, dans l'Avaradrano les villes suivantes : 1° chez les Tsimahafotsy, Ambohibao (près d'Amparafaravato), Ambatosorohitra et Ambohidrazanä ; 2° chez les Tsimiamboholahy, Ambohitrimanga, Ambatofotsy et Soavinimerinä ; 3° chez les Mandiavato, Ambohibao (au Sud de Kalohy) et Ambohiboromanga (au Nord du marché de Talata) ; 4° chez les Voromahery, Amboniloha (au Sud de Soavimasandrö) ; 5° chez les Marovatanä, Ambohipiarä⁽¹⁾.

Les nobles des trois dernières classes, qu'on appelle du nom général de « LAHI-AIVÖ » ne devaient pas le « vody-henä » (ou quartier d'arrière des bœufs et des moutons) au souverain et ils étaient exempts de la plupart des corvées, telles que de construire les édifices du gouvernement, d'aller chercher des pierres ou du bois ou de transporter de la terre pour les travaux publics, de porter le souverain et de l'escorter, de filer la soie pour ses besoins, etc., mais ils étaient soumis aux suivantes : construire ou réparer les digues, leur part de travail étant toutefois moindre que celle des Hovä ou libres, faire le service militaire et payer l'impôt de l'« angadimondrö », c'est-à-dire de la bêche usée⁽²⁾. Les Zanadralambö étaient tenus de filer la soie écrue pour le souverain, mais non les soies teintes.

Sont encore rangées au nombre des « HAVANANDRIANÄ » ou parents du souverain et au même rang que les Zanadralambö, les familles suivantes : les AMBODIFAHITRÄ, les NGAHIBERANTÖ et les NGAHIFIAKARAMBOLÄ, auxquels on peut ajouter les ZAFIMAMÿ qui habitent sur la lisière occidentale de la forêt dans le pays des Mandiavato et qui étaient aussi considérés comme nobles⁽³⁾.

(1) R. P. CALLET, *loc. cit.*, t. III, p. 20-21.

(2) Impôt dû par chaque maison : le fer ainsi prélevé sert à faire les lances de l'armée, les chaînes pour les galériens, etc.

(3) D'après la légende, ce clan serait venu du Sud-Est sous le règne de Ralambö

qui aurait accueilli ces nouveaux venus en disant : « Ces gens-là sont mes parents », et leur aurait assigné comme résidence la lisière Ouest de la forêt, où ils sont encore, notamment dans les villages d'Andranomalazä, d'Ankazondandÿ, d'Anjohÿ, d'An-

Les Andrianä forment à peu près, croit-on, le quart de la population libre totale de l'Imerinä; il y a des villages et même des cantons où ils forment la majorité des habitants⁽¹⁾.

Andriamasinavalonä a assigné à chacune des classes nobles un quartier particulier de Tananarive où elles étaient tenues de résider, à l'exception des Zazamarolahy auxquels il a laissé le droit d'habiter où il leur plaisait: les Zanakandriamasinavalonä furent cantonnés à Ambatobevanjä, les Zanatompö à Ambavahadimitafö jusqu'à Ambatolampy vers le Nord; les Zanakandrianamboninolonä à Ambatomasinä jusqu'à Ambohitantely, Ambatolampy et la route qui va à Ambavahadimasinä; les Zanakandriandranandö à Ambohitsiroa jusqu'à Ambohimanorö dans l'Est et Ambavahadimasinä dans l'Ouest et jusqu'à Ambatonandriankotö, et les Zanadralambö à Ambohitsoa jusqu'à Ambodivoanonokä à l'Est et Andohalokely au Nord.

II^e CASTE. — HOVA⁽²⁾. Les Hovä sont les libres: ce sont les descendants des chefs Vazimbä, qui gouvernaient le centre de l'île avant l'immigration javanaise⁽³⁾ et qui s'appelaient *Hovä* comme dans la plupart des

driampanakÿ, d'Antsampandranö, d'Andranomadio et de Moratelö (Lieut. LEFÈVRE, *Notes, Recon. et Explor.*, nov. 1898, p. 1438).

⁽¹⁾ Dans l'Imerinä central (soit l'Avarandranö, le Marovatanä et le Vakinisisonÿ), il y avait, en 1895, 31,739 Andrianä contre 122,849 Hovä, laissant de côté les Hovavao et les Maintÿ, qui venaient d'être affranchis et qui étaient au nombre de 134,678.

⁽²⁾ *Hovä* est un mot d'origine indo-mélanésienne, qui signifie « chef » (*Houa* aux îles Tonga, etc.). *Hova vatanä*, c'est un hovä pur sang. — Nous devons citer quelques opinions bizarres émises au sujet de l'origine et de la signification de ce nom: par M. Locke Lewis, qui dit qu'*Houva* ou *Ouve* vient d'Eve (1817); par M. Guët, qui, attribuant la colonisation de Madagascar aux Carthaginois et admettant que les Latins ont suivi les traces de ces premiers colons, dit que le nom d'*Ovas* ou d'*Oves* vient de ce que cette peuplade, avant de s'éta-

blir au centre de l'île, habitait la région australe où se trouvent les œufs (*ova* en latin) de l'oiseau gigantesque l'*Æpyornis*, dont elle trafiquait avec les marins étrangers (1888); par divers auteurs qui, sachant que le mot malgache *Ovã* implique l'idée de changement, pensent que ce nom a été donné par les indigènes aux Javanais qui ont changé la face du centre de l'île, mais ce n'est pas *Ovã*, c'est *Hovä* que s'appelle la caste libre des Merinä et cette caste est précisément composée des indigènes, tandis que les immigrants sont les Andrianä (voir la notule 175 à la fin du volume).

⁽³⁾ L'un des principaux Hovä, le premier ministre Rainilaiarivonÿ, était petit-fils d'une Antehirokã, descendante de l'« Hovä » ou roi vazimbä d'Analamangã [Tananarive], Andriampirokanä, et c'est de ce chef qu'il était propriétaire d'Amboditsirÿ, qu'il a transformé en une belle campagne (R. P. MALZAC, *Notes, Recon. et Explor.*, 1899, p. 345).

autres tribus malgaches d'origine indo-mélanésienne, et de leurs familles. On pourrait, à la rigueur, ranger dans cette caste les trois premiers groupes des MAINTŸ, c'est-à-dire les *TANDAPA FOTSŸ*, les *MANISOTRĀ* et les *MANENDŸ*, qui avaient certains privilèges des Hovă et qu'on désignait avec eux sous le nom général de VAHOAKĀ FOLOVOHITRĀ ou de FOLOVOHITRĀ [litt. : les gens libres]⁽¹⁾.

Ils ne pouvaient être anoblis et les enfants d'une femme hovă mariée à un Andriană suivaient la condition de leur mère. Plusieurs familles cependant jouissaient de certains des privilèges des nobles que les anciens rois avaient accordés à un de leurs ancêtres et à sa postérité pour services rendus au pays ou par suite des charges qu'elles remplissaient : tels, par exemple, les « Tsimatimanotă » [litt. : qu'on ne tue pas même s'ils sont coupables] ou descendants de Trimofoloalină⁽²⁾, les Gardiens des « SampŸ »

⁽¹⁾ Voir plus loin le kabary d'Andriampoinimerină, note 1 de la page 262.

⁽²⁾ Andriamasinavalonă, ayant résolu vers 1700 de se construire un palais à Tananarive, décida, d'après le conseil des « ombiasŸ » ou devins et suivant l'usage, afin que ce palais fût construit sous d'heureux auspices, de faire un sacrifice humain pour teindre du sang de la victime le premier poteau d'angle^(a). A cette nouvelle, la terreur s'empara du peuple et tout le monde s'enfuit, chacun craignant d'être désigné par le sort pour cet holocauste. Un sujet dévoué, Trimofoloalină, seul se présenta aux sacrificateurs, déclarant qu'il offrait de bon cœur sa vie pour son roi. On le garrotta et il attendit sans crainte que la hache s'abattit sur sa tête; mais les « ombiasŸ » ne voulaient pas sa mort et, faisant simplement le simulacre du sacrifice, ils versèrent, disent les uns, le sang d'un coq rouge sur son visage et son cou, ils lui coupèrent, disent d'autres, un bout d'oreille et répan-

dirent en même temps sur lui un pot de teinture rouge d'« hody-natô » [d'écorce de bois de natô (l'acajou malgache)]. Trimofoloalină fut ensuite délié; le roi le félicita de son dévouement et lui accorda, pour lui et pour tous ses descendants, le privilège qu'ont les nobles de ne pouvoir être mis à mort qu'en cas de crimes de rébellion et sans effusion de sang : on peut étrangler, étouffer, brûler un de ses descendants ayant commis un crime de lèse-majesté, mais on ne peut le tuer avec un instrument qui ferait couler son sang. Cette prérogative a aussi été accordée par Andriampoinimerină aux douze principaux chefs, qui l'avaient aidé à détrôner son oncle AndrianjafŸ et à la tête desquels était Rabefiraisană : ils ne pouvaient, eux non plus, être mis à mort que pour le crime de rébellion; les trente hommes qui leur avaient prêté aide pour cette expédition, eurent le privilège de ne pouvoir être mis à mort que sans effusion de sang.

^(a) Une autre légende prétend que ce sacrifice devait avoir lieu en action de grâces pour célébrer le retour à Tananarive d'Andriamasinavalonă qu'un de ses fils, Andriantomponimerină, avait traitreusement retenu prisonnier à Ambohidratrimô et qui finit par s'échapper après sept années de captivité.

ou Talismans royaux qui avaient droit de haute et basse justice sur les membres de leur clan, sans avoir à en référer au souverain, qui ne pouvaient, sous aucun motif, être mis à mort et qui, même surpris en flagrant délit, ne pouvaient être arrêtés, à qui on adressait la même salutation qu'aux Andriană, qui portaient le parasol rouge, insigne des membres de la famille royale, etc.

Il est d'autres familles, au contraire, qui étaient condamnées à perpétuité à des corvées viles et humiliantes, telles que de balayer les rues de certaines villes, etc., en punition et expiation de fautes commises par quelqu'un de leurs ancêtres.

Les Hovă se divisaient en «*MENABÉ*», ou vassaux du souverain auquel seul ils devaient la corvée et les impôts⁽¹⁾, et en «*MENAKELÏ*»⁽²⁾, ou vassaux de certains seigneurs ou «*Tompomenakely*», vrais serfs qui, non seulement, payaient les impôts du gouvernement comme les «*Menabé*», mais devaient en outre donner à leur seigneur un impôt [«*hajia*»] égal à la moitié de celui-ci, et qui faisaient double corvée [«*fanompoană roa sosonă*»], pour le souverain d'abord, puis pour leur seigneur, auquel en outre ils remettaient le «*vody henă*» ou quartier d'arrière de tous les bœufs et moutons tués dans son fief. Les *Menakely* atteignaient du reste de hauts grades tout comme les *Menabé*⁽³⁾.

Les Andriană, à l'exception des *Zazamarolahy* et des *Zanakandriană*, et les Hovă, tant *Menabé* que *Menakely*, se divisaient en «*BORIZANŎ*»⁽⁴⁾ ou civils et «*MIARAMILĂ*»⁽⁵⁾ ou militaires. Les premiers étaient tous corvéables à merci, mais le service des Andriană était beaucoup moins dur que celui des Hovă; quant aux *Mainty* ou esclaves, ils n'étaient passibles d'aucune corvée gouvernementale, à l'exception des esclaves du souverain. Toutes les fois que le souverain ou ses représentants et agents

⁽¹⁾ Voir la notule 176 à la fin du volume.

⁽²⁾ Probablement de *Omenă bé*, *Omenă kely*, litt. : Grande donation, petite donation, par rapport à l'étendue de terre concédée par le souverain (STANDING, The tribal divisions of the Hova Malagasy, *Antan. Ann.*, 1887, p. 359).

⁽³⁾ Le gouverneur de Tamatave en 1870, qui était un 14^e honneur, était un *Menakely*.

⁽⁴⁾ *Borizanö*, par corruption du mot français «*bourgeois*».

⁽⁵⁾ *Miaramilă*, litt. : «*qui cherchent ensemble*», «*qui s'unissent pour veiller*».

avaient quelque besogne à faire⁽¹⁾, ils en avisaient les chefs de famille ou «loholonă», qui désignaient ceux de leur clan qui devaient répondre à cet appel⁽²⁾ : les corvéables n'étaient ni payés, ni même nourris pendant le temps, souvent fort long, pendant lequel ils étaient à la tâche; à eux de se débrouiller et de subvenir, comme ils pouvaient, à leurs besoins.

Quant aux «Miaramilă» ou militaires, ils n'étaient non plus ni payés, ni nourris; ils étaient divisés en «Mpitambasŷ» ou ceux qui portaient fusil, les soldats, et «Mpiasă» ou les ouvriers : il y avait en effet des familles hovă dont tous les membres, quoique nominalelement libres, étaient contraints à travailler toute leur vie pour le souverain, sans gages, sans rémunération, les uns comme forgerons, comme armuriers ou comme poudriers, les autres comme charpentiers, comme tanneurs, comme peintres, comme tailleurs, etc., et, si quelque Hovă faisait preuve d'une habileté exceptionnelle dans quelque genre de travail, il était aussitôt désigné pour faire, gratuitement bien entendu, ce travail dans lequel il était passé maître à l'usage du souverain et du souverain seul, de sorte que les artisans hovă n'avaient aucun intérêt, bien au contraire, à montrer de l'habileté dans leurs ouvrages⁽³⁾. On avait créé pour les «miaramilă» une sorte de noblesse, les «voninahitră⁽⁴⁾» ou grades, honneurs, dont il y avait, au début, douze⁽⁵⁾ et qui ont été, plus tard, portés à seize.

(1) Le service des «borizană» consistait : à apporter de la forêt les poutres et les planches nécessaires à la construction des édifices du souverain et aux divers travaux publics (*hazô lavă*), ainsi que le charbon pour l'usage des forgerons du gouvernement et la fabrication de la poudre (*ari-maintŷ*); à faire les travaux de terrassement, à réparer les digues, les routes, les ponts, etc. (*hadintanŷ*); enfin à transporter les objets et marchandises pour l'usage du souverain ou pour les besoins du gouvernement.

(2) Avant Radama I^{er}, les corvées se faisaient toujours par familles, ce n'est que depuis ce roi qu'elles se font par divisions territoriales.

(3) Vers 1875, un jeune Hovă, nommé Rabibisoa, eut le prix d'écriture chez les Frères de la doctrine chrétienne de Tananariveil. Le premier ministre auquel on montra sa composition fort bien calligraphiée l'attacha de suite à sa personne comme secrétaire et, du coup, il perdit sa liberté.

(4) *Voninahitră*, litt. : fleurs de l'herbe; *Manamboninahitră* [litt. : qui ont des *voninahitră*] ou officiers.

(5) Deux «voninahitră» correspondaient au grade de caporal, 3 à sergent, 4 à sous-lieutenant, 5 à lieutenant, 6 à capitaine, 7 à chef de bataillon, 8 à lieutenant-colonel, 9 à colonel, 10 à général de brigade, 11 à général de division et 12 à maréchal.

Nous allons maintenant énumérer les principaux clans de chacune des six tribus qui composent l'Imerinā vrai ou « Imerinā enin-tokö⁽¹⁾ » :

I. LES ANTAVARADRANÖ ou simplement les AVARADRANÖ comprennent quatre groupes principaux divisés en 28 clans qui, en 1869, fournissaient 19,100 corvéables : ils ont en outre de nombreux « voanjö » [litt. : graines, semences] ou colonies disséminées un peu partout dans les autres districts⁽²⁾, qui font toujours partie des Avaradrano, quoique fixées depuis longtemps dans un autre pays.

Comme c'est dans l'Avaradrano que la dynastie régnante a pris naissance, ses habitants qui l'ont aidée à étendre peu à peu son autorité sur tout l'Imerinā ont joui de tout temps de grands privilèges qui n'ont pas été sans inspirer quelque appréhension à Andrianampoinimerinā et à Radamā I^{er} ; aussi, ces rois, mus par l'idée d'unifier leurs sujets, ont recruté leurs officiers supérieurs et gens de cour parmi les Hovā ou libres des six districts et ont formé, comme nous le verrons tout à l'heure, de ces représentants des principaux clans de tout l'Imerinā un groupe spécial, les « VOROMAHERY ».

1^{er} groupe : les TSIMAHAFOTSÏ⁽³⁾, qui occupent le triangle dont le sommet est le marais de Nosy lavā ou du Mambā⁽⁴⁾ et qui se développe vers le

⁽¹⁾ Voir la liste et les limites de ces districts, p. 235 (et notes 3 et 4) et 236 (et notes 1-5).

⁽²⁾ Notamment dans le Vakinisisaonÿ, où les premiers rois ont autrefois installé un grand nombre de ces « voanjö » ou colonies afin de pouvoir s'emparer plus facilement de cette province.

⁽³⁾ Litt. : « Qui ne pâlisent pas », « qui sont braves », d'après les uns, ou, d'après d'autres, « qui ne font pas de blancs », c'est-à-dire qui se regardent comme les égaux de tout le monde, ou, d'après le R. P. Callet, « Qui n'approuvent pas », parce qu'ils ont employé ce mot en prêtant serment à Andrianampoinimerinā, disant qu'ils n'approuvaient pas [ne voulaient pas] d'autre roi que lui : c'est cette dernière étymologie qui semble la plus vraisemblable. — An-

drianampoinimerinā leur a donné le titre de *Ray ny Olonā*, les pères du peuple (Callet, *Tantara ny Andriana*, t. III, p. 15), parce qu'ils ont non seulement été ses premiers sujets lorsqu'il était simplement roi d'Ambohimangā, mais parce qu'ils l'ont puissamment aidé à conquérir l'Imerinā, tandis qu'il a donné ceux de *Vakitrongā* aux Tsimiamboholahÿ, de *Hasinÿ Merinā* aux Mandiavatö et de *Fianaram-panompoanā* aux Voromahery. — Lorsque Mayeur est venu en 1785 dans l'Ankovā, c'était Andrianjafÿ qui commandait aux « Tsimahafountsys » (Premier voyage dans l'Ancove, Ms *Bibl. Grandidier*, p. 61).

⁽⁴⁾ Par 18° 48' lat. S. et 45° 10' long. E. — Dans son kabary à Tananarive, Andrianampoinimerinā a assigné aux Tsimaha-

Nord en éventail, limité, à l'Est, par l'Amponentanÿ, l'une des sources du Betsibokä, à l'Ouest, par les sources de l'Anjomokä, affluent de droite de l'Ikopä, et, au Nord, par le parallèle de 18° 20'; leur ville principale est Ambohimangä : ce sont surtout eux qui ont aidé Andrianampoinimerinä à conquérir son royaume.

En 1869, ils comptaient 7,000 corvéables répartis entre leurs sept clans⁽¹⁾ : les Ambonivohiträ [habitants d'Ambohimangä, la capitale d'Andrianampoinimerinä avant qu'il eût conquis l'Imerinä] (1,000); les Ambanivohiträ [habitants des environs d'Ambohimangä] (1,000); les Ambohidralambö (1,000); les Mamolakazö [«voanjö» ou colonie auprès de l'Itasÿ] (3,000); les Vakinisahasaroträ (600); les Trimoloharanö (300), et les Ambohijokÿ (100)⁽²⁾.

2^e groupe : les TSIMIAMBOHOLAHÿ⁽³⁾, qui habitent les deux rives du

fotsÿ les limites suivantes : à l'Est, les villes d'Ambohitranganö, de Mandrosohasinä et d'Ambohitrاندriamanjakä (qui sont à peu près sur le méridien de 45° 13' et qui les séparent des Mandiavatö) : au Nord, la ville d'Ambatotokanä (au delà de laquelle il y a des «voanjö» ou colonies) ; au Sud, Lazainä et Manandrianä (R. P. Callet, *Tantara ny Andriana*, t. III, p. 18-19).

⁽¹⁾ Les noms de clans s'appliquent aussi bien aux territoires eux-mêmes qu'aux habitants. Les Malgaches appartenant à une de ces divisions ou clans, lors même qu'ils résidaient d'ancienne date loin de leur pays d'origine, n'en faisaient pas moins toujours partie, comme il a été déjà dit, et, quand le clan était appelé à une corvée, ils devaient se joindre à lui, de sorte que, si « tout Avaradrano » était convoqué, ce n'étaient pas tous les individus vivant dans l'Avaradrano, ni seulement ceux de ce clan qui y habitaient qui devaient répondre à l'appel, mais tous ces derniers et, en outre, tous ceux qui étaient établis en «voanjö» ou colonies dans quelque partie de Madagascar que ce fût.

⁽²⁾ On peut citer comme subdivisions de

familles : les Taintanÿ, les Taimanangoanä, etc. — A Anjozorobé et à Antobÿ, il y a le clan des Valonjatolahÿ [litt. : les huit cents hommes], qui sont les descendants des garnisons mises jadis dans ces villes pour protéger l'Imerinä contre les incursions des Sihanakä. Il y a encore des «voanjö» ou colonies de Tsimahafotsÿ à Ialasarä, à Ambohimandrosö, etc., ainsi que, dans le Nord, au delà d'Ambatotokanä. — Citons encore dans le Nord de l'Imerinä les Zanadoria [litt. : qui sont enfants pour toujours], famille d'Hovä qui tisse les «lambamenä» ou lambas de soie rouge indigène dans lesquels on ensevelit les morts, ainsi que les habitants de la ville d'Ambohimanambolä (à 10 kilomètres E. S. E. de Tananarive) qui fournissent les pleureurs et pleureuses pour les enterrements et qui ont, de pères en fils, de mères en filles, pour s'entraîner, l'habitude de ne jamais rien faire sans gémir et sangloter : ils vont chercher l'eau en sanglotant, ils font cuire le riz en sanglotant, etc.

⁽³⁾ Litt. : Qui ne tournent jamais le dos à l'ennemi.

Mambă, petit affluent de droite de l'Ikopă⁽¹⁾ : leurs villes principales sont Ilafy, Namehană, Lazaină, Ambohitrandriană, etc.

En 1869, ils comptaient 4,000 corvéables, répartis entre leurs dix clans : les Zanakandrianantö⁽²⁾ et les Zanaminovolă (500); les Zanama-nazarÿ et les Zanatefană (500); les Antinamehană et les Zanamanarefö (500); les Valalafotsÿ (2,100); les Ambohitrambö (100); les Vatoni-laivÿ (100), et les Valabetokană (200)⁽³⁾.

3^e groupe : les MANDIAVATÖ⁽⁴⁾, qui habitent aux sources du Mambă, affluent de droite de l'Ikopă, et du Mananară et de l'Andranobé, affluents de droite du Betsibokă : leurs villes principales sont Ambohidrabibÿ, Ambohibemasoandrö, etc.⁽⁵⁾.

En 1869, ils comptaient 5,000 corvéables, répartis entre leurs sept clans : les Ambohidrabibÿ (1,000); les Iloharanö (1,000), les Vakinan-driamalamă (500), les Volaniray (500), les Ambohinanjakană (600), les Manendÿ anativolö (400), et les Mandridranö (1,000)⁽⁶⁾.

Les Mandiavatö sont gens doux et dociles et durs à la fatigue; ces qualités les ont fait apprécier des souverains de l'Imerină qui ont pris parmi eux beaucoup de leurs fonctionnaires et de militaires. Ils ont planté des «voanjö» ou colonies dans l'Antsihanakă, à Amparafaravolă, auprès de

¹⁾ Dans son kabarÿ à Tananarive, Andrianampoinimerină a assigné aux Tsimiam-boholahÿ les limites suivantes : au Nord, Lazaină et Manandriană; au Sud, Andranobe-vavă, Kianjă et Nanisană^(a) (qui les séparent des Voromaherÿ); à l'Ouest, Betafö, Ambohimangakelÿ, Ankadindambă et Behitsÿ^(a) (qui les séparent des Voromaherÿ).

²⁾ Les Zanakandrianantö avaient seuls autrefois le droit de circonscrire dans l'Imerină : ils habitent Andrainarivö (qui est à l'Ouest du Mananară, par 18° 36' 10" lat. S. et 45° 25' 10" long. E.).

³⁾ On peut citer comme subdivision de familles les Zazamaroarÿ, etc.

⁴⁾ Litt. : Qui marchent sur des pierres

^(a) Toutes ces villes sont Tsimiamboholahÿ.

(à cause de la nature rocailleuse de leur pays). Quelques personnes, cependant, prétendent que ce nom leur vient de ce que ce sont des habitants d'Ambohidrabibÿ et d'Ambohibemasoandrö qui ont mené Iamboasalamă [Andrianampoinimerină] à la pierre sur laquelle il fut sacré roi.

⁵⁾ Dans son kabarÿ à Tananarive, Andrianampoinimerină a assigné comme limites aux Mandiavatö : à l'Ouest, les villes d'Ambohitanganö, Mandrosohasină et Ambohitrandriamanjakă (qui sont à peu près sur le méridien de 45° 13' et qui les séparent des Tsimahafotsÿ).

⁶⁾ On peut citer, comme subdivision de familles, les Zanakandrianisÿ (jadis vassaux

Vohilenä, à Ihosy dans le pays Barä, etc. Ce sont eux qui étaient chargés de fournir le miel au souverain pour le « fandroanä » ou fête du nouvel an, et ils lui devaient aussi les prémices de leurs récoltes.

4^e groupe : les VOROMAHERY⁽¹⁾, ou habitants de Tananarive et de ses environs immédiats⁽²⁾, de l'« Atinimerinä » [litt. : du foie de l'Imerinä], comme disent les Malgaches. Quand Andrianampoinimerinä chassa en 1794 Andrianamboatsimarofy de Tananarive, il transforma les Voromahery⁽³⁾, qui jusque-là étaient une tribu homogène comme les autres, en une tribu mixte.

Ayant réuni sous son autorité tous les Merinä qui jusque-là étaient divisés entre une foule de petits chefs, toujours en guerre les uns avec les autres, sans aucun lien entre eux, il jugea en effet bon de fondre ces éléments divers, de les unifier et, pour amener cette fusion, il recruta dans les six districts de l'Imerinä qui composaient alors son royaume (Imerinä

de Rafaralahy, qui habitent les villes d'Ambohitratankidy et d'Ambohibelomä), etc.

(1) Litt. : Les Faucons.

(2) Les Voromahery s'étendent : dans le Nord, jusqu'à la branche ou affluent Sud du Mambä; dans l'Est, jusqu'au premier affluent Nord de l'Ikopä qu'on trouve en venant de Tananarive; dans le Sud, jusqu'à la boucle de l'Ikopä, et, dans l'Ouest, jusqu'à l'Anteninä. — Dans son kabary à Tananarive, Andrianampoinimerinä a assigné aux Voromahery les limites suivantes : au Nord, les villes d'Andranobevavä, de Kianjä et de Nanisanä (qui les séparent des Tsimiamboholahy); à l'Est, Betafö, Ambohimangakely, Ankadindambä et Behitsy (qui les séparent aussi des Tsimiamboholahy).

(3) Cette tribu existait déjà du temps des ancêtres d'Andrianamboatsimarofy, dont elle était l'apanage, et dont le petit royaume, c'est-à-dire Tananarive et ses environs immédiats, comprenait, dit Mayeur en 1777, cinq « administrations ou clans : 1^o les Vouroumahères [Voromahery] qui comptaient 16 familles; 2^o les Zanamioutres [Zanamihoträ] qui en comptaient 7; 3^o les Entamboudira-

nous [Antambodiranö] qui en comptaient 16; 4^o les Marouendriènes [Maroandrianä] qui en comptaient 6, et 5^o les Vakinampasses [Vakinampasy] qui en comptaient 17. Les Voromahery habitaient Tananarive et leurs 16 familles étaient les suivantes : Tsimileffas [Tsimilefä], Antavaran-ranou [Antavaradranö]; Vagué nan gan relé [Vakinandrefanä], Lahelava am bonevouits [Lahilavä ambonivohiträ], Manabé [Ménabé], Voualeffouque [Voalefokä], Tsimounouse [Tsimanetsä], Vagué nandroulava [Vakindrano-lavä], Antanefissac [Antanifisakä], Ambatou ratrime [Ambatondratrimö], Znacandriene-mahazounaout [Zanakandriamahazonoträ], Zafézanacandrienedranossé [Zafizanakandriandranosy], Znac Amboune [Zanakambony], Antéroques [Antehirokä], Antelaffe [Antilafy] et Zouzourre [Zozorö]. Les quatre autres clans habitaient la partie Nord du Vakinisisaony actuel; on trouvera les noms de leurs familles au paragraphe du Vakinisisaony (Mayeur, Ms *British Museum* et Copie *Bibliothèque Granddier*, 1^{er} Voyage dans l'Ancove, p. 50-53, et 2^e Voyage dans l'Ancove, p. 53-54).

enin-tokö)⁽¹⁾ des représentants de leurs divers clans et les versa, au grand contentement de ses nouveaux sujets dans le groupe des Voromaherÿ, si bien que Tananarive devint une ville d'immigrants, un «voanjö» comme ils disent, une colonie, sorte de terrain neutre où personne n'était censé naître et dont les habitants ressortissaient à leurs clans originaires respectifs. C'est dans ce clan mixte qu'Andrianampoinimerinä et son fils Radamä I^{er} prirent la plupart de leurs officiers supérieurs et de leurs fonctionnaires et que recrutaient les personnes de leur cour. Sous Ranavalonä I^{re}, il y eut un revirement; elle rendit aux Avaradranö leur ancienne suprématie en prenant uniquement parmi eux ses officiers supérieurs, ses courtisans et ses hommes de confiance, ainsi que les ouvriers de ses poudrières, de ses manufactures d'armes, ce qui mécontenta fort les habitants des autres districts de l'Imerinä et fit naître des rivalités et des inimitiés entre les divers clans : les Vonizongö, les Marovatanä et les Vakinkaraträ ont été particulièrement malmenés par cette reine, qui, se laissant prendre à de fausses dénonciations et aveuglée par d'absurdes superstitions, les soumit en grand nombre à l'épreuve du tanghin et en fit périr des masses, si bien que beaucoup s'enfuirent en pays sakalavä où ils sont connus sous le nom de « Bemihimpä⁽²⁾ ». Depuis cette époque jusqu'à notre conquête, il en a été à peu près de même.

En 1869, lorsque l'un de nous était à Tananarive, les Voromaherÿ comptaient 3,100 corvéables, répartis entre leurs quatre clans⁽³⁾ : les Tsimilefä (1,000); les Iavaradranö (1,000); les Tamponibohiträ (1,000), et les Tsimanetsä (100), qui étaient eux-mêmes divisés pour les besoins de l'administration entre les vingt-deux quartiers de Tananarive : Fidiranä, Ambatobevanjä, Andrefandrovä, Ambatomiangarä, Ambohitsoa,

(1) Voir p. 235 (et note 2 et notule a).

(2) Voir p. 220 (note 3) et 224 (note 2).

(3) Sous Andrianampoinimerinä, les Voromaherÿ comprenaient six divisions : les Vakinandilananatsimö [Tsimahafotsÿ et Tsimiambolahÿ (au haut de la ville)]; les Vakinandilananavaraträ [Mandiavatö]; les Antavaradranö (à Amboniloha, Ankadifotsÿ,

Amboditsirÿ, Ambohitrimangä); les Trimanosÿ (à Ambohimangidÿ, Ampitantikä, Ambatondratrimö, Ambaniala); les Ambohidrapetö, et les Tsimilefä (à Ampangabé, Lanivatö, Anosipatranä, Anosivatö, Ankadimbahoakä ou Soanieranä) [R. P. Callet, *Tantara ny Andriana*, t. III, p. 63).

Ambohitsiroa, Ambavahadimitafö (avaratră), Miandrarivö, Atsinanan'-Andohalö, Ambohimanorö, Antsahondrä, Ankazotokană, Ambohipotsy (atsimö), Ambatomitsangană, Ambanimasö, Ambavahadimitafö (avara-dalană), Ambavahadimitafö (atsimon-dalană), Ankaditapakă, Ambaravarambatö, Ambohimitsimbină, Ankerankely et Faravohitră (atsinanan-dalană).

II. Les MAROVATANĂ⁽¹⁾ comprennent huit clans qui, en 1869, comptaient 8,000 corvéables : les Ambohidratrimö (1,000) [ville principale, Ambohidratrimö]; les Ontairokă ou Antehirokă (1,000) [villes principales, Ambohitrinariivö, Ambohimanarină, Ambohimasină et Ambohibelomă : ce sont des descendants du dernier roi Vazimbă de Tananarive, Andriampirokană, qu'a vaincu et dépossédé Andrianjakă au milieu du XVII^e siècle⁽²⁾; à cause de leur noble origine, ils jouissent de grands privilèges⁽³⁾]; les Ampananină (1,000) [ville principale, Ampananină]; les Ambohimanoa (1,000) [villes principales, Ambohimanoa et Soavinimerină]; les Tsimahandry (1,000)⁽⁴⁾; les Vakinimoriandrö (700); les

⁽¹⁾ Mayeur parle en 1777 de la province de Marouvatane.

⁽²⁾ Les Antehirokă sont par conséquent « tompon-tanŷ », les premiers occupants de l'Imerină. Andrianjakă, tout en comblant d'honneur les deux fils d'Andriampirokană, Andriambodilavă et Ratsimandafikă, ne leur permit pas toutefois de résider à Tananarive qu'il venait de prendre à leur père : Andriambodilavă se fixa à Ambohimanarină et son frère à Ambohitrinariivö, qui sont encore aujourd'hui les principaux centres des Antehirokă, leurs descendants. Comme nous l'avons dit plus haut, le premier ministre Rainilaiarivonŷ était petit-fils d'une Antehirokă, descendante d'Andriampirokană.

⁽³⁾ Andrianjakă a octroyé aux Antehirokă l'honneur d'inaugurer tout ce que lui et ses successeurs entreprendraient, de présider à la cérémonie de la circoncision des princes du sang, etc. : ils ont conservé avec orgueil ces prérogatives jusqu'aux derniers jours de la dynastie javanaise. Les tombeaux d'Andriampirokană, à Tananarive, d'An-

driambodilavă, à Ambohimanarină, et de Ratsimandafikă, à Ambohitrinariivö, sont depuis ces temps lointains l'objet d'un vrai culte; les rois merină ont rendu aux mânes de ces trois Antehirokă les mêmes honneurs qu'à leurs propres ancêtres, par respect et crainte des « masină » ou morts sacrés ensevelis dans ces tombeaux, et, parfois même, ils leur ont offert en sacrifice un bœuf « volavită » [c'est-à-dire rouge et blanc] pour obtenir leur protection. La superstition populaire leur attribue des pouvoirs extraordinaires tant pour faire le bien que pour faire le mal : les Malgaches qui passent en filanjană ou palanquin auprès du tombeau d'Andriambodilavă à Ambohimanarină mettent pied à terre, ils ôtent leur chapeau, s'ils ont un parapluie ils le ferment, etc. Ils étaient persuadés que tout autre qu'un Antehirokă qui oserait s'asseoir auprès de ce tombeau, tomberait de suite malade.

⁽⁴⁾ Sous Andrianampoinimerină, ils s'appelaient Babay (R. P. Callet, *Tantara ny Andriana*, t. III, p. 72).

Mandridranö (1,000) [ville principale, Ambohitrinimanjakä⁽¹⁾], et les Tsimadilö (300). Leurs villes principales sont, outre celles déjà nommées, Ambohitsimelokä, Ambohimirimö, Ampasikä, Mandrarahodÿ, etc.

III. Les VONIZONGÖ comprennent neuf clans⁽²⁾, qui, en 1869, comptaient 8,550 corvéables : les Famailahÿ (1,000); les Andriantomponandrianä (1,000); les Volaniray (1,000); les Zanahariantanÿ (1,000); les Manganihianÿ (1,000); les Andriamahamaninarivö (1,000); les Andriampanomponolonä (1,000); les Lehinahoanä (1,000) et les Ampanarivö (550). Leurs villes principales sont Ankazobé, Fihaonanä, Fiambazanä, Fiarenanä, Lohavohiträ, Soavinä, etc.

Autrefois, ce district était divisé entre un très grand nombre de petits chefs qui ont, eux et leurs familles, argué de leur noblesse pour réclamer l'exemption de certaines corvées, telles que de bêcher la terre, d'aller couper du bois dans la forêt, de travailler à la construction des palais et des maisons du souverain. Radamä I^{er}, ayant voulu en envoyer une colonie à Foulpointe pour y cultiver la terre et n'ayant pu les y décider, ce travail leur paraissant au-dessous d'eux, les incorpora dans son armée, car, dit-il, ils ne peuvent se plaindre que la carrière des armes ne soit pas honorable.

IV. Les VAKINISISAONÿ comprennent treize clans⁽³⁾ qui, en 1869,

(1) C'est sous ce nom d'Ambohitrinimanjakä qu'ils étaient connus sous Andrianampoinimerinä.

(2) Andrianampoinimerinä a divisé le Vonizongö, lorsqu'il s'en est emparé, en 10 cantons ou clans : les Manganÿ (à Fihaonanä et à Tsitakondazä); les Varamainä (à Tafainä et à Anosibé); les Famailahÿ (à Fierenanä); les Volaniray (à Antsampandranö et à Fiainanä); les Andriantomponandrianä (à Miaramanjakä); les Zanahariantanÿ (à Ankazobé et à Andrambazinä); les Andriamahamaninarivö (à Maharavoravö et à Antanetibé); les Andriampanomponolonä (à Soavinä et à Miadamanjakä); les Andriampanarivö (à Faravazö), et les Zanaharifi-

toanjanä (à Ambohitsimanompö et à Soaranö) [R. P. Callet, *Tantara ny Andriana*, t. III, p. 74).

(3) Andrianampoinimerinä n'avait divisé le Vakinesisasonÿ qu'en cinq clans : les Alasorä (comprenant les Zanamihoaträ); les Fokondramilä (comprenant les Ambohitsoa et les Saingÿ); les Zafimbazahä (ville principale, Andramasinä); les Atsimondranö (au Sud du Sisaonÿ : ville principale, Iharanandrianä); les Ampahadimiuÿ (comprenant les Vakiniadianä et les Vakinampasinä : villes principales, Ambohipanirÿ et Ambatomangä). Les Alasorä se subdivisaient en Trimoanalä, Famailahÿ, Avaratrambonÿ et Vohontanjonä.

comptaient 9,000 corvéables : les Ialasarä (500); les Famailahy (500); les Zanamihoaträ (1,000) [au Sud du Varahinä, à Ambohitrainä (à 23 kilomètres S.-E. de Tananarive), etc.]⁽¹⁾; les Vakinampasinä avaträ (500) [au Nord du Varahinä]; les Vakinampasinä atsimö (500) [au Sud du Varahinä]; les Vakiniadianä (1,000); les Zafimbazahä (800)⁽²⁾;

⁽¹⁾ Mateur, qui a été à Tananarive en 1777, dit que, outre les *VOROMAHERY* (voir plus haut la note 3 de la page 252), Andrianamboatsimarofy régnait encore sur les *ZANAMIHOATRÄ* (comprenant 7 clans : les Telou-reiny [Telorenhy], les Foucou-dramita [Fokondramitä], les Antanefissac [Antanifisakä], les Effat-reiny [Efarenhy], les Zanac andriène pangarive [Zanakandriampangarivö], les Zanac andriène Dambou [Zanakandriandambö] et les Famé-lahé [Famailahy]); — les *AMBODIRANÖ* (comprenant 16 clans : les Bérasses [Berasy], les Vaquiambavarano [Andavakinivaranä], les Quellä Empinga [Keliampingia], les Lavaki Sakaye [Vakisakay], les Mandé Ambérou [Mandriamberö], les Antane Saha [Antantsahä], les Mamo ladahy [Mamoladahy], les Zouzoures [Zozorö], les Anactian tianemassou androu [Zanakatiantiamasoandrö], les Antanades [Antankady], les Zanamangariranou [Zanamangariranö], les Tsian zaza [Tsianjazä], les Zanac-aré-roubé [Zanadrarobhy], les Antane Dzouzoure [Antanizozorö], les Vakenindiènes [Vakiniadianä] et les Manandoues [Manandonä]); — les *MAROANDRIANÄ* (comprenant 6 clans : les Zanadambous [Zanadambö], les Antangades [Antankady], les Vouidriènes [Vohidrianä], les Fouicoudriène-massou [Vohikodriemasö], les Antaticimes ranou [Antatsimondranö] et les Zaffé Vazahä [Zafimbazahä]); — et enfin les Vakinampasinä (comprenant 17 clans : les Zanac andriène magné Tsihetser [Zanakandriamanetsihetsy], les Anguivoutanzou [Anivotanjonä], les Souamounous [Soamonö], les Antimanan [Antimananä], les Antemou-

roucaye [Antimoronkay], les Tsiambouhita [Tsiambohiträ], les Zanac andriène-ac [Zanakandrianakä], les Mouroundranou [Morondranö], les Effat Reiny [Efa-renhy], les Zanac ramazava [Zanadramazavä], les Zanac ambonivato [Zanakambonivatö], les Manindrilahé [Manendy lahhy], les Tsara vougne nêtre [Tsaravinahiträ], les Volanirec [Volaniray], les Zanac ambouitsilahoe [Zanakambohitsilahö], les Zanac Entre [Zanakandry] et les Manindes [Manendy]).

⁽²⁾ Litt. : Les petits-fils d'étrangers. Une tradition attribue l'origine de ce clan à des matelots qui auraient fait naufrage sur la côte orientale de Madagascar, ce qui, dit le R. P. de la Vaissière, n'est pas improbable, étant donnés leur type, leurs cheveux soyeux et leur teint cuivré clair. Le *Journal officiel de Madagascar* du 13 mai 1897 dit que « quelques Européens débarqués à Madagascar, il y a deux cents ans (vers 1700 par conséquent), ont été relégués dans la région de Masomboay (ville située à 18 kilomètres au Sud-Est de Tananarive), où ils ont exploité des carrières de calcaire » [peut-être quelques-uns des nombreux pirates qui, ayant abandonné leur métier, se sont établis à Madagascar, ou plutôt de leurs métis]; ce sont leurs descendants qui s'appellent *ZAFIMBAZAHÄ*, nom dont ils sont fiers. La relégation est depuis longtemps tombée en désuétude et quelques-uns se sont fixés plus au Sud, à Manarintsoa, à 22 kilomètres au Sud de Masomboay, sur le bord gauche de la branche Est du Sisaony, où se trouvent des mines d'or.

les Manarintsoa (200); les Maroandriană (1,000) [sur les bords du haut Sisaonÿ]⁽¹⁾; les Ampahadiminÿ (1,000); les Atsimondranö (1,000); les Keliampingia⁽²⁾ (500) [sur la rive Sud du Sisaonÿ], et les Vakinitirikia (500). Leurs villes principales sont Ambatomangă, Antanjombatö, Ialasară, Ankadivoribé, Ampahitrosÿ, Ambohijanakă, Tsiafahÿ, Iharanandriană, Behenjÿ, Andranomasină, etc.

V. Les AMBODIRANÖ comprennent sept clans⁽³⁾, qui, en 1869, comptaient 7,000 corvéables : les Antsahadintă (1,000); les Maromenă atsinanană (1,000); les Maromenă andrefană (1,000)⁽⁴⁾; les Ontantsahă (1,000); les Iarivonimamö (1,000); les Mandridranö atsimonÿ (1,000) [Mandridranö du Sud, sur le bord du lac Itasÿ⁽⁵⁾], et les Isahavondronină (1,000). Leurs villes principales sont Arivonimamö, Fenoarivö, Ambohijafÿ, Ambohimasină, Androhibé, Antsahadintă, Kingorÿ, Ambohibohimangă, Ambohimahandrÿ, Miantsoarivö, etc.

Des «voanjö» ou colonies d'Ambodiranö se sont établis dans le Manalalondö (entre l'Ampivalanană et l'Ampitambé) et y ont formé quatre clans : les Zanakantitră⁽⁶⁾, venus il y a environ quatre-vingts ans des

⁽¹⁾ Voir les diverses familles des Maroandriană en 1777, p. 256, note 1.

⁽²⁾ Litt. : Les petits boucliers.

⁽³⁾ Voir la division des Ambodiranö en 1777, avant la conquête de leur pays par Andrianampoinimerină, p. 256, note 1.

— Andrianampoinimerină a divisé les Ambodiranö en sept clans : les Zozorö (sur les bords de l'Ampitantafikă, à l'Ouest de Tangaină); les Maromenatsimondranö (comprenant les Fenoarivö et les Ambohiboronă); les Maromenavaradranö (comprenant les Ambobimandrÿ); les Mamoladahÿ (comprenant les Tantsahă); les Mamoanatitapia (comprenant les Mandriamberö, les Arivonimamö et les Andavakinivarană); les Mandridranö (qui venaient d'être annexés aux Merină); les Vakinombifotsÿ (vers l'Ouest) [R. P. Callet, *Tantara ny Andriana*, t. III, p. 73].

⁽⁴⁾ En 1777, les Maromenă, tant «atsi-

nanană» ou de l'Est qu'«andrefană» ou de l'Ouest, étaient l'apanage de Rabodomankanimerină, mère d'Andrianamboatsimarofÿ, le roi de Tananarive, qui avait délégué ses pouvoirs à son mari Andriantohivolă (Mayer, Ms *Bibliothèque Grandidier*, p. 53).

⁽⁵⁾ Les pirogues des habitants des bords du lac Tasÿ, qui sont des descendants des Vazimbă, les premiers occupants du centre de l'île, sont semblables à celles des Sihanakă, sur le lac Alaotră, et des Vazimbă de l'Ouest.

⁽⁶⁾ Les ancêtres des Zanakantitră habitaient le massif d'Ankaratră; un nommé Andriantsihanikă, un des fils de Rafenitră, roi des Antankaratră, qui avait une très nombreuse famille, émigra à Fandravană, où il se maria. Pendant longtemps, sa femme ne lui donna pas d'enfants, et ce ne fut que lorsqu'ils étaient déjà vieux qu'ils eurent un fils, Rabemazavă, qu'on

environs de Fenoarivö, d'Ambohimasinä et d'Ambohimiarinä; les Maromenä, venus il y a vingt-cinq ans des environs de Fenoarivö; les Mamö, venus il y a une quarantaine d'années des environs d'Arivonimamö; enfin, les Tantsahä, originaires d'Antsahadintä.

VI. Les VAKINANKARATRÄ ⁽¹⁾ ne font partie de l'Imerinä que depuis le

surnomma «Razanakantiträ», c'est-à-dire «l'enfant des vieux». Rabemazavä s'établit à Ambohijanadralambö, sur le bord du Katsaokä, et eut huit fils et une fille : celle-ci ayant été à diverses reprises brutalisée par ses frères qui la faisaient travailler à leurs champs de patates sans prendre souci de sa santé, son père se fâcha contre ses fils et ordonna que jamais à l'avenir femme de leur famille ne travaillerait à un champ de patates : cette défense a été religieusement respectée jusqu'à ces derniers temps, d'où le proverbe malgache suivant : *Adaladalä toy ny lehilahin'ny Zanakantiträ : sodokandravehivavj ka mambolj vomangä lehilahj*, c'est-à-dire «Fous comme les hommes du clan des Zanakantiträ qui se laissent mener par les femmes et qui bêchent eux-mêmes leurs champs de patates». Razanakantiträ et sa femme vécurent jusqu'à un âge très avancé et furent enterrés à Ambohijanadralambö où l'on voit encore leur tombeau. Comme, dans la plupart des clans merinä, ses fils et petits-fils et ses descendants se sont toujours mariés en famille, prenant leurs femmes soit autour d'eux, soit parmi leurs parents de Fandravazanä ou de l'Ankaraträ. Ils sont assez fidèles et divorcent peu. Ils se viennent en aide les uns aux autres d'une façon très remarquable. Leur nombre s'est extraordinairement accru et, déjà avant le règne d'Andrianampoinimerinä, ils s'étaient étendus sur une assez vaste étendue de territoire, tantôt pacifiquement, tantôt les armes à la main, car ils étaient braves et turbulents et étaient craints de leurs voisins. Voici les principales villes de l'Ambo-

diranö où ils sont en nombre et dont ils sont même quelquefois les seuls habitants : Fenoarivö, Ambohimarinä, Ambohimasinä, Ikelivodj, Ambohiboahangj, Miakotsoranö avaraträ, Ambodiranokelj, Tsimatahodozä, Ambatomitsanganä, Vinaninonj avaraträ, Ambohitrambö, Ambohibololonä, Ambohitrantenainä, Amboananä, Andavabatö andrefanä, Andrefan'-Ankaraträ (Henry E. Clark, *Antan. Ann.*, 1896, p. 451-452). [Voir à la fin au volume la notule 177.] Ce sont des Zanakantiträ qui, le 22 novembre 1895, ont assassiné à Arivonimamö le Rév. Johnson et M^{me} Johnson par fanatisme et haine du christianisme, mettant toute leur foi dans leur talisman ou idole «Ravololonä», qu'ils ne tardèrent pas cependant à honnir et rejeter lorsqu'ils eurent constaté dans le combat d'Antsahavolä son impuissance à les protéger contre les balles des soldats français qui étaient accourus le surlendemain pour venger la mort de ces deux infortunés missionnaires et étouffer la révolte.

⁽¹⁾ Mayeur, qui a traversé le Vakinankaraträ, en 1777, parle de gens, qu'il nomme «Antankaraträ», qui en sont les premiers habitants et qui vivent au milieu des bois épars dans ce massif montagneux, d'où ils ne sortent jamais, n'ayant de relations qu'avec les marchands qui viennent leur acheter du miel et du bois équarri; ils sont du reste, dit-il, vêtus comme les autres Malgaches du centre de l'île et, comme eux, cultivent du riz. On lui a raconté, et le roi de Tananarive le lui a confirmé, qu'ils ne sont jamais plus de quatre-vingts, car, dès que ce nombre est dépassé, survient toujours

commencement du ^{xix}^e siècle, époque à laquelle Andrianampoinimerinā les a soumis à son autorité⁽¹⁾. Ceux de l'Ouest, appartiennent, à la grande tribu des Antanandrö⁽²⁾ et ceux de l'Est à celle des Antevā ou Antaivā, tribu tanalā qui occupe le pays entre le Mangorö et le Mananjary⁽³⁾; ils sont de race très voisine de celle des Betsileo, quoique cependant ils ne leur aient jamais été réunis⁽⁴⁾. Les Antanandrö, qui sont des « tompon-tanÿ » ou premiers occupants du pays et qui habitent les vallées de l'Andrantsay et du Manandrianā, avaient pour chefs, ceux de l'Ouest, des Zafy Manarivö et, ceux de l'Est, des Zafy Anaranö ou des Zanak'Antarā.

Il n'y a pas du reste très longtemps que le Vakinankaratrā est peuplé; on n'y trouve pas, comme dans tout le reste de l'Imerinā et dans le Betsileo, des vestiges d'anciens villages entourés de fossés. C'est, dit-on, vers 1700, sous le règne du roi sakalavā Tsimanongarivö ou Andriamanetia-

une épidémie qui les décime et les réduit à moins de quatre-vingts, quelquefois même à 30 ou 40. Cette légende, ajoute Mayeur, a certainement pour but d'éloigner de leur pays leurs puissants voisins. Le roi Andrianamboatsimarofÿ, ayant promis à l'un d'eux des esclaves et des terres s'il consentait à le suivre, reçut cette réponse : « Grand merci ! nous n'avons pas d'esclaves, il est vrai, mais nous ne sommes les esclaves de personne. » — Ces Antankaratrā ou Terak'Ankaratrā, comme on les appelle aussi, prétendent avoir eu pour ancêtre un chien à museau court, à dents robustes, qui n'existe plus dans l'île, une sorte de bulldogue; ils ignorent quelle figure avaient les enfants de ce chien, ni quand et comment ils devinrent des hommes; tout ce qu'ils savent, c'est que ce sont deux jumeaux qui furent leurs pères et qui défendirent à leurs enfants et à tous leurs descendants, sous peine d'être à jamais maudits, de s'allier avec aucun clan autre que le leur; cet ordre a toujours été et est encore respecté. Ce sont des hommes, noirs, trapus, têtus, assez bons soldats [de vrais Vazimbā].

⁽¹⁾ Les rois de l'Ankaratrā dont on a conservé le souvenir sont : Andriandranoalā, Andrianjokotanorā, Faralahinataontanÿ et Rafenitrā ou Andriampenitrā à la fin du ^{xviii}^e siècle (qui habitait Fenitrā, au S.-E. d'Ankaratrā). — D'après une autre version, un chef vazimbā, Andrianonifomanjakatanÿ, ayant été chassé au milieu de ^{xvii}^e siècle de son domaine d'Alasorā, s'en fut dans le Sud-Ouest avec ses deux sœurs Ramanjakā et Ramanalinā, et ce seraient les descendants de Fomanjakatanÿ et de Ramanjakā qui auraient régné sur le Vakinankaratrā jusqu'à sa conquête par Andrianampoinimerinā, tandis que Ramanalinā serait l'aïeule des chefs Betsileo (Lieut. Jouannetaud, Notes sur l'histoire du Vakinankaratrā, *Notes, Recon. et Expl.*, juin 1900, p. 276-281).

⁽²⁾ Voir p. 218, 221 (et note 1), 223 (et note 3), 269 (et notes 1 et 5).

⁽³⁾ Ellis (1838, *Hist. of Madag.*). — Voir aussi Mayeur au sujet de l'origine des Andrantsay.

⁽⁴⁾ Ils ont des légendes et des dictons qui marquent parfaitement la distinction qui existe entre ces deux peuplades.

rivô, fils aîné de Lahifotsy, que les Antanandrô, chassés par les Sakalavâ des plaines situées à l'Ouest du Bongolavâ, se sont établis au Sud de l'Ankaratrâ. C'est naturellement dans les vallées où la culture est facile, vallées du Manandonâ, du Mania et de l'Andrantsay, qu'on trouve le plus de monde; le pays devient de plus en plus désert à mesure qu'on s'éloigne de ces régions relativement favorisées, et le gouvernement malgache était obligé d'entretenir sur les routes principales du Vakinankaratrâ des villages ou postes militaires avec relais de « borizanô » ou porteurs de « filanjaña » et de paquets, tant la population était clairsemée dans la plus grande partie de ce district.

Les Vakinankaratrâ comprennent dix-sept clans⁽¹⁾ au Nord du Matsiatrâ, qui formait la limite Sud des habitants du centre corvéables pour le service de l'Imerinâ, dont onze au Nord du Mania (cinq à l'Est et six à l'Ouest) et six au Sud⁽²⁾. Ces dix-sept clans comptaient, en 1869, lorsque l'un de nous a visité l'Ankaratrâ, 18.000 corvéables; ce sont :

1° Au Nord du Mania : à l'Est, les Iloharanô (1,000), les Mioridranô (1,000), les Manandonâ (1,000), les Fisakanâ (1,000), et les Ilakâ (1,000); et, à l'Ouest, les Ibetafô (1,000), les Andrantsay avaradranô [au Nord de l'Andrantsay] (1,000), les Andrantsay atsimondranô [au Sud de l'Andrantsay] (1,000), les Amin'Andrianovanâ (1,000), les Bemahazembinâ (500) et les Ambatofinandrahâ (500);

2° Au Sud du Mania : les Amin'Andrianantarâ (2,000), les Ankonâ

⁽¹⁾ Andrianampoinimerinâ, après s'être emparé du Vakinankaratrâ et du pays au Sud du Matsiatrâ, l'a divisé en Andafatsimo-ni-Matsiatrâ (comprenant le Sandra, le Lalanginâ et le Tsienimparihy) et Andafavaratri-ni-Matsiatrâ (comprenant le Manandrianâ, l'Ambohitsimanovâ miankandrefanâ [d'Ambohijafy vers l'Ouest] et l'Ambohitsimanovâ miantsinananâ [d'Ambohijafy vers l'Est]). Les subdivisions du Manandrianâ étaient : Loharanô, Ampontanÿ, Sahatonâ, Fanindronâ, Anosilavâ, Sahavé, Anakalazâ et Sahamadio; de l'Ambohitsimanovâ miankandrefanâ : Menabé atsimondranô

[au Sud de la rivière Andrantsay], Andrantsay avaradranô [au Nord de l'Andrantsay], Arivo avaradranô, Arivo atsimondranô et Menabé avaradranô [au Nord de l'Andrantsay]; de l'Ambohitsimanovâ miantsinananâ : Lavadrano, Atsimondranô, Betakâ, Fisakanavaradranô, Fisakanatsiavadiakâ (atsimondranô) et Vakinambatosiohinâ (jusqu'au Mania).

⁽²⁾ Ces six derniers clans, historiquement et ethnographiquement, devraient être comptés parmi les Betsileo, mais, depuis leur conquête par Andrianampoinimerinâ, ils en ont été détachés pour des raisons politiques, fiscales et administratives.

(2,000), les Ambohinamboarinä (1,000), les Anjanambé (1,000), les Ivohitraombibé (1,000) et les Ikialä (1,000).

Leurs villes principales sont Antobÿ, Ambositrä, Imanandrianä, Iarivö, Betafö, Antsirabé, Antanamalazä, etc.

VII. Les IMAMÖ⁽¹⁾ avaient encore en 1785 des rois de leur race, des rois vazimbä⁽²⁾, qui étaient indépendants des Andrianä d'origine javanaise, avec lesquels ils n'avaient d'autres relations que celles résultant du commerce d'esclaves : ils tenaient un marché le vendredi. L'un de leurs principaux clans est celui des Zanakandriamasoandrö, qui habitent Ambohibelomä, ville située près du Mantsakirÿ et de l'Ingalanä, affluents Sud du Sahasaroträ et du Kitsambÿ. Les principales villes de l'Imamö sont Ambohitronÿ, Miarinarivö, Manazarÿ, Ambohibelomä, Ambohipolö, etc.

Des «voanjö» ou colonies d'Avaradranö se sont établis en plusieurs points de l'Imamö, sur les bords du lac Tasÿ, et sont connus sous le nom de «Mamolakazö»; d'autres y sont venus du Marovatanä et de l'Ambodiranö.

VIII. Les VALALAFOTSÿ étaient jadis des Manendÿ; ils s'étendent au Nord et au Nord-Ouest du lac Tasÿ, sur le bord gauche de l'Ikopä. Leurs villes principales sont Ambohitrambö (qui est leur chef-lieu), Ihasÿ, Ambohijanamasoandrö, etc.

III^e CASTE. — OLO-MAINTÿ OU ZAZA-MAINTÿ, d'ordinaire nommés tout simplement MAINTÿ [litt. : «les Noirs»]. Les Maintÿ étaient une caste inter-

⁽¹⁾ «Antaismammous» [Antimamö] (Mayer, 1785). — Avant d'être réuni à l'Imerinä au commencement du XIX^e siècle, l'Imamö s'étendait tout autour du lac Tasÿ et avait pour limite orientale l'Ombifotsÿ, rivière qui tire son nom de ce que le roi d'Imerinä, Andriamasinavalonä (de race javanaise) [1696-1740], et celui d'Imamö, Andriambahoakä (de race indigène ou vazimbä), ont, en gage d'amitié, tué sur son bord qui formait la limite de leurs états un bœuf blanc, un *Ombifotsÿ* [d'où le nom que porte la rivière]. Andrianampoinimerinä a conquis l'Imamö occidental sur Andriamatÿ, de la lignée d'Andriambahoakä, auquel il

en a laissé le gouvernement sous sa suzeraineté et dont les descendants sont, jusqu'à ces derniers temps, restés maîtres de ce fief, et ensuite l'Imamö oriental que gouvernaient d'autres descendants d'Andriambahoakä, Andriampoetsakarivö, roi d'Ambohibelomä, qui était le plus important, Andriamarobasÿ, roi de Sahavondroninä, et Andrianamboarinandriamaniträ.

⁽²⁾ Ces rois étaient Andriambahoakafovanitanÿ et Andriantsiahofä (à Manazarÿ), Andriamanjakatokanä (à Ambohiniazä), Andriamanbandranö (à Ambohitrondränä) et Andriantomponimamö (à Ambohitrombÿ) [R. P. Callet].

médiaire entre les Hovă et les esclaves, qui comprenait les esclaves du souverain et les affranchis; ils se divisaient en six groupes distincts dont les membres ne se mariaient pas en dehors de leur groupe; les trois premiers, les *TANDAPA FOTSÏ*, les *MANISOTRĂ* et les *MANENDÏ*, avaient la plupart des privilèges des Hovă et étaient compris avec eux dans la dénomination de *VAHOAKĂ FOLOVOHITRĂ* [litt. : gens libres]⁽¹⁾.

1° Les *TANDAPA FOTSÏ* [litt. : les gens du Palais blancs] sont des descendants d'Hovă réduits en esclavage, il y a très longtemps, et ont pour souche les Ambohidavă; ils étaient nommés ainsi par opposition aux *TANDAPA MAINTÏ* [litt. : les gens du Palais noirs] qui comprenaient les Manisotră, les ManendÏ et les TsiarondahÏ et qui ont pour souche les «Mainti-enin-drenÏ», quoiqu'il y eût de grandes différences entre les Manisotră et les ManendÏ, d'une part, et les TsiarondahÏ, d'autre part. puisque les premiers détenaient des sortes de terres féodales, «mitondra hetră», en récompense du service qu'ils faisaient pour le souverain, tandis que les TsiarondahÏ n'y avaient pas droit et faisaient leurs cultures et étaient enterrés là où il plaisait au souverain : c'est pourquoi Manisotră et ManendÏ «manolotră ny Hovă», c'est-à-dire côtoyaient les Hovă, et étaient rangés parmi les «Folovohitră» ou libres, tandis que les TsiarondahÏ étaient de vrais «MaintÏ».

2° Les *MANISOTRĂ*⁽²⁾ sont des descendants de Vazimbă⁽³⁾; ils habitent le VakinisisaonÏ et, d'après la tradition, ont pour ancêtres 30 couples d'esclaves que leur maîtresse Ramatoarasahală affranchit, parce qu'ils lui

(1) Dans son grand kabarÏ à Tananarive, Andrianampoinimerină a dit : «*Folovohitră daholô, na menabe, na menakely, ny andevô tokană no tsy folovohitră sy ny Havanandriană : Tandapa fotsÏ, Ambaniandrô, folovohitră irenÏ; Manisotră, folovohitră irenÏ; ManendÏ, folovohitră irenÏ. Ary TsiarondahÏ diu TsiarondahÏ, Ambaniandrô, tsy folovohitră*» [«Sont tous «folovohitră» [des libres] «Menabé» et «Menakely» [les Hovă]; seuls ne sont pas «folovohitră» les esclaves et les parents du souverain [les Andriană ou

Nobles]; les «Tandapa fotsÏ», les «Manisotră» et les «ManendÏ» sont tous des «folovohitră», mais les «TsiarondahÏ» sont des «TsiarondahÏ», des Ambaniandrô, et non pas des «folovohitră»] (R. P. CALLET, *Tantara ny Andriana*, t. III, 1881, p. 11).

(2) «Mangnissoutres», tous esclaves du roi (Mayeur, *Premier Voyage au pays d'Ancove*, Ms *Biblioth. Grandidier*, 1777, p. 33 et 50-51). Voir la notule 178 à la fin du volume.

(3) Voir la notule 179 à la fin du volume.

avaient apporté beaucoup de crabes et beaucoup de sauterelles dont elle était très friande; Andriamasinavalonã leur a assigné comme résidence Ambohimalazã (à 12 kilomètres à l'Est de Tananarive) à charge de soumettre à son autorité la ville d'Ambohijokÿ (qui est à 18 kilomètres au Sud de Tananarive), ce qu'ils accomplirent en y pénétrant de nuit à l'aide de cordes : à la suite de ce haut fait, ils s'y établirent avec l'autorisation du roi et reçurent le nom de « Manisotrã » [litt. : qui prennent d'assaut]. Ces guerriers intrépides, auxquels se joignirent de nombreux esclaves fugitifs et des Hovã rebelles, ne tardèrent pas à former une armée redoutable : Mayeur dit en 1777 que, pendant la jeunesse d'Andrianamboatsimarofÿ, qui a été le roi de Tananarive de 1772 à 1794, ils prenaient toutes les libertés, pillant les caravanes, etc.; à cette époque, ils étaient l'apanage de Ratsiavelã, la première femme de ce roi, qui avait délégué ses pouvoirs à Andriantsarã, un des chefs Manisotrã; quoique esclaves, ils payaient au roi le même tribut que les libres.

Quand il eut pris Tananarive et que le fils du roi vaincu Andrianamboatsimarofÿ, Ramaromanompö, se fut réfugié auprès des Manisotrã à Ambohijokÿ, Andrianampoinimerinã tenta de s'emparer de cette ville dont le chef était Ramahaibolã, mais en vain; les femmes elles-mêmes prirent part au combat, excitant leurs maris et les exhortant à tout souffrir plutôt que de se rendre. Ce n'est qu'après cinq années que le roi Ramaromanompö, ayant imprudemment quitté Ambohijokÿ pour aller à Fenoarivö, fut trahi et fait prisonnier. Andrianampoinimerinã le reléguait dans le Nord de l'Imerinã, aux environs d'Imerimandrosö; dans la suite, il épousa sa fille Ravaomanjakã. Quant aux Manisotrã, ils ne voulurent pas néanmoins se rendre et soutinrent victorieusement quatre assauts, tuant beaucoup d'ennemis; mais la famine les força à faire leur soumission et ils furent relégués, au nombre d'un millier, à Alasorã entre les Zanamihoatrã (du Vakinisisaonÿ) et les Ontantsahã (de l'Am-bodiranö) : ils furent dans la suite les meilleurs soldats d'Andrianampoinimerinã. Il y en eut qui émigrèrent en pays indépendants, dans l'Imamö oriental (à Ambohibelomã, etc.), et jusque dans l'Ankay et le Betsileo.

Ils ont, comme nous l'avons dit plus haut, le droit de posséder des sortes de terres féodales [« mitondra heträ »].

3° Les *MANENDŶ*, sont, comme les Manisotră, des descendants de Vazimbă assez purs; ils habitent le Valalafotsŷ. Ils sont plus grands, plus noirs et d'aspect plus rude que les autres Merină; leur physionomie est franche et ouverte et ils ressemblent beaucoup aux Sihanakă, aux Bezanozanö et aux Betsimisarakă. Ils étaient nombreux et courageux et ils luttèrent bravement contre Andrianampoinimerină qui, au premier assaut, ne réussit pas à s'emparer de leur ville principale, qui était bien fortifiée; mais, se rendant compte qu'ils ne pourraient résister à un second assaut, ils partirent pendant la nuit et l'ennemi, en revenant le lendemain, trouva la place vide. Toutefois, après réflexion, ils jugèrent bon de faire leur soumission et, comme le roi s'en retournait à Ambohimangă, ils vinrent à sa rencontre sous la conduite de leur chef Tsiampirŷ et lui firent serment de vasselage et de fidélité; aussi ne furent-ils pas réduits en esclavage comme les Tsiarondahŷ olomaintŷ et ne furent-ils pas pillés, et le roi leur accorda les mêmes privilèges qu'aux Hovă⁽¹⁾.

Ils furent relégués dans le canton d'Anativolö, aux environs de Zozorobé; on les appelle « Manendianativolö ». Il y en eut qui s'en allèrent dans le Marovatană et qu'on appelle « Manendianosivolă »; d'autres émigrèrent dans le Sud du Boină, au pied du massif de Vohombohiträ et aux environs d'Ambodiamontană⁽²⁾, où ils sont connus sous le nom de « Marofotsŷ » et ont la réputation d'être voleurs et pillards⁽³⁾; d'autres enfin se sont établis à un jour et demi de marche à l'Ouest du lac Tasŷ, dans une plaine qu'arrose le Mahajilö.

⁽¹⁾ Lors du voyage de Dumaine dans l'Ankay, en 1790, les Manendŷ dépendaient déjà d'Andrianampoină.

⁽²⁾ Voir à la fin du volume la notice 179. Vohombohiträ est par 17° 47' lat. S. et 45° 6' long. E. et Ambodiamontană par 17° 28' 30" lat. S. et 45° 6' 10" long. E.

⁽³⁾ Au dire des Merină, les Manendŷ

étaient des gens indolents, paresseux, vivant de maraude et de racines sauvages et de feuilles. Hastie, qui a passé chez eux en revenant de Majunga à Tananarive, a été au contraire surpris de leurs cultures et de leur industrie (Ellis, 1838) : c'est aussi l'impression qu'a eue l'un de nous qui les a visités en 1869.

Comme les Manisotră, ils avaient le droit de posséder des sortes de terres féodales [« mitonda hetră »].

4° Les *TSIARONDAHÏ*⁽¹⁾ étaient les vrais esclaves du souverain; ils étaient enrégimentés et préposés à la garde du palais, dont ils faisaient le service intérieur; Andrianampoinimerinā a ramené de ses guerres chez les Betsileo beaucoup de ces esclaves royaux. C'est parmi eux qu'étaient pris, au moins en partie, les « Tandapa maintÿ » chargés, les uns, de prendre soin du souverain qu'ils ne quittaient jamais, les autres, d'aller chercher son eau, de préparer sa nourriture, etc.; ils l'escortaient lorsqu'il sortait du palais: il y en avait d'ordinaire une soixantaine qui l'accompagnait partout; ils étaient armés de fusils et de sagaies, et leurs officiers portaient l'épée. On donnait le nom de *TSIMANDO*⁽²⁾ à ceux qui formaient sa garde du corps et qui, jour et nuit, veillaient à sa sécurité; c'était à eux qu'il confiait les missions confidentielles: Radamā I en avait 3,000 qui étaient pour la plupart habillés d'uniformes anglais.

Les Tsiarondahÿ se divisaient en trois classes: les Mangaranō et Faliarÿ, les Ambohipoloalinā et les Manjakaray.

Ils n'avaient pas, comme les Manisotră et comme les Manendÿ, le droit de posséder des terres féodales [« tsy mitondra hetră »]; le souverain leur assignait les champs qu'ils pouvaient cultiver et les lieux où ils devaient être enterrés.

Leurs femmes et filles, les *TSIAROMBAVÏ*, étaient, comme eux, attachées au service du Palais.

5° Les *ANDEVO-ALEFĀ* ou *TAFONTRANON'ANDRIANĀ*⁽³⁾ étaient les esclaves

¹. Comme nous l'avons dit plus haut, Andrianampoinimerinā a proclamé: « *Ary Tsiarondahÿ dia Tsiarondahÿ, tsy folovohitră: ireo manao fanompoană ao anaty Rovă, etc., dia tsy misarakă aminÿ Andriană, ampianÿ izay tandapă ao; tsy mba anaty folovohitră* » [Les Tsiarondahÿ ne sont pas des libres; ils font le service du Palais, etc., et ne quittent jamais le souverain]. Autrefois, on disait *TSIORINDAHÏ* [litt.: esclaves fortunés (*tsy ory lahÿ*)].

⁽²⁾ Pour *TSIMANDO*, litt.: qui ne quittent jamais [le souverain].

⁽³⁾ Litt.: Le toit du palais du souverain, par abréviation de *Nalefă ho tafontranon'Andriană* (litt.: qui est parti pour le palais du roi), parce qu'un esclave affranchi est autorisé à saluer le roi, dont il devient dès lors le sujet. Aujourd'hui que l'esclavage est aboli à Madagascar, les Merinā libérés s'appellent *Hovavao*, litt.: les *Hovă nouveaux*, c'est-à-dire ceux qui sont devenus libres depuis peu.

affranchis par les simples particuliers⁽¹⁾ et leurs descendants : les enfants d'une esclave affranchie suivaient toujours la condition de leur mère⁽²⁾.

On distinguait deux classes d'affranchis : 1° ceux à qui leur maître avait donné la liberté pleine et entière et qui avaient la libre disposition de leur personne : ceux-là rentraient dans leur caste, si c'étaient des Andrianā ou des Hovā, ou retournaient dans leur clan, s'ils étaient originaires d'autres provinces et que bon leur semblât; 2° ceux qui étaient affranchis avec la clause qu'ils ne pourraient pas quitter le pays, clause qui était spécifiée dans la plupart des actes d'affranchissement : en réalité, ils étaient libres et leurs enfants naissaient libres; mais, s'ils ne restaient pas auprès de leur ancien maître, conformément à la condition qui leur était imposée, ils retombaient en esclavage. On les appelait « Vorompotsy tsy mandao ombÿ » [litt. : les Aigrettes (Hérons blancs) qui n'abandonnent jamais les bœufs]⁽³⁾ ou « Valalā miandrÿ fasanā » [litt. : les Sauterelles qui veillent les tombeaux].

6° Les *MASOMBIKĀ* ou esclaves africains, qu'on appelle aussi *MAKOA*, *ZAZAMANGĀ* et *MORAVOTSOTSĀ* [litt. : qui ont été libres facilement], ont été affranchis en 1877 par Ranaivalonā II⁽⁴⁾. Avant le XIX^e siècle, il a été importé peu d'esclaves à Madagascar, qui était, au contraire, un marché où les négriers arabes comme les négriers européens venaient s'approvisionner; mais au XIX^e siècle, les Malgaches devenus plus riches ont acheté un assez grand

(1) Affranchir un esclave se dit : *Mandefā ho Ambaniandrō* ou *Mandefā ho olom-potsÿ* [litt. : envoyer parmi les « Ambaniandrō »^(a), envoyer parmi les « hommes blancs », c'est-à-dire parmi les libres].

(2) Le fils de Radamā II et de sa maîtresse bien-aimée Marie n'était considéré que comme un simple affranchi.

(3) Les Aigrettes sont de jolis petits hérons blancs qui sont les compagnons inséparables des bœufs dont ils suivent toujours

les troupeaux, se nourrissant des tiques qui couvrent ces animaux.

(4) « Tous les Mozambiques [c'est-à-dire tous les Africains] qui sont venus dans mon royaume sont affranchis et deviennent sujets libres » (Kabarÿ du 20 juin 1877). — Le 8 mars 1889, Ranaivalonā II a ajouté : « Si des Mozambiques ou esclaves venant d'outre-mer sont introduits à Madagascar, en n'importe quel lieu, ils ne seront plus esclaves, ils seront des sujets libres. »

(a) Comme nous l'avons dit plus haut (p. 231, note 4 et note c), ce nom qui, sous le règne d'Andriam-poinimerinā, désignait tous les Merinā, quelle que fût leur condition, « na fotsÿ, na maintÿ, tsy misÿ hafā », c'est-à-dire nobles, libres et esclaves, n'a plus désigné dans ces derniers temps que les Andrianā ou nobles, les Hovā ou libres et les affranchis ainsi que les esclaves du souverain.

nombre de nègres venant de Mozambique. Le 20 juin 1877, la Reine, sous la pression bienfaisante des missionnaires européens, a promulgué une loi qui a non seulement prohibé formellement la traite des « Masombikā », mais a libéré tous les esclaves africains existant à cette époque dans ses états; depuis lors, les « Masombikā » sont passés de la classe des « Andevö » dans celle des « Mainty »⁽¹⁾.

IV^e CASTE. — ANDEVÖ⁽²⁾. Autrefois, les Andevö ou esclaves se divisaient en trois groupes principaux : les ZAZA-HOVĀ, les ANDEVÖ proprement dits et les MASOMBIKĀ; ces derniers ayant été, comme nous venons de le dire, libérés en masse en 1877 et étant entrés dans la classe des « Mainty », il n'y en a plus eu que deux depuis cette époque jusqu'en 1895, année où a eu lieu l'abolition totale de l'esclavage par les Français :

1° Les ZAZA-HOVĀ, Hovā ou descendants d'Hovā devenus esclaves pour cause de dettes ou de crimes, soit politiques, soit de droit commun, et vendus à l'encan; pour certains crimes, le coupable était puni de mort et, jusqu'il y a peu d'années, ses femmes et ses enfants étaient réduits en esclavage.

2° Les ANDEVÖ proprement dits, Malgaches, autres que les Merinä, faits prisonniers à la guerre ou volés dans des razzias et leurs descendants. Dans les guerres atroces faites par Radamā I^{er}, Ranavalonā I^{re}, etc., aux diverses peuplades de Madagascar, on tuait les prisonniers, mais les femmes, les jeunes gens et les enfants étaient emmenés comme esclaves dans l'Imerinä. Ils sont d'ordinaire plus noirs que les Merinä et présentent une grande variété de physionomies, ce qui est tout naturel à cause de leurs origines différentes; il y a parmi eux beaucoup de Betsileo, d'Antimoronā, d'Antisakā, d'Antanosy et même de Barā, de Mahafaly, etc.

On distinguait les Andevondrazanā, esclaves hérités des ancêtres,

¹⁾ Beaucoup de femmes « Masombikā » sont restées de leur gré chez leurs maîtres.

²⁾ Par corruption d'*Ondevö* (*On*, l'homme, *levo*, perdu). — Il y avait dans l'Imerinä plus d'esclaves que de libres ou de Hovā. D'après M. Laborde, depuis l'avènement de Ranavalonā I^{re} jusqu'à Radamā II, leur

nombre a quintuplé. Lors de notre conquête, on comptait dans le Nord de l'Imerina, 24,500 esclaves contre 17,000 libres et dans le centre (Avaradrano, Marovatanā et Vakinisisaony) 135,000 contre 123,000, (auxquels, il est vrai, on doit ajouter 32,000 Andrianā).

qu'on ne vendait ni n'échangeait, dans la crainte, si l'on s'en débarrassait d'une manière quelconque, d'encourir le blâme des ancêtres, et qu'on se transmettait religieusement de père en fils.

Les Zaza-hovă et les Andevö ne se mariaient pas entre eux.

XV. Les Betsileo⁽¹⁾ habitent la région montagneuse et nue comprise entre la ligne de partage des eaux du Mania et du Matsiaträ (soit le parallèle de 20° 35' Sud) au Nord, la forêt à l'Est, le versant méridional du grand massif central avec ses hautes montagnes (le Tsitongambalalä, le Kipesehä, le Varavarană, l'Andringitră, l'Itomakă, etc., soit un peu au delà du 22° parallèle) au Sud et, à l'Ouest, la vaste zone à peu près inhabitée qui s'étend jusqu'au Bongolavă ou versant occidental du grand massif central, soit un rectangle de 170 kilomètres sur 120, d'une superficie de 20,000 kilomètres carrés environ.

Jusqu'à la tentative, infructueuse du reste, qu'a faite vers 1815 le roi Sakalavă du Menabé, Ramitrahă, pour s'emparer de leur pays, les habitants de cette région étaient divisés en un grand nombre de clans appartenant à diverses tribus, qui étaient du reste apparentées, et ils ne se sont unis que pour lutter contre l'envahisseur; c'est après l'avoir repoussé qu'ils ont pris le nom de « Betsileo », c'est-à-dire « les Invincibles »⁽²⁾. En réalité, historiquement et ethnographiquement, les Vakinankaratră, qui, politiquement et administrativement, sont aujourd'hui incorporés parmi les Merină, devraient plutôt être rangés parmi les Betsileo, avec lesquels ils ont de grandes affinités quoiqu'ils en aient toujours été indépendants, qu'avec les anciens Vazimbă de l'Imerină. En effet, le fond de la population dans la vallée de l'Andrantsay (Betafö⁽³⁾) est, comme dans celles du

(1) Litt. : Beaucoup qui n'ont pas été vaincus, les Invincibles.

(2) Ce nom paraît pour la première fois dans un mémoire manuscrit de 1816 (*Arch. des fortifications des Colonies*, n° 99, p. 23) : « Bedsilos, peuplade du centre, voisine des Andrantsay » (voir à la fin du volume la notule 180). — Flacourt désigne la partie Sud du pays actuel des Betsileo sous le nom d'« Eringdrane » [Arin-

dranö] et la partie orientale sous celui de « Vohits Anghombes » [Vohitsaombÿ ou Lalingină], qui a été, à tort, identifié par tous les auteurs avec l'Ankovă ou Imerină.

(3) Duhaut de Cilly, dans son Rapport de 1825 (*Arch. Min. Colon.*), dit que les Antanandrö ont pour patrie la vallée de l'Andrantsay; les habitants de cette vallée sont bien en effet des Antanandrö, mais ils n'en sont point originaires.

Manandriană, de l'Isandră et de l'Ihosy⁽¹⁾, composé d'Antanandrö, « tompon-tanÿ » ou premiers occupants de toute la région occidentale depuis le Fiherenană jusqu'au Milanjä, qui s'étend au pied du Bongolavă, et d'où les Sakalavă en ont refoulé une partie dans les montagnes⁽²⁾ vers 1700, sous le règne de Tsimanongarivö⁽³⁾ ou Andriamanetiarivö⁽⁴⁾, le fils aîné de Lahifotsÿ; ces Antanandrö⁽⁵⁾ ont pour chefs des Zanak'Antară dont l'ancêtre Andrianantară régnait sur les habitants de la vallée du Manandriană.

Si les habitants de la partie occidentale du pays Betsileo sont des Antanandrö, ceux de la partie orientale sont des Ambohitsombÿ⁽⁶⁾. Il n'y a pas du reste chez les Betsileo l'homogénéité qui existe chez les autres nations malgaches, leurs chefs n'appartenant pas tous à une seule et même famille comme chez les Merinä, chez les Sakalavă, les Bară, etc. En effet, ceux de l'Ilalangană sont des Zafy Anaranö (venus de Faraonÿ); ceux de l'Arindrănö, des Zafy Mahafanandrÿ; ceux du Manandriană sont des Zanak'Antară et ceux de l'Isandră sont des Zarabehavană ou des Zafy Manarivö; néanmoins tous sont des descendants d'Indiens, comme les chefs antisakă, comme les chefs bară ou Zafy Manelÿ⁽⁷⁾, et tous mangent la viande d'animaux tués par l'un ou l'autre des membres d'une de ces familles, mais ni les ZafindRaminia, ni les chefs antimoronă n'en mangent.

Le pays des Betsileo, dont la capitale est Fianarantsoa, comprend quatre districts habités par des tribus distinctes :

1° Au Nord, le MANANDRIANĂ⁽⁸⁾, que traverse la rivière de ce nom,

(1) Au milieu du XVII^e siècle, quand Andriamisară et son fils Lahifotsÿ, quittant le Sud-Est, allèrent conquérir l'Ouest, en traversant la vallée de l'Ihosÿ, Andriamisară se fit frère de sang avec Sangazÿ le chef des Antanandrö qui y habitaient, puis, profitant de l'orgie qui suivit cette cérémonie, il le tua ainsi que les principaux du pays.

(2) GUILLAIN, *Documents sur la côte Ouest de Madag.*, p. 15. — Voir p. 218, 221 et 223.

(3) Litt. : Celui que mille personnes ne peuvent atteindre.

(4) Litt. : Le Seigneur qui moissonne mille personnes.

(5) Il y a sur les Antanandrö le dicton suivant : *Antanandrö, lahÿ mitomanÿ lovia vakÿ!* [Les Antanandrö sont des gens qui pleurent pour un plat cassé!].

(6) Ce nom que citent FLACOURT (*Hist. de Madag.*, 1656, p. 14) et ELLIS (*Hist. of Madag.*, t. I, 1838, p. 77) a été encore donné aux Betsileo par Ranaalonă II dans le kabarÿ qu'elle a fait à Fianarantsoa lors de son voyage dans le Sud en 1873; on dit aussi Andriambohitsombilahÿ.

(7) C'est ce qu'a assuré à l'un de nous un chef antimoronă.

(8) Litt. : Qui a des cascades.

affluent Nord du Matsiaträ, et que limite au Sud son affluent l'Ankonä; ses villes principales sont Fihasinanä, Fiadananä, Anjahanakely, Ambohinamboarinä, Ambohimahasoä, Ialamalazä, etc. Ce district ne dépendait pas du gouverneur de Fianarantsoa et comprenait les deux gouvernements d'Ambositrä et d'Ambohinamboarinä; les Merinä en ont détaché le canton d'Ikalambatö dont la partie Sud a été annexée à l'Isandrä et la partie Est à l'Halanginä.

2° A l'Est, l'ILALANGINÄ⁽¹⁾, qui est au Sud de l'Ankonä et à l'Est du Matsiaträ; ses villes principales sont Vohitsombÿ (qui était autrefois le chef-lieu de ce district et d'où vient le nom de ses habitants, les Vohitsombÿ), Ambohimahä, Ialananindrö, etc.

3° A l'Ouest, l'ISANDRÄ⁽²⁾, qui est au Sud et à l'Ouest du Matsiaträ; c'est le plus étendu de tous; ses villes principales sont Fanjakanä, Ambohibolamenä, Mahazoarivö, Ambohitrandrazanä, Iakaranä (qui domine la vallée du Ranomaitsö), Iavomaniträ, Ankalamavonÿ, Midongÿ⁽³⁾, etc.

4° Au Sud, l'ARINDRANO⁽⁴⁾, où le Matsiaträ prend ses sources et qui comprend deux cantons : Vohibatö, à l'Est, et Tsienimparihÿ⁽⁵⁾ dont la vallée est traversée par le haut Mananantanänä⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ Litt. : Les chemins se taisent, sont silencieux, parce que le pays était désert quand les Zafy Anaranö, les chefs actuels de cette province, y sont venus de la côte Sud-Est.

² Litt. : Qui a des Sandrä (espèce de gros arbres) ou Qui est au milieu. D'après une légende qui a cours dans le pays, mais à laquelle il n'y a pas lieu d'ajouter une grande foi, le nom d'Isandrä, qui est celui de la rivière qui traverse ce district et qui est un affluent Sud du Matsiaträ, viendrait de ce qu'un certain Andriantsandrä s'y serait noyé, ou, d'après une autre qui n'est pas plus croyable, de ce qu'un des premiers colons étrangers venus sur ses bords, entendant des chants, demanda ce que c'était : *Isa andrä!* [Peut-être un jeu!], lui répondit-on; il alla voir et, surpris par des brigands, il fut tué.

⁽³⁾ Les habitants de Midongÿ, ville située à 110 kilomètres à l'O.-N.-O. de Fanjakanä, disent être encore des Betsileo (Lieut. Hond-schoëte, *Journ. off. Madag.*, 6 nov. 1897).

⁽⁴⁾ Litt. : « Qui a été nivelé par les eaux ». Ce pays est ainsi nommé, parce qu'il est coupé de larges vallées qu'arrosent de nombreux cours d'eau. — Le pays des Eringdranes [Arindranö] a été visité pour la première fois par un Européen en 1667, par le sieur La Caze qui y a pris 20,000 bœufs (Mémoire manuscrit du 18 février 1668, *Arch. Min. des Colonies, Corresp. Madag.*).

⁽⁵⁾ Litt. : Les étangs ne suffisent pas [à irriguer les nombreuses rizières de cette vallée].

⁽⁶⁾ A la fin du XVIII^e siècle, Andriamalinä I^{er}, descendant de Ramanalinä, la sœur du chef vazimbä Andrianonifoman-

Les Betsileo se divisent, comme les autres peuplades, en quatre castes, sous l'autorité suprême du Seigneur ou chef qui porte le titre de *Hovà* [Chef] ou de *TOMPOMENAKELÏ* [Seigneur féodal] : 1° les « *ZANAKANDRIANĀ* » ou les Nobles⁽¹⁾; 2° le « *VAHOAKĀ* » ou les « *OLOMPOTSÏ* » [le peuple ou les hommes blancs], les Libres; 3° les *ANDEVOHOVĀ* ou les esclaves du Seigneur, ses agents; 4° les *ANDEVŎ* ou les esclaves.

Leurs principaux clans sont : dans le Nord-Est, les Berovază (chefs Zafy Anaranö) et, dans le Nord-Ouest, les Tsianolonkafă (chefs Zafy Manarivö); les Antisandră (chefs Zarabehavană), qui sont les plus nombreux de tous et qui se divisent en quatre groupes, formés par Andriamanalină I^{er} comme apanages pour chacun de ses quatre fils [*a.* les Arivokarenană (litt. : les mille qui habitent la plaine), chef-lieu Fanjakană; *b.* les Ambatonisandră (ou les vrais Isandră), chef-lieu Ambohitrandrazană; *c.* les Ranomaitso (ceux qui vivent sur les bords du Ranomaitso), chef-lieu Iakarană; *d.* les Ifafarivö (litt. : le côté des mille), chef-lieu Iavomanitră]; les Beanală (chefs Zanak'Antară du Manandriană); les Vohitsombÿ, de l'Halangină (chefs Zafy Anaranö), qui se divisent en cinq groupes [*a.* les Mandranozemină, chef-lieu Halazană (au Sud du Mandranofotsÿ); *b.* les Ifafarivö (au Nord-Ouest des précédents), chef-lieu Ivaninorö; *c.* les

jakatanÿ, qui régnait au Sud de Tananarive vers 1650 et qui, dépossédée de son domaine par Andrianjakă, s'enfuit dans le Vohitsombÿ, réunissait sous son autorité les trois provinces d'Isandră, d'Halangină et d'Arindranö. Mais son fils Andriamanalină II ne réussit pas à les maintenir unies; aussi, autant par crainte des Merină que dans la pensée de se venger de ses ennemis, fit-il sa soumission à Andrianampoinimerină, lorsque ce roi lui envoya vingt commissaires royaux pour traiter avec lui, et fit-il avec lui le serment du sang⁽²⁾. Maître de l'Isandră, Andrianampoinimerină s'occupa de conquérir l'Halangină qui était

alors divisé entre les cinq enfants de Rainindratsarä : la reine Andriambavizanakă, ses deux sœurs et l'un de ses frères Raompnanarivö, jugeant la résistance impossible, se déclarèrent ses vassaux; seul, l'autre frère, Raonimanalină, ne voulut pas céder et fut tué dans le combat qu'il livra aux Merină. — Quant à l'Arindranö, dont le Vohibatö avait pour chef Ramarovahoakă et le Tsienimparihÿ Rarivoarindranö, il fut conquis par Radama I^{er}, ainsi que le district d'Amboitră dont les chefs étaient aussi des descendants de Ramanalină.

⁽¹⁾ Voir, pour les mots usités en parlant des chefs, la notule 181 à la fin du volume.

⁽²⁾ Le roi d'Isandră se fit, suivant l'usage, une légère incision au creux de la poitrine avec un couteau qu'il envoya à Andrianampoinimerină teint de quelques gouttes de son sang. Celui-ci but ce sang et lui en envoya à son tour. Le couteau a été conservé religieusement; on l'appelle *Tambolană ela*.

Ilalangaivö (au Nord et à l'Est des précédents), chefs-lieux Ialana-nindrö et Ankaramalazä; *d.* les Avaradrano, chef-lieu Lanjana; *e.* les Andoharanö, chef-lieu Mitongoa (ces deux derniers cantons ont été annexés à l'Ilalanga par les Merinä)]; les Iarindranö⁽¹⁾ (Chefs Zafy Mataimananä); les Isahavakoaninä, petit clan dans les hauts de Valokianjä, sur les confins Sud de l'Iarindranö⁽²⁾; les Antaray, à Vohibatö, dans l'Est de l'Iarindranö (chefs Zanak'Antarä⁽³⁾). Il y a encore les deux clans des Lanananä, qui habitaient la vallée de l'Ihosy, et des Manarilavä, qui habitaient celle du Menamaty, affluents Sud du Mangokä; ils ont été repoussés vers l'Ouest et le Nord par les Barabé au commencement du XIX^e siècle.

XVI. LES ANTANALÄ ou simplement les TANALÄ [litt. : les gens des bois]⁽⁴⁾ habitent la partie de la grande forêt qui couvre le versant oriental du massif central à l'Est du pays Betsileo et du pays Barä, entre le moyen Mangorö, au Nord, et le haut Mananarä, au Sud, soit sur une longueur d'environ 300 kilomètres sur une largeur moyenne de 40 à 60 kilomètres, leurs limites étant, à l'Est, les contreforts de la chaîne côtière qui les séparent de la mer sur une largeur variable de 30 à 40 kilomètres et, à l'Ouest, le pays montagneux et nu qui est au delà de la forêt. Sur les frontières, la population est mélangée.

Leurs villages sont perchés sur des sommets abrupts, cachés au milieu des arbres. Ayant toujours vécu dans un isolement à peu près complet, ils parlent un dialecte assez difficile à comprendre pour les autres Mal-

⁽¹⁾ Jadis l'Iarindranö, qui occupe le dernier rang parmi les districts Betsileo à cause de la résistance qu'il a opposée à Radamä I^{er}, était plus étendu qu'il n'est depuis qu'il est sous l'administration des Merinä : Radamä I^{er}, en effet, en a détaché les villes de Hiarananä, de Manevä, d'Ambohimanarivö, de Mitongoa, d'Anjanamahaso et toutes celles plus au Nord pour les rattacher à l'Ilalanga, et les villes d'Ilangelä, d'Ambohitrinimanjakä, d'Isomainä et toutes celles plus à l'Ouest qu'il a annexées à l'Isandrä.

⁽²⁾ Les Sahavakoaninä habitaient les

rives du Sakaleonä avant la venue des Antambahoakä et des ZafindRaminia qui les ont repoussés dans l'intérieur. Ils sont réputés pour leur caractère querelleur; les Betsileo de l'Est disent un « kabary de Sahavakoaninä » pour un mauvais kabary.

⁽³⁾ Il y a aussi des Antaray sur les bords du bas Matitananä; ils ont pour chefs des Zafy Kazimambö.

⁽⁴⁾ Mayeur dit que « les Antanalles sont gens vivant de rapines et de brigandage » (Premier Voyage dans l'Ancove en 1777, Manuscrit du *British Museum* et Copie de la *Bibliothèque Grandidier*, p. 23.)

gaches, autant à cause de leur prononciation particulière qu'à cause d'un certain nombre de mots qui leur sont spéciaux.

Entre les Bezanozanö et les Tanalä, il y a deux petites peuplades, les VORIMÖ⁽¹⁾ et les SISIVOHITRA, qui, par leur habitat et leurs mœurs, devraient être rangées parmi les Tanalä, mais, n'étant pas, comme ceux-ci, gouvernées par de nobles Seigneurs de race étrangère et les chefs exerçant l'autorité sur leurs clans étant de race indigène, ils répudient toute communauté avec eux, et on les compte plutôt au nombre des Betsimisarakä antatsimö ou Betsimisarakä du Sud.

Il y a six castes chez les Tanalä : 1° les ANDRIANÄ ou nobles, parmi lesquels sont pris les rois ou « Ranandria »; 2° les ANAKANDRIANÄ, fils de nobles et de femmes libres; 3° les HOVÄ, qui sont les « tompontanÿ » ou les descendants de ceux qui étaient les chefs du pays avant la venue des immigrants arabes et qui peuvent contracter mariage avec les Andrianä; 4° les VAHOAKÄ ou les libres; 5° les ANTAMPASÿ, esclaves des rois, qui forment une classe intermédiaire entre les libres et les esclaves; 6° les esclaves, qui se divisent en « ZAZAFOTSÿ », ou esclaves qui ont perdu leur liberté pour cause de dettes, et en « ANDEVÖ », esclaves faits à la guerre ou bien enlevés dans des razzias, et leurs descendants.

Les chefs des Tanalä ou Andrianä⁽²⁾ sont des Zafy Rambö⁽³⁾, descendants d'une femme ZafindRaminia, par conséquent d'origine arabe⁽⁴⁾; ils peuvent se marier avec les ZafindRaminia et avec les chefs antimoronä.

(1) C'est la route de Mahanorö à Tananarive, sur laquelle sont espacés plusieurs villages Vorimö, tels qu'Ambodiharamÿ, Ambia et Antratanengiträ, qui forme leur limite Nord : au delà, se trouvent les Betanimenä; leur limite Sud est le Mahasorä. Ils étaient en guerre continuelle avec leurs voisins de l'Est, les Zafindriamananjatö, un des clans de Betsimisarakä antatsimö, qui vivaient sur les bords du bas Mangorö.

(2) Il y a quelques clans, tels que les Antivononä et les Antisonjö, qui ont pour chefs des Zafy Manelÿ (d'origine indienne, de la même famille que les chefs Barä) et

non, comme ceux des autres Tanalä, des Zafy Rambö (d'origine arabe).

(3) En 1668, De Faye parle des Zafy Rambö qui, dit-il, habitaient dans les hauts du Matitananä. En 1670, De Grandmaison est allé chez les Afferambous [Zafy Rambö] (*Arch. Minist. Colonies*), et, en 1777, Mateur dit que les Zafy Rambö étaient établis aux sources du Mananjarä.

(4) D'après le manuscrit arabico-malgache de la Bibliothèque nationale, n° 13. — Les ancêtres des Zafy Rambö, des Zafy Monia et des Antisambö (ou descendants de Mahazö) sont tous venus d'outre-mer et

Avant notre conquête, le pays Tanalä se divisait en deux parties : 1° la partie septentrionale, au Nord du Namoronä, qui était jusqu'à un certain point soumise aux Merinä et avait, pour « Hovä » ou chef, Ihovanä, vassale du souverain de Tananarive, laquelle résidait à Ambohimangä atsimö [Ambohimangä du Sud]; 2° la partie méridionale qui comprenait les bassins supérieurs du Faraonÿ, du Matitananä et du Manampatranä et qui, restée indépendante, se divisait en un grand nombre de petits fiefs : le principal était celui du vieux Ratsiandraofanä, d'Ikongö⁽¹⁾, qui couvrait une superficie de 80 kilomètres du Nord au Sud (entre 21° 10' et 22° lat. S.) et de 45 kilomètres environ de l'Ouest à l'Est (jusqu'à Sahasinakä) et qui, en 1890, pouvait mettre sur pied de 10,000 à 15,000 hommes.

Les Tanalä, comme autrefois toutes les peuplades malgaches avant la venue des Indiens et des Arabes, se subdivisent en une infinité de petits clans dont beaucoup comprennent à peine quelques centaines d'individus répartis entre deux ou trois villages⁽²⁾. Ils n'ont du reste pas de liens entre eux : ceux du district d'Ivohibé n'ont rien de commun avec ceux d'Ikongö et ceux d'Iantarä diffèrent de ceux du Faraonÿ et de son affluent le Sandranantä, et ils étaient continuellement en guerre les uns avec les autres.

Voici les principaux de ces clans ou familles : les Zafindriamananä (aux sources du Mananjarä); les Zafimanirÿ (dans la forêt, à Ivohitrambö et Ivohimaniträ)⁽³⁾; les Isandrakandrö, les Imaintinandrö, les Imanan-

ont, dit-on, abordé à l'embouchure du Sakaleonÿ, là où est ou plutôt où était, il y a quelques années, le « Vatolambö » [l'Éléphant de pierre].

⁽¹⁾ Le pic d'Ikongö est à 42 kilomètres à l'Est d'Ambohimandrosö : il est imprenable; les Merinä n'ont jamais pu s'en emparer.

⁽²⁾ Les Tanalä, les Barä et les Antivondrö se sont, plus que les autres peuplades de Madagascar, à cause de leurs habitudes guerrières et pillardes, subdivisés en un nombre considérable de clans dont nous ne donnerons que les principaux, et qui se sont

souvent subdivisés en plusieurs groupes partagés eux-mêmes en familles dont les membres ont entre eux une complète solidarité.

⁽³⁾ Ce sont des bûcherons. Leurs mœurs sont un peu différentes de celles de leurs voisins les Antevä; ils sont moins propres. On trouve parmi eux un certain nombre d'individus absolument blancs et les femmes sont jolies; ils ont les cheveux lisses, tandis que ceux des Zafindriamananä et des Zafinakotrÿ sont crépés (*Guide de l'Immigrant à Madagascar*, t. I, 1898, p. 380).

driană, les Isananofö, les Ifarivorÿ, les Inaneană et les Imananonokă (dans les vallées des affluents du haut Mananjară); les Mahasilă (dans la forêt auprès d'Ambohimilanjä, entre le Mangorö et son grand affluent Sud, le Nosivolö); les Antaivă ou Antevă (dans la vallée du Nosivolö, affluent du Mangorö, et jusqu'aux sources du Namoronă et du Faravorÿ, affluent Sud du Mananjară)⁽¹⁾; les Antisakaleonÿ (dans les hauts du Sakaleonÿ); les Zafinakotrÿ ou Zazamenabé [ou Menabé tout court], qui sont au nombre de 6,000 (à Ambohimangă du Sud et aux environs); les Manganihă (au confluent du Mananjară et du Faravorÿ); les Antisahă et les Tsimială (entre le haut Mananjară et son affluent Nord le Sakă)⁽²⁾; les Lavasatrokă (au Nord du Matsiaträ et à l'Est des Betsileo); les Ambodiranö et les Antiminö (dans les hauts du Namoronă et du Faraonÿ); les Itongoarivolavă, les Itsitiaroa et les Voloarivö (à l'Ouest du Faraonÿ); les Antikongö (à Ikongö et aux environs : Antenamorö, Zafimboajirÿ, Zanafinantară, Antisahafinä, Isirană, Sandrabé⁽³⁾, Marohală⁽⁴⁾ et Manambondrö⁽⁵⁾); les Tsimanompö (à Ifampă); les Zafintsiră (à Mahatangivolă); les Sotrohazö, les Antivondrö, les Antatsimö, les Safinä et les Antifolÿ (dans la vallée du haut Matitanană); les Samboară, les Antifamoarÿ, les Samiaritră, les Sahatondrö, les Antibelonă, les Anterenană, les Anteofikă,

⁽¹⁾ Le pays d'origine des Antevă est la vallée du Nosivolö, affluent Sud du Mangorö, où ils ont leurs tombeaux, mais, en déboisant peu à peu les montagnes pour y planter leur riz, ils sont arrivés au plateau du Fisakană (affluent Nord du Mania), qu'ils occupent sur une largeur de 30 à 40 kilomètres; ils se sont aussi étendus du côté du Sud, où l'on en trouve jusqu'à la route de Fianarantsoa à Mananjarÿ.

⁽²⁾ Ces premiers clans étaient sous la dépendance d'Ihovană, princesse Zafy Rambö, à laquelle les Merinä en avaient confié le gouvernement, mais, au temps d'Andriamampoinimerinä, ils obéissaient à plusieurs chefs : les plus Nord, ceux qui vivaient au Sud du Mahasoră étaient alors gouvernés par Imbonÿ, dont le fils Rafară accepta la

suzeraineté de Radamă I^{er} sans coup férir; Andriamanarivö et son fils Ibină tentèrent au contraire de résister au conquérant Merinä; vaincus, ils furent mis à mort.

⁽³⁾ Les Sandrabé se subdivisent en Ambodihară (chef-lieu Ambatafotsÿ), Antisakă (chef-lieu Anaviavÿ), Antanalambö (chef-lieu Ampamelomană), Antambahÿ (chef-lieu Vohimarină), Firinga (chef-lieu Ambandrikă) et Tsirară (chef-lieu Vohipotÿ).

⁽⁴⁾ Les Marohală se subdivisent en Tsimambală (chef-lieu Andrirangavolă), Zanabatalampÿ (chef-lieu Vohipenö), Voahantonă (chef-lieu Antapanjä), Antibé (chef-lieu Ankarambelö) et Antinonÿ.

⁽⁵⁾ Capitaine BRUN, Notice sur le secteur d'Ikongo, *Notes, Recon. et Explor.*, déc. 1898, p. 1640 et 1644.

les Antilohonÿ, les Antimahatsinjö, les Tanalambolö, les Ivohitrosä⁽¹⁾ et, plus Sud, les Ampidongÿ (dans le bassin de l'Iriananä, affluent Sud du Matitananä); les Tsimanambondrö (dans la vallée du Maintimbahaträ); les Antivononä (à l'Est de Vohibé)⁽²⁾; les Antivatö Ivatobé (au confluent de l'Iantarä et du Manampatranä)⁽³⁾; les Hovalahÿ ny Antarä ny Iantarä⁽⁴⁾ (dans la vallée du haut et du moyen Iantarä); les Hovalahÿ ny Antarä ny Menaharakä⁽⁴⁾ (dans la vallée du bas Menaharakä); les Zafimbolamenä⁽⁵⁾ et les Zafimiarasoä⁽⁶⁾ (sur les bords du Menaharakä); les Mangaranö (entre le moyen Manambavanä et le moyen Manampatranä); les Ampilafä (dans la vallée du Manambavä); les Sahavoay et, un peu plus à l'Ouest, les Sahafatranä⁽⁷⁾ (sur les bords du haut Manampatranä, au pied des montagnes); les Antsorö (sur le bord Sud du haut Manampatranä); les Tsiareträ (entre le haut Manambatö et le haut Mananivö); les Antisonjö⁽⁸⁾ (entre le moyen Manampatranä et le moyen Mananarä); les Zafimarozahä (entre le Manambondrö et l'Isandrä)⁽⁹⁾, etc.

⁽¹⁾ Ambinanÿ, qui régnait en 1876 à Ambohitrosä et commandait à 2,000 Tanalä, reconnaissait nominalement la souveraineté merinä, mais, en réalité, il était indépendant et ne payait pas d'impôts.

⁽²⁾ Ce clan, ainsi que celui des Antisonjö, a pour chefs des Zafy Manelÿ, comme les Barä, et non des Zafy Rambö, comme les autres Tanalä.

⁽³⁾ Ces Ivatobé sont une branche émigrée des Antivatö de la vallée du Matitananä.

⁽⁴⁾ Avant 1882, les Hovalahÿ ny Antarä habitaient la vallée étroite du haut Iantarä, où il n'en reste plus aujourd'hui que de 600 à 800, la plupart, au nombre de 4,000 environ, ayant émigré cette année-là dans celle plus large et meilleure du bas Menaharakä, d'où ils ont chassé les Barä Iantsantsä qui étaient établis sur ses bords entre les confluent de l'Iangalä (où le Menaharakä, venant de l'Est, court à nouveau vers le Sud auprès de Sakalalinä) et du Ranomenä : ce sont les Hovalahÿ ny

Antarä ny Menaharakä, qui sont très turbulents et pillards (BOIN et MOUVEAUX, *Notes, Recon. et Expl.*, nov. 1897, p. 448-449).

⁽⁵⁾ Les Zafimbolamenä, qui comptent environ 600 individus, habitaient jusqu'en 1882 la vallée de l'Iantarä, qu'ils ont quittée, comme les Hovalahÿ ny Antarä, pour s'établir dans celle plus large et plus fertile du bas Menaharakä. Ce sont de grands pillards.

⁽⁶⁾ Les Zafimiarasoä, après avoir vécu pendant un siècle dans la vallée de l'Iantarä, se sont établis comme les Zafimbolamenä dans la vallée du Menaharakä. Ils sont un millier d'individus et ont pour chefs non des Zafy Rambö ou des Zafy Manelÿ, mais des Zafy Mahafanandrÿ.

⁽⁷⁾ « Issafastre [Sahafatranä], en guerre avec les indigènes de la province d'Issacq [Isakä] » (DE FAYE, lettre du 1^{er} octobre 1668, *Arch. colon.*).

⁽⁸⁾ Comme il est dit ci-dessus, note 2, ce clan a pour chefs des Zafy Manelÿ.

⁽⁹⁾ Le *Guide de l'Immigrant à Madagascar*

Au Sud des Tanalä indépendants, il s'est formé récemment le clan des HOVAVAO [litt. : (le clan des) nouveaux chefs] qui se sont séparés des Antikongö et, abandonnant le vieux seigneur d'Ikongö, ont pris pour chefs des individus de leur race, c'est-à-dire de race indigène [de race indo-mélanésienne], disant qu'ils étaient d'aussi ancienne et d'aussi bonne noblesse que les Zafy Rambö [étrangers de race arabe].

XVII. Les BARÄ⁽¹⁾ occupent le plateau, de hauteur moyenne, qui est en contre-bas du massif central, au Sud du pays des Betsileo, et qui a pour limites : au Nord, le Tsimandao, rivière qui coule au bas du versant méridional assez abrupt du massif central (que jalonnent les hautes montagnes le Tsitongambalälä, le Varavaranä, l'Andringiträ, l'Itomakä, etc., et d'où l'on domine au loin la vaste étendue du pays Barä); à l'Est, la crête de la chaîne côtière et la lisière occidentale de la forêt qui en couvre le versant oriental; au Sud, le 24^e parallèle, au delà de la boucle de l'Onilahy ou rivière de Saint-Augustin, et, à l'Ouest, la petite chaîne parallèle à la côte, dont elle est distante de 60 à 80 kilomètres. Moins élevé que le pays Betsileo, le pays Barä l'est plus que les pays Sakalavä, Mahafaly et Androy, que les Barä appellent « tanÿ ny ambanÿ », c'est-à-dire « les terres basses ».

Cette peuplade, qui est guerrière et pillarde et qui est moins civilisée que les Malgaches de l'Est et surtout que ceux du centre, comprend un grand nombre de clans que divisent des rivalités de familles et des inimitiés de groupes, de sorte que non seulement il n'y a aucune union

(t. I, p. 379) donne comme peuplades tanalä : au Nord, les Zafindriamananä; à l'Ouest, les Zafimaniry; au centre, les Zafinakotry, et, au Sud, les Zafindrasoa, les Zanakivavy, les Antivarondrikä et les Sakaleony (venus du Nord, des bords de la rivière de ce nom).

⁽¹⁾ MM. Boin et Mouveaux ont donné une bonne monographie des Barä in : *Notes, Recon. et Expl.*, nov. 1897, p. 452-456. Voir aussi *The Bara Land* du Rév. W. D. Cowan (Antananarivo, 1881). — Il y a une

grande incertitude au sujet de l'origine du nom « Barä » : ce mot en malgache signifiant « simple, naïf » est, disent les uns, un surnom qui fut donné jadis par les Zafy Manely au chef d'une de leurs tribus vassales qui était d'une extraordinaire niaiserie, et qui fut aussi appliqué à cette tribu et s'est étendu peu à peu à tous les sujets des Zafy Manely. D'autres prétendent que c'est le nom d'un ancien chef Zafy Manely, très courageux et très réputé, qui s'appelait Ibarä (VACHER, *Rev. de Madag.*, oct. 1903, p. 324).

entre eux, mais qu'ils sont en hostilités continuelles les uns avec les autres⁽¹⁾. Il y a parmi eux de nombreux transfuges des tribus du Sud-Est, Tanalä, Zafiteonÿ, Antifasinä, etc. Ils étaient encore presque tous indépendants lorsque nous avons fait la conquête de Madagascar; la soumission que quelques-uns avaient faite aux Merinä était toute nominale.

Les chefs de tous ces clans appartiennent à la famille des Zafy Manelÿ⁽²⁾, dont l'ancêtre, un certain Rakanjobé⁽³⁾, est le fils d'un « étranger » [d'un Indien] qui a naufragé sur la côte Sud-Est et qui s'est établi à Andri-zahä, dans le pays d'Ivondrö (entre l'Ionaivö et l'Itomampÿ) : c'est à ses descendants que le Français La Caze a donné des fusils, grâce auxquels ils ont pu attaquer et vaincre leur puissant voisin Rakiboarivö; en échange, ils lui remirent les prisonniers qu'ils firent dans ce combat ainsi que la ville du vaincu, Ankazomanganÿ, et ils s'établirent sur les deux rives de l'Ionaivö. Les Barä conservent pieusement le souvenir de ces ancêtres, qu'ils appellent les « Ionaivö ».

Peu à peu, ils se sont avancés dans l'Ouest et dans le Nord et, sous la conduite de l'un deux, chef renommé, Andriamanelÿ, qui a donné son

⁽¹⁾ Ces rivalités sont encore telles qu'en 1901 le général Gallieni n'a pas pu réunir sous l'autorité du même chef Impoinimerinä les deux clans de l'Ouest, les Barä Imamonö et les Barabé.

⁽²⁾ Les Zafy Manelÿ sont de la même race que les chefs antisakä et, par conséquent, que les chefs des Sakalavä et de l'Isandrä (dans le Betsileo) [c'est ce qu'a dit à l'un de nous un chef antimoronä].

⁽³⁾ D'autres donnent le nom de Ravatovererÿ au grand ancêtre des Zafy Manelÿ, qui, marié avec une femme « vazahä » ou venue d'outre-mer, s'établit avec un millier de sujets dans la vallée de l'Inongÿ, affluent du Mananarä, et fut le père de Ravaratavokÿ

ou Rabararatavokokä et le grand-père d'Andriankehohehö, lequel eut deux fils : Rakobä, le fondateur de la famille des rois du Fiherenanä, les Andraivolä, et Rapapangö, le fondateur de la famille des rois Barä. Rapapangö est le père d'Andriamenä, qui, quittant l'Inongÿ, s'établit à Volambitä, dans la vallée du Ranomenä, et le grand-père d'Andriamanetakä (ou Andriamandanä?), fondateur de la branche des Barä Antikondrä, et d'Andriamanelÿ, fondateur de toutes les autres branches Barä^(a) (Capitaine DU BOIS DE LA VILLERABEL, Étude sur les Bara-Imamonö et La Tradition chez les Bara, *Notes Reconm. et Explor.*, 1899, p. 524, et 1900, p. 263-273).

^(a) Des fils d'Andriamanelÿ, l'un, Ratsimivé, qui s'est établi dans la vallée de l'Ionaivö, a fondé le clan des Barä Vindä, et un autre, Andriamanafotsÿ, qui habitait à Ranotsarä, au Sud d'Ivchibé, a été le grand-père de Razcakä, fondateur du clan des Barä Malazoarivö, et de Ratsileondafÿ ou Raketrä ou Raikitrokä, dont cinq des fils, Rasokÿ ou Ratsimamö ou Tsimamotoa, Tonanaharÿ ou Rasalea, Ratsimivilÿ, Andriamanelÿ et Ramifokÿ ont respectivement fondé les clans des Barä lantsantsä, des Barabé, des Barä Imamonö, des Barä Vindä et des Barä Mananantanä. Un des fils de Ratsimivilÿ a fondé le clan des Barä Manievÿ.

nom à l'innombrable dynastie des chefs Bară, ils se sont emparés de Volambitã, au Sud-Ouest d'Ivohibé. Le fils d'Andriamanely, Andriamana-fatrarivö mit à mort son frère cadet Ratsinivoa dont les fils émigrèrent sur les bords de l'Onilahy et, repoussant vers le Nord les Iarindranö ou Betsileo du Sud, il s'établit au Sud d'Ivohibé, à Andranotsarã qui est resté la capitale des Zafy Manely jusqu'à la mort de Raikitrokã⁽¹⁾, au commencement du XIX^e siècle. Ses fils, ne pouvant s'entendre au sujet de sa succession, soumirent leur différend à Radamã I^{er}⁽²⁾, qui attribua le domaine paternel à Ratsimamö, de sorte que son frère cadet Rasalea dut s'en aller dans l'Ouest et choisit pour résidence la vallée de l'Ihosy (la province actuelle des Barabé); quant au troisième, Ratsimivily, il s'établit encore plus à l'Ouest, dans un pays qu'il baptisa Tsimamonolongö [litt. : « qui ne tue pas ses amis »] et qui est le territoire actuel des Barã Imamonö.

Avant l'invasion des Zafy Manely, ce pays, qui était du reste très peu peuplé, était habité par deux tribus nommées IABENÖ et IMOKAKÄ⁽³⁾, auxquelles ils ont imposé leur autorité et dont les anciens chefs et leurs familles forment la classe des « Vohitsã » ou libres. Leur conquête est du reste récente, puisque c'est vers le milieu du XVII^e siècle (vers 1660?) que, grâce aux armes à feu que leur a fournies La Caze, ils ont commencé à s'emparer de la partie orientale de la grande province actuelle des Barã et que leur extension dans les vallées de l'Ihosy, du Fiherenanã et de l'Onilahy ne remonte pas au delà des premières années du XIX^e siècle; c'est de cette époque que date le nom BARÄ.

Les Barã, comme les Tanalã et toutes les peuplades malgaches du reste, se divisent en quatre castes : 1^o les ZAFY MANELY ou nobles, descendants d'Andriamanely, parmi lesquels on prend les chefs ou rois⁽⁴⁾; 2^o les VOHITSÄ ou libres, descendants des anciens chefs des premiers occu-

⁽¹⁾ Raikitrokã était contemporain d'Andrianampoinimerinã, qui est mort, comme l'on sait, en 1810.

⁽²⁾ Ne sachant comment trancher le différend entre les trois frères, Radamã I^{er} s'en remit au sort; il fit placer devant chacun d'eux une assiette de riz et une cuiller, dé-

cidé à donner gain de cause à celui qui prendrait sa cuiller le premier.

⁽³⁾ D'après les traditions recueillies sur place par le Rév. Cowan.

⁽⁴⁾ Les Zafy Manely, les Zafy Rambö, les Zafy Monia et les Zafy Mahazö ou Antisambö comme les Maroserananã, les

pants du pays qui ont été vaincus et soumis par les Zafy Manelÿ; 3° les *ANTANDONAKĀ* [litt. : les gens du palais], esclaves des chefs et des rois auxquels ils servent de gardes du corps et qui forment une classe intermédiaire entre les libres et les esclaves des simples particuliers; enfin, 4° les *ANDEVÖ* ou esclaves des particuliers.

Il y a cinq grands groupes indépendants les uns des autres : I. les *BARĀ IANTSANTSĀ*, à l'Est; II. les *BARABÉ*, au centre; III. les *BARĀ IMA-MONÖ*, à l'Ouest; IV. les *BARĀ VINDĀ*, au Sud-Ouest; V. les *BARĀ TIVONÿ* au Sud, et une foule de petits clans, qui avaient également leur individualité ou autonomie, parmi lesquels nous citerons : dans l'Est, les *AMBILIONÿ*, les *BARĀ IMANDABÉ*, les *TAMBAVALĀ* et les *TANDRAMENĀ*; dans le Nord, les *MANONGĀ*; dans le Nord-Ouest, les *MENAMATÿ*, les *MANDRONARIVÖ*, les *MANANANTANANĀ*, etc.

I. LES *BARĀ IANTSANTSĀ* [litt. : « les Requins »], appelés aussi autrefois *BARĀ MENAHARAKĀ*, qui sont, dit-on, au nombre de 6,000, habitaient jusqu'en 1882 la vallée du moyen et du bas Menaharakā, entre les confluent du Iangalā⁽¹⁾ et du Ranomenā. Depuis que les trois clans de Tanalā, les Hovalahÿ ny Antarā, les Zafimbolamenā et les Zafimiarasoa ont envahi cette vallée en 1882 et les en ont chassés, les uns se sont réfugiés dans la vallée du Ranomenā et leur chef Isambö, successeur de Rainibahā, a fixé sa résidence dans la ville d'Ivohibé, au Nord-Ouest et au pied du grand pic de ce nom : il a conservé son indépendance jusqu'à notre conquête; d'autres se sont établis sur la rive gauche de la boucle de l'Ionaivö, autour de Ranotsarā; on les appelle *IANTSANTSĀ MANOMBÖ*, du nom de leur village le plus important⁽²⁾. Une de leurs princi-

Zarabehavanā, etc., tous d'origine indienne, à l'encontre des ZafindRaminia, des Antambahoakā, des Mpanombilÿ ou chefs antimoronā, etc., qui sont d'origine arabe, mangent la viande des animaux tués par n'importe qui. — Au-dessous des Zafy Manelÿ, il y a les Zanak'antsÿ et les Zaza latsakā, qui sont des Zafy Manelÿ ayant perdu leur caste, les premiers parce que, pendant la cérémonie de la circoncision, la peur les a fait

se souiller, les autres parce que l'individu chargé de porter l'enfant sur le lieu de la cérémonie, le « fanalolahÿ », qu'il est d'usage d'attaquer à l'improviste, a été blessé par la sagaie : si le « fanalolahÿ » et le jeune prince ont été tués tous deux, on ne s'en préoccupe nullement.

⁽¹⁾ Là où la branche Est du Menarahakā, qui vient de l'Est, court vers le Sud.

⁽²⁾ Voir la note 4 de la page 276.

pales familles est celle des Andraofikÿ, qui a seule le droit d'ensevelir les « Mpanjakä » ou rois et qui habite au Sud d'Ivohibé⁽¹⁾.

Deux clans se sont séparés d'eux : ce sont les MANONGÄ et les MANDRONARIVÖ qui ont émigré dans le Nord-Ouest et dont nous parlerons plus loin, page 284⁽²⁾.

II. Les BARABÉ occupent les vallées de l'Ihosÿ et du haut Menamatÿ, affluents Sud du Mangokä, et celle de l'Hazofotsÿ, affluent Nord du Malotö qui se jette dans l'Onilahÿ. Ce pays, lorsque Rasalea, le second fils du roi Barä de Vohibé Raikitrokä⁽³⁾, est venu s'y établir au commencement du XIX^e siècle, était habité par les LANANANÄ, qui étaient dans la vallée de l'Ihosÿ, et les MANARILAVÄ, qui étaient dans la vallée du Menamatÿ et sur le versant de l'Isalö, deux clans Betsileo qu'il a chassés vers le Nord et vers l'Ouest.

Lorsque les Merinä se sont emparés d'Ihosÿ sous le règne de Ranavalonä I^{re}⁽⁴⁾, les Barabé se sont retirés sur le plateau d'Horombé et au Sud. Leur ville principale est Ranohirä, où régnait en 1890 leur principal chef, Voaträ.

III. Les BARÄ IMAMONÖ, qui se sont démembrés au commencement du XIX^e siècle des Barä de Vohibé et dont le premier chef a été le troisième fils de Raikitrokä⁽⁵⁾, Ratsimivilÿ, qui a émigré dans l'Ouest après que

⁽¹⁾ Les Andraofikÿ descendent d'un certain Rahabelä qui, par ordre du roi Andriamenä, le père d'Andriamanelÿ, le fondateur de la dynastie Barä, a assassiné le chef Mandradratsä contre lequel il luttait en vain; c'est de ce « haut fait » que vient leur situation privilégiée (Du Bois de la Ville-Rabel, La Tradition chez les Barä, *Notes, Recon. et Explor.*, Tananarive, juin 1900, p. 265 et 272).

⁽²⁾ Dès qu'un Zafy Manelÿ a de l'ambition et de la hardiesse, il recrute le plus de partisans qu'il peut, leur promettant force razzias de bœufs, et il s'en va avec eux dans quelque vallée déserte où il forme un nouveau clan, ou bien c'est quelque fils de « mpanjakä » qui a commis un crime et qui

quitte sa famille. Pour montrer à quel point s'émiettent ces clans, nous donnons ici la liste établie par M. l'administrateur Bénévint des groupes dont des représentants sont épars dans le seul bassin du Menaharakä et de ses affluents, groupes qui sont au nombre de vingt et un : Vohilakaträ, Iantsantsä, Zafimbolamenä, Zafitsiadisÿ, Zafitsinionÿ, Tomboitsä, Bara Menaharakä, Andraofikÿ, Vatolavä, Mahazoarivö, Kimosö, Sandrabé, Masitokanä, Andriantsatriä, Sahamasinä, Antivohibé, Zafinivolä, Sarirÿ, Zafimarosoa, Ambilionÿ et Manombö.

⁽³⁾ Voir la note 3 et la notule a de la p. 278.

⁽⁴⁾ Rainingorÿ était à la tête de l'expédition, ainsi que de celle du côté de Vohibé.

⁽⁵⁾ Voir plus haut, p. 278, notule a.

Radamă I^{er} eut dévolu le domaine paternel à son frère aîné Ratsimamö, occupent la région située entre le Malio, affluent Sud du Mangokä, et les monts Isalö, à l'Est, et le Fiherenanä, à l'Ouest⁽¹⁾, ainsi que les vallées du haut Sakondry et du haut Tahezä, affluents Nord de l'Onilahy, où ils sont voisins des Antanosy émigrés : ils ont, comme nous l'avons dit plus haut, donné à cette région le nom de « Tsimamonolongö » [litt. : « qui ne tue pas ses amis »]; au Nord, ils s'étendent jusque vers le Mangokä.

Ils sont, dit-on, au nombre de 30,000 environ. Ils se subdivisent en une quantité considérable de familles, ayant chacune son chef, mais reconnaissant néanmoins l'autorité suprême d'Impoinimerinä (ou Raian-dry), petit-fils de Ratsimivily.

Leur ville principale est Ankazoabö, sur le bord gauche et près de la source du Sahanavakä, affluent Sud du Mangokä.

IV. LES BARÄ VINDÄ OU ANTIVINDÄ sont établis au Sud et à l'Est des monts Isalö, sur la rive Nord du moyen Onilahy ou Saint-Augustin et dans la vallée de son affluent le Malotö.

Ils ont pour chefs les descendants du second fils d'Andriamanely qui fut tué par son frère aîné et dont les fils émigrèrent sur les bords de l'Onilahy : leur chef actuel est Imahavony, fils de Raifompotsy mort en 1893.

Leur ville principale est Beneniträ sur la rive Nord de l'Onilahy à 12 ou 15 kilomètres à l'Ouest de son confluent avec l'Imalotö.

V. LES BARÄ TIVONJY habitent la vallée du haut Ihosy, au Sud des Barabé, ainsi que celles du Lalanä et du Benahä, affluents de droite du Mangokä ou Onilahy.

Leur chef réside à Ivondronä, qui est à 23 kilomètres au Sud-Sud-Est d'Ihosy, sur le bord de l'Imakä, petit affluent gauche de l'Ihosy.

(1) Avant notre conquête, il y avait entre eux et le Fiherenanä une zone presque déserte que parcouraient les « Rongovolä » ou pillards, tribu turbulente formée d'un mélange de Sakalavä, de Barä et de Makoa qui se livrait au vol et aux déprédations et où l'un de nous a été attaqué en 1898; depuis,

ils se sont étendus dans cette zone et se sont même établis dans la vallée du Fiherenanä jusqu'à Marohalä, à 25 kilomètres de la mer. Ils habitent surtout les vallées du Sahanavakä, du Malio et de l'Isahainä, tributaires du Mangoky, et celles de l'Ilonä et d'autres affluents du haut Fiherenanä.

A côté de ces grands clans qui sont nombreux et avaient, jusqu'à notre conquête, une certaine puissance, il y en a une foule de petits qui étaient autonomes, mais sans importance, et dont les chefs, sans autorité réelle, ne s'en livraient pas moins à des pillages continuels. Nous citerons :

1° Les **AMBILIONÏ** ou **MENABÉ**⁽¹⁾, qui comprennent plusieurs familles fixées çà et là dans l'Est, au hasard. Dans le district d'Ivohibé, il y en a deux : l'une à Imahasoa, ville de 1,500 habitants située au Sud d'Ivohibé, sur la rive gauche du Soamanitsä qui est un affluent Nord du Ranomenä; l'autre à Besavoa, près du confluent du Menaharakä et de l'Ionaivö.

2° Les **BARÄ** **IMANDABÉ**, qui habitent autour d'Analavokä, au confluent du Sakanaliträ avec le Menaharakä (à 37 ou 38 kilomètres à l'Ouest de Vohibé).

3° Les **VOHITOVÖ**, les **VOHILAKATSOKÄ** et les **VATOLAVÄ**, qui forment un groupe de 700 personnes obéissant au même chef et répartis entre 18 villages situés entre Vohibé et l'Iantarä : il y en a, en outre, de disséminés un peu partout dans le groupe Barä.

4° Les **SAHAMASINÄ**, au Sud des précédents, sur les deux rives de l'Iantarä et de son affluent, l'Isondrovö : c'est un clan de 800 individus divisé en plusieurs groupes.

5° Les **TAMBAVALÄ**, qui sont divisés en deux groupes, ayant chacun son chef : le premier, qui compte 500 individus répartis entre 30 villages, habite la vallée de l'Irangahasÿ, petit affluent Sud de l'Iantarä, et a pour village principal Iabolangä⁽²⁾, à 33 kilomètres au Sud-Sud-Est de Vohibé; le second, qui compte 900 individus répartis entre 45 villages, est établi sur la rive Sud de l'Iantarä, à une petite distance à l'Est de son confluent avec l'Irangahasÿ; leur village principal est Isapezä, où réside leur chef. Ce sont des pillards comme la plupart des Barä.

6° Les **ANTANDRAMENÄ**, au nombre de 500 environ, qui sont aux sources mêmes de l'Irangahasÿ, autour du mont Iandrahenä, à la lisière

¹⁾ Quelques personnes prétendent qu'ils sont originaires des pays Mahafaly et Androy.

⁽²⁾ Le poste Gallois est placé tout à côté d'Iabolangä.

Ouest de la forêt, voisins immédiats par conséquent des précédents, avec lesquels ils ont toujours vécu en mauvaise intelligence. Une partie a émigré dans la vallée du Menaharakä ⁽¹⁾.

7° Les ZAFINALÄ, qui occupent le bassin du haut Sahambanä, affluent Sud du Menaharakä, entre les Barabé et la boucle de l'Ionaivö.

8° Les BEAMPONGÖ, au Sud des précédents, dans la vallée du haut Manankiakÿ, affluent de gauche de l'Ionaivö (entre l'Ihosÿ et l'Ionaivö).

9° Les MANONGÄ, qui habitent le haut Tsimandao : ils se sont séparés des Barä Iantsantsä à la suite de querelles de famille. Leur capitale est Ambinairoa ou Tsiafay, au confluent du Tsimandao et de l'Angodongodonä (à 45 kilomètres à l'Ouest d'Ambohimandrosö) ⁽²⁾.

10° Les MENAMATÿ, qui occupent la vallée du moyen Menamatÿ, affluent Sud du Mangokä (entre le Malio et l'Hazofotsÿ), au Nord des Barabé.

11° Les MANDRONARIVÖ, qui se sont séparés des Manongä, comme ceux-ci s'étaient séparés des Barä Iantsantsä, à la suite de querelles de familles : ils se sont établis au Nord du Mangokä, du côté de Vohingezö; leur ville principale est Volambitä, qui est située sur le Makaibé, affluent Nord du Mangokä où il se jette non loin du Malio.

12° Les MANANANTANANÄ, qui habitaient autrefois la vallée du Manantananä, le grand affluent du Mangokä, et qui ont émigré dans la vallée du Malio, autre affluent plus Sud de ce même fleuve.

13° Les MANDRAPAKÄ, qui vivent entre le haut Manantananä et le haut Ranomaitso, tous deux affluents de gauche du Mangokä.

14° Les MANAMBONARIVÖ, qui occupent la vallée du moyen Ranomaitso.

15° Les MANIEVÿ, dont le chef réside à Beretä.

16° Les ANTIKONDRA, dont le chef réside à Tsiangorä.

17° Les BARÄ ANTIMARAHÄ, qui sont voisins des Imamonö.

18° Les ZAFINDRENDRIKÄ, qui sont établis à l'Ouest et au Sud-Ouest de Betrokÿ; leur chef réside à Nanarenä : ils sont réputés pour leur bravoure.

19° Les ZAFIMAROVOLÄ, qui habitent sur les bords de l'Isoanalä,

⁽¹⁾ Col. Houry, *Journ. off. Madag.*, 5 janv. 1899, p. 2859.

⁽²⁾ Lescarret, inspecteur de milice, *Journ. off. Madag.*, 31 janv. 1899, p. 2955.

affluent de gauche de l'Onilahy, à une cinquantaine de kilomètres à l'Ouest-Nord-Ouest de Tamotamö : ils sont les premiers occupants de cette région⁽¹⁾ et se divisent en quatre petits clans : Manindriarivö, Mionzonä, Tsilisö et Berembÿ.

20° Les BARA ZAFINDRIANABÖ, qui sont établis dans le bassin du haut Ionaivö ainsi que dans les vallées du Manandroträ et de l'Isoanalä, affluents de gauche du haut Onilahy⁽²⁾.

XVIII. Les ANTIVONDRO, qui sont apparentés aux Antisakä et qui sont nombreux, habitent l'Ivondro⁽³⁾, région qui s'étend à l'Est de l'Ionaivö jusqu'à une soixantaine de kilomètres de la mer et qu'arrose le haut et le moyen Itomampÿ, affluent Sud du Mananarä; la boucle de l'Ionaivö les sépare des Barä Iantsantsä au Nord, et l'Andranoratsÿ, affluent de droite de l'Ionaivö, et l'Iharamangä, affluent de gauche de l'Itomampÿ, les séparent au Sud des Antivatö. Souvent, à cause des pays boisés qu'ils habitent, on leur donne le nom de TANALÄ, tout comme aux peuplades du versant oriental du massif central à l'Est des Betsileo.

Ils se divisent en plusieurs clans : les ANTIVONDRO proprement dits, dont le village principal est Soaranö (sur la rive droite du bas Itomampÿ) qui est le berceau de leur race; les ZAFY MAROZAHÄ, dont le chef réside à Imikaiky (sur la rive droite du moyen Itomampÿ); les ZAFIMALAZÄ OU ZAFIMANDOMBOKÄ⁽⁴⁾, également dans la vallée du moyen Itomampÿ (à Midongÿ et dans l'Est)⁽⁵⁾. Leurs chefs, comme ceux des Manambia, n'ap-

⁽¹⁾ Le cap. Vacher donne à ces Barä ainsi qu'aux Zafimarozahä de Bekily une origine betsimisarakä [!] (*Rev. Madag.*, oct. 1903, p. 332).

⁽²⁾ Le cap. Vacher attribue à ces Barä une origine sihanakä [!] (*Rev. Madag.*, octobre 1903). Il les considère du reste comme des Antisakä Andramirä plutôt que comme des Barä. — Voir aussi : Cap. Trousselle, Le secteur de Mahaly, *Notes, Recon. et Explor.*, 1899, p. 510-512.

⁽³⁾ Flacourt (*Hist. Madag.*, 1658, p. 2) est le premier qui ait parlé de l'«Ivonhron» (tribu entre Saca [Isakä] et Vatebé [Ivatobé

ou Antivatö Ivatobé, au confluent de l'Iantarä et du Manampatranä]) que quelques auteurs ont à tort confondu avec la rivière Ivondronä qui est auprès de Tamatave.

⁽⁴⁾ Les Zafimandombokä [litt. : qui couvrent] sont les descendants d'un nommé Andriampanonÿ, frère de Rasoromandotsÿ, l'ancêtre des Zafindravalä, les chefs de la tribu des Tsienimbalalä (Cap. Vacher, *Rev. Madag.*, oct. 1903, p. 327).

⁽⁵⁾ Le nombre de petits clans antivondro qui sont épars dans les bassins de l'Itomampÿ et de l'Ionaivö est très considérable. M. Bjorn Elle, missionnaire norvégien, cite

partiennent pas à la famille royale des Barä, les Zafy Manelÿ, mais à celle des Antisakä, les Zarabehavanä; ils portent au front le même tatouage que les Manambia.

Plusieurs clans se sont détachés d'eux et ont émigré, les uns, dans le Nord, les autres, dans l'Ouest :

1° Les MAROMENÄ, qui, s'étant mêlés aux Barä, prennent souvent le nom de Barä Maromenä, quoique originaires de l'Ivondrö; ils sont fixés dans l'intérieur de la boucle supérieure de l'Ionaivö, sur la rive droite où est leur village principal, Silokarivö; près du Sahamaintÿ, il y a le petit village d'Ambohitsabö où vit une famille Maromenä sous l'autorité d'un chef Zafimatsirÿ, qui compte en tout 32 lances.

2° Les ZAFIMARITSÄ OU ZAFIMAROLAHÿ, qui ont leurs vingt-deux villages épars entre Ihosÿ et Tamotamö, au milieu de clans Barä, notamment des Zafindrendrikä, et d'Antanosÿ émigrés. Ils sont divisés en deux groupes, qui ont chacun leur chef et dont les principales villes sont toutes sur le bord droit du Mangokÿ ou haut Onilahÿ, Betrokÿ et Sakorÿ, d'une part, et Iaboranö, d'autre part, qui est plus Sud et qui compte 300 cases⁽¹⁾. Leur pays d'origine est Iakorä sur le bord gauche du bas Ionaivö.

3° Les ZAFIMITOVÖ et, plus Sud, les AKEBITÄ, qui ont un certain nombre de villages entre les précédents et Tamotamö, autour du pic d'Iakondrö, aux sources du Mangokÿ ou Onilahÿ (le Saint-Augustin).

les suivants : 1° dans la vallée de l'Itomampÿ (en remontant de son confluent avec le Mananarä jusqu'à sa source) : les Zafimihalä, les Zafimarozahä, les Zafindreponarivö, les Fahibelö, un second groupe de Zafimarozahä, les Marohovä, les Andrelahä, les Zafimandombokä, les Tsihitatranö, les Antivatö, un groupe de Rabehavanä, les Antivorö, deux autres groupes de Rabehavanä, les Fasiombÿ, les Manasakä, les Antivolafotsÿ, un groupe de Zafimapananä, les Andriamenä, les Andriambolö et les Antiranofotsÿ; 2° dans la vallée de l'Onaivö (de son confluent avec l'Itomampÿ vers ses sources) : les Maromenä, les Andrasahä, les

Antimahalavä, un groupe de Zafindrendrikä et un groupe de Zafimandombokä, les Zafindrafanambarÿ, un groupe de Zafimandrosoa et un groupe d'Ambilionÿ, les Zafindratorö, les Zafimanarivö, les Zafindravalä, deux groupes de Zafimapananä, un groupe d'Andramirä et les Andrambonÿ (*Bull. de l'Acad. Malg.*, Tanarive, 1905-1906, carte ethnographique, p. 100). — Il y a encore dans la vallée du haut Isandrä les trois clans des Vohilavä, des Vohimaintÿ et des Fotsiombÿ et, aux sources du Manambondrö, les Antoizä.

⁽¹⁾ Cap. Lacarrière, *Journ. offic. de Madagascar.*, 31 août 1897, p. 854.

4° Les LOHAMOFÖ qui sont établis dans la vallée du haut Itrokarä, affluent de l'Onilahy.

5° Les MANAMBIA⁽¹⁾, qui occupent la région située au Sud des clans précédents, région où prennent leurs sources, d'une part, le Mangoky ou Onilahy et, d'autre part, les petits affluents Nord du Mandraré⁽²⁾; dans l'Est, ils vont jusqu'à une cinquantaine de kilomètres de Tamotamö, presque jusqu'au pied Ouest de la chaîne côtière.

Leurs villages sont mêlés, dans le Sud, avec ceux des Antandroy et, dans le centre et dans l'Est, avec ceux des Antanosy émigrés. Dans la région de Tamotamö et de Tsivorÿ, dont ils ont dépossédé les Tsienimbalalä, ils possèdent 36 villages⁽³⁾.

Le berceau de ce clan est Ivahonä, qui, bien qu'enclavé dans le territoire des Zafimaritsä, est encore leur ville principale : elle est située à 20 kilomètres au Sud-Sud-Est de Betroky, entre l'Ionaivö et le Mangoky ou Onilahy⁽⁴⁾.

Ils se divisent en deux groupes : les MANAMBIA ZAFIMPANOLAHÿ, comprenant les MANAMBIA DE TAMOTAMÖ et les MANAMBIA DE TSIIETSETRÄ⁽⁵⁾, qui sont à l'Est des précédents, entre le bas Tamotamö et les sources de l'Ionaivö, et les MANAMBIA ANTIMAHABÖ, qui habitent les vallées du Manakombÿ et de l'Ivokÿ, affluents de gauche du haut Menarandrä⁽⁶⁾.

(1) Les Manambia sont originaires de la vallée où coule la rivière de ce nom, qui est un affluent Nord du moyen Mananarä et où certains d'entre eux, les Antimahabö, vont encore pendre aux branches des arbres qui bordent cette rivière le « fohiträ » ou cordon ombilical de leurs enfants, offrande que les tribus du Sud ont l'usage de porter au berceau de leur race. Quant aux Manambia Zafimpanolahÿ, qui habitent depuis le milieu du siècle dernier les environs de Tamotamö, ils pratiquent cette coutume sur place, coutume qui a pour but de perpétuer les liens qui unissent l'homme à sa patrie réelle ou d'adoption (Cap. Vacher, *Rev. Madag.*, février 1904, p. 110).

(2) Il y en a jusqu'à Iharamamÿ, à une

dizaine de kilomètres au Sud du Mandraré.

(3) Une vingtaine autour de Tamotamö et seize autour de Tsivorÿ (*Journ. offic. de Madag.*, 31 août 1897).

(4) Au moment de notre conquête, leur principal chef était Ralampÿ, qui était âgé de près de 90 ans et l'oncle de Manorotolö, chef des Manambia de Tsietseträ.

(5) Tsietseträ est un de leurs anciens chefs.

(6) En réalité, les Zafimpanolahÿ et les Antimahabö sont les familles royales dans lesquelles sont pris les chefs des Manambia; leurs sujets se divisent en : Tsimifiträ, Volobé, Antankerä, Andrabé, Andrafia, Antamboahangÿ, Antambohiträ, Andramasÿ et Zafindralahÿ (Vacher, *Rev. Madag.*, novembre 1903, p. 416).

6° Enfin les ANDRIAMBELÖ (aux sources du Vorokatsy, affluent Nord du Mandraré), les ANDRARIVÖ (sur les bords du Baribaria, affluent Nord du Mandraré), les ZAFINDRAVOKATRÄ (sur les bords du Mandraré, un peu en amont de Mahaly), les ANDRAMIRÄ (à Berozahä, sur le Mandraré, à l'Est de Mahaly), les ANDRIANAMBONÿ (à Betontä, sur le Mandraré et aux sources de l'Itomampy), les MAROANDALANÄ (à Behazä), etc.

XIX. Nous réunirons ici divers petits clans qui habitent le Sud de Madagascar et qui, tout en ayant jusqu'à notre conquête leur homogénéité et leur autonomie, avaient peu de puissance et étaient en somme de peu d'importance :

1° Les TSIENIMBALALÄ, qui ont habité jusque vers 1850 la région où le Mandraré et son affluent Sud, le Manambolö, prennent leurs sources et où sont leurs tombeaux, et qui s'étendaient jusqu'à Tsivorÿ et même au delà; ils se sont réfugiés du côté de l'Onilahÿ ou rivière de Saint-Augustin depuis que des groupes d'Antivondrö et d'Antanosÿ, fuyant les Merinä qui avaient pris possession de leurs pays, s'y sont installés.

Le village de Mitrainä sur l'Iatranaträ, affluent de droite du Manambolö, qui est au Sud et tout près d'Isirä, et ceux de Fenoarivö⁽¹⁾, de Marosirakä, de Tsianoria, ainsi que cinq à six hameaux d'une cinquantaine de cases situés à l'Est du pic d'Amboahangÿ autour duquel le Mandraré décrit sa courbe, tous situés dans la vallée du Manambolö, sont cependant encore habités par des Tsienimbalalä, mais aujourd'hui leur principale résidence est entre Tsivorÿ et le pays des Antanosÿ émigrés et leurs villages principaux sont : Marovirä, Ankonamÿ, Anivondranö, Imandabé, etc.⁽²⁾.

Cette peuplade est en somme ruinée, dépossédée de son domaine originel et, on peut dire, dispersée, les Manambia, sous la conduite de Manorotorolö, leur ayant pris Tamotamö et Tsivorÿ.

⁽¹⁾ Fenoarivö est sur le bord droit du Mandraré, à son confluent avec son affluent de droite l'Andrantinä.

⁽²⁾ Lemaire, *Notes, Recon. et Explor.*, 1897. — Voici, d'après le capitaine Vacher (*Rev. Madag.*, déc. 1903, p. 509), les clans

principaux de la tribu des Tsienimbalalä : les Antiranö, les Antimanambolö, les Antisevä, les Antimanevÿ, les Tanalafenö, les Antitsianoria, les Antinorimatö et les Antimaroviro, dénommés d'après les localités qu'ils habitent.

Les chefs Tsienimbalalä, qui sont des Zafindravalä⁽¹⁾, sont de race indienne, apparentés aux Zafy Manarä de l'Androy et aux Maroserananä sakalavä.

2° Les KIMOSÖ ou ZANAKIMOSÖ⁽²⁾, qui habitaient jadis la partie orien-

(1) Les Zafindravalä sont les descendants d'un Antivondrö de la famille des Zafimalazä, un nommé Rasoromandotsy, et d'une princesse Zafy Manarä, par conséquent Antandroÿ, une nommée Ravalä; ils se sont, dit le capitaine Vacher (*Revue de Madagascar*, octobre 1903, page 327), établis, il y a 500 ans [1], sur les bords du moyen Mandraré, entre ses deux affluents, le Sahanan-drä et l'Andrantinä. Leurs vassaux qui étaient alors nombreux ont pris le nom de Tsienimbalalä [litt. : pour lesquels il n'y a pas assez de sauterelles]. Ils ne sont en réalité qu'un démembrement des Antivondrö. Le grand chef actuel Ramanä est la septième génération.

(2) BÉNÉVENT, *Bull. de l'Académie malgache*, 1905-1906, p. 84, et in : JULY, *Rev. Madag.*, déc. 1906, p. 1052. — Flacourt a parlé le premier des Zanakimosö ou Kimosö dont il a très exactement indiqué l'habitat : «Le pays des Anachimoussi est un pays au travers duquel passe la rivière d'Iongh-aivou [Ionaivö], bordé, à l'Est, de cette rivière, au Sud, du pays de Manamboule [Manambolö] et, à l'Ouest, de grandes montagnes. C'est un pays riche en bétail, en riz, ignames et autres vivres et fort peuplé. Le grand s'appelle Ratsilia. Au Nord, il y a la rivière de Mangharac [Mena-harakä] et les Eringdranes [Arindranö], au travers desquels la rivière prend son origine. C'est une province qui n'est pas très grande, contenant seulement quatre petites journées de long» (*Hist. de Madag.*, 1650, p. 14). — Modave, sur la foi du récit d'un nommé Ramonjä, «le plus instruit des Malgaches qu'il a vus», a rédigé un mé-

moire où il affirme l'existence à Madagascar d'une peuplade de nains ou de pygmées qu'il appelle «Quimos» et qu'il décrit en détail. Il a même envoyé, en avril 1769, au pays de ces Quimos quelques-uns de ses gens qui se sont perdus dans les montagnes où ils ont eu très froid et qui sont revenus le 11 mai sans avoir pu accomplir leur mission «à cause de l'infidélité et du peu de courage de leurs guides» (Mémoire sur un peuple singulier nommé les «Quimos», habitant au milieu de l'île de Madagascar vers les 22° de lat. S., daté du 29 juin 1769, *Bibl. du Muséum d'Hist. nat. de Paris*, et Copie *Bibl. Grandidier*). Commerson, qui est venu à Fort-Dauphin à cette époque, a ajouté foi aux récits de Modave et a fait part à De la Lande de cette prétendue découverte de pygmées. Le Gentil a critiqué avec raison la crédulité de Modave et de Commerson; néanmoins, plusieurs auteurs, notamment Rochon (*Voy. à Madag.*, t. I, 1801, p. 128-142) et M. Max Leclerc (*Les Pygmées à Madagascar*, *Rev. d'Ethnogr.*, 1887, p. 323-335), ont aussi ajouté pleine créance à cette fable (voir la notule 182 à la fin du volume). Cependant, dès 1658, Flacourt disait et nous ne pouvons que redire avec lui : «Quelques-uns ont voulu faire accroire qu'il y avait à Madagascar des Géants et des Pygmées; je m'en suis informé exprès : ce sont des fables que racontent les joueurs d'«herravou» [sorte de violon malgache à une corde sur lequel s'accompagnent les bardes malgaches]» (*Hist. Madag.*, 7^e page de l'Avant-propos). Il est certain que les Kimosö ou Zanakimosö existent, mais ils ne diffèrent pas des autres tribus malgaches.

tale de l'Arindranö, notamment aux environs d'Ambalavao, et qui semblent apparentés aux Betsileo, ont émigré avant la venue des Zafy Manelÿ dans les vallées du Menaharakä et de ses affluents le Ranomenä et l'Ivakoanä, où on les retrouve mélangés aux Barä.

3° Les ZAFINDRAKOVATSÄ, clan qui est au Sud des Manambia ny Tsietseträ et des Ranofotsÿ, occupent la région comprise entre la courbe Nord du Mandraré et son affluent de gauche, le Ranobé. Leur chef réside à Isirä.

Nous n'avons pas à parler ici des Antanosÿ émigrés qui, à l'encontre des petits clans ci-dessus énumérés, ont une grande importance, mais dont il a été question au paragraphe des Antanosÿ, p. 211-212⁽¹⁾.

CHAPITRE II.

POPULATION INDIGÈNE DE MADAGASCAR : SON DÉNOMBREMENT, SA DENSITÉ.

§ 1. POPULATION TOTALE DE L'ÎLE DE MADAGASCAR.

«Innombrable est la population de Madagascar, ont coutume de dire les Malgaches qu'on interroge sur ce sujet : si, dans une nuée de sauterelles (qui en contient des millions et des millions), chacun de nous en prenait une, il n'en resterait plus». Qui se fierait à cette assertion serait dans une erreur profonde, car tous les voyageurs qui ont parcouru Madagascar en ont rapporté l'impression que c'est un pays très peu peuplé : la plupart des Malgaches vivent dans de petits hameaux qui sont

⁽¹⁾ Flacourt parle d'une peuplade qui existait jadis, dit-il, et qu'il appelle « Ontay-satroüha » [Antisatroha ?], laquelle avait coutume de tuer ses parents malades et de les manger et n'avait aucune communication avec ses voisins. Nous n'avons pu avoir aucun renseignement à ce sujet dans le Sud de Madagascar. Elle habitait, d'après Flacourt, la région comprise entre le pays

des Anakimosö et la rivière Ranomenä, affluent Nord du Mananarä. Flacourt n'a certainement fait que répéter quelque une des « fables que racontaient, comme il le dit un peu plus loin, les joueurs d'«herravou» [bobre ou sorte de violon à une corde] ou bardes malgaches » et auxquelles il n'y a pas lieu d'ajouter foi (*Hist. de Madagascar*, 1658, 6^e page de l'Avant-propos).

épars çà et là à de grandes distances les uns des autres, et, dans les régions agricoles qui sont plus peuplées, ils ne sont répartis que le long des cours d'eau dont les bords seuls sont facilement cultivables, laissant de vastes espaces déserts.

Jusqu'à la conquête de Madagascar par la France, on n'avait que des données vagues et incertaines sur le chiffre de cette population, qui est clairsemée sur une vaste étendue, dense dans quelques rares parties et nulle en d'autres. Il n'y avait jamais eu, en effet, jusqu'en 1895 de dénombrement, non seulement de la population totale, mais même des peuplades soumises aux Merinā dont le gouvernement s'est toujours opposé par esprit de défiance à ce qu'on se livrât à toute statistique de ce genre⁽¹⁾, et, d'autre part, beaucoup de parties de l'île n'avaient jamais été visitées en détail : en trouvant de place en place des villages le long des routes qu'ils étaient autorisés à suivre, les Européens ont souvent cru traverser un pays assez peuplé, tandis qu'en réalité il était à peu près désert, ces villages étant de simples postes de soldats et de porteurs mis là pour la facilité des communications. Il n'est pas, par conséquent, étonnant que les chiffres qui ont été donnés avant notre conquête, et qui, ne s'appuyant sur aucun document authentique, sont le résultat de simples évaluations personnelles, varient beaucoup d'un auteur à l'autre, de 250,000 (Benyowsky) à 8,000,000 d'habitants (Laborde).

Voici les diverses estimations du nombre total d'habitants à Madagascar données par les principaux auteurs qui ont écrit sur cette île :

250,000 à 300,000 (Benyowsky, 1776)⁽²⁾;

400,000 (abbé Nacquart, 1650)⁽³⁾;

⁽¹⁾ C'est le 6 novembre 1896 qu'à la demande du général Galliéni, résident général, le premier ordre de recensement a été envoyé par la Reine dans les diverses provinces de Madagascar.

⁽²⁾ «Le total de la population dans l'état actuel de l'île de Madagascar, dont l'intérieur est très peu habité, est de 250,000 habitants» (Enquête de Bellecombe et Chevreau, septembre 1776, *Arch. des fortific. des*

Colonies, pièce 75, article 12, et *Arch. Minist. Colonies, Corresp. génér. Madag.*, carton vi). — «Il est notoire que, portant sa population au plus haut, Madagascar n'a pas 300,000 habitants, donc il faut cesser la traite des esclaves» (Lettre du 2 juin 1776, *Arch. Minist. Colonies, Madag.*, carton vi).

⁽³⁾ Abbé G. Perboyre, *Mém. de la Congr. des Prêtres de la Mission* (Lazaristes), t. IX, 1886, p. 17.

- 800,000 (Étienne de Flacourt, 1656)⁽¹⁾;
 1,200,000 à 1,600,000 (Souchu de Rennefort, 1665)⁽²⁾;
 1,500,000 (Baron de Benyowsky, 1777)⁽³⁾;
 1,600,000 (De la Martinière, 1741)⁽⁴⁾;
 2,000,000 (Silvain Roux, 1818)⁽⁵⁾;
 2,000,000 (Cap. Jourdain, 1829, et Bona Christave, 1839)⁽⁶⁾;
 2,500,000 (Rev. Joseph Mullens, 1874)⁽⁷⁾;
 3,000,000 (Barbié du Bocage, 1859)⁽⁸⁾;
 3,000,000 (Grandidier et Élisée Reclus, 1889)⁽⁹⁾;
 3,500,000 à 4,000,000 (Rév. J. Sibree, 1879)⁽¹⁰⁾;
 4,000,000 (Abbé Rochon, 1768)⁽¹¹⁾;
 4,000,000 à 5,000,000 (Kerguelen, 1792)⁽¹²⁾;
 4.450,000 (Prince Coroller, 1828)⁽¹³⁾;
 4,500,000 (Von L. Jedina, 1875)⁽¹⁴⁾;
 5,000,000 (Rév. J. G. Baker, 1881)⁽¹⁵⁾;

(1) *Hist. de Madagascar*, p. 333.

(2) *Hist. des Indes orientales*, 1688, Paris, in-4°, p. 127, et Leide, in-8°, p. 179.

(3) Dépêche du 30 sept. 1777, *Arch. Minist. Colon., Corr. Madag.*, carton VIII.

(4) *Grand Dictionn. géogr., hist. et critique*.

(5) *Arch. Minist. Colon., Corresp. Madag.*, carton XI.

(6) Notice sur les Hovas et l'île de Madagascar, *Nouv. Ann. Voyages*, t. XXIV, p. 197.

(7) Betsimisarakä, 170,000; Bezanozanö, 50,000; Tanalä, 20,000; Ikongö, 20,000; Sihanakä, 40,000 (soit, en tout, 300,000 dont 150,000 sur la côte orientale, du cap d'Ambre au cap Sainte-Marie); Sakalavä, 500,000; Merinä, 1,200,000; Betsileo, 300,000, et Barä, etc., 200,000 (*Twelve Months in Madagascar*, p. 177).

(8) *Madagascar*, p. 63.

(9) *Nouv. Géogr. Univers.*, t. XIV, p. 65.

(10) *The Great African Island*, p. 142.

(11) *Voy. à Madag., au Maroc et aux Indes*, t. I, p. 20. — «On estime que la popu-

lation de Madagascar peut être portée à 4 millions d'habitants, mais cette évaluation n'est ni précise, ni possible dans l'état actuel de cette île qui est partagée en sociétés distinctes les unes des autres».

(12) Lettre à la Convention nationale du 28 octobre 1792, où Kerguelen expose son projet d'établissement à Madagascar (*Arch. fortifications, Colonies*, carton Madagascar II, pièce 95).

(13) D'après une enquête faite auprès des «vadintanÿ» ou officiers de districts, il y avait alors à Madagascar plus d'un million de maisons contenant chacune de 4 à 5 habitants : Merinä, 750,000; Sakalavä, Bezanozanö et Sihanakä, 1,200,000; Betsileo, 1,500,000; Betsimisarakä, Betanimenä et autres peuplades de l'Est, 1,000,000 (Ellis, *History of Madagascar*, t. I, 1838, p. 113).

(14) *Voyage de la frégate « Helgoland »*, p. 196.

(15) *Trimen's Journ. of Botany*, 1881, et *Antan. Annual*, 1882, p. 32.

- 5,300.000 (Capt. S. Pasfield Oliver, 1868)⁽¹⁾;
 6,000.000 (W. Gibbs, consul d'Amérique, 1897)⁽²⁾;
 7,000.000 (D^r Catat, 1890)⁽³⁾;
 8,000.000 (Jean Laborde, 1870).

Enfin Dellon⁽⁴⁾ dit, en 1668, que «l'Île Dauphine est aussi peuplée que la France» et que, «si l'on n'y voit pas de villes, il y a quantité de villages peu distants les uns des autres».

Les recensements faits depuis que nous avons pris possession de Madagascar nous permettent aujourd'hui de nous faire une idée précise de sa population qui était, en 1905, de 2,656,000 indigènes (Makoas non compris)⁽⁵⁾. Toutefois, comme, depuis un quart de siècle, les guerres, les brigandages, les maladies épidémiques ou contagieuses, surtout les affections d'origine syphilitique qui ont pris un funeste développement et l'alcoolisme, dont les ravages ont terribles partout aujourd'hui, ont augmenté la mortalité et diminué le nombre des naissances, ce chiffre est certainement inférieur à celui de la population antérieure à cette époque, et nous pensons qu'on peut admettre qu'elle a varié de 2,600,000 à 3,000,000 d'habitants, soit de 4 à 5 par kilomètre carré, ce qui est la densité moyenne de l'Afrique tout entière [4,8]⁽⁶⁾, tandis qu'elle est en France de 73, à l'île de la Réunion de 87, aux îles Comores de 42, en Cochinchine de 52, au Tonkin de 68, au Cambodge de 11, en Annam de 45,

⁽¹⁾ Soit 800,000 Merinā, 1,500,000 Betsimisaraka et Betanimenā, 1,500,000 Betsileo [en tout 3.800,000 du type clair ou du type brun]; 300,000 Sihanakā et Bezanozanō, 1,200,000 Sakalavā et indigènes du Sud [en tout 1,500,000 du type noir] (*Anthropol. Soc. of London*, mars 1868).

⁽²⁾ *In littera.*

⁽³⁾ Dont les Merinā et les Betsileo forment le cinquième (*Voyage à Madag.*, p. 350).

⁽⁴⁾ Dellon, *Nouv. Relat. d'un Voyage aux Indes orient.*, 1699, p. 23.

⁽⁵⁾ Le premier recensement qui a été fait sérieusement, celui de 1900, a donné pour la population indigène totale le chiffre

de 2,550,000 indigènes, et celui de 1905, 2,656,000.

⁽⁶⁾ D'après les derniers recensements, la densité kilométrique est de 6 dans les possessions anglaises d'Afrique [3 dans la colonie du Cap, 10 dans le Natal, 5 dans le Transvaal, 3 dans l'Orange], de 3 dans les possessions françaises de l'Ouest africain et de 2 dans l'Afrique méridionale. Elle est de 20.5 en Asie, de 3.9 en Amérique, de 4.5 dans l'Insulinde et l'Océanie [219 à Java, 9 à Sumatra, 2 à Bornéo et 0.7 en Australie] et de 41.6 en Europe [où elle varie de 8 en Finlande à 237 en Belgique].

en Grande-Bretagne et Irlande de 139, en Belgique de 237, à Java de 219, à l'île Maurice de 198, et dans les cinq parties du monde de 11.2.

A quelles causes est dû ce peu d'habitants qu'il y a et que certainement il y a eu de tout temps dans cette île, car, depuis que les Européens y ont abordé pour la première fois, il ne semble pas qu'il y ait eu de grandes variations? D'abord, au sol qui y est le plus souvent stérile et au climat qui, surtout sur les côtes, est fiévreux et malsain et qui, dans le centre, est dur et âpre pour des gens misérables, mal vêtus et mal nourris; puis, comme nous le verrons plus loin au paragraphe 5 de ce chapitre, aux nombreux infanticides qui s'y commettaient journellement, par suite de la superstition universellement acceptée qu'un enfant né un jour néfaste devait faire le malheur de sa famille si on le laissait vivre; aux ordalies auxquelles étaient soumis tous ceux qu'on accusait ou qu'on soupçonnait de sorcellerie et qui chaque année faisaient périr de nombreux individus; à l'ivrognerie si répandue partout (sauf jusqu'à ces dernières années dans l'Imerinā); à certaines tares physiologiques, comme la syphilis, par exemple, qui contaminent une grande partie des indigènes; aux épidémies de variole et autres qui, de temps en temps, enlevaient des villages entiers; peut-être, dans une certaine mesure, aux mœurs relâchées des femmes malgaches et aux mariages consanguins, enfin aux razzias continuelles qu'ont opérées les uns chez les autres pendant des siècles, jusque tout récemment, les clans voisins afin de se procurer des prisonniers qu'ils vendaient comme esclaves, soit aux Arabes, soit aux Européens, ainsi qu'aux longues et grandes guerres de conquête, guerres barbares s'il en fut, qu'ont faites à la plupart des autres peuplades de l'île pendant la première moitié du siècle dernier Andrianampoinimerinā, Radamā I^{er} et Ranavalonā I^{re}. C'est certainement à la traite des esclaves, qui décime cette malheureuse île dès les temps les plus reculés, vraisemblablement dès le temps même de Salomon lorsque les navires juifs venaient en masse à Ophir, et qui n'a cessé d'enlever chaque année une foule de jeunes hommes, tarissant les sources vives de la population, qu'il faut surtout attribuer le petit nombre de ses habitants.

§ 2. POPULATION INDIGÈNE

DES DIVERSES PROVINCES DE MADAGASCAR.

La population est répartie inégalement à la surface de Madagascar : sur une population indigène totale, 2,691,387 habitants (métis compris) [soit 770,440 hommes, 867,358 femmes et 1,053,589 enfants ayant moins de 15 ans⁽¹⁾], on compte environ, dans la région septentrionale, 15,000 habitants⁽²⁾; dans la région orientale, 685,000⁽³⁾; dans la région occidentale, 425,000⁽⁴⁾; dans la région méridionale, 217,000⁽⁵⁾, et, dans la région centrale, 1,350,000⁽⁶⁾.

Les provinces les plus peuplées sont l'Imerinã, le Betsileo⁽⁷⁾ et l'Imoronã (surtout dans la vallée du Matitananã), et les parties de l'île les plus désertes sont le Nord de l'île, du cap d'Ambre jusqu'au 13^e parallèle, et la région montagneuse comprise entre l'Imerinã et le Betsileo, d'une part, et le Bongolavã, d'autre part, ainsi que certains cantons du Sud.

Antankaranã. — L'Ankaranã est, de l'avis unanime des voyageurs et des marins qui l'ont visité, à peu près désert. Mayeur, en se rendant, en 1775, de la baie de Rodö à la côte Nord-Ouest, n'a traversé que des landes désertes où il n'a trouvé que quelques rares et petits villages, marchant des journées entières sans rencontrer âme qui vive, et le roi du pays, Lamboinã, qui avait convoqué le ban et l'arrière-ban de ses sujets pour le recevoir, n'a pas réuni plus de 500 guerriers. Il en était à peu près de même en 1890, puisqu'un négociant qui a traversé l'île entre Anorontanganã et Vohémar, a marché huit jours sans rencontrer le

⁽¹⁾ Soit 531,805 garçons, 521,784 filles.

⁽²⁾ Soit 7,377 hommes, 4,880 femmes et 3,004 enfants.

⁽³⁾ Soit 208,648 hommes, 224,166 femmes et 251,914 enfants.

⁽⁴⁾ Soit 142,344 hommes, 139,400 femmes et 143,548 enfants.

⁽⁵⁾ Soit 350,354 hommes, 432,834 femmes et 565,764 enfants.

⁽⁶⁾ Soit 61,717 hommes, 66,078 femmes et 89,359 enfants.

⁽⁷⁾ Flacourt ne connaissait pas l'Imerinã, mais il cite comme les provinces les plus peuplées de Madagascar les Vohits Anghombes [Vohitsaombÿ ou l'Halanginã] et les Erindranes [Arindranö], qui sont la partie orientale du pays actuel des Betsileo. Il y ajoute les Antsianactes [Sihanãka].

moindre village et que ceux qu'il a vus ensuite étaient petits et misérables⁽¹⁾. En 1833, dans toute la vaste et magnifique baie de Diego-Suarez, il n'y avait que quelques pauvres hameaux (C^t Garnier), et, en 1862, Günst n'y a plus trouvé qu'un vieux Sakalavã avec sa famille; entre Diego-Suarez et Vohémar⁽²⁾, en 1863, il n'y avait pas un seul village, sauf à Ambodivahibé où était la douane hova du fort d'Antombokã, simple hameau de dix cases, et, en 1891, la population y était encore très clairsemée (Rév. R. Baron). Quant à la baie d'Ambavanibé et aux baies voisines, elles sont inhabitées.

La PROVINCE DE DIEGO-SUAREZ (au Nord du Lokia) ne comprenait, en 1863, d'après Guinet, que 2,200 habitants, dont près de la moitié était formée par la garnison Merinã, qui se composait de 400 officiers et 600 soldats, et le reste par 200 à 300 Merinã non militaires, 500 à 600 Sakalavã ou Antankaranã et 300 Betsimisarakã. « Dans la baie de Diego-Suarez, où, il y a trois ans, il n'y avait pas 100 Malgaches, écrivait le 20 mars 1888 M. Froger, il y a aujourd'hui de 6 à 7,000 habitants (y compris 1,500 hommes de garnison) ». En 1898, la population indigène totale de la province était de 5,993 Antankaranã; d'après les derniers recensements, elle ne serait plus aujourd'hui que de 4,000 âmes environ.

La partie Nord de la PROVINCE DE VOHÉMAR (entre le Lokia et le Bemarivõ) contenait sur la côte, en 1863, d'après Guinet, 1,200 habitants environ, dont 180 officiers et soldats Merinã, 170 Merinã non militaires, 550 à 600 Sakalavã ou Antankaranã et 250 à 300 Betsimisarakã.

⁽¹⁾ *Madagascar Times*, 20 déc. 1890.

⁽²⁾ En 1751, D'Après de Mannevillette a trouvé le Port-Louquez [Lokia] inhabité. Il n'y avait non plus aucun habitant dans la baie de Rigny en 1849 (Grasset), ni dans le Port-Leven (Bolle et Lefèvre, 1848). — Guinet, chargé de mission dans le Nord de Madagascar en 1864 par la Compagnie de Richemont, attribue le peu de population qui existe dans le Nord de Madagascar au joug tyrannique des Merinã qui pesait lour-

dement sur les indigènes : les commandants et les officiers se livraient à toutes sortes d'exactions, s'immisçaient dans toutes les affaires de famille, accaparaient le commerce, soutiraient sans vergogne, sous les prétextes les plus arbitraires, le plus d'argent qu'ils pouvaient de leurs administrés, commettaient en un mot toutes sortes de vilenies et d'injustices qui faisaient le vide autour d'eux. (B^{on} de Richemont, *Documents sur la Compagnie de Madagascar*, 1867, p. 348 et 349.)

En 1890, on en comptait, toujours sur la côte seulement, 6,000 (4,000 Sakalavä ou Antankaranä, 2,000 Betsimisarakä [entre l'Ampa-nobé, 13° 40' lat. S., et le Bemarivö, 14° 5 lat. S.] et 300 Merinä au fort d'Amboanihö). D'après les derniers recensements, la population indigène de la partie Nord de la province serait de 11,500 Antankaranä environ⁽¹⁾.

La PROVINCE DE NOSY-BÉ contient, d'après les derniers recensements, tant sur la Grande-Terre qu'à Nosy-Bé même⁽²⁾, 21,000 Antankaranä.

On peut donc estimer qu'à la fin du XIX^e siècle le nombre total des Antankaranä était d'environ 36,500, moins de 2 par kilomètre carré.

Betsimisarakä et Betanimenä. — Le pays Betsimisarakä est plus peuplé que l'Ankaranä, surtout sur la côte, car dans l'intérieur, où, en beaucoup d'endroits, on ne peut pénétrer qu'en remontant les rivières, les villages sont rares. Les Betanimenä sont nombreux dans la grande forêt.

Les voyageurs qui ont visité autrefois la côte orientale de Madagascar s'accordent tous pour dire que la population y était très clairsemée. L'un des premiers, Cornélis de Houtman, a cependant trouvé au fond de la baie d'Antongil quatre grands villages dont les deux situés à l'embouchure de la rivière Antanambalanä contenaient, l'un 250 cases et l'autre 180⁽³⁾, mais François Martin, qui est allé en 1667 de Fénérive à l'Antsihanakä, n'a vu, pendant les sept jours qu'il a mis à traverser les montagnes boisées qui séparent ce pays de la mer, que deux villages, dont l'un

⁽¹⁾ Le recensement était pour toute la province de Vohémar de 35,300 indigènes, mais ce total comprend non seulement les Antankaranä qui sont au Nord du Lokohö (14° 25' lat. S.), mais les Betsimisarakä qui sont entre le Lokohö et le cap Masoalä, (15° 58' lat. S.) au nombre d'environ 16,500, et 7,350 Tsimihetÿ.

⁽²⁾ L'île de Nosy-Bé avait environ 6,000 habitants en 1841; 10,000 en 1854; 15,000 en 1856. De 1860 à 1880, sa population n'a cessé de baisser : en 1870, elle n'était plus que de 9,670 et en 1880 de 7,979. — En 1846, cette île a été momentanément envahie par une foule de

Sakalavä, venus pour fuir l'invasion Merinä dans la baie d'Ampasindavä; on a estimé à cette époque sa population à plus de 20,000 individus et celle des îles Nosy Mitsio, Nosy Kombä et Nosy Falÿ à 15,000 au moins. — D'après le dernier recensement de la population de la province de Nosy-Bé, il y avait dans l'île 9,255 indigènes et, sur la Grande-Terre, 38,830, soit 46,406, dont 21,000 environ Antankaranä et 25,000 Sakalavä antiboinä.

⁽³⁾ Premier voyage des Hollandais aux Indes orientales en 1595, *Coll. Ouvr. anc. Madagascar*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. I, p. 215-216 et 232.

était abandonné; il dit toutefois que «la contrée de Ghalemboulou [Analambolö ou Foulpointe] est assez peuplée, si l'on considère les autres contrées de l'île», et que, «si la côte au Sud de Tamatave, le long des lagunes, est presque déserte, ne contenant que deux villages, l'intérieur est peuplé et cultivé»⁽¹⁾. Mayeur dit aussi, en 1777, qu'il y a peu d'habitants sur la côte au Sud de l'Ivondronä jusqu'à Mahanorö⁽²⁾ et, en 1785, il constate que le pays Betanimenä «est médiocrement peuplé»⁽³⁾. Le baron de Mackau et l'ingénieur Schneider, qui ont exploré la côte orientale en 1818, ont trouvé une centaine d'habitants tout au plus entre la Pointe à Larrée (16° 50' lat. S.) et la rivière Anové (16° 36' lat. S.), y compris la grande baie de Tintingue, et, en remontant l'Anové pendant quatre lieues, ils ont compté 79 cases, soit environ de 200 à 300 habitants⁽⁴⁾. Cette même année, le jardinier Bréon a compté entre l'Ivoloinä (18° 4' lat. S.) et l'Ivondronä (18° 15' lat. S.), la ville de Tamatave comprise, sur une longueur de cinq lieues de côte et une largeur de quatre lieues dans l'intérieur, de 300 à 350 cases, soit environ, dit-il, de 1,500 à 1,600 âmes⁽⁵⁾.

Plus récemment, en 1876, le Rév. Houlder a compté en tout 2,300 cases depuis Tamatave (non compris cette ville) jusques et y compris Antalaha sur une ligne de côte de près de 400 kilomètres, dont 1,100 réparties entre sept villes ou forts (Mahavelonä ou Foulpointe, Mahambö, Fénérive, Isoaneranä ou Ivongö, Mananarä, Isoavinarivö et Isoaneranä) de Tamatave à Maroantseträ et 500 de Maroantseträ à Antalaha⁽⁶⁾.

Par ces citations, on voit qu'en somme, à ces diverses époques, la côte orientale était peu peuplée; on ne pouvait toutefois baser une opinion

(1) Mémoires sur l'établissement des colonies françaises aux Indes, *Arch. nation.* et Copie *Bibl. Grandidier*, p. 233, 330 et 123.

(2) Premier voyage au pays d'Ancove en 1777, Copie *Bibl. Grandidier*, p. 2-12. — Encore aujourd'hui, dans la région côtière entre Andovorantö et Vatomandrÿ, la population est assez clairsemée.

(3) Deuxième voyage au pays d'Ancove en 1785, Copie *Bibl. Grandidier*, p. 13.

(4) Rapport de M. Mackau sur son exploration à Tintingue et sur la côte orientale en 1818, *Arch. Minist. Colonies, Correspond. génér. de Madag.*, carton XI, dossier 4.

(5) Rapport sur sa mission à la côte Est de Madagascar, *Arch. Min. Colon., Corresp. Madag.*, carton XII, dossier 2.

(6) *North-East Madagascar, a narrative of a missionary tour*, Antananarivo, 1877, Appendix, p. IX-XI.

sérieuse sur des données aussi incomplètes. Dans la seconde moitié du dernier siècle, les voyages dans cette région se sont multipliés et divers auteurs ont cru pouvoir donner des évaluations de la population betsimisarakä et betanimenä totale. Ellis, dans son *History of Madagascar* (1838), l'estime à 1 million; c'est aussi le chiffre que donne M. von Jedina en 1875; le capitaine Oliver croit qu'elle est au moins de 1 million et demi: ces évaluations sont excessives. Le Rév. Mullens est au contraire resté au-dessous de la réalité en la fixant à 100,000. Les derniers recensements ont donné environ 262,000 Betsimisarakä et 84,000 Betanimenä⁽¹⁾.

Quant à l'île de Sainte-Marie, il y avait, en 1650, de 600 à 700 indigènes (Abbé Nacquart), en 1712, 600 plus 400 flibustiers (cap. de la Merveille), en 1818, 1 millier au plus (Silvain Roux). Dans le courant du siècle dernier, cette île a pris un développement remarquable: sa population indigène, d'un millier d'habitants en 1818, a passé en 1854 à 5,740, en 1876 à 6,500 et en 1884 à 7,170; en 1905, elle n'en comptait plus que 6,790, soit 40 habitants par kilomètre carré.

Antambahoakä. — Les Antambahoakä, qui sont, comme nous l'avons dit dans le Livre I, des descendants d'Arabes venus de l'Inde et dont les ZafindRaminia sont la branche cadette, sont au nombre de 5 à 6,000 :

⁽¹⁾ 1° BETSIMISARAKÄ : Province de Vohémar (au Sud du Lokohö), 18,105; province de Maroantseträ ou des Betsimisarakä du Nord, 16,050; île de Sainte-Marie, 6,790; province de Tamatave ou des Betsimisarakä du centre, 80,000 [la ville de Tamatave et son faubourg ou Tanambao comptaient, en 1905, 8,646 Malgaches]; partie Sud de la province des Betsimisarakä antatsimö (district de Mahanorö^(a)) et Sud du district de Marolambö), 62,500; partie Nord de la province de Mananjary (district de Saha-

vatö), 19,030 et à Mananjary, 5,000. A ces 208,000 Betsimisarakä, il faut en ajouter 16,000, dont 4,400 Antivongö qui ont émigré dans le district de Mandritsarä, 7,000 qui sont dans le district d'Analavä, 3,000 dans l'Ankay, etc. — 2° BETANIMENÄ : Province des Betanimenä, 46,870 (district d'Andovorantö, 23,750; district de Fetraombÿ, 15,770, et district de Beforonä, 7,350^(b)); district de Vatomandry, 19,500; canton d'Anosibé, Nord du district de Marolambö, 17,860.

^(a) Dans le district de Mahanorö, il y a 7,000 Vorimö, et 14,000 Sisivohiträ, qui sont des Betsimisarakä antatsimö ou Betsimisarakä du Sud.

^(b) Dans les deux districts de Beforonä et de Fetraombÿ, il y a 10,750 Zafimosanä, 8,000 Zafindrianambö et 2,650 Zafimahafÿ.

3,751 dans le district de Mananjary, surtout à Ambohitsarä et à Mananjary⁽¹⁾, et 2,000 environ dans le district de Mahanorö.

Les RANOMENÄ, qui habitaient cette région avant la venue des Antambahoakä, ne sont plus aujourd'hui qu'au nombre de 300.

Antimoronä, Antifasinä, Antisakä et Antivondrö. — Le long de la côte Sud-Est et surtout dans les vallées fertiles qu'arrosent le Namoronä, le Faraonÿ, le Matitananä, le Manambavä, le Manampatranä, le Manambatö, le Mananivö, le Mananarä, le Manambondrö et le Masihanakä⁽²⁾, la population est remarquablement dense, malgré le climat qui y est malsain. Dans ces vallées, les villages sont non seulement près et même très près les uns des autres et contiennent un nombre de maisons relativement grand⁽³⁾, mais les familles y sont plus nombreuses que dans la plupart, sinon dans toutes les autres peuplades de Madagascar; les enfants y fourmillent⁽⁴⁾. Il n'y a qu'autour de Tananarive qu'on trouve une population

⁽¹⁾ Résident Vergnes, *Journ. off. Madag.*, 11 mai 1897.

⁽²⁾ La vallée du Masihanakä est déjà moins peuplée que les précédentes; plus Sud, la population est beaucoup plus clairsemée, surtout à partir du Mananteninä.

⁽³⁾ Ce nombre, quoique en réalité grand pour Madagascar, paraît encore plus grand qu'il n'est, parce que, à côté des maisons d'habitation, il y a des *trano-ambö*, ou greniers à riz, dans la proportion d'un tiers et même de moitié.

⁽⁴⁾ L'un de nous, en voyageant dans l'Imoronä a été très étonné de la masse d'enfants qui sortait de toutes les cases afin de contempler le « Vazahä », l'étranger, vraie fourmilière de petits êtres nus, à l'air vif et intelligent. Les familles de 10, de 15 et même de 20 enfants n'y sont pas rares. Le Rév. Walen a compté à Ivohimasinä, à l'embouchure du Faraonÿ, et dans 13 villages environnants 8,000 habitants, et le haut Faraonÿ est encore plus peuplé; à l'embouchure du Matitananä, les trois villes voisines d'Ambohipenö, de Vatomasinä et

d'Isalö contenaient, lorsqu'il y a passé en 1877, environ 2,600 habitants, chiffre qui ne nous paraît pas exagéré d'après ce que nous avons vu nous-mêmes, et Ivohitrindÿ n'en a pas moins de 2,000. M. Berthier dit qu'en 1898 les castes nobles antimoronä comptaient 3,038 hommes, 3,373 femmes et 4,464 enfants, et les Ampanambakä, 3,481 hommes, 3,648 femmes et 4,555 enfants, soit une population totale de 22,560 Antimoronä comprenant 9,020 enfants: en réalité, d'après les derniers recensements, il y en a 43,996, dont 15,001 enfants. — Le Rév. Nilsen a compté autour d'Ankaranä, sur un espace très restreint, 60 villages sur le bord Sud du Mananivö et 50 sur le bord Nord, et, entre Benanoremanä et Vangaindranö, soit sur une longueur d'une dizaine de kilomètres, il n'y a pas moins de 40 villages importants (FERRAND, Notes sur la région entre Mananjara et Iavibolä, *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1896, p. 17). — Entre le Mananteninä et le Manambondrö, le pays est très peuplé et les villages de 2 à 300 cases ne sont pas rares (Catat).

d'une densité égale. Du reste, ce fait avait été déjà constaté autrefois : Flacourt dit en effet que «le pays de Matitananã est le plus peuplé de l'île de Madagascar⁽¹⁾», et d'après Drury, le royaume de Trounghe [Faraonŷ], qui est séparé par le Manankarã du royaume de Matitananã, est peuplé⁽²⁾. Cette densité de population, extraordinaire pour Madagascar, est due non seulement à ce que les Antimoronã et autres peuplades du Sud-Est sont très prolifiques, mais aussi à ce que toute la région qu'ils occupent est relativement plate et humide et, par conséquent, propre à la culture du riz; jusqu'à 12 ou 15 kilomètres de la côte, il n'y a guère de villages que le long des rivières à cause du sol qui y est marécageux, mais dès que le pays devient ondulé, hameaux et villages sont très nombreux : il y a des endroits où le sommet de chaque colline, de chaque monticule est comme coiffé d'un village, quelquefois fort grand.

Le dernier recensement de la population des provinces de Mananjarŷ et de Farafanganã, dans lesquelles sont comprises ces quatre peuplades ainsi que les Tanalã indépendants, a donné un total de 377,000 indigènes, parmi lesquels les Antimoronã comptent pour 60,000⁽³⁾, les Antifasinã pour 33,000, les Antisakã⁽⁴⁾ pour 80,000 et les Antivondrö pour 41,000.

Antanosŷ. — L'Anosŷ n'est pas aussi peuplé que la région précédente; au Sud du Mananteninã, la population devient moins dense. Les anciens voyageurs s'accordent pour dire que ce pays n'était pas très peuplé autrefois; si, en effet, en 1613, le P. Luiz Mariano a compté 2,000 indigènes venus sur la plage de la baie de Ranofotsŷ pour voir les Portugais et leur vendre leurs marchandises, ce qui eût pu sembler indiquer un

⁽¹⁾ *Hist. de Madagascar*, 1658, p. 19.

⁽²⁾ *The Adventures of Robert Drury*, édit. 1807, p. 448, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. IV, p. 406.

⁽³⁾ 1° Province de Mananjarŷ : 5,000 dans le district de Mananjarŷ; 14,650 dans le district de Vohitrarivö; 10,334 dans le district de Loholokã; 2° Province de Farafanganã : 23,300 dans le district de Vohi-

penö; auxquels il faut en ajouter environ 7,000 qui voyagent et sont épars çà et là (1,700 dans la province de Tamatave, 5,000 à Diego-Suarez, etc.).

⁽⁴⁾ Le Rév. Ole Eilertsen estimait seulement à 20,000 le nombre total des Antisakã; M. Ferrand pensait avec raison que ce nombre était beaucoup trop faible (Notes sur la région entre Mananjarã et Iavibolã, *Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1896, p. 16-17).

nombre d'habitants assez considérable, il y a lieu de remarquer que tous ces individus n'habitaient pas cette baie ni même ses environs et qu'ils venaient pour la plupart de fort loin «de 25 à 30 lieues à la ronde»⁽¹⁾: ils étaient le résultat du drainage d'une vaste étendue de pays.

L'abbé Nacquart, en 1649, estimait la population de l'Anosy à 10,000 individus et celle de la vallée d'Ambolô à 4,000. Flacourt, à peu près à la même époque, a dit que «cette terre était dépeuplée» à cause des guerres que se faisaient continuellement les seigneurs du pays pour se voler leurs bœufs. En 1770, d'après Modave, le nombre des habitants de l'Anosy, qui a, dit-il, 60 lieues de côte sur 50 lieues de profondeur, montait à 40,000⁽²⁾. En 1774, le chevalier Mengaud de la Hage a écrit que Fort-Dauphin était peu peuplé et offrait peu de ressources⁽³⁾ et il ajoute, en 1775, que la côte entre Fort-Dauphin et la baie de Sainte-Luce était totalement inhabitée, étant composée de longues plages de sable adossées à des étangs⁽⁴⁾. En 1819, l'ingénieur Schneider trouve le pays autour de Fort-Dauphin, entre la pointe d'Itapère et le lac de Fanjahirā, peu peuplé⁽⁵⁾.

A en juger d'après ces divers récits, on serait tenté de croire que l'Anosy est à peu près désert, mais la vérité est qu'en effet, de Fort-Dauphin à la bouche du Manampanihy ou Mananteninā, la région côtière, qui est plate et très sablonneuse, est peu habitée, mais, dans l'intérieur, auprès des montagnes où le sol est plus fertile, la population est plus dense. Il faut ajouter que vers 1845 un grand nombre d'Antanosy, pour se soustraire au despotisme des Merinā qui s'étaient établis à Fort-Dauphin, ont quitté leur pays pour aller vivre de l'autre côté de la chaîne côtière, les uns aux sources du Mandraré et dans la région de Tamotamö et de Tsivorÿ, les autres plus loin dans l'Ouest, sur le bord Nord du moyen Onilahÿ ou Saint-Augustin et dans les vallées de ses deux affluents, le Tahezā et le Sakon-

⁽¹⁾ *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. II, p. 40.

⁽²⁾ *Arch. Minist. Colonies*. En 1769, il avait écrit qu'il y avait en tout : 86 villages, dans l'Anosy proprement dit, 34 dans l'Ambolô et 41 dans les pays limitrophes d'Encalilau [Anatalao], d'Alfissach [Alafisakā],

de Fanghaterre [Fanaterÿ] et du Mandraré.

⁽³⁾ *Arch. de la Marine*, t. CXXV, p. 272.

⁽⁴⁾ *Arch. de la Marine*, t. CXXV, p. 209.

⁽⁵⁾ *Arch. Minist. Colonies*. «Il y a, dit-il, 8 ou 10 villages, dont les principaux sont Iatsa, où réside le chef de Fort-Dauphin, et Tananambonÿ, à côté de la presqu'île».

dry. M. Catat n'estime pas à moins de 40,000 le nombre de ces émigrés, chiffre que nous ne jugeons pas exagéré d'après ce que nous avons vu nous-mêmes. En 1867, un traitant français, qui connaît parfaitement tout le Sud-Est de Madagascar, M. Marchal, a dit à l'un de nous, à Iavibolä, qu'il estimait à 50,000 environ le nombre d'Antanosy antavaraträ, c'est-à-dire vivant autour de Fort-Dauphin et au Nord, jusqu'au Mananteninä.

Les derniers recensements donnent pour total le nombre de 120,000 Antanosy dont 26,000 à 27,000 sont établis sur le bord du moyen Onilahy ou Saint-Augustin et de ses affluents Nord⁽¹⁾.

Antandroy. — L'Androy est plus peuplé qu'on ne le croyait. Flacourt dit, en 1658, que toute la province des Ampätres [l'Androy] ne pouvait pas mettre sur pied plus de 3,000 guerriers. En 1870, M. Marchal estimait le nombre total des Antandroy à 30,000 et M. Lemaire, en 1896, à 20,000. Ces chiffres sont beaucoup trop faibles; il y a certainement dans l'Androy de vastes espaces sans habitants : on y marche souvent des journées entières sans rencontrer le moindre hameau, et, le long de la côte, il n'y a pas de villages : lorsque des navires de commerce y viennent trafiquer, il leur faut tirer un coup de canon pour appeler les indigènes qui accourent alors par bandes de 20 à 30 pour traiter avec eux, mais il y a des parties où la population est dense et l'un de nous, qui, en 1901, a traversé l'Androy et le Mahafaly en se rendant de Fort-Dauphin à Tuléar, a estimé leur population entre 100,000 et 150,000 habitans⁽²⁾, ce qui est très près de la vérité, puisque le dernier recensement y révèle une population de 113,000 habitans⁽³⁾, qui, ajoutée aux 34,500 Mahafaly donne, pour ces deux peuplades, un total de 148,500 habitans.

⁽¹⁾ Le dernier recensement donne au cercle du Fort-Dauphin, qui comprend la plus grande partie de l'Androy, une population indigène totale de 178,000 habitans. — Les Antanosy se répartissent : 34,000 dans le Sud du district de Vangaindranö; 44,500 dans l'Anosy [12,250 dans le district de Fort-Dauphin; 11,300 dans celui de Manambarö; 21,000 dans celui d'Ambolö ou Ranomafanä]; 10,250

dans celui de Beharä et 4,000 dans celui de Tsivorö; 26,750 sur le bord du Moyen Onilahy et 2,000 dans le pays Mahafaly.

⁽²⁾ Guillaume Grandidier, *La Géographie*, juillet 1902, p. 8.

⁽³⁾ Secteur d'Ambovombé, 41,000; secteur du Faux-Cap, 49,000 (dont 14,000 Karimbolä); secteur de Tsivorö, 20,500; sous-secteur d'Ampotakä (sur le bord gauche du bas Menarandrä), 2,700.

Mahafalÿ. — La côte Mahafalÿ est à peu près déserte; si l'on excepte Saolarä (63 cases), Lovokampÿ (101 cases), Ampasimanorö (72 cases) et Anakao (100 cases environ), villages bâtis sur la côte Sud de la baie de Saint-Augustin, et Androkä, dans la baie des Masikorö, qui tous sont habités par des Vezö et non par de vrais Mahafalÿ, il n'y a aucun village au bord de la mer.

D'après le dernier recensement, la population Mahafalÿ ne compte guère que 34,500 individus, moins de 2 habitants par kilomètre carré⁽¹⁾.

Sakalavä. — Le pays Sakalavä, qui occupe près du tiers de l'île, est très peu peuplé, la densité moyenne de sa population ne s'élevant pas à 2 habitants par kilomètre carré⁽²⁾, alors qu'elle atteint 73 dans un des districts d'Imerinä, le plus peuplé il est vrai. Le Nord ou le Boinä est plus peuplé que le Centre et que le Sud; en effet, quoiqu'il ait une étendue beaucoup moindre que l'ensemble des autres royaumes Sakalavä, sa population, d'après les derniers recensements, montait à 70,000 Sakalavä antiboinä (y compris les immigrants)⁽³⁾, tandis que le Milanjä, le Marahä, le Mailakä et le Menabé réunis n'en comptent que 74,000 à 75,000⁽⁴⁾ et le Fiherenanä que 38,000⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ D'après ce dernier recensement, la population du cercle des Mahafalÿ, qui comprend une petite partie de l'Androy, est de 40,875 Malgaches: Mahafalÿ du Nord, 15,000; Mahafalÿ du Sud, 18,000; Vezö ou Antimilay, 5,000.

⁽²⁾ Le Rév. M^c Mahon estime la population Sakalavä au chiffre de 1 million et demi [!] (*Antan. Ann.*, 1892, p. 386).

⁽³⁾ On a recensé au N. d'Anorontsangä (partie S. de la province de Nosy-Bé), 25,000 Sakalavä antiboinä, notamment 8,300 Bemihisaträ dans l'O. de la baie d'Ampasindavä et 8,100 dans l'île même de Nosy-Bé^(a); dans le cercle d'Analalavä, 10,150; dans la province de Majunga, 21,000; dans le cercle de Maevatananä, 14,070,

soit un total de 70,220 Sakalavä antiboinä.

⁽⁴⁾ Les cercles de Maintiranö et de Morondavä contiennent respectivement 19,000 [secteur de Milanjä, 7,000; secteur de Marahä ou de Ranobé, 8,000; secteur de Mailakä ou de Maintiranö, 4,000] et 52,500 Sakalavä, auxquels il faut en ajouter 3,000 épars dans l'Ouest du lac Tasÿ et dans l'Imerinä Nord; [Menabé Nord, 19,000; Menabé central, 20,000; Ménabé Sud, 13,500]. En 1894, M. Léo Samat estimait à 87,000 la population totale du Milanjä (12,000), du Marahä (13,000), du Mailakä (17,000), du Menabé indépendant (25,000) et du Menabé soumis aux Merinä (20,000).

⁽⁵⁾ Dans la province de Tuléar, enlevant du chiffre global fourni par le dernier recen-

^(a) En 1841, Guillaïn a trouvé la côte entre la baie d'Ambavatobÿ et Anorontsangänä déserte; en 1876, le Rév. Kestell-Cornish a constaté qu'il y avait une nombreuse population, notamment à Baramahamay.

Dans tout ce pays, les villages sont très clairsemés, presque toujours à plusieurs heures de marche les uns des autres, quelquefois à une ou plusieurs journées, et ils ne comptent d'ordinaire qu'un très petit nombre de cases, de 10 à 20 tout au plus. En 1658, Flacourt écrivait que « le pays de Voroneokä [la partie Sud du Fiherenanä] n'est pas peuplé parce qu'il est très pauvre en victuailles et fort stérile »⁽¹⁾. C'est dans le voisinage des cours d'eau que la population est la plus nombreuse; du reste, en raison des habitudes nomades des Sakalavä, elle varie constamment : ainsi, l'un de nous, se rendant, en 1869, de Manombö à la baie de Fanemotsä, a relevé sur la côte, qui est du reste fort aride et dépourvue de bonne eau potable, les villages de Fiherenamasay, de Tsifotä, de Lobao, de Tsiandambä, de Saolarä, de Mamiranö et de Mananonokä, et, en 1900, l'autre n'y en a plus trouvé un seul.

Si le pays des Sakalavä est si peu peuplé, c'est à leurs habitudes nomades, à leurs superstitions qui leur font commettre de fréquents infanticides, surtout aux guerres qu'ils se sont faites de tout temps de clan à clan et à celles qu'ils ont eues avec les Merinä qu'on doit attribuer ce triste état de choses, ces guerres ayant causé la mort de beaucoup d'hommes et l'esclavage et, par conséquent, l'exportation de beaucoup d'autres.

Les villages des Vezö, qui sont situés au bord de la mer, sont généralement assez considérables pour Madagascar : ils ont en effet de 300 à 1,000 habitants et plus, tandis que ceux des Masikorö, dans l'intérieur, ne sont le plus souvent que de petits hameaux comptant peu de maisons,

soit 134,500 âmes, les 26,750 Antanosy émigrés, les 11,350 Barä, Zafimaritsä, Manambia, etc., du district de Betroky, les 8,550 Barä Vindä du district de Beneniträ, les 19,500 Barabé du district d'Isalö et les 30,000 Barä Imamonö du district d'Ankazoabö, qui habitent hors du Fiherenanä, et les 1,340 Merinä, Makoä, etc., il reste 38,000 Antifiherenanä (25,200 Masikorö et 12,800 Vezö).

⁽¹⁾ *Hist. de Madag.*, p. 42. — En 1842, Guillaïn, qui n'a vu dans le Fiherenanä que la baie de Saint-Augustin, dit que la

population de ce royaume lui a paru nombreuse; cette baie a toujours été, en effet, assez peuplée, mais il n'en est pas de même du reste du pays. Quant à l'abbé Dalmond qui y est allé en 1845 et y a cependant demeuré plusieurs mois, il estime la population des états du roi Baba ou Marintamlo [Marotoetsä], c'est-à-dire du pays compris entre la rivière de Saint-Augustin et le Mangokä, à 50,000, peut-être à 100,000, peut-être même à 150,000 âmes (*Ann. Marit.* (Bajot), t. XCVIII, Rev. Colon., 1846, t. V, p. 515).

d'ordinaire de cinq à dix. Il y a 12,800 Vezö entre le Mangokä et l'Onilahy ou Saint-Augustin⁽¹⁾.

En a-t-il toujours été ainsi? nous ne saurions le dire; toutefois, il n'est pas impossible qu'il en fût autrement jadis; en effet, il y a des régions côtières qui autrefois étaient populeuses et qui sont presque désertes aujourd'hui. Le R. P. Luiz Mariano qui a visité en 1613 la partie du Ménabé où débouche le Manambolö, et qui, en 1616, y est retourné et y a demeuré une année entière⁽²⁾ pour y prêcher la religion chrétienne, parle d'une ville de 9 à 10,000 habitants qui était située à une lieue de la mer, sur le bord du Manambolö, et il dit que les bords des rivières du Morondavä, du Mangokä et du Kitombö étaient très peuplés⁽³⁾. Nous sommes portés à croire, comme nous l'avons dit plus haut, que c'est surtout la traite des esclaves qui a fleuri pendant tant de siècles, qui a, dans une large mesure, contribué à dépeupler ce malheureux pays.

Il en était de même dans le Nord, dans le Boinä, puisque Tristan da Cunha, lorsqu'il a atterri en 1506 sur la côte Nord-Ouest, a trouvé dans les baies de Boinä et de Mahajambä des villes populeuses⁽⁴⁾, et que, d'après le R. P. Luiz Mariano, en 1613, «il y avait au fond de la baie de Mazalagem nova [baie de Boinä] un îlot de sable, n'ayant pas plus d'une demi-lieue de tour, sur lequel était une ville de 6 à 7,000 habitants»⁽⁵⁾.

(1) En 1891, M. Estèbe a compté sur la côte du Fiherenanä, en venant du Nord vers le Sud : 1° dans les Etats d'Andriamananä, 110 cases à Andalandä, 60 à Ambohibé, 30 à Marofototrä, et 100 à Namakia; 2° dans ceux de Ratiavokÿ, 120 à Morombé, 40 cases sur l'île Bevatö, 35 à Itserÿ, 60 à Andamotibé, 30 à Ankilimalinikÿ, 70 à Ambalarao, 60 à Andavadoakä et 100 à Lamboharanä; 3° dans ceux de Tompomananä, 1,300 cases à Manombö^(a), 544 à Tuléar et 288 à Ambatonosÿ qui est tout à côté, 356 à Sarondranö et

608 à Saint-Augustin, soit 4,000 environ. Il y a en outre 2 à 300 cases de Vezö disséminées entre Anosÿ et la pointe Nord de Belitsakä, mais elles n'y étaient que momentanément (à cause des troubles qu'il y avait alors à Tuléar).

(2) Du 10 juin 1616 au 17 juin 1617.

(3) *Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar*, publiée par A. et G. GRANDIDIER, t. II, p. 20, 28, 212, 239.

(4) *Coll. Ovr. anc. Madag.*, t. I, p. 15, 21, 22, 26, 29.

(5) *Coll. Ovr. anc. Madag.*, t. II, p. 14.

(a) Ce grand nombre de maisons à Manombö provenait de ce que beaucoup de Vezö de Tuléar s'y étaient enfuis lors de la venue en 1889 des Merinä à la baie de Saint-Augustin, mais 200 ou 300 de ces familles se disposaient à retourner à Tuléar.

Ces habitants étaient, il est vrai, tous musulmans, mais ils faisaient un assez grand commerce avec les Arabes de Malindi et d'Arabie, et, si le pays n'avait pas été peuplé, comment le commerce aurait-il pu faire vivre tant de traitants? En effet, le P. Jean Gomes, en 1620, énumère toute une série de villes importantes le long du bas Mananarā [Betsibokā]⁽¹⁾. Toutefois, si certaines parties des côtes étaient assez populeuses, il n'en a jamais été de même dans l'intérieur. Mayeur, par exemple, qui, en 1774, est allé de la baie d'Antongil à la baie de Bombétoké⁽²⁾ à travers le Sud du Boinā, a trouvé quelques rares villages pendant les quatre premiers jours, puis il a marché six jours, sans voir âme qui vive, jusqu'à Antangenā où il y avait quelque population ainsi que dans plusieurs villages environnants; de là, il lui a fallu quatre jours et demi de marche pour arriver à un autre village, Ankazolahisatrā; au delà, les villages étaient plus fréquents.

Entre le Bongolavā, ou versant occidental du massif central, d'une part, et l'Imerinā et le Betsileo, d'autre part, il y a une vaste zone montagneuse, nue, large de plus de 100 kilomètres qui est absolument déserte, et il en est à peu près de même entre l'Imerinā et le versant septentrional du massif central, à l'exception des forts et postes militaires que les Merinā ont placés de loin en loin, autant pour protéger le centre de l'île contre les incursions et les razzias des Sakalavā que pour faciliter les communications avec les provinces qu'ils ont conquises dans l'Ouest et dans le Nord.

Depuis 1870, époque à laquelle, à la suite du voyage de l'un de nous, les Européens ont commencé à se rendre de Tananarive à la mer aussi bien par Majunga que par Tamatave, et surtout depuis que M. Suberbie a exploité les mines d'or de Maevatananā, la route du Nord-Ouest s'est peuplée: là où quelques années auparavant c'était le désert, le Dr Catat a compté entre Mojanga et Ankazobé, chef-lieu du Vonizongö, 25 villages,

¹⁾ *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. II, p. 328.

²⁾ MAYEUR, Voyage dans le Nord de Madagascar en 1774 (manuscrit), Copie *Bibl. Grandidier*, p. 20. — Plus d'un siècle plus

tard, M. Catat a trouvé cette même région tout aussi déserte: il y a marché, en allant de Mandritsarā à Majunga, six jours sans trouver une seule habitation.

comprenant ensemble 705 maisons, et 3 villes, Marovoay (2,000 habitants), Mahatombö ou Trabonjy (fort situé à l'Est-Nord-Est de la route) et Maevatananä (2,000 habitants).

Les Sakalavä sont au nombre de 182,000 à 183,000.

Tsimihetÿ. — Les Tsimihetÿ, qui sont au nombre de 45,200, sont répartis : 18,000 aux environs de Mandritsarä, qui est leur pays d'origine; 13,000 dans la province d'Analalavä, et 14,000 dans la région du Nord-Est.

Sihanakä. — L'Antsihanakä⁽¹⁾ est assez peuplé autour du lac Alaoträ, sauf sur le bord Nord-Ouest, mais il devient désert dès qu'on s'en éloigne, de quelque côté que l'on aille; il y a aussi quelque population à Anosimbohangÿ⁽²⁾. Il est probable que les alentours du lac étaient plus peuplés autrefois qu'aujourd'hui; François Martin, le premier Européen qui a visité ce pays, a trouvé, en 1667, sur son bord Nord-Est, qui est encore du reste aujourd'hui le plus peuplé, de nombreux villages peuleux et mieux bâtis que ceux de la côte; il en a compté, sans parler des petits hameaux, une soixantaine dont le plus grand n'avait pas moins d'un millier de cases et quelques-uns de 400 à 500⁽³⁾; si un siècle plus tard, en décembre 1768, La Bigorne dit que «les 25 villages de la République des Chianacs [Sihanakä] comprenaient 6,000 habitants, non compris, il est vrai, les esclaves»⁽⁴⁾, en 1792, Dumaine y a trouvé «de nombreux villages, placés à la vue les uns des autres et bien peuplés»⁽⁵⁾.

D'après le dernier recensement, il y a 37,500 Sihanakä, dont 32,200

⁽¹⁾ Dans l'Antsihanakä, il y a à côté des Sihanakä purs, beaucoup de Merinä; ceux-ci se trouvent surtout dans le Sud et les Sihanakä dans le Nord.

⁽²⁾ Le Rév. E. H. Stribling estime la population d'Anosimbohangÿ et des villages voisins, Anosinandrianä, Amisorö, etc., à 2,500 âmes (A chapter on Antsihanakä, *Antan. Ann.*, 1890, p. 215), tandis qu'en 1896 M. Hanning la porte à 4,000 (Lanikay, *Antan. Ann.*, 1896, p. 478). En 1898,

le lieutenant Fraisseyx y a compté 1,900 habitants (*Le pays Sihanaka, Notes, Recon. et Explor.*, août 1898, p. 1,031).

⁽³⁾ Mémoires sur l'établissement des colonies françaises aux Indes, Manuscrit des *Archives nationales*, n° 1169*, et Copie de la *Bibliothèque Grandidier*, p. 253.

⁽⁴⁾ *Archives du Ministère des Colonies*.

⁽⁵⁾ Idée de la côte occidentale de Madagascar en 1792, *Ann. des Voy. de Malte-Brun*, t. XI, 1810, p. 46.

dans l'Antsihanakä⁽¹⁾, 1,800 dans la province de Mandritsarä et 3,500 dans le cercle de Maevatananä⁽²⁾.

Bezanozanö. — Dans l'Ankay, la population n'est pas nombreuse : sous le gouvernement merinä, cette province était divisée en 4 districts à l'Ouest du Mangorö⁽³⁾, qui comprenaient 70 villages et 1,300 «heträ» ou champs concédés par le gouvernement moyennant une redevance annuelle, et 4 districts à l'Est⁽⁴⁾, qui comprenaient 112 villages et 1,760 «heträ»; le Rév. Peake a cru pouvoir en conclure en 1878 que le nombre de Bezanozanö était d'environ 46,000, admettant qu'il n'y avait pas plus d'un «heträ» par 3 maisons et que chaque maison contenait environ 5 habitants. Ce nombre paraissait excessif à tous ceux qui connaissaient ce pays, et en effet les derniers recensements faits dans le district de Moramangä donnent comme chiffre total 17,800 habitants, auxquels il en faut ajouter 2,700 épars dans l'Imerinä [2,000 dans la province d'Itasÿ] et dans le district de Beforonä [700]. Ils étaient, disent-ils, plus nombreux avant la conquête des Merinä.

Entre les Bezanozanö et les Betanimenä, il y a une zone boisée assez vaste qui est à peu près déserte.

Merinä. — L'Imerinä est de beaucoup la province de Madagascar la plus peuplée; elle l'est cependant certainement moins qu'il y a quelques années, car l'insurrection qui a suivi notre conquête et qui en a désolé tant de parties a notablement accru la mortalité et diminué le nombre des naissances, et l'émancipation des esclaves a été suivie d'un exode assez

⁽¹⁾ Le lieut. Fraisseux a trouvé en 1898 une population de 30 à 31,000 âmes dans le pays des Sihanakä [cercle d'Ambatondrazakä] (*Notes, Recon. et Explor.*, août 1898, p. 1030-1032).

⁽²⁾ Les districts de l'Imerinä Est, des Bezanozanö et des Sihanakä, anciens cercles de Moramangä et d'Ambatondrazakä, ont été réunis jusqu'en 1896 en une province, dénommée Angavo-Mangoro-Alaoträ qui, d'après le recensement de 1904, comptait 134,688 habitants, mais ce chiffre comprenant les nombreux ouvriers employés aux

travaux du chemin de fer, ne peut être pris comme donnant le nombre vrai des habitants de ces trois districts. Depuis 1906, ils ont été respectivement fondus dans les provinces de Tananarive, de Tamatave et d'Andovorantö.

⁽³⁾ Izafimbahÿ, 16 villages et 300 heträ; Ilanimanotiträ, 21 villages et 400 heträ; Antanambolö, 19 villages et 300 heträ, et Hohasahä, 14 villages et 300 heträ [du N. au S].

⁽⁴⁾ Hoharanö, 34 villages et 660 heträ; Ivohibolö, 32 villages et 400 heträ; Menalefonä, 17 villages et 300 heträ, et Izafindrafanalä, 29 villages et 400 heträ.

considérable de ces affranchis, dont beaucoup sont retournés dans le pays de leurs ancêtres. La population de l'Imerinā a du reste beaucoup varié suivant les époques; sous le règne de Ranavalonā I^{er}, par exemple, les guerres et les exécutions en masse par le tanghen ont fait périr bien des milliers d'individus; aussi, en 1836, y avait-il trois à quatre fois plus de femmes que d'hommes. En 1870, l'équilibre entre les sexes était à peu près rétabli, mais aujourd'hui il est de nouveau rompu.

Mayeur, qui est le premier Européen qui soit allé dans l'Imerinā, dans l'Ankovā comme on disait alors, a été surpris de trouver dans ce pays une aussi nombreuse population, «la plus nombreuse de Madagascar», dit-il en 1777. Le roi de Tananarive d'alors, Andrianamboatsimarofy, qui ne possédait qu'une petite partie de l'Imerinā, avait sous ses ordres 60,000 hommes, dont 20,000 aptes à porter les armes, esclaves non compris; dans la guerre qu'il fit à son cousin le roi d'Alasorā, il avait 10,000 soldats et celui-ci en avait 6,000. Quelques années après, lorsqu'Andrianampoinimerinā eut soumis à sa loi la plus grande partie de l'Imerinā, le Vakinankaratrā excepté, il pouvait appeler sous les armes 70,000 hommes, toujours esclaves non compris. Fressange écrit en 1803 que «la population de l'Ankovā est excessive puisqu'on en expédie tous les ans à Tamatave de 600 à 700 esclaves». Les diverses évaluations émises par les voyageurs qui ont visité l'Imerinā : 750,000 (Ellis, 1838)⁽¹⁾, 800,000 (Oliver, 1868), 1,000,000 (A. Grandidier, 1870), 1,200,000 (Mullens, 1875), 1,105,000 (W. Johnson, 1880), ne sont pas très éloignées de la réalité.

Le dernier recensement a donné pour la population totale de l'Imerinā 782,000 habitants⁽²⁾ auxquels il y a lieu d'en ajouter 65,000 qui

⁽¹⁾ *Hist. of Madag.*, t. I, p. 14. Par une erreur d'impression, p. 126, il dit, que la population de l'Ankovā est de 80,000 à 100,000 habitants.

⁽²⁾ Soit : dans l'Imerinā Nord, 16,300; dans l'Imerinā oriental, 87,675; dans l'Imerinā central, 347,025, et à Tananarive, 61,300; dans la province d'Itasy, 122,650;

dans le Vakinankaratrā, 147,100, auxquels s'ajoutent 65,500 Merinā épars çà et là dans l'île, un peu partout : dans les provinces d'Ambositra [7,300], de Fianarantsoa [22,000], de Mananjary [2,500], de Majunga et d'Analalavā [5,000], de Maevatananā [9,400], de Vohémar [2,700], chez les Betsimisaraka et Betanimenā [7,700], etc.

sont épars dans l'île, ce qui donne un total de 845 à 850,000 Merinā. Mais ces habitants sont loin d'être uniformément répartis à la surface de la province, puisque la densité kilométrique varie de 79 et 72 dans les districts d'Imerintsiatosikā et du Varahinā Sud à 6 et 4 dans ceux de Mandridranō, de Valalafotsy et d'Inanatonanā⁽¹⁾.

Les Avaradranō⁽²⁾ étaient, en 1896, environ 215,000, et on comptait alors 42,000 Marovatanā⁽³⁾, 57,000 Vonizongō⁽⁴⁾, 128,000 Vakinisisaonay⁽⁵⁾,

(1) Rapport du lieutenant-colonel Su-cillon, commandant le 2^e territoire militaire (qui comprenait les cercles annexes d'Arivonimamō, de Tsiafahy, de Miarinarivō et de Betafō) [*Journ. off. Madag.*, 8 novembre 1898] : 1^o cercle d'Arivonimamō : sous-gouvernements d'Imerintsiatosikā, 79 habitants par kilomètre carré; d'Antsahadintā, 59; d'Ambohitrabō, 50; d'Arivonimamō, 48; d'Ambohibelomā, 47; d'Ambonirianā, 33; d'Ambohimandry, 33; de Manalalon-dō, 17; et d'Ambatolampy, 11. — 2^o Cercle de Tsiafahy : secteur Sud du Varahinā, 72; secteur Nord du Varahinā, 32; sous-gouvernements d'Andranomasinā, 34, et de Tsinjoarivō, 3. — 3^o Cercle de Miarinarivō : sous-gouvernements d'Ieranā, 37; d'Ambohitrondranā, 15; de Miarinarivō, 10; de Tsiroanomandidy, 7; de Mandridranō, 6.6; de Valalafotsy, 6. — 4^o Cercle de Betafō : sous-gouvernements de Betafō, 17; de Miandrivarivō, 16; d'Antsirabé, 11, et d'Inanatonanā, 4.

(2) 1^o Voromahery : ville de Tananarive, 48,714^(a); environs, 64,641^(b); 2^o Tsimiamboholahy (Hafy), 24,326; 3^o Tsimahafotsy

(Ambohimangā), 29,704; 4^o Mandiavatō 45,821 (cercle d'Anjozorobé : Tanifotsy, 2,420; Ankazondandry, 14,026; Ambohitrolomahitsy, 22,282; Anjozorobé, 7,093), [3^e territoire militaire, moins les sous-gouvernements d'Ambohidratrimō et d'Alasorā] (*Journal officiel de Madagascar*, 7 octobre 1897).

(3) Sous-gouvernement d'Ambohidratrimō (3^e territoire militaire), 30,006, et de Soavinimerinā (cercle d'Ankazobé), 11,747.

(4) Cercle d'Ankazobé (moins les sous-gouvernements de Soavinimerinā, des Tsimahafotsy et de Vohilenā) 57,267 [sous-gouvernements de Babay, 12,599; des Zanamanotrō, 11,747; de Fihaonanā, 16,454; d'Ankazobé, 11,005; d'Antsatanā, 2,100; d'Ambohimanjakā, 2,023, et de Kiangarā, 1,339].

(5) Sous-gouvernement d'Alasorā (3^e territoire militaire), 26,741, et cercle de Tsiafahy (moins le sous-gouvernement des Voromahery), 101,118 [sous-gouvernements d'Ambohimalazā, 21,664; de Manjakandrianā, 21,363; d'Andranomasinā, 37,393 et d'Imiarinarivō, 20,698].

(a) La population de Tananarive se répartissait par quartiers en 1896, ainsi qu'il suit : Isotry, 10,788; Ankadifotsy, 4,965; Faravohitra, 6,509; Ambatovinaky, 3,515; Andrefandrovā, 4,640; Ambohimitsimbina, 3,757; Soanieranā, 2,743; Ankadibevavā, 5,967; Ambohitsiroa, 3,826, et Faliarivō, 2,004, formant une population totale de 48,714 Voromahery dans la ville même de Tananarive (*Vaovao frantsay-malagasy*, 12 février 1897, p. 26).

(b) Environs de Tananarive [3^e territoire militaire], 52,690, et 11,951 (sous-gouvernement des Voromahery, dans le cercle de Tsiafahy). — En réalité, dans ce chiffre de 64,641, ne sont pas seulement comptés les Voromahery des environs de Tananarive, dont les limites que leur avait assignées le gouvernement merinā étaient plus restreintes, mais un certain nombre d'autres Avaradranō. D'après le recensement fait en 1895, ils n'y étaient qu'au nombre de 36,100 répartis entre les diverses villes suivantes : Saovimasandrō, 1,128;

145,500 Ambodiranö⁽¹⁾, 147,500 Vakinankaraträ⁽²⁾, 9,000 Valalafotsy⁽³⁾ et 126,000 Imamö⁽⁴⁾.

Betsileo. — Il en est des Betsileo comme de la plupart des autres peuplades malgaches; à côté de vallées où l'on voit de nombreux villages et surtout une foule de «valä» ou fermes composées de 2 ou 3 maisons qu'entourent un mur bas en pisé ou une haie de nopals, il y a de vastes étendues montagneuses à peu près désertes; le Sud et l'Est sont plus

⁽¹⁾ Cercle annexe d'Arivonimamö (moins le sous-gouvernement d'Ambatolampy du secteur de l'Ankaraträ), 145,500 [secteur d'Arivonimamö, 20,600; d'Ambohitrambö, 10,418; du Vakindranö, 19,064; d'Imerintsiasosikä, 16,361; d'Antsahadintä, 12,865; d'Ambohiniriana, 13,748; de Manalalondö, 30,651 et d'Ambohimandry, 21,793].

⁽²⁾ Y compris Ambatolampy, Betafo, etc. La partie orientale à l'Est du Vontovorona et de l'Iankiana est à peu près déserte; les habitants sont disséminés dans des maisons isolées, fort éloignées les unes des autres. Il en était de même au XVIII^e siècle; Mayeur qui a traversé le Vakinankaraträ en se rendant en 1777 du Mangorö à l'Andrantsay (district actuel de Betafo) a trouvé tout le pays, entre le Nosy-Volö (affluent du Mangorö) et le Manandonä, complètement désert. Le dernier recensement a donné pour la province de Vakinankaraträ une population de 147,500 habitants [soit dans les districts d'Ambatolampy, 43,500 habitants; de Betafo, 65,500, et d'Antsirabé, 38,500]. — Le *Resaka* de février 1883, p. 54-55, dit que d'après un recensement fait par le gouvernement Merinä avant 1830, la population comprenait 21,000

hommes corvéables; ajoutant les femmes et les enfants, dans la proportion de cinq par homme valide, on a calculé que la population était de 105,000 libres et de 300,000 en y ajoutant les esclaves dont le nombre était, croyait-on, double de celui des libres. Comme la population n'a, ajoute l'auteur de l'article, cessé de croître [1] depuis une cinquantaine d'années, on doit la supposer au moins doublée, soit de plus de 630,000 âmes, et il n'est pas improbable qu'elle atteigne à présent, en 1883, 1 million [!!].

⁽³⁾ Le Valalafotsy est peu peuplé (*Journ. off. Madag.*, 14 oct. 1897).

⁽⁴⁾ L'Imamö ou province de l'Itasy renferme 126,300 habitants, d'après le dernier recensement. — En 1897, le Mandridranö, à l'Ouest du Tasy, contenait 17,000 habitants (*Journ. off. Madag.*, 27 avril 1897, p. 408 et p. 765); elle était autrefois plus peuplée, mais, à la mort de Radamä II, ses habitants s'étant soulevés, la répression a été sanglante et un grand nombre d'entre eux ont été massacrés, beaucoup ont émigré en pays sakalava (où ils sont connus sous le nom de Bemihimpä) ou dans d'autres provinces; aussi y trouve-t-on nombre de villages abandonnés.

Amboniloha, 1,537; Ambohitrimangä, 499; Ambatomainty, 217; Manjakaray, 966; Anjanahary, 898; Ambohimanarina, 2,027; Betafo, 1,132; Ambohimandray, 1,202; Anosisoa, 2,266; Merimandrosö, 1,598; Ambohidrapetö, 3,383; Ambohijafy, 941; Ambaniala, 1,006; Taosy, 1,838; Ambohimandrosö, 1,925; Ambatondratrimö, 2,423; Tangainä, 2,454; Anosizatö, Ilanivatö, 2,911; Androndrä, 1,324; Mahazoarivö, 1,383; Ambohipo, 673; Ambatorokä, 474; Andraisorö, 1,449, et Andrainarivö, 446, ce qui faisait en 1895 un total de 84,814 Voromahery (*Vaovao frantsay-malagasy*, 12 février 1897, p. 26).

populeux que le Nord et l'Ouest. Le pays betsileo est néanmoins un des plus peuplés de Madagascar. En 1658, Flacourt disait déjà, en parlant des Erindranes [Arindranö] qui habitent le district le plus Sud, que « leur pays, qui est tout plain et bordé à l'Est de grandes montagnes fertiles en bestial. est très peuplé et peut fournir plus de 30,000 hommes [guerriers] en un besoin », et il estimait que le Vohits Anghombes [Vohitsaombÿ ou le district oriental, l'Halanginã actuel], pays également très peuplé et riche en riz, en bestiaux et en mines de fer, « où les villages sont plus beaux et les maisons de charpenteries mieux bâties qu'en aucun autre endroit de cette terre », pouvait mettre 100,000 guerriers sur pied. Ellis, en 1838, et le capitaine Oliver, en 1862⁽¹⁾, ont cependant été beaucoup trop loin en évaluant la population betsileo à 1 million et demi d'individus; les derniers recensements, en effet, ont constaté qu'elle ne dépasse guère 360,000 habitants⁽²⁾, qui sont très inégalement répartis du reste à la surface de la province et auxquels il en faut ajouter 50,000 environ qui forment de petites colonies éparses çà et là dans le centre et le Nord de Madagascar.

Tanalã. — Le nombre des Tanalã du Nord ou Tanalã dépendants des Merinã était estimé par le Rév. Mullens, en 1875, à 20,000 et par d'autres à 30,000, et celui des Tanalã du Sud ou Tanalã indépendants à 75,000; ces derniers, en temps de paix, étaient épars le long des cours d'eau dans de petits villages de 10 à 30 cases, mais, dès que survenaient des bruits de guerre, ils se réfugiaient sur le sommet tabulaire du mont Ikongö qui est une forteresse naturelle imprenable et où sont bâtis plusieurs villages importants.

⁽¹⁾ ELLIS, *Hist., Madag.*, t. II, p. 114, et OLIVER, *Madagascar*, t. II, p. 76.

⁽²⁾ Province d'Ambositrä, 113,800 Betsileo (sur les 150,000 habitants), et province de Fianarantsoa, 246,000 Betsileo [districts de Fianarantsoa, 100,000; d'Ambalavao ou d'Ambohimandrosö, 63,000; d'Ambohimahaso, 40,000, et de Solilã ou

Fanjakanã, 43,000], soit 360,000 Betsileo auxquels il en faut ajouter 50,000 qui sont épars çà et là dans l'île, notamment dans l'Imerinã central [12,000] et dans les provinces de Maevatananã [16,500], de Majunga [10,000, principalement à Port-Bergé], de Morondavã [4,600], de Tuléar [2,200], de Mananjarÿ [4,000], etc.⁽³⁾.

⁽³⁾ La plupart des Betsileo qui habitent le centre et le nord de l'Imerinã sont des descendants des esclaves ramenés comme prisonniers de guerre après la conquête du pays Betsileo par les souverains Merinã.

Le dernier recensement donne le nombre total de 137,000 Tanalä, dont 41,000 dans le Nord⁽¹⁾, 86,000 dans le Sud⁽²⁾ et 9 à 10,000 épars çà et là⁽³⁾.

Barä et Antivondrö. — Plus encore peut-être que les autres provinces de Madagascar, la province Barä contient au milieu de vastes espaces déserts des cantons très peuplés, c'est ce qui explique la diversité des évaluations données par divers voyageurs. Le Rév. Mullens estimait, en 1875, à 200,000 la population Barä et, l'année suivante, le Rév. Shaw⁽⁴⁾ écrivait qu'elle était tout au plus de 10,000; le Rév. Richardson a constaté que ce dernier nombre était très inférieur à celui des habitants du pays Barä oriental seul et que le Barä occidental était beaucoup plus peuplé⁽⁵⁾ et il a conclu qu'il ne doit pas y avoir loin d'un demi-million d'habitants, presque autant que de Merinä, ajoute-t-il⁽⁶⁾!

En réalité, d'après le dernier recensement, les Barä Imamonö [district d'Ankazoabö, dans la province de Tuléar], sont au nombre de 34,000, les Barä Vindä [district de Beneniträ, dans la province de Tuléar] de 8,500, les Barä Mandronarivö [au Nord du Mangokÿ, dans le Sud-Est de la province de Morondavä] de 5,000, les Barä Manongä et les Barabé de 37,000 [17,500 dans le district d'Ihosÿ, de la province de Fianarantsoa, et 19,500 dans le district d'Isalö, de la province de Tuléar], les Barä Iantsantsä et autres dans la région d'Ivohibé [dans l'Ouest de la province de Farafanganä] de 47,000, les Barä entre Ihosÿ et Tamotamö [district de Betrokÿ, dans la province de Tuléar] de 11,150, les Manambia, etc. [canton de Tsivorÿ (province de Fort-Dauphin)] de 8,300, soit une population Barä totale de 150,000.

⁽¹⁾ Soit 28,700 (dont 6,600 Zafy Manirÿ) dans l'Est de la province d'Ambositra (Ambohimangä du Sud et Ranomenä) et 12,245 dans l'Est de la province de Fianarantsoa [district d'Ifanadianä].

⁽²⁾ Soit 11,500 dans le district d'Antsenavolö (partie Ouest de la province de Mananjary), 24,500 dans le district d'Ikongö, 24,000 dans celui de Kariangä et 26,000 dans celui de Vondrozö (qui sont tous les trois dans la province de Farafanganä).

⁽³⁾ Soit 7,000 dans le Nord du cercle de Fort-Dauphin; 1,200 dans le Sud du district de Marolambö (province des Betsimisaraka du Sud), etc.

⁽⁴⁾ *Antananarivo Annual*, 1876, p. 110.

⁽⁵⁾ M. Richardson a compté sur sa route, entre Ambohimandrosö et Fanafakä, qui est la première ville des Antanosÿ émigrés, 2,180 maisons.

⁽⁶⁾ Le capitaine Oliver porte même leur nombre à 600,000 (1885).

Tsienimbalalä. — Il ne semble pas qu'il y ait aujourd'hui beaucoup plus de 2 à 3,000 Tsienimbalalä, épars surtout entre Tsivorÿ et le pays des Antanosÿ émigrés.

Rangeant les diverses peuplades d'après leur importance numérique, nous avons : 1° les MERINÄ (845,000); 2° les BETSILEO (410,000); 3° les BETSIMISARAKÄ (224,000); 4° les SAKALAVÄ (183,000); 5° les BARÄ (150,000); 6° les TANALÄ (137,000); 7° les ANTANOSÿ (120,000); 8° les ANTANDROY (113,000); 9° les BETANIMENÄ (84,000); 10° les ANTISAKÄ (80,000); 11° les ANTIMORONÄ (60,000); 12° les TSIMIHETÿ (45,200); 13° les ANTIVONDRO (41,000); 14° les SIHANAKÄ (37,500); 15° les ANTANKARANÄ (36,500); 16° les MAHAFALÿ (34,500); 17° les ANTIFASINÄ (33,000); 18° les BEZANOZANÖ (20,500); 19° les ANTAMBAHOAKÄ (5,500); 20° les TSIENIMBALALÄ (2,500).

§ 3. POPULATION DES PRINCIPALES VILLES DE MADAGASCAR.

Il y a toujours eu peu de villes importantes à Madagascar, et il en était encore de même lorsque nous en avons fait la conquête; quand on avait nommé Tananarive, qui a toujours été et qui est encore de beaucoup la plus grande de toutes, Tamatave, Majunga et Fianarantsoa, c'était tout, si nous laissons de côté les villes créées par les Français, telles que Hell-Ville et Diego-Suarez; depuis notre conquête, il en est un certain nombre qui a pris un grand développement : Andovorantö, Mananjary, Farafanganä, Vangaindranö, Andrahomananä, Tamboharanö, etc., sur la côte orientale; Marovoay, Beravinä, Morondavä, Tuléar, etc., sur la côte occidentale, et, dans l'intérieur, Tsaratananä, Andriamenä, Antsirabé, Ambositrä, Ambohimahä, Ambohimisafÿ, Maroadabö, Ankavandrä, etc.

Il y avait autrefois sur la côte Nord-Ouest et sur la côte Ouest quelques villes populeuses, Langanÿ dans la baie de Mahajambä (qui avait plusieurs milliers d'habitants, d'après Tristan da Cunha en 1506), Marovoay (où résidait en 1741 le roi du Boinä, Andrianahevenarivö⁽¹⁾, et qui

⁽¹⁾ Jacob van der Spil, capitaine du navire *De Brack*, qui est allé à Marovoay en

1741, «dit qu'il y avait une foule énorme d'habitants et qu'au milieu de milliers de

contenait, d'après Jacob van der Spil, des milliers de maisons) et Majunga (où, d'après Dumaine, en 1792, il y avait 6,000 Arabes ou Indiens avec leurs familles), Boină (qui avait de 6,000 à 7,000 habitants d'après le P. Luiz Mariano en 1613), Sahadia, à l'embouchure du Manambolö (qui avait de 9,000 à 10,000 habitants d'après le P. Luiz Mariano en 1616), et, sur la côte Nord-Est, Vohémar, Mahanarā, Sahambavā, Lokohö et Antalahā, villes construites par les Arabes dont les ruines attestent l'ancienne importance.

Aujourd'hui, il n'y a qu'une seule ville qui ait plus de 7,000 habitants (militaires non compris), c'est la capitale, Tananarive, qui en compte 63,000 et qui en avait probablement plus, il y a quelques années. Deux en ont environ 7,000⁽¹⁾; une 6,500⁽²⁾; trois de 5,500 à 6,000⁽³⁾; trois 4,000 environ⁽⁴⁾; trois de 3,000 à 3,600⁽⁵⁾; cinq de 2,500 à 3,000⁽⁶⁾; sept de 2,000 à 2,500⁽⁷⁾; dix de 1,500 à 2,000⁽⁸⁾; six de 1,400 à 1,500⁽⁹⁾; cinq de 1,300 à 1,400⁽¹⁰⁾; trois de 1,200 à 1,300⁽¹¹⁾;

maisons s'élevait un grand palais où le roi du Boină avait amassé de grandes richesses » (Rapport d'Hemmy, chef de traite du navire « De Brack », Ms. du *Rijs Archief* de la Haye, n° 4127, et *Coll. Owr. anc. Madag.*, t. VI).

⁽¹⁾ Tamatave (7,026) et Diego-Suarez [Antsiranā, cap Diego et Anamakia] (6,986)^(a).

⁽²⁾ Fianarantsoa (6,439).

⁽³⁾ Tsaratananā (5,880), Andriamenā (5,644) et Andovorantö (5,587).

⁽⁴⁾ Farafanganā (4,000), Tamboharanö [chef-lieu du secteur du Ranobé, cercle de Maintiranö] (4,061) et Majunga (4,216).

⁽⁵⁾ Vangaindranö (3,574), Ambohimisafy [dans l'Est de la province de Fianarantsoa] (3,259) et Ambositrä (3,092).

⁽⁶⁾ Tuléar (2,892), Beravinā-en-terre (2,881), Ankavandrā (2,810), Marovoay (2,589) et Ivondrö (2,500).

⁽⁷⁾ Andrahomananā (2,482), Maroadabö

(2,362), Mananjarÿ (2,384) Mahabö (2,068), Morondavā (2,068), Antsirabé (2,018) et Ambohimahā (2,010).

⁽⁸⁾ Hell-Ville (1,889), Namoronā (1,868), Marotokö (1,783), Morafenobé (1,664), Maevatananā (1,600), Ambalavao (1,600), Ranopitsö (1,510), Vohipenö (1,500), Ankaramenā (1,500) et Manombö [du Fiherenanā] (1,500).

⁽⁹⁾ Vohimasinā [de l'Imoronā] (1,482), Binarÿ [secteur de Maintiranö] (1,460), Maintiranö (1,458), Vatomandrÿ (1,450), Analalavā (1,433) et Tuléar (1,420).

⁽¹⁰⁾ Ambolomotÿ [province de Majunga] (1,376), Fénérive (1,356), Volazatö-Ilarÿ [Anosÿ] (1,350), Bealanā [Anosÿ] (1,320) et Madirovalö [province de Maevatananā] (1,312).

⁽¹¹⁾ Ambatondrazakā (1,246), Ambanorö (1,212) et Dabolavā [dans le secteur du Betsirirÿ] (1,200).

^(a) Il y avait à Diego-Suarez, en février 1887, 1,444 habitants [1,072 à Antsiranā et 372 à Diego]; à la fin de cette même année, 2,887; en 1902, 3,465 [1,894 indigènes, 1,145 Européens et Créoles, et 426 Comoriens, Africains, etc.], et, en 1905, 6,986 [4,704 indigènes, 1,537 Européens, et 745 divers].

trois de 1,100 à 1,200⁽¹⁾; seize de 1,000 à 1,100⁽²⁾; une vingtaine, de 750 à 1,000; une trentaine, de 500 à 750, soit environ en tout cent vingt ayant plus de 500 habitants, et il n'y en a guère plus de cent en ayant de 250 à 500.

Si nous étudions la répartition de ces villes et villages dans les diverses provinces, nous trouverons : que, dans la *RÉGION NORD-EST*, si l'on excepte les deux ports de Diego-Suarez et de Vohémar, il n'y a pas de village ayant 1,000 habitants et qu'il y en a tout au plus une dizaine dépassant 250, dont 2 seulement en ayant plus de 500⁽³⁾ et une trentaine en ayant de 100 à 250; que, dans la *RÉGION ORIENTALE*, entre la pointe à Larrée et Mananjary, si l'on excepte les ports de Fénérive, de Tamatave, d'Ivondrona, d'Andovorantö, de Vatomaniry et de Mananjary, il en est à peu près de même, quoiqu'il y ait un certain nombre de villages [7]⁽⁴⁾ ayant de 500 à 1,000 habitants, 40 en ayant de 250 à 500 et 50 environ en ayant de 100 à 250; que, dans la *RÉGION SUD-EST* (jusqu'à Andrahomanana), les villes au-dessus de 1,000 habitants sont plus nombreuses [17]⁽⁵⁾ et qu'il y a une demi-douzaine de villages en ayant de 500 à 800⁽⁶⁾ et une douzaine en ayant de 100 à 500; que, dans le *SUD*, si l'on met à part les trois villages les plus peuplés, Beharä-

⁽¹⁾ Antanjombato (1,158), Antavialo-Manalö [Anosy] (1,100) et Ambohimahasoa (1,100).

⁽²⁾ Ambohibé [chef-lieu du Bas Mangokÿ] (1,054), Vohémar (1,011), Saint-Augustin (1,000), Belo-sur-Tsiribihinä (1,000), Ambilä [province de Farafangauä] (1,000), Antsiranä [province d'Anosy] (1,020), Fort-Dauphin (1,000), Beharä (1,000), Isalo-Fenotoa (1,000), Betafo (1,000), Ambatofinandrahanä (1,000), Manambarö [Anosy] (1,063) et Lavaravä-Tsimalia-Tanandavä [Menabé central] (1,078), Mandabé (1,000), Miarinarivö (1,000), Ambatolampÿ (1,000).

⁽³⁾ Mahalevonä, 891 h., et Maroantseträ, 878 h.

⁽⁴⁾ Ambodifototrä [chef-lieu de l'île de

Sainte-Marie], 650 h.; Betamponä, 609 h.; Anivoranö, 921 h.; Ilakä, 780 h.; Maintinandry, 620 h.; Betsizarainä, 550 h.; Mahanorö, 500 h.

⁽⁵⁾ Namoronä, 1,868 h.; Vohimasinä, 1,482 h.; Vohipenö, 1,500 h.; Farafanganä, 4,000 h.; Vangaindranö, 3,574 h.; Ambilä, 1,000 h.; Fort-Dauphin, 1,000 h.; Manambarö, 1,063 h.; Beharä, 1,000 h.; Andrahomanana, 2,482 h.; Ranopitsö, 1,510 h.; Ankaramenä, 1,500 h.; Volazatö-Ilarÿ, 1,350 h.; Bealanana, 1,320 h.; Antavialo-Manalö, 1,100 h.; Antsiranä [Anosy], 1,020 h.; Isalo-Fenotoa, 1,000 h.

⁽⁶⁾ Ampasimanjavä, 822 h.; Mihaonanä, 615 h.; Vohilavä, 563 h.; Midongy, 814 h.; Sahasinakä, 515 h.; Karianjä, 750 h.; Ankarana, 550 h.

ambanÿ [980 hab.], qui est sur le bord du Mandraré, Ejedä [750 hab.], qui est le centre d'administration de cette région, et Androkä [500 hab.], qui est le port du pays des Mahafalÿ (dans la baie des Masikorö), il n'y en a que 2 ayant de 200 à 300 habitants⁽¹⁾, 3 en ayant une centaine⁽²⁾ et tous les autres moins de 50; que, dans l'OUEST, il y a un assez grand nombre de villes [15]⁽³⁾ ayant plus de 1,000 habitants, presque toutes sur la côte, et qu'il y a 17 villages en ayant de 500 à 1,000⁽⁴⁾, une douzaine de 250 à 500 et une dizaine de 100 à 250, les autres en ayant moins de 100; que, dans le NORD-OUEST, il y a 6 villes ayant plus de 1,000 habitants⁽⁵⁾, 4 villages en ayant de 500 à 1,000⁽⁶⁾, une quinzaine de 250 à 500 et une trentaine de 100 à 250, tous les autres en ayant moins de 200; que, dans la RÉGION CENTRALE NORD, il y a 6 villes⁽⁷⁾ ayant plus de 1,000 habitants; 4, de 500 à 1,000⁽⁸⁾, 13 villages de 250 à 500 et une vingtaine de 100 à 250; que, dans la PROVINCE CENTRALE, il y a 5 villes⁽⁹⁾ au-dessus de 1,000 habitants, 4 villages de 500 à 1,000⁽¹⁰⁾,

(1) Ampotakä, 360 h., et Betrokÿ, 300 h.

(2) Ampanihÿ, 120 h.; Itampolö, 92 h., et Ampalazä, 80 h.

(3) Saint-Augustin, 1,000 h.; Tuléar, 2,892 h.; Manombö, 1,500 h.; Ambohibé [chef-lieu du Bas Mangokÿ], 1,054 h.; Morondavä, 2,068 h.; Lavaravä-Tsimalia-Tanandavä, 1,078 h.; Mandabé, 1,000 h.; Ankavandrä, 2,810 h.; Belo-sur-Tsiribihinä, 1,000 h.; Dabolavä (secteur du Betsirirÿ), 1,200 h.; Maintiranö, 1,458 h.; Tamboharanö (chef-lieu du secteur du Ranobé), 4,061 h.; Beravinä, 2,881 h.; Binarÿ, 1,460 h.; Morafenobé, 1,664 h.

(4) Ankililoaka, 715 h.; Betsiokä, 651 h.; Beneniträ, 650 h.; Tanandavä S., 557 h.; Ankazoabö, 620 h.; Isahainä, 700 h.; Besavao, 600 h.; Andranolavä, 500 h.; Manjä, 690 h.; Malaimbandÿ, 526 hab.; Manandazä, 513 h.; Ankazoambo (région du Sakenÿ), 646 h.; Mandronarivö (région du Sakenÿ), 603 h.; Amborovokÿ, 750 h.; Analaiöv, 884 h.; Miandrivazö (chef-lieu

de la région de Betsirirÿ), 919 h.; Ampozä, 500 h.

(5) Hell-Ville, 1,889 h.; Ambanorö, 1,212 h.; Analalavä, 1,433 h.; Majunga, 4,216 h.; Marovoay, 2,589 h.; Ambolomotÿ, 1,376 h.

(6) Maromandia, 759 h.; Antonibé, 981 h.; Mampikonÿ, 646 h., et Ampasimanterä, 740 h.

(7) Ambatondrazakä, 1,246 h.; Mevatanänä, 1,600 h.; Tsaratanänä, 5,880 h.; Andriamenä, 5,644; Maroadabö, 2,362 h.; Madirovalö, 1,312 h.

(8) Amparafaravolä, 701 h.; Ambohidavä, 526 h.; Mangalazä, 696 h.; Kandrehö, 677 h.

(9) Tananarive, 63,000 h.; Antanjombatö, 1,158 h.; Miarinarivö, 1,000 h.; Antsirabé, 2,018 h.; Betafö, 1,000 h.; Ambatolampÿ, 1,000 h.

(10) Ambohidratrimö, 828 h.; Imerimandrosö, 802 h.; Alarobia, 746 h.; Mian-drarivö, 635 h.

une vingtaine de 250 à 500 et une quarantaine de 100 à 250 et que les autres en ont moins de 100; enfin, que, dans la *RÉGION CENTRALE SUD*, il y a 8 villes⁽¹⁾ ayant plus de 1,000 habitants, cinq villages de 500 à 1,000⁽²⁾ et sept de 250 à 500, tous les autres étant au-dessous de 200.

En réalité, la grande majorité des villages à Madagascar ne comptent pas plus de 25 à 50 cases et souvent moins. Chez les Antimoronä, ils sont plus considérables que chez les autres peuplades de Madagascar; chez les Betsileo, au contraire, beaucoup de maisons ne sont pas réunies en villages; elles sont éparses dans les plaines et les vallées par groupes de 3 à 6, formant de petites fermes ou métairies auprès des rizières.

Tananarive. — La population de Tananarive, qui était, en 1820, de 10,000 à 12,000 âmes et, en 1838, de 20,000, d'après Ellis, en comptait, avant notre conquête, d'après les missionnaires anglais une centaine de mille. Les « Fokonolonä » ou chefs de quartier, qui étaient chargés de faire le dénombrement des habitants de cette ville, tenaient si mal leurs registres qu'il n'a jamais été possible d'en déterminer le nombre exact; ce n'est que d'après des calculs approximatifs basés sur le nombre des maisons et celui de leurs habitants (évalué à une moyenne de six par maison, esclaves compris) qu'ils étaient arrivés au chiffre de 100 à 120,000⁽³⁾, chiffre qui vraisemblablement est trop fort, puisque les recensements récents qui ont été faits avec soin n'en accusent pas tout à fait 70,000; toutefois, il y a lieu de penser qu'il y a eu, dans ces dernières années, une diminution de la population, tant à la suite de l'insurrection de 1896 et de l'émancipation des esclaves que des épidémies et maladies qui y ont sévi d'une manière exceptionnelle.

Le Dr Davidson a compté à Tananarive 19,000 maisons et, le nombre moyen des habitants d'une maison dans l'Imerinä étant d'après lui 4, il évaluait sa population à 75,000 âmes⁽⁴⁾: c'est ce qu'il a dit à l'un de

⁽¹⁾ Fianarantsoa, 6,439 h.; Ambositra, 3,092 h.; Ambatofinandrahanä, 1,000 h.; Ambohimisafy, 3,259 h.; Alakamisy-Ambohimahä, 2,010 h.; Ambalavao, 1,600 h.; Ambohimahasoa, 1,097 h.; Marotokö, 1,783 h.

⁽²⁾ Sandrandahy, 623 h.; Ambohimandrosö, 900 h.; Alarobia, 636 h.; Ivoambä, 509 h.; Ihosy, 798 h.

⁽³⁾ Cf. Pickersgill, *Ant. Ann.* 1886, p. 183.

⁽⁴⁾ Mullens, acceptant l'évaluation du Dr Davidson, dans son *Twelve Months in*

nous en 1869; c'était aussi l'avis de M. Laborde. Mais le Rév. Richardson qui a fait en 1876 une enquête sur le nombre moyen d'individus qui couchent dans une maison de Tananarive a constaté que ce n'étaient pas 4 individus, mais 8 et plus⁽¹⁾, et il a cru pouvoir en conclure que Tananarive avait au moins 150,000 habitants et même peut-être 200,000, chiffre qui est beaucoup trop fort.

Depuis notre conquête, la population indigène de Tananarive a passé successivement⁽²⁾ de 48,652 en 1897 à 51,622 en 1901, 54,926 en 1902, 60,263 en 1903, 59,551 en 1904 et 61,723 en 1905⁽³⁾, auxquels il y a lieu d'ajouter de 2,200 à 2,700 Européens, militaires compris. La ville a une superficie de six kilomètres et demi carrés.

Tamatave. — La ville de Tamatave avait autrefois, de l'avis des résidents européens et créoles, une population de 6,000 à 7,000 habitants, et, en outre, une population flottante montant quelquefois à 2,000 ou 3,000 individus. Les premiers recensements ont bien fourni le chiffre de 7,026, mais sur ces 7,026 habitants il n'y avait que 4,486 indigènes contre 2,184 Européens⁽⁴⁾ dont le nombre s'est beaucoup augmenté de-

Madag., donne à Tananarive de 70,000 à 80,000 habitants. — D'après ce que M. Laborde a dit à l'un de nous, les esclaves formaient les deux tiers de cette population.

⁽¹⁾ Ayant un matin interrogé 100 propriétaires malgaches, M. Richardson s'est assuré que la moyenne des personnes qui avaient couché dans leurs maisons dépassait le nombre de 8 et, ayant renouvelé cette enquête auprès de 100 autres propriétaires, il a trouvé un nombre encore plus fort qui atteignait 9, le minimum étant de 2 et le maximum de 30 dans 30 p. 100 des maisons. Ayant interrogé une autre fois 146 autres maîtres de maison, il a constaté que 1,316 personnes avaient dormi dans ces 146 maisons, soit de 7 à 10 par maison. « Acceptant donc, dit-il, le chiffre de 19,000 maisons, qui est certainement trop faible aujourd'hui, et 8 personnes par maison, la

population de Tananarive est au moins de 150,000 habitants et plus probablement de 200,000 » (Dr Mullens and the population of Antananarivo, *Antan. Annual*, 1876, 1^{re} édit., p. 72-74, et 2^e édit., p. 201-202). — Ce nombre considérable d'individus logeant dans une même maison tient à ce que les matériaux de construction, surtout le bois, sont très rares et très coûteux dans l'Imerinā.

⁽²⁾ Voir le *Journ. offic. de Madagascar*, 9 avril 1904, p. 10877-10878; le *Guide-Annuaire de Madagascar*, 1906-1907, p. 171, et le *Vaovao frantsay-malagasy*, n° 7, 12 février 1897, p. 26.

⁽³⁾ Soit 15,263 hommes, 17,720 femmes, 13,452 garçons au-dessous de 15 ans et 15,288 filles au-dessous de 15 ans.

⁽⁴⁾ A ces deux nombres, il faut ajouter 232 Asiatiques, 69 Africains et 55 métis.

puis notre conquête, tandis que celui des indigènes a beaucoup diminué. En réalité, la population malgache varie chaque année : ainsi, elle était d'environ 4,000, en 1899, et, après avoir monté progressivement à 5,415 en 1901, à 7,447 en 1902, à 8,047 en 1903 et à 8,646 en 1904⁽¹⁾, elle est redescendue tout à coup en 1905 à 4,486.

Majunga. — La ville de Majunga, qui a été fondée par les Arabes au xvii^e siècle, était habitée en 1792, lorsque Dumaine l'a visitée, par 6,000 Arabes ou Indiens avec leurs familles; les Malgaches y venaient trafiquer et y apportaient leurs denrées, mais aucun n'y demeurait. Lorsque les Merinā s'en emparèrent, elle fut abandonnée par la majorité des Antalaotrā et des Sakalavā, de sorte qu'il n'y avait plus, lorsque Guillain y a passé en 1842, que 1,060 habitants, plus la garnison merinā comprenant de 700 à 800 officiers et soldats résidant dans le fort. Avec le temps, elle s'est repeuplée, surtout depuis 1865; en 1874, on y comptait 1,327 maisons, nombre que le gouverneur de cette ville a donné comme exact à M. Mullens, qui, admettant qu'il y avait de 7 à 8 habitants par maison, a évalué sa population à 10,000 habitants⁽²⁾; le gouverneur la portait même à 13,000 et M. J. Sibree à 14,000. Hildebrandt ne croit pas qu'elle dépassât 8,000 à 10,000. L'un de nous, qui y a demeuré quelques jours, en 1869, a trouvé une population beaucoup moindre : 400 Sakalavā, 150 Borizanö-Merinā, 600 Antalaotrā, 150 Karanÿ ou Indiens, 2 Arabes de Mascate, 30 Comoriens et environ 1,500 esclaves, soit en tout, la garnison merinā non comptée, de 2,800 à 3,000 habitants⁽³⁾. Le dernier recensement y a constaté une population de 4,216 habitants, dont 2,606 seulement Malgaches et 595 Asiatiques.

§ 4. DENSITÉ DE LA POPULATION

DANS LES DIVERSES RÉGIONS DE MADAGASCAR.

Il ressort du dénombrement des diverses peuplades de Madagascar que la population est non seulement très clairsemée à la surface de l'île, mais qu'elle y est très inégalement répartie.

⁽¹⁾ Soit 5,429 hommes, 2,147 femmes et 1,070 enfants.

⁽²⁾ *Twelve Months in Madag.*, 1875, p. 315.

⁽³⁾ *The Great African Island*, 1881, p. 143.

En effet, au Nord du 16^e parallèle, il n'y a pas plus de 1 à 2 habitants par kilomètre carré, les régions côtières du Nord-Est⁽¹⁾ et du Nord-Ouest⁽²⁾ étant un peu plus peuplées que l'intérieur⁽³⁾.

Dans la région orientale, la population est plus dense : elle varie de 4 à 6 habitants par kilomètre carré.

La région du Sud-Est, qui est de beaucoup la plus peuplée de toutes les régions côtières, compte 10 habitants par kilomètre carré.

Au Sud du 24^e parallèle, la région méridionale de l'île est assez peuplée, du moins dans sa partie orientale, c'est-à-dire dans l'Anosy et dans l'Androy qui ont environ 5 habitants par kilomètre carré; il n'y en a pas 2 dans la partie occidentale, c'est-à-dire dans le pays Mahafaly.

Dans l'Ouest, la densité kilométrique varie entre 2 habitants, dans le Fiherenanä, et 1 habitant dans le Menabé et le Mailakä.

La répartition de la population dans le centre n'est pas moins inégale. Il n'y a guère plus de 1 habitant par kilomètre carré dans la région centrale Nord. Dans la région centrale proprement dite ou l'Imerinä, la densité moyenne est de 16 habitants par kilomètre carré, mais elle est fort variable, puisque, si dans l'Avaradrano-Marovatanä (aux environs de Tananarive⁽⁴⁾) elle n'est pas moindre que 90 habitants, dans sa partie septentrionale (province d'Ankazobé) elle est seulement de 2 habitants, dans l'Est (districts d'Anjozorobé, de Manjakandrianä, etc.) elle est de 20 habitants, dans l'Ouest (l'Imamö) elle est de 18 habitants et elle est de 11 habitants dans le Vakinankaratra. Quant aux Sihanakä et aux Bezanozanö, ils sont relativement peu nombreux, puisque les premiers ne comptent guère plus de 1 habitant par kilomètre carré et les seconds de 2 à 3. Dans la région centrale Sud (provinces d'Ambositra et de Fianarantsoa), la densité est de 6 à 7 habitants.

En se référant au nombre de villes et de villages que donnent pour

(1) Provinces de Diego-Suarez, de Vohémar et d'Antongil ou des Betsimisaraka du Nord.

(2) Provinces de Nosy-Bé, d'Analavä et de Majunga.

(3) Province de Mandritsarä.

(4) La ville de Tananarive et ses faubourgs

ne sont pas compris dans la province d'Avaradrano-Marovatanä : la partie urbaine, qui couvre une superficie de 6 kil. 52, a une densité de 5,405 h. par kilomètre carré et la banlieue, qui couvre une superficie de 26 kil. 60, de 933 h.

les divers cantons ou districts leurs administrateurs, on trouve pour toute l'île un total d'environ 41,000, se répartissant ainsi qu'il suit : Ankarana, 800; Betsimisaraka du Nord, 350, Betsimisaraka du centre, 1,000, et Betsimisaraka du Sud, 2,000; Antimoronä, Antifasinä et Antisakä, 3,400; Antivondrö, Antanaläet Barä (en partie), 2,800; Antanosy, 550; Antandroy, 650; Mahafaly, 350; Sakalavä antifiherenanä 130, antimenä 425 et antimailakä et antimilanjä 475; région centrale Nord, 725; Imerinä, 16,000⁽¹⁾; région centrale Sud, 8,000; Bezanozanö, 250; Sihanakä, 200; Barä (en partie), etc., 2,100; Antanosy émigrés, 500.

Tous les chiffres de ce paragraphe ne sont, bien entendu, qu'approximatifs, les éléments manquant pour les fixer d'une manière certaine, d'autant, en ce qui concerne les villages, que dans une même circonscription leur nombre varie d'une année et même d'une saison à l'autre et que les agglomérations de 3 ou 4 cases sont communes et cependant n'ont certainement pas toujours été comptées comme des villages.

§ 5. DÉPOPULATION DE MADAGASCAR : SES CAUSES.

L'île de Madagascar est donc peu peuplée. En a-t-il toujours été de même? Comme nous le verrons plus loin, la race malgache est naturellement féconde, et les anciens s'accordent à dire que, sous les règnes de Radamä I^{er} et de Ranavalonä I^{re}, la région centrale était plus peuplée, sinon dans les grandes villes, au moins dans les campagnes, comme le prouvent les villages en ruines dont elle est semée⁽²⁾. A cette époque, les familles étaient certainement plus nombreuses, non seulement dans l'Imerinä, mais aussi dans toute l'île, et il y eût eu partout un accroissement considérable de population si, comme nous l'avons déjà dit, une foule de causes ne l'eut entravé : guerres continuelles, traite des esclaves,

⁽¹⁾ Ayant relevé le nombre de villes, villages et hameaux que l'un de nous a marqués sur sa carte de l'Imerinä dressée en 1894, nous avons trouvé dans le quadrilatère formé par les parallèles 18° 43' et 19° 10' et les méridiens 44° 20' et 45° 20', qui a une superficie de 5,500 kil. car. et qui est la partie

la plus peuplée de tout Madagascar, un total de 3,675 groupes de maisons, soit plus d'un par kilomètre carré; plus des deux tiers, il est vrai, ne comptent que quelques misérables cases.

⁽²⁾ Il est de ces villages qui ont été abandonnés par suite d'une nouvelle organisa-

infanticides par superstition, ordales, tares physiologiques, épidémies, pratiques fâcheuses des sages-femmes et des médecins malgaches, climat souvent âpre ou malsain, absence de soins intelligents dans le bas âge et méconnaissance de toute hygiène, vie d'ordinaire pauvre et misérable entraînant une prompte déchéance organique, ivrognerie, mariages et relations trop précoces, unions consanguines, licence des mœurs, famines périodiques, etc.; mais, dès que quelque-une de ces causes disparaissait, la population augmentait, comme l'un de nous l'a constaté dans le centre en 1870, lorsqu'il n'y avait plus depuis quelque temps de guerres et que les ordales avaient presque entièrement cessé.

Autrefois, toutes les peuplades et même les clans voisins étaient en effet en continuelles hostilités, se faisant la guerre pour razzier des bœufs et pour se procurer des prisonniers^(a) dont ils vendaient une grande partie aux Arabes ou aux Européens qui sont, pendant si longtemps, venus s'approvisionner d'esclaves sur les côtes de Madagascar⁽¹⁾; ces guerres non seulement entraînaient la mort de nombreux indigènes, mais privaient le pays d'une foule de jeunes hommes et de femmes ou de jeunes filles qui

tion politique, de l'afflux de campagnards dans les grandes villes ou de l'envoi de garnisons aux quatre coins de l'île; depuis que le pays est plus sûr, beaucoup de Merinā sont descendus, du haut des sommets où ils s'étaient jadis fortifiés, auprès de leurs champs dans la plaine; mais il y en a beaucoup qui sont en ruines, parce que les familles auxquelles ils appartenaient sont

éteintes, comme le prouve l'abandon dans lequel sont les tombeaux.

(1) Les Arabes^(b) et les Indiens, et probablement les Juifs, ont fait de temps immémorial à Madagascar la traite des esclaves, et les Européens, tant Hollandais, Anglais et Américains que Français^(c), s'y sont livrés pendant tout le xvii^e, tout le xviii^e et le commencement du xix^e siècle,

^(a) Les incursions des « fahavalô », ou ennemis, pillards, étaient si fréquentes et les rapt de femmes et d'enfants si communs que beaucoup de villages de l'Imerinā, surtout sur les frontières, étaient non seulement soigneusement fortifiés à l'aide de fossés garnis de plantes épineuses, avec une seule porte toujours veillée de jour et barricadée la nuit au moyen d'une énorme et lourde meule de granit, mais possédaient en outre des repaires souterrains où les habitants, en cas de surprise, pouvaient se cacher.

^(b) Les Arabes et les Comoriens allaient vendre les esclaves qu'ils venaient prendre à Madagascar, soit sur la côte orientale d'Afrique, principalement à Mombaz et à Mogadicho, soit en Arabie, à Mascate, etc. : les premiers Européens qui ont atterri à Madagascar, Tristan da Cunha en 1506, etc., les ont trouvés installés en grand nombre sur la côte Nord-Ouest ainsi qu'en divers points de la côte Est. Les Indiens les portaient quelquefois aussi sur la côte d'Afrique, mais plutôt dans le Nord-Ouest de l'Inde, à Cambaye et dans le Gondjerat, où ils allaient s'approvisionner de tissus et de marchandises diverses (voir la *Coll. des Ouvr. anc. Madagascar, 1500-1800*, publiée par A. et G. Grandidier : t. I, p. 15, 21, 100 et 473; t. II, p. 14, 84, 89, 92-93 et 520; t. III, p. 232, 339, 410-411, 619 [note], 648, 655 et 666; t. IV, p. 288; t. V, p. 518).

^(c) Les Européens ont fait la traite des esclaves à Madagascar : sur la côte Nord-Ouest, dans les baies d'Ampasindavā, de Bombétoke et de Boinā; sur la côte Ouest à Tamboharanō, Rafinentā, Lovobé ou Moron-

eussent fondé des familles, sans compter que souvent la famine s'ensuivait avec toutes ses fâcheuses conséquences. Ce triste et funeste commerce s'est fait d'une manière constante dans toute l'île jusqu'en 1820⁽¹⁾, année où l'Angleterre a conclu un traité à ce sujet avec Radamã I^{er}; mais il n'y a pas bien longtemps qu'il se faisait encore dans les tribus indépendantes du Sud et de l'Ouest sous le nom d'« engagés volontaires [!] ».

Quand les Merinã ont fait leurs guerres de conquête à la fin du XVIII^e et pendant la première moitié du XIX^e siècle, non seulement les peuplades qu'ils ont asservies ont perdu beaucoup de monde, le traitement infligé par les vainqueurs aux vaincus étant toujours dur et cruel, mais les armées victorieuses elles-mêmes laissaient dans ces expéditions une grande partie de leur effectif, surtout par suite des maladies ou de la faim, car il n'y avait pas dans ces hordes barbares, comme on peut bien le penser, de service d'intendance : chaque soldat subvenait à ses besoins comme il le pouvait; si les chefs et les officiers qui étaient accompagnés

emmenant chaque année des milliers et des milliers de Malgaches dans leurs colonies.

⁽¹⁾ Le traité de commerce et d'amitié conclu entre le roi d'Angleterre et Radamã I^{er} le 23 octobre 1817 contenait bien une clause par laquelle la traite des esclaves était abolie dans l'île de Madagascar, mais cette clause n'a eu aucun effet jusqu'au 11 octobre 1820, jour où fut signé par les

soins d'Hastie un traité additionnel au précédent. En effet, Hastie et David Jones en montant au commencement de ce mois d'octobre de Tamatave à Tananarive croisèrent sur leur route de nombreuses chaînes d'esclaves, l'une d'elles n'en comptait pas moins de mille, qu'on menait au bord de la mer pour les vendre aux négriers. Ce furent les derniers exportés de l'Imerinã.

давã et Saint-Augustin; sur la côte Est, dans la baie d'Antongil, à Matitananã, à Manafiafã ou Sainte-Luce, à Fort-Dauphin, etc. — Les Portugais les portaient à Mozambique, à Goa, au Brésil, etc. (voir la *Coll. Ouvr. anc. Madagascar, 1500-1800* : t. II, p. 10, 84, 213 et 277; t. III, p. 6, 33, 81 et 198; t. V, p. 143 et 366-367); les Hollandais à l'île Maurice, à Batavia [jusque vers 1650] et au cap de Bonne-Espérance [depuis 1652, année de la fondation de cette colonie par Van Riebeeck⁽¹⁾] (voir *loc. cit.* : t. I, p. 187, 192 [note a], 320, 396, 468 et 470; t. II, p. 476-477, 501 et 505; t. III, p. 30, 31, 32, 33, 36, 39, 40-41, 191, 192, 194-195, 196, 197, 198-200, 202 [et note] -203, 206, 213-216, 219, 220, 277, 278, 279, 287, 313, 327, 340, 360, 362, 363, 365 [et note], 370-372, 381-383 et 688; t. V, p. 14, 32, 34, 310-313 et 333); les Anglais et les Américains à la Jamaïque, à la Barbade, en Virginie, à Boston, à l'île Maurice (depuis 1810)⁽²⁾, dans l'Inde Anglaise, etc. (voir *loc. cit.* : t. III, p. 80, 331-332, 399, 405-407, 440-443, 456, 457, 511, 553-554, 578-581, 587, 590, 593 et 617-618); t. IV, p. 288, 378, 394, 402-405 et 410; t. V, p. 44, 48 [note 2], 62, 88, 90, 96, 142, 155, 248, 249-251, 447-448 et 458); les Français aux îles de France et de Bourbon, à S^t-Domingue, etc. (voir *loc. cit.* : t. III, p. 202 [et note], 277, 287, 294 et 569; t. V, p. 61, 65, 180, 223, 228-230, 276, 288, 295-296, 307, 310, 313-317, 333 et 366-367).

⁽¹⁾ On envoie tous les ans du Cap à Madagascar un navire pour y acheter des esclaves que les Hollandais emploient à cultiver la terre, car ils ne peuvent tirer aucun service des Hottentots, gens jaloux de leur liberté (W. ROGERS,

Voy. Ind. or., in : *Hist. voy. ab. Prév.*, t. XI, p. 80).

⁽²⁾ En 1820, il n'y avait pas moins de 16,000 esclaves malgaches à l'île Maurice (HILSENBERG, *Nouv. Ann. Voy.*, t. XI, 1829, p. 160).

de nombreux esclaves avaient toutes les facilités de bien vivre, il n'en était pas de même des soldats obligés de porter sur leur dos, outre les munitions pour toute la campagne, leur marmite et des vivres pour plusieurs jours ramassés où et comme ils pouvaient, car les pays qu'ils traversaient étaient souvent déserts, et ces pauvres malheureux ne mangeaient guère à leur faim, de sorte que, les maladies et la fatigue aidant, beaucoup succombaient en route⁽¹⁾. Aussi, à ces époques néfastes où tant d'hommes sont morts, les femmes étaient-elles dans l'Imerinā beaucoup plus nombreuses que les hommes : en 1838, les missionnaires anglais estimaient qu'il y en avait en moyenne 3 pour 1 homme et même, dans certains districts, 5. En 1870, l'équilibre était à peu près rétabli; néanmoins, encore aujourd'hui, à la suite, il est vrai, de l'insurrection de 1896, elles sont en majorité dans l'Imerinā, dans la proportion de 5 pour 4, comme nous le verrons plus loin.

La triste et jadis universelle coutume de tuer les enfants nés un jour néfaste, dans la pensée superstitieuse qu'ils feraient un jour le malheur de leur famille, coutume qui a persisté jusque tout récemment dans beaucoup de clans et qui existe probablement encore dans quelques-uns, n'est pas sans avoir eu aussi un fâcheux effet sur le développement de la population : certaines familles avaient deux jours néfastes par semaine, soit 104 par an! le plus souvent, cependant, elles n'en avaient qu'un.

(1) Dans toutes ces guerres, non seulement les vaincus étaient massacrés sans pitié^(a) ou réduits en esclavage et leurs récoltes étaient impitoyablement détruites, mais les Merinā eux-mêmes perdaient beaucoup de monde, non pas tant dans les combats que par suite de la fatigue, des maladies et surtout de la famine, car les vivres manquaient fréquemment, ce qui a souvent causé une terrible mortalité dans leurs rangs,

chacun ayant à subvenir à ses besoins comme il le pouvait sans avoir à attendre un secours quelconque des chefs ni de ses compagnons^(b).

Même dans les excursions de plaisir, comme celle que fit Ranavalonā I^{re}, du 23 mai au 12 septembre 1845, pour chasser les bœufs sauvages dans la plaine de Manerinerinā, il n'a pas péri moins de 10,000 individus de faim ou de maladies^(c).

(a) Ranavalonā I^{re} avait pour politique d'exterminer, autant que possible, tous les hommes adultes des pays qu'elle conquérait et de réduire en esclavage les femmes, les enfants et les jeunes gens.

(b) Dans l'expédition que Radamā I^{er} a entreprise, en 1820, contre les Sakalavā, il n'est pas mort moins de 25,000 à 30,000 soldats hovā, la plupart de faim (ELLIS, *Hist. of Madag.*, t. II, 1838, p. 254).

(c) C'est ce qu'a dit à l'un de nous Jean Laborde qui a accompagné Ranavalonā I^{re} dans cette «partie de plaisir» (voir in : *Rev. de Madagascar*, janv. 1900, p. 13-26, le «Voyage de Ranavalonā à Manerinerinā» par Guill. Grandidier).

Les ordalies ou jugements de Dieu étaient en usage dans toute l'île, mais les épreuves auxquelles étaient soumis les inculpés variaient suivant les peuplades : elles servaient surtout à découvrir les soi-disant sorciers, et Dieu seul sait combien de malheureux ont subi injustement une mort affreuse à la suite du verdict implacable de ces épreuves. En nul endroit de l'île, elles n'ont été aussi meurtrières que dans l'Imerinā sous le règne de la superstitieuse et cruelle Ranavalonā I^{re}, qui chaque année faisait prendre le tanghen au moins au dixième de ses sujets merinā⁽¹⁾. Les missionnaires anglais ont estimé en 1838 qu'il périssait un individu sur cinq de ceux qui étaient soumis à cette épreuve et que le nombre de morts dues à cette cause dans le centre de l'île n'était guère moindre que 15,000 à 20,000 par génération⁽²⁾, sans compter que beaucoup de ceux qui échappaient à la mort restaient valétudinaires et languissants, impropres, tout jeunes qu'ils fussent, à fonder des familles.

Les épidémies de variole ont souvent causé de grands ravages; ignorant les principes les plus élémentaires de la médecine et de l'hygiène, les indigènes étaient une proie facile pour ce fléau qui, là où il paraissait, enlevait la population de villages entiers⁽³⁾.

Du reste, les Ombiasy ou médecins [!] malgaches aggravent souvent

(1) Les Ministres de Ranavalonā I^{re}, Rainiharō et Rainimaharō, prenaient plaisir à décimer la population dont ils avaient le gouvernement et à appauvrir le pays : « Atao-vy manify izy, ka baboy ny fananan'ny sy ny vad'ny amanjanan'ny ! » [N'ayez crainte de diminuer (litt. : d'amincir, d'élaguer) vos sujets, et emparez-vous de leurs biens ainsi que de leurs femmes et de leurs enfants (comme esclaves)]. Tels étaient les conseils qu'ils se plaisaient à donner à la Reine! « Ivres de pouvoir, dit le Rév. D. Griffiths, qui les a vus à l'œuvre, ils nageaient dans le sang et se gorgeaient des dépouilles et des richesses d'une foule de pauvres innocents » (*The Persecuted Christ. of Madag.*, London, 1841).

(2) ELLIS, *History of Madagascar*, t. I, 1838, p. 487. — Le Dr Ravelonahinā, dans sa thèse sur la dépopulation de Madagascar (Montpellier, mai 1902), dit que, sous le règne de Ranavalonā I^{re}, le tanghen a causé annuellement la mort de 3,000 individus dans l'Imerinā.

(3) La lutte contre la variole, entreprise du reste dès longtemps^(a), a un plein succès. Aujourd'hui l'île presque entière reste indemne. — Le général Gallieni a installé à Tananarive un Institut Pasteur qui a été inauguré le 23 mars 1900 : il y a un pavillon de la vaccine avec des étables pour les génisses et tous les laboratoires et matériel nécessaires pour faire les études

^a Dès qu'on a préparé des tubes de vaccin à la glycérine, l'un de nous en a de suite envoyé tant dans l'Est que dans l'Ouest, grâce auxquels MM. Guinet et Léo Samat ont pu enrayer plusieurs épidémies.

les maladies de leurs clients, au lieu de les soulager, et les sages-femmes, ignorantes de tout principe scientifique, se livrent pendant l'accouchement à des pratiques nuisibles à la santé de la mère et souvent à celle du nouveau-né⁽¹⁾; les médecines qu'elles leur prescrivent ou celles que leur ordonne le « mpisikidy » ou devin, qui est fréquemment consulté, leur sont souvent aussi préjudiciables.

La syphilis, qui est très répandue dans toute l'île, tarit chez beaucoup de femmes malgaches la fécondité naturelle à leur race et occasionne de très nombreux avortements : nous aurons occasion de traiter ce sujet en détail plus loin.

Le climat fiévreux des côtes et de certaines régions du centre, ainsi que la bise froide qui règne constamment sur les hauts plateaux pendant la saison sèche, de juin à septembre, augmente beaucoup la mortalité, surtout parmi les enfants. Ce sont les habitants du centre qu'éprouvent plus particulièrement les fièvres des terres basses et, sur les hauts plateaux, la vie misérable et la pauvre nourriture auxquelles tant de Merinã et tant de Betsileo surtout sont condamnés par leur pauvreté ou se condamnent par âpreté au gain et avarice, ainsi que le manque de vêtements chauds et même, on pourrait dire dans une certaine mesure, de vêtements, car, dans la saison froide, un mauvais lambeau de toile ne mérite pas ce nom, les livrent sans défense à toutes sortes de maladies, pneumonies, bronchites, diarrhées et entérites, etc., auxquelles se sont jointes récemment la fièvre intermittente et la cachexie palustre, maladies qui, ne trouvant pas de résistance dans ces organismes débilités, en font périr chaque année un grand nombre, surtout dans le jeune âge.

La malpropreté, tant sur leur corps que sur leurs vêtements et dans leurs maisons, de la grande majorité des Malgaches, surtout des peu-

touchant la peste, la rage, les maladies épi-zootiques, etc.; il y a aussi un service des fermentations, qui livre les levures de bière, de vin, de rhum, de distillerie, etc.

⁽¹⁾ La proportion des femmes mourant des suites de couches n'était pas moindre que 5 p. 100 et celle des enfants qui mou-

raient pendant le cours du travail était de 8 p. 100 avant l'établissement du Service de l'assistance médicale indigène; la responsabilité de ce triste état de choses incombait aux sages-femmes malgaches. Depuis que l'Assistance médicale fonctionne, ces deux proportions ont baissé à 1 et à 5 p. 1000.

plades du centre et des Antimoronă, et l'absence totale de notions de médecine et leur mépris inconscient de toutes précautions hygiéniques, ne sont pas non plus sans influence sur la mortalité non seulement infantile, mais aussi sur celle des adultes.

L'ivrognerie, contre laquelle les Merină ont été protégés jusqu'à ces dernières années par des lois sévères, fait depuis longtemps des ravages dans tout le reste de Madagascar; ses funestes effets se font de plus en plus sentir depuis un demi-siècle.

Dans un pays où les jeunes filles jouissaient et jouissent encore, du reste, de la liberté la plus absolue, la vie licencieuse qu'elles mènent avant même d'avoir atteint l'âge nubile entrave certainement dans une certaine mesure la fécondité naturelle à la race.

Les mariages consanguins, qui sont la règle chez plusieurs peuplades, notamment chez les Merină où il est de règle que les propriétés ne sortent pas des familles, peuvent aussi être jusqu'à un certain point incriminés, surtout dans un pays où la race pour ainsi dire tout entière est affligée de tares diverses, telles que la syphilis, les ulcérations de toutes sortes, la gale, la lèpre, etc.

Enfin tous ces peuples, paresseux et imprévoyants, ne pensent pas à l'avenir, et, jadis, lorsque venait une mauvaise année, lorsque la récolte de riz manquait, ce qui n'était pas rare, la famine amenait une mortalité exceptionnelle.

Ces diverses causes expliquent pourquoi la population de l'île de Madagascar, tout en variant continuellement, pour ainsi dire d'une année à l'autre, a en somme toujours été faible. Mais depuis un demi-siècle surtout que les nombreux missionnaires de toutes sectes et de tous pays apportent aux Malgaches les principes de la civilisation, et que des médecins européens leur prodiguent les conseils d'hygiène et instruisent de nombreux élèves qui s'en vont porter la bonne parole de côté et d'autre, depuis que la traite est abolie, depuis qu'il n'y a plus ni guerres, ni ordalies, ni infanticides par superstition et que la misère tend à diminuer, on devrait s'attendre à ce qu'elle augmentât d'année en année.

Or, à cette question qui est vitale pour notre colonie : la population

de Madagascar s'accroît-elle ou diminue-t-elle? on est malheureusement obligé de répondre qu'elle ne cesse de diminuer depuis quelques années. Si, en effet, les Européens ont apporté avec eux la civilisation, ils ont été suivis par tout un cortège de maladies qui étaient inconnues ou tout au moins qui étaient rares autrefois, telles que rougeole, influenza, diphtérie, coqueluche, tuberculose, paludisme dans l'Imerinā, etc., ou qui se sont récemment développées dans une proportion énorme, telles que la syphilis ou sorte de pian⁽¹⁾, qui contaminent plus de la moitié de la population du centre de l'île⁽²⁾. L'alcoolisme, favorisé par l'importation de rhum de Maurice et de Bourbon, se vendant extrêmement bon marché, et par le gain plus élevé que les indigènes tirent de leur travail, qu'ils ne font souvent du reste que pour satisfaire cette triste passion, a pris un développement considérable et fait de terribles ravages aussi bien chez les hommes que chez les femmes qui, par suite de l'abus des liqueurs fortes, deviennent, comme nous le dirons plus loin, stériles ou mettent au monde de pauvres petits êtres souvent condamnés à la mort dès leur naissance ou tout au moins rachitiques.

⁽¹⁾ Le *Kola* ou *Kaisa* des Sakalavā, ou le *Tetj* des Merinā. Cette triste maladie, qui est presque toujours héréditaire, est universellement répandue dans toute l'île : elle était déjà fort commune au commencement du XVIII^e siècle, puisque Drury dit qu'un tiers des Vazimbā du Ménabé avait la peau couverte de croûtes sèches et tachetée comme celle des lépreux, par suite du *Kola* (Drury, *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. IV, p. 341). — Le Dr Davidson, dans son *Report of the Antananarivo dispensary for 1865-1866*, Tananarive, 1868, p. 18-24, dit qu'un dixième des malades qu'il a soignés en 1865 était atteint de syphilis, mais que très peu de ceux qui ont une maladie

vénérienne ont recours au médecin, la laissant le plus souvent évoluer sans s'en préoccuper autrement, à moins d'un phagédénisme excessif. Les affections vénériennes à manifestations cutanées sont très fréquentes partout à Madagascar, mais plus chez les Merinā qu'ailleurs; les symptômes les plus communs sont ces lésions et excroissances connues sous le nom de condylomes : tous les Malgaches croient à l'infection par simple contact et ne lui attribuent pas, ou tout au moins ne lui attribuaient pas autrefois une origine génitale; elle semble se rapprocher autant du pian que de la syphilis proprement dite^(a).

⁽²⁾ En 1903, 17,000 malades sont venus à la consultation qui est donnée journalière-

^(a) Chez les Sakalavā du Nord, les individus atteints du *Kaisa*, c'est-à-dire de la syphilis ou d'une sorte de pian, sont relégués à l'écart, et on évite soigneusement tout contact avec eux (Dr Lasnet, Notes d'ethnol. et de méd. sur les Sakalaves du N.-O., *Ann. hyg. et méd. colon.*, 4^e tome, 1899, p. 492). — Le Dr Lasnet pense qu'à cause de ces précautions l'hérédité syphilitique est rare dans le Nord-Ouest de Madagascar.

Les familles nombreuses, sauf dans le Sud, sont aujourd'hui rares partout, aussi bien dans le centre de l'île, où la monogamie est maintenant la règle⁽¹⁾, que chez les peuplades moins civilisées qui sont encore polygames, et, dans ces familles, beaucoup d'enfants n'atteignent pas l'âge adulte, car la mortalité infantile y est très grande. D'autre part, la stérilité est extraordinairement commune, puisqu'on calcule qu'un quart des femmes merinā, par exemple, n'a pas d'enfants, non pas qu'elles n'en puissent avoir par suite de vices organiques, mais parce qu'elles ne peuvent mener à bon terme leur grossesse⁽²⁾ et qu'elles avortent par suite

ment dans le dispensaire municipal de Tananarive, presque tous pour des affections syphilitiques⁽³⁾, et, en 1906, sur 1,383 malades qui s'y sont présentés en deux mois, 1,156 avaient des maladies vénériennes ou cutanées. — A l'hôpital de Fianarantsoa, en 1902, le tiers des malades avait la syphilis (soit 9,345 sur 28,568 journées de maladie); mais tandis que les hommes syphilitiques comptaient pour moitié dans les hospitalisés (7,550 sur 16,940), les femmes syphilitiques n'y comptaient que pour 1/9^e (1,595 sur 11,628), car elles ne viennent pas volontiers consulter au sujet de cette sorte de maladie. — A Farafanganā, en 1903, sur 3,442 malades, il y a eu 761 syphilitiques; les femmes ne viennent pour ainsi dire pas à la consultation.

⁽¹⁾ Le Rév. M^e Mahon, qui a fait en 1893 un recensement dans 9 groupes de 12 maisons chacun, pris çà et là dans Tananarive, a trouvé dans les trois premiers 75 enfants (dont 10 appartenaient à un seul ménage), dans les trois autres, 115 répartis entre 57 ménages (15 n'en ayant pas) et, dans

les trois derniers, 91 répartis entre 62 ménages (10 n'en ayant pas), soit, au total, 280 enfants pour 217 adultes (*Antan. Annual*, 1893, p. 91 et 93).

⁽²⁾ On soigne aujourd'hui avec un plein succès des femmes syphilitiques qui ont eu de nombreuses grossesses dont elles n'avaient jamais pu jusque-là conduire une seule à terme : sur 45 que le docteur Beigneux a eues dans sa clinique de Fianarantsoa, en 1902, 25, dont l'une d'elles n'avait pas fait moins de 12 fausses couches, ont, après avoir subi le traitement antisypilitique, donné naissance à des enfants viables et bien constitués, et 18 ont accouché dans le septième ou le huitième mois : grâce à l'emploi de couveuses, plusieurs de ces enfants nés avant terme ont été sauvés (*Journal officiel de Madagascar*, 15 août 1903, p. 9874). — A Tananarive, à la Maternité d'Isorakā, on a constaté que, sur 100 femmes enceintes, 65 étaient syphilitiques, dont 25 sont accouchées avant terme : il y a eu 19 mort-nés et 46 nés-vivants après traitement^(b).

⁽³⁾ Les Merinā prennent heureusement de plus en plus confiance dans la médecine européenne. Ainsi dans l'Imerinā Nord, le nombre de consultations a passé de 29,685, en 1902, à plus de 60,000 en 1905, et, en cette même année 1905, il y a eu 900 malades hospitalisés par l'Assistance médicale : les 24,000 journées qu'ils ont passées dans les hôpitaux ont coûté 0 fr. 64 en moyenne. — En 1905, dans le seul dispensaire de Tananarive, il y a eu plus de 90,000 consultations, et, à l'ambulance de Fianarantsoa, en 1902, 28,500 journées d'hospitalisation.

^(b) Toutes ces femmes étaient atteintes de syphilis héréditaire; les cas de syphilis acquise sont, en effet, extrêmement rares, dans la proportion de 2 ou 3 p. 100 peut-être. Beaucoup viennent trop tard à l'hospice

des tares physiologiques qui les infectent. Enfin la vie des Malgaches est relativement courte.

Toutes ces tristes constatations ne laissent pas pour le moment l'espoir de voir la population s'accroître. Dès son arrivée à Madagascar, le général Gallieni s'est préoccupé de cette question vitale pour la colonie et, usant de tous les moyens en son pouvoir pour, d'une part, guérir hommes et femmes des maladies invétérées qui nuisent à la conception ou rendent les grossesses infructueuses, et pour, d'autre part, arrêter les progrès de l'alcoolisme, a pris des mesures excellentes qui enrayeront au moins la décroissance de la population, en attendant qu'on puisse en favoriser l'accroissement⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Le général Gallieni, comprenant que c'est de la population indigène que dépend l'avenir économique et la prospérité future de Madagascar et qu'il est indispensable pour le bien de notre colonie de « produire des hommes », a prescrit en 1898 tout un ensemble de mesures légales, administratives, fiscales et surtout hygiéniques et politiques, ces dernières les plus importantes, afin de favoriser l'accroissement de la population (voir, à la fin du volume, la note 183). Le Service d'assistance médicale et d'hygiène publique indigènes qu'il a organisé dans le but de « repeupler en empêchant de mourir » est de la plus grande

utilité⁽²⁾ : la tutelle bienfaisante qu'exerce ce service sur les indigènes, que leurs préjugés, leurs superstitions et leur ignorance rendent tributaires d'une mortalité excessive, répond non seulement à une idée humanitaire et philanthropique, mais est en même temps un puissant instrument de colonisation et de développement économique de notre colonie. Le Service de consultation institué pour les femmes enceintes, ainsi que le Service d'inspection des nouveau-nés et des enfants en bas âge et la distribution gratuite de médicaments et de lait stérilisé⁽³⁾ ont déjà donné d'excellents résultats et sauvent chaque année une foule de petits enfants.

pour que les soins qu'on leur donne soient vraiment efficaces; le Dr Villette a constaté que, sur 100 femmes enceintes syphilitiques qui ont suivi le traitement complet approprié à leur état et auxquelles on a distribué gratuitement de l'iodure de potassium et diverses préparations mercurielles, 78 ont donné naissance à des enfants à terme et 9 à des enfants avant terme, mais bien vivants, tandis que les deux tiers des femmes abandonnées à la nature ont donné naissance à des enfants morts, un tiers seulement ayant accouché d'enfants vivants (voir au sujet de la Maternité d'Isorakà le *Journ. offic. de Madagascar* des 11 mai et 10 juillet 1901, p. 6067, 7 janv. 1903, p. 8656, 25 juillet 1903, p. 9768, et 20 févr. 1904, p. 10682-10683, et la *Rev. de Madag.*, sept. 1902, p. 222-224). En 1904, dans cette même Maternité, on a hospitalisé 113 femmes enceintes syphilitiques; des 63 qui ont suivi le traitement depuis le début de la grossesse, 61 ont accouché d'enfants viables, tandis que les 50 autres, venues seulement au moment de leurs couches et qui n'avaient pas, par conséquent, été traitées, ont toutes donné naissance à des enfants mort-nés.

⁽²⁾ Là où existe l'assistance médicale, les indigènes, moyennant une taxe annuelle de 3 francs, ont droit de recevoir les soins des médecins malgaches qui sont répartis en différents points des districts sous le contrôle d'un médecin européen résidant au chef-lieu de la province, et les postes sont approvisionnés en médicaments à l'usage des indigènes.

⁽³⁾ Les femmes Betsileo se refusaient, par suite d'une superstition qui n'existe pas en Imerinā, à donner le sein à des enfants étrangers. D'autre part, dans les accouchements jumeaux, un seul des jumeaux était nourri par la mère, l'autre recevait une alimentation de riz et de mauvais lait, dont le plus souvent il mourait.

Cette décroissance a en effet pris des proportions effrayantes. Il n'y a pas longtemps qu'on considérait que la plupart des ménages avaient de 3 à 4 enfants, et aujourd'hui les statistiques montrent que, s'il y a quelques familles nombreuses, la très grande majorité en a très peu, la moyenne dans toute l'île variant de 1 à 2 au plus par couple d'adultes.

CHAPITRE III.

NATALITÉ, MORTALITÉ ET LONGÉVITÉ À MADAGASCAR.

§ 1. NATALITÉ À MADAGASCAR

ET FÉCONDITÉ DES FEMMES MALGACHES.

La natalité était assez élevée à Madagascar autrefois; elle l'est moins aujourd'hui⁽¹⁾. Elle est en moyenne, pour l'île entière, de 28 enfants⁽²⁾ par 1,000 habitants et par an⁽³⁾, en très léger excédent, de 2 pour 1000,

⁽¹⁾ Les recensements faits dans un pays encore à demi sauvage ne peuvent pas donner des chiffres d'une exactitude rigoureuse; on ne peut en effet espérer que l'état civil y soit tenu régulièrement, surtout pour les naissances, car, en ce qui concerne la déclaration des décès, les chefs de villages, étant responsables des impôts non payés, ont tout intérêt à ce qu'elle soit faite, conformément à la loi, afin que le défunt soit rayé de la liste des contribuables. Il en ressort néanmoins des évaluations approximatives, pleines d'enseignement.

⁽²⁾ Le pourcentage de la natalité est très variable suivant les localités : ainsi, s'il est de 26 p. 1000 dans tout l'Imerinā central, il n'est dans la campagne que de 25, tandis qu'il monte à 45 dans la ville de Tanana-

rive (où, il est vrai, beaucoup de femmes viennent de la campagne faire leurs couches). A Tamatave, il a été de 30 p. 1000 en 1900, de 34 p. 1000 en 1901, de 33 p. 1000 en 1902 et de 32 p. 1000 en 1903, en excédent sur la mortalité qui est de 25 à 30 p. 1000, si l'on déduit de la statistique les gens venus de la campagne pour se faire soigner dans les hôpitaux^(a) (*Journ. offic. Madag.*, 7 mai 1904, p. 11039).

⁽³⁾ Les nés-vivants, par 1,000 habitants ont été, en moyenne, de 1900 à 1905 : en Russie, 49; en Galicie, 44; en Allemagne, 35; en Italie, 33; en Angleterre, 28, et en France, 21; mais il y a un demi-siècle, en 1850, les chiffres étaient notablement supérieurs (sauf pour la Galicie), soit respectivement 51, 42, 37, 40, 35 et 27.

^(a) En effet, si l'on comptait la mortalité telle qu'elle est enregistrée dans les hôpitaux, le pourcentage serait beaucoup plus élevé dans certaines années (61 p. 1000 en 1900; 37 p. 1000 en 1901; 32 p. 1000 en 1902, et seulement 23 p. 1000 en 1903).

sur la mortalité qui, comme nous le verrons, est de 26 pour 1000⁽¹⁾, tandis qu'en Europe cet excédent est de 12 p. 1000 par an⁽²⁾. Pour 100 décès, il n'y a pas plus de 106 naissances, tandis qu'en France, pays peu prolifique cependant, la moyenne pour tout le XIX^e siècle (1801-1900) a été de 113 naissances contre 100 décès; pour toute l'Europe il a été, en 1901, de 150. Au total, cependant, on compte à Madagascar environ 12 enfants au-dessous de 15 ans par 10 femmes adultes, proportion qui est un peu supérieure à la moyenne générale dans le monde.

D'après les statistiques récentes, il y a en moyenne sur 1,000 habitants 390 enfants au-dessous de 15 ans⁽³⁾, la même proportion que dans les pays d'Europe où la population jeune est la plus nombreuse [en Galicie, par exemple]⁽⁴⁾, et cependant les avortements ainsi que les accou-

⁽¹⁾ La proportion des naissances aux décès est très variable dans les diverses peuplades de Madagascar; ainsi, il y a, par 1,000 habitants, excédent de 5 chez les Antankaranä, de 8 chez les Betsimisarakä et les Betanimenä, de 1 chez les Antifasinä, de 13 chez les Antanosy, de 2 chez les Sakalavä, de 11 chez les Tsimihety, de 4 chez les Sihanakä et les Merinä, de 32 chez les Tanalä et de 8 chez les Barä; — il y a égalité chez les Betsileo; — il y a excédent des décès sur les naissances: de 6 chez les Antimoronä, de 20 chez les Antisakä, de 10 chez les Antandroy, de 44 chez les Mahafaly et de 1 chez les Bezanozanö.

⁽²⁾ Cet excédent des naissances sur les décès, qui se maintient en Europe, bon an, mal an, à 12 p. 1000 environ^(a), est dû à ce que la mortalité y est, par suite du progrès des sciences et de la puissance de notre ci-

vilisation, décroissante, car la natalité y est au contraire en forte baisse, puisqu'elle a passé graduellement de 34.9 p. 1000, en 1871, à 27.8, en 1904: pendant cette même période, la mortalité est descendue progressivement de 21.8 p. 1000 en 1871 à 16.7 p. 1000 en 1904. Cet excédent qui est depuis longtemps déjà au même taux de 12 p. 1000 n'était que de 7 en 1850^(b). On peut espérer que le même phénomène se produira à Madagascar.

⁽³⁾ La proportion est du reste fort variable puisque, d'après le recensement, elle serait de 283 chez les Antankaranä et de 467 chez les Mahafaly^(c).

⁽⁴⁾ Tandis que, en Galicie, les enfants au-dessous de 15 ans sont, comme à Madagascar, au nombre de 390 sur 1,000 habitants ou de 64 pour 100 adultes, ils varient pour les autres pays d'Europe entre

^(a) En 1903, en Russie, 17 p. 1000; en Galicie, 15.5; en Allemagne, 14; en Angleterre, 13; en Italie, 9.4; en France, 1.9.

^(b) En Europe, tandis que les enfants nés-vivants sont à présent au nombre de 150 environ pour 100 décès, ils n'étaient, en 1841-1850, que 122.

^(c) Voici quel serait, d'après le recensement de 1905, le nombre d'enfants au-dessous de 15 ans sur 1,000 habitants dans les diverses peuplades: Antankaranä, 283; Betsimisarakä et Betanimenä, 376; Antambahoakä, 291; Antimoronä, 341; Antifasinä, 250; Antisakä, 400; Antanosy, 412; Antandroy, 424; Mahafaly, 467; Sakalavä, 320; Tsimihety, 378; Sihanakä, 409; Bezanozanö, 360; Merinä, 413; Betsileo, 420 (variant de 520 et de 470 dans les districts d'Ambolimahasoa et de Fianarantsoa [les plus civilisés] à 320 dans ceux d'Ambalavao, de Fanjakanä et d'Ifanadianä); Tanalä, 409, et Barä, 340.

chements avant terme par suite du paludisme⁽¹⁾ et surtout de la syphilis, qui est si répandue dans toute la population malgache, chez les Merinā plus encore qu'ailleurs, sont fréquents⁽²⁾. La race malgache est donc éminemment prolifique surtout dans les régions centrale et méridionale.

319 et 387, sauf en France où il n'y en a que 270 ou 37 pour 100 adultes. La moyenne normale est de 330 à 340 sur 1,000 habitants ou de 50 enfants pour 100 adultes. Pour l'Imerinā, les statistiques de 1897 avaient donné : dans le Vonizongö (Ankazobé), 49 enfants pour 100 adultes; dans l'Avaradrano, 60 p. 100; dans le Voromahery, 62 p. 100; dans le Vakinisisaony, 60 p. 100; dans l'Ambodiranö (Arivonimamö), 62 p. 100⁽³⁾; dans le Vakinankaratra, 65 p. 100; dans l'Imamö, 50 p. 100, et dans le Valalafotsy, 32 p. 100.

(1) Le paludisme, qui a considérablement augmenté en Imerinā dans ces dernières années, surtout depuis 1901, se manifeste avec une grande intensité de février à juillet, par conséquent à la fin de la saison des pluies, pendant la moisson du riz qui commence en mars et se termine en mai : au fur et à mesure de la récolte, les Malgaches inondent leurs rizières et y laissent croupir l'eau afin d'imbiber le sol et de hâter la putréfaction des racines du riz, de sorte que le pays tout entier est transformé en un immense marécage propice à la pullulation des moustiques. Les Anophèles, qui, comme l'on sait, ne quittent guère les lieux où ils naissent, ne trouvaient pas jadis en Imerinā les malades impaludés dont ils pussent transporter les hématozoaires dans le sang d'autres personnes, car, en un temps encore très proche,

les gens atteints de fièvre étaient extrêmement rares dans le centre de l'île; mais le va-et-vient incessant et considérable entre la côte et l'Imerinā d'Européens, d'Asiatiques et de Malgaches qui traversent des contrées fiévreuses, ainsi que les terrassements du chemin de fer auxquels ont travaillé de nombreux Merinā, sont cause que beaucoup d'impaludés ont contaminé les Anophèles qui, jusque-là, étaient inoffensifs et qui ont dès lors propagé la funeste maladie. Depuis, le paludisme occasionne de nombreux accouchements avant terme et le nombre des mort-nés dus à cette cause est considérable : sur 100 femmes enceintes, à la Maternité d'Isorakä, on a enregistré 13 accouchements prématurés, dont 8 dus à cette cause et 5 à des causes diverses, soit 5 avortements et 8 enfants de 6 à 7 mois, qui sont nés malingres et rachitiques; une autre statistique donne, pour 154 femmes enceintes impaludées, 38 dont les enfants sont mort-nés. Pendant l'épidémie palustre de 1903 à Fianarantsoa, les avortements qui, en 1901, avaient été de 6 p. 100 et, en 1902, de 4 p. 100, ont monté, en 1903, à 8 p. 100 et, pendant le fort de l'épidémie, à 11 p. 100. La lutte contre le paludisme n'a pas été jusqu'à présent aussi heureuse que celle engagée contre les affections syphilitiques.

(2) Voir, au sujet des avortements dus à la syphilis, la note 2, p. 330.

(3) En 1899, on a trouvé dans le sous-gouvernement d'Arivonimanö, qui, dit le *Journal officiel de Madagascar* du 19 avril 1899, avait une population de 20,600 adultes et de 15,000 enfants, 998 pères de famille ayant au moins 5 enfants, soit : 1 en ayant 14; 1, 13; 6, 12; 10, 11; 28, 10; 58, 9; 90, 8; 157, 7; 228, 6, et 419, 5, soit un total de 6,293 enfants pour 998 pères! — D'autre part, comme il a déjà été dit plus haut, le Rév. Mc Mahon, qui a enquêté à Tananarive 9 groupes de 12 ménages, a trouvé pour ces 108 ménages 280 enfants contre 216 adultes, soit 130 p. 100 ou 2.6 enfants par père.

Sans ces tares, la mortalité infantile serait beaucoup moindre et l'excédent des naissances sur les décès reviendrait au taux normal⁽¹⁾. A Tananarive, où le Service de l'assistance médicale indigène fonctionne dans d'excellentes conditions, la natalité a passé de 38 p. 1000 en 1900 à 45 p. 1000 en 1905 (3,083 naissances pour 61,723 indigènes)⁽²⁾, en excédent de 6 p. 1000 sur les décès, tandis que dans tout l'Imerinā, où l'assistance médicale ne fonctionne pas aussi complètement, elle n'est plus que de 26, en déficit de 4 p. 1000 sur les décès⁽³⁾.

Les médecins de Madagascar assurent que la mortalité peut être enrayée dans une large mesure puisque, d'après eux, 732 p. 1000 des décès, soit environ les trois quarts, peuvent être en grande partie évités⁽⁴⁾, de sorte qu'avec des soins intelligents et persévérants il sera facile d'augmenter grandement l'excédent des naissances par rapport aux décès.

⁽¹⁾ A Tananarive (moyenne de 7 années, de 1900 à 1906), on a compté 131 morts nés sur 1,000 naissances, soit plus du huitième [en France, 44].

⁽²⁾ Cette proportion de 45^(a) est un peu supérieure à celle de la Galicie (44 en 1903), presque égale à celle de la Russie (48.8 en 1903) et supérieure à celles de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France qui comptaient respectivement, en 1850, 37, 35 et 27 nés-vivants par 1,000 habitants et qui, en 1903, n'en comptent plus que 35, 28 et 21.

⁽³⁾ La moyenne des nés-vivants en Europe, pendant le XIX^e siècle, a été de 35 contre 25 décès; en 1903, il y en a eu 31 contre 19 décès.

⁽⁴⁾ Dans l'Imerinā, la tuberculose, la pa-

ralysie, les maladies du cœur, les morts violentes, la sénilité, etc., toutes maladies inévitables, occasionnent 268 p. 1000 des décès. Ceux dus aux maladies des voies respiratoires, soit 372 p. 1000^(b), aux affections de nature syphilitique^(c), soit 204 p. 1000, aux entérites, soit 60 p. 1000^(d), au paludisme, soit 60 p. 1000, aux fièvres éruptives, etc., soit 36 p. 1000, pourraient être diminués dans une très grande proportion : en effet, ces maladies devraient être, en grande partie, évitées ou guéries, de sorte que la mortalité générale serait par suite abaissée de plus de moitié (*Journ. offic. Madag.*, 20 mars 1901, et Ravelonahinā, *Thèse sur la dépopulation de Madagascar*, Montpellier, mai 1902).

^(a) Ce progrès dans la natalité est d'autant plus remarquable que le paludisme a beaucoup augmenté dans l'Imerinā depuis 1900; le nombre des malades impaludés traités dans l'hôpital indigène a passé en effet de 3.36 p. 100 malades en 1900, à 15 p. 100 en 1902, à 16.25 p. 100 en 1903 et à 31.3 p. 100 en 1905.

^(b) Sur 1,000 décès, les maladies des voies respiratoires n'en occasionnent en France que 172, au lieu de 372 dans l'Imerinā.

^(c) Comme nous l'avons déjà dit, plus de la moitié, on peut même dire les deux tiers de la population merinā sont atteints d'affections vénériennes.

^(d) Les affections intestinales sont très communes à Madagascar par suite surtout de l'alimentation précoce et défectueuse que les mères malgaches donnent à leurs enfants, car, disent-elles, « Kibō voký tsy maninā », « Ventre plein n'a pas de regrets ». Elles croient en effet bien faire en les nourrissant trop tôt et trop abondamment, leur donnant du riz qu'elles mâchent auparavant, etc., d'où il résulte des gastro-entérites et des diarrhées mortelles.

En 1870, M. Laborde et tout récemment encore, en 1890, les missionnaires et le Dr Baissade estimaient le nombre moyen d'enfants par ménage dans l'Imerinā à 4 ou 5, et, comme preuves de la fécondité des femmes merinā, sans parler des castes d'Andrianā qui, toutes issues d'un ancêtre commun, sont aujourd'hui si nombreuses, on peut citer les 16 enfants que le Premier Ministre Rainilaiarivonÿ a eus de sa première femme et dont l'un d'eux l'a fait arrière-grand-père en juin 1888, alors qu'il n'avait pas encore 60 ans, les 26 enfants d'une femme de Tananarive dont 22 sont vivants, les 19 enfants de Ramatoa Ratavÿ, etc.; en effet les femmes merinā ayant eu 15 et 18 enfants ne sont pas rares. Sur la côte orientale, beaucoup de femmes betsimisarakā avaient encore, en 1870, une moyenne de 3 à 4 enfants; cependant, dans la province de Tamatave, en 1853, Ellis a été étonné du petit nombre d'enfants qu'il y a vus et il lui a paru que non seulement les familles nombreuses y étaient très rares, mais que peu avaient plus de 2 ou 3 enfants et que beaucoup n'en avaient pas du tout; en 1863, M. Charnay a aussi constaté qu'il y avait nombre de femmes stériles. Les femmes sakalavā ne sont pas non plus aussi fécondes que l'étaient jadis les Merinā et que le sont encore de nos jours les Antimoronā, les Sakalavā masikorō surtout qui, d'ordinaire, n'ont pas beaucoup d'enfants et qui sont même assez souvent stériles ou ne deviennent mères qu'à un âge relativement avancé; les femmes vezō, quoiqu'il y en ait, dit-on, environ un dixième de stériles, semblent cependant plus prolifiques, ayant de 3 à 4 enfants par ménage en moyenne: il est vrai que les Vezō n'ont pas, comme les Masikorō, l'habitude de faire avorter leurs filles, lorsqu'elles deviennent enceintes toutes jeunes, et qu'ils n'abandonnent pas leurs enfants nés un jour néfaste; au contraire, ils recueillent volontiers, lorsque l'occasion s'en présente, ceux que les Masikorō rejettent par une barbare superstition.

En 1870, l'un de nous a constaté que, chez les Sihanakā, chez les Bezanozanō et chez les Betsileo, il y avait un nombre assez considérable d'enfants; il a également trouvé que, chez les Antanosÿ émigrés et chez les Barā, les familles étaient assez nombreuses, ce qu'ont dit aussi en 1877 et en 1881 les Rév. Richardson et Cowan.

Quelles sont les causes qui ont amené la diminution dans le nombre des naissances et qui tarissent ainsi à Madagascar la source de la population? C'est, d'une part, la stérilité qui se substitue à l'ancienne fécondité et les avortements qui se font de jour en jour plus communs, et, d'autre part, un moindre amour de la famille, la crainte venue avec la civilisation d'avoir une trop nombreuse progéniture, quoiqu'il y ait plus de femmes que d'hommes dans la proportion de 112 p. 100, proportion plus élevée que celle qui existe en Europe où elle ne dépasse pas 103⁽¹⁾; elle est, comme partout, fort variable suivant les régions, puisqu'en 1905 elle oscillait de 97 chez les Mahafal'ŷ à 120 chez les Antisakä et à 124 chez les Merinä⁽²⁾.

Quoique au-dessous de 15 ans la proportion moyenne soit de 98 filles contre 100 garçons, la natalité des deux sexes est sensiblement égale : 37,835 garçons, en 1905, contre 37,851 filles⁽³⁾. A Madagascar, comme partout (sauf en Amérique où l'arrivée annuelle de nombreux immigrants fausse dans une certaine mesure la statistique), ce n'est qu'à partir de la 20^e année qu'il y a plus de femmes que d'hommes.

(1) Il y avait en 1900: 107 femmes pour 100 hommes en Angleterre; 103 en France (variant suivant les départements de 89 à 113); 109 au Portugal; 92 en Grèce et dans les pays des Balkans. — En Amérique la proportion est renversée, il n'y avait en effet, en 1900, que 97 femmes pour 100 hommes (96 aux Etats-Unis, 89 dans la République Argentine, etc., mais dans le Paraguay, 109).

(2) Il y avait en 1905: chez les Antankaranä 100 femmes pour 100 hommes (adultes); chez les Betsimisarakä et les Betanimenä, 108^(a); chez les Antambahoakä, 108; chez les Antimoronä, 72(?); chez les Antifasinä, 114; chez les Antisakä, 120; chez les Antanos'ŷ, 104; chez les Antandroy, 110; chez les Mahafal'ŷ, 97; chez les Sakalavä, 102; chez les Tsimihet'ŷ, 106; chez

les Sihanakä, 114; chez les Bezanozanö, 119; chez les Merinä, 124 (variant de 132 dans l'Imerinä central et l'Imerinä Nord à 126 dans l'Imamö et à 116 à Tananarive et dans le Vakinankaraträ); chez les Betsileo, 118; chez les Tanalä, 104, et chez les Barä, 106.

(3) Le recensement des enfants, nés en 1905 a donné pour 100 garçons: 56 filles chez les Antankaranä; 100 chez les Betsimisarakä et les Betanimenä; 84 chez les Antambahoakä; 109 chez les Antimoronä; 94 chez les Antifasinä; 103 chez les Antisakä; 122 chez les Antanos'ŷ; 90 chez les Antandroy; 90 chez les Mahafal'ŷ; 100 chez les Sakalavä; 98 chez les Tsimihet'ŷ; 93 chez les Sihanakä; 102 chez les Bezanozanö; 96 chez les Merinä; 102 chez les Betsileo; 111 chez les Tanalä, et 108 chez les Barä.

(a) A l'île Sainte-Marie, en 1878, il y avait 3,560 femmes [adultes, 2,541; filles au-dessous de 14 ans, 1,019] pour 3,340 hommes [adultes, 2,338; garçons au-dessous de 14 ans, 1,002] (POULAIN, *Souvenirs d'un séjour à Sainte-Marie de 1877 à 1879*, p. 35-36).

La stérilité de tant de femmes, qui eussent certainement été fécondes jadis, est due tout à la fois à des causes physiologiques et à des causes psychologiques dont nous avons déjà eu l'occasion de parler en traitant de la dépopulation de Madagascar à un point de vue général. Elle tient surtout, dans le centre, à la diffusion des affections syphilitiques qui contaminent plus de la moitié, on peut même dire les deux tiers des Merinā et qui provoquent de nombreux avortements spontanés et, dans le reste de l'île, à l'alcoolisme : on fait en effet partout sur les côtes un usage immodéré des boissons alcooliques, surtout depuis l'introduction du rhum des îles Maurice et de la Réunion et de l'absinthe qui se vendent dans tous les ports à très bas prix; les femmes, qui s'enivrent comme les hommes et qui passent les nuits dans la débauche, non seulement n'ont plus d'enfants⁽¹⁾, mais elles meurent jeunes ainsi que les hommes.

Le paludisme tarit souvent aussi la conception : les femmes merinā qui résident avec leurs maris dans les forts des côtes et que les fièvres anémient deviennent stériles, comme l'un de nous l'a constaté au Menabé et dans l'Est; mais, revenues dans leur pays, elles redeviennent fécondes; comme nous l'avons déjà dit, la cachexie palustre qui a envahi l'Imerinā y a un fâcheux effet sur la natalité.

On peut aussi attribuer la stérilité, mais dans une moindre mesure, à l'abus trop précoce des plaisirs sexuels : en effet, beaucoup de jeunes filles malgaches n'attendent pas d'être complètement formées pour s'y livrer; les mères mêmes les y poussent ou tout au moins les y poussaient, il y a encore peu de temps, avant qu'elles fussent nubiles, dans la croyance qu'autrement le « sang ne pourrait pas sortir au moment de la nubilité et les étoufferait ».

Les avortements volontaires, inconnus jadis, sont devenus fréquents aussi bien dans les campagnes que dans la ville; les Malgaches n'attachent plus en effet aux grandes familles l'importance traditionnelle

(1) Le Dr A. Poulain, qui s'est livré à des recherches sur la fécondité des femmes betsimisarakā de l'île Sainte-Marie en a trouvé 714 stériles, 602 unipares et 1,225 plu-

ripares sur les 2,541 adultes qui habitaient cette île en 1878 (*Souvenirs d'un séjour à Sainte-Marie de Madagascar de 1877 à 1879*, Lyon, 1886, p. 89-90.)

qu'elles avaient autrefois dans l'esprit de leurs ancêtres, car elles ne jouent plus dans la société malgache actuelle le rôle important qu'elles avaient dans son ancienne organisation. Peut-être aussi les pratiques abortives sont-elles dans une certaine mesure dues à un faux point d'honneur que n'accompagne certainement pas en tout cas un progrès réel dans les mœurs.

Leurs croyances relatives à l'au-delà et le culte des ancêtres qui en était la conséquence naturelle leur faisaient aussi désirer ardemment de ne pas mourir sans postérité de peur de n'avoir sur la terre, après leur mort, personne pour leur rendre les devoirs et services qui leur seraient utiles dans l'autre monde; or, ils ont toujours un grand respect pour les morts, mais, ces croyances s'affaiblissant et même disparaissant peu à peu, c'est un stimulant de moins pour qu'ils fondent des familles nombreuses.

D'autre part, un clan était d'autant plus puissant et plus à l'abri des attaques de ses voisins, s'il était indépendant, ou, s'il dépendait d'un roi, avait d'autant plus d'influence auprès de ce roi qu'il comptait un plus grand nombre d'hommes; en outre, le droit coutumier malgache attribuait aux rois ou seigneurs les biens des individus décédés dans leur domaine sans héritiers directs⁽¹⁾, de sorte que les chefs de famille avaient le plus grand intérêt à ne pas mourir sans postérité : cette coutume n'a pas été sans contribuer jadis à l'accroissement de la natalité.

Depuis les modifications apportées à l'organisation sociale ainsi qu'aux anciennes coutumes et croyances, toutes ces raisons, qui paraissaient fort bonnes autrefois, sont aujourd'hui sans valeur aux yeux de beaucoup de Malgaches, et, d'autre part, le lourd poids des impôts, l'augmentation des charges et la cherté de plus en plus grande de la vie qui accompagnent toujours la civilisation poussent les pères et les mères de famille à restreindre le nombre de leurs enfants. La libération des esclaves a eu aussi son effet en appauvrissant leurs anciens maîtres et apportant un grand changement dans les conditions de l'existence matérielle des Malgaches et surtout des Merinā.

⁽¹⁾ Les enfants adoptifs étaient considérés comme héritiers directs au même titre que les autres enfants.

§ 2. MORTALITÉ DES INDIGÈNES À MADAGASCAR.

Si la natalité est relativement faible à Madagascar depuis quelques années, on ne peut malheureusement pas en dire autant de la mortalité, qui est toujours très forte. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, car l'état sanitaire de la population malgache et la misère physiologique de beaucoup des habitants du Centre sont déplorable; partout, les indigènes sont en proie à de nombreuses affections meurtrières : lèpre, ulcérations diverses, paludisme⁽¹⁾ et surtout maladies syphilitiques; l'hygiène, telle que la propreté du corps, des vêtements et des habitations, leur est indifférente; les rites funéraires, surtout dans la région centrale, facilitent l'extension des maladies contagieuses, notamment le « Mamadikä » des Merinä, qui consiste à pénétrer une fois l'an dans les tombeaux et à « retourner » les cadavres, en changeant les lambä dans lesquels sont enroulés les morts nouvellement enterrés, et le « Miandravanä » des Betsileo et d'autres peuplades, orgies alcooliques et sexuelles, vraies bacchanales, qui ont lieu, pendant les quelques jours qui suivent la mort d'un parent ou d'un ami, dans la maison où le mort est exposé. Ajoutons que, jusqu'à notre conquête, la plus grossière superstition présidait et préside encore aujourd'hui dans diverses parties de l'île aux soins donnés aux malades; pour les Malgaches, les maladies provenaient uniquement de maléfices, de sortilèges, de l'influence néfaste des jours et des astres, de la colère des ancêtres, et par conséquent, pour les guérir, ils avaient recours à des

⁽¹⁾ Les épidémies palustres sévissent de temps en temps sur le plateau central; on a attribué non sans raison la dernière qui a causé tant de ravages aux allées et venues des ouvriers merinä qui ont travaillé dans la région orientale aux terrassements des routes et du chemin de fer; mais il y en a eu non pas d'aussi terribles, mais cependant de meurtrières dans les temps passés. Le Dr Güldberg, qui a résidé sept ans à Tananarive, a traité pendant son séjour

1,435 cas de fièvre paludéenne [bilieuse rémittente] ainsi répartis : 111 en 1877 (début de l'épidémie), 342 en 1878, 889 en 1879, puis un très petit nombre de cas à partir de 1880 (en tout 93 de 1880 à 1886). Cette épidémie, qui a coïncidé avec celle de l'Inde et de Chypre, a sévi aussi dans le pays betsileo, où, croit-on, elle a débuté, mais elle n'a pas exercé son influence néfaste sur les côtes (Davidson, *Antanan. Annual*, 1895, p. 334).

pratiques de sorcellerie aussi bizarres que pernicieuses. Toutes ces causes, auxquelles se joint la misère physiologique d'individus pauvres, mal nourris, mal vêtus, produisent une mortalité excessive.

La mortalité infantile surtout est très élevée; non seulement les infanticides commis dans le but d'éviter les charges qu'impose une famille nombreuse sont aujourd'hui fréquents, et les enfants sont mal soignés, car les soins, déjà fort sommaires et fort inintelligents qu'on leur donnait autrefois, sont moins réguliers et moins assidus depuis la libération des esclaves, mais la mauvaise procréation et les maladies congénitales dues soit à l'infection syphilitique, qui contamine plus de la moitié des pères et des mères, soit à d'autres tares physiologiques permanentes ou accidentelles; les maladies épidémiques, telles que la rougeole, la diphthérie, la coqueluche, la fièvre typhoïde, etc., qui se sont beaucoup développées dans ces derniers temps; l'hygiène vicieuse que pratiquent les mères malgaches, qui donnent prématurément à leurs nourrissons des aliments grossiers et indigestes, qui les laissent trop souvent croupir dans une malpropreté repoussante⁽¹⁾ et qui, sur les hauts plateaux où, pendant la saison sèche, le climat est âpre et dur, les couvrent à peine d'un léger lambeau de mauvaise toile, d'où s'ensuivent des affections intestinales et pulmonaires, enlèvent des masses de ces pauvres petits êtres.

Le taux de la mortalité pour toute l'île de Madagascar a été, en 1905, de 263 pour 10,000 habitants⁽²⁾, chiffre très variable du reste suivant les

⁽¹⁾ Les habitants des côtes apprécient davantage la propreté du corps que ceux du centre; mais leurs habitations, huttes qui ne mesurent le plus souvent que quelques mètres cubes, sont d'ordinaire tout aussi malpropres et aussi insalubres, car l'air qu'on y respire est surchauffé, enfumé et méphitique: il n'y a en effet que peu d'ouvertures et le feu qui y brûle jour et nuit et dont la fumée n'a d'autre issue que les crevasses du toit et les interstices des parois, revêt tous l'intérieur d'une épaisse couche

de suie (« mainty molaly »); les rats, les souris et autre vermine, attirés par les provisions qui sont amassées dans les coins ou sur les soupentes, y courent sans cesse de tous côtés, et c'est dans ce milieu pestilentiel où vit toute une famille, les gens bien portants comme les malades, que s'élèvent les jeunes enfants!

⁽²⁾ C'est à peu près le même coefficient de mortalité qu'en Galicie (264 en 1903); en Europe, il n'y a guère que la Russie qui en ait un plus défavorable (321 en 1903);

provinces puisqu'il oscille entre 100 et 500⁽¹⁾ : dans l'Imerinā central, il a été de 350; dans le Vakinankaratrā, de 197; à Tananarive, de 388, et dans tout l'Imerinā il a été de 260.

La mortalité des enfants au-dessous de 15 ans est, par an, de 35 p. 100⁽²⁾ de la mortalité générale, soit près de 1 sur 100 habitants : dans les trois premières années, il meurt presque 1 enfant sur 3⁽³⁾ et, à

les autres nations européennes fournissent un contingent bien moindre (Italie, 225; Allemagne, 200; France, 192; Angleterre, 154, soit une moyenne pour l'Europe occidentale de 200); il est vrai que si l'on remontait à un demi-siècle en arrière, à 1850 par exemple, on trouverait des chiffres beaucoup plus élevés : 390 pour la Russie, 310 pour la Galicie, 256 pour l'Allemagne, 212 pour la France, 208 pour l'Angleterre.

⁽¹⁾ Dans le district betanimenā de Fetramby, la mortalité a atteint 680, mais il n'y a pas lieu de s'arrêter à ce chiffre, les travaux de terrassement pour le chemin de fer ayant occasionné de nombreux décès dans la population immigrante d'ouvriers que ces travaux ont appelée. — Voici d'après le recensement de 1905^(a) quel a été le taux par 10,000 habitants dans les diverses provinces ou districts, 1° de 50 à 100 : Beforonā (96); Nosy bé (61), et Maintiranō (83). — 2° de 100 à 150 : Betsimisaraka du Nord (100); Betanimenā (123); Majunga (100); Mandritsarā (100), et Ambositrā (114). —

3° de 150 à 200 : Sainte-Marie (193)^(b); Betsimisaraka du Centre (150); Analalavā (150); Maevatananā (185); Vakinankaratrā (197); Fianarantsoa (150), et Fort-Dauphin (150). — 4° de 200 à 250 : Betsimisaraka du Sud (223); Morondavā (231), et Angavo-Mangorō (200). — 5° de 250 à 300 : Diego-Suarez (250); Tuléar (288); Imerinā Nord (265); Itasŷ (259) et Mahafalŷ (295). — 6° de 350 à 400 : Mananjary (390); Imerinā central (350), et Tananarive (388). — 7° de 400 à 450 : Farafanganā (424). — 8° de 500 : Vohémar (500).

⁽²⁾ En 1905, il y a eu 24,755 décès d'enfants au-dessous de 15 ans contre 22,365 décès d'hommes adultes et 22,815 décès de femmes adultes^(c).

⁽³⁾ Il y a eu par an à Tananarive, de 1901 à 1905, sur 1,000 naissances, de 120 à 160 enfants mort-nés, et, pendant la 1^{re} année, il est mort plus du quart des nouveau-nés, mort-nés compris, de 25 à 28 p. 100. En somme, dans l'ensemble des décès, les enfants au-dessous de 10 ans entrent pour

^(a) Il ne faut pas considérer les chiffres de ce recensement comme rigoureusement exacts, ni même comme comparables, parce que les dénombrements sont certainement plus précis dans certaines parties de l'île, depuis plus longtemps soumises à notre autorité et plus civilisées, que dans d'autres encore sauvages et où la population est très clairsemée.

^(b) La mortalité a varié beaucoup à l'île Sainte-Marie : elle a été de 450 de 1812 à 1825, de 348 en 1847, de 270 en 1860, de 215 en 1873 et de 140 en 1878; les taux de mortalité qui ont été si élevés en certaines années sont dus ou à des épidémies qui ont traversé l'île ou à des travaux de défrichement et d'assainissement qui ont développé des maladies accidentelles.

^(c) La mortalité des enfants au-dessous de 15 ans varie beaucoup suivant les provinces, ainsi il en est mort environ 80 contre 100 adultes chez les Tsimihety [73 p. 100], les Sihanakā [100], les Bezanozanō [77], les Antanalā [80], les Barā [73], les Antandroy [84], les Antimoronā [90] et les Antambahoakā [80] (soit respectivement 42, 51, 49, 44, 42, 45, 47 et 45 p. 100 de la mortalité générale), 60 chez les Betsimisaraka [58 p. 100], les Antifasŷ [62], les Antisakā [66] et les Antanosŷ [64] (soit respectivement 36, 38, 40 et 40 p. 100 de la mortalité générale) et 40 seulement chez les Merinā [42 p. 100], les Betsileo [40], les Sakalavā masikorō [41], les Sakalavā vezō [36] et les Mahafalŷ [37] (soit respectivement 30, 27, 30, 26 et 27 p. 100 de la mortalité générale).

Tananarive, le nombre total de ces décès est généralement supérieur à celui des indigènes âgés de plus de trois ans.

La mortalité des indigènes âgés de plus de dix ans est très différente suivant les provinces : à Tananarive, sur 100 décès de personnes âgées de plus de 10 ans, on en trouve 12 de 11 à 20 ans, 27 de 21 à 40, 25 de 41 à 60 et 36 au-dessus de 61 ans, tandis qu'à Fianarantsoa on en a eu 13 de 11 à 20 ans, 64 de 21 à 40, 17 de 41 à 60 et 6 au-dessus de 61.

§ 3. LA LONGÉVITÉ DES INDIGÈNES À MADAGASCAR.

A Madagascar, la vie est courte et les vieillards sont relativement rares : on sait que dans le monde entier, sans que le climat, la race ou la civilisation exercent d'influence, le groupe des individus entre 15 et 50 ans forme à peu près la moitié de la population totale⁽¹⁾; or, comme il a été dit plus haut, à Madagascar il y a environ 390 enfants au-dessous de 15 ans sur 1,000 habitants, on peut donc en déduire que les individus ayant dépassé 50 ans y sont dans la proportion minime

50 à 60 p. 100, les enfants de 10 à 20 pour 5 p. 100 et les adultes au-dessus de 20 ans pour 38 à 43 p. 100⁽²⁾. Ainsi, les décès des nouveau-nés pendant la première année, mort-nés compris, forment les deux cinquièmes (de 40 à 45 p. 100) de la mortalité totale, ceux des enfants âgés de moins de 3 ans en forment la moitié (les 49 centièmes) [en France, le quart (24.5 p. 100)] et ceux des enfants au-dessous de

10 ans en forment près des trois cinquièmes (de 52 à 58 p. 100), tandis que ceux des enfants âgés de 10 à 20 ans ne dépassent pas 5 p. 100, ceux des personnes âgées de 21 à 40 ans 12 p. 100, ceux des personnes âgées de 41 à 60 ans 10 p. 100, et ceux des personnes âgées de plus de 60 ans 15 p. 100.

⁽¹⁾ Voir Sundbärg, *Bull. Institut internat. Statistique*, t. XII, livr. 1, 1900, p. 89.

⁽²⁾ A Tananarive (moyenne de 7 années, de 1900 à 1906), sur 1,000 morts, il y a : 175 mort-nés [en France (1906), 48], 200 ayant moins d'un an [en France, 135], 120 de 1 à 3 ans [en France, 50], 40 de 4 à 10 ans [en France, 16], 50 de 11 à 20 ans [en France, 32], 115 de 21 à 40 [en France, 113], 120 de 41 à 60 [en France, 166] et 180 au-dessus de 60 ans [en France, 440]. — Pendant cette même période, le pourcentage des mort-nés par rapport aux nés-vivants a été de 15.5 au lieu de 3 à 4.5 comme dans l'Europe centrale et occidentale. — Si nous prenons maintenant la proportion des morts suivant leur âge par rapport à la population totale, nous trouverons à Tananarive (moyenne de 7 années, de 1900 à 1906), par 10,000 habitants : 58 mort-nés [en France 1], 66 enfants ayant moins d'un an [en France, 29], 40 enfants de 1 à 3 ans [en France, 11], 13 de 4 à 10 ans [en France, 3], 16 de 11 à 20 ans [en France, 7], 39 adultes de 21 à 40 ans [en France, 23], 41 de 41 à 60 ans [en France, 34] et 60 au-dessus de 60 ans [en France, 90], soit au total 333 morts par 10,000 habitants et par an [en France, 206].

de 11 p. 100 tout au plus, proportion qui dans les pays civilisés va croissant d'année en année par suite de l'amélioration constante des conditions d'hygiène et du progrès continu des sciences médicales, tandis que les mêmes causes abaissent le taux de la mortalité infantile⁽¹⁾, c'est une proportion inférieure à celle de la plupart des pays européens.

Les adultes arrivent vite à la déchéance organique et à la sénilité; beaucoup d'indigènes paraissent très âgés, et cependant les individus ayant plus de 60 ans sont rares, même dans des villages considérables; c'est dans la région centrale qu'il y a le plus de vieillards, quoique la vie y soit plus dure qu'ailleurs, non seulement à cause de l'âpreté du climat pendant la saison sèche et de la stérilité du sol, mais encore parce que, par économie ou plutôt par avarice, les Merinā se privent des objets les plus indispensables à une saine existence, de vêtements chauds, d'une nourriture substantielle, ayant à la main des poulets qu'ils pourraient manger, mais qu'ils aiment mieux vendre pour en thésauriser le produit, se refusant souvent les médecines les plus nécessaires qui ne leur coûteraient que quelques sous; les enfants ne se préoccupent nullement d'assurer le bien-être de leurs parents pendant leur vie, mais, à leur mort, ils se ruinent ou tout au moins s'endettent pour les ensevelir dans des lambas de soie!

Ainsi, par exemple, dans le cercle d'Anjozorobé, au Nord-Nord-Est de Tananarive, sur 21,747 hommes on en a compté 804 ayant plus de 60 ans, soit moins de 4 p. 100, tandis que la moyenne est, en France, de 14 p. 100, en Allemagne, de 10 p. 100, en Angleterre, de plus de 7 p. 100 et aux États-Unis de plus de 6 p. 100; ce ne sont guère toutefois que les gens de la classe riche ou tout au moins de la classe aisée qui parviennent à un âge avancé; les centenaires n'y sont pas inconnus: on cite

(1) Si nous consultons la statistique d'un pays européen, la Suède par exemple, nous verrons que la mortalité annuelle, qui était de 274 pour 10,000 habitants dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, est tombée dans ces dernières années à 163, la morta-

lité infantile ayant été ramenée de 843 à 360 pour les enfants au-dessous de 5 ans⁽²⁾, de 131 à 60 pour ceux âgés de 5 à 10 ans et de 69 à 36 pour ceux de 10 à 15 ans (Sundbärg, *Aperçus statistiques internat.*, 10^e année, Stockholm, 1906, p. 122).

(2) Pendant cette période, la mortalité pour les enfants dans la première année s'est abaissée de 2,035 à 1,000 par 10,000 nés-vivants.

entre autres Inenivao, sœur de Rainiharö et par conséquent tante de Rainilaiarivonÿ, qui est morte en mai 1887 à l'âge de 100 ans, et, en 1869, l'un de nous a vu à Mahakarÿ, dans l'Antsihanakä, le chef Fiandroa, qui avait déjà plusieurs enfants lorsque Andrianampoinimerinä est monté sur le trône en 1787. Tous conservent jusqu'à la plus extrême vieillesse l'usage de leurs sens. Il y a aussi un certain nombre de vieillards chez les Sakalavä ainsi que chez les Betsimisarakä (entr'autres l'octogénaire Cravate qui a été pendant cinq années le chef d'escorte de l'un de nous). Peu de Betsileo dépassent 60 ans.

CHAPITRE IV.

DIVISION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DE L'ÎLE DE MADAGASCAR.

Jusqu'au xvi^e siècle, il n'y a eu à Madagascar aucun état constitué; ses habitants, comme nous l'avons dit, étaient divisés en une infinité de petits clans ou de familles, tous indépendants les uns des autres. Ce n'est qu'à partir du xvii^e siècle que divers groupements s'y sont formés; nous les avons énumérés dans le paragraphe 2 du premier chapitre de ce livre et ce sont eux qui ont servi de base à la division de l'île en régions ou provinces, quelques-unes ayant été, pour la facilité de l'administration, subdivisées en plusieurs gouvernements.

Ellis est le premier qui en a donné la liste exacte⁽¹⁾. Dès 1656, Flacourt avait essayé de fixer les divisions politiques des diverses peuplades malgaches et leurs limites; il en a énuméré une quarantaine⁽²⁾, qu'il a

⁽¹⁾ *Hist. of Madagascar*, t. I, 1838, p. 62.

⁽²⁾ Vohemaro ou Boamaro [Antankaranä]; Manghabei [Antongil]; Nossi Hibrâhim [île Sainte-Marie]; Ghalouemboull [Fénériver]; Voulouilou [Foulpointe]; Tametavi (Tamatave) et Lamanouf (Alamenanofÿ, par 19° 51' lat. S.) [Betsimisarakä actuels]; Enghahenvoullou (Analambolö) [Betanimenä ac-

tuels]; Sahaveh [Mangorö]; Antavares ou Mananzari [Antambahoakä]; Matatanes (Matitananä) et Manacarongha (Manakaronä) [Antimoronä]; Vohitsbanh [Ifasinä]; Saca [Isakä]; Carcanossi ou Androbeizaha, Amboule (Ambolo), Alfissach (Ahipisakä) et Mananghare (Mananarä) [Anosÿ]; Ampatres [Ampatranä], Caremboules [Karimbolä],

disposées sans beaucoup d'ordre et dont quelques-unes ne sont que de petits cantons ou même de simples villes, tandis que d'importantes sont omises. Robert, dans sa carte de 1727, qui est la copie de celle de Flacourt à laquelle il a simplement ajouté un grand lac au Sud de Tamatave et qu'il a couverte d'une immense forêt, en énumère 28, ainsi que Rochon qui a annexé, en 1791, cette carte à son « Voyage »; ces provinces sont reproduites presque textuellement d'après Flacourt, avec une grande négligence du reste, puisque Rochon met comme deux provinces distinctes sous les numéros 8 et 20 « Adchimoussy » et « Adeimoutchy » qui ne sont en réalité que l'« Anachimoussi » de Flacourt, lequel est d'ailleurs non pas une province, mais le nom d'un petit clan sans importance.

Drury, en 1729, et Bellin, sur sa carte de 1765, ne font guère aussi que copier Flacourt, et il en est de même pour Benyowsky⁽¹⁾, sauf pour la baie d'Antongil, dont il désigne les habitants sous le nom d'« Antimaroa », et pour la côte en face de l'île de Sainte-Marie qu'il dénomme « Janbar » [Zanahary, le fils de Ratsimilahö et de la princesse zafimbo-lamenä Matavÿ] du nom du roi qui y régnait à son époque.

La carte de Lislet Geoffroy, de 1819, n'apporte non plus aucune amélioration réelle. Cependant, dès 1803, Fressange avait mis un peu d'ordre dans ces énumérations assez désordonnées et, reprochant à ses devanciers d'avoir confondu des noms de villages ou de clans avec ceux de provinces, il en réduisit le nombre à 12, soit quatre sur la côte orientale : 1° Antavarts (Antavaraträ ou gens du Nord [Antankaranä]); 2° Bestimessaras [Betsimisaraka]; 3° Betanimènes [Betanimenä] et 4° Antaximes [Antatsimö ou gens du Sud, comprenant toutes les peuplades du Sud-

Fangatere [Fanaterÿ] et Machicores (Masi-korö) [Androy]; Mahafalles, Siveh et Zafé Lava Tangha (Zafy Lavatananä) [Mahafalÿ]; Ivoronhehoc (Voroneokä), Zaffe-enrenavoulle (Zafy Andraivolä?) et Houlouve [Fiherenanä]; Lahe Fonti (Lahifotsÿ, fondateur du royaume sakalavä) [Ménabé]; Andouvouche [Andovokä ou Boinä]; Ancianactes [Antsihanakä]; Vohits Anghombes (Vohitsaombÿ) et Eringdranes (Arindranö) [Betsileo actuels]; Am-

bohismènes (Ambohimenä) et Anachimoussi [Antanalä actuels]; Manamboule et Icondre [Barä actuels]; Ivonrhon (Ivondrö), Itomampe (Itomampÿ) et Anradsahoc (Antsakoä?) [Antivondrö].

⁽¹⁾ Voir au *Dépôt des cartes et plans de la Marine* et dans *l'Histoire de la géographie de Madagascar*, planche XXII-XXIII, la carte qu'a dressée par l'ordre de Benyowsky l'ingénieur Rosières.

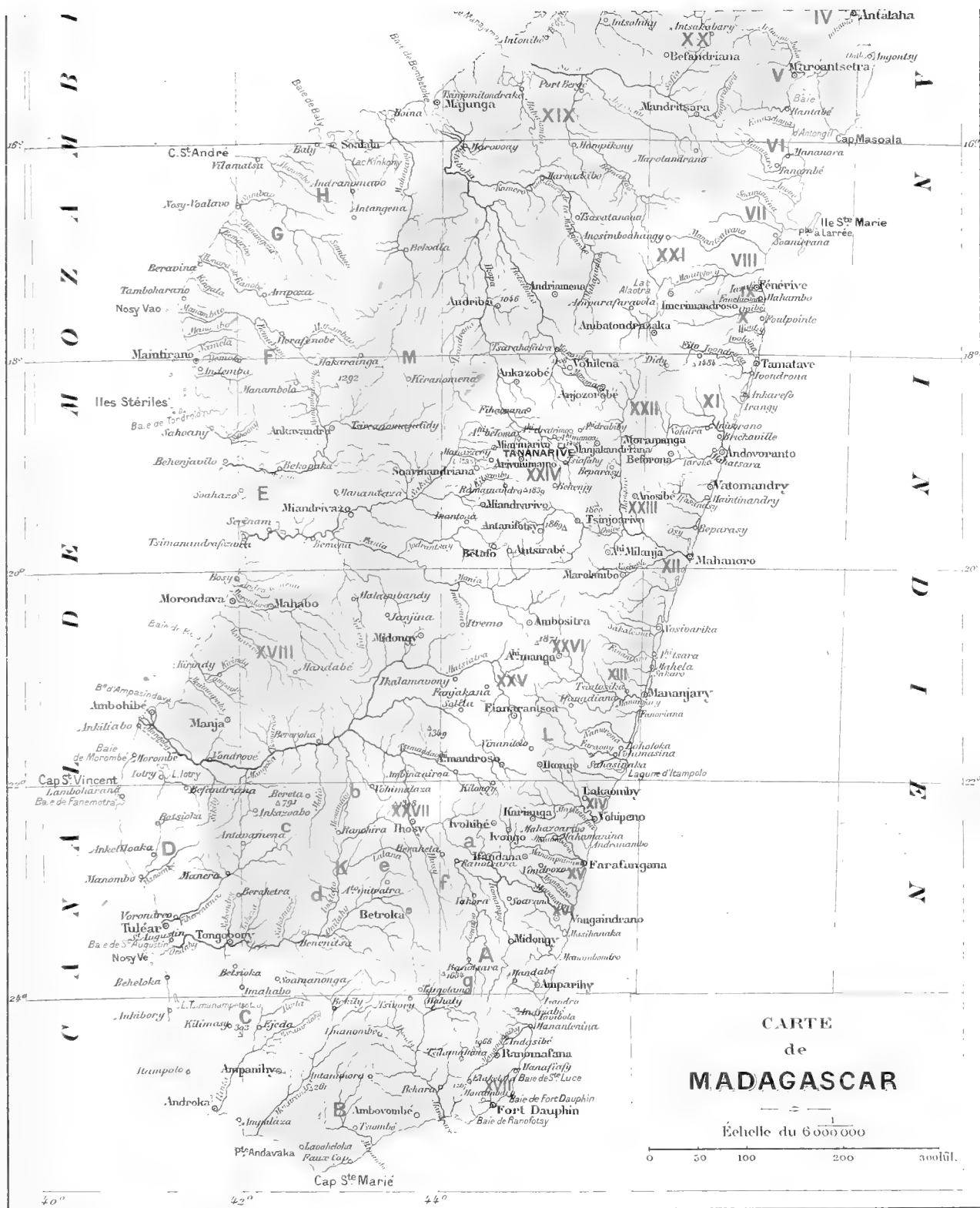
Est, Antambahoakä, Antimoronä, Antifasinä, Antisakä et Antanosÿ]; six dans l'intérieur : 5° Ambanivoules [habitants des forêts de bambous, Betsimisarakä et Betanimenä des forêts et Antanalä]; 6° Bezonzons et 7° Antancayes [Bezanzanö et Antankay qui sont une seule et même peuplade]; 8° Ancoves [Ankovä ou Imerinä]; 9° Andrantsaïs [Betsileo]; 10° Antsianaxes [Sihanakä], et deux sur la côte occidentale : 11° Saclaves [Sakalavä]; 12° province de la reine de Bombétoc [Boinä].

Néanmoins, comme nous l'avons dit en commençant, la première liste exacte est celle donnée par Ellis en 1838, qui comprend 22 provinces : 1° Vohimarinä [ou province Nord], 2° Maroa [Antongil], 3° Ivongö [côte en face l'île Sainte-Marie, limitée au Sud par le Maningorÿ], 4° Mahavelonä [Foulpointe, limitée au Sud par l'Ifontsÿ], 5° Tamatave [limitée au Sud par l'« ampanalanä » ou isthme de Tanifotsÿ], 6° Betanimenä, 7° Antevä [Betsimisarakä antatsimö et Antambahoakä, dont les ports sont Mahanorö, Mahelä et Mananjarÿ], 8° Matitananä [Imoronä], 9° Vangaindranö [Isakä], 10° Anosÿ, 11° Androy, 12° Tsienimbalalä [entre l'Androy au Sud et les Barä au Nord], 13° Ibarä, 14° Betsileo, 15° Menabé, 16° Ambongö [limitée par le Mahavavÿ], 17° Iboinä, 18° Antsihanakä, 19° Ankay, 20° Ankovä, 21° Mahafalÿ et 22° Fiarenanä [Fiherenanä].

La partie de l'île de Madagascar qui était soumise aux Merinä au moment de notre conquête était divisée en 27 provinces administrées chacune par un gouverneur [Komandÿ ou Goverinorä]. Ces provinces n'étaient pas séparées par des limites naturelles, car les divisions n'avaient pas été faites suivant un plan préconçu et étudié à l'avance; établies d'abord d'après le sort des conquêtes, elles ont été subséquentement divisées pour les facilités de leur administration quand leur population s'est accrue.

Voici, en partant du Nord et en suivant la côte orientale, quelles sont ces provinces, dans chacune desquelles, à l'exception de l'Imerinä, il y avait un fort, où résidait le gouverneur et qui en était le « renivohiträ »⁽¹⁾,

(1) Litt. : la mère des villes et des villages.



PROVINCES SOUS LA DOMINATION MERINĀ : I. Antombokā. — II. Iharanā. — III. Sohambavanj. — IV. Anonibé. — V. Maroa. — VI. Mananarā. — VII. Ivongó. — VIII. Vohimasinā. — IX. Mabambó. — X. Mahavelonā. — XI. Toamasinā. — XII. Mahanoró. — XIII. Mananjarā. — XIV. Vohipendó (l'Imoronā). — XV. Mahamaninā (l'Ifasinā). — XVI. Vangaindranó (l'Isakā). — XVII. Anosy. — XVIII. Menabé atsimó. — XIX. Boïnā occidental. — XX. Boïnā oriental (l'Andronā). — XXI. Antisihanakā. — XXII. Ankay (Bezanozanó). — XXIII. Betanimenā. — XXIV. Imerinā. — XXV. Betsileo.

— XVI. Tanalā avaratrā. — XXVII. Barā avaratrandrefanā.

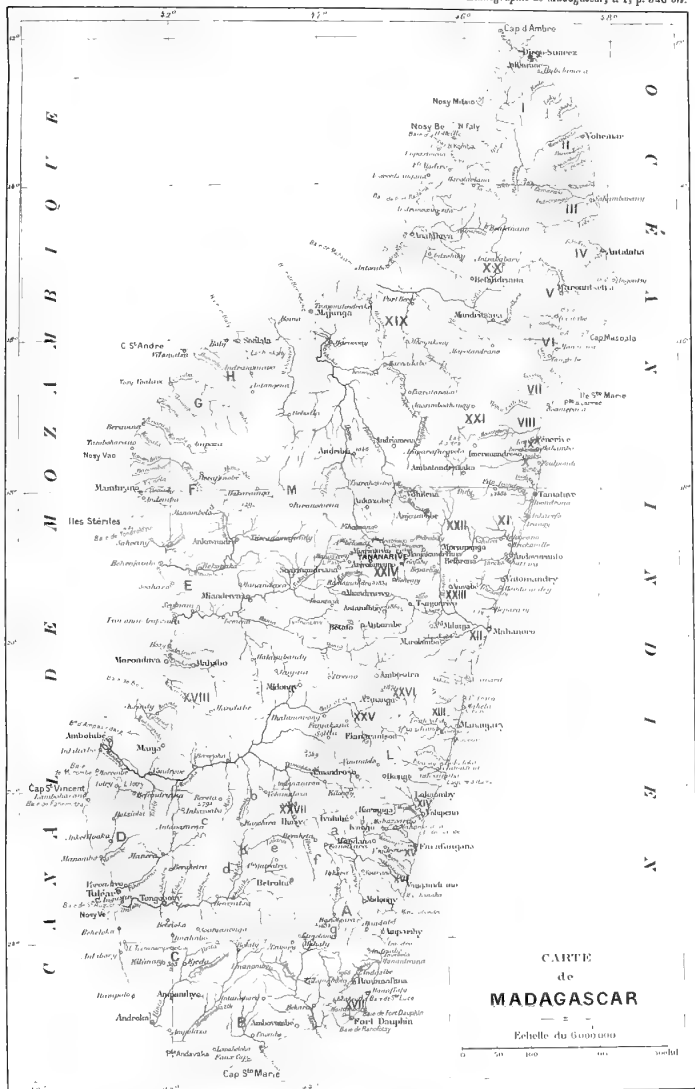
PEUPLADES INDÉPENDANTES : A. Antimasihanakā, Antimanambondrô, Antisakā (en partie), Antanosy émigrés, Tsienimbalaly, etc. — B. Antandroy. — C. Mahafaly. — D. Fiherenanā (à l'exception de la baie de Saint-Augustin depuis 1889). — E. Antimenā avaratrā. — F. Antimailakā. — G. Antimarohā. — H. Antimilanjā. — K. Barā⁽¹⁾. — L. Tanalā atsimó. — M. Zone à peu près déserte parcourue par les pillards Sakalavā et jalonnée de quelques forts Merinā.

⁽¹⁾ a. Iantsantsū. — b. Barabé. — c. Imamonó. — d. Vindla. — e. Tivonjy. — f. Antivondrô. — g. Manambia.

CARTE ADMINISTRATIVE DE MADAGASCAR SOUS LES SOUVERAINS MERINĀ

A. et G. GRANDIDIER.

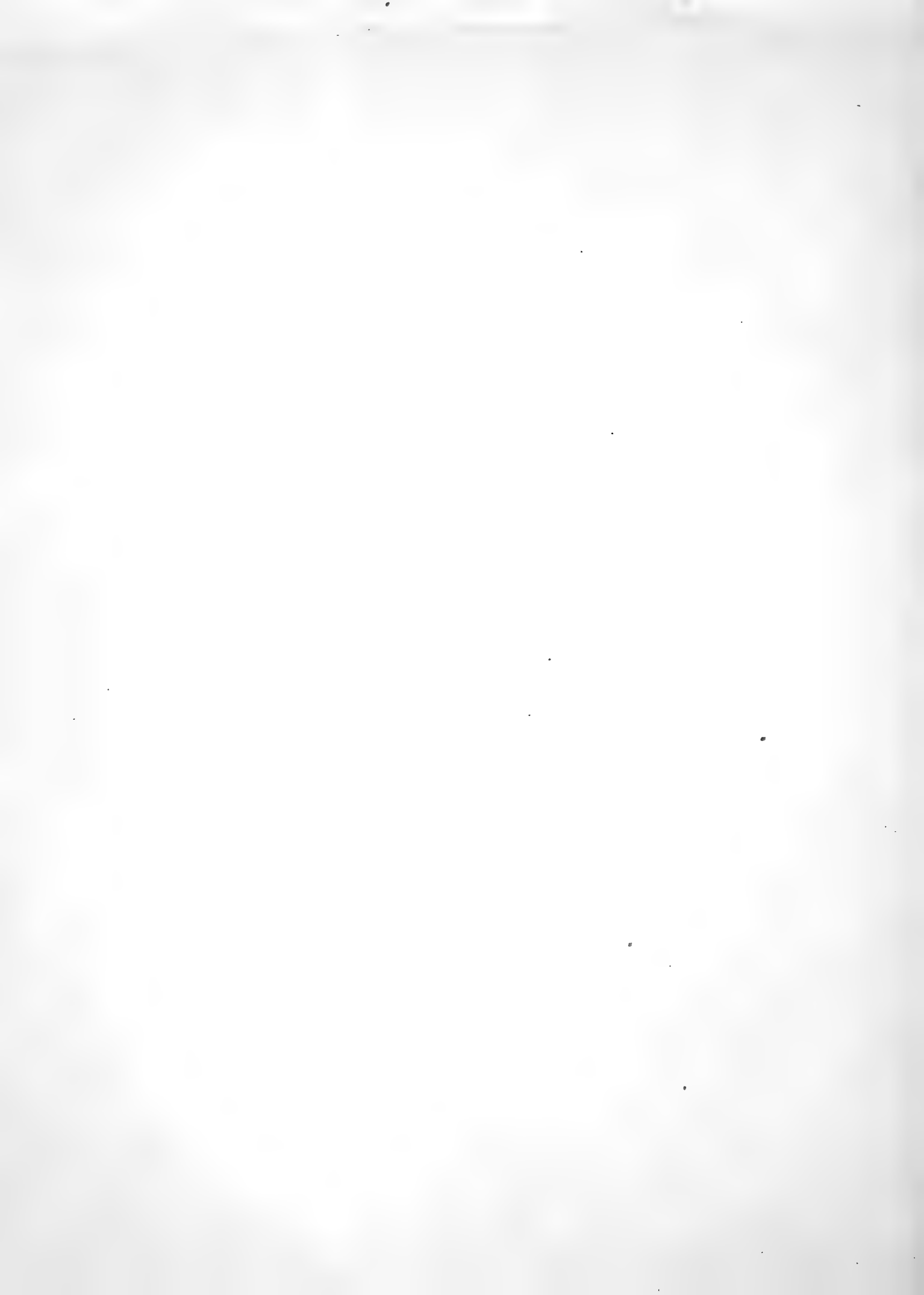
Ethnographie de Madagascar, t. I, p. 348 bis.



PROVINCES SOUS LA DOMINATION MERINĀ : I. Antomboké. — II. IharanĀ. — III. SohambavengĀ. — IV. AnositĀ. — V. Maros. — VI. MananarĀ. — VII. IvongĀ. — VIII. VohimasinĀ. — IX. Mahambo. — X. MahavelonĀ. — XI. Toamanga. — XII. MalanorĀ. — XIII. MananjirĀ. — XIV. VohiperĀ (l'Imorona). — XV. MahamaninĀ (l'Isana). — XVI. VangaindranĀ (l'IsakĀ). — XVII. Anosy. — XVIII. MenabĀ atsimĀ. — XIX. BoinĀ occidental. — XX. BoinĀ oriental (l'AndronĀ). — XXI. AntsihanakĀ. — XXII. Anky (BezanozanĀ). — XXIII. BetaninendĀ. — XXIV. ImerinĀ. — XXV. Betaldeo. — XXVI. TanalĀ avaratrĀ. — XXVII. BarĀ avaratrandrelanĀ.

PROVINCES INDĒPENDANTES : A. AntimasihanakĀ, AntimanambondrĀ, Antisaka (en partie), Antanosy ěmigrĀ, TsimenibalolĀ, etc. — B. Antandroy. — C. MobaĀly. — D. FiharenanĀ (à l'exception de la baie de Saint-Augustin depuis 1899). — E. Antemana avaratrĀ. — F. Antanilaka. — G. Antisuroho. — H. AntimilanzĀ. — K. BarĀ⁽¹⁾. — L. TanalĀ atsimĀ. — M. Zone à peu près děserte parcourue par les pillards Sakalava et jalonněe de quelques forts MerinĀ.

(1) a. IantantĀ. — b. BarabĀ. — c. ImasomĀ. — d. Vinda. — e. Tirongy. — f. AntĀndrĀ. — g. Maminina.



le chef-lieu, et souvent plusieurs fortins ou «zanabohiträ»⁽¹⁾ qui en dépendaient (voir la carte ci-jointe) :

1° ANTOMBOKÄ (qui comprenait la pointe septentrionale, au Nord du Lokia [qui se jette dans l'Océan Indien par lat. S. 12° 50'] et du Sambiranö [qui se jette dans la baie d'Ampasindavä par lat. S. 13° 42']) : chef-lieu, Ambohimarinä ;

2° IHARANÄ (entre le Lokia et le Bemarivö [lat. S. 14° 5']) : chef-lieu Amboanihö, près de Vohémar, et un «zanabohiträ» Andramparanö, à 18 kilomètres au Sud-Sud-Ouest de son «renivohiträ» Amboanihö ;

3° SAHAMBAVANÿ (entre le Bemarivö et le Lokohö [lat. S. 14° 25']) : chef-lieu, Soavinandrianä ;

4° ANONIBÉ⁽²⁾ (entre le Lokohö et le cap Masoalä [lat. S. 15° 58']) : chef-lieu, Andranovelonä ;

5° MAROA⁽³⁾ (côtes Est et Ouest de la baie d'Antongil) : chef-lieu, Isoanieranä ou Antanambao, à 5 kilomètres à l'Ouest de Maroantseträ, et un «zanabohiträ» Ambohimalazä, à 15 kilomètres à l'Ouest-Sud-Ouest de son «renivohiträ» Isoanieranä ;

6° MANANARÄ (entre le Fananahanä [lat. S. 15° 52'] et l'Anové [lat. S. 16° 36']) : chef-lieu, Soavinarivö, aussi nommé Ambohijanaharÿ ;

7° IVONGÖ (entre l'Anové et le Manankatafä [lat. S. 17° 4']) : chef-lieu, Soanieranä⁽⁴⁾ ;

8° VOHIMASINÄ (entre le Manankatafä et l'Iazafö [lat. 17° 28']) : chef-lieu, Vohimasinä, à côté de Fénériver ;

9° MAHAMBÖ (entre l'Iazafö et le Fanefaranä [lat. S. 17° 35']) : chef-lieu, Itsarasaotranitomponÿ, à 2 kilomètres à l'Ouest de Mahambö ;

(1) Litt. : les villes enfants, c'est-à-dire qui dépendent d'une autre.

(2) Le capitaine Larcher, qui a pris en 1786 le fort de Benyowsky, situé à Angontsÿ, dit avec raison dans son Rapport qu'il était dans l'«Hanhouguebaye» [Anonibé].

(3) Mayeur parle en 1775 des «Entais-maröits» [Antimaroa, ou habitants de la province de Maroa (d'Antongil)].

(4) En 1865, lors de la visite de l'un de nous dans cette province, le chef-lieu se trouvait à 7 ou 8 kilomètres plus Nord-Est ; il s'appelait Masovoariakä [litt. : où l'œil est frappé par la mer, parce que, du haut de la colline où le fort était bâti, la vue s'étendait au loin sur la mer]. De Valgny parle des Antivongö en 1758, ainsi que Silvain Roux en 1818.

10° MAHAVELOŃĂ (entre le Fanefarană et l'Ifontsŷ [lat. S. 15° 52']) : chef-lieu, Mahavelonă, à 1 kilomètre à l'Ouest de Foulpointe ;

11° TOAMASINĂ (entre l'Ifontsŷ et l'Ifanasŷ [lat. S. 19° 28']) : chef-lieu, Tamatave, et trois « zanabohitră », Soamandrakizay sur le bord Nord de l'Ivondronă, auprès de la sucrerie de Mahaso, Tanimandry sur le bord Sud de l'Iharokă, non loin d'Andovorantö, et Vatomandry ;

12° MAHANORÖ (entre l'Ifanasŷ et le Fanantară [lat. S. 20° 51']) : chef-lieu, Mahanorö, et un « zanabohitră », Betsizaraină qui était autrefois le fort principal ;

13° MANANJARĂ (entre le Fanantară et la lagune d'Itampolö [lat. S. 21° 58']) : chef-lieu, Tsiatosikă, à 11 kilomètres à l'Ouest du port de Masindranö ou Mananjarŷ, et un « zanabohitră », Tanandavă, à 3 kilomètres au Sud de Mahelă ;

14° VOHIPENÖ OU l'IMORONĂ (entre Itampolö et Andranambö [lat. S. 22° 35']) : chef-lieu, Ambohipeňö, à 6 kilomètres au Nord-Ouest de l'embouchure du Matitatană et sur le bord Est de ce fleuve ;

15° MAHAMANINĂ OU IFASINĂ (entre Andranambö et le Mananivö [lat. S. 23° 10']) : chef-lieu, Mahamanină, à une cinquantaine de kilomètres au Nord-Ouest de Farafangană, et un « zanahohitră », Ankanană, à 20 kilomètres de l'embouchure du Mananivö et sur le bord Est de cette rivière⁽¹⁾ ;

16° VANGAINDRANÖ OU ISAKĂ (entre le Mananivö et la rive gauche du Mananară [lat. S. 23° 17']) : chef-lieu, Vangaindranö, à 13 kilomètres à l'Ouest de l'embouchure du Mananară et sur le bord Sud de ce fleuve.

Au Sud du Mananară, les populations turbulentes et guerrières qui habitent entre le Mananară et Manafiaŷ ou la baie de Sainte-Luce ont conservé jusqu'à notre conquête leur complète indépendance et les Merină n'avaient aucune autorité sur elles ; ils ne se hasardaient à traverser leur pays pour se rendre à Fort-Dauphin, où ils avaient un fort, qu'en nombre et bien armés.

17° ANOSŷ (entre Manafiaŷ ou la baie de Sainte-Luce [lat. S. 24° 46'] et la baie Ranofotsŷ, à 30 kilomètres dans le Sud-Ouest de Fort-Dauphin) :

⁽¹⁾ Le fort d'Ankanană a été mis sous les ordres du gouverneur de Mahamanină depuis la fin de 1889.

chef-lieu, Faradofay [par corruption du nom français de cette ancienne colonie, Fort-Dauphin).

A partir de la baie de Ranofotsy, toute la côte Sud et la côte Ouest jusqu'au Mangokä, sur une longueur de plus de 700 kilomètres, sont habitées par des peuplades qui sont restées indépendantes jusqu'à notre conquête, les Antandroy, les Mahafaly et les Sakalavä antifiherenanä, à l'exception d'une toute petite partie du territoire de ces derniers, des baies de Tuléar et de Saint-Augustin dont les Merinä ont pris possession avec notre appui en 1889⁽¹⁾.

18° MENABÉ ATSIMÖ OU MENABÉ SUD (entre le Mangokä [lat. S. 21° 20'] et l'Andranofotsy [lat. S. 20° 11']) : chefs-lieux ou forts Merinä, Manjä [lat. S. 21° 25', long. E. 42° 2' 30", à 75 kilomètres de la côte]; Mahabö [lat. S. 20° 23', long. E. 42° 20' 30", à 46 kilomètres de la côte] et son «zanabohiträ» Andakabé [lat. S. 20° 20', long. E. 42° 2' 20", à 8 kilomètres de la mer], ainsi que deux postes militaires, situés au bord de la mer, d'Andranopasy [dans la baie d'Ampasilavä, lat. S. 21° 17'] et d'Ampatikia [lat. S. 20° 8']; et Malaimbandy [lat. S. 20° 21', long. E. 43° 14', à 140 kilomètres de la mer et à 15 kilomètres du pied Ouest du Bongo lavä].

De l'Andranofotsy jusqu'à la baie de Bombétoke, les Sakalavä ont conservé leur entière indépendance jusqu'à notre conquête.

19° BOINÄ OCCIDENTAL (de la baie de Bombétoke à la baie d'Ampasindavä, et, dans l'Est, jusqu'au méridien de Belaliträ [lat. S. 15° 40', long. E. 45° 20']⁽²⁾) : dans toute cette vaste zone, les Merinä exerçaient une autorité nominale, mais, en réalité, ils n'étaient les maîtres qu'à la baie de Bombétoke et à la baie de Radamä, où ils avaient, dans la première, le fort de Mojanga ou Majunga, comme disent à tort les Européens, [lat. S. 15° 43' 10", long. E. 43° 58' 51"] avec ses «zanabohiträ»,

⁽¹⁾ Ranavalonä I^{er} avait déjà envoyé en 1830 une expédition contre Tuléar, mais sans succès. En 1888, Ranavalonä III fit une nouvelle tentative qui échoua aussi; mais, l'ayant renouvelée en 1889, elle a réussi

à y installer une garnison, dont les soldats toutefois ne pouvaient s'écarter beaucoup du fort sous peine d'être massacrés.

⁽²⁾ Belaliträ, qui est au Sud du Sofia, a été autrefois un poste militaire merinä.

épars un peu partout dans la province, Marovoay ou Ambohipihaonanä [lat. $16^{\circ} 6' 55''$, long. E. $44^{\circ} 20'$], Mahabö avaraträ [lat. S. $16^{\circ} 9'$, long. E. $44^{\circ} 15'$], Besevä [lat. S. $16^{\circ} 18'$, long. E. $44^{\circ} 14'$], Trabonjy ou Mahatombö [lat. S. $16^{\circ} 26'$, long. E. $44^{\circ} 30'$], Ankoalä [lat. S. $16^{\circ} 31'$, long. E. $44^{\circ} 42'$], Ambalazanakombÿ ou Tsaraonenanä [lat. S. $16^{\circ} 41'$, long. E. $44^{\circ} 42'$ à l'Est du Betsibokä], Amberobé [lat. S. $16^{\circ} 42'$, long. $44^{\circ} 12'$, à l'Ouest du Betsibokä], Amparihibé [lat. S. $16^{\circ} 53'$, long. $44^{\circ} 32'$], Maevatananä [lat. S. $16^{\circ} 54'$, long. E. $44^{\circ} 32'$], Antongodrahojä [lat. S. $17^{\circ} 4'$, long. E. $44^{\circ} 59'$], Ambodiamontanä [lat. S. $17^{\circ} 28'$, long. E. $45^{\circ} 6'$, à l'Est du Betsibokä] et Tsarahafaträ [lat. S. $18^{\circ} 1'$, long. E. $45^{\circ} 12'$], et, dans la seconde, le fort de Sada ou Anorontsanganä [lat. S. $13^{\circ} 54'$, long. E. $45^{\circ} 36'$] avec ses «zanabohiträ», Ankaramÿ [lat. S. $14^{\circ} 4' 13''$, long. E. $45^{\circ} 44' 33''$, à l'Est du port Radama], Andranosamontä [lat. S. $14^{\circ} 26'$, long. E. $45^{\circ} 42'$] et Andranomalazä [lat. S. $14^{\circ} 11'$, long. E. $45^{\circ} 45'$], ces deux derniers dans l'Est du Manongarivö. En effet, malgré les postes militaires qu'ils entretenaient dans la baie d'Ampasindavä, à Ambodimadirö [lat. S. $13^{\circ} 48'$, long. E. $45^{\circ} 55'$], dans la baie de Narendry, à Antsohihy [lat. S. $14^{\circ} 49'$, long. E. $45^{\circ} 37'$, au bout Sud du bras de Maevaranö], dans la baie de Mahajambä, à Andranobokä [lat. S. $15^{\circ} 39'$, long. E. $44^{\circ} 33'$, à l'angle Sud-Ouest de la baie] et à Antsinjotondrakä [lat. S. $15^{\circ} 40'$, long. E. $44^{\circ} 45'$, sur la rive droite du Mahajambä, jusqu'où remontent les boutres avec la marée], les Sakalavä de ces diverses baies étaient à peu près indépendants.

Les provinces de l'intérieur soumises aux Merinä étaient :

20° BOINÄ ORIENTAL OU ANDRONÄ (limité à l'Ouest par le méridien de Belaliträ, c'est-à-dire le méridien de $45^{\circ} 20'$, qui le sépare de la province de Majunga): chefs-lieux, Befandrianä [lat. S. $15^{\circ} 15'$, long. E. $46^{\circ} 12'$?], avec un «zanabohiträ» Amparamanjevö [lat. S. $15^{\circ} 17'$, long. E. $45^{\circ} 6'$], et Mandritsarä [lat. S. $15^{\circ} 50'$, long. E. $46^{\circ} 36'$], avec un «zanabohiträ» Marotandranö ou Isoaniadanä [lat. S. $16^{\circ} 11'$, long. E. $46^{\circ} 30'$];

21° ANTSIHANAKÄ (au Sud de la précédente), avec les forts d'Ambatondrazakä, au Sud [lat. S. $17^{\circ} 48'$, long. E. $45^{\circ} 59'$], d'Amparafaravolä, à l'Ouest [lat. S. $17^{\circ} 36' 30''$, long. E. $45^{\circ} 48'$], d'Ambohijanahary, au

Nord-Ouest [lat. S. $17^{\circ} 23'$, long. E. $45^{\circ} 54'$] et d'Imerimandrosö, au Nord-Est [lat. S. $17^{\circ} 24'$, long. E. $46^{\circ} 8'$];

22° ANKAY OU BEZANOZANÖ (au Sud de la précédente): chef-lieu, Moramangä [lat. S. $18^{\circ} 57'$, long. E. $45^{\circ} 55'$];

23° BETANIMENÄ (dans l'Est de la précédente) : chef-lieu, Belanonä ou Anosibé [lat. S. $19^{\circ} 25' 10''$, long. E. $45^{\circ} 48' 20''$];

24° IMERINÄ (au centre même de l'île) [voir p. 235-236 et 261 la description de cette province] : chef-lieu et capitale de l'île, Tananarive;

25° BETSILEO (au Sud de l'Imerinä) : chef-lieu, Fianarantsoa [lat. S. $21^{\circ} 26' 50''$, long. E. $44^{\circ} 43'$], et trois «zanabohiträ», Ambohimandrosö [lat. S. $21^{\circ} 51' 50''$, long. E. $44^{\circ} 36'$], Mahazonÿ [lat. S. $21^{\circ} 59'$, long. E. $44^{\circ} 39' 45''$] et Ikalamavonÿ [lat. S. $21^{\circ} 9'$, long. E. $44^{\circ} 15'$];

26° TANALÄ AVARATRÄ OU TANALÄ NORD⁽¹⁾ (dans la forêt à l'Est du Betsileo septentrional et au Nord du Namoronä) : chef-lieu, Ambohimangä atsimö [lat. S. $20^{\circ} 37'$, long. E. $45^{\circ} 26'$];

27° BARÄ AVARATRANDEFANÄ OU BARÄ DU NORD-OUEST⁽²⁾ (au Sud-Ouest du Betsileo méridional) : chef-lieu, Tompoananandrarinÿ ou Ihosÿ [lat. S. $22^{\circ} 25'$, long. E. $43^{\circ} 46'$].

Telles sont les 27 provinces qui formaient le royaume Merinä, dit à tort royaume de Madagascar, puisque plus du tiers de l'île n'a jamais été soumis aux Merinä : la plus grande partie du pays Sakalavä et la région australe qu'habitent les Barä, les Antanosÿ émigrés, les Antandroy et les Mahafalÿ, étaient jusqu'à notre conquête, complètement indépendantes.

Dans la zone à peu près déserte qui sépare l'Antsihanakä, l'Imerinä et le Betsileo du pays sakalavä, il y avait un certain nombre de forts merinä semés çà et là, autant pour protéger ces provinces contre les incursions des Sakalavä que pour servir de postes intermédiaires avec les pays soumis et jalonner les routes qui traversent cette zone dangereuse : tels sont, entre autres, Amberobé [lat. S. $16^{\circ} 42'$, long. E. $44^{\circ} 12'$, à l'Ouest du Betsibokä], Amparhibé [lat. S. $16^{\circ} 53'$, long. E. $44^{\circ} 32'$, sur le

⁽¹⁾ Les Tanalä antatsimö, qui vivent au Sud du Namoronä, sont restés indépendants jusqu'à notre conquête.

⁽²⁾ La grande majorité des Barä a conservé son entière indépendance jusqu'à notre conquête.

Betsibokä], Maevatananä [lat. S. 16° 54', long. E. 44° 32', à 2 kilomètres dans l'Est de l'Ikopä], Antongodrahojä [lat. S. 17° 4', long. E. 44° 59'], Ambodiamontanä [lat. S. 17° 28', long. E. 45° 6', à l'Est du Betsibokä], Tsiacompanirÿ [lat. S. 17° 25', long. E. 44° 43', entre le Betsibokä et l'Ikopä], Malatsÿ [lat. S. 17° 38', long. E. 44° 48', à l'Est de l'Ikopä comme les quatre suivants], Mangasoavinä [lat. S. 17° 47', long. E. 44° 40'], Andribä [lat. S. 17° 35' 30", long. E. 44° 54'], Ampotakä [lat. S. 17° 55', long. E. 44° 40'], Ambohinaorinä [lat. S. 18° 0', long. E. 44° 42'], Tsarahafaträ [lat. S. 18° 1', long. E. 45° 12' à l'Est du Betsibokä, comme le suivant], Andranomianträ [lat. S. 18° 5', long. E. 45° 14'], Kinajÿ [lat. S. 18° 5', long. E. 44° 42', à l'Est de l'Ikopä], Andranonandrianä [lat. S. 18° 37', long. 43° 12', dans le Menabé, à l'Ouest du Bongolavä], Tompoananandrarinÿ [lat. S. 18° 41', long. E. 44° 17', entre les sources du Jangoa et de l'Ampasindavä, affluents du Manambolö], Tsiroanomandidÿ [lat. S. 18° 47', long. E. 43° 50', au Sud de l'Ampasindavä, affluent du Manambolö], Ankavandrä ou Miadanarivö [lat. S. 18° 46', long. E. 43° 15', à 2 kilomètres Est du Manambolö, au pied du Bongolavä, sur les confins du Menabé indépendant], Mahasolö [lat. S. 19° 8', long. E. 43° 58', poste militaire à l'Ouest du Sakay], Manandazä [lat. S. 19° 18', long. E. 43° 18', sur un affluent du Mahajilö, au pied du Bongolavä, sur les confins du Menabé indépendant]. — Au Sud, se trouve le Menabé, soumis aux Merinä et dont Malaimbandÿ et Manjä, dont nous avons parlé plus haut, continuent cette série de forts qui longent la frontière orientale du pays des Sakalavä. — Puis venaient Janjinä [lat. S. 20° 30', long. E. 43° 40', au haut du versant abrupt du Bongolavä], Ambohinomé [lat. S. 20° 23', long. E. 43° 40', dans la région montagneuse comme les suivants], Itremö [lat. S. 20° 34', long. E. 44° 15'], Modongÿ [lat. S. 20° 41', long. E. 43° 51', sur un haut rocher que le Matsiäträ sépare du gouvernement d'Ankalamavonÿ, fort situé à l'extrémité Sud-Est de la plaine d'Ampatranä par lat. S. 21° 9' et long. E. 44° 15'].

Les peuplades qui étaient restées indépendantes des Merinä jusqu'à notre conquête, et qui occupaient plus du tiers de la surface de l'île, étaient divisées en un nombre considérable de petites « chefferies », car le

mot de royaume qu'on emploie communément pour désigner de petits territoires de quelques centaines et même souvent de quelques dizaines de kilomètres carrés leur est inapplicable et ne peut que donner des idées fausses sur leur importance territoriale et leur état politique et social.

Dans le BOINĂ, qui, nominalement soumis aux Merină, était en réalité en grande partie indépendant, on ne comptait pas moins, au moment de notre conquête, de 22 «mpanjakă» ou rois[!] et autant d'«Anadoanÿ» ou princes [!], ayant chacun leur domaine indépendant.

Dans l'AMBONGÖ, le MARAHĂ et le MAILAKĂ, il y avait également une foule de petits chefs; cette division à l'infini, ce morcellement ridicule de ces provinces est du reste récent, car, en 1880, le Mailakă qui, en 1895, était partagé entre 17 petits chefs, obéissait à un seul, Renongö, qui commandait de Tondrolo [lat. S. 18° 32'] au Manambao [lat. S. 17° 33'], et le Marahă et l'Ambongö n'en avaient aussi qu'un seul, Monită, qui commandait du Manambao au Behară [dans l'Est du cap Saint-André]; il est vrai qu'il y en avait un dans la baie de Balÿ, Saradanÿ, un autre dans la baie de Maroambitsă, la reine Safiambală, un troisième dans la baie de Boină, la reine Beravonÿ, et un quatrième pour le petit territoire compris entre les baies de Boină et de Bombétoke.

Le Menabé indépendant, qui auparavant n'avait qu'un roi, était divisé, en 1895, entre Toeră, qui régnait au Nord du Tsiribihină et dans l'intérieur, et son frère Ingereză qui régnait sur la côte au Sud de ce fleuve.

Dans le FIHERENANĂ, il y avait à cette époque trois «mpanjakă» ou chefs : Ratiavokÿ, le roi du Kitombö, dont le domaine s'étendait entre le Mangokă [lat. S. 21° 23'] et la baie d'Antseranamanefitră [lat. S. 21° 40'], Andriamanană ou Tafară-manjakă, le roi de Morombé, qui possédait le pays entre la baie d'Antseranamanefitră et le Manombö [lat. S. 22° 59'], et Tompomanană, roi de Saint-Augustin, dont les États étaient compris entre le Manombö et l'Onilahÿ [lat. S. 23° 34'].

Les MAHAFALÿ avaient aussi trois rois principaux : Rafotakă, fils de Lahintafikă et petit-fils de Rafihay, de l'Onilahÿ à Itampolö [lat. S. 24° 41']; Tsiverengă, fils de Lahisalamă et petit-fils de Rabibÿ, d'Itampolö à la baie des Masikorö [lat. S. 25° 4']; et Tsiampondrÿ, frère et successeur

de Baharÿ, de cette baie au Menarandră [lat. S. 25° 16' et long. E. 42° 12']. Il y en avait quatre autres de moindre importance dans l'intérieur.

Les ANTANDROY ont une foule de petits chefs, dont le plus puissant [!] était celui du cap Sainte-Marie, Tsifanibÿ, probablement parce qu'il était le seul avec lequel les navires de l'île de la Réunion faisaient un peu de commerce, qui, tout petit qu'il fût, l'avait enrichi et lui avait donné de l'influence sur ses pairs : il a été récemment chassé de son petit domaine.

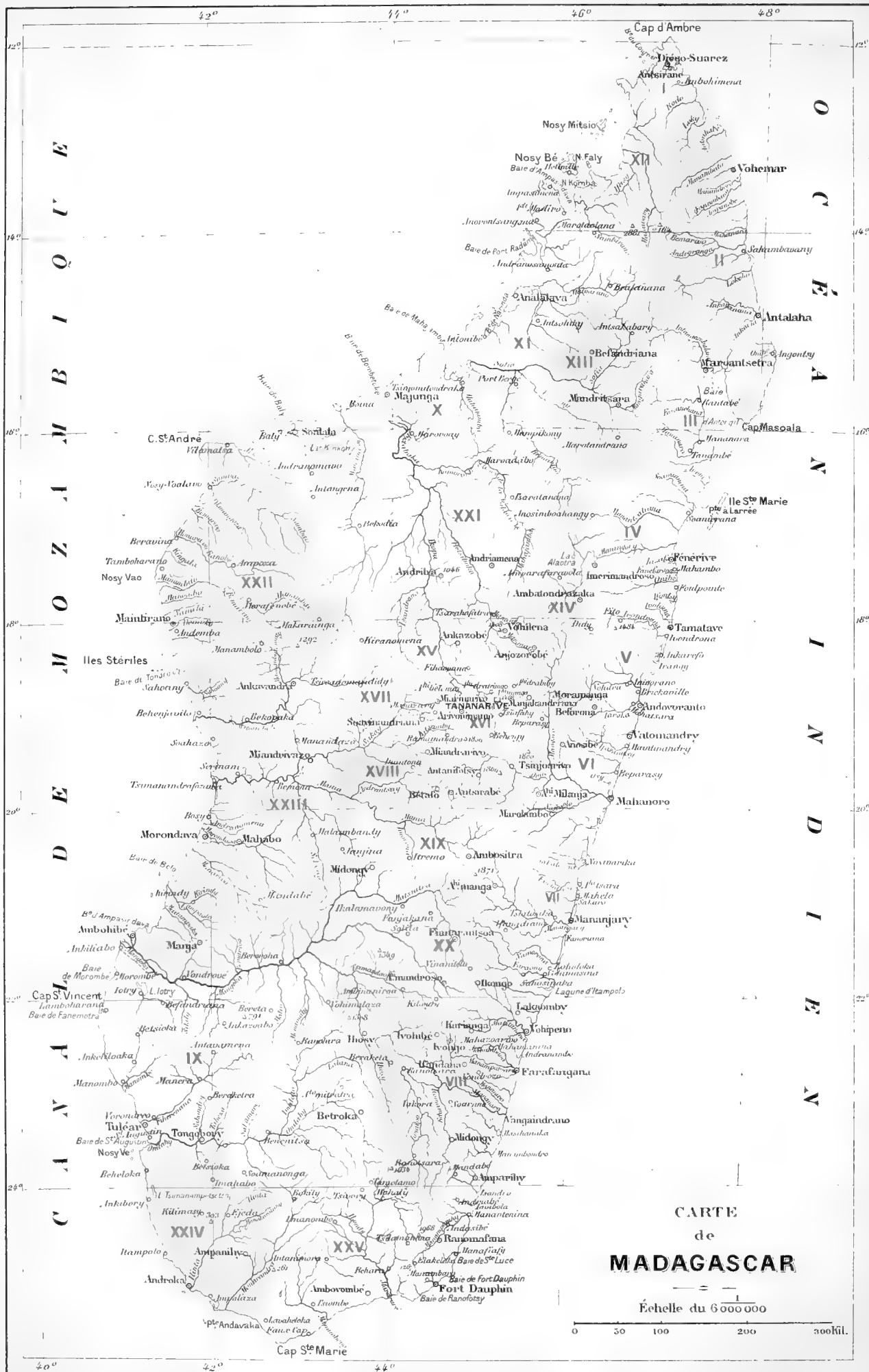
Entre l'Anosÿ et le Mananară, il y a dans la région côtière diverses peuplades comme les ANTIMANAMBONDRO, les ANTIMASIHANAKĂ, les ANTIFASINĂ, qui obéissent à des chefs de leur race, et d'autres, comme les ANTISAKĂ, dont les chefs, qui sont des Zarabehavană, ont une origine étrangère; mais toutes se subdivisent en une foule de petits clans indépendants.

Les TANALĂ du Sud ou ANTIKONGÖ, comme on les appelle aussi, ont conservé leur indépendance jusqu'à notre conquête; ils obéissaient à un vieux chef Ratsiandraofană, qui, vivant dans sa ville perchée au sommet du rocher imprenable d'Ikongö, a repoussé toutes les attaques des Merină.

La grande tribu des BARĂ est morcelée à l'infini; quelques-uns de ses clans sont nombreux et puissants, les Bară Iantsantsă, les Barabé, les Bară Imamonö, les Bară Vindă et les Bară Tivonjÿ, mais il y en a une foule d'autres, épars çà et là à la surface du vaste pays où cette peuplade s'est établie : nous en avons donné la liste p. 283-285.

Il en est de même des Antivondrö, des Tsienimbalală et des Antanosÿ émigrés qui ont tous une foule de petits chefs ou seigneurs, les uns indépendants, les autres reconnaissant l'autorité suprême d'un des leurs, qui ne s'exerce guère toutefois qu'en cas de guerre.

En somme, avant notre conquête, aucune des peuplades qui avaient conservé leur indépendance et avaient repoussé les invasions que les Merină avaient à diverses reprises tentées contre eux, ne constituait une nation homogène, ne formait un État de quelque importance; toutes étaient divisées entre une foule considérable de petits chefs sans prestige et sans puissance réelle. Les deux royaumes sakalavă, du Nord et du Sud, qui ont eu un certain éclat pendant quelque temps après la conquête de la région occidentale par Andriandahifotsÿ, n'ont pas tardé



CARTE
de
MADAGASCAR

Echelle du 6 000 000

0 50 100 200 300kil.

PROVINCES : I. Diego-Suarez. — II. Vohémar. — III. Betsimisaraka du Nord. — IV. Betsimisaraka du Centre. — V. Betanimenä. — VI. Betsimisaraka du Sud. — VII. Mananjary. — VIII. Farafanganä. — IX. Tuléar. — X. Majunga. — XI. Analalavä. — XII. Nosy bé. — XIII. Mandritsarä. — XIV. Angavo-Mangoro-Alaoträ. — XV. Imerinä Nord. — XVI. Imerinä central. — XVII. Itasy. — XVIII. Vakinankaraträ. — XIX. Ambositrä. — XX. Fianarantsoa.

CERCLES : XXI. Maevatananä. — XXII. Maintiranö. — XXIII. Morondavä. — XXIV. Mahafaly. — XXV. Fort-Dauphin.

à se démembrer après la mort de ses deux fils, tandis que les Merinā jetaient au contraire les bases de leur suprématie future. L'état politique et social du royaume merinā et des « chefferies » des peuplades restées indépendantes jusqu'à notre conquête montre la différence de génie et d'intelligence des chefs de race javanaise et de ceux de race indo-mélanésienne, même métissés d'Arabe ou d'Indien : il est juste toutefois de remarquer que le milieu a dans une certaine mesure contribué à façonner le caractère et les goûts de ces diverses peuplades, les conditions du climat et du sol du centre de l'île développant chez les Merinā l'énergie et l'habitude du travail, et celles, au contraire, du climat et du sol des côtes et des terres basses engendrant la mollesse et la paresse.

Après notre conquête, l'île de Madagascar a été d'abord divisée en « Cercles militaires », placés sous le commandement d'un officier ayant les pouvoirs politiques, administratifs et militaires les plus étendus^(a) et la responsabilité entière de ses actes. Au fur et à mesure des progrès de la pacification, il a été créé, en Imerinā, des « Territoires militaires » qui ont groupé plusieurs de ces cercles, et, peu à peu, quand notre souveraineté, grâce aux efforts intelligents et inlassables du général Galliéni, est devenue effective, à ces circonscriptions militaires ont été substituées des circonscriptions civiles. Aujourd'hui, l'île entière est divisée en 20 provinces qu'administrent des fonctionnaires civils^(b) et 5 cercles dont 4 ont une administration mixte de fonctionnaires militaires et de fonctionnaires civils^(c) et dont un seul, celui des Mahafalġ, est encore administré exclusivement par des militaires (voir la carte ci-jointe).

^a. Les commandants de cercles avaient sous leurs ordres directs toutes les troupes qui étaient détachées dans leur cercle. Ces cercles étaient eux-mêmes divisés en secteurs à la tête desquels les Commandants plaçaient un officier de choix qui était responsable vis-à-vis de lui de la marche des affaires et qui avait sous ses ordres, en Imerinā, des gouverneurs et des sous-gouverneurs indigènes et, chez les tribus si longtemps opprimées par les Merinā, des chefs autochtones, conformément à la « politique des races » habilement inaugurée par le général Galliéni. La concentration des pouvoirs dans la même main, à tous les degrés de la hiérarchie, et la responsabilité qui s'ensuivait étaient en effet indispensables pour mener à bien l'œuvre de pacification et la prise de possession effective de notre colonie.

^(b) Diego-Suarez, Vohémar, Maroantsetra ou Betsimisaraka du Nord, Tamatave ou Betsimisaraka du Centre, Andovorantō ou Betanimenā, Mahanoro-Vatomandry ou Betsimisaraka du Sud, Mananjary, Farafanganā, Tuléar, Majunga, Analavā, Nosy-Bé, Mandritsarā, Angavō-Mangoro-Alaotra ou l'Imerinā Est, l'Antsihanakā et le Bezanoanō (supprimée en 1906 et répartie : l'Imerinā Est dans la province de Tananarive, l'Ankay dans celle d'Andovorantō et l'Antsihanakā dans celle de Tamatave), Ankazobé ou l'Imerinā Nord, Tananarive ou l'Imerinā central, Itasy, Vakinankaratra, Ambositra et Fianarantsoa.

^(c) Maevatanā, Maintirano, Morondava et Fort-Dauphin.

CHAPITRE V.

DIVISION PROFESSIONNELLE DES MALGACHES ;

LEURS OCCUPATIONS.

Les habitants de Madagascar se divisent en peuplades agricoles, peuplades pastorales et peuplades ou clans adonnés à la pêche, non que les pasteurs et les pêcheurs ne fassent un peu de culture, souvent sans grand goût, il est vrai, et surtout que les agriculteurs et même les pêcheurs n'élèvent du bétail, mais cette division, qui est la conséquence de la constitution du sol des diverses provinces et de leur climat, est très nette, d'autant plus qu'à cette différence d'occupations correspond naturellement une différence de vie, de caractère et de mœurs.

Les peuplades agricoles sont celles qui habitent l'Est et le centre, c'est-à-dire la région gnéissique qui est montagneuse et pluvieuse : Betsimisaraka, Betanimena, Antambahoaka, Antimorona, Antisaka, Antanosy, Bezanozano, Tanala, Merina et Betsileo, toutes peuplades qui sont plus sédentaires que les suivantes.

Les peuplades pastorales sont celles du Nord, de l'Ouest et du Sud, c'est-à-dire de la région relativement plate qui est sablonneuse et sèche : Antankarana, Sakalava masikorö, Tsimihety, Mahafaly, Antandroy et Bara, toutes peuplades qui sont plus nomades que les précédentes.

Les peuplades ou clans adonnés à la pêche, qui vivent les uns sur la côte, les autres sur le bord de lacs ou de fleuves, sont les Antankarana des côtes, les Sakalava vezö, les Vazimba de l'Ouest, les Sihanaka, les Zafy Boraha ou habitants de l'île Sainte-Marie et les Antimorona.

Agriculteurs, pasteurs et pêcheurs font tous du commerce, échangeant leurs produits contre les objets dont ils ont besoin; mais, si le commerce a sa grande place dans la société malgache, il n'en est pas de même de l'industrie qui, jusque tout récemment, y était à l'état tout à fait primitif.

La division du travail, qui est le propre des nations civilisées, n'existe pas en effet à Madagascar, sauf chez les Merina qui ont profité dans le

courant du siècle dernier des leçons des missionnaires européens. Chacun met tour à tour la main aux diverses besognes pour lesquelles, chez nous, on fait appel à toutes sortes de corps de métier, tour à tour cultivant son champ, veillant au bétail, bâtissant sa maison, la meublant avec ses propres moyens, tissant ses vêtements, cuisant ses aliments, trafiquant, etc.

A l'exception des environs de la capitale, où la population est depuis longtemps dense, les Malgaches avaient presque partout à leur disposition toute la terre qui leur était nécessaire pour cultiver les céréales ou les racines nécessaires à leur subsistance. Aussi, n'y a-t-il pas à Madagascar les extrêmes de richesse et de pauvreté qu'on trouve dans nos pays; on peut même dire que, dans une certaine mesure, les pauvres y sont les plus heureux, tout comme les « gueux » de la chanson, car en somme il n'y a pas, ou plutôt il n'y avait pas, jusqu'à la révolution sociale que les Européens ont provoquée, une très grande différence dans la vie matérielle des riches et des pauvres, et les pauvres, n'étant guère surveillés, faisaient et disaient tout ce qui leur plaisait, sans avoir, comme les riches, à craindre d'être, pour la moindre vétille, accusés et pillés.

Les peuplades agricoles et surtout les peuplades pastorales joignaient autrefois aux occupations d'où elles tiraient leur subsistance celle, qui était à leurs yeux non moins importante, de la guerre qu'elles se faisaient entre voisins dans un but de pillage. Aller de nuit surprendre un village où ils savaient trouver des bœufs et espéraient faire des prisonniers qu'ils vendaient ensuite comme esclaves, était une des plus chères préoccupations de la plupart, sinon de tous les Malgaches.

Nous avons dit que, sur les côtes et sur le bord des lacs et de certains fleuves, il y a des clans de pêcheurs; dans les bois, il y a aussi quelques familles de chasseurs, qui vivent principalement de maques, de tanreks (sorte de hérissons malgaches), d'oiseaux sauvages, etc.

Tous du reste se complaisent dans le « farniente », passant des heures, souvent même des journées entières, dans l'oisiveté et l'inertie, assis devant leur case, bavardant et caquetant à qui mieux mieux.

Le Malgache se lève de grand matin et, après être resté assis quelque temps auprès du feu, il procède à sa toilette, fort sommaire comme on

peut penser et comme nous le verrons du reste plus loin, puis chacun se rend à ses occupations, sans se presser. Les femmes qui, en général, semblent moins enclines à la paresse que les hommes, se mettent à filer, à tisser, à tresser des nattes, à cuisiner, etc. Les esclaves, là même où, comme dans l'Imerinã et le Betsileo, ils avaient le plus à faire, coupaient leur travail de longs repos et de conversations interminables, s'asseyant à chaque instant : les Malgaches ont en effet peu de besoins et le nombre des esclaves était toujours supérieur à celui qui eût été nécessaire pour le travail à faire. Aux époques des labourages, des semailles, des moissons, la besogne est plus ardue, mais en réalité ils avaient plus de jours inoccupés que de jours de travail, et quel travail!

La grande occupation des hommes était de faire les kabary ou palabres, de semer et de planter, de garder les bœufs, d'aller à la guerre de maraude, de construire les cases, toujours suivis et aidés par leurs esclaves. Les femmes n'ont guère que deux fonctions : faire des enfants et s'occuper du ménage; c'est à elles qu'incombe la surveillance des enfants, ce sont elles qui les soignent et les élèvent [!!]; ce sont elles qui pilent le riz, raclent le manioc, cuisent la nourriture, tissent les vêtements, fabriquent les nattes et les corbeilles, etc., et tressent les cheveux les unes des autres ou ceux de leur mari, besogne qui est fort compliquée et qui demande beaucoup de temps, mais qui leur agrée fort.

La plupart des Malgaches sont de rusés et habiles commerçants. Leur principal et presque unique commerce avec les étrangers a longtemps été la traite des esclaves; ils vendaient aussi cependant du riz et des bœufs.

Ils sont adroits dans les métiers et industries qu'ils apprennent des Européens, car ils ne manquent pas d'intelligence et sont enclins à l'imitation et très attentifs aux leçons qu'on leur donne.

Voici quelques détails sur les occupations habituelles de chacune des principales peuplades malgaches.

Peuplades pastorales : ANTANKARANĀ. — Les Antankaranã sont avant tout des pasteurs, quoique ceux qui vivent sur le bord de la mer soient, comme nous le verrons plus loin, d'habiles pêcheurs et de bons marins : dans l'Ankaranã, le sol est, pour ainsi dire, tout entier réservé à l'élevage

du bétail. Ils cultivent du riz, mais en très petite quantité; ils ne travaillent pas un mois par an à leurs champs et cependant ils récoltent suffisamment de céréales ou de manioc pour faire vivre leur famille pendant l'année. Un d'eux a dit à l'un de nous : « Pourquoi nous fatiguons-nous à travailler? la terre ne nous coûte rien, nos vaches vêlent tous les ans, les veaux grandissent sans qu'il soit besoin que nous y veillions et, quand les bœufs ont quatre à cinq ans, nous les vendons quatre à cinq piastres [de 20 à 25 francs]; quant aux génisses, à trois ans elles nous donnent un veau et du lait. Qu'avons-nous besoin de plus? »

En somme, ils mènent la vie la plus oisive qu'ils peuvent. Les hommes construisent les cases, façonnent les pirogues à balancier, dans le manie-ment desquelles ils excellent, gardent le bétail et vont à la pêche et à la guerre. Les femmes, qui sont plus laborieuses et plus actives, font les travaux des champs, toujours peu importants du reste comme nous venons de le dire, ensemençant les terres, soignant les plantations, faisant la moisson, et elles préparent les repas de la famille, pendant que les hommes boivent du « toakä » ou rhum malgache, tranquillement assis sous le tamarinier qui ombrage le village, ou vont de côté et d'autre au gré de leur fantaisie. Depuis le milieu du siècle dernier, elles ne tissent plus comme autrefois de toiles de rafia ou de coton pour les vêtements de la famille ou pour les voiles des pirogues : elles achètent de préférence des cotonnades étrangères; elles tressent encore des nattes grossières avec des feuilles de lataniers et fabriquent des poteries communes, pots, cruches à eau, plats, etc.

Il y a quelques familles qu'on appelle « Ampanirä » [litt. : fabricants de sel], dont le métier consiste à fabriquer et vendre du sel.

SAKALAVÄ, MAHAFALÿ et ANTANDROY. — Les Sakalavä se divisent en « Masikorö » ou pasteurs, qui habitent dans l'intérieur du pays et sont de beaucoup les plus nombreux et qui sont les « tompontanÿ » ou maîtres du pays, et en « Vezö », qui vivent sur la côte et sont des pêcheurs et d'habiles marins. Les Mahafalÿ et les Antandroy sont des Masikorö; ce n'est que depuis quelques années que des villages de Vezö se sont établis sur la côte mahafalÿ.

Les Masikorö sont, avant tout, les esclaves de leurs bœufs; on ne peut pas dire qu'ils soient nomades, ils ne sont pas cependant, à proprement parler, sédentaires; car, n'ayant aucune construction durable ni aucun édifice religieux, et rien ne les attachant au sol, ils se trouvent heureux partout avec leurs deux sagaies, leur fusil à pierre et leurs bœufs et ils changent de village au gré de leur fantaisie, pour les motifs les plus futiles, à la suite d'un rêve, d'une maladie, de la mort d'un des habitants, des nécessités de l'élevage de leurs troupeaux, etc. Ces mœurs à demi barbares se modifient peu à peu.

Sakalavä, Mahafalÿ et Antandroy sont éminemment paresseux et, quoique doués de grandes qualités physiques, ils les utilisent rarement. Comment du reste en serait-il autrement? Ils n'ont pas de besoins et ils n'ont nul désir d'ajouter un peu de bien-être à la vie misérable à laquelle ils sont habitués. Chez les Masikorö, ce sont les hommes qui construisent les cases avec les matériaux qu'ils ont à leur main, cases petites et misérables s'il en fut; ce sont les hommes qui cultivent, avec l'aide des femmes, le maïs, le manioc et les patates dont ils font leur nourriture habituelle⁽¹⁾, qui veillent au bétail, qui récoltent le miel et chassent les tanrecs, sorte de hérissons malgaches fort bons à manger; ils font aussi des vases et ustensiles divers en bois, utiles pour le ménage, des tambours, etc. Mais la plus grande partie de leur temps est occupée par des «kabarÿ» ou palabres et par les guerres de maraude et les razzias. Ils ont toujours à la main leurs sagaies et leur fusil à pierre, qu'ils ne cessent de fourbir; il y en a qui sont habiles à réparer les batteries de ces fusils, à forger des coutelas et les fers de lances et même à fabriquer des anneaux d'argent grossiers qui leur servent de bracelets. Pendant une grande partie du siècle dernier, les Antandroy et surtout les Mahafalÿ se sont livrés à la récolte de l'orseille qu'ils vendaient aux traitants euro-

⁽¹⁾ Sur la côte Sud-Ouest, depuis 1830 environ, ils cultivent, surtout dans les lits desséchés de l'Onilahÿ et du Mangokä, des *kabarö* ou pois du Cap (*Phaseolus lunatus*), dont un traitant de l'île de la Réunion, M. Desmarèles, leur a fourni la graine et

qu'ils vendent aux navires de commerce français qui viennent chaque année à Tuléar, et, au Menabé, la culture du riz s'est développée sous l'impulsion des Merinä et des esclaves betsileo qui s'y sont établis au siècle dernier.

péens et créoles, mais ce trafic est tombé depuis que l'orseille a été remplacée en Europe par les couleurs chimiques.

Quant aux femmes, elles soignent et élèvent [!!] les enfants, font tout le travail du ménage, veillent à la propreté [!!] de la maison, à l'entretien du mobilier (pauvre mobilier qui consiste en nattes, corbeilles de jonc, vases de bois et une ou deux marmites de fonte), à l'élevage de la volaille, etc. Ce sont elles qui préparent les racines et céréales nécessaires à la nourriture de la famille, qui les font cuire et qui servent les repas. Elles font une partie du travail des champs, et, entre temps, elles récoltent des joncs pour faire des nattes ou des corbeilles, les font sécher, puis les tressent. Elles tissent des lambas de coton ou de bourre de soie indigène; elles font des poteries grossières et divers ornements ou bijoux [!!] avec des perles de verre. En somme, elles sont relativement actives et travailleuses, et font presque tout dans la communauté; aussi, comme nous ont souvent dit les Sakalavă, il est avantageux d'avoir plusieurs femmes, et les Mahafalÿ ne nous ont pas caché que, s'ils en prenaient plusieurs, c'était surtout pour les faire travailler ⁽¹⁾.

Les Tsimihetÿ, qui sont un des clans du Boină, ont de grands troupeaux de bœufs, mais ils cultivent aussi dans les plaines de l'Amboambö, de Marotohană et d'Amparihÿ de belles rizières dont la production est plus que suffisante pour leurs besoins.

BARĂ. — Les Bară sont ou plutôt étaient avant tout, jusqu'à notre conquête, guerriers et pillards; aucune fille n'eût consenti à épouser un Bară qui n'eût pas eu un fusil, une lance, quelques bœufs et beaucoup de gris-gris. Cependant, plusieurs tribus, qui ne pouvaient plus depuis quelque temps se livrer à leurs pillages habituels à cause du voisinage des forts merină, ont renoncé à la vie errante et s'adonnent à la culture: dans les États de Vohaiträ, il y a maintenant beaucoup de villages prospères et les Manambia, qui habitent la région de Tamotamö et de Tsivorÿ, sont autant agriculteurs que pasteurs.

(1) Chez les Mahafalÿ, chacune des femmes a son carré de terrain, son champ personnel dont les produits profitent au chef de

famille. Les femmes mahafalÿ sont, comme les femmes Bară, dans une condition inférieure, sans autorité dans le ménage.

Chez les Barä, les femmes sont dans une condition inférieure : ce sont elles seules qui, aidées de leurs esclaves, plantent, récoltent, battent et pilent le riz; ce sont elles qui le cuisent, ce sont elles, et non les esclaves, qui servent le manger à leur mari et elles doivent le servir avec le plus grand soin, faisant bien attention de lui apporter les aliments cuits à point, pas trop chauds; sous aucun prétexte, elles ne peuvent manger un seul morceau avant qu'il ait complètement terminé son repas : quand une femme manquait à l'un de ces devoirs, son mari était en droit de la tuer.

Les chefs bâtissent leurs maisons et plantent leur riz avec la seule aide de leurs femmes et de leurs esclaves, car ils n'ont pas à compter sur leurs sujets pour ces divers travaux.

Peuplades agricoles : BETSIMISARAKÄ. — Les Betsimisarakä sont surtout agriculteurs, mais les *ANATIVOLÖ*, c'est-à-dire ceux qui habitent les forêts du versant et des contreforts orientaux de la grande chaîne côtière, se livrent aussi à la récolte de la cire et du caoutchouc qu'ils viennent vendre aux traitants européens, et nous verrons plus loin que ceux qui vivent sur la côte sont d'excellents marins et d'habiles pêcheurs.

Les occupations habituelles des hommes consistent à construire leurs cases, à fabriquer des pirogues, à défricher les bois pour faire leurs plantations; aujourd'hui, ils aident dans une certaine mesure les femmes à cultiver le riz, mais autrefois, si les hommes défrichaient les terrains et brûlaient les bois, ils considéraient le travail de la terre comme indigne d'eux et c'étaient les femmes seules qui s'occupaient des cultures, ensemençant, plantant, enlevant les mauvaises herbes et récoltant, souvent avec un enfant sur le dos : chez les Zana'Malatä et les Zafy Rabé, c'est-à-dire chez les Betsimisarakä de la baie d'Antongil et de la côte en face de l'île de Sainte-Marie qui ont pour chefs des descendants de forbans européens, ce sont les hommes qui font les trous où l'on doit semer le riz⁽¹⁾ et les femmes qui y déposent les grains. Les Betsimisarakä élèvent

⁽¹⁾ « Ils plantent leur riz dans les montagnes et vallées, après avoir coupé les bois qui sont pour la plupart de certaines Cannes creuses que l'on nomme Bambous dans les

Grandes Indes; étant sèches, ils y mettent le feu et elles font en brûlant un si grand bruit que la terre en tremble à une lieue à la ronde: car, comme ces Cannes sont creuses,

du bétail, mais en petite quantité et dans de mauvaises conditions. Ils distillent de la «betsabetsä», rhum indigène, qui leur procure une ivresse bruyante. Ils ne sont pas bons commerçants, tandis que les femmes, au contraire, s'entendent et se plaisent à trafiquer; quelques-uns sont assez bons ouvriers, charpentiers, forgerons, etc., mais lents dans le travail.

Les femmes, qui sont bien traitées et dont l'avis est souvent pris en considération, n'en sont pas moins «suchargées de travail», comme dit le baron de Mackau⁽¹⁾. Non seulement elles s'occupent, comme nous venons de le dire, de la culture du riz, du manioc et d'autres plantes alimentaires et souvent même, comme nous le verrons plus loin, elles pêchent tant au bord de la mer que dans les rivières, mais, comme toujours et partout, c'est à elles qu'incombent tous les soins du ménage, ce sont elles qui pilent le riz pour le débarrasser des grumes et de la paille quand il va être consommé, qui veillent à la volaille, qui vont chercher l'eau à la rivière ou au puits dans les longs et gros bambous qui leur servent de cruches, qui font cuire la nourriture, etc.⁽²⁾. Toutes tressent des chapeaux, des nattes, des corbeilles, des paniers et des sacs avec des joncs, ou plutôt des souchets⁽³⁾, et elles tissent des pagnes et des étoffes avec les fils du rafia. Depuis que ces fils de rafia font l'objet d'une exportation importante en Europe, les femmes «anativolö», c'est-à-dire celles qui

lorsque le feu vient à les échauffer, l'air qui est enfermé entre les nœuds, se raréfiant, fait entre chacun de ces nœuds autant de bruit qu'une coulevrine. Lorsque les bois sont brûlés, la terre est couverte de cendres, qui se détrempe par la pluie, et, au bout de quelque temps, ils sèment le riz d'une façon étrange : toutes les femmes et filles du village assistent au plantage de chacun et marchent de front, ayant à la main un bâton pointu dont ils font un trou en terre sans se baisser, jettent deux grains de riz dans ce trou qu'elles couvrent avec le pied, en le bouchant de terre, le tout en cadence, en dansant et chantant. Lorsque les bois sont abattus, brûlés, et que le champ est clos, les femmes en ont seules le soin. Ainsi

ils s'assistent les uns les autres : les femmes nettoient le champ des mauvaises herbes et font la récolte, et les hommes recommencent à désarter [défricher] en un autre endroit» (Flacourt, *Hist. Madag.*, 1658, p. 23-24).

⁽¹⁾ Il ajoute «qu'elles sont d'une malpropreté repoussante, tandis que les hommes sont assez soignés [à Tintingue]» (*Arch. Minist. Colonies*); il y a là quelque exagération.

⁽²⁾ Aucun Betsimisaraka, lorsqu'il y a une femme présente, ne consentirait à piler le riz, à aller chercher de l'eau ou à allumer le feu; la seule part qu'il daigne prendre aux travaux du ménage, c'est d'aller ramasser et apporter le bois.

⁽³⁾ «Penjä» (*Lepironia*) et «Harefö» (*Eleocharis*). Elles emploient aussi le «Vakoa».

habitent la forêt, se livrent à cette industrie, de même que celles qui vivent sur la côte font les sacs pour emballer le riz blanc ou le sucre.

Quand un mari et sa femme vont ensemble et qu'il y a quelque fardeau à porter, c'est la femme qui le porte sur la tête, s'il est lourd, ou sur le dos, s'il est léger; quant à l'homme, il regarde comme honteux de porter un paquet quand il y a une femme à ses côtés, mais, s'il en porte un, c'est toujours sur l'épaule, attaché à un bâton: il serait à ses yeux, et à ceux de ses compatriotes, ridicule s'il le portait sur la tête.

ANTAMBAHOAKĀ. — Les Antambahoakā sont paisibles et sédentaires; ils cultivent surtout du riz et du manioc, ne produisant du reste que ce qui est nécessaire à leur subsistance. Ils sont en effet très paresseux et évitent tout ce qui peut donner de la peine; ils sont d'une inertie remarquable et n'ont aucun goût pour le commerce.

ANTIMORONĀ. — Les Antimoronā sont de bons cultivateurs, mais, comme nous le verrons plus loin, ils sont non moins bons pêcheurs. Ils ont de la suite et de l'activité dans le travail. Certaines familles, qu'on nomme « Ampanirā » et qui habitent à l'embouchure du Namoronā, du Mananjarā, etc., se livrent à la fabrication du sel. Quant aux Mpanombilÿ ou nobles, ils ont pour occupation principale la fabrication et le commerce des « odÿ » ou talismans qu'ils colportent à travers toute l'île: ils sont craints et respectés de tous à cause des pouvoirs magiques dont les Malgaches les croient investis; ils voyagent par petits groupes et, après être restés deux ou trois ans absents, ils reviennent souvent dans leur pays avec une centaine de bœufs et un nombre de piastres assez considérable, produit de la vente de leurs talismans et gris-gris qui sont très recherchés partout.

Les Antimoronā se louent volontiers aux Européens de la côte Est comme « karamabé » ou ouvriers, travaillant jusqu'à ce qu'ils aient amassé un petit pécule. Quand ils sont au loin, c'est la femme qui subvient aux besoins de la famille du mieux qu'elle peut, en fabriquant des nattes et des sacs; son beau-père du reste l'aide dans une certaine mesure, veillant à ce que le riz soit convenablement moissonné et rentré: il est rare du reste que l'homme reste absent plus de cinq à six mois et qu'il ne revienne pas au logis pour l'époque des semailles. Ils gagnent environ 7 fr. 50 par mois,

plus deux «kapoakă» ou bols de riz par jour pour leur nourriture; avec leurs gages, qu'ils gardent intacts, ils achètent des bœufs ou quelques marchandises; une fois de retour dans leur village, ils réalisent leur pacotille avec bénéfice, et, avec ce petit capital, ils vivent oisifs pendant quelques mois, puis ils retournent s'employer. Toutefois, s'ils se louent volontiers hors de leur pays, ils n'acceptent pas d'être aux gages de leurs concitoyens plus fortunés ni même des traitants établis dans l'Imoronă⁽¹⁾.

Quand ils reviennent au pays, avant de passer la frontière, ils se lavent soigneusement le corps et lavent leurs vêtements afin de se purifier de la souillure que leur a imprimée à leurs yeux le contact des étrangers.

ANTIFASINĂ, ANTISAKĂ, ANTIMANAMBONDRO, ANTIMASIHANAKĂ, etc. — Toutes ces peuplades qui habitent la côte Sud-Est ont de belles rizières qu'elles cultivent avec soin, mais il y a aussi parmi elles nombre de pêcheurs et de bons marins; elles sont laborieuses, surtout les Antifasină⁽²⁾, et, comme les Antimoronă, elles fournissent des «karamabé» ou ouvriers aux Européens de la côte orientale.

ANTANOSÏ. — Les AntanosÏ sont de bons agriculteurs. Hommes et femmes travaillent tous aux champs, mais, si les hommes labourent le sol, ce sont les femmes qui piquent les plants de riz dans la terre imbibée d'eau, qui font la moisson avec de mauvais couteaux et qui portent le riz à la maison sur leur tête dans des paniers en somme très lourds; elles ont, en outre, le fardeau quotidien du ménage, tandis que les hommes vivent le plus souvent dans une oisiveté complète, ayant, jusqu'à notre conquête, pour principal objectif la guerre de maraude et le pillage; elles

⁽¹⁾ Cette répugnance provient en réalité non d'un amour-propre mal placé et qui serait peu compréhensible de la part d'un Malgache, mais de ce que, au temps du gouvernement merină, ceux qui se louaient dans leur pays étaient tenus au «fanompoana» ou corvée gouvernementale, tandis que ceux qui étaient au loin en étaient déchargés par le fait même de leur absence: c'étaient leurs concitoyens qui en supportaient la charge à leur place.

⁽²⁾ Les Antifasină fournissent un grand nombre de travailleurs sur toute la côte orientale; ils vont jusqu'à Diego-Suarez et même dans le Boină, partout où ils trouvent à s'employer avantageusement. On les désigne généralement sous le nom d'Antimoronă, quoiqu'ils ne soient point d'origine arabe, nom qu'ils adoptent eux-mêmes dès qu'ils sont hors de leur pays; les vrais Antimoronă, en réalité, fournissent un moindre nombre de travailleurs qu'eux.

tressent les nattes et tissent les étoffes. En somme, elles sont réduites à un servage misérable, brutalisées et souvent même battues, tout à la fois esclaves et bêtes de somme, reste des coutumes arabes⁽¹⁾.

Les Antanosy sont assez bons ouvriers : en 1648, il y avait même un « Mpanefy volamenä »⁽²⁾, un orfèvre qui faisait des bijoux d'or. Flacourt et l'abbé Nacquart racontent que les Roandrianä, ou grands d'Anosy, ne dédaignaient pas de cultiver de leurs mains princières les plantes même potagères et étaient, suivant les circonstances, charpentiers, menuisiers, forgerons, etc.; en 1868 et en 1898, nous les avons retrouvés se livrant, avec autant de zèle et de plaisir qu'au XVIII^e siècle, aux mêmes travaux de charpente, de menuiserie, de serrurerie, de cordonnerie⁽³⁾, etc.

BEZANOZANÖ. — Les Bezanozanö sont agriculteurs et élèvent en même temps beaucoup de bétail; il y en a qui sont chargés de garder les troupeaux de bœufs des grands personnages de l'Imerinä.

Leur vie est insouciant à l'extrême. Ils ne semblent pas avoir d'appétit pour le commerce, mais beaucoup sont « maromitä », c'est-à-dire porteurs de filanjanä (palanquins) ou de paquets⁽⁴⁾ entre Tananarive et la côte; ils sont vigoureux et ont une endurance remarquable : ils sont susceptibles d'une dépense de forces énorme, mais par à-coups, et, ensuite, ils dorment des journées entières; un travail continu ne leur convient pas. Ceux qui vivent au bord de la forêt ou dans la forêt récoltent de la cire et du miel et coupent du bois qu'ils vont revendre aux marchés.

(1) Voir, page 654, la notule 184.

(2) « Ompanefa volamena » (Flacourt, *Hist. de Madagascar*, p. 31).

(3) L'un de nous, ayant les pieds en sang et ne pouvant chausser de souliers, demanda au chef de son escorte de lui tailler une paire de sandales dans le cuir d'un bœuf qui venait d'être abattu; celui-ci l'engagea à attendre jusqu'au soir, parce qu'il devait passer la nuit dans le village d'un roi antanosy, Befanery, qui « savait mieux que quiconque faire des sandales ». Ainsi fut fait!

(4) Les porteurs de « filanjanä » ou palanquins s'appellent « mpilanjä » et ceux de

paquets « mpitondra entanä » : ils divisent les charges en deux parties aussi égales que possible et les attachent aux deux extrémités d'un « bao » ou bâton tout à la fois solide et flexible qu'ils posent en équilibre tantôt sur une épaule, tantôt sur l'autre. Quand les objets sont gros et lourds et qu'ils doivent se mettre deux pour les porter, ils les attachent au milieu d'un bâton dont chacun met une des extrémités sur une de ses épaules : on les appelle alors « mpitakonä ». Les femmes seules portent les fardeaux ou paquets sur la tête : ce sont des « Mpilohoha ».

Ce sont les hommes qui, comme partout à Madagascar, construisent les maisons dont ils vont chercher dans la forêt les poteaux, les poutres et les chevrons; les femmes en tapissent les murs et le plancher de nattes et veillent à leur propreté, les balayant avec soin et ne laissant autour ni immondices ni détritns. Elles pilent le riz et préparent la nourriture de la famille.

Les femmes bezanozanö ne sont pas habiles, comme celles d'Imerinä, dans la filature et le tissage, mais, comme toutes celles de la côte et des forêts de l'Est, elles tressent avec diverses espèces de joncs de jolies nattes ainsi que des corbeilles et des tissus pour vêtements, dont elles font un commerce assez important.

Elles font aussi des poteries. Elles sont laborieuses et âpres au gain : dans le Sud de l'Ankay, notamment dans le canton de Lohasalä, elles aident leurs maris à transporter les marchandises tant de la côte à Tananarive que de Tananarive à la côte.

Celles qui vivent sur les bords du Mangorö ou de ses affluents ou auprès des marais de Didÿ pêchent, comme nous le verrons plus loin, de petits poissons, les « Ampirina »⁽¹⁾, et des crevettes d'eau douce qui y abondent et dont les Bezanozanö se nourrissent; elles les font sécher au soleil et en vendent de grandes quantités sur les marchés d'Imerinä.

TANALÄ. — Les Tanalä sont de bons agriculteurs; ils s'occupent aussi d'élevage. Ceux qui habitent dans la grande forêt, notamment à Ivohitrambö (les Zafimanirÿ), à Mahasitä et à Anjlobatö, sont, en outre, bûcherons; ceux qui vivent sur sa lisière occidentale sont forgerons, travaillant le fer qui abonde dans toute cette région, et ceux des régions basses s'occupent de récolter de la cire et du miel. Ils sont du reste fort intéressés, comme tous les Malgaches, et les plus grands personnages du pays ne dédaignent pas les petits bénéfices; dans l'espérance d'une légère rémunération, les chefs eux-mêmes portent sur leur dos, sans le moindre respect humain, les « entanä » ou paquets des voyageurs étrangers.

MERINÄ. — Les Merinä ont toujours été d'excellents agriculteurs.

(1) Les « Ampirinä » sont de jeunes Chromidés (*Paratilapia Bleekeri*).

Autrefois, tous, riches et pauvres, travaillaient à la terre, et il était rare que quelques-uns s'adonnassent exclusivement à l'industrie; il en est autrement aujourd'hui : des milliers d'individus vivent du commerce, comme on le voit aux marchés, les uns vendant les produits du pays⁽¹⁾ ou les objets qu'ils ont fabriqués, les autres vendant des marchandises d'Europe qu'ils vont chercher à la côte, et beaucoup ne veulent plus sortir de leur métier.

En effet, quoiqu'en Imerinā les professions et les métiers n'aient pas été jusque tout récemment divisés aussi nettement qu'en Europe, il y a déjà cependant assez longtemps, surtout depuis que les missions venues en 1862 ont apporté beaucoup d'argent à Tananarive et qu'on y a construit tant d'édifices, qu'un grand nombre de Merinā tirent leur principal moyen d'existence d'un métier spécial et sont, les uns, charpentiers, forgerons, serruriers, maçons, tailleurs de pierre, briquetiers, couvreurs, les autres, peintres, vitriers, ferblantiers, menuisiers, ébénistes, orfèvres, etc. Depuis longtemps du reste, il existe certains clans dont les membres, jusqu'à notre conquête, étaient tenus de travailler toute leur vie pour le gouvernement sans rémunération, les uns comme bûcherons ou charbonniers⁽²⁾, les autres comme forgerons⁽³⁾, etc., véritables serfs royaux qui ne pouvaient, sous peine de mort, quitter leur métier forcé, et, dans le siècle dernier, au fur et à mesure que la civilisation a fait des progrès, il a été créé beaucoup d'autres corps analogues : corps d'armuriers, de poudriers, de charpentiers, de tanneurs, de savonniers, de tailleurs, de couturières, etc. En outre, dès qu'un artisan se montrait émérite dans son métier, le souverain l'attachait à son service⁽⁴⁾, sans rémunération d'aucune sorte, bien entendu.

⁽¹⁾ Riz, manioc, patates, pommes de terre, chanvre, oignons, fruits divers, etc., viande, volailles, etc.

⁽²⁾ Tels les « Foloroazato » ou les « Douze-cents » [quoiqu'ils soient plus de 2,000] qui habitent la forêt à l'Est de la capitale et qui n'avaient d'autre occupation, en dehors de la culture de leurs rizières, que de couper du bois pour le gouvernement. Leurs enfants étaient bûcherons dès leur naissance et condamnés à travailler toute leur

vie sans gages ni rémunération quelconque, passibles de la peine de mort s'ils quittaient leur cantonnement. Ils n'étaient point esclaves, car ils ne pouvaient être vendus, mais ils n'étaient pas libres de leur personne.

⁽³⁾ Ils étaient au nombre de 400.

⁽⁴⁾ Témoin Rabibisoa (aujourd'hui assesseur du tribunal de Tananarive), qui, ayant eu le premier prix d'écriture chez les frères de la Doctrine chrétienne de Tananarive et

Le travail manuel du reste n'avilissait pas celui qui s'y livrait et les Andriană ou nobles ne craignaient nullement de mettre la main aux travaux les plus vulgaires : les princes du sang eux-mêmes ne regardaient pas la profession de tailleur comme indigne d'eux et nous en avons connu qui étaient, même à l'époque de notre conquête, fiers d'être assez adroits pour se confectionner tant bien que mal un habit⁽¹⁾.

Néanmoins, c'est toujours l'agriculture qui occupe le plus de bras, et la culture du riz, qui est la base de l'alimentation des Merină, est la principale préoccupation de la très grande majorité de la population : hommes, femmes et enfants s'emploient tous aux travaux des rizières ; les hommes récoltent et battent le riz, les femmes les aident à transplanter les jeunes plants ; jadis ceux qui avaient des esclaves les employaient à ces diverses besognes et, dans ces derniers temps, se contentaient souvent de diriger les opérations et de les surveiller.

Depuis 1822, époque à laquelle l'armée merină, *Foloalindahy* [litt. : les cent mille hommes], a été formée, la population se divise en deux classes : les *Sorodany* ou, comme on dit aujourd'hui, les *Miaramilă*⁽²⁾, les militaires, et les *Borizanö*⁽³⁾ ou les civils, c'est-à-dire tous ceux qui n'étaient pas incorporés dans l'armée. Du reste, les soldats étaient, comme les civils, obligés de travailler à la terre, puisque le gouvernement malgache ne leur accordait ni paye quelconque, ni vivres.

On cultive dans l'Imerină, comme dans tout Madagascar, non seulement du riz, mais aussi du manioc, du maïs, des patates et des bananiers et, en outre, des pommes de terre, des oignons, toutes sortes de légumes, du chanvre, des pêchers, des ananas, des manguiers, etc.

parlant fort bien français, a été, par ordre supérieur, attaché au gouvernement comme écrivain et traducteur, ce qui ne lui a pas procuré de traitement, mais, en revanche, a plusieurs fois manqué lui coûter la vie.

⁽¹⁾ R. P. Abinal, 1885. — Nous avons dit plus haut que les Roandriană antanosy ne dédaignent pas de faire tour à tour le métier de charpentiers, de serruriers, d'armuriers, etc., et, comme nous l'avons vu, les

chefs tanală portent sans aucun respect humain, dans l'espérance d'une légère rémunération, les « entană » ou paquets des voyageurs étrangers.

⁽²⁾ *Sorodany*, corruption du mot français « soldat » ; *Miaramilă*, litt. : « qui se réunissent pour chercher » : il y a les *Miaramilă ambasy* [litt. : qui portent le fusil] et les *Miaramilă mpiasă* [les ouvriers (du souverain)].

⁽³⁾ *Borizanö*, du mot français « bourgeois ».

On y élève aussi du gros bétail, notamment dans le canton de Maharidazä, dans le Mandridranö (à l'Ouest du lac Tasÿ), où il y a de grands troupeaux, mais la plupart des bœufs des grands personnages de Tananarive sont gardés dans l'Ankay où les pâturages sont meilleurs que dans l'Imerinä. Partout ou à peu près partout⁽¹⁾, on trouve en abondance des pores et des volailles de toute espèce.

Après la culture et le commerce⁽²⁾, une des occupations les plus importantes des Merinä est le travail du fer, qu'on prétend ne pas avoir été connu des Vazimbä. Le minerai est très abondant dans le centre de l'île et se recueille à la surface même du sol ou à quelques pieds à peine de la surface.

En somme, il y a plus de vie et d'activité dans l'Imerinä que partout ailleurs dans Madagascar et les Merinä ont toujours été et sont encore les plus travailleurs et les plus économes des Malgaches.

La main-d'œuvre était jadis extrêmement bon marché. En 1838, le prix ordinaire d'un ouvrier était de 0 fr. 20 par jour, plus une poignée de riz et un peu de « laokä », c'est-à-dire quelque petit assaisonnement en sus, sauf les forgerons et les charpentiers qui se payaient le double; on louait un esclave pour l'année entière 25 francs, plus la nourriture et le vêtement⁽³⁾. Depuis, les prix ont bien changé : en 1887, ils variaient, suivant les professions et la demande, de 0 fr. 63 à 1 fr. 25 (maçons, de 0 fr. 63 à 0 fr. 94; tailleurs de pierre, 0 fr. 84; crépisseurs, de 0 fr. 73 à 0 fr. 94; briquetiers, de 0 fr. 84 à 1 fr. 04; charpentiers, de 0 fr. 94 à 1 fr. 25; menuisiers, de 0 fr. 73 à 1 fr. 04; forgerons, 1 franc; couvreurs, 0 fr. 73; blanchisseurs, 0 fr. 94; cuisinière pour un groupe d'ouvriers, 0 fr. 25) et les « maromitä » ou manœuvres pour les transports de matériaux et les travaux de terrassement se

⁽¹⁾ Il y avait en Imerinä quelques villes d'où les pores étaient bannis, c'étaient celles où étaient gardés certains talismans royaux.

⁽²⁾ Il y a des clans qui n'ont ni goût ni aptitudes pour le commerce et qui n'aiment point à sortir de leur canton, comme, par exemple, les Zanakantiträ (clan de l'Ambon-

diranö), qui ne voyagent pas volontiers et qui ne sont pas de bons marchands, mais qui sont d'excellents agriculteurs et de bons éleveurs de bœufs et de pores, et qui, très économes, deviennent riches pour des Malgaches.

⁽³⁾ Ellis, *Hist. of Madag.*, t. I, p. 337-338.

payaient, les hommes de 0 fr. 35 à 0 fr. 42 et les femmes et les enfants de 0 fr. 28 à 0 fr. 31⁽¹⁾. Un cuisinier coûtait 10 francs par mois et un domestique 7 fr. 50 (homme) et 5 francs (femme). Les interprètes étaient payés à raison de 10 francs par mois.

Dans l'Imerinā, les femmes sont bien traitées, et elles ne sont pas d'ordinaire astreintes à des travaux pénibles⁽²⁾. Elles ont la charge du ménage et ce sont elles qui en règlent le budget; elles s'occupent seules d'élever les enfants, mais, l'éducation morale n'existant pas à Madagascar, leur rôle se borne aux soins purement matériels (et quels sont-ils?), elles balaient la maison, qui n'en est pas moins fort sale d'ordinaire⁽³⁾, et vont chercher l'eau⁽⁴⁾: chaque matin, à Tananarive, les sources sont assiégées par une foule de femmes, babillant à qui mieux mieux, et qui gravissent ensuite en longues files les chemins escarpés de la ville avec leurs cruches gracieusement posées sur la tête. Ce sont elles qui pilent le riz, se mettant souvent deux pour faire cette opération, « mifarimbonā », comme elles disent [litt. : « frappant alternativement »], qui vont chercher l'herbe, qui est le seul combustible qu'on trouve en Imerinā et avec laquelle elles font la cuisine, et qui cuisent les aliments et les servent; ce sont elles encore qui lavent les vêtements⁽⁵⁾.

Outre les occupations quotidiennes de ménage, à certaines époques, elles travaillent aux champs, notamment pour transplanter les plants de riz, et elles filent, teignent et tissent avec goût et adresse des

⁽¹⁾ Colonel Rocard : Rapport sur les matériaux de construction, la main-d'œuvre et les transports à Madagascar, *Journ. off. de France*, 20 janv. 1889, p. 284-289.

⁽²⁾ La tradition rapporte que le roi vazimbā Rapetō et sa femme Rasoalao maudirent leurs fils qui se faisaient servir par leur sœur, à laquelle ils ordonnèrent de ne jamais consentir à porter de fardeaux et de ne jamais travailler aux champs de manioc, de maïs ou de patates, mais seulement aux rizières. Les Zanakantitrā ont une tradition analogue (voir p. 257, note 7).

⁽³⁾ Tous ces usages changent peu à peu.

⁽⁴⁾ A l'exception de l'eau pour le souverain, que les hommes avaient seuls le droit d'aller chercher et d'apporter.

⁽⁵⁾ Mayeur dit, en 1777, que dans l'Ankove les femmes non seulement ne font aucun travail pénible, mais ne s'occupent même pas du ménage et que ce sont les hommes qui pilent le riz et font cuire le manger [!!] et, en 1785, qu'elles sont exemptes des travaux des champs et même des travaux du ménage et qu'elles n'ont d'autre occupation que de fabriquer des pagnes, des nattes, des pots de terre et qu'elles ne quittent jamais la maison [!!].

étoffes de soie, de coton, de chanvre, de bananier et de rafia⁽¹⁾; elles tressent des nattes, des corbeilles, des chapeaux de paille; elles font aussi de la poterie. Enfin, beaucoup pêchent à la traîne les petits poissons, crustacés, insectes aquatiques et larves qui abondent dans les marais et les cours d'eau de la grande plaine à l'Ouest de Tananarive, le Betsimitataträ, et dont les Merinä aiment à assaisonner leur riz, pêche que les hommes jugent indigne d'eux.

Dès 6 à 7 ans, et même avant, les enfants sont employés à de petits travaux domestiques, ramassant l'herbe, qui dans l'Imerinä sert de combustible, et ils aident leurs parents aux champs dans la mesure de leurs forces et de leur intelligence.

Il y a quelques Merinä qui sont pêcheurs, notamment ceux qui habitent sur les bords des lacs Tasy⁽²⁾ et Kasangä.

Parmi les métiers originaux, on peut citer celui des habitants d'Ambohimambolä, ville située sur la route de Tananarive à Soatsimanampiovanä, qui sont les pleureurs à gages des rois et des nobles merinä et qui s'entraînent continuellement à pleurer. De temps en temps, ils se réunissent et se demandent : « Qui allons-nous pleurer aujourd'hui ? » Ils font alors choix d'un de leurs parents qui est absent, mais vivant, et ils se mettent à se lamenter et à pleurer en chœur. Quand trois ou quatre d'entre eux sont en voyage, aux haltes, ils se mettent souvent à pousser des soupirs et des gémissements en l'honneur d'un père ou d'une mère qui sont encore en vie !

Parmi les serfs du souverain, il y a une classe, les *TSIMANDO*, qui ont pour mission de porter les dépêches et les ordres du gouvernement : ce sont des coureurs sans rivaux.

Les *HOVALAHY* sont, dit-on, plus habiles que tout autre à fabriquer les ouvrages artistiques qu'on voit dans l'Imerinä. Les *ZAZAMANTY* ou *MAINTY*, esclaves du souverain, n'ont pas leur industrie, mais ils sont d'excellents cultivateurs.

⁽¹⁾ Les « Sekatsä » ou hommes à goûts et penchants féminins, sont les seuls hommes qui tissent des lambas comme les femmes.

⁽²⁾ L'un de nous a compté, le 2 octobre 1869, seize pirogues qui pêchaient devant un des petits villages des bords du lac Tasy.

BETSILEO. — Les Betsileo sont, comme les peuplades précédentes, de bons agriculteurs; il y a chez eux peu d'artisans, peu de charpentiers, de forgerons, de tailleurs de pierres, etc., tous métiers pour lesquels ils ont peu de goût et peu d'aptitudes. Très attachés à leur sol, ils sont essentiellement sédentaires, casaniers même, et n'ont nullement l'âme guerrière. Ils élèvent du bétail, mais ils gardent leurs troupeaux à proximité de leur « vală » ou ferme et ils ne s'en vont jamais au loin. Ce sont eux qui construisent eux-mêmes leurs maisons. Ils acceptent difficilement d'entrer en service, même pour un bon salaire, chez les Merină ou chez les étrangers, autant par apathie et par paresse que par fierté et surtout pour ne pas quitter leur pays natal.

Les hommes travaillent aux champs, cultivant le riz, le manioc, le maïs, les patates, les bananiers, le chanvre, la canne à sucre, l'ambrevate pour l'élevage des vers à soie indigènes, etc.

Les femmes les aident à transplanter et à récolter le riz et ce sont elles qui le battent, le pilent et le font cuire. Avec l'écorce du junc « harefö » elles font des nattes qui sont très estimées et des « tantÿ » ou corbeilles de forme cubique avec couvercles; mais c'est surtout dans le tissage de l'espèce de lamba nommée « Sarimbö » qu'elles excellent : ces lambas, qui sont fabriqués avec les fibres de l'écorce de l'arbre « Hafopotsÿ » (*Abutilon angulatum*), sont d'un moelleux et d'une souplesse tels qu'on les prend à la première vue pour de la soierie européenne.

Peuplades et clans adonnés à la navigation et à la pêche : ANTANKARANĂ. — Les Antankarană qui habitent au bord de la mer, aussi bien ceux d'origine indo-mélanésienne que les Onjatsÿ d'origine arabe, se livrent à la pêche, notamment à celle de la tortue, menant la vie indépendante et nomade qu'ils aiment par-dessus tout; ceux de la côte Nord-Ouest courent la mer dans leurs « lakampiară » ou pirogues à balancer, en quête de tortues : ce sont les « mpivey »⁽¹⁾, marins hardis et adroits à lancer le harpon, qui arrivent à en prendre une dizaine par saison et qui, entre temps, har-

(1) Les « mpivey » connaissent à merveille les mœurs et habitudes des tortues de mer, carets et autres; dès qu'ils en prennent

une, ils teignent la proue de la pirogue avec son sang, sacrifice propriétaire pour avoir une nouvelle pêche heureuse.

ponnent des poissons pour leur nourriture; mais ceux du Nord-Est se contentent de guetter les femelles lorsqu'elles viennent pondre à terre, en juin ou juillet, et s'en emparent alors⁽¹⁾; la mer du côté de l'Est ne leur permet pas en effet de se risquer au large. Ils font de temps immémorial un assez grand commerce d'écaille qui leur fournit un revenu très appréciable.

SAKALAVĀ VEZŌ. — De même que les Sakalavā masikorö sont les esclaves de leurs bœufs, les Vezö qui habitent tout le long de la côte Ouest⁽²⁾ sont « andevo-ranö », les esclaves de la mer, étant continuellement dans leurs pirogues occupés à pêcher en mer : à Manombö, une de leurs villes principales, M. Estèbe a compté, en 1892, 1,583 cases et 2,000 pirogues⁽³⁾.

Pas plus que les Masikorö du reste, ils ne sont sédentaires; rien ne les attachant non plus aux lieux qu'ils habitent, ils se transportent plus volontiers encore peut-être là où les appelle leur intérêt, ou bien ils s'en vont au hasard pour échapper à un danger⁽⁴⁾, se trouvant heureux partout avec leurs pirogues à balancier, leurs voiles et leurs pagaies : c'est en réalité la mer qui est leur patrie.

Leurs pirogues, qu'ils font avec art et soin, sont fines, légères, très élégantes; elles n'ont aujourd'hui qu'un seul balancier, mais autrefois elles en avaient deux⁽⁵⁾ : ce sont des embarcations parfaites qui sont rapides, portent admirablement la toile et tiennent bien la mer.

⁽¹⁾ Chaque « guetteur » a l'absolue propriété d'une certaine longueur de plage où, pendant les mois de juin et de juillet, il surveille les traces que laissent les tortues en montant sur la plage; il paraît que, lorsqu'il a constaté la venue d'une tortue pendant quatorze nuits consécutives, il est assuré qu'elle reviendra le quinzième ou le seizième jour; il la guette dès lors avec le plus grand soin et s'en empare lorsqu'elle se traîne sur le sable. Le métier de « guetteur » est moins lucratif que celui de « mpivey » (Riche-
mont, *Doc. sur la C^e de Madag.* p. 342-344).

⁽²⁾ Dans le Boinä, les Vezö portent le nom d'Antavelö (Guillain).

⁽³⁾ Il faut dire qu'à cette époque les Vezö de la baie de Saint-Augustin avaient pour la plupart déserté cette baie pour échapper à la domination merinä et s'étaient momentanément réfugiés à Manombö.

⁽⁴⁾ Avant notre conquête, ils étaient fréquemment pillés par les rois sakalavā et, lorsqu'ils avaient lieu de craindre un pillage, ils n'hésitaient pas à changer de pays.

⁽⁵⁾ L'amiral hollandais Cornelis de Houtman, qui a visité, en 1595, la baie de Saint-Augustin, y a vu des pirogues à deux balanciers (*Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 174 et pl.). L'un de nous en a encore vu quelques-unes au cap Sainte-Marie.

Ils pêchent avec une grande adresse, le plus souvent au harpon ou à la fouine, toutes sortes de poissons qui sont la base de leur alimentation, ainsi que des tortues de mer qui leur fournissent, les unes de l'écaille, les autres une viande dont ils sont très friands; ils recueillent aussi des « casques », des « caouris » et d'autres coquilles qu'ils vendent aux traitants européens, des holothuries ou tripangs qu'apprécient fort les gourmets chinois, etc. Ce sont les femmes qui font les filets.

Jusqu'à notre conquête, les Vezö pillaient les navires naufragés ou même ceux qui étaient simplement en détresse, considérant toutes les épaves comme un don de la mer,

SAKALA VAZIMBĀ. — Si les Vezö sont des pêcheurs de mer, les Vazimbă, qui vivent sur le bord des grandes rivières et des lacs tant du Menabé⁽¹⁾ que du Boină⁽²⁾, sont des pêcheurs d'eau douce; ils y pêchent, avec leurs « molană », petites pirogues creusées dans un tronc d'arbre, du poisson et des réréhé⁽³⁾, grosses tortues fluviatiles communes dans les cours d'eau de la région occidentale : ils devaient un tribut de poissons au roi sakalavă sur les terres duquel ils vivaient et, dans ce but, chaque année, à certains jours, ils faisaient une pêche spéciale.

Les Vazimbă pêchent avec des filets, avec des nasses et même aussi avec des hameçons. Ils sont « zevö », c'est-à-dire copains, avec les Vezö, étant tous des pêcheurs, d'où il résulte une confraternité qui leur donne certaines prérogatives, telles, par exemple, que d'entrer dans les cases les uns des autres et de se servir des ustensiles dont ils peuvent avoir besoin, même en l'absence du propriétaire, etc.

Quoique leur principale occupation soit la pêche et que les poissons frais ou séchés forment la base de leur nourriture, ils ont cependant des plantations de bananiers, de manioc, etc., mais ils cultivent peu de riz.

SIHANAKĀ. — Comme les Vazimbă de l'Ouest dont nous venons de

⁽¹⁾ Notamment sur les bords des lacs Andranomenă, Kamahanombÿ, etc., qui sont le long du Tsiribihină, et sur les bords du Tsiribihină même, ainsi que sur ceux du lac Befotakă et du Manambolö, etc.

⁽²⁾ Sur les bords du lac Kinkonÿ et le long

de l'Andranomavö ou rivière de Balÿ, du Betsibokă, etc. — Tous ces Vazimbă ont les mêmes mœurs que ceux qui habitaient jadis l'Imerină et que les Sihanakă.

⁽³⁾ *Dumerilia madagascariensis*, A. Grandidier (*Rev. de Zoologie*, 1867, p. 232).

parler, comme les anciens Vazimbä du centre de l'île qui vivaient dans la grande plaine alors toute marécageuse du Betsimitataträ⁽¹⁾ et comme leurs descendants qui habitent encore aujourd'hui les bords du lac Tasy, les vrais Sihanakä sont avant tout des pêcheurs, pêchant en pirogues dans le lac Alaoträ et dans les marais qui couvrent leur pays des poissons⁽²⁾, des anguilles et des « patsä » ou crevettes d'eau douce dont ils se nourrissent et qui, séchés et fumés, font l'objet d'un certain commerce avec les Merinä et les Betsimisarakä. Ils font aussi la chasse aux oies⁽³⁾, aux canards et aux sarcelles⁽⁴⁾ qui abondent dans leur pays et qu'ils prennent au collet; ils les colportent dans l'intérieur, où ils les vendent sur les marchés.

A côté des Sihanakä pur sang, il y en a beaucoup qui sont croisés avec des Sakalavä, des Betsimisarakä et des Bezanozanö, et, parmi eux, il s'est établi de nombreux Merinä, de sorte que la pêche n'est plus aujourd'hui, comme autrefois, sinon l'unique, du moins la principale occupation de la majorité des habitants de l'Antsibanakä, qui cultivent aussi du riz et surtout élèvent beaucoup de bétail qui est leur principale richesse.

Ils ont, comme la plupart des Malgaches, la passion des liqueurs fortes et distillent du « toakä » ou rhum indigène. Ils sont extrêmement paresseux et ne cherchent pas, comme les Merinä, à amasser de l'argent.

Les hommes font la charpente de la maison et les cadres des fenêtres, dont ils vont chercher le bois dans la forêt, et les femmes remplissent les interstices avec des « zozorö » ou souchets et tapissent l'intérieur, murs et plancher, de nattes. Le tressage des nattes avec l'« hisaträ »⁽⁵⁾ et des corbeilles pour serrer les vêtements et les affaires, ainsi que la fabrication de pots de terre, sont la besogne de la maîtresse de maison et

(1) Le Betsimitataträ est cette belle plaine qui s'étend à l'Ouest de Tananarive et qui, autrefois toute marécageuse, a été drainée et transformée en magnifiques rizières sous l'impulsion des immigrants javanais.

(2) Ces poissons sont des Gobiidés, *Tohö*, *Toho vokokä*, *Toho vandanä*, *Toho madinikä*, etc. (*Eleotris fuscus*, etc.), des Chromidés, *Fonj*, *Ampirinä*, *Trondrö*, *Trondro marakelj*, etc. (*Paratilapia*, *Ptychochromis*, *Paretro*

plus, etc.), des Poissons rouges (importés), *Trondromenä*, ou des Anguilles, *Amalonä*.

(3) Arosj ou Oie malgache (*Sarcidiornis melanotus*).

(4) Akakä (*Anas Melleri*), Fotsi-Elaträ (*Anas erythrorhyncha*), Tahia (*Dendrocygna arcuata major*), Tsvirij (*Dendrocygna vuduata*), Rasasä (*Querquedula hottentota*).

(5) Fibres minces du « zozorö » (*Cyperus æqualis*).

de ses esclaves : une maîtresse de maison considérerait ou tout au moins eût considéré autrefois comme une honte d'acheter ces objets de ménage.

BEZANOZANÖ. — Les femmes qui habitent au bord des marais de Didy et le long du haut Mangorö et de ses affluents s'emploient à pêcher l'« ampirinä », petit poisson qui y est très commun⁽¹⁾, et des crevettes d'eau douce ou « patsă », qu'elles font sécher au soleil et dont les Bezanozanö se nourrissent; elles en vendent en grande quantité sur les marchés d'Imerinä.

Pour pêcher, elles se servent de sacs faits avec des nattes cousues ensemble dont l'ouverture est maintenue béante à l'aide d'une liane courbée en forme de cerceau : ces nattes sont tressées avec l'écorce extérieure, encore verte, d'une espèce de souchet, qui, une fois sèche et contractée, forme une nasse souple et à petites mailles qui répond bien à son but.

BETSIMISARAKÄ DE L'ÎLE DE SAINTE-MARIE ET DE LA CÔTE. — Les Betsimisarakä qui vivent sur la côte sont d'excellents et hardis marins et d'adroits pêcheurs; ceux de l'île de Sainte-Marie ont encore plus que ceux de la Grande Terre la passion de la mer et ils aiment à s'engager comme matelots à bord des navires européens où « ils se comportent avec bravoure, intelligence et docilité », comme l'écrivait en 1773 Cossigny et comme le disent encore aujourd'hui tous les capitaines qui en ont eu à leur service.

Tous, jeunes et vieux, manient les pirogues avec une grande habileté. Ils en construisent de diverses grandeurs, qu'ils creusent dans des troncs d'arbre; les plus grandes et les plus fortes ont de 8 à 10 mètres de long sur 2 mètres à 2 m. 50 de large et peuvent porter de 40 à 50 hommes : ce sont celles-là qui leur servent de vaisseaux de guerre pour faire leurs campagnes maritimes, car ils n'ont pas craint d'entreprendre maintes fois des expéditions lointaines, allant jusqu'aux îles Comores et même jusqu'à la côte d'Afrique⁽²⁾ avec des flottilles de simples pirogues, flottilles qui en

⁽¹⁾ Jeunes Chromidés (*Paratilapia Bleekeri*).

⁽²⁾ En effet, quand ils manquaient les Comores, ils se laissaient porter à la côte d'Afrique et ils ont tour à tour attaqué la ville portugaise d'Ibo, Kiloa, l'île de Mon-

fia, etc., où ils ont commis de grands ravages et fait de nombreux prisonniers. Ils ont même brûlé un navire français et capturé une corvette portugaise de 16 canons qui avait 80 hommes d'équipage. (Voir la notice 185, p. 654.)

comprenaient plusieurs centaines et portaient plusieurs milliers d'hommes. Austin Bissel, un des officiers de l'escadre que commandait le commodore John Blankett, raconte qu'à son passage à Anjouan, en novembre 1798, « les Malgaches venaient d'opérer une descente dans l'Est de l'île et s'étaient emparés de la ville de Domoni, d'où ils faisaient continuellement des sorties, commettant toutes sortes de déprédations, razziant les bœufs et dévastant les plantations. Toutes les forces réunies des Anjouanais n'étaient pas arrivées à les chasser. A une incursion précédente, ils avaient débarqué auprès de la capitale M'Samoudou et avaient incendié un village après l'avoir pillé, faisant périr dans les flammes tous ses habitants, hommes, femmes et enfants. A la demande du Sultan, le commodore envoya le brick l'*Orestes* dans l'Est pour détruire Domoni, les Anjouanais devant attaquer les Malgaches lorsqu'ils abandonneraient la ville. L'*Orestes* jeta l'ancre devant cette ville qu'il bombardait pendant deux heures; les habitants en sortirent poussant devant eux leur bétail, mais les Anjouanais n'osèrent pas les attaquer. L'*Orestes* quitta alors la rade et les Malgaches rentrèrent dans la ville. Ainsi se termina cette affaire⁽¹⁾ ».

Ces invasions de Malgaches dans les îles Comores, qui ont commencé vers 1785^(a) et ont continué jusqu'en 1818 et 1820, semblent avoir été conçues et dirigées par les Zana' Malatã, les descendants des forbans européens de la côte Nord-Est : le départ avait lieu en général au mois d'août ou de septembre, mois où les vents leur étaient favorables; ils ramenaient de ces expéditions une masse d'esclaves, dont ils gardaient quelques-uns : on en retrouve encore aujourd'hui les descendants à l'île de Sainte-Marie (voir p. 199 et note 4); ils vendaient les autres aux navires négriers; « les esclaves qu'on achète à Sainte-Marie, dit Fressange en 1803, sont presque tous des Anjouanais ».

⁽¹⁾ A voyage to the Red Sea, in : Dalrymple's *A Coll. Nautical Memoirs*, t. I, 1806, p. 5-12, et *Coll. Ouvr. Madag.*, t. V, p. 414-415.

^(a) Elles auraient même commencé beaucoup plus tôt d'après M. Gevrey, qui parle d'incursions malgaches à Anjouan sous le règne de la sultane Alimah, vers 1670, ce qui n'aurait rien de surprenant, étant données les relations qu'ont de tout temps entretenues les Comoriens avec le Nord de Madagascar et les voyages fréquents que les Malgaches ont faits aux îles Comores, comme marins à bord des boutres arabes ou comme esclaves.

En 1812, le sultan d'Anjouan a envoyé au Cap de Bonne-Espérance un ambassadeur « pour demander aide et protection contre les indigènes de Madagascar qui, depuis bien des années, venaient en pirogues, au nombre de plusieurs milliers, ravager et piller son île, incendiant les villes et les plantations et massacrant les habitants ». Le gouverneur y expédia le *Nisus* que commandait le capitaine James Prior⁽¹⁾, mais la venue de ce navire n'empêcha pas les Betsimisarakä de continuer leurs déprédations, car nous trouvons dans le rapport, en date du 9 janvier 1844, du lieutenant de vaisseau Bosse, qui commandait *La Prudente*⁽²⁾, le passage suivant qui a trait aux expéditions maritimes des Betsimisarakä à la Grande-Comore : « Iconi, qui est à trois ou quatre milles dans le Sud de Moroni, est la plus ancienne ville de la Grande-Comore et elle était la plus considérable; elle a été détruite par les Malgaches; il reste aujourd'hui beaucoup de ruines et très peu de maisons ».

De tout temps, les habitants de l'île de Sainte-Marie ont pratiqué la pêche à la baleine, dans laquelle ils sont experts. Lorsque les Européens ont abordé pour la première fois à cette île, ils les ont trouvés se livrant à ce sport : en effet, les amiraux hollandais C. Van Neck et Warwyk, qui ont mouillé avec trois vaisseaux, en 1598, en rade de l'île de Sainte-Marie, y ont assisté à une pêche de ce genre qui les a vivement intéressés⁽³⁾ et le chevalier de Sanglier, en 1786, dit « avoir vu les Betsimisarakä en prendre, entre Foulpointe et la baie d'Antongil, de 25 à 30 par an; ils en font boucaner la viande dont ils sont friands⁽⁴⁾ ».

Pour pêcher, les Betsimisarakä se servent de filets ou de nasses ou bien ils établissent des barrages à l'entrée des rivières ainsi que dans les

⁽¹⁾ J. PRIOR, *Voyage along the Eastern Coast of Africa in the « Nisus » fregate*, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, note p. 415-416. — De semblables demandes de secours ont été adressées, en 1814, au gouverneur de Maurice, Sir Robert Farquhar et, en 1818, au gouverneur de Bourbon (voir notule 185).

⁽²⁾ *Ann. marit. (Bajot)*, t. XCVII : *Revue Coloniale*, t. IV, 1846, p. 121. — Voir

aussi sur les « Incursions madécasses aux Comores » la note de M. de Froberville dans l'*Annuaire des Voyages*, t. II, 1845, p. 194-208, et GUILLAIN, *Documents sur l'Ouest de Madagascar*, 1845, p. 199-201. Rondeaux, Silvain Roux, Fressange, Frappaz, etc., parlent tous de ces incursions.

⁽³⁾ Voir la notule 186, p. 656.

⁽⁴⁾ *Arch. colon., Madag.*, carton VIII.

chenaux entre les bancs de coraux et la côte; ils font boucaner les poissons ainsi que les « horitã » ou poulpes qui abondent dans ces mers et dont les bras ou tentacules constituent un excellent et savoureux aliment.

Leurs pirogues sont creusées, comme nous l'avons déjà dit, dans d'énormes troncs d'arbre avec le feu et la gouge; elles ont quelquefois des dimensions considérables, pouvant contenir une soixantaine d'individus; elles tiennent bien la mer, comme en témoignent les flottilles dont nous venons de parler.

Ce sont les femmes qui fabriquent les filets; elles passent aussi une partie de leur temps à pêcher, soit dans les rivières, soit au bord de la mer et même en pirogue.

ANTAMBAHOAKÄ, ANTIMORONÄ. — Parmi les Antambahoakä, il y en a peu qui se livrent à la pêche, mais les Antimoronä sont à la fois agriculteurs et pêcheurs, plus pêcheurs même qu'agriculteurs, surtout les Onjatsÿ⁽¹⁾; ils naviguent le long de la côte Sud-Est dans de grandes pirogues portant une seule voile carrée. Le poisson, soit frais, soit boucané, entre pour une grande part dans leur alimentation.

Les femmes et les enfants pêchent dans les rivières, dans les lagunes et sur le bord de la mer, soit avec des filets, des nasses ou des paniers, soit souvent à la traîne, mais rarement avec des hameçons.

ANTISAKÄ, ANTIMANAMBONDRO, ANTIMASHANAKÄ. — Ils sont tous habiles piroguiers et bons marins, naviguant au long de la côte avec des pirogues à une seule voile carrée, comme les Antimoronä.

ANTANOSÿ. — Les habitants de la baie Sainte-Luce sont des pêcheurs; ils boucanent le poisson qu'ils prennent. Parmi les Antanosÿ, il y a encore les Onjatsÿ qui se livrent aussi à la pêche.

Les Antandroy et les Mahafalÿ ne sont ni marins, ni pêcheurs : d'Andrahomananä, qui est à l'Ouest de Fort-Dauphin, jusqu'à l'entrée de la baie de Saint-Augustin, il n'y avait autrefois de pirogues qu'à la baie des Masikorö, une dizaine à Bevalavö et quelques-unes au cap Sainte-Marie; aujourd'hui, il y a plusieurs villages vezö sur la côte mahafalÿ.

⁽¹⁾ « Les Antifaraonÿ n'ont pas de pirogues, tandis que les habitants du Matitanä en ont et peuvent commercer » (DRURY, *Journal*. 1714, p. 448).

CHAPITRE VI.

DIVISION RELIGIEUSE DES MALGACHES.

La religion des Malgaches est la même dans toute l'île. Leur théogonie est simple et d'un ordre assez élevé, mais vague et imprécise : tous croient, comme les Indo-Océaniens, en un Dieu unique, ANDRIANANAHARÿ ou ZANAHARÿ⁽¹⁾, créateur et gardien du Monde, du reste sans attributs bien définis ; quoiqu'ils l'invoquent souvent, ils ne sont pas en effet curieux de le connaître et n'en ont pas une grande crainte. Ils ne lui élèvent pas de temples et ne lui rendent pas à proprement parler de culte, car ils n'ont ni prêtres, ni liturgie, et leurs cérémonies sont très sommaires et sans éclat, comme nous le verrons lorsque nous en traiterons plus loin en détail. Ils croient en outre, toujours comme les Indo-Océaniens, à l'existence d'esprits surnaturels, lutins, génies, etc., qui font à leur gré le bien ou le mal et qui demeurent à l'abri de certains arbres ou de certains rochers, souvent au sommet des montagnes ; ils attribuent aux mânes de leurs ancêtres des pouvoirs redoutables et sont très attachés aux anciens usages : l'adoration qu'ils ont pour ces esprits et pour leurs ancêtres fait dégénérer, dans une certaine mesure, leur monothéisme originel en polythéisme. Très crédules et très superstitieux, ils admettent l'influence des astres sur les destinées des hommes et ils ont la plus grande crainte des sortilèges ; ils ont pleine foi dans les talismans ou gris-gris auxquels ils attribuent le pouvoir de leur procurer tous les bonheurs qu'ils peuvent désirer et de les préserver des malheurs qui les menacent.

Tous les Malgaches pratiquent la circoncision à peu près dans les mêmes conditions, et tous ont la coutume si caractéristique du « fadÿ » ou tabou qui interdit momentanément ou d'une manière permanente,

⁽¹⁾ Tandis que le nom d'Andriananaharÿ [litt. : le Seigneur qui a créé (le monde)] est exclusivement réservé au Dieu suprême, celui de Zanaharÿ [litt. : qui touche à Dieu, qui est divin] s'applique non seulement à Dieu, mais à tout être et à tout objet que

les Malgaches considèrent comme ayant un caractère divin, une puissance surnaturelle [esprits, talismans, fétiches ou idoles, ancêtres, etc.] ou comme exceptionnellement beaux et grands [rois, etc.] (voir la note *d*, p. 10-11).

sous peine des plus grands malheurs, certains actes, l'usage de certains objets, les rapports avec certaines personnes, etc.

Il y a des coutumes et des superstitions qui varient suivant les peuplades et même suivant les familles et les individus, mais ces différences ne touchent en rien à l'unité des croyances principales.

Dans le Nord-Ouest, où les Arabes fréquentent depuis longtemps et où, depuis le ix^e siècle, ils n'ont cessé d'avoir des comptoirs ou des colonies; un certain nombre d'indigènes a pris une teinture d'islamisme, leur religion n'a cependant que des rapports très lointains avec celle de Mahomet, dont ils accomplissent certaines pratiques extérieures, tout en conservant leurs anciens usages et superstitions; en réalité, les pratiques auxquelles ils se livrent^(a) sont considérées par eux comme ayant des vertus surnaturelles, à l'égal des talismans.

Dans le Sud-Est, où il est venu au commencement du xvii^e siècle des colons arabes, leurs descendants qui habitent l'Imoronã et l'Anosy, quoiqu'ils conservent pieusement des livres où se trouvent mêlés à des incantations et à des figures cabalistiques des passages du Koran et que quelques-uns d'entre eux écrivent encore avec des caractères arabes, n'ont aujourd'hui aucune notion de la religion de leurs pères et n'en pratiquent en fait aucune des prescriptions, au moins en connaissance de cause.

Malgré les tentatives faites à diverses époques et en divers lieux depuis 1613 par de nombreux missionnaires européens, le christianisme a pendant longtemps fait peu de progrès à Madagascar; il n'y en avait même fait aucun jusqu'à ces dernières années en dehors de l'Imerinã. Le premier missionnaire qui s'est employé à la conquête spirituelle de Madagascar est le R. P. Fray João de Santo Thomas, religieux dominicain, envoyé en 1587 par le gouverneur de Mozambique dans la baie de Boinã avec quelques traitants et soldats; ceux-ci étant retournés à Mozambique à la suite de querelles et de dissensions, le Père ne voulut pas les suivre; il y mourut après un séjour d'une année, empoisonné disent les historiens portugais, mais plutôt de la fièvre.

^(a) Avoir la tête rasée et porter une calotte rouge ou blanche, mettre une longue robe, se prosterner avec ostentation vers l'Orient, s'abstenir de viande de porc, telles sont à peu près les seules pratiques des Malgaches islamisés.

En 1613, les Pères Jésuites Luiz Mariano et Pedro Freire ont, par ordre du vice-roi des Indes portugaises, fait avec le capitaine Paulo Rodriguez da Costa un voyage de découverte autour de Madagascar : ils ont relâché successivement dix jours dans la baie de Boinã, vingt jours à l'embouchure du Sambao, trois jours à Sahadia [à l'embouchure du Manambolö], une quinzaine de jours dans la baie de Saint-Augustin, huit jours dans la baie des Masikorö et quarante-deux dans celle de Ranofotsy, ayant dans tous ces ports fait avec les chefs un traité de paix et d'amitié où était insérée une clause qui accordait aux Portugais toute liberté de prêcher la religion chrétienne dans leur pays et d'y construire des églises.

Dans l'Anosy, les Pères, ayant vu de nombreux métis, descendants des Portugais naufragés à Madagascar en 1527, qui portaient, pendues au cou, de petites croix, ou qui en avaient une tatouée sur la poitrine, et, ayant trouvé dans l'îlot du Fanjahirã, au milieu des ruines du fort qu'avaient jadis construit les naufragés, une grande croix en pierre que vénéraient les indigènes parce qu'ils lui attribuaient des pouvoirs surnaturels, eurent bon espoir, d'autant que le roi Tsiambanÿ, après leur avoir, il est vrai, arraché force piastres et verroteries, leur fit donation, par un acte écrit en caractères arabes, de cet îlot pour qu'ils y construisissent une église et une maison d'habitation. Ce fut le 14 décembre 1614 qu'ils commencèrent ces constructions et, dix jours après, elles étaient terminées; ce n'étaient certes pas des édifices bien grands ni bien beaux, ils étaient tout simplement en bois, mais suffisants pour commencer leur apostolat, dans lequel ils avaient confiance, car les indigènes se plaisaient à faire le signe de la croix et se pressaient autour d'eux pour voir les images de sainteté. Leur espoir ne fut pas de longue durée, car Tsiambanÿ ne tarda pas à leur témoigner de la méfiance et même de l'hostilité, qu'augmenta la demande imprudente du capitaine qui avait projeté d'emmener à Goa son fils et qui, devant son refus bien naturel, n'hésita pas à l'enlever de force par trahison, et ils durent se résigner à quitter l'Anosy. En retournant aux Indes, le P. Mariano s'arrêta de nouveau à la baie de Boinã, puis visita celle d'Ampasindavã où il passa le mois de juin 1614 et baptisa une centaine d'indigènes.

Revenu à Goa le 16 octobre 1614, il y trouva le jeune prince Antanosy, qui, y étant arrivé avec le P. Pedro Freire le 16 mai, avait été magnifiquement reçu par le vice-roi et avait été baptisé en grande pompe; ce jeune homme, qui était fort intelligent, apprit vite à lire et à écrire et montra de si bonnes dispositions que les Pères ne doutèrent pas qu'il leur serait d'une grande utilité pour christianiser Madagascar; aussi, le 8 février 1616, le vice-roi Dom Jeronymo d'Azevedo le renvoya-t-il dans l'Anosy avec quatre Pères jésuites, Manoel d'Almeida, Luiz Mariano, Custodio da Costa et Antonio d'Azevedo, ayant mission d'évangéliser les Malgaches. Ces Pères croyaient recevoir du roi Tsiambanÿ et de ses sujets un accueil bienveillant et cordial; ils furent bien déçus dans leurs espérances et ne trouvèrent point auprès de leur élève l'appui sur lequel ils comptaient.

Malgré les ennuis et difficultés qu'ils eurent dès leur arrivée qui eut lieu le 9 avril, deux des Pères, les Pères d'Almeida et Custodio da Costa, se décidèrent à rester et construisirent dans l'îlot du Fanjahirä une maison pour y habiter, conservant malgré tout l'espoir de réussir à cause des heureuses dispositions qu'ils constataient chez les jeunes Malgaches, dont l'intelligence et le bon naturel les étonnaient. Les navires partirent au commencement de juin, les laissant seuls; de ce jour, les tracasseries et les tribulations augmentèrent. Non seulement, le roi Tsiambanÿ leur témoigna clairement son mauvais vouloir et son antipathie, car, loin de favoriser leurs efforts pour convertir son peuple, il défendit à ses sujets de se faire chrétiens et même, à partir du 20 décembre 1616, d'aller les voir dans leur îlot du Fanjahirä et de leur vendre des vivres; ils vécutent dans un complet isolement jusqu'à la fin d'avril 1617, époque à laquelle arriva un navire sur lequel ils s'empressèrent de s'embarquer, ayant perdu tout espoir de réussir au milieu de sauvages aussi versatiles et aussi adonnés aux sortilèges. Plusieurs fois, leur vie avait été en danger et le roi n'avait cessé de faire jeter par ses « Ombiasÿ » des sorts autour de leur maison, croyant ainsi les faire périr.

Les deux autres Pères, les Pères Luiz Mariano et Antonio d'Azevedo, partis de la baie de Ranofotsÿ le 31 mai 1616, arrivèrent le 10 juin à Sahadia, à l'embouchure du Manambolö, où ils espéraient trouver un

terrain fertile pour leurs prédications, mais, dès que le navire qui les avait amenés fut parti, ils furent en butte à toutes sortes de vexations; les gens du pays se montrèrent insolents à leur égard et exigeants, et la guerre civile qui éclata à cette époque entre les fils du vieux roi de Sahadia leur causa beaucoup de soucis et entrava leur mission. Quand ils causaient avec les indigènes, ceux-ci approuvaient tout ce qu'ils leur disaient, mais, quand il s'agissait de passer aux actes, ils ne voulaient plus rien savoir, de sorte qu'ils prêchaient dans le désert sans recueillir le moindre fruit de leurs efforts. Le navire qui avait pris à Ranofotsy les Pères Manoel d'Almeida et Custodio da Costa mouilla à Sahadia au milieu de juin et partit pour Mozambique le 17, les emmenant tous deux.

Le Père inspecteur des missions africaines, Antonio Mendes, est allé à Boină le 18 mai 1617 et y a demeuré jusqu'au 12 juillet; il est revenu si « indigné de ce qu'il y avait vu » qu'il ne voulait plus entendre parler de missions à Madagascar. Néanmoins, les Pères Luiz Mariano et Francisco Ribeiro partirent, le 30 avril 1619, avec deux navires portugais qui allaient à Boină, dans l'intention de s'y établir pour quelque temps. Le roi Tsimamö et les grands du pays, après avoir pris leurs cadeaux et leur avoir fait de belles promesses, finirent par leur déclarer qu'ils leur permettaient de faire du commerce dans leur pays, mais qu'ils ne voulaient pas les y laisser demeurer pour quelque autre motif que ce fût. Ils recoururent au roi d'Honară, dont les États sont au Sud du Cap St-André et qui était en visite à Boină, et le P. L. Mariano se fit frère de sang avec lui, mais ce fut peine inutile, et les deux missionnaires furent contraints de s'embarquer le 18 juin sur le navire qui les avait amenés.

En 1620, le P. Mariano fut renvoyé à Boină avec le P. Jean Gomes pour faire une enquête sur la possibilité d'établir une mission dans le Nord-Ouest de Madagascar. Il n'en est rien ressorti.

A la fin de 1630, le même Père retourna pour la cinquième fois à Madagascar, dans la baie d'Ampasindavă, appelé par le roi Itongomarö; il n'y eut pas plus de succès que les fois précédentes. C'est la dernière tentative que les Portugais ont faite pour établir une mission à Madagascar.

Aux Pères jésuites portugais ont succédé dans l'Anosy les Prêtres de

la Mission ou Lazaristes que saint Vincent de Paul y a envoyés, autant pour le service spirituel des Français qui venaient de s'établir à Fort-Dauphin que pour prêcher la religion chrétienne aux indigènes. Les deux premiers missionnaires ont été les abbés Nacquart et Gondrée qui y sont arrivés le 4 décembre 1648 avec Flacourt; ils ont rempli leur mission avec zèle, mais sans obtenir les résultats qu'auraient mérités leurs efforts: ils sont morts, l'un, l'abbé Gondrée en 1649, et l'autre, l'abbé Nacquart, en mai 1650. La colonie est alors restée près de cinq ans sans missionnaires, jusqu'à l'arrivée des abbés Mounier et Bourdaise en 1654; l'abbé Mounier a été emporté par la fièvre l'année suivante, et l'abbé Bourdaise est resté seul jusqu'en juin 1657, date de sa mort. Ce n'est que cinq années plus tard, en 1663, que d'autres Prêtres de la Mission, les abbés Étienne et Manié, vinrent le remplacer; quatre autres prêtres furent envoyés de France l'année suivante, mais, à leur arrivée, ils trouvèrent l'abbé Étienne, qui, mû par un saint fanatisme, avait été violent dans son prosélytisme, victime de son zèle imprudent. En 1671, les missionnaires étaient au nombre de trois et avaient avec eux deux frères lais, qui étaient tous des hommes d'une haute piété: il y avait à cette époque plus d'un millier de Malgaches baptisés, mais il n'y en avait pas plus de cinquante vivant chrétiennement⁽¹⁾. Cette première mission catholique française prit fin l'année suivante, lorsqu'eut lieu le massacre des Français à Fort-Dauphin; elle a duré vingt-cinq ans et a coûté à la Congrégation de la Mission [Lazaristes], outre des sommes considérables, 17 prêtres, 10 frères, sans compter 4 prêtres séculiers. Il faut passer à l'année 1768^(a), où les Français ressuscitèrent le Fort-Dauphin, pour retrouver des missionnaires à Madagascar, dont l'œuvre n'a pas eu plus de durée et plus de succès que celles de leurs prédécesseurs⁽²⁾.

(1) *Viages y tratados del Padre D. Navarrete*, 1676, ch. xxvi, § 6 et 7.

(2) La religion officielle malgache n'étant

pas la religion catholique, nous ne donnons pas ici l'histoire des missions françaises, qu'on trouvera pages 566 et 583-593.

(a) Le Zana' Malatā Balidrisy, ainsi nommé parce qu'il avait coutume de porter un baudrier (en anglais « baldrick ») qui lui venait de son père, un des nombreux forbans qui ont fréquenté la baie d'Antongil, a fait baptiser en 1733 dans l'île Marosy ou Mangabé ses trois enfants par l'aumônier de la frégate *la Diane* (ms du Chevalier de Froberville).

Dès 1798, trois ans après sa fondation, la « London Missionary Society » [L. M. S.] (Indépendants) a chargé le Dr Vanderkemp d'étudier un projet de fondation de mission à Madagascar, mais ce n'est que le 18 août 1818 que ses premiers missionnaires, MM. David Jones et Thomas Bevan, sont arrivés à Tamatave et y ont commencé leur œuvre⁽¹⁾; quelques semaines s'étaient à peine écoulées que M. et M^{me} Bevan et leur jeune enfant moururent ainsi que M^{me} Jones et son fils, de sorte que M. Jones, resté seul et malade, s'en retourna à Maurice. Il revint en 1820 et monta à Tananarive au mois d'octobre, en compagnie d'Hastie que Sir Robert Farquhar envoyait comme son agent à la cour d'Imerinā⁽²⁾; il fut bien accueilli par Radamā I^{er}, qui, peu de jours après son arrivée, le 29 octobre, écrivit aux Directeurs de la « London Missionary Society » une lettre où il disait : « Envoyez-moi autant de missionnaires que vous voudrez, avec leurs familles, pourvu qu'en même temps vous m'envoyiez d'habiles artisans qui fassent de mes sujets aussi bien de bons ouvriers que de bons chrétiens⁽³⁾ ». Comprenant que, pour faciliter l'œuvre de propagande religieuse, il fallait satisfaire le vœu du roi, la L. M. S. s'empressa d'expédier d'Angleterre, en 1822, un forgeron, un charpentier, un tanneur et un tisserand⁽⁴⁾. D. Jones et D. Griffiths, qui arriva le 30 mai 1821, sont les deux fondateurs de la mission protestante anglaise dans l'Imerinā.

Tout en donnant l'instruction primaire aux jeunes Merinā, ils les catéchisaient le dimanche et leur apprenaient à chanter des hymnes.

En 1824, une grande salle attenante à la maison de M. Griffiths, à

(1) Quoique Jean René, le chef de Tamatave, leur conseillât d'aller à Tananarive, où ils auraient plus de chances de succès, et que Radamā I^{er} les invitât à y venir, ils préférèrent rester à Tamatave où, dès le 8 septembre, ils ouvrirent une école avec six élèves dont la vive intelligence et la remarquable docilité les enchantèrent.

(2) Hastie était déjà monté à Tananarive, où il avait été le négociateur du traité de 1817.

(3) « Koa amin'izany, tompokolahy, man-

gatakā aminareo aho, raha mba azonareo hatao izany, handefā izay misionary mba-my ny vadin'ny aman-janan'ny mazotō hankaty amikō, ny isan'ireo dia hianareo no mahalalā; kanefā raha manao izany hianareo dia tsy maintsy mandefā mpanao taozavatrā mahay koa, mba hampianatrā ny oloko ka hitaonā azy ho Kristianā tsara ary hahatongā azy ho mpiasā mahay ». Hoy Radamā Mpanjakā 29 Okt. 1820.

(4) Chick, Brooks, Canham et Rowlands.

Ambodin'Andohalö, salle qui pouvait contenir un millier de personnes, servait de chapelle ; les deux missionnaires y prêchaient à tour de rôle, en malgache, et, en visitant les écoles de la campagne, ils ne manquaient pas non plus de catéchiser les élèves ainsi que tous ceux qui voulaient bien assister à leurs prédications et qui étaient souvent au nombre de 3 à 4,000. En mars 1828, après l'examen annuel des écoliers qui étaient alors au nombre de 2,309, quatre mois avant sa mort, Radamä I^{er} envoya un message autorisant les élèves qui le voudraient à se faire baptiser et à se marier religieusement : il commença dès lors à se former de petites communautés chrétiennes, ce n'est toutefois que trois années plus tard qu'eurent lieu les premiers baptêmes⁽¹⁾.

En résumé, de 1820 à 1828, année de la mort de Radamä I^{er}, il est venu en Imerinä six missionnaires de la «London Missionary Society»⁽²⁾, qui y ont installé une chapelle et de nombreuses écoles, neuf artisans chargés de donner aux Hovä une instruction professionnelle, entre autres un imprimeur avec une presse qui servit à imprimer la Bible⁽³⁾, dont MM. Jones et Griffiths ont commencé la traduction en 1824, traduction qui a été terminée en 1828 et finie d'imprimer en mars 1830 pour le Nouveau Testament et en juin 1835 pour le Vieux Testament⁽⁴⁾. En 1828, les Rév. D. Tyerman et G. Bennet vinrent inspecter la mission d'Imerinä et visitèrent la baie de Saint-Augustin en vue d'y en établir une.

(1) C'est le 29 mai 1831 qu'ont été baptisés les premiers catéchumènes merinä, au nombre de vingt, à Ambodin' Andohalö.

(2) D. Jones [Jonjö lavä] et T. Bevan (1820), D. Griffiths (1821), J. Jeffreys (1822), D. Johns [Jonjö fohÿ] (1826), J. J. Freeman (1827).

(3) «Ny Teny n'Andriamaniträ, atao hoe. Baibolÿ masinä : misÿ ny Tesitamentä Talohasy Taorianä, nafindrä ny ny Misionarÿ, avy amy ny «London Missionary Society», ho teny malagasÿ» [La Parole de Dieu, appelée la Sainte Bible, contenant l'Ancien et le Nouveau Testament, traduite en malgache

par les missionnaires de la L. M. S. (Rév. D. Jones, D. Griffiths, D. Johns et J. J. Freeman)], Antananarivö, 1835, 1420 pages in-8°.

(4) Hovenden, l'imprimeur qui apporta cette presse en 1826, étant mort trois semaines après son arrivée, MM. Jones et Griffiths s'évertuèrent à l'utiliser et arrivèrent à imprimer, tant bien que mal, plutôt mal que bien, une page. Ce ne fut qu'à la fin de 1828, après l'arrivée à Tananarive de M. E. Baker, que commença l'impression du Nouveau Testament, qui fut terminée en mars 1830.

Radamã I^{er} avait encouragé les missionnaires anglais dans leur œuvre d'éducation et n'avait pas fait d'opposition à leur enseignement religieux, mais, sous le règne de Ranavalonã I^{re}, qui était très attachée aux vieilles superstitions et hostile aux Européens, ils se heurtèrent à de grandes difficultés. Peu après son avènement, cette reine refusa de recevoir l'agent anglais Lyall⁽¹⁾ et envoya remercier les missionnaires et artisans des services qu'ils avaient rendus à son pays en apprenant à ses sujets à lire et à écrire ainsi que divers métiers, et elle leur fit demander s'ils avaient encore d'autres choses à leur apprendre. Les missionnaires répondirent que l'éducation qu'ils avaient donnée jusque-là était tout élémentaire et qu'à cet enseignement primaire devait succéder un enseignement plus élevé; s'étant renseignée sur ce que serait cet enseignement, la reine leur fit répondre que son peuple ne se souciait pas de langues que personne ne parlait, que, toutefois, s'ils avaient quelque industrie nouvelle à leur apprendre, comme, par exemple, la fabrication du savon avec des matières prises dans l'Imerinã même, elle leur demanderait de continuer leur enseignement. Cameron se mit à chercher parmi les plantes du pays celles qui contenaient une grande quantité de potasse et de soude, puis, avec leurs cendres, réussit à faire deux barres d'assez bon savon. Grâce à cet heureux expédient, probablement aussi parce que la reine espérait, en les tolérant, avoir l'appui de l'Angleterre dans la guerre avec les Français qui venaient de débarquer sur la côte Est, les missionnaires de la L. M. S. obtinrent de prolonger leur séjour en Imerinã pendant plus de cinq années, pendant lesquelles fut construite la première église (celle d'Ambatonakangã, qui fut inaugurée le 5 juin 1831 et où eut lieu un certain nombre de baptêmes, dont les premiers furent célébrés le 29 mai 1831), se formèrent les premières congrégations chrétiennes, fut imprimée une traduction du «Russel's Catechism»⁽²⁾ et fut achevée l'impression de la première Bible.

Cameron, qui était arrivé en 1826, et qui était tout à la fois charpentier, architecte et ingénieur, avait sous sa direction de 500 à 600 jeunes

⁽¹⁾ Voir, à la fin du volume, notule 187.

⁽²⁾ Connu à Madagascar sous le nom de

«Ventin-teny», litt. : «la substance des mots», d'après le titre de la préface.

gens auxquels il donnait une éducation professionnelle dans les arts mécaniques et en même temps faisait des conférences religieuses.

Mais, après le grand « kabary » du dimanche 1^{er} mars 1835 dans lequel Ranavalonã I^{re} interdit l'enseignement et la pratique de la religion chrétienne, les missionnaires furent obligés d'abandonner leur œuvre : on les autorisait à rester pour donner aux jeunes Malgaches une instruction professionnelle, mais ils avaient l'ordre formel de cesser toute instruction religieuse et toute cérémonie du culte ⁽¹⁾; dans ces conditions, Cameron et Chick refusèrent de rester et partirent, et, après avoir lutté encore quelque temps, en juillet 1836, Johns et Baker quittèrent Madagascar. L'année suivante, la persécution contre les chrétiens indigènes devint violente : en juillet 1837, défense fut faite, sous les peines les plus sévères, de prier le « Dieu des Chrétiens », que la reine regardait comme le grand ancêtre des rois d'Angleterre; tous les livres religieux furent saisis, et, le 14 août, Rasalamã fut sagayée comme chrétienne; pendant les cinq années suivantes, seize autres Merinã subirent le même sort et des centaines furent réduits en esclavage; huit purent fuir et se réfugier, six au Cap de Bonne-Espérance et de là en Angleterre, où ils ont demeuré jusqu'en 1842, et deux à Maurice.

Le Rév. D. Griffiths est retourné à Tananarive en 1838 et a été autorisé par la reine à y demeurer comme « marchand » jusqu'en 1840, année où le Rév. D. Jones y est venu passer quelques jours accompagnant le capitaine Campbell que le gouverneur de Maurice envoyait demander à la reine l'autorisation de recruter des travailleurs à Madagascar. Pendant ces quelques jours, les deux missionnaires virent à quel point Ranavalonã avait la haine du christianisme : seize chrétiens qui avaient tenté de gagner la côte, ayant été trahis, furent ramenés à Tananarive et neuf furent condamnés à mort; on les lia chacun à un bâton que portaient deux hommes et on les amena successivement sous les fenêtres de Griffiths et

(1) Après s'être plainte que beaucoup de ses sujets perdaient l'amour des « Sampy » et le respect de ses ancêtres, et leur avoir défendu de prendre part aux cérémonies

du culte chrétien, Ranavalonã termina en disant : « Car, en vérité, je vous le dis, je hais toutes ces cérémonies, et je ne veux pas qu'on les fasse dans mon pays! »

de Jones, où le triste cortège fit une assez longue halte, puis, au bruit du canon et suivis par une foule innombrable, on les conduisit à Ambohipotsy, le lieu habituel des exécutions, où on les sagaya. Peu après, les deux missionnaires quittèrent pour toujours Madagascar.

Une autre persécution éclata en 1849 : dix-huit indigènes furent mis à mort, plus de cent furent réduits en esclavage et deux mille furent condamnés à une forte amende. De nouveau, en juillet 1857, la reine sévit contre les chrétiens qu'elle accusait de comploter contre elle de concert avec ses ennemis : vingt et un furent lapidés et soixante-six furent chargés de lourdes chaînes. A cette époque, il y avait en Imerinā, dit Ellis⁽¹⁾, environ 3,000 chrétiens. La persécution a duré vingt-six ans.

Pendant que l'Imerinā subissait le joug cruel de Ranavalonā I^{re}, des missionnaires catholiques, en 1832, l'abbé de Solages, qui mourut à la peine, et, en 1837, l'abbé Dalmond tentèrent d'évangéliser la côte orientale, sans succès. Les Pères jésuites essayèrent de leur côté en divers points de la côte occidentale de jeter les bases d'une mission. En 1845, les abbés Dalmond et Monnet et les RR. PP. Cotain et Dénieau ont demeuré dans la baie de Saint-Augustin, où, après plusieurs mois, ils ont constaté qu'ils n'y avaient aucune chance de succès; les RR. PP. Webber et Neyraguet, en 1848, ont visité Tsimanandrafozanā, ainsi que le Manambolö et Maintiranö, et l'abbé Guerret est aussi allé à Tsimanandrafozanā en 1860, tous en vain. Le P. Jouen a tenté de fonder une mission dans la baie de Balÿ (où est venu aussi l'abbé Guerret en 1859) et à Nosy Falÿ, où il a également constaté l'inanité de ses efforts⁽²⁾.

Ranavalonā mourut le 15 août 1861 et une ère nouvelle commença aussitôt. Quoiqu'il ne fût pas chrétien, le nouveau roi avait été le protecteur des chrétiens persécutés et l'un de ses premiers actes fut de décréter la liberté des cultes; sous son règne, tout court qu'il a été, le

¹⁾ Ellis a fait, pendant le règne de Ranavalonā I^{re}, trois voyages à Madagascar : dans les deux premiers (18 juillet-8 août 1853 et 12 juin-13 septembre 1854), il est resté à Tamatave et il n'a obtenu l'au-

torisation de monter à Tananarive qu'en 1856 (13 juillet-17 novembre).

⁽²⁾ Voir, pour plus de détails au paragraphe des Français à Madagascar, p. 566 et 583-593.

christianisme a pris un grand essor et s'est établi si solidement qu'aucun gouvernement n'a plus osé chercher à le réprimer. Le Rév. J. J. Le Brun, ancien missionnaire de la « London Missionary Society » qui était à Maurice, partit de suite pour Tananarive, dès le 25 octobre 1861, afin de s'entendre avec les chrétiens merinā, et les Directeurs de la Société y expédièrent de Londres William Ellis, qui y avait déjà fait trois courtes visites en 1853, en 1854 et en 1856, et qui y débarqua le 22 mai 1862; il y resta jusqu'au 18 juillet 1865 afin d'organiser la mission; les 29 août et 2 septembre, arrivèrent trois missionnaires qu'accompagnaient un médecin, un maître d'école et un imprimeur, les Rév. R. Toy, W. E. Cousins et J. Duffus, le D^r Davidson et MM. Stagge et Parret.

En même temps, arrivèrent les Pères jésuites Jouen et Webber⁽¹⁾, qui étaient déjà venus incognito à Tananarive sous le règne de Ranavalonā I^{re} et qui jetèrent les bases d'une forte mission tant à Tamatave que dans l'Imerinā, et qui firent venir un certain nombre de Frères de la Doctrine chrétienne ainsi que des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

Après l'assassinat de Radamā II, qui eut lieu le 12 mai 1863, sa veuve Rabodö, qui lui succéda sous le nom de Rasoherinā, n'était pas favorable à la religion chrétienne, mais, ayant dû accepter une charte en sept articles dont l'un spécifiait qu'aucune entrave ni opposition ne serait mise à la libre pratique du christianisme, et ayant, d'autre part, signé le 27 juin 1865 avec l'Angleterre un traité dont l'une des clauses assurait la liberté des cultes à Madagascar, elle tint ses engagements pendant les cinq années que dura son règne. De 1864 à 1869, la « London Missionary Society » a entretenu une vingtaine d'agents en Imerinā et a créé des stations dans deux districts betsileo, dans l'Isandrā, en 1863, et dans l'Iarindranö en 1864⁽²⁾, et, des quatre temples commémoratifs qu'elle avait décidé de faire bâtir sur les emplacements où avaient été mis à mort

(1) Un autre Père, le P. Finaz, est aussi venu à Tananarive du temps de Ranavalonā I^{re}; il est même le premier Père qui y soit monté; il y a demeuré de 1855 à 1857, chez M. J. Laborde.

(2) Ces stations ont été établies par des

« Prédicateurs » malgaches. Ce n'est pas avant 1867 que le premier missionnaire européen, le Rév. T. Campbell (C. M. A.) est allé dans le Betsileo; le premier missionnaire de la L. M. S., le Rév. J. Richardson, ne s'y est installé qu'en 1870.

les martyrs malgaches, deux étaient déjà terminés en 1869 et les deux autres étaient en construction. Quant à la mission catholique, elle comptait trente Pères et trente Frères ou Sœurs.

Dès qu'on sut en Europe que Madagascar était ouvert aux missionnaires chrétiens et que l'évangélisation de ses habitants présentait toutes chances de succès, plusieurs Sociétés s'empressèrent d'y fonder des missions : la « Society for the Propagation of the Gospel in foreign parts » [S. P. G.] (Anglicans) envoya les Rév. Hey et Holding qui arrivèrent en août 1864 et établirent leur centre d'action à Tamatave et à Foulpointe⁽¹⁾; la « Church Missionary Society » [C. M. S.] (Anglicans) envoya les Rév. T. Campbell et H. Maundrell qui installèrent leur mission d'abord à Vohémar en novembre 1864, puis vinrent à Andovorantö en 1866, visitèrent diverses villes de la côte orientale et allèrent en 1867 chez les Betsileo⁽²⁾; Det Norske missionselskab, Société des missions de Norvège [N. M. S.] (Luthériens), qui, se trouvant à l'étroit dans le pays zoulou où elle avait son champ de travail et ayant fait étudier par l'évêque Shreuder la fondation d'une mission à Madagascar, y a envoyé les Rév. M. Borgen, J. Enghet, N. Nilsen, lesquels sont arrivés à Tananarive en août 1866 et se sont établis, après entente avec la L. M. S., à Betafo et dans le Vakankaratra en décembre 1867; enfin la « Friend's Foreign Mission Association » [F. F. M. A.] (Quakers), qui travaille d'accord avec la « London Missionary Society » et qui a envoyé MM. J. S. Sewell et L. Street, arrivés à Tananarive le 1^{er} juin 1867.

Rasoherina mourut le 1^{er} avril 1868 et sa cousine Ramomã lui succéda sous le nom de Ranavalona II. A dater de ce moment, une ère nouvelle s'ouvrit à Madagascar pour la religion.

En effet les Andriana et les Hova de l'Imerina qui ont dès longtemps

(1) M. Holding est aussi allé chez les Betaninena et les Sihanaka. M. Chiswell, venu après, est monté à Tananarive.

(2) La C. M. S., qui, comme la S. P. G., dépend de l'Église d'Angleterre, s'est retirée de Madagascar en 1874, lors de la nomination de l'évêque de la S. P. G. qu'elle

désapprouvait. En effet, il y avait eu une convention entre ces sociétés et la L. M. S., stipulant que cette dernière serait laissée seule maîtresse de l'Imerina. Voir pour plus de détails sur ces sociétés, qui n'ont pas contribué à l'établissement de l'église d'État, p. 605-606.

l'ambition, si rare et si étonnante chez un peuple barbare, de s'élever, d'atteindre à notre civilisation, cherchent depuis le commencement du dernier siècle à s'assimiler cette civilisation et ils ont fini par se rendre compte que l'adoption du costume européen, qui au début leur avait semblé devoir les mettre de suite à notre niveau, et que l'instruction primaire aussi bien que les notions des divers arts et métiers, auxquelles avec plus de raison ils avaient attaché un grand prix, les laissaient encore bien loin de nous. C'est alors que les principaux d'entre eux, mieux instruits de l'organisation des Sociétés européennes, ont jugé que la différence principale entre eux et nous provenait de notre religion : « Les brutes seules n'ont pas de religion; en vérité, nous sommes comme les bœufs, car nous non plus nous n'en n'avons pas, a dit dans un kabary le Premier Ministre! Il faut que nous en ayons une. » Mais laquelle choisir? car, si les Européens sont tous chrétiens, ils sont divisés en plusieurs sectes. Jaloux de leur indépendance, hostiles à toute immixtion étrangère dans les affaires de leur pays, qu'ils jugeaient non sans apparence de raison devoir causer leur perte, ils récuserent tout d'abord le catholicisme contre lequel s'élevaient à leurs yeux deux objections capitales : il était prêché par des Français et les Merinā savaient parfaitement que les Français dès longtemps et à cette époque là encore se considéraient comme ayant des droits sur Madagascar, ainsi qu'en faisaient foi maints journaux et maints livres qu'ils n'ignoraient pas, quoique cependant nous n'eussions en ce moment aucun projet de conquête; notre occupation de Nosy Bé et de l'île Sainte-Marie leur pesait sur le cœur et ils nous en voulaient de dénier à leur roi le titre de « Roi de Madagascar », que lui reconnaissaient les Anglais, et de nous obstiner à l'appeler « Roi des Hovä »; appeler les Pères à fonder l'Église de Madagascar, c'était leur donner bénévolement une influence qui ne disait rien de bon à des gens méfiants comme les Merinā; d'autre part, le recrutement du clergé catholique exige des vertus, rares partout mais inconnues à Madagascar, et des connaissances qu'on n'acquiert qu'au prix d'études longues et difficiles; il n'était donc pas malaisé de prévoir que le clergé n'eût pas été de sitôt indigène. Pour cette seconde raison, l'église anglicane n'était pas davan-

tage acceptable à leurs yeux. Il n'en était pas de même pour les Indépendants qui n'ont pas les mêmes exigences et qui leur offraient toutes les facilités possibles pour créer immédiatement un clergé national et une Église d'État, tels que le gouvernement malgache les voulait. Aussi est-ce cette secte qu'ils choisirent et la seule malheureusement que des gens rusés comme eux et hantés de la crainte d'une intervention étrangère pouvaient choisir.

A la cérémonie de son intronisation [« Fisehoană » ou Apparition], qui eut lieu le 3 septembre 1868, la reine Ranavalonă II proclama la liberté des cultes, et, pour bien marquer la révolution religieuse qu'elle opérait, elle tenait, tout en parlant, la main sur une Bible placée sur une table à ses côtés⁽¹⁾; le dais sous lequel elle trônait portait, écrites en lettres d'or, les phrases suivantes : *Andriamanitră ho amintsikă!* [Que Dieu soit avec nous!], *Voninahitră ho an' Andriamanitră* [Gloire à Dieu], *Fiadanana amy ny tanjy!* [Paix sur la terre!] et *Fankasitrahana amy ny olona* [Merci au peuple!], et les « Sampy » ou talismans ne figurèrent pas dans cette cérémonie⁽²⁾ : en écartant pour la première fois des cérémonies publiques les « Sampy » qui étaient jusque-là universellement vénéralés et craints, la Reine montrait à ses sujets qu'elle n'y avait plus foi.

Le dimanche 25 octobre, commencèrent dans le « Rovă » ou l'enceinte du Palais les services religieux, que dirigèrent seuls les pasteurs et évangélistes merina, élèves des Indépendants (L. M. S.).

Ce ne fut toutefois que le 21 février 1869 que la Reine et le Premier Ministre reçurent le baptême des mains d'un « Mpitori-tanjy » ou Prédicateur malgache⁽³⁾, que l'ordre fut donné par tout le royaume de célébrer

(1) « Voninahitră amy ny Avö indrindra ho an'Andriamanitră, ary ny fihavanana ao ambonin'ny tanjy, fiadanana ho any ny olona! » [Gloire au Très-Haut qui est notre Dieu, fraternité sur la terre et paix aux hommes!] et « Ary izao koa no lazaikö aminareo, Ambanilanitra, ny amy ny fivavahana, dia tsy terenă, ary tsy sakanana » [Et voici ce que j'ai à vous dire au sujet de la religion : je veux qu'il n'y ait ni pression, ni empêchement], car « Ny fanjakako anki-

niko amin'Andriamanitra » [Mon royaume est entre les mains de Dieu].

(2) Les principaux « Sampy » royaux ou nationaux étaient Kelimalază, Manjakatsiroa et Mahavaljy. Déjà, aux funérailles de Rasoherina aucun n'avait figuré, quoique cette reine eût une dévotion toute particulière pour ces talismans, surtout pour le second.

(3) Ce jour-là, pour pouvoir épouser la reine, Rainilaiarivony répudia sa femme qui lui avait donné seize enfants.

à l'avenir pieusement le dimanche, en priant et en s'abstenant de tout travail. Le 29 juillet, eut lieu la pose de la première pierre du Temple du Palais, et, le 8 septembre, sur l'ordre de la Reine, une délégation des Grands Officiers du Palais se rendit à Ambohimambolä et y brûla le « Sampy » ou talisman national Kelimalazä pour lequel Ranavalonä I^{re} avait une dévotion toute particulière; Manjakatsiroa, Mahavalÿ, Rabehazä, etc. eurent le même sort⁽¹⁾. Deux jours après, avis fut donné au Zoma, au grand marché de Tananarive qui se tient le vendredi comme l'indique son nom, que « Sa Majesté donnait un mois à ses sujets pour brûler tous leurs « Sampy » ou « talismans » et que « si, au bout de ce temps, quelqu'un en avait encore, il serait brûlé avec eux, car Sa Majesté a reconnu le néant de ces « sampy » et elle prie maintenant le seul vrai Dieu, auquel elle élève un temple dans l'enceinte de son Palais ». A la suite de cet ordre, beaucoup de « sampy » furent brûlés, mais beaucoup aussi furent épargnés et cachés, et de célèbres, comme Ravololonä par exemple, qu'on croyait détruits, ont réapparu au lendemain de notre conquête, à la fin de 1895 : c'est, confiants dans la protection de ce Ravololonä, que les Zanak'antiträ d'I-mamö se révoltèrent et massacrèrent lâchement à Arivonimamö deux missionnaires anglais le R. William Johnson et M^{me} Lucy Johnson, ainsi que leur petite-fille⁽²⁾; il est vrai que, lorsqu'ils se furent convaincus que leur Ravololonä en qui ils avaient mis leur confiance, ne les préservait pas des balles des soldats français accourus pour les punir et qui n'en tuèrent pas moins de 150, ils le rejetèrent avec mépris et n'en voulurent plus entendre parler. Cette révolte, comme celle de 1896, était dirigée autant contre le christianisme que contre les Européens^(a).

Dès la fin de 1869^(b), cent vingt-six « Mpitori-tenÿ » ou Prédicateurs

(1) « Lasan-ko setrokä », partis en fumée! ding, ainsi que sa famille, coururent aussi

(2) Le Rév. Mc Mahon et le Rév. Stan- les plus grands dangers.

(a) C'était bien un soulèvement anti-chrétien, le réveil des anciennes superstitions, car non seulement les Européens de toutes nationalités ont couru de grands dangers et quelques-uns même ont été tués, comme nous venons de le dire, mais les églises et chapelles de toutes communions, au nombre de plusieurs centaines, furent détruites et les habitations des missionnaires furent brûlées. Les transformations amenées dans la vie des Malgaches par notre civilisation ont en effet apporté un trouble profond dans l'état économique et social du pays; en leur enlevant la part d'influence à laquelle ils tenaient, elles ont blessé beaucoup de gens dans leurs superstitions et leurs croyances aussi bien que dans leurs habitudes et dans leurs intérêts.

(b) A la fin de 1868, les diverses missions protestantes se sont réunies en une assemblée plénière afin de

malgaches furent envoyés dans les campagnes avec le diplôme suivant : « Moi, Ranavalomanjakä, reine de Madagascar, j'ai accepté un tel, qu'a choisi l'assemblée de tel quartier de Tananarive pour aller prêcher la parole de Dieu selon l'ordre de Jésus-Christ, écrit en ces termes dans Marc, XVI, 15 : « Allez dans le monde entier et prêchez l'Évangile à tous les hommes ». C'est pourquoi moi, Ranavalomanjakä, reine de Madagascar, ainsi que l'Assemblée du Palais et celle de tel quartier, nous avons tous donné de l'argent pour former une congrégation malgache où vous enseignerez et prêcherez l'Évangile de Jésus-Christ. En conséquence, moi, Ranavalomanjakä, reine de Madagascar, je vous recommande de n'enseigner que ce qui est conforme à la parole divine, d'être digne de la haute mission que vous recevez, enfin d'être zélé et honnête »^(a). Au bas de ce diplôme était le sceau de la Reine, contresigné par le Premier Ministre.

Dès cette époque, les missionnaires de la L. M. S. se sont occupés de former des Évangélistes ou aides-missionnaires et ils ont construit dans ce but un Collège théologique qui a été fini en 1881.

L'effet produit par la conversion de la reine et du Premier Ministre sur un peuple accoutumé à obéir aveuglément à ses chefs fut considérable; il en résulta un accroissement énorme du jour au lendemain dans l'assis-

s'entendre au sujet de leur œuvre commune, assemblée qui a pris le nom d'« Isan-enim-bolanä », parce qu'il fut décidé qu'elle aurait lieu dorénavant tous les six mois; ces assemblées ont resserré les liens d'amitié entre les membres des diverses sociétés protestantes et ont été favorables à leur prosélytisme. Cette « Union » ou assemblée qui ne comprenait d'abord que des Européens, admet depuis 1884 des Malgaches et la présidence en est alternativement dévolue à un Européen et à un Malgache; en 1887, il en a été créé une pour les femmes. — Une « Union » semblable existe chez les Betsileo : elle est connue sous le nom d'Isan-kerintaonä [litt : Chaque année], parce que les assemblées ne se tiennent qu'une fois par an.

^(a) Voici textuellement les articles où sont données les instructions que nous avons résumées ci-dessus : « Art. I. Vous allez partir, mais, si, au lieu d'enseigner exactement la parole de Dieu et d'étendre le royaume de J.-C. selon les Saintes Écritures, vous agissez autrement et si vous enseignez ce qui n'est pas conforme à cette parole, rappelez-vous ce que J.-C. a dit : « Mieux vaudrait avoir une meule de moulin au cou et être précipité dans la mer que de scandaliser un de ces petits ». Allez donc droit et soyez dignes de la mission que vous recevez, de peur qu'on ne vous applique ces paroles de Jésus-Christ : « Jetez dans les ténèbres extérieures ce serviteur inutile; là, il y aura des pleurs et des grincements de dents ». — « Art. II. Et aussi je vous déclare que si, au lieu d'accomplir cet enseignement utile conformément aux recommandations ci-dessus, vous exploitez mon peuple pour augmenter votre bien, surtout si vous le poussez à mal faire, à violer les lois de mon royaume, je vous traiterai comme un criminel; car mon royaume n'est pas un royaume que je livre aux insensés, mais bien un royaume où Dieu doit régner. » — « Art. III. Enfin, soyez zélé et persévérez dans le bien, comme de bons soldats de Jésus-Christ. Menez paître les brebis de Dieu dont vous avez la charge et gardez-les bien, non par la force, mais librement, non pour de l'argent, mais par zèle. Que Dieu vous aide à accomplir les bonnes œuvres de Jésus-Christ pour lesquelles votre assemblée vous a choisis! Que Dieu vous aide et vous protège! Que Dieu fasse briller à vos yeux l'éclat de sa face et vous fasse miséricorde! Que Dieu se dresse devant vous et vous accorde son alliance! Que la grâce du Seigneur J.-C. soit avec vous et avec tous ceux que vous instruisez, ainsi que l'amour de Dieu le Père et l'alliance du Saint-Esprit. Amen! » (LA VAISSIÈRE, *Hist. Madag.*, t. II, p. 45-46).

tance aux services des cultes chrétiens. Toutes les églises, toutes les chapelles furent combles et on éleva à la hâte de nouveaux temples dans tous les villages, dont les chefs veillaient à ce que le peuple les fréquentât assidûment, quelquefois le bâton à la main⁽¹⁾. Mais ces nouveaux convertis, qui réclamaient et obtenaient le baptême sans instruction sérieuse, n'étaient chrétiens, si l'on peut leur donner ce nom, que parce que c'était l'ordre du gouvernement; ils seraient tout aussi bien devenus catholiques, bouddhistes ou musulmans, si leurs chefs avaient favorisé ces religions. C'était en somme pour eux une corvée obligatoire, la corvée du dimanche, qu'ils acceptaient avec la même résignation que les autres, et ces réunions soi-disant chrétiennes étaient, en réalité, de simples assemblées païennes⁽²⁾ et ne pouvaient être rien d'autre : les assistants, toujours graves et sérieux, écoutaient attentivement les sermons plus ou moins bien faits et les cantiques, puis s'en allaient sans jamais demander la moindre explication ni faire la moindre objection. Le nombre des Malgaches baptisés était naturellement faible par rapport aux « adhérents » ou assistants, mais, même parmi eux, il n'y en avait que très peu, extrêmement peu, dont la vie et les pensées furent celles de vrais chrétiens⁽³⁾.

(1) Tandis qu'avant la création de l'Église d'État, en 1867, on comptait 92 Congrégations comprenant 19,000 membres ou adhérents, avec 101 pasteurs, « Mpitandrinā »^(a), et pas d'évangélistes, « Evanjelistrā », ni de prédicateurs malgaches, « Mpitori-tenÿ », il y en avait à la fin de 1868, 148 avec 115 pasteurs, 437 prédicateurs et 44,000 membres ou adhérents; en 1869, 468 avec 153 pasteurs, 935 prédicateurs et 163,000 membres ou adhé-

rents; en 1870, 621 avec 209 pasteurs, 1,803 prédicateurs et 250,000 adhérents.

(2) La plupart des pasteurs n'avaient, comme on peut le penser, qu'une vague idée du christianisme; un des chefs de village qui, chaque dimanche, menait au temple de 500 à 600 personnes, avait trois femmes!

(3) Voir R. P. DE LA VAISSIÈRE, *Hist. de Madagascar*, t. II, p. 41-50, et J. SIBREE, *The Great African Island*, p. 350-354.

(a) Ces « Mpitandrinā », ou chefs de paroisse, sont nommés par les Églises et ne sont que des prédicateurs laïques, sans études spéciales et travaillant pour vivre. Si, dans les grandes villes, le choix se porte d'ordinaire sur des personnes instruites et d'une position sociale élevée, il n'en est pas de même dans les églises de campagne, où il n'est pas toujours heureux.

Les « Mpitori-tenÿ », ou prédicateurs, sont bien souvent incapables de faire un sermon à peu près convenable. Les Malgaches parlent avec facilité et des jeunes gens, sachant à peine lire, mais maniant la parole avec aisance, sont nommés « Mpitori-tenÿ » sans avoir de notions bien précises du but et de la nature des prédications et ils ne cherchent pas tant à exercer une influence salutaire sur les assistants qu'à s'amuser eux-mêmes, se plaisant à conter des anecdotes qui ne sont pas toujours morales, à citer des proverbes, etc. (*Ten Year's Review of mission Work*, Antananarivô, 1880, p. 138-139).

Ce sont les « Evanjelistrā » ou Évangélistes qui, en réalité, devraient avoir le titre de « Mpitandrinā », car ils ont fait des études théologiques et, rémunérés par la L. M. S., ils consacrent tout leur temps à leurs fonctions.

La nouvelle, qui s'était vite répandue partout, que la Reine et le Premier Ministre avaient adopté la « Prière protestante » frappa de stupeur tous ceux qui pratiquaient la religion catholique et arrêta dans leur élan les familles assez nombreuses qui manifestaient le désir de se faire instruire par les Pères. En effet, le gouvernement qui voulait réunir dans l'Église d'État tous ses sujets violentait les populations pour les pousser dans les temples et les écoles des protestants, et, quoique la Reine et le Premier Ministre proclamassent hautement que les catholiques pouvaient librement enseigner leur religion, ils ne leur accordaient en réalité d'autre liberté que celle qu'il leur était impossible de refuser sans trop blesser les susceptibilités de la France; leurs agents se rendaient constamment, par ordre supérieur, coupables d'injustices à leur égard ⁽¹⁾ et, loin de les protéger, ils ne sévissaient même pas contre les actes blâmables et délictueux dont ils étaient fréquemment victimes. Ils s'opposaient de toutes les manières possibles à la construction de chapelles et d'écoles catholiques ⁽²⁾ et ne se faisaient pas faute d'adresser des menaces à ceux qui « priaient » avec les Français. Aussi les Pères durent-ils souvent dire la messe dans des mesures; mais, comme les Malgaches sont passionnés pour la musique, ils les attiraient en accompagnant leurs chants

(1) Le Premier Ministre Rainilaiarivonj, qui concentrait entre ses mains tous les pouvoirs et qui était en réalité despote absolu de Madagascar, se donnait les airs de l'homme le plus juste et le plus libéral du monde : il donnait en secret ses ordres à ses officiers et aides-de-camp qui devaient les exécuter au péril de leur vie, tandis qu'il affectait de ne rien savoir et mettait ainsi à couvert sa responsabilité.

(2) Voici un exemple, entre mille, de la manière dont ils procédaient à l'égard des catholiques et qui s'est passé presque sous les yeux de l'un de nous. Au commencement de 1870, la reine Ranavaloná II étant en villégiature à Ambohimangá, le P. Delbosc s'y rendit un dimanche pour célébrer la messe à l'intention des nombreux catholiques qui l'y avaient accompagnée; il prévint le Premier Ministre et le gouverneur de la ville qui ne firent pas d'objection et lui donnèrent même de bonnes paroles, puis il s'entendit avec le propriétaire d'une maison sise en dehors de l'enceinte de la ville et, comme la maison était toute petite, le samedi, il planta dans la cour quelques pieux pour supporter une tente qui mit l'autel à l'abri du soleil. Le soir, lui arriva la lettre suivante du gouverneur d'Ambohimangá : « Voici ce que nous vous disons : nous apprenons que vous bâtissez une maison sur un emplacement qui est réservé aux soldats, or comment pouvez-vous bâtir une maison dans la ville qui nous est confiée sans nous en informer? La Reine ne s'oppose pas à ce que vous fassiez des conventions avec les propriétaires des terrains, mais vous faites cela sans nous avertir, nous qui avons la garde d'Ambohimangá, et cependant jamais encore ni Français ni Anglais n'ont loué un emplacement ou construit une maison ici, à Ambohimangá, car ici la terre est sous une loi particulière et les habitants eux-mêmes n'y peuvent bâtir sans une autorisation spéciale. Nous sommes très surpris d'une pareille conduite de votre part. Donc voici la question que nous vous posons : Qui vous a autorisé à bâtir une maison ici, nous le laissant ignorer et foulant aux pieds les lois d'Ambohimangá! Adieu, que le Seigneur vous assiste! » Le Père, malgré tout, dit sa messe le lendemain; ce jour-là, le coup manqua (LA VAISSIÈRE, *Hist. de Madag.*, t. II, p. 155-156).

avec l'harmoni-flûte et ils les charmaient en leur montrant de belles images après les instructions. Toutes ces persécutions et tracasseries ne les intimidèrent pas et ils acceptèrent bravement la lutte ; dans plusieurs cas même ils amenèrent le Premier Ministre à composition. En somme, s'ils avaient un nombre d'adhérents très inférieur à celui des Protestants, on peut dire que, dans leur ensemble, leurs fidèles étaient de meilleure qualité, méritaient mieux le nom de « chrétiens » et, si les grands du pays n'osaient et ne pouvaient « se séparer de la Reine pour « la Prière », les petits et les esclaves venaient volontiers aux Pères.

Disons toutefois que, tout de surface qu'était et qu'est à Madagascar le christianisme qui cache mal le vieux fond de paganisme qui est toujours vivace, il n'en a pas moins amené une profonde et heureuse modification dans les pensées et les mœurs des Malgaches.

Jusqu'en 1867 les efforts des diverses missions n'avaient porté que sur Tananarive et ses environs et sur Tamatave, ainsi que sur quelques rares points de la côte orientale. Mais, à partir de 1868, les missionnaires norvégiens ont évangélisé le Vakinankaraträ et le Nord du pays Betsileo, puis se sont portés sur la côte Ouest à Tuléar, à Manombö, à Belo, à Bezezikä et à Morondavä en 1874, à Midongÿ, à Ihosÿ et chez les Antanosÿ émigrés en 1889, puis chez les Antisakä (à Vangaindranö) et chez les Antanosÿ (à l'embouchure du Manambondrö et à Fort-Dauphin)⁽¹⁾; ceux de la « Friends' Foreign Mission Association » ont pris la charge du district Sud-Ouest de l'Imerinä (Arivonimamö, Mandridranö, le Nord-Ouest du Vakinankaraträ et Manandazä); ceux de la « London Missionary Society », qui ont été en moyenne au nombre de trente, presque tous mariés, se sont étendus dans le Betsileo (Rév. J. Richardson, 1870⁽²⁾), dans le Voni-

⁽¹⁾ Toutes les stations qui sont situées au Sud du 23° parallèle sont entretenues par les églises norvégiennes des États-Unis d'Amérique, dont le centre est à Minneapolis et qui comptent 1,500,000 membres, presque autant que la Norvège. — En 1895, il y avait 36 missionnaires, dont 2 docteurs, et plusieurs institutrices et diaconesses,

contrôlant 26 stations, entourées de plus de 500 « zana-piangonanä » ou annexes avec une soixantaine de pasteurs indigènes et 47,000 adhérents.

⁽²⁾ Les Rév. R. Toy et C. Jukes, étaient déjà allés visiter Fianarantsoa en 1868, et le Rév. Jukes y était retourné en 1869. De 1870 à 1879, la mission du Betsileo a

zongö (Rév. T. T. Mathews, 1871), dans l'Antsihanakä et à Mandritsarä (Rév. J. Pearse, 1875), dans le Boinä (Rév. W. C. Pickersgill, 1877)⁽¹⁾, sur la côte orientale, d'abord à Tamatave (Rév. G. A. Shaw, en 1880), puis à Vatomandrÿ, à Mahanorö et, enfin, sur toute la côte entre Diego-Suarez et Vangaindranö sur une largeur d'une quarantaine de kilomètres⁽²⁾; ceux de la « Society for the propagation of the Gospel » (Anglicans), qui sont sous l'autorité d'un évêque depuis 1874, sont établis des postes entre Fénériver et le Mangorö et ont pénétré chez les Betanimenä; enfin, ceux de la Mission catholique ont fondé des stations dans le Betsileo en 1871 sous la direction des Pères Finaz et Lacombe. En 1898, des Pères du Saint-Esprit se sont établis dans le Nord, avec Diego-Suarez pour centre d'action, et ont porté la parole du Christ un peu partout dans l'Ankaranä et le Boinä, et les Prêtres de la Mission ou Lazaristes sont venus reprendre l'œuvre de leurs aînés dans l'Anosÿ, à Fort-Dauphin, et dans le Sud, de sorte qu'il y a aujourd'hui à Madagascar trois vicariats apostoliques sous la direction de Nos Seigneurs Cazet, Corbet et Crouzet⁽³⁾. Il y a en outre quelques Pères de la Salette et quelques Pères Prémontrés. Diverses congrégations de Sœurs se sont jointes aux Sœurs de Saint-Joseph de Cluny : les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, les Filles de Marie, les Sœurs de la Providence de Correnc et les Franciscaines missionnaires de Marie⁽⁴⁾.

En 1895, on comptait à Madagascar : pour la « Prière protestante » 74 missionnaires anglais et norvégiens (hommes), 1313 « Mpitandrinä » ou pasteurs malgaches et 455,000 adhérents, et, pour la « Prière catholique », 89 missionnaires français et 136,000 adhérents.

compté 12 missionnaires anglais, dont 1 docteur et 1 femme; en 1881, il en est venu 3 autres. En 1880, il y avait 156 chapelles, 24 pasteurs malgaches, 349 prédicateurs indigènes et 40,000 membres ou adhérents; cinq ans plus tard, en 1886, ces nombres étaient respectivement 241, 60, 478 et 44,000.

⁽¹⁾ La mission anglaise n'avait pour adhérents dans le Boinä que les Merinä et les

Masombikä ou nègres africains, mais pas de Sakalavä.

⁽²⁾ La mission de la côte orientale a été d'abord confiée à quatre évangélistes malgaches; elle ne visait pas les Betsimisarakä qui jugeaient n'avoir rien à faire avec le christianisme, apanage, suivant eux, des Merinä et des Blancs.

⁽³⁾ Pour plus de détails, voir page 566.

⁽⁴⁾ Voir aussi p. 594-598.

Depuis la conquête de Madagascar par la France, des missionnaires protestants français, d'accord avec les membres de la L. M. S., sont venus s'établir dans le Nord et surtout dans le centre de l'île; la L. M. S. qui contrôlait alors 1,150 Congrégations dans le centre de l'île⁽¹⁾, leur en a transmis la moitié, soit 490 en Imerinā et 90 en Betsileo⁽²⁾. En 1905, il y avait 35 missionnaires protestants français, 25 hommes et 10 femmes, et 112 missionnaires protestants de nationalités étrangères, 64 hommes et 48 femmes, et 445,000 adhérents et, à Tananarive seul, 40 temples.

Cette même année, le nombre des missionnaires catholiques était de 341, soit 122 Pères, 72 Frères coadjuteurs ou de la Doctrine chrétienne et 147 Sœurs, et celui de leurs adhérents de 247,000 : à Tananarive, ils avaient 6 églises.

Il y a, en outre, une petite église protestante indigène, indépendante, qu'on appelle le «Trano-Zozorö» ou l'«Ambohitsimiankinā» et qui compte 500 adeptes avec 4 pasteurs, tous à Tananarive⁽³⁾.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte donc qu'une moitié de l'île est nominalement chrétienne, c'est-à-dire l'Imerinā, le Betsileo, l'Antsihanakā, l'Andronā, le Boinā méridional, la côte orientale et quelques points de la côte occidentale, et que l'autre moitié, soit une grande partie de l'Ankaranā, le Boinā septentrional, les pays Sakalavā, Barā, Mahafalŷ et Antandroy, est encore adonnée à la religion malgache, qui a toujours du reste de puissantes racines dans les pays déjà christianisés. Mais, quoique les nouveaux convertis restent imbus des préjugés locaux et des superstitions de l'ancien temps, la grande révolution religieuse qui a eu lieu en 1869 n'en a pas moins produit d'importants résultats et a jeté les germes de la civilisation qui se développe avec rapidité.

⁽¹⁾ Depuis notre conquête, la L. M. S a abandonné la côte orientale et l'Antsihanakā.
— ⁽²⁾ Voir aussi p. 601-602.

⁽³⁾ Il est probable du reste qu'il se formera à Madagascar de nombreuses sectes chrétiennes dissidentes. Il s'en est déjà formé dans ces dernières années une, «les Apôtres», qui prétendait chasser le diable par la simple apposition des mains et guérir toutes les maladies par la foi : s'il y en avait parmi eux quelques-uns qui étaient convaincus, la plupart usaient de leurs prétendus pouvoirs pour soutirer de l'argent aux ignorants. Une autre secte, les «Disciples de Notre Seigneur», qui est composée principalement de femmes, s'en va prêchant et se targuant des mêmes pouvoirs que les «Apôtres».

Enfin une troisième secte s'est emparée de force d'un des temples de Tananarive contre le gré de la majorité de ses paroissiens et l'a gardé jusqu'à ce que le tribunal, saisi de ce différend, l'en ait déboutée.

HISTOIRE
PHYSIQUE, NATURELLE ET POLITIQUE
DE
MADAGASCAR

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{IE}

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

HISTOIRE
PHYSIQUE, NATURELLE ET POLITIQUE
DE
MADAGASCAR

PUBLIÉE
PAR ALFRED GRANDIDIER

VOLUME IV
ETHNOGRAPHIE DE MADAGASCAR

PAR
ALFRED GRANDIDIER
MEMBRE DE L'INSTITUT
ET
GUILLAUME GRANDIDIER

TOME PREMIER
LES HABITANTS DE MADAGASCAR
DEUXIÈME PARTIE : LES ÉTRANGERS

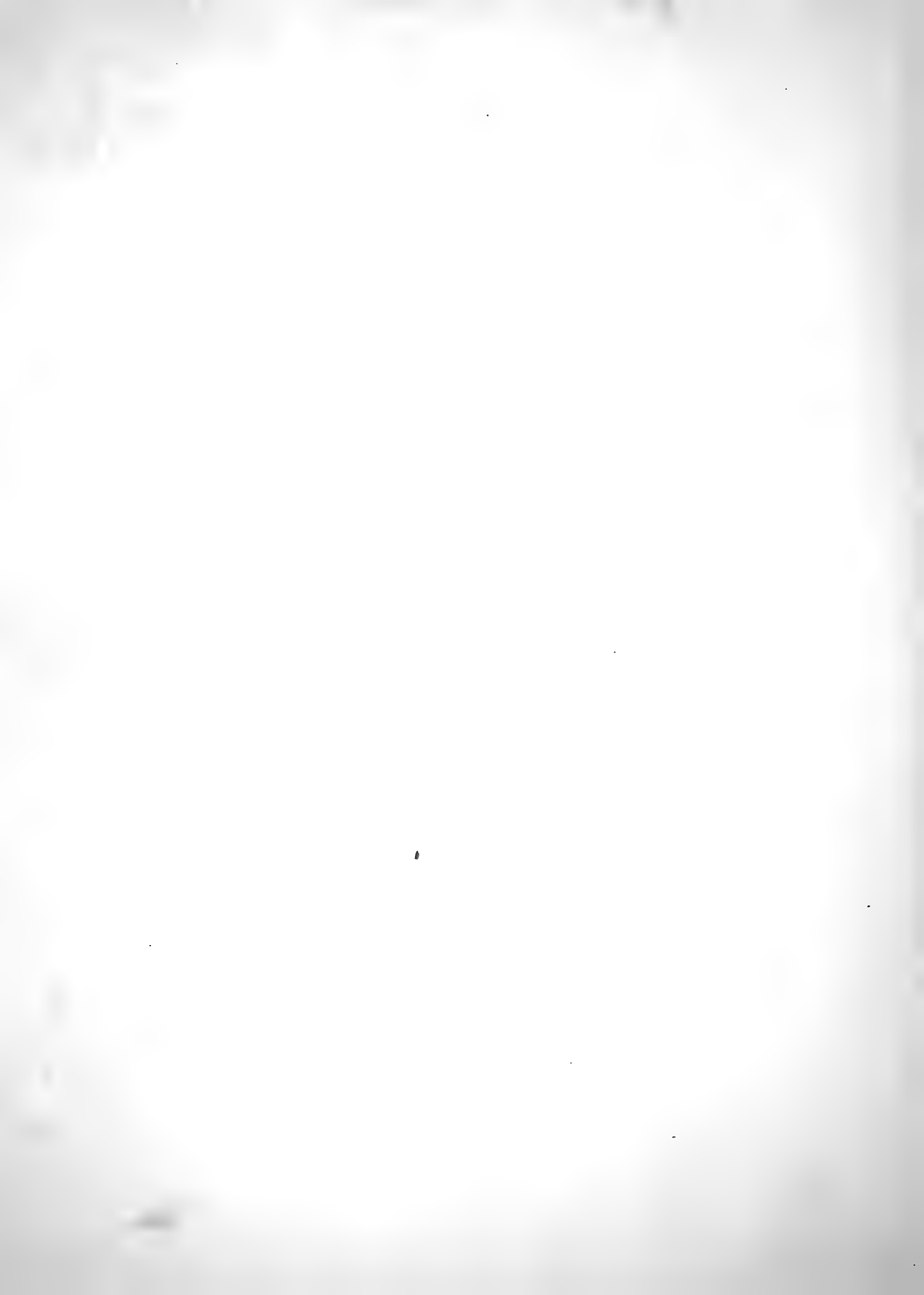


PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE M. LE GARDE DES SCEAUX

A L'IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCXVIII



CHAPITRE VII.

LES ÉTRANGERS À MADAGASCAR.

§ 1. LEURS PREMIÈRES RELATIONS AVEC LES MALGACHES.

Les étrangers qui sont venus à Madagascar sont par ordre d'ancienneté : I. Les Juifs; II. Les Arabes; III. Les Indiens; IV. Les Javanais; V. Les Nègres africains; VI. Les Européens et les Américains (1° les Portugais; 2° les Français; 3° les Hollandais; 4° les Anglais; 5° les Danois; 6° les Espagnols; 7° les Américains); VII. Les Chinois. Nous allons les passer successivement en revue, en donnant d'abord quelques renseignements historiques sur leurs premiers atterrissages et leurs premières immigrations.

I. LES JUIFS.

Les flottes que Salomon envoyait sur la côte Sud-Est de l'Afrique, ont très probablement eu quelques-uns de leurs vaisseaux perdus sur les côtes de Madagascar et il n'est pas impossible qu'aux temps anciens quelques colonies juives se soient fondées volontairement ou non dans cette île comme dans les Comores, où, d'après un ancien manuscrit, sont venus à cette lointaine époque des Iduméens. Toutefois, s'il y en a eu, il n'est pas douteux qu'il ne devait en rester aucune trace lorsque, vingt-cinq siècles après, les Européens l'ont découverte. Or Flacourt, en 1657, et François Martin, en 1668, ont trouvé, tant à l'île de Sainte-Marie que sur la côte voisine, à Fénériver, une population qu'ils ont considérée avec vraisemblance comme descendant d'une colonie juive; il n'est pas impossible ni même improbable que les ancêtres de ces colons fussent des Juifs du Yémèn : ce seraient eux qui, venus avant les Arabes et les Malais, auraient formé la première colonie, plus ou moins volontaire, dont les Européens ont trouvé des traces⁽¹⁾.

(1) Voir plus haut, p. 96-104.

Aujourd'hui, ces descendants de juifs sont tellement mêlés aux autres habitants de la côte orientale qu'il est impossible de les reconnaître au point de vue physique; ils ne s'en différencient même plus par leurs mœurs qui ne sont plus celles qui ont frappé Flacourt et François Martin. Il y a lieu toutefois de remarquer que, sans les métis européens qui y ont pullulé par suite de la grande affluence des pirates dans cette région à la fin du xvii^e et au commencement du xviii^e siècle, on retrouverait probablement encore leurs traces, car sans eux ils eussent conservé sur les indigènes la suprématie que leur avaient donnée leur intelligence et leur civilisation, mais les «Zana' Malatā» ou fils des forbans qui leur étaient supérieurs à tous égards les en ont dépossédés et les ont rejetés dans la masse des Malgaches.

II. LES ARABES ET LES ANTALAOTRĀ.

Nous avons dit au chapitre iv du livre I⁽¹⁾ qu'il est venu à Madagascar de nombreux immigrants arabes et persans, dont on trouve çà et là des vestiges, et dont il existe encore des descendants tant dans le Nord que dans le Sud-Est. Les vestiges consistent en ruines de villes importantes sur la côte Nord-Ouest⁽²⁾, sur la côte Ouest⁽³⁾ et sur la côte Nord-Est⁽⁴⁾. Partout ailleurs, c'est-à-dire d'Antalahā à Maintiranō en passant par le

(1) Voir p. 104-165.

(2) Dans les baies d'Ampanasinā, d'Am-pasindavā (à Nosy Kombā, sur la plus grande des Nosy Mamokō et à Antseranantalaotrā), de Radamā (à Sada ou Anoron-tanganā), de Mahajambā (sur un îlot à l'entrée et à Nosy Manjā)^(a), de Bombétoke (à Majunga)^(b) et de Boinā (à Nosy Makambÿ et à Nosy Antsoriborÿ) [voir les notules a-f de la page 159 et a-c de la page 160].

(3) A la bouche du Manombā (17° 54 lat. S.), auprès d'Anakao (18° 0' lat. S.) et à Ambikÿ, près de la bouche du Namelā (18° 2' lat. S.) [voir les notules a-c de la page 161].

(4) A Volémar et aux environs (13° 2' lat. S.), à Nosy Iavā, à l'embouchure du Mahanarā (15° 56' lat. S.), à Sahambavanÿ (14° 16'), à Lokohō (14° 25') et auprès d'Antalahā (14° 55' lat. S.) [voir les notules d-i de la page 161].

(a) Cette baie était déjà abandonnée par les Arabes en 1669, puisque le capitaine du *Petit Jan* qui l'a visitée cette année-là, dit : «Elle a été autrefois habitée par les Arabes dont on voit encore les maisons de pierre et quelques mosquées» (*Arch. Minist. Colonies*).

(b) Vers 1700, un navire arabe venait tous les ans à la baie de Bombétoke pour y échanger ses marchandises contre des esclaves (*Drury*).

Sud, on n'a encore trouvé aucunes ruines d'édifices ni de villes; les seuls vestiges arabes ou indiens qu'on y rencontre sont le « Sinibé » ou la grande jarre d'Ivondronă et l'éléphant en pierre de Sakaleonÿ avec des fragments de vase également en pierre.

La côte Nord-Ouest de Madagascar est fréquentée de temps immémorial par les Arabes : au x^e siècle et certainement bien avant, les daous ou navires de l'Oman et du Yémèn y venaient chercher des esclaves, de la cire, de l'écaille, etc., et, depuis lors, elle a été en constantes relations commerciales avec l'Arabie, la Perse, l'Inde occidentale et la côte d'Afrique, relations qui ont jeté dans le Nord à maintes époques des colons arabes ou métissés d'Arabes, et ont amené l'établissement de villes et de comptoirs en divers points.

Les premiers Arabes qui se sont établis à Madagascar d'une manière permanente semblent être les Azd d'Oman, qui ont colonisé Anjouan vers 824 et qui, alliés fidèles des Karmathes aux x^e et xi^e siècles, ont été chassés de cette île au xi^e siècle par leurs ennemis religieux les Sunnites de Malindi et se sont réfugiés dans le Nord de Madagascar : ce sont les Onjatsÿ, qui habitent encore, au nombre de 8 à 10,000, la côte Nord-Est jusqu'à Vohémar et dont quelques-uns sont descendus jusque dans le Sud-Est⁽¹⁾.

Puis sont venus les Antambakoakă et les ZafindRaminia, originaires de la province de la Mekke, également de la secte des Bâtiniens, qui ont émigré d'abord dans l'Inde, à Mangalore, port de la côte de Malabar, d'où ils sont venus à l'une des Comores, puis à Iharană [Vohémar], au xi^e siècle⁽²⁾. Vers 1300 ou 1350, une importante colonie sunnite, ayant fondé sur la côte Nord-Est plusieurs villes dont nous avons mentionné les ruines dans la note 4 de la page précédente et qui semblent avoir été florissantes, les a forcés à émigrer; ils sont descendus à la baie d'Antongil, puis successivement à Ivondronă, à Sakaleonÿ, et enfin se sont établis entre le Mananjară et le Matitanană.

Lorsque Diogo Lopes de Sequeira visita Taolankarană [le Fort-Dau-

(1) Voir p. 114, 116-117 et 121-127. — (2) Voir p. 127-143.

phin actuel] en 1508, il n'y avait pas encore d'Arabes, mais Luis Figueira, pendant le séjour de six mois qu'il fit à Matitananã, en vit qui venaient de Malindi y trafiquer : ce sont probablement eux qui sont les ancêtres des Tsimetö actuels. Après les Tsimetö qui étaient Sunnites, sont venus, aussi sur les bords du Matitananã, successivement les Anakarã, qui étaient originaires de la Mekke et de Médine et qui étaient des Chiïtes, et les Antionÿ et Zafikazimambö, qui étaient des Alides ou des Fatimites ou peut-être des Zeïdites et qui, après avoir séjourné longtemps en Afrique, chassés de place en place, ont fini par échouer dans le Nord de Madagascar et ont gagné le Sud, toujours poursuivis par l'hostilité des Sunnites. Les Antionÿ ont eu à combattre au commencement du xvii^e siècle les ZafindRaminia, qui étaient installés, comme nous l'avons dit, entre le Faraonÿ et le Matitananã, et ils les ont repoussés dans le Sud, dans l'Anosÿ où ils se sont établis vers 1625. Quant aux Antambahoakã, ils ont continué à résider à Mananjarÿ et au Nord. Tandis que les Onjatsÿ du Nord, les Antambahoakã de l'Est et les ZafindRaminia du Sud-Est, qui semblent tous avoir appartenu à la secte des Bâtiniens, n'ont jamais guère mérité le nom de musulmans, les Tsimetö, les Anakarã, les Antionÿ et les Zafikazimambö, au début du moins, pratiquaient les prescriptions du Koran qu'ils tiennent toujours en grand honneur, quoique aujourd'hui aucun d'eux ne soit capable de le comprendre⁽¹⁾.

Quant aux côtes Nord-Ouest et Ouest, il y est venu des Arabes de l'Oman, du Yémèn et du golfe Persique, des Persans, des métis soahilis et comoriens, les uns Bâtiniens, les autres Chiïtes, Sunnites (section des Chaféïtes) et peut-être Khâridjites. Ces immigrants ou colons, les uns temporaires, les autres permanents, se sont croisés avec les femmes indigènes et ont eu des descendants qu'on appelle « Antalaotrã ». Ces Antalaotrã, qui sont par conséquent d'origines très diverses et qui, naturellement, ont des types assez différents, se marient de préférence entre eux et forment une population musulmane, plus ou moins instruite et plus ou moins zélée, qui, aux xv^e et xvi^e siècles, était très nombreuse, puisque

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 143-157.

Tristan da Cunha, en 1506, en a trouvé plusieurs milliers dans les baies de Boină, de Mahajambă et de Sada [Ampasindavă] et qu'il y en avait un peu partout le long de cette côte. C'est aussi ce que disent : en 1683, le P. Luiz Mariano, qui estime à 6,000 ou 7,000 le nombre des musulmans qui habitaient alors Boină; en 1644, Richard Boothby; en 1671, le capitaine Gigault⁽¹⁾, etc.⁽²⁾.

Cette population musulmane, qui appartenait à la secte sunnite, était autrefois tout à fait distincte des Malgaches, ou «Oua-bouki» comme les appelaient les habitants de la côte d'Afrique, et elle avait ses caïds ou chefs particuliers; aujourd'hui, quoique conservant leurs mœurs, leurs croyances et, jusqu'à un certain point, leur type, et quoique revêtant le costume arabe et se proclamant hautement sectateurs de l'Islam, dont ils suivent tant bien que mal les prescriptions, les Antalaotră font depuis la conquête merină partie intégrante du peuple malgache. Dès la fin du xvii^e siècle, ils n'avaient déjà plus l'indépendance dont ils avaient joui jusque-là; le roi sakalavă Tsimanatö, qui a fait la conquête du Boină, leur a imposé sa suzeraineté, qui ne leur pesait du reste guère, car leur supériorité intellectuelle, leurs aptitudes commerciales et leurs richesses leur donnaient une influence prépondérante sur toute cette côte. C'est sous le règne de ce roi et à sa demande qu'ils ont fondé vers 1700 dans la baie de Bombétoke, non loin de sa résidence, la ville de Mzi-angaya ou Majunga. Pendant tout le xviii^e siècle, ils y ont fait un grand commerce; une foule de daous ou boutres y venaient de tous côtés et, chaque année, deux grands navires de Surate y apportaient des étoffes de Cutch. En 1792, Dumaine n'y a pas compté moins de 6,000 Arabes ou Indiens avec leurs familles⁽³⁾ et les diverses sectes avaient chacune

(1) Gigault est passé au Nouveau Maccalage [à Boină] où habitent des Arabes qui ont un roi dont la Cour est assez magnifique et qui a un bon nombre de soldats à sa garde. Il y a 200 ans qu'ils disent être en cette île; ils y font un trafic notable, car Gigault y a vu quantité de petits bâtiments. Ils ont une belle ville avec bourgs et villages, où il y a des mosquées et tombeaux su-

perbes, citernes et maisons, le tout bien bâti en pierres. Ce sont gens blancs comme des Européens, vêtus à la turque (Dubois, 1674, p. 73-74).

(2) Voir plus haut, p. 157-165.

(3) *An. Voy.*, t. XI, 1810, p. 27. Aucun Sakalavă n'habitait cette ville, entièrement arabe, avec trois caïds ou chefs musulmans ayant chacun son quartier (notule 187).

leur mosquée; en 1824, Owen y en a encore trouvé beaucoup. Jusqu'en 1829, il montait de temps en temps à Tananarive des caravanes d'Arabes de Mascate, ainsi que d'Indiens de Surate et de Bombay; les relations avec les Européens par la côte orientale ont arrêté ce trafic⁽¹⁾.

Mais, lorsque, après la conquête du Boinä par Radamä I^{er}, Andriantsoľ se révolta et que, vaincu à Majunga en 1824, puis à Anarontsanganä en 1831, il se réfugia à Mayotte, il y fut suivi par un grand nombre d'Antalaoträ qui l'avaient soutenu dans sa lutte contre le souverain merinä, d'autant que la ville de Majunga, incendiée par Ramanetakä, le lieutenant de Radamä I^{er}, brûla tout entière; à ce moment, il n'y avait pas moins de 69 daous ou boutres sur la rade. De ce jour, les Antalaoträ, appauvris, tenus en suspicion et maltraités par les vainqueurs, quittèrent en grand nombre Majunga et se dispersèrent dans l'Ouest, chez les Sakalavä, et dans l'Ankaranä où leurs principaux établissements ont été dans les baies d'Andravinä et de Vohémar, sur la côte Nord-Est. En 1842, on n'en comptait plus que 675 qui possédaient en tout 250 esclaves, et dans cette ville, auparavant si considérable, il n'y avait que 25 maisons en pierres et 7 mosquées dont 3 seulement étaient ouvertes au culte. En 1869, l'un de nous n'y en a pas trouvé plus de 600.

Mais, si Majunga n'est plus la grande ville arabe d'autrefois, les Antalaoträ n'en sont pas moins très nombreux sur toute la côte Nord-Ouest et sur toute la côte Ouest où ils se sont multipliés depuis une trentaine d'années, notamment à Maintiranö, à Tsimanandrafozanä⁽²⁾ et à Morondavä, et il y en a qui s'en vont dans l'intérieur, colportant des marchandises pour les vendre aux Masikorö.

Beaucoup d'Antalaoträ et d'Arabes ont épousé des femmes malgaches qui, sous la domination merinä, n'avaient pas la liberté de quitter Madagascar; il ne leur eût certes pas été difficile de partir, si tel avait été leur

⁽¹⁾ Dumaine en a rencontré dans l'Ankay qui y vendaient des soieries de Surate et du mauvais corail (*Annales des Voyages*, t. XI, 1810, p. 196.

⁽²⁾ Autrefois, les Antalaoträ n'avaient pas

la permission de demeurer sur l'île de Tsimanandrafozanä; aussi avaient-ils construit, dans le chenal voisin, le village d'Ankazomay. Cette prohibition n'existait plus en 1870, lorsque l'un de nous y est allé.

bon plaisir, mais elles ne le faisaient pas, parce qu'elles savaient que leur famille eût payé pour elles. Cette interdiction a eu pour effet imprévu d'attacher à Madagascar beaucoup d'Arabes et d'Antalaoträ.

Il y a toujours eu de ces Antalaoträ ou Arabes métissés épars sur toute la côte orientale, non seulement dans les villes comme Vohémar⁽¹⁾, Ngontsŷ, Foulpointe⁽²⁾, Tamatave et Andovorantö, où beaucoup tiennent boutique, mais il y venait autrefois des boutres trafiquer surtout entre Diego-Suarez et la baie d'Antongil, comme l'ont constaté M. Gunst en 1862 et MM. Coignet et Guinet en 1863⁽³⁾.

Mêlés aux Arabes et aux Antalaoträ, se trouvent en grand nombre dans tout l'Ouest des Comoriens qui se proclament aussi musulmans et sont rangés parmi les «Silamo» et qui, comme eux, font le commerce⁽⁴⁾: plusieurs ont épousé des reines sakalavă et prennent le titre de «Biby» ou époux de la reine.

Dans l'île de Nosy Bé, à Ambanoro, on comptait, lorsque l'un de nous y est passé en 1869, 300 Arabes.

Tout récemment, il est venu quelques Syriens.

III. LES INDIENS.

En 1508, Diogo Lopes de Sequeira a trouvé à Fort-Dauphin⁽⁵⁾ de nombreux métis indiens, descendants d'Indiens du Goudjerat dont les navires, partis de Cambaye, y avaient été jetés deux siècles auparavant, vers 1300 par conséquent, par les courants ou par la tempête : ce sont les Voajirŷ.

Les matelots portugais que Sequeira a envoyés par terre de Fort-Dauphin à Matitanană cette même année 1508, ont rencontré sur leur route

⁽¹⁾ Bernier a trouvé en 1834 plusieurs villages importants d'Antalaoträ tout autour de Vohémar.

⁽²⁾ En 1791, il y avait un certain nombre d'Arabes établis à Foulpointe (Hucot, *Arch. Colon.*).

⁽³⁾ Il est venu un navire de Mascate à

Foulpointe et à Tamatave en 1808 (*Arch. Colon.*).

⁽⁴⁾ En 1869, il y en avait une trentaine à Majunga.

⁽⁵⁾ A cette époque, il n'y avait pas encore dans l'Anosŷ de ZafindRaminia ou de descendants d'Arabes.

deux Indiens, les derniers survivants de l'équipage d'un navire de Cambaye qui avait naufragé sur cette côte trente ans auparavant.

Ces deux naufrages de navires indiens ne sont certainement pas les seuls qui aient eu lieu dans les parages de Madagascar, mais nous n'avons aucune autre donnée à cet égard⁽¹⁾. Ce qui semble probable, c'est que les chefs des Antisakã ou Zarabehavanã et leurs parents, les Maroseranã ou chefs des Sakalavã, les Zafy Manarã ou chefs des Antandroy et les Zafy Manelÿ ou chefs des Barã, sont tous d'origine indienne.

Dans le Nord-Ouest, il y a depuis fort longtemps des « Karanÿ », ou Indiens musulmans, et des « Banianÿ », ou Banians, ainsi que des Khodias, qu'ont amenés, dès le XIII^e ou le XIV^e siècle, les navires qui y viennent annuellement de l'Afrique et de Cambaye. Les Banians, qui voyageaient toujours sans leurs femmes, ont donné naissance à Madagascar à de nombreux métis⁽²⁾. Il y a aussi depuis quelque temps à Majunga ainsi qu'à Marovoay des Indiens Malabars.

Ce n'est pas seulement dans le Nord qu'on trouve aujourd'hui des Indiens; ils se sont récemment répandus sur la côte occidentale, notamment à Maintiranö⁽³⁾, à Tsimanandrafozanã⁽⁴⁾, à Mahabö, à Morondavã, à Nosy Vé, etc., ainsi que sur la côte orientale, où il y en a maintenant beaucoup à Tamatave, à Andovorantö et à Vohémar, tenant boutique dans les bazars⁽⁵⁾. C'est surtout depuis 1872 que leur nombre a com-

⁽¹⁾ Les gens de Modave ont trouvé en septembre 1768 un Indien dans la vallée d'Ambolö (*Arch. Minist. Col.*).

⁽²⁾ Il y en a surtout à Anorontanganã, à Majunga^(a), à Marovoay et à Mevatanana.

⁽³⁾ En 1890, il y avait à Maintiranö une vingtaine d'Indiens, tant « Karanÿ » (Musulmans) que Banians. — Lors du passage de l'un de nous, en 1869, il y avait dans cette ville 8 Banians et 20 Khodias^(b) et Bhoras.

⁽⁴⁾ En 1869, l'un de nous a trouvé quelques Antalaotrã et quelques Banians à

Tsimanandrafozanã, mais il n'y en avait pas alors plus au Sud.

⁽⁵⁾ En 1818, le gouverneur de l'île Maurice avait mis à la disposition de l'Anglais Brady, qui avait entrepris à une demi-lieue de Tamatave une culture de coton et de plantes vivrières, trente condamnés indiens dont un tiers, à l'époque où le jardinier Bréon visita cette plantation, étaient déjà morts de fièvre et dont les autres étaient en un fort piteux état. — En 1875, il y avait à Tamatave une vingtaine de marchands

^(a) En 1842, Guillaïn en a trouvé une trentaine à Majunga, et Mullens une cinquantaine, en 1874. — En 1869, l'un de nous y a compté 150 « Karanÿ » [litt. : (qui lisent le) Koran].

^(b) Les Khodias et les Bhoras ne sont pas musulmans, pas plus que les Banians.

mencé à s'accroître dans l'Est, car, cette année-là, ont débarqué pour la première fois à Madagascar des Indiens Malabars venant de Maurice, qui depuis lors se sont multipliés et ont, jusqu'à un certain point, accaparé le commerce de détail.

Il en est monté de Majunga à Tananarive, à diverses époques, surtout jusqu'en 1829, pour y vendre leurs marchandises⁽¹⁾, la plupart originaires de la Présidence de Bombay. A Nosy Bé, il y avait peu de Banians, mais une centaine de « Karanÿ » (Musulmans) ou de Bhoras et de Khodias.

IV. LES JAVANAIS.

Nous avons dit dans le livre I⁽²⁾ que, dans le centre de l'île, aux Nègres orientaux ou indo-mélanésiens, qui forment le fond de la population malgache, se sont juxtaposés des Malais ou plutôt des Javanais qui y sont arrivés au milieu du XVI^e siècle et dont les descendants, aujourd'hui extrêmement nombreux, forment la classe des Andrianä de l'Imerinä ou Nobles.

Il est probable que beaucoup de jonques javanaises se sont perdues dans les parages de Madagascar, mais l'histoire ne nous parle que de trois : une qui s'est mise à la côte un peu au Nord de Matitananä vers 1505 et dont la cargaison de girofle épars sur la plage a fait croire à Manoel Teles de Meneces et à Ruy Pereira, qui ont longé la côte orientale en 1506, que cette épice y était commune et a induit Tristan da Cunha, Diogo Lopes de Sequeira et tant d'autres à explorer en vain cette île⁽³⁾; une autre vers 1557, dont l'équipage naufragé a été rencontré en divers lieux de la côte orientale par Balthazar Lobo de Sousa, en 1557, et par Luis Fernandes de Vasconcellos, en 1559⁽⁴⁾; enfin, une troisième qui est venue atterrir près de Tamatave en 1808 et dont quatre des matelots ont été incorporés par Silvain Roux dans sa garde.

hindous ou parsis venus de l'Inde (Mullens); on ne comptait pas moins, en 1883, de 150 Malabars et, en 1893, de 300 à 400 (Foulonneau).

⁽¹⁾ ELLIS, *Hist. Madag.*, t. I, 1838, p. 338.

⁽²⁾ Voir plus haut, p. 8 et 72-96.

⁽³⁾ BARROS, Déc. II, livre IV, p. 393-394, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 48.

⁽⁴⁾ Diogo do Couto, *Da Asia*, Dec. VII, liv. IV, chap. v, p. 312, et liv. VIII, chap. 1, p. 179, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 99 et 110-111.

V. LES NÈGRES AFRICAINS.

Il y a à Madagascar, un peu partout, principalement dans l'Ouest et dans le Centre, un grand nombre d'Africains de sang pur et surtout de métis d'Africains et d'indigènes d'origine indo-mélanésienne; mais la venue de ces Africains ne remonte pas à une époque très éloignée. Les nègres d'Afrique, qui ne sont pas marins et qui n'ont pas de bateaux capables de tenir la haute mer, n'ont jamais envoyé nulle part de colonies volontaires⁽¹⁾. Ceux qui sont venus à Madagascar ont tous été apportés comme esclaves par les négriers arabes, d'abord en très petit nombre, à partir du x^e siècle, pour les besoins des colons musulmans établis dans le Nord-Ouest et le Nord-Est de l'île, et, depuis le commencement du siècle dernier, en grand nombre, pour être vendus aux Malgaches devenus assez riches pour se payer le luxe d'esclaves exotiques.

Les Africains qu'on trouve à Madagascar appartiennent à une foule de tribus tant des côtes Sud-Est que de l'intérieur : Makoa, M'Chambara, Inhambane, Mantchoua, etc.

Aujourd'hui, c'est dans le Nord-Ouest et dans l'Ouest qu'il y a le plus de nègres africains, de « Masombikā » ou de « Makoa » comme les appellent les Malgaches. Si, en effet, la traite des nègres a été interdite dans toute la région soumise aux Merinā depuis le traité conclu le 14 janvier 1817 entre Radamā I^{er} et les Anglais et renouvelé le 11 octobre 1820⁽²⁾, elle est restée au contraire, jusqu'à notre conquête, très florissante sur toute la côte sakalavā et même dans une partie des baies du Boinā et de l'Ankarā sur lesquelles les Merinā n'exerçaient qu'un pouvoir nominal. C'est

⁽¹⁾ Il y a eu cependant au xv^e siècle, d'après Alfonse d'Albuquerque, une colonie de nègres assez nombreuse, venue de Kiloa, de Malindi, de Mombaz et de Mogadicho et formée d'esclaves qui, ayant réussi à s'emparer de quelques boutres, avaient fui leurs maîtres et s'étaient établis auprès de Sada [dans la baie d'Ampasin-

davā] (*Commentarios do Albuquerque*, 1557, parte I, cap. x, édit. 1776, p. 41-42, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. I, p. 22).

⁽²⁾ Hastie a encore vu cependant à Tamatave, en novembre 1820, 150 nègres amenés de Mozambique par des Arabes pour y être vendus.

dans le Mailakä, notamment aux environs de Maintiranö⁽¹⁾, ville arabe où les boutres négriers venaient d'ordinaire au milieu du XIX^e siècle déposer leur cargaison, qu'il y a le plus de nègres africains; il y en a aussi beaucoup à Majunga⁽²⁾, à Marovoay et dans le district de Mandritsarä.

Depuis 1877, tous les «Masombikä» ou «Makoä», c'est-à-dire les nègres amenés d'Afrique, sont affranchis dans toute la partie de l'île soumise aux Merinä; les uns vivent en groupes, d'autres, et c'est le plus grand nombre, se croisent avec les Sakalavä, et leurs métis sont nombreux dans le Boinä ainsi que dans toute la région occidentale.

VI. LES EUROPÉENS⁽³⁾.

L'île de Madagascar a eu l'étrange fortune de captiver, dès sa découverte, l'attention de l'Europe et elle n'a cessé, on peut dire jusqu'à nos jours, d'être tour à tour convoitée par les diverses nations maritimes. Comment un pays dont la population était si sauvage et si clairsemée, dont le sol est sur une si vaste étendue si peu fertile, dont les produits naturels ayant de la valeur sont si rares, a-t-il été représenté par tant d'écrivains comme un Éden fertile, n'ayant pas besoin d'être fécondé par le travail, fournissant spontanément tout ce qui est nécessaire à la vie, abondant en richesses naturelles de toutes sortes?

C'est que les premiers navigateurs portugais qui y ont abordé, Manoel Teles de Meneces et Jean Rodrigues Pereira, ont cru qu'il y avait à Madagascar toutes sortes d'épices, du gingembre, du girofle, du poivre, etc., qui avaient alors une si grande valeur, et des mines d'argent, et ils se sont empressés de porter ces bonnes nouvelles à Tristan da Cunha qui n'hésita pas à aller explorer une île aussi riche.

(1) Dans le grand village d'Andembä (tout à côté de Maintiranö), qui contient environ 600 habitants, Douliot a compté, en 1891, 550 nègres africains, 40 Sakalavä seulement et une dizaine d'Indiens et d'Arabes.

(2) A Mojanga et aux environs, il y avait, en 1888, de 2 à 3,000 Makoas avec leurs familles, que la loi de 1877 avait libérés,

mais qui étaient soumis à de dures corvées, car elles retombaient toutes sur eux.

(3) Nous avons donné dans les six premiers tomes de notre *Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar* le récit *in extenso* des diverses entreprises faites à Madagascar par les Européens depuis sa découverte jusqu'en 1800.

Quoique cette première expédition ait été infructueuse, les Portugais n'en ont pas moins continué à croire aux richesses naturelles de Madagascar, et leur croyance a passé dans toutes les autres nations, où, malgré le démenti que les faits lui ont constamment donné, elle n'a pas cessé de dominer jusqu'à nos jours, sinon au point de vue des épices. du moins au point de vue de la fertilité de son sol. Or cette croyance aux richesses naturelles de Madagascar est née de ce que Teles de Meneces et Ruy Pereira, qui ont visité divers ports de la côte orientale en 1506, ont, d'une part, cru à l'affirmation des indigènes auxquels ils avaient montré des racines de gingembre, du poivre et diverses autres épices et qui leur avaient faussement assuré qu'il y en avait en masse dans leur pays et, d'autre part, avaient vu, épars sur la plage de Matitananã, des clous de girofle qu'ils croyaient provenir des forêts de Madagascar, tandis que c'étaient les épaves de la cargaison d'une jonque de Java qui s'était mise à la côte dans ces parages, comme l'a su plus tard Diogo Lopes de Sequeira⁽¹⁾.

Le renom que ces premiers voyages ont donné à l'île de Madagascar, et qui a persisté d'autant plus qu'on soupçonnait les Portugais de cacher la vérité aux autres nations, a appelé sur elle l'attention de tous les souverains d'Europe. En effet, à la suite des PORTUGAIS qui l'ont découverte et qui s'en sont occupés de 1500 à 1630, et ont, à diverses reprises, essayé d'y faire des établissements permanents⁽²⁾, y sont venus, soit pour se ravitailler pendant leurs longues traversées d'Europe aux Indes ou des Indes en Europe, soit pour y acheter pour leurs colonies du riz, des bœufs et surtout des esclaves: les FRANÇAIS, de 1527 à 1895, année où ils en ont pris définitivement possession, après y avoir eu sur la côte orientale,

(1) Voir plus loin, p. 422.

(2) La première tentative date de 1510 à Taolankaranã et n'a eu aucun succès; une seconde eut lieu en 1514, année dans laquelle le vice-roi des Indes portugaises, trompé par les rapports erronés qu'on lui faisait de toutes parts sur les richesses naturelles de Madagascar, y envoya Luiz Figueira avec la mission d'établir un comptoir à l'embouchure du Matitananã; il y fut

en effet, construit un fort, comme il l'avait ordonné, mais, après six mois de séjour, les Portugais l'abandonnèrent, n'ayant pas trouvé dans le pays ce qu'ils étaient venus y chercher, c'est-à-dire des épices. A diverses reprises, ils ont tenté d'établir des comptoirs sur la côte Nord-Ouest et, au commencement du xvii^e siècle, ils ont envoyé dans le Sud-Est et dans l'Ouest de l'île des missions dont aucune n'a réussi.

depuis 1638, plusieurs colonies; les HOLLANDAIS, de 1595 à 1765 environ, qui ont eu quelques vellétés de colonisation dans la baie d'Antongil et dans le Sud-Est⁽¹⁾ au XVII^e siècle⁽²⁾; les ANGLAIS, de 1601 à 1895, qui ont fait divers projets de colonisation en 1636 (Prince Rupert), en 1637 (Comte d'Arundel), en 1643 (capitaine Bond), et plusieurs tentatives en 1644-1646 (John Smart, pour le compte de William Courteen), en 1650 (colonel Hunt) et, en 1816, à Port Louquez (Birch et Bleuman); enfin, les DANOIS, du commencement du XVII^e au commencement du XVIII^e siècle. Nous allons donner la liste des principaux marins, voyageurs ou colons qui ont visité Madagascar avec un aperçu des lieux où ils ont séjourné et de leurs relations avec les indigènes.

Quant aux Espagnols, ils n'ont jamais envoyé de navires à Madagascar, ayant, par le traité de Tordesillas (1495), qui a partagé le monde extra-européen entre eux et les Portugais, renoncé à la navigation dans l'Océan Indien pour jouir du privilège exclusif de la navigation dans les mers des Indes occidentales, et ayant seulement gardé le droit de se rendre aux îles Philippines.

Les Suédois et les Russes ont eu aussi des vellétés de colonisation à Madagascar et des projets d'entente avec les pirates qui y habitaient et qu'on supposait très puissants et très riches. Le roi de Suède, Charles XII, en 1716⁽³⁾,

⁽¹⁾ Ils en ont été empêchés par les Français et par les Anglais qui, à cette époque, s'occupaient activement de coloniser, les uns, la côte orientale et, les autres, la côte occidentale de Madagascar.

⁽²⁾ Depuis 1652, année où J. A. van Riebeeck a fondé la colonie du Cap de Bonne-Espérance, les navires hollandais qui venaient fréquemment se ravitailler dans les baies de Sainte-Luce [Manafiafy] et d'Antongil, ainsi qu'à l'île Maurice, ont cessé de s'y arrêter, trouvant au Cap un lieu de relâche plus favorable. Ils n'y sont plus venus que pour y prendre des esclaves.

⁽³⁾ Charles XII, après des défaites successives, chercha en 1716 à entrer en né-

gociation avec les pirates de Madagascar, dont il espérait tirer parti pour replacer le fils de Jacques II sur le trône d'Angleterre, jugeant qu'ils lui seraient non seulement utiles pour l'aider à opérer une descente en Écosse, mais aussi pour amener en Suède des vaisseaux, des hommes et de l'argent; mais il n'y réussit pas (VOLTAIRE, *Hist. de Charles XII*, liv. VIII, édit. Pourrat, 1838, p. 390-391). — Un mémoire sur les avantages que pourrait tirer la Suède d'un accord avec ces pirates avait été remis au roi Charles XII dès 1714 (*Archives d'État de Stockholm : Handel och Sjöfart. Koloniär. Africa Manuscript et Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, publiée par A. et G. Grandidier, t. III, p. 630-636 [note]).

et son successeur en 1723⁽¹⁾, en 1727⁽²⁾ et en 1728⁽³⁾, firent faire des études à ce sujet et l'Empereur de Russie, Pierre le Grand, équipa une flotte dans ce but⁽⁴⁾, mais ces diverses tentatives n'eurent pas de suite.

1° LES PORTUGAIS. — Pendant tout le xvi^e siècle, les Portugais ont été presque les seuls à aller à Madagascar; leurs principaux marins qui y ont atterri⁽⁵⁾ sont :

1. Diogo Dias, qui l'a découvert le 10 août 1500, après en avoir suivi toute la côte orientale, a mouillé dans une des baies du Nord-Ouest, probablement dans celle d'Ambavanibé ou d'Amponkaranã, où, se trouvant fort bien, il demeura quelque temps; mais, la fièvre ayant commencé à sévir dans l'équipage et quelques matelots étant morts, il partit pour Mozambique⁽⁶⁾.

2. Diogo Fernandes Peteira a longé la côte orientale de Madagascar

⁽¹⁾ Après la mort de Charles XII, Frédéric de Hesse-Cassel, le mari de la reine de Suède, qui tint les rênes du gouvernement de 1720 à 1751, fit armer en 1723 trois frégates dans le but de fonder un établissement à Madagascar; mais, la discorde s'étant mise parmi les officiers, cette petite flotte ne dépassa pas Cadix et revint en Suède sans accomplir sa mission (*Arch. du Minist. des Colon.*).

⁽²⁾ Le 20 février 1727, Johann Gustaf Spaak a adressé aux «nobles personnes intéressées dans l'affaire Madécasse» un rapport où il leur proposait une expédition à Madagascar (*Archives de Stockholm. Handel och Sjöfart. Koloniär Africa Manuscript et Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 170-173).

⁽³⁾ Un Anglais, Rogger, a exposé le 6 mars 1728 au ministre de Suède, sur sa demande, un projet de colonisation à Madagascar, où il s'efforçait de montrer tout l'intérêt que présentait une semblable entreprise (qu'il avait déjà conseillée quatorze ans auparavant en Angleterre, lorsqu'il avait apporté de Madagascar, en 1714, une supplique des pirates qui habitaient

cette île). Ce projet n'eut pas plus de suite que les précédents (*Arch. de Stockholm. Handel och Sjöfart. Koloniär Africa Manuscript et Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 173-178).

⁽⁴⁾ A la fin de novembre 1723, Pierre le Grand ordonna à l'amiral Vanhofft de préparer et armer en dix jours les frégates *Amsterdam-Galley* et *Krondelidwé*, dont il donna le commandement au vice-amiral Wilster avec l'ordre de se rendre à Madagascar et de garder sur sa destination le plus grand secret; il lui remit deux lettres pour son «cousin», le «très puissant roi et souverain de cette bonne île» auquel il offrait sa protection. Mais la jeune flotte russe n'était pas à la hauteur des exigences de son impérial fondateur et les navires ne purent être prêts aussi vite que le voulait l'empereur qui, en février 1724, fit suspendre les travaux. Ainsi se termina cette entreprise originale.

⁽⁵⁾ Voir pour plus de détails sur les voyages des Portugais à Madagascar, la *Coll. Ouvr. anc. concernant Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. I, II, III et V.

⁽⁶⁾ CORREA, *As Lendas da India*, t. I, p. 153.

en 1503, ne marchant que de jour et jetant l'ancre toutes les nuits; l'équipage souffrant beaucoup de la soif et la mortalité à bord étant grande, il passa la mauvaise saison dans une baie où il trouva de la bonne eau et du poisson en abondance; les bons vents venus, il la quitta en août pour aller à Cochin⁽¹⁾.

3. Fernan Soarez a longé la côte orientale de Madagascar du 1^{er} au 19 février 1506 et il est resté quatre jours sur une rade située un peu au Nord de Taolankarã [le Fort-Dauphin actuel], la rade de Matitananã (?), où il fit de l'eau; avant d'y arriver, il s'était emparé de vingt et un indigènes qui étaient venus tourner autour de ses vaisseaux et qu'il emmena à Lisbonne⁽²⁾.

4. Manoel Teles de Menezes a passé également dans l'Est de Madagascar en 1506 et est allé annoncer à Tristan da Cunha, qui hivernait à Mozambique, qu'il y avait en cette île beaucoup de gingembre, de clous de girofle et d'argent⁽³⁾.

5. João Rodrigues Pereira, qui commandait le « Santo Vincente », visita plusieurs ports de l'Est en 1506 et, à Matitananã, s'empara de deux indigènes qu'il mena à Mozambique et qui racontèrent qu'il y avait dans leur pays, en aussi grande quantité qu'on pouvait le désirer, du gingembre, des clous de girofle, des épices diverses, de la cire et même de l'argent.

6. Sur ces renseignements, Tristan da Cunha se résolut à partir à la découverte de ces richesses, malgré Alfonso de Albuquerque qui n'ajoutait aucune foi aux dires des deux Malgaches et qui dut toutefois le suivre, ainsi que João Gomes d'Abreu, Ruy Pereira et Job Queimado, qui, chacun, commandaient un des vaisseaux de la flotte. Il entra dans la baie de Boinã, au fond de laquelle était une grande ville arabe dont les habitants s'enfuirent à la vue de cette escadre; il les fit poursuivre : les Portugais en atteignirent quelques-uns qu'ils tuèrent et ils s'emparèrent de plusieurs femmes qu'ils amenèrent à bord, mais que l'amiral fit relâcher.

(1) CORREA, *As Lendas da India*, t. I, p. 418.

(2) BARROS, *Da Asia portuguesa*, Dec. I, liv. IX, chap. v, édit. 1778, p. 359.

(3) ANTONIO GALVÃO, *Tratado dos Descubrimentos antigos y modernos*, Lisbonne, 1641, p. 40.

Après avoir fait mettre le feu à la ville, il longea la côte à petite distance et s'arrêta à l'entrée de la baie de Bombétoke où se trouvait aussi une ville importante, puis, continuant sa route, il jeta l'ancre devant l'îlot très peuplé de Lulangane [Nosy Langanj ou Manjã], qui est situé dans la baie Mahajambã; il envoya deux chaloupes à l'entrée du chenal qui le sépare de la terre ferme avec l'ordre de couper la route aux habitants qui chercheraient à se sauver et, ayant embossé ses cinq navires devant la ville, il fit débarquer les équipages. Une partie de la population, prise d'une terreur folle, se jeta pêle-mêle dans des pirogues qui, trop chargées, chavirèrent et, en un instant, la mer fut couverte de cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants, au nombre d'un millier⁽¹⁾. Quelques hommes, armés de sagaies et de boucliers, tentèrent de s'opposer au débarquement des Portugais qui, les chargeant l'épée à la main, en tuèrent plusieurs et, après les avoir mis en déroute, saccagèrent la ville, firent 500 prisonniers, auxquels ils rendirent la liberté contre une honnête rançon, et s'emparèrent d'une grande quantité d'étoffes précieuses.

Tristan da Cunha resta trois jours dans cette baie, autant pour laisser chacun prendre dans la ville ce qu'il voudrait que pour y faire de l'eau et des vivres, puis il fit voile vers le Cap d'Ambre, que les courants et les vents contraires l'empêchèrent de doubler; après avoir perdu beaucoup de temps dans ces parages, il alla mouiller dans la baie de Sada ou d'Ampasindavã; 2,000 noirs, armés de sagaies, de boucliers, d'arcs et de flèches, se groupèrent sur la plage dans l'intention de s'opposer au débarquement des Portugais, mais l'amiral fit mettre à l'eau toutes les embarcations et alla à terre avec tout son monde. A cette vue, les noirs se sauvèrent dans la brousse et les marins mirent le feu à la ville⁽²⁾.

7. João Rodrigues Pereira et Ruy Mendes, qui accompagnaient Tristan da Cunha dans cette expédition en 1506, perdirent leurs navires

⁽¹⁾ Dans sa lettre au roi Dom Manoel en date du 2 février 1507, Alphonse d'Albuquerque dit : «Je crois, Monseigneur, pouvoir vous affirmer que le nombre des gens tués dans l'îlot aussi bien que de ceux qui

se sont noyés, s'est élevé à un millier.» Barros parle de 200 noyés seulement.

⁽²⁾ *Commentarios do Albuquerque*, 1557, parte I, cap. viii, ix et x, édition de 1776, p. 33-43.

sur des récifs, auprès du cap Orontanÿ; une partie de l'équipage de Pereira et Pereira lui-même périrent; les naufragés qui réussirent à se sauver à terre construisirent avec les débris des navires des embarcations qui permirent à une partie d'entre eux de gagner Mozambique avec les coffres contenant l'or, l'argent et le corail qui étaient à bord, et qu'avait réussi à sauver une trentaine de matelots, tentés par la part qui devait leur revenir de ce sauvetage et dont douze du reste moururent à la peine. Il en resta à terre une quarantaine, que rapatria Jean Pineiro venu peu après avec des plongeurs pour retirer de la mer l'artillerie, le cuivre et les marchandises des deux navires naufragés⁽¹⁾.

8. João Gomes d'Abreu qui avait suivi Tristan da Cunha dans son expédition sur la côte Nord-Ouest de Madagascar, fut plus heureux que son amiral; il réussit à doubler le Cap d'Ambre et continua à explorer cette île dont il longea toute la côte orientale. Il jeta l'ancre devant Matitananã; les indigènes apportèrent à bord du poisson, des cannes à sucre et des racines comestibles, et ils emmenèrent à terre le maître que le roi traita fort bien; Abreu se décida à faire visite à ce roi; mais, pendant qu'il était à terre, il s'éleva une tempête qui l'empêcha pendant quatre jours de retourner à bord, et, lorsqu'il put enfin franchir la barre de la rivière, il constata avec désespoir que son navire était parti: son second ne le voyant pas revenir et persuadé qu'il avait été tué dans un guet-apens, craignant d'autre part d'être jeté à la côte par l'ouragan, avait déradé et s'en était allé à Mozambique.

João Gomes d'Abreu et les vingt-quatre matelots qui l'avaient accompagné à terre furent naturellement très attristés d'être ainsi abandonnés sur cette terre étrangère; Abreu et huit des matelots moururent peu après de chagrin et de maladie; treize se hasardèrent à gagner Mozambique avec la chaloupe, aimant mieux, disaient-ils, périr en mer que mourir de maladie et de nostalgie dans ce pays sauvage. Ils partirent en 1507, laissant à Matitananã trois mousses qui préférèrent rester à Madagascar; ils suivirent la côte orientale et s'arrêtèrent pour faire de l'eau dans une des

(1) BARROS, *Da Asia portugueza*, Dec. II, liv. I, chap. 1, p. 17-18, édit. 1778.

baies du Nord-Ouest dont les indigènes les reçurent à coups de sagaies et de pierres et en blessèrent plusieurs. De là, ils réussirent à gagner Mozambique⁽¹⁾.

9. Diogo Lopes de Sequeira explora Madagascar en 1508 par ordre du roi Dom Manuel. Le 4 août, après avoir doublé le cap Saint-Laurent [cap Andavakä] en compagnie de Duarte de Lemos, il jeta l'ancre dans la baie de Saint-Sébastien [baie de Ranofotsy] où il trouva deux des mousses du navire de Gomes d'Abreu, puis, longeant la côte, il se rendit au port de Turubaya [Androbaizahä (le Fort-Dauphin actuel)] dont les habitants descendent des matelots d'un navire indien du Goudjerat qui s'y était perdu jadis, et où se trouvait le troisième mousse venu avec Gomes d'Abreu. N'ayant obtenu aucun renseignement intéressant au sujet des épices qu'il était venu y chercher, il y prit des vivres et partit avec Jeronymo Teixeira, qui y avait atterri de son côté.

Il mouilla le 12 août, jour de la Sainte-Claire, devant une île peuleuse [dans l'Est de l'embouchure du Mananivö, par 24° 56' 50" lat. S. et 44° 45' 50" long. E.] qui lui fournit aussi beaucoup de provisions. De là, il envoya par terre à Matitananä deux hommes de son équipage, chargés d'étudier le pays, et, poursuivant le 14 octobre son voyage d'exploration le long de la côte, avec précaution à cause des nombreux îlots et hauts-fonds qui la bordent, il arriva au royaume de Matitananä où il espérait, d'après les renseignements qu'on lui avait donnés, se procurer du girofle et du gingembre; il fut bien accueilli par les indigènes, mais il ne trouva rien : il apprit que les clous de girofle qu'on y avait vus et dont on avait parlé à Tristan da Cunha provenaient d'une jonque de Java qui, ayant perdu sa route pendant une grande tempête, s'était jetée à la côte près de là et le girofle qu'elle avait à bord s'était éparpillé sur la plage.

Les deux hommes qui avaient fait le trajet par terre, soit près de 300 kilomètres, n'avaient rien vu d'intéressant sur leur route; ils avaient rencontré deux Indiens de Cambaye, les seuls survivants de l'équipage d'un navire qui, se rendant à Sofala, s'était perdu dans ces parages

⁽¹⁾ CASTANHEDA, *Hist. do descobrimento e conquista da India pelos Portuguezes*, 1552, t. II, chap. XXXI.

trente ans auparavant (vers 1480 par conséquent). Diogo Lopes continua sa route, visitant diverses localités, et arriva le 20 janvier 1509 à une grande baie où débouchaient trois rivières qu'il nomma baie de Saint-Sébastien [baie de Diego-Suarez]. Voyant que tous ses efforts aboutissaient à un aussi piètre résultat, il mit le cap sur l'Inde, où il arriva le 21 avril 1509⁽¹⁾.

10. João Serrano est parti en 1510 du Portugal avec la mission d'étudier les productions de Madagascar et d'y établir des comptoirs; il en mit un dans la province d'Anosy, sur la presqu'île qu'on appelle aujourd'hui Fort-Dauphin; c'est le premier établissement que les Européens ont fait à Madagascar; il n'a pas pris une grande importance. Serrano parcourut l'île de port en port, sans être plus heureux que ceux qui l'avaient précédé, et, après y avoir éprouvé des fortunes diverses, il alla aux Indes⁽²⁾.

11. Luis Figueira et Pedreanes partirent du Portugal le 11 juin 1514, chargés par le roi d'explorer l'île de Madagascar et d'y installer, pour faire le commerce du gingembre, une factorerie à Matitananã, où il y a une ville populeuse et où il trouva quelques Arabes de Malindi. Figueira y établit un fortin où il séjourna six mois, les habitants lui disant d'attendre la récolte du gingembre; mais à la fin ils l'attaquèrent pour s'emparer de ses marchandises. Il se décida alors à quitter ce pays inhospitalier et à s'en retourner à Mozambique, où il retrouva Pedreanes qui venait d'y arriver quelques jours auparavant et qui, pendant que Luis Figueira était à Matitananã, avait exploré la côte orientale et y avait découvert plusieurs ports, notamment la baie de Santo Antonio [baie d'Antongil], ainsi nommée du nom de son navire, et, plus au Nord, le port de Bemaro [Vohémar] où il avait acheté beaucoup d'ambre [copal]⁽³⁾.

12. Bastian de Sousa fut envoyé à Madagascar en 1515 pour y établir des comptoirs, mais, le navire qui portait le chef de traite s'étant

⁽¹⁾ BARROS, *Da Asia portugueza*, Dec. II, liv. IV, chap. III, p. 391-395, et CASTANHEDA, *Descubr. de Portuguezes*, t. II, p. 341.

⁽²⁾ FARIA Y SOUSA, *Asia portugueza*,

t. III, 1675, p. 534 (Memoria de las Armadas).

⁽³⁾ BARROS, *Da Asia*, Dec. III, liv. I, chap. 1, p. 5-6.

perdu, il ne fit rien dans ces parages⁽¹⁾. Il y revint en 1521 avec Jean de Faria toujours avec la mission de bâtir un fort et de fonder un comptoir à Matitananã à cause du gingembre que produisait, croyait-on, ce pays et de l'argent qu'on disait s'y trouver en abondance, et aussi parce que, la route qui passe à l'Est de Madagascar étant plus sûre et plus courte que celle par le canal de Mozambique, les navires pourraient y faire de l'eau et s'y ravitailler; au Cap, il fut séparé de son compagnon par une violente tempête et, quand il arriva à Madagascar, il fut très fâché de ne l'y point trouver parce que c'était à son bord qu'étaient les matériaux destinés à la construction du fort et les hommes destinés à le garder et à trafiquer, notamment Henrique Pereira, le chef des traites désigné par le roi. Après avoir attendu quelques jours, il s'en fut à Mozambique, pensant l'y retrouver, mais en vain. La saison étant avancée, il y hiverna et, en 1522, lorsque vint la mousson propice, il mit à la voile pour l'Inde afin d'y aller prendre les matériaux nécessaires à l'accomplissement des ordres du roi.

Comme il approchait de l'Inde, il rencontra le navire qu'il cherchait et qui était arrivé à Matitananã dix jours après lui. Jean de Faria, ayant appris le départ de Bastian de Sousa, avait passé la mauvaise saison dans l'île et, dès que le temps avait été favorable, il s'était dirigé vers l'Inde afin de se renseigner auprès du gouverneur. Ils venaient de mouiller sur la rade de Goa le 20 août 1522, quand arriva la nouvelle de la mort du roi Dom Manoel avec l'ordre de suspendre toute construction de nouvelles forteresses jusqu'à ce que le roi Jean III eût statué à ce sujet⁽²⁾.

13. Des cinq navires qui partirent du Portugal pour l'Inde en 1527 sous les ordres de l'amiral Manoel de La Cerda, deux, celui de l'amiral et celui d'Alexis d'Abreu, échouèrent par la faute de leurs pilotes sur les hauts-fonds de la côte Ouest de Madagascar, dans la baie de San Iago [baie de Tsingilofilö, par 21° 52' lat. S.]; après être restés à bord jusqu'au lendemain matin, les équipages se sauvèrent à terre sur des radeaux et, pour se mettre en sûreté, entourèrent leur camp de murs

(1) CORREA, *Lendas da India*, t. II, p. 464. liv. VII, chap. 1, p. 107-108, et liv. VIII,

(2) BARROS, *Da Asia portugueza*, Dec. III, chap. IV, p. 269-270.

dans l'intérieur desquels ils entassèrent les armes, les provisions et tous les objets qu'ils avaient pu sauver du naufrage, ainsi que les épaves que la mer leur apporta.

Ils y vécurent misérablement, souffrant de la faim et de misères de toutes sortes, échangeant difficilement quelques marchandises contre des vivres, qui sont très rares dans cette région, et espérant qu'il passerait quelque navire auquel ils pourraient faire des signaux et qui les viendrait prendre; ils ne quittaient pas la mer des yeux. Il y avait une année qu'ils étaient dans cette baie, lorsqu'ils aperçurent les voiles d'un vaisseau, qui était celui d'Antonio de Saldanha, de la flotte de Nuno da Cunha; comme il commençait à faire nuit, ils allumèrent de grands feux disposés en croix, afin de montrer qu'il y avait là des chrétiens perdus en pays sauvage. A la vue de ces feux, Saldanha fit amener les grandes voiles et mit à la cape, puis, au petit jour, il s'approcha de terre, sans oser toutefois atterrir parce qu'il ne connaissait pas cette côte, mais espérant qu'il viendrait quelque embarcation lui dire quelles gens lui faisaient ces signaux. S'éloignant de terre la nuit, s'en rapprochant le jour, il croisa dans ces parages pendant toute une semaine, au bout de laquelle, assailli par une tempête, il continua son voyage.

Les naufragés, voyant leur espoir s'évanouir, se déterminèrent au commencement du mois de juillet 1528 à passer de l'autre côté de l'île où ils pensaient trouver quelque barque pour aller à Sofala ou à Mozambique; ils se divisèrent en deux bandes de 300 personnes chacune et pénétrèrent dans l'intérieur, abandonnant un des leurs qui était malade et qui, recueilli plus tard par Nuno da Cunha, fit connaître la perte de ces deux navires; on n'a plus jamais entendu parler d'eux, de sorte, dit Diogo do Couto, « qu'ils ont été certainement tués par les indigènes de l'intérieur, lesquels sont très barbares, ce qui a été la fin de toutes leurs souffrances⁽¹⁾ ». Il n'est pas toutefois impossible qu'une partie d'entre eux soit parvenue jusqu'à l'Anosy et se soit jointe aux naufragés des navires de Pero Vaz o Roxo et de Pere Annes Frances dont nous allons parler et qui ont

⁽¹⁾ Diogo do Couto, *Da Asia portugueza*, et liv. V, chap. I, p. 331-332, et chap. III, Dec. IV, liv. III, chap. v, p. 206-207, p. 333-335 et 337-339.

construit le fort [Tranovatö⁽¹⁾] dont le P. Luiz Mariano et Flacourt ont trouvé les ruines dans l'îlot de Fanjahirä.

14. Pero Vaz o Roxo et Pere Annes Frances, qui ont été envoyés dans l'Inde par Jean III en 1527, se sont arrêtés à Madagascar en violation des ordres du roi, dans le but de s'y livrer au pillage; ils s'y perdirent tous deux⁽²⁾. Il semble probable que ce sont les survivants des naufragés de leurs navires, au nombre de 76, qui ont construit dans l'îlot du Fanjahirä le fortin ou « Tranovatö » dont nous venons de parler.

La tradition rapporte que les Roandrianä ou grands d'Anosy, célébrant une fête, convièrent les Portugais à y assister et leur demandèrent à voir leurs richesses; ceux-ci sortirent imprudemment du fort leur or, leur argent et leurs belles étoffes, et, pendant qu'ils les étalaient sous leurs yeux avec orgueil, les indigènes, sur un signe de leur chef, se jetèrent sur eux qui étaient sans armes et sans méfiance et les massacrèrent à l'exception de cinq qui se réfugièrent avec trente de leurs esclaves dans le « Tranovatö » et qui, de temps en temps, firent des incursions dans le pays, mettant à feu tous les villages; les Malgaches finirent par demander une trêve, s'engageant à leur fournir tous les vivres dont ils auraient besoin. Un navire portugais étant venu sur ces entrefaites, le roi du pays tâcha de faire accroire au capitaine que tous ses compatriotes étaient morts de la dysenterie; mais celui-ci ne se contenta pas de cette assertion et alla au « Tranovatö » où il trouva les cinq survivants qu'il emmena⁽³⁾.

(1) Tranovatö, litt. : la Maison de pierre, ainsi nommée par les indigènes parce qu'elle était la seule dans le pays qui fût en pierres.

(2) CORREA, *Lendas da India*, t. III, p. 225.

(3) FLACOURT, *Hist. Madag.*, 1658, p. 32-33. — D'après le récit fait au R. P. Mariano par Tsiambanÿ, le principal roi de l'Anosy, les choses se seraient passées tout autrement. Voici ce qu'a dit Tsiambanÿ : « Du temps de mon père ou de mon grand-père, un grand navire s'est mis à la côte dans ces parages; une centaine de naufragés, tous blancs, se sont sauvés à terre; le capitaine et quelques autres avaient leurs femmes avec eux; les

autres ont épousé des femmes de ma caste, dont ils ont eu beaucoup d'enfants, si bien qu'ils ont peuplé une partie de mon royaume, notamment Nosy Fanjahirä où ils ont formé une ville grande et populeuse. Une moitié de ces naufragés a construit une grande barque et s'en est allée à Mozambique et, de là, dans l'Inde. Les autres sont morts de maladie ou à la suite des guerres qu'ils ont faites dans le pays. Ils ont laissé de nombreux descendants qui sont les principaux personnages de mon royaume; du reste, la plupart de mes femmes sont de leur sang » (*Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. II, p. 50).

15. Nuno da Cunha, le dixième gouverneur de l'Inde, allant prendre possession de son gouvernement, mouilla le 23 août 1528 sur la côte occidentale de Madagascar, dans la baie de San Iago [baie de Tsingilofilô, par 21° 52' lat. S.], pour y faire de l'eau dont il avait un grand besoin, car les quatre navires qui composaient sa flotte et qui portaient 1,144 personnes n'en avaient plus en tout que 60 barriques. A trois lieues de l'entrée de cette baie, il avait touché sur les hauts-fonds où s'étaient perdus l'année précédente Manoel de La Cerda et Alexis d'Abreu et où il manqua lui-même de se perdre.

Une fois les navires à l'ancre, beaucoup d'indigènes apportèrent à bord des moutons, des poules, des grains, des haricots et d'autres vivres qu'ils échangeaient contre des morceaux de fer et divers objets de peu de valeur. Deux jours après, vint un Portugais, si défiguré avec ses cheveux tressés à la malgache et son vêtement de cuir de bœuf qu'il avait beaucoup moins bonne figure que les indigènes; c'était un des naufragés du navire d'Abreu que la maladie avait empêché de suivre ses compagnons; tant qu'il avait possédé quelques vêtements et quelques objets, les Malgaches n'avaient cessé de le harceler, mais, lorsque, dénué de tout et nu comme eux, il n'eut plus rien qui pût leur faire envie, ils le traitèrent bien.

Pendant que l'équipage faisait sa provision d'eau, Nuno da Cunha envoya plusieurs personnes visiter un village qui était à une petite distance dans l'intérieur, avec la mission de bien se rendre compte de la fertilité du sol, et il leur confia des échantillons d'or, d'argent, de cannelle, de girofle et d'autres épices, afin qu'ils les montrassent aux indigènes et s'enquissent s'il y en avait dans le pays; ils revinrent très contents de leur excursion, ayant trouvé le pays fertile[!] et les habitants pacifiques et sans méchanceté; ils avaient acheté des vivres, mais ils n'avaient rien pu savoir au sujet des épices et des métaux.

Nuno da Cunha était depuis trois jours dans cette baie qui est toute pleine de hauts-fonds, faisant ses provisions, lorsque survint un fort vent du large, soufflant en côte; son navire rompit les amarres de ses deux ancres qui, à peine remplacées, furent de nouveau immédiatement cassées, et il fut jeté à la côte par trois brasses de profondeur; quelques coups

de talon le démolirent et il se coucha sur un banc de sable. Il était si près de terre que quelques hommes de l'équipage gagnèrent la terre à la nage; tout le monde fut réparti sur les autres navires de la flotte; mais, avant de mettre à la voile pour Malindi, le 3 septembre, l'amiral envoya pendant la nuit mettre le feu à son navire qui brûla jusqu'à fleur d'eau; ainsi furent perdues beaucoup d'armes et de marchandises du roi⁽¹⁾.

16. Diogo Botelho partit de Lisbonne en février 1529 avec la mission d'explorer la côte Sud-Est de l'Afrique et Madagascar où il devait chercher des nouvelles des deux navires de l'escadre de Manoel de La Cerda qui y avaient fait naufrage en 1527⁽²⁾.

17. Duarte da Fonseca et son frère Diogo sont venus à Madagascar en 1530, envoyés par le roi de Portugal avec la mission d'en explorer les rivières et les ports et de rechercher les navires qui s'étaient perdus sur ses côtes pendant les dernières années. Duarte contourna le Sud de l'île; il y vit beaucoup de feux, mais il eut beau mettre son navire en panne pendant des journées entières, aucune pirogue ne vint de terre à son bord; il finit par entrer dans une grande baie [baie d'Ampalazã ou baie des Masikorö] et, ayant mis à l'eau la seule embarcation qu'il possédait, il y monta avec dix hommes pour aller à terre; auprès du rivage, une vague sourde la fit chavirer et tous ceux qui y étaient périrent sans qu'on pût les secourir. La barque, qui était entraînée par les courants vers le large, ayant passé près du navire, plusieurs matelots se jetèrent à la nage et réussirent à y attacher une corde à l'aide de laquelle on la ramena à bord.

Quant à Diogo, il longea aussi la côte Sud et, apercevant des feux allumés au fond d'une baie [baie de Ranofotsy?], il y entra et recueillit quatre Portugais qui avaient échappé au naufrage des navires de Manoel de La Cerda et d'Abreu et un Français⁽³⁾. Ne pouvant espérer retrouver les autres naufragés qui, lui dit-on, étaient dispersés au loin dans l'intérieur de l'île, il se rendit à Mozambique⁽⁴⁾.

(1) BARROS, *Da Asia portugueza*, Dec. IV, liv. III, chap. II et III, p. 256-270.

(2) CORREA, *Lendas da India*, t. III, p. 282.

(3) Voir, plus loin, aux atterrissages français, p. 443.

(4) CORREA, *Lendas da India*, t. III, p. 385.

18. Diogo Soares, envoyé de Cochin à Madagascar en 1543 pour s'enquérir du frère du gouverneur de l'Inde, Pero Lopez de Sousa qu'on croyait perdu sur les côtes de cette île, y alla et s'y livra à des pillages et à des vols. Il revint à Goa en mai 1543, rapportant de ses déprédations beaucoup d'argent et de nombreux esclaves⁽¹⁾.

19. Balthazar Lobo de Sousa explora en 1557, par ordre du vice-roi des Indes portugaises, les ports de Madagascar afin d'y rechercher les naufragés des navires *Burgalesa* et *Santa-Cruz* qui avaient disparu en 1553 en se rendant au Portugal et qu'on supposait avoir échoué sur les côtes de cette île et aussi afin d'y choisir un endroit favorable pour y établir un port de relâche; il avait l'ordre de vivre en bonne amitié avec les indigènes, de nouer avec eux des relations commerciales et de se renseigner sur la possibilité de les convertir à la foi chrétienne.

Parti de Goa en janvier 1557, il en longea la côte occidentale et ordonna aux bateaux à rames qu'il avait amenés avec lui dans le but de reconnaître tous les ports, d'en bien fixer la position, d'y prendre des sondages et aussi de s'enquérir s'il n'y avait pas quelques naufragés portugais à terre. Quant à lui, il se rendit dans la baie de Mahajambâ où il demeura, trafiquant avec les indigènes⁽²⁾.

20. En février 1559, le navire *Nossa Senhora da Barca*, que commandait Dom Luis Fernandes de Vasconcellos et qui revenait de l'Inde au Portugal, fut surpris par un cyclone dans les parages de Madagascar, à une quinzaine de lieues de la côte occidentale; Vasconcellos, le voyant envahi par l'eau et près de sombrer, fit mettre la chaloupe à la mer et, sur les trois cents personnes qui étaient à bord, choisit celles qu'il voulait emmener avec lui, se tenant à distance du navire afin d'empêcher que tout le monde se précipitât en masse dans l'embarcation et la fît chavirer; quand il y en eut soixante, c'était tout ce qu'elle pouvait porter, il fit mettre à la voile; mais, s'apercevant que le Père Fernando de Castro était resté à bord où il confessait les matelots, il se rapprocha du navire pour le

(1) CORREA, *As Lendas da India*, t. IV, p. 266 et 275.

(2) *Corpo Cronologico*, parte 1^a, Maço 100,

Documento 11, Ms. de la Bibliothèque d'Evora, et Diogo do Couto, *Da Asia*, Dec. III, liv. IV, chap. v, p. 310-311.

prendre; le Père ne voulut pas quitter les deux cents hommes et plus qui restaient à bord, disant qu'il lui importait plus de sauver leurs âmes que de sauver sa vie. Vasconcellos et ses soixante compagnons partirent donc, laissant le reste de l'équipage dans les pleurs et les sanglots, et ils n'étaient pas loin lorsqu'ils virent le navire disparaître dans la mer, « ce qui leur fut, dirent-ils, un spectacle douloureux ».

Le lendemain, ils arrivèrent en vue de la baie de San Iago [baie de Tsingilofilö, par 21° 52' lat. S.] et, contournant la pointe Sud, ils gagnèrent la côte orientale où ils s'arrêtèrent en divers ports, mais sans débarquer; les indigènes leur apportèrent quelques vivres, mais ils se nourrirent surtout de coquillages et de poissons, qu'ils prenaient sur les plages où ils accostaient. Ils allèrent ainsi vers le Nord et trouvèrent avec joie dans une baie [baie de Vohémar, par 13° 21' 15" lat. S.] une galiote portugaise qui, partie de l'Inde pour Mozambique, avait été forcée par les vents contraires d'y relâcher; ils y hivernèrent et, dès que les vents furent favorables, tous deux s'en furent à Mozambique⁽¹⁾.

21. Dom Jorge de Meneses, gouverneur de Mozambique, apprenant que les Arabes de la baie de Mahajambä s'opposaient à ce que les Portugais entrassent dans cette baie et y commerçassent, fit équiper en 1587 un vaisseau dont le capitaine eut l'ordre d'installer à terre un chef de traite avec dix soldats pour y faire du commerce et deux religieux pour leur administrer les sacrements, et de leur déclarer la guerre s'ils lui refusaient l'entrée du pays. Surpris de l'arrivée de ce navire de guerre, les Arabes protestèrent de leur désir de vivre en bonne intelligence avec les Portugais, mais la discorde ne tarda pas à se mettre entre les soldats laissés à terre qui, après quelque temps, s'en retournèrent à Mozambique, y laissant seul le Père Fray João de San Thomas, dominicain, qui fut peu après, dit-on, empoisonné, mais qui plus vraisemblablement mourut de fièvres malignes.

Les Portugais, ayant appris sa mort, revinrent l'année suivante à Mahajambä et détruisirent la ville. Cette même année, Dom Jorge de

(1) Diogo do Couto, *Da Asia*, Dec. VII, liv. VIII, chap. 1, p. 175-179.

Meneses envoya un autre navire à la baie de Boină pour y prendre des vivres; le capitaine, avant de descendre à terre, en fit demander la permission au roi du pays qui protesta de son amitié pour les Portugais et promit de lui fournir tous les vivres qu'il voudrait; nonobstant ces protestations, les matelots qui allèrent à terre furent attaqués par les Arabes et plusieurs furent tués⁽¹⁾.

22. Dans les années 1613 et 1614, le capitaine Paulo Rodrigues da Costa et les deux Pères jésuites Pedro Freire et Luiz Mariano furent chargés par le vice-roi de l'Inde Dom Jeronymo de Azevedo de faire, à bord de la caravelle *Nossa Senhora da Esperança* un voyage de découverte le long des côtes de l'île de Madagascar dans le but de rechercher les lieux propres au commerce et au mouillage des navires, d'étudier les productions du pays et les mœurs de ses habitants, de se rendre compte des moyens de tirer les indigènes de leur idolâtrie et de les convertir à la religion chrétienne, surtout de s'enquérir s'il n'y avait pas des naufragés portugais perdus dans ces parages.

Partis de Goa le 27 janvier 1613, ils allèrent prendre des interprètes à Mozambique, puis longèrent les côtes, mouillant la nuit et levant et sondant tous les ports importants. Cette exploration à laquelle ils étaient autorisés à consacrer deux années a été très périlleuse autant à cause des peuplades barbares et inconnues avec lesquelles ils ont été en rapport qu'à cause des risques de mer auxquels ils ont été exposés, ayant subi une douzaine de tempêtes; ils n'ont pas mouillé et remis à la voile moins de 400 fois; néanmoins, ils n'ont pu achever la circumnavigation de l'île sous peine de voir périr tous leurs matelots et ils ont dû abandonner Madagascar le 20 août 1614.

Ayant quitté Mozambique le 1^{er} avril 1613 avec cinq interprètes musulmans et suivi d'un bateau plus petit qui pouvait aller à la rame, le capitaine da Costa entra le 16 dans la baie de Boină, où il débarqua avec pompe; il y fut bien accueilli et fit avec le roi Tsimamö un traité de paix

(1) João DOS SANTOS, *Histoire de l'Éthiopie orientale*, traduction de Gaëtan Charpy, 1684, liv. II, chap. VI, p. 157-163, et

Jorge CARDOSO, *Agiologio lusitano dos santos do Portugal e suas conquistas*, t. III, 1666, p. 842, § c.

et d'amitié, qui accordait aux Portugais le droit d'établir, à l'exclusion de toute autre nation européenne, des comptoirs dans son pays et d'y prêcher la religion chrétienne. Après s'être bien approvisionné de bois, d'eau et de vivres, il en partit le 25, fit en passant des sondages dans la baie de Balÿ et, ayant doublé le cap Saint-André, s'arrêta le 6 mai devant l'embouchure du Sambao. Il envoya un beau cadeau au roi du lieu, Sampilahÿ, qui l'accueillit aussi fort bien et avec lequel il fit le même traité qu'avec celui du Boină.

Partis très contents le 14, les Portugais furent obligés par une tempête de revenir mouiller le 17 sur cette même rade qu'ils quittèrent définitivement le 27. Après avoir longtemps navigué à travers des bas-fonds et des écueils qui leur firent courir les plus grands dangers, ils arrivèrent à l'archipel des Îles Stériles et atterrirent devant l'embouchure du Sahadia [Manambolö] où ils trouvèrent une ville de 9 à 10,000 habitants dont le roi, Kapitakă, les accueillit cordialement et leur confia son fils pour les accompagner dans leur voyage autour de Madagascar : ils firent aussi avec lui un traité d'amitié.

Le 17 juin, ils remirent à la voile et longèrent la côte où ils découvrirent un beau fleuve, le Mania ou Tsiribihină, mais sans s'arrêter nulle part, car « les habitants de toute cette partie de l'île sont de si méchantes et de si pauvres gens qu'il n'y a rien à faire avec eux ».

Retenus pendant plusieurs jours par une violente tempête dans la baie de Morombé, ils en profitèrent pour faire au navire des réparations urgentes; ils en partirent le 10 juillet, ayant eu, grâce à de nombreux cadeaux, de bons rapports avec les habitants, et ils mouillèrent dans la baie d'Antseranambé [22° 5' 30" lat. S.] qu'ils nommèrent Port Saint-Félix; après l'avoir levée et sondée ainsi que celle de Fandivoträ, qui est un peu plus Sud, ils s'arrêtèrent à l'embouchure du Masimangă ou Manombö où le roi Andriamazotö les traita avec beaucoup de bonté et leur fournit une grande provision de viande qu'il leur vendit à très bon marché, quoique les tempêtes qu'ils eurent à y subir aient contrarié leurs relations, car, si le bateau à rames pouvait longer la côte de près, le navire était obligé de se tenir au large.

Le 18 août, ils voguèrent vers la baie de Saint-Augustin, non sans appréhension, car ils avaient appris des indigènes qu'il y venait de temps en temps des navires anglais. Ils y jetèrent l'ancre le 19 et, ne voyant âme qui vive sur la plage, quelques-uns se hasardèrent à remonter le fleuve : ayant tiré un coup de fusil sur un des nombreux crocodiles qui y pullulent, ils virent accourir une foule d'indigènes qui leur firent fête. Leur roi Andriankomenä fit aussi avec eux, comme les autres, un traité d'amitié, après quoi ils partirent le 24 août toujours très contents.

Une tempête qui les surprit au sortir de cette baie les mit en danger de mort et les força à se réfugier dans la baie de Vavanilinta [litt. : où débouche l'Ilintä (baie des Masikorö)], dont le roi Andriamasinalinä fut plus réservé que les autres rois de l'Ouest et ne voulut pas conclure de traité.

Une fois leur provision d'eau faite, le 7 septembre, ils mirent à la voile; assaillis par quatre ouragans successifs venant de l'Est, ils eurent beaucoup de peine à doubler le cap Sainte-Marie : ce ne fut qu'après quarante jours, ayant perdu le bateau qui les accompagnait avec les quatre matelots qui étaient à son bord, qu'ils réussirent à gagner la baie d'Andranofotsy. Les habitants et leur roi Roandriamananä les reçurent avec de grands témoignages d'amitié; d'autres rois des cantons voisins, notamment Tsiambanÿ qui vint escorté de cinq cents hommes, parurent aussi animés des meilleures intentions à leur égard.

Le capitaine da Costa, qui croyait fermement, d'après ce qu'on lui avait raconté, qu'il y avait dans les environs des naufragés portugais et qui se proposait de demeurer quelque temps en ce lieu, y fit construire un bastion qu'il arma de plusieurs pièces d'artillerie afin de pouvoir protéger le navire pendant qu'on le réparerait, car il avait été tout désemparé par les nombreuses tempêtes qu'il avait subies. De 25 à 30 lieues à la ronde, venaient journellement des Malgaches pour vendre aux Portugais leurs denrées : bœufs, moutons, chèvres, volailles, œufs, riz, gingembre, haricots, étoffes de coton, de sorte que les vivres abondaient. Un des Portugais alla visiter les ruines du « Tranovatö » ou maison de pierre qu'avaient construite dans une île près de l'embouchure du Fanjahirä les naufragés hollandais de 1527. Tous, du reste, constatèrent aussi bien

par eux-mêmes que par les récits qui leur furent faits que beaucoup de ces indigènes étaient des métis de Malgaches et d'Européens. Rodrigues da Costa conclut avec Tsiambanÿ un traité d'amitié, et il fut, en outre, convenu que ce roi lui confierait son fils aîné Andrianjerivao pour le conduire à Goa auprès du vice-roi et lui faire connaître les usages et la grandeur des Portugais et que le capitaine laisserait comme otages les deux Pères et quatre Portugais et ramènerait le jeune prince à Madagascar comblé d'honneurs et riche d'or, d'argent et de cadeaux de toutes sortes. Le roi jura que lui et ses fils seraient fidèles à ces engagements.

Les Pères, heureux de rester dans le pays où ils espéraient pouvoir prêcher avec succès la religion chrétienne, firent construire dans l'îlot du Fanjahirä, que le roi leur avait concédé, une maison de bois et une église également de bois qui furent achevées en dix jours; pendant tout ce temps, une foule considérable d'indigènes ne cessa de venir de tous les environs causer et trafiquer avec eux très familièrement, demandant qu'on leur apprît à faire le signe de la croix; le roi lui-même vint un jour et leur témoigna tant d'amitié qu'ils furent persuadés qu'il désirait vivement les avoir dans son pays. Mais, quand les officiers Portugais allèrent prendre congé de lui, au lieu de recevoir l'accueil bienveillant auquel ils s'attendaient, ils le trouvèrent tout changé; il leur dit qu'il ne laisserait pas partir son fils, que jamais il n'avait fait une semblable promesse et qu'il s'était tout simplement engagé à ne pas faire de mal à ceux qui resteraient dans ses États et qu'il était toujours dans les mêmes sentiments. Le capitaine Da Costa, outré de la mauvaise foi de Tsiambanÿ, jugea qu'il ne pouvait tolérer un semblable manquement à la parole donnée et qu'il lui fallait se venger. Toutefois, il lui proposa comme transaction d'emmener son fils cadet Andriantsosã au lieu de l'aîné, le sommant de tenir sa promesse qu'un roi ne peut violer sous aucun prétexte; mais Tsiambanÿ refusa, offrant à sa place un jeune nègre que, disait-il, il considérait à l'égal de ses fils.

Cette offre insolente mit les Portugais si fort en colère qu'ils résolurent de s'emparer par la force ou par la ruse d'un des jeunes princes. Tout furieux qu'il était, le capitaine dissimula ses sentiments et, étant retourné

à bord de sa caravelle, il prit ses mesures à cet égard et, en conséquence, envoya à terre treize matelots qui, conformément à ses ordres, attirèrent Andriantsosä auprès de leur embarcation en lui montrant divers objets et s'emparèrent de lui : c'était un enfant d'une douzaine d'années. Les Malgaches accoururent pour le délivrer, mais quelques coups de mousquet et l'artillerie de la caravelle qui les bombardait à grand bruit jetèrent parmi eux un tel effroi qu'ils s'enfuirent à toute vitesse, et le jeune prince fut conduit à bord. Rodrigues da Costa envoya alors expliquer à la foule qui était massée sur la plage qu'il n'emmenait pas Andriantsosä pour le vendre ni pour lui faire du mal, mais pour le conduire au vice-roi de l'Inde comme il était convenu avec le roi Tsiambanÿ qui avait violé toutes ses promesses, puis il mit à la voile.

N'ayant pas les vivres nécessaires pour une longue traversée et le navire étant du reste en fort mauvais état, il se décida à aller relâcher à Mozambique; il longea d'abord la côte Ouest, et, le 16 décembre 1613, il déposa, un peu au Nord du Manambolö, le fils du roi de Sahadia qui lui avait été confié lors de son passage sur cette rade et qui les quitta comblé de cadeaux, disant aux Pères qu'il les verrait avec plaisir dans son pays; puis, à cause des vents, il s'arrêta dans la baie de Boinä où il se ravitailla et d'où il partit le 15 janvier 1614.

La traversée du canal fut dure et pénible et il n'arriva à Mozambique que le 17 février. Il profita du départ d'un aviso pour expédier à Goa le jeune prince antanosÿ sous la garde du R. P. Pedro Freire. Quant à la *Nossa Senhora de Esperança*, elle dut subir de fortes réparations et, malgré un travail opiniâtre, elle ne put reprendre la mer pour continuer son voyage de découverte que le 26 avril.

Tous les matelots étant malades par suite de fatigue et de la famine qui désolait alors Mozambique, le capitaine décida d'aller de nouveau relâcher à la baie de Boinä où il mouilla le 18 mai. S'y étant approvisionné de viande et d'autres vivres, il en partit le 24, passa devant la baie de Mahajambä, qui peut contenir de nombreux navires, et jeta l'ancre en vue des quatre îles de la baie de Radamä; de là, il gagna la baie d'Ampasindavä dont le roi Itongomarö, qui, sept ans auparavant, avait tué le capitaine et

quelques matelots d'un navire anglais, ne voulut jamais venir à la côte; le P. Luiz Mariano et le maître se décidèrent alors à lui rendre visite dans sa ville d'Ankoalä qui est à quatre lieues dans les terres; ils ne furent reçus qu'après qu'on eut soumis un individu à l'épreuve du tanghin et que, cet individu n'étant pas mort, le roi fut convaincu qu'ils étaient de braves gens, sans mauvaises intentions à son égard; ils lui firent plusieurs visites et obtinrent de lui tout ce qu'ils voulurent.

Partis le 6 juillet, après avoir côtoyé la pointe Nord et aperçu la Montagne d'Ambre, le 20 août, ils mirent le cap sur Goa où ils arrivèrent le 16 octobre et apprirent que le jeune prince antanosy, qui y était depuis le 16 mai, avait été baptisé et savait déjà lire et écrire très convenablement : son intelligence était si vive qu'en moins de deux heures il avait appris à connaître toutes les lettres de l'alphabet. Son baptême avait été fait en grande cérémonie; le vice-roi avait été son parrain et l'archevêque l'avait baptisé sous le nom de Dom André de Sousa en présence de tous les grands personnages de la ville qui l'avaient comblé de cadeaux⁽¹⁾.

23. Une seconde mission fut envoyée en 1616, sous les ordres du capitaine Pero d'Almeida Cabral, par le vice-roi Dom Jeronymo de Azevedo qui s'intéressait tout particulièrement à la conversion des infidèles, surtout à celle des indigènes de Madagascar : elle comprenait deux navires, une caravelle commandée par Pero d'Almeida Cabral et une patache commandée par João Cardoso de Pina, et elle emmena quatre Pères jésuites, les RR. PP. Manoel d'Almeida, Luiz Mariano, Custodio da Costa et Antonio d'Azevedo. Partie de Goa le 7 février 1616, elle s'arrêta à l'île Maurice du 21 au 26 mars et arriva le 8 avril en vue de la baie de Sainte-Luce. Le 9 avril, les deux navires jetèrent l'ancre dans la baie de Ranofotsy, où les Pères ne trouvèrent pas l'accueil auquel ils s'attendaient. En effet, depuis le rapt de son fils, le roi Tsiambanÿ craignait fort les Portugais et il ne consentit pas à venir à bord voir son fils que ceux-ci, se

(1) R. P. Luiz Mariano, *Relação da Jornada e descobrimento da Ilha de S. Lourenço, Boletim da Soc. geogr. de Lisboa*, 1887, p. 313-354. Traduction in : *Coll. Ouvr. anc.*

concernant Madagascar, publiée par A. et G. Grandidier, t. II, p. 1-79, et Résumé par A. Grandidier in : *Bull. du Comité de Madagascar*, 1898, p. 577-604.

méfiant de lui, ne voulaient pas lui remettre avant qu'il eût signé un traité de paix et d'amitié avec eux. Toutefois, la mère du jeune prince, s'étant décidée à venir à bord, demanda l'autorisation, qu'on lui accorda, d'aller dans le canot avec son fils assez près de la plage pour que son père pût au moins l'apercevoir. Tsiambanÿ en le voyant ne résista pas au plaisir d'aller l'embrasser; mais, comme le R. P. Luiz Mariano qui était descendu à terre y était retenu de force par les indigènes, on ne laissa pas le roi ni sa femme quitter l'embarcation avant qu'il fût remis en liberté.

Le lendemain, le capitaine descendit à terre, ayant pris toutes les précautions nécessaires contre un guet-apens; ce ne fut pas sans peine qu'il joignit Tsiambanÿ et put lui parler du traité qu'il était chargé de faire avec lui; le roi obtempéra de bon cœur et consentit sans difficulté à donner des otages pour être envoyés à Goa, mais, peu après revenant sur cette promesse, il s'emporta contre les Portugais, les accusant de vouloir lui voler tous ses enfants, disant qu'ils lui en avaient déjà pris un et qu'ils voulaient lui en prendre deux autres, ce à quoi il ne consentirait jamais; ayant toutefois fini par donner comme otages au capitaine, afin qu'il laissât venir son fils à terre, deux de ses parents, dont l'un, du reste, ne tarda pas à s'enfuir, les Pères d'Almeida et Mariano le lui amenèrent. Ce jeune prince fut reçu avec des transports de joie et il y eut de grandes fêtes en son honneur à Fanjabiră, mais, malgré toutes les instances des Pères, le roi ne voulut jamais consentir à livrer, comme ils le lui demandaient, deux de ses neveux pour aller à Goa; toutefois, après avoir consulté son astrologue, il accorda au capitaine la permission d'emmener aux Indes Andriantsambatră, l'otage qui était à bord, ajoutant qu'en conséquence les Pères pouvaient en toute sécurité rester avec lui.

Tout navré qu'il fût de la tournure qu'avaient prise les choses, Cabral crut devoir accepter cette proposition, craignant, s'il refusait, que le voyage fût manqué et se rendant compte que la guerre ne lui rendrait pas Dom André et que la seule vengeance qu'il pourrait exercer contre les Malgaches, c'est-à-dire l'incendie des paillettes qui constituaient la ville de Fanjabiră, ne les toucherait pas beaucoup. Il signa donc un traité de paix et d'amitié avec Tsiambanÿ en double exemplaire, l'un en portugais et

l'autre en malgache écrit avec des caractères arabes, dans lequel le roi antanosy s'engageait à laisser les Pères prêcher librement la religion chrétienne dans ses États et à traiter les Portugais en amis, et, en effet, ses sujets aidèrent tant bien que mal les Pères à construire une église et une maison pour eux dans l'îlot de Fanjahirā, qui est situé auprès de l'embouchure de cette rivière et qu'on leur avait concédé, là même où les naufragés de 1527 avaient élevé un fort.

Aussitôt le traité signé, le commandant Pero d'Almeida Cabral remit entre les mains de João Cardoso de Pina, capitaine de la patache⁽¹⁾, l'otage Andriantsambatrā⁽²⁾ et, comme Tsiambanŷ ne voulait pas qu'il restât plus de deux Pères dans ses États, les deux autres missionnaires, les PP. Luiz Mariano et Antonio d'Azevedo, s'embarquèrent sur cette patache à destination du royaume de Sahadia [Manambolō], où le P. Mariano avait été en 1613 et dont il connaissait le roi et son fils, avec lequel il avait navigué pendant sept mois.

Dès que les navires eurent quitté la baie d'Andranofotsy au commencement de juin 1616, laissant à terre les deux Pères Manoel d'Almeida et Custodio da Costa, le roi Tsiambanŷ donna un libre cours à sa haine contre les Portugais; il empêcha ses sujets de venir causer avec les Pères, et il leur défendit, sous les peines les plus sévères, non seulement de se faire chrétiens, mais de leur vendre des vivres; il fit jeter des sorts tout autour de leur maison et se réjouit lorsqu'il les sut en proie à la fièvre qui ne les quittait guère, attribuant cette maladie aux maléfices de ses sorciers; il leur fit toutes sortes de tracasseries et de vexations; à plusieurs reprises même il voulut les tuer, désirant fort s'emparer de leurs effets et de leurs habits; Dom André sur lequel ils avaient tant compté et qu'ils croyaient avoir si bien profité de leurs leçons dans l'Inde, qui avait montré tant de

(1) Pendant que la patache devait longer la côte occidentale, non seulement parce qu'elle n'avait plus d'embarcation en bon état, mais parce que le vice-roi avait donné des ordres pour qu'elle allât à Sahadia, la caravelle alla explorer la côte orientale.

(2) Andriantsambatrā arriva à Goa, à bord

de cette patache le 17 septembre 1616, c'était un jeune homme de 18 ans. Il fut présenté au vice-roi qui accepta d'être son parrain et lui donna ses nom et prénom, Jeronymo d'Azevedo, sous lesquels il fut à l'avenir désigné, et il lui fit un beau cadeau d'argent.

piété, ne leur rendit aucun service. Pendant toute une année qu'ils ont demeuré en ce lieu, ils n'ont pas trouvé, malgré tous leurs efforts, une seule personne, homme ou femme, noble ou esclave, qui ait prêté attention à leurs prédications, tous les Malgaches les considérant comme de méchantes gens, comme des voleurs venus pour s'emparer de leur pays, de sorte que, réduits à l'impuissance, écœurés, ils profitèrent du navire qui ramenait Andriantsambaträ, l'otage envoyé à Goa, pour regagner Mozambique, abandonnant ce pays inhospitalier.

Ce navire, commandé par Manoel Freyre de Andrade, mit à la voile au commencement de février 1617, ayant à bord le jeune prince malgache qui, étant arrivé à Goa le 17 septembre 1616, avait reçu un enseignement religieux suffisant et était vêtu superbement à la mode portugaise; le navire apportait au roi Tsiambanÿ et à son fils Dom André de magnifiques cadeaux, d'une valeur de 20,000 francs; il y avait à bord plus de cent soldats et deux Pères jésuites, Paulo Jovio et Antonio Carreiro. Le capitaine envoya à Tsiambanÿ les lettres qu'il avait pour lui et quelques cadeaux pour les gens d'Andriantsambaträ; le roi donna en retour des bœufs, des volailles, du miel et des esclaves, mais ne vint pas à bord. Son fils avait abandonné la religion chrétienne et était revenu à ses anciennes pratiques païennes. Le capitaine, étant descendu à terre avec quelques matelots, fut traîtreusement attaqué à coups de sagaies et de pierres par une troupe de Malgaches; quelques coups de mousquet eurent vite fait de les mettre en fuite : plusieurs furent tués et leurs corps furent pendus aux arbres du bord de la mer. Furieux d'une agression aussi injustifiable, les Portugais gardèrent le jeune prince malgache qu'ils ramenèrent aux Indes avec un de ses frères Andriamahasoä, qui avait été fait prisonnier dans le combat et qui mourut à Goa.

24. Pendant que les Pères d'Almeida et Custodio da Costa se débattaient en vain contre le mauvais vouloir et l'hostilité des Antanosÿ, les deux autres Pères, qui étaient partis de la baie de Ranofotsÿ le 31 mai 1616, n'avaient pas un sort beaucoup plus heureux. Ils avaient mouillé sur la rade du Manambolö le 10 juin. Quelques indigènes étant venus de suite à bord avec leurs pirogues, le R. P. Luiz Mariano s'était empressé

d'aller à terre avec eux et avait reçu l'accueil le plus cordial du vieux roi Kapitakä, qui n'avait pas moins de 90 ans, et de son fils Rakisä; tous deux se montrèrent fort joyeux de la venue des Portugais, de sorte que, sans réclamer d'otages, les Pères s'étaient installés à terre en toute confiance : ils n'eurent tout d'abord qu'à se louer de Rakisä qui leur fut d'une grande aide et qui, écrit le P. Luiz Mariano en juillet 1616, « se comporta de telle façon que nous ne pouvons que rendre hommage à son bon caractère et le considérer comme un brave homme, ayant un cœur excellent, quoiqu'il n'ait pas une grande intelligence ».

Mais, dès que le navire fut parti, les grands du pays se montrèrent insolents et les Pères eurent les plus grandes peines à se faire construire une maison, tout en payant beaucoup plus que de raison; ils eurent aussi beaucoup de soucis par suite d'une guerre civile qui éclata immédiatement après leur arrivée entre les fils du roi au sujet de l'héritage futur du royaume; le rival et compétiteur de Rakisä, jaloux des pouvoirs mystérieux que les Pères étaient censés lui fournir, leur fit dire qu'il les exterminerait et brûlerait leur maison. Il est certain qu'ils couraient des dangers réels et le P. Luiz Mariano qui, en juillet, louait tant le caractère et le cœur de Rakisä, écrivait en octobre: « Il est le pire de tous! c'est lui qui nous cause le plus d'ennuis; il est âpre au gain et cupide et il ne vient jamais nous voir que pour quêter quelque cadeau; c'est un nègre méchant qui agit comme tous les nègres qui sont d'autant plus mauvais qu'on leur fait plus de bien ».

Les deux pauvres missionnaires ont prêché dans le désert sans récolter le moindre fruit, ayant trouvé un obstacle insurmontable dans l'excessive corruption des mœurs des habitants, dans leurs superstitions, auxquelles ils sont fort attachés, et dans leur respect pour leurs ancêtres, qui leur faisait dire « qu'ils préféreraient s'en aller avec leurs parents en enfer plutôt que de suivre les Européens au paradis ». Les jeunes gens et les enfants n'ont pas mieux profité des prédications des Pères que les adultes. Toutefois les Malgaches de Sahadia ne leur ont pas fait grand mal, il est vrai qu'ils ne leur ont fait non plus aucun bien et qu'ils ne cessaient de guetter l'occasion favorable pour s'emparer de leurs biens et effets.

Le 13 février 1617, la caravellè *O Descobrimento*, que commandait Dom Manoel de Meneses, vint s'enquérir d'eux; ils ne voulurent pas quitter le pays, conservant encore quelque espoir, mais, lorsque, au mois de juin suivant, vint la patache commandée par le capitaine Manoel Freyre de Andrade qui ramenait de Nosy Fanjahirã les Pères d'Almeida et da Costa, ils se décidèrent à abandonner l'œuvre ingrate qu'ils avaient entreprise et partirent le 17 juin 1617, un an presque jour pour jour après leur arrivée en ce pays; ils arrivèrent le 21 à Mozambique, où ils apprirent que le Père inspecteur Antonio Mendes était depuis le 18 mai à Boinã, où il est resté jusqu'au 12 juillet⁽¹⁾.

25. Deux ans après, les Pères Luiz Mariano et Francisco Ribeiro firent une nouvelle tentative, qui ne fut pas plus heureuse que les précédentes. Partis de Mozambique le 30 avril 1619 avec les approvisionnements nécessaires, ils atterrirent à la baie de Boinã le 4 juin et exposèrent au roi Tsimamõ leur intention de s'établir dans son pays conformément aux conventions qu'il avait faites avec le roi de Portugal en 1613, lui exposant que du reste leur séjour serait pour lui et ses gens une source de bénéfices, de sécurité et d'honneurs. Après avoir pris conseil des grands du pays, Tsimamõ les autorisa à se fixer à terre; mais, quelques jours après, les habitants de la ville tinrent une assemblée solennelle où siégeaient plusieurs Arabes et décidèrent qu'ils ne voulaient pas que les Pères demeurassent parmi eux et que, si le roi ne leur retirait pas la permission qu'il leur avait accordée, ils s'en iraient dans une autre région. Le roi fit part de cette résolution aux Pères et, tout en protestant hautement de son amitié pour les Portugais, il leur signifia qu'il leur permettait de venir faire du commerce dans son pays tant qu'ils voudraient, mais qu'à aucun prix il ne les laisserait y demeurer pour quelque autre motif que ce fût, car, ajouta-t-il, « si, par la méchanceté de mes ennemis ou la malveillance de quelqu'un de mes gens, il vous arrivait malheur, j'en

¹⁾ *Da segunda missão que fizerão os Padres da Companhia de Jesus a Ilha de São Lourenço nos annos 1616-1617*: lettres et notes manuscrites des Rév. Pères d'Almeida, Mariano,

Da Costa, d'Azevedo conservées à Coimbre dans la *Bibl. du Comte de L'Ameal*. Traduction in : *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. II, p. 105-271.

serais responsable et aurais à en rendre compte à votre Roi ». Les Pères cherchèrent à le faire revenir à d'autres idées, mais il s'irrita de leur insistance et leur intima brutalement l'ordre de partir de suite, ne les autorisant même pas à attendre l'arrivée d'un autre navire qui devait venir dans une quinzaine de jours.

Ils cherchèrent à s'entendre avec le roi de la région de l'Honarã⁽¹⁾, qui se trouvait alors à Boinã et avec lequel, dans ce but, le P. Luiz Mariano se fit frère de sang; mais, quand tout semblait arrangé, ce roi reçut avis de Tsimamõ de ne les aider en quoi que ce soit et il partit sans prendre congé d'eux. Ils tentèrent encore, à force de cadeaux, de rallier à leur cause les grands personnages, qui prirent les cadeaux, mais n'empêchèrent pas le roi de leur intimer l'ordre de quitter la ville de suite et, bon gré mal gré, il leur fallut s'embarquer le 18 juin, après 14 jours de séjour, très mécontents et très attristés de leur insuccès.

26. Le R. P. Luiz Mariano retourna néanmoins à Boinã à la fin de 1619 et obtint du roi Tsimamõ une bulle, en date du 4 novembre, autorisant les Pères de la Société de Jésus à y construire des « paillottes parquettées » et à y séjourner une année. Il y revint encore accompagné du Père João Gomes, en 1620 à bord du *Santo Hiacintho* pour se renseigner sur les chances de succès qu'aurait une mission dans l'intérieur du pays ainsi que sur les moyens de transport qu'on pourrait se procurer pour aller tant sur la côte Nord-Ouest que sur la côte Ouest. Ces renseignements qu'a consignés le P. João Gomes dans une lettre écrite de Boinã même ne parurent probablement pas suffisamment favorables au Père recteur de Mozambique et au Père inspecteur A. Mendes pour donner suite à la mission de Madagascar qui avait été entreprise avec tant d'ardeur et de confiance; toutefois le P. Luiz Mariano, dans une lettre datée de Mozambique le 9 septembre 1630 annonce son départ pour la baie d'Ampasindavã dont le roi Itongomarõ avait demandé au gouverneur de Mozambique de lui envoyer des soldats et des prêtres en reconnaissance de ce que les Portugais lui avaient ramené deux de ses femmes qu'avaient

⁽¹⁾ La région de l'Honarã est située un peu au Sud du cap Saint-André. L'embouchure de cette rivière est par 17° 5' lat. S.

enlevées de méchantes gens. Combien de temps a demeuré le P. Mariano auprès d'Itongomarö? Y a-t-il même été? C'est ce que nous ne savons pas, car nous n'avons trouvé aucun document postérieur à cette lettre ⁽¹⁾.

27. Vers 1658, un navire portugais, la *Nossa Senhora d'Estrella*, s'est mis à la côte à 14 milles au Nord de la baie de Saint-Augustin; des 130 personnes qui étaient à bord, la plupart se noyèrent, quelques-unes se sauvèrent à terre et allèrent dans l'intérieur du pays: le bateau anglais l'*Egel* en a ramené quatre ou cinq à Surate et, en 1663, il restait encore un matelot de ce navire, un nommé Antony Fery, que recueillit le navire hollandais *Waaterhoen* ⁽²⁾.

Depuis cette époque, les Portugais ont abandonné tout projet sur Madagascar et on n'y a plus signalé la présence d'aucun de leurs navires.

2° LES FRANÇAIS. — 1. Le premier atterrissage des Français à Madagascar a eu lieu en 1527: en cette année, un navire, parti de Dieppe pour aller aux Indes orientales en compagnie de deux autres, fut en effet porté par la tempête sur la côte méridionale de cette île et entra dans une baie du Sud-Est pour s'y mettre à l'abri. Ces Français furent bien accueillis par les indigènes qui, en échange de haches, de coutelas et d'objets divers en fer, leur donnèrent des pagnes, du piment et de la cannelle sauvages, du mauvais santal, etc., toutes marchandises de peu de prix. Ils se croyaient dans l'Inde. Revenus à Dieppe, ils apprirent avec chagrin que ce qu'ils rapportaient n'avait aucune valeur. Un matelot de ce navire demeura à terre et fut recueilli quelques années après, en 1531, par Diogo da Fonseca en même temps que quatre naufragés portugais dont trois avaient appartenu au vaisseau de Manoel de La Cerda et un à celui d'Alexis d'Abreu ⁽³⁾.

2. Ce sont aussi des Dieppois, Jean et Raoul Parmentier, qui ont atterri sur la côte occidentale de Madagascar en 1529, avec leurs deux navires, le *Sacre* et la *Pensée*. Ils eurent la vue de cette île par le travers

⁽¹⁾ Lettres manuscrites des Rév. Pères Luiz Mariano et João Gomes, conservées à Coïmbre dans la *Bibliothèque du Comte de L'Ameal*. Traduction in : *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, publiée par A. et G. Grandidier, t. II, p. 301-333.

⁽²⁾ *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1664, p. 216, et 1661, p. 158, 190 et 212, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 315.

⁽³⁾ BARROS, *Da Asia portugueza*, Dec. IV, liv. V, ch. vi, p. 583 (en note) et liv. III, ch. II, p. 261.

de l'embouchure du Manambolô le 24 juillet et, le 26, ils envoyèrent dans un des canots quelques matelots qui, apercevant deux pirogues, leur donnèrent la chasse et réussirent à s'emparer de l'une d'elles à bord de laquelle il y avait deux indigènes; ils les amenèrent à bord où on leur donna des bonnets, de la toile et des chapelets. Les Parmentier avaient recommandé à leurs gens de ne pas trop approcher de la côte dans la crainte de perdre bateaux et hommes; deux d'entre eux cependant allèrent à terre : c'étaient les nommés Vassé et Jacques l'Écossais, hommes énergiques, qui furent bien accueillis par les indigènes et qui se régalerent de fruits; le lendemain, quatre de ces indigènes apportèrent à bord un chevreau et des fruits qu'on leur acheta. Le soir, les deux navires levèrent l'ancre et firent voile vers le Nord, longeant la côte de près afin de chercher un bon mouillage d'où l'on pût aller facilement à terre, car ils avaient le plus grand besoin d'eau fraîche et de bois.

Le 28, les canots partirent à la découverte; les matelots qui les montaient avaient l'ordre de se tenir toujours sur leurs gardes et, après avoir étudié le pays, de venir rendre compte de ce qu'ils auraient vu, mais, rassurés par le bon accueil que les Malgaches leur avaient fait l'avant-veille, ils ne tinrent pas compte de la recommandation des capitaines et, laissant leurs armes dans les embarcations, ils s'en allèrent dans les bois où ils croyaient trouver force gingembre ainsi que de l'or et de l'argent. Ils ne furent pas plutôt sous bois qu'ils entendirent un grand cri poussé par Jacques l'Écossais qui marchait en avant et qu'ils virent accourir à eux le contremaitre Bréant et Vassé, que poursuivaient une quinzaine d'indigènes brandissant leurs sagaies; au son de la trompette, ceux qui remplissaient les barils d'eau revinrent à la hâte et virent tuer sous leurs yeux Vassé et Bréant; ce n'est pas sans peine qu'ils réussirent à échapper à ces forcenés, qui les poursuivaient en agitant la chemise de Jacques, qui était toute sanglante. Les noirs dépouillèrent alors les cadavres de Vassé et de Bréant de leurs vêtements qu'ils lavèrent dans la mer.

De cette excursion à terre, les matelots rapportèrent des graines semblables à celles de cubèbe et ayant un peu le goût du poivre ainsi que du

sable pailleté qui semblait riche en argent et qui, à l'essai, donna un grain ou deux d'argent fin.

Le lendemain, les capitaines allèrent à la recherche des corps des trois malheureux qui avaient été tués si traîtreusement : ils en trouvèrent un à la lisière du bois, enfoui dans le sable et recouvert de feuilles de palmiers sur lesquelles était posé un tronc d'arbre ; ayant enlevé un peu de sable, ils reconnurent Bréant dont la figure et le corps étaient criblés de coups de sagaies. Un peu plus loin, dans le bois, Jacques l'Écossais et Vassé étaient étendus tout nus, le ventre à terre et le corps également criblé de coups de sagaies ; ils les ensevelirent sur place, priant Dieu d'avoir pitié de leurs âmes.

Ils allèrent ensuite à la source, qui était tout près, et y firent remplir les barils d'eau ; pendant qu'on faisait ce travail, ils examinèrent le sable de la plage qui semblait tout argenté⁽¹⁾ ; il y en eut qui en conclurent qu'il y avait là une mine d'argent, mais Jean et Raoul Parmentier, après l'avoir bien considéré, constatèrent qu'il faudrait tant de temps et qu'il coûterait si cher pour en avoir une grande quantité qu'il n'y avait aucun gain à en espérer et qu'il ne fallait pas s'en occuper.

Pendant qu'on faisait l'eau, des indigènes parurent à une petite distance, brandissant leurs sagaies ; les Français leur tirèrent quelques coups d'arquebuse, auxquels ils ne prirent pas garde, car ils ne savaient ce que c'était que des armes à feu. Dès qu'ils virent les matelots retourner aux embarcations, ils vinrent en courant, pensant surprendre quelques retardataires, mais en vain ; ils essayèrent toutefois de jeter leurs lances jusque dans les bateaux ; les coups d'arquebuse qu'on leur tira en blessèrent plusieurs que leurs compagnons, en les voyant tomber, vinrent examiner tout ébahis.

Les Parmentier se décidèrent alors à quitter ce lieu inhospitalier et, le 31 juillet, ils mirent à la voile, passant au milieu de bancs et de hauts-fonds ; le lendemain, ils mouillèrent au milieu de l'archipel des îles de Crainte [les Îles Stériles] d'où ils sortirent avec difficulté, se faisant

(1) C'étaient en réalité de simples lamelles de mica.

précéder d'une embarcation pour sonder, puis ils gagnèrent les îles Comores⁽¹⁾.

3. Vers 1539, d'après Ramusio, un « grand capitaine français », que quelques personnes pensent n'être autre que Jean Fonteneau, dit Alphonse de Saintonge, est venu à Madagascar⁽²⁾. C'est en 1543 ou 1545 ou même peut-être en 1547, que Jean Fonteneau, qui était capitaine-pilote de François I^{er}, atterrit, dit-on, dans la baie de Boină⁽³⁾.

4. Les marchands de Saint-Malo, de Vitré et de Laval, ayant formé une Compagnie dans le but « d'enrichir le public des singularités de l'Orient », envoyèrent aux Indes, sous les ordres de l'amiral de la Barde-lière et du vice-amiral Le Connétable, deux navires, le *Croissant* et le *Corbin*, qui partirent de Saint-Malo le 18 mai 1601, ayant à bord François Martin, de Vitré, et Pyrard, de Laval. Ces navires arrivèrent en vue de Madagascar le 4 février 1602 et, après avoir essuyé un cyclone, ils mouillèrent le 19 dans la baie de Saint-Augustin, tous deux démâtés et en fort mauvais état; il y avait à bord beaucoup de malades qu'on descendit à terre, dès qu'on eut construit quelques huttes qu'on enferma dans une palissade de gros pieux de bois et qui furent confiées à la garde d'arquebusiers. Personne ne venant, les arquebusiers allèrent dans l'intérieur, mais ils ne purent joindre les quelques indigènes qu'ils aperçurent et ils rapportèrent seulement beaucoup de tamarins; ce ne fut que le 3 mars que les Malgaches se décidèrent à entrer en relations avec les Français : ils leur amenèrent des bœufs, des moutons, des volailles et d'autres vivres qu'ils leur vendirent fort bon marché pour des cuillers de cuivre, des jetons de métal, des chapelets de verroteries, de la menue quincaillerie, etc. Le 18 mars, six des matelots s'enfuirent dans la montagne pour vivre avec les sauvages; ils y demeurèrent sept jours, mais, n'y trouvant pas de quoi se nourrir, ils revinrent au camp, implorant du général leur pardon.

Les équipages qui avaient compté se reposer en ce lieu et y remettre

(1) *Le discours de la Navigation de Jean et Raoul Parmentier*, par Ch. SCHEFER, 1883.

(2) RAMUSIO, *Navigazioni e Viaggi*, 1565, t. III, p. 429 (verso).

(3) MUSSET, *Bull. Géogr. histor. et descript.*, 1895, p. 275, et *Voyages aventureux du capitaine Jean Alphonse le Saintongeois*, Poitiers, 1559.

leur navire en état et qui avaient espéré que les malades du scorbut s'y guériraient promptement, furent bien déçus, car non seulement les malades ne guérissaient pas, mais ceux qui étaient arrivés en bonne santé y étaient pris par la « fièvre chaude » dont beaucoup succombaient au bout de deux ou trois jours; pendant leur relâche, qui dura 86 jours, il n'en mourut pas, tant du scorbut que de la fièvre, moins de 41, soit le tiers à peu près de leur effectif, sans compter ceux qui moururent en mer peu après le départ; on les « ensabla, n'y ayant point de terre par là, » en un lieu qu'ils nommèrent le *Cimetière des Français*.

Dès que les navires furent réparés et qu'ils eurent fait du bois, de l'eau et des provisions, la mousson du Sud-Ouest commençant à souffler, ils partirent le 15 mai, se rendant aux Comores et de là à Sumatra. Comme les équipages étaient très affaiblis par la mort d'une grande partie de leur effectif, l'amiral avait résolu de les compléter avec des Malgaches et, dans cette intention, il plaça des marins en embuscade auprès du lieu habituel de traite, avec l'ordre de se saisir de ceux qui y viendraient trafiquer; mais, dit Pyrard de Laval : « Nous avions formé le dessein de leur donner un mauvais adieu et de leur faire un mauvais remerciement; Dieu ne permit pas que cette perfidie fût exécutée, car ils ne vinrent pas ce jour-là, ce que l'amiral voyant, il changea d'avis et nous fit partir sans plus attendre »⁽¹⁾.

5. Le général de Beaulieu, parti de Honfleur pour les Indes Orientales à bord du *Montmorency* le 2 octobre 1619, jeta l'ancre dans la baie de Saint-Augustin le 21 mai 1620 et, le 22, ayant fait équiper deux canots et armer le plus grand de pierriers, il alla avec quinze mousquetaires reconnaître la rivière. Il rencontra une dizaine d'indigènes sans armes qui ne témoignèrent d'aucune crainte à son approche et qui se mêlèrent aux Français, tout armés qu'ils étaient, quémendant à qui mieux mieux toutes sortes d'objets et promettant d'amener du bétail le lende-

⁽¹⁾ François MARTIN, de Vitré, *Description du premier voyage que les marchands français de Saint-Malo, de Vitré et de Laval ont fait aux Indes Orientales*, 1619, p. 11-12 et 34-44,

et PYRARD, de Laval, *Discours du Voyage des Français aux Indes Orientales*, 1611, p. 15-25. (Relâche à la baie de S^t-Augustin; ses productions et mœurs de ses habitants.)

main; il leur distribua des perles de verre, mais l'un d'eux, ayant aperçu le sifflet que le patron de la barque portait au cou et qui était attaché à une chaîne d'argent, lequel valait bien une vingtaine d'écus, s'en émerveilla; tous voulurent le voir et le toucher et, pour l'avoir, ils offrirent un bœuf. Beaulieu leur dit qu'il n'était pas à vendre, mais que, s'ils voulaient venir à son bord, il leur montrerait une foule d'objets qui leur plairaient; quelques-uns consentirent à aller avec lui et passèrent la nuit sur le navire, mais on eut beau faire passer sous leurs yeux des colliers de corail et d'ambre, des verroteries de toutes couleurs, des couteaux, des plats d'étain et de cuivre, ils revenaient toujours au sifflet et à sa chaîne, dont ils ne voulaient pas démordre.

Ne pouvant rien obtenir d'eux, le général les renvoya à terre avec MM. de Monteurier et Renel, qui emportèrent diverses marchandises; personne n'en voulut, tous demandant en échange de leurs bœufs des sifflets et des chaînes d'argent, si bien qu'à la fin il fallut céder et leur en donner. Quant aux volailles, au lait, aux haricots ou voëmes, on les achetait avec des verroteries de diverses couleurs.

Après avoir remis les mâtures en état, nettoyé les coques, empli les futailles d'eau, pris du bois, embarqué une douzaine de bœufs, deux douzaines de moutons et de cabris, autant de poules et beaucoup de lait, le général donna l'ordre du départ et, le 3 juin, la flotte du *Montmorency*, qui comprenait trois navires, mit à la voile pour les Comores⁽¹⁾.

6. Le mercredi 23 février 1632, il est arrivé en rade de l'île de Sainte-Marie une barque française, patache d'un navire de Dieppe appartenant à Jacques Jancon, marchand de cette ville, et au sieur Fermanet⁽²⁾, marchand de la ville de Rouen, et commandée par le capitaine Jacques Assaline. Les Français qui montaient cette barque, et qui étaient protestants, avaient mission d'y faire un établissement; ils y trouvèrent des

⁽¹⁾ THÉVENOT, *Relations de voyages curieux*, 2^e partie, 1673, p. 14-21 (avec les profils de l'atterrissage de Madagascar).

⁽²⁾ Ce Fermanet a entretenu une correspondance fort curieuse avec Colbert, qui

est dans le tome CXX des *Mélanges de Colbert*, ms. de la *Bibliothèque nationale*, correspondance où Colbert a dû puiser beaucoup de ses idées au sujet de la colonisation à Madagascar.

sauvages dont le chef, qui parlait anglais, leur dit qu'il était au service des Hollandais et des Anglais, de sorte que, craignant d'avoir des ennuis, ils allèrent s'établir dans la baie de Saldanha.

Si, jusqu'en 1638, peu de navires français ont visité l'île de Madagascar, à partir de cette année, au contraire, le nombre de Français qui y sont venus, tant comme marins et soldats que comme colons, a été considérable. En effet, la Société de l'Orient, en 1642, et la Compagnie orientale des Indes, en 1665, y ont formé des établissements importants dans le Sud-Est et dans l'Est et ont fait faire de nombreuses expéditions dans la région australe.

L'histoire de l'ancienne colonisation française est trop connue pour qu'il soit utile d'en donner ici un aperçu qui nous entraînerait du reste trop loin⁽¹⁾; nous nous contenterons de citer les noms des principaux Français qui ont été à Madagascar à partir du milieu du xvii^e siècle, époque à laquelle cette île a pris le nom de « France orientale », et qui ont demeuré tant à Fort-Dauphin que sur la côte orientale jusqu'au commencement du xix^e siècle⁽²⁾. Ce sont, sur la côte orientale : le capitaine Alonse Goubert et François Cauche (1638-1644); Pronis et Foucquembourg, amenés par le capitaine Cocquet (1642-1655 et 1642-1645); le capitaine Rézumont et soixante-dix Français (1643); le capitaine Lormeil avec quatre-vingt-dix Français (1644); Flacourt (1648-1655) et les abbés Naequart et Gondrée (1648-1650); La Caze (1656-1671); Champmargou (1660-1672); Carpeau du Saussay (1663-1668); De Beausse (1665); Souchu de Rennefort (1665-1666); Caron et De Faye (1666-1671); De Mondevergue (1666-1670); François Martin (1665-1668); De la Haye (1670-1671); Cossigny (1733); D'Après de Mannevillette (1751, 1757 et

⁽¹⁾ Les Français venaient faire la traite sur la côte Nord-Ouest; ils avaient dans ce but une factorerie à Boinā où le navire hollandais *De Brack* a vu, en 1741, deux navires charger des esclaves : l'un de ces navires avait pour capitaine un nommé Saveille.

⁽²⁾ On trouvera la liste à peu près complète des marins, voyageurs et naturalistes,

tant français qu'étrangers, qui ont visité Madagascar, jusqu'en 1895, et contribué au progrès de nos connaissances sur cette île dans l'*Histoire de la Géographie de Madagascar*, par A. GRANDIDIER, 1892, p. 206-225, avec une carte montrant les itinéraires suivis par les principaux voyageurs, p. 206 bis.

1759); Poivre (1755-1758); Le Gentil (1761-1763); De Valgny (1750-1768); Mayeur (1758-1787); De Modave (1768-1769); Chev. Grenier (1768 et 1774); Commerson et Sonnerat (à Fort-Dauphin, oct.-déc. 1770); Cordé (1773); Benyowsky (12-14 avril 1772, 14 février 1774-nov. 1776 et juin 1785-23 mai 1786); Sonnerat (à Antongil et Foulpointe, 1780); Dumaine (1783-1795); Sylvain Roux (1804-1811, 1818-1819 et 1821-1823); Albrand (1819-1826); Blevec (1823-1827); etc. On peut citer parmi ceux qui ont visité la côte occidentale : Dupré Eberard (1667); La Vigne (1668)⁽¹⁾; P. Joran, capitaine de la *Vierge-de-Grâce*, et Bary, capitaine du *Saint-Paul* (à Morondavă, 1733); commandant Duguilly (à Morondavă, 1750); le capitaine du *Petit Jan* (à Tsimanandrafozană, à Boină et à Mahajambă, 1669); Gigault, capitaine de la *Barque longue* (à Boină, à Bombétoke et à Mahajambă, 1671); Chevreüil (à Boină et à Bombétoke, 1673); Robert (à Boină, 1722); D'Hermitte (à Bombétoke, 1732); capitaine Bérubé-Dudemène (à Bombétoke, 1774); Dumaine (à Bombétoke, 1792); Cordé et d'Egmont (côte Nord-Ouest, 1773); Mayeur (à Nosy Bé, à Nosy Mitsio et à Ifasy, 1775); Benyowsky et Lasalle (à Ifasy, 1786)⁽²⁾.

3° LES HOLLANDAIS. — 1. Le 3 septembre 1595, l'amiral hollandais Cornelis de Houtman, qui commandait une flotte de quatre navires montés par 250 hommes, arriva à l'extrémité Sud-Est de l'île de Madagascar, dans les environs du cap d'Andavakă, qu'il ne réussit pas à doubler; il laissa alors porter vers l'Ouest et envoya dix hommes dans une chaloupe longer la côte. Ceux-ci aperçurent à deux reprises, auprès du cap Sainte-Marie, quelques indigènes qui s'enfuirent à leur vue; ils parvinrent cependant à s'emparer de cinq pêcheurs auxquels ils achetèrent du poisson en échange de verroteries et de menus objets et qu'ils relâchèrent ensuite à leur grande joie; ne trouvant rien du reste que du poisson et des huîtres, ils s'en retournèrent à bord.

⁽¹⁾ Ce capitaine La Vigne a été tué à Morondavă par Lahifotsy, en 1668.

⁽²⁾ En 1777, le navire français de l'Inde, le *Saint-Jean-Baptiste*, s'est perdu sur le banc de l'Étoile. Sur 120 hommes, 39 seu-

lement réussirent à se sauver et gagnèrent la baie de Saint-Augustin où ils furent faits esclaves par les indigènes [!!]; il en survécut 19 qui furent rachetés [!!] par un navire hollandais (Horsburgh, 1824, p. 45).

Le 13, la flotte mouilla dans la baie d'Ampalazä; l'amiral envoya quelques matelots à terre pour y chercher des fruits dont avaient grand besoin les nombreux malades qu'il y avait à bord, mais ils n'y virent qu'une grande lagune d'eau salée; le lendemain, ils allèrent à Nosy Manitsä [l'île Leven des cartes anglaises] et n'y trouvèrent non plus ni eau douce, ni bétail, ni oiseaux hormis des hérons. Le 18, trois matelots, étant retournés à terre, firent le tour de la lagune et aperçurent çà et là quelques indigènes; le soir, ils furent traîtreusement attaqués par huit de ces sauvages avec lesquels ils avaient lié conversation et qui les dépouillèrent complètement, les laissant tout nus, et ce fut en fort piteux état qu'ils rentrèrent à bord le lendemain. Une autre fois, cinq Hollandais qui étaient partis en reconnaissance se virent tout à coup environnés par cinquante Malgaches qui leur lancèrent des flèches [ou plutôt de petits dards]; ils tirèrent trois coups de fusil dont un tua l'un des assaillants, ce qui mit les autres en fuite. Le pays qu'ils parcoururent était fort sec et couvert de brousse.

L'amiral, désireux de quitter ces parages inhospitaliers, envoya à la découverte vers le Nord la pinasse et un autre bateau qui allèrent jusqu'à la baie de Saint-Augustin, dont les habitants leur firent un bon accueil et leur vendirent un bœuf et de beaux moutons; le pays leur parut beau et fertile, et ils constatèrent avec joie qu'il y avait en abondance des tamarins, fruits excellents contre le scorbut qui ravageait les équipages de la flotte à tel point qu'il y avait déjà 70 morts et que les hommes tout à fait valides n'étaient guère qu'au nombre d'une vingtaine. Ils revinrent donc en toute hâte annoncer qu'ils avaient découvert une baie excellente avec une belle rivière, où l'on pourrait se procurer de la viande, des vivres de toutes sortes, des fruits et de la bonne eau.

Le 7 octobre, la flotte tout entière mit à la voile, quittant Nosy Manitsä, *Hollandsche Kerckhof* ou le Cimetière hollandais, comme l'appelaient les matelots, parce qu'ils n'y avaient pas enterré moins de 28 des leurs, et, le 9, elle mouilla dans la baie de Saint-Augustin où les Hollandais achetèrent à bon compte des bœufs, des moutons, du lait et d'autres vivres en aussi grande quantité qu'ils pouvaient le désirer. On débarqua

les malades afin de hâter leur convalescence; les indigènes, ayant remarqué leur état de faiblesse, vinrent au nombre d'une centaine les piller et leur lancèrent des pierres qui les blessèrent; puis, encouragés par ce succès, ils attaquèrent un autre camp qui était à une petite distance, mais ils furent repoussés à coups de fusil et perdirent un des leurs.

Le trafic quotidien de vivres ne fut pas cependant arrêté pour cela; un jour que les Hollandais virent entre les mains de quelques-uns des Malgaches qui venaient leur vendre du poisson des objets qui leur avaient été volés, ils voulurent s'en saisir et il en résulta une rixe ou plutôt une bataille qui se termina par la mort de deux indigènes et la capture de deux hommes, de deux femmes et de quatre enfants.

Le 17 novembre, la pinasse partit de nouveau à la découverte; elle alla jusqu'aux environs de l'embouchure du Tsiribihinä, sans rien trouver que de pauvres sauvages nus.

Depuis l'échauffourée relatée ci-dessus, aucun indigène ne venait plus au bord de la mer; seize Hollandais, ayant pénétré dans le pays pour tenter de renouer des relations avec eux, se virent tout à coup entourés par trois cents Malgaches qui brandissaient leurs sagaies contre eux; un coup de mousquet suffit à les mettre en fuite, mais ils revinrent et, ayant réussi à attirer à l'écart trois des matelots, ils en tuèrent un et blessèrent les deux autres qui leur échappèrent à grand'peine. Pour se venger, les Hollandais passèrent par les armes le premier indigène qui leur tomba sous la main, puis, ne pouvant plus se procurer de vivres en ce lieu, ils rembarquèrent le 1^{er} décembre et, le 14, ils mirent à la voile pour Java.

Les vents contraires et le nombre considérable de malades qu'il y avait à bord forcèrent Cornelis de Houtmann à relâcher de nouveau à Madagascar et, le 11 janvier 1596, la flotte hollandaise mouilla au Sud de l'île Sainte-Marie; les indigènes apportèrent à bord des limons et toutes sortes de fruits. Le 21, elle leva l'ancre et se rendit dans la baie d'Anton-gil où elle arriva le 23; l'amiral envoya six hommes à deux villages qui étaient proches, en face l'un de l'autre, et dont les habitants qui étaient nombreux, leur vendirent des poules, du riz, du gingembre, des oranges, des fèves, etc.

En ce lieu, les Hollandais achetèrent beaucoup de vivres, surtout une grande quantité de riz, et les relations avec les habitants furent très cordiales; mais, une tempête ayant emporté les canots de deux de leurs navires et les ayant jetés à la côte, les indigènes s'en emparèrent et les mirent en pièces pour en retirer toute la ferrure, jusqu'au dernier clou, ce qui mécontenta fort l'amiral, qui toutefois décida de leur acheter des pirogues et, au cas où ils refuseraient de lui en vendre, de les prendre de force. Quarante-huit hommes bien armés furent chargés de cette négociation; reçus à coups de pierres, ils tirèrent dans le tas et tuèrent une demi-douzaine des assaillants que leurs compagnons emportèrent en s'enfuyant; le feu, mis involontairement, dit-on, consuma tout le village. De ce jour, il n'y eut plus de commerce possible, quoique tous les indigènes n'eussent pas pris part à la bataille, et, le 12 février, la flotte leva l'ancre en route pour Java⁽¹⁾.

2. L'amiral Jacques Cornelis van Neck, parti de Texel le 1^{er} mai 1598 avec une flotte de huit vaisseaux montés par 560 hommes, reconnut le 24 août la pointe Sud-Ouest de Madagascar [cap Fenambosy], auprès de laquelle il mouilla le lendemain; le 29, il la doubla et, le 30, il passa en vue du cap Julien [cap Sainte-Marie] en route pour l'île Maurice.

Trois des vaisseaux de cette flotte, le *Mauritius*, la *Hollandia* et l'*Over-Yssel*, qui avaient été séparés par une grande tempête des cinq autres, le 28 juillet, dans les parages du cap de Bonne-Espérance, relâchèrent à l'île de Sainte-Marie le 7 septembre. Les indigènes ayant cherché à s'opposer à leur débarquement, ils durent batailler et ils firent prisonnier le roi du pays ou le «*Filohanÿ*» qui donna pour sa rançon une vache avec son veau; ils n'y trouvèrent point de vivres frais parce que ce n'était point la saison, ils se procurèrent cependant une assez grande quantité de cannes à sucre, de poules et même d'oranges. Pendant qu'ils étaient à l'ancre sur cette rade, ils eurent le spectacle extraordinaire de la pêche d'une baleine par les habitants de cette île qui sont très habiles dans ce sport.

De là, ils allèrent à la baie d'Antongil. L'indigène qu'ils avaient pris à

⁽¹⁾ *Journal vande Reyse der Hollandsche Schepen ghedaen in Oost Indien*, 1598, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. I, p. 163-237 (et note).

la baie de Saint-Augustin, en 1595, lors de leur premier voyage, aurait pu rester à Madagascar, s'il en avait eu l'envie, mais il ne le voulut pas parce qu'il ne connaissait pas cette partie de l'île. Après y avoir demeuré cinq jours sans pouvoir s'y procurer de vivres à cause de la guerre que se faisaient les rois du pays, dont les sujets, dépourvus de tout, mouraient de faim et de misère, ils partirent pour Bantam où ils arrivèrent le 26 novembre ⁽¹⁾.

3. Le *Middelborch* [*Middleburg*], n'ayant pu réussir à doubler le cap Sainte-Marie, jeta l'ancre dans la baie de Saint-Augustin le 3 février 1599; il y avait sur la plage beaucoup de gens qui tous s'enfuirent lorsque les Hollandais débarquèrent, car le maître d'équipage, qui y était déjà venu à un précédent voyage, les avait fort maltraités : il en avait appréhendé un qui était accusé, à tort ou à raison, d'avoir tué le pilote du vaisseau le *Mauritius*, et, l'ayant lié à un poteau, il s'était amusé à tirer sur lui des coups de mousquet jusqu'à ce que mort s'ensuivit, et il s'était conduit d'une manière ignoble envers beaucoup d'autres.

Ce n'est qu'au bout de sept jours qu'ils réussirent à entrer en relations avec quelques indigènes qui leur vendirent un peu de lait et une vache, mais qui s'en allèrent aussitôt et ne revinrent plus. Ils endurent dans cette baie de grandes souffrances et, le 8 mars, ils retournèrent à bord, affamés et sans vivres; le 24, ils mirent à la voile pour les Comores. Ils donnèrent à la baie de Saint-Augustin le nom de « Baie de la faim » ⁽²⁾.

4. L'amiral Et. van der Hagen, dont les vents contraires avaient retardé la traversée et qui manquait d'eau, fut obligé de relâcher à Madagascar pour s'en approvisionner. Longeant la côte orientale, il s'arrêta le 27 octobre 1599 sur une rade qui lui était inconnue [au Nord d'Andovorantö] et il envoya un canot pour examiner les lieux et voir s'il y avait de l'eau douce; on lui rapporta quelques vivres frais, mais, comme il n'y avait que de l'eau sale, pleine de vers, et que la rade était mauvaise et sans abri, il leva l'ancre le 15 novembre et poussa jusqu'à la baie d'Antongil, où il mouilla deux jours après. A la vue de cette flotte, les habitants prirent

⁽¹⁾ LEONARDO DE ARGENSOLA, *Conquista de las Islas Molucas*, Madrid, 1609, p. 235-238.

⁽²⁾ PURCHAS, *His Pilgrimes*, t. I, 1625, p. 118-119.

peur et s'enfuirent dans les montagnes; l'amiral envoya à maintes reprises des matelots à terre avec des verroteries, des miroirs et autres menus objets sans qu'ils réussissent à entrer en relations avec eux; ils avaient beau remonter la rivière, s'avancer dans l'intérieur, tout le monde fuyait à leur vue : c'étaient les mousquets qui les mettaient ainsi en fuite. A la fin, ils se familiarisèrent avec les Hollandais, mais ne leur fournirent pas de riz parce qu'ils n'en n'avaient pas, de sorte que, le 21 décembre, le vent étant favorable, l'amiral mit à la voile pour Sumatra⁽¹⁾.

5. Le 2 mai 1600, le général Paul Caerden a relâché avec les deux vaisseaux *De Vereenigde Provinciën* et *De Nederlanden* dans la baie d'Antongil où il a pris de l'eau et, après s'être approvisionné de citrons et d'oranges, il est parti le 6 pour Bantam⁽²⁾.

6. Vers 1600, un navire hollandais de 800 tonneaux, armé de 50 canons, le plus grand de tous ceux qui, jusque-là, avaient été de Texel aux Indes, s'est mis à la côte dans la baie de Sainte-Luce, en revenant de Java avec une cargaison d'épices. Les naufragés construisirent une embarcation avec laquelle ils s'en furent à Bantam⁽³⁾.

7. En octobre 1601, cinq navires hollandais ont mouillé dans la baie d'Antongil et y ont perdu de 150 à 200 hommes, comme l'a constaté James Lancaster qui y est venu deux mois après le 25 décembre 1601⁽⁴⁾.

8. A la fin de février 1602, un navire de la flotte de l'amiral Spilberg, *De Ram* [le *Bélier*], s'est réfugié dans la baie de Saint-Augustin, ayant perdu pendant un cyclone ses mâts, ses voiles et ses cordages. L'équipage se hâta de le réparer et de le gréer et, au bout de six semaines, il fut en état de partir et rejoignit l'amiral à Ceylan, en juillet⁽⁵⁾.

9. En 1604, l'*Alckmaar*, hors d'état d'aller jusqu'en Hollande, s'ar-

(1) DE CONSTANTIN, *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement et aux progrès de la Compagnie néerlandaise des Indes Orientales*, t. III, 1725, p. 352-362.

(2) DE CONSTANTIN, *Recueil des Voyages*, t. III, 1725, p. 154-155.

(3) BARROS, *Da Asia portugueza*, Dec. IV, 1613, liv. III, ch. II, p. 263-264.

(4) PURCHAS, *His Pilgrimes*, Second book, 1625, p. 150, et PRÉVOST, *Hist. des Voyages*, t. I, p. 385.

(5) DE CONSTANTIN, *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes Orientales des Pays-Bas*, t. IV, 1725, p. 71, et DE JONGHE, *De Opkomst van het nederlandsch verlag in Oost-Indie*, 1864, t. II, p. 272.

réta dans la baie d'Antongil, après avoir transbordé sa cargaison sur les autres navires de la flotte⁽¹⁾.

10. En 1607, une carraque qu'avait prise l'amiral Warwyck fut déchargée à Madagascar, parce qu'elle était incapable de naviguer. Nicolas Simonsz Meebal et Jean Fransz, le premier commis et le maître de cette carraque, se rendirent à Bantam, à bord d'un yacht de 60 tonneaux dont ils s'étaient emparés, afin d'aller chercher un navire pour transporter en Hollande la cargaison de la carraque qu'ils avaient laissée dans un îlot sous la garde de 40 hommes. A Bantam, on désigna, pour aller à Madagascar, le *Mauritius*, qui mit à la voile le 27 décembre 1607⁽²⁾.

11. Le yacht *Gonda* a relâché à la fin de 1607 dans la baie d'Antongil où il a pris des vivres; le capitaine y a acheté des esclaves pour une paire de bracelets de cuivre chacun et des bœufs pour une somme de 3 à 4 francs l'un⁽³⁾.

12. Au commencement du xvii^e siècle, comme on peut le voir par les navires dont nous venons de parler, les Hollandais avaient coutume de fréquenter la baie d'Antongil où ils venaient acheter du riz et des esclaves. Un de leurs vaisseaux y a laissé, pour faire la traite, douze de ses matelots dont huit sont morts de maladie, ce lieu étant très malsain, et dont les quatre autres ont été massacrés par les indigènes : ayant fait campagne avec un des chefs du pays qui était en guerre avec un chef voisin, ils furent faits prisonniers; le vainqueur les traita avec générosité et, après leur avoir fait promettre de ne plus prendre les armes contre lui, il les remit en liberté; mais, ne tenant aucun compte de leur promesse, ils l'attaquèrent de nouveau et le tuèrent d'un coup de mousquet : cette déloyauté et leur insolence furent cause de leur mort⁽⁴⁾.

13. L'amiral Verhuff, parti de Bantam le 11 octobre 1611, après avoir séjourné à l'île Maurice du 7 novembre au 24 décembre, mouilla le 5 janvier 1612 dans la baie de Sainte-Luce [Manafiaf] où il resta jus-

(1) DE CONSTANTIN, *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes Orientales des Pays-Bas*, t. IV, 1725, p. 93.

(2) *Ibidem*, t. VI, 1725, p. 196.

(3) *Loc. cit.*, t. VI, p. 223-225.

(4) FLAGOURT, *Hist. de Madagascar*, 1658, p. 27-28. : il a connu cette histoire, étant en l'île de Sainte-Marie.

qu'au 12, jour où un vent violent mit les navires en tel danger qu'il leva l'ancre, s'étant du reste procuré tous les vivres dont il avait besoin et à bon compte, bœufs fort gras et fort beaux, volailles, oranges, citrons, lait, etc., en échange de perles de verre de diverses couleurs⁽¹⁾.

14. En octobre 1613, lorsque le Père Luiz Mariano arriva à Ranofotsy, il y avait dans la baie de Sainte-Luce deux vaisseaux, dont l'un venait de Hollande et dont l'autre était une patache construite à Sainte-Luce même par des Hollandais dont le navire s'y était mis à la côte l'année précédente. En effet, au commencement du xvii^e siècle, les Hollandais, soit en allant aux îles de la Sonde et aux Moluques, soit en en revenant, avaient coutume de s'arrêter dans ce port pour s'y ravitailler⁽²⁾.

15. Vers 1618, un navire hollandais a fait naufrage sur la côte Sud de Madagascar; il ne se sauva qu'un jeune homme que rapatria un autre navire hollandais venu en relâche vers 1625 dans la baie de Sainte-Luce⁽³⁾.

16. Le *Niew Horn*, à bord duquel était embarqué Guillaume Isbrantsz Bontekoe et qui était parti de Texel le 28 décembre 1618 à destination des Indes, a relâché en 1619 à l'île Sainte-Marie. Les indigènes apportèrent à bord des poules, des limons et un peu de riz et firent toutes sortes d'amitiés aux Hollandais; ils tâchèrent de leur faire comprendre, en imitant les cris des divers animaux, qu'ils avaient des bœufs, des veaux, des moutons et beaucoup d'autres choses. Les Hollandais allèrent tous les jours à terre faire des trocs avec eux, leur donnant des sonnettes, des cuillers, des couteaux et des perles de verre en échange de bœufs, de moutons, de porcs, de riz, de lait, d'oranges, de citrons et de melons d'eau.

Bontekoe traversa le chenal et tenta de remonter le Soamianinã, mais au bout d'une lieue et demie il fut arrêté par des arbres qui obstruaient cette rivière; il resta trois jours sur la grande terre. Il avait avec lui un

(1) Gothard Arthus, in : De Bry (fratres), *Supplementum nonæ partis Indiæ Orientalis*, 1613, p. 22-24.

(2) R. P. Luiz Mariano, Relation du voyage de découverte dans l'île de Saint-

Laurent en 1613-1614, *Coll. Ouvr. anc. Madagascar*, publiée par A. et G. Grandier, t. II, p. 38-39.

(3) FLAGOURT, *Hist. de Madagascar*, 1658, p. 37, 38 et 39.

musicien qui jouait de la viole, ce qui réjouissait fort les indigènes. Le neuvième jour de la relâche, on mit le navire à la bande, et on le nettoya le mieux possible, puis, on partit pour le détroit de la Sonde⁽¹⁾.

17. En 1623, il a été envoyé de Batavia un ou deux navires pour prendre des esclaves à Madagascar.

18. En retournant des Indes en Europe, Isbrantsz Bontekoe, qui était parti de Batavia le 6 février 1625 à bord de la *Hollandia*, eut son navire démâté par un cyclone qui manqua même l'engloutir; il relâcha dans la baie de Manafiaŷ ou de Sainte-Luce le 31 mars.

Les Hollandais avaient l'intention de déposer leur cargaison à terre pendant qu'ils procéderaient aux réparations, mais ils n'osèrent pas la débarquer, quand ils virent la mer qui brisait furieusement sur la plage; ils se mirent néanmoins en mesure de réparer le mât qui avait été cassé par l'ouragan; dans ce but, ils allèrent couper un grand arbre dans la forêt; et ils recueillirent en même temps des fibres végétales pour faire des cordes. Les indigènes, qui paraissaient très attachés à leur nation, leur apportèrent du poisson, du lait, des bœufs, des oranges, du miel et de la cire; leur roi AndriandRamakä, qui avait été autrefois conduit de force à Goa par les Portugais et qui résidait à une journée de Sainte-Luce, vint les visiter; ils lui donnèrent deux mousquets. Le commandant du navire, Cornelis Reyertsz, mourut le onzième jour de la relâche et fut enterré sur une des îles de la rade, au pied d'un très bel arbre, sur lequel on grava l'épithaphe suivante :

« La mort suit les hommes partout !
 « Nul ne sait où et quand elle le prendra,
 « Mais Dieu le sait ! Et celui qui lui obéit
 « Meurt content, en quelque lieu qu'elle le trouve. »

Le 22 avril, le navire étant enfin en état de reprendre la mer, on emplit d'eau les barriques et chacun prit autant d'oranges et de citrons qu'il en put serrer dans son coffre, et, le 23 au matin, on allait partir lors-

(1) THÉVENOT, *Relations de divers voyages curieux*, t. I, 1673, p. 7-8.

qu'on s'aperçut que deux des matelots qui avaient été mis en sentinelle s'étaient enfuis à terre avec une des barques. Leurs camarades en furent fort étonnés, car rien n'avait pu faire prévoir leur fuite; ils avaient eu certainement commerce avec des femmes du pays qui les avaient décidés à demeurer avec elles, car, dit Bontekoe, «les femmes sont de puissants instruments pour perdre les hommes». En effet, «les femmes malgaches manifestaient la plus grande envie d'entrer en relations avec les Hollandais et, s'il eût été aussi facile d'avoir de la bière et du vin que des femmes, la réparation du navire n'eût pas beaucoup avancé, car, après qu'ils avaient été avec elles, ils revenaient à leur travail sans force, comme si on leur eût rompu les os». La désertion de ces deux matelots retarda le départ de deux jours; on eut de la peine à les trouver, mais, quand enfin on les vit, ils s'enfuirent, si bien qu'on se décida à les abandonner⁽¹⁾ et, le 25 avril, la *Hollandia* partit pour l'Europe où elle arriva le 15 septembre⁽²⁾.

19. Le *Middelborch* [*Middleburg*], qui était parti de Batavia avec la *Hollandia* et qui avait été également désemparé par le même cyclone, dériva jusqu'à la baie d'Antongil où il arriva le 10 avril 1625; on l'y radouba et il y prit les provisions nécessaires pour la traversée jusqu'en Europe; il y perdit quelques-uns des gens de l'équipage, entre autres Guillaume Cornelis Schouten qui avait autrefois accompagné Jacques Lemaire dans son voyage autour du monde et qui fut enterré sur Nosy Mangabé. Il en partit le 25 octobre, s'arrêta au Cap le 18 décembre et toucha ensuite à l'île Sainte-Hélène où le capitaine a laissé les renseignements précédents; depuis, on n'en a eu aucunes nouvelles⁽³⁾.

20. Le *Schiedam*, qu'une tempête a empêché de relâcher au Cap, s'est approvisionné dans l'île de Sainte-Marie, où il a séjourné plusieurs semaines à la fin de 1625. Ce navire est arrivé à Batavia le 13 février 1626⁽⁴⁾.

(1) Ils furent retrouvés en 1626 par l'*Amsterveen* (voir à la page suivante).

(2) THÉVENOT, *Relations de divers voyages curieux*, t. I, 1673, p. 42-45 et 49.

(3) *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia* (Archives royales de Batavia), 1624-1629, p. 257.

(4) *Loc. cit.*, 1624-1629, p. 231.

21. En 1626, l'*Amsterveen* fut envoyé du Cap à Manafiafŷ, ou baie de Sainte-Luce, à la recherche du *Gonda* et du *Middelborch*, sur le sort desquels on était inquiet; il ne put avoir aucunes nouvelles de ces deux navires, mais il rencontra les deux matelots qui avaient déserté la *Hollandia*, dont l'un d'eux se noya en venant à bord; l'autre retourna à Batavia avec l'*Amsterveen*, qui y arriva le 4 octobre 1626⁽¹⁾.

22. Le *Wapen van Rotterdam*, parti de Batavia le 5 février 1626, a relâché dans la baie d'Antongil, et, au commencement de 1627, le yacht *Ouwerkere* a recueilli à Madagascar un matelot de Hoorn, qui avait été abandonné par un yacht danois, et l'a débarqué à Java le 18 avril 1627. Le *Der Veer*, à destination de Batavia, a pris des provisions dans la baie de Sainte-Luce au commencement de 1628⁽²⁾.

23. Les vaisseaux *S'Gravenhage* et *Der Veer*, partis de Surate le 2 mars 1632, fuyant devant la tempête, ont atterri à Madagascar, l'un dans la baie de Saint-Augustin, l'autre dans la baie d'Antongil⁽³⁾.

24. Six navires hollandais, notamment l'*Utrecht*, le *Frederik Henrick*, le *Rotterdam*, l'*Oudewater* et le *Bredam*, partis de Batavia le 10 mai 1635, ont ancré dans la baie de Saint-Augustin le 24 juin; le commandant y a trouvé en abondance du bétail et d'autres provisions qu'il a achetés avec des grains de corail et d'agate et des bracelets de cuivre⁽⁴⁾.

24. Vers 1635, un navire hollandais qui allait aux Indes échoua sur la côte Sud de Madagascar, dans l'anse de Karimbolä; il y avait cinq cents hommes à bord. Les uns construisirent une grande barque; d'autres s'en allèrent dans l'intérieur de l'île pour traiter du bétail, mais, à mesure qu'ils en avaient acheté, les indigènes le leur volaient et les harcelaient, de sorte qu'ils furent contraints de guerroyer contre eux.

La barque finie, une centaine partit pour Batavia et se perdit en mer; les quatre cents autres moururent de maladie ou de faim ou furent tués, à l'exception de deux Français qui s'en vinrent dans l'Anosŷ, dont l'un fut emporté par la fièvre et dont l'autre repassa en France dans le na-

⁽¹⁾ *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia* (Archives royales de Batavia) 1624-1629, p. 289.

⁽²⁾ *Loc. cit.*, 1624-1629, p. 316, 313, 340.

⁽³⁾ *Loc. cit.*, 1631-1634, p. 189-190.

⁽⁴⁾ *Loc. cit.*, 1636, p. 46.

vire du capitaine Rézumont, lorsque celui-ci revint de son voyage de la mer Rouge, en 1636⁽¹⁾.

25. Au commencement de 1639, un navire hollandais de 300 tonneaux, après avoir chargé dans la baie d'Antongil et à Fénériver des esclaves à destination de l'île Maurice, a mouillé sur la côte Sud-Est en rade de Sainte-Claire, à l'embouchure du Mananivö, où il a pris à son bord vingt-cinq Français venus à Madagascar avec Cauche. Ce navire avait abandonné deux de ses matelots à Fénériver⁽²⁾.

26. Adrien van der Stel, le deuxième gouverneur hollandais de l'île Maurice, a fait trois voyages à Madagascar.

Dans le premier qu'il fit avec les navires l'*Eendracht* et le *Klein-Mauritius* et qui dura du 12 novembre 1641 au 21 juillet 1642, il visita la baie de Manafiafÿ [baie de Sainte-Luce], où il arriva le 20 novembre, puis il longea la côte orientale; il ne trouva pas à Madagascar les richesses que les Hollandais croyaient y exister et il ne rapporta de cette expédition qu'une grande quantité de cire achetée à Itaperinä et cent cinq esclaves pris dans la baie d'Antongil, où il laissa deux de ses gens pour y faire la traite.

En 1644, il en fit un second; parti le 18 avril à bord du *Welsing* avec le commissaire Reinier Por, il se rendit dans la baie d'Antongil où il jeta l'ancre le 21; il espérait s'y procurer facilement des esclaves et du riz, d'autant qu'à son précédent voyage il y avait laissé deux traitants; mais tous deux étaient morts depuis longtemps. D'autre part, un navire français, le *Saint-Louis*, que commandait le capitaine Cocquet, y était venu en 1642 et avait ravagé le pays, de sorte que les indigènes se montrèrent moins prévenants que la fois précédente. Pendant qu'il était sur rade, un autre navire français, le *Royal*, commandant Lormeil, vint mouiller à côté du *Welsing* et se plut à commettre des vexations et à causer des dommages aux indigènes, coupant méchamment des bananiers et d'autres arbres fruitiers. Les habitants, qui s'étaient enfuis en voyant arriver le bateau français, après son départ vinrent trafiquer avec les Hollandais

⁽¹⁾ FLACOURT, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 35-37.

⁽²⁾ CAUCHE, *Relation de Madagascar*, 1651, p. 22 et 37-39.

qui leur achetèrent quatre-vingt-dix-sept esclaves, mais ne purent avoir plus de cinq tonneaux de riz. Van der Stel mit à la voile le 20 octobre et rentra à Maurice le 22.

Enfin, le 20 juin 1645, il vint avec le *Welsing* et le *Dolphijn* pour la troisième fois à Madagascar dans l'intention d'établir un comptoir à Antongil où il arriva le 28; il conclut avec le roi de cette baie un traité par lequel celui-ci s'engageait à fournir à la Compagnie hollandaise des Indes, et à elle seule, des esclaves, traité en réalité sans valeur, puisque ce roi l'avait signé sans comprendre ce qu'il faisait, mais qui, à l'occasion, pouvait avoir son utilité vis-à-vis des nations européennes; en deux mois, il en recruta quatre-vingt-quinze et il fit de la salaison avec le sel qu'il avait fait venir de Batavia dans ce but : les deux navires partirent le 9 août 1645⁽¹⁾. Le traitant Jacob Jacobsz resta à terre avec cinq matelots et un mousse; on leur donna 776 florins [1,630 francs] pour acheter des esclaves et du riz.

27. J. van der Meersch, le troisième gouverneur hollandais de l'île Maurice, partit le 13 octobre 1645, à bord du *Welsing*, pour la baie d'Antongil où il arriva le 19. Les sept Hollandais que Van der Stel y avait laissés le 9 août précédent étaient tous malades; ils avaient cependant acheté vingt-quatre esclaves. Pendant que le *Welsing* était sur rade, plusieurs des personnes à bord furent enlevées par des fièvres pernicieuses, notamment le chef de traite Jacob Jacobsz qu'on remplaça par Hanz Pietersz van Suringh. Van der Meersch séjourna à Antongil trente jours et y dépensa en cadeaux une soixantaine de florins [environ 250 francs]; il recruta quatre-vingt-six esclaves que lui fournirent les chefs du pays, Tsirisä, Andriamangä et Bikanÿ. Il avait l'intention d'aller à Manafiaÿ ou Sainte-Luce, mais, n'ayant pu renouveler sa provision de riz à Antongil, il renonça à cette expédition et mit à la voile directement pour Maurice le 18 novembre.

Le 22 juin 1646, il revint à la baie d'Antongil avec le *Welsing* et le *Jonghe Saijer* qui amenait de Batavia le chef de traite Jacob Hensbroek,

(1) Lettres de Van der Stel et du Gouverneur des Indes hollandaises, in : *Rijks*

Archief de la Haye, fonds Mauritius, 1642-1645.

envoyé pour continuer le commerce des esclaves à Madagascar. Les deux navires y arrivèrent le 27 juin. Les Hollandais qui étaient restés à terre avaient acheté soixante esclaves; leur habitation n'étant pas assez vaste pour les loger tous, ils les avaient confiés à la garde de divers Malgaches, mais, quand ils voulurent les ravoïr, il en manqua quinze; les Hollandais appréhendèrent plusieurs notables qu'ils ne relâchèrent que lorsqu'ils furent rentrés en possession des soi-disant fugitifs.

Van der Meersch conçut le projet de construire un fort dans cette baie et de l'armer de quatre ou cinq arquebuses et il en demanda l'autorisation au gouverneur des Indes hollandaises par le *Jonghe Saijer* qui partit d'Antongil pour Batavia le 19 août. Il mit à la voile le même jour, laissant à terre le traitant Hendrik Velthuijsen avec quelques hommes, et il alla à Sainte-Luce où il arriva le 28 et où il constata qu'il n'y avait rien à faire pour lui; il se rendit ensuite sur la rade de Taolankaranã [Fort-Dauphin] où les Français étaient établis et où il se convainquit que le commerce y était à peu près nul. Il acheta au gouverneur français Pronis quelques esclaves que celui-ci prit par trahison et il partit pour l'île Maurice le 25 septembre 1646.

Un mois environ après son retour, arriva le *Zeemeuw*, qui avait quitté Batavia le 5 octobre et qui lui apportait l'ordre de cesser la traite des esclaves à Madagascar; ce lui fut un grand désappointement, mais il dut obéïr et, le 13 décembre, il envoya le sous-chef de traite, Reinier Por, chercher avec ce *Zeemeuw* les Hollandais qui étaient restés à Antongil. Reinier Por rentra à Maurice le 19 janvier 1647, ramenant le personnel du poste, sept esclaves et deux tonnes de riz.

Avant de quitter ses fonctions de gouverneur de l'île Maurice, Van der Meersch fit un troisième voyage à Madagascar. Parti à bord du *Zeemeuw* le 25 juin 1647, il alla d'abord à la baie d'Antongil où il trouva les récoltes anéanties par un cyclone; il mit à la voile le 6 août pour Manafiy [S^{te}-Luce] où il atterrit quinze jours plus tard, et il entra en relations avec les Français de Fort-Dauphin: il constata que la misère avait augmenté depuis son dernier voyage et que leur colonie « agonisait ». Il tenta d'y faire de la salaison, mais il ne put se procurer de bœufs en nombre

suffisant, le pays ayant été ravagé par les Français, et il retourna à Maurice sans avoir rien fait⁽¹⁾.

28. Le *Nieudelf*, parti de Delft pour les Indes orientales le 9 mai 1646, relâcha le 28 octobre dans la baie de Saint-Augustin après une longue et pénible traversée. Quelques matelots étant allés à terre remontèrent la rivière et cueillirent des tamarins en masse. Le lendemain, on établit sur la plage des tentes, qu'on entourait pour plus de sûreté d'une palissade, et on y porta les malades. Les Malgaches, malgré les cadeaux qu'on leur fit et quoiqu'ils eussent promis d'amener en échange des bœufs, se sauvèrent dans l'intérieur avec leurs familles et leur bétail et il n'y eut moyen de rien obtenir d'eux. Après avoir passé quelques jours à Saint-Augustin, les Hollandais ne trouvant pour leurs malades rien d'autre que des tamarins, se décidèrent à partir, les malades disant qu'ils aimaient mieux mourir sur le navire et être jetés à la mer que d'être enterrés sur cette côte où les chiens et les bêtes fauves viendraient la nuit les déterrer, ce qui en effet était arrivé plusieurs fois avec les cadavres qui avaient été mis en terre et qui, déterrés par les animaux, empestaient tellement l'air autour du camp qu'il n'était que temps de s'en aller.

Au moment de partir, les matelots ayant aperçu des indigènes qui se dirigeaient dans plusieurs pirogues vers le camp qui venait d'être abandonné, leur donnèrent la chasse et s'emparèrent de l'une d'elles qu'ils ramenèrent avec une femme, un jeune homme et un esclave qui étaient dedans. Ils décidèrent alors de rester jusqu'au lendemain et reçurent des indigènes, comme rançon de la femme, douze bœufs, et cinq bœufs et six moutons pour les hommes. Le 15 novembre, ils levèrent l'ancre, « heureux de quitter cet abominable cimetière »; ils avaient perdu à Madagascar quarante-cinq des leurs, la plupart de soif et du scorbut⁽²⁾.

29. Frédéric Verburg, sous-marchand et second du gouvernement du Cap de Bonne-Espérance, partit du Cap le 3 juillet 1654 à bord de la galiote le *Tulp* pour la baie d'Antongil afin d'y acheter du riz dont la

⁽¹⁾ Lettres de Van der Meersch, in: *Rijks Archief de la Haye, Fonds Mauritius*.

⁽²⁾ Van Lier, *Extract ofte Cort verhael van't schip « Nieudelf »*, 1648.

colonie commençait à manquer; il y fut de retour le 12 décembre. Les indigènes lui firent un bon accueil et lui vendirent trois tonnes de riz en paille et deux tonnes de riz blanc. Le barbier du bord, appelé pour donner ses soins au roi qui était empoisonné et en danger de mort, eut la chance de le rappeler à la vie, de sorte que celui-ci en eut une grande reconnaissance aux Hollandais et les autorisa à faire dans son pays ce qu'ils voudraient. Verburg était d'avis qu'il fallait y établir un poste fortifié, d'autant que les Français, qui manquaient de vivres à Fort-Dauphin, y venaient chercher du riz et que, si on leur fermait ce port, ils ne pourraient probablement pas se maintenir dans le Sud-Est de l'île, « ce qui ne serait pas pour déplaire à la Compagnie hollandaise des Indes »⁽¹⁾.

A la fin de 1655, Verburg fit un second voyage du Cap à Madagascar; il acheta une dizaine de tonnes de riz à Antongil, puis une quantité à peu près égale sur la côte Ouest de l'île de Sainte-Marie et il compléta sa cargaison à Fénériver, où il arriva le 24 novembre. Il fut partout bien reçu parce qu'il était Hollandais, mais aucun des habitants de cette côte ne veut entendre parler des Français qui, disent-ils, « volent tout ce qui leur tombe sous la main ». La nuit du 2 décembre, le *Tulp*, surpris par un violent ouragan, chassa sur ses ancres et fut jeté à la côte où il se perdit avec toute sa cargaison. Les naufragés furent recueillis par le roi de l'île de Sainte-Marie qui, ayant appris le désastre, vint à leur secours avec quatre pirogues; malheureusement, une épidémie se déclara parmi eux et il en mourut treize, notamment Frédéric Verburg, le pilote Cornelis Janssen Holsteyn et le teneur de livres Cornelis van Heyningen.

Le 19 mai 1656, trois vaisseaux français arrivèrent sur la rade de Sainte-Marie; l'un d'eux, la *Duchesse*, y revint en décembre, après avoir été croiser dans la Mer Rouge, et emmena à Fort-Dauphin le 14 janvier 1657 les dix survivants du *Tulp*, qui, de là, regagnèrent le Cap⁽²⁾.

30. Vers 1657, un navire hollandais qui retournait en Europe, ayant été surpris par une tempête dans les parages de Madagascar et ayant

⁽¹⁾ LEIBBRANDT, *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope : Riebeeck's Journal*, t. I, p. 206-207.

⁽²⁾ LEIBBRANDT, *loc. cit.*, t. II, p. 55-57, et FLACOURT, *Histoire de Madagascar*, édit. 1661, Chap. LXXXIV, p. 427.

subi de grosses avaries, relâcha dans la baie d'Antongil pour les réparer. Il y avait à bord le sieur Bachelier de Belleville qui avait pris le commandement d'un navire du maréchal de la Meilleraye après la mort du capitaine La Forest, tué à Madagascar en cherchant du cristal de roche en face l'île de Sainte-Marie, et qui avait été recueilli à bord de ce navire après maintes péripéties⁽¹⁾.

31. Le 13 février 1661, Jacques de Bollan partit de Batavia à bord du *Postknecht* avec son assistant Michiel Jordis pour aller chercher à Madagascar le gouverneur français de Fort-Dauphin, Du Rivau, que remplaçait Champmargou, et vingt-neuf pièces de canon d'un navire échoué dans la baie de Fort-Dauphin; arrivé dans la baie de Sainte-Claire [Lokarā] le 29 mars et à Fort-Dauphin le 2 avril, il en est parti le 19 mai avec le gouverneur, un M. Chatnet et trois des matelots échappés au naufrage du *Tulp* qui avait eu lieu en 1655, comme il a été dit plus haut, et à celui du *Welsing* qui a également sombré sur les côtes de Madagascar; mais, contrarié par les vents et les courants, il relâcha le 17 juin dans la baie d'Antongil, dont le chef lui demanda quelques hommes armés de fusils pour l'aider dans la guerre qu'il voulait faire contre les habitants de l'île de Sainte-Marie; il promit tout ce qu'on voulut à la condition qu'on lui fournît d'abord du riz et d'autres vivres, mais, une fois en possession de ces provisions, il leva l'ancre le 1^{er} juillet sans tenir ses promesses et arriva à Batavia le 15 octobre.

Deux des matelots hollandais du *Postknecht* ont déserté à Fort-Dauphin et on n'a pas pu les reprendre⁽²⁾.

32. Simon van den Kerkhoven était à bord du navire l'*Aernhem* qui a quitté Batavia le 23 décembre 1661 et qui, étant désarmé, a été abandonné en pleine mer le 12 février 1662. Les barques sur lesquelles les naufragés s'étaient réfugiés atterrirent d'abord à l'île Maurice, d'où ils partirent, les uns au commencement de mars et les autres en juin; ces

⁽¹⁾ François MARTIN, *Mém. sur l'établissement des Colonies françaises aux Indes orientales*, Ms. des Archives nationales [p. 53-54 de la Copie *Biblioth. Grandidier*].

⁽²⁾ *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1661, p. 34 et 306, et FLA-COURT, *Histoire de Madagascar*, édit. 1661, chap. LXXXIV, p. 427.

derniers au nombre de six parmi lesquels était Kerkhoven, contrariés par les vents qui les empêchaient de faire route pour le Cap, relâchèrent le 5 août dans la baie de Saint-Augustin où était le *Kancker* et où jeta l'ancre quelques jours après une frégate, le *Lupaert*; de là, ils tâchèrent en vain de gagner les Comores, s'arrêtèrent aux Maldives et arrivèrent à Palikat, port qui est un peu au Nord de Madras.

Les autres, qui étaient au nombre de treize, atterrirent le 12 mars 1662 à la côte Nord-Est de Madagascar, où ils trouvèrent d'abord un bon accueil et se procurèrent facilement du riz et du poisson; mais les indigènes ne tardèrent pas à leur voler de l'argent et des marchandises, et, étant revenus deux jours après, le 28, en faisant hypocritement montre de sentiments amicaux, ils se ruèrent tout à coup sur eux et tuèrent avec leurs sagaies le second pilote et le quartier-maître, blessèrent le charpentier et le bosseman et poursuivirent les autres qui s'enfuirent tâchant de gagner leur barque; pour leur échapper, les pauvres Hollandais leur jetèrent, tout en courant, leurs chapeaux, leurs vêtements et leurs couvertures et, pendant que les indigènes les ramassaient, ils eurent le temps de s'embarquer. Arrivés à Vohémar le 30, ils se plaignirent au roi de la conduite de ces Malgaches; le roi accepta leurs cadeaux et leur fournit des vivres jusqu'au jour de leur départ. De là, ils allèrent à Ceylan, après avoir perdu le capitaine le 13 avril et le charpentier le 20⁽¹⁾.

33. Joachim Blank est allé du Cap à Madagascar en 1663, à bord du *Waaterhoen*, et, parti le 29 mai, il a été de retour le 5 décembre. Il est arrivé dans la baie de Saint-Augustin le 24 juin où il a séjourné cinq semaines sans avoir pu se procurer autre chose que quelques fèves et quelques voëmes ou haricots indigènes, très peu de riz et sept esclaves; cinq matelots désertèrent.

Il leva l'ancre le 4 août et mouilla dans la baie de Belo, par 20° 44' de lat. Sud, où il construisit un canot pour remplacer celui qui avait été perdu pendant la traversée, avec les deux hommes qui étaient dedans. Il remit

(1) SIMON VAN DEN KERKHOVEN, *Historisch Verhael der Wonderlike ende seer zeldsamen voorvallen den gene bejegent die met het Retour-*

schip « Aernhem » van Batavia na het Vaderland verveest zijn den 23 december 1661, *Middeburg*, 1663, p. 9-10 et 17-20.

à la voile le 21 septembre et atterrit en divers endroits, notamment à la baie de Rafinentä, puis il fit route pour la baie d'Antongil qu'il ne put atteindre; n'ayant plus que peu d'eau et la mousson étant contraire, il se décida le 31 octobre à retourner au Cap⁽¹⁾.

Le même commissaire Joachim Blank a fait un second voyage à Madagascar en 1664, toujours à bord du *Waaterhoen*. Ayant quitté le Cap le 20 mai, il toucha d'abord à l'île Maurice, puis il jeta l'ancre le 5 août dans la baie d'Antongil, à côté de Nosy Marosy, où il ne put se procurer ni riz, ni esclaves. Il avait l'ordre, au cas où le riz ferait défaut à Antongil, d'aller en d'autres endroits proches de cette baie, mais où il n'y aurait pas de Français; il ne put l'exécuter, « car on ne connaît pas les ports qui sont au Nord d'Antongil et il n'était pas possible de se rendre soit à l'île de Sainte-Marie, soit à Fénériver, où les Français ont des établissements et où les indigènes du reste ne veulent pas aller, car « le seul nom de Français les fait trembler ». Joachim Blank quitta donc Madagascar le 15 novembre, ayant fait un voyage inutile⁽²⁾.

34. A la fin de 1666, le *Goede Hoop*, petit yacht hollandais, a brûlé à Madagascar⁽³⁾.

35. Cette même année, la flûte *Hoogh Caspel* a été envoyée du Cap à Madagascar, sous les ordres du commissaire Jacob Granaet, pour y acheter du riz et des esclaves. Elle a séjourné dans la baie de Saint-Augustin du 26 septembre au 17 octobre 1666. Les indigènes promirent monts et merveilles, se prétendant riches en bétail, en riz, en haricots, etc., mais « leurs ventres affamés prouvèrent promptement aux Hollandais qu'ils ne pourraient pas en obtenir grand'chose », et en effet ils n'y purent acheter qu'un seul bœuf, dix-neuf chèvres ou moutons, cent soixante-quinze livres de haricots indigènes ou voêmes et un peu de mauvais miel impur; ils se décidèrent à retourner au Cap où ils arrivèrent le 11 novembre⁽⁴⁾.

(1) *Dagh-Register ghouden int Casteel Batavia*, 1664, p. 211-216, et LEIBBRANDT, *Precis Arch. of the Cape*, 1662-1670, p. 84-85.

(2) *Dagh-Register ghouden int Casteel Batavia*, 1665, p. 39-40.

(3) *Dagh-Register Batavia*, 1666, p. 159, et 1668-1669, p. 75.

(4) LEIBBRANDT, *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope, Journal 1662-1670*, p. 199-201.

36. A la fin de 1667, deux bateaux hollandais, le *Poelsnip* et le *Westwout*, qui étaient partis du Cap le 16 juillet sous les ordres d'Anthoni Vollenhoven et de Cornelis et avaient d'abord été à Maurice, sont venus dans une baie du Nord de Madagascar par 13° 50' de lat. Sud pour y traiter du riz. Le sous-chirurgien Pieter van Meerzhoff et dix hommes y ont été massacrés; avant d'être tué, Pieter van Meerzhoff avait réussi à acheter sept charges de riz et trois esclaves. Les deux navires partirent le 23 et, après avoir touché à Mozambique, ils sont rentrés au Cap le 27 février 1668⁽¹⁾.

37. Le navire hollandais, le *Pijl* [la *Flèche*], et son grand canot, le *Boogh* [l'*Arc*], sont partis du Cap le 30 mai 1672 pour aller à Madagascar, ayant à bord le pasteur J. C. Hoffmann qui se rendait à l'île Maurice où il a résidé de 1673 à 1675⁽²⁾; ils mouillèrent en rade de Saolarä dans la baie de Saint-Augustin le 22 juin. Les indigènes leur ont apporté quelques fruits et, le lendemain, le chef de traite John Nieuhoff, qui était à bord du *Boogh*, et Hubert Hugo, le septième gouverneur hollandais de l'île Maurice, sont descendus à terre afin de trafiquer avec eux; ils n'ont pu acheter que quelques esclaves; ils en ont obtenu quelques autres le 2 juillet.

Le 7, le *Boogh* partit pour Mozambique où le rejoignit le *Pijl* et, le 1^{er} août, tous deux mirent à la voile pour la côte Nord-Ouest de Madagascar; le 10, ils jetèrent l'ancre devant la baie de Maroambitsy où entra le *Boogh* qui chercha en vain à joindre les pirogues qui s'y trouvaient. Le 22, ils arrivèrent à l'entrée de la baie de Mahajambä, n'ayant pas fait jusque-là un grand trafic. Nieuhoff pénétra dans la baie le 24 et revint le surlendemain dire à Hubert Hugo qu'il avait trouvé une ville populeuse, riche et abondamment approvisionnée où un navire anglais était en train de charger des esclaves pour les Antilles et où se trouvaient aussi plusieurs boutres arabes faisant la traite. Ils y débarquèrent quelques marchan-

(1) LEIBBRANDT, *Precis of the Archives of the Cape of Good Hope, Journal 1662-1670*, p. 238, et FR. MARTIN, *Mém. sur les col. franç. aux Indes orient.*, Ms. des Arch. nation. T^e, 1169 [p. 261 de la Copie Bibl. Grandidier].

(2) J. C. Hoffmann a écrit le récit de son *Voyage aux Indes orientales (Journal personnel où sont décrits les événements remarquables survenus pendant ce voyage, les habitants, les animaux et les plantes)*, Cassel, 1680.

dises, mais ne purent s'entendre avec les habitants qui se montrèrent très exigeants et qui, mécontents, souillèrent le puits où les équipages du *Pijl* et du *Boogh* avaient coutume de prendre leur eau, de sorte qu'ils partirent le 9 pour la baie de Narendrÿ où ils réussirent à faire un peu de négoce avec le roi du pays qui leur vendit vingt-deux esclaves, treize bœufs, des moutons et d'autres vivres dont ils avaient grand besoin.

Ayant remis à la voile le 22, ils voguèrent le long de la côte et s'arrêtèrent le 20 à l'entrée de la baie d'Ampasindavã, auprès du cap d'Ankify. Nieuhoff entra dans la baie avec le *Boogh* et descendit à terre en compagnie du lieutenant et de quatre matelots pour aller faire visite au roi, emportant des marchandises; le 7, le *Boogh* revint et le patron annonça à Hubert Hugo qu'il avait attendu en vain Nieuhoff pendant trois jours et que certainement il avait été tué avec les quelques hommes qui l'accompagnaient. A cette triste nouvelle, les uns voulaient qu'on se mît de suite à sa recherche, mais Hugo jugea qu'ayant peu de vivres à bord il ne pouvait pas s'attarder dans ces parages et il donna l'ordre d'appareiller et de continuer le voyage vers le Nord; les vents et les courants étant contraires, ils regagnèrent le Cap le 17 décembre après avoir enduré mille misères et perdu beaucoup d'hommes et ramenant en tout vingt-deux esclaves.

Le 22 mai 1676, le *Voorhout* a été envoyé pour s'enquérir du sort de Nieuhoff; il est rentré au Cap le 29 novembre, ayant acheté dans les baies de Boinã, de Mananarã [baie de Bombétoke] et de Narendrÿ deux cent cinquante-quatre esclaves, mais n'ayant pu tirer du roi de la baie d'Ampasindavã aucun renseignement sur Nieuhoff⁽¹⁾.

38. Le *Grundel*, parti du Cap le 4 octobre 1672 pour l'île Maurice, a atterri à Madagascar pour y faire de l'eau, auprès d'un endroit où les Français ont un grand fort [Fort-Dauphin?]; pendant que l'équipage était occupé à remplir les barriques, il fut attaqué par une centaine de Malgaches et soixante-dix à quatre-vingts Français; le commissaire et un

⁽¹⁾ John Nieuhoff's *Voyages and Travels*, *Travels*, t. II, 1732, p. 324-326, et *Daghin*: Churchill's *A Collection of Voyages and Register Batavia*, 1673, p. 29.

matelot furent faits prisonniers et le capitaine et onze hommes, quelques-uns blessés, se sauvèrent dans leur canot⁽¹⁾.

39. Entre les nombreux navires hollandais qui sont allés du Cap à Madagascar à la fin du xvii^e et au commencement du xviii^e siècle pour y acheter des esclaves⁽²⁾, nous citerons :

1° Dans la baie où débouche le Mananarā [baie de Bombétoke] et où règne Tsimanatonā : le *Voorhout*, qui, parti du Cap le 22 mai 1676, a acheté dans les baies de Boinā et de Bombétoke deux cent cinquante-quatre esclaves et est rentré au Cap le 29 novembre; le *Soldaat*, commandé par le capitaine Holm, qui, parti en novembre 1696, est rentré au Cap le 25 février 1697 avec cent dix-neuf esclaves ayant coûté environ 21,000 francs; le *Peter en Paul*, qui, parti le 24 septembre 1699, est revenu au Cap le 2 janvier 1700 avec cent quatre-vingt-dix-huit esclaves; le *Noordgouw*, qui, ayant mouillé dans la baie de Bombétoke le 28 septembre 1701 et, étant allé ensuite sur la rade de Morondavā dont le roi était Andriantsingadinarivö, y a acheté cent vingt-sept esclaves; le même navire *Noordgouw*, qui, reparti du Cap le 25 juin 1702, y est rentré le 10 décembre avec quarante-huit esclaves achetés à Andriamandefandangitsä, le fils de Tsimanatö.

2° A Taolankaranā (Fort-Dauphin) : *De Tamboer*, sous les ordres du capitaine Jean Coin, qui, en allant à Batavia, s'y est arrêté pour s'enquérir du navire *De Ridderschap*, qu'on croyait perdu dans ces parages, ainsi que des pirates; parti du Cap le 2 mai 1699, il y a jeté l'ancre le 27 et a été accosté par une pirogue où se trouvaient sept Malgaches envoyés par le roi Samuel pour dire aux Hollandais qu'il leur donnait la permission de faire de l'eau et du bois à brûler et qu'il se mettait à leur disposition pour tout ce dont ils auraient besoin. Ce Samuel, tout roi de l'Anosy qu'il était, n'était pas un Malgache, mais un métis de la Marti-

(1) *Dagh-Register Batavia*, 1673, p. 171.

(2) «Tous les ans, on envoie du Cap de Bonne-Espérance à Madagascar un navire pour y acheter des esclaves que les Hollandais emploient à cultiver la terre, car ils ne peuvent tirer aucun service des Hotten-

tots, gens si lâches [!] et si jaloux de leur liberté qu'ils aiment mieux mourir de faim que de s'occuper utilement [!].» (Woodes ROGERS, *Voy. aux Indes Or.* en 1708, in : *Hist. Voy.* de PRÉVOST, t. XI, p. 80).

nique, ancien corsaire qui, ayant relâché à Taolankaranä en juillet 1697, y avait perdu son navire et s'était fait passer pour le fils de l'ancien roi du pays. Accepté comme héritier de ce roi par les Antanosy⁽¹⁾, il avait gardé avec lui une trentaine d'hommes de son ancien équipage; mais, après deux ans de royauté, il en avait assez et il songeait à reprendre son ancien métier lorsque le *Tamboer* mouilla sur rade; il complota avec ses compagnons européens et 300 de ses sujets de s'en emparer. Le capitaine, instruit de ses intentions par deux Anglais qui voulaient obtenir leur passage à bord de son navire, ne lui laissa pas le temps de mettre son dessein à exécution et, levant l'ancre sans rien dire, s'en fut à Batavia.

3° A Matitananä, sur la côte Sud-Est : le *Ter Aa*, qui, parti le 23 juin 1705⁽²⁾, a acheté quatre-vingt-seize esclaves au chef Rasojä qui était en bons rapports avec les Anglais et avec les pirates, puis s'est rendu à la baie Bombétoke, où le roi Andriamandefandangitsä lui en a fourni cent six, et est rentré le 9 janvier 1706; le même navire *Ter Aa*, qui, envoyé à l'île Maurice en juillet 1706, a touché, en revenant, à Matitananä le 10 novembre et y a séjourné jusqu'au 9 décembre, achetant quelques esclaves, puis est allé à Fort-Dauphin dont le fort est en ruines et dont le chef le plus puissant est un certain Samuel, fils d'Andriamanarivö, qui lui vendit des esclaves; il est rentré au Cap le 31 janvier 1707 avec soixante-dix esclaves.

Il y a encore à citer le *Leidsman* qui est parti du Cap pour Madagascar le 27 juin 1715 et y est revenu le 21 novembre avec deux cents esclaves⁽³⁾.

⁽¹⁾ Lorsque la France était maîtresse de Fort-Dauphin, un Français eut un fils de la fille du roi du pays, fils qu'il emmena en Europe. Quand le capitaine Samuel eut perdu son navire et fut à terre, des Malgaches crurent voir sur sa poitrine, un jour qu'il se baignait, des signes pareils à ceux qu'avait le jeune prince, et ils prévirent la mère qui vivait encore et qui, accourant, reconnut ces signes et s'écria que Samuel était son fils. Celui-ci trouva plaisant et

agréable de devenir le roi de ce peuple et, appuyé par beaucoup de Malgaches, il fit la guerre à celui qui avait pris le pouvoir à la mort de son prétendu père, faute d'un héritier direct, et le vainquit. — C'est cette histoire qui a été rééditée par Benyowsky pour les besoins de sa cause.

⁽²⁾ La Compagnie hollandaise des Indes orientales n'avait jamais encore fait de commerce à Matitananä.

⁽³⁾ LEIBBRANDT, *Precis Archives Good Hope*.

40. Le *Barneveld*, parti de Texel à la fin de 1718, s'est ravitaillé à Madagascar après une traversée terrible. Le capitaine Jan de Koning avait l'intention de relâcher à la baie de Boină, où sa Compagnie, la Compagnie hollandaise unie des Indes orientales, envoyait de temps en temps un petit navire; mais le vent contraire le força à laisser porter vers la côte du Menabé où il atterrit le 5 septembre 1719 devant la bouche du Mania [Tsiribihină]. Il envoya à terre la chaloupe avec un certain nombre de matelots armés sous le commandement du quartier-maître et du troisième sous-lieutenant Jan Klein afin d'y chercher le plus près de terre possible un bon mouillage; il y avait avec eux comme interprète Jan Bosman, matelot qui connaissait la langue du pays, ayant vécu pendant quatre à cinq ans dans la baie de Boină⁽¹⁾. La chaloupe revint le lendemain matin, apportant la nouvelle qu'un peu plus au Nord, dans la baie de Rafinentă, il y avait un ancrage excellent, où le capitaine s'empressa d'aller mouiller. Le 8, la chaloupe partit en reconnaissance et revint le soir avec deux pêcheurs indigènes; le patron annonça qu'il y avait en abondance dans le pays de l'eau excellente, ainsi que des bœufs, des moutons, des chèvres, des poules, du riz, etc., et une sorte de pourpier de mer (*Atripex halimus*) qui est un légume parfait pour les hommes atteints du scorbut. Ces nouvelles réjouirent l'équipage qui ne comptait pas moins de cent trente malades sur deux cent soixante personnes qui étaient à bord et qui toutes étaient à bout de courage et de forces.

Le capitaine descendit à terre chercher un endroit convenable pour y dresser une tente où les nombreux malades pussent recevoir les soins nécessaires et recouvrer la santé le plus vite possible; il trouva, à la pointe Sud de la baie de Rafinentă, entre un bois et la mer, un emplacement commode et agréable où, après avoir fait dresser une grande tente à l'ombre d'arbres, il fit transporter les malades. Le chef du pays qui avait la garde du bétail du roi des Sakalavă Ramomă, un nommé Soanamană, vint lui faire visite et lui fit cadeau de neuf chèvres; il reçut en échange

(1) Ce matelot prétendait avoir été mis à terre dans cette baie par des Français, qui avaient pris le navire *Schoonhouwen* à

bord duquel il était; c'était probablement un de ces nombreux forbans qui à cette époque ont fréquenté le Nord de Madagascar.

un mousquet, et ses femmes et enfants qui l'accompagnaient eurent pour leur part deux petits couteaux et douze colliers de corail brut.

Le capitaine envoya l'Esquimeau Jan Dirksz de Groot et l'interprète Jan Bosman demander au roi l'autorisation de trafiquer et d'acheter des vivres; ils emportèrent avec eux un mousquet comme cadeau et revinrent au bout de trois jours avec son fils, Ramaneträ, qu'accompagnait une cinquantaine de noirs, presque tous armés de mousquets, et qui invita les Hollandais à faire visite à son père et leur donna un beau bœuf, deux moutons et vingt petites corbeilles de riz, soit 150 livres; il reçut en échange deux mousquets, deux barils de poudre de 8 livres chacun, trois bouteilles d'eau-de-vie et une tabatière; il demanda qu'on l'habillât à l'européenne et on fit endosser à Son Altesse noire un habit de soie rouge.

Le lendemain 15 septembre, le capitaine, le sous-chef de traite et deux officiers se mirent en route pour aller faire visite au roi; ils marchèrent d'abord vers le Sud en suivant le bord de la mer pendant trois heures, puis ils entrèrent dans l'intérieur et arrivèrent le 17 chez le roi qui les reçut solennellement le lendemain matin; ils lui firent cadeau de 4 mousquets, de quatre barils de poudre de 8 livres, de 12 bouteilles d'eau-de-vie, d'un coutelas, de 5 livres de tabac et d'une demi-grosse de longues pipes et, à chacune de ses femmes, ils donnèrent un petit miroir, des bagues, des perles de verre, des ciseaux, des boutons et autres menus objets, puis ils demandèrent l'autorisation d'acheter des vivres, ce à quoi il consentit à la condition que les achats se feraient en échange de mousquets et de poudre, et il fixa le prix des bœufs à deux mousquets l'un et les cent livres de riz à un mousquet. Ces prix étaient excessifs et les Hollandais refusèrent de donner plus d'un mousquet par bœuf; leur offre ayant été repoussée, ils se retirèrent en disant qu'ils réfléchiraient. « Que nous fassions ou que nous ne fassions pas d'affaires, leur dit alors le roi, nous n'en serons pas moins toujours bons amis ! »

Le lendemain, le capitaine revint et renouvela son offre de la veille, ajoutant qu'un mousquet avait plus de valeur qu'un bœuf. Le roi cria à ses sujets : « Voyez-vous ces gens qui ont deux langues ! Hier, nous avons fait marché à raison de deux mousquets par bœuf et voilà qu'ils ne

veulent plus en donner qu'un; je ne sais ce qui me retient de leur envoyer une balle dans la tête; mais, s'ils s'en vont sans faire d'achats, tirez dessus». Stupéfaits et très effrayés, les Hollandais firent cependant dans cette triste conjoncture bonne contenance et ne laissèrent point voir leur consternation : pour sauver leur vie, ils acceptèrent les conditions qui leur étaient si brutalement imposées. Ramomä⁽¹⁾ leur ayant demandé s'ils n'avaient pas aussi besoin de riz, sur leur réponse affirmative, il leur dit qu'ils auraient à payer pour 2 corbeilles, soit une quarantaine de livres, un baril de poudre de 8 livres, ce qui mettait la livre de riz à 25 «stuivers» [à 2 fr. 50 environ]. Comme le capitaine se récriait, le tyran jura qu'il ne ferait aucun rabais et qu'ils devraient acheter au moins 600 corbeilles. Les quatre délégués durent en passer par là, car, avec leurs deux mousquets et leurs trois épées, que pouvaient-ils faire? Ils ne pouvaient espérer tenir tête à la foule de sauvages qui, au nombre d'un millier, le mousquet au poing, entouraient le roi, guettant un signe de lui pour les massacrer; d'autre part, ils manquaient totalement de vivres et il leur fallait s'en procurer à tout prix.

Tout étant enfin convenu, ils quittèrent la ville du roi le 20 septembre et retournèrent au camp où ils arrivèrent le lendemain. Le capitaine, après avoir constaté une réelle amélioration dans l'état des malades, regagna son bord pour faire les préparatifs de départ, ne voulant pas rester plus longtemps dans ce pays inhospitalier. Ce fut au sous-chef de traite Geursen qu'incomba la pénible charge de troquer les mousquets et la poudre contre du riz et des bœufs; il s'en acquitta avec beaucoup de circonspection et de courage, mais non sans difficultés; à maintes reprises, sa vie fut en danger, et il eut à subir nombre d'outrages. Après avoir donné, comme il était convenu, 22 mousquets pour 11 bœufs, plus un 23^e que le roi extorqua en échange de 15 corbeilles de riz, il revint au

⁽¹⁾ Ce Ramomä que les marins du «Barneveld» peignent sous de si sombres couleurs, était au contraire, d'après Drury, un prince généreux et bon (voir les Aventures de Robert Drury, 1701-1720, in : *Coll. Ouw. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Gran-

didier, t. IV, p. 342-343, 363-369, 372, 374-376, 378-381, 383, 385 et 409-410). C'est à son père Tsimanongarivö, mort vers 1716, que Drury attribue un caractère violent et barbare et des actes de cruauté (voir *loc. cit.*, p. 352-355).

navire le 9 octobre. Deux à trois jours après, la nouvelle vint à bord que Ramomã se livrait à de nouveaux actes de violence et de contrainte contre les Hollandais qui étaient à terre, voulant les forcer à acheter des esclaves et les menaçant de s'emparer de leurs marchandises, s'ils refusaient. Le Conseil du navire autorisa ces malheureux, auxquels un refus pouvait coûter la vie, à en acheter une trentaine; ils achetèrent, en effet, 25 hommes et 5 femmes.

La plupart des malades étant rétablis et le navire étant en état de continuer le voyage jusqu'au Cap puisqu'il y avait à bord de l'eau et du riz pour trois mois, le capitaine fit embarquer tous les hommes restés à terre, sauf douze qui désertèrent et restèrent avec ces sauvages, et, le 19 octobre, il mit à la voile pour le Cap⁽¹⁾.

41. Le comptoir hollandais de la baie de Delagoa, que les Hollandais venaient de fonder sur la côte Sud-Est d'Afrique, ayant été pris par les célèbres forbans Taylor et Labuze, Jacques de Bucquoi, qui en était un des agents, fut emmené à bord d'un des deux navires pirates, la *Cassandra*, qui fit voile pour la baie de Bombétoke où elle jeta l'ancre le 4 septembre 1722. Taylor fit tirer un coup de canon et hisser le pavillon noir au haut du grand mât, c'est la manière dont les pirates annonçaient leur arrivée aux indigènes, puis il envoya quelques cadeaux au roi et lui fit demander l'autorisation de débarquer et d'acheter des vivres, autorisation que le roi octroya de suite. Les pirates descendirent à terre par groupes, y dressèrent des tentes, prirent chacun femme et menèrent joyeuse vie. Trois jours après, le roi vint accompagné de 2,000 hommes armés et fit comparaître devant lui le capitaine, ses gens et les prisonniers hollandais qui étaient au nombre de vingt-deux et auxquels il demanda ce qu'ils désiraient; Jacques de Bucquoi, au nom de ses compagnons, lui demanda la permission de s'établir sur le rivage et d'y construire un bateau pour regagner leur pays et le pria de leur fournir des vivres. Le roi promit de leur donner satisfaction et fit apporter du «toakã» ou rhum indigène dont

(1) Y eût-il eu douze déserteurs, si Ramomã eût été le prince féroce que représente Jan de Koning? Ce n'est pas probable; toute-

fois voir p. 508, § 29. — *Tweejaarige Reyze rondom de Wereld: Nevens de Reyze van het Oost-indisch schip «Barneveld»*, Dordrecht, 1728.

chacun but autant qu'il voulut, de sorte que le soir la plupart des assistants, sinon tous, étaient ivres et se livrèrent à toutes sortes de folies, dansant, chantant, criant à tue-tête.

Le lendemain, les pirates commencèrent leurs préparatifs pour se remettre en course et ils se firent aider par les Hollandais qui profitèrent de l'occasion pour s'emparer d'objets et d'outils qui pouvaient leur servir à construire leur bateau et qu'ils cachèrent. Cette vie agitée et désordonnée dura jusqu'au 4 novembre, jour où les pirates partirent; mais, eux partis, la kermesse qui durait depuis leur arrivée prit fin, et hommes et femmes, ne voyant rien à gagner avec les Hollandais, s'en allèrent, les laissant seuls sur le rivage.

Toutefois, quoique, sans espoir de secours et n'ayant pour tout approvisionnement que quatre à cinq sacs de riz piqué que les pirates avaient abandonnés, quelques vieux cordages, quelques outils de charpentier et une voile à demi usée qu'ils avaient escamotés, ils eussent eu lieu d'être inquiets sur l'avenir, ils ne perdirent pas courage. Ils construisirent d'abord avec des branches d'arbre des huttes où ils pussent se mettre à l'abri des intempéries, puis ils commencèrent le bateau, les uns allant dans la forêt couper des arbres, les autres sciant des planches ou faisant la charpente. Au début, le roi leur envoya de temps en temps un bœuf avec les marmites pour cuire la viande, mais ces dons généreux cessèrent et ils eurent à souffrir de la faim et de toutes sortes de privations, souvent obligés d'aller dans la forêt chercher pour se nourrir des racines et des herbes. « On peut s'imaginer, dit Bucquoy, ce qu'était une société de gens où les plus forts et les plus brutaux imposaient leur volonté et où les plus malins faisaient la loi », d'autant que le capitaine, qui était avare et rapace, s'attira par ses procédés l'inimitié de ses hommes et perdit toute autorité sur eux. D'autre part, tous tombèrent peu à peu malades et durent s'aliter, incapables de se secourir les uns les autres; le quartier-maître mourut le premier, le 27 novembre, et le dernier décès eut lieu le 23 février 1723 : en trois mois, il en mourut quatorze, entre autres le capitaine, le pilote et le chef charpentier, de sorte qu'ils restèrent huit, pour la plupart malades et sans forces. C'est Jacques de Bucquoy qui faisait

l'office de prédicateur et de «consolateur des malades». Au milieu de toutes ces tristes circonstances, ils ne cessaient d'être inquiétés presque chaque nuit par des indigènes, qui cherchaient à les surprendre et à les assassiner pour s'approprier les quelques objets qu'ils possédaient.

Il y avait huit mois qu'ils étaient à Madagascar lorsqu'une nuit ils virent arriver vingt et un des pirates anglais de la *Cassandra* qui leur racontèrent que leur navire s'était perdu auprès du Cap d'Ambre et que, ayant gagné la terre au nombre de cent vingt-cinq, ils s'étaient mis à construire une barque avec ses débris, que, surpris un jour par les indigènes pendant leur sieste, leurs compagnons avaient été massacrés et qu'ils avaient pu s'enfuir. Ces pirates étaient dans le plus triste état et, comme ils avaient sauvé leurs diamants, ils achetèrent aux Hollandais de vieux vêtements dont ils avaient un grand besoin et qui atteignirent de hauts prix, car ils ne regardaient pas à un ou deux carats de plus. Deux jours après, arriva un autre bateau qui amena des Français et des Portugais de la même bande que les précédents; les Français et les Anglais s'en allèrent chez le roi, mais, apprenant que les Hollandais faisaient leurs préparatifs pour partir, ils revinrent au bord de la mer et, après leur avoir enlevé leurs diamants, ils les forcèrent, le pistolet au poing, à s'embarquer et à prendre de suite la mer dans la crainte qu'ils ne se plaignissent au roi.

Les Hollandais, auxquels s'étaient joints les Portugais, au nombre de vingt-deux en tout, longèrent la côte et entrèrent dans plusieurs criques pour tâcher de s'y procurer du bois, des vivres et de l'eau; ils n'y trouvèrent à acheter que quelques régimes de bananes et, après avoir ramassé un peu de bois à brûler et rempli deux tonnelets d'eau, ils partirent à tout hasard pour Mozambique où ils arrivèrent vingt jours après⁽¹⁾.

42. François Valentyn dit que les Hollandais avaient jadis un comptoir important dans la baie de Boină, comptoir qui était abandonné en 1726, et qu'en cette année 1726 ils n'en avaient plus que dans la baie de Mananară [de Bombétoke]⁽²⁾.

⁽¹⁾ BUCQUOY, *Zestien Jaarige Reize naa de Indien...* [Voyage de seize ans aux Indes...], Haarlem, 1757, chap. II, p. 45-98.

⁽²⁾ FR. VALENTYN, *Beschryving van Malabar en onsen handel aldaar, etc.*, t. V, 2^e partie, 1726, p. 149.

43. Le navire *De Brack*, envoyé du Cap à Madagascar sous les ordres du capitaine Jacob van der Spil, arriva le 1^{er} juillet 1741, dans la baie de Saint-Augustin, où il mouilla en rade même de Tuléar, à la demande du roi, Ramanandrasoa, qui du reste se montra insolent et exigeant.

Il en est parti le 30 avec un certain nombre d'esclaves et est allé à la baie de Mananarä [baie de Bombétoke] où il a jeté l'ancre le 15 août. Le roi, Andrianahevenarivö, qui était petit-fils de Tsimanatö et fils de Toakafö⁽¹⁾ et qui avait une quarantaine d'années, résidait à Marovoay, ville qui comptait plusieurs milliers de maisons; il habitait un grand palais et avait des magasins où étaient amassés ses trésors et ses marchandises, parmi lesquels figurait un magnifique trône laqué et doré avec sculptures chinoises [ou indiennes], que portaient deux lions et qui lui avait été donné par des Français, une couronne d'or pur, une énorme chaîne et des bracelets également d'or, des vases et des assiettes en porcelaine du Japon. Quand il a reçu le capitaine, il était vêtu, ainsi que ses femmes, de riches étoffes d'or et d'argent; il l'a autorisé à établir une factorerie à Boinä, situé à une lieue du village d'Ampombitokanä.

Dans ses relations avec les Hollandais, il s'est montré hautain et exigeant, leur demandant des prix exorbitants pour les esclaves aussi bien que pour les vivres et n'admettant aucune discussion à ce sujet, leur disant que, du reste, puisque leur navire ne pouvait prendre que quelques centaines d'esclaves, ce n'était pas la peine de s'occuper d'eux, et, lorsqu'ils refusaient d'acheter des vieillards ou des enfants, comme c'était pourtant convenu, il s'emportait, criant qu'ils étaient trop difficiles et que cela ne pouvait pas aller ainsi. Pour faire construire leur factorerie, ils durent payer les ouvriers à des prix exagérés, et, quand ils furent prêts à traiter, on leur promettait de leur amener de nombreux esclaves à choisir, mais les jours passaient et rien ne venait, car en réalité il n'y en avait

(1) Par conséquent, arrière-petit-fils de Lahifotsy, le fondateur de la dynastie des Sakalavä. Il avait succédé en 1733 ou 1734 à son frère aîné Andriamahatindriarivö qui régna 30 ans. Après leur mort, on a donné

à Tsimanatö, dont le règne a duré une trentaine d'années, le nom d'Andriamandisoarivö et à Toakafö, qui a régné une dizaine d'années, celui d'Andrianamboninarivö.

que peu, et, quand on leur en présentait un ou deux, les indigènes examinaient des douzaines de mousquets, sans en trouver un qui leur plût.

Pendant qu'ils étaient sur rade, les esclaves qu'ils avaient à bord se révoltèrent et tentèrent de massacrer l'équipage; ils en vinrent heureusement à bout : il y en eut trois de tués et plusieurs de blessés, et vingt-deux sautèrent à la mer; mais, empêchés par leurs fers de nager et ne voulant pas se noyer, ils s'agrippèrent aux cordages et on les ramena à bord où on les fouetta deux fois; quant à l'instigateur, on lui trancha la tête avec la doloire du tonnelier et on la jeta au milieu des rebelles. Cette révolte des esclaves était à peine réprimée que le capitaine apprit que les matelots projetaient de désertir; deux même mirent ce projet à exécution, mais les autres ne purent les imiter, car ordre fut donné de mettre de suite à la voile et, le 8 novembre, le *Brack* partit pour le Cap⁽¹⁾.

44. En 1765, le navire le *Meermin* fut envoyé du Cap à Madagascar pour y prendre une cargaison d'esclaves; le subrécargue fit escale à plusieurs ports et en acheta cent quarante des deux sexes. Pendant le voyage de retour, le capitaine, Gerrit Mulder, leur fit enlever leurs fers et, peu de jours après, le subrécargue leur ayant imprudemment remis des lances pour les polir, ils saisirent l'occasion et, se levant tous à la fois, tuèrent le subrécargue et vingt-quatre matelots qui se trouvaient sur le pont; il y en avait dans l'entrepont vingt-neuf auxquels ils laissèrent la vie à la condition qu'ils les ramèneraient à Madagascar. L'équipage promit tout ce qu'ils voulurent, mais dirigea le navire vers le Cap des Aiguilles, où les mutins furent en partie tués, en partie emmenés au Cap⁽²⁾.

A la fin du xviii^e siècle, les Hollandais ont cessé de venir à Madagascar.

45. Un navire hollandais est venu dans la baie de Bombétoke en 1774, pendant que s'y trouvait le capitaine Bérubé-Dudemène que Benyowsky y avait envoyé autant pour venir en aide à Mayeur qui devait y établir un poste de traite, que pour y prendre une cargaison d'esclaves, ce qu'il ne put faire, les Hollandais lui ayant fait concurrence et ayant fait beaucoup monter le prix des esclaves.

⁽¹⁾ Rijksarchief, Kolon. 4127, f^o 258 v^o-447, *Tweede deel der Papieren van Kaap*.

⁽²⁾ M^c THEAL, *History of South Africa*, p. 150-151.

4° LES ANGLAIS. — 1. La première flotte qu'a envoyée en Extrême-Orient la Compagnie anglaise des Indes orientales et qui a doublé le cap de Bonne-Espérance le 1^{er} novembre 1601, a relâché le 17 décembre à l'île de Sainte-Marie, dont les habitants ont apporté à bord une grande quantité de citrons et d'oranges, qui furent précieux pour guérir les malades du scorbut, mais peu de riz. Le général ne jugea pas utile d'y séjourner, les vaisseaux y étant sans abri et les vivres y étant peu abondants. Il en partit donc le 23 décembre et arriva le surlendemain, jour de Noël, dans la baie d'Antongil, où il fit établir près de l'embouchure de la rivière un poste de traite; il prit toutes les précautions utiles pour mettre ses gens à l'abri d'un guet-apens et il fixa les prix que devaient être payées les diverses denrées. Après s'y être pendant quelque temps refusés, les indigènes finirent par accepter ces prix et le trafic ne tarda pas à devenir franc et animé : les Anglais leur achetèrent quinze tonnes de riz, une cinquantaine de paniers de haricots malgaches, une grande quantité de bananes, d'oranges et de citrons, huit bœufs et beaucoup de volailles.

Ils profitèrent de leur séjour sur cette rade pour construire une embarcation de 18 tonneaux, dont ils avaient apporté les principales pièces d'Angleterre et qu'ils doublèrent avec des planches tirées des arbres du pays.

Ils quittèrent cette baie le 6 mars 1602, en route pour l'Inde, ayant perdu pendant ces deux mois et demi dix-huit personnes, mortes presque toutes de la dysenterie⁽¹⁾.

2. David Middleton, qui commandait le *Consent*, l'un des navires de la troisième flotte envoyée en Extrême-Orient par la Compagnie anglaise des Indes, mouilla l'ancre dans la baie de Saint-Augustin le 30 août 1607. Accompagné de dix hommes armés, il remonta le fleuve pendant une lieue sans trouver d'eau potable; ayant aperçu quelques huttes, il mit pied à terre et y alla avec six de ses gens, mais les habitants, qui étaient au nombre de douze, prirent la fuite, à l'exception d'un enfant d'une douzaine d'années qui était malade et qui leur montra des sources d'eau douce. Il y revint le lendemain avec vingt hommes pour faire de

(1) PURCHAS, *His Pilgrimes*, t. I, Second book, 1625, p. 150.

l'eau; pendant que quatorze d'entre eux étaient occupés, les uns, à rouler les tonneaux, les autres, à les remplir, ils furent tout à coup assaillis par deux cents Malgaches qui leur jetèrent une nuée de flèches [ou plutôt de dards courts, lancés à la main]; ils ripostèrent par quelques coups de fusil qui en tuèrent plusieurs et ils continuèrent à remplir d'eau les tonneaux, qu'ils rapportèrent ensuite à bord.

Middleton jugea prudent d'aller chercher fortune en un lieu plus sûr et il mit à la voile le 7. Le lendemain, naviguant le long de la côte, il vit venir du rivage plusieurs petites barques qui s'approchèrent du navire et qui portaient l'une quatre chevreaux, une autre trois moutons, une troisième une génisse et une quatrième de la viande fraîche; il acheta le tout à bon marché et relâcha dans la petite baie d'où étaient sorties ces pirogues et où il fit encore de l'eau et du bois, dont il avait un grand besoin⁽¹⁾.

3. Le *Dragon* et l'*Hector*, qui faisaient partie, comme le *Consent*, de la troisième flotte envoyée en Extrême-Orient par la Compagnie anglaise des Indes orientales, et à bord desquels se trouvaient William Keeling et William Finch, mouillèrent à l'entrée de la baie de Saint-Augustin le 18 février 1608; le capitaine Hawkins alla à terre avec deux canots bien armés et revint le soir sans avoir rencontré âme qui vive. Le lendemain, quelques indigènes se montrèrent; on leur envoya des perles et d'autres menus objets; le 22, l'amiral descendit à terre lui-même et réussit, non sans difficultés, à entrer en relations avec les habitants du lieu, qui consentirent à lui vendre quelques bœufs et quelques moutons. On remonta le fleuve pour y faire de l'eau et, quoique les sauvages manifestassent toujours quelques craintes et se tinssent sur leurs gardes, ils devinrent peu à peu plus francs et plus cordiaux. Le 28, les navires appareillèrent et quittèrent Saint-Augustin, s'y étant bien ravitaillés⁽²⁾.

4. Richard Rowles, qui commandait l'*Union*, un des navires de la quatrième flotte envoyée en Extrême-Orient par la Compagnie anglaise des Indes orientales, ayant perdu de vue le vaisseau-amiral l'*Ascension* pendant une forte tempête dans les parages du Cap, à la fin de 1608, fit

⁽¹⁾ PURCHAS, *His Pilgrimes*, t. I, 1625, p. 227.

⁽²⁾ PURCHAS, *His Pilgrimes*, t. I, 1625, liv. III, ch. VI, § 2, p. 191-192.

voile pour la baie de Saint-Augustin dans l'espoir de l'y retrouver. Il y passa vingt jours à l'attendre; pendant ce temps, il fit de l'eau et des provisions. Puis il alla à Zanzibar, d'où il partit en février 1609 pour gagner Socotra; les vents étant N.-N.-E., par conséquent contraires, après avoir longtemps lutté et une grande partie de l'équipage étant malade du scorbut, il se laissa porter vers la pointe Nord de Madagascar, avec l'intention de relâcher dans la baie d'Antongil, mais il atterrit dans une grande baie du Nord-Ouest (la baie d'Ampasindavä). La vue de cette baie boisée et d'aspect fertile réjouit fort les Anglais, d'autant que les indigènes leur parurent fort honnêtes et entrèrent volontiers en relations avec eux.

Rowles, se fiant à ces apparences, alla visiter le roi avec Richard Reve, traitant principal, Jeffrey Castel et trois autres personnes, dans l'espoir d'y acheter de l'ambre gris et d'autres produits précieux, mais à peine eurent-ils mis pied à terre sur le rivage qu'ils furent entourés par une troupe de sauvages qui les entraînent de force; les matelots de la chaloupe, incapables d'aller à leur secours et effrayés, s'éloignèrent de la plage en toute hâte à grande force de rames, et ce n'est qu'avec difficulté qu'ils regagnèrent leur navire : une foule de boutres et de pirogues, montés par des indigènes qui poussaient de grands cris, étaient en effet sortis de la rivière pour leur couper la retraite. Ces sauvages n'hésitèrent même pas à s'approcher du navire et à l'attaquer, faisant tomber dru à bord flèches [dards] et javelots. Dans la confusion du premier moment, les Anglais craignirent d'être envahis, mais, ayant enfin mis leurs canons en batterie, ils coulèrent à fond dès les premiers coups six à sept des plus grandes embarcations, ce qui refroidit le zèle des autres, qui se retirèrent plus vite qu'ils n'étaient venus.

Les Anglais demeurèrent encore quatorze jours dans cette baie, attendant le capitaine, mais, ne le voyant pas revenir, Samuel Bradschaw, qui avait pris le commandement, pensa que le mieux était de quitter ce lieu maudit, d'autant que sept matelots y étaient morts presque subitement. Avant qu'il eût appareillé, les Malgaches revinrent de nouveau dans une foule de pirogues assiéger le vaisseau sur lequel ils firent pleuvoir une grêle de flèches [dards] avant que l'artillerie pût agir; la crainte des

canons les fit s'en retourner rapidement à terre, mais Bradshaw se rapprocha subrepticement de la plage et, lorsqu'il fut à bonne portée, il fit faire une décharge qui joncha le sol de cadavres. A la vue de tant de morts et de tant de blessés, les indigènes, pris d'effroi, se sauvèrent en poussant des hurlements affreux. « Désespérant, dit Bradshaw, de trouver dorénavant à Madagascar un lieu où les habitants n'eussent pas la terreur et la haine de ma nation, je quittai cette baie, y laissant treize de mes compagnons, six massacrés par les indigènes et sept morts de maladie, et je fis voile pour l'Arabie où j'arrivai le 4 juin ⁽¹⁾. »

5. Sir Henry Middleton, qui commandait la sixième flotte envoyée en Extrême-Orient par la Compagnie anglaise des Indes, a, en venant d'Angleterre, relâché le 6 septembre 1610 dans la baie de Saint-Augustin, où se trouvait en grande détresse par le manque de vivres l'*Union*, le navire dont, comme nous venons de le dire, le capitaine Richard Rowles a été si malheureusement tué dans le Nord-Ouest de Madagascar. Il y passa quatre jours; les indigènes se montrèrent très réservés, ils leur fournirent toutefois quelques vivres, ce qui contenta fort les Anglais. Le 9 septembre, Middleton donna l'ordre du départ pour Socotra ⁽²⁾.

6. Edmond Marlowe, capitaine du *James*, un des navires de la neuvième flotte envoyée en Extrême-Orient par la Compagnie anglaise des Indes orientales, et le lieutenant John Davy, qui étaient partis d'Angleterre le 10 février 1612, ont relâché dans la baie de Saint-Augustin le 28 juin et y ont passé vingt jours ⁽³⁾.

7. Cristophe Newport, qui commandait *The Expedition*, un des navires de la douzième flotte envoyée en Extrême-Orient par la Compagnie anglaise des Indes orientales, et qui menait dans le golfe Persique Sir Robert Sherley, ambassadeur de Perse, et Sir Thomas Powell avec leurs femmes et une suite d'une dizaine de personnes, mouilla l'ancre dans la baie de Saint-Augustin le 17 juin 1613; il s'y approvisionna de bois, d'eau et de poissons qu'on y prit en quantité, mais il ne put se pro-

(1) PURCHAS, *His Pilgrimes*, t. I, 1625, liv. III, ch. IX, pages 248, 261 et 277-278.
liv. III, ch. IX, p. 233.

(2) PURCHAS, *His Pilgrimes*, t. I, 1625, liv. III, ch. IX, page 441.

(3) PURCHAS, *His Pilgrimes*, t. I, 1625,

curer de viande de boucherie; les indigènes, qui avaient peur, lui promirent des bœufs, probablement pour se laisser le temps d'emmener leurs troupeaux au loin, mais ils n'en amenèrent point. Furieux de ce manque de parole, Newport envoya quarante soldats à terre pour y faire du butin, mais en vain, car ils virent bien les traces des troupeaux qu'on avait emmenés, et ils ne trouvèrent que quelques huttes en roseaux qui étaient vides. Il mit à la voile le 23, en route pour Mohély. Le Père Luiz Mariano, qui passa sur cette rade à la fin du mois d'août de cette même année, trouva gravées sur des arbres les deux inscriptions suivantes : *Cristophorus Neoportus anglus capitaneus* [Christophe Newport] et *Dominus Robertus Shurleius comes legatus Regis Persarum* [Robert Sherley]⁽¹⁾.

8. Nicolas Downton, commandant en chef de la seconde flotte envoyée aux Indes orientales pour le compte des « Joined Stockes », qui comprenait quatre navires, a relâché dans la baie de Saint-Augustin le 6 août 1614; les indigènes, à la vue de tous ces navires, s'enfuirent, et les Anglais eurent beaucoup de peine à entrer en communications avec eux et à obtenir quelques bœufs en échange de chaîons d'argent. Après avoir coupé le bois dont ils avaient besoin, ils partirent le 12 pour Socotra⁽²⁾.

9. Richard Boothby, chef des traites de la Compagnie anglaise des Indes orientales, allant d'Europe en Extrême-Orient, a séjourné dans la baie de Saint-Augustin de juin à septembre 1630. Il a publié à Londres en 1644 un long factum sur Madagascar, qui n'est qu'un long dithyrambe sur cette île, tout plein de faussetés⁽³⁾. Les deux navires, le *Charles* et le *James*, avec lesquels il a fait le voyage, étaient commandés par le capitaine

(1) PURCHAS, *His Pilgrimes*, t. I, 1625, p. 488-489, et R. P. LUÍZ MARIANO, *Exploração portugueza em 1613-1614*, *Bol. Soc. Geogr. de Lisboa*, 1887, p. 330.

(2) PURCHAS, *His Pilgrimes*, t. I, 1625, p. 514. — Une flotte de six grands vaisseaux qui menait en Perse Sir Dodmore Cotton, ambassadeur du roi d'Angleterre, et à bord de laquelle se trouvait Thomas Herbert qui était de sa suite et qui a pu-

blié à Londres en 1638 un récit de ses voyages, a passé en août 1626 en vue de Madagascar. S'y est-elle arrêtée? C'est douteux.

(3) *A briefe Discovery or Description of the most famous island of Madagascar*, Londres, 1646, in-4°, 72 pages, traduit dans la *Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar*, publiée par A. et G. Grandidier, t. III p 69-183.

Weddall et portaient 460 personnes, entre autres le chirurgien Walter Hamond, qui a, de son côté, écrit deux pamphlets sur cette île⁽¹⁾. Il raconte que, manquant d'articles de troc appropriés aux indigènes, il n'a pas pu ravitailler les navires et qu'il lui a fallu aller chercher des bœufs aux îles Comores, tandis qu'au retour, ayant des «harangä» ou cornalines en forme de fuseaux de fabrication indienne, il s'y est procuré beaucoup d'excellentes provisions; il ajoute qu'il a fait le tour de l'île et est descendu cinq fois à terre et qu'ayant longé la côte Nord-Est pendant deux jours et demi, sur une longueur de 213 milles, il a vu partout de frais pâturages semés d'arbres et de beaux terrains de culture; mais ce voyage de circumnavigation, sur lequel il ne fournit aucun détail, semble rien moins que certain. Pendant les trois mois qu'il a demeuré à Saint-Augustin, il est venu sur cette rade cinq autres navires anglais, quatre venant d'Angleterre avec un effectif de plus de six cents hommes qui y sont restés trois semaines, et un qui retournait en Europe ayant cent cinquante hommes d'équipage. La brochure qu'il a publiée n'est, comme nous l'avons dit plus haut, qu'un long dithyrambe en faveur de Madagascar, tout plein d'erreurs et de mensonges.

10. Le prince Rupert, fils de la reine Élisabeth de Bohême et neveu du roi d'Angleterre Charles I^{er}, conçut en 1636 le dessein d'aller coloniser Madagascar. Charles I^{er} et son Conseil le nommèrent vice-roi de cette île et décidèrent qu'il partirait avec une flotte de douze navires de guerre et de trente navires de commerce; mais sa mère, à qui «cette conquête de Madagascar faisait l'effet des conquêtes de Don Quichotte promettant à

(1) *A Paradox proving that the inhabitants of Madagascar (in the temporal things) are the happiest people in the world* [*Paradoxe montrant que les Malgaches sont, au point de vue temporel, le peuple le plus heureux de la terre*] (1640) et *Madagascar, the richest and most fruitful island in the world* [*Madagascar, l'île la plus riche du monde*] (1644), opuscules dans lesquels Walter Hamond loue outre mesure les richesses et les habitants de l'île de Madagascar, si bien qu'il s'est

attiré un démenti parfaitement mérité de la part du chef de la colonie envoyée à Saint-Augustin par William Courteen en 1645, qui dit dans un de ses Rapports : «M. Hamond m'excusera si je lui dis qu'il ment lorsqu'il prétend que les indigènes sont justes et loyaux; il n'y a pas sur toute la terre de gens plus voleurs et plus perfides, plus capricieux et plus cupides, et, quant aux produits qu'il dit abonder dans ce pays, ils n'existent pas».

son fidèle Sancho Pança de le faire roi d'une île», le dissuada de donner suite à un semblable projet, qu'elle jugeait dangereux et impraticable et nullement honorable pour lui, d'autant, ajoutait-elle, que «si Madagascar était un pays dont la possession fût désirable et profitable, les Portugais s'y seraient certainement établis». Comme les rues de Londres résonnaient de ballades populaires qui célébraient sa bravoure et son expédition à Madagascar, et que des poètes illustres, comme Sir William Davenant, avaient composé des poèmes en son honneur où étaient vantées en fort beaux vers ses futures conquêtes⁽¹⁾, le jeune prince, que l'enthousiasme et l'amour-propre entraînaient, ne se décida pas sans peine à abandonner son projet, mais il n'osa pas désobéir à sa mère et finit par y renoncer.

Charles I^{er} et son Conseil chargèrent alors le comte d'Arundel, comte-maréchal d'Angleterre, de se rendre à sa place à Madagascar dont il serait le gouverneur; le départ était décidé et des affiches l'avaient annoncé dans toute la cité de Londres, lorsque le Parlement, s'étant réuni, s'opposa à la réalisation de ce projet⁽²⁾.

11. Un peu plus tard, en 1643, le capitaine Bond reprit ce même dessein et obtint de la Chambre des communes, après avis favorable du Conseil du commerce, nonobstant l'opposition faite par la Compagnie des Indes orientales, des lettres patentes l'autorisant à aller à Madagascar, à y établir des plantations et à y faire du commerce en toute liberté, mais il ne fut pas plus que les deux précédents mis à exécution⁽³⁾.

12. Le navire de la Compagnie anglaise des Indes sur lequel était embarqué J. A. Mandelslo, parti en 1636 avec l'ambassade envoyée en Russie et en Perse par le duc de Holstein, fut obligé, à la suite d'une terrible tempête, de relâcher le 2 juillet 1639 dans la baie de Saint-Augustin, où se trouvaient déjà deux navires de la même Compagnie, dont l'un,

⁽¹⁾ *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. II, p. 446-462.

⁽²⁾ Record Office, *Holland Correspondance* (2 févr. 1636); *German Correspondance* (Roe's Despatch, 20 juillet 1636 et 8 mai 1637); *Calendar of the State papers* (Domestic series, t. cccl, n° 16, p. 505; t. ccclii, n° 41, p. 559, et t. ccclv, n° 145, p. 82);

Vatican Transcripts (Coneo's Despatch, 23 mars, 24 avril et 15 juin 1636, et 7 juillet 1637, t. XXXIX, p. 23; *Green's Princesses of England*, t. V et VI; *Bromley's Letters*, 1787, p. 308.

⁽³⁾ *Journ. House of Commons*, t. II (13 avril 1640-14 mai 1643), p. 898 et 963.

le *London*, venant d'Europe, était de 1,400 tonneaux et avait pour commandant le capitaine Willes, et dont l'autre, qui retournait en Angleterre, était commandé par le capitaine Hall.

Les officiers des trois navires se concertèrent sur la façon de traiter avec le roi du pays Mahatsarä et ses sujets, afin de ne point leur donner l'occasion d'augmenter le prix des vivres, et il fut résolu qu'on achèterait tout en commun et qu'on ne montrerait point les cornalines et autres objets venant de l'Inde avant que ceux d'Europe, qui étaient beaucoup moins beaux, fussent vendus. Ils obtinrent tous les vivres qu'ils pouvaient désirer.

Le 14 juillet, le capitaine Hall partit; le 16, ce fut le tour du capitaine Willes. Quant au navire sur lequel était Mandelslo, il resta pour réparer ses agrès et faire de la salaison, et ce ne fut que le 21 août que, tout étant prêt et les bœufs étant embarqués, il mit à la voile⁽¹⁾.

13. Le yacht anglais l'*Indevour*, en 1644, et le *Dolphin*, en 1645, ont tous deux relâché à Madagascar⁽²⁾.

14. Au printemps de 1644, William Courteen a armé trois navires qu'il a pourvus des provisions et des munitions nécessaires à l'établissement d'une colonie à Madagascar. Ces navires partirent d'Angleterre, le 19 août, sous le commandement du capitaine John Smart avec 140 personnes à bord au nombre desquelles était Powle Waldegrave, qui a publié en 1649 un opuscule sur Madagascar où il réfute les assertions erronées et mensongères de Richard Boothby et de William Hamond⁽³⁾. Ils atterrirent dans la baie de Saint-Augustin le 3 mars 1645 et construisirent un camp fortifié sur sa côte Sud, auprès de Saolarä.

Ils ne furent pas longtemps à s'apercevoir que cette baie ne convenait nullement pour y faire un établissement, car, écrivait le gouverneur John Smart, «elle ne fournit rien de ce qui est nécessaire pour vivre; la terre y est stérile et les graines qu'on y sème n'y poussent pas; quant au bétail,

⁽¹⁾ Jean-Albert de Mandelslo, *De nieuwe Parsiaenz Reyse oste een oost-indische voyagie* [*Voyage en Perse et aux Indes orientales*], rédigé en 1639 et publié en 1645 par Oléarius.

⁽²⁾ *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1644-1645, p. 231 et 234.

⁽³⁾ *An Answer to Boothby's pamphlet on the Island of Madagascar*, 1649.

qu'on achète à quelque cent milles au Nord ou au Sud, il ne peut y vivre, vu qu'il n'y a ni pâturage, ni herbe pour le nourrir, et quant aux produits qu'on disait abonder en ce pays, tels que l'ébène, la cire, le miel, le gingembre, le safran indien, la mélasse, le coton, l'aloès, etc., ils n'y existent pas; il n'y a non plus aucune chance d'y trouver une mine quelconque; par conséquent, on ne peut espérer en tirer aucun bénéfice, on n'y peut compter que sur des pertes. En réalité, tout ce qu'ont écrit tant d'auteurs sur cette île n'est que chimère et invention ».

Aussi, dès le mois de mai, Smart avait-il envoyé le *Sun*, que commandait Thomas Spencer et dont le chef de traite était Abraham Reade, faire un voyage d'exploration et de traite sur la côte Sud-Est; ce navire est en effet allé le 15 mai à Sainte-Luce (Manafiafy), où le capitaine pensait pouvoir commercer avec les indigènes; mais, ayant trouvé les Français solidement établis sur toute cette côte jusqu'à l'île Sainte-Marie et ayant appris que les Hollandais étaient fortifiés à Antongil, ne pouvant par conséquent rien y faire, il s'en est revenu à Saint-Augustin où il est rentré le 22 juillet avec un peu d'ébène, de cire et de riz.

Le 8 août, le *James*, que commandait Jérémie Weddall et dont le chef de traite était Thomas Page, partit pour les baies de Boinã et d'Ampasindavã, afin de s'y procurer des esclaves qu'il devait aller vendre en Perse. On a accusé ce commandant d'avoir dans ce voyage pillé une île située auprès de la baie d'Ampasindavã, probablement, a-t-on dit, l'île où sont enterrés les rois du pays avec leurs trésors, et d'avoir enlevé de force ses habitants pour les vendre comme esclaves.

Comme les indigènes de la baie de Saint-Augustin ne cessaient de voler les bœufs qu'achetaient les colons et que l'un des rois du Nord du Fiherenanã, Andriambarandÿ, qu'ils avaient au mois de mai aidé à combattre avec succès son voisin et ennemi Rasoamananã et qui leur avait promis en rémunération cinquante têtes de bétail, avait, une fois vainqueur, refusé de tenir sa parole, les colons jugèrent que, la douceur n'ayant produit aucun effet sur ces indigènes, il fallait leur donner une leçon et les contraindre par la force à exécuter leurs promesses; en conséquence, ils envoyèrent à 20 lieues dans le Nord un parti de quarante

hommes, qu'accueillirent avec joie Andriambarandÿ et ses gens, qui pensaient les utiliser dans la nouvelle campagne qu'ils projetaient contre leur vieil ennemi Rasoamananä; mais les Anglais, ayant enivré le roi et trois de ses fils qui l'accompagnaient, s'en emparèrent facilement et, les portant à bord de leur chaloupe, démarrèrent immédiatement avant qu'on fût venu à leur secours. Les autres fils du roi et ses sujets suivirent la chaloupe par terre avec un troupeau de bœufs qu'ils offraient pour leur rançon chaque fois qu'elle approchait de terre. Au bout de cinq jours, les Anglais arrivèrent sur la rade de Saint-Augustin et consentirent à relâcher le roi moyennant une amende de deux cents bœufs, que les Malgaches payèrent le 24 novembre, reconnaissant qu'ils s'étaient mal conduits et concluant en même temps un traité d'amitié.

Deux navires de W. Courteen, le *Friendship*, commandé par James Moorecocke et dont le chef de traite était Thomas Lamberton, et la *Rebecca*, commandée par Richard Buckham et dont le chef de traite était Nathaniel Brading⁽¹⁾, arrivèrent d'Angleterre sur la baie de Saint-Augustin le 13 octobre 1645, à destination d'Atchin. Le gouverneur de la colonie, John Smart, profita du premier pour explorer avec M. Morse la côte Nord-Ouest jusqu'au cap d'Ambre et tâcher d'y acheter des esclaves et des vivres dont ils avaient le plus grand besoin, car il avait perdu non seulement tout espoir de réussir des cultures quelconques sur la côte Sud-Ouest et de s'y livrer à une industrie rémunératrice, « ce lieu ne produisant rien dont on puisse tirer quelque gain », mais il avait même les plus grandes peines du monde à se procurer quelques bœufs et à les amener en bon état à Saint-Augustin, où ils mouraient de faim au bout d'une huitaine de jours, de sorte qu'il était obligé de les confier à des indigènes qui les gardaient à vingt ou trente milles dans l'intérieur. D'autre part, la mortalité dans le camp était considérable; tous les forgerons, charpentiers, menuisiers, scieurs de long étaient morts ou dangereusement malades et, sauf le gouverneur et une ou deux autres personnes que les fièvres n'avaient pas atteints, il restait très peu de gens valides.

⁽¹⁾ Le capitaine et le chef de traite de la *Rebecca* sont tous deux morts peu après leur arrivée à Saint-Augustin.

C'est le 28 décembre que le *Friendship* partit pour la baie d'Ampasindavä; John Smart avait l'intention de longer la côte et de s'arrêter à l'embouchure du Tsiribihinä et au cap Saint-André, mais le capitaine jugea prudent de gagner le large dans la crainte des écueils et hauts-fonds, qui sont nombreux le long de la côte, et il alla atterrir aux Comores, d'où il fit voile le 20 janvier 1646 pour la baie d'Ampasindavä, mais, à quatorze lieues dans l'Ouest de cette baie, le navire ayant touché sur un récif, le capitaine, effrayé, ne voulut plus entendre parler d'aller sur la côte Nord-Ouest et se dirigea vers Saint-Augustin; en route, il jeta l'ancre en rade de Rafinentä et y passa huit jours; Smart trouva que le pays n'était pas tout à fait aussi mauvais que celui de Saint-Augustin, mais qu'il était loin d'être bon et qu'il était également dépourvu de tous produits utiles; il ne put s'y procurer, et à des prix excessifs, que deux vaches, huit bœufs et quelques poulets. Il en repartit le 27 février et, après avoir subi une affreuse tempête, il arriva à Saint-Augustin le 12 mars, n'ayant en somme rien fait.

Il trouva la colonie dans un état déplorable et prit la résolution de quitter cette place maudite : d'abord à cause de sa stérilité, qui a fait souffrir cruellement les colons de la famine, si bien qu'à la fin de leur séjour ils en étaient réduits à dévorer les peaux des animaux qu'ils tuaient; ensuite à cause de son insalubrité, car, sur les 140 personnes venues d'Angleterre, il n'y en avait plus que 60 qui fussent en vie, 30 hommes, 11 femmes et 19 enfants; enfin, à cause de la méchanceté et de la perfidie des indigènes, qui leur avaient volé plus de 200 têtes de bétail, qui avaient assassiné traîtreusement cinq de leurs hommes, John Stocke, John North, Edward Hopkins, John Bourne et Henry Heath, et qui avaient cherché à les affamer en laissant aller à la dérive l'une de leurs embarcations et en brûlant l'autre, dans le but de s'emparer du bétail qu'ils possédaient et dont ils leur avaient confié la garde : ceux qui avaient commis ces actes criminels n'avaient pas cessé cependant de leur faire les plus belles promesses et de se dire leurs amis. Les malheureux colons cherchèrent à se venger, mais ils ne réussirent à attraper que trois de ces coquins, qu'ils fusillèrent.

John Smart et ses compagnons quittèrent définitivement la baie de Saint-Augustin le 19 mai 1646, après quinze mois de séjour sur cette terre inhospitalière, et ils se rendirent, à bord du *Friendship*, à Mayotte et à Anjouan, puis à Atchin, où ils arrivèrent en août. Quelques-uns des colons qui restèrent aux Comores, ne voulant pas suivre J. Smart, gagnèrent Radjapour, sur la côte de Bombay.

L'armateur W. Courteen, le gouverneur de la colonie John Smart, Powle Waldegrave et tous les colons ont été ruinés dans cette entreprise néfaste⁽¹⁾.

Pendant que cette colonie était à Madagascar, il est venu dans la baie de Saint-Augustin, outre le *Sun*, le *James*, la *Rebecca* et le *Friendship*, que nous avons déjà mentionnés, un certain nombre d'autres navires : le *Hester*, commandé par M. Hogg, qui est resté sur rade du 8 mars au 15 mai 1645; une chaloupe portant les naufragés du *Little William*, à bord de laquelle étaient 6,000 livres en or sauvées du désastre; le *William*, commandé par Jérémie Blackman, qui y a séjourné du 3 juillet au 19 août 1645; l'*Eagle*, le *Falcon* et le *Lunnerett*, à destination de Surate, qui, arrivés le 21 juillet 1645, en sont repartis le 29 sans avoir pu se procurer de vivres, les indigènes n'ayant rien voulu leur vendre parce qu'ils n'avaient pas la sorte de perles de cornaline qu'ils exigeaient; le *Thomas and John*, commandé par William Far, qui est arrivé de l'Inde le 14 décembre 1645 et est reparti presque aussitôt⁽²⁾.

15. Le *Ruth*, navire de la Compagnie anglaise des Indes, a passé un an et demi sur les côtes de Madagascar et de Mozambique sans y rien faire; il est allé successivement dans les baies de Saint-Augustin, de Boinã et d'Amipasindavã, où il a passé les mois d'avril et de mai 1646; le capitaine, croyant, sur le dire des indigènes, qu'il y avait des Anglais à la baie

(1) John Smart, *A Book of Consultations belonging to the Plantation of Madagascar, comprising copies of the Consultations held and Instructions and Letters issued by Capt. John Smart, 18 sept. 1644-26 oct. 1646* [Registre des Conseils tenus pour le compte de la colonie anglaise de Madagascar], manuscrit conservé

dans le Département des manuscrits du British Museum, Add. 14037, 48 feuillets en 80 pages in-folio, et traduit dans la *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. V, p. 437-525.

(2) Lettres de John Smart, du 18 août et du 15 décembre 1645.

d'Antongil, envoya cinq de ses matelots leur porter une lettre en traversant toute l'île, tandis qu'il ferait voile pour l'Inde : de ces cinq hommes, un seul échappa à la mort et fut recueilli en janvier 1647 par le *Zeeeuw*, venu de Maurice pour enlever le poste de traite hollandais qui était établi à Antongil; il est allé à Batavia à bord du *Salm*⁽¹⁾.

16. Le colonel Robert Hunt, persuadé que l'établissement d'une colonie à Madagascar aurait des avantages considérables pour l'Angleterre et contribuerait au développement de son commerce et de sa marine, partit en 1650⁽²⁾ pour l'île d'Assada (Nosy-Bé); mais, à peine arrivé, cinq ou six jours avant la venue de Ch. Wilde, il fut, ainsi que le chef de traite et neuf de ses compagnons, traîtreusement tué par le roi du pays qui les avait fait venir à la Grande Terre sous le prétexte de leur vendre de gros morceaux d'ambre gris.

17. Charles Wilde, à la tête d'un parti d'Anglais désireux de joindre le colonel Hunt pour coloniser Madagascar, quitta l'Angleterre le 18 février 1650 à bord du *Bonito*, de concert avec la *Lyonness* que commandait le capitaine Brookehaven, et relâcha le 11 juin dans la baie de Saint-Augustin où il resta jusqu'au 16; le 24, il jeta l'ancre à l'entrée de la baie où débouche le Mananara [la baie de Bombétoke], puis il mouilla successivement, le 25, auprès de Nosy Saba, un peu au Nord de la baie de Narendrÿ; le 26, devant Nosy Ovy, une des îles Radama actuelles; le 27, à côté de Nosy Kivinjÿ, et, le 28, à quatre lieues de l'île d'Assada (Nosy-Bé), où il fut joint par le major Hartly et MM. Cridgeman et Fairefax, compagnons du colonel Hunt, qui lui apprirent la mort du colonel, du chef de traite et de neuf colons.

Après avoir tenu conseil, ils décidèrent qu'on débarquerait les passagers à la pointe Sud de l'île avec des provisions pour six mois, en attendant qu'on fût allé prendre des intructions à Surate. Le 1^{er} juillet, les navires mouillèrent devant cette pointe et, le 4, tous les colons descendirent à

(1) Lettres de Van der Meersch, in : *Rijks Archief de la Haye, Fonds Mauritius*, et D^r K. HEERINGA, *De Indische Gids*, 1895, p. 1025.

(2) Il publia avant de partir un petit opuscule où il donnait une description de

Madagascar, «telle qu'on la lui a faite à lui-même», pour l'instruction de ceux qui désirent coloniser cette île. Voir *Coll. Ouvr. anc. Madagascar*, publiée par A. et G. Grandidier, t. III, p. 259-266 et 271-272.

terre; les charpentiers fortifièrent le camp et préparèrent un mouillage sûr pour la petite pinasse. Le 5, le *Bonito* fit de l'eau; le 6, on y embarqua du lest; le 7, Ch. Wilde délivra au major Hartly une commission comme gouverneur d'Assada en remplacement du colonel Hunt; le 8, il alla à bord du « bateau marchand d'Assada », où il ne restait plus que deux matelots du nom de Thompson et le chirurgien Clinch, les onze autres Anglais ayant été tués, comme nous l'avons dit, et, le 9, il mit à la voile pour Anjouan, où il arriva sain et sauf le 20, « ayant le désir de ne plus jamais revoir Assada [Nosy-Bé] ».

Qu'est-il advenu des colons après le départ du *Bonito*? on ne sait⁽¹⁾.

18. Au commencement de 1661, le navire l'*Egel*, en allant d'Angleterre à Surate où il est arrivé le 1^{er} mars, a séjourné quelque temps dans la baie de Saint-Augustin, où il a trouvé cinq Portugais naufragés qu'il a pris à son bord⁽²⁾.

19. En 1661, un navire anglais à destination de l'Inde a relâché à Madagascar pour remplacer les mâts qu'il avait perdus dans une tempête qui l'avait surpris dans ses parages⁽³⁾.

20. A la fin de 1664, les deux navires anglais *The Lion* et *The Eagle* achetèrent à la baie de Saint-Augustin 335 esclaves qui étaient destinés à la Barbade, l'une des Antilles⁽⁴⁾.

21. En août 1672, John Nieuhoff passant à Nosy Manjã, dans la baie de Mahajambã, y trouva un navire anglais en train de charger des esclaves pour la Barbade⁽⁵⁾.

22. De 1688 à 1726, de nombreux pirates, la plupart anglais⁽⁶⁾, ont pris Madagascar pour centre de leurs courses et, pendant près d'un demi-

⁽¹⁾ *Journal kept by me Charles Wilde, purser in the Ship « Bonito », 1650-1652*, in : Département des Manuscrits du « British Museum », Fonds Sloane, n° 3231, traduit dans la *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. III, p. 267-276.

⁽²⁾ *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1661, p. 158, 190 et 212.

⁽³⁾ *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1661, p. 96.

⁽⁴⁾ *Dagh-Register Batavia*, 1665, p. 29.

⁽⁵⁾ *Churchill's A Coll. of Voy.*, t. II, 1732, p. 325 et *Dagh-Register Batavia*, 1673, p. 29.

⁽⁶⁾ Voici le portrait que fait des pirates de Madagascar Jacques de Bucquoi, qui, ayant été pris par Taylor et La Buze, a navigué quelque temps avec eux avant d'être débarqué à la baie de Bombétoke : « Qu'on se figure une troupe de misérables, vrais échappés de prison, perdus de mœurs,

siècle, tous les principaux ports de cette île ont été fréquemment visités par eux, notamment le port de l'île de Sainte-Marie, les baies d'Antongil, d'Ampasindavä, de Mahajambä, de Bombétoke, de Morondavä, de Saint-Augustin, de Matitananä et de Fénérive.

Beaucoup de ces pirates, satisfaits des richesses qu'ils avaient amassées dans leurs expéditions maritimes, s'y sont même établis définitivement, surtout dans l'île de Sainte-Marie et sur la côte voisine, ainsi que dans la baie d'Antongil, où ils vivaient comme autant de petits princes indépendants⁽¹⁾, avec leurs femmes, leurs esclaves et leurs « clients », non seulement craints et respectés, mais puissants. Leurs habitations étaient de petites forteresses, cachées dans des bois impénétrables, où ils régnaient en despotes omnipotents, ayant les plus jolies femmes du pays en tel nombre qu'il leur plaisait. Leur alliance était très recherchée par les petits chefs malgaches, qui, étant continuellement en guerre les uns avec les autres, avaient le plus grand intérêt à s'assurer leur amitié, la victoire étant toujours du côté où ils se mettaient, car les indigènes de cette partie de l'île n'avaient pas encore de fusils et il suffisait de quelques forbans armés de leurs mousquets pour mettre en fuite toute une grande troupe de Malgaches. Ces guerres, qu'ils se plaisaient à fomenter, leur fournissaient

hardis dans le mal, capables de tous les crimes, ayant laissé volontairement toute humanité dans les pays où ils sont nés et d'où ils ont été rejetés, et l'on aura une idée de ce ramassis de malfaiteurs avides qui, semblables aux loups, ne se mangent jamais entre eux tant qu'ils sont sur la piste d'une proie. Leurs chefs, qui sont nommés à l'élection, sont dignes d'eux, quoiqu'ils leur soient supérieurs en intelligence et en savoir-faire. Tous mènent une vie grossière et bestiale. » — Voir plus haut, p. 175-186, et *Coll. Owr. anc. Madag.*, t. III, p. 450-638, et t. V, p. 46-139.

⁽¹⁾ En 1698, un Anglais, nommé Edward Welsh, était le roi de l'île de Sainte-Marie, dont les habitants étaient au nombre de 500; il allait de temps en temps avec ses sujets

faire des incursions sur la côte voisine pour s'approvisionner d'esclaves. Il avait, pour sa défense, placé 18 canons sur un monticule auprès de sa demeure, qu'entouraient des retranchements garnis de palissades (*Rijks Archief, Koloniaal Archief, 4020, Papieren gekomen van Kaap*). — Vers 1705, des pirates nommèrent gouverneur de l'île de Sainte-Marie un charpentier nommé Thomas Collins et y construisirent un fortin qu'ils armèrent avec les canons de leur navire qui ne pouvait plus tenir la mer; ils y menèrent pendant neuf ans une vie déréglée et dissolue, enlevant et violant les femmes et les filles des indigènes, puis, ayant construit une goélette, ils allèrent à Bombétoke, où ils se fixèrent et où ils résidaient encore en 1716.

non seulement de nombreux prisonniers dont ils faisaient leurs esclaves ou qu'ils vendaient aux navires négriers, mais affaiblissaient les indigènes, qui, s'ils eussent été unis, eussent eu facilement raison d'eux, et augmentaient leur puissance, parce que souvent les vaincus se mettaient sous leur protection pour se mettre à l'abri de leurs ennemis et échapper à la mort ou à l'esclavage.

Chacun de ces pirates groupait ainsi autour de lui tout un petit peuple qu'il gouvernait en vrai tyran, faisant souvent montre d'une cruauté incroyable.

Malgré leurs richesses et leur puissance, ils n'en étaient pas moins souvent dépourvus des objets les plus utiles à un Européen, tels que vêtements, souliers, vins et liqueurs, etc., qu'ils payaient à un très haut prix lorsque quelque navire venait relâcher dans leurs parages. Ils eurent à diverses reprises des querelles et des dissensions intestines qui furent sur le point de causer leur perte, les indigènes en ayant eu une fois connaissance et ayant comploté d'en profiter pour leur tomber dessus à l'improviste et les exterminer; ils échappèrent à ce danger par miracle et convinrent, dès lors, de ne se jamais quereller et de porter leurs différends devant un conseil composé de douze d'entre eux élus à la majorité des suffrages des pirates établis à terre; ils s'attachèrent dès lors à ce qu'il régnât toujours entre eux la plus parfaite entente, et quiconque parlait à un de ses camarades d'un ton colère ou même simplement bourru était réprimandé publiquement, surtout si l'interpellation avait eu lieu en présence d'indigènes; ils pensaient avec raison que l'union et la concorde pouvaient seules garantir leur sécurité et continuer à leur donner la puissance souveraine qu'ils exerçaient sur leur entourage.

Il serait trop long et inutile de relater en détail les opérations de ces forbans, nous renverrons aux tomes III, p. 450-638, et V, p. 46-139, de la *Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar*, que nous avons publiée⁽¹⁾. Nous nous contenterons de donner ici les noms des principaux d'entre eux : Read et Teat (1688); David Williams (1690-1709);

⁽¹⁾ On trouvera soit dans le Livre I, p. 175-186, soit à l'Appendice mis à la fin de ce volume (notules 148-163), un résumé de leurs courses et de leur vie à Madagascar.

Misson et Caraccioli (1693)⁽¹⁾; Avery (1694-1695); William Kid (1696-1701); Samuel Burgess (1698 [?]-1716); John Bowen (1700 et années suivantes); Nathaniel North (1701-1712); Thomas White, Booth et Bowen (1701 et années suivantes); Halsey (1702-1710); Thomas Howard (1702-1716 [?]); Cornelius (1703-1705); Condent (1718-1722); England, Taylor et Labuze (1720-1722) et John Plantain (1719-1726).

En 1699, le Gouvernement anglais, effrayé de l'extension prise par la piraterie dans l'Océan Indien et des pertes énormes que subissait de leur fait le commerce dans l'Extrême-Orient, envoya dans le Nord de Madagascar, notamment à l'île de Sainte-Marie où les pirates avaient leur base d'opérations, une escadre de cinq vaisseaux de ligne sous les ordres du commodore Warren, qui ne réussit pas dans son expédition⁽²⁾.

Une autre escadre, comprenant les trois navires de guerre l'*Anglesea*, le *Hastings* et le *Lizard*, partit sous les ordres du commodore Littleton pour Madagascar en 1703 dans le même but de mettre un terme à la piraterie, qui prenait chaque jour un plus grand développement. Littleton était chargé d'accorder le pardon aux pirates de l'île de Sainte-Marie qui promettaient d'abandonner leur vie d'aventures : un certain nombre accepta ce pardon. L'escadre avait mouillé dans la baie de Tintingue; elle visita aussi les baies de Saint-Augustin, de Bombétoke et d'Antongil⁽³⁾.

Un navire écossais, que commandait un certain Millar, a apporté à l'île de Sainte-Marie en 1704 une cargaison d'eau-de-vie et de bière fortement alcoolisée que ce Millar a vendue aux pirates, en détruisant plus à lui seul que toutes les escadres envoyées à grands frais pour les pourchasser, car, à la suite des orgies auxquelles ils se sont livrés, il en est mort, dit-on, plus de cinq cents. Les pirates se sont, du reste,

⁽¹⁾ Misson était un gentilhomme provençal et Caraccioli un prêtre romain défroqué; Burgess, North et Halsey étaient américains; Labuze était français, etc., mais nous n'avons pas jugé utile de les omettre dans cette liste : dans chaque groupe de pirates, il y en avait en effet de toutes

les nationalités (surtout des Anglais, des Français et des Hollandais), mais c'étaient les Anglais qui s'y trouvaient en plus grand nombre.

⁽²⁾ SALMON, *The Universal Traveller*, 1754.

⁽³⁾ Alex. HAMILTON, *A New Account of the East Indies from 1688 to 1723*, t. I, 1727.

emparés de ce navire et ont enrôlé dans leur bande la plupart de ses matelots⁽¹⁾.

23. Dans les premières années du XVIII^e siècle, un capitaine négrier anglais qui allait aux Antilles avec une cargaison d'esclaves prise à Madagascar, ayant surpris dans le canal de Mozambique des symptômes de mécontentement parmi eux, fit jeter les plus mutins par-dessus bord : il en parle tout comme s'il avait jeté à la mer des ballots de toile dans la pétition qu'il adressa au Gouverneur du Cap, pour obtenir un traitement de faveur à cause de son voyage qu'il qualifiait de désastreux⁽²⁾.

24. Vers 1710, un navire anglais resta neuf mois dans la baie de Bombétoke sans pouvoir s'entendre avec le roi au sujet d'une cargaison d'esclaves.

25. Robert Drury, qui a raconté ses singulières et surprenantes aventures à Madagascar dans un livre intitulé : *Madagascar or Robert Drury's Journal during fifteen years Captivity on this island*⁽³⁾, est parti d'Angleterre en février 1701 à bord du *Degrave*, navire de la nouvelle Compagnie anglaise des Indes orientales, que commandait le capitaine W. Young⁽⁴⁾ et qui était armé de 52 canons et avait 120 hommes d'équipage et quelques passagers dont deux femmes et ce Robert Drury, âgé de 16 ans, qui allait dans l'Inde avec une pacotille pour y faire du commerce. En revenant, le *Degrave* se perdit sur la côte de l'Androy, dans le Sud de Madagascar, entre le Mandraré et le Manambovö.

Passagers et marins réussirent à gagner la terre sur des radeaux, terre aride et déserte; quant aux épaves et aux marchandises, elles furent pillées par les Malgaches, qui étaient accourus sur la plage, leur roi en tête. Force leur fut de suivre ce roi jusqu'à sa ville, où ils eurent la surprise de trouver d'autres Anglais, les capitaines Drummond et Steward et leurs équipages, qui, ayant été pris par des pirates et déposés à Matitananä, avaient naufragé sur la côte de l'Androy, il y avait deux à trois mois, en tentant de gagner avec leur chaloupe la baie de Saint-Augustin. Le roi les

(1) Alex. HAMILTON, *loc. cit.*, t. I, p. 16-17.

(2) *Archives du Cap* et M^c THEAL, *History of South-Africa*, p. 150.

(3) Il y a 8 éditions de cet ouvrage.

(4) Le premier lieutenant était un nommé Prat et le second le fils de l'amiral Bembo.

avertit que, ne pouvant assumer la charge de subvenir à la nourriture d'un si grand nombre d'individus, ils devaient se répartir entre divers villages.

Craignant que, une fois séparés par petits groupes, ils ne puissent plus espérer pouvoir jamais quitter Madagascar, ils se concertèrent et résolurent de s'emparer du roi et de son fils aîné comme otages et de tâcher de gagner Fort-Dauphin où régnait un prince ami des Européens, le roi Samuel⁽¹⁾, ce qu'ils firent cette nuit même.

Ce coup de main était hardi et habile; malheureusement, se laissant abuser par les promesses des Malgaches, ils commirent la faute de relâcher leurs deux otages trop tôt et furent aussitôt attaqués sur les bords du Mandraré par une masse considérable d'indigènes qui les massacrèrent tous, à l'exception de quatre jeunes gens, Drury et trois mousses, et d'une dizaine de leurs compagnons, notamment des capitaines Drummond et Steward et du lieutenant Bembo⁽²⁾, qui avaient fui sans bruit pendant la nuit pour gagner Fort-Dauphin et qui revinrent peu après avec le roi antanosy Samuel pour venger les morts et délivrer les quatre prisonniers, mais qui ne réussirent pas dans leur entreprise.

Le roi Andriamahavarianä s'adjugea Drury qu'il emmena à sa ville située à trois journées de marche à l'Ouest du Mandraré et qu'il préposa à la garde de ses bœufs. De ce jour, Drury vécut de la vie des Malgaches, allant comme eux dans les bois récolter du miel ou chercher des cailles, des tenrecs⁽³⁾, des racines comestibles telles qu'« ovÿ » ou ignames, « babö » et « fangitsä » ou Dioscorées, etc. Il subit beaucoup d'ennuis et courut beaucoup de dangers⁽⁴⁾, il prit part aux expéditions nocturnes que faisaient continuellement les Antandroy pour razzier les bœufs de leurs voisins, ainsi

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 471-472.

⁽²⁾ Le capitaine Drummond a été tué à Madagascar; le lieutenant Bembo est retourné en Angleterre.

⁽³⁾ Sorte de hérissons particuliers à Madagascar, fort bons à manger.

⁽⁴⁾ L'auteur se complait à peindre sa misérable existence sous des couleurs très noires, mais, si le fond de son récit est véridique, il ne faut pas prendre à la lettre

ce qu'il dit de son esclavage, car il est certain qu'il n'était pas traité en vrai esclave, comme le montre, du reste, l'honorable fonction que le roi lui a confiée d'aller à sa place tuer les bœufs de ses sujets : on sait que, chez un certain nombre de peuplades du Sud, les Andrianä ou nobles avaient seuls le droit de couper le cou aux bœufs, les libres n'avaient pas ce privilège; or, si Drury avait été ravalé au rang d'esclave, il

qu'aux guerres qu'amenaient sans cesse ces rapt. Andriamahavariană, ayant été vaincu dans une de ces guerres par son parent Andriankirindră, l'envoya avec ses troupeaux sur les bords du Manambovö chez son allié Andriamananjakă chez lequel il demeura dix-huit mois.

Lorsque la paix fut rétablie entre les rois antandroy, la guerre recommença avec Hosintanÿ, roi des Mahafaly dont le roi du Fiherenană, Ravovonă, ayant à se venger, requit et obtint l'appui d'Andriamananjakă et d'Andriamahavariană. L'envoyé de Ravovonă, Ranaonă, s'intéressa à Drury dont le sort lui parut lamentable et proposa à Andriamahavariană de l'acheter; celui-ci ne voulut point en entendre parler. Drury s'enquit alors de la route à suivre pour gagner la baie de Saint-Augustin, bien décidé à s'enfuir à la première occasion favorable, quoiqu'il y eût tout le pays Mahafaly à traverser et que la distance fût grande.

Dans une excursion à main armée que fit son maître contre un de ses voisins, Ra Ambahoakă, qui lui avait enlevé quelque temps auparavant huit esclaves et trente bœufs, il s'empara de la fille de ce petit prince dont il fit sa femme et avec laquelle il mena une existence agréable. Andriamahavariană, qui le soupçonnait de vouloir s'enfuir, lui fit jeter par un vieil « Ombiasy » un sort qui devait, sous peine de mort, l'empêcher de quitter le pays.

Cette incantation ne modifia naturellement pas ses projets et, dès la saison sèche venue, il partit une nuit et s'en fut d'une traite à 30 milles dans l'Ouest, au mont Angavö où résidait Andrianafară qui accepta de le prendre sous sa protection et où il vécut en homme libre, allant et venant où et quand bon lui semblait, le fusil sur l'épaule, et n'ayant d'autre occupation que de chasser.

Il vivait là depuis six mois quand Andrianafară partit, comme les autres princes antandroy, pour rejoindre suivant les conventions faites avec Ranaonă l'armée antifiherenană qui campait sur le bord du Menarandră à la

n'eût jamais été appelé à un semblable honneur. La vérité, c'est que ces rois malgaches, lorsqu'ils avaient la chance d'avoir un Européen chez eux, ne voulaient à aucun prix

le laisser partir et surtout le laisser aller chez un autre roi, car ils s'en enorgueillissaient et le considéraient comme un auxiliaire précieux dans leurs guerres.

frontière du pays Mahafaly et que commandait un oncle du roi, Andriamitrangä. La bataille tourna à l'avantage des Antifiherenanä et des Antandroy. Quand la dislocation eut lieu, Drury se proposait de suivre Andriamitrangä et d'aller avec lui à la baie de Saint-Augustin; Andrianafarä ne le lui permit pas et il dut revenir à Angavö.

Au bout de deux mois, profitant d'une occasion propice, il s'enfuit de nuit et marcha à toute vitesse pendant sept jours à travers un pays désert, où il n'aperçut, et de très loin, qu'une troupe de chasseurs de bœufs sauvages. Fatigué et les pieds en sang, il se reposa pendant six jours, mangeant le reste des vivres qu'il avait emportés, ainsi que le miel et les racines comestibles qu'il avait récoltés sur sa route; le quatorzième jour, il se remit en marche et arriva le vingt-troisième au bord de l'Onilahy ou rivière de Saint-Augustin: il y vit, pour la première fois depuis son départ, deux indigènes qui s'enfuirent en l'apercevant. Le vingt-neuvième jour, il arriva enfin à la ville d'Andriamitrangä, qui était située à une toute petite distance de la baie de Saint-Augustin et, le lendemain, il fit visite au roi Andriamanao, fils et successeur de Ravovonä; il y trouva un Hollandais nommé Eglise, pirate qui avait abandonné le navire de Burgess en même temps qu'Arnold à la suite d'une querelle et qui, après la mort d'Arnold tué par les Mahafaly dans une escarmouche, avait continué à résider à Saint-Augustin.

Sur ces entrefaites une armée de 5,000 Sakalavä, sous les ordres d'un général de Ratsimanongarivö⁽¹⁾, Ramaimbolambö, envahit le Fiherenanä et s'avança jusqu'à Manombö. A cette nouvelle, les Antifiherenanä partirent en hâte pour s'opposer à la marche de l'ennemi, mais quelques hommes et, entre autres, Drury restèrent dans la ville du roi pour la défendre au cas d'une attaque par les Mahafaly; leur nourriture consistait presque uniquement en lait et en tamarins mêlés à de la cendre. Les guerriers revinrent au bout de douze jours, n'ayant pu joindre les ennemis qui, à leur approche, s'étaient retirés. La tranquillité revenue, Drury alla à la chasse des bœufs sauvages, puis vint passer quelques se-

⁽¹⁾ Tsimanongarivö est le fils aîné de Lahifotsy, le fondateur du royaume Sakalavä.

maines avec Eglise chez qui il tomba gravement malade et qui, peu après, fut sagayé par ordre du roi qu'il avait à diverses reprises insulté et maudit.

Survint alors une guerre avec les Mahafaly et Drury fut chargé de porter en avant de l'armée l'« Oly » ou Talisman national qu'il devait jeter dans les rangs de l'ennemi au commencement du combat, ce qu'il se hâta de faire dès les premiers coups de fusil, mais le sort des armes fut contraire aux Antifiherenanä et leur général Andriamitrangä, ainsi que de nombreux guerriers, périrent. Les survivants ramenèrent cependant beaucoup de bétail et de prisonniers.

La saison des pluies passée, les Mahafaly revinrent les attaquer et les femmes s'enfuirent avec les troupeaux à Manombö, où elles trouvèrent les Sakalavä qui envahissaient le pays du côté du Nord. Drury qui les avait suivies fut fait prisonnier; le général Ravovy, petit-fils de Tsimanongarivö, le prit avec lui et le traita fort bien. Satisfaits de leur butin, les Sakalavä retournèrent dans leur pays et le général s'en fut à Mahabö, où résidait le roi Ratsimanongarivö, afin de lui rendre compte de son expédition. Ce roi, qui était âgé d'au moins quatre-vingts ans et d'un aspect farouche et qui était richement vêtu, le reçut entouré de ses principaux chefs, au son des tambours et des conques marines; on lui fit fête et on but force « toakä » [rhum malgache]. Drury vit là un Anglais, nommé William Thornbury (probablement un pirate), qui y avait été abandonné, ainsi que le chirurgien du bord et un matelot⁽¹⁾, il y avait neuf ans, par un navire qui avait été obligé de dérader à la suite d'un coup de vent; ils furent heureux de causer ensemble et de s'entretenir de leur espoir de revoir leur pays.

Arrivé chez Ravovy, dont la ville était à deux journées de marche au Nord de Mahabö, Drury fut nommé capitaine de ses gardes et reçut la mission de surveiller sa femme Rakalö. Il accompagna son maître dans la tournée que celui-ci fit pour inspecter son bétail et il visita avec lui Ramomä, le fils aîné de Tsimanongarivö, dont la ville est sur le bord du Mania, et Ratsimanoa, le fils de Ramomä.

Il y avait trois mois que Drury était revenu de cette excursion,

⁽¹⁾ Le chirurgien et le matelot étaient morts de maladie peu après le départ du navire.

lorsqu'arriva en rade de Morondavã le *Clapham Gally* que commandait le capitaine Wilks; voyant qu'il souhaitait partir avec ce navire, Ravovÿ se mit en colère et le traita durement. William Thornbury eut l'autorisation de s'embarquer, tandis que lui, surveillé nuit et jour, ne put s'enfuir. Quand le navire eut quitté la rade et que la surveillance se fut ralentie, il alla se mettre sous la protection de Ramomã qui refusa de le rendre à Ravovÿ et lui donna une femme : sa vie chez ce prince fut aussi confortable et heureuse que possible. Il y était depuis deux ans et demi quand arrivèrent sur rade en 1716 deux navires, la *Sarah* et le *Drake*, pour y faire la traite des esclaves; on lui remit une lettre du capitaine du *Drake*, William Mackett, qui l'informait qu'il avait pleins pouvoirs de le racheter à tout prix. Ramomã, tout en cherchant par toutes sortes de promesses à le retenir auprès de lui, lui dit cependant que, si telle était sa volonté, il ne l'empêcherait pas de partir et qu'il ne demandait en échange rien d'autre qu'un fusil en souvenir de lui. Drury, tout en le remerciant très affectueusement ainsi que ses femmes des bons procédés qu'ils avaient eus pour lui, lui dit que sa famille l'attendait et qu'il devait partir. Il alla ensuite faire ses adieux au roi, qui ne fit aucune opposition à son départ.

Dès qu'ils eurent connaissance de son arrivée au bord de la mer, le capitaine de la *Sarah*, Bloom, vint à terre avec William Mackett pour le recevoir. Drury leur facilita l'achat des esclaves. Sur ces entrefaites, arrivèrent un troisième navire, le *Mercury*, capitaine White, et une galiote que commandait Henry Mackett; la *Sarah* mit alors à la voile pour Fort-Dauphin et le *Drake* pour la baie de Bombétoke où il arriva au bout d'une semaine, en octobre 1716. Drury, qui était à bord du *Drake*, alla à la ville du roi Andriantoakafö, qui était parti en guerre avec 5,000 à 6,000 hommes; il y rencontra quatre anciens pirates venus de l'île de Sainte-Marie, les nommés Burgess, Zachary, le Hollandais John Pro et Nick Dove, l'un des trois mouses échappés avec Drury au massacre de l'équipage du *Degrave* dans l'Androy⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Ayant réussi à gagner Fort-Dauphin, où il demeura deux ans, Nicolas Dove s'était

rendu par terre à l'embouchure du Matitananã où il s'était embarqué sur un vaisseau pirate.

Au bout d'un mois, le roi arriva avec son armée, ramenant de nombreux prisonniers. Après avoir fêté sa victoire, il vendit aux Anglais autant d'esclaves qu'ils purent en prendre à leur bord, et, au commencement de janvier 1717, étant comble, le *Drake* partit pour Morondavă, laissant dans la baie de Bombétoke l'*Henry*, capitaine Harvey, qui y prit aussi une cargaison complète.

En rade de Morondavă, il retrouva le *Mercury* dont le capitaine White⁽¹⁾ y achetait des esclaves; après quelques jours de relâche, le 20 janvier, il mit à la voile pour la Jamaïque où fut vendue sa cargaison de Malgaches; il en partit le 5 juillet et, le 9 septembre 1717, il arriva en Angleterre aux Downs, où, en débarquant, il apprit la mort de son père et sa mère.

L'année suivante, le 13 septembre 1718, Drury s'embarqua à bord du *Mercury* avec le capitaine White et, ayant atterri le 7 juin 1719 devant l'embouchure du Manomboarivô⁽²⁾, il mouilla le surlendemain en rade de Fort-Dauphin. Le roi Andriamarosavoy dépêcha un Irlandais qui avait déserté le navire du capitaine Ware et qui habitait sa ville située à plus de 20 milles dans l'intérieur, afin de lui dire qu'il était l'ami de tous les blancs, à l'exception des Français qui avaient tué son grand-père et emmené en captivité un de ses oncles, et qu'il lui fournirait tout ce dont il aurait besoin. White y laissa quatre hommes et quelques nègres du Natal pour traiter avec les indigènes; il s'en alla à Matitanană où il jeta l'ancre le 26 juillet et d'où venait de partir le capitaine Mackett avec une cargaison de 330 esclaves faite en 20 jours. Il déposa à terre Drury avec des marchandises et un matelot pour le seconder dans la traite et il mit à la voile pour l'île Bourbon. Drury s'installa dans la ville du roi qui est assez loin de la côte et prêta aux indigènes des fusils et des munitions

(1) Thomas White faisait de la piraterie dans les parages de Madagascar depuis 1702; la cargaison d'esclaves qu'il prit cette fois-là fut portée à la Jamaïque où il

arriva en juin 1717. Il est mort à Bourbon, en 1719, pendant une relâche⁽³⁾.

(2) Cette rivière est située à 9 lieues au Nord de Fort-Dauphin.

(3) C'est ce que disent Maillard (*Notes sur l'Île de la Réunion*, 1862, p. 335) et Drury (*Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. IV, p. 405). Johnson, dans son *History of Pyrates* (*Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 604), le fait mourir à Madagascar.

afin qu'ils pussent faire la guerre à leurs ennemis avec avantage; il les accompagna même dans une de leurs expéditions.

Le *Mercury* revint au milieu du mois de septembre, ayant perdu son capitaine White qu'avait remplacé le lieutenant Christal; après avoir embarqué les esclaves achetés par Drury, il retourna à Fort-Dauphin où régnait l'anarchie la plus complète à la suite de la mort du roi Andriamarosavoy, qui avait été tué dans une expédition contre les Antimarotserokä, et où tout commerce était devenu impossible. Christal reprit à bord les hommes et les marchandises qui étaient à terre et partit pour Morondavä où il arriva le 16 octobre 1719. Tsimanongarivö était mort et son fils Ramomä, qui lui avait succédé, avait transporté sa résidence à Mahabö. Drury fut accueilli avec joie et fut tout étonné de retrouver, considérablement augmenté, son troupeau de bœufs que le roi avait fait soigner à son intention; il y demeura dix semaines pendant lesquelles il fit une pleine cargaison d'esclaves qu'il alla vendre en Virginie, puis il retourna en Angleterre où il arriva le 11 septembre 1720 (*Madagascar or Robert Drury's Journal during fifteen years of captivity on that island*, Londres, 1729, et *Madagascar ou le Journal de Robert Drury*, in : *Coll. ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. IV, p. 1-436).

26. Il paraît que l'Anglais Rogger, revenant de Madagascar en 1714 avec la supplique des nombreux pirates habitant cette île qui demandaient leur pardon, aurait eu des entretiens avec le gouverneur Pitt et quelques-uns de ses associés au sujet d'une colonie à établir à Madagascar et que ceux-ci, après avoir bien considéré et pesé cette entreprise, souscrivirent dans ce but 40,000 livres sterling, soit 1 million de francs; mais, cette île étant comprise dans la concession octroyée à la Compagnie des Indes orientales, ils ne purent obtenir son autorisation, quoiqu'elle ne voulût pas faire cette entreprise à ses frais⁽¹⁾.

27. En 1722, une escadre sous les ordres du commodore Matthews, envoyée pour donner la chasse aux pirates dans la mer des Indes, a touché à la baie de Saint-Augustin, à la Pointe à Larrée (le 18 avril), à Rantabé

⁽¹⁾ Manuscrit des Archives de Stockholm, *Handel och Sjöfart Koloniär Africa Manuscript*.

et à l'île de Sainte-Marie, puis à la baie de Bombétoke, sans rencontrer les pirates qu'elle cherchait⁽¹⁾.

28. Le *Sussex*, navire de la Compagnie anglaise des Indes orientales, ayant été assailli dans l'Est du Cap de Bonne-Espérance le 9 mars 1738 par une grosse tempête et faisant eau de toutes parts, fut abandonné par son capitaine Gostlin et par presque tout son équipage qui se transportèrent le 11 mars à bord du *Winchester* avec lequel il naviguait de conserve; seize marins toutefois, entre autres John Dean, restèrent à bord, espérant pouvoir sauver le navire et le ramener, en Angleterre, et, dressant une mâture de fortune, ils arrivèrent en vue de Madagascar quatre jours après que le *Winchester* les eut quittés. Ayant mis le cap sur la baie de Saint-Augustin, ils y mouillèrent trois jours après avoir vu terre; ils naviguaient le jour et, la nuit, ils jetaient l'ancre. Ils tirèrent quelques coups de canon pour appeler les indigènes; le lendemain, ils reçurent la visite de deux Malgaches dont l'un parlait anglais et qui leur remirent de la part du roi Baba une jarre de miel. Le jour suivant, qui était un dimanche, quelques-uns allèrent à terre pour entrer en relations avec les habitants; ils n'en trouvèrent que quatre, mais, le lundi, les principaux chefs du pays vinrent à bord et emmenèrent John Dean à Saolarã où le roi campait en ce moment avec son armée. Baba l'accueillit avec bienveillance et reçut ses cadeaux avec joie; il lui fournit des vivres en abondance et vint visiter le *Sussex* avec un Français et un Portugais qui étaient alors ses hôtes: mais, dès que les indigènes eurent constaté qu'il y avait si peu d'hommes à bord, ils devinrent importuns et insolents, à tel point qu'il fallut mettre à chaque passavant une sentinelle pour les empêcher d'envahir le navire. Les Anglais travaillèrent à mettre le *Sussex* en état de reprendre la mer, se faisant aider par six esclaves qu'ils avaient achetés en échange de trois barils de poudre, et, une fois la carène lavée et goudronnée, les voiles enverguées et la dunette réparée, ils levèrent l'ancre en route pour Mozambique, étant restés à Saint-Augustin près de quatre semaines.

(1) Cf. DOWNING, *A compendious history of Indian wars*, 1737, p. 52, 80, 65 et 235.

Malheureusement, le second jour, le navire échoua sur les « Bassas da India »; ils s'embarquèrent dans la pinasse que les vagues firent chavirer; trois hommes se noyèrent et les autres, ayant gagné tant bien que mal le haut-fond à la nage, retournèrent à bord du navire dont il ne restait plus que la proue. Le troisième jour après le naufrage, ayant consolidé le canot au moyen de traverses et l'ayant calfaté, James Holland, Stephen Wicks, William Eadnell, John Dean et le Français qu'ils avaient recueilli à Saint-Augustin prirent la mer et abordèrent à l'île de Madagascar au bout de dix-sept jours : ils croyaient être dans la baie de Saint-Augustin, tandis qu'en réalité ils étaient dans la baie de Lovobé, l'une des bouches du Morondavä.

Ils furent cinq jours sans trouver âme qui vive; Dean et Wicks eurent beau battre le pays de tous côtés, ils ne virent personne et revinrent désespérés auprès de leurs deux autres compagnons qui, étant malades, n'avaient pu les suivre; mais, le sixième jour, ils rencontrèrent plusieurs indigènes qui leur firent un bon accueil et leur donnèrent à manger de la viande de bœuf rôtie.

Ils les suivirent et, après trois jours de marche, ils arrivèrent à une ville où ils demeurèrent une semaine, puis, en ayant traversé une dont le chef ne voulut pas les hospitaliser, ils s'arrêtèrent à une troisième où ils séjournèrent deux mois, assez mal traités du reste; de là, ils tâchèrent de gagner Mahabö, la résidence du grand roi sakalavä, mais ils furent retenus pendant cinq mois chez un grand personnage du pays, Rafaraharö, qui du reste les traita fort bien; dans ce voyage, James Holland, Stephen Wicks et Eadnell moururent l'un après l'autre, de sorte que John Dean arriva seul à Mahabö où il reçut un bon accueil et où il retrouva le Français qui les avait quittés en route et qui y était déjà depuis plusieurs jours; il fut confié aux soins d'un nommé Ranoşy chez lequel il demeura quatre mois et qui lui donna une bonne hospitalité; comme ses vêtements étaient usés, il était forcé d'aller pour ainsi dire nu, n'ayant comme les indigènes qu'un petit lambeau de toile autour des reins.

Au bout de ces quatre mois, il se rendit à Andakabé et y apprit qu'un navire français était en rade de Lovobé; malgré la défense qu'on lui fit de

chercher à entrer en relations avec quelqu'un de l'équipage, il réussit à parler au capitaine et au maître qui heureusement savait l'anglais. Ce ne fut qu'à grand'peine qu'il obtint du roi la permission d'aller au bord de la mer; en y arrivant, il eut la joie de voir à côté du navire français un navire anglais, le *Prince William*, dont le capitaine, Thomas Langworth, avisé de la présence à terre d'un de ses compatriotes, s'empressa de venir le chercher et de le mener à son bord, où il le traita avec la plus grande bonté.

Revenu à Londres, Dean reçut la récompense de sa hardiesse et de son courage : la Compagnie des Indes lui accorda une pension, fit faire son portrait qui fut mis dans une des salles de l'«India House»; quant aux officiers et aux matelots du *Sussex* et du *Winchester*, ils furent censurés et perdirent leur emploi⁽¹⁾.

29. En 1740, un capitaine anglais, nommé Cook, ayant mouillé en rade de Morondavä et ayant descendu des marchandises pour acheter des esclaves, fut pillé et perdit sa chaloupe et les sept hommes qui la montaient. Il dut partir précipitamment pour la baie de Saint-Augustin.

Le roi de Morondavä s'appelait Andrian-dRamomä ou Andrian-dRamaneträ; il a été assassiné par ses sujets l'année suivante, en 1741, ainsi que son fils Tsimanoa⁽²⁾.

30. Le 20 août 1744, la flotte que commandait le commodore Barnet a mouillé dans la baie de Saint-Augustin et en est partie le 15 septembre; les matelots ont campé sur le rivage⁽³⁾.

31. Un marin anglais, John Brohier, a levé en 1746 le plan du port de l'île de Sainte-Marie à 1/11,600; il a été publié en 1775 par Dalrymple dans son *Neptune anglais*⁽⁴⁾.

32. En 1751, deux navires de guerre anglais, le *Vigilant* et le *Ruby*,

⁽¹⁾ John Dean, A genuine account of the ship «Sussex», manuscrit de la *Guildhall Library* et de l'*India Office Record*.

⁽²⁾ *Rijsarchief, Koloniaal Archief*, n° 4127, *Papieren van Kaap*. — Drury parle de ce prince Ratsimanoa, petit-fils de Ratsimanogarivo, et fils de Ramomä (voir plus

haut, p. 502-503 et 505, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. IV, p. 344-345); d'après les marins du «Barneveld», Ramaneträ était de Ramomä (voir plus haut, p. 473-476).

⁽³⁾ *Tracts East-India Library*, vol. 437.

⁽⁴⁾ Reproduit dans l'Atlas de l'*Hist. Géogr. Madag.*, par A. GRANDIDIER, pl. XXXII, 7.

ont hiverné sur la rade de l'île de Sainte-Marie. Leurs capitaines avaient fait transporter sur cette île le bétail qu'ils avaient acheté à la Grande Terre; au moment du départ, ils ne le retrouvèrent plus, les indigènes l'avaient volé; ils prélevèrent alors sur les troupeaux des habitants de la Grande Terre le nombre d'animaux qui leur avaient été pris⁽¹⁾.

33. Cette même année, le navire, le *Fort Saint-Georges*, est parti en avril du port Saint-David sur la côte de Coromandel et est venu à la baie de Saint-Augustin. Le capitaine William Mortemare et un officier espagnol, Lefort, de Carthagène, sont allés de là à Tuléar où ils ont acheté 150 esclaves au roi Baba, ainsi que les vivres nécessaires à la traversée du retour, riz, voèmes et viande. Ils ont ensuite visité la baie de Boină, d'où ils sont allés en pirogue à celle de Bombétoke; ils ont remonté le fleuve jusqu'à Marovoay, où résidait le roi, pour convenir du prix des esclaves, puis après huit jours d'absence, ils sont revenus à Boină où ils en ont pris 300. Ils ont été de retour dans l'Inde, au port Saint-David, le 4 septembre 1751⁽²⁾.

34. Une escadre anglaise, qui était sous les ordres de l'amiral Watson et dont le D^r Édouard Ives était le chef du Service de santé, a jeté l'ancre dans la baie de Saint-Augustin le 18 juillet 1754. Les équipages des divers navires avaient été très éprouvés par les fièvres putrides et par le scorbut: à bord du seul vaisseau-amiral, le *Kent*, le nombre des malades était de 150. Le D^r Ives s'empressa de les faire porter à terre dans des hamacs, car ils n'avaient pas la force de monter sur le pont; l'air de la terre et les fruits rafraîchissants qu'ils y mangèrent leur furent si salutaires que, en moins de trois semaines, presque tous recouvrèrent la santé.

L'ancre était à peine tombée que le vieux Robin Hood, premier ministre du roi Baba, les capitaines John Anderson et Frédérik Martin, deux autres chefs qui s'enorgueillissaient de porter des noms anglais et d'autres montèrent à bord du *Kent*; tous ces grands personnages étaient à peu près nus, ayant un simple lambeau de toile autour de la taille et un autre jeté négligemment sur les épaules. Quatre jours après, le roi, qui avait une soixantaine d'années et qui souffrait de la goutte, vint néanmoins au bord

(1) DALRYMPLE, *Oriental Repertory*, t. II, p. 139-140.

(2) *Bull. Géogr. histor. et descript.*, 1903, n° 2, p. 285-289.

de la mer avec sa famille et sa suite et il envoya son héritier présomptif souhaiter la bienvenue à l'amiral et fixer le jour où celui-ci lui ferait sa visite officielle. Le jour convenu, l'amiral, entouré de son état-major, se rendit au camp du roi avec sa musique qui joua en l'honneur du roi, tandis que celle du roi, qui se composait de deux paires de conques marines, joua en l'honneur de l'amiral; puis eut lieu la remise des cadeaux qui consistaient en armes à feu, en sabres et en liqueurs fortes et dont aucun ne lui plut autant que l'eau-de-vie.

Pendant leur séjour, on les a fréquemment volés, avec tant d'adresse d'ailleurs qu'ils n'ont jamais réussi à découvrir les coupables. Les femmes venaient très librement dans les tentes, sans que les parents ou les maris en prissent ombrage.

Le 11 août, ayant complété leur provision d'eau et embarqué autant de bétail vivant qu'il put en être arrimé, tous les navires mirent à la voile, en route pour les Indes orientales⁽¹⁾.

35. Deux navires de guerre anglais sont venus, paraît-il, en 1754 sur la côte orientale de Madagascar, dont les habitants leur ont rendu tous les services en leur pouvoir et leur ont fourni tous les vivres dont ils avaient besoin. Ils les ont, dit-on, récompensés en leur donnant des piastres fausses et en emmenant par trahison plusieurs hommes libres venus à leur bord en toute confiance, qu'ils ont vendus comme esclaves⁽²⁾.

36. L'amiral anglais Kempfenfelt a relâché dans la baie de Saint-Augustin deux fois, en 1756 et en 1760, et il a constaté que ses habitants sont très habiles dans l'art de trafiquer et qu'ils augmentent de plus en plus les prix des produits de leur pays, si bien qu'il est d'avis qu'on devrait chercher quelque autre rade dont les habitants seraient moins gâtés.

Le second du navire amiral l'*Elizabeth*, W. Nicholson, a dressé le plan de cette baie à 1/2 1,000^e (plan gravé qu'a reproduit D'Après de Manneville⁽³⁾).

⁽¹⁾ Edward IVES, *A voyage to India in the year 1754*, Londres, 1773.

⁽²⁾ In : Manuscrit de l'amiral Kempfenfelt, *British Museum*, Add. 33765, fol. 19.

⁽³⁾ Manuscrit du *British Museum*, Add. 33765, fol. 18-19, et GRANT, *Hist. of Mauritius*, 1801, p. 301-304. Voir le plan dans l'*Hist. Géogr.* d'A. GRANDIDIER, pl. XL, 1.

37. Le navire anglais *Lenox*, que commandait le contre-amiral Cornish et qui était parti d'Angleterre le 15 avril 1759, a relâché le 11 août dans la baie de Saint-Augustin et, après y avoir fait de l'eau et s'y être ravitaillé, il a mis à la voile le 1^{er} septembre⁽¹⁾.

38. En 1765, le navire anglais l'*Argo* a relâché dans la baie de Saint-Augustin, dont les officiers ont levé le plan à 1/73,000⁽²⁾.

39. Trois marins anglais Lockart Russel, Seth Loftus et Robert Hughes ont levé les plans, l'un du port de Sainte-Marie à 1/11,600 en 1771, le second de la baie de Bombétoke vers 1780 et le troisième de la baie de Fort-Dauphin à 1/145,000 en 1789 : ces plans ont été publiés les deux premiers par Dalrymple en 1782 dans son *Neptune anglais* et le dernier par l'Amirauté⁽³⁾.

40. Le 15 juin 1780, les navires de guerre, le *Rippon*, à bord duquel était le capitaine Burn, l'*Asia* et la *Belle-Isle*, mouillèrent dans la baie de Saint-Augustin à cause du scorbut qui décimait les équipages. A la même époque, il y vint neuf navires de la Compagnie des Indes orientales, entre autres le *Moss*, pour la même cause de scorbut. Ils partirent tous les douze le 29 juillet⁽⁴⁾.

41. Une flotte anglaise, à bord de laquelle était Makintosh, a relâché dans la baie de Saint-Augustin le 15 juin 1780. Les indigènes vinrent de suite à bord; Makintosh a constaté qu'ils sont bons trafiquants et qu'ils sont hospitaliers⁽⁵⁾.

42. En 1791, Lord Keith, se rendant aux Indes, s'est arrêté dans la baie de Saint-Augustin pour s'y ravitailler⁽⁶⁾.

43. Depuis cette époque, très peu de navires de guerre ont visité cette baie et les navires de commerce qui avaient l'habitude de venir y faire

(1) Lettre du Rév. Hirst (*Antananarivo Annual*, 1889, p. 192-195, et édition de *Drury* par Oliver, 1890, p. 10-15).

(2) Manuscrit du *British Museum*, Add. 15741, fol. 15. Le plan est reproduit dans l'*Hist. Géogr.* d'A. GRANDIDIER, pl. XL, 2.

(3) Des fac-similés des plans de Lockart Russel et de Seth Loftus sont donnés dans l'Atlas de l'*Histoire de la Géographie de Ma-*

dagascar, par A. GRANDIDIER, pl. XXXII, 8, et pl. XLVII, 3.

(4) *Mémoires of the Life of late Major-general Andrew Burn*, Londres, 1815, t. II, p. 7-8.

(5) MAKINTOSH, *Travels in Europe, Asia and Africa*, Londres, 1786, t. II, lettre LXX^e,

(6) OWEN, *Narrative of voyages to explore the Shores of Africa, Arabia and Madagascar*, 1833, t. II, p. 90.

de l'eau et des provisions n'y viennent plus depuis longtemps ; les relations des Anglais avec les indigènes de Madagascar se sont réduites à quelques baleiniers et à de rares négriers qui y ont relâché pour se ravitailler et quelquefois pour y compléter leur cargaison d'esclaves. On doit toutefois citer les hydrographes Inverarity, qui, en 1802, a levé les grandes baies de la côte Nord-Ouest, et surtout Owen qui a fait la carte de toute la côte Ouest en 1824⁽¹⁾.

44. Le navire *Winterton*, qui avait pour capitaine George Dundas et qui avait quitté l'Angleterre pour le Bengale le 2 mai 1792 avec 280 passagers à bord, dont 10 femmes, se brisa contre un récif de rochers près de la pointe Saint-Félix ou Pointe d'Ambatomifokä, à 63 milles au Nord de la baie de Saint-Augustin; après avoir en vain cherché à le dégager, l'équipage mit les embarcations à l'eau, quoiqu'il fît pleine nuit. A un moment, il s'éleva des cris horribles; toutes les embarcations avaient chaviré et une foule de personnes que, dans l'obscurité de la nuit et avec une mer démontée, on ne put secourir, se noyèrent : on n'en sauva que trois.

La perte des embarcations était chose grave; on se mit à construire des radeaux avec les planches et tous les morceaux de bois qu'on avait sous la main. Le seul canot qui restait fut envoyé en reconnaissance; ceux qui le montaient revinrent dire que, tout le long de la côte, il y avait des brisants et, ne pouvant accoster le navire de peur d'être écrasés contre lui par les lames, ils s'en allèrent chercher du secours à Saint-Augustin. Quelques pirogues vinrent auprès du *Winterton*, mais sans oser l'aborder.

Dans l'après-midi, on mit à l'eau trois radeaux sur lesquels s'embarqua une soixantaine d'hommes; arrêtés pendant un certain temps par la ceinture de récifs qui les séparait de la terre, à marée montante, ils réussirent à la franchir et atteignirent le rivage sains et saufs. Il restait encore à bord près de deux cents personnes, notamment les femmes, et, comme la mer, de plus en plus mauvaise, mettait le navire en pièces, une cen-

⁽¹⁾ Voir l'*Histoire de la Géographie de Madagascar* par A. GRANDIDIER, p. 45-48 et pl. XLV, 2; XLVII, 4 et 6; XXV; XLI, 4; XLV, 3; et XLVI, 5.

taine se réfugia sur une épave et arriva à la plage après dix-neuf heures de transes; une quarantaine, au nombre desquelles se trouvaient trois jeunes filles, fut emportée par une vague; les soixante autres, parmi lesquelles étaient M^{rs} Cullen et sa fille âgée de dix ans, réussirent le 23 août à se sauver sur un radeau, après avoir touché plusieurs hauts-fonds et avoir passé toute une grande journée trempés jusqu'aux os.

Ces naufragés suivirent le rivage, qui était jonché des épaves de leur navire, et ne tardèrent pas à rejoindre ceux qui les avaient précédés à terre. A ce moment, quatre indigènes, armés de sagaies, les abordèrent et Dale⁽¹⁾, qui était l'officier le plus ancien présent, crut comprendre qu'ils venaient de la part du roi Baba l'inviter à venir le voir. Il partit donc sur-le-champ avec eux; au coucher du soleil, il arriva à un petit hameau de pêcheurs où se trouvaient quelques-uns de leurs compagnons qui venaient d'atterrir, notamment M^{rs} Cullen et sa fille, c'était ce que lui annonçaient les Malgaches et qu'il avait mal compris. A force d'argent, il obtint pour les dames, qui étaient incapables de marcher, une pirogue et il retourna au camp où, pendant son absence, les naufragés avaient amassé toutes sortes d'objets et de provisions, caisses de vin et de bière, porc et bœuf salés, farine, balles de tissus, vêtements et souliers, etc., qu'ils avaient recueillis sur la plage.

Le 26 août, ils se mirent en route, au nombre d'environ quatre-vingts, dont sept dames, chacun portant des provisions en outre de son bagage personnel. Ils n'avaient pas de guide, ce qui était sans importance puisqu'ils suivaient le bord de la mer. Ils partaient de bonne heure, s'arrêtaient lorsque le soleil devenait trop chaud et prenaient alors leurs repas à l'ombre d'arbres, puis ils repartaient, marchant de 4 heures à 7 heures. Le 28, comme ils contournaient une pointe de rocher battu par la mer, ils reçurent tout à coup une avalanche de pierres qui en blessèrent plusieurs et ils durent parlementer et donner quarante piastres pour qu'on les laissât passer. Enfin, le 1^{er} septembre, comme ils n'étaient plus qu'à quelques milles de la ville du roi, ils eurent le plaisir de voir venir à eux

(1) C'est à Dale qu'on doit en partie le récit de ce naufrage.

quelques-uns de leurs compagnons qui les avaient précédés et qui leur dirent que le roi était bien disposé à leur égard.

Le soir, ils arrivèrent à Tuléar et allèrent de suite présenter leurs hommages au roi qui les attendait, assis sur une natte à l'ombre d'un beau tamarinier et entouré de ses chefs et principaux sujets qui étaient armés de mousquets et de sagaies; il leur fit l'accueil le plus amical possible et ne voulut pas accepter le petit cadeau que Dale croyait convenable de lui offrir, disant qu'il prenait une grande part à leurs malheurs et que, lui, roi Baba, et le roi Georges étant frères, il était naturel qu'il prît les sujets de son frère sous sa protection et qu'il leur fournît tout ce dont ils auraient besoin. Sur ce, il fit amener un bœuf qu'il leur donna.

Ils avaient mis sept jours à venir du lieu du naufrage à Tuléar, mais beaucoup de naufragés avaient fait le trajet en moitié moins de temps; d'autres, au contraire, qui avaient été aussi attaqués et volés, arrivèrent après eux.

Le surlendemain de leur arrivée, ils eurent les huttes que le roi avait ordonné de construire pour eux; mais les personnages à qui l'ordre avait été donné et qui étaient parmi les plus hauts du pays exigèrent qu'ils payassent chacun deux piastres; de même, ils durent acheter à un prix excessif le lait, le riz, les patates dont ils avaient besoin, le roi donnant un bœuf chaque jour, mais rien d'autre.

Le 13 septembre, les lieutenants Dale et Wilton partirent avec un passager, M. de Souza, et quatre matelots dans une petite barque pour tenter de gagner Mozambique.

Les naufragés du *Winterton* demeurèrent sept mois à Madagascar, la plupart à Tuléar, quelques-uns à Saint-Augustin dans le but de surveiller l'arrivée d'un navire : on se relayait pour faire cette corvée. Pendant ces sept mois, il est mort une centaine de personnes, quelquefois trois dans la même journée, et ceux qui ont quitté l'île vivants ont été plusieurs fois bien près de mourir. Ils ont eu à endurer beaucoup de misères; mais, si ses sujets les ont souvent volés et ont commis à leur égard toutes sortes d'exactions, le roi n'a cessé de leur témoigner la plus grande bienveillance et s'est toujours conduit généreusement.

Enfin, le 24 mars 1793, Dale arriva sur la rade de Saint-Augustin avec un bateau portugais de 150 tonneaux qu'il avait affrété à Mozambique, alors que depuis longtemps on n'avait plus l'espoir de le revoir, le croyant perdu. La traversée du canal avait en effet été plus longue et plus difficile qu'il ne l'avait supposé; il n'avait atteint Mozambique que le 12 février. Il en était reparti le 1^{er} mars, mais le voyage de retour avait été pénible et n'avait pas duré moins de vingt-trois jours.

Les préparatifs de départ furent rapidement menés; on sala un peu de viande et, quelques jours après l'arrivée de Dale, les naufragés quittèrent avec joie la baie de Saint-Augustin, à l'exception d'un des matelots qui y resta de son plein gré. Une semaine après, ils furent à Mozambique; malheureusement de nombreux décès se produisirent dès leur arrivée sur la côte d'Afrique: il en mourut trente, à peu près le tiers. Les survivants allèrent à Anjouan, puis à Madras ou à Bombay⁽¹⁾.

45. Le 18 octobre 1798, l'escadre commandée par le commodore John Blankett, en route pour la mer Rouge, relâcha dans la baie de Saint-Augustin, puis alla à Anjouan où il aida le sultan de cette île contre les Malgaches qui venaient y faire des incursions⁽²⁾.

Nous arrêterons ici cette liste déjà fort longue et ne parlerons pas des navires de guerre qui sont venus à Madagascar pendant le XIX^e siècle dans un but politique, ni des quelques navires de commerce qui y ont apporté des marchandises. Ce serait entrer dans l'histoire du peuple merina, dont nous n'avons pas à parler ici.

5° DANOIS. — 1. En 1626 ou 1627, un yacht danois a relâché à Madagascar et y a abandonné un matelot de Hoorn qu'a recueilli au commencement de 1627 le yacht hollandais *Ouwerkere*⁽³⁾.

2. En 1643, un navire danois venant de Chine et des Moluques, qui avait un grand besoin de se ravitailler, relâcha dans la baie de Taolankaranã [le Fort-Dauphin actuel] où il séjourna six mois, y attendant

⁽¹⁾ BUCHAN, of Kelloe, *Narrative of the loss of the Winterton, East Indiaman, wrecked on the coast of Madagascar in 1792*, Edimbourg, 1820, p. 51-62 et 73-96.

⁽²⁾ DALRYMPLE, *Coll. of Nautical Memoirs*, t. I, 1806, p. 5-12. Voir plus haut, p. 380.

⁽³⁾ *Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, 1624-1629, p. 313.

la bonne saison pour partir. Ses officiers entrèrent en relations avec Cauche, Pronis et Rezimont; Cauche les aida dans leur trafic avec les indigènes⁽¹⁾.

3. En 1716, Jean Henry Huguetan, comte de Gyldensteen, a présenté au roi de Danemark, qui l'a pris en considération, un projet d'armement de navire pour aller s'entendre avec les pirates établis à Madagascar, mais les guerres dans lesquelles ce roi était alors engagé en Europe l'ont empêché de mettre ce projet à exécution⁽²⁾.

4. Les Danois venaient au commencement du xviii^e siècle dans la baie de Bombétoke; ils y avaient auprès d'Ampombitokanä un comptoir qu'ils ont abandonné en 1737, à la suite de la mort du traitant Bernton et de cinq de ses hommes. Un de leurs capitaines, un nommé Kerseboom, y a gâté le commerce en payant les esclaves plus cher que ce n'était l'habitude et en prenant indistinctement femmes, vieillards et enfants⁽³⁾.

5. Malgré l'abandon du comptoir d'Ampombitokanä, il est encore venu quelques navires danois sur la côte Nord-Ouest. L'un de ces navires, la *Grævinde Lanerwigen*, y a pris en 1738, tant dans la baie de Boinä que dans la baie de Bombétoke, des esclaves, et son capitaine J. Holst a fait la carte de la côte entre ces baies, carte qui a été publiée par Dalrymple dans son *Neptune anglais*⁽⁴⁾.

6° ESPAGNOLS. — Comme nous l'avons dit, aucun navire espagnol n'a touché et ne pouvait toucher à Madagascar; il n'est donc pas étonnant que peu d'Espagnols y soient venus. On ne connaît guère que le R. P. Navarrete qui, arrivant de Manille par la voie de Surate, a relâché à cause du mauvais temps à Fort-Dauphin, le 29 mai 1671, où il a séjourné jusqu'au 2 novembre⁽⁵⁾, et le cap. Lefort, de Carthagène, venu une première fois à bord du navire anglais le *Fort Saint-Georges*, en 1751, et ayant atterri, d'abord, à la baie de Saint-Augustin, d'où il est allé avec

(1) CAUCHE, *Relations véritables et curieuses de Madagascar*, 1651, p. 93-100, et FLACOURT, *Hist. de Madagascar*, 1658, p. 207.

(2) *Handel och Sjöfart. Koloniär Africa manuscript* (Arch. d'État de Suède), et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 626-630.

(3) *Rijksarchief, Koloniaal Archief*, n° 4127,

Tweede deel der Brieven en Papieren van Kaap,

(4) Cette carte est reproduite dans l'*Hist. de la Géogr. de Madagascar* par A. GRANDIER, pl. XLV, 1.

(5) *Viages y tradatos del Padre Domingo Navarrete*, Madrid, 1676, ch. xxv, xxvi et xxvii.

une pirogue à Tuléar, puis aux baies de Boină et de Bombétoke; il a fait ensuite trois autres voyages pour y aller chercher des esclaves qu'il a menés à l'île de la Trinité et à Porto-Rico, probablement sous pavillon portugais⁽¹⁾.

7° AMÉRICAINS. — A la fin du xvii^e siècle, plusieurs navires américains sont venus à Madagascar pour prendre des esclaves; à cette époque deux navires de New-York laissèrent dans la baie de Bombétoke, pendant plus d'une année, une vingtaine de matelots pour aider le second fils d'Andriandahifotsy, Tsimanatö, à conquérir le Boină et préparer de cette façon des cargaisons d'esclaves.

Vers 1700, des navires, également de New-York, y vinrent, les uns pour faire la course, les autres, et en assez grand nombre, pour faire le commerce avec les pirates, commerce réputé alors comme très rémunérateur et capable d'enrichir les armateurs de ce pays⁽²⁾. Samuel Burgess (1698-1716), qui est l'un des plus fameux forbans, a fait de nombreux voyages de New-York à Madagascar, tantôt écumant les mers et faisant des prises, tantôt apportant, de compte à demi avec son beau-père Phillips qui était armateur à New-York, des marchandises et surtout des liqueurs avec lesquelles il trafiqua à Saint-Augustin, à Matitanană, à Sainte-Marie, à Bombétoke, etc. : un de ces voyages lui donna un bénéfice net de 125,000 francs et un autre un bénéfice de 250,000 francs.

⁽¹⁾ *Bull. Géogr. histor. et descript.*, 1903, n° 2, p. 285-289.

⁽²⁾ Nous avons trouvé dans les «Manuscrits de la Chambre des Lords» une lettre à ce sujet, qui dit : «Le commerce [avec les pirates] de Madagascar captive à un point extraordinaire l'attention des négociants de Pensylvanie, qui croient que c'est le seul dans lequel on peut gagner beaucoup d'argent. Les armateurs de New-York ont fait de grandes fortunes dans ce commerce. En ce moment, on attend trois navires qui en reviennent et qui ont ordre de relâcher en divers points des côtes, où les attendent des sloops dans lesquels leur cargaison sera transbordée et qui les trans-

portera en lieu sûr avant que le navire de guerre qui est chargé d'empêcher ce trafic illicite ait connaissance de leur arrivée. Je sais que plusieurs navires vont, ces jours-ci, quitter New-York avec une cargaison appropriée aux besoins et aux goûts des habitants de l'île Madère où ils la troqueront contre des vins et des eaux-de-vie qu'ils porteront directement à Madagascar, où ils les vendront cher aux pirates et achèteront en échange à bas prix le produit de leurs rapines» (Lettre de Robert Quarry, de Philadelphie, le 6 mars 1699, in : *Manuscripts of the House of Lords*, 1699-1702, London, New Series, t. IV, 1908, p. 326-327.)

Plusieurs autres célèbres pirates étaient aussi d'Amérique, Nathaniel North, des îles Bermudes (1701-1712), John Halsey, de Boston (1702-1710), etc., et ont résidé plus ou moins longtemps en divers lieux de Madagascar.

Mais dès que la piraterie fut éteinte dans ces mers, il n'y vint plus d'Américains jusqu'en 1830, année où ils y établirent des comptoirs pour faire le commerce des tissus, d'abord à Majunga et, en 1853, à Tamatave; chaque année, quelques navires y apportent des marchandises. Vers le milieu du dernier siècle, il est venu un assez grand nombre de baleiniers américains dans le Canal de Mozambique où ils pêchaient la Baleine australe ainsi que le Cachalot; en 1842, il y en a eu jusqu'à six dans la baie de Saint-Augustin; l'un de nous en a encore vu en 1868, mais, depuis 1884, il n'en est plus venu.

VII. LES CHINOIS.

Est-il venu jadis des Chinois ou des Japonais à Madagascar? Ce n'est pas impossible puisque des jonques japonaises sillonnaient jadis l'Océan Indien et ne craignaient pas, au moins dès le x^e siècle, de venir chercher des esclaves à Anjouan⁽¹⁾ et que le type mongol se retrouve chez beaucoup de Mahafaly. Toutefois on n'a à ce sujet aucune donnée⁽²⁾.

C'est en 1862 qu'on constate pour la première fois la présence d'un Chinois à Madagascar: il tenait une petite boutique dans le bazar de Tamatave⁽³⁾. Vers 1872, il en est venu deux ou trois autres, qui n'y sont pas restés longtemps; en août 1891, il en est arrivé plusieurs qui se sont mis à débiter du rhum et à faire avec succès le commerce de détail⁽⁴⁾; il en est même monté deux à Tananarive, où ils ont ouvert une boutique en février 1892, et d'autres se sont répandus sur la côte. Tout récemment on a importé des coolies ou travailleurs qui, du reste, n'ont pas donné satisfaction aux entrepreneurs de travaux publics qui les ont employés.

⁽¹⁾ Voir les *Adjaïb*, 1000 (trad. Van der Lith, 1886, p. 174).

⁽²⁾ Voir p. 169-170.

⁽³⁾ Ellis, 1862, et Charnay, 1863.

⁽⁴⁾ En 1893, il y en avait une cinquantaine (Foulonneau).

§ 2. LEUR RÉPARTITION ET LEUR DÉNOMBREMENT.

Jusqu'à la conquête de Madagascar par les Français, il n'y a eu aucun dénombrement de la population de cette île, pas plus de la population indigène que de la population étrangère, nous ne pouvons donc prétendre donner le nombre exact des étrangers qui l'ont habitée avant 1895; nous résumerons seulement les quelques renseignements sur ce sujet qui sont épars dans les livres des voyageurs et des missionnaires.

I. ARABES, COMORIENS ET ANTALAOTRĀ. — Du XIII^e au XVIII^e siècle, les Arabes et leurs métis, Comoriens et Antalaoträ, étaient en assez grand nombre tant sur la côte N.-O. que sur la côte Nord-Est; il y en avait plusieurs milliers⁽¹⁾. Ce nombre a, comme nous l'avons dit, notablement diminué après la conquête du Boină par Radamă I^{er} en 1824, les Antalaoträ n'ayant pas trouvé auprès de leurs nouveaux maîtres l'indépendance dont ils étaient accoutumés à jouir avec les rois Sakalavă et ayant émigré soit sur la côte occidentale, soit aux îles Comores. Mais combien étaient-ils alors et combien sont-ils aujourd'hui? Il est impossible de donner un chiffre même approximatif; ce qu'on peut dire, c'est qu'ils sont plus nombreux dans le N.-O. que dans l'Ouest, dans l'Ouest que dans l'Est⁽²⁾: nous n'avons, en effet, même dans les derniers recensements aucun dénombrement des Antalaoträ ou métis d'Arabes établis dès longtemps à Madagascar, compris dans la population indigène.

Nous savons seulement que les Comoriens, qui, sur la côte N.-O., sont appelés « Silamö » [c'est-à-dire Musulmans] comme les Antalaoträ, étaient au nombre de 1,460⁽³⁾ en 1894, de 2,671 en 1904⁽⁴⁾, et, en 1905,

(1) En 1506, Tristan da Cunha a trouvé des villes arabes populeuses dans les baies de Boină, de Mahajambă et d'Anorontangană; en 1613, le P. Luiz Mariano n'estime pas à moins de 6 à 7,000 le nombre des musulmans qui vivaient alors à Boină; en 1672, Nieuhoff a trouvé dans cette même baie de Boină une ville populeuse et riche où de nombreux boutres arabes faisaient la traite, et, en 1792, Dumaine a compté à Ma-

junga 6,000 Arabes ou Indiens (voir notule 188.)

(2) On en a cependant trouvé sur la côte orientale 95, en 1904, et 47, en 1905.

(3) *Annuaire de Madagascar*, 1894.

(4) Répartis 743 à Diégo-Suarez, 1,720 dans le Nord-Ouest (dont 314 à Hell-Ville et 793 à Majunga), 87 dans l'Ouest, 119 dans l'Est, 1 à Fort-Dauphin et 1 dans le Centre.

de 1,471 [912 hommes, 220 femmes et 339 enfants], répartis surtout dans les régions septentrionale (646)⁽¹⁾ et occidentale (876)⁽²⁾; dans l'Est il n'y en avait que 137⁽³⁾, 2 dans le Sud et aucun dans le centre.

Il y a aussi quelques Arabes [57 en 1904 (dont 53, soit 18 hommes, 16 femmes et 19 enfants à Nosy-Bé, et 4 hommes à Majunga)] et quelques Syriens [11 à Majunga (9 hommes et 2 femmes) et 14 à Tamatave].

II. INDIENS. — Nous ne pouvons pas être beaucoup plus explicites pour les Indiens que pour les Arabes. Ils étaient autrefois et ils sont aujourd'hui encore assez nombreux dans le Nord-Ouest et, depuis le siècle dernier, dans l'Ouest; ce n'est que plus récemment qu'il en est venu dans l'Est.

Dans l'Ouest, il y en avait : à Majunga une trentaine en 1842⁽⁴⁾, 150 en 1869⁽⁵⁾, 689 en 1894⁽⁶⁾, 646 en 1895⁽⁷⁾ et 595 en 1905; à Hell-Ville ou plutôt à Ambanorö, 26 (dont 3 femmes) en 1868; à Maintiranö, 28 en 1869 et 20 en 1890, et, à Tsimanandrafozanä, quelques banians en 1869; depuis peu de temps, il en est descendu dans le Sud-Ouest⁽⁸⁾ : en 1903, il y en avait 110 à Tuléar.

Dans l'Est, il n'y en avait que quelques-uns avant 1872, mais, depuis, il est venu des Malabars des «Sarorÿ», comme les appellent les Malgaches, dont le nombre a peu à peu augmenté. A Tamatave, on en comptait une vingtaine en 1873⁽⁹⁾, 150 en 1883, de 300 à 400 en 1893⁽¹⁰⁾ et 209 en 1898. On en a importé 1000 de Pondichéry en 1901 pour les travaux de terrassement du chemin de fer, mais, au commencement de 1902, il n'en restait plus que 250, la mort en ayant fauché rapi-

(1) Tant à Diégo-Suarez qu'à Vohémar.

(2) Soit 691 dans la province de Nosy-Bé, 85 dans celle de Maevatananä, 88 dans celle de Morondavä et 12 dans celle de Tuléar.

(3) Soit 90 dans la province de Vohémar, 32 à Tamatave, 15 chez les Betsimisaraka du centre et les Betanimenä.

(4) D'après Guillain (*Documents sur la côte Ouest de Madagascar*, p. 215).

(5) D'après l'un de nous.

(6) Ces Indiens appartiennent à quatre castes : Banians, Bhorahs, Subdis et Khodjas. Ils comprennent 371 hommes, 122 femmes, 100 jeunes garçons et 96 filles.

(7) Soit 287 hommes, 138 femmes, 112 jeunes garçons et 109 filles.

(8) En 1898, lors du voyage du général Galliéni, il y avait à Tuléar 57 Indiens.

(9) D'après Mullens (*Madagascar*, p. 18).

(10) FOULONNEAU, *Bull. Soc. Géogr. Comm. Bordeaux*, 1893, p. 417.

dement les deux tiers⁽¹⁾; en 1904, il y en avait 284 [175 hommes, 43 femmes et 66 enfants].

Il y en a quelques-uns dans le centre⁽²⁾.

D'après le recensement de 1904, le nombre total des Indiens résidant à Madagascar était de 2,893⁽³⁾; il est actuellement, en 1905, de 3,135, comprenant 1,633 hommes, 564 femmes et 938 enfants; 3,111 sont sujets anglais et 24 sujets français; ils sont répartis surtout dans le Nord-Ouest et dans l'Ouest [2,469]⁽⁴⁾; il y en a quelques-uns dans le Nord [197] et dans l'Est [389]⁽⁵⁾, mais fort peu dans le centre [35]⁽⁶⁾ et dans le Sud [44]⁽⁷⁾.

III. CHINOIS. — Il n'y avait pas de Chinois à Madagascar avant 1862, année où il en est venu un à Tamatave; en 1866, il y en avait six à Nosy-Bé, mais ce n'est qu'en 1891 qu'il en est arrivé un certain nombre: en 1893, il y en avait une quarantaine⁽⁸⁾, et; en mai 1896, il a débarqué à Tamatave un convoi de 500 coolies enrôlés pour le compte du Protectorat. En 1894, on en comptait 14 à Majunga, mais, en 1897, il n'y en avait plus que 5: en cette année 1897, on en a recensé en tout 190, soit 185 à Tamatave et 5 à Majunga.

En 1901, est arrivé un convoi d'Asiatiques pour les travaux du chemin

⁽¹⁾ *Le Madagascar*, 23 février 1902.

⁽²⁾ En 1891, il n'y en avait qu'un seul, à Fianarantsoa.

⁽³⁾ Répartis: 249 dans la région septentrionale; 398 dans la région orientale; 2,191 dans la région occidentale; 29 dans le centre de l'île et 26 dans le Sud.

⁽⁴⁾ Dans les provinces: de Nosy-Bé, 536; d'Analalavä, 149; de Majunga, 1,030; de Maevatananä, 225; de Maintiranö, 38; de Morondavä, 219, et de Tuléar, 272.

⁽⁵⁾ Dans les provinces: de Vohémar, 119; des Betsimisarakä du Nord et du Centre, 31;

de Tamatave, 155^(a), des Betsimisarakä du Sud et des Betanimenä, 59; de Mananjary, 20, et de Farafanganä, 5.

⁽⁶⁾ Dans les provinces: de Mandritsarä, 11; de Tananarive, 14^(b); d'Itasÿ, 1; d'Angavo-Mangorö, 3, et de Fianarantsoa, 6.

⁽⁷⁾ Dans les provinces de Fort-Dauphin, 27, et des Mahafalÿ, 17.

⁽⁸⁾ Fr.-Eug. FOULONNEAU, Étude commerciale sur Tamatave, *Bulletin de la Société de Géographie commerciale de Bordeaux*, 1893, p. 417.

^(a) Dans la ville de Tamatave, le nombre des Asiatiques (Indiens et Chinois) était plus considérable dans les années 1899, 1901, 1902 et 1903, où il a été respectivement de 415, 322, 588 et 473 [comprenant 318 hommes, 51 femmes et 104 enfants] (*Journ. offic. de Madag.*, 7 mai 1904, p. 11038-40: Descript. de Tamatave).

^(b) A Tananarive, le nombre des Indiens a été de 139 en 1901 [dont 33 femmes et 11 enfants], de 23 en 1902 et de 15 en 1903; en 1906, il y en avait 19.

de fer, convoi qui comprenait, outre les 1,000 Indiens ci-dessus mentionnés, 1,000 Chinois⁽¹⁾.

En 1904, ils étaient au nombre de 452, répartis : 76 dans la région septentrionale, 31 dans la région occidentale, 24 dans le centre de l'île, 6 dans le Sud⁽²⁾, et, dans l'Est, 315, dont 107, soit 98 hommes, 3 femmes et 6 enfants, étaient établis à Tamatave. D'après le recensement de 1905, il y en a actuellement 463, comprenant 453 hommes, 4 femmes et 6 enfants et résidant presque tous dans la région orientale [404]⁽³⁾; il n'y en a que 25 dans la région de l'Ouest⁽⁴⁾ et 34 dans le centre⁽⁵⁾.

À certaines époques, il y a même eu quelques Japonais : on en a recensé 6 à Majunga [1 homme et 5 femmes] en 1894.

IV. AFRICAINS. — Nous ne pouvons pas davantage donner le nombre même approximatif des nègres Africains qui existaient dans les diverses parties de Madagascar avant notre conquête. Comme nous l'avons dit, ce nombre, qui était assez faible jusqu'au XIX^e siècle, s'est beaucoup accru pendant ce siècle; c'est dans l'Ouest qu'il y en a le plus⁽⁶⁾.

Avec le corps expéditionnaire français, sont venues des troupes sénégalaises; il est resté à Madagascar quelques-uns de ces Sénégalais⁽⁷⁾, ainsi que quelques Somalis⁽⁸⁾.

(1) *Le Madagascar*, 19 mai 1902. — En 1901, on a recensé dans la ville de Tamatave 182 Chinois, soit 170 hommes, 5 femmes et 7 enfants, et, en 1904, 107, soit 98 hommes, 3 femmes et 6 enfants.

(2) Il en est venu 3 à Tuléar en 1902.

(3) A Diégo-Suarez, 134; à Vohémar, 10; à Tamatave, 77; à Fetraombÿ, 79 (employés aux travaux du chemin de fer) et 104 dans le reste de la région orientale jusques et y compris Fort-Dauphin.

(4) A Nosy-Bé, 10; à Majunga, 14, et 1 à Tuléar.

(5) Dans les provinces d'Angavo-Mangorö,

15; de Tananarive, 6^(a), et des Betsileo, 13.

(6) En mai 1896, le Protectorat a fait venir de la côte de Mozambique à Tamatave 80 Africains pour les travaux publics.

(7) En 1898, on en comptait 34 à Tamatave et 716 à Majunga (606 hommes, 80 femmes et 30 enfants).

(8) Il y en avait 125 à Majunga en 1898 et 232 en 1905^(b). En 1905, on comptait à Madagascar 275 Africains autres que les Somalis [215 hommes, 29 femmes, 31 enfants], répartis 118 dans l'Est^(c), 119 dans l'Ouest^(d), et 38 dans le Centre^(e).

(a) A Tananarive, le nombre des Chinois a été de 82 en 1901 [tous hommes], de 6 en 1902 et de 4 en 1903.

(b) Soit 179 hommes, 21 femmes et 32 enfants. Ils sont principalement à Majunga (149) et à Diégo Suarez (65).

(c) Dont 57 à Tamatave, 58 à Fetraombÿ, etc.

(d) Dont 66 à Analavä, 24 à Majunga, 19 à Maintiranö, 8 à Morondavä, etc.

(e) Dont 36 dans l'Angavo-Mangorö.

V. EUROPÉENS. — On n'avait jusqu'à notre conquête de Madagascar que des données très incomplètes au sujet du nombre des Européens et Créoles qui y étaient établis. En 1901, année où a eu lieu le premier recensement sérieux, on a dénombré dans toute l'île 8,906 Européens, soit 1,655 dans la province de Diego-Suarez, 2,175 dans celle de Tamatave, 1,213 dans celle de Majunga, 906 à Tananarive, etc. En 1903, le total (militaires non compris) était de 9,310 [6,880 Français et Créoles de Bourbon, 97 Anglais et 1,271 Mauriciens, et 1,062 de nationalités diverses], et, en 1904, de 9,773 Européens et Créoles [7,820 Français et 1,953 étrangers], dont 5,004 hommes, 2,489 femmes et 2,280 enfants⁽¹⁾. En 1905 il était de 9,694 Européens et Créoles, [7,606 Français ou Bourbonnais⁽²⁾ et 2,088 étrangers⁽³⁾ dont 1,255 Anglais ou Mauriciens]⁽⁴⁾ soit 5,372 hommes, 2,051 femmes⁽⁵⁾ et 2,271 enfants ayant moins de 15 ans⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ Répartis : 1° dans la région Nord, 1,159, soit 1,072 Français ou Créoles de Bourbon; 39 Italiens, 31 Grecs, etc.; 2° dans la région Est, 4,298, soit 3,290 Français ou Créoles de Bourbon, 881 Anglais ou Mauriciens, 29 Italiens, 24 Allemands, 23 Norvégiens, 20 Suisses, etc.; 3° dans la région Ouest, 2,022, soit 1,643 Français ou Créoles, 104 Anglais ou Mauriciens, 137 Grecs, 34 Turcs, 20 Allemands, 16 Norvégiens, 16 Italiens, etc.; 4° dans la région centrale, 2,089, soit 1,685 Français ou Créoles, 167 Anglais ou Mauriciens, 91 Grecs, 89 Norvégiens, 22 Italiens, 11 Suisses, etc.; 5° dans la région Sud, 205, soit 130 Français ou Créoles, 37 Anglais ou Mauriciens, 16 Norvégiens, 4 Suisses, 4 Américains, etc.

⁽²⁾ Soit FRANÇAIS OU BOURBONNAIS : 101 ayant moins de 1 an, 839 ayant de 1 à 15 ans, 335 de 16 à 19 ans, 2729 de 20 à 39 ans, 909 de 40 à 59 et 115 ayant plus de 60 ans; et FRANÇAISES OU BOURBONNAISES : 108 ayant moins de 1 an, 819 ayant de 1 à 15 ans, 244 de 16 à 19 ans, 1050 de 20 à 39 ans,

272 de 40 à 59 ans et 86 ayant plus de 60 ans,

⁽³⁾ Du SEXE MASCULIN : 48 ayant moins de 1 an, 152 ayant de 1 à 15 ans, 73 de 16 à 19 ans, 922 de 20 à 39 ans, 242 de 40 à 59 ans et 47 ayant plus de 60 ans; et du SEXE FÉMININ : 44 ayant moins de 1 an, 160 ayant de 1 à 15 ans, 71 de 40 à 59 ans et 12 ayant plus de 60 ans.

⁽⁴⁾ Soit 1651 Françaises ou Bourbonnaises adultes, dans la proportion de 40 pour 100 hommes, et 400 Étrangères adultes, dans la proportion de 31 pour 100 hommes.

⁽⁵⁾ Les autres étrangers se divisent en 286 Grecs, 162 Italiens, 141 Norvégiens, 68 Turcs, 61 Allemands, 39 Suisses, 20 Américains, 14 Belges et 5 Espagnols.

⁽⁶⁾ Répartis : 1° dans la région Nord, 1,758, soit 1,527 Français ou Créoles de Bourbon, 98 Allemands, 69 Grecs, 48 Anglais ou Mauriciens, 9 Turcs, etc.; 2° dans la région Est, 3,873, soit 2,904 Français ou Créoles de Bourbon, 845 Anglais ou Mauriciens, 25 Norvégiens, 22 Allemands,

C'est à Tamatave qu'il y a la population européenne et créole la plus nombreuse : elle ne comprenait pas moins, en 1893, de 2,000 à 2,250 individus [soit 200 à 250 Européens et 1,800 à 2,000 Créoles⁽¹⁾]; en 1901, de 2,175, soit 875 hommes, 697 femmes et 603 enfants; en 1904, de 2,645 [soit 547 Français métropolitains⁽²⁾ et 1,567 Créoles de l'île de la Réunion⁽³⁾], soit 991 hommes, 963 femmes et 691 enfants; et, en 1905, de 2,184 [358 Français métropolitains⁽⁴⁾ et 1,361 Créoles de la Réunion⁽⁵⁾], soit 855 hommes, 718 femmes et 611 enfants.

A Tananarive, avant 1886, les résidents européens étaient fort peu nombreux, c'étaient presque tous des missionnaires; même après l'établissement du protectorat de la France sur Madagascar, ce nombre n'atteignait pas 200, dont les deux tiers étaient des Français, comprenant, outre une douzaine de soldats⁽⁶⁾ qui composaient l'escorte de notre Résident général, les employés de la Résidence, une quarantaine de missionnaires jésuites habitant d'ordinaire Tananarive et seulement 5 à 6 boutiquiers. Depuis, la population européenne et créole s'est développée; elle a été successivement (non compris les militaires) de 700 en 1897, de 906 en 1901⁽⁷⁾, de 1,428 en 1902, de 1,472 en 1903⁽⁸⁾, de 1,141⁽⁹⁾ en 1904 et de 921⁽¹⁰⁾ en 1905.

18 Suisses, 15 Grecs, 14 Italiens, 4 Américains, etc.; 3° dans la région Ouest, 1,829, soit 1,514 Français ou Créoles, 129 Grecs, 76 Anglais ou Mauriciens, 34 Turcs, 22 Allemands, 15 Norvégiens, 11 Italiens, 2 Américains, etc.; 4° dans la région Centrale, 2,029, soit 1,531 Français ou Créoles, 237 Anglais ou Mauriciens, 94 Norvégiens, 72 Grecs, 38 Italiens, 15 Suisses, 12 Allemands, 5 Américains, etc.; 5° dans le Sud, 205, soit 130 Français ou Créoles, 49 Anglais ou Mauriciens, 9 Américains, 7 Norvégiens, 5 Suisses, etc.

⁽¹⁾ Parmi les Créoles, il y a généralement plus de femmes que d'hommes : il y en avait 618 contre 531 en 1904, et en 1905, 478 pour 468 hommes (Foulonneau, *loc. cit.*).

⁽²⁾ 288 hommes, 134 femmes et 125 enf.

⁽³⁾ 531 hommes, 618 femmes et 418 enf.

⁽⁴⁾ 193 hommes, 90 femmes et 75 enfants.

⁽⁵⁾ 468 hommes, 478 femmes et 415 enf.

⁽⁶⁾ L'escorte, qui était au début de 35 militaires, a été, en effet, vite réduite à 12.

⁽⁷⁾ Outre ces 906 civils qui comprenaient 544 hommes, 194 femmes et 168 enfants, il y avait 880 militaires.

⁽⁸⁾ Il y avait à Tananarive, en 1902, 1,720 militaires et 1,305 en 1903.

⁽⁹⁾ Soit 901 Français métropolitains (dont 267 fonctionnaires non militaires), 87 Créoles de Bourbon ou de Madagascar (dont 16 fonctionnaires non militaires), 51 Anglais et 34 Créoles de Maurice, et 68 Européens de nationalités diverses (dont 35 Grecs et 25 Norvégiens).

⁽¹⁰⁾ Soit 630 Français métropolitains

Voici quelle était, d'après le *Bulletin économique de Madagascar*⁽¹⁾, la répartition de la population européenne et créole dans les principales villes de Madagascar au 1^{er} juillet 1904 (non compris les militaires) et sa proportion par rapport à la population totale :

Tamatave, 3,198 dont 2,455 Français et Créoles, soit 28 p. 100;

Tananarive, 1,577 dont 1,345 Français et Créoles, soit 25 p. 100;

Diégo-Suarez, 1,383, dont 985 Français et Créoles, soit 40 p. 100;

Majunga, 1,271 dont 1,039 Français et Créoles, soit 26 p. 100;

Mananjarÿ, 321, dont 176 Français et Créoles, soit 7 p. 100;

Hell-Ville, 239, dont 217 Français et Créoles, soit 10 p. 100;

Fianarantsoa, 147, dont 98 Français et Créoles, soit 25 p. 100;

Fort-Dauphin, 147, dont 98 Français et Créoles, soit 6 p. 100;

Tuléar, 129, dont 70 Français et Créoles, soit 10.5 p. 100;

Ambositra, 87, dont 75 Français et Créoles, soit 3 p. 100 de la population totale de la ville.

Il y a naturellement de nombreux métis d'Européens et de Malgaches : on en a recensé, en 1905, un millier, soit 100 hommes et 60 femmes adultes, et 846 enfants.

1. FRANÇAIS : A. FRANÇAIS AVANT 1800⁽²⁾. — C'est en 1638 que les Français ont commencé à venir en nombre à Madagascar, dans le but de coloniser cette île. Alphonse Goubert, commandant le *Saint-Alexis*, y est

(dont 272 fonctionnaires non militaires),
101 Créoles de Bourbon ou de Madagascar,
82 Anglais et 46 Créoles de Maurice, et
72 Européens de nationalités diverses
(dont 30 Grecs et 24 Norvégiens).

⁽¹⁾ *Bull. écon. Madag.*, 1904, p. 151.

⁽²⁾ Nous donnons dans la notule ^(a) les noms des principaux Français qui sont venus à Madagascar avant 1800 : marins, agents politiques ou commerciaux, traitants ou colons, explorateurs naturalistes ou médecins, et prêtres ou missionnaires.

^(a) Liste des principaux Français, marins, agents politiques ou commerciaux, traitants ou colons, voyageurs, naturalistes ou médecins, pirates, prêtres ou missionnaires, qui sont venus à Madagascar avant 1800 et ont contribué au développement de nos connaissances sur cette île : MARINS : 1° dans la RÉGION NORD ou l'ANKARANĀ, Duleslez-Pézeron (1734), Lacour (1766), Keroest et Pichard (1767), Cordé et d'Egmont (1773), Kozet (1781); 2° dans la RÉGION EST, Alonse Goubert [c' le *S'-Alexis*] (1638-1640), Cocquet [c' le *S'-Louis*] (1642-1643), Gilles Rézumont [c' le *S'-Laurent*] (1643-1644), Lormeil [c' le *Le Royal*] (1644), Roger Le Bourg [c' le *S'-Laurent*] (1646), De La Forest des Royers (c' l'*Ours* et le *S'-Georges*) [tué en face l'île Sainte-Marie, sur le bord du Manantsalanā (1655)] et son second Bachelier de Belleville (1655 et 1657), De La Roche S'-André [c' la *Duchesse*] (1657), De Coulon [c' la *Varéchale*] (1657), Rezumont [c' l'*Armand*] (1657 et 1664), De Kergadiou (1657-1663 et 1665), Dupré Eberard (1667), D'Hermitte, Castillon, Duleslez-Pézeron et Sornay 1733), Mahé de la Bourdonnais (1746), Bouvet (1751), D'Après de Mannevillette (1751, 1757

arrivé, en effet, cette année-là avec Cauche et Sébastien Drouart, qui restèrent avec cinq autres matelots et passagers dans la baie de Sainte-Luce jusqu'à l'arrivée du *Saint-Louis* et du *Saint-Laurent* que commandaient les capitaines Cocquet et Rézimont et qui y amenèrent des colons sous la direction de Jacques Pronis et de Foucquebourg; en 1644, le navire *Le Royal*, capitaine Lormeil, arriva à Fort-Dauphin avec 90 autres Français; en 1646, 43 nouveaux colons vinrent à bord du *Saint-Laurent*, capitaine Roger Le Bourg, et 14 allèrent cultiver le tabac dans l'île de Sainte-Marie⁽¹⁾; en 1648, Flacourt débarqua à Madagascar pour y remplacer Pronis et y séjourna jusqu'en 1655, année où il a remis par ordre du Maréchal de

⁽¹⁾ Van der Meersh, gouverneur de l'île Maurice, dit qu'à son passage à Fort-Dauphin «on n'avait aucunes nouvelles de ces colons depuis onze mois et qu'on ne savait

pas s'ils étaient encore vivants ou s'ils avaient été tués par les indigènes» (*Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar* publiée par A. et G. Grandidier, t. III, p. 203).

et 1759), Comte d'Aché (1759), Lacour et De la Haye du Poncel (1766), Keroest et Pichard (1767), le Chevalier Grenier (1768 et 1774), Duroslan (1770), La Pérouse (1772 et 1776), Cordé et d'Egmont et de Merguy (1773), Bérubé-Dudemène [c' *Le Bougainville*] (1774), Ch. de Sanglier (1774-1776), De Saulnier [c' *Le Postillon*] (1775) et [c' *La Sirène*] (1776), De Kerguelen (1775), Mengaud de la Hage (1776), Bidé de Maurville [c' *Le Subtile*] (1778-1780), Amiraux d'Orves et Suffren (1780?), Kozet (1781), V^{ic} de la Croix (1786), De Kersaint (1787), C^{ie} de Rosily [avec Lescallier] (1792), Surcouf (1794); 3° dans la RÉGION SUD-EST, Alonse Goubert (1638-1640), Cocquet (1642-1643), Rézimont (1643-1644), Lormeil [c' *Le Royal*] (1644-1646), De La Forest et de Belleville (1654), La Roche S^t-André, Coulon, Rézimont et Labriants (1657), Dupré Eberard (1667), De la Haye et Defroquettes (1670), Courbaçon (1673), Baron (1674), De la Maisonfort (1713), De Merguy (1773), Ch^{er} Grenier (1774), Mengaud de la Hage (1775), De la Richodie (1776), De Poge (1788); 4° dans la RÉGION SUD-OUEST, François Martin, de Vitré, et Pyard, de Laval (1602), G^{al} de Beau lieu et Le Tellier (1620), Angeleau (1654), Dupré Eberard (1667), De Joannis (1760), Le Fer de Beauvais (1770), Comte de Rosily et Ch^{er} de Solminihac [à la poursuite de Benyowsky] (1785); 5° dans la RÉGION OUEST, Jean et Raoul Parmentier (1529), Dupré Eberard (1667), La Vigne [tué avec 18 de ses marins par Labifotsy] (1668), Capitaine du *Petit-Jan* (1669), Girard (1725), P. Joran [cap. de la *Vierge-de-Grâce*] (1733), Bary [cap. du *S'-Paul*] (1733), C^{ie} Duguilly (1750); 6° dans la RÉGION DU NORD-OUEST, Jean Fonteneau, dit Alphonse le Saintongeais (1545), le capitaine du *Petit-Jan* (1669), Gigault [cap. de la *Barque-Longue*] (1671), Jugos de Peners (1672), Chevreuil (1673), le sieur de la Merveille (1708), Robert (1722), D'Hermitte et Castillon (1732), Cordé et d'Egmont (1773), Bérubé-Dudemène (1774). — AGENTS, NÉGOCIANTS OU COLONS : 1° dans la RÉGION EST, Cauche (1642), Pronis (1642-1650 et 1654-1655), Foucquebourg (1642), Et. de Flacourt (1648-1655), Du Rivau (1657-1661), De Belleville (1660-1665), La Case (1661), Champmargou (1663-1672), Carpeau du Saussay (1664 et 1666), François Martin (1665-1668), Blanchard (1665), Jacques de Flacourt (1668), Dellon (1669), De Valgny (1743-1767), Filet dit La Bigorne (1745-1768), Gosse (1705), Mayeur (1758-1787), Laval (1760-1770), Glemet (1767), Benyowsky [avec sa femme et sa sœur, la C^{tesse} de Henski, qui repartent le 3 juillet 1774 avec M^{me} Cromstowski dont le mari était mort après leur arrivée] (14 février 1772-23 mai 1786), Dumaine (1774-1795), De Bellecombe et Chevreau (1777), Ch^{er} de la Serre (1777), Ch^{er} de Sanglier (1777 et 1779), Becquet (1779), Le Roux de K'morseven et Oury (1781), Lasalle et Larcher (1786), Barthélemy Hugon (1791-1810), Lescallier (1792); 2° dans la RÉGION SUD-EST, Cauche (1638-1644), Pronis (1642-1655), Foucquebourg (1642-1646), Et. de Flacourt (15 décembre 1648-12 février 1655), Le Roy et Des Cots (1649), La Caze (1656-1671), Champmargou (1660-1672) Carpeau du Saussay (1663 et 1668), De Beausse (1665), Souchu de Rennefort (1665-1666), De Mondevergue (1667-1670), Caron et De Faye (1667), François Martin (1667-1668), Daniel de Candolle [horloger] (1668), Du Bois (1669-1671), La Bretèche (1671-1675?), De Modave (1768-1769), De la Marche et De Valgny (1767-1768), Becquet (1769-1778), Benyowsky (12-14 avril 1772); 3° dans la RÉGION SUD-OUEST, Le Roy (1648 et 1650), Le Roy et Des Cots (1649), Des Perriers [qu'accompagnait l'abbé Mounier] (1655).

La Meilleraye le pouvoir à Pronis, qui, étant mort trois mois après, fut remplacé par Des Perriers, avec Champmargou pour second.

A cette époque, les Français commençaient à prendre intérêt aux expéditions d'outre-mer. Louis XIV, voulant que ses sujets ne le cédassent en rien aux Portugais, aux Anglais et aux Hollandais, favorisa l'association des riches marchands « qui voulaient commercer dans le monde entier » et permit aux princes et aux nobles de placer entre leurs mains à intérêt l'argent qu'ils voudraient pourvu qu'ils ne se livrassent pas eux-mêmes au commerce, et lui-même avança à ces marchands plusieurs millions, voulant que, s'ils souffraient quelques pertes pendant les dix années à venir, elles fussent toutes à son compte. Il y eut dès lors un grand élan pour aller coloniser les pays lointains, notamment l'île de Madagascar, « l'île Dauphine » comme on la nommait. La première expédition de la Compagnie des Indes n'a pas eu les résultats qu'on en attendait.

En 1660, plusieurs Français ont demeuré dans la baie d'Antongil à la suite d'accidents survenus aux navires du Maréchal de La Meilleraye, et, en 1663, un autre de ses navires a laissé à Foulpointe trois Français qui demandèrent à y rester et qui y trouvèrent le sieur de Belleville, venu d'Antongil avec quelques compagnons : celui-ci, qui avait eu l'intention de s'y fixer, partit à leur arrivée pour l'île de Sainte-Marie où François Martin le trouva avec deux autres Français⁽¹⁾. En 1665, il

(1) François MARTIN, *Mém. sur l'établ. Col. fr.* (manuscrits), p. 53-55.

— VOYAGEURS, NATURALISTES OU MÉDECINS : 1° dans la RÉGION NORD, Mayeur (1774-1775), Corby (1774), Benyowsky et Lasalle (1786); 2° dans la RÉGION EST, Ruelle (1667-1668), Dellon (1669), Charpentier de Cossigny (1733), Poivre (1758), Le Gentil (1762), Rochon (1768), De Romainville (1768), Garreau de Boispréaux et de Marange (1774), Lepaute d'Agelet, Mersais et Bruguières (1774), Rosières (1776), Sonnerat (1780), De Noronha (1787), Aubert du Petit-Thouars (1795); 3° dans la RÉGION SUD-EST, Ruelle (1667), Poivre (1765), Le Gentil (1761), Rochon (1768), D' Bouchet (1768-1776), Commerson, Sonnerat, Dejezsigny et De Romainville (oct.-déc. 1770), Schneider et Lislet-Geoffroy (1787), Aubert du Petit-Thouars (1795); 4° dans la RÉGION NORD-OUEST, Dumaine (1792); 5° dans l'INTÉRIEUR : A. dans l'ANTSIEANAKĀ, François Martin (1668), La Bigorne (1768), Dumaine (1792); B. dans l'ANKAY, Mayeur (1770), D'Hue et Savoureux (1788), Dumaine (1790); C. dans l'ANKOVĀ ou IBERINĀ, Mayeur (1777 et 1785); D. dans l'ANBRANTSAY, Mayeur (1771 et 1777) E. dans le VOHITSOMBĀ ou l'ILALANGINĀ (province du Betsileo actuel), La Caze (1667) [y prend 20,000 bœufs avec 30 Français et 5580 Matitanais ou Antimoronā]. — PRÊTRES OU MISSIONNAIRES : 1° dans la RÉGION EST, Abbé Durocher (1779), Abbé Halnat (1791); 2° dans la RÉGION SUD-EST, Abbé de Bellebarbe (1642-1648), Abbés Nacquart et Gondrée (1648), Abbés Mounier et Bourdaise (1654), R. P. Étienne et F. Patte (1663), R. P. de Noinville de Gléfier (1736), Abbé Durocher (1779). — PIRATES : Misson (1693), La Buse (1720-1722). [On trouvera dans l'*Histoire de la Géographie de Madagascar*, par A. GRANDIDIER, p. 206-225, les localités visitées par ces diverses personnes, ainsi que leurs itinéraires.]

y en avait une centaine sur la côte orientale, 3 dans l'île de Sainte-Marie, 2 à Foulpointe, 8 à l'embouchure du Manomboarivö (à 19 milles au Nord de Fort-Dauphin) et le reste à Fort-Dauphin, mais, à la fin de cette année, la Compagnie des Indes qui a succédé à la Société de l'Orient après la mort du Maréchal de La Meilleraye y a envoyé une flotte de quatre vaisseaux avec 520 hommes sous les ordres de M. de Beausse et de son secrétaire Souchu de Rennefort.

Le 18 novembre de cette année 1665, l'un des quatre navires de la flotte de la Compagnie des Indes, *Le Taureau*, a déposé dans la baie d'Antongil, par ordre du Conseil du Fort-Dauphin, le sieur Houdry, traitant, avec 20 Français chargés d'y faire un établissement⁽¹⁾.

L'année suivante, le boucre le *Saint-Louis* alla reconnaître la côte occidentale de Madagascar dont les officiers étudièrent les baies, les anses, les mouillages, les rivières, etc.; mais, arrivé en rade de Morondavă, dans le pays de Lahifotsy, le fondateur du royaume Sakalavă, le capitaine La Vigne et le traitant Gabillon y furent tués par trahison avec onze matelots⁽²⁾.

Si, de 1642, année où Pronis prit possession au nom du Roi de la baie de Sainte-Luce, à 1674, année où eut lieu le massacre de Fort-Dauphin et l'abandon momentané de Madagascar, il y eut à Fort-Dauphin et sur la côte orientale de Madagascar un nombre de soldats et de colons très variable suivant les années, puisqu'en 1649 et en 1653 il y en eut environ 175, et en 1650 et 1665, 100, et, en 1669, plus de 150⁽³⁾, on peut toutefois dire, comme l'a marqué Louis XIV dans sa lettre du 16 mars 1669 au marquis de Mondevergue, qu'il n'y en avait jamais plus, d'ordinaire, qu'une cinquantaine⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Le commandant du *Taureau* était M. de Kergadiou (FR. MARTIN, *loc. cit.*, p. 89).

⁽²⁾ FR. MARTIN, *Mém. établ. Col. fr.* (man.), p. 157-160. D'après Souchu de Rennefort, ce meurtre aurait eu lieu dans la baie d'Antongil (*Hist. Indes orient.*, p. 311); c'est une erreur. — Déjà en 1664, un parti de 45 Français qui était allé en quête de butin dans l'intérieur de l'île et qui s'était attaqué à Lahifotsy avait été défait et avait péri,

à l'exception d'un seul (FR. MARTIN, *loc. cit.*, p. 93-94).

⁽³⁾ En effet, en juillet 1668, Champmargou est parti avec 150 Français pour faire la guerre à un grand de l'intérieur nommé Razafy (FR. MARTIN, *loc. cit.*, p. 272, et DELON, *Relat. Voy. aux Indes*, p. 26).

⁽⁴⁾ Le Roi, qui avait sévèrement admonesté le marquis de Mondevergue dans une première lettre en date du 19 janvier 1669,

En 1667, François Martin a rassemblé à Fénériver un parti de 44 Français qu'il a emmenés avec lui dans l'Antsihanakä, n'en laissant que quelques-uns pour garder l'« habitation »⁽¹⁾; à la suite de cette expédition, qui fut malheureuse, car elle ne donna aucun résultat et il y périt 11 Français, on décida d'abandonner tous les postes de la côte orientale, et, en 1669, un navire fut envoyé pour ramener à Fort-Dauphin les Français qui étaient dans l'île de Sainte-Marie; quelques-uns, qui y avaient pris femme, aimèrent mieux y rester que de les abandonner, le capitaine ne voulant pas prendre leurs compagnes à bord⁽²⁾.

En 1669, quelques Français habitaient à Matitananä et d'autres y venaient faire du commerce.

En 1674, au moment du massacre de Fort-Dauphin, qui eut lieu à la fin d'août, il y avait à Fort-Dauphin même 127 Français, dont 63 échappèrent au massacre, mais 35 moururent pendant la longue traversée qu'ils eurent jusqu'à Mozambique, de sorte que 28 seulement y arrivèrent en vie, triste débris des 4,000 émigrants venus à Madagascar de 1638 à 1674.

écrite en réponse à la lettre du 28 février 1668, où celui-ci marquait son découragement, dit dans une suivante : « quel'état des choses tient surtout aux fautes qui ont été commises, . . . notamment au débarquement de 1,600 à 1,700 hommes dans un lieu où il n'y avait encore jamais eu que 40 ou 50 Français et qui n'avait été cultivé que pour ce petit nombre, ce qui a naturellement amené la disette; . . . qu'au lieu

de garder tous ces Français ensemble pendant plus d'une année dans un lieu stérile, ingrat, malsain, il eût fallu les envoyer occuper le port de Saint-Augustin » (*Arch. Colon., Corresp. de Madag.*, carton I, pièce 23).

⁽¹⁾ FR. MARTIN, *Mém. sur l'établissement des Colonies françaises aux Indes orientales* (manuscrit), p. 227-248 et 255-256^(a).

⁽²⁾ *Arch. Min. Col., Corresp. Madag.*

^a On lit dans la *Correspondance de Madagascar* (*Arch. Coloniales*) : « Le 7 avril 1669, la flûte *La Couronne* a quitté Fort-Dauphin et est allé à S^c-Marie, à Fénériver et à Antongil pour relever les Français qui y étaient. Elle est revenue avec 50 milliers de riz et tous les Français, moins le sieur de Belleville, commandant auxdits lieux et 4 autres, mais, quelque temps après, le *S^c-Denis*, cap. de La Moisse, a ramené Belleville et 2 de ses compagnons, les 2 autres s'étant retirés parmi les noirs. On a abandonné ces postes par suite de la mauvaise conduite du sieur François Martin et de sa faute dans l'exécution de son entreprise contre les Amboittes [les Sihanakä], entreprise qui fut manquée. Il y avait mené une armée qui fut défaite avec la perte d'un Français [c'est onze qu'il faut dire, voir le Ms. de Fr. Martin] qui y fut tué; il fut ainsi obligé de faire une honteuse retraite sans bétail. Si, comme il avait promis, il eût fourni Ghallemboule [Fénériver] de bétail, en en faisant passer de là à Antongil, on aurait peuplé ces deux postes et on les aurait conservés, mais, depuis son malheur, les naturels de Ghallemboule [Fénériver] ont abandonné ce lieu et se sont retirés, même qu'il en est mort de faim, ne pouvant cultiver la terre à cause des fréquentes incursions de leurs ennemis. Quant à Antongil, le lieu de l'« habitation » est très incommode et ne peut à lui seul nourrir une colonie, et, quant à l'île de S^c-Marie, elle n'est pas assez considérable pour être habitée seule sur cette côte ».

De 1690 à 1725, des pirates français ont pris Madagascar comme centre de leurs opérations; les plus connus sont Misson (1693) et La Buse (1720-1722), mais, comme ils étaient associés aux pirates anglais qui étaient beaucoup plus nombreux, nous n'en parlerons pas ici en détail.

Après la reprise de possession de Fort-Dauphin, il y a eu dans l'Anosy, en 1767, 14 Français (dont 8 soldats et leur capitaine De Valgny), et, en 1768, d'abord 50 hommes de garnison et 25 colons, puis, un peu plus tard, 90 militaires et une cinquantaine d'autres Français. Le gouverneur Modave y a fait venir sa femme, sa belle-mère et son enfant.

Gosse, qui avait pris possession de l'île de Sainte-Marie au nom de la France en 1750⁽¹⁾ et qui en était le gouverneur, et tous les Français qui étaient avec lui, à l'exception de trois qui réussirent à se cacher, furent massacrés la nuit de Noël 1754 par les indigènes «qui avaient à se plaindre d'eux»⁽²⁾.

En 1772, il y avait un certain nombre de Français à Foulpointe qui aidèrent le roi du pays à battre les Fariavahy, en embossant le navire *La Concorde* devant leur camp et les bombardant, ainsi que le village Maromby, qui était cependant neutre⁽³⁾.

En 1774, la colonie de Benyowsky, dans l'Est, comprenait 220 Français, en comptant les 39 matelots des trois bateaux qu'il avait à son service⁽⁴⁾.

En 1792, il y avait à Foulpointe 30 Français, 8 pour le service administratif et 22 traitants⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Sur la carte du port de l'île de Sainte-Marie qu'a dressée en 1771 Lockhart Russell, marin anglais, est inscrite la légende suivante : «Les Français ont pris possession de cette île en 1740 (par achat, disent-ils, ce que nient les indigènes) et y ont laissé 120 hommes qui en ont été chassés par les indigènes trois mois après. Ils en ont repris possession en 1743, y ont bâti une factorerie mesquine qu'il ont abandonnée en 1761 et dont il ne reste plus que les ruines.»

⁽²⁾ C'est un nommé Tsiharanã qui porta les premiers coups à Gosse : il a depuis

changé de nom et s'est fait appeler Maharatrà (litt. : celui qui frappe bien) [Mayeur].

⁽³⁾ *Arch. Minist. Colonies.*

⁽⁴⁾ Benyowsky dit, dans son Rapport de septembre 1774 (*Arch. Minist. Colonies*), qu'il avait établi des postes à Foulpointe (comprenant 2 officiers, 35 soldats et 30 janissaires noirs), à Mananarã (comprenant 1 sergent, 7 volontaires et 12 soldats noirs), à l'île d'Aiguillon [Nosy Marosy], à Louisbourg, à la Prairie des Volontaires et au fort des Volontaires (comprenant 1 sergent et 4 volontaires).

⁽⁵⁾ *Arch. Minist. Colonies.*

B. FRANÇAIS ET CRÉOLES DE L'ÎLE BOURBON DEPUIS 1800 ⁽¹⁾. — De tous les ports de Madagascar, c'est celui de Tamatave qui, à cause de sa proximité des îles de la Réunion et de Maurice, a toujours été le plus fréquenté par les Européens pendant tout le XIX^e siècle. Dès les premières années de ce siècle, les Français y étaient déjà assez nombreux et, quoiqu'en 1809 plusieurs retournèrent à Bourbon à cause du blocus et des croisières anglaises

⁽¹⁾ Nous donnons dans la notule *a* les noms des principaux Français qui sont venus à Madagascar de 1800 à 1861, année où cette île a été réouverte aux Européens.

⁽²⁾ Liste des principaux Français, marins, agents politiques ou commerciaux, traitants ou colons, voyageurs, naturalistes ou médecins et prêtres ou missionnaires, qui sont venus à Madagascar de 1800 à 1861, année de sa réouverture aux Européens, et ont contribué au développement de nos connaissances sur cette île : MARINS : 1° dans la RÉGION NORD ou l'ANKARANĀ, Dupont (1829), Garnier et Bigeault (1833), Jehenne (1839), Cloué (1840), Guillaïn, Caraguel et Grasset (1848), Bolle (1849); 2° dans la RÉGION EST, Baron de Mackau et Frappaz (1818), Armand et Quezet (1821), Massieu de Clerval (1822), Thoreau de Molitard (1823), Malavois et Villaret de Joyeuse (1824), Verchère-Reffye (1828), Gourbeyre, Jourdain, De la Fosse, Schœll, La Revanchère et Fournier (1829), Jehenne (1840), De Jonquières (1842), Souzy (1843), Romain-Desfossés, Trebuchet et Bosse (1845), Cloué (1846), Laurent, Cornette de Venancourt, Leblanc et Boutroux (1847), Caraguel et Grasset (1848), Kosmann (1852), Fleuriot de Langle et A. de Contessouze (1859); 3° dans la RÉGION SUD-EST, Ruault (1805), Frappaz et Henri (1819), Nourquer du Camper (1822), De Grasse (1819-1825), Le Bron de Vexela (1845), Marguin (1855); 4° dans la RÉGION SUD-OUEST, Capmartin (1804), Guillaïn (1842), Kosmann (1852), Fleuriot de Langle (1860); 5° dans la RÉGION OUEST, Guillaïn (1842), Le Bron de Vexela (1845), Fleuriot de Langle (1860); 6° dans la RÉGION NORD-OUEST, Deforges de Parny (1829), Jehenne (1840-1841), Berard (1841), Guillaïn et Bonachristave (1841-1842), Souzy (1843), De Jonquières (1844), Trebuchet, Robin et Daras (1845), Le Bron de Vexela (1845), Caraguel et Grasset (1847), Boutroux et Lefèvre (1849), Kosmann et Janet (1852-1853), Fleuriot de Langle et A. de Contessouze (1859). — AGENTS, TRAITANTS OU COLONS : 1° dans la RÉGION EST, Silvain Roux (1808-1823), Rondeaux (1813), Albrand (1819-1826), Carayon (1819-1831), Blevec (1823), Dayot (1823), Arnoux (1825-1826), De Lastelle (1825-1856), Giraud (1827), Ackermann (1827), Leguevel de Lacombe (1827), De Rontanunay (1830), Tourette (1830), Ligier (1830), Laborde (1831), Laverdant (1839), Delagrangue (1858-1868); 2° dans la RÉGION SUD-EST, Barthélemy Hugon (1810-1818), Albrand (1819), A. de Fontmichel (1823), Ronsard (1824), H. Valentin (1825), Colombel (1860); 3° dans la RÉGION SUD-OUEST, Abadie (1850), Nau (1860); 4° dans la RÉGION OUEST, Edm. Samat (1855-1830?); 5° dans la RÉGION NORD-OUEST, Passot (1839 et 1840-1841), V. Noël (1841), Gouhot (1841), Phil. Samat (1846-1850), Lombardeau (1853), Darvoy et Sautré (1855); 5° dans l'IMERINĀ, Chardenoux (1816), le sergent Robin (1816-1828), le charpentier Legros (1820), Arnoux et Carayon (1826), Laborde (1831-1857 et 1861-1878), Garnot (1836), Lambert (1855, 1857 et 1861), Soumagne (1856). — VOYAGEURS, NATURALISTES OU MÉDECINS : 1° dans la RÉGION NORD, Schneider et Lislet-Geoffroy (1815), Goudot (1833), Bernier (1834), Claude Richard (1839), E. Vesco et Boivin (1849); 2° dans la RÉGION EST, Michaux (1802-1803), Chapelier (1803-1805), Epidariste Colin (1808), Lislet-Geoffroy (1814), Bréon (1818), Schneider et Petit de la Rhodière (1819), Havet (1820), Coppalle (1825), Gaimard (1829), Goudot (1829 et 1833), Sganzin (1831-1832), Bernier (1831 et 1834), Cl. Richard (1839), Boivin (1848-1852), D^r Coquerel (1852); 3° dans la RÉGION SUD-EST, Bréon et Léger des Sablons (1824); 4° dans la RÉGION OUEST, Pervillé (1840); 5° dans la RÉGION NORD-OUEST, Cl. Richard (1839), Rousseau (1840), Pervillé (1840-1841), D^r Petit (1841), D^r Coquerel (1846), Boivin (1848 et 1850), E. Vesco (1849), D^r Léon (1850-1856), D^r Herland (1851), D^r Daullé (1855); 6° dans l'INTÉRIEUR : A. dans l'ANTSIRANAKĀ, Coppalle (1825), Sautré (1855); B. dans l'ANKAV, Fressange (1802), Goudot (1833); C. dans l'ANKOVĀ ou IMERINĀ, Fressange (1802), Barthélemy Hugon (1808), Dayot (1826), Goudot (1833), D^r Milhet Fontarabie (1856 et 1857) [voir plus loin la note 1, p. 537]; D. dans le BETSILEO, LaLorde (1855). — PRÊTRES ET MISSIONNAIRES : 1° dans la RÉGION EST, abbé de Solages (1832), abbé Dalmond (1837), abbé Guerret (1860); 2° dans la RÉGION SUD-OUEST, abbés Dalmond et Monnet et R. P. Cotain, R. P. de Neyraguet et R. P. Denieau (1845), R. P. Webber et R. P. Berger (1859), abbé Guerret (1860); 3° dans la RÉGION OUEST, R. P. Webber et R. P. Neyraguet (1848), abbé Guerret (1860); 4° dans la RÉGION NORD-OUEST, abbé Dalmond (1840), P. Finaz (1846), R. P. Jouen (1853); 5° dans le CENTRE ou IMERINĀ, R. P. Finaz (1855-1857 et 1861), R. P. Jouen (1856 et 1861) et R. P. Webber (1856-1857 et 1861) [On trouvera dans l'*Histoire de la Géographie de Madagascar* d'A. GRANDIDIER, p. 206-225, les localités visitées par ces diverses personnes, ainsi que leurs itinéraires].

et qu'il en partit dix autres en 1810, il en resta encore une vingtaine et 40 hommes de troupe au service de Silvain Roux⁽¹⁾. En 1818, il y en avait un assez grand nombre qui possédaient des esclaves et qui, « tout Français qu'ils étaient, dit le baron Milius, étaient de malheureux sceptiques, de vrais sans-patrie, n'ayant nul sentiment d'honneur, avilis au point de travailler avec ardeur à nuire aux intérêts de la France, se glorifiant d'être les misérables agents de Radamã I^{er} et de Jean René dont ils guidaient les opérations, favorisant la traite contrairement aux lois de leur pays »⁽²⁾. En 1820, on y comptait 55 Européens ou Créoles⁽³⁾, qui tous durent quitter Madagascar lorsque les ports de la côte orientale furent fermés en 1845 par ordre de Ranavalonã I^{re}⁽⁴⁾. Lors de leur réouverture, en 1853, il vint à Tamatave 5 Français ou Créoles, et, en 1856, il y avait une douzaine d'Européens (Français, Italiens et Allemands) ou de Créoles⁽⁵⁾; mais, aussitôt après la mort de la reine, en 1861, l'affluence fut grande et une soixantaine de traitants européens, français, anglais et créoles, s'y établirent; leur nombre était, en 1864, de 150 à 200⁽⁶⁾, dont 70 Français, et, en 1883, de 650⁽⁷⁾.

Une des conséquences de la guerre franco-hova a été l'accroissement notable de la population blanche de Tamatave; la différence entre le Tamatave de 1883 et celui des années suivantes a été très sensible : après la conclusion de la paix, il s'est fait un mouvement considérable d'immigration vers Madagascar, surtout des deux îles voisines de la Réunion et de Maurice; pendant longtemps, chaque paquebot a amené

⁽¹⁾ *Arch. du Minist. Colonies, Corresp. de Madagascar.* — Silvain Roux, embarqué à bord de la frégate commandée par le baron de Mackau, procéda en 1818, par l'ordre du comte Molé, alors Ministre de la Marine, à l'exploration de la côte orientale avec l'aide de Schneider, ingénieur géographe, de Petit de la Rhodière, arpenteur du roi, du jardinier botaniste Bréon, et d'un colon, M. Henry.

⁽²⁾ *Arch. Minist. Colonies, Corr. Madag.*

⁽³⁾ Albrand dit, en 1819, que la plupart

des traitants de Madagascar [qui étaient des Créoles] ne savaient s'ils étaient Français ou Anglais (*Arch. Minist. Colonies*).

⁽⁴⁾ Il y a résidé cependant, avant la réouverture des ports, un nommé Provint.

⁽⁵⁾ ELLIS, *Three Visits to Madagascar*, p. 268, et Ida PFEIFFER, *Voy. à Madagascar*, p. 140.

⁽⁶⁾ D'après le R. P. Pagès. — M. Charnay estime à plus de 300 le nombre d'Européens qui vivaient à Tamatave en 1863; nous croyons ce chiffre trop fort.

⁽⁷⁾ Soit 200 Européens et 450 Créoles.

une masse d'immigrants : cet afflux a été enrayé par la suite⁽¹⁾, mais cette ville n'en compte pas moins depuis lors beaucoup plus d'étrangers qu'autrefois; le nombre de Français et de Créoles de l'île de la Réunion a surtout notablement augmenté : en 1898, il y avait 326 Français et 1,147 Créoles de l'île de la Réunion; en 1899, respectivement 308 et 1,126; en 1901, 365 et 1,039; en 1902, 870 et 1,579; en 1903, 672 et 1,936; en 1904, 547 et 1,596, et, en 1905, 358 et 1,361.

Diégo-Suarez n'a pris d'importance que depuis la fin de la première guerre franco-hova; le village d'Antsiranã, qui ne comprenait à la fin de 1885 que quelques cases de pêcheurs, s'est transformé rapidement en une grande ville qui, en 1887, comptait déjà 4,667 habitants, dont 1,885 Français et Créoles [527 colons, 31 fonctionnaires et leurs familles, 1,251 militaires et 76 marins]⁽²⁾; en 1902, on y a recensé (non compris les troupes stationnées dans le territoire) 4,308 habitants, dont 1,145 Français ou Créoles⁽³⁾. A Diégo, en cette même année 1902, il y avait, sur 193 habitants, 35 Français⁽⁴⁾ et à Anamakia, sur 650 habitants, 191 Français⁽⁵⁾.

Tout le long de la côte orientale, étaient établis, çà et là, quelques traitants français ou créoles, la plupart représentants de maisons de commerce de Tamatave : à Vohémar, à Antalaha, à Ngontsÿ, à Maroantsetra (au fond de la baie d'Antongil), à Mananarã ou Soavinarivö⁽⁶⁾, à Fénérive⁽⁷⁾. à

⁽¹⁾ En 1887 et 1888 notamment, chaque malle a amené des îles de la Réunion et de Maurice une foule de malheureux Créoles^(a), qui croyaient y faire fortune et dont beaucoup repartaient par la malle suivante, s'étant vite convaincus que l'or ne s'y ramassait pas à la pelle.

⁽²⁾ Victor Nicolas, La baie de Diégo-

Suarez, *Rev. de Géogr.*, 1888, p. 341-342.

⁽³⁾ Soit 426 hommes, 301 femmes, 220 jeunes garçons et 198 jeunes filles.

⁽⁴⁾ Soit 13 hommes, 11 femmes et 11 enf.

⁽⁵⁾ Soit 70 hommes, 53 femmes et 68 enf.

⁽⁶⁾ En 1889, il y avait 6 ou 8 traitants.

⁽⁷⁾ En 1889, 1 Français et quelques Créoles.

^(a) La seule malle de février 1888 en a débarqué 105. En 1893, il en est venu 151, dont 76 ont été rapatriés comme indigents, et, dans le premier semestre 1894, 73, dont 55 ont dû être aussi renvoyés. — Plus tard, en 1898, du 3 janvier au 3 octobre, il y est arrivé par les seules Messageries maritimes 963 créoles, soit 525 venant de l'île de la Réunion (dont 244 ont dû être rapatriés aux frais de la colonie) et 368 de l'île Maurice, dont beaucoup ont été aussi renvoyés chez eux par le consul anglais. En somme, le plus grand nombre des Créoles qui sont venus alors à Madagascar pour y tenter fortune ont dû, au bout de peu de temps, rentrer dans leur pays aux frais de l'État sans avoir trouvé à s'y employer.

Foulpointe, à Mahanorö, à Mabelä, à Mananjary⁽¹⁾, à Matitananä et à Sahasinakä⁽²⁾, à Farafanganä et à Fort-Dauphin⁽³⁾.

Dans le Nord-Ouest, un traitant marseillais, Philippe Samat, s'est établi à Balÿ, en 1846, après le traité fait avec le roi Rabokÿ par le lieutenant Fiéreck, commandant de la *Zélée*, et y a demeuré jusqu'en 1850. En 1855, M. Darvoy a tenté avec deux Français l'exploitation d'une mine de charbon de terre qu'on venait de découvrir dans la baie d'Ambavatobÿ; le gouverneur d'Anorontsanganä fit une expédition contre eux, dans laquelle Darvoy et l'un des Français furent tués; l'autre, un nommé Sautré, fait prisonnier avec 97 nègres africains, fut conduit à Tananarive. A la même époque, un officier, M. Périer d'Hauterive, le délégué de l'administration de Bourbon, M. Paré et trois matelots de l'équipage du navire français de la maison Biarrotte, *L'Augustine*, furent appréhendés près de Fort-Dauphin par les Merinä qui les soupçonnaient de venir engager des travailleurs pour l'île de la Réunion; ils furent également conduits à Tananarive, où, avec l'aide du prince Rakoton-dRadamä, M. Laborde réussit, en versant une assez forte somme, à obtenir de Ranavalonä I^{re} leur liberté.

En 1870, entre Mananjary et Nosy-Bé, en passant par le Sud, c'est-à-dire sur les trois quarts des côtes de Madagascar, il n'y avait, lors du voyage de l'un de nous, que 11 Français ou Créoles : 1 à Iavibolä, 8 à Saint-Augustin et 2 à Morondavä⁽⁴⁾, tous traitants qui préparaient les

(1) En 1830, De Lastelle y vivait avec une vingtaine d'employés créoles. En 1888, il y avait une trentaine de Français à Mananjary et quelques-uns à Tsiatosikä.

(2) Il y avait 3 traitants créoles en 1891 dans cette ville, qui est située aux confins des Tanalä.

(3) En l'an xiv (1806), il y avait 8 Français à Fort-Dauphin, 5 à Sainte-Luce ou Manafiaÿ, 1 aux îles Sainte-Claire et 1 à

Ranofotsÿ. — Albrand a repris possession de Fort-Dauphin et de Sainte-Luce le 1^{er} août 1819, et on y a laissé un officier, M. de Grasse, et 5 soldats.

(4) De 1800 à 1846, jusqu'à Edm. Samat, il n'est venu dans le Menabé qu'un seul navire (cap. Douderot) qui a fait de la salaison à Morondavä^(a) entre 1810 et 1820. En 1846, un Marseillais, Edmond Samat, s'est établi à Tsimanandrafozanä,

(a) Un autre navire est également venu sur la rade de Morondavä, mais il n'a rien pu y faire. Il paraît que sous le règne de Ramiträhö (ou Andriamahatantiarivö), il est venu un matelot et un mousse déserteurs. Parmi ceux qui ont atterri au Menabé depuis 1850, on peut citer *La Marie-Caroline*, qui a été pillée le 30 décembre 1858 (peu de mois avant le pillage à Tuléar de *La Charlotte* et le sac et l'incendie de l'établissement Roziers) et dont l'équipage a été massacré.

cargaisons des quelques rares navires envoyés chaque année dans ces parages par les négociants de l'île de la Réunion. Depuis, le nombre de nos compatriotes (militaires non compris) s'est beaucoup accru, non seulement sur la côte Sud-Est, mais aussi sur les côtes Sud-Ouest, Ouest et Nord-Ouest : à la baie de Saint-Augustin et de Tuléar (où, en 1870, il y avait, comme nous venons de le dire, 8 Européens ou assimilés, tous Français ou Créoles, on en comptait, en 1885, une centaine⁽¹⁾, en 1890, 116⁽²⁾ et, en 1904, 129 dont 70 Français ou Créoles de l'île de la Réunion); à Manombö; à Ambohibé (à l'embouchure du Mangokä); à Morondavä⁽³⁾; à Majunga (où, en 1870, il n'y avait aucun Européen et où l'on en a recensé : en 1889, une douzaine⁽⁴⁾; en 1897, 313⁽⁵⁾, plus 452 Créoles⁽⁶⁾; en 1904, 1,116 dont 926 Français ou Bourbonnais, et, en 1905, 866 dont 761 Français ou Bourbonnais); à Analalavä.

Dans le Sud, en dehors des fonctionnaires et soldats, il n'y a pas de résidents européens. Au milieu du XIX^e siècle, des négociants de l'île de la Réunion ont installé un comptoir à Androkä, dans la baie des Masikorö, où ont résidé pendant quelques années deux ou trois traitants créoles qui y achetaient de l'orseille, lichen tinctorial très abondant dans tout le Sud de Madagascar et ayant alors une valeur assez grande; mais, comme les Mahafaly ne cessaient de les piller et que leur vie était en continuel danger, ils se sont retirés à Tuléar, où étaient dès longtemps les principaux établissements commerciaux de l'Ouest de Madagascar. Au Cap Sainte-Marie ont mouillé, en 1866, deux des navires qui avaient coutume de trafiquer avec les Sakalavä de la baie de Saint-Augustin, et, ayant trouvé à y acheter de l'orseille à très bas prix, ils y sont revenus pendant quelques années, mais ils n'avaient point d'établissement à terre;

puis à Morondavä, où il est mort après trente ans de résidence. Son neveu Léo Samat, qui l'y a rejoint en 1865, vient d'y mourir en juillet 1907; tous deux y ont créé une nombreuse famille, celle de Léo Samat ne comprenant pas moins d'une trentaine d'enfants.

⁽¹⁾ D'après M. de Mahy.

⁽²⁾ Soit 79 hommes et 37 femmes et enfants (d'après M. Estèbe).

⁽³⁾ En 1891, il n'y en avait que 5.

⁽⁴⁾ D'après M. le Dr Catat.

⁽⁵⁾ Soit 274 hommes, 27 femmes et 12 enfants.

⁽⁶⁾ Soit 231 hommes, 123 femmes et 98 enfants.

ils venaient chaque matin du bord avec les seules marchandises nécessaires pour la traite du jour, puis ils s'en retournaient le soir, quoique les navires fussent mouillés au loin, en pleine rade foraine, n'osant, avec raison, se fier aux Antandroy qui habitent cette région et qui sont sauvages et pillards : M. Marchal, qui a échoué au cap Sainte-Marie en 1893, a été fait prisonnier par les Antandroy ainsi que le capitaine du navire, M. Tarnec, qui l'accompagnait, et ils n'ont recouvré leur liberté que moyennant une rançon de 800 francs.

A Hell-Ville et dans tout Nosy-Bé, pendant les premières années qui ont suivi notre prise de possession de cette île, qui a eu lieu, comme l'on sait, en 1841, il n'y a pas eu plus d'une douzaine de Français ou de Créoles, tant traitants que colons, ce qui, avec les femmes et les enfants, formait un groupe d'une trentaine de blancs⁽¹⁾; en 1861, il y en avait 130 (63 hommes et 67 femmes ou enfants), plus 23 fonctionnaires et 70 militaires; depuis, leur nombre a considérablement varié, puisqu'on en comptait seulement 30 en 1867, une quinzaine en 1870, 150 en 1880, 217 en 1883 (123 hommes, 47 femmes et 47 enfants) et 296 en 1905 (124 hommes [dont 25 fonctionnaires], 87 femmes et 85 enfants).

C'est en octobre 1821 qu'est arrivée à l'île de Sainte-Marie l'expédition commandée par Silvain Roux pour y faire un établissement maritime et la coloniser; le Gouvernement français jugeait que cette île était la clef de Tintingue, le seul port sur la côte orientale entre la baie d'Antongil et Fort-Dauphin qui pût recevoir des vaisseaux, et qu'il y avait lieu d'en reprendre la possession effective. Cette expédition se composait de 79 personnes, 60 militaires, officiers, soldats et ouvriers, 13 fonctionnaires civils et 6 colons volontaires : Albrand et Carayon avaient déjà commencé à y établir des plantations. En 1824, il n'y avait plus que 73 Français, mais aux colons s'étaient joints quelques marchands : il y avait alors 5 plantations dont deux étaient assez considérables. On s'aperçut vite que cette île, dont le sol était en général d'une mauvaise

(1) D'après le R. P. Finaz.

qualité, ne pourrait jamais acquérir une importance agricole et, dès 1829, l'effort s'arrêta; aussi la population française ou créole n'y a-t-elle pas pris de développement; il n'y avait en tout, en effet, que 80 Français en 1840, soit 51 militaires, 16 fonctionnaires et 13 colons ou traitants; 81 en 1857, soit 28 militaires, 24 fonctionnaires et 29 colons ou traitants; 61 en 1866, soit 43 fonctionnaires, 10 Européens et 8 Créoles; 10 en 1870; 30 en 1882, et 130 en 1885 par suite de la guerre. Depuis la conquête de Madagascar, le nombre des fonctionnaires a naturellement diminué; il est réduit à 6 et le nombre des colons et traitants français ou créoles y est de 54 (20 hommes, 18 femmes et 16 enfants).

Dans le centre, il y a aujourd'hui des Français un peu partout. A Tananarive, ils avaient été peu nombreux jusqu'en 1861 : en réalité, il n'y a résidé pendant un certain temps que le sergent Robin, venu en 1816, qui a joué un rôle important pendant tout le règne de Radamã I, le charpentier Le Gros, venu en 1820, qui a construit le palais de bois de Soanieranã et M. Laborde, qui, arrivé en 1831, a, par sa haute intelligence et son honorabilité, conquis une grande influence sur Ranavalonã I^{re} et qui a de temps en temps appelé auprès de lui quelques compatriotes, M. Lambert, le R. P. Finaz, le Dr Milhet-Fontarabie, les RR. PP. Jouen et Webber, etc.⁽¹⁾

⁽¹⁾ Les Français qui sont venus à Tananarive avant 1861 sont : d'abord Mayeur, le premier Européen qui ait pénétré dans l'Imerinã (en 1777 et 1785)^(a), puis Barthélemy Hugon (en 1808)^(b), le maréchal des logis Robin, devenu secrétaire et aide

de camp, puis grand maréchal du palais de Radamã I^{er} (1816-1828)^(c), le charpentier Le Gros, chef des ateliers royaux (1820-1829?), Arnoux (en 1826 et 1829), le capitaine Carayon (en 1826), De Lastelle (1829, 1831 et 1839), Jean Laborde

^a. Lasalle, le compagnon de Benyowsky, que celui-ci amena de Baltimore en 1784, raconte dans un Mémoire adressé au gouvernement français en 1796, qu'après la mort de son chef, sa tête étant mise à prix par le gouverneur de l'île de France, il a suivi la côte orientale jusqu'à Fort-Dauphin, puis est revenu à Foulpointe par l'intérieur, visitant «le pays des Hova» ainsi que l'Antsihanakã, d'où il a gagné la baie de Saint-Augustin, puis Majunga et finalement la baie d'Antongil. Ces voyages, dont les itinéraires sont à peine indiqués en quelques mots vagues et souvent faux, sont certainement controuvés (*Arch. fortif. Col.*, cartons de Madagascar, n° 97; *Arch. Sainte-Marie de Madagascar*, et *Notes, Recon. et Expl.*, mai 1898, p. 563-582).

^(b) Fressange, en 1802, parvint jusqu'aux confins de l'Imerinã, mais n'eut pas l'autorisation d'y pénétrer. Il est venu du reste dans le centre de Madagascar un certain nombre de négriers, tant à la fin du XVIII^e siècle qu'au commencement du XIX^e, pour y acheter des esclaves. M. Havet, qui avait une mission auprès de Radamã I^{er} en 1820, est mort de la fièvre à mi-chemin.

^(c) Robin est le premier qui a appris aux Merinã notre langue et qui a introduit l'usage des caractères romains (Jully, *Notes sur Robin, Notes, Recon. et Expl.*, 1898, p. 511-516, avec un fac-similé d'une page d'écriture où Radamã I^{er} s'est essayé à écrire en caractères romains des mots malgaches avec leur traduction en français).

Mais, à partir de 1861, les missionnaires français s'y sont établis solidement; du reste, jusqu'en 1886, les résidents étrangers, à l'exception de trois ou quatre, étaient tous des missionnaires.

Après la première guerre franco-hova, il y est venu plus de 200 Européens, y compris les quelques soldats et les employés de la Résidence : les deux tiers étaient des Français; en 1897, après notre prise de possession, leur nombre a monté à 700, non compris les fonctionnaires et les militaires; en 1901, on y a recensé 2,540 Français ou Créoles de l'île de la Réunion, dont 754 civils⁽¹⁾ et 1,786 militaires; en 1902, 2,900, dont 1,180 civils et 1,720 militaires; en 1903, 2,650 dont 1,345 civils et 1,305 militaires; en 1904, 988 civils; en 1905, 721 civils⁽²⁾. — Tous les civils, quoiqu'en somme peu nombreux, sont loin d'être unis et se divisent en nombreuses coteries ennemies.

A Fianarantsoa, lorsque l'un de nous y est allé en 1870, il n'y avait aucun Européen. Depuis, les missions française et anglaise y ont établi chacune une église et des écoles et, en 1874, on y comptait 3 Pères jésuites, 1 Frère et 3 sœurs; aujourd'hui il y a 120 Français.

Il est heureux que des femmes françaises et créoles viennent en assez grand nombre à Madagascar, car c'est par la femme et l'enfant que la colonisation devient définitive; ce sont eux qui attachent l'immigrant à son nouveau pays : en 1901, à Tamatave, nous trouvons, pour 875 Européens ou Créoles, 697 femmes et 603 enfants, les Créoles, il est vrai, entrant dans ces nombres pour 590, 594 et 509; en 1905, sur 5,372 Européens ou Créoles établis à Madagascar, il y avait 2,051 femmes et 2,171 enfants. Il est donc fort désirable que le Gouvernement local favorise, autant que possible, l'immigration des femmes — légitimes,

(1831-1857 et 1861-1878), le naturaliste Goudot (1833), le capitaine Garnot (1836), Lambert (1855 et 1857), R. P. Finaz (1855-1857), le Dr Milhet-Fontarabie (1856), les Rév. Pères Jouen et Webber, accompagnant le Dr Milhet-Fontarabie pour l'aider, soi-disant, dans l'opération de rhinoplastie qu'il venait faire à Rainima-

monja, favori de Ranavalonã I^{re} (1856), Soumagne (1856).

⁽¹⁾ Soit 544 hommes, 194 femmes et 168 enfants.

⁽²⁾ La population globale de Tananarive était, en 1901, de 54,535 âmes; en 1902, de 58,009; en 1903, de 62,909; en 1904, de 61,068, et, en 1905, de 63,048.

bien entendu, — d'autant que la conduite des Européens célibataires nuit au prestige que nous devons nous efforcer d'exercer et de conserver et, d'autre part, que des fonctionnaires mariés, vivant en famille, sont volontiers plus stables.

En 1902, il y avait à Madagascar 6,880 Français ou Créoles de l'île de la Réunion (non compris les militaires⁽¹⁾ et les fonctionnaires); en 1904, 7,820 (militaires non compris), soit 3,535 métropolitains⁽²⁾ et 4,285 Créoles⁽³⁾, et, en 1905, 7,606 Français (militaires non compris)⁽⁴⁾, soit 3,166 Français métropolitains⁽⁵⁾ et 4,440 Créoles de l'île de la Réunion⁽⁶⁾, répartis : 1,527 dans la région septentrionale ou province de

⁽¹⁾ En 1900, la garnison de Madagascar comprenait : les 13^e et 15^e régiments d'infanterie de marine à 16 et 12 compagnies, la 2^e compagnie de disciplinaires des colonies, 5 batteries de montagne et 2 à pied, 3 compagnies de conducteurs, 1 détachement d'ouvriers, 1 régiment de marche de la légion étrangère à 2 bataillons [en garnison à Diégo Suarez], 1 bataillon de la légion étrangère à 4 compagnies [dans l'île], 4 compagnies du génie et 2 batteries d'artillerie du 38^e régiment [à Diégo-Suarez]^(a).

⁽²⁾ Dans ce nombre sont compris 855 fonctionnaires civils français dont 176 sont mariés et ont 130 enfants. Les Français non fonctionnaires, qui sont au nombre, par conséquent, de 2,680, comprennent 1,318 hommes, 733 femmes et 629 enfants.

⁽³⁾ Dans ce nombre sont compris 228 fonctionnaires civils créoles dont 62 sont mariés et ont 113 enfants. Les 4,057 Créoles non fonctionnaires comprennent 1,537

hommes, 1,274 femmes, 630 jeunes garçons et 616 filles.

⁽⁴⁾ En 1905, la garnison de Madagascar comprenait : 1 régiment d'infanterie coloniale à 2 bataillons et 8 compagnies, 1 régiment d'artillerie coloniale à 8 batteries, 2 compagnies mixtes d'ouvriers d'artillerie, 1 section de télégraphistes, 2 compagnies du génie, 1 détachement de commis et ouvriers militaires et 1 compagnie de gendarmerie^(b).

⁽⁵⁾ Dans ce nombre sont compris 805 fonctionnaires civils français^(c) dont 119 sont mariés et ont 92 enfants. Les 2,361 Français non fonctionnaires comprennent : 1,470 hommes, 498 femmes, 189 jeunes garçons et 204 filles.

⁽⁶⁾ Dans ce nombre sont compris 160 fonctionnaires civils créoles dont 60 sont mariés et ont 109 enfants. Les 4,280 Créoles non fonctionnaires comprennent : 1,715 hommes, 1,068 femmes, 756 jeunes garçons et 721 filles.

^(a) Auxquels s'ajoutent : 2 régiments de tirailleurs malgaches à 10 compagnies, 1 régiment de tirailleurs sénégalais à 18 compagnies, 1 bataillon de 4 compagnies de tirailleurs sénégalais [à Diégo Suarez], 1 compagnie de discipline indigène rattachée au 1^{er} malgaches et 5,000 miliciens indigènes répartis un peu partout.

^(b) Auxquels s'ajoutent : 3 régiments de tirailleurs malgaches à 3 bataillons chacun, 1 régiment de tirailleurs sénégalais à 4 bataillons et 1 bataillon de tirailleurs sénégalais et 5,000 miliciens indigènes. — En somme, l'effectif militaire total, qui était de 15,000 hommes en 1900, est descendu à 12,000 en 1905.

^(c) En 1904, il y avait 1,083 fonctionnaires civils, tant Français que Créoles, au lieu de 965 en 1905; mais, d'autre part, les fonctionnaires indigènes ont passé de 1,272 en 1904 à 1,529 en 1905.

Diego-Suarez⁽¹⁾, 2,904 dans la région orientale⁽²⁾, 1,514 dans la région occidentale⁽³⁾, 1,531 dans la région centrale⁽⁴⁾, et 130 dans la région méridionale⁽⁵⁾. En 1905, il a été célébré 66 mariages entre Français et Françaises, 2 entre Français et métis et 1 entre Français et indigène.

Les effectifs des troupes à Madagascar comprenaient : en 1897, 5,614 Français, officiers, sous-officiers et soldats⁽⁶⁾; en 1900, 7,609⁽⁷⁾, et en 1905, 6,079⁽⁸⁾.

(1) Soit 661 hommes, 239 femmes et 627 enfants ayant moins de 15 ans.

(2) Soit, dans la province de Vohémar, 114 [73 hommes, 23 femmes, 18 enfants]; chez les Betsimisaraka et Betanimena^(a), 2,518^(b) [1,160 hommes, 715 femmes, 643 enfants]; dans la province de Mananjary, 214 [132 hommes, 47 femmes, 35 enfants]; dans celle de Farafanganä, 62 [47 hommes, 9 femmes, 6 enfants].

(3) Soit, dans la province de Nosy-Bé, 296 [124 hommes, 87 femmes, 85 enfants]; dans le Nord-Ouest, ou dans les provinces d'Analalavä, de Majunga et de Maevatananä, 1,021^(c) [511 hommes, 249 femmes, 261 enfants]; dans la province de Maintirano, 17 [13 hommes, 3 femmes, 1 enfant]; dans celle de Morondavä, 31 [19 hommes, 4 femmes, 8 enfants], et, dans celle de Tuléar, 149 [99 hommes, 18 femmes, 32 enfants].

(4) Soit, dans la province de Mandritsarä, 14 [12 hommes, 1 femme, 1 enfant]; dans l'Antsihanakä et l'Ankay, ou province d'Angavo-Mangoro, 186 [144 hommes, 23 fem-

mes, 19 enfants]; dans l'Imerinä^(d), 1,026^(e) [739 hommes, 150 femmes, 137 enfants], et, chez les Betsileo^(f), 305^(g) [196 hommes, 53 femmes, 56 enfants].

(5) Soit, dans la province de Fort-Dauphin, 122 [66 hommes, 21 femmes, 35 enfants], et, chez les Mahafaly, 8.

(6) Y compris 113 membres du corps de l'Intendance et 122 du corps de Santé. — Pour avoir l'effectif total de 1897, à ces 5,614 Français il faut ajouter environ 2,860 Sénégalais et 5,246 Malgaches^(h).

(7) Y compris 80 membres du corps de l'Intendance et 140 du corps de Santé. — Pour avoir l'effectif total de 1900, à ces 7,609 Français il faut ajouter environ 2,860 Sénégalais et 1,056 Malgaches.

(8) Y compris 69 membres du corps de l'Intendance et 52 membres du corps de Santé. — Pour avoir l'effectif total de 1905, à ces 6,079 Français il faut ajouter environ 2,860 Sénégalais et 3,263 Malgaches. — Les budgets des années suivantes, 1906, 1907 et 1908, ont apporté

(a) Comprenant les provinces des Betsimisaraka du Nord, de Sainte-Marie, des Betsimisaraka du Centre, de Tamatave, de Fetraombÿ, de Beforonä, des Betanimena et des Betsimisaraka du Sud.

(b) Dont 1,719 à Tamatave et 261 à Fetraombÿ (à cause des travaux du chemin de fer).

(c) Dont 897 à Majunga. — En 1894 il y avait à Majunga 803 Français métropolitains [dont 297 militaires et 52 fonctionnaires], soit 632 hommes, 98 femmes et 73 enfants, et 551 Créoles de l'île Bourbon ou d'autres colonies françaises [dont 25 fonctionnaires].

(d) Comprenant les provinces d'Imerinä Nord, d'Itasy, d'Imerinä central, de Tananarive et de Vakinankaratra.

(e) Dont 721 à Tananarive (soit 298 fonctionnaires civils, 104 membres de missions catholiques, 8 membres de la mission protestante française, etc.).

(f) Comprenant les provinces d'Ambositra et de Fianarantsoa.

(g) Dont 176 à Fianarantsoa et 129 à Ambositra.

(h) Il y a lieu de remarquer que les nombres que nous donnons, théoriquement vrais, doivent être diminués de 5 à 10 p. 100, pour être exacts, à cause des déchets inévitables.

2. ÉTRANGERS EUROPÉENS ET CRÉOLES AUTRES QUE LES FRANÇAIS. — Pas plus pour les autres nations étrangères que pour la nôtre, nous n'avons de données exactes au point de vue du nombre des colons et traitants qu'elles ont envoyés autrefois à Madagascar. Il nous faut recourir aux recensements récents pour avoir des chiffres auxquels on puisse ajouter foi. Toutefois, on sait que ce nombre n'a jamais été considérable; il ne l'est même pas aujourd'hui, quoique, depuis notre conquête, l'immigration étrangère ait augmenté.

Leur nombre total était, en 1904, de 1,953, et, en 1905, de 2,088, comprenant 1,283 hommes, 401 femmes et 404 enfants, répartis : 231 dans la région septentrionale ou province de Diégo-Suarez⁽¹⁾, 969 dans la région orientale⁽²⁾, 315 dans la région occidentale⁽³⁾, 498 dans la région centrale⁽⁴⁾ et 75 dans la région méridionale.

Il y a eu, en 1905, entre les étrangers européens autres que les Français, 16 mariages.

une notable diminution dans les effectifs des troupes à Madagascar : ainsi le nombre des militaires français a été réduit à 4,781 (y compris 110 membres de l'Intendance et 148 du corps de Santé) en 1906; à 3,804 (y compris 110 membres de l'Intendance et 155 du corps de Santé) en 1907, et à 4,879 (y compris 96 membres de l'Intendance et 154 du corps de Santé) en 1908. Pour avoir l'effectif total des troupes en ces diverses années, il faut ajouter aux chiffres ci-dessus, pour 1906 et 1907, 2,864 Sénégalais et 5,753 Malgaches (dont 92 membres de l'Intendance et 87 du corps de Santé), et, pour l'année 1908, 2,288 Sénégalais et 4,231 Malgaches.

⁽¹⁾ Il y a, dans la région septentrionale, 181 hommes, 23 femmes, 27 enfants;

⁽²⁾ Il y avait à Tamatave : en 1899, 2,094 Européens ou assimilés [soit 308 Français métropolitains, 1,126 Créoles de Bourbon, 597 Créoles de Maurice et 63 autres étrangers]; en 1901, 2,200 [365 Français, 1,039 Créoles de Bourbon, 654 Créoles de Maurice et 142 autres étrangers]; en 1902, 3,834 [soit 870 Français, 1,579 Créoles de Bourbon, 1,230 Créoles de Maurice et 155 autres étrangers]; en 1903, 3,351 [soit 672 Français, 1,936 Créoles de Bourbon, 673 Créoles de Maurice et 70 autres étrangers], se divisant en 1,471 hommes, 1,035 femmes et 845 enfants, soit 142 hommes pour 100 femmes (*Journ. offic. de Madag.*, 7 mai 1904, p. 11038-40 : Description de Tamatave).

dans la région orientale, 508 hommes, 244 femmes et 217 enfants; dans la région occidentale, 259 hommes, 18 femmes, 38 enfants; dans la région centrale, 301 hommes, 100 femmes, 97 enfants; et dans la région méridionale, 34 hommes, 16 femmes, 25 enfants.

⁽²⁾ Dont 465 à Tamatave^(a) et 100 chez les Betsimisaraka du Sud.

⁽³⁾ Dont 131 dans la province de Majunga, 42 dans celle de Maevatananä et 23 dans celle d'Analalavä.

⁽⁴⁾ Dont 316 dans l'Imerinä [200 à Tananarive (43 missionnaires, 33 commerçants anglais ou mauriciens, 46 Grecs, etc.), 57 dans le Vakinankaratra, 35 dans l'Imerinä central, etc.] et 121 dans le Betsileo [85 à Fianarantsoa et 35 à Ambositra].

A. ANGLAIS AVANT 1800⁽¹⁾. — Les Anglais ont surtout fréquenté la côte Ouest pendant le xvii^e et le xviii^e siècle; leurs navires, soit en allant dans l'Inde, soit en en revenant, renouvelaient leurs provisions d'eau et de vivres dans la baie de Saint-Augustin, où il en a relâché des centaines⁽²⁾, et de nombreux négriers venaient chercher en divers points de cette côte, notamment à Morondavā et dans les baies du Nord-Ouest, leur cargaison à destination de l'Amérique du Nord et des Antilles, la Barbade, la Jamaïque, etc. Mais tous ces navires, bien que restant souvent assez longtemps sur rade, n'apportaient dans l'île aucun contingent de résidents étrangers.

⁽¹⁾ Nous donnons dans la notule *a* les noms des principaux Anglais qui sont venus à Madagascar avant 1800, marins, colons, explorateurs et pirates.

⁽²⁾ En certaines années, il y a eu jusqu'à 8 et 10 de leurs navires mouillés en même temps sur cette rade, si bien que les indigènes s'affublaient volontiers de noms anglais.

^(a) Liste des principaux Anglais, marins, colons, explorateurs, pirates, venus à Madagascar avant 1800 : MARINS : 1° dans la RÉGION NORD, Commodore Warren (1699); 2° dans la RÉGION EST, Warren (1699), James Lancaster [c' 5 navires] (1601), Littleton (1703), Richards (1705), North et Matthews (1721), John Brohier (1746), Marins du «Vigilant» et du «Ruly» (1751), Peter Fea (1767), Lockhart Russell (1771); 3° dans la RÉGION SUD-EST ET SUD, William Young (1702), Drury (1702-1712 et 1719), Thomas Howe (1758), Robert Hughes (1789); 4° dans la RÉGION SUD-OUEST, David Middleton (1607), William Keeling, William Finch, Richard Rowles et Samuel Bradshaw (1608), Henri Middleton et Nicolas Downton (1610), Edmond Marlowe et John Davy (1612), Christopher Newport et Walter Peyton [avec l'ambassadeur de Perse Robert Sherley] (1613), Nicolas Downton, Martin Pring et Thomas Elkington (1614), J. A. Mandelslo, Hall et Willes (1639), Charles Wilde (1650), Commodore Matthews (1721), John Dean [naufagé du «Sussex»] (1738), Commodore Barnet (1744), Amiral Watson (1754), Amiral Kempenfelt (1757), Thomas Howe (1758), Nicholson (1758), Amiral Cornish [c' le «Lenox»] (1759), Officiers de l'«Argon» (1765), Commodore Burn [c' 3 navires] (1780), Lord Keith (1791), Dale, Wilton et Buchan of Kelloe [naufagés du «Winterton»] (1792), Billamore [à la recherche du «Winterton»] (1793), Commodore John Blankett (1798); 5° dans la RÉGION OUEST, Drury (1702-1717 et 1719-1720), Mackett et Willes (1716), White (1717), John Dean [naufagé du «Sussex»] (1738); 6° dans la RÉGION NORD-OUEST, James Lancaster, Edmond Barker et John May [partis pour pirater à bord de 3 navires sous les ordres de George Raymond, qui périt avec son navire à l'entrée du canal de Mozambique] (1591), Richard Rowles [qui y fut assassiné] et Samuel Bradshaw (1609), Ch. Wilde (1650), Robert Everard (1686), Drury et Capt. Mackett (1716), Commodore Matthews (1721), White (1763), Seth Loftus (1780). — COLONS : 1° dans la RÉGION SUD-EST, Thomas Spencer et Abraham Aldington [envoyés sans succès par W. Courteen] (1645); 2° dans la RÉGION SUD-OUEST, Boothby et Walter Hamond (1630), Comte de Denbigh (1630?), John Smart, Humphrey Slang, Thomas Spencer, Robert Hogg, Thomas Clarke, Roger Wright, Henry Hinde, Abraham Reade, Thomas Page, Henry Barrett, Humphrey et Thomas Morse, Powle Waldegrave, Joseph Curtance, John Stocke, Daniel Wheatlye, Samuel Levett, John Millet, Abraham Aldington, Thomas Stevens, Hogg, Richard Buckham, Edward Roades, Nathaniel Brading, Thomas Clarke, James Moorecocke, Thomas Lambertson, Jérémie Blackman, William Far, Edward Thomson, Jérémie Weddall [conseillers, capitaines et chefs de traite de la colonie de St-Augustin de W. Courteen] (1645-1646); 3° dans la RÉGION NORD-OUEST, Jérémie Weddall, Joseph Curtance et Thomas Page (1645), Col. Hunt et Major Hartly (1650). — VOYAGEURS : Thomas Herbert et D^r Henri Gouch [qui accompagnaient l'ambassadeur d'Angleterre en Perse, Sir Dodmore Cotton, et celui de Perse, Sir Robert Sherley] (1626), D^r Yves (1754), Rev. Hirst (1759). — PIRATES : Read et Teat (1688), David William (1690-1709), Avery (1694-1695), William Kid (1696-1701), Samuel Burgess (1698-1716), John Bowen (1700 et années suiv.), Nathaniel North (1701-1712), Thomas White et Booth (1701 et années suiv.), Halsey (1702-1710), Thomas Howard (1702-1716), Cornelius (1703-1705), Zachary (1716), John Pro (1702-1716), Nicolas Dove (1702-1716), Condent (1718-1722), England et Taylor (1720-1722), John Plantain (1719-1720) [On trouvera dans l'*Histoire de la Géographie de Madagascar*, par A. GRANDIDIER, p. 206-225, les localités visitées par ces diverses personnes].

Deux fois seulement des Anglais ont cherché à faire des établissements à Madagascar : en 1645, il est venu dans la baie de Saint-Augustin, envoyés par William Courteen sous la direction de John Smart, 140 hommes et femmes qui y ont résidé jusqu'en mai 1646, sans résultat aucun, et qui en sont partis au nombre de 60, 80 étant morts pendant leurs 14 mois de séjour, et, en 1650, il a débarqué à Nosy-Bé 13 Anglais sous la direction du colonel Hunt et un certain nombre d'autres amenés par le *Bonito*, qui n'ont pas plus réussi que les colons de Saint-Augustin⁽¹⁾.

Parmi les résidents anglais qui ont demeuré à Madagascar avant 1800, il ne faut pas oublier les nombreux pirates appartenant à cette nationalité, qui, comme nous l'avons dit plus haut⁽²⁾, ayant pris Madagascar comme centre de leurs courses, ont, pendant près d'un demi-siècle, fréquenté les principaux ports de cette île où beaucoup d'entre eux ont demeuré à terre pendant un temps plus ou moins long, quelquefois même d'une manière permanente, surtout dans l'île de Sainte-Marie⁽³⁾ ou sur la côte voisine entre Tintingue et Foulpointe⁽⁴⁾. Dès 1695, les équipages des deux sloops frustrés de leur part de butin par Avery, ainsi que Tew et ses compagnons, se sont établis dans cette région et, vingt-cinq ans après, il en survivait encore 11; leur postérité était nombreuse. Chaque année, du reste, y apportait son contingent de pirates qui se groupaient le plus souvent par nationalités, Anglais, Français ou Hollandais, et qui habitaient de grandes maisons fortifiées, armées de canons. En 1720, on estimait que, sur la côte orientale, il n'y avait pas moins

⁽¹⁾ Voir p. 488-492 et p. 493-494 et aussi *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. V, p. 437-525 et t. III, p. 259-273.

⁽²⁾ Voir plus haut, p. 494-498 et 503.

⁽³⁾ En 1701, il y avait sur la rade de l'île trois navires pirates, le *Moka*, le *Dolphin* et une prise arabe, avec 455 hommes d'équipage, et trois navires américains venus pour trafiquer avec eux. En 1712, on y comptait 400 forbans et en 1720, 135.

⁽⁴⁾ En 1702, il y avait à Foulpointe ou aux environs de 90 à 100 pirates, ayant chacun un certain nombre de sujets. Vers 1704, le pirate Williams y a passé un an avec ses compagnons, et le pirate Nathaniel North y est demeuré, avec une centaine de ses gens, pendant cinq années. On estime que, de 1705 à 1725, il y en a toujours eu une centaine et plus aux environs mêmes de Foulpointe. North y avait sa femme avec quatre enfants.

de 1,200 forbans, tant à Antongil⁽¹⁾ et à l'île de Sainte-Marie qu'à Féné-
rive, à Foulpointe⁽²⁾, à Matitananã⁽³⁾ et à Fort-Dauphin⁽⁴⁾.

Un mémoire qui est conservé dans les archives du ministère des Affaires
étrangères (t. II, v° p. 471) dit que, dans toute l'île, il y en avait 6,000,
nombre certainement exagéré, d'autant que le nombre des pirates réfu-
giés dans l'Ouest, à Saint-Augustin⁽⁵⁾, à Morondavã⁽⁶⁾ et à Bombétoke⁽⁷⁾,
était notablement inférieur à celui des pirates qui avaient élu domicile
dans l'Est.

⁽¹⁾ C'est dans cette baie que s'était ré-
fugié La Buze.

⁽²⁾ De 1703 à 1712, les pirates Bur-
gess, Zachary, Pro et Nick Dove ont
demeuré sur la côte en face l'île de Sainte-
Marie.

⁽³⁾ Avant comme après 1700, les pirates
ont souvent vécu à terre à Matitananã. En
1701, Bowen et une soixantaine de ses
compagnons y ont demeuré une année et,
vers 1709, North et son équipage y sont
aussi restés un an.

⁽⁴⁾ Bowen y a laissé White avec quelques
matelots, en 1702, et, en 1704, North y a
abandonné une trentaine d'hommes de son
équipage.

⁽⁵⁾ Les pirates Williams et Achen Jones,
ayant naufragé dans ces parages en 1698,
ont séjourné assez longtemps à Saint-
Augustin, jusqu'à la venue d'un navire.
Vers 1700, White, Boreman, Bowen et une
quarantaine de leurs compagnons, ayant
perdu leur navire sur la côte Mahafaly, ont
été, pendant un an et demi, les hôtes du roi
Baba, qui les a contraints à s'embarquer sur
le premier bateau qui est venu sur rade. En
1701, North y est allé deux fois; l'une des
fois, l'équipage, sur lequel sévissait une épi-
démie et qui comptait 130 hommes, campa
à terre sous des tentes : le capitaine et 30
hommes y moururent; ils y ont trouvé un
certain nombre de matelots déserteurs qu'ils
ont emmené avec eux. En 1702, Bowen,

d'une part, et Howard et sa bande, d'autre
part, y ont relâché; ces derniers s'y sont
emparés du navire de l'Inde *The Prosperous*.
Vers 1703, *The Speaker*, qui venait d'être
capturé à Bombétoke par les pirates, y a pris
à son bord 70 à 80 matelots de l'*Alexander*
qui y étaient depuis quelque temps.

⁽⁶⁾ Burgess, ayant perdu son navire dans
ces parages vers 1705, y a résidé pendant
dix-huit mois.

⁽⁷⁾ Vers 1700, le pirate Cornelius et ses
compagnons se sont établis dans la baie de
Bombétoke, après avoir abandonné au roi
du Boinã, Tsimavö, leur navire, *The Morning
Star*, qui ne pouvait plus tenir la mer;
cinq mois après, Cornélius y mourut. Vers
1702, Williams et Pro, qui étaient emme-
nés comme prisonniers à bord du navire de
guerre *The Severn*, ont réussi à se sauver et
se sont réfugiés à Bombétoke où ils ont
passé trois mois; Williams y est revenu en
1706 avec dix autres pirates à bord d'un
sloop qu'ils ont halé à terre, et il y a passé
une année au bout de laquelle il a été
chassé du pays avec cinq de ses compa-
gnons à cause de leur conduite vis-à-vis des
indigènes. Burgess y a résidé de 1703 à
1705, puis, après avoir séjourné dix-huit
mois à Morondavã, il y est revenu avec
Arnold qui y est mort au bout de cinq ans;
il y était encore en 1716, lorsque Drury
y est venu, et l'y a trouvé vivant avec Za-
chary, Pro et Nick Dove.

B. ANGLAIS ET CRÉOLES DE L'ÎLE MAURICE DEPUIS 1800⁽¹⁾. — Plusieurs Anglais ont, en 1815, à l'instigation de Sir Robert Faquhar, tenté de coloniser la baie de Port-Louquez, conduits par MM. Birch et Bleuman; ils furent tués par les indigènes que ne tarda pas à châtier le capitaine Le Sage.

Mais c'est surtout vers la province centrale, vers l'Imerinã, qu'ils se sont portés pendant le XIX^e siècle. Un traitant, nommé Chardenoux, est venu en 1816, avec une mission du gouverneur de Maurice, Sir Robert Farquhar, jusqu'aux confins de l'Imerinã, où il ne fut pas toutefois autorisé à pénétrer. En 1817, le capitaine Le Sage, également envoyé par le gouverneur de Maurice, est monté jusqu'à Tananarive avec une escorte de 30 soldats dont deux, notamment le sergent Brady, mulâtre de la Jamaïque, qui a joué un certain rôle pendant le règne de Radamã I^{er}, y sont restés à la demande du roi. Le sergent anglais James Hastie, qui a été l'agent actif et habile de Sir Robert Farquhar et a négocié avec succès les traités de 1817, de 1820 et de 1823, où a été interdite à l'avenir la traite des esclaves à Madagascar, y est aussi venu cette même année et y est resté jusqu'à sa mort en 1826; son successeur, Robert Lyall, n'est arrivé à Tananarive qu'au lendemain de la mort de Radamã, le 1^{er} août 1828, et la reine le força à partir en mars 1829.

De 1818 à 1836, la «London Missionary Society» a envoyé à Tana-

(1) Nous donnons dans la notule *a* les noms des principaux Anglais qui sont venus à Madagascar de 1800 à 1861, année de la réouverture de cette île aux Européens.

(2) Liste des principaux Anglais, marins, agents politiques ou commerciaux, traitants ou colons, explorateurs, missionnaires venus à Madagascar de 1800 à 1861 : MARINS : 1° dans la RÉGION NORD, Inverarity (1803), Wine et Nolbrou (1816), Street (1821), Owen, Vidal et Mudge (1824); 2° dans la RÉGION EST, George Evans (1818), Ch. Brand (1822), Commodore Moorson (1823), Owen, Durnford et Nash (1824), Kelly (1845); 3° dans la RÉGION SUD-OUEST, Vidal et Mudge (1824); 4° dans la RÉGION OUEST, Vidal, Mudge, Bowie et Parsons [ces deux derniers tués sur l'îlot du Meurtre ou Nosy Hao] (1824); 5° dans la RÉGION NORD-OUEST, Inverarity (1802-1803), Vidal, Mudge et Boteler (1824), Commodore Nourse (1824). — AGENTS, TRAITANTS, COLONS : 1° dans la RÉGION NORD-EST, Birch et Bleuman [tués par les indigènes à Port Lokia] (1816), Le Sage et Pye (1816); 2° dans la RÉGION EST, Chardenoux (1813), Pye, Stanfel et Hastie (1817), Bragg (1818), Sir Robert Farquhar (1823); 3° dans l'INTÉRIEUR : A. dans l'ANTSIHANAKã, Colonel Hastings (1822); B. dans l'IMERINã, Le Sage et Brady (1816), Hastie (1817-1826), Colonel Hastings (1822), Blancard et Barnes (1826), Lieutenant Cole et Campbell (1826), Robert Lyall (1828). — EXPLORATEURS, MÉDECINS : 1° dans la RÉGION NORD : S. V. Thompson (1816); 2° dans la RÉGION SUD-OUEST, D^r Sigismund Wallace (1844). — MISSIONNAIRES : dans le CENTRE ou IMERINã, Rév. Bevan et D. Jones (1818), D. Griffiths (1821), T. Brooks (1822), J. Jeffreys, D. Johns et Cameron (1826), J. J. Freeman (1827), D. Tyerman et G. Bennet (1828), Baker (1828), Ellis (1856) [On trouvera dans l'*Histoire de la Géographie de Madagascar* par A. GRANDIDIER, p. 206-225, les localités visitées par ces diverses personnes ainsi que leur itinéraire].

narive six missionnaires⁽¹⁾ et neuf artisans⁽²⁾, mais, de 1836 à 1861, les Européens ont été proscrits de Madagascar⁽³⁾. Les deux premières Européennes qui sont venues dans l'Imerinā sont M^{mes} Griffiths et Jones, qui sont arrivées à Tananarive avec leurs maris le 16 octobre 1821.

Aussitôt après l'accession au trône de Radamā II, les missionnaires anglais de la «London Missionary Society» [L. M. S.] ont accouru à Tananarive reprendre l'œuvre qu'ils avaient commencée en 1821. En 1862, on y comptait 9 missionnaires ou agents⁽⁴⁾, en 1870, 33⁽⁵⁾, en 1880, 50⁽⁶⁾, en 1890, 30⁽⁷⁾. Dans le Betsileo, ils ont envoyé, de 1870 à 1880, 12 missionnaires⁽⁸⁾. Ceux de la «Friends' Foreign Mission Association» [F. F. M. A.] sont arrivés en 1867 au nombre de 5⁽⁹⁾; ils étaient 8 en 1870, 9 en 1880 et 21⁽¹⁰⁾ en 1890.

La «Church Missionary Society» [C. M. S.] a eu 3 missionnaires sur la côte orientale de 1864 à 1874, année où elle a abandonné Madagascar. Quant à la «Society for the propagation of the Gospel» [S. P. G.], elle a envoyé, tant à Tamatave et sur la côte orientale,

(1) Rev. David Jones^(a) (1820-1830), David Griffiths (1821-1835), J. Jeffreys (1822-1825), D. Johns (1826-1836), J. J. Freeman (1827-1835) et T. Atkinson (1831-1832).

(2) MM. Brooks (1822), Canham (1822-1834), Chick (1822-1835), Rowlands (1822-1828), Hovenden (1826), Cameron (1826-1835), Cummings (1826-1828), Kiching (1827-1835) et Baker (1828-1836).

(3) Le Rév. D. Jones est revenu en octobre 1838 à Tamatave, où il a passé un mois, et le Rév. D. Griffiths a été autorisé à monter et à résider à Tananarive en 1838, mais il a dû s'en aller en 1840.

(4) Soit 7 hommes et 2 femmes.

(5) Soit 17 hommes et 16 femmes. Ce

n'est qu'à partir de cette année-là que la L. M. S. a fondé des stations hors Tananarive: la première des huit que cette Société possède dans l'Imerinā, celle d'Ambohimangā, a été en effet créée par le Rév. J. Sibree en 1870, et, cette même année, le Rév. J. Richardson a commencé avec le Rév. L. Street la mission des Betsileo, que les Rév. Toy et Jukes avaient visités en 1868, puis il y en a eu dans l'Antsihanakā en 1875, dans le Boinā en 1877, à Tamatave en 1880 et, chez les Antimoronā, en 1887.

(6) Soit 26 hommes et 24 femmes.

(7) Soit 27 hommes et 3 femmes.

(8) En 1891, il y avait à Finarantsoa 4 missionnaires et 3 femmes.

(9) Soit 3 hommes et 2 femmes.

(10) Soit 9 hommes et 12 femmes.

(a) Les deux premiers missionnaires anglais venus à Madagascar sont les Rév. T. Bevan et D. Jones qui sont arrivés à Tamatave le 18 août 1818 et qui sont presque aussitôt retournés à Maurice pour y prendre leurs femmes. M. Jones, qui est revenu à Tamatave en octobre, a eu la douleur de perdre la sienne à la fin de décembre et il s'en est allé à Maurice au mois de juillet suivant. Quant à M. et M^{me} Bevan, qui n'arrivèrent que le 6 janvier 1819, ils moururent, l'un le 31 de ce mois, et l'autre 3 jours après.

de 1864 à 1886, que dans le centre à partir de 1874, 29 missionnaires⁽¹⁾.

Il y a toujours eu peu d'Anglais faisant le commerce à Madagascar et il y en a encore moins depuis la conquête française; à Tamatave, en 1898, il n'y avait en tout, y compris les missionnaires, que 6 Anglais et, en 1901, 31 [20 hommes, 7 femmes et 4 enfants]; mais les Créoles de l'île Maurice y ont toujours été nombreux et ils le sont de plus en plus : à Tamatave, on en a recensé 663 en 1898 et, en 1901, 654 [210 hommes, 254 femmes et 190 enfants] et il y en a un peu partout.

En 1902, le nombre des Anglais résidant à Madagascar était de 97; d'après le recensement de 1905, il est aujourd'hui de 214 [120 hommes, 54 femmes et 40 enfants de moins de 15 ans], habitant surtout le centre⁽²⁾, auxquels il faut ajouter 1,041 Créoles mauriciens [524 hommes, 258 femmes et 259 enfants]⁽³⁾, qui sont sujets anglais⁽⁴⁾.

A Tamatave, il y avait, en 1904, 10 Anglais et 442 Mauriciens⁽⁵⁾ et, en 1905, 9 Anglais et 398 Mauriciens⁽⁶⁾. A Tananarive, ils étaient au nombre de 51 Anglais et 34 Mauriciens, en 1904, et, en 1905, de 82 Anglais⁽⁷⁾ et 46 Mauriciens⁽⁸⁾. A Fianarantsoa, où en 1891, il y en avait 3, on en compte aujourd'hui 17.

(1) Soit 20 hommes et 9 femmes.

(2) Soit 157 dans le Centre [82 à Tananarive; 31 dans l'Imerinā central et l'Itasÿ; 6 dans le Vakinankaratrā; 10 dans la province d'Ambositra et 28 dans celle de Fianarantsoa]; 33 dans l'Est [1 à Diégo; 9 à Tamatave^(a); 4 dans la province de Fetraombÿ; 17 dans celles des Betsimisaraka Sud et de Mananjary; 2 dans celle de Farafanganā]; 23 dans l'Ouest [1 à Majunga^(b); 7 dans la province de Maevatananā; 9 dans celle de Morondavā; 6 dans celle de Tuléar]; et 1 dans le Sud.

(3) Répartis : dans l'Est 860 [47 dans la province de Diégo-Suarez; 36 dans celle de

Vohémar; 188 chez les Betsimisaraka du Nord et du Centre et chez les Betanimenā; 398 à Tamatave^(c); 177 chez les Betsimisaraka du Sud et à Mananjary; 14 à Farafanganā]; dans l'Ouest 53 [8 à Nosy-Bé; 39 à Majunga^(d), 1 à Morondavā et 5 à Tuléar]; dans le Centre 80 [46 à Tananarive; 17 à Fianarantsoa, etc.], et dans le Sud 46 [dans la province de Fort-Dauphin].

(4) Il y a encore à Madagascar, comme sujets anglais, 3,111 Indiens.

(5) Soit 123 hom., 198 fem., 121 enf.

(6) Soit 157 hom., 142 fem., 99 enf.

(7) Soit 38 hom., 24 fem., 20 enf.

(8) Soit 18 hom., 8 fem., 20 enf.

(a) En 1904, le nombre d'Anglais résidant à Tamatave était de 10, soit 7 hommes, 2 femmes et 1 enfant.

(b) En 1894, il y avait 4 Anglais à Majunga.

(c) En 1904, il y avait à Tamatave 442 Mauriciens, soit 123 hommes, 198 femmes et 121 enfants.

(d) En 1894, il y avait à Majunga 55 Mauriciens, soit 25 hommes, 12 femmes et 18 enfants.

C. EUROPÉENS AUTRES QUE LES FRANÇAIS ET LES ANGLAIS. — Si, dans le XVI^e siècle et au commencement du XVII^e, les Portugais⁽¹⁾ et, dans le XVII^e, les Hollandais⁽²⁾ ont beaucoup fréquenté les côtes de Madagascar, depuis ces lointaines époques, les étrangers autres que les Français et les Anglais dont nous venons de parler n'ont presque jamais pour ainsi dire visité Madagascar jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle. Les Danois, qui ont eu pendant quelques années, au commencement du XVIII^e siècle, un comptoir dans la baie de Bombétoke où leurs négriers venaient s'approvisionner d'esclaves⁽³⁾, deux Espagnols, le P. Navarrette, de passage à Fort-Dauphin en 1671, et le capitaine Louis Fort, de Carthagène, qui est venu sous pavillon portugais⁽⁴⁾ dans le Sud-Ouest et le Nord-Ouest

(1) Nous donnons dans la notule *a* la liste des principaux Portugais, marins, traitants et missionnaires qui sont venus à Madagascar.

(2) Nous donnons dans la notule *b* la liste des principaux Hollandais, marins et traitants qui sont venus à Madagascar.

(3) Voir plus haut, p. 515-516.

(4) Car, comme nous l'avons déjà dit, les Espagnols s'étaient interdit par le traité de Tordesillas (en 1495) toutes transactions commerciales à l'Est du méridien passant à 370 milles à l'Ouest des Açores et, par conséquent, dans l'Océan Indien.

(^a) Liste des principaux Portugais, marins, traitants et missionnaires venus à Madagascar : MARINS : 1° sur la CÔTE EST, Diogo Fernandes Pereira (1503-1504), Fernan Soares (1506), Manoel Teles de Menezes (1506), Juan Rodrigues Pereira (1506), João Gomes d'Abreu (1507), Diogo Lopes de Sequeira et Duarte de Lemos (1508), João Serrano (1510), Luis Figueira et Pedreanes (1514), Bastian de Sousa et Martin Correa (1521), Paulo Rodrigues da Costa (1613), Pero d'Almeida Cabral et João Cardoso de Pina (1616), Pero Vaz o Roxo et Pere Annes Frances [naufragés] (1527), Duarte et Diogo da Fonseca (1530), Diogo Soares (1543), Luis Fernandes de Vasconcellos (1559); 2° sur les CÔTES SUD-OUEST et OUEST, Manoel de Lacerda et Alcixo de Abreu (1527), Nuno et Pero Vaz da Cunha et Fernando de Lima (1528), Diogo Botelho (1529), Duarte et Diogo da Fonseca (1530), Balthazar Lobo de Souza (1557), Paulo Rodrigues da Costa (1613), Joao Cardoso de Pina (1616), Manoel de Menezes (1617), Manoel Freire (1617), Antony Fery [naufragé de la *Nossa Senhora de Estrella*] (1658); 3° sur la CÔTE NORD-OUEST, Diogo Diaz (1500), Tristan da Cunha, Alfonso de Albuquerque, Juan Rodrigues Pereira et João Gomes d'Abreu (1506), Balthazar Lobo de Souza (1557), Paulo Rodriguez da Costa (1613 et 1614). — TRAITANTS : établis à Taolankoranä [Fort-Dauphin actuel] par João Serrano (1510), à Matitananä par Luis Figueira (1514) et par Bastian de Sousa [chef de traite : Henrique Pereira] (1521). — MISSIONNAIRES : R. P. Fray João de Sauto-Thomas [à Boinä] (1587), RR. PP. Luiz Mariano et Pedro Freire [dans l'Ouest et le Sud-Est] (1613), RR. PP. Manoel d'Almeida et Custodio da Costa [dans le Sud-Est] (1616-1617), RR. PP. Luiz Mariano et d'Azevedo [dans l'Ouest, au Menabé] (1616-1617), R. P. Antonio Mendes [à Boinä] (1617), RR. PP. Luiz Mariano et Francisco Ribeiro [à Boinä] (1 mai-18 juin 1619), R. P. João Gomes (1620), RR. PP. L. Mariano et Garces [à Boinä] (1621-1622), R. P. Luiz Mariano [dans la baie d'Ampasindavä] (1830 ?).

(^b) Liste des principaux Hollandais, marins et traitants venus à Madagascar : MARINS : 1° dans la RÉGION EST, Cornelis de Houtman et W. Lodewijksz (1595), Jacques Cornelis van Neck [commandant 3 navires] (1598), Et. van der Hagen (1599), Paul Caerden (1600), Guillaume Isbrantz Bontekoe (1619), Van der Stel (1641-1642, 1644 et 1645), Van der Meersh (1645, 1646 et 1647), Reinier Por (1647), Frederik Verburg (1654 et 1655), Marins de l'*Aernhem* (1662), Joachum Blank (1664); 2° dans la RÉGION SUD-EST, Amiral Verhuff (1612), Van der Meersh (1646 et 1647), Fr. Verburg (1656-1657), Marins du *Grundel* (1672), Marins du *Ter Aa* [à Matitananä] (1705 et 1706); 3° dans la RÉGION SUD-OUEST, Cornelis de Houtman et W. Lodewijksz (1595), John Davis [pilote d'un navire hollandais] (1598), Van Lier [à bord du *Nieudef]* (1646); Marins du *Tertholen* (1654), Simon van der Kerkhoven [à bord de l'*Aernhem* qui se trouve

de l'île pour y prendre des cargaisons d'esclaves en 1751 et 1752, et plus récemment les deux botanistes autrichien et prussien, Bojer et Hilsenberg, en 1822 et 1824⁽¹⁾, le naturaliste allemand Peters, en 1844⁽²⁾ et la célèbre voyageuse autrichienne Ida Pfeiffer, en 1857⁽³⁾, sont les seuls que nous ayons à citer avant 1861.

Comme nous l'avons dit, la Société des missions de Norvège a envoyé, en 1867, 3 missionnaires dans l'Imerinā; il y en avait 7 en 1870, 21 en 1880, et, en 1905, 91 [46 hommes et 45 dames]. Il n'y a pas d'autres Norvégiens à Madagascar que les missionnaires.

A la fin du siècle dernier, on trouvait à Madagascar quelques Belges,

⁽¹⁾ Bojer et Hilsenberg, qui ont accompagné à Tananarive le colonel Hastings chargé de porter des cadeaux à Radamā I^{er}, ont visité en 1822 l'Imerinā, où ils ont séjourné six mois. Embarqué en 1824 comme botaniste à bord du *Leven* (commandant Owen), Hilsenberg, après avoir touché à la baie d'Antongil, est mort de la fièvre à l'île Sainte-Marie le 11 septembre de cette année. Quant à Bojer, il a visité successivement la baie d'Antongil, puis Foulpointe, Tamatave et la baie de Bombétoke.

⁽²⁾ Peters a visité en 1844 la baie de

Saint-Augustin où il a fait d'intéressantes collections.

⁽³⁾ M^{me} Ida Pfeiffer est montée à Tananarive avec M. Lambert qui revenait de Paris, ayant accompli la mission que le prince Rakoton d'Radamā lui avait donnée pour Napoléon III; elle y est arrivée le 30 mai 1857, et elle en a été chassée le 17 juillet avec MM. Laborde et son fils Clément, Lambert, le R. P. Finaz et Marius Arnaud, qui sont arrivés à Tamatave le 2 septembre dans le plus complet dénue- ment.

dans la baie de Saint-Augustin avec les navires *Kancker* et *Lupaert* (1662), 4^o dans la RÉGION OUEST, Jan de Koning [naufragé du *Barneveld*] (1719); 5^o dans la RÉGION NORD-OUEST, Van der Hagen [un des navires de la flotte de] (1604), Holm (1696), Marins du *Ter Aa* (1705), Gerit Mulder [à bord du *Meermin*] (1765)⁽¹⁾. — TRAITANTS : 1^o à ANTONGIL, Jacob Jacobsz (1645)⁽²⁾, Pieter van Meerzhoff [tué avec les huit matelots qui l'accompagnaient] (1667); 2^o dans l'EST et le SUB-EST, Jacques de Bollan et Michel Jordis (1661); 3^o dans le Sud-Ouest, Jacob Nieulhoff [avec Hubert Hugo, 7^o gouverneur de l'île Maurice et le pasteur Hoffmann] (1672); 4^o dans le NORD-OUEST, Jacob de Bucquoi (1722).

⁽¹⁾ Du reste, des navires hollandais, venant d'abord de l'île Maurice, puis, à partir de 1547, du Cap de Bonne-Espérance, car van Riebeeck, dès qu'il eut fondé la colonie du Cap, se réserva le droit exclusif de se fournir d'esclaves à Madagascar, prenaient presque chaque année pendant le XVII^e siècle et au commencement du XVIII^e, des cargaisons de nègres, soit à Saint-Augustin, à Morondavā et dans le Nord-Ouest, soit dans l'Est, notamment dans la baie d'Antongil et à Matitananā. — Nous avons les journaux de bord d'un certain nombre de ces négriers, venus : les uns dans l'Est et le Sud-Est, en 1625, 1626, 1628, 1632, 1638, 1639, 1641-1642 [*Eendracht* et *Klein-Mauritius*], 1644 [*Welsing*], 1645 [*Welsing* et *Dolphrij*], 1646 [*Jonghe Saijer* et *Welsing*], 1647 [*Zeeuws*], 1654 [*Tulp*], 1655 [*Tulp*], 1656, 1657, 1661 [*Postknecht*], 1662, 1663 [*Waterhoen*], 1664 [*Waterhoen*], 1666 [*Goede Hoop*,

brûlé à Madagascar], 1667 [*Poelsnip* et *Westvout*], 1668, 1672 [*Grundel*], 1705 et 1706 [*Ter Aa*]; les autres dans le Sud-Ouest en 1632, 1635 (cette année-là, il n'en vint pas moins de 8 dont 1 a fait naufrage). 1646 [*Jonghe Saijer*, *Welsing* et *Nieuwelf*], 1655, 1662, 1666 [*Hoogh Caspel*], 1672 [*Boogh* et *Pijl*], ou dans le Nord-Ouest en 1672 [*Boogh* et *Pijl*], 1676 [*Voorhout*], 1696 [*Soldaat*], 1699 [*Peter en Paul*], 1701 et 1702 [*Noordgouw*], 1705 [*Ter Aa*], 1715 [*Leidsman*], 1719, 1722 et 1765.

⁽²⁾ De 1641 à 1647, Van der Stel et Van der Meersch ont laissé dans la baie d'Antongil une demi-douzaine de Hollandais, chargés de préparer les cargaisons qu'ils y venaient prendre chaque année. Reinier Por a enlevé ce poste de traite en 1647, lorsque Van Riebeeck donna l'ordre aux gouverneurs de Maurice de cesser toutes communications avec Madagascar.

quelques Allemands, quelques Suisses, quelques Portugais et quelques Américains, ces derniers au nombre de 2 ou 3 seulement (à Tamatave); une frégate autrichienne, l'*Helgoland*, a visité en 1875 la côte occidentale, touchant à Tuléar, à Majunga et à Nosy-Bé⁽¹⁾. Deux savants allemands, MM. Rutenberg (1877-1878), qui a été assassiné dans l'Ouest⁽²⁾, et Hildebrandt (1879-1880)⁽³⁾ ont parcouru tant la région septentrionale que le Centre de l'île où ils ont fait d'intéressantes études géographiques et zoologiques.

En 1902, il est venu à Madagascar, notamment à Diégo et dans la région du lac Tasy, quelques Boers avec l'intention de s'y établir et d'y coloniser; ce projet n'a pas eu de suites.

En 1905, ces Européens, autres que les Français et les Anglais, étaient au nombre de 833 [636 hommes, 90 femmes et 107 enfants], comprenant 286 Grecs⁽⁴⁾, 162 Italiens⁽⁵⁾, 141 Norvégiens et Suédois⁽⁶⁾,

(1) L'un des officiers, M. von Jedina, a écrit la relation de ce voyage, dont une traduction a paru à Paris en 1878.

(2) Rutenberg est allé de Vohémar à Ifasy et à Nosy-Bé, puis à Majunga, à Tananarive, à Mandritsarā, au lac Alaotra et, dans l'Ambongö, de Beravinā à la rivière Maningoza où il a été assassiné.

(3) Hildebrandt est allé recueillir les papiers du Dr Rutenberg au lieu de son assassinat, puis il a visité le massif d'Ambre et l'Akarana ainsi que le pays des Besileo et le Sud de l'Imerinā, où il est mort de la fièvre.

(4) Répartis : dans l'Est 84^(a) [69 à Diégo-Suarez; 13 à Fetraombÿ, etc.]; dans l'Ouest 129 [16 à Analalavā; 56 à Majunga; 21 à Maevatanā; 10 à Maintiranö; 19 à Morondavā; 7 à Tuléar, etc.]; dans le Centre 72 [20 dans l'Angavo-Mangorö; 30 à Tanana-

rive; 20 dans l'Imerinā, et 2 à Fianarantsoa]; dans le Sud, 1. — En 1902, il y avait à Madagascar 459 Grecs.

(5) Répartis : dans l'Est 112 [98 à Diégo; 6 à Tamatave^(b), etc.]; dans l'Ouest 11 [dont 6 à Majunga^(c)]; dans le Centre 38 [dont 34 dans l'Angavo-Mangorö]; dans le Sud, 1. — En 1902, il y avait à Madagascar 212 Italiens.

(6) Répartis : dans l'Est 26 [10 à Tamatave, 7 à Mananjary, 5 à Fort-Dauphin]; dans l'Ouest 15 [7 à Morondava, 5 à Tuléar et 3 à Majunga]; dans le Centre 94 [24 à Tananarive; 33 dans le Vakinankaratra; 11 dans la province d'Ambositra, et 26 dans celle de Fianarantsoa]; dans le Sud, chez les Mahafaly, 6. — Ces 141 Norvégiens comprennent 46 hommes, 45 femmes et 50 enfants. — En 1902, il n'y en avait à Madagascar que 110.

(a) En 1901, il y avait à Tamatave 17 Grecs [14 hommes, 2 femmes et 3 enfants]; en 1904, il n'y en avait plus qu'un et, en 1905, il n'y en avait aucun.

(b) En 1901, il y avait à Tamatave 57 Italiens [46 hommes, 6 femmes et 5 enfants] et, en 1904, 17 [11 hommes, 2 femmes et 4 enfants].

(c) En 1894, il y avait à Majunga 13 Italiens, soit 10 hommes et 3 femmes.

68 Turcs⁽¹⁾, 61 Allemands⁽²⁾, 39 Suisses⁽³⁾, 18 Américains des États-Unis⁽⁴⁾, 14 Belges⁽⁵⁾, 5 Espagnols, 2 Américains du Sud et 37 de nationalités diverses [Autrichiens, Danois, etc.]⁽⁶⁾.

§ 3. NATALITÉ, FÉCONDITÉ ET MORTALITÉ DES ÉTRANGERS
À MADAGASCAR.

1° EUROPÉENS. — Nous ne possédons que très peu de données sur ce sujet et, vu du reste le petit nombre d'étrangers qu'il y a à Madagascar et les conditions très différentes dans lesquelles les placent leurs occupations, le lieu de leur résidence, leurs habitudes de vie, la proportion des sexes qui est naturellement faussée, elles ne permettraient pas d'en tirer des conclusions intéressantes.

Toutefois, nous pouvons dire qu'à Tamatave, par exemple, la proportion des naissances a été de 3.4 p. 100 dans les trois années 1901, 1902 et 1903, chiffre supérieur à celui de la moyenne actuelle en France qui est de 2⁽⁷⁾, et qu'à Tananarive, en 1902, il n'y

⁽¹⁾ Répartis : dans l'Est, 28 [9 à Diégo-Suarez; 15 à Tamatave, etc.]; dans l'Ouest, 34 [21 dans les provinces d'Analavä et de Majunga; 10 dans celle de Maevatanana, etc.]; dans le Centre, 6 (dont 4 à Tananarive). — En 1894, il y en avait 74 [68 hommes, 2 femmes et 2 enfants] et, en 1904, on n'en a plus compté que 39, dont 3 femmes et 7 enfants.

⁽²⁾ Répartis : dans l'Est, 26 [3 à Diégo-Suarez; 7 à Tamatave^(a); 6 à Mananjary; 5 à Farafanganä, etc.]; dans l'Ouest, 22 [5 à Nosy-Bé; 7 à Majunga; 9 à Tuléar, etc.]; dans le Centre, 12 [2 à Tananarive; 2 dans le Vakinankaraträ; 5 dans la province d'Ambositrä; 2 dans celle de Fianarantsoa, etc.], et 1 dans le Sud. — En 1902, il y avait à Madagascar 52 Allemands.

⁽³⁾ Répartis : dans l'Est, 23 [10 à Tamatave; 7 à Mananjary; 5 à Fort-Dauphin, etc.]; dans l'Ouest, 1; dans le Centre, 15 [9 dans l'Imerinä et 6 dans le Betsileo].

⁽⁴⁾ Répartis : dans l'Est, 12 [2 à Tamatave; 9 à Fort-Dauphin, etc.]; dans l'Ouest, 1 [à Morondavä]; dans le Centre, 5 [1 à Tananarive; 2 dans le Vakinankaraträ et 2 à Ambositrä].

⁽⁵⁾ Répartis : dans l'Est, 3; dans l'Ouest, 2, et, dans le Centre, 9.

⁽⁶⁾ Répartis : dans l'Est, 7; dans l'Ouest, 23 [dont 13 à Nosy-Bé]; dans le Centre, 6, et, dans le Sud, 1.

⁽⁷⁾ Ce chiffre serait encore supérieur et atteindrait presque 5 p. 100, si la répartition des sexes était la même dans la colonie européenne de Tamatave qu'en France par

^(a) En 1901, il y avait à Tamatave 10 Allemands [tous hommes] et, en 1904, 8 [5 hommes, 2 femmes et 1 enfant].

a guère eu plus de 2 naissances par 100 Européens (militaires non compris)⁽¹⁾. A Nosy-Bé, en 1901, il y a eu 19 naissances pour 256 adultes, soit 7.4 p. 100, ou pour 128 femmes, soit 15 p. 100.

En 1905, il y a eu dans la colonie française et créole de l'île de la Réunion qui comptait, militaires non compris, 7,606 personnes⁽²⁾, dont 1,650 femmes adultes contre 4,086 hommes, 312 naissances⁽³⁾, soit 4 p. 100 de la population française totale ou 19 p. 100 du nombre des femmes françaises et créoles adultes, tandis qu'en France la proportion des naissances, qui n'est pas du reste absolument comparable⁽⁴⁾, est de 2 p. 100 de la population totale et 6 p. 100 de la population féminine adulte.

La proportion des mort-nés est relativement considérable, près de 7 p. 100 des naissances, au lieu de 4.5 p. 100 comme en France⁽⁵⁾.

exemple, où il y a 103 femmes contre 100 hommes, tandis qu'à Tamatave il y a 142 hommes pour 100 femmes.

⁽¹⁾ *Journ. offic. de Madag.*, 7 févr. 1903, p. 8810.

⁽²⁾ Les fonctionnaires non militaires qui sont compris dans ce total sont au nombre de 901 hommes, dont 243 sont mariés et ont 201 enfants, soit seulement 27 femmes pour 100 hommes, tandis que, parmi les Français et Créoles non fonctionnaires, on compte 3,185 hommes, 1,407 femmes et 1,669 enfants, soit 45 femmes pour 100 hommes.

⁽³⁾ Soit 166 garçons et 146 filles. — Il y a eu à Diégo-Suarez, 79 naissances pour 1,527 Français^(a) (dont 239 femmes et 527 enfants); à Tamatave, 91 pour 1,719 Français^(b) (dont 568 femmes et 490 enfants); à Nosy-Bé, 20 pour 296 Français^(c) (dont 88 femmes et 88 enfants; à Majunga,

27 pour 897 Français^(d) (dont 231 femmes et 256 enfants), et, à Tananarive, 39 pour 721 Français^(e) (dont 88 femmes et 89 enfants, etc. — Des 291 nés-vivants, 224 étaient légitimes et 67 illégitimes, dont 33 ont été reconnus.

⁽⁴⁾ Les mort-nés, qui ont été au nombre de 21, se répartissent ainsi qu'il suit : 6 à Diégo-Suarez, 9 à Tamatave, 1 à Nosy-Bé et 4 à Tananarive, soit respectivement 7 p. 100, 10 p. 100, 5 p. 100 et 10 p. 100 du nombre des naissances dans chacune de ces villes, et 1 dans la province d'Angavo-Mangorö.

⁽⁵⁾ Il y a lieu de remarquer que la proportion de la population européenne et créole classée aussi bien d'après le sexe que d'après l'âge (1° enfants au-dessous de 15 ans; 2° individus de 16 à 59 ans; 3° vieillards ayant plus de 60 ans [voir les notes 2 et 3 de la p. 523]) n'est pas la même à Mada-

^(a) Ces Français comprennent 238 Français et 76 Françaises adultes nés en France et 523 Créoles hommes et 163 Créoles femmes adultes.

^(b) Soit 193 Français et 90 Françaises nés en France et 468 Créoles hommes et 478 Créoles femmes adultes.

^(c) Soit 56 Français et 17 Françaises nés en France et 64 Créoles hommes et 71 Créoles femmes adultes.

^(d) Soit 237 Français et 71 Françaises nés en France et 173 Créoles hommes et 160 Créoles femmes.

^(e) Soit 492 Français et 69 Françaises adultes nés en France et 52 Créoles hommes et 15 Créoles femmes adultes.

En cette même année 1905, dans la colonie européenne et mauricienne [autre que les Français et les Bourbonnais], qui comprenait 2,088 individus, soit 1,280 hommes, (dont 524 Mauriciens), 402 femmes (dont 258 Mauriciennes) et 406 enfants de moins de 15 ans (dont 259 Mauriciens), il y a eu 95 naissances⁽¹⁾, soit 4.5 p. 100 de sa population ou 24 p. 100 du nombre de femmes adultes.

Le paludisme produit chez les Européennes de nombreux avortements, 20 p. 100 des naissances dans le pays Betsileo, d'après le Dr Beigneux⁽²⁾.

La mortalité parmi les Européens qui sont venus à Madagascar pendant les XVII^e et XVIII^e siècles a été énorme, si bien que Caron et De Faye, les deux «directeurs du commerce» qui ont accompagné le marquis de Mondevergue à Fort-Dauphin en 1667, écrivaient que, «pour faire un établissement sérieux à Madagascar, il serait nécessaire d'y avoir 400 ouvriers des divers corps de métier, mais qu'il faudrait y en envoyer 1200, un tiers devant mourir et un autre tiers devant être malade⁽³⁾»; on ne savait pas en effet à cette époque soigner les fièvres paludéennes⁽⁴⁾ et les principes d'hygiène les plus élémentaires en pays chauds étaient totalement méconnus.

gascar qu'en France : ainsi, tandis qu'en France elle est respectivement de 26 p. 100, 62 p. 100 et 12 p. 100 aussi bien pour le sexe masculin que pour le sexe féminin, pour la population totale européenne à Madagascar on a respectivement : 24 p. 100, 73 p. 100 et 3 p. 100, soit, pour le sexe masculin 19 p. 100, 79 p. 100 et 2 p. 100, et, pour le sexe féminin, 36 p. 100, 61 p. 100 et 3 p. 100⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Soit 52 garçons et 43 filles, dont 42

sont nés à Tamatave (où le nombre des étrangers était de 465, dont 150 femmes [142 Mauriciennes] et 121 enfants [99 Mauriciens]), 25 à Diégo-Suarez, 2 à Tananarive, etc. — Des 91 nés-vivants, 57 étaient légitimes et 34 illégitimes, dont 26 ont été reconnus. Il y a eu 4 mort-nés, tous à Tamatave, soit 10 p. 100 des naissances dans cette ville.

⁽²⁾ *Journ. offic. Mad.*, 15 août 1903, p. 9874.

⁽³⁾ *Arch. Colon., Corresp. Madag.*

⁽⁴⁾ Dans la colonie française, le pourcentage des enfants âgés de moins de 1 an est de 3 p. 100; celui des individus âgés de 1 an à 19 ans est de 29 p. 100; celui des individus âgés de 20 à 39 ans est de 50 p. 100; celui des individus âgés de 40 à 59 ans est de 15 p. 100 et celui des vieillards ayant plus de 60 ans est de 3 p. 100; ce sont à très peu près les mêmes proportions que dans la colonie étrangère (autre que la française), tandis qu'en France on a respectivement 2 p. 100, 33 p. 100, 30 p. 100, 22.5 p. 100 et 12.5 p. 100.

⁽⁵⁾ Nous trouvons dans une lettre écrite par Benyowsky, en son camp d'Angontsy le 17 octobre 1785, les prescriptions suivantes qu'il adressait à ses compagnons restés en arrière auprès du roi de l'Ankaranä, Lamboinä: «Les fièvres de Madagascar exigent plus de soins que de remèdes; quand quelqu'un est attaqué des fièvres, il faut lui donner un petit vomitif ou, à défaut, lui faire boire de l'eau chaude jusqu'à vomissement, puis on saigne et on veille le malade afin qu'il mange un peu de riz et boive du bouillon avec des tisanes de chiendent jusqu'à complète guérison» (*Arch. Min. Colonies, Corr. Madag.*, carton VIII, dossier 1).

Voici quelques extraits de Relations de voyage et de Journaux de route qui donneront une idée de la mortalité réellement effrayante qui a sévi, dans les siècles passés, sur les soldats et les colons qui sont venus à Madagascar :

Les équipages de deux navires français le *Corbin* et le *Croissant* ont été décimés pendant les trois mois qu'ils ont séjourné en 1602 dans la baie de Saint-Augustin⁽¹⁾.

Les 140 colons anglais envoyés en 1645 par William Courteen sous la direction de John Smart dans cette même baie de Saint-Augustin, dont « l'insalubrité et la stérilité sont extraordinaires », y sont presque tous morts; il n'en est pas revenu 12 en Angleterre⁽²⁾.

Pendant la première année de son commandement, de janvier à juin 1649, Flacourt a perdu 25 hommes sur les 174 qu'il avait avec lui à Fort-Dauphin, et dont 6 seulement étaient en bonne santé, tous les autres étant très malades, et, en cette même année, il est mort une douzaine de matelots et de soldats, à Fénériver, 4 à Sainte-Marie sur les 12 qui étaient dans cette île et une dizaine dans le voyage que Le Roy et Des Cots ont fait dans le Sud⁽³⁾.

(1) « A notre arrivée dans la baie de Saint-Augustin, un grand nombre de matelots du *Corbin* et du *Croissant* étant malades du scorbut, on les porta à terre afin qu'ils guérissent, mais ce fut tout au contraire, car ils se mouraient presque tous et personne ne recouvrait la santé; les plus sains même y tombaient malades d'une fièvre chaude avec frénésie, dont ils mouraient au bout de deux ou trois jours : ce mal était contagieux, tellement que beaucoup des principaux d'entre nous moururent jusques au nombre de 41, tant du scorbut que de la fièvre, et plusieurs, y ayant pris le mal, décédèrent bientôt après en mer. Les malades de la fièvre, parce qu'on jugeait qu'ils l'avaient contractée à terre, étaient portés aux navires et ceux du scorbut, qui est une maladie de la mer, étaient descendus à terre. Nous enterrâmes ou, pour mieux dire, nous ensablâmes (n'y ayant point de terre

là) nos morts en un lieu que nous nommâmes le « Cimetière des Français » (PYRARD, de Laval, *Discours du Voyage des Français aux Indes Orientales en 1602* et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. I, p. 294-295).

(2) Powle WALDEGRAVE, *An Answer to Boothby, 1649*, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. III, p. 185-186 et 222. — Sur ces 140 personnes, une quarantaine était morte de mars à la fin décembre 1645 et, du 1^{er} janvier au 15 mars, il en mourut 41; des 59 survivants [comprenant 30 hommes, 11 femmes et 18 enfants], il y en avait tout au plus une vingtaine de valides (19^e et 20^e lettres de John Smart, gouverneur de la Colonie anglaise de Madagascar, en date des 15 et 18 mai 1646, Ms du *British Museum*, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 501-503 et 508).

(3) FLACOURT, *Hist. de Madagascar*, 1661,

De huit Prêtres de la Mission envoyés par Saint-Vincent de Paul à Madagascar de 1649 à 1656, sept sont morts⁽¹⁾ : « Tous ceux de vos enfants que vous avez envoyés ici, lui écrit l'abbé Bourdaise le 19 février 1657, sont morts et je suis le misérable serviteur demeuré seul pour vous en donner la bien triste et bien affligeante nouvelle⁽²⁾.

En 1667, Ruelle constate que, sur 400 individus arrivés depuis deux années, il n'en restait plus que 60 vivants. « Pendant les deux mois que je suis demeuré dans la vallée d'Ambolö, écrivait-il, j'ai remarqué que, de 70 hommes qui y sont restés pendant ce temps, il n'y en eut qu'un, un sergent du Régiment de Duras, âgé de 67 ans, qui n'a point été malade; tous les autres ont payé tribut à cette terre par quelques jours de maladie et, la plupart, par leur mort », et plus loin il dit : « Le 1^{er} décembre 1667, nous avons mouillé en rade de Sainte-Marie⁽³⁾ et y avons trouvé le houcre le *Petit-Jan* qui y était depuis un mois à attendre que 20 hommes malades qu'il avait mis à terre, et qui faisaient tout son équipage, fussent en état de le faire naviguer ». Étant parti le 4 pour Antongil, il y revint le 16 février « avec toutes voiles dehors, tous les matelots étant malades à l'exception de deux qui, à eux seuls, n'étaient pas capables de les serrer. . . Il nous mourut 9 hommes en cette île de 23 que nous étions dans le bateau, entre autres le capitaine et le chirurgien »⁽⁴⁾.

On prétend que, en 1671, De la Haye a perdu pendant les huit mois qu'il est resté à Fort-Dauphin, un millier d'hommes, soit la moitié de son effectif, la plupart de maladies⁽⁵⁾.

p. 262, 271, 309 et 313. — Le P. Etienne écrit en février 1664 que les malades sont assez nombreux parmi les Français arrivés avec lui quatre mois auparavant, mais qu'il n'en est pas mort plus de 4 à 5 [sur 200 personnes environ].

⁽¹⁾ Deux de ces missionnaires sont morts en cours de route.

⁽²⁾ *Mém. Congrég. de la Mission*, t. IX, p. 283.

⁽³⁾ Carpeau du Saussay dit en 1666 que l'île de Sainte-Marie est connue sous le nom

de « Cimetière des Français, parce qu'il n'y va aucun navire qui n'y laisse bon nombre de personnes, pour peu de séjour qu'il y fasse » (p. 96).

⁽⁴⁾ Ms *Bibl. Muséum hist. natur.*, p. 85 et 92, et copie *Bibl. Grandidier*, p. 22, 26 et 30. — Ruelle était un agent de la C^{ie} des Indes qui est arrivé en mars 1667 à Fort-Dauphin et en est parti en octobre 1668 avec M. De Faye.

⁽⁵⁾ Les pertes faites dans la guerre avec les indigènes ont-elles été aussi grandes que le

La Bretesche, qui a été gouverneur de Fort-Dauphin de 1672 à 1674, dit dans des lettres en date du 28 février 1674 que, sur les 127 personnes qui y résidaient à cette époque, la moitié était malade⁽¹⁾.

En somme, de 1642 à la fin d'août 1674, époque à laquelle eut lieu le massacre des Français à Fort-Dauphin et où les 63 survivants durent évacuer le pays, sur 4,000 soldats ou colons envoyés de France à Madagascar, les deux tiers y sont morts de maladies, de faim ou dans les guerres avec les indigènes, l'autre tiers a colonisé l'île Bourbon ou est rentré en France⁽²⁾.

Sous l'administration de Modave, du 25 août 1768 au 25 août 1769, il est mort 20 soldats sur 50⁽³⁾.

Sur les 336 personnes arrivées de l'île de France avec Benyowsky en février 1774, tant dans la baie d'Antongil que sur la côte orientale, 124 étaient mortes à la fin de 1775 et, des 237 officiers et militaires qui composaient l'effectif complet de son Corps de Volontaires, il n'en restait que 87 à la fin de 1776, 68 à la fin de 1777, 63 à la fin de 1778 et 58 au 30 juin 1779, lorsque fut abandonné le poste d'An-

disent certaines personnes? Le P. Navarrete prétend qu'il n'y a pas perdu moins de 400 de ses Français sur 700 qu'il avait emmenés (*Coll. Ouvr. anc Madag.*, t. III, p. 353) : c'est certainement tout aussi exagéré dans un sens que le sont dans un autre les récits de Souchu de Rennefort dans son *Hist. des Indes-Orientales*, p. 540-542, et du *Journal du voyage de La Haye aux Grandes Indes*, p. 54. Ce qui n'est pas douteux, c'est que la mortalité a été grande parmi les Français venus avec De la Haye : nous trouvons en effet dans le *Journal succinct du voyage du vaisseau La Marie, parti de Fort-Dauphin le 9 février 1671* (Biblioth. nat., fonds français, Ms. 6557, p. 208) : « aussitôt à terre, De la Haye a voulu faire la guerre contre les insulaires... et ensuite tout le monde a été malade, dont il en est mort la plus grande partie

et ledit sieur De la Haye a été en grand danger ».

⁽¹⁾ *Arch. Coloniales et Mém. Congrégation de la Mission*, t. IX, 1866, p. 590. L'autre moitié était « composée de gens mutins et incorrigibles », d'autant qu'ils n'avaient pas été payés depuis trois ans.

⁽²⁾ Abbé PERBOYRE, *Mém. de la Congrégation de la Mission*, t. IX, p. 593.

⁽³⁾ *Arch. Colon., Corresp. Madag.* — « On attaque la salubrité du pays parce que, sur une centaine de Français, il y a 29 malades, mais leurs maladies ne sont nullement dues au climat; leurs fièvres proviennent de la mauvaise nourriture, des fatigues, d'excès avec les négresses et de maladies vénériennes, mais aucun n'est en vrai danger [...] (lettre écrite par Modave 2 mois et 5 jours après son arrivée à Fort-Dauphin, *Arch. Coloniales*).

tongil. Ces 58 militaires furent transportés à Fort-Dauphin où 6 moururent dans les six derniers mois de 1779 et 4 pendant l'année suivante, de sorte qu'au 30 décembre 1780 ils n'étaient plus que 48, ayant en sept ans perdu les quatre cinquièmes de leur effectif⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Ch^{er} de Ternay, gouverneur de l'île de France, 1^{er} décembre 1775 et *Arch. Colon., Corresp. Madag.*, carton VIII, dossier 5 : Mémoire sur la situation du Corps des Volontaires de Benyowsky, 1777-1779. — Benyowsky, qui a écrit au ministre de Boynes le 22 mars 1774, 36 jours après son arrivée dans la baie d'Antongil, qu'«il a choisi l'endroit sans contredit le plus sain de toute l'île», ne veut pas en avoir le démenti et, conformément à ses habitudes de mensonge et de fanfaronnade, prétend n'avoir perdu à cette date que 7 de ses volontaires. Si nous compulsions dans les *Archives Coloniales* les lettres et papiers relatifs aux événements qui se sont passés dans la baie d'Antongil et dépendances de 1774 à 1777, nous verrons : 1° que, moins d'un mois et demi après son arrivée, le 24 mars 1774, il était mort 5 officiers, l'aumônier et 40 hommes de la troupe; 2° qu'à la fin de septembre, le Corps des Volontaires avait perdu à Madagascar 13 officiers et 82 soldats (non compris 21 qui étaient morts à l'Île de France et 2 «qui ont eu la tête cassée» à la suite d'un jugement) et était réduit à moins de 150 hommes (compris les officiers), plus 70 autres Français, soit 39 matelots des trois bateaux à son service et 31 ouvriers⁽²⁾; 3° que Benyowsky y perd son fils en 1774, peu de semaines après son arrivée; 4° qu'un navire, capitaine Dumoussant, arrivé à Antongil de l'Île de France au commencement de janvier 1775, avait, un mois après, à la fin de février, perdu 15 hommes sur 25

et que les autres étaient mourants : «en février surtout, écrit ce capitaine, on va au cimetière au moins quatre fois par jour»; 5° que d'octobre 1774 à février 1775, en cinq mois, il était mort 26 officiers et un plus grand nombre de soldats; 6° que, le 30 mai 1775, Benyowsky avoue n'avoir plus que 130 hommes pour garder les 540 lieues de côtes de sa colonie [!!!], «heureusement, dit-il, tous pleins d'enthousiasme, quoique leurs vêtements soient en lambeaux, qu'ils n'aient plus de chaussures et qu'ils aient depuis longtemps perdu le goût du pain et du vin»; 7° que, d'après un rapport du 10 mars 1776, les 13 officiers réglementaires du Corps des Volontaires étaient réduits à 2 et que les emplois des morts étaient confiés à de simples volontaires, le climat ayant fait des ravages effrayants, mais, en juin 1776, Benyowsky dit que les fièvres ont perdu «ce degré de malignité et de rapidité qui en était le symptôme»; 8° qu'en 1777, d'après le Chevalier de Sanglier, commandant par intérim de Madagascar, «il n'y a pas eu un seul jour où l'on n'ait porté en terre des cadavres, souvent 5 à 7 par jour. Si j'en faisais la liste, ajoute-t-il, cela n'en finirait plus. Nous voici en février, mois où la mortalité s'aggrave; à chaque instant on vient me dire : un tel est mort, un tel est mourant, un tel est bien malade, et je réponds : c'est bien. J'en ai tant vu que je n'en éprouve plus de chagrin» (Lettres de mai et juin 1777.) On était loin de «cette colonie aussi

⁽²⁾ Le Capitaine du *Grand-Bourbon*, qui est parti de la baie d'Antongil pour l'Île de France le 3 juillet 1774, dit dans son *Rapport* qu'à cette date il y était déjà mort 12 officiers et 180 hommes et que Benyowsky était lui-même très malade.

Des 200 naufragés du *Winterton*⁽¹⁾, qui ont atterri en 1792 sur la côte Sud-Ouest de Madagascar, 130 sont morts des fièvres pendant les sept mois qu'ils ont séjourné dans la baie de Saint-Augustin⁽²⁾.

Sans prolonger ces citations qui suffisent pour donner une idée, tout à la fois du climat malsain de la plupart des endroits qu'ont choisis les Européens pour s'y établir et de l'ignorance complète des soins à prendre pour se préserver des fièvres et les guérir⁽³⁾, nous citerons encore le passage suivant écrit par Albrand, colon à Sainte-Marie, qui y a vu débarquer en 1822 le petit corps de troupes envoyé par le gouvernement français pour y faire un établissement militaire, dont les trois quarts ont été fauchés par le climat avec une rapidité effrayante : « J'en ai vu aujourd'hui mourir 4, dont un m'avait servi à table ce matin. Pendant le mois dernier, il en a péri jusqu'à 31 en un jour. Bref, de 160 qu'ils étaient, 97 ont déjà été emportés et le reste est malade »⁽⁴⁾. Dans le deuxième hivernage, il n'en est mort que 4; ils étaient déjà acclimatés et ont fait un utile emploi de la quinine.

La mortalité des Européens et des Créoles qui résident à Madagascar est aujourd'hui beaucoup moindre, quoiqu'elle soit encore plus élevée qu'en Europe. En 1905, on a enregistré, pour une population totale de 9,694 individus, dont 3,182 femmes adultes ou filles, 529 décès,

riche que formidable», qui devait être « un bouclier contre nos ennemis aux Indes », que Benyowsky avait promis au ministre de Boynes de former à Madagascar (Lettre datée de False Bay le 3 août 1773, *Arch. Coloniales*).

⁽¹⁾ Le *Winterton* a échoué près de la pointe Saint-Félix [P^{te} d'Ambatomifokä], à 63 milles au Nord de la baie de Saint-Augustin; il y avait à bord 280 passagers dont 80 se sont noyés et 200 ont pu gagner la terre.

⁽²⁾ Pendant les six premières semaines, la santé des naufragés fut bonne, mais, dès l'hivernage, dès décembre, elle est devenue peu à peu mauvaise et, cinq mois après, 80 étaient morts; on en a enterré jusqu'à 3

en un seul jour; et, lorsque deux mois plus tard, ils purent enfin quitter la baie de Saint-Augustin et gagner Mozambique, il n'en restait plus qu'une centaine de vivants, dont trente moururent en cours de route : tous, du reste, avaient été plusieurs fois aux portes de la mort (*Narrative of the loss of the Winterton, wrecked on the coast of Madagascar in 1792, by a passenger in the Ship [Buchan, of Kelloe], Edimbourg, 1820, p. 210-224, et Coll. Ouvr. anc. Madag., publiée par A. et G. Grandidier, t. V, p. 405 et 407.*

⁽³⁾ Voir la notule b p. 553.

⁽⁴⁾ *Le Globe*, Paris, 29 sept. 1827, t. V, p. 406.

389 d'hommes (militaires non compris), et 140 de femmes, ce qui donne une proportion de 5.4 p. 100, tandis qu'elle est de 2.4 p. 100 en France : elle est, du reste, fort variable suivant les provinces, ce qui tient autant à leur climat et à leur plus ou moins grande salubrité qu'à la constitution, à la conduite et aux occupations ou au métier des colons. Elle a varié en effet, en 1905, de moins de 2 p. 100, dans les provinces de Tuléar et d'Ambositrä, à 10 p. 100 environ dans les provinces de Diégo-Suarez [9.5 p. 100], des Betanimenä, de Fetraombÿ et de Beforonä [9.6 p. 100], de Fort-Dauphin [10 p. 100] et de Morondavä [11 p. 100⁽¹⁾]⁽²⁾.

Dans l'île de Sainte-Marie que Carpeau du Saussay, en 1666, appelait, comme nous l'avons déjà dit, le « Cimetière des Français », « parce que le climat y est fort malsain et qu'il n'y va aucun navire qui n'y laisse bon nombre de personnes pour peu de séjour qu'il y fasse »⁽³⁾, la moyenne des décès, de 1821 à 1824, a dépassé 40 p. 100 de la population blanche et s'est maintenue à peu près dans cette proportion de 1824 à 1840, mais

⁽¹⁾ Il est venu à Morondavä, de 1880 à 1900, 23 missionnaires norvégiens (y compris leurs femmes et leurs enfants); 14 y sont morts. « Le climat est et demeure redoutable aux Européens » (*Bull. des Miss. luthér. à Madag.*, Paris, 15 février 1899, p. 10-11, et *passim.*)

⁽²⁾ Voici quel a été, en 1905, le pourcentage de la mortalité européenne et créée dans les diverses provinces : 1° région septentrionale ou Diégo-Suarez, 9.5 p. 100. — 2° région orientale: Vohémar, 3.3 p. 100;

Betsimisarakä, 4.6 p. 100^(a); Betanimenä, 9.6 p. 100^(b); Mananjarÿ et Farafanganä, 4.5 p. 100. — 3° région occidentale : Nord-Ouest, 4.6 p. 100^(c); Morondavä, 11 p. 100; Tuléar, 1.6 p. 100. — 4° région méridionale : Fort-Dauphin, 10 p. 100; Mahafalÿ, 5 p. 100. — 5° région centrale : Angavo-Mangorö, 2 p. 100; Imerinä, 3 p. 100^(d); Ambositrä, 1.8 p. 100; Fianarantsoa, 4.2 p. 100.

⁽³⁾ M. De V... (Carpeau du Saussay), *Voyage de Madagascar*, 1722, p. 96.

^(a) Le pourcentage a été : dans l'île de Sainte-Marie, comme nous l'avons déjà dit, de 6.2; p. 100; à Tamatave, de 5 p. 100, et, dans la province des Betsimisarakä du centre, de 2.4 p. 100. — Lorsque les deux premiers missionnaires anglais sont venus à la fin de 1818 à Tamatave, avec leur femme et leur jeune enfant, à peine débarqués, ils ont tous été pris de la fièvre et, sur les six, cinq sont morts en quelques semaines: ils étaient, sans s'en douter, tombés en pleine mauvaise saison. — Il en a été de même du premier missionnaire français qui y est venu en 1831, M. l'abbé de Solages.

^(b) La grande mortalité qui a eu lieu en 1905 dans les provinces des Betanimenä, de Fetraombÿ et de Beforonä est surtout due aux travaux du chemin de fer.

^(c) Le pourcentage a été, à Nosy-Bé même, comme nous l'avons déjà dit, de 5.6 p. 100 et, à Analalavä, de 5 p. 100; à Majunga, il n'a été que de 4.3 p. 100.

^(d) Le pourcentage n'a été, dans le Vakinankaratra, que de 0.7 p. 100, et, dans l'Imerinä central, que de 1.4 p. 100. A Tananarive, pour 921 Européens et Créoles, il y a eu 30 morts, soit 3.3 p. 100 environ.

elle a baissé de 1840 à 1847 à 6 1/2 p. 100 et est remontée de 1860 à 1870 à 9 p. 100⁽¹⁾; en 1905, elle a été de 6 p. 100 environ.

A Nosy-Bé, en 1841, l'année même où nous en avons pris possession, *La Dordogne*, qui stationnait dans ses eaux, a perdu 80 de ses marins qui ont été enterrés au pied du mont Lokobé⁽²⁾. Les Pères qui se sont succédé dans cette région de 1842 à 1861 ont payé un large tribut aux fièvres et la plupart y sont morts ou ont dû regagner Bourbon⁽³⁾. De 1870 à 1883, la moyenne annuelle des décès a été de 16 sur 200 Européens, variant de 13 en 1874 à 29 en 1877, soit de 13 p. 100 (en 1880) à 6 p. 100 (en 1883); en 1901, elle a été de 4 p. 100 (15 [10 hommes, 3 femmes, 2 enfants] sur 368), et, en 1905, de 5.5 p. 100.

A Tamatave, les décès ont, pendant les trois années 1901, 1902 et 1903, varié respectivement de 5.7 p. 100 à 3.7 p. 100 et à 4.5 p. 100, chiffres notablement supérieurs à ceux de la moyenne des décès en France qui, dans la période de 1851 à 1860, a été de 2.37 p. 100 et qui, à présent, s'est abaissée à 2.07 p. 100.

A Tananarive, il n'y a pas eu en 1902 plus de 2 décès par 100 Européens (militaires non compris); en 1901, il y en avait eu plus de 3⁽⁴⁾.

Si l'on considère l'âge des 529 individus qui sont morts en 1905, on trouve que 41 enfants du sexe masculin et 43 du sexe féminin sont morts avant d'avoir atteint leur première année, 33 garçons et 24 filles entre 1 an et 15 ans, 6 jeunes gens et 2 jeunes filles entre 16 et 19 ans, 215 hommes et 42 femmes entre 20 et 39 ans, 79 hommes et 19 femmes entre 40 et 59 ans et 10 ayant plus de 60 ans. Le pourcentage est donc respectivement pour ces divers âges : de 16 p. 100, 11 p. 100, 1.5 p. 100, 48.5 p. 100, 18 p. 100 et 5 p. 100⁽⁵⁾, tandis qu'en France elle est de 17 p. 100, 10 p. 100, 2 p. 100, 12 p. 100, 16 p. 100 et 43 p. 100.

⁽¹⁾ Dr H. GIRARD, *Essai de topogr. médicale de Sainte-Marie*, p. 52.

⁽²⁾ *Documents sur la partie Ouest de Madagascar*, p. 152.

⁽³⁾ RR. PP. Monnet, Richard, Dénicau, Berger, Neyraguet, Ferretti, Romani, etc.

⁽⁴⁾ *Journ. offic. de Madag.*, 7 févr. 1903, p. 8810.

⁽⁵⁾ La mort, en 1905, n'a pas frappé les deux sexes répartis d'après leur âge, dans les mêmes proportions; le pourcentage des individus du sexe masculin et du sexe féminin ont été, en effet, respectivement de 0 à 1 an, 11 p. 100 et 30 p. 100; de 1 à 15 ans, 8 p. 100 et 17 p. 100; de 16 à 19 ans, 2 p. 100 et 1 p. 100; de 20

2° ASIATIQUES. — Nous avons à présenter, pour les Asiatiques, les mêmes observations que pour les Européens, même en laissant de côté les immigrants venus pour les travaux de terrassement du chemin de fer.

A Tamatave, dans la population jaune, quoique, sur les 473 individus qui la composent, il n'y ait que 51 femmes, la proportion des naissances a varié de 3.7 p. 100 à 3 p. 100 et à 4.4 p. 100 dans les trois années 1901, 1902 et 1903, chiffres élevés; mais les décès ont, dans ces mêmes années, été extrêmement nombreux, 21 p. 100, 19 p. 100 et 9 p. 100.

§ 4. LEURS OCCUPATIONS.

I. ARABES, ANTALAOTRĀ ET COMORIENS. — A Madagascar, les Arabes, les Antalaootrā et les Comoriens n'ont jamais cultivé la terre : ils laissent les travaux des champs aux esclaves; ils ne se livrent pas non plus d'ordinaire à une industrie quelconque; ils sont tous commerçants, marchands, ne résidant pas seulement dans les ports où viennent les navires d'Arabie ou de l'Afrique orientale, mais parcourant les côtes de l'Ouest et du Nord-Est, remontant les fleuves et souvent allant loin dans l'intérieur à pied, colportant de village en village des étoffes et toutes les marchandises appropriées au goût et aux besoins des Malgaches. Le commerce des esclaves a longtemps été leur principale occupation. Grâce à leur supériorité intellectuelle⁽¹⁾ et à leurs aptitudes commerciales, beaucoup ont acquis une certaine fortune et ont pris une grande influence dans le Nord-Ouest. Ils étaient très jaloux de conserver leur prépondérance et, à toute époque, ils ont soulevé l'hostilité des indigènes

à 39 ans, 55 p. 100 et 31 p. 100; de 40 à 59 ans, 20 p. 100 et 14 p. 100, et, au-dessus de 60 ans, 4 p. 100 et 7 p. 100. On ne peut pas naturellement tirer des conclusions précises de ces chiffres : il serait indispensable pour cela d'avoir des séries de recensements; toutefois, il n'est pas douteux que les occupations et les conditions de vie si différentes des hommes et

des femmes ont une grande influence sur la longévité des sexes.

(1) Les Arabes ont apporté avec eux l'art de l'écriture tant dans le Nord-Ouest que dans le Sud-Est, mais ils ne l'ont pas enseigné aux indigènes et leurs descendants s'en sont seuls servis, l'utilisant souvent pour exploiter la crédulité des indigènes. Radamā I^{er} en a appris les éléments.

contre les Européens venant dans le Nord-Ouest et, à maintes reprises, ils ont été les instigateurs des meurtres commis contre les étrangers ⁽¹⁾.

Il y en a qui sont marins et naviguent avec leurs boutres soit le long des côtes de Madagascar, soit entre Madagascar, les Comores et Zanzibar.

II. INDIENS ET CHINOIS. — Sur la côte Est de Madagascar, les Indiens et les Chinois se livrent pour la plupart au commerce de détail, tenant dans les bazars de petites boutiques et faisant une grande concurrence aux autres détaillants, notamment aux Merinã qui les exècent. Ils ont tous de remarquables aptitudes commerciales jointes à beaucoup de finesse et à une grande économie; ils n'ont d'ordinaire qu'un très petit capital, mais les maisons de gros de Tamatave, de Majunga et même de Zanzibar leur font crédit et ils arrivent à un certain chiffre d'affaires. Ils ne laissent jamais « dormir » les marchandises dans leurs magasins et les vendent à un prix inférieur à celui des petits négociants européens, d'autant qu'ils n'ont aucuns frais de luxe ni de ménage : ils se nourrissent de riz, marchent pieds nus, couchent à la belle étoile ou dans les cases des indigènes lorsqu'ils font leurs tournées, ne faisant en somme aucune dépense. Ils sont groupés en « confréries » et avec une remarquable entente, malgré les taxes considérables auxquelles ils sont soumis en sus de leurs patentes, ils n'hésitent pas à vendre même à perte, dès que quelque Européen tente de s'implanter dans le pays et de leur faire concurrence.

(1) C'est à eux que sont dus les meurtres du R. P. de S^t-Thomas dans la baie de Boinã en 1587 (si toutefois il y a eu réellement meurtre), de Richard Rowles et de ses cinq compagnons, en 1608, dans la baie d'Ampasindavã, etc. — En 1735, le capitaine d'un vaisseau de la Compagnie française des Indes, un nommé Lainé, et son pilote le sieur de Lesquelen, furent poignardés par un Arabe de la baie de Bombétoke; il est vrai que cet Arabe, qui était le pilote du pays, a été mis à mort à la suite de cet attentat. — Le célèbre pirate Williams et ses cinq compagnons ont été assassinés en 1709 par ordre du chef arabe

de Boinã, que le roi Sakalavã a fait du reste sagayer pour le punir de cette trahison. — De nos jours encore, les Arabes continuent à nous manifester leur hostilité : le principal négociant arabe de Nosy-Bé, Khalifan, a envoyé en 1860 un de ses boutres à Tuléar pour prévenir les habitants que l'amiral Fleuriot de Langle se rendait à la baie de Saint-Augustin pour tirer vengeance des assassins de l'équipage de la *Caroline*; aussitôt qu'il avait connu le but de l'expédition de l'amiral pendant son séjour à Hell-Ville, il s'était empressé d'avertir les Sakalavã. Ce boutre arriva avant le navire de guerre.

Les Chinois sont passés maîtres dans la fabrication ou la sophistication des produits qu'ils dénaturent souvent pour plaire à leur clientèle malgache. Leur petit commerce les expose toutefois à des ennuis et même à des dangers : ainsi, en 1880, un Indien qui était allé chez le petit roi Bokarä, entre les baies de Bombétoke et de Boinä, a été pillé et tué.

Dans le Nord-Ouest et dans l'Ouest, il y a des Karanÿ, Indiens musulmans, et des Hindous de la secte des Banians, ainsi que de celles des Bhoras et des Khodjas; les Karanÿ et les Banians sont tous commerçants et il y en a de riches; beaucoup vont, comme les Antalaoträ, colporter des marchandises dans l'intérieur. Quant aux Banians et aux Bhoras, ils se livrent surtout à des travaux manuels; les premiers sont bijoutiers, blanchisseurs, pêcheurs, etc.; les autres sont maçons, menuisiers, forgerons : ce sont de bons ouvriers. Autrefois il venait annuellement un ou deux grands boutres de Surate qui apportaient aux Indiens établis sur la côte Nord-Ouest des étoffes de leur pays, notamment de Cutch. Ces voyages annuels ont encore duré quelque temps après la conquête du Boinä par les Merinä; ils ont cessé en 1838, après la perte d'un de ces boutres qui, ayant échoué à Nosy Lavä, île voisine de Nosy Mitsio, a été pillé et dont l'équipage a été massacré par les Antankaranä.

En 1905, sur 1,569 Indiens qui étaient établis à Madagascar, 1,428 s'adonnaient au commerce⁽¹⁾, 87 à des travaux industriels⁽²⁾ et 13 seulement à l'agriculture⁽³⁾; les autres étaient cuisiniers ou domestiques⁽⁴⁾ et 16 étaient marins ou pêcheurs⁽⁵⁾.

En 1900, il y avait à Madagascar 404 Chinois, tous marchands; en 1905, sur 453, 408 faisaient du commerce⁽⁶⁾, vendant de la mercerie

(1) Tant commerçants qu'employés de commerce : à Diégo, 129; à Vohémar, 58; à Tamatave, 114; chez les Betsimisarakä et Betanimenä, 54; à Mananjarÿ, 20; à Farafanganä, 4; à Fort-Dauphin, 23; à Nosy-Bé, 191; à Analavä, 100; à Majunga, 367; à Maevatananä, 90; à Maintiranö, 24; à Morondavä, 124; à Tuléar, 95; chez les Mahafalÿ, 15, et à Tananarive, 12.

(2) Sur la côte Ouest et à Maevatananä.

(3) Dans l'Ouest.

(4) Surtout à Majunga.

(5) Surtout à Majunga.

(6) Tant commerçants qu'employés de commerce : à Diégo, 110; à Vohémar, 6; à Tamatave, 65; chez les Betsimisarakä, 29; chez les Betanimenä, 109; à Mananjarÿ, 18; à Fort-Dauphin, 7; à Nosy-Bé, 10; à Majunga, 15; à Angavö, 15; à Tananarive, 4; à Fianarantsoa, 14, etc.

de l'épicerie, de la quincaillerie, etc., et 5 à l'agriculture [à Vohémar].

III. NÈGRES AFRICAINS. — Les «Makoa» ou «Masombikã», comme on appelle à Madagascar les nègres d'Afrique, ont tous été amenés comme esclaves; on les employait à la culture des champs ainsi qu'au transport des marchandises. Ils aiment la terre et ont l'âme paysanne; depuis qu'ils sont libérés, ils cultivent autour de leurs villages de vastes champs de maïs, de canne à sucre, etc. Malheureusement, ceux qui vivent au contact des Sakalavã en ont dans une certaine mesure pris les usages et, dans maintes provinces, notamment dans l'Ambongö et le Mailakã, ils se sont, comme eux, livrés au brigandage jusqu'à notre conquête.

IV. EUROPÉENS, CRÉOLES ET AMÉRICAINS. — Que faisaient à Madagascar les Européens qui y venaient aux siècles passés? A quelles occupations se livraient-ils? Les uns s'y arrêtaient en allant aux Indes ou en en revenant pour s'y ravitailler, pour y prendre des vivres frais et de l'eau; les autres y faisaient la traite des esclaves, qui enlevait chaque année à leur pays des milliers de jeunes Malgaches et à laquelle ils joignaient des achats de bœufs et de riz, pour les colonies voisines du Cap, de Maurice et de Bourbon, et quelquefois de cire et de bois d'ébène pour l'Europe; d'autres enfin venaient évangéliser et tenter d'instruire et de civiliser les indigènes: ces missionnaires de confessions et de pays divers se sont tous empressés, dès leur arrivée à Tananarive, d'ouvrir des écoles où ils ont donné avec succès l'instruction à des milliers de Malgaches; ils y ont installé des imprimeries qui leur ont permis de publier non seulement les livres religieux et de prières en langue malgache qui leur étaient indispensables pour l'évangélisation des indigènes, mais d'où sont aussi sortis les nombreux manuels et livres scolaires, nécessaires pour leurs écoles, ainsi que beaucoup de publications instructives et scientifiques et de revues ou de bulletins périodiques à l'usage, les uns, des enfants et, les autres, des adultes. Leur exemple a porté ses fruits, puisque les gouvernants malgaches, ne voulant pas rester inférieurs aux Européens, ont installé en 1869, dans l'enceinte même du Palais, une imprimerie où ont été dès lors imprimés les «Kabary» royaux, les Lois et Ordonnances et, depuis 1883, un journal officiel bihebdomadaire, «Ny Gazety Malagasÿ».

Ils se sont aussi occupés, avec un zèle et un dévouement très dignes d'éloges, du soin des malades; ils ont construit des hôpitaux, organisé des dispensaires où l'on donnait des consultations et distribuait des médicaments, installé des léproseries, mais leur œuvre médicale, si importante avant notre conquête, l'est moins depuis qu'il y a des médecins français et indigènes en grand nombre^(a), et, peu à peu, ils s'en désintéressent, surtout dans les villes. Nous allons tout à l'heure rendre à chacune des nations qui ont fréquenté Madagascar ce qui lui est dû sous ces divers rapports. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIX^e siècle que le commerce, l'industrie et l'agriculture s'y sont un peu développés.

Parmi les Européens, les Créoles et les Américains qui se sont établis à Madagascar, les commerçants et les traitants ont toujours été et sont encore aujourd'hui beaucoup plus nombreux que les agriculteurs et les éleveurs. Comme nous le verrons plus loin, c'est un Français, M. de Lastelle, qui, en 1829, y a créé la première plantation. Ce n'est également qu'au commencement du XIX^e siècle qu'il y est venu des ouvriers d'industrie. Depuis cette époque ou plutôt depuis 1861, le nombre des Européens ayant des professions diverses a peu à peu augmenté, mais, pour en avoir une notion exacte, il faut nous référer au recensement de 1902 qui nous apprend que les Européens ou Créoles résidant à Madagascar, comprenaient à cette époque 1,662 individus adonnés au commerce et seulement 606 s'occupant d'agriculture ou d'élevage, 284 artisans ou ouvriers⁽¹⁾, 50 personnes ayant une carrière libé-

(1) C'est sous Radamã I^{er} que sont venus les premiers artisans, au nombre de neuf, de la L.M.S., qui ont, avec le charpentier français Legros et le tailleur français

Morio, commencé l'éducation professionnelle des Merinã. Plus tard, sous les règnes de Radamã II et de Rasoherinã, les Pères Jésuites ont installé à Tananarive une forge

(a) Tandis qu'avant notre conquête, il n'y avait d'ordinaire à Madagascar que 3 ou 4 médecins et quelquefois aucun, il y en a aujourd'hui une cinquantaine (dont 35 médecins-major ou aides-major), 10 médecins indigènes diplômés de France, 70 médecins indigènes de colonisation, 135 médecins indigènes diplômés de l'École de médecine de Tananarive, 2 dentistes indigènes, 43 sages-femmes de l'assistance médicale et 130 sorties de l'École de médecine de Tananarive. Au lieu de 5 hôpitaux, 5 léproseries et quelques dispensaires que les missionnaires des diverses Confessions avaient fondés avant 1895, on ne compte pas moins aujourd'hui de 44 hôpitaux, 56 postes médicaux (où les indigènes peuvent venir consulter et recevoir des médicaments), 14 léproseries et 35 maternités.

rale⁽¹⁾, etc.⁽²⁾. En 1904, il y en avait 4,426 exerçant une profession, sur lesquels 1,810 étaient des commerçants ou des employés de commerce, 38 étaient commissionnaires en marchandises ou banquiers, 156 étaient épiciers, 244 étaient débitants de boissons, 52 étaient hôteliers ou restaurateurs; 496 seulement étaient agriculteurs et 100 éleveurs; 265 étaient prospecteurs miniers et 744 s'occupaient de l'industrie du bâtiment, etc.

En 1905, sur 4,339 exerçant une profession, il y avait 1,589 commerçants et employés de commerce, 620 colons et ouvriers agricoles, 1,485 industriels et employés ou ouvriers d'industrie et 344 prospecteurs et mineurs. Il y avait 509 missionnaires (302 hommes et 207 dames), dont 341 catholiques et 168 protestants⁽³⁾.

et une menuiserie où l'on a fait de nombreux travaux. — Les 284 artisans européens ou assimilés qui étaient établis à Madagascar en 1902 comprenaient: 117 menuisiers, charpentiers ou charrons, 88 ferblantiers, forgerons serruriers ou mécaniciens et 69 maçons.

⁽¹⁾ Soit 13 médecins civils, 10 pharmaciens, 20 avocats et 7 journalistes.

⁽²⁾ Entre autres, 56 entrepreneurs de

travaux publics, 85 hôteliers, restaurateurs ou débitants de boissons, 27 tailleurs ou modistes, 4 photographes, 49 mineurs, etc.

⁽³⁾ Répartis : 1° Catholiques : 8 (3 h. et 5 f.) dans la région septentrionale; 71 (37 h. et 34 f.) dans la région orientale; 32 (14 h. et 18 f.) dans la région occidentale; 214 (145 h. et 69 f.) dans la région centrale; et 16 (8 h. et 8 f.) dans la région méridionale^(a). — 2° Protestants: 13 (8 h. et 5 f.)

^(a) L'île de Madagascar est divisée aujourd'hui en trois vicariats apostoliques. Les Pères Jésuites, absorbés par leur mission de l'Imerinā et du Betsileo, ne pouvaient faire que des visites temporaires et intermittentes, tant dans le Nord que dans le Sud. Il fut donc décidé en haut lieu que les Lazaristes reprendraient à Fort-Dauphin et dans toute la région méridionale située au-dessous du 22° parallèle l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul et que les Pères du Saint-Esprit qui avaient assumé en 1879 la charge de Nosy-Bé et de Mayotte auraient la région septentrionale jusqu'au 18° parallèle avec les petites îles; quant aux Jésuites, ils ont conservé la région centrale comprise entre ces deux parallèles.

En 1896, M^{sr} CROUZET vint à Fort-Dauphin prendre possession de son vicariat apostolique où tout était à créer, les protestants y étant en réalité les maîtres absolus : cinq Pères l'accompagnaient et des Sœurs de charité y établirent un ouvroir et un dispensaire. En 1897, un poste fut fondé à Tuléar et, à partir de 1898, les Lazaristes remontèrent jusqu'à Farafanganā et s'avancèrent dans la brousse à 50 lieues de Fort-Dauphin. Les révoltes des Antimoronā, surtout celle de 1905, toutes perfides et redoutables qu'elles furent, ne les empêchèrent pas de continuer avec énergie leur œuvre et d'élever à Farafanganā, en 1902, une léproserie de 106 cases que desservent au milieu de dangers de toutes sortes des Sœurs de charité. Aujourd'hui, en 1906, le vicariat de Madagascar-Sud compte 25 Lazaristes et 15 Sœurs, comprenant 4,000 fidèles, 10 écoles avec 150 élèves en moyenne chacune : églises, écoles, maisons ont toutes été construites aux frais de la communauté qui y a dépensé une somme de 1,200,000 francs.

Le vicariat apostolique de Madagascar-Nord a été constitué le 11 juillet 1898 et a été confié à M^{sr} CORBET, supérieur depuis 1887 du Séminaire colonial de Paris. Quand nous eûmes pris Diégo-Suarez en 1885, le Père Albert Cros, puis deux prêtres bretons firent pendant quelque temps le service des hôpitaux, et le chanoine Murat vint se consacrer à l'apostolat de notre nouvelle colonie; il y créa des écoles, fit venir des Filles de Marie pour les diriger et appela pour l'aider dans son œuvre, à laquelle il ne pouvait suffire, deux

1° FRANÇAIS ET CRÉOLES DE L'ÎLE BOURBON. — Les Français qui sont venus coloniser Madagascar au xvii^e et au xviii^e siècle et qui, comme dit Turgot en 1774, « y ayant voulu faire un établissement de force, ont soulevé contre eux les indigènes qui les ont passés au fil de l'épée », n'y

[dont 6 Français] dans la région orientale; 5 (4 h. et 1 f.) [tous étrangers] dans la région occidentale; 109 (64 h. et 45 f.) [dont 47 Français] dans le centre; et 9 (4 h. et 5 f.) [dont 2 Français] dans le Sud. — 3° Anglicans : 7 (3 h. et 4 f.) dans la région orientale; et 25 (12 h. et 13 f.) dans la

région centrale^(a). — En 1894 (avant la guerre), il y avait à Madagascar 142 missionnaires catholiques (75 Pères, 3 Scolastiques, 18 Frères coadjuteurs [chefs d'ateliers, maîtres maçons, imprimeurs], 19 Frères de la Doctrine chrétienne [à Tananarive, à Tamatave et à Fianarantsoa] et

prêtres de l'île de la Réunion, dont l'un mourut peu après et dont l'autre dut être rapatrié. C'est alors que M^{sr} Corbet arriva, accompagné de Pères du Saint-Esprit dont plusieurs étaient des vétérans du Zanguebar et de la Guyane : en 1904, il avait réussi à élever 21 églises ou chapelles, 23 écoles, 25 ouvriers et plusieurs orphelinats, et les hôpitaux de Majunga et de Diégo occupaient plusieurs Sœurs de Saint-Joseph. Quelques Prémonstrés sont venus aider les Pères du Saint-Esprit. Le vicariat de Madagascar-Nord compte 25 missionnaires prêtres, 8 frères, 4 instituteurs indigènes, 22 catéchistes et 12 religieuses (Sœurs de Saint-Joseph, Filles de Marie et Franciscaines missionnaires de Marie); il y a aujourd'hui 12 stations avec missionnaires résidant, 18 écoles avec 745 élèves et 11 ouvriers. Des 430,000 habitants du vicariat, 16,000 sont catholiques.

Dans le vicariat de Madagascar central, dirigé par NN. SS. CAZET et DE SAUNE, le nombre des missionnaires a beaucoup varié suivant les années : ainsi de 68 en 1897 et 71 en 1896, il était réduit à 57 en 1898 et est remonté à 78 en 1900; en 1905, il est de 74, comprenant 2 évêques, 65 jésuites et 7 missionnaires de la Salette (dans le Vakinankaratra), auxquels il y a lieu d'ajouter 10 scolastiques professeurs et 21 Frères coadjuteurs. Le nombre des Frères de la Doctrine chrétienne a passé de 16 en 1896 et de 20 en 1898 à 40 en 1900; en 1906, il y en a 38. Quant aux Sœurs de Saint-Joseph, qui étaient au nombre de 27 en 1896, de 24 en 1898 et de 60 en 1900, il y en a aujourd'hui 75 auxquelles s'ajoutent 13 Sœurs de la Providence de Corenc et 5 Franciscaines missionnaires de Marie, ce qui donne en 1906 un total de 93 religieuses. Depuis 1906, le vicariat de Madagascar central est divisé en deux missions, celle de l'Imerinā, desservie par les Jésuites de la province de Toulouse, et celle du Betsileo, desservie par les Jésuites de la Province de Champagne, qui y étaient déjà installés depuis 1901 et comptaient, en 1906, 25 Pères, 6 Frères coadjuteurs, 16 Sœurs de Saint-Joseph et 476 auxiliaires indigènes.

Les Jésuites avaient fondé à Ambahivorakā en 1874 une léproserie où étaient soignés 150 lépreux; le 2 octobre 1902, on les a transportés dans la nouvelle léproserie officielle d'Ambohitrarimō, pour laquelle le gouvernement de la colonie avait appelé de France 6 Franciscaines de Marie, qui ne faisaient pas partie de la mission : on leur donnait 1,200 francs par tête et par an. Le 9 juillet 1906, M. Augagneur les a congédiées, quoiqu'elles offrissent de rester sans traitement et même de prendre la léproserie à leur charge!

Tananarive compte 6 paroisses catholiques, 4 constituées de 1861 à 1871, 1 créée en 1898 pour le quartier Nord (Faravohitra) et 1 en 1900, celle de Saint-Vincent-de-Paul pour le quartier d'Isotry (voir les articles du R. P. Suau dans les *Études* de 1907 et 1908).

^(a) D'après « *Ny Diary Malagasy*, voici quelle serait la statistique des missionnaires protestants en 1906. 1° FRANÇAIS (PROTESTANTS) : 19 missionnaires et instituteurs, 2 Sœurs et 6 institutrices.

Une autre statistique, que nous croyons plus exacte, dit que leur nombre a passé de 16 en 1808, la seconde année de leur arrivée à Madagascar, à 35 en 1902, et qu'il était encore, en 1905, de 35 [26 hommes et 9 femmes] (15 en Imerinā, 10 à Tananarive, 10 au pays Betsileo).

2° ANGLAIS : I. LONDON MISSIONARY SOCIETY (Indépendants) : 26 missionnaires et 6 dames. — II. FRIENDS' FOREIGN MISSION ASSOCIATION (Quakers) : 12 missionnaires et 6 dames. — III. SOCIETY FOR THE PROPAGATION OF GOSPEL (Anglicans) : 1 évêque, 6 ministres et 5 institutrices.

3° NORVÉGIENS (LUTHÉRIENS) : I. DET NORSKE MISSIONSSELSKAB : 33 pasteurs et 16 diaconesses ou institutrices. II. MISSION NORVÉGIENNE AMÉRICAINNE (FORENEDE KIRKE [Eglise unie]) : 5 pasteurs et 2 institutrices. III. MISSION NORVÉGIENNE AMÉRICAINNE LIBRE (FRI KIRKE [Eglise libre]) : 3 pasteurs et 2 diaconesses.

Soit, en tout, 99 pasteurs ou professeurs protestants et 45 Sœurs ou institutrices. — Tananarive compte 32 temples protestants : 25 de la L. M. S., bâtis de 1861 à 1869; 3 de la S. P. G., bâtis de 1877 à 1879; 2 des F. F. M. A., bâtis de 1864 à 1868; 1 norvégien, bâti en 1872, et 1 de Malgaches dissidents bâti en 1893.

ont guère entrepris de cultures en dehors des plantes potagères⁽¹⁾; au reste, comme écrivait en 1650 l'abbé Nacquart à saint Vincent de Paul, « venus par esprit d'aventure dans ce pays qu'ils croyaient riche et abondant en

27 Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny^(a) et 112 protestants (35 de la L. M. S. ou Indépendants^(b), 15 de la F. F. M. A. ou Quakers^(c), 18 de la S. P. G. ou Anglicans^(d) et 44 Norvégiens luthériens, dont 2 médecins^(e)).

⁽¹⁾ Benyowsky a emmené avec lui à la baie d'Antongil en 1774 trois familles de colons,

les Luchapt, les Dumille de Cerf et les Mesnard, qui voulaient s'y établir à leurs frais et cultiver la terre (Lettre datée de l'île de France du 8 janvier 1774, *Arch. colon., Corresp. de Madag.*); elles n'ont certainement pas réussi et y sont probablement mortes, car on n'en a plus entendu parler.

^(a) A la fin de 1861 et en 1862, sont arrivés à Madagascar pour y fonder la mission catholique, tant à Tamatave qu'à Tananarive, 22 missionnaires [15 Pères (dont 2 morts six mois après leur arrivée à Mahela et dont 1 tombé si gravement malade en allant à Antongil qu'il a dû retourner à l'île de la Réunion), 3 Frères coadjuteurs et 4 Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny]. De 1863 à 1883, année où ils furent expulsés de Madagascar au moment de la guerre, la mission s'est bien développée et solidement établie; elle comptait en cette dernière année 94 missionnaires [44 Pères, 19 Frères coadjuteurs, 8 Frères des Écoles chrétiennes, 20 Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny et 3 Novices]. Revenus en 1886, les missionnaires ont repris activement leur œuvre et, en 1890, ils étaient au nombre de 114 [49 Pères, 19 Frères coadjuteurs, 19 Frères des Écoles chrétiennes et 27 Sœurs].

^(b) Nous avons vu, p. 391-392, que la «London Missionary Society» avait entretenu de 1820 à 1836 une quinzaine de missionnaires (six ministres et neuf chefs d'ateliers ou artisans), mais qu'en cette dernière année la reine Ranavalonā I^{re} les avait expulsés. Lorsque Radamā II fut monté sur le trône, ils sont revenus à Madagascar, en 1862, au nombre de 9, auxquels s'en adjoignirent 4 en 1863 et 18 autres de 1864 à 1870: ils ont, dès 1852, organisé 3 congrégations à Tananarive et une quinzaine aux environs, comprenant 740 membres et 7,000 adhérents et ils ont rapidement progressé; mais, de 148 congrégations avec 115 pasteurs, 437 prédicateurs indigènes, 7,000 membres et 37,000 adhérents, qu'ils avaient recrutés en 1868, ils ont tout d'un coup passé en 1870, à la suite de la conversion de la Reine et du Premier Ministre au protestantisme, à 621 congrégations avec 269 pasteurs, 1,802 prédicateurs malgaches, 21,000 membres et 232,000 adhérents. En 1880, en 1890, en 1894 (avant notre conquête) et en 1905, le nombre des adhérents aux Églises de la L. M. S. a été respectivement de 244,000, 237,000, 310,000 et 143,000 (ce dernier ne s'appliquant qu'à 570 des 1,150 congrégations qu'elle contrôlait avant 1897, année où elle en a cédé 580 aux Protestants français, et aux 176 de la F. F. M. A.). — Le nombre des missionnaires de la L. M. S. a été (en tenant compte de ceux en congé): 9 en 1862; 31 en 1870; 52 en 1875; 37 en 1880; 31 en 1885; 30 en 1890; 37 en 1895, et 32 en 1905, les hommes et les femmes étant à peu près en nombre égal de 1868 à 1880: depuis 1880, elles ne sont plus qu'en très petit nombre.

^(c) Les chiffres précédents s'appliquent aux deux Sociétés, L. M. S. et F. F. M. A., qui travaillent de concert à l'évangélisation et à l'instruction des Merinā. — Les premiers missionnaires Quakers sont venus à Madagascar en 1867 au nombre de 4; ils étaient 13 en 1875, 8 en 1880, 11 en 1885, 31 en 1890, 15 en 1895 (au moment de la guerre) et 18 en 1905: jusqu'en 1880, il y avait parmi eux à peu près égalité d'hommes et de femmes; depuis, elles sont en moindre nombre. En 1886, il est venu 2 médecins et 2 autres en 1890.

^(d) La «Society for the Propagation of the Gospel» a envoyé 2 missionnaires à Madagascar en 1864 et 1 autre en 1865, puis 2 en 1872, 8 en 1874 et 16 en 1876. En 1877, il y en avait 13 tant dans le centre que dans l'Est de l'île; en 1889, il y en avait toujours 13, 18 en 1895 et 12 en 1905.

^(e) Il est venu à Madagascar, en 1867, 3 missionnaires norvégiens auxquels se sont adjoints d'autres en 1869, en 1874 et en 1875. Ils étaient, en 1879, au nombre de 21 [5 à Tananarive, 10 dans le Vakinankaratrā, 3 sur les bords du Mania et du Matsiatrā et 3 au Sud du Matsiatrā]; en 1895 (pendant la guerre), de 44 dont 2 médecins [6 à Tananarive, 19 au pays Betsileo, 4 chez les Sakalavā Ouest et 3 chez les Antanosy de l'Est]; depuis notre conquête de Madagascar, leur nombre a varié de 64 en 1899 à 97 en 1903; en 1905, il était de 75 [33 hommes et 42 femmes], dont 56 de la Mission de Stavanger (dans le Vakinankaratrā, le Betsileo et le Menabé), 12 de l'Église unie des Norvégiens d'Amérique (dans le Sud-Est) et d'Amérique (chez les Antanosy émigrés et dans le Sud-Ouest).

toutes sortes de biens et se voyant trompés dans leurs espérances, ils ne faisaient que maudire l'heure de leur venue ». En réalité, ils s'occupaient exclusivement de la traite des esclaves, depuis le milieu du xvii^e siècle jusqu'en 1870 et au delà, et du commerce des bœufs, du riz, du bois d'ébène et de cire, et, pour se procurer esclaves et bœufs, ils n'hésitaient pas à se joindre à certains chefs qu'ils aidaient dans leurs guerres avec leurs voisins et dans leurs razzias et dont ils partageaient le butin; quelquefois même, par une odieuse trahison, dont étaient malheureusement trop coutumiers les négriers de tous les pays, ils se sont emparés de gens libres, appartenant aux principales familles du pays, qu'ils attiraient à bord par d'adroites machinations et de fallacieuses promesses.

De 1674, année du massacre de Fort-Dauphin, à 1750, année où le gouverneur de l'Île de France, Dumas, envoya occuper l'île de Sainte-Marie ou plutôt jusqu'en 1768, année où Modave a repris possession de Fort-Dauphin, la Compagnie des Indes ne s'est occupée de Madagascar que pour y prendre des esclaves et du riz⁽¹⁾; les vaisseaux venaient sur la côte orientale à partir du mois d'avril, et les chefs de traite convenaient alors avec les chefs du pays du prix qu'ils payeraient pour la construction de la palissade où se feraient les transactions ainsi que de celui des esclaves et des diverses denrées. De Valgny s'étonne, en 1767, que ces traitants n'eussent pas, dans les lieux qu'ils avaient coutume de fréquenter, un magasin permanent au lieu de ces paillottes de fortune qu'ils faisaient construire chaque année. Du reste, la traite n'était pas toujours florissante, puisque Poivre dit que les cinq vaisseaux envoyés des îles de France et de Bourbon à Foulpointe en 1767 afin d'en tirer les approvisionnements en bœufs, moutons, riz, etc., nécessaires à ces îles, n'ont rien rapporté. Les habitants de ces îles avaient obtenu du Roi, en 1766⁽²⁾, l'autorisation de

¹⁾ Nous citerons, entre des centaines de navires, qui sont venus prendre des esclaves à Madagascar dans cette période, celui du capitaine D'Hermitte, qui y a fait trois voyages en 1729 et en 1730 et en a rapporté à l'Île de France 997 qui avaient coûté environ 20,000 livres et qui ont été

vendus 273,000 livres, laissant par conséquent un fort beau bénéfice, et qui en a ramené, en 1731, 550 autres; le navire la *Sirène*, qui en a pris, en 1730, 350 (*Arch. colon.*, Carton III, dossier 5), etc.

⁽²⁾ Par ordonnance royale du 29 novembre 1766.

commercer librement avec Madagascar, mais le gouverneur Dumas s'est opposé à ce qu'ils en profitassent, disant que « toute traite particulière ruinerait celle du Roi », qui, en réalité, était ruinée à l'avance⁽¹⁾.

Après la mort de Benyowsky, c'est-à-dire depuis 1786, la France a abandonné de nouveau Madagascar et n'y a plus entretenu qu'un commerce d'escale sous la direction d'un agent commercial ayant comme escorte quelques soldats fournis par la garnison de l'Île de France, toujours dans le but d'approvisionner les îles voisines de bœufs, de salaisons et de riz : un officier du génie, M. Menisson, établit des règles d'ordre et de police pour les divers postes de traite et transporta le chef-lieu de l'administration de Foulpointe à Tamatave.

Plusieurs traitants français, à la fin du xviii^e siècle, ont pénétré dans l'intérieur de l'île pour s'y procurer des esclaves, notamment dans l'Antsihanakä⁽²⁾, dans l'Ankay et dans l'Imerinä ou l'Ankovä, comme on disait alors; Andrianampoinimerinä n'a permis à aucun d'eux de séjourner à Tananarive ni dans aucune ville de ses États, excepté à Ambatomangä : ce prince pensait que, s'il laissait des Européens s'établir librement au milieu de son peuple, riches et intelligents comme ils étaient, ils deviendraient vite les maîtres du pays à son détriment; il avait vis-à-vis d'eux le même sentiment de défiance, fort compréhensible du reste et, disons-le, fort juste, qui n'a cessé d'exister plus ou moins ouvertement jusqu'à notre conquête.

Le commerce des esclaves qui, à partir du traité signé par Radamä I^{er} avec l'Angleterre le 23 octobre 1817⁽³⁾, a été officiellement prohibé dans les provinces de Madagascar soumises aux Merinä, a continué jusqu'après 1870 à fleurir dans celles du Sud et de l'Ouest qui étaient indépendantes et où, d'une part, les négriers arabes apportaient leur cargaison de nègres africains et où, d'autre part, les Créoles de l'île de la Réunion

(1) *Arch. coloniales, Corresp. Madag.*

(2) Dumaine, *Ann. Voy.*, t. XI, 1810, p. 48.

(3) Ou plutôt du traité supplémentaire du 11 octobre 1820, car la traite a repris en 1818 et 1819, lorsque le général Hall, qui faisait à cette époque l'intérim de Sir

Robert Farquhar, s'est refusé à continuer avec celui qu'il appelait un « roi de sauvages » les relations qu'avait habilement nouées son prédécesseur, mais qui redevinrent intimes dès que Farquhar eut repris son gouvernement.

achetaient des Malgaches qu'ils employaient dans leurs plantations sous le nom d'« engagés volontaires »⁽¹⁾.

En ce qui concerne les plantations faites par des Français à Madagascar, Lescallier cite un nommé Didier, qui s'était établi avec sa femme à Foulpointe en 1792 « dans le but d'y entreprendre des cultures »; mais, lorsque Bréon est allé dans cette région en 1818, il n'y avait plus aucun Européen et on n'y voyait que les ruines de leurs anciens établissements.

A cette époque, il y avait à Tamatave plusieurs négociants français, possesseurs de nombreux esclaves, qui, tout en se livrant au commerce,

⁽¹⁾ Voici ce qu'écrivait en 1859 un témoin oculaire, le R. P. Jouen, au sujet de la traite qui se faisait alors dans la baie de Balÿ : « On a organisé le recrutement des travailleurs à Balÿ, en 1858, et une foule de navires y est venue de suite attirée par l'appât du gain : l'« engagé » qui s'obtenait sur les lieux pour 20 ou 30 piastres [100 à 150 francs] se cédait à l'île de la Réunion pour 200 à 250 [1,000 à 1,250 francs]. Les Malgaches, dont la cupidité fut surexcitée par les cadeaux, les barils d'arack ou de rhum, etc., qu'on leur prodiguait outre le prix des esclaves, se livrèrent à des incursions chez les peuplades voisines pour voler des hommes et les revendre aux blancs. Libres ou esclaves, tous ceux qui leur tombaient sous la main étaient pris et, attachés à une longue poutre, les fers au cou et aux pieds, étaient conduits à bord : c'étaient des « engagés volontaires » pour l'île de la Réunion ! Une fois embarqués, ces malheureux, ainsi arrachés brutalement à leur famille et à leur pays, n'avaient qu'une pensée : se soustraire à une si affreuse servitude et, quand ils en trouvaient l'occasion, ils cherchaient à se sauver par tous les moyens possibles : c'est ainsi qu'une révolte eut lieu sur le « Happy »; on put la réprimer, mais elle coûta la vie à 140 Malgaches qui furent massacrés ou noyés. Une

seconde, à bord du « Joker », réussit; les esclaves, profitant de l'absence du capitaine et de la plupart des matelots qui étaient descendus à terre, tuèrent tous ceux qui restaient à bord, y compris le jeune enfant du capitaine, âgé de six ans, qu'ils hachèrent en morceaux, et, après avoir pillé le navire, le mirent à la côte et se sauvèrent. Le troisième désastre à Balÿ ne fut pas moins épouvantable : chargée de 150 « engagés volontaires », la *Marie-Angélique* allait appareiller pour Bourbon, quand la révolte éclata à bord; le délégué du gouvernement fut assassiné et l'équipage n'échappa à la mort qu'en se jetant à la mer et gagnant à la nage un navire voisin. La goélette fut pillée de fond en comble et échouée. Le capitaine en racheta la coque moyennant 200 piastres [1,000 francs]. La *Cordelière*, pour punir les coupables, brûla la ville de Mahagolö (LA VAISSIÈRE, *Hist. de Madag.*, t. I, p. 309-310). — Au temps où l'un de nous se trouvait dans la baie de Saint-Augustin (1866-1869), cette traite des Malgaches se faisait encore. Du reste, jusqu'à la conquête de Madagascar en 1895, les Sakalavä n'ont cessé de razzier les districts Ouest du Betsileo : ils emmenaient le bétail, les femmes et les enfants et massacraient les hommes adultes. Le docteur Borchgrevinck dit que, dans le district d'Am-

faisaient aussi de la culture⁽¹⁾; la plupart s'en allèrent en 1821, ne pouvant plus faire la traite des esclaves prohibée par Radamã I^{er} ⁽²⁾.

Ce sont des Français qui ont donné aux Merinã les premières leçons d'industrie et d'agriculture, car ce sont le charpentier lyonnais Legros qui, le premier, leur a enseigné la charpenterie en 1818, un nommé Morio qui leur a, le premier, appris la couture, et MM. Arnoux et De Lastelle qui, les premiers, ont créé des plantations à Madagascar.

L'œuvre principale de Legros, qui est l'initiateur des procédés européens de construction en charpente, comme Jean Laborde l'a été pour les constructions en pierre, est le palais de Soanieranã, qui était situé au Sud de Tananarive et qui était, en somme, pour l'époque et le pays, au milieu des maisons merinã, un édifice d'une certaine hardiesse et d'un aspect fort satisfaisant. Radamã I^{er} avait désigné trois Andrianã pour étudier la charpente avec lui.

Quant à Morio, il ne semble pas avoir été un maître bien doux et bien patient avec les six Andrianã que Radamã avait désignés pour apprendre le travail à l'aiguille, car il piqua, dit-on, plusieurs fois les yeux de quelques-uns d'entre eux avec l'aiguille dont il était chargé de leur apprendre le maniement, lorsqu'ils ne s'en servaient pas à son gré. Radamã leur dit de supporter ces tracasseries parce que « le métier qu'ils apprenaient serait utile à son pays », et il les autorisa, lorsqu'ils seraient habiles à manier l'aiguille, à prélever, pour le paiement de leurs peines, la moitié du prix des esclaves que leurs maîtres mettraient en apprentissage chez eux. Ils apprirent aussi à broder et l'enseignèrent ensuite aux autres⁽³⁾.

batõ, à sa connaissance, ils n'avaient pas enlevé en une année moins d'un millier d'individus et qu'il en était de même dans les districts de Fihasinanã, de Soatananã, etc., dont la population avait de ce fait considérablement diminué (*Bull. des Miss. luthér. à Madag.*, 15 février 1899, p. 20).

(1) Baron Milius. *Arch. Minist. Colonies*.

(2) *Arch. Minist. Colonies, Corresp. Madag.*

(3) D'après les notes manuscrites de Rainandriamampandry, l'ancien Ministre de

la Guerre, t. V, p. 66 (*Notes, Explor. et Recon.*, Tananarive, 3^e trimestre 1900, p. 417-418). — Les trois apprentis de Legros étaient les nommés : Ramabaimananã, Ramenã et Rabatrÿ; les six apprentis de Morio étaient Ratrimõ, Ratompoarõ, Ralambomiaranã, Ratsilakaminã, Ramanankozÿ et Rakotovalay : « ce furent ces hommes qui ont exposé à Tananarive les premiers « zaby » [habits], et les premières redingotes, cousus dans l'Imerinã ».

Radamă, en effet, tenait essentiellement à ce qu'un certain nombre de ses sujets reçût une instruction professionnelle, et c'est dans ce but qu'il a envoyé à l'île Maurice dix jeunes gens apprendre la musique et trois femmes se perfectionner dans la tenue du ménage, et douze en Angleterre pour y apprendre le droit, la filature, le tissage, la fabrication de la poudre, etc. Mais, d'autre part, ses sujets étaient bien disposés à s'instruire, puisque, quand on sut que le roi projetait d'envoyer ainsi des jeunes gens outre-mer, les Merinā vinrent en foule offrir leurs enfants; il y en eut même un qui proposa de donner mille piastres si le roi voulait envoyer ses fils : on lui dit de payer d'abord 500 piastres et que ses fils partiraient, ce dont il fut fort content, mais, ajouta Radamă, « puisque vous désirez tant que vos fils s'instruisent, je ne veux rien vous demander; je les enverrai à mes frais », et il les choisit dans les premières familles du pays.

En 1821, toujours sous le règne de Radamă I^{er}, un Français, M. Arnoux, inspiré et appuyé par M. de Rontaunay, négociant à l'île de la Réunion, conçut le projet d'établir à Madagascar des sucreries et des guildiveries et choisit pour y installer une guildiverie ou fabrique de rhum, qu'il devait faire de compte à demi avec le roi, Rianambö, localité située sur le bord du Rangană, à trois lieues de Mahelă⁽¹⁾, mais à la mort de Radamă, en 1828, il fut, comme tous les Européens et Créoles, en butte aux soupçons et à la malveillance de la nouvelle reine; néanmoins, étant monté à Tananarive en mars 1829, il obtint pour M. de Lastelle, capitaine d'un des navires de la maison de Rontaunay, l'autorisation de rester à terre et de diriger son établissement. M. Arnoux étant mort de la dysenterie en retournant à la côte, M. de Lastelle continua son œuvre, qui se trouva peu après fort compromise par la malheureuse expédition Gourbeyre en octobre 1829; toutefois, sommé de venir à Tananarive, il s'y rendit et, étant parvenu à convaincre la reine et ses ministres de son innocence,

(1) C'est-à-dire que le roi donnait la terre et fournissait les bras nécessaires pour l'exploitation et que M. Arnoux avait à sa charge les dépenses diverses que nécessitait cette

guildiverie (CARAYON, *Ann. Voy.*, 1847, p. 99). Le roi lui louait en outre les Malgaches dont il avait besoin pour son commerce de riz, à raison de 12 piastres par tête et par an.

il renouvela le traité fait en 1828 au sujet de la création d'une guildiverie auprès de Mahelä : ce fut le premier établissement industriel tenté à Madagascar⁽¹⁾; il obtint en outre, moyennant une somme fixe, la ferme des droits de douane à Fénériver, à Mahanorö et à Mananjarÿ, qui, en 1826, avait été concédée à MM. Blancard : ces négociants mauriciens, qui avaient, malgré M. Arnoux et l'opposition du gouverneur de l'île Maurice, réussi à circonvenir Radamä I^{er} dans le but de se réserver le monopole du commerce à Madagascar, n'ayant pu tenir leurs engagements, furent promptement dépossédés de ce privilège. M. de Lastelle exécuta fidèlement toutes les conditions de son traité et jouit à la cour d'Imerinä d'une réelle faveur qui assura le succès de ses opérations : il y était considéré comme « Andrianä », c'est-à-dire comme parent de la reine⁽²⁾. Il établit, en 1834, une sucrerie à Tsarahafaträ, sur les bords du Mananjarÿ, à trois lieues environ de la mer, puis, en 1841, de compte à demi avec la Reine, une seconde à Bakorä, sur le bord de la même rivière, à deux lieues de la précédente, et, en 1842, une troisième à Soaman-drakizay, sur le bord de l'Ivondronä, aussi de compte à demi avec la Reine.

Outre ces établissements agricoles et industriels, M. de Lastelle a disséminé des postes commerciaux tout le long de la côte orientale : à Mahelä, où était le plus important, à Masindranö qui est à l'embouchure du Mananjarÿ, à Mahanorö et en maints autres endroits où l'on traitait du riz, des bœufs, de la cire, de la gomme copal, des cuirs, etc., et dans quelques-uns desquels il avait des forges, des ateliers de menuiserie, de charpenterie, de construction et de réparation de chaloupes et de pirogues, etc. qui occupaient de nombreux ouvriers.

De 1821 à 1845 (année où a eu lieu l'expédition Romain-Desfossés et Kelly, à la suite de laquelle ont été expulsés tous les Européens et ont cessé toutes relations avec la France et l'Angleterre), MM. de Rontaunay, Arnoux et de Lastelle ont fait à Madagascar un commerce total

⁽¹⁾ L'« habitation » de Lastelle à Mahelä occupait 10 Français qui avaient sous leurs ordres 1,500 noirs, et produisait de 250 à

300,000 kilogrammes de sucre et 1,200 barriques de rhum.

⁽²⁾ Il s'était fait naturaliser Merinä.

de 22,951,331 francs, soit 10,603,396 francs à l'importation et 11,987,835 francs à l'exportation. On doit, en outre, à M. de Lastelle l'introduction de nombreux arbres fruitiers et de graines de choix, ainsi que la plantation de forêts de cocotiers⁽¹⁾.

En 1829, un Français, M. Droit, avait déjà installé à Ifaty une manufacture de fusils, mais, n'ayant pas voulu tremper dans l'aventure du « Voltigeur » envoyé en 1835 pour s'emparer traitreusement des chefs Sakalavä de Saint-Augustin, il fut exilé⁽²⁾ et Jean Laborde, qui avait été jeté par un naufrage sur la côte Sud-Est de Madagascar et qui, sur le désir de Ranavalonä I^{re}, s'était associé à lui, prit la direction de ses ateliers qu'il transporta à Mantasoa où le bois et l'eau étaient plus abondants, et où il créa, en plein désert, une grande et active cité ouvrière.

C'est en réalité à Jean Laborde qu'est due la formation à Madagascar d'un corps d'artisans et d'ouvriers malgaches, avec lesquels il a élevé et exploité de 1842 à 1857 la belle et remarquable usine de Soatsimananpiovanä où des bassins à écluse alimentaient une demi-douzaine de roues hydrauliques et où, avec l'aide de son jeune frère qu'il avait fait venir de France auprès de lui, il a fait des canons⁽³⁾, des fusils, de la poudre, de la quincaillerie, de la serrurerie, du tannage, du papier, de la porcelaine et de la faïence, de la verrerie, de la soie, du savon, du sucre, du rhum, etc., ayant tout à la fois à chercher les matières premières et à former les ouvriers : lorsqu'il a commencé cette grande œuvre, il n'y avait dans le pays ni maçons, ni tailleurs de pierre, ni forgerons, ni serruriers ! et il n'avait lui-même aucune éducation technique ; c'est, a-t-il

(1) Voir, à l'Appendice qui est à la fin du volume, p. 657, la notule 191.

(2) Il se réfugia à Mohely, auprès de Ramanetakä, cousin de Radamä I^{er}, et y mourut en 1837. Sa veuve, qui était la fille d'un Hovä établi à Maurice, a été mise par le commandant de Mayotte comme gouvernante d'Iomby Sody et d'Iomby Salama, filles de Ramanetakä (1848-1857).

(3) Après la fonte du premier canon, la reine donna à M. Laborde, pour lui marquer son contentement, 6,000 piastres [30,000 francs] qu'il distribua généreusement à ses ouvriers qui, à son grand déplaisir, étaient tous fournis par la corvée royale. « Ce que la reine me donne doit retourner à sa source, avait-il coutume de dire ; l'argent du peuple doit retourner au peuple. »

dit à l'un de nous, principalement avec l'aide de quelques manuels Roret qu'il a su créer et mettre en activité toutes ces diverses usines et manufactures⁽¹⁾.

Depuis cette époque, quelques Français et Créoles de l'île Bourbon ont fait des plantations de canne à sucre, de caféiers⁽²⁾, de vanilliers, de cacaoyers, etc., mais il leur fallait l'autorisation du premier ministre, qui ne l'accordait pas facilement; en 1892, plusieurs concessions de terrain ont cependant été faites à des Français. Aujourd'hui, le nombre de ces plantations est considérable, surtout sur la côte orientale et dans le Nord-Ouest, et, dans le centre, il y a des caféries; l'élevage s'est aussi développé dans le Nord, l'Ouest et le Sud. Toutefois, ce sont toujours les commerçants et employés de commerce qui sont beaucoup plus nombreux que les agriculteurs et les éleveurs.

Il y avait, dit-on, à Madagascar en 1900, 859 Français ou Créoles de l'île de la Réunion, commerçants ou industriels, et 334 seulement adonnés à l'agriculture ou à l'élevage; en 1902, plus de 1,000 s'occupaient de commerce et guère plus de 400 étaient agriculteurs ou éleveurs.

¹⁾ Ranavalonā I^{re} prenait le plus vif intérêt aux divers travaux qu'on exécutait dans ce vaste établissement; aussi, à côté de la ville bâtie sur le versant de la colline qui le domine et où demeuraient les milliers d'ouvriers qui y étaient employés, y avait-elle sur le bord de la rivière une habitation où elle venait passer des mois entiers, et son fils, le prince RakotondRadamā, ainsi que les principaux personnages du royaume, avaient les leurs à côté de la sienne.

Elle avait une affection toute particulière pour M. Laborde qu'elle appelait : « Ry Dada! » [litt. : Cher père!]; les reines qui lui ont succédé se sont toujours déclarées « ses filles »; « Zanak'ao », disaient-elles! nous sommes tes enfants! — Comme l'usine de Soatsimananpiovanā appartenait à la reine, le travail s'y faisait par corvée, suivant l'usage du pays, et, si la reine était fière des produits qui s'y fabriquaient, les ouvriers ne laissaient pas que de se plaindre :

d'où l'adage suivant : « Raharaha ny Mantasoa : Ny miera maty venty; ny mangaladia maty losö; ny mitoetra lany lamba amant-salakä. « C'est comme l'affaire de Mantasoa! Ceux qui demandent la permission de n'y pas aller en sont pour 80 centimes; ceux qui se sauvent en sont pour 2 fr. 50; ceux qui restent à la tâche y usent jusqu'à leur dernier lamba et leur dernier salakä » (*Ny Ohabolan'ny Ntaolo [Les Proverbes des Anciens]*, Cousins et Parrett, 1885, pr. 2730). Il n'y avait pas moins de 1,500 familles qui y travaillaient. Aussi, lorsqu'en 1857 Jean Laborde fut exilé, les ouvriers se ruèrent sur tous les bâtiments de l'usine et les démolirent : on en voit encore les ruines qui ont un aspect réellement imposant, mais qui donnent un démenti au nom que notre industriel compatriote avait donné à son usine : Soatsimanpiovanā : L'éternellement Belle [litt. : Belle, qui ne change pas].

²⁾ Aux environs de Fénéry, vers 1865.

En 1905, les Français et Créoles de l'île de la Réunion exerçant une profession à Madagascar (militaires et fonctionnaires non compris) étaient au nombre de 3,329, se divisant en 1,025 commerçants ou employés de commerce ⁽¹⁾, 555 colons ou ouvriers agricoles ⁽²⁾, 1,141 industriels ou employés et ouvriers d'industrie ⁽³⁾, 222 prospecteurs et mineurs ⁽⁴⁾ et 397 missionnaires [341 catholiques (207 hommes et 134 femmes ⁽⁵⁾) et 56 protestants (31 hommes et 25 femmes)] ⁽⁶⁾.

⁽¹⁾ Soit 645 commerçants et 380 employés de commerce, répartis : 228 dans le Nord ou province de Diégo-Suarez; 375 dans l'Est [dont 220 à Tamatave]; 175 dans le Nord-Ouest [20 dans la province de Nosy-Bé; 128 dans celle de Majunga; 14 dans celle de Maevatananä; 13 dans celle d'Analalavä]; 41 dans l'Ouest [6 à Maintiranö; 4 à Morondavä; 31 à Tuléar]; 170 dans le centre [40 dans la province d'Angavo-Mangorö; 104 dans l'Imerinä (dont 86 à Tananarive), etc.] et 36 dans le Sud [30 dans la province de Fort-Dauphin et 6 chez les Mahafaly].

⁽²⁾ Soit 487 colons et 68 ouvriers agricoles, répartis : 193 dans le Nord ou province de Diégo-Suarez; 21 dans la province de Vohémar; 64 chez les Betsimisarakä; 57 chez les Betanimenä; 27 dans la province de Mananjarÿ; 4 dans celle de Farafanganä; 90 dans le Nord-Ouest [53 dans la province de Nosy-Bé; 11 dans celle d'Analalavä; 24 dans celle de Majunga, et 2 dans celle de Maevatananä]; 11 dans l'Ouest (dans la province de Tuléar); 85 dans le centre [31 dans la province d'Angavo-Mangorö; 49 dans l'Imerinä (20 à Tananarive, 19 dans l'Imerinä central, etc.), et 5 dans la province de Fianarantsoa]; 3 dans le Sud [dans la province de Fort-Dauphin].

⁽³⁾ Soit 142 industriels et 999 employés ou ouvriers d'industrie, répartis : 230 dans le Nord ou province de Diégo-Suarez; 10 dans la province de Vohémar; 295 chez les Betsimisarakä (dont 270 à Tamatave); 101

chez les Betanimenä (dont 48 employés au chemin de fer); 12 dans la province de Mananjarÿ; 2 dans celle de Farafanganä; 134 dans le Nord-Ouest [19 dans la province de Nosy-Bé; 4 dans celle d'Analalavä; 93 dans celle de Majunga, et 18 dans celle de Maevatananä]; 32 dans l'Ouest [5 dans la province de Morondavä et 27 dans celle de Tuléar]; 320 dans le centre [2 dans la province de Mandritsarä; 51 dans celle d'Angavo-Mangorö (dont 30 employés sur les chantiers du chemin de fer); 264 dans l'Imerinä (dont 247 à Tananarive); 3 dans la province de Fianarantsoa], et 5 dans celle de Fort-Dauphin.

⁽⁴⁾ Soit 30 dans la province de Mananjarÿ; 14 chez les Betsimisarakä du Sud; 63 dans le Sud de l'Imerinä et à Tananarive; 21 dans le Nord et dans l'Ouest de l'Imerinä; 47 chez les Betsileo; 5 dans la province de Morondavä; 9 dans celle de Maevatananä; 2 dans celle de Majunga, etc.

⁽⁵⁾ 24 de ces missionnaires catholiques, soit 16 hommes et 8 femmes, sont étrangers; nous ne les avons pas néanmoins séparés des Français.

⁽⁶⁾ Répartis : 1° Catholiques : 8 [3 h. et 5 f.] dans la région septentrionale; 71 [37 h. et 34 f.] dans la région orientale; 32 [14 h. et 18 f.] dans la région occidentale; 16 [8 h. et 8 f.] dans la région méridionale et 214 [145 h. et 69 f.] dans le centre de l'île. — 2° Protestants : 6 dans la région orientale; 48 dans le centre, et 2 dans le Sud.

Depuis 1861, les « Vazahä » [Européens, Créoles, etc.] ont été nombreux à Tamatave et dans les autres villes de la côte orientale; ces villes étaient en effet un lieu de refuge pour une foule d'aventuriers des îles de la Réunion et Maurice et d'autres lieux, qui y trouvaient un asile propice où ils pouvaient braver leurs créanciers et la loi et qui s'y livraient à toutes sortes de trafics. Cet état de choses s'est un peu amélioré sous Ranavalonä II, toutefois, jusqu'à notre conquête, chez les Tanalä indépendants, dans la ville de Sahasinakä, les gens qui avaient maille à partir avec la justice de leur pays se sont réfugiés.

Les Français ont fait dès longtemps des essais de cultures et de commerce dans l'île de Sainte-Marie, essais fort modestes et qui n'ont pas eu de succès. En 1646, il en est venu huit, envoyés par Pronis afin d'acheter sur la côte Est du riz pour l'approvisionnement de Fort-Dauphin, et, en 1649, Pronis y est allé lui-même et y en a laissé huit autres qui y ont cultivé du tabac, «le plus beau et le meilleur du monde»; Flacourt, qui en a emporté lors de son passage dans cette île en octobre 1651, dit : «Le tabac que les Français ont fait à Sainte-Marie surpasse en bonté et en suavité tous les tabacs qui se font en ce pays-ci. C'est pourquoi il faut nécessairement y faire passer des Français qui y soient pour leur compte; il n'y a pas à Madagascar de lieu où ils puissent mieux faire leurs affaires⁽¹⁾». Toutefois, «comme le climat en était très malsain et qu'il n'y venait aucun navire qui n'y laissât bon nombre de personnes, pour peu de séjour qu'il y fit⁽²⁾, aucun colon ne s'y fixa de son gré, d'autant qu'à cette époque lointaine le commerce et l'agriculture n'y étaient point libres, et il n'en fut pas autrement même lorsque, l'attention de la France ayant été attirée par l'importance politique et maritime de Madagascar, la Compagnie des Indes prit possession définitive de cette île en 1750 : en effet son premier commandant, Gosse, et ses compagnons furent massacrés par les indigènes en 1754 et il faut arriver au commencement du XIX^e siècle pour y voir créer de vrais établissements agricoles; ce sont MM. Albrand, ancien professeur et agent commercial

(1) FLACOURT, *Hist. Madag.*, 1661, p. 217, 258, 312, 313 et 30.

(2) CARPEAU DU SAUSSAY, *Voy. à Madag.*, p. 96.

à Fort-Dauphin, et Carayon, officier d'artillerie, qui, les premiers, avant même l'arrivée de la garnison militaire, malgré les conseils de leurs amis désespérés de les voir risquer leur vie en un pays aussi malsain, y ont planté, en 1820, des caféiers et des giroffiers : en 1824, ils avaient déjà 100,000 pieds de caféiers et 30,000 pieds de giroffiers, et ils faisaient, en outre, le commerce des bœufs et du riz pour approvisionner les îles Bourbon et Maurice. En 1826, 17 hommes du détachement d'ouvriers militaires en garnison à Sainte-Marie qui avaient fini leur temps, engagés par le bel aspect de leurs plantations, restèrent comme colons et reçurent du gouvernement, qui prétendait favoriser la colonisation de Madagascar, à titre d'encouragement, 120 francs chacun, somme qui représentait tout juste la dépense qu'eût entraînée leur rapatriement. Albrand mourut le 11 décembre 1826 et Carayon, resté seul, abandonna la culture du giroffier, dont la récolte se fait attendre de nombreuses années et dont le prix de vente venait de baisser beaucoup, pour se consacrer à celle de la canne à sucre et à l'installation d'une sucrerie⁽¹⁾.

Cette entreprise n'a pas eu le succès que méritaient la peine et les soins que lui ont donnés les deux associés, et il en a été de même de toutes celles qui ont été tentées depuis, toutes du reste dans de modestes proportions. En 1867, cependant, une Société y a défriché et planté en cannes à sucre 80 hectares qui n'ont pas donné les résultats qu'elle en attendait. La culture du caféier sur laquelle on avait tout d'abord fondé de grandes espérances, malgré tous les soins dont elle a été l'objet, a dû être peu à peu abandonnée, le sol ne lui étant pas propice⁽²⁾; le giroffier au contraire y pousse facilement⁽³⁾ et les vanilliers, dont on fait depuis une douzaine d'années des plantations, semblent réussir⁽⁴⁾. On y cultive aussi quelques cacaoyers et cocotiers⁽⁵⁾. En somme en 1905, sur 16,500

(1) ALBRAND, *Le Globe*, Paris, 29 septembre 1827, et CARAYON, *Mém. manuscrit*, in : *Bibl. Grandidier*, livre III, p. 61 et 71-75.

(2) Il n'y avait plus en 1905 que 23,000 pieds.

(3) En 1905, on en comptait 38,000 pieds, dont un tiers en rapport.

(4) En 1900, il y avait 50,000 pieds de vanilliers et, quelques années plus tard, en 1905, 260,000 dont un tiers en rapport.

(5) En 1905, on comptait 34,000 cacaoyers et 5,000 cocotiers, dont un quart en rapport.

hectares que contient l'île de Sainte-Marie, il n'y en a que 521 concédés et 252 de cultivés, répartis entre 8 concessionnaires dont 4 ont des plantations d'une certaine importance, 1 de 80, 1 de 70 et 2 de 30 hectares.

Quant au commerce, il y a toujours été peu important et soumis à de grandes variations : ainsi il a été (importations et exportations réunies) en 1864, de 340,000 fr.; en 1866, de 134,000 fr.; en 1867, de 520,000 fr.; en 1876, de 272,000 fr.; en 1880, de 292,000 fr.; en 1897, de 70,000 fr.; en 1900, de 184,000 fr.; en 1903, de 334,000 fr. et en 1905, de 265,000 francs. Les exportations, qui, de 1897 à 1899, n'étaient que de 25,000 à 30,000 fr., sont en progrès depuis 1900, ayant passé à 115,000 fr., puis étant en moyenne aujourd'hui de 200,000 fr.

Dès que la France a eu pris possession de Nosy-Bé en 1841, il y est venu des marchands et des planteurs attirés par la fertilité de son sol; la végétation y est en effet vigoureuse et on y a cultivé avec succès l'indigo, le café et surtout la canne à sucre. Ce n'est pas avant 1856 toutefois⁽¹⁾ que l'agriculture y a pris un certain essor; depuis, elle a subi des fortunes diverses. La petite propriété n'existe pas à Nosy-Bé; les terres concédées, qui forment à peu près le quart de la superficie totale de l'île, 8,000 hectares environ sur 29,300, sont partagées entre une quinzaine de colons: du reste, la surface cultivée est peu étendue par rapport à celle des terres concédées. Il n'y avait: en 1856, que 367 hectares et demi cultivés (305 en cannes à sucre, qui ont produit 90,000 kilogrammes de sucre et 134 hectolitres de rhum; 50 en indigo qui ont produit 67,500 kilogrammes, et 17 1/2 en café qui ont produit 300 kilogrammes); en 1863, 537 hectares plantés en cannes à sucre répartis entre 18 usines dont 8 à vapeur, possédant des alambics, 5 hydrauliques et 5 avec des

⁽¹⁾ Il y a eu pendant les premières années de notre occupation des troubles qui ont entravé l'essor de l'industrie; en effet, l'émancipation des esclaves, qui a été proclamée en 1848 et qui enlevait aux chefs indigènes^(a) leur principale richesse et leur pres-

tige, a mis notre colonie à deux doigts de sa perte et les attaques des Merinā contre Ankify en 1853 et, en 1855, contre M. Darvoy qui exploitait une mine de charbon à Ambavatobÿ n'ont pas été sans inquiéter les colons de Nosy-Bé.

^(a) Il y avait à Nosy-Bé 1,162 indigènes possédant 5,160 esclaves, estimés à 71 fr. 44 l'un; 960 se sont soulevés et ont pris les armes contre nous.

manèges à bœufs, qui ont produit 343,000 kilogrammes de sucre et 440 hectolitres de rhum; en 1867, 469 hectares répartis entre 10 usines, dont 5 à vapeur et dont le produit a été à peu près égal à celui de 1863; en 1880, 933 hectares répartis entre 14 usines (11 à vapeur), occupant 1,029 travailleurs, qui ont produit de 1,700,000 à 1,800,000 kilogrammes de sucre et moins d'un millier d'hectolitres de rhum; en 1884, 970 hectares; le rhum, qui était un produit important de ces usines puisque, de 440 hectolitres en 1867, il a monté à près de 1,200 en 1870 et à 2,850 en 1878 (et même à 3,410 en 1875), est tombé en 1879 à 750 parce que l'administration a frappé d'un droit de 0 fr. 10 chaque litre fabriqué et que les colons ont, devant cette exigence du fisc, renoncé à en distiller. A partir de 1880, le recrutement des travailleurs étant devenu plus difficile et les indigènes, qui sont paresseux et nomades, ne se pliant pas volontiers à un travail régulier, les divers établissements agricoles ont été moins prospères et on n'a plus fait de nouvelles plantations de cannes à sucre : aujourd'hui il n'en reste plus que deux qui occupent une centaine d'ouvriers et ont produit en tout, en 1905, 50,000 kilogrammes de sucre et 71 hectolitres de rhum, environ le $\frac{1}{20}$ ^e de ce que produisait Nosy-Bé de 1870 à 1879.

Les caféiers, dont la culture a été au début, comme celle de la canne à sucre, fort en honneur et dont on avait planté en 1863 une trentaine d'hectares, en 1867 une cinquantaine et en 1872 une soixantaine, et qui, de 1875 à 1879, ont produit de 10,000 à 14,000 kilogrammes de café, ont été en 1880 attaqués par l'*Hemileia vastatrix* et leur production est tombée à 700 kilogrammes en 1882. Après avoir laissé passer un certain temps, on a recommencé en 1899 à en planter et, en 1905, on en comptait déjà 150,000 pieds. Toutefois, c'est la culture de la vanille qui a en ce moment la faveur des colons de Nosy-Bé; car, malgré les soins qu'elle exige, ils la préfèrent à toute autre à cause de son prompt rendement, car elle entre en rapport au bout de trois années : en 1901, on comptait déjà à Nosy-Bé 700,000 pieds de vanilliers qui avaient fourni 15,000 kilogrammes de vanille verte, soit de 4,000 à

4,500 kilogrammes environ de vanille sèche; en 1905, il y a 433 hectares consacrés à cette culture, à raison de 4,000 pieds par hectare, répartis entre une quinzaine de planteurs possédant de 10,000 à 300,000 lianes.

Le commerce à Nosy-Bé est assez important⁽¹⁾; il y a dès longtemps deux maisons européennes, l'une française et l'autre allemande, qui toutes deux ont aussi un agent à Zanzibar; aujourd'hui il y en a cinq, trois françaises et deux allemandes⁽²⁾, et quatre maisons indiennes qui ont une foule de postes commerciaux sur la Grande-Terre.

Depuis la cession de Diégo-Suarez à la France en 1885, il y a été installé, à Antangombato, une usine pour faire des salaisons et des conserves de viande, où l'on a abattu pendant quelque temps plus de 80 bœufs par jour⁽³⁾. Dans la baie, on a créé des salines qui couvrent une surface de 500 hectares et produisent 10,000 tonnes de sel; on y a fait des plantations de caféiers, de vanilliers (qui n'ont pas réussi à cause des vents et de la sécheresse de l'air), de plantes à caoutchouc, de cannes à sucre.

Nous venons d'énumérer les diverses occupations commerciales et agricoles auxquelles se sont livrés avec plus ou moins de succès nos compatriotes à Madagascar, et dont la plus importante et la plus rémunératrice a été, pendant près de trois siècles, la traite des esclaves, si fâcheuse à tous les égards; mais il y en a eu très heureusement qui se sont livrés à un tout autre ordre d'occupations, ce sont les prêtres et les missionnaires dont nous allons résumer les louables tentatives tant pour évangéliser que pour instruire les indigènes, et qui, au début du moins, n'ont pas eu le succès qu'elles méritaient, un peu toutefois par leur faute.

Les missionnaires portugais qui ont les premiers tenté l'évangélisation

⁽¹⁾ Le commerce général de Nosy-Bé (importations et exportations réunies), qui était de 275,000 francs en 1843, de 895,000 francs en 1848, de 934,000 francs en 1860, de 1,700,000 francs en 1866, a passé à 3,600,000 francs en moyenne de 1868 à 1879, et à 2,650,000 francs en moyenne de 1897 à 1905 [1,712,000 en 1897, 4,000,000 en 1900 et 2,812,000 en 1905].

⁽²⁾ On a dû l'abandonner en 1900 et on l'a remplacée par une scierie pour l'exploitation des forêts (en 1902) et une décortiqueuse en 1905. On y a planté des cannes à sucre qui semblent réussir et on a installé une distillerie.

de Madagascar ont, comme nous l'avons exposé plus haut, échoué⁽¹⁾; les missionnaires français qui leur ont succédé n'ont pas été plus heureux⁽²⁾: les deux premiers, qui étaient, l'un, un diacre qui est arrivé à la baie de Sainte-Luce le 1^{er} mai 1643 à bord du « Saint-Laurent », avec le capitaine Rézumont, sept mois après Pronis, et dont le nom nous est inconnu, et l'autre, un prêtre séculier, M. de Bellebarbe, qui est venu à Fort-Dauphin, en juillet 1646, avec le capitaine Roger le Bourg et 43 nouveaux colons et n'a trouvé auprès de Pronis⁽³⁾, qui était de la religion dite réformée, aucun appui.

Quand la « Société de l'Orient » se décida à former un établissement durable à Madagascar, elle s'adressa au Nonce du Pape pour avoir deux prêtres zélés qui, tout en étant les aumôniers des colons, pussent catéchiser les naturels du pays; saint Vincent de Paul, auquel le Nonce transmit cette demande, accueillit avec joie cette proposition, heureux « du beau champ que Dieu ouvrait ainsi à sa chétive Congrégation ». Les « indignes Prêtres de la Mission », comme ils avaient coutume de s'intituler humblement, qui ont été successivement à Madagascar, sont : MM. Nacquart (4 décembre 1648-29 mai 1650); Gondrée (4 déc. 1648-16 mai 1649); Mounier (août 1654-avril 1655); Bourdais (août 1654-juin 1657); Dufour (mai 1656 [à Fort-Dauphin]-août 1656 [mort

(1) Voir p. 430-444. Ces tentatives d'évangélisation ont eu lieu dans l'Anosy, dans le Menabé et dans les baies de Boinä et d'Am-pasindavä.

(2) Voir au sujet des missions catholiques à Madagascar, p. 384-588, 394, 395, 396-397, 401-402, 403-404, 430-443, 449, 537-538, 555, 566 (et note 3 et notule a), 268 (notule a). — Au moment même où, par l'intermédiaire du Nonce du Pape, la Compagnie des Indes orientales entra en pourparlers avec saint Vincent de Paul, la Congrégation de la Propagande de Rome confiait la mission de Madagascar aux Carmes déchaussés, de sorte que les Lazaristes qui allaient dans cette île n'ont eu de

pouvoirs complets et réguliers que lorsque les Carmes se sont volontairement dessaisis de cette mission en 1653 (H. FROIDEVAUX, *Les Lazaristes à Madag. au XVII^e siècle*, note p. 49.

(3) M. de Bellebarbe, qui du reste « ne s'était pas bien comporté », suivant les propres expressions de saint Vincent de Paul, et n'avait pas donné satisfaction aux « Intéressés de la Compagnie des Indes orientales », était le seul ecclésiastique se trouvant à Fort-Dauphin quand sont arrivés, en 1648, les abbés Nacquart et Gondrée; il est ensuite allé avec 12 Français à l'île de Sainte-Marie, d'où il est retourné en France en 1649.

à Sainte-Marie]); Prévost (mai-sept. 1656) [mort à Sainte-Marie]⁽¹⁾; Étienne, préfet apostolique de Madagascar⁽²⁾ (29 sept. 1663-mars 1664 [mort assassiné]); Manié (sept. 1663-1667 [mort à Ivatö, sur le bord du Matitananã]); Frachey⁽³⁾ (sept. 1663-1667); Cuveron (1665-1667); Montmasson (1665-1674); Bourrot (1665-1669)⁽⁴⁾; Roguet (1666-1674)⁽⁵⁾; Jourdié (1666-1667 et 1671-1674)⁽⁶⁾. M. de Mondevergue avait emmené à son bord, outre ces deux derniers Prêtres de la Mission, deux Pères Récollets et un Frère de la Providence⁽⁷⁾.

Après le massacre des Français à Fort-Dauphin dans les derniers jours d'août 1674, aucun missionnaire n'est allé à Madagascar jusqu'en 1736, année où M. l'abbé de Noinville de Gléfier, des Missions étrangères, y

⁽¹⁾ M. de Belleville, missionnaire parti avec MM. Dufour et Prévost à bord des vaisseaux commandés par De la Roche Saint-André, est mort pendant la traversée avant d'être arrivé à Madagascar. A cette époque, de 1648 à 1657, la Mission de Madagascar « avait déjà dévoré 7 missionnaires et coûté à la Congrégation 8,000 livres ».

⁽²⁾ Le Père Étienne était déjà parti pour Madagascar en 1660, à bord de *La Marchale*, avec les abbés D'Averoult, Desfontaines et Feydin et le Frère chirurgien Patte, mais jetés à la côte par une tempête au Cap de Bonne-Espérance, il y restèrent dix mois sans trouver l'occasion de se rendre à Fort-Dauphin et sont revenus en Europe.

⁽³⁾ M. Frachey était prêtre séculier et n'appartenait pas à la Congrégation.

⁽⁴⁾ M. Boussordée qui était parti avec MM. Cuveron, Montmasson et Bourrot, à bord des navires qui amenaient à Madagascar MM. de Beausse et Souchu de Rennefort, s'est noyé au Cap Vert. — En 1670, M^{gr} Pallu, qui allait en Cochinchine, s'est arrêté pendant quatre mois à Fort-Dauphin, en même temps que le Père espagnol Navarrete.

⁽⁵⁾ Avec MM. Roguet et Jourdié, qui

accompagnaient le Marquis de Mondevergue, étaient partis MM. Brisjone, qui s'est arrêté pour cause de santé aux îles Canaries, et Leroy et Grohan qui sont morts en mer.

⁽⁶⁾ Avec les Prêtres de la Mission dont nous venons de donner la liste, sont venus à Fort-Dauphin les Frères René Forêt (en 1654), Patte, qui était chirurgien (1663 [assassiné avec le P. Étienne]), Lebrun (1663-1671?), Parisot (1665-1667?)^(a), Bourgoing et Gérard Missen (1666-1674), Pilliers et Gallet (1666-1674 [tués dans le massacre de Fort-Dauphin]).

⁽⁷⁾ En 1664, quand, après la mort du Maréchal de la Meilleraye, son fils le Duc de Richelieu vendit au Roi ses droits sur les établissements de Madagascar et que se forma la Compagnie des Indes orientales, les Jésuites furent sollicités d'envoyer des missionnaires à Madagascar : on leur demandait seulement quatre prêtres pour jeter les fondations de la mission. Le Provincial de France refusa à cause de la pénurie de prêtres dont souffraient les missions que sa Compagnie avait établies dans le Levant et au Canada et probablement aussi pour ne pas entrer en rivalité avec les Lazaristes.

^(a) Deux Frères partis avec le Frère Parisot, MM. Pierre Pomadé et Jean Boucher, se sont noyés au Cap avec M. Boussordée.

vint, mais, après six mois de séjour, il dut regagner l'Île de France, où il mourut. Dix ans après, en 1746, M. Monet, prêtre de la Mission qui revenait de Chine, fit une nouvelle tentative, y resta quelques mois et échoua également. En 1773, un autre lazariste, M. l'abbé Caulier, qui s'était pendant vingt-deux ans consacré à la conversion des Malgaches amenés comme esclaves à Bourbon où il résidait et auquel on doit un « Catéchisme abrégé en la langue de Madagascar » qui a été imprimé à Rome en 1789, a soumis au Supérieur Général le « Plan d'une mission solide et peu dispendieuse à Madagascar »⁽¹⁾, mais il n'a pas eu la permission de tenter cette œuvre à laquelle il attachait un grand prix.

Lorsque la pensée de la France fut de nouveau tournée vers Madagascar, au moment de l'aventure de Benyowsky, on pensa à y envoyer des missionnaires et, le 2 juillet 1775, le Ministre de la Marine écrivit au Supérieur de la Congrégation de la Mission pour lui demander deux prêtres pour Madagascar. Le 5, le Supérieur Général répondit qu'il avait choisi M. Durocher, qui s'embarqua à Lorient en 1776 ayant les pouvoirs de Préfet apostolique de Madagascar pour sept ans. Il débarqua à l'Île de France en 1777 et y fut retenu par les Administrateurs pour les besoins religieux de l'île; lorsqu'un peu plus tard ils voulurent l'envoyer à Antongil, il refusa d'y aller, alléguant avec raison que ce lieu, où il ne restait qu'une trentaine de soldats adonnés aux brigandages et se livrant à toutes sortes d'horreurs contre les indigènes, triste débris du Corps des Volontaires de Benyowsky, n'était point propre à être le siège d'un établissement utile et durable et qu'il ne voyait aucun intérêt à être l'aumônier de négriers. Toutefois, ayant reçu du Ministre l'ordre de s'y rendre, il obéit et alla à Foulpointe où il passa un mois, puis à Antongil, où il demeura également un mois, et ensuite à Fort-Dauphin où, après un séjour de sept mois, il revint à l'Île de France en 1780. Il y retourna en 1781 et y passa plus d'une année, coupée par un court retour à l'Île de

(1) Voir : Mémoire sur les moyens d'établir une mission à Madagascar, Ms. *Archives nationales*, M, 204, n° 9, et *Mém. Congrég. Mission*, t. IX, p. 600-606, et Lettre à la

suite du « Projet d'établissement à Madagascar » de M. Misson (ancien procureur général de l'île Bourbon), *Arch. Colon., Corresp. Madag.*, carton XXIII, dossier 35.

France. Nommé Vice-Préfet apostolique de Madagascar le 6 janvier 1788⁽¹⁾, il se préparait à y aller avec deux autres missionnaires, MM. Louchiert et Halnat⁽²⁾, et il avait demandé au Roi de s'intéresser à la dotation d'une maison à l'Île de France dans laquelle seraient reçus les prêtres destinés à Madagascar afin qu'ils y apprissent la langue et les usages de cette île, lorsque les désordres et les excès de la révolution commencée en 1789 ne permirent plus au gouvernement de s'occuper de la Mission de Madagascar; l'abbé Halnat y est cependant allé en 1791 avec un jeune prêtre malgache venant de Rome, où l'avait envoyé, avec quelques autres indigènes, M. Durocher; mais il n'y fit qu'un court séjour.

Les résultats obtenus par les missionnaires dont nous venons de citer les noms ont été, malgré leur dévouement et leur zèle, nuls. Leurs succès ne peuvent surprendre les personnes qui connaissent les Malgaches, car jamais, comme le fait remarquer le R. P. Suau dans les *Études* du 20 août 1907, ils ne se sont enquis, avant d'évangéliser, de la mentalité des peuplades auxquelles ils s'adressaient et, par conséquent, des espérances de conversion qu'elles présentaient : « Des âmes valent toujours la peine qu'on les sauve », disaient-ils, et ils partaient sans chercher à en savoir davantage. Or, toutes les peuplades malgaches n'offraient pas d'égales chances de conversion; celles où les Portugais et les Lazaristes ont jeté leurs semences étaient parmi les moins propres à donner une bonne moisson. « Ils trouvaient des visages souriants, un accueil plein de promesses, des âmes qui semblaient tout ouvertes à leurs prédications, et ils ne doutaient pas du succès, puis tout était perdu quand ils croyaient tout gagné. Pas de refus, il est vrai, mais, à toutes les avances, cette réponse : « Soa, Soa! » c'est-à-dire, c'est bon! c'est bon! car les Mal-

⁽¹⁾ C'est l'Archevêque de Paris qui avait la juridiction ecclésiastique sur les îles de France et de Bourbon, mais, en 1788, le Pape a donné un bref de Préfet apostolique spécial pour Madagascar au Supérieur de l'Île de France, qui, dès lors, dirigea la mission des îles de France et de Bourbon en vertu des pouvoirs qu'il tenait de l'Ar-

chevêque de Paris, et la mission de Madagascar en vertu de ce bref particulier reçu de Rome : il nomma M. l'abbé Durocher Vice-Préfet apostolique de Madagascar.

⁽²⁾ Établissement de la mission projetée par la Congrégation de la Propagande à Madagascar, 1787, *Arch. Colon., Corresp. Madag.*, carton VIII, dossier 10.

gaches des côtes ne sont nullement curieux des attributs de ce Dieu qu'ils invoquent cependant sans cesse et ils n'ont d'autre aspiration, d'autre appétit que ceux des biens matériels». Du reste, la haine soulevée par les actes si souvent blâmables des Européens qu'ils accompagnaient rejaillissait sur eux. Tel a été le fruit d'une expérience de trois siècles. Malheureusement, on ne connaissait pas les peuplades du Centre qui, elles, étaient susceptibles de civilisation et de culture, comme l'a constaté Mayeur dès 1774⁽¹⁾.

Ainsi, à l'exception de M. l'abbé Durocher qui n'a du reste fait que trois courtes apparitions à Madagascar, en 1780 et 1781, et de l'abbé Halnat qui, comme nous l'avons dit plus haut, y a aussi fait en 1791 une tentative, sans succès, avec un jeune prêtre malgache, aucun missionnaire français n'est venu dans cette île depuis 1674 jusqu'à 1800. Dans le premier tiers du XIX^e siècle, il n'y a eu non plus aucun essai de mission catholique; en 1820, l'abbé Pastre, mieux inspiré que les anciens missionnaires, projeta d'aller dans l'Imerinã, ou l'Ankovã comme on disait alors, pensant avec raison y trouver une population plus apte à profiter des prédications chrétiennes que les Malgaches des côtes, et, sans en parler à M. de Freycinet, alors gouverneur de Bourbon, il chargea le traitant Dayot, qui était alors notre agent commercial provisoire et qui était peu digne d'une semblable mission, de demander à Radamã I^{er} l'autorisation pour des missionnaires français de monter à Tananarive; malheureusement la réponse du roi fut négative⁽²⁾: pendant qu'on refusait

⁽¹⁾ En revenant de son second voyage à Tananarive, en 1785, Mayeur a dit au chevalier de Froberville que «le pays où les Européens doivent commencer leur œuvre de civilisation est certainement l'Ankovã [l'Imerinã], où les premiers pas sont déjà faits, où les habitudes sont rompues, les obstacles aplanis, les jouissances entrevues», et le chevalier de Froberville qui s'est souvent entretenu de ce sujet avec lui écrit dans son *Dictionnaire manuscrit* (Bibl. d'Eugène de Froberville et Ms *British Museum*)

que «de ce foyer déjà allumé, jailliront sans effort et s'étendront avec rapidité les faisceaux de lumière qui seront l'aurore de la gloire et du bonheur des générations malgaches à venir».

⁽²⁾ *Arch. du Minist. des Colonies, Corresp. Madag.*, carton XII, dossier 1, pièce 5. — Voici quelle fut la réponse de Radamã I^{er} à M. l'abbé Pastre, en date de novembre 1820: «Monsieur, en réponse à votre lettre du 19 août 1820, je juge à propos de vous faire connaître l'alliance faite entre moi et

à nos compatriotes la permission de venir dans l'Imerinā, les Anglais s'y installaient et purent dès lors prendre la grande influence qu'ils y ont gardée pendant si longtemps.

En 1832, le Préfet apostolique des îles des mers du Sud, M. l'abbé de Solages, qui rêvait la conquête spirituelle de Madagascar, fit une courte visite à l'île de Sainte-Marie où, depuis 1656, année où y moururent MM. Dufour et Prévost, aucun prêtre n'avait paru, puis tenta de monter à Tananarive; Ranavalona I^{re} s'y opposa et, contraint de rester sur la côte orientale, il mourut de la fièvre à Andovorantö, cinq mois⁽¹⁾ après son arrivée.

Cinq ans plus tard, en 1837, M. l'abbé Dalmond, désireux de reprendre l'œuvre de son infortuné confrère avec lequel il était venu à

le gouvernement anglais, ce qui m'a procuré les personnes dont je pouvais avoir besoin, entre autres, des gens de votre profession, missionnaires comme vous, de la Religion protestante, ce qui m'empêche de vous inviter et d'adhérer à votre demande. Je suis bien fâché, Monsieur, de vous refuser la permission que vous sollicitez depuis longtemps; mais ce refus est occasionné par une cause bien légitime, vu que *la Religion que vous professez n'est pas la même que celle des Protestants à qui j'ai accordé une pleine liberté et protection*. Ainsi, Monsieur, je crois bon de vous informer de cette nouvelle avant que vous entrepreniez un voyage qui vous deviendrait tout à fait inutile et qui vous conduirait à des dépenses et aux risques de maladies. Je vous salue. Radamamanjakä. » Ce qui n'empêcha pas Radamā de dire dans une lettre écrite quelques jours plus tard, le 29 décembre 1820, au Baron Milius, commandant et administrateur pour le Roi de l'île Bourbon : « J'aime les Français, et leur loyauté et leurs principes honnêtes doivent attirer l'estime de toutes les nations », et au bas de cette lettre, écrite en français comme la précédente par un de ses secré-

taires, il a ajouté de sa main et dans son jargon créole : « Radamā bon ami toujours pour Français et pour M. le gouverneur Milius ».

Malgré ces paroles aimables, il n'est pas douteux qu'il avait à notre égard les mêmes sentiments que, en un moment de franchise, Jean René, ce mulâtre de l'île de France qui, par ses intrigues et son adresse, est devenu le chef de Tamatave, ne s'est pas gêné pour exposer à M. Malavois, l'aide de camp du Baron Milius, lui disant sans ambages, en avril 1821, « qu'il ne regarde plus la France que comme une nation secondaire dont on n'a rien à craindre et rien à espérer... que les Anglais, eux, font de riches présents, mais que ceux des Français sont un objet de risée à la cour de Radamā » (*Archives colon., Corresp. Madagascar*, carton XII, dossier 1).

⁽¹⁾ M. de Solages avait emmené avec lui un catéchiste et un domestique; presque au lendemain du débarquement, le catéchiste tomba malade et l'abandonna, et le domestique mourut : il n'en continua pas moins la mission qu'il s'était donnée et qui lui coûta la vie.

Bourbon en 1831, fit trois voyages à l'île de Sainte-Marie en 1837, en 1838 et en 1839, y résidant chaque fois plusieurs mois. En 1840, lorsque la France prit possession de Nosy-Bé, emmené par le capitaine Passot comme interprète, il y demeura huit mois, puis il y revint en 1842 avec les abbés Minot, Tarroux et Joly, laissant, en passant, ce dernier à Sainte-Marie; ces trois prêtres, bientôt minés par les fièvres, ne tardèrent pas à regagner Bourbon. Attristé, mais non découragé, M. Dalmond partit chercher du secours en Europe et revint accompagné des PP. jésuites Cotain, Neyraguet, Denieau et Bobillier, des Frères Jouffre et Remacle et de deux élèves du séminaire du Saint-Esprit, MM. Webber et Richard : Grégoire XVI l'avait nommé Préfet apostolique de Madagascar qui, jusque-là, en 1844, avait été dans la dépendance de la Préfecture de Bourbon⁽¹⁾. En juin 1845, il conduisit d'abord à Saint-Augustin, puis à Tuléar, trois Pères et un Frère de la Compagnie de Jésus, les PP. Cotain, Denieau et Monnet et le Frère Remacle que rejoignit deux mois après le P. Neyraguet; attaqués et pillés par les Sakalavä et se rendant compte de l'inutilité de leurs efforts en ces lieux, ils n'y restèrent que quatre mois. A la fin de 1846, trois Sœurs de Saint-Joseph de Cluny s'établirent à l'île de Sainte-Marie, où il n'y avait pas encore de prêtres résidents et l'abbé Dalmond s'en fut à Nosy-Bé où le rejoignirent les PP. Webber et Finaz et où il mourut en 1847, usé par seize années d'un dur apostolat : avant de mourir, il eut la consolation de recevoir un renfort de Jésuites que lui amena le R. P. Jouen et qui commencèrent dès lors l'œuvre à laquelle la Compagnie de Jésus n'a cessé depuis de prêter son appui. M. l'abbé Monnet le remplaça comme vicaire apostolique et évêque de Madagascar.

En 1848, au mois de décembre, les PP. Webber et Neyraguet allèrent visiter le Menabé avec l'intention d'y établir une mission; après être demeurés quelques jours à Tsimanandrafozanä, puis au Manambolö et à Maintiranö, ils virent qu'ils n'avaient aucune chance de succès avec les Sakalavä et renoncèrent à ce projet. Le P. Jouen qui avait fondé à Bour-

(1) Voir la note 1 de la page 586.

bon en 1846 le séminaire de La Ressource pour y élever de jeunes Malgaches pris à Nosy-Bé et à l'île de Sainte-Marie et qui y avait adjoint, pour les petites filles malgaches, l'établissement de Nazareth, fut nommé Préfet apostolique de Madagascar en 1850, en remplacement de M^{sr} Monnet qui venait de mourir en allant de Sainte-Marie à Mayotte.

Cette même année, le P. Mathieu, qui avait remplacé depuis 1848 M. l'abbé Lignon à Sainte-Marie, vint en éclaireur visiter la côte orientale, Tamatave, Mahanorö et Mahelä, et il tâcha, avec l'appui de M. de Lastelle qui le faisait passer pour un de ses employés, d'aller à Tananarive, mais il échoua dans cette tentative.

En 1853, à la suite du traité signé avec le chef de Balÿ par le commandant de *La Zélée*, le R. P. Jouen établit dans cette baie, à Mahagolö, une mission; il y demeura quatre mois et y laissa les PP. Piras et Goré et le Frère Remacle qui y séjournèrent au milieu de tracasseries et de dangers continuels jusqu'en 1859, année où eut lieu la révolte des « engagés » qu'y avaient chargés la *Marie-Angélique* et le pillage de ce navire; la *Cordelière* venue pour sévir contre les gens de Balÿ emmena les Pères. Six mois après, le P. Jouen y revint avec le commandant Fleuriot de Langle et constata qu'il n'y avait pas lieu de continuer l'œuvre si malheureusement interrompue, mais qui, en réalité, n'avait donné aucun résultat. Les PP. Webber et Berger, accompagnés du Frère Remacle, renouvelèrent dans la baie de Saint-Augustin la tentative qu'avait tentée en vain l'abbé Dalmond quatorze ans auparavant; ils y furent mal accueillis, aussi bien à Tuléar qu'à Saolarä, et ils s'établirent alors à Nosy Falÿ, petite île voisine de Nosy-Bé, où ils vinrent camper en 1860 dans l'attente des événements imminents qui allaient enfin ouvrir Madagascar à la civilisation, et d'où ils pouvaient à la première occasion se porter en avant. Les PP. Finaz, Denieau et Neyraguet les y rejoignirent; ces deux derniers malheureusement ne tardèrent pas à succomber à la fièvre : cette mission ne fut pas plus heureuse que les précédentes.

Pendant ce temps, malgré l'ostracisme dont étaient alors frappés les Européens et les Créoles, plusieurs Pères réussirent à monter à Tananarive : en 1855, le P. Finaz, qui était Préfet des « Petites îles », y accom-

pagna comme secrétaire M. Lambert; il y fut rejoint l'année suivante par les PP. Jouen et Webber qui vinrent comme aides-chirurgiens avec le docteur Milhet-Fontarabie que la reine avait appelé pour faire à l'un de ses favoris l'opération de la rhinoplastie. Les PP. Finaz et Webber ont réussi à se maintenir à Tananarive jusqu'en juillet 1857, lorsque, à la suite de la découverte du complot tramé contre la reine, Jean Laborde, son fils Clément, Lambert, Marius Arnaud, Joudot et M^{me} Ida Pfeiffer, en un mot tous les Européens présents en Imerinā, furent expulsés; ils durent quitter le pays avec eux. Ils avaient pendant ce séjour cherché et en apparence réussi à se concilier les bonnes grâces du futur roi.

Ce ne fut plus qu'après l'avènement au trône de Radamā II que les missionnaires français purent rentrer à Madagascar. Dès la nouvelle de la mort de Ranavalona I^{re}, le P. Webber se mit en route et arriva à Tananarive le 23 septembre 1861⁽¹⁾; quelques jours après y arrivaient le P. Jouen; qui est le vrai fondateur de la mission catholique de Madagascar, et le P. Boy, ainsi que les sœurs Gonzague et Hortense. Les Pères reprirent dès lors le costume ecclésiastique. Puis vinrent successivement : en 1862, les RR. PP. Finaz, Ailloud, Roblet, Callet, Abinal, Malzac, Alphonse Taix, avec les Sœurs Téléphore et Sylvanie et les Frères Remacle et Chossegras; en 1863, les PP. de La Vaissière et de Régnon; en 1865, le P. Cazet, qui venait d'être nommé supérieur général de la mission de Madagascar pour soulager le P. Jouen à qui sa santé ne permettait plus les fréquents voyages, etc. Les premiers Frères de la Doctrine chrétienne sont arrivés à Tananarive le 24 novembre 1866 : ils étaient trois.

A Tamatave, s'établirent les PP. Bobillier, Pagès et Faure, et deux Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, les Sœurs Alphonse et Marcelline, y ouvrirent une école. La paroisse de l'île de Sainte-Marie fut confiée aux PP. Berger et Lacomme. Le P. Piras tenta en septembre 1862 de fonder une mission dans la baie d'Antongil, mais la fièvre le terrassa en route et le força à retourner à l'île de la Réunion. Les PP. Chausson et Fournil s'in-

⁽¹⁾ C'est au P. Webber, mort le 2 août 1864, que l'on doit la 1^{re} grammaire et le 1^{er} dictionnaire malgache-français complets, œuvre ad-

mirable dans laquelle il a été aidé pour les dialectes des côtes par le P. Denieau (P. Callet, *Tantara ny Andriana*, t. I, 1878, note p. 115).

stallèrent à Mahelä à la fin de 1862, mais ils moururent en avril 1863 et le poste fut abandonné. Nous avons raconté plus haut les obstacles que la mission française a rencontrés dans la suite, lorsque Ranavalonä II et le Premier Ministre eurent adopté la « Prière protestante » et eurent créé une église d'État. Nous n'y reviendrons donc pas ici. Les Pères ont soutenu bravement la lutte et, s'ils n'ont pas eu autant d'adhérents que la dite église d'État dont le christianisme était du reste tout nominal, leurs fidèles, quoique relativement en petit nombre, leur ont donné des consolations : les protestants qui, en 1868, ne comptaient pas 50,000 adeptes, en ont eu, en 1870, au lendemain de la conversion de la Reine et du Premier Ministre, plus de 250,000, et en 1880, 310,000, dont 70,000 pratiquants, contre 80,000 catholiques, dont 45,000 pratiquants.

Les hostilités ouvertes par la France contre la reine de Madagascar en 1883 et le bombardement des ports de la côte Nord-Ouest par l'amiral Pierre amenèrent l'expulsion de tous les Français résidant dans l'Imerinä et les Pères, à leur grand chagrin, durent, non sans courir pendant leur exode de réels dangers, quitter le pays où, depuis 22 années, ils avaient travaillé avec tant d'ardeur, de dévouement et d'incessantes fatigues⁽¹⁾, où depuis l'ouverture de cette mission par la Compagnie de Jésus le 27 décembre 1844, étaient venus 119 Pères et 36 Frères, sans savoir si leurs efforts persévérants ne seraient pas à tout jamais perdus⁽¹⁾ !

Leurs craintes, heureusement, ne se sont pas réalisées et ils ont pu reprendre leurs prédications et leurs travaux lorsque la paix a été faite en 1886. En vue d'une plus grande extension à donner à leur œuvre d'évangélisation et de civilisation, les Jésuites, qui ne pouvaient suffire à tous les besoins d'un aussi vaste pays, ont appelé à leur aide d'autres congrégations, et Madagascar a été divisé en trois provinces ou vicariats, dont celui du Nord a été confié aux Pères du Saint-Esprit et celui

⁽¹⁾ Non seulement, à cette époque, le catholicisme était, comme nous venons de le dire, embrassé par 80,000 Malgaches, mais 530 maîtres ou maîtresses d'écoles instruisaient près de 20,000 élèves, sous la

direction des Frères des Écoles chrétiennes et des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, et de nombreux infirmes, malades, lépreux, prisonniers, recevaient les secours constants des missionnaires français.

du Sud aux Lazaristes, qui y ont repris les travaux de leurs anciens confrères, le centre de l'île, compris entre les 18^e et 22^e parallèles, restant entre les mains des Pères jésuites⁽¹⁾. En 1905, le nombre total des missionnaires était de 124, plus 10 Scolastiques, une vingtaine de Frères et 120 Sœurs^(a).

Les missionnaires français ne se sont pas bornés à catéchiser et évangéliser les Malgaches; ils se sont efforcés aussi de les instruire et de soulager leurs maux et leurs misères; à côté des églises et des chapelles, ils ont installé des écoles et des dispensaires et leur œuvre, comme celle des autres missions du reste, a été féconde et a produit des résultats vraiment remarquables dans les conditions où ils ont été obtenus et qui même ont été supérieurs à ceux obtenus par les autres missions à cause de la compétence toute particulière et du dévouement incessant des Frères de la Doctrine chrétienne et des Sœurs auxquels les Pères Jésuites ont confié l'enseignement primaire des jeunes Malgaches catholiques.

Le sergent français Robin, qui est devenu plus tard Grand-Maréchal du Palais de Radamã I^{er} et qui a eu la confiance de ce roi pendant tout son règne, a le premier donné une instruction élémentaire à quelques Merinã auxquels il a appris à lire, à écrire et à calculer; au nombre de ses élèves, il a eu l'honneur de compter Radamã, qui n'a certainement pas été très studieux et n'a pas beaucoup profité de ses leçons, si l'on en juge par le vieux cahier retrouvé dans le palais de Mahitsy au milieu de toutes les reliques des souverains Merinã qui y étaient conservées, cahier sur lequel le roi faisait ses devoirs et dont le fac-similé d'une des feuilles a été donné par M. Gautier dans ses « Notes sur Robin »⁽²⁾.

Mais, en réalité, les premières écoles françaises à Madagascar ont

(1) Voir plus haut la notule a, p. 566. p. 314-315, et ACKERMANN, *Hist. des Ré-*

(2) *Notes, Recon. et Explor.*, mai 1898, vol. de *Madag.*, 1833.

^(a) Le personnel de la Mission catholique à Madagascar a varié de 12 Pères, 8 Frères coadjuteurs, 3 Frères de la Doctrine chrétienne et 11 Sœurs en 1868, respectivement à 24 (19 en Imerinã, 2 à Tamatave, 3 à Fianarantsoa), 12 (10 en Imerinã, 1 à Tamatave, 1 à Fianarantsoa), 7 (4 en Imerinã, 3 à Tamatave) et 18 (11 en Imerinã, 4 à Tamatave, 3 à Fianarantsoa) en 1874; à 48, 20, 8 et 20 (plus 3 Novices et 3 Postulantes) en 1894. En 1902, les trois grandes villes occupaient 22 Prêtres, 11 Scolastiques, 18 Coadjuteurs, 41 Frères de la Doctrine chrétienne et 65 Sœurs (53 de Saint-Joseph, 7 de Corenc, 5 Franciscaines) — Au lieu de 7 églises en 1868, il y en avait, en 1882, 52, plus 118 chapelles, et, en 1897, 109, plus 258 chapelles, non compris celles en construction au nombre de 289.

été établies par les missionnaires catholiques : ce sont celles de Nosy-Bé, au lendemain de notre prise de possession, qui ont été rapidement prospères, et celles de l'île de Sainte-Marie dont une a été installée à la fin de 1846 par trois Sœurs de Saint-Joseph de Cluny et une autre plus tard par les Pères, écoles qui ont été tantôt florissantes, notamment de 1858 à 1868 pendant que M. Delagrangé commandait cette île, et qui ont décliné lorsque les Jésuites ont dû, par suite des décrets de mars 1880, quitter l'île et que les Sœurs se sont retirées lors de la laïcisation des écoles en 1899.

Les Pères Jésuites ont tenté d'en fonder à Balÿ de 1853 à 1859, à la baie de Saint-Augustin en 1859 et à Nosy Falÿ en 1860; nulle part en pays Sakalavä ils n'ont réussi et, disons-le, ne pouvaient réussir. Il n'en a pas été de même dans l'Imerinä, lorsque la mort de Ranavalonä I^{re} leur eut ouvert l'intérieur de Madagascar qui leur avait toujours été fermé, même sous le règne de Radamä I^{er}. Aussitôt arrivés à Tananarive, à la fin de 1861, les RR. PP. Webber, Jouen et Boy et les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny Gonzague et Hortense ont ouvert une école de garçons et une école de filles; les Merinä, au contraire des Sakalavä, n'ont pas été longtemps à comprendre l'utilité de l'instruction, qu'un certain nombre du reste, et non des moindres, avaient déjà appréciée en suivant les leçons données de 1820 à 1835 par les missionnaires que la « London Missionary Society » [L. M. S.] avait envoyés à Tananarive sous le règne de Radamä I^{er}.

En 1863, les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny^(a), qui étaient alors au nombre de trois, avaient déjà 80 élèves et il y avait deux petites écoles de garçons, dans l'une desquelles la reine Rabodö envoya son fils adoptif Ratahirÿ et un autre petit prince Rasoarandranä. Trois Frères de la Doctrine chrétienne vinrent à la fin de 1866 renforcer la Mission catholique et, sous leur habile direction, les écoles se développèrent rapidement,

^(a) Les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny s'occupent du soin des malades et de l'éducation des jeunes filles. Cette congrégation qui, en 1858, ne comprenait que 460 religieuses, en comptait, en 1895, 4,000 dispersées aux quatre coins du monde. Elles ont fait un grand bien à Madagascar; par leur zèle à instruire les jeunes filles et leur dévouement à soigner les malades, elles se sont de suite attiré l'estime, la confiance et l'affection de tous, même de la reine. Elles ont créé un noviciat de Sœurs indigènes : lorsqu'en 1895 elles furent expulsées, les Sœurs malgaches ne furent pas autorisées à les suivre et ont dû rester à Tananarive; par ordre de leur supérieure, elles ont alors déposé le costume religieux. Le gouvernement les a du reste laissées libres d'agir comme par le passé et elles se sont admirablement conduites, ainsi que la plupart des catholiques du reste.

d'autant qu'ils ont de suite établi une sorte d'École normale pour former des instituteurs indigènes; les Pères ayant, à partir de 1868, étendu leur apostolat en dehors de Tananarive, on comptait en 1869 25 écoles.

Les Sœurs, qui avaient environ 1,500 élèves en 1872 dans leurs 9 écoles de filles (4 à Tananarive, 3 à Fianarantsoa et 2 à Tamatave), en avaient près de 7,000 dix ans après, lorsqu'elles furent expulsées en 1883 lors de la guerre. A cette époque, d'après le recensement qu'a opéré le gouvernement malgache à la suite de la promulgation de la loi sur l'enseignement obligatoire, loi qui avait été inspirée par les protestants dans l'intérêt de leur Confession et dont nous parlons plus en détail un peu plus loin⁽¹⁾, le nombre total d'enfants fréquentant les écoles catholiques était de 14,426^(a) (contre 132,095 dans les écoles protestantes⁽²⁾).

Lorsque, après la guerre, en 1886, les Frères et les Sœurs sont rentrés à Madagascar, ils ont repris leur œuvre et, quoique pendant les neuf années qui ont suivi, le nombre total des écoles n'y ait pas sensiblement progressé, le nombre des leurs a augmenté : en 1894, lorsqu'ils furent expulsés de nouveau, ils avaient 27,000 élèves répartis entre 443 écoles (contre 137,000 élèves protestants); la grande majorité de ces élèves était d'une origine modeste, beaucoup étaient des esclaves; les enfants de parents nobles ou libres fréquentaient surtout les écoles protestantes⁽³⁾.

Après notre conquête de l'île, le progrès a été considérable puis-

(1) Voir plus loin, p. 608-609.

(2) En réalité, il n'y en avait pas plus de 50,000 fréquentant régulièrement les écoles, dont la moitié savait lire; les autres étaient inscrits, mais ne venaient point aux classes. En 1884, lors des examens que les missionnaires des L. M. S. et F. F. M. A. ont

fait passer aux élèves de leurs écoles, dont le nombre d'inscrits était 102,025, ils n'en ont réuni que 38,515.

(3) En 1890, sur les 47 hauts fonctionnaires de Tananarive^(b) et les 95 gouverneurs des principales villes, il n'y en avait que 4 qui fussent sortis des écoles françaises.

(a) D'après les Pères, ce nombre est trop faible; il y en avait alors en réalité 19,000 instruits par 346 instituteurs indigènes. En 1897, ils en avaient 147,500 et 2,240 instituteurs ou institutrices.

(b) Après la Reine et le Premier Ministre, viennent 20 Membres du Cabinet, 9 chefs du Ministère, 11 Chefs de la garde et du service au Palais et 7 chefs des castes nobles; or un seul des chefs du Ministère, un seul des chefs de la garde et un seul des chefs de la noblesse, ainsi qu'un seul des 95 gouverneurs, étaient élèves de la mission française; tous les autres étaient élèves des missions anglaises.

que, au commencement de 1897, les écoles catholiques comptaient 65,000 élèves⁽¹⁾ et, en 1900, 99,262 répartis entre 1,295 écoles; à un certain moment, il y en a même eu 147,000. En effet, au lendemain de nos victoires, les Merinā se sont portés en masse vers les églises et les écoles françaises, c'est-à-dire catholiques; chez un peuple aussi soumis de tout temps à l'autorité établie et toujours prêt à céder sans hésitation et sans résistance à la loi du plus fort, notre conquête incitait tout naturellement la masse, qui était en réalité indifférente et qui croyait y trouver son intérêt, à abandonner les Protestants, qui étaient depuis trois quarts de siècle identifiés avec les Anglais, et à venir se joindre aux vainqueurs; comme l'a dit M. Gautier, le premier chef du service de l'enseignement à Madagascar, « avant la guerre, les Protestants avaient plus des deux tiers des Chrétiens et des écoliers Malgaches et les Catholiques n'en avaient pas le tiers; après, les Protestants n'en ont plus eu que le tiers ». En effet, les habitants de nombreux villages qui, par ordre de la reine, avaient bâti des églises et des écoles protestantes, ont cru de leur intérêt, au lendemain de notre conquête, de se rallier aux Français, c'est-à-dire aux Catholiques : ils croyaient, et ce qu'ils avaient vu, ce que n'avaient cessé de leur dire depuis 1820 les missionnaires protestants, c'est-à-dire anglais, ne pouvait que les confirmer dans cette croyance, que Français et Catholiques, c'était tout un, et, nous voyant vainqueurs, ils nous ont spontanément transféré leurs églises et leurs écoles; c'était leur droit puisqu'elles étaient leur propriété et ce ne pouvait pas manquer d'arriver au jugement de tous ceux qui connaissent l'âme malgache, d'autant que la corvée religieuse et scolaire que leur avait imposée Ranavalonā II n'était pas pour leur faire aimer d'un amour bien profond la religion dans laquelle ils avaient été brutalement enrôlés, souvent contre leur gré, par les émissaires de la Reine.

(1) Soit 33,500 en Imerinā, 31,000 au pays Betsileo et 500 à Tamatave. — En cette année 1897, il est arrivé 15 nouveaux Frères qui ont ouvert dans cinq quartiers

différents et excentriques de Tananarive cinq nouvelles écoles que le gouvernement local, d'après une convention passée avec leur Institut, leur avait concédées.

Si leur exode de la « Prière protestante » n'a pas pris de proportions encore plus grandes et n'a pas été à peu près général et si même par la suite il y a eu un important retour vers cette « Prière », c'est à la politique de M. Laroche et à la venue de Missionnaires protestants français qu'il y a lieu de l'attribuer; la résiliation à la fin de 1903 du contrat passé avec les Frères de la Doctrine chrétienne et la reprise des locaux qui leur avaient été concédés a aussi contribué à enlever aux écoles catholiques un grand nombre d'élèves. En 1904, en effet, les Missionnaires catholiques n'en avaient plus que 52,000 dans toutes leurs écoles et encore, dans ce nombre, sont compris ceux, peu nombreux il est vrai, que les Pères du Saint-Esprit ont depuis 1899 dans le Vicariat Nord, au-dessus du 18^e parallèle, et que les Lazaristes ont depuis 1897 dans le Vicariat Sud au-dessous du 22^e parallèle.

Outre les écoles primaires dont les missionnaires catholiques, comme tous les missionnaires étrangers du reste, ont couvert surtout l'Imerinā et le Betsileo, ils ont établi avec succès dans les villes principales, à Tananarive, à Fianarantsoa et à Tamatave, des Écoles supérieures ou normales et même un Collège, d'où dépendait la prospérité des écoles rurales puisque c'est dans ces écoles supérieures, où des maîtres européens donnaient l'enseignement à une élite d'élèves, que se formaient les instituteurs⁽¹⁾. Nous citerons l'École des Frères qui a été établie à Tananarive en 1866 et d'où il est sorti de nombreux maîtres indigènes, les Collèges d'Ambohipo⁽²⁾ et d'Amparibé, une École apostolique, une École professionnelle, etc., tous établissements qui ont eu la plus heureuse influence sur le développement intellectuel des indigènes. A Fianarantsoa, les Frères avaient en 1901 deux écoles professionnelles où ils enseignaient

⁽¹⁾ Avant la conquête de Madagascar, les missionnaires catholiques avaient à leur service près de 500 instituteurs et de 300 institutrices indigènes; après, en 1900, ils en avaient plus de 2,800 (2,000 instituteurs et 800 institutrices environ).

⁽²⁾ L'emplacement d'Ambohipo a été concédé aux Pères Jésuites par Radamā II

en 1862; ils y ont une station agronomique, où ils ont essayé la culture des céréales d'Europe, de la vigne et de nombreux arbres fruitiers, et ils y ont construit une église, un collège d'enseignement secondaire, une école normale pour former des instituteurs et des institutrices indigènes, et une école primaire.

le travail du bois et des métaux, l'agriculture, etc., et, dans le Vicariat Nord, les Pères du Saint-Esprit en ont fondé cinq.

Le nombre des Frères de la Doctrine chrétienne a augmenté après notre prise de possession de Madagascar : de 3 en 1866, il a successivement passé à 8 en 1883 (avant la première guerre), à 6 en 1886 (après la guerre), à 19 en 1894 (avant la seconde guerre), à 34 en 1898 (après la signature du contrat entre leur Institut et le gouvernement colonial), à 48 en 1903 et à 32 en 1905 (après la résiliation du contrat).

Le nombre des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, dans le centre de l'île, a passé de 4 en 1861 à 20 en 1883 (avant la première guerre), à 27 de 1886 (après la guerre) à 1894 (avant la seconde guerre), à 39 en 1898, à 72 en 1903 et à 81 en 1905, auxquelles il faut ajouter 7 Sœurs de la Providence de Corenc établies dans le Vakinankaratra depuis 1903, 12 Sœurs de Saint-Vincent de Paul établies dans le Vicariat Sud depuis 1899 et une quarantaine de Sœurs de diverses Congrégations (Filles de Marie⁽¹⁾, Franciscaines missionnaires de Marie et Sœurs de Saint-Joseph de Cluny) établies dans le Vicariat Nord depuis 1900, à l'exception des Sœurs de Saint-Joseph, qui y étaient d'ancienne date.

Quant aux Frères coadjuteurs de la Compagnie de Jésus, ils ont élevé, comme architectes et contremaîtres, de nombreuses constructions et ont installé des ateliers de menuiserie, de serrurerie, etc., des forges, et ont formé des ouvriers de tout genre, maçons, charpentiers, etc.; ils dirigent une imprimerie dont nous avons déjà parlé et d'où il est sorti une masse considérable de publications religieuses et scolaires. Leur nombre a varié de 2 en 1861 à 6 en 1863, à 19 en 1883 (avant la première guerre), à 8 en 1894 (avant la seconde guerre), à 16 en 1900, à 29 en 1903 et à 25 en 1905. Depuis 1901, il y a une douzaine de Frères coadjuteurs dans le Vicariat Nord et de 4 à 6 dans le Vicariat Sud.

En 1897 a été organisé un enseignement officiel qui a amené une

⁽¹⁾ Congrégation créole qui dessert divers hôpitaux à l'île de la Réunion ainsi qu'à Zanzibar et des écoles.

diminution dans le nombre des élèves de toutes les Missions^(a); le personnel français de ce Service, qui, au début, n'a d'abord compris qu'un chef, 4 instituteurs et 4 institutrices auxquels on a adjoint une trentaine de soldats munis de brevets, comptait en 1905 7 instituteurs et 10 institutrices pour les 17 écoles d'enfants européens ou créoles⁽¹⁾ et 20 instituteurs et 18 institutrices (assistés de 564 maîtres ou maîtresses indigènes) pour 349 écoles indigènes⁽²⁾. Les 212 écoles qui existaient en 1900 comptaient 19,595 élèves et les 366 qui existaient en 1905 en comptaient 28,380 (contre 159,000 dans les 3,143 établissements privés dont 229 seulement, comprenant 21,700 élèves, sont reconnus^(b)).

Il s'est aussi formé quelques écoles laïques privées pour l'éducation des enfants européens ou créoles, qui occupaient, en 1904, 4 institutrices européennes et, en 1905, 9, dont 7 à Tamatave.

L'école Le Myre de Vilers, qui a été ouverte en 1897 dans le Manjakamiadanà ou le Palais Royal et qui ne compte pas moins de 150 élèves, a été créée pour former des administrateurs et des instituteurs indigènes,

(1) Soit, à Tananarive, 2 instituteurs et 3 institutrices; à Diégo Suarez, 2 instituteurs et 3 institutrices; à Hell-Ville, 1 institutrice; à Majunga, 1 instituteur et 1 institutrice; à Mananjary, 1 institutrice; à Tamatave, 2 instituteurs et 1 institutrice.

(2) Soit 9 instituteurs et 6 institutrices (assistés par 281 indigènes) pour les 161 écoles de la circonscription scolaire cen-

trale; 4 instituteurs et 4 institutrices (assistés par 73 indigènes) pour les 46 écoles de la circonscription scolaire de l'Est; 2 instituteurs et 5 institutrices (assistés de 99 indigènes) pour les 77 écoles de la circonscription scolaire du Nord-Ouest; 5 instituteurs et 3 institutrices (assistés de 101 indigènes) pour les 59 écoles de la circonscription scolaire du Sud.

(a) Cet enseignement officiel a eu au début un caractère confessionnel; un contrat, d'une durée de vingt ans, a été signé en 1897 par le gouvernement colonial avec l'Institut des Frères de la Doctrine chrétienne, contrat aux termes duquel, moyennant une subvention annuelle de 25,000 francs, 15 Frères devaient exercer leurs fonctions dans 5 écoles à Tananarive installées dans des locaux appartenant à la colonie; ce contrat a été résilié à l'amiable en 1903. Cette résiliation et la dénonciation de la convention passée également en 1897 avec les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, ainsi que le retrait de la subvention consentie à la mission protestante française, ont rompu tous les liens qui attachaient jusque-là le gouvernement à l'enseignement confessionnel, comme l'a nettement marqué l'arrêté du 25 janvier 1904, pris d'après des instructions ministérielles très précises données à la suite du vote émis le 22 janvier 1903 par la Chambre des Députés.

(b) L'obligation, édictée le 16 août 1899, pour les maîtres d'être pourvus d'un certificat d'aptitude et le refus, par les arrêtés organiques du 25 mars 1901 et du 15 juin 1903, du titre d'école et par conséquent de toute subvention aux établissements d'instruction non dirigés par un maître ayant ledit certificat, auxquels on a donné dès lors le nom d'«Écoles d'Église», ainsi que le maintien de l'obligation scolaire pour les écoles confessionnelles (obligation dont sont exemptées les écoles officielles), ont modifié considérablement la situation de ces écoles, d'autant que la Commission chargée à l'avenir de délivrer le brevet d'instituteur n'a plus compté aucun représentant des missions, non plus que du Conseil de l'enseignement qui est chargé de l'organisation générale des Écoles dans la colonie.

ainsi que des interprètes; elle comprend trois divisions, dans l'une desquelles, celle des candidats aux fonctions administratives, on fait des cours de droit. A la fin de 1898, elle avait déjà fourni quelques gouverneurs, une dizaine d'interprètes et 44 instituteurs⁽¹⁾.

Cette même année, a été inaugurée une école professionnelle dans le but de former des maîtres ouvriers indigènes dans les divers corps de métiers, travail du bois, des métaux et des textiles, ferblanterie, céramique, peausserie, horlogerie-bijouterie, sériciculture, etc.; il y a dix ateliers et cent cinquante élèves, sous la direction de maîtres d'ateliers français. En dehors de l'apprentissage qui occupe les élèves pendant huit heures par jour, deux heures sont consacrées à l'étude du français, de l'arithmétique et du dessin. Cet enseignement rend déjà de grands services.

Le gouvernement local s'est aussi occupé de l'enseignement agricole, et des jardins d'essais ont été joints à beaucoup d'écoles; des stations agronomiques, avec pépinières et champs d'expérience de cultures industrielles et vivrières, dont la première est celle de Nahanianä établie près de Tananarive en 1897, ont été installées avec succès en divers endroits.

Il a été ouvert, aussi en 1897, une École de géomètres indigènes pour le Service topographique.

Nous devons aussi mentionner l'Observatoire d'Ambohidemponä que les Pères Jésuites ont créé en 1889 près de Tananarive, le premier que les Français aient eu dans l'hémisphère austral et qui, sous la savante direction du P. Colin, a déjà été si utile aux études non seulement astronomiques et géographiques, mais aussi météorologiques, magnétiques et sismologiques. Détruit pendant la guerre, il a été reconstruit avec un zèle et un dévouement bien dignes d'éloges par le Père Colin, qui a cumulé les fonctions d'architecte, d'astronome, de météorologiste et de géographe.

Dès leur arrivée à Tananarive, les missionnaires français ont, comme

⁽¹⁾ En 1903, l'importance croissante de ces divisions a forcé à en transporter deux dans des locaux situés près de Mahamasinä.

tous les autres missionnaires du reste, monté une presse d'où sont sortis des livres religieux, des manuels scolaires, divers grammaires et dictionnaires malgaches, le «*Tantara ny Andrianã*» du P. Callet, le «*Resakã malagasÿ*» [ou *Causeries malgaches*] de 1874 à 1894 et l'«*Irakã*» [ou *le Messager*] depuis le 1^{er} avril 1897, etc. Ils avaient déjà dès 1852 installé à l'île de la Réunion, à leur établissement de «*Notre-Dame de la Ressource*» où ils élevaient de jeunes Malgaches, une imprimerie où ont été imprimés des catéchismes, des cantiques et d'autres livres religieux en malgache et les très remarquables dictionnaires du R. P. Webber.

Ils n'ont pas non plus négligé le soin des malades. Aussitôt arrivées à Madagascar, dès la fin de 1861, les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny ont ouvert un dispensaire à Tamatave et un à Tananarive et plus tard un à Fianarantsoa. Si, faute d'argent, la Mission française n'a pu construire d'hôpitaux et entretenir des médecins comme les Sociétés protestantes, les Sœurs, émues de la misérable situation des nombreux lépreux qui existent en Imerinã, ont établi en 1872 une léproserie à Ambolotarã, qui a été transportée en 1876 à Ambahivorakã, près et au Nord-Est de Tananarive, où elles en ont hospitalisé 150 et qui a été l'origine de toutes celles, au nombre d'une douzaine, qu'ont fondées depuis les missions protestantes et le gouvernement local.

Au reste, la mission catholique n'a cessé de fournir des Sœurs aux hôpitaux de la Colonie : en 1897, il n'y avait pas moins de 38 Sœurs hospitalières, 10 à Tananarive, 8 à Majunga, 8 à Diégo, 3 à Nosy-Bé, etc. : elles ont été expulsées en 1903.

Dès que la France eut pris possession de Madagascar, la Société des Missions évangéliques de Paris, à la demande des diverses Sociétés missionnaires protestantes établies à Madagascar, s'est préoccupée de participer à leur œuvre et a envoyé dans ce but MM. Lauga et Kruger à Tananarive, où ils sont arrivés le 14 février 1896 et ont séjourné plusieurs mois. Dès la fin de 1897, 29 missionnaires, soit 15 hommes et 14 dames, les y avaient suivis et, en 1905, on en comptait 35 (25 hommes, dont 22 mariés, et 10 dames). L'obligation imposée à tous les maîtres d'école de Madagascar non seulement d'enseigner le

français, mais encore de donner l'instruction suivant les méthodes françaises⁽¹⁾, a forcé la L. M. S. à céder aux Protestants français, dès 1897, toutes ses écoles primaires de l'Imerinã, au nombre de 800, qui prirent dès lors le nom d'« Écoles protestantes françaises »⁽²⁾ et dont M. B. Escande fut nommé surintendant⁽³⁾; elle leur transmit aussi ses écoles supérieures de Faravohitrã et du Palais, conservant toutefois la direction du Collège et de l'École normale; mais, quand l'égalité de toutes les écoles libres eut été proclamée, trois ans et demi après, en 1900, elle en a repris le contrôle dans les districts dont elle avait conservé la direction ecclésiastique : il avait été, en effet, convenu entre la Société de Paris et celle de Londres que celle-ci abandonnerait une partie de l'Imerinã, celle située, d'une part, à l'Ouest et au Nord-Ouest et, d'autre part, au Sud et au Sud-Est de Tananarive, et une partie du Betsileo, et elle leur a transmis 490 Congrégations dans l'Imerinã et 90 dans le Betsileo, soit 580 sur les 1150 qu'elle avait, c'est-à-dire la moitié⁽⁴⁾. Les protestants français ont ouvert en divers lieux des écoles de travaux manuels.

La Mission protestante française a installé en 1902 une léproserie à Manankavalŷ et a réorganisé celle d'Isoavinã, près de Tananarive, que le Rév. Peake de la L. M. S. avait fondée en 1893 et que l'insurrection avait ruinée. La Colonie en a construit une à Ambohidratrimö, à 15 kilomètres de Tananarive, où l'on hospitalise un millier de lépreux et qu'elle a confiée aux soins de cinq Franciscaines missionnaires de Marie qui ont été renvoyées récemment, quoiqu'elles aient offert d'en assurer l'entretien

⁽¹⁾ En effet, les circulaires des 5 octobre et 11 novembre 1896 ont imposé à toutes les écoles sans distinction l'obligation de donner leur enseignement « dans un sens résolument français » et ont recommandé de donner un enseignement professionnel.

⁽²⁾ Les districts d'Imerinã que la L. M. S. a cédés à la Société des Missions évangéliques sont ceux : 1° dans le Nord-Ouest, d'Amparibé, de Vonizongö et d'Ambohibelomã; 2° dans le Sud et le Sud-Est, d'Ambohipotsŷ, de Tsiafahŷ et d'Ankadibevavã (les

districts du Sud-Ouest, entre les précédents, ont été abandonnés dès longtemps par la L. M. S. aux Quakers [F. F. M. A.]).

⁽³⁾ Le 21 mai 1897, en se rendant à Betafö, MM. B. Escande et P. Minault ont été trahitusement assassinés par les Fahavalö ou rebelles qui désolaient alors l'Imerinã.

⁽⁴⁾ Elle en a gardé 340 dans le Nord et le Nord-Est de Tananarive et 230 dans le Betsileo (dans les districts d'Ambalavao, d'Ambohimandrosö et d'Ambohimahasoa et, en partie, à Fianarantsoa).

à leurs frais. Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul en ont aussi ouvert une, en 1902, à Farafanganä.

Depuis la conquête, les médecins français et malgaches sont en assez grand nombre à Madagascar et les services hospitaliers s'y sont considérablement développés : dès 1898, il y avait 3 hôpitaux, à Tananarive, à Tamatave et à Majunga, 12 ambulances dans les principales villes, dont une, celle de Diégo-Suarez, a été transformée en hôpital en 1900, de nombreuses infirmeries de garnison, 1 hôpital mixte à Fort-Dauphin et 2 hôpitaux indigènes, l'un à Tananarive, l'autre à Ambohimalazä, auxquels s'en sont ajoutés peu à peu d'autres, celui de Miarinarivö en 1899, celui d'Ankadinandrianä, en 1900, celui des Vénériens à Itaosy en 1901, etc. A l'hôpital d'Ankadinandrianä, qui est bâti sur le flanc Est de Tananarive, est annexée l'École de Médecine.

Nous ne pouvons pas omettre de citer au nombre des établissements importants l'Institut vaccigène et antirabique créé en 1900 par le général Galliéni et qui rend à la population indigène les plus grands services.

En 1894, il y eut une tentative de colonisation catholique; les « Pionniers africains »⁽¹⁾, société qui avait pour but de reprendre l'œuvre anti-esclavagiste et civilisatrice des « Frères armés du Sahara » de M^{sr} Lavignerie, conçurent le projet de créer dans les diverses régions de Madagascar des « groupes agricoles scolaires » afin d'y consolider l'influence française et de moraliser les populations : ils se proposaient non seulement de donner aux enfants aussi bien qu'aux adultes indigènes une instruction élémentaire, mais de les habituer aux travaux agricoles pour lesquels ils les rémunéreraient, tout en leur apprenant les bonnes méthodes de culture; ne connaissant ni le pays ni ses habitants, ils ne doutaient pas d'arriver à une prompte mise en valeur de toute l'île. Dans leur pensée, chacun de leurs établissements dont ils comptaient développer les plantations avec l'aide rétribuée des gens du pays, devait devenir le centre d'une agglomération nombreuse qu'ils espéraient pouvoir régénérer et civiliser. Le paquebot du 10 avril 1894 en a amené quatre à l'île de Sainte-

⁽¹⁾ Les membres de cette Société étaient tous laïques, sous la direction d'un Supérieur ecclésiastique assisté de deux Prêtres et de deux « Pionniers ».

Marie où ils ont fait un premier établissement en attendant le dénouement de la question malgache et l'ouverture de l'île aux étrangers. En octobre 1896, quelques autres sont venus renforcer le poste créé deux années auparavant et où, outre les efforts faits en vain pour civiliser les indigènes, avaient été commencées des plantations de caféiers et de girofliers. Cette tentative n'eut pas le succès sur lequel comptaient les organisateurs, d'autant qu'ils n'ont pas trouvé en France les fonds et l'appui qui leur étaient nécessaires⁽¹⁾.

2° ANGLAIS ET CRÉOLES DE L'ÎLE MAURICE. — Les sujets anglais n'ont guère fait pendant longtemps à Madagascar que la traite des esclaves⁽²⁾. Ce n'est que le 18 juin 1825 que Radamã I^{er} les a autorisés à résider dans ses États et à y faire du commerce et y cultiver la terre. Toutefois, en 1818, le jardinier Bréon, venu avec le baron Milius, a vu à une demi-lieue de Tamatave l'Anglais Brady qui cultivait, sans succès du reste, dans un terrain sablonneux du coton et des plantes vivrières : le gouverneur de l'île Maurice lui avait fourni trente condamnés indiens pour lui faciliter cette plantation; un tiers de ces malheureux était déjà mort!

Les commerçants anglais qui résidaient à Tamatave importaient surtout des cotonnades et de la quincaillerie; les Créoles de Maurice faisaient et font toujours sur la côte orientale un grand commerce de rhum et exportaient du riz et des bœufs.

En 1836, une maison de Londres a établi un comptoir à Majunga et tenté de faire concurrence aux Américains, mais elle y a fait de grandes pertes et l'a abandonné en janvier 1840; depuis, ce n'a plus été qu'accidentellement qu'un navire de commerce anglais s'y est arrêté. Avant la conquête merina, des bâtiments de l'île Maurice y venaient préparer des salaisons, mais les droits de douane très élevés, qui ont été mis alors, les ont empêchés de continuer ce commerce. La maison M^c Cubbin a établi un comptoir dans la baie de Saint-Augustin vers 1880.

(1) Ils ont fait appel aux capitaux français, ne doutant pas qu'ils leur payeraient un bon intérêt, mais en vain.

(2) Les Anglais prenaient surtout des es-

claves pour l'Amérique du Nord et les Antilles. En 1820, ils avaient à Maurice 16,000 esclaves malgaches (Hilsenberg, *Nouv. Ann. des Voy.*, t. XI, 1^{er} sem. 1829, p. 160).

Comme c'est la « Prière protestante » ou « Prière anglaise » qui a été adoptée par la reine comme la religion d'État, c'est-à-dire comme la religion officielle, nous avons dû résumer l'histoire du prosélytisme de la « London Missionary Society » qui se confond avec celle de la « Friends' Foreign Mission Association » au chapitre de la Division religieuse à Madagascar⁽¹⁾ et nous n'avons point à y revenir ici. Nous dirons toutefois quelques mots de la « Society for the Propagation of the Gospel » [S. P. G.] qui a envoyé à Madagascar en 1864 les Rév. Hey et Holding; ces deux missionnaires se sont installés sur la côte orientale, à Tamatave et à Foulpointe, et M. Holding est allé chez les Betanimenã et les Sihanakã : après cinq années d'une propagande active, ils n'avaient pas recruté plus de 513 adeptes (dont 72 seulement pratiquants). Voyant le peu de résultats que donnaient leurs prédications sur la côte Est, ils résolurent d'étendre leur mission jusque dans l'Imerinã et, lorsque le Rév. A. Chiswell est venu les rejoindre, ils l'ont envoyé en 1873 à Tananarive, où, l'année suivante, l'évêque Robert K. Kestell-Cornish l'a suivi avec de nombreux missionnaires. Ils y ont fait construire deux églises, à Ambatomasinã et à Anjoma, auxquelles ont été ajoutées dix « zanapiangonanã » ou chapelles; trois autres églises ont été subséquemment ouvertes à Tananarive et, en 1890, a été inaugurée la cathédrale de St-Lawrence⁽²⁾. Il y avait alors à Madagascar 1 évêque et 7 prêtres anglicans qu'assistaient 5 dames et 7 diacres indigènes⁽³⁾; en 1899, lorsque l'évêque Kestell Cornish s'est retiré, la mission comprenait 24 prêtres (8 anglais et 16 indigènes), une centaine de catéchistes et 3 femmes; le nombre des adeptes était d'environ 14,000; en 1905, elle comprenait 32 anglais, 15 hommes et 17 femmes. Ils ont établi le centre de leur mission d'Imerinã à

⁽¹⁾ Voir plus haut, p. 389-404.

⁽²⁾ « Leurs efforts ont eu pour effet de nuire aux autres sans leur être en rien profitables » (*Ten Years' Review of L. M. S. Mission Work* (1870-1880), Antananarivo, p. 288). Ils avaient, en effet, établi leurs chapelles dans les mêmes villages et à côté de celles de la L. M. S., qui en a été profondément blessée.

⁽³⁾ A cette époque, ils avaient, outre les cinq églises de Tananarive et l'église en pierres de Ramainandrö : dans le centre, une cinquantaine de chapelles en briques, dont 12 autour de Ramainandrö, et, sur la côte Est, trois églises (une à Tamatave, une à Andovorantö et une à Mahanorö) et une trentaine de chapelles, surtout autour de Mahanorö, toutes en bois.

Ramainandrö (à 65 kilomètres Sud-Ouest de Tananarive), d'où ils comptaient avoir un accès facile auprès des Sakalavä, mais leurs tentatives, de ce côté, ont été vaines : ils y ont construit un temple en pierre en 1889. Ils n'ont jamais eu un grand nombre d'adeptes.

Les missionnaires anglais ne se sont pas bornés à l'évangélisation des Malgaches, ils se sont aussi préoccupés de les instruire et ils ont, dès longtemps, fondé des écoles dans l'Imerinä. Ce sont les Rév. T. Bevan et D. Jones, de la «London Missionary Society», qui ont ouvert les premières écoles sur le sol malgache, à Tamatave en 1818; les premiers enfants qu'ils recrutèrent étaient si intelligents, si dociles et si studieux qu'ils ne doutèrent pas du succès de leur œuvre, qu'interrompirent brusquement la mort de M. Bevan, survenue peu de mois après, et une grave maladie de M. Jones. En 1820, M. Jones revint à Madagascar avec Hastie, et tous deux montèrent à Tananarive, où les rejoignirent, en mai 1821, M. Griffiths, et, en 1826, les Rév. J. Jeffreys et D. Johns qui se sont occupés activement de donner de l'instruction à de jeunes Malgaches. La première école a été ouverte à Tananarive le 8 décembre 1820 par D. Jones avec trois élèves, tous trois parents de Radamä I^{er}; le 30 mai suivant, il y en avait 22, 15 garçons et 7 filles, tous de famille noble⁽¹⁾. En 1824, le nombre des écoles était de 12, en 1826, de 30 avec 2,000 élèves, en 1828, à la mort de Radamä, de 38 avec 2,300 élèves dont 1,450 étaient assidus aux classes; tout en leur donnant l'instruction primaire, ils leur enseignaient les principes de la religion chrétienne. Les premiers élèves sont devenus rapidement d'excellents moniteurs.

En même temps qu'ils donnaient l'instruction primaire à une foule de jeunes gens, neuf artisans anglais⁽²⁾ envoyés par la L. M. S. leur enseignaient les divers arts et métiers; c'est grâce à cet enseignement utilitaire que Ranavalonä I^{re} a toléré en Imerinä les missionnaires indépendants et que, au commencement de son règne, Jones et Griffiths ont pu continuer leur enseignement jusqu'en 1835, mais sans grands résultats, Rana-

⁽¹⁾ Le 17 juin 1822, Radamä I^{er} a passé l'inspection de cette école.

⁽²⁾ MM. T. Brooks, J. Canham, G. Chick,

Rowlands, J. Cameron, J. Cummings, Hovenden (imprimeur), Kiching et E. Baker (imprimeur).

valonā ne cachant pas sa haine des étrangers et surtout de leur religion ⁽¹⁾. En 1836, par ordre de la reine, toutes leurs écoles furent fermées, tous les livres qu'ils avaient répandus parmi leurs élèves furent confisqués et il leur fallut quitter Madagascar. Leur œuvre ne fut pas cependant perdue tout entière, car quelques-uns de leurs adeptes, dans un but religieux, apprirent en secret à lire et à écrire à quelques personnes; toutefois, comme ils n'avaient plus de livres, leurs élèves savaient lire l'écriture manuscrite, mais ne savaient pas lire dans un livre lorsque les missionnaires anglais sont rentrés à Madagascar après la mort de la reine.

Dès leur arrivée à Tananarive en 1862, ils s'empressèrent, comme les Catholiques, d'ouvrir des écoles primaires : en 1863, ils en avaient 7 avec 365 élèves; en 1867, 18 avec 811 élèves; en 1868, 28 avec 1,735 élèves, mais, si le progrès a jusque-là été lent, à peu près pareil à celui des Catholiques, la conversion de la Reine et du Premier Ministre à la religion protestante a rompu l'équilibre en leur faveur et, de suite, leurs écoles se sont accrues dans une proportion considérable : de 28 qu'il était en 1868, leur nombre s'est élevé à 142 avec 5,270 élèves en 1869 et à 359 avec 15,837 élèves en 1870, à 531 avec 27,643 élèves en 1871, tandis qu'à ces époques les Pères n'en avaient pas plus de 30 : les Merinā, qui ont toujours obéi servilement à l'impulsion de leurs chefs, ont afflué dans les écoles protestantes, surtout dans celles de la « London Missionary Society », aussitôt qu'ils furent au courant de la révolution religieuse qui s'était opérée à la cour. Il a continué à progresser : en 1875, il était de 543 écoles avec 34,150 élèves et de 862 avec 43,904 élèves en 1880. Il est juste de dire que jusqu'en 1868 toutes les écoles étaient aux environs mêmes de Tananarive ou de Betafö et qu'à partir de cette époque les missionnaires anglais ont commencé alors à se porter en pleine campagne, non sans succès, comme le montrent les chiffres ci-dessus.

Les autres Missions protestantes ont aussi progressé : la « Society for the propagation of the Gospel », qui avait, en 1880, 5,500 élèves (2,500 dans le centre, notamment à Raminandrö, dans l'Ouest de

(1) Voir p. 389 et 391.

l'Imerinã, et 3,000 sur la côte orientale répartis entre 60 écoles), en avait 7,000 en 1900; la «Friend's Foreign Mission Association», qui agissait en plein accord avec la «London Missionary Society» et contrôlait le district dit d'Ambohitanely, qui est situé au Sud-Ouest de Tananarive, comprenant les villes d'Arivonimamö, de Tsirangainã, d'Isahã, d'Antobÿ, etc., a passé de 20 écoles avec 500 élèves en 1870 à 10,000 élèves en 1880 et à 18,300 en 1900, et, comme nous le verrons en parlant des Norvégiens, ceux-ci, qui n'avaient que 10 écoles en 1870, ne comptaient pas moins de 27,500 élèves en 1880 et de 41,000 en 1900⁽¹⁾.

En 1881, comme nous l'avons dit, le gouvernement malgache décréta l'enseignement obligatoire et édicta une loi qui établissait un contrôle sérieux sur les écoles et ordonnait qu'à l'avenir tous les enfants fussent inscrits sur les registres d'une école, c'est-à-dire d'une mission, puisqu'en pratique c'étaient les missions qui seules assuraient le service de l'enseignement, et qu'une fois inscrits ils ne pourraient la quitter, ce qui permettait au gouvernement de favoriser les écoles et, par conséquent, la mission qu'il voulait : ce fut la «London Missionary Society» qui fut favorisée parce qu'elle lui offrait les moyens d'établir une Église d'État comme le souhaitait le Premier Ministre et qu'elle n'était pas Française, la France avec ses anciens droits sur Madagascar étant l'ennemie dont il fallait se garder à tout prix. Après la promulgation de la loi, des «masoivohö» [litt. : qui ont les yeux par derrière, qui voient loin et bien] ou inspecteurs chargés de faire appliquer la loi parcoururent le pays et procédèrent au recensement des élèves fréquentant les écoles en 1882, recensement qui a donné un total de 146,521 élèves, dont 132,095 dans les écoles protestantes et 14,426 dans les écoles catholiques : forts de leur mandat officiel, ils ne se firent pas faute de forcer les parents qui n'avaient pas encore pris de décision à envoyer leurs enfants aux écoles protestantes et même ils y en inscrivirent d'autorité une masse.

Dix ans après, en 1890, la L. M. S. et la F. F. M. A. avaient à Mada-

⁽¹⁾ A partir de cette époque, le nombre des élèves de ces trois missions est resté station-

naire : en 1905, la S. P. G. en avait 5,800, la F. F. M. A. 10,000, et la M. N. 42,000.

gascars 1175 écoles^(a) avec 86,164 élèves (au lieu des 102,000 qu'avaient enregistrés les agents du gouvernement) et avec 92,316, en 1893 : avant la guerre, toutes les écoles protestantes réunies comptaient 137,316 élèves dont 37,487 dans les écoles norvégiennes et 7,513 dans celles des Anglicans, contre 26,739 catholiques; après la guerre, la proportion a été renversée, comme nous l'avons expliqué plus haut; toutefois, par suite de circonstances qui leur ont été favorables, notamment de la venue des missionnaires protestants français avec lesquels les Anglais se sont mis d'accord, leur cédant un grand nombre d'églises et d'écoles, leur nombre, après avoir diminué dans une proportion considérable, a augmenté et, en 1900, il était de 1,630 avec 97,327 élèves (contre 99,000 élèves catholiques) et, en 1905, de 2,013 avec 107,489 élèves (contre 52,226 élèves catholiques). La L. M. S., à la suite des circulaires des 5 octobre et 11 novembre 1896 qui imposaient à toutes les écoles de donner l'enseignement « dans un sens résolument français », afin de « les franciser » conformément aux ordres du gouvernement, céda à la mission protestante française toutes ses écoles primaires d'Imerinā et du Betsileo, tout en conservant le contrôle religieux dans la moitié de son ancien domaine; mais, en 1900, celle-ci lui a rétrocédé les écoles qui se trouvaient dans les districts dont elle n'avait pas la direction religieuse, de sorte que, tandis que, sur les 1,630 écoles protestantes, comptant 97,320 élèves, qui existaient en 1900⁽¹⁾, 461 comptant 31,650 élèves étaient passées entre les mains des Protestants français, sur les 2,103 comptant 107,489 élèves⁽²⁾ qui existaient en 1905, il n'en restait plus sous leur contrôle que 408 avec 20,765 élèves.

Les missionnaires de la L. M. S. ont en outre à Tananarive des « High Schools » ou écoles supérieures : une École normale depuis 1869^(b), pour

⁽¹⁾ Sur ce nombre, il y avait 46,500 élèves fréquentant 900 écoles norvégiennes. ⁽²⁾ Sur ce nombre, il y avait 42,396 élèves fréquentant les écoles norvégiennes.

^(a) Ces écoles étaient presque exclusivement dans l'Imerinā et le Betsileo : dans l'Antsihanakā, par exemple, en 1890, il n'y avait encore qu'une trentaine d'écoles avec 2,900 élèves et, dans tout le Boinā, il n'y avait pas un millier d'élèves.

^(b) Cette école, qui a été ouverte en 1862 par M^r Stagg, a été d'abord une école primaire. M^r Barker l'a transformée en une école normale en 1869 : jusqu'en 1878, les cours ont été faits dans les bâtiments qu'occupe aujourd'hui la « Girls' Central School », puis ont été transportés à Faravohitrā. De 1870 à 1880, il en est sorti 157 instituteurs, après trois années de cours, et, de 1881 à 1890, de 200 à 300 paran, soit en tout 2,238.

former des instituteurs indigènes, école qui a été sous la direction des Protestants français depuis 1897 jusqu'en 1904, année où le gouvernement en a pris possession; un Collège d'évangélistes en 1869, la « L. M. S. Theological Institution » de Faravohiträ^(a), auquel ont été adjointes depuis 1876 des classes d'un caractère plus général; l'École « Anati-Rovä » ou du Palais (en 1870), dont le Premier Ministre leur a confié la direction et où étaient élevés ses enfants et ceux des hauts personnages, école qui, d'abord tenue dans le « Tranovolä »^(b), a été transportée à Ambatobevanjä et qui, depuis 1898, est sous la direction des Protestants français et a de 300 à 350 élèves; l'« High School » d'Ambatonakangä qui a été inaugurée en 1901 et qui reçoit 700 jeunes gens, répartis entre une quinzaine de classes, et où il y a un atelier pour le travail du bois; une école industrielle à Isoavinä; deux « Girls' Central Schools », ouvertes, l'une en 1872 à Ambodin' Andohalö, et l'autre à Ambatonakangä où l'on donne aux jeunes filles une instruction secondaire et qui, ayant commencé avec une soixantaine d'élèves, en a en moyenne de 100 à 160. La L. M. S. entretient aussi à Fianarantsoa, depuis 1872, une École normale, un Collège ecclésiastique et une École supérieure de filles.

La L. M. S. n'est pas la seule mission anglaise qui ait des établissements d'enseignement supérieur à Madagascar : les Quakers ou F. F. M. A. y possèdent le Collège d'Ambohijatovö ouvert en 1881, qui compte aujourd'hui plus de 700 élèves répartis entre une vingtaine de classes, et depuis 1870, une « Girls' Central School » à Faravohiträ, et les Anglicans ont construit en 1876 à Ambatoharananä, à une douzaine de milles au Nord de la capitale (près d'Ambohimangä), un Collège ecclésiastique⁽¹⁾,

⁽¹⁾ Le premier prêtre anglican indigène il sort de ce collège de 6 à 8 catéchistes et a été ordonné en 1885 et, chaque année, quelques diacres.

^(a) Le collège a d'abord été installé à Andohalö; ce n'est qu'en 1875 qu'il a été transféré à Faravohiträ; le bâtiment définitif n'a été terminé qu'en 1880. — Les femmes des étudiants reçoivent, lorsqu'elles le désirent, de dames anglaises, une instruction religieuse en accord avec celle de leurs maris. — Depuis que le bâtiment du « Kolejy » a été occupé par le gouvernement colonial en 1896⁽¹⁾, les étudiants en théologie se sont réunis à côté, dans le temple de Faravohiträ, et les autres dans l'école annexe du temple d'Ampamarinanä. Prété d'abord à la Mission protestante française, il a été repris en 1904 pour y établir un groupe scolaire indigène.

^(b) Vers 1880, il a été ouvert dans l'enceinte du Palais, dans « Besakanä », une autre école à la direction de laquelle les Anglais n'ont pas été appelés à participer.

⁽¹⁾ Les hommes viennent à l'école même mariés; quant aux filles, elles cessent d'y venir quand elles se marient.

le « Saint Paul's College » auquel a été annexée une église en 1879, et, à Tananarive même, en 1884, une École supérieure de filles et une École normale.

Toutes les missions anglaises, comme la mission française et la mission norvégienne du reste, ont installé une imprimerie pour les besoins de leurs prédications et de leur enseignement. C'est la Société des Missions de Londres qui a introduit la première presse à Madagascar, en 1826, et c'est avec cette presse que les Rév. Jones, Griffiths, Freeman et Johns ont de 1827 à 1835, jusqu'à leur expulsion, fait imprimer en malgache par E. Baker le Catéchisme et la Bible, des Cantiques, un Abécédaire, des fables d'Ésope, etc., et deux dictionnaires, l'un, anglais-malgache, et, l'autre, malgache-français. Lorsque l'Imerinā a été ouvert de nouveau aux Européens, cette même Société a envoyé à Tananarive un imprimeur avec une presse d'où sont sortis quelques livres religieux et scolaires jusqu'en 1870, année où sa production a pris un grand développement, puisqu'on calcule que dans les dix années suivantes il n'y a pas été imprimé moins de 150,000 exemplaires d'ouvrages divers. En janvier 1866, a commencé la publication de la revue bimensuelle « Teny Soa » [ou Les Bonnes Paroles], qui continue encore aujourd'hui et se tire à 3,000 exemplaires, et, de 1877 à 1880, celle d'une revue trimestrielle le « Mpanolo-tsainā » [ou Le Conseiller].

L'imprimerie de la « Friends' Foreign Mission Association » ou des Quakers, qui a commencé à fonctionner en 1872 et à laquelle a été joint un atelier de lithographie, et celle de la « Society for the Propagation of the Gospel », qui date de 1875, ont aussi fourni un grand nombre de livres religieux et scolaires en malgache ainsi que diverses revues : « Ny Fiangonanā sy ny Sekolỹ » [L'Église et l'École], « Ny Sakaizan'ny ankizỹ madinikā » [L'Ami des enfants], « Vary tondrahantantelỹ » [Riz et miel mélangés], « Ny Mpiarö »⁽¹⁾ [Le Gardien], « Tantarā sy Hevitřā » [Contes et Pensées], etc., et, dès 1871, des manuels de médecine en malgache.

(1) La S. P. G. (Anglicans) a publié dans le « Mpiarö », qui a commencé à paraître en 1875, à côté d'articles religieux, des

morceaux divers de la littérature européenne, de Shakespeare, de Jules Verne, etc., traduits en malgache et illustrés.

Les missionnaires indépendants ont amené avec eux, en 1862, un médecin, le Dr Davidson, qui a de suite ouvert un dispensaire à Ambohimano et s'est occupé de former des élèves et des infirmiers; puis, en 1867, il a aménagé à Analakely un hôpital pour une cinquantaine de malades et a installé plusieurs dispensaires aux environs de Tananarive; en 1870, il a organisé, toujours à Analakely, un collège médical et a publié divers manuels de médecine en malgache, qui ont été les bienvenus chez ce peuple intelligent, à l'esprit ouvert, qui, jusque-là, n'avait eu pour médecins que des sorciers et des astrologues (mpanandro) et dont toute la pharmacopée était empirique et inefficace, sinon dangereuse. Mais cette mission médicale a cessé en 1876, les subsides qui la soutenaient étant venus à manquer, et l'hôpital est resté vide jusqu'en 1880, année où est arrivé le Dr Tregelles Fox qui, sous les auspices de la *Friends' Foreign Mission Association* et avec l'appui de la *«London Missionary Society»*, l'a rouvert après avoir reconstitué un corps d'infirmiers et donné des leçons à six jeunes Malgaches; un second médecin, le Dr Allen, est venu peu après le seconder. En 1885, les Anglais et les Norvégiens ont fondé, d'un commun accord, une *«Medical Missionary Academy»*, école de médecine pour les indigènes dont la durée des études était de cinq années; les étudiants recevaient, après examen, le titre de *«Members of the Medical Missionary Academy»* : il a été délivré 33 diplômes. En 1889, il y avait une soixantaine d'élèves. D'Analakely, cet hôpital a été transporté en 1897 à Faravohitra.

Deux autres hôpitaux ont été construits par les Anglais à Tananarive : un par les Anglicans pour les femmes et les enfants à Ankorahoträ, en 1875, qui a été abandonné en 1880, et un par les Quakers à l'Est de la ville, à Isoavinandrianä, qui a été fini en 1891 et a été acheté, en 1896, par le gouvernement local. Ils ont aussi établi en 1892 une léproserie à Isoavinä et une autre à Fianarantsoa en 1895.

Le gouvernement malgache a fondé à côté du *«Rovä»* ou Palais royal un dispensaire que les Drs Mackie et Parker, les médecins de la reine, ont dirigé jusque vers 1882 et un hôpital qui a été placé sous la direction du Rév. Peake et où l'on s'occupait surtout d'obstétrique.

Il y avait à Madagascar, en 1900, 332 Anglais ou Créoles de Maurice s'occupant de commerce ou d'industrie et 42 s'occupent d'agriculture ou d'élevage et, en 1905, 617 se divisant en 235 commerçants ou employés de commerce ⁽¹⁾, 62 colons ou ouvriers agricoles ⁽²⁾, 166 industriels et employés ou ouvriers d'industrie ⁽³⁾, 84 prospecteurs ou mineurs ⁽⁴⁾ et 70 missionnaires [42 hommes et 28 femmes] ⁽⁵⁾.

3° HOLLANDAIS. — Quoique les Hollandais, en allant aux Indes ou en revenant, aient eu dès la fin du xvi^e siècle la coutume de relâcher soit à la baie d'Antongil, soit à la baie de Sainte-Luce [Manafiafÿ], et que, pendant tout le xvii^e et le xviii^e siècle, ils soient constamment venus y chercher des esclaves ⁽⁶⁾, peu de leurs compatriotes se sont établis à Madagascar, puisqu'on ne cite guère, d'une part, que les pirates appartenant à cette nationalité qui y ont demeuré dans les premières années du xviii^e siècle, soit entre leurs courses, soit lorsqu'ils ont abandonné la piraterie, comme John Pro qui a longtemps vécu sur la côte vis-à-vis de Sainte-Marie et qui a fini sa vie à Bombétoke, et, d'autre part, qu'un

⁽¹⁾ Dans le Nord, 15; dans la province de Vohémar, 16; chez les Betsimisarakä, 106 [dont 49 à Tamatave]; chez les Betanimenä, 22; dans la province de Mananjary, 16, et, dans celle de Farafanganä, 3; dans le Nord-Ouest, 12 [dont 10 à Majunga]; dans l'Ouest 4 [à Tuléar]; dans le centre, 22 [13 à Tananarive, 3 à Fianarantsoa, etc.], et, dans la province de Fort-Dauphin, 19.

⁽²⁾ Dans le Nord, 4; dans la province de Vohémar, 7; chez les Betsimisarakä, 28; chez les Betanimenä, 7; dans les provinces de Mananjary et de Farafanganä, 9; dans la province de Nosy-Bé, 4; dans celle de Morondavä, 2, et, dans celle de Fianarantsoa, 1.

⁽³⁾ Dans le Nord, 16; dans la province de Vohémar, 7; chez les Betsimisarakä, 99 [dont 81 à Tamatave]; chez les Betanimenä, 24; à Mananjary et à Farafanganä, 5; dans l'Ouest, 8 [4 à Majunga, 3 à Morondavä, 1 à Tuléar]; dans l'Imerinä, 6 [dont 5 à Tananarive], et 1 à Fianarantsoa.

⁽⁴⁾ Dans la région orientale, 34 [5 dans la province de Fetraombÿ; 11 dans celle des Betsimisarakä Sud; 16 dans celle de Mananjary, et 2 dans celle de Farafanganä]; dans la région occidentale, 14 [1 à Majunga; 7 dans la province de Maevatananä; 5 dans celle de Morondavä et 1 dans celle de Tuléar]; dans le centre, 36 [1 dans l'Angavo-Mangorö, 11 dans l'Imerinä (dont 5 à Tananarive et 5 dans le Vakinankaraträ); 10 dans la province d'Ambositrä, et 13 dans celle de Fianarantsoa].

⁽⁵⁾ Surtout dans l'Imerinä, dans le Betsileo et dans l'Est. — En 1887, il y en avait 54 [41 h. et 13 f.], dont 31 [27 h. et 4 f.] de la L. M. S. (Société des Missions de Londres), 15 [6 h. et 9 f.] de la F. F. M. A. (Société des Amis ou Quakers) et 8 de la S. P. G. (Société pour la propagation de l'Évangile).

⁽⁶⁾ Ils y venaient encore en 1774, puisque Bérubé-Dudemène envoyé à Bombétoke par

nommé Ort van Thyle qui avait en 1702 des plantations sur la côte Est et qui eut des démêlés avec les pirates North, Williams et Collins.

4° PORTUGAIS. — Bien que les Portugais aient été les premiers à explorer l'île de Madagascar et que pendant plus d'un siècle ils s'en soient beaucoup préoccupés, ils n'ont réussi ni à y établir des comptoirs pour faire le commerce des épices qu'ils croyaient à tort y être abondantes⁽¹⁾, ni à y fonder des missions religieuses pour la conversion des indigènes^(a); ils ont cessé toutes tentatives à partir de 1630.

5° DANOIS. — Les Danois ne sont jamais venus à Madagascar que pour y prendre des esclaves : ils avaient dans la première moitié du xviii^e siècle un comptoir sur le bord Ouest de la baie de Bombétoke, à Ampombitokanä. Ils s'approvisionnaient aussi dans la baie voisine de Boinä^(b).

6° AMÉRICAINS. — Sans parler des pirates de New-York, de Boston et des Bermudes qui ont, de 1700 à 1725, séjourné plus ou moins longtemps sur les côtes de Madagascar, ni des négriers qui s'y sont approvisionnés d'esclaves pour les Antilles, des Américains ont établi en 1830 un comptoir à Majunga, qui est devenu depuis lors une escale où trois ou quatre des six ou sept navires de New-York qui commerçaient annuellement avec Zanzibar, apportaient des cotonnades écruës et blanches, de la quincaillerie et de la coutellerie, de la poterie et de la verroterie, des vêtements bourgeois et militaires, etc., pour une valeur de 80,000 à 100,000 francs, et prenaient en échange des cuirs de bœuf et du suif⁽²⁾.

La rupture des relations de Ranavalonä I^{re} avec les Européens en 1845 a été la cause d'une légère augmentation dans le commerce américain,

Benyowsky pour y acheter des esclaves y a été en concurrence avec des Hollandais qui, en forçant les prix, l'ont obligé à quitter les lieux sans rien faire (voir p. 480).

⁽¹⁾ Le seul comptoir qu'ils y aient fondé,

et qui était à Matitananä, n'a pas duré plus de six mois (en 1514), car ils n'y ont pas trouvé les épices qu'ils cherchaient.

⁽²⁾ ELLIS, *Hist. of Madag.* (1838), et GUILLAIN, *La côte O. de Madag.*, 1845, p. 217.

^(a) Les tentatives de missions du R. P. Thomas, dominicain, à Boinä, en 1587, et des Pères Jésuites Luiz Mariano, Pedro Freire, d'Azevedo, Custodio da Costa, Manoel d'Almeida, Jean Gomes, dans l'Anosy, dans le Ménabé et dans les baies de Boinä et d'Ampasindavä, en 1613-1614, 1616-1617, 1619-1620 et 1630, ont toutes échoué.

^(b) Jacob Holst, capitaine de la «Græwinde Lanerwigen», qui a pris en 1738 une cargaison d'esclaves tant dans la baie de Boinä que dans celle de Bombétoke, a fait une carte du Nord-Ouest de Madagascar (voir *Hist. Géogr. Madag.* par A. GRANDIDIER, pl. XLV, 1). Voir p. 516.

M. Max, l'agent de la maison de New-York à Majunga, vendant à cette reine des armes et des munitions de guerre en échange de copal et de cire. Lors de la réouverture des ports, en 1853, il vint à Tamatave et y établit un comptoir surtout pour la vente des cotonnades écruës, que ni les Anglais, ni les Français ne pouvaient concurrencer.

En 1882, deux Américains, MM. Emerson et Hulett, ont prospecté la région occidentale; après avoir parcouru le Menabé et le Fiherenanä, ils ont pénétré chez les Mahafaly: M. Emerson et un Anglais qui leur servait de guide et d'interprète, M. Parent, furent tués et M. Hulett fut blessé.

Plusieurs Américains se sont depuis établis sur la côte Ouest, notamment à Belo, qu'ils ont du reste quitté depuis longtemps.

En 1900, il y avait à Madagascar 4 commerçants américains, et, en 1905, 10 dont 6 étaient mariés et avaient 2 enfants.

7° ALLEMANDS. — La maison allemande de Zanzibar O'swald et C^{ie} a établi dès longtemps une succursale à Nosy-Bé et plus récemment des postes à Majunga et à Maintiranö⁽¹⁾; la « Deutsche Ost-Afrikanische Gesellschaft » [D. O. A. G.] y a aussi un comptoir depuis quelques années.

En 1900, il y avait à Madagascar 33 Allemands commerçants ou employés de commerce. En 1905, ceux qui y exerçaient une profession étaient au nombre de 46, se divisant en 34 commerçants ou employés de commerce⁽²⁾, 3 industriels et 9 prospecteurs ou mineurs.

8° NORVÉGIENS. — Les Norvégiens s'occupent uniquement à Madagascar de la conversion des indigènes.

La Société des Missions de Norvège^(a), société luthérienne, dont la fondation ne remonte pas au delà de 1842 et qui a établi en 1844 une

⁽¹⁾ L'agent des O'swald à Maintiranö, Stumpoff, a manqué y être assassiné en 1891 par les Sakalavä du Mailakä, qui ont une grande haine pour les blancs depuis que ceux-ci s'opposent à la traite des esclaves sur la côte Ouest.

⁽²⁾ Soit 4 dans le Nord, 13 dans l'Est, 12 dans l'Ouest, 3 dans le centre, 2 dans le Sud.

^(a) Cette Société, qui a son siège à Stavanger, est essentiellement démocratique et, on peut même dire, laïque; elle a des ramifications dans la plupart des villages de la Norvège, où il s'est formé de petites associations de gens modestes, le plus souvent de femmes de marins ou d'ouvriers, qui s'assemblent dans les presbytères et y travaillent à des ouvrages divers pendant qu'on leur lit les journaux de la Mission et, sur la table, il y a une boîte qui attend les offrandes, auxquelles s'ajoute le produit de la vente des objets qui sont confectionnés dans ces réunions; on compte plus de 3,500 associations de ce genre, dont les humbles membres soutiennent la mission de leur travail et de leurs dons.

première mission chez les Zoulous, a envoyé à Madagascar, en 1866, trois de ses membres, qui, d'accord avec la «London Missionary Society», laquelle s'est réservée l'œuvre missionnaire à Tananarive et autour de cette ville, s'établirent dans la vallée de Betafö, où la population est dense et accessible aux prédications chrétiennes : ils ont toutefois un poste à Tananarive, comme toutes les autres sociétés. En 1870, ils étaient au nombre de 10, et, en 1879, 11 autres les avaient rejoints : de ces 21 missionnaires, 5 sont restés à Tananarive (où ils ont construit un temple à Ambatovinaky, qui a été inauguré en 1875, une école de filles et une école de garçons, un séminaire théologique⁽¹⁾ en 1871, une imprimerie en 1877 et un hôpital en 1882) et 10 se sont établis dans le Vakinankaratra (où ils ont une école normale à Masinandrainä⁽²⁾ et un séminaire théologique), 3 sur les bords du Mania et du Matsiatra et 3 au Sud du Matsiatra, où ils ont à Fianarantsoa une école normale.

En 1895, lors de notre prise de possession de Madagascar, ils étaient au nombre de 24, dont 2 médecins, sans compter les institutrices et les diaconesses, et leur action, qui avait été d'abord limitée au Vakinankaratra et au Betsileo, s'est étendue sur la côte Ouest et dans le Sud : en 1874, les Rév. Rostvig et Jakobsen se sont installés à Tuléar et les Rév. Walen et Linden à Morondava, d'où ils se sont portés à Manombö, Ambohibé, Belo, Mahabö, Manjä, Bezezikä, Midongy, Ihosy, etc.

A la Mission précédente, qui est toute démocratique, s'en est adjointe une autre, plus cléricale, organisée directement par l'Église, la Mission Schreuder^(a), que soutiennent les Norvégiens des États-Unis^(b). Elle opère dans toute la région située au Sud du 23^e parallèle, chez les Antanosy, les Antandroy, les Mahafaly et les Barä. En 1892, cette région a été divisée

(1) L'enseignement y dure cinq ans. — (2) Les cours y sont de deux années.

(a) L'évêque Schreuder a été le premier missionnaire de la Société, qu'il a quittée parce que les principes démocratiques de cette Société ne répondaient pas à ses aspirations plus cléricales; c'est lui cependant qui a établi les conventions avec la L. M. S. et qui est le fondateur de la Mission norvégienne de Madagascar.

(b) Etablie vers 1847, l'Église norvégienne des États-Unis, dont le centre est à Minneapolis, compte aujourd'hui 2,000 paroisses et 700 pasteurs : il n'y a pas moins en effet de 500,000 Norvégiens dans l'État de Minnesota; aussi y a-t-on constitué en 1885 un «Comité auxiliaire des Missions luthériennes à Madagascar», dont l'œuvre, à mesure qu'elle a été mieux connue, a éveillé un intérêt croissant chez les Norvégiens d'Amérique, qui ont désiré dès lors y prendre une part indépendante et qui, d'accord avec la Société de Stavanger, ont assumé la responsabilité d'une partie de l'œuvre et pris dès lors la direction de la région au Sud du 23^e parallèle; elles publient deux fois par mois à Minneapolis une revue intitulée «Gasseren» [Le Malgache].

entre les deux Églises d'Amérique, toutes deux luthériennes, mais de tendances différentes⁽¹⁾ : « Forenede Kirke », l'Église unie, qui a des stations à Fort-Dauphin et à Saint-Augustin où elle entretenait, en 1904, 5 missionnaires et 4 diaconesses ou institutrices, et la « Fri Kirke », l'Église libre, qui a ses stations (au nombre de 4 principales avec 46 annexes) à Mananteninã, sur la côte Sud-Est, et chez les Antanosy émigrés, les Barã et les Mahafaly, où elle entretenait, en 1904, 7 missionnaires et 2 diaconesses. En 1904, cette dernière a échangé sa mission de Mananteninã contre celle de Saint-Augustin, comme c'était tout naturel.

En résumé, en 1900 comme en 1905, les trois missions luthériennes comptaient 75 missionnaires ou agents, dont 30 hommes, répartis : 23 dans le Centre (3 à Tananarive, 8 dans le Vakinankaratrã, 5 dans la province d'Ambositrà et 7 dans la province de Fianarantsoa), 4 dans le Sud-Est (districts de Fort-Dauphin, de Sainte-Luce et de Mananteninã) et 3 dans le Sud-Ouest (chez les Antanosy émigrés, les Mahafaly et les Sakalavã), et 45 diaconesses, infirmières ou institutrices, réparties : 36 dans le Centre (5 à Tananarive, 15 dans la Vakinankaratrã, 7 dans la province d'Ambositrà et 9 dans la province de Fianarantsoa), 5 dans le Sud-Est et 4 dans le Sud-Ouest. Le nombre total des églises et chapelles de la mission de Stavanger était, en 1905, de 892 avec 60 pasteurs indigènes et 72,000 adhérents.

Il s'est formé dans l'Église luthérienne de France deux « Comités auxiliaires des Missions de Norvège à Madagascar », l'un à Paris et l'autre à Montbéliard, qui leur ont fourni quelques pasteurs et des instituteurs français et qui publient depuis 1897 un bulletin trimestriel « Les Missions luthériennes à Madagascar ».

Comme tous les autres missionnaires, les Norvégiens ont mis tous leurs soins à répandre l'instruction dans les provinces dont ils avaient, d'après l'accord intervenu avec la L. M. S., la direction religieuse, c'est-à-dire parmi les Malgaches du Vakinankaratrã et du Betsileo, et plus récemment dans tout le Sud de l'île. En 1870, ils n'avaient que 10 écoles, mais ils

⁽¹⁾ Non pas en ce qui concerne les questions de doctrine, mais les Scandinaves

sont très indépendants et n'éprouvent pas, comme nous, le besoin d'unité.

ont rapidement progressé et le nombre de leurs élèves était déjà, dix ans après, en 1880, de 27,500; en 1895, ils en avaient 38,000 répartis entre 520 écoles dirigées par 1,200 maîtres indigènes, en 1900, 46,500 répartis entre 896 écoles dirigées par 1,570 maîtres, et, en 1905, 42,396 répartis entre 824 écoles (dont 24 seulement reconnues par le gouvernement colonial) dirigées par 1,188 maîtres; ils ont fondé en 1897 une école professionnelle à Ranovelonã. Ne sont pas compris dans ces nombres les quelques 3,000 ou 4,000 élèves qu'ont aujourd'hui dans le Sud le « Forenede Kirke » et le « Fri Kirke » ou Missions des Norvégiens d'Amérique; en 1892, ils n'en avaient pas 2,000 : la première a un internat de garçons à Fort-Dauphin et un internat de filles à Sainte-Luce, la seconde a une école normale à Manasoa, chez les Antanosy émigrés.

Leur imprimerie de Tananarive, qui fonctionne depuis la fin de 1877, a fourni un grand nombre de livres religieux et scolaires et, depuis 1882, une revue mensuelle, « Ny Mpamangy » [Le Visiteur].

Ils ont fondé, outre l'hôpital à l'Est d'Andohalö, trois léproseries dans le Vakinankaratrã, une en 1887 à Ambohipiantranã, près d'Antsirabé, une à Betafö et une à Loharanö.

9° ITALIENS. — A partir de 1853, il est venu quelques Italiens sur la côte orientale. En 1888, M. Maigrot, qui était le consul d'Italie à Madagascar, a fondé une grande société forestière pour l'exploitation des bois de la baie d'Antongil.

En 1901, 228 Italiens sont venus pour les travaux du chemin de fer; ils ont dû être rapatriés sans avoir rien fait.

10° GRECS, TURCS. — Depuis notre conquête de Madagascar, il y est venu un assez grand nombre de Grecs et de Turcs : ce sont, comme les Indiens et les Syriens, gens que ne rebutent ni la fatigue, ni le danger, et qui se contentent de bénéfices modiques, correspondant à leur peu de besoins; ils se livrent pour la plupart au petit commerce.

Le recensement, auquel on a procédé en 1905, a donné le total de 236 Grecs, établis principalement dans le Nord-Ouest, l'Ouest et le Centre (soit 180 commerçants et employés de commerce, 1 colon agricole et 54 industriels et ouvriers d'industrie) et de 68 Turcs.

APPENDICE AU TOME PREMIER.

(1) FARRA Y SOUSA, *Asia portuguesa*, t. III, 3^e part., 1675, ch. XIII, p. 311. Dans le manuscrit de la Bibliothèque de Madrid, qu'a publié, en 1887, la Société de géographie de Lisbonne, ce nom est écrit (p. 334) un peu différemment. *Mitacassi*, mais, dans les « Notes sur les raisons qui ont forcé les Pères jésuites à abandonner la mission dans le royaume de Matakassy » (Ms de la Biblioth. du Comte de l'Ameal et Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar, publiée par A. et G. Grandidier, t. II, note p. 179), il a la même orthographe que dans la *Relation de voyage* du R. P. Luis Mariano. Ce petit état, minuscule comme tous ceux des chefs antanosy, était situé entre la côte et le Fanjahirä. — J'ai dit en 1892 que les divers noms sous lesquels on avait autrefois désigné et on désignait aujourd'hui les habitants de Madagascar étaient issus de ce nom de Madagascar (*Hist. Géogr. Madagascar*, p. 34); il n'est pas douteux que les noms de *Madagascarin* ou *Madagascarois* en viennent; quant à ceux de *Madécasses*, *Mallegasses*, *Malégaches* et *Malgaches*⁽¹⁾ qui peuvent à la rigueur en dériver aussi, il me semble cependant, comme je l'ai indiqué dans la 1^{re} édition de mon *ORIGINE DES MALGACHES*, 1901, p. 2, note, et dans le tome II de la *Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar*, p. 37, note 1, qu'ils sont sortis plutôt de ce nom de Matakasy. M. Ferrand (*Trois étymologies arabico-malgaches*, *Mém. de la Société linguistique de Paris*, 1905) accepte cette manière de voir, mais il va plus loin et veut aussi en faire sortir le nom de MADÉGASCAR!!! Que les Européens, Portugais, puis Français qui se sont établis dans le petit canton de Matakasy aient donné ce nom à ses habitants et l'aient par la suite étendu à tous les habitants de l'île qui n'en avaient pas jusque-là, c'est possible et même assez probable. Mais il est tout à fait inadmissible que le nom de ce petit canton, comme il en existe mille et plus dans l'île, ait été pris pour désigner l'île tout entière. Pourquoi M. Ferrand, imitant à tort Cauche, appelle-t-il (p. 420) « royaume de Matakasi ou Madegase » un petit territoire de quelques kilomètres carrés et veut-il que du nom de ce petit territoire, inconnu du reste des Arabes au XIII^e siècle, puisqu'ils ne sont venus dans l'Anosy qu'après l'an 1506, dérive le nom de MADAGASCAR qu'a inscrit Marco Polo d'après leurs renseignements. Jamais, en effet, les Arabes de l'Arabie, de l'Afrique orientale ou du Nord de Madagascar n'ont connu ce « royaume »; si, le connaissant, ils eussent appliqué son nom à l'île entière, on en trouverait la mention dans leurs traités de géographie, tandis qu'ils l'ont toujours appelée *Komor* ou *BOUKI*; du reste, on ne trouve même pas ce nom dans les manuscrits arabico-malgaches, et celui sous lequel est désignée cette partie du pays est ANDROBAIZAHA, le seul qu'employaient les colons arabes de cette région et leurs descendants (Ms 8, fol. 22 v^o et 23 r^o).

(2) A Ampalazä, en 1595, les Mahafaly nommaient leurs princes *Andrea* (*Premier livre de l'Histoire de la Navigation aux Indes orientales par les Hollandais*, ch. iv, recto p. 7). Le P. Luiz Mariano, en 1613, a constaté que les noms des chefs de l'Ouest étaient précédés du titre *Andria*, et Boothby, en 1644, dit aussi que ceux de la baie de Saint-Augustin s'appellent *Andrea*. Il en était de même sur la côte Sud-Est.

(3) Ce mot *Andaya* précède le nom d'un généralissime dans une inscription de 1482, trouvée à Java.

(4) La côte Nord-Ouest de Madagascar, dit Tristan da Cunha, est habitée par des *Nègres*, qui ont des lances, mais pas d'arcs ni de flèches, et par des Maures; dans la baie de Çada (*Anorontsangä*), il y a des Cafres armés de lances et d'arcs (*Commentarios do Albuquerque*, édit. 1776, parte I, cap. x, p. 41). — Tous les navigateurs portugais et hollandais des XV^e et XVII^e siècles appellent du reste les habitants de Madagascar *Noirs* ou *Nègres* et les rattachent aux Africains.

(5) Suiyant Balthazar Lobo de Souza, les indigènes sont de race Cafre, métissés de Javanais (*Diogo do Corro*, *Asia Portuguesa*, 1603, Dec. VII, liv. iv, chap. v, p. 311).

(6) Le Père Luiz Mariano dit que les premiers habitants de Madagascar sont venus de la Cafrerie (*Boletim da Soc. Geogr. de Lisboa*, 1887, p. 315, et *Coll. Ouv. anc. Madag.*, t. II, p. 240 et notes des p. 252 et 256). Voir plus loin la note 55.

(7) Drury croit que les Malgaches sont d'origine africaine (édit. 1729, p. 14) et que les Vazimbä (que, plus loin cependant, p. 406, il décrit comme ayant les cheveux plus longs et moins laineux que les autres peuplades) viennent, à cause de leurs cheveux laineux, de l'Afrique australe.

(8) « Les Malgaches sont, à l'exception des Hovas, semblables aux Africains ».

(9) « Les populations de l'Ouest ont les grosses lèvres et le nez épaté des nègres africains » (*Archives coloniales*, carton VIII, dossier 8).

¹ Froberville, dans son *Grand Dictionnaire* (manuscrit), dit que, suivant Lebel, le nom de MALAKASA viendrait de ce que des indigènes de l'intérieur, s'étant établis à la côte Est et trouvant le pays très fertile, envoyèrent un des leurs engager leurs parents et amis à les rejoindre, et que ceux-ci, ne croyant pas à la véracité de sa

description, le renvoyèrent en disant : « Malakä asä » [Retourne-t'en vite, fou!], mot qui se répétant de bouche en bouche devint le nom de la population de l'île tout entière!!! D'autres prétendent que « Malakasa » veut dire « Vite à l'ouvrage » et que ce nom leur est venu de ce que, la côte Est étant très fertile, ils travaillèrent dur!!!].

- (10) «Les Malgaches sont des nègres africains» (*Ann. des Voyages*, 1811, p. 92).
- (11) Rondeaux est d'avis que les Malgaches sont nouveaux venus sur la terre qu'ils habitent et que ce sont les révolutions qui ont eu lieu du XII^e au XVI^e siècle dans l'Arabie et sur la côte orientale de l'Afrique qui ont fourni à Madagascar sa population par des migrations volontaires ou forcées (*Dict. manuscrit de Froberville*).
- (12) D'après d'Unienville, «les Sakalavā ont été transportés d'Afrique» (Essai sur Madagascar, 1816, *Archives coloniales* [mémoire qui a été imprimé en 1838]).
- (13) Lesson regarde les habitants de Madagascar comme une branche de la race Cafre, à laquelle il donne le nom de nègres Cafro-Madécasses (*Voy. autour du Monde de la «Coquille»*, Zool., t. I, p. 87 et 101).
- (14) «Une partie de la population est, sans conteste, de race africaine; une autre partie est originaire de la Malaisie, de l'Asie orientale et de la Polynésie» (*History of Madagascar*, t. II, p. 4).
- (15) D'après M. Eug. de Froberville (Introd. au *Voy. à Madagascar* de Leguevel de Lacombe, 1840, p. 11), la race indigène ou Vazimbā descend des Zimba africains. La constitution physique des noirs malgaches, au nez aplati, aux lèvres épaisses, aux cheveux crépus, indique qu'elle est originaire de l'Afrique. — L'année précédente, dans les «Recherches sur la race qui habitait Madagascar avant les Malais» (*Bull. Soc. Géogr. Paris*, 2^e série, t. XI, 1839, note de la p. 269), il avait écrit : «On peut sans témérité considérer les Vazimbā comme une branche des Galla d'Abysinie».
- (16) Leguevel de Lacombe, dont les récits romanesques ne méritent aucune confiance, dit (*Voyage à Madagascar*, t. II, 1840, p. 121) que les Vazimbā avaient, comme les nègres de l'Afrique, des dents aiguës, qu'ils limaient exprès, et qu'ils mangeaient leurs prisonniers! Cette description, erronée de tous points, est copiée presque textuellement sur la légende, entièrement fabuleuse, des Ontaysatrouba rapportée par Flacourt, d'après les chants des bardes malgaches, dans son *Histoire de Madagascar* (1658), à la 6^e page de l'avant-propos.
- (17) «Il y a peut-être, dit Laverdant, une race autochtone à Madagascar, mais l'île a été en outre peuplée par des groupes venus de la côte Est de l'Afrique, ainsi que du centre et du Sud de la Malaisie, du monde australien et de l'Arabie elle-même» (*Colonisation de Madagascar*, p. 32).
- (18) «C'est vraisemblablement à l'Afrique, le continent le plus voisin, que l'île de Madagascar a dû ses premiers habitants, mais les caractères distinctifs de la race nègre ne se retrouvent plus aujourd'hui que chez les populations de l'Ouest, chez lesquelles des migrations plus récentes ont entretenu le type originel, tandis qu'un climat différent, des révolutions qui nous sont inconnues et des croisements successifs avec d'autres races, venues de pays plus lointains, ont modifié la nature première des autres habitants» (*Madagascar*, p. 63).
- (19) Waitz identifie les Vazimbā de Madagascar avec les Wazimba de l'Afrique (*Anthrop. Naturv.*, t. II, p. 358).
- (20) Pour Crawford, les Malgaches, quoique leur langue contienne un grand nombre de mots malais et javanais, n'appartiennent pas à la race malaise, dont ils n'ont aucun des caractères : ce sont des nègres d'une espèce particulière, incapables de former un alphabet. Des Malais, poussés par les vents, se sont mêlés à eux et leur ont donné leur langage (*Proc. Geogr. Soc.*, t. VII, p. 69).
- (21) «Les Antankaranā peuvent, pour leur forme et leur couleur, être comparés aux Zoulous» (*Narration du voyage à Madagascar*, p. 234).
- (22) Dans *Chapters on Man*, p. 160, St. Wake ne met pas en doute l'origine commune des Malgaches et des Bechuanas, mais l'année suivante, en 1869, dans le *Journal Anthropol. Soc.* (On the Race Elements of the Madécasses), il dit que la LÉMONIE, qui réunissait l'Afrique à l'Océanie et dont Madagascar est un témoin, était habitée par deux races, l'une foncée (les Mélanésiens), l'autre plus claire (les Malgaches et les Hottentots), et que les Malgaches ont des affinités avec les peuples de l'Afrique méridionale, mais qu'ils ne sont point, à l'exception des Vazimbā, de sang africain.
- (23) «Les naturels de Madagascar appartiennent à la race cafre» (*La Terre et l'Homme*, 1869, p. 432).
- (24) «Les Sakalavā et les autres tribus des côtes ont le type et les usages des Africains» (*Bull. Soc. Anthropol. de Paris*, 1878, p. 18-20).
- (25) «Il n'y a aucune différence entre les nomades africains et les Sakalavā» (*Zeitschr. Ges. f. Erdk. Berlin*, 1880). L'élément nègre est prépondérant dans la population malgache, et, s'il y a unité de langage dans toute l'île, c'est que les guerriers venus de l'Afrique se sont mariés avec des femmes hovā et que les enfants ont parlé la langue de leur mère. Les Vazimbā de Madagascar sont identiques aux Wazimba de l'Afrique et les Sakalavā ressemblent aux Cafres.
- (26) Le professeur A. Zanetti rattache toutes les peuplades malgaches au tronc nègre ou éthiopique, à l'exception des Hovā qui sont de race malaise (*Arch. Anthropol. di Mantegazza*, 1880, p. 259).
- (27) Le Rév. Baron admet à Madagascar la présence de deux races, les Antimerinā, d'origine malaise, et toutes les autres tribus d'origine africaine (*Antananarivo Annual*, 1881, p. 123).
- (28) «Les Betsileo, les Barā, les Tanalā, les Sakalavā sont, comme toutes les autres tribus aborigènes de Madagascar, de purs Africains. Seuls, les Hovā sont des Malais.»
- (29) MM. de Quatrefages et Hamy (*Crania ethnica*, 1882, p. 383 et 9) regardent les Sakalavā et les Sihanakū comme très proches parents des Bantous (Cafres de Mozambique) et les Betsimisarakā et Antankaranā comme d'un type encore plus franchement nègre. «Les Sakalavā sont des Africains» (HAMY, *Sc. et Nat.*, 12 janv. 1884).
- (30) Les premiers habitants de Madagascar sont venus de l'Afrique et appartiennent à la grande tribu des Vazimbā. Plus tard, des immigrants, partis de diverses îles de l'Extrême-Orient, se sont mêlés à ces nègres. Les Malais n'ont abordé dans l'île que plus récemment (*Antananarivo Annual*, 1883, p. 23).

- (31) «Tous les Malgaches, à l'exception des Hovâ, sont des Africains» (*Verh. d. Ges. f. Erdk. zu Berlin*, 1882).
- (32) Le Capitaine Oliver, qui avait dit, dans l'*Anthropological Review* de juillet 1868, p. cix, que les Malgaches ne sont pas de vrais nègres, quoique noirs, et qu'ils n'ont pris dans le continent africain ni leurs idées ni leurs vêtements, exprime une opinion différente en 1885, dans son ouvrage *Madagascar*, t. 1, p. 3 : «Tandis que les aborigènes, y écrit-il, ont des affinités avec les races inférieures de l'Afrique, la masse actuelle de la population des côtes est composée d'immigrants venus de la côte Sud-Est du continent voisin».
- (33) Pour le Rév. Jorgensen, les Vazimbâ sont des Africains, auxquels les immigrants malayo-polynésiens, quoique moins nombreux, ont imposé leur suprématie et leur langue; les immigrations, tant de l'Afrique que de l'Extrême-Orient, ont dû être nombreuses et se succéder à de courts intervalles (*Antan. Annual*, 1885, p. 55).
- (34) M. Girard de Rialle (*Les Peuples de l'Afrique et de l'Amérique*, p. 77) dit que «les Oua-Zimbâs, qui habitaient autrefois Madagascar, appartenaient à la grande famille Ba-ntou ou Cafre».
- (35) M. Debierre rattache les Sakalavâ aux nègres de l'Afrique et les Hovâ aux Polynésiens (*Bull. Soc. d'Anthropologie de Paris*, 1886, p. 223).
- (36) D'après M. Hartmann, tous les Malgaches sont de purs nègres africains, à l'exception des Hovâ, qui sont des Malais (*Madagascar*, 1886).
- (37) M. Max Leclerc (*Revue d'Ethnographie*, 1887, p. 14) attribue une origine africaine non seulement à ce qu'il croit être la population la plus ancienne de Madagascar, les Vazimbâ, mais aussi à une seconde immigration venue après ces premiers occupants.
- (38) Pour M. R. Basset, les Vazimbâ sont des Bantous (Cafres) [*Bull. Soc. Géogr. de l'Est*, 1888, p. 337].
- (39) «L'origine africaine [des Vazimbâ, les premiers habitants de l'île] ne doit pas être mise en doute» (*Mém. Soc. Sc. nat. et mathém. de Cherbourg*, t. XXVI, 1890, p. 171, et *Bull. de la Soc. Géogr. du Havre*, 1891, p. 335).
- (40) Les tribus de l'Est de Madagascar, écrit le Rév. M^r Mahon (*Antanan. Ann.*, 1892, p. 385), sont de vrais nègres dont le type est un peu supérieur à celui des Africains par suite de leur métissage avec les peuplades du centre et les Européens. Quant aux Sakalavâ, ce sont des Zoulous.
- (41) Le Rév. Shaw, qui a d'abord dit que les Malgaches étaient très proches parents des nègres africains (*Antan. Ann.*, 1877, p. 79), a modifié son opinion et écrit en 1893 : «On ne peut nier qu'il existe à Madagascar un élément nègre; mais il n'y a pas une seule tribu assez franchement africaine par le langage et l'aspect physique pour ne laisser subsister aucun doute sur son origine occidentale» (*Antan. Ann.*, 1893, p. 99).
- (42) M. Zaborowski attribue aux Africains le premier peuplement de Madagascar et, dans les Malgaches noirs, il croit reconnaître le caractère bantou (*Bull. Soc. Anthropol. de Paris*, 1897, p. 85). — M. Letourneau dit que «selon toutes les apparences raisonnables, les Hova sont une ancienne colonie éthiopienne», car, ajoute-t-il, ils emploient, dans le sens de Monsieur, le préfixe *Ra*, qui, dans l'ancien égyptien, signifiait «Père», ils admettent le mariage entre enfants de deux frères, mais ils considèrent comme incestueux celui entre enfants de deux sœurs. «C'est à la variété copte qu'ils se rattachent physiquement» (*Psychologie ethnique*, p. 288, 294 et 309).
- (43) «Suivant les uns, les Malgaches sont musulmans; suivant d'autres, ils descendent d'Abraham» (*A brief Discovery or Description of Madagascar*, London, 1646, et *Coll. Ouvrages anciens Madag.*, t. III, p. 100).
- (44) Les Malgaches «n'ayant eu aucune communication ni commerce avec les habitants des terres fermes de l'Éthiopie à cause de l'ignorance de la navigation, n'ont point reçu les changements des Loix et des Coutumes qui s'y sont introduites de temps en temps; mais ils ont seulement conservé celles qui ont été en usage dans les pays d'où ils sont venus, qu'ils ont apportés avec eux quand ils ont passé dans cette île. Ceux que j'estime y être venus les premiers, ce sont les *Zaffe-Hibrahim*, ou de la lignée d'Abraham, habitants l'île de Sainte-Marie et les terres voisines, d'autant qu'ayant l'usage de la circoncision, ils n'ont aucune tache de mahométisme, ne connaissant Mahomet ny ses Caliphes, et, réputant ses sectateurs pour Cafres et hommes sans loy, ne mangent point et ne contractent aucune alliance avec eux. Ils célèbrent et chomment le samedi, non le vendredi comme les Maures, et n'ont aucun nom semblable à ceux qu'ils portent. Ce qui me fait croire que leurs ancêtres sont passés en cette île dès les premières transmigrations des Juifs ou qu'ils sont descendus des plus anciennes familles des Ismaélites avant la captivité de Babylone, ou de ceux qui pouvaient être restés dans l'Égypte environ la sortie des enfants d'Israël. Ils ont retenu le nom de Moïse, d'Isaac, de Jacob et de Noé. Il en peut être venus quelques-uns des côtes d'Éthiopie, mais les blancs nommés *Zafaramini* y sont venus depuis cinq cents ans et les *Zafecasinambou* des Matatanes, qui sont les écrivains, n'y sont que depuis cent cinquante ans» (*Histoire de Madagascar*, avant-propos, p. 3).
- (45) Pour Legentil, les Hovâ sont une race dégénérée des Arabes du Sud-Est, quoique leurs traits et leur air les fassent ressembler à des Égyptiens et à des Chinois (p. 500 et 502).
- (46) «Il y a à Madagascar des tribus de nègres africains, des Malais et même des Juifs, des Arabes et des Indiens» (*Ann. des Voyages*, t. XIV, 1811, p. 92).
- (47) Dans une lettre à Telfair, Rondeaux dit que «les Hova sont issus des Persans que Marc Paul [Marco Polo] a trouvés sur Comorre (!)».
- (48) Les Malgaches sont les descendants d'une colonie juive, venue à bord de navires phéniciens, ou tout au moins ont été en relations constantes avec les Juifs depuis les temps d'Hiram et de Salomon (*Antan. Ann.*, 1877, p. 3 à 10). Dable fait remarquer que les coutumes juives, sur lesquelles Cameron était son opinion, existent également chez les Polynésiens [voir TURNER, *Ten Years in Polynesia*] (*Antan. Ann.*, 1883, p. 13).

(49) Le Révérend G. A. Shaw dit que les Arabes ont été un facteur puissant dans l'état social malgache.

(50) « Il y a un rapport étroit des langues de Madagascar avec la phénicienne. On ne saurait jeter les yeux sur les Dictionnaires de ces langues sans y reconnaître une prodigieuse quantité de mots phéniciens, même dans les noms de lieux et en particulier dans ceux des chiffres. « Tout dépose la communication la plus étroite entre toutes les îles du Midi de notre globe et tout nous ramène à cet égard aux Phéniciens » (*Le Monde primitif : Dissertation, Essai d'histoire orientale*, 1781, p. 52, 538 et 553). — Il y a lieu de remarquer que, dans le Dictionnaire de Flacourt et autres qu'a consultés Court de Gebelin, les mots malgaches sont si mal écrits qu'ils sont le plus souvent méconnaissables et ne peuvent pas servir à une étude sérieuse de linguistique comparée.

(51) L'auteur anonyme si souvent cité par Froberville pense que les Hova « sortent d'un peuple de Phéniciens, probablement de quelques-uns de ceux qui ont conduit les flottes de Salomon le long de la côte orientale d'Afrique et qui y auront naufragé ».

(52) « Les Oves doivent être descendants des Phéniciens. »

(53) « Madagascar a été visité et colonisé par les Carthaginois » (*Origines de l'île Bourbon*, 1888, p. 34 et suivantes).

(54) « L'île de Saint-Laurent a été peuplée autrefois par les Chinois, estans en un navire qui se perdit en cet endroit (à Saint-Augustin), qui s'y habituèrent : aussi retirent-ils en quelque chose du visage aux Chinois, fors qu'ils sont bazanés » (*Voyages de Pyrrard de Laval en 1602*, t. I, ch. III, p. 24).

(55) Le Rév. Père Luiz Mariano, qui dit d'abord que les premiers habitants de Madagascar sont venus de la Cafre et qu'il en est ensuite arrivé de Malacca (Relação da jornada e novo descobrimento da Ilha de San-Lourenço em 1613 e 1614, *Bol. Soc. Geogr. Lisboa*, 1887, p. 315, et *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, publiée par A. et G. Grandidier, t. II, p. 6), exprime plus loin l'opinion que l'île a été peuplée d'abord par des immigrants venus de Malacca. « ce que prouve d'une manière presque sûre la langue des Malgaches, totalement différente de la langue café et très semblable au malais ».

(56) Les habitants de Madagascar descendent de Malais venus de l'Inde (*Lenguas de Naciones conocidas*, t. II, p. 44).

(57) W. von Humboldt et Crawford rattachent les Merina aux Javanais et aux gens de Bali.

(58) Marsden et Van der Tuuk disent que les Merina descendent des Battas de Sumatra et de Nias.

(59) La colonisation de Madagascar est due aux Malais (*Twelve Months in Madag.*, 1875, p. 173 et 176).

(60) M. Wake (*Journ. Anthropol. Soc. of London*, déc. 1869) a d'abord cherché à établir que les Papous et les Cafres ont la même origine et que les Malgaches sont des Cafres, mais plus tard il écrit : « Quoique les Malgaches aient de nombreux points de ressemblance avec les Africains, leur parenté est avec les peuples mongols de l'Indo-Chine, avec les Siamois. Les Vazimba sont probablement des Indo-Chinois, et les Hova sont le résultat du mélange de ces Vazimba avec une colonie arabe venue peut-être aussi de l'Archipel Indien ». Quant aux Malgaches pré-hova, M. Wake les croit apparentés aux habitants de Java et de Sumatra et originaires du Sud de l'Asie ; leur langue, qui est, dit-il, grammaticalement plus proche du malais que des langues océaniques, malgré un grand nombre de mots océaniques, se rapproche en tout cas plus du papou que du polynésien (Race elements of the people of Madagascar, *Journal Anthropol. Institute*, 1882, p. 30, et *Antanan. Ann.*, 1882, p. 11).

(61) Les Malgaches, dit M. Wake, appartiennent à la grande famille indo-chinoise, et, s'ils parlent une langue malayo-polynésienne, c'est qu'ils ont subi les mêmes influences que les Malais, qui, suivant M. Keane, ont été amenés à accepter un langage différent de celui de leurs ancêtres mongols, parce qu'ils ont trouvé le pays déjà occupé par une population malayo-polynésienne (*Antananarivo Annual*, 1885, p. 12).

(62) M. J.-B. Rolland dit qu'il a retrouvé chez les Merina le teint, les cheveux, le tempérament et le caractère des Malais qu'il a vus à la presqu'île de Malacca.

(63) « La race que j'appellerai autochtone, sans vouloir préjuger son mode de diffusion, est bien certainement, par ses traits, par ses mœurs et par sa langue, du groupe des populations négroïdes de l'Océanie. Tête grosse, cheveux en tête de vadrouille, figure plate et ronde, lèvres épaisses, nez aplati à la naissance, tout rappelle les nègres orientaux » (*Revue scientifique*, 11 mai 1872, p. 1085). Cette opinion a été reproduite avec les preuves à l'appui dans plusieurs mémoires que j'ai publiés subséquemment, notamment dans la NOTICE SUR MES TRAVAUX SCIENTIFIQUES (1884, p. 26-27) ; dans MADAGASCAR ET SES HABITANTS, discours prononcé à la séance publique annuelle des cinq Académies du 25 octobre 1886, p. 13 et suivantes ; dans LES VAZIMBA (*Mém. publiés par la Soc. philomathique*, 1888, p. 155 et 160) ; dans LES HOVA (*Rev. gén. Sciences*, 30 janvier 1895, p. 50), etc. Dumont d'Urville a remarqué que certains mots communs au malgache et aux dialectes polynésiens ne se retrouvent pas dans le malais ou s'y présentent très altérés et il en conclut que l'analogie des langues polynésiennes avec le malgache n'est point due à l'intermédiaire du malais ; de cette intéressante et véridique constatation, il n'a tiré aucune conclusion au sujet de l'origine des Malgaches (*Philol. du voy. de «L'Astrolabe»*, 1834, p. 275). Quatrefages dit, dans l'*Introd. à l'étude des races humaines* (1889, p. 396), que « Eugène de Froberville a, comme Grandidier, signalé la ressemblance entre les Mélanésiens et certains Malgaches » ; mais, tout en signalant cette ressemblance, Eugène de Froberville n'a jamais émis l'idée que les nègres de Madagascar descendaient des nègres de l'Océanie, il a, au contraire, écrit qu'on peut considérer sans témérité la race indigène ou Vazimba comme une branche des Galla (*Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1839, p. 269), et que la constitution physique de la race noire de Madagascar indique assez qu'elle est originaire de l'Afrique, ce que con-

firme l'examen des mots et des usages qui lui sont propres (Notice en tête du *Voy. à Madag.* de Leguevel de Lacombe, 1840, p. 11). C'est dans un travail analysé par M. Serres (*Compt. rend. Ac. Sciences*, 1850, p. 682 et 683) qu'il divise, d'après le prognathisme de la face, les peuplades de l'Afrique orientale ou ostro-nègres, en trois groupes : l'un apparenté aux noirs de la Guinée, un autre rappelant les Cafres-Béchuanes, et le troisième ayant le type négro-océanien ; il y a, ajoute le rapporteur, dans l'Ouest de l'Afrique, la tribu des Nagas, qui ressemble à des Papous, mais nulle explication n'est possible à ce sujet ; car il n'y a pas de trace que des navigations aient été effectuées de l'Afrique en Océanie ou d'Océanie en Afrique. — Au commencement du XIX^e siècle, le ch^{er} de Froberville cite dans son *Dictionnaire* (ms.) l'opinion suivante d'un anonyme : « Les habitants de l'Afrique et ceux de l'Ouest de Madagascar, qui ne sont séparés que par le canal de Mozambique, sont très différents ; les uns sont de vrais Cafres, les Sakalavā ne le sont pas ; ces derniers ont en effet les cheveux extrêmement frisés et crépus, mais beaucoup plus longs ; ils ont une plus belle prestance et la jambe mieux faite ; ils sont moins stupides et plus industrieux ; ils sont plus propres, plus délicats sur le manger ; leur langue, leurs croyances, leurs mœurs, leur caractère n'ont pas plus de rapports que leurs traits ; leur couleur est moins foncée, tirant plus sur le rouge ». Ce que dit cet auteur est exact, mais il n'en a tiré aucune déduction au sujet de l'origine probable des Malgaches. — Aug. Billiard a écrit, en 1821 (*Ms. Arch. Minist. Col., Correspondance de Madagascar*, carton XII, dossier 1, et *Voy. aux Colonies orientales*, Paris, 1829, p. 305), que, du Cafre au Malgache, la distance est grande, tandis qu'elle est à peine sensible du Malgache à l'Asiatique et même à l'Européen, et qu'il faut rechercher les causes des dissemblances entre deux peuples que sépare seulement le canal de Mozambique dans la différence de leur origine et de leur organisation ; il n'a pas non plus émis d'opinion au sujet de la race à laquelle il faut rattacher les Malgaches⁽¹⁾.

(64) « La conformité qui existe entre le malgache et les langues des archipels asiatique et polynésien, autant sous le rapport du vocabulaire que sous celui de la grammaire, quelquefois même où il n'y en a pas avec le malais, semble indiquer que la première immigration venue de l'Extrême-Orient date d'une époque antérieure à celle où les langues cultivées ont pris leur forme actuelle. » De ce que : « 1^o il n'y a pas de traditions musulmanes à Madagascar ; 2^o que les mots sanscrits y sont très peu nombreux, et 3^o que le malgache est beaucoup plus riche en formes dérivées que le malais », le Rév. W. E. Cousins conclut que la langue malgache est une très ancienne forme de la langue primitive parlée jadis dans le Sud de l'Asie et dans l'Océanie et n'est nullement dérivée du malais tel qu'on le parle à présent (Rév. W. E. Cousins, *The Malagasy language, Philolog. Soc.*, 1878 ; reproduit par Sibree dans *The Great African Island*, 1880, p. 122).

(65) Le Rév. J. Sibree, qui, dans *Madagascar and its people* (1870), p. 269, attribue aux Malgaches une origine asiatique (malaise), comme l'avait déjà en partie suggéré Ellis en 1838 (*Hist. of Madagascar*, p. 4), se range à mon opinion dans *The Great African Island* (1880), p. 116. « Il est en effet possible, dit-il, que les deux races des archipels Malayo-Polynésien soient représentées à Madagascar : la race d'un brun clair, qui est répandue dans la Polynésie orientale, des îles Sandwich à la Nouvelle-Zélande, et la race noire, qui habite la Polynésie occidentale depuis les îles Fidji jusqu'à la Nouvelle-Guinée. L'unité si remarquable du langage dans tout Madagascar donne à penser que les ancêtres des Malgaches sont originaires de divers points de l'archipel Malais et qu'avant de se disperser ils ont vécu ensemble en un point quelconque de l'île pendant assez longtemps pour que leurs langues se soient fondues et unifiées. Leur immigration remonte à une époque très ancienne ». Il ajoute (*Antananarivo Annual*, 1882, p. 23) : « Il semble probable que les Malgaches sont aussi bien apparentés aux races noires de l'Océanie (Négritos ou Papous) qu'aux races malayo-polynésiennes au teint plus clair ».

(66) Le Rév. R.-S. Codrington, missionnaire aux îles de Banks (au Nord des Nouvelles-Hébrides), ayant constaté que plusieurs des mots malgaches venus à sa connaissance ont non seulement une origine commune incontes-

⁽¹⁾ « La distance est grande du noir de Cafrerie à l'insulaire de Madagascar ; elle est à peine sensible de ce dernier à l'Asiatique ou à l'Européen ; ces nuances entre deux peuples de la même zone, séparés l'un de l'autre par le seul canal de Mozambique, ne proviennent pas d'une éducation plus ou moins avancée, mais de la diversité de leur origine et de leur organisation. L'Africain s'attache à la glèbe, obéit, travaille sans réfléchir ; il n'a d'autre pensée que celle de ses besoins physiques, et son imagination, resserrée dans un petit cerveau, ne nuit point aux fonctions de son estomac : il engraisse, il s'approprie dans l'esclavage ; le sentiment de sa liberté ne se développe de nouveau que par l'excès des mauvais traitements ; c'est un bon serviteur, c'est le nègre par excellence, celui par qui le cheval et le mulet sont le plus avantageusement remplacés. Donnez un fardeau à porter à un Malgache, quelque léger qu'il soit, il le trouve toujours trop pesant ; il se venge sur son maître, par les tours qu'il lui fait et par une paresse bien calculée, d'un droit qu'il sait fort bien n'être que la raison du plus fort... Il ne vaut pas mieux dans l'esclavage que ne vaudrait un Européen. Mettez entre ses mains une lime ou

un rabot, quoiqu'il n'ait jamais vu ces outils, il trouvera vite la manière de s'en servir : aussi tous les arts mécaniques ou d'imitation sont-ils exercés avec succès dans les deux îles de Bourbon et de France par les Malgaches et les Indiens que la nature semble avoir également organisés à cet effet... L'angle facial du Malgache est à peu de chose près aussi droit que celui de l'Européen ; son nez ne s'écrase pas comme celui du Cafre ; quoique les lèvres soient généralement grosses, on en voit qui ont de la finesse et qui sont bien proportionnées ; l'œil est moins à fleur de tête, le regard est plus pénétrant, le front est plus étendu, le cerveau est plus volumineux que chez l'Africain. Celui-ci est noir comme l'ébène, il a peu de barbe et ses cheveux sont une laine crépue ; le Malgache a la barbe plus fournie, les cheveux longs et droits, la peau d'un noir olivâtre ou cuivré... — La supériorité des Malgaches sur les autres Africains est certaine et il y a un choix à faire entre les peuples qu'on veut élever aux bienfaits de la civilisation » (A. BILLIARD, *Voyage aux Colonies orientales ou Lettres des îles de France et de Bourbon à M. de Montalivet*, 2^e édit., 1829, lettre X, p. 305-307).

table avec ceux du dialecte mélanésien de ces îles, mais en outre une structure grammaticale identique (analogue à celle des langues malayo-mélano-polynésiennes qui ont toutes, sous le rapport de la syntaxe, la plus grande affinité), confirme mon opinion en concluant que les habitants de Madagascar sortent de la même souche, aujourd'hui disparue, que ceux des îles Fidji, des îles de Banks, etc. (*Journ. Anthropol. Inst. London*, fév. 1881, p. 263, et *Antan. Ann.*, 1882, p. 26).

(67) M. Wake, qui, en 1869 (notule 22, page 188), attribuait aux Vazimbâ une origine africaine, a, depuis, changé d'opinion; il dit (*Antan. Ann.*, 1885, p. 15) qu'on sait si peu de chose sur eux qu'il y a tout autant de raisons de les rapporter aux Négritos ou aux Papous qu'aux Nègres d'Afrique, et il se range à mon opinion que les Nègres océaniques ont précédé à Madagascar la venue des Malayo-Polynésiens et forment le fond de la population, quoique, pour lui, l'élément principal actuel de cette population soit mongoloïde (notules 60 et 61).

(68) Pour M. Parrett, il y a, parmi les habitants du Nord-Ouest de Madagascar, trois types : l'un foncé (ou Papou?) avec la barbe bien fournie; l'autre analogue à celui des Malgaches ordinaires (!) ou Sakalavâ, et le troisième africain (OLIVER, *Madagascar*, t. II, note de la p. 50).

(69) «Les Malgaches peuvent aussi bien être des Papous ou des Malais noirs que des Africains» (note, p. 4 du t. I de *Madagascar*, OLIVER, 1886).

(70) Quatrefages, qui, en 1882, regardait les Sakalavâ comme appartenant à la race Bantou, les met, d'après mes indications, dans le rameau papou (*Introd. à l'étude des Races hum.*, p. 343, 359 et 395 à 398).

(71) «Il est beaucoup plus probable que les habitants de la côte orientale de Madagascar sont des Négritos ou des Mélanésiens que des Africains» (note de la page 385 de l'*Antananarivo Annual*, 1892).

(72) Le D^r Hamy (*Les Races humaines, Rev. scientifique*, 1895) dit, en s'appuyant sur mes travaux et sur les collections du Muséum d'histoire naturelle, que Madagascar tout entier possède un fond commun ethnographique et linguistique qui n'a rien d'africain et qui reproduit les langues, les mœurs et les usages des Indonésiens (c'est-à-dire de ces peuples qui forment dans le vaste ensemble malayo-polynésien un groupe aux contours nettement arrêtés et dont les limites s'étendent du pied de l'Himalaya oriental aux dernières îles de la Sonde). Toutefois, ajoute-t-il, les croisements opérés pendant des siècles avec des peuples d'origines diverses masquent en partie les caractères asiatiques, qu'on ne retrouve que péniblement, en particulier chez les Sakalavâ.

(73) «Les îles de l'Océanie sont habitées par un groupe de peuples qui ont une singulière analogie avec ceux de Madagascar, au triple point de vue des traits extérieurs, des usages et de la langue. . . . M. Grandidier a montré qu'on trouvait à Madagascar les trois mêmes classes d'habitants que dans l'Indo-Océanie : nègres orientaux, Indonésiens et Malais. . . . De la similitude des langues malaise et malgache, on a le droit de conclure à la parenté des populations. Il nous paraît donc très probable que non seulement les Hovâ, mais encore le fond de la population malgache vient de la Malaisie» (R. P. MALZAC, *Irakâ*, 1897, n° 4, p. 53, et *Tantaran'ny Andrianâ*, 1899, p. 7).

(74) Ainsi, la forme verbale, dite *relative*, qu'on prétendait être limitée au dialecte Merinâ, est en réalité une particularité linguistique nettement malgache, qui existait chez les premiers habitants de Madagascar avant l'immigration malaise ou javanaise : M. Ferrand l'a trouvée dans le manuscrit arabico-malgache n° 8 de la Bibliothèque nationale (Un chapitre d'astrologie arabico-malgache, *Journ. Asiat.*, 1905, p. 226-228).

(75) Ainsi, le roi Sakalavâ *Vinanÿ* étant mort un peu avant l'arrivée de l'un de nous au Menabé, le mot *Vilanÿ*, qui est universellement employé à Madagascar pour désigner une marmite, a été supprimé de la langue des Antimerinâ du jour au lendemain et remplacé par le mot *fiketrehana* (litt. : objet où l'on a l'habitude de faire bouillir [les aliments]) forgé de toutes pièces pour la circonstance avec la racine universellement usitée dans toute l'île *ketrikâ*, qui implique l'idée de bouillir.

(76) Ainsi, l'n simple des Antimerinâ est souvent, pour les autres habitants de l'île, soit mouillée, soit gutturale; l's simple des Antimerinâ est mouillée chez les Antanosÿ; dans certaines provinces, le *ts* devient *t*, le *d* devient *l*, la syllabe demi-muette *trâ* se change en *tsâ* dans l'Ouest et en *tchâ* dans l'Est; les voyelles finales *â* et *ÿ* sonnent comme un *é* demi-fermé et la syllabe terminale demi-muette *nâ* n'existe pas chez les Sakalavâ, etc.

(77) Les Andrianâ de l'Imerinâ, que Mayeur (*Deuxième voyage au pays d'Ancove en 1785*, Ms. Bibl. Grandidier, p. 37) appelle, par opposition aux «libres ou Hovalahÿ», «Zafirambô ou lignée de Ralambô, comprenant tous les individus issus de cette souche commune et parents à quelque degré que ce soit du roi», se subdivisent, d'après leur descendance, en six castes. Ralambô, qui est le 2^e roi de la dynastie malaise des souverains de l'Imerinâ et qui, ayant seulement quelques lieues carrées sous son autorité, n'en a pas moins commencé à prendre la prédominance sur les autres Javanais et sur les Vazimbâ, a ainsi fixé, vers 1630, le rang des castes nobles qui ne comprennent que des individus d'origine javanaise, au-dessous, bien entendu, du souverain et de ses héritiers présomptifs :

Au 1^{er}, la famille de son fils aîné Andriantompokoindrindrâ qui lui aurait succédé, s'il n'avait été aussi indolent (ou plutôt, je crois, parce que sa mère était une Vazimbâ, tandis que son frère, Andrianjakâ, était fils d'une princesse de sang javanais [voir page 84]), et qui est enterré à Ambohimalazâ;

Au 2^e, la famille de son cousin germain et beau-père Amboninolonâ (fils d'Andriamanitanÿ), qui est enterré à Ambohitrombÿ;

Au 3^e, la famille d'Andriandranandô, un de ses parents qui s'était volontairement rangé sous son autorité et l'avait aidé dans ses conquêtes, et qui est enterré à Ambohipenô;

Au 4^e, les ZanadRalambö ou descendants des enfants de Ralambö autres qu'Andrianjakä et Andriantompokoindrindrä, enfants nés de femmes hovä (libres) et non andrianä (nobles).

Au-dessus de ces quatre castes, Andriamasinavalonä en a ajouté, au commencement du XVIII^e siècle, deux autres :

1^o Les Zazamarolahy, qui comprennent les descendants directs de ses quatre fils entre lesquels il a partagé son royaume et qui eurent, comme le souverain, le droit de porter le parasol rouge et d'avoir sur leurs tombeaux un *trano masinä* ou petit édicule;

2^o Les Zanakandriamasinavalonä, comprenant les descendants de ses quatre autres fils auxquels il a simplement attribué divers fiefs et l'honneur d'avoir, eux et leurs descendants, à l'instar de leurs frères régnaux, un *trano manarä* sur leur tombe, ainsi du reste que les Zanakandriantompokoindrindrä.

Ces six castes existent encore aujourd'hui : 1^o les Zazamarolahy (ou proches parents du souverain); 2^o les Andriamasinavalonä (descendants, comme nous venons de le dire, des enfants d'Andriamasinavalonä qui n'ont pas régné); 3^o les Andriantompokoindrindrä ou Zanatompö (descendants, comme il a été dit ci dessus, du fils aîné de Ralambö, qui a été supplanté par son cadet Andrianjakä); 4^o, 5^o et 6^o les Andrianambo-niolonä ou Zanakambony, les Andriandranandö (descendants de deux chefs javanais) et les Zanadralambö (bâtards du roi Ralambö), qu'on désigne quelquefois tous les trois sous le nom de «Labi-aivö» et qui ont le privilège d'enterrer les rois, de construire sur leurs tombeaux les édifices nommés *trano masinä*, de forger le fer pour eux, etc. Au-dessus de ces six castes, il y a le souverain, l'Andriamanjakä (litt. : le Noble qui règne) ou l'Andrianä (le Noble) par excellence, et ses parents proches ou héritiers, les Zanakandrianä, que le souverain désigne souvent avec les Zazamarolahy sous le nom de Izy Mianakavy (litt. : ma famille). Ces castes sont restées jusque tout récemment très séparées; les femmes surtout ne se mariaient presque jamais hors de leur classe (voir la description détaillée de la classe des Andrianä de l'Imerinä p. 237-245).

(78) Les Hovä ou libres, qui sont de race indo-mélanésienne et qui sont beaucoup plus nombreux que les Andrianä, se subdivisent en six classes, d'après leur cantonnement :

I. Au Nord, les Avaradrano (comprenant 3 clans principaux : les Tsimahafotsy à Ambohimgängä, les Tsimiambohohatry à Ifaly et à Namehanä, les Mandiavatö à Ambohitrabiby, et en outre les Voromahery, groupe spécial constitué par un certain nombre d'individus pris dans le reste du pays et installé auprès du roi à Tananarive);

II et III. A l'Ouest, les Marovatanä (comprenant 8 clans : 1^o les Ambohitratrimö; 2^o les Antehirokä; 3^o les Ampananinä; 4^o les Ambohimanao; 5^o les Tsimahandry; 6^o les Vakinimoriandro; 7^o les Mandriandrö et 8^o les Tsimadilo) et les Vouizongö (comprenant 9 clans : 1^o les Famailahy; 2^o les Andriantomponandrianä; 3^o les Volaniray; 4^o les Zanahariantany; 5^o les Manganihiany; 6^o les Andriamahamaninarivö; 7^o les Andriampanompononä; 8^o les Lehinahoauä, et 9^o les Ampanarivö);

IV, V et VI. Au Sud, les Vakinisisaony (comprenant 13 clans : 1^o les Ialasarä; 2^o les Famailahy; 3^o les Zanamihohatry; 4^o et 5^o les Vakinampasinä avaratry et atsimo; 6^o les Vakiniadianä; 7^o les Zafimbazahä; 8^o les Manarintsoä; 9^o les Maroandrianä; 10^o les Ampahadiminy; 11^o les Atsimondranö; 12^o les Ikeliampingia, et 13^o les Vakintsirikia), les Ambodiranö (comprenant 7 clans : 1^o les Antsahadintä; 2^o et 3^o les Maromenä atsinananä et andrefanä; 4^o les Ontantsabä; 5^o les Iarivonimamö; 6^o les Mandriandrö atsimony, et 7^o les Isahavondroninä) et les Vakinankaratry (comprenant 17 clans : (au Nord du Mania) 1^o les Iloharaö; 2^o les Mioridranö; 3^o les Manandonä; 4^o les Fisakanä; 5^o les Ilakä; 6^o les Ibetafö; 7^o et 8^o les An'antsay avaradrano et atsimondranö; 9^o les Amin'Andrianovanä; 10^o les Bemahazembinä, et 11^o les Ambatofinandrahä; (au Sud du Mania) 12^o les Amin'Andrianantarä; 13^o les Ankonä; 14^o les Ambohinamboarinä; 15^o les Anjanambé; 16^o les Ivohitraombibé, et 17^o les Ikiälä.

Les Imamö et les Valalafotsy forment des classes distinctes, quoiqu'ils fassent respectivement partie des Ambodiranö et des Avaradrano.

Il n'y a pas entre ces clans, qui, du reste, ont été établis par Andrianampoinimerinä après sa conquête de l'Imerinä à un simple point de vue administratif, les mêmes interdictions qu'entre les diverses classes d'Andrianä (voir la description détaillée de la classe des Hovä, p. 245-261).

(79) Les Mainty se divisent en six groupes dont les trois premiers, les Tandapa fotsy, les Manisotra et les Manendy ont la plupart des privilèges des Hovä; les trois autres sont les Tsiarondahy, serfs royaux attachés à la personne du souverain, les Tafontranon Andrianä, ou affranchis, et les Masombikä qui ont été libérés en masse en 1877 (voir la description détaillée de la classe des Mainty, p. 261-267).

(80) Les Andevö se divisent en deux groupes : les Zazahovä (Hovä ou libres ayant perdu leur liberté pour cause de crimes, de dettes, etc., et leurs descendants) et les Andevö proprement dits, Malgaches des peuplades autres que les Merinä faits prisonniers à la guerre ou leurs descendants.

Quant aux Masombikä (ou Africains) qui en faisaient partie autrefois, ils sont passés depuis leur libération dans la classe des Mainty (voir la description de la classe des Andevö, p. 267-268).

(81) En 1595, le chef d'Ampalazy (dans le Sud-Ouest de Madagascar) portait le titre d'Andrianä comme ceux de l'Androy, de l'Anosy, de la côte Sud-Est, etc. Les noms donnés aux rois Sakalavä, Barä, etc., après leur mort sont toujours précédés de cette qualification. — Dans les provinces où les chefs ne sont pas d'origine orientale, chez les Betsimisarakä, les Antankaranä, les Bezanozanö, les Sihanakä, il n'y a pas d'Andrianä.

(82) Dans une inscription de 1432, ce titre précède le nom d'un généralissime. M. Jully veut que le mot *Dian* ou *Andriana* soit un titre arabe(!) [Rev. de Madag., déc. 1906, p. 1042 et 1044, et janv. 1907, p. 3].

(83) Les femmes des rois Sakalavā s'appellent encore *Ampelahoā* (litt. : femmes de l'*hovo* ou du chef); chez les Mahafaly, j'ai connu un chef nommé *Fandakovoā* (litt. : qui ne quitte pas l'*hovo* ou le chef), etc., en réminiscence du nom des chefs du pays avant la conquête des Maroseraninā; chez les Tsiembalalā, les chefs vassaux du roi sont les *Zanakovoā* (ou les fils de l'*hovo*). Le mot d'*Olonkovoā* (litt. : homme chef) est employé dans beaucoup de districts pour dire un grand homme, un homme excellent (voir le *Dict. français-malgache* du P. WEBBER au mot «Bon»).

(84) A Tonga, les chefs ou nobles s'appellent «Houa» ou «Haou» (RABONE, *Vocabulary Tonga language*, Vavaou, 1845).

(85) Mayeur (*Premier voyage au pays d'Ancove en 1777*, Ms. Bibl. Grandidier, p. 58); Sonnerat (*Voy.*, t. II, 1782, p. 56); Fressange (*Ann. des Voyages*, t. II, 1809, § des Antankay, p. 20); Epid. Colin (*Ann. des Voyages*, 1811, p. 92); Ellis (*Hist. of Madag.*, t. I, 1838, p. 4 et 122); Eug. de Froberville (*Bull. Soc. Géogr. de Paris*, 1839, note p. 239); Laverdant (*Colonis. de Madag.*, 1844, p. 30); Humboldt (*Über die Kawi-Sprache auf der Insel Java*, t. II, 1838, p. 334); Crémazy (*La Réunion et Madagascar*, 1861, p. 27, et *La Question de Madagascar*, 1863, avant-propos, p. 1); Crawford (*Proc. Geogr. Soc. Lond.*, 1863, p. 70); Mullens (*Twelve Months in Madag.*, 1875, p. 173 et 176); le R. P. Callet (*Tantara ny Andriana*, t. I, 1878, p. 116 et 118); Sibree (*The Great African Island*, 1880, p. 102); Zannetti (*Arch. Anthrop. di Mantegazza*, 1880, p. 259); Rév. R. Baron (*Antanan. Annual*, 1881, p. 123); Rév. Cowan (*Proc. Geogr. Soc. Lond.*, 1882, p. 531); Dahle (*Antanan. Annual*, 1883, p. 22); Audebert (*Sitzung d. Geogr. Ges. zu Berlin*, 1883); Marre (*Museon*, 1886, p. 5); Hartmann (*Madag.*, 1886, p. 52); R. P. Malzac (*Irakā*, n° 3, 1897, p. 23), etc. — Marsden (*On the Polynes. lang., Miscellaneous Works*, 1834, p. 31) et Van der Tuuk (*Outlines of a gramm. of Malag. lang., Journ. Asiat. Soc.*, 1865, p. 419) les rattachent aux Battas de Sumatra et de Nias; Waitz (*Anthrop. Naturv.*, t. II, 1860, p. 358) et St. Wake (*Paper read before Anthropol. Soc. Lond.*, 1869) les font descendre des Tagals des Philippines. M. Crawford (*Prelim. dissert. in Gramm. and Diction. of Malay*, 1852, p. cclxiv) dit que, dans le malgache, il a trouvé un petit nombre de mots malais noyés dans une langue tout à fait différente (!) et, pour expliquer ce fait, il admet que des naufragés malais ont inculqué aux indigènes des notions nouvelles, notamment en agriculture. Suivant Hervás (*Catal. Linguas naciones conocidas*, t. II, p. 44, art. 142 et 143), les Malais qui ont peuplé Madagascar sont partis de l'Hindoustan et des Maldives, car il ne peut croire qu'ils y sont venus directement de Malacca, et, ajoute-t-il, on parle au Bengale et aux Maldives un dialecte malais, comme il l'a constaté d'après l'oraison dominicale en langue bengali.

(86) «Les Hovā proviennent du croisement des Vazimbā, qui sont probablement des Indo-Chinois, avec des colons arabes qui sont peut-être aussi venus de l'archipel indien» (WAKE, *Journ. Anthropol. Instit.*, 1880)

(87) «Les Andrianā de l'Imerinā sont le résultat d'un croisement avec la ou les familles d'un ou des chefs de ce pays [qui sont d'origine malayo-polynésienne], à la suite de l'arrivée sur le haut plateau d'un Arabe ou d'un descendant d'Arabe dépossédé par son frère de l'héritage paternel» (JULY, *Notes, Reconnaissances et Explorations*, 31 juillet 1898, p. 894). M. July croit que Ra Horody (le Rahouroud de Flacourt), fils de Raminia et par conséquent l'aïeul des ZafindRaminia du Sud-Est, est aussi la souche de tous les chefs des différentes provinces de Madagascar. Andriananjavanā, qui est le deuxième des rois de l'Imerinā oriental dont la tradition nous a conservé le nom [et qui, du reste, n'appartient pas à la race des Andrianā du centre de l'île, mais est un souverain Vazimbā], serait, d'après lui, son arrière-petit-fils, son grand-père étant Ra-Koba-Hadji [plutôt Ra-Kobādz (voir la note 124, p. 632)] (le Racoube ou Racouvatsi de Flacourt) et son père Mahajomary, dont l'autre fils, Andriandalivā, est la souche de tous les chefs Antanosy. A l'appui de son opinion que les deux castes des Andrianā et des Hova proviennent d'une race unique, d'origine malayo-polynésienne (*loc. cit.*, p. 892-893), métissée d'Arabes, il a dressé un tableau synoptique des généalogies des castes dites ANDRIANĀ qui ont dominé dans le Sud-Est, le Centre, l'Ouest et le Nord-Ouest de l'île et qui proviendraient, d'après lui, du croisement des immigrants arabes avec les familles des chefs indigènes, tableau qui, dit-il, «est la seule méthode capable de déterminer avec précision les immigrations indo-arabes et leur influence». Je ne puis pas adopter cette opinion, car les observations anthropologiques faites sur les Andrianā de l'Imerinā et tout leur aspect physique, du reste, ne laissent, quoique dise M. July, subsister aucun doute sur leur origine malaise et ne permettent pas d'admettre qu'ils proviennent du métissage de nègres orientaux avec des sémites.

Dans la *Revue de Madagascar* (déc. 1906, p. 1042-1043), il expose cette même hypothèse que les Andrianā de l'Imerinā sont des Indo-Arabes et non des Javanais ou Malais, en donnant les diverses raisons sur lesquelles il appuie son opinion : il dit d'abord que le titre honorifique d'«Andrianā» (qu'il considère comme Arabe ou Indien [tandis qu'il est purement Indo-Mélanésien]) était en usage sur toutes les côtes de Madagascar et que dans le centre de l'île, au contraire, tous les noms des anciens chefs locaux étaient précédés de la particule «Ra»; laissant de côté les noms des trois grands ancêtres qui ont été ultérieurement déifiés (Andriandravinā, Andriananjavanā et Andrianampongā), c'est, en effet, le premier roi de la dynastie conquérante (Andriamanelo) qui a commencé à porter ce titre et il en a été de même pour tous ses successeurs, à l'exception de son fils Ralambó. Il ajoute que ce sont ces deux rois qui ont appris aux habitants du centre l'art de forger le fer et de construire des pirogues[!], ainsi que la cérémonie de la circoncision[!], la fête du «fandroanā» et l'usage de la viande de bœuf, et il voit là tout un ensemble de coutumes et de connaissances nouvelles, importées dans le centre par les Andriana et qui avaient été introduites dès longtemps sur les côtes par les Indo-Arabes;

donc conclut-il, «l'Imerinā, comme toutes les autres parties de l'île, a reçu une éducation indo-arabe et, cette éducation leur ayant été apportée par les Andrianā, ceux-ci étaient de race indo-arabe».

Il y a lieu de remarquer que M. Jully attribue à l'ensemble des habitants de Madagascar une origine malayo-polynésienne et, par conséquent, pense que les habitants du centre avaient du sang malais avant la venue des Andrianā: c'est une erreur, car ils étaient de souche indo-mélanésienne, sans mélange de sang malais: les Vazimbā étaient en réalité une sorte de Papous. En réalité, la question se pose ainsi: Y a-t-il dans l'Imerina des gens à *facies* indubitablement malais? Oui, les Andrianā et leurs bâtards! Le gros du peuple est-il d'aspect malais? Non. Donc, ce sont les Andrianā qui ont apporté le sang jaune. Du reste, on ne voit guère, puisque le fond de la population malgache n'a rien de malais, comment le métissage de Vazimbā ou vrais Mélanésiens avec des Indo-Arabes eût pu produire des individus à type mongole bien caractérisé. Quant aux usages dont la tradition attribue avec plus ou moins de vérité l'introduction aux premiers rois Andrianā [car il est vraisemblable que l'art de forger le fer et l'usage de la viande de bœuf n'étaient pas inconnus des Vazimbā et en tout cas il est certain que ceux-ci étaient de tout temps experts dans l'art de construire des pirogues et pratiquaient la circoncision, non pas, il est vrai, avec le cérémonial adopté par les Andrianā], quant à ces usages, dis-je en admettant qu'ils ont été réellement importés sous le règne des premiers rois Andrianā de l'Imerinā, ils ont parfaitement pu l'être par les Ombiasy Antimoronā et, par conséquent, avoir une origine arabe, car nous savons qu'un «sampy» ou talisman célèbre entre tous dans l'Imerinā, *Kelimalazā*, a été importé du Sud-Est sous le deuxième roi de la dynastie Andrianā (Ralambo).

(88) Dans la notice intitulée «les Hova sont-ils des Malais?», qui a paru dans le *Journal Asiatique* de mars-avril 1900. M. Gautier expose fort bien la question des origines du fond de la population malgache et constate avec raison, en terminant, que, dans leur ensemble, comme je l'ai suggéré et toujours soutenu, les Malgaches se rattachent au tronc dit *malayo-polynésien* non par la branche malaise, mais par la branche mélanésienne. Je ne puis pas toutefois adopter l'hypothèse qu'il émet, en conformité avec l'opinion de M. Jully, que les nobles de l'Imerinā sont «peut-être hindous? et pourquoi pas arabes?.... On ne voit pas, ajoute-t-il, de raisons philologiques de les rattacher à la race malaise, puisque les modifications qu'ils ont apportées à la langue malgache [telles que l'emploi de la terminaison euphonique *trā*, de certains préfixes analogues à ceux des langues mélanésiennes et de certains modes de verbe, notamment du mode relatif ⁽¹⁾, les permutations de certaines lettres, les articulations de certaines consonnes, etc.] ont eu pour conséquence de l'éloigner du type malais, quoiqu'il puisse cependant y avoir des raisons anthropologiques de conclure à la descendance malaise des Hovā».

Si l'on admet la chronologie des Andrianā de l'Imerinā que je propose à la page 83, il n'est pas besoin de se demander, comme M. Marre (*Museon*, 1886), si «l'immigration malaise a précédé ou suivi l'introduction de l'hindouisme dans l'île de Java», ou, comme M. E.-F. Gautier, «si les différences qui existent entre le malgache et le malais ne rendent pas invraisemblable l'hypothèse d'une immigration malaise», puisque les naufragés javanais se sont croisés immédiatement avec les habitants du pays dont eux et surtout leurs enfants ont forcément pris la langue et les usages, gardant toutefois et même communiquant à leur entourage le génie spécial de leur race.

Les conclusions formulées par M. Marre, qui sont à peu près conformes à celles déjà données par les Rev. W. E. Cousins (*The Malagasy language, Trans. Philolog. Soc.*, 1878, p. 315, et *Antan. Ann.*, 1878, p. 20) et J. Sibree (*The Great African Island*, 1880, p. 121 et 122): 1° que l'immigration malayo-javanaise s'est implantée dans l'île de Madagascar avant l'introduction de l'hindouisme dans Java (qui remonte, comme l'on sait, aux environs du commencement de l'ère chrétienne); 2° que la langue malgache, qui n'a jamais été envahie, comme les langues de l'Archipel Indien, par le sanscrit ni par l'arabe ⁽²⁾, a conservé, dans leur pureté native, plus qu'aucune autre langue océanienne, les racines d'origine grand-polynésienne et présente des traits de ressemblance avec les langues malaises, indonésiennes et mélanésiennes, sans qu'on ait encore pu déterminer scientifiquement qu'elle se rapproche des unes plutôt que des autres», me paraissent exactes pourvu qu'on substitue, dans la première partie, *indo-mélanésienne* à *malayo-javanaise*; en effet, les immigrants malais ou javanais ne sont venus, d'après mes recherches, que très tard, au xvi^e siècle, et en très petit nombre, de sorte que, eussent-ils été imprégnés d'hindouisme, et quoiqu'ils parlent une langue différente, leurs enfants, en réalité de simples métis, noyés dans la masse des indigènes auxquels ils étaient du reste attachés par les liens du sang, n'ont dû ni pu garder la moindre trace des croyances et de la langue de leurs pères, d'autant plus que les Javanais, fort indifférents en matière de religion comme beaucoup d'orientaux, accueillent volontiers toutes les superstitions.

(89) M. Ferrand (*Essai de Grammaire malgache*, 1903, p. xxv) nie la possibilité du naufrage de «praos» malais dans l'Est de Madagascar, croyant que ces naufrages n'auraient eu lieu que par suite de cyclones: mais les cyclones sont rares dans ces régions et, aussi bien par les récits des historiens portugais que par la venue de Malais à Tamatave au commencement du xix^e siècle, on sait que de tels naufrages (et on entend par naufrages la venue de jonques poussées hors de leur chemin par quelque coup de vent ou simplement par les courants) ont eu quelquefois lieu.

⁽¹⁾ Nous avons dit, plus haut, note 74, que la forme verbale dite relative n'est nullement limitée au dialecte merinā.
— ⁽²⁾ Voir p. 10, note d.

(90) « Quand on interroge les Oves (Hovä) sur leur origine, ils disent qu'ils descendent de Blancs [Vazahä, étrangers] qui furent jetés vers le milieu de la côte Ouest par le naufrage d'un grand vaisseau. On conçoit que dans les premiers temps l'équipage fut longtemps errant dans la contrée et que, sans cesse occupés de leur défense, ces malheureux n'eurent pas le loisir d'instruire leurs enfants dans les arts de leur patrie phénicienne et qu'ils perdirent l'usage de l'écriture » (*Dict. manuscrit de Froberville*, 1807?).

(91) « Les Hovas ont débarqué dans la baie de Bombétoké » (CRÉMAZY, *Rev. marit. et colon.*, nov. 1882).

(92) « Quelques tribus d'une race particulière, lesquelles se donnent à elles-mêmes le nom de Hovä, furent, dit la tradition, chassées du Ménabé, qu'elles habitèrent longtemps, et poursuivies par leurs ennemis jusque dans la partie la moins accessible de l'île » (Rech. sur les Sakalava, *Bull. Soc. Géogr. Paris*, avril 1843).

(93) Ellis, dans son *History of Madagascar*, t. II (1838), p. 114, donne une liste un peu différente, que reproduit le capitaine Oliver dans son *Madagascar*, t. I (1886), p. 23. Non seulement, en effet, il met en tête les chefs d'Ampandranä (dont il énumère six, au lieu de cinq, et dans un autre ordre : 1° Rafandranä, 2° Rafandrandavä, 3° Rafandrapohy, 4° Rafandramaniträ, 5° Ralohafandranä, et 6° Ramasinalohafandranä), mais il en interpose huit entre ceux-ci et la reine Rafohy (7° Andriamparamahery, 8° Andriamiziamizianä, 9° Andrianahitrahiträ [à Fanongoavanä], 10° Andrianambaniravinä, 11° Ratokanaminitany, 12° Raverisahalä et 13° Ratsimitoazy); quant à Andriampongä, il en fait le fils de Rangitä et le père d'Andriamanelö. La liste que je donne me semble, d'après les traditions qu'a recueillies avec soin le R. P. Callet et qu'ont contrôlées les P. P. Abinal et Malzac et d'après mes propres recherches, la plus digne de foi.

Tout récemment, comme nous l'avons déjà mentionné (notule 87), M. Jully a publié, dans les *Notes, Reconnaissances et Explorations* du 31 juillet 1898, un article sur *l'Origine des Andrianä ou Nobles* où il émet l'hypothèse que les Andrianä du centre de Madagascar sont, comme ceux du Sud-Est, les descendants des Arabes venus à une époque reculée dans la province d'Anosy, et il donne pour ancêtres directs à Andriananjavanänä non point, comme le P. Callet, Andrianerinerinä ou le Fils de Dieu, mais Mahajomary, fils de Ra-Koba-Hajy, petit-fils de Ra-Horody et arrière-petit-fils de Raminia, dont il place l'arrivée à Madagascar vers 1300. Il y a bien une légende antambahoakä (manuscrit arabo-malgache de la Bibliothèque nationale, III, traduit par M. Ferrand) qui dit qu'Andriandrakovatsy, fuyant devant son frère Raminia dont il redoutait la colère pour l'avoir supplanté pendant son absence, s'est réfugié dans l'intérieur et y a épousé une femme Vazimbä⁽¹⁾ (FERRAND, *La Légende de Raminia*, p. 194 et 229), mais nous avons déjà dit plus haut pourquoi nous ne pouvons adopter cette hypothèse, les Andrianä étant incontestablement de sang malais et non point de sang arabe (voir aussi la notule 88).

(94) M. Ferrand (*Essai de Grammaire malgache*, 1903, introduction, p. xxv) ne croit pas qu'une centaine de Javanais, venus à fin du XVI^e siècle, eût suffi pour exercer une influence sur l'organisation sociale et le développement économique de l'Imerinä. Il est cependant très compréhensible que ces Javanais, intelligents et très supérieurs aux Vazimbä, qui n'avaient pas encore eu de contact avec les Arabes, n'aient pas eu de grandes difficultés à s'imposer peu à peu et prendre le pouvoir, comme l'a fait très rapidement une poignée d'Arabes dans le Sud-Est. Or, une centaine de Javanais, arrivant en 1560 dans un pays où ils ont naturellement pris femme de suite et où celles-ci étaient remarquablement fécondes, où d'ailleurs la grande liberté de mœurs leur permettait d'avoir en outre de nombreux enfants illégitimes, a donné naissance à un nombre de métis tel que ceux-ci, se mariant entre eux conformément à la loi et par conséquent Andrianä purs, au bout d'un siècle et demi, pouvaient être déjà une centaine de mille (voir la note 5, p. 88, et la p. 89).

Un peu plus loin (p. xxviii), il s'étonne que, cinquante-trois ans après l'arrivée des Javanais sur le plateau central, c'est-à-dire lorsqu'il y en avait déjà plusieurs milliers, des Vazimbä en aient vendu sur la côte Nord-Ouest (d'après le P. Mariano); il ne doit pas ignorer cependant que les petits chefs des villages de l'Imerinä, aussi bien ceux de race malaise que les Vazimbä, étaient continuellement en guerre et que les prisonniers étaient vendus comme esclaves contre des fusils, de la poudre, des toiles, etc.; il doit aussi savoir que les Malais eux-mêmes, fort après au gain, ne se faisaient pas faute d'attirer, lorsqu'ils le pouvaient, quelqu'un de leurs compatriotes ou même quelque membre de leur famille dans un guet-apens pour les vendre (voir DUMAINE, *Voyage au pays d'Ancaye en 1790*, *Ann. Voy. de Malte-Brun*, t. XI, 1810, p. 180-181, et GUILLAIN, *Docum. sur la partie occid. de Madag.*, 1845, p. 42). Où M. Ferrand a-t-il pris « qu'il y avait une union étroite et féconde, une fusion complète, un asservissement absolu aux descendants des immigrants »? Il n'y a qu'à consulter à ce sujet les traditions locales et lire le récit de Mayeur qui montre quel était encore en 1777 l'état de ce pays, dont tous les chefs étaient indépendants les uns des autres et en hostilités constantes.

(95) On ne peut admettre, en effet, que les Malgaches de l'Ouest eussent dénommé ROYAUME DES HOVÄ les quelques lieues carrées que possédaient dans l'Est de l'Imerinä, au commencement du XVII^e siècle, lors de la venue du P. Luiz Mariano sur la côte Nord-Ouest, les Malais arrivés seulement depuis une cinquantaine d'années,

⁽¹⁾ Dans un autre passage, il est dit qu'Andriandrakovä est une femme et qu'ayant épousé un Vazimbä, elle fut la mère d'Andriambahoakä. — Raminia viendrait-il d'Amin (le loyal, le fidèle), nom qu'on a donné à

Mahomet dans sa jeunesse, et cette légende que se sont transmise religieusement les descendant des immigrants arabes, ne serait-elle pas une simple réminiscence de l'Hégypte? C'est, en réalité, fort possible.

tandis que les chefs Vazimbä ou Hovä avaient la pleine possession de tout l'Imerinä, à l'exception d'Alasorä et d'Ambohidrabibÿ. Les quelques naturels comparables à des mulâtres clairs, avec des cheveux lisses, que Luiz Mariano a vus à Boinä, étaient certainement des métis malais amenés par les Hovä vazimbä qui s'en étaient emparés par ruse ou dans les combats, comme c'était l'usage constant dans ces pays (voir la notule précédente).

D'après les renseignements historiques que j'ai recueillis de la bouche de l'un des plus vieux et des plus instruits Andrianä qui existaient à Tananarive lors de mon voyage, les Hovä (qui forment la classe des libres depuis la conquête de l'Imerinä par la dynastie malaise) avaient, même dans les villes soumises aux chefs malais, un grand pouvoir sous Ralambö et ses successeurs qui n'avaient pas, au début, le droit d'exiger d'eux tout ce qu'ils voulaient, comme ils l'ont pris plus tard. Ce n'est qu'à la fin du règne d'Andrianampoinimerinä, et surtout sous Radamä I^{er} que les appellations *roi des Hovä*, *pays des Hovä* ou *Ankovä* ont commencé à être répudiées par ces rois dont la suprématie sur l'Imerinä et les provinces voisines était devenue effective et qui aspiraient à être rois de tout Madagascar; jusque-là, elles étaient seules admises, et Mayeur, en 1774 et 1777, ne se sert pas d'autre.

(96) Il y a plusieurs Sahavé à Madagascar. Quel est celui dont parle Flacourt? Si l'on en juge par la latitude qu'il lui attribue (19 degrés et demi), ce serait la lagune qui s'étend le long de la côte depuis l'embouchure du Mangorö (19° 59' 30" lat. S.) jusque tout près de celle du Lohoträ (20° 8' lat. S.), qui, en effet, est dans l'Est ou plutôt le Nord-Est du Betsileo; mais, si l'on s'en rapporte à sa carte de l'île de Sainte-Marie où «Sahaveh» est marqué entre Fénérive et le Maningorÿ, ce serait la rivière Sabavé, qui est l'une des sources du Soamianinä, un peu au nord du Maningorÿ, par 17° 15' environ.

(97) M. Ferrand (Les migrations musulmanes et juives à Madagascar, *Rev. de l'hist. des Religions*, 1905, p. 408) fait remarquer que le mot *CAFRE*, *KAFIRÿ*, est exclusivement islamique, qu'un musulman seul peut l'employer et qu'il ne peut servir qu'à désigner un non-musulman, que, par conséquent, l'indication de Flacourt est manifestement inexacte et que les habitants de l'île Sainte-Marie, appelant «Kafirÿ» ceux qui ne sont pas de la même nation qu'eux, sont des musulmans. — *Kâfir* [mot qui signifie «l'ingrat» (celui qui n'accepte pas ce que Dieu lui propose)] est en effet post-islamique; mais les juifs de l'Yémèn qui parlaient arabe ont parfaitement pu se servir de ce terme après le VII^e ou le VIII^e siècle pour désigner ceux qui, à leurs yeux, étaient des mécréants.

(98) M. René Basset a suggéré à M. Gautier (voir son *Essai de Géographie*, p. 314) que les habitants de l'île Sainte-Marie étaient peut-être des *KHÄRIDJITES*, ce qui expliquerait leur haine des autres musulmans, mais non leur ignorance du nom même de Mahomet. M. Gautier pense plutôt qu'ils sont préislamiques et qu'ils ont emprunté le mot «Kafirÿ» et le «Sikily» aux colons arabes venus postérieurement. M. Ferrand adopte l'opinion de M. R. Basset et croit que c'étaient des *KHÄRIDJITES* ou plutôt des *IBADITES*.

(99) M. Ferrand dit que, si le samedi était leur jour férié au lieu du vendredi, cela tenait à un tabou, d'autant qu'il est dit que ceux qui travailleront ce jour-là se blesseront (*Rev. de l'hist. des Religions*, 1905, p. 409). C'est possible.

(100) M. Ferrand dit que ces noms sont communs aux Juifs et aux Arabes et que la forme malgache indique qu'ils sont dérivés non pas de l'hébreu, mais de l'arabe (*Rev. de l'hist. des Religions*, 1905, p. 415). Il ajoute que, s'il y avait eu réellement une migration juive à Madagascar, leurs descendants n'auraient certainement pas oublié le nom de leur dieu *Jahvé* (*loc. cit.*, p. 409) [Les Malgaches du Sud-Est, sauf les très rares qui savent lire et possèdent le «Sora-bé», ignorent cependant Allah et d'ailleurs on sait qu'à l'époque de l'exil les Juifs ont abandonné avec beaucoup d'autres coutumes leur vieille langue nationale (notamment à Éléphantine, au V^e siècle av. J.-C. [Clermont Ganneau]), adoptant celle du pays où ils immigraient].

(101) *Borahä*, ou plutôt *Boreih*, *Boreiha* (qui se prononce *Boriha*), est un diminutif du nom arabe Ibrahim et est post-islamique.

(102) Ce nom d'Abraham est-il celui du patriarche de l'Écriture sainte, auquel est attribuée la fondation du sanctuaire de la Mekke ou Kaaba et dont quelques-uns des sectateurs (Hanif ou autres) auraient fondé une colonie dans le Nord-Est de Madagascar (voir, p. 103, la fin de la note de la page 100)? ou bien les *Zafÿ Borahä* ne sont-ils pas tout simplement les descendants d'un Abraham quelconque, originaire en tout cas de la Judée ou plutôt du Yémèn où le Mosaïsme fut la religion d'État pendant quelque temps, lorsqu'un grand nombre de Juifs cherchèrent et trouvèrent un asile en Arabie après l'échec de leur révolte contre l'empereur Adrien?

M. Ferrand pense qu'il s'agit d'un musulman du nom d'Abraham, car, dit-il, si les colons avaient été des juifs, ils auraient dit *Abrahamu* et non *Ibrahim* ou son diminutif *Burath*, qui sont nettement arabes (*Rev. de l'hist. des Religions*, 1905, p. 411-412). — En effet, comme nous venons de le dire, *Boreih* est un diminutif d'Ibrahim spécialement arabe, mais les juifs du Yémèn des temps post-islamiques ont parfaitement pu l'employer.

(103) J'avais tout d'abord cru que ce nom avait été mal transcrit, mais c'est bien celui que les indigènes et les colons arabes lui donnaient jusqu'au XVIII^e siècle. M. Ferrand (Trois étymologies arabico-malgaches, *Mém. Soc. linguist. Paris*, 1905, p. 427) l'a trouvé sous cette forme dans le manuscrit arabico-malgache 8 de la Bibliothèque nationale, fol. 22 v^o et 23 v^o, et il suggère avec raison que le nom de *Turobaya* qu'ont donné à la région du Sud-Est les voyageurs et cartographes du XVI^e siècle ne signifie pas «Baie de Turo», comme le dit Laurent d'Anania (voir mon *Hist. de la Géogr.*, p. 108, note 2), mais est «une oblitération d'Androbaia, stade intermédiaire d'Androbaizaha, nom que les indigènes donnaient autrefois à l'Anosÿ ou tout au moins à une partie de cette province».

(104) Litt. : Cadavres réduits en poussière (de la racine *fonokā*, qui signifie «réduit à rien»).

(105) Houtman dit la même chose en 1596 (p. 9, verso, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 205).

(106) M. Ferrand (*Rev. de l'hist. des Religions*, 1905, p. 408) dit : «Le fait que ces indigènes sont adonnés à la géomancie appelée Squille [Sikily] est une autre preuve de leur islamisation, car l'art divinatoire malgache procède directement de la géomancie arabe dite «science du sable» qui se compose de 16 figures. Le nom spécial de chacune de ces figures et toute la terminologie divinatoire malgache sont nettement arabes, et l'introduction du sikily ne peut être attribuée à une migration juive; c'est au contraire un témoignage certain d'islamisation.» M. Ferrand oublie que les juifs du Yémèn étaient arabes, parlaient arabe, et que, du reste, la géomancie existait en Arabie longtemps avant Mahomet avec sa terminologie actuelle.

(107) *Vorikā* est le mot arabe *woraiqa* ou *ouerekeh* ورقة, «petite feuille de papier» où l'on inscrit des formules magiques (de Goeje et Paul Casanova). M. Ferrand pense qu'il vient de *rouqia*, sorcellerie (L'élément arabe et soahili en malgache, *Journ. Asiat.*, 1903, p. 484).

(108) D'après Flacourt (*Hist. Madag.*, p. 26), les habitants de la côte Est, entre la baie d'Antongil et la rivière d'Onihé (Foulpointe), ont les mêmes mœurs et se disent Zafy Ibrabim.

(109) M. Ferrand (*Rev. de l'hist. des Religions*, 1905, p. 409) dit que «ce diable Belitche (cité déjà en 1603 par Frédéric de Houtman sous le nom de «Rabbadisse» [Ra Iblis]) est le démon islamique «Iblis» et ne peut être attribué à des juifs». Mais Rabbadisse est-il bien une corruption de Ra Iblis? Je n'en crois rien.

(110) Comme on a pu le voir par plusieurs des notules précédentes, M. Ferrand s'inscrit en faux contre le récit de Flacourt et se refuse à croire à une migration juive à Madagascar; «la thèse adoptée par M. Grandidier et par tous les malgachisants ne pourrait être reconnue exacte qu'autant qu'on constaterait à Madagascar l'existence de coutumes exclusivement juives, c'est-à-dire étrangères aux Arabes et aux Malayo-Polynésiens et, dans la langue malgache, des formes dérivées d'hébraïsmes tels que *Jahvé* ou *Goyyim*». Je ne dis pas que M. Ferrand n'a pas raison, mais, pour moi, je ne me crois pas le droit de rejeter en bloc les récits d'anciens voyageurs qui sont, en général, véridiques et exacts. Il y a lieu de remarquer aussi que M. Ferrand fait une confusion entre Arabes et musulmans, comme si la langue et les usages arabes dataient tous de l'islamisation de ce pays. Les Juifs de l'Yémèn, étaient, sinon tous, au moins pour la plupart, de vrais Arabes, parlant arabe; M. de Goeje, à qui j'ai soumis mon opinion, a bien voulu me répondre : «que la question de savoir si les Juifs arabes étaient réellement des Juifs ou bien des Arabes convertis n'a pas encore été résolue et ne le sera probablement jamais; qu'à son avis cependant la majorité était des convertis, parlant arabe, mais vraisemblablement employant en famille une sorte de langue juive».

M. Jully admet une immigration juive à Madagascar (*Rev. de Madag.*, déc. 1906, p. 1045), et qu'y aurait-il d'étonnant à ce que des Juifs soient venus à Madagascar, même maintes fois, car, de tout temps, ils ont couru le monde : Abou'l-Kâsim Obaidallah ibn Khordâdbeh, auteur du «Livre des routes et des royaumes», donne l'itinéraire de marchands juifs, dits ar-Râdhânnya, qui, venant d'Europe vers 816 de notre ère, s'embarquent à Kolzom (au fond de la mer Rouge, au pied du massif du Sinaï) pour Médine et Djedda, ou bien gagnent l'Oman en descendant l'Euphrate et, de là, vont dans le Sindh, dans l'Inde, en Chine, etc. (DE GOEJE, *Bibl. Geographorum Arabicorum*, VI, p. 114). Or, ce que faisaient aux VIII^e et IX^e siècles (et bien avant) les Juifs d'Europe, ceux d'Arabie le faisaient aussi certainement.

(111) On sait que le khalife Omar a banni les Juifs et les Chrétiens de l'Arabie. Il y a donc eu au milieu du VII^e siècle un exode de Juifs dont quelques-uns ont parfaitement pu venir à Madagascar, ou bien, comme, malgré l'ordre d'expulsion, il en est resté un assez grand nombre en Arabie qui ont pris part au commerce d'Aden et autres ports du Yémèn, ne sont-ce pas quelques-uns de ceux-là qui se sont fixés dans les parages de l'île de Sainte-Marie? Nous ne pouvons rien dire à ce sujet, sinon qu'une immigration de Juifs du Yémèn a très bien pu avoir lieu et a probablement eu lieu au VII^e ou après le VII^e siècle après J.-C.

(112) M. Ferrand (Les migrations musulmanes et juives à Madagascar, *Rev. de l'histoire des religions*, 1905, p. 416), dit que les 32 coutumes juives énumérées dans la note 1 de la page 100 sont communes à tous les Malgaches, ou en tout cas à diverses peuplades, de sorte qu'il faudrait admettre que ce n'est pas seulement l'île Sainte-Marie, mais l'île de Madagascar tout entière qui aurait été colonisée par les Juifs. En réalité, conclut-il, il n'y a pas eu, à Madagascar, de migration juive; l'état de nos connaissances n'autorise à cet égard aucune conjecture.

(113) Le premier de ces manuscrits est de forme carrée (0 m. 16 × 0 m. 16), à coins arrondis, écrit sur du papier de fabrication malgache; il m'a été vendu par un Antimoronā des bords du Matitananā.

Des deux autres, l'un contient : 1° l'explication des rêves; 2° la liste des charmes propres à conjurer les divers sorts; 3° la généalogie des patriarches; 4° le récit des guerres antimoronā [83 feuillets de forme carrée (0^m 28 × 0^m 24), à coins légèrement arrondis, sur du papier de fabrication indigène, relié avec de la peau de bœuf ayant son poil] (acheté à un Antimoronā de Vatomasinā). Le second, qui est fortement usagé, contient : 1° la liste des sortilèges et des divinations; 2° l'origine des principales castes antimoronā; 3° l'histoire des dissensions entre les tribus et le récit de l'expédition de Lacaze; 4° l'histoire de la Mekke [86 feuillets de forme carrée (0^m 22 × 0^m 23), à coins arrondis, sur du papier de fabrication indigène, relié avec de la peau de bœuf ayant son poil] (acheté à un Antimoronā de Mahasoā).

À la Bibliothèque nationale, il y a un fonds malgache, composé de dix manuscrits dont les cinq premiers proviennent de la riche et fameuse bibliothèque du couvent de Saint-Germain-des-Prés, où, depuis le com-

mencement du xvii^e siècle, les Bénédictins de Saint-Maur ont fait tant de travaux de grande érudition et qui a été supprimée en 1792. Ces manuscrits (n^{os} 1-8 et 12-13), écrits le premier sur 14 feuillets de vélin de petit format, les autres sur du papier de fabrication indigène, ne fournissent aucun renseignement historique, à l'exception du dernier qui est récent et a été rapporté en 1889 par M. Rolland; ils ne contiennent que des dessins coloriés, grossièrement exécutés, d'hommes, d'animaux et d'arbres, des figures cabalistiques, des prières, des invocations et des formules magiques, la plupart en langue arabe, et enfin des versets du Koran⁽¹⁾ (voir G. FERRAND, *Les Musulmans à Madagascar*, 1^{re} partie, p. 66 et 67, et Guillaume GRANDIDIER, *Bibliographie de Madagascar*, p. 724-725, etc.).

Il y a encore d'autres manuscrits arabico-malgaches :

1^o Un dans la Bibliothèque de l'École des lettres d'Alger (moderne), envoyé par le général Gallieni, dont M. Gautier a publié un extrait dans ses Notes sur l'Écriture antaimoronā (*Bull. Corresp. africaine de l'École des lettres d'Alger*, t. XXV, 1902) [analysé par M. Ferrand in *Rev. de Madag.*, nov. 1903, p. 473-479] et qui contient le récit d'une expédition de Lacaze;

2^o Neuf dans la Bibliothèque de M. Ferrand (I. Prières, invocations magiques et fady des Anakarā; II. Histoire des Anakarā et des Zafitsimetö en Imerinā; III. Formules magiques et Vocabulaire antimorocréole (écrit sur des feuillets imprimés d'une Bible malgache, par Ratsirinambahoakā, anakarā); IV. « Sorabé » dit de Radamā II; V et VI. Renseignements ethnographiques, historiques, sur le folklore et la flore de plusieurs tribus malgaches; VII, VIII et IX. Non encore étudiés;

3^o Un exemplaire ancien du « Sorabé », dans la Bibliothèque du missionnaire anglais le Rév. Shaw, contenant des passages du Koran mal écrits et des signes cabalistiques (*Antananarivo Annual*, 1893, p. 108, et 1894, p. 205)⁽²⁾.

Le spécimen d'écriture antimoronā que le Rév. A. S. Hockett a publié en 1887 dans *The Chronicle of the London Missionary Society*, p. 353, est d'une facture si mauvaise qu'il est impossible de le traduire, d'autant plus que les points diacritiques sont omis : il semble que c'est une page où un écolier a répété à de courts intervalles les mêmes formules pieuses.

¹ Le numéro 1 est un recueil de dessin coloriés, grossièrement exécutés, d'hommes, d'animaux divers, d'arbres et d'autres figures cabalistiques [sur vélin de petit format (14 feuillets)].

Le numéro 2 est un recueil de figures, d'invocations et de formules magiques, dont une grande partie est en langue arabe [36 feuillets de petit format].

Le numéro 3 est un recueil de prières et d'invocations magiques en arabe, [65 feuillets in-4^e].

Les numéros 4 et 5 sont des recueils de prières et d'invocations magiques en arabe, dont certains feuillets sont écrits en sens inverse [77 et 144 feuillets in-4^e].

Le numéro 6 est un recueil de prières en arabe, de versets du Koran et de nombreuses invocations et formules magiques (acquis à M. Marcel en 1820) [144 feuillets in-4^e]; le texte des folios 2 et 3 est accompagné d'une transcription interlinéaire en caractères latins.

Le numéro 7 (de l'ancien fonds) est un recueil de prières en arabe, d'extraits du Koran, de formules, d'invocations et de carrés magiques [126 feuillets in-4^e à coins arrondis] : il est probablement de la seconde moitié du xvii^e siècle; le texte des folios 60 à 80 est accompagné d'une traduction interlinéaire en langue malgache et d'une autre, également interlinéaire, en latin datant de 1600 environ; la 5^e partie (folio 70 verso à la fin du folio 72 recto) et la 9^e (folio 76 verso à la fin du folio 78 recto) contiennent deux vocabulaires arabe-malgaches, dont le 1^{er} a été publié par Jacquet dans le *Journal asiatique*, février 1833.

Le numéro 8, qui provient de la Bibliothèque Anisson et daterait, d'après Jacquet, de 1650 et, d'après M. Ferrand, de 1700 environ, est un recueil de prières en arabe, d'extraits du Koran, de formules et d'invocations magiques (74 feuillets in-4^e à coins arrondis; le texte des folios 6-22, 29-36, 65-66 et 70 est accompagné d'une traduction interlinéaire en langue malgache : il y a un « Chapitre de la science des Étoiles » (de la ligne 6, recto du folio 2, à la ligne 6, verso du folio 6).

Le numéro 12 (n^o 280 de l'ancien fonds arabe) est un recueil de prières en arabe, d'extraits du Koran, de formules et d'invocations magiques [172 feuillets in-4^e].

Le numéro 13 contient quatre manuscrits arabico-malgaches, modernes, reliés ensemble, dont les dimensions respectives sont : pour le n^o I, folios 1-17, de 12 à 16 lignes à la page, 0^m205 × 0^m174; pour le n^o II, folios 18-22, de 10 à 12 lignes à la page, 0^m200/0^m215 × 0^m170/0^m177; pour le n^o III, folios 23-24, de 12 à 14 lignes à la page, 0^m200 × 0^m290, et pour le n^o IV, folios 35-41, de 11 à 15 lignes à la page, 0^m200 × 0^m300 : le manuscrit II a été rédigé et signé par le Katibö Ralaramikö, de Vatomasinā, et le manuscrit III a été décalqué par Ravalarivö, Antambahoakā de Mananjary, le même qui m'a conté l'histoire de Raminia relatée plus loin, note 121. Le n^o I contient l'histoire des clans des Kazimambö (folio 1 à ligne 9, fol. 2), des Anakarā (ligne 10, fol. 2, à ligne 6, fol. 3), des Andrian-Tsimetö (ligne 7, fol. 3, à la ligne 13, fol. 7) et des Zafin dRaminia (ligne 13, fol. 7, à la ligne 4, fol. 11), des prières, charmes et invocations magiques (ligne 5, folio 11, à ligne 4, fol. 16), l'histoire de la Mekke (lignes 5 à 10, fol. 16), la description des montagnes saintes, des invocations contre les jinÿ (ligne 11, col. 16, à ligne 5, fol. 17); le n^o II contient des invocations et divers charmes (fol. 18-22); le n^o III donne l'histoire de Raminia (fol. 23-24 [reproduite avec la traduction par M. Ferrand dans le *Journal asiatique*, 1902 p. 204-230]), et le n^o IV contient deux histoires de Raminia (fol. 35, lignes 1-13, et fol. 38, lignes 1-6), des invocations magiques et des figures cabalistiques (fol. 36-37 et 40-41) et l'histoire de la guerre d'Ali contre R-Morahaba de l'Ouest (ligne 7, fol. 38, à la fin du fol. 39).

Quant aux manuscrits qui avaient été originellement classés dans le fonds malgache sous les n^{os} 9, 10 et 11, ils en ont été retirés parce que ce sont des traités d'astrologie écrits en Égypte ou en Syrie.

⁽²⁾ C'est par l'entremise d'un Antimorona converti que M. Shaw s'est procuré, non sans une grande difficulté, cette ancienne copie du « Grand Livre » ou Livre sacré des Antimoronā. Le linguiste du Musée britannique, à l'inspection duquel il l'a soumis, a constaté que c'était une mauvaise copie de divers passages du Koran, qui semblent avoir été dictés de mémoire et non pas transcrits : l'écrivain connaissait bien les caractères arabes et

(114) Flacourt dit que la lignée de Rahatsy a peuplé le pays entre le Mangorô et Mananjarÿ (*Histoire de Madagascar*, 1658, p. 19).

En 1777, Mateur a trouvé des Antambahoakä et des Zafiandriambelô, au teint d'un jaune cuivré, dit-il, depuis Tandrohô (19° 50' lat. S.) jusqu'à Nosy-Volô (petit cours d'eau qui se jette dans le Mangorô à une quinzaine de lieues de la mer), en somme, depuis le Manampontÿ (19° 40') jusqu'au Sambô; mais il n'a pas été plus au Sud, où il y en avait encore certainement (Voyage à Ancove, Ms. de la Bibl. britannique et Copie de la Bibl. Grandidier, p. 12 et 19 à 21).

(115) Les Ranomenä habitent la côte orientale entre la rivière de Fanantarä (20° 51' lat. S.) et Maroita, sur le lac Ranobé (21° 25' lat. S.). Ils ont cédé sans résistance une partie de leur territoire aux Antambahoakä.

(116) Les chefs des Sahatavÿ, dont le pays va de l'embouchure du Namoronä au Sud du Faraonÿ, et dont les ancêtres sont Rantsonÿ et son fils Mandrambé, se sont alliés à des Arabes du Matitananä et ont pris pour rois des Antionÿ (dont le premier a été Mandresiarivô) [FERRAND, *Les Musulmans à Madagascar*, 2^e part., 1893, p. 89].

(117) Les Antaray habitent dans l'Ouest de la province de Matitananä; ils ont pour chefs des Zafikazimambô.

(118) Les Antisambô habitent aux sources du Matitananä.

(119) Les Sahavoay et les Sahafatranä habitent au Sud d'Ikongô, sur les bords du Manampatranä.

(120) Les Zafitsoronä, dont les chefs s'appellent Antikaraokä, habitent Mahamaninä et ses environs, sur les bords du Manambavanä.

(121) Les Antifasinä habitent la partie de la côte Sud-Est comprise entre 22 degrés 1/2 et 23 degrés de latitude Sud, qu'arrose le Manampatranä.

(122) Les Antisakä, dont les chefs sont de la famille des Zarabehavanä, habitent la partie de la côte Sud-Est comprise entre 23 degrés et 23 degrés 1/2 de latitude Sud, qu'arrose le grand fleuve Mananarä. — Flacourt dit (*Hist. Madag.*, 1658, p. 10 et 11) qu'il n'y a pas de ZafindRaminia entre le Mananarä (23° 17') et le Mananteninä (24° 17'), «où les habitants sont tous noirs et crépus».

(123) Les Antimahazô habitent les bords de la rivière Iavibolä, dont l'embouchure est par 24° 10' lat. S.

(124) Ce Raminia (Ra-Amin), roi de la Mekke, s'étant absenté pendant trois années, trouva à son retour, disent ses descendants malgaches, son royaume pris par le chef Mahomet (Hova Mohamady), le bien-aimé de Dieu, qui était marié à Kadija. Ne voulant pas servir un roi qu'il considérait comme d'une race inférieure à la sienne, il partit pour Madagascar avec son frère cadet AndriandRakovasay et ses deux sœurs Ramahosiza, qui n'eut pas d'enfants, et Rakovä qui, mariée à un indigène, donna le jour à Andriambahoakä. Il aborda à Iharanä (Volémar), où il séjourna trois ans, puis il alla à Ivondronä et à Sakaleonÿ. Il confia alors le pouvoir à son frère Rakovasay et s'en retourna à la Mekke. Lorsque, cinq ans après, ce frère, qui s'était fait proclamer roi pendant l'absence de Raminia, vit entrer en rade le navire de son aîné qu'il croyait mort, il s'enfuit précipitamment vers le Sud, malgré les signaux qu'on lui faisait du bord, et il s'installa à Manafiaÿ (S^{te}-Luce). Raminia s'établit à Sakaleonÿ, où il eut quatre enfants (Andriamanakia, AndriandRahatsÿ, Ravahinia et Rasoavanonokä); il retourna ensuite à la Mekke où il mourut (d'après le récit que m'a fait Ravalariÿ, Antambahoakä de Mananjarÿ, en 1870).

M. Ferrand s'étonne (voir *Les Musulmans à Madagascar*, 2^e partie, p. 5 et p. 76) que des descendants d'Arabes aient qualifié Mahomet de *hovä*, mot qu'il traduit par *roturier*; cette traduction, qui n'est déjà pas exacte en ce qui concerne les habitants de l'Imerinä, où ce nom s'applique aux *libres* ou plutôt aux *descendants des anciens chefs du pays vaincus* par les Javanais, ne l'est pas du tout chez les tribus du Sud-Est où c'est le titre que les Antanalä (dont les chefs prétendent descendre d'ancêtres arabes), les Betsileo, etc., donnent à leurs rois.

(125) Voir la légende racontée dans la note 1 de la page 78. — Voir aussi Ferrand, *Généalogies et Légendes arabico-malgaches*, in : *Revue de Madagascar*, mai 1902, p. 393.

(126) D'après une autre légende, Raminia a pour premier ancêtre une femme nommée Bao (?) qui, ayant épousé Abraham, en a eu trois enfants : Ravahinia, Rakombilahÿ et Rakovasay, et qui est venue à Madagascar avec le Valalanampÿ (éléphant de pierre) qu'elle a débarqué à Sakaleonÿ, où elle a eu d'autres enfants : Ravalariÿ, Ramihalazä, Ratsitambaninä, Rasatrokefä, Belamosÿ, Ramananä, Fohivanonä et Radamalavarivô, après quoi elle est retournée à la Mekke où elle est morte (FERRAND, *Les Musulmans à Madagascar*, 2^e partie, 1893, p. 15).

(127) «Du temps que Mahomet vivoit et estoit résident à la Mecque, Ramini fut envoyé de Dieu au rivage de la mer Rouge, proche la ville de la Mecque, et sortit de la mer à la nage, comme un homme qui se seroit sauvé d'un naufrage. Toutesfois ce Ramini estoit grand Prophète, qui ne tenoit pas son origine d'Adam comme

leurs sous équivalents, mais il ne connaissait pas la langue, ni la signification des mots qu'il écrivait. «N'aurais-je pas connu, ajoute-t-il, le texte original, il m'eût été impossible de déchiffrer ce manuscrit et de le traduire; il est si plein de fautes et de répétitions qu'il faudrait un long travail pour le remettre sous une forme compréhensible». L'invocation à Allah et à Mahomet

est répétée à satiété avec un ou deux versets intervenant de temps en temps; au milieu du livre, il y a toute une série de signes cabalistiques et de carrés magiques destinés à être copiés en cas de maladie, etc., sur des feuilles de papier et lavés ensuite dans de l'eau que le malade doit boire et qui doivent lui procurer une prompte guérison.

les autres hommes, mais avoit été créé de Dieu à la mer, soit qu'il l'aye fait descendre du Ciel et des Estoilles, ou qu'il l'aye créé de l'escume de la mer. Ramini estant sur le rivage s'en alla droit trouver Mahomet à la Mecque et luy conta son origine, dont Mahomet fut estonné, et luy fit grand accueil, mais, lorsqu'il fut question de manger, il ne voulut point manger de viande qu'il n'eust coupé la gorge luy mesme au bœuf, ce qui donna occasion aux sectateurs de Mahomet de luy vouloir mal et mesme furent en dessein de le tuer, à cause du mespris qu'il faisoit de leur Prophète. Ce que Mahomet empescha, luy permit de couper la gorge luy-mesme aux bêtes qu'il mangeroit, et quelque temps après il luy donna une de ses filles en mariage, nommée Rafatème (Fatime). Ramini s'en alla avec sa femme en une terre dans l'Orient nommée Mangadsini (Manjaishwar?) ou Mangaroro (Mangalore), où il vescu le reste de ses jours, et fut grand Prince. Il eut un fils qui s'appelloit Rahouroud, qui fut aussi très puissant, et une fille nommée Raminia, qui se marièrent ensemble et eurent deux fils, l'un nommé Rahadzi (Ra-Hadji [litt. : le noble pèlerin]) et l'autre Racoube ou Racouvatsi (Ra-Kobād̄z [nom persan qu'ont porté plusieurs princes Sassanides et qui est très populaire en Orient]).

Rahadzi estoit l'aisné et Roy de la terre de Mangadsini ou Mangaroro (Mangalore); il n'avoit point d'enfans et eut dessein de faire un grand voyage par toutes les Indes; et pour cet effet fit esquisser une flotte de soixante vaisseaux; cependant donna ordre à l'éducation de son frère qui estoit jeune et le donna en charge à un Anacandrian bien sage et bien sçavant, nommé Amboulnor [Abou'l-nour (le père de la lumière)]⁽¹⁾ qui, entre autres, estoit grand politique et universel en toutes les sciences. Avant son départ, il fit convoquer tous les Grands de son Royaume, leur proposa son dessein et leur dit que si dans certain temps il n'estoit point de retour et que l'on n'eust pendant son voyage aucunes nouvelles de luy, que l'on mist son frère sur le Trône et que l'on le recogneust pour Roy...

Il partit avec sa flotte, il demeura plus de dix ans sans revenir, ny sans envoyer nouvelles⁽²⁾... L'on eslut aussi-tost Racoube Roy. Huit jours après son eslection, la flotte de Rahadzi arriva au port de Mangadsini (Manjaishwar? à 15 kil. S. de Mangalore) et le nouveau Roy estoit à Manguelor ou Mangaroro, autre port... Rahadzi envoya sçavoir des nouvelles de son frère. Racoube, nouveau Roy, ayant peur de s'estre trop hasté de se faire eslire, et appréhendant que son frère ne le fist mourir, fait promptement esquisser un grand Navire (d'autres disent trente navires) et se met en mer avec trois cens hommes, entre lesquels estoient ses plus confidens amis et domestiques, embarque tout ce qu'il avoit de richesses, or, argent, et autres choses, met la voile au vent et s'en vient le long de la coste de la mer vers le Sud.

Rahadzi, sçachant la fuite de son frère, ne voulut point débarquer et se met en mer à le suivre dans un autre grand navire où il y avoit trois cens hommes et furent ainsi trois mois en mer, tant que Racoube arriva à l'Isle de Comoro, qu'il trouva habitée: de là tire vers l'Orient et passa au Nord de l'Isle Madagascar. Il suit en après la coste jusques à ce qu'il arrivast à l'emboucheure d'une rivière nommée Harengazavac (Rangazavā), à deux lieues de Mananzari (Mananjary), dans la province des Antavarres (Antavaratrā, ou gens du Nord par rapport aux Antanosy), et là il eschoüa son navire, débarqua tout son monde et toutes ses richesses et meubles. Treize jours après, Rahadzi arriva à Lamanouffi (Analamenanofy [19° 51' lat. S.], près de Sakaleonny), terre des Ambohimènes (Ambohimenā ou le pays des montagnes rouges), et là eschoüa aussi son navire, là où il apprit que son frère estoit arrivé à Mananzari. Il lui envoya un nommé Geofarere [Ga'far ou Dja'far] avec quelques siens serviteurs pour luy faire sçavoir sa venue et pour luy tesmoigner qu'il ne le poursuivait point pour le perdre, mais au contraire pour le faire revenir et l'asseurer de son amitié... Geofarere s'en retourne vers Rahadzi et luy raporte que son frère estoit allé loin dans la terre. Rahadzi dit que, puisqu'il avoit suivy son frère si loin en mer, il n'estoit pas obligé d'en faire davantage. Il se tint à Lamanouffi (Analamenanofy, près de Sakaleonny), se maria à la fille d'un Grand du pais, de laquelle il eust des enfans et vid mesme des enfans de ses enfans: puis fit refaire un autre vaisseau ou fit radouber le sien qu'il avoit conservé et s'embarqua dedans avec cent hommes pour s'en retourner au lieu de Mangaroro (Mangalore), sa patrie. De Rahadzi sont descendus tous les Blancs qui se nomment Zafferamini (ZafindRaminia), qui demeurent aux Ambohimènes (Ambohimenā), Antavarres (Antavaratrā) et aux Matatanes (Matitananā).

Racoube monte le long de la rivière de Mananzari (Mananjary) jusques à Hombes (Anombny), de là à Sandranhante (Sandranantō), de là s'en va à Manambondrou (Manambondrō), de là à Saafine (Sahafenō), de là à Somenga (Soamangā), de là aux Anachimoussi (Anakimosy), de là à Azonringhets (Hazoringsā); là où il se maria à la fille du Grand du pais⁽³⁾... laquelle l'aima fort, jusques là mesmes qu'elle l'advertit de la mauvaise volonté qu'avoit son père qui le vouloit faire mourir pour avoir son or et ses richesses. Racoube com-

⁽¹⁾ D'après M. Ferrand, ce nom qu'il écrit «Amboulnor» viendrait de l'arabe «Abd an-nūr», mais mon identification me semble préférable.

⁽²⁾ M. Ferrand dit que, d'après le manuscrit arabico-malgache n° 13 de la Bibliothèque nationale, ce voyage a duré deux ans et non pas dix (Les Migrations musulmanes et juives à Madagascar, *Revue de l'Histoire des Religions*, 1905, p. 387-388).

⁽³⁾ Une légende antambahoakā, trouvée par M. Ferrand dans le manuscrit III ou C de la Bibliothèque nationale, dit qu'AndriandRakovatsy [AndriandRakobād̄z], fuyant

son frère Raminia dont il redoutait le courroux pour avoir pris sa place pendant son absence, a atteint l'Imerinā [?] et y a épousé une femme Vazimbā (La légende de Raminia, *Journ. Asiatique*, 1902, p. 194); mais plus loin, comme nous l'avons déjà dit, dans ce même manuscrit, p. 239, AndriandRakovā n'est plus un homme, mais une femme qui a épousé un Vazimbā et est la mère d'Andriambahoakā. Voir la notule précédente 124, où il est dit aussi que Rakovā était la sœur de Raminia et que, s'étant mariée avec un indigène, elle a mis au monde Andriambahoakā.

manda à ses gens d'accoutumer 400 bœufs, qu'il avait achetés, à porter des paquets, ce qu'ils firent; et, comme ils furent en état de porter des paquets, il pria Dieu d'envoyer un sommeil à son beau-père pour trois jours (d'autres disent qu'il luy fist prendre quelque drogue), ce qui arriva, et, pendant ce temps, il se retira avec sa femme et ses gens en diligence du côté du Sud de l'Isle. Et, après plusieurs journées, il arriva à Bohits Anrian (Ambohitsandriana), où il mourut [C'est ce Racoube qui est l'ancêtre des ZafindRaminia de la province d'Anosy] (FLACOURT, *Histoire de Madagascar*, 1658, p. 48-52). — On peut rapprocher de ce récit, où Flacourt dit que Racoube a atterri à une des îles Comores avant de s'établir sur la côte Est de Madagascar, celui que m'ont fait les habitants de Ngazidya d'après leurs livres, qu'un prince et une princesse de Chiraz, partis jadis chacun sur un navire, ont été séparés par une tempête; la sœur aborda à Ngazidya (la Grande Comore), où ses descendants vivent encore, mais le frère fut porté sur la côte Est de Madagascar où il a demeuré.

(128) M. Ferrand exprime la même idée dans son article sur «Les Migrations musulmanes et juives à Madagascar» (*Rev. de l'Hist. des Religions*, 1905, p. 381-417); il prétend que le P. Luiz Mariano ne dit nullement que «Mangalor» soit le port indien de Mangalore (!), mais que la phrase «l'origine du roi Tsiambanÿ vient de Mangalore et de la Mekke» veut dire qu'il descend [d'un personnage nommé] Mangalore, [originaire de] la Mekke (!) [personnage qu'il identifie avec un chef musulman, nommé dans les chroniques modernes Ramankararô le Mekkois, qui a immigré jadis à Madagascar] (note 1, p. 384); car, ajoute-t-il, les ancêtres d'Andriantsiambanÿ ne peuvent pas être originaires tout à la fois d'un port de la côte de l'Inde et de la Mekke. S'il avait cité la phrase entière : «l'origine du roi Tsiambanÿ vient de Mangalore et de la Mekke, d'où étaient ses ancêtres, lesquels, parlant dans un ou plusieurs navires, vinrent de la côte de l'Inde aborder à la pointe Nord de Madagascar», il n'eût pu méconnaître qu'Andriantsiambanÿ a nettement indiqué que ses ancêtres étaient originaires de la Mekke et avaient passé par l'Inde avant de venir à Madagascar.

Je ne sais vraiment pas pourquoi M. Ferrand ne veut pas que le roi Antanosÿ ait parlé de l'Inde et pourquoi il s'inscrit en faux, sans raison valable, contre le récit du P. Luiz Mariano dont tous les écrits sont marqués au coin de la plus pure vérité. En ce qui regarde Flacourt, qui n'avait nulle connaissance du voyage de Mariano et qui cite aussi Mangaroro (Mangalore) ou Mangadsini comme un nom de terre, M. Ferrand identifie Mangadsini avec Mogadiso. Comment peut-il proposer cette identification quand Flacourt dit : «Ramini s'en alla avec sa femme [de la Mekke] en une terre dans l'Orient nommé Mangadsini ou Mangaroro». Car on ne peut réellement pas dire que Mogadiso soit «en Orient» par rapport à la Mekke. Plus loin (p. 387, note 1), il dit que, si Rahadzi avait été roi du port indien de Mangalore, il ne lui eût pas été nécessaire d'armer des navires pour faire un voyage dans l'Inde (!). Or, «comme il avait dessein de faire un grand voyage par toutes les Indes», il ne me semble pas étrange qu'il soit parti d'un port de l'Inde pour faire un voyage «par toutes les Indes» qui comprenaient certainement d'autres régions de l'Orient que l'Inde proprement dite. P. 388 (note 2), il induit de ce que «Racoube tire de l'île Comore vers l'Orient», qu'il ne pouvait venir de l'Inde, parce que, dit-il, s'il en était venu, Flacourt eût mis «revient vers l'Orient» (!). M. Ferrand eût dû remarquer que le voyage de Mogadiso aux Comores ne demandait pas trois mois.

Dans un article plus récent, publié en février 1907 dans la *Revue de Madagascar*, p. 83-84, il revient sur ce sujet et s'efforce de nouveau de démontrer que le «Mangalore» du P. Luiz Mariano et de Flacourt n'a rien de commun avec le port indien de ce nom, et il me reproche d'avoir écrit que «le P. Luiz Mariano a dit très catégoriquement que les ancêtres des ZafindRaminia, originaires de la Mekke, sont venus à la pointe Nord de Madagascar de Mangalore dans l'Inde»; la relation portugaise, affirme-t-il, dit simplement «que le roi était originaire de Mangalore et de la Mekke d'où étaient natis ses ancêtres». Or, il n'y a qu'à se reporter à la page qui précède celle où est formulé ce reproche bien inattendu pour voir que lui-même, malgré tous ses raisonnements, constate que les ancêtres des ZafindRaminia venaient bien «de la côte de l'Inde» (p. 383).

M. Ferrand donne du reste lui-même une preuve que les ZafindRaminia sont venus de l'Inde : on leur doit, en effet, l'introduction sur la côte S. E. de Madagascar de l'aréquier indien; dans le chapitre d'astrologie malgache qu'il a traduit et publié dans le *Journal asiatique* (1905, p. 255), il est dit que, le Vendredi (jour qui est sous l'influence de Vénus et de Mercure), l'heure de 3^h 13^m est faste [propice] pour planter des aréquiers. Flacourt dit (*Hist. Madag.*, p. 129) : «le fruit *fouroufourou* est l'*Areca* des Indes» : on en cultive encore sur les bords du Matitananà où j'en ai récolté.

(129) Le D^r Davidson dit que, d'après les Tanalà, le *Vatolambô* a été apporté à Madagascar et déposé au lieu de leur atterrissage par les ancêtres des Zafy Manely, des Zafy Rambô, des Antisambô et des Zafy Monia, tous venus d'outre-mer (*Antan. Annual*, 1876, 1^{re} édit., p. 92, et 2^e édit., p. 219).

(130) M. Jully dit que c'est à tort qu'on veut voir dans cet animal grossièrement sculpté un éléphant; pour lui, la mortaise trapézoïdale située sur la tête est l'emplacement du tenon qui supportait les cornes et les deux mortaises, qui sont placées l'une auprès du garrot et l'autre sur la croupe, recevaient la première la statue de Civa, l'autre celle de Parvatî : l'animal serait donc le taureau Nandi (similaire de celui conservé au Musée Guimet, n° 3522). L'excroissance de pierre placée dans le cou près de la bouche est sans doute ce qui reste du collier sacré (*Bull. de l'Académie malgache*, 1903, p. 74, et *Rev. de Madagascar*, déc. 1906, p. 1047-1048). Pour M. Jully, cet animal est une nouvelle preuve de l'immigration indo-arabe venue de Mangalore; il montre en outre, d'après lui, qu'elle n'a pas eu lieu avant le IX^e siècle, puisque c'est alors seulement que le Sud de l'Inde a vu construire ses grands temples et qu'a commencé la sculpture religieuse.

Il ne me semble guère possible d'admettre que le *Vatolambö* soit un bœuf : le prolongement en avant de la tête (qui, lorsqu'elle n'était pas brisée s'étendait encore plus), son horizontalité, les excroissances auprès de la bouche qui sont également proéminentes et ne rappellent en rien un collier, le dos tout droit, sans la moindre bosse, les jambes énormes et cylindriques avec un bourrelet au bas, la grosse queue courte et nue, tout est éléphantique; il n'y a rien du bœuf. Quant à la soi-disant mortaise sur la tête, elle va du front au bout de la face, de sorte que, s'il y avait eu des cornes, elles eussent été placées entre le front et le nez et non, comme il conviendrait, en arrière du front.

(131) Voici les opinions émises au sujet de l'origine des ZafindRaminia par quelques-uns des anciens auteurs qui ont écrit sur Madagascar :

1° « Les rois Antanosy m'ont dit qu'ils étaient originaires de Mangalore et de la Mekke, patrie de leurs ancêtres. Ils partirent de la côte de l'Inde sur un ou plusieurs navires, vinrent atterrir à la pointe septentrionale de l'île, et, peu à peu, devenant plus nombreux, allèrent dans le Sud » (R. P. Luiz MARIANO, *Exploração portuguesa de Madagascar em 1613, Boletim da Sociedade de Geographia de Lisboa*, 1887, p. 335, et Alf. GRANDIDIER, trad., *Bull. Com. Madag.*, 1898, p. 591, et *Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, t. II, p. 49).

2° « La commune opinion est que les Blancs d'Anosy sont venus de Chine, mais je croirais plutôt qu'ils sont race d'Européens, pas un d'eux n'ayant le nez ni le visage plats comme les Chinois. Le roi Andriand'Ramaká avait le teint un peu enfumé, mais plus blanc que ne le sont les Castillans » (CAUCHE, *Relation du voyage à Madagascar*, 1638, p. 10), mais il y a lieu de remarquer que plusieurs des femmes de Tsiambaný, qui est le père de Ramaká, étaient des métisses de Portugais (P. Luiz MARIANO, *loc. cit.*, p. 339-340) et que, par conséquent, c'est parce que sa mère avait moitié de sang européen qu'il avait le teint basané des Espagnols.

3° Flacourt dit que, dans la province d'Anosy, « il y a deux sortes de genres d'hommes, savoir les Blancs et les Noirs », et que les Blancs « se disent venus de la Mecque et s'en être d'abord allés en une terre dans l'Orient, nommée Mangadsini ou Mangaroro » (*Histoire de Madagascar*, 1658, p. 47 et 49).

4° « Les habitants d'Anosy sont de deux sortes : les Noirs et les Blancs. Les premiers sont originaires du pays, les autres sont venus autrefois de Mozambique d'où ils furent chassés par le tyran de Quiloé (Kiloa)... Ils échouèrent en notre grande île... Ils n'eurent pas de peine à s'emparer des meilleures places qu'ils occupent encore aujourd'hui... Cette nation est beaucoup plus éclairée que les originaires; ils savent lire et écrire en hébreu » (CARPEAU DU SAUSSAY, *Voyage à Madagascar en 1663*, chap. XXVIII, p. 246-247).

5° « Les Zafy Raminia se regardent comme descendants de la mère de Mahomet (Raminia)... Ils sont étrangers comme nous; c'est une colonie d'Arabes venus dans l'île, il y a 250 ans environ. Ils sont devenus de véritables Madécasses à la réserve d'une légère différence dans la couleur, qui est moins noire que celle des naturels du pays, et d'une teinture, plus légère encore, de lettres et de lumières qui s'est jusqu'à présent conservée parmi eux... Ils ont quelque connaissance de l'art d'écrire; ils se servent pour cela de caractères arabes qu'ont apportés les ancêtres des Roandriens. Le papier se fabrique dans la vallée d'Amboule et, au lieu de plumes, ils emploient le bambou... Le peu de livres que les Madécasses possèdent consistent en quelques traités de géomancie, d'astrologie et de médecine et en quelques petites histoires insensées. Ils sont tous écrits dans la langue madécasse avec l'alphabet arabe... Leurs savants se nomment Ombiasses; les plus renommés sont dans le pays de Matatanes » (MAUDAVE, *Archives coloniales*, 1768).

6° Un mémoire daté de 1769 dit que « les Roandriens (d'Anosy) sont venus il y a 300 ans et qu'il ne reste plus que 22 de ces familles » (MAUDAVE (?), *Archives coloniales*).

7° « Quelques aventuriers arabes vinrent dans l'Anosy au nombre de 24 familles, qui, plus instruits que les indigènes et les ayant persuadés que, comme sorciers, ils disposaient de la vie, de la santé, de la famine, des éléments, n'eurent aucune peine à soumettre ces nègres timides et crédules aux lois qu'il leur plut de leur imposer. Ces 24 familles, venues il y a 300 ans, existent encore aujourd'hui et ils ont conservé l'alphabet arabe, mais ont oublié la langue; ils n'ont aucune idée de Mahomet. Leur couleur primitive est bien altérée » (MAUDAVE, *Archives coloniales*).

8° Cossigny dit en 1773 que 24 familles arabes, venues de la côte d'Afrique, se sont établies à Fort-Dauphin, il y a plus de 200 ans (*Diet. manuscrit du Ch^{er} de Froberville*, Musée britannique).

9° Il y a des auteurs modernes qui, comme Crémazy (1882), disent que les livres conservés par les ZafindRaminia et les Antimoroná sont écrits en caractères hindous (!).

(132) Il y a une liste qui donne Ramihalazá comme fils unique de Ravalarivó et comme père de Ramanantoló (qui a été son successeur), de Ratsitambaniná, de Ratsianká, de Ramasindia et de Rasatrokefá; les deux premiers seraient les ancêtres des deux chefs labanitsiombaná et labaniviavý, qui commandaient ces années dernières le district Nord de la province de Mananjary, et les trois autres, ceux des chefs du district Sud; labanimandró et labaniramainá, qui gouvernent actuellement ce district Sud, descendent tous deux de Rasatrokefá (FERRAND, *Les Musulmans à Madagascar*, 2^e partie, 1893, p. 14).

Enfin une troisième liste donne à Raminia, femme d'Abraham, trois enfants nés en Arabie ou en Afrique : Ravahinia, Rakombilahý et Rakovasay, et huit nés à Madagascar : Ravalarivó, Ramihalazá, Ratsitambaniná, Rasatrokefá, Belamosý, Ramananá, Fohivanoná et Radamalarivó, dont plusieurs portent des noms identiques à ceux des listes précédentes.

(133) Les noms des ZafindRaminia, que nous avons écrits conformément aux règles de l'orthographe mal-

gache, ont une orthographe assez différente dans l'Histoire de Flacourt, qui les a mal transcrits : Racoube ou Racouvatsi (second fils de Raminia), Maaszoumare, Dian Alivé, Rahomado, Dian Bahohac Ragomma, Dian Savatto, Dian Pangharen, Dian Boamasso, Dian Pangarzaffe, Dian Bohits, Dian Missaran, Dian Ravaha, Dian Nong, Dian Arrive, Dian Tsiamban et Dian Ramach.

Les auteurs modernes qui citent les noms des anciens chefs ZafindRaminia (M. Ferrand, Jully, etc.) ne les écrivent pas tous de la même manière quoiqu'ils connaissent très bien la langue malgache. Si en effet, pour certains noms dont la signification ne peut être douteuse, tout le monde est d'accord, il y en a qui prêtent à l'équivoque et dont l'orthographe, par conséquent, ne peut être certaine. Ainsi M. Jully écrit Ra-Haji et non Rahadji, Ra-Houroud et non Rahorodjy, Ra-Koba-Haji et non Rakobadz, Mahajomary et non Mahazomarö, Andriandalivé et non Andrian 'Alibé, Rahamado et non Ra-Mohamadö, Andrianisahavata et non Andrianisahavato, Andriamparanazafy et non Andriampangarinjafy, Andrianjavaho et non AndriandRavahanä, Andrianonga et non Andrianonjy, Andriantsimbana et non Andriantsiambanjy, et M. Ferrand écrit Masomari [Mismär] pour Mahazomarö, Ra Homado [Ra Ahmad] pour Ra-Mohamadö, Andriambahoakä Ra Djammä pour Andriambahoakä Rakomä, Andriampangarinä pour Andriampanakarenä.

Dans le manuscrit arabico-malgache, n° 13 de la Bibliothèque nationale, M. Ferrand a trouvé une généalogie différente, d'après laquelle Raminia aurait eu deux fils, Andrianonjy et AndriandRahazjy, et deux filles, Bavahinia et Andriasoavano; ses successeurs auraient été Andriazanimariry, Andriamahazomarö, Andriamakö (qui enfanta Andriambelö et Rasoamanankovä), Andrianonjy, Andriamarondrosanä (*Rev. de Madagascar*, 1902, p. 393-395). De ce document, il ressortirait que les Zafirambö (famille des chefs d'Ikongö) auraient une femme ZafindRaminia pour ancêtre.

(134) « Os Mouros de Melinde, que antigamente alli foram ter, fundaram duas povoações, em que ainda hoje vivem seus descendentes governados por Xeques : huma em huma ilha, que está no meio de hum rio chamado Mauzalage, e a outra da outra banda de fora em outro rio chamado Bimaro. »

(135) M. Ferrand trouve que la découverte de ces faux dinars fatimites n'a pas de signification positive et qu'on en peut seulement déduire qu'ils n'ont pas été apportés à Madagascar avant la fin du x^e siècle, mais que rien ne prouve qu'ils n'ont pas été frappés et importés aux xi^e, xii^e, xiii^e, xiv^e siècles et même plus tard (*Rev. de Madag.*, févr. 1907, p. 86). Nous croyons au contraire que ces dinars ont été apportés vers le xi^e ou xii^e siècle, ce que corrobore la découverte faite dans les fouilles de Mahanarä par M. G. Grandidier de porcelaines de Chine du xi^e siècle : il y a, en effet, trouvé un bol campanulé décoré de « ling (chys) » (champignons) en bleu de cobalt sur un fond blanc bleuté qui est du temps des Song, vers 1250, et des fragments de plats et de vases en porcelaine céladon vert, les uns craquelés, les autres à fleurs gaufrées sous couverte, qui remontent à l'an 1200 (voir planche IV, fig. 3 et 4, et la note e, p. 161).

Voici ce qu'écrivit au sujet de ces dinars M. E. F. Gautier en 1907 : « Un certain nombre d'objets, au nombre desquels se trouvent des pièces et des bijoux en or, ont été découverts il y a plusieurs années auprès de Vohémar, sur la côte Nord-Est de Madagascar. Le premier lot et le plus considérable a été rapporté en 1896 par feu M. Meurs et est aujourd'hui la propriété de M. Lucien Boussand, qui a bien voulu le mettre à ma disposition. Le mérite de la découverte revenait à M. Guinet, colon établi à Vohémar. Depuis, M. Guillaume Grandidier a fait dans cette région des fouilles heureuses dont il a rendu compte dans le chapitre « Ethnographie » in : *Madagascar au début du xx^e siècle*, p. 230-231. Le lieu d'origine des pièces et objets ci-joints est donc parfaitement établi.

Nous avons en tout huit pièces d'or (dont trois sont munies de petits anneaux faisant corps avec la pièce et qui ont par conséquent été utilisées comme bijoux), deux de bronze, des bracelets en or, unis, très simples, du type bien connu à Madagascar que Flacourt appelle des *manilles*, d'autres bijoux en or dont l'usage n'apparaît pas nettement (pl. II, fig. 7 et 8); enfin de nombreux objets trouvés par M. G. Grandidier, « petits vases en verre, fioles (genre Venise), terres cuites ornementées, bols en porcelaine de Chine blanche avec des dessins bleus, fragments de porcelaines monochromes céladon (pl. IV et V) ».

I. Un des dinars d'or a pu être identifié, par les soins de M. A. Grandidier, qui écrit : « Il est imité, peut-être coulé, d'une pièce des Fatimites et particulièrement d'un dinar d'Abou Tamim Ma'add El-Moezz-lédin-Allah, 4^e kalife fatimite d'Égypte qui a régné de 952 à 975 de notre ère (voir le *Catalogue des monnaies musulmanes*, de Lavoix, t. III, Égypte et Syrie, 1896, n° 98 et suiv. ». M. Casanova, le savant numismate bien connu, consulté sur ce dinar et sur un autre d'un type très voisin, confirme en somme cette attribution, quoiqu'il n'ose pas être aussi précis. D'après lui, c'est un « type fatimite dégénéré »⁽¹⁾. Les inscriptions primitives sont réduites à une série de points ou traits ». Cinq de nos dinars présentent la caractéristique du type fatimite, qui est « la disposition des inscriptions en plusieurs cercles concentriques ».

II. M. Casanova a identifié deux autres dinars (pl. II, fig. 3 et 4) qu'il décrit comme il suit : « Ce sont des imitations du dinar frappé à Zébid [l'une des capitales du Yémèn⁽²⁾] par Ali ibn Mohammed, le « dā'i » [c'est-à-dire le lieutenant chargé de faire triompher sa doctrine] du khalife fatimite d'Égypte Al Moustansir

⁽¹⁾ Les dinars fatimites étaient très recherchés en Arabie où ils valaient trois dinars ordinaires; aussi cette vogue a-t-elle été cause qu'on en a fait beaucoup d'imitations, souvent barbares et grossières.

⁽²⁾ Zébid était sur le fleuve de ce nom à une vingtaine de kilomètres de son embouchure, qui est située dans la mer Rouge, en face des îles Harnieh.

billah au Yémèn [1036-1094] (voir les dinars inédits du Yémèn dans la *Revue numismatique*, année 1894, p. 200-220).

1° Sur la face (pl. II, fig. 3), il y a une inscription circulaire (en caractères barbares) :

صرب هذا الدينار زبید [a été frappé ce dinar à Zébid].

Dans le champ, inscription en quatre lignes (en caractères barbares) :

امر به الامير	[a ordonné ceci l'émir]
المظفر في الدين	[le victorieux dans la religion]
سيف الامام	[épée de l'imâm]
على بن محمد	['Ali ibn Mouhammad].

Sur le revers (fig. 3^a, pl. II), il y a deux inscriptions circulaires, dont la plus marginale paraît renfermer une formule coranique indéchiffrable; toutefois je crois y reconnaître :

الامام امير المؤمنين [l'imâm émir des croyants].

Dans ce cas, elle contient le nom du khalife fatimite Al Moustansir billah dont 'Ali ibn Mouhammad était le «dâ'î», et dans le champ, il y a trois lignes (en caractères barbares) :

لا اله الا الله	[Il n'y a de Dieu que Dieu]
محمد رسول الله	[Mouhammad est l'envoyé de Dieu]
على ولي الله	['Ali est le favori de Dieu].

dont la troisième est seule certaine, mais entraîne nécessairement les deux autres (voir les dinars souleïhites [sunnites] qui sont publiés).

Remarque. — L'inscription du champ du droit est conforme à celle des dinars de la dynastie souleïhite, frappé en 451 [1059 de notre ère] à Zébid [l'une des capitales du Yémèn], sauf l'adjonction de la seconde ligne, qui contient le titre المظفر في الدين, mais ce titre se retrouve dans une inscription circulaire du dinar de 445 [1053], joint au nom de 'Ali (voir l'article déjà cité).

2° Sur la face (pl. II, fig. 4), il y a une inscription circulaire en caractères barbares, où l'on peut distinguer المستنصر, et le reste se prête assez bien à la reconstitution de l'inscription primitive :

الامام معد ابو تميم المستنصر بالله! امير المؤمنين

[l'imâm Ma'ad Abou Tamim al Moustansir billah, émir des croyants].

Dans le champ, inscription barbare en trois lignes :

امر به الامير	[a ordonné ceci l'émir]
سيف الامام	[épée de l'imâm]
على بن محمد	['Ali ibn Mouhammad].

C'est l'inscription du dinar de 451 [1059].

Sur le revers (fig. 4^a, pl. II), l'inscription circulaire est indéchiffrable. Dans le champ, il y a quatre lignes dont les trois dernières sont identiques à celles du droit.

M. Casanova insiste sur ce fait que «les dinars en question ont eu une vogue prodigieuse, et se sont répandus dans les régions voisines, où ils ont dû être pendant très longtemps la monnaie courante.

III. La dernière pièce d'or, la plus intéressante du lot (pl. II, fig. 5), porte sur les deux faces la figure d'un cheval (?) à pieds et à queue terminés en trèfle, surmonté d'une silhouette humaine dans une posture de Boudda. J'ai consulté à son sujet MM. Casanova, Van Berchem, Bartholomeo Lagumine, Sylvain Lévy, Chavannes; seul M. Casanova m'a donné une réponse, encore que vague. Il la considère comme une imitation d'une monnaie hindoue inconnue.

Toutes ces monnaies d'or ont un caractère commun; ce sont des imitations barbares; faut-il admettre que ces imitations de types très répandus dans l'Océan Indien ont été frappés dans le Nord de Madagascar? Il y a à noter que Flacourt mentionne avec éloge les orfèvres de Vohémar (*Hist. Madag.*, 1658, p. 30 et 31).

IV. Des deux monnaies de bronze l'une, très mal conservée, porte des caractères arabes; M. Casanova lit sur une face :

بیتق	[se confie]
با لعزیز (?)	ou ? با لرحیم [dans le Puissant (?) ou dans le Miséricordieux (?)].
سنت (?) ۱۲۱۱ (?)	[année (?) ۱۲۱۱ (?)].

Et sur l'autre :

ابراہم بنی	[Abraham (?) ou Ibrim (?), fils de]
سلیمان	[Soleiman]
	[entrelacs confus].

« On peut, si l'on veut, ajoute M. Casanova, lire d'abord la seconde face, puis la première. L'inscription dans son ensemble évoque plutôt l'idée d'un cachet ou d'une amulette que d'une monnaie. En particulier, sur les cachets, on trouve très fréquemment la formule : « A confiance en Dieu un tel. » La troisième ligne (côté face) n'a pas figure d'inscription et ne peut être interprétée que comme une date. . . peut-être ۱۲۱۱, ou toute autre combinaison dans laquelle ne peuvent entrer d'ailleurs que les chiffres verticaux. Si, comme c'est vraisemblable, il s'agit de l'année de l'hégire, la pièce serait datable entre notre XVIII^e et notre XIX^e siècle. Cette date du XVIII^e siècle est très vraisemblable, car l'autre pièce de bronze est un liard français colonial de Louis XV (identifié au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale). A noter que les deux pièces de bronze contemporaines semblent avoir été trouvées ensemble, et constituer un lot distinct des pièces d'or.

V. Quant au bijou d'or figuré pl. II, fig. 7, je ne connais pas et je crois pouvoir dire qu'on ne connaît pas aujourd'hui à Madagascar de bijou ou d'objet analogue. Il a 32 millimètres de longueur. Il serait d'un grand intérêt, pour l'histoire des migrations étrangères à Madagascar antérieurement à la venue des Européens, d'identifier ce bijou ainsi que le dinar au cheval, qui est supposé hindou.

(136) On sait que les Khalifes ne résidaient plus à la Mekke depuis le VII^e siècle et que cette dignité a été abolie en 1258, mais il ne faut pas prendre les expressions dont se sert Flacourt à la lettre; d'autre part, avant d'arriver à Madagascar, les Antionÿ ont certainement résidé longtemps en Afrique, aux Comores et peut-être dans le Nord de Madagascar.

Quant à M. Ferrand, il n'accepte pas la date de 1500 comme celle de l'arrivée des Zafikazimambô à Madagascar, à cause de l'inexactitude du renseignement historique contenu dans le passage de Flacourt. Il pense que le nom de Kazimambô vient du nom arabe « Hadzi Manbuh » devenu Hadzi Mambu (dont le Ra-Hadzi de Flacourt n'est peut-être que la forme abrégée), d'où « Zafin-Kadzi Mambu », identique à Zafecsimambô de Flacourt; si l'on accepte cette étymologie, ils seraient les descendants de Rahadzÿ, dont le frère Rakovatsÿ a donné naissance aux ZafindRaminia (FERRAND, Les Migrations musulmanes et juives à Madagascar, *Revue de l'Hist. des Religions*, 1905, p. 396). Cette conjecture n'est pas admissible, car une semblable parenté serait reconnue des deux côtés, comme elle l'est par exemple pour les Antambahoakâ et les ZafindRaminia, et, d'autre part, il n'y aurait pas entre eux les différences de caste et de mœurs qui existent.

Gevrey (*Essai sur les Comores*) parle d'une migration perso-chiite vers 1506, peu après la venue dans ces mers des Portugais, migration partie de Shiraz à bord de sept boutres, dont quatre abordèrent en Afrique, un à Ngazidya (la Grande Comore), un à Anjouan et un à Boinâ, chacun ayant à sa tête un prince de Shiraz. La date de cette migration correspond à peu près avec celle que Flacourt donne pour l'arrivée des Kazimambô, mais Gevrey la fait atterrir à Boinâ et non dans le Sud-Est et de plus les Kazimambô venaient de la Mekke et non de Shiraz, et étaient par conséquent sunnites et non chiites. Il ne semble pas non plus que ce soit à ces émigrants qu'on puisse attribuer le texte persan signalé par M. Ferrand et dont il est question ci-dessus, puisqu'ils n'auraient quitté la Perse qu'au commencement du XVI^e siècle.

(137) Voici la généalogie de ce même Andriambolamenarivô, telle que l'a donnée son fils Ramahasitrakarivô, qui est actuellement gouverneur d'Ambohipenô, à M. Marchand :

Izakobô (Jacob) engendra Josofô (Joseph) à la Mekke; Josofô engendra 1° Ramakararô, qui vint de la Mekke à Madagascar et régna à Amboboabé ainsi que ses trois premiers successeurs; 2° Ralivoazirÿ; 3° Ramosamarÿ, et 4° Ramarohalâ. Ce dernier aurait eu pour femme Andriambavilaniranô qui, dans cette même chronique, est aussi donnée comme la femme d'Andriamboaziribé, autre Arabe venu de la Mekke avant Ramakararô, qui est le père de Vazahâ de Foroforô, de Vazahâ de Voloimpô et de Vazahâ de Sandrananto. Ses autres successeurs, qui ont régné à Ivatô, ont été: 5° Andriatomambé, l'aîné des quinze fils de Ramarohalâ; 6° Andriamandia; 7° Andriamazÿ; 8° Ramarozatô; 9° Andriamarofatâ; 10° Randrasoa; 11° Andriamanafolanitrâ; 12° Andriamasinantô; 13° Andriampanobanarivô; 14° Andrialsifoinarivô; 15° Andriamilafikarivô; 16° Rabesiarivô; 17° Andriamboniarivô; 18° Ravoabazaharivô; 19° Andriamandanonarivô; 20° Ravoajanaharÿ; 21° Ramanotoloarivô; 22° Ramahafolakarivô; 23° Ramahavaliarivô; 24° Ratoadiarivô; 25° Andriambolamenarivô (le roi qui m'a fourni, en 1870, des renseignements sur les Antimoronâ), et 26° Ramahasitrakarivô (le gouverneur actuel d'Ambohipenô en 1901) [*Revue de Madagascar*, 10 juillet 1901, p. 483 et 484], soit une vingtaine de géné-

rations depuis leur arrivée à Madagascar jusqu'à présent, ou 400 ans environ : ils seraient donc venus vers 1500, comme le marque Flacourt.

(138) Il existe dans le Hadramouth une famille de chefs dont il y a des membres un peu partout dans cette province de l'Arabie méridionale et qui s'appelle Ba Wazir *بازير* (Landberg, *Hadramouth*, p. 99). Y aurait-il quelques relations entre les Kazimambô et ces Ba Wazir (??), ou Voaziry n'est-il pas tout simplement pour vizir : Ra-Âli le vizir? On peut à ce sujet se livrer à une foule d'hypothèses, sans qu'on puisse y ajouter quelque foi.

(139) D'après certains Antimoronâ, ces sept noms, auxquels ils en ajoutent un huitième, seraient ceux des huit villes des environs de la Mekke dont les habitants sont partis à la recherche d'une nouvelle patrie à la suite d'une guerre civile. Ces noms ont été orthographiés de la manière suivante par M. Marchand (Les habitants de la province de Farafanganâ, *Revue de Madagascar*, 10 juillet 1901, p. 484) : 1° *Zobaly-Zobaly*; 2° *Zobaly alifo*; 3° *Zobaly fara maseko*; 4° *Al-I-Mokadosy*; 5° *Zobaly maro hazo manoa*; 6° *Zobaly Rafay*; 7° *Zobaly Kafo*. Il n'est point douteux que ces noms sont ceux non de villes, mais des montagnes célèbres parmi les Arabes, car *Zobaly* n'est que la transcription malgache de *Djebâl* (montagne). Le nom de la huitième montagne, que je n'ai pas trouvé dans le Sorabé qu'il m'a été donné de voir, est *Zobaly fara dabaitra* [ces deux derniers mots ne sont pas arabes; *fara*, en malgache veut dire «le dernier» et *dabaitra* (?)] (le Sinâï [le «Tour» des Arabes]??).

(140) M. Dahle fait venir le nom *sikily* de *sikr* (charme, incantation); je crois plutôt qu'il dérive de *šihl*. — D'après M. Ferrand, l'introduction à Madagascar du *Sikidy* à 16 figures est attribuée au cheykh Mohamad az-Zanâti que les Musulmans de la côte Ouest de cette île regardent comme le père des sciences occultes et dont le traité en arabe a été lithographié au Caire (Voir ses *Musulmans à Madagascar*, 1^{re} partie, 1891, p. 88 et suivantes).

(141) Le chapelet musulman contient 99 grains, divisés en trois séries par des grains d'une couleur différente de celle des autres. Le devin prend au hasard dans ses doigts l'un quelconque des grains et il compte le nombre de ceux qui restent jusqu'à l'une des divisions; si le nombre est impair, il marque un seul point; s'il est pair, il en marque deux, et il opère comme d'ordinaire.

Cette géomancie, très primitive, que les Musulmans pratiquent aujourd'hui à l'aide de leur chapelet, date en réalité d'une époque extrêmement reculée, car elle est répandue dans un grand nombre de pays. Les Somalis la dénomment *Fal* (mot arabe qui signifie «pronostic»). Les devins ont soin d'ordinaire de ne pas donner de réponses défavorables, mais ils recommandent d'offrir certains sacrifices, de faire des aumônes, etc., et, comme le plus souvent leurs prescriptions sont négligées, ils ont d'excellentes excuses à alléguer lorsque leur prédiction ne se vérifie pas (BURTON).

(142) Les Anakarâ parlent entre eux une langue ou plutôt un argot qu'ils sont seuls à comprendre et qui est très différent en effet du malgache ordinaire... Le vocabulaire anakarâ qui m'a été communiqué par un Ombiasy de cette caste comprend 247 mots dont 137 sont d'origine arabe, et le vocabulaire des anciens Antambahoakâ, que m'a donné le fils de leur roi, contient 237 mots dont 78 d'origine arabe; ils ont de nombreux points de ressemblance et le premier peut être considéré comme le dernier vestige d'un patois arabico-malgache né des relations avec des étrangers de langue arabe, langue de circonstance qui a disparu avec les causes qui l'avaient fait naître : elle n'a pas survécu à la disparition des immigrants musulmans. Seuls, les Anakarâ en ont conservé l'usage afin d'accentuer le mystérieux isolement de leur clan vénéré pour la célébration exclusive du culte ésothérique et redouté partout pour la soi-disant puissance de leurs sortilèges (FERRAND, *Les Musulmans à Madagascar*, 3^e partie, 1902, p. 5-7).

(143) Suivant Castanheda, Lopes de Sequeira aurait retrouvé cinq Portugais et non pas seulement trois.

(144) Flacourt dit en effet, en 1648, que ces Portugais ont campé à Ranofotsy, «il y a cent dix ans».

(145) Les descendants de ces Portugais étaient parmi les principaux personnages de l'Anosy; la grand'tante de l'un des rois que vit le P. Luiz Mariano, d'Andriamanorô, avait épousé un Portugais et l'une des femmes de ce roi était la petite-fille de ce Portugais. Un autre roi, Tsiambanÿ, avait dans son escorte un certain nombre d'hommes dont le teint était presque celui des Européens et dont les cheveux lisses et longs flottaient sur les épaules à l'ancienne mode des Portugais; beaucoup portaient, pendues au cou, des croix d'étain (P. LUIZ MARIANO, *Bol. Soc. Geog. Lisboa*, 1887, p. 338 et 334, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. II, p. 37 et 40-41).

CASTANHEDA (*Hist. descubrim.*, t. III, p. 311, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 37) dit aussi que le roi Tsiambanÿ est venu voir les Portugais à Ranofotsy avec une escorte de cinq cents hommes, presque blancs, à cheveux droits, vêtus de tuniques et de pantalons en cotonnade et portant des boutons d'argent.

Des Hollandais venant de Java avec une cargaison d'épices perdirent leur navire vers 1600 auprès de la baie de Sainte-Luce (Manafiaÿ). Pendant qu'ils coupaient des arbres pour construire une embarcation afin de gagner Bantam, ils furent accostés par des indigènes qui les embrassèrent et leur dirent en portugais qu'ils étaient petits-fils de Portugais, quoique la couleur de leur peau et leurs vêtements n'eussent pu en aucune façon le faire soupçonner, et ils leur demandèrent s'ils avaient avec eux des Pères. Ils furent très fâchés d'apprendre que ces naufragés étaient non pas des Portugais, comme ils le supposaient, mais des Hollandais, et ils leur racontèrent que le commandant d'un très grand navire s'était autrefois perdu sur ces côtes, qu'il s'était, avec son équipage, rendu maître de cette partie de l'île, que tous avaient pris femme parmi les indigènes et qu'ils avaient eu une nombreuse progéniture dont ils étaient les descendants (BARRIOS, *Da Asia*, Dec. IV, liv. III, ch. II, p. 263, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 87 et 265-268).

(146) Il semble probable que quelques-uns des naufragés de la flotte de Manuel de Lacerda sont venus dans

l'Anosy; car «les indigènes citent le nom de Lacerda, lorsqu'on leur demande des renseignements sur la croix de l'ilôt de Fanjabirā» (FARIA Y SOUSA, t. III, p. 319, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. II, note p. 45 et p. 278).

(147) CORREA (*As Lendas da India*, t. III, p. 238, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. I, p. 59) raconte que, de trois navires corsaires qui partirent de Dieppe en 1526 pour les Indes, un accosta Madagascar et entra dans une baie où il resta longtemps, les indigènes étant doux et leur faisant bon accueil. Après y avoir fait un petit commerce, ces Dieppois retournèrent en France, à l'exception d'un de leurs camarades qui resta à terre.

(148) Après avoir, en 1695 et 1696, fait la course dans l'océan Atlantique, William Kid, s'étant muni de lettres patentes du gouverneur de la Barbade, vint à Madagascar, où il arriva en février 1697 et d'où, après s'être approvisionné et avoir radoubé son navire *The Adventure* à Anjouan, il s'en fut dans la Mer Rouge avec l'intention de courir sus aux corsaires; mais il ne tarda pas à commettre lui-même de nombreux actes de piraterie; il s'empara notamment de la cargaison d'un navire arabe qui ne lui rapporta pas moins de deux millions et demi de francs : chaque homme de l'équipage eut pour sa part 5,000 francs et celle de Kid fut de 200,000 francs.

Revenu à Madagascar, il y trouva Culliford, qui commandait un vieux navire, *The Resolution*; une partie de son équipage le quitta, les uns allant avec Culliford, les autres s'établissant à terre, en sorte qu'il ne lui resta plus que quarante hommes. Il partit toutefois pour Amboine et de là s'en fut à New-York, ignorant qu'il était, ainsi qu'Avery, exclu de l'amnistie que le Roi d'Angleterre accordait aux forbans qui feraient leur soumission avant le 30 avril 1699. Appréhendé au corps dès son arrivée par ordre du même gouverneur, lord Bellamont, qui lui avait jadis donné sa commission royale, il fut pendu en mai 1701 avec six de ses compagnons. Ses aventures ont été chantées dans des complaintes populaires.

(149) Booth, qui était un ancien canonier du navire corsaire *The Dolphin*, réussit avec l'aide de dix forbans à capturer sur la rade de Bombétoke un petit bâtiment qui était venu d'Amérique pour acheter des esclaves aux pirates de Madagascar, et que commandait un nommé Fourgette qu'il mit à terre avec ceux qui ne voulurent pas s'enrôler dans sa troupe. Les autres restèrent à bord du bateau, sur lequel s'embarquèrent aussi les matelots du *Dolphin* qui étaient à Bombétoke. Ils allèrent d'abord à Sainte-Marie, où ils trouvèrent le navire de Misson, dont tout l'équipage avait été massacré à l'instigation d'un planteur hollandais, Ort van Tyle, qui était venu de New-York s'établir dans cette île. Après y avoir pris une bonne provision de vivres et d'eau, ils retournèrent à Bombétoke pour y faire des salaisons; ils y rencontrèrent le vaisseau pirate de Williams Read, que commandait depuis sa mort un nommé Jones, et, après avoir caréné leurs bateaux, ils se disposaient à partir en croisière, quand parut le *Speaker*, navire qui venait chercher des esclaves pour la Jamaïque.

Le capitaine du *Speaker* voyant ces deux vaisseaux fit, à tout hasard, tirer sur eux une salve de coups de canons qui effrayèrent les pirates, si bien qu'ils filèrent leurs ancres et allèrent s'échouer sur un banc de vase; puis il envoya quelques boulets à terre; le roi, furieux, défendit à ses sujets de trafiquer avec lui, mais les pirates, qui avaient leur plan, lui persuadèrent qu'il n'y avait là qu'un malentendu et des relations commerciales s'établirent entre le *Speaker* et les Malgaches. Les pirates purent alors se renseigner sur l'effectif de ce navire, qui n'avait que 40 hommes à bord, et, ayant obtenu de l'un d'eux qu'il mouillât les amorces des canons, ils profitèrent de ce que le capitaine du *Speaker* dinait un soir avec Bowen et que la plupart des matelots étaient à terre pour accoster le navire et s'en emparer. Booth en prit le commandement et s'en fut à Saint-Augustin où il embarqua 80 matelots de l'*Alexander* ainsi que son artillerie (voir plus loin la note 152), de sorte que le *Speaker* fut armé de 54 pièces de canon et eut 250 hommes d'équipage. Pendant qu'il croisait sur la côte du Zanguebar, le capitaine Booth fut attiré dans un guet-apens par les Arabes et massacré avec 20 hommes qui l'accompagnaient.

(150) Culliford, à bord du *Moka* qui était armé de 40 canons, prit dans la Mer Rouge (vers 1701 ou 1702), avec l'aide de Shivers, capitaine de la *Soldada*, et de N. North, capitaine du *Pélican*, un gros vaisseau arabe qui portait un millier de personnes et de nombreux chevaux. Culliford et Shivers frustrèrent North de sa part et allèrent déposer leurs prisonniers et les chevaux dans l'Inde, puis ils se rendirent à Sainte-Marie de Madagascar, où eut lieu le partage du butin; il y avait 350 hommes d'équipage et chacun reçut 25,000 francs. Le navire fut ensuite coulé.

Culliford, Shivers et quelques autres acceptèrent à Sainte-Marie l'amnistie que leur apporta le commodore Littleton en 1703.

(151) Envoyé par M. Phillips, armateur de New York, pour trafiquer avec les pirates établis à Madagascar, Samuel Burgess perdit son navire dans le Sud-Ouest de l'île vers 1698; il était depuis dix-huit mois dans la baie de Saint-Augustin avec ses matelots, lorsque des pirates anglais y ayant atterri l'emmenèrent ainsi que quelques-uns de ses compagnons. Après une croisière fructueuse dans la mer des Indes, ils vinrent prendre des provisions à l'île Sainte-Marie, où plusieurs d'entre eux demeurèrent, laissant Burgess et les autres retourner à New York.

Burgess revint peu après, à bord d'un nouveau navire *The Pembroke*, à Saint-Augustin où il retrouva quelques-uns de ses anciens matelots, puis dans la baie de Bombétoke et à l'île Sainte-Marie où il fit un grand commerce avec les pirates. Ce voyage ayant été lucratif, il en fit un second avec une cargaison de vins, de bière, etc., s'arrêtant à Matitananā, puis à Bombétoke; le profit fut de 250,000 francs et de 300 esclaves. Un troisième, en 1703, le mena encore à Bombétoke, puis à la baie de Saint-Augustin et enfin à l'île

Sainte-Marie; partout il fit de bonnes affaires avec les forbans établis en ces divers points. Appréhendé comme pirate, puis relâché, il retourna à Madagascar en 1710 à bord d'un navire écossais qui, avec sa connivence, fut pris par le pirate Halsey en rade de l'île Sainte-Marie.

Il y demeura cinq mois et alla ensuite acheter des esclaves dans la baie de Bombétoke où il séjourna plus de deux ans. S'étant embarqué sur un navire hollandais, il fit naufrage sur la côte Ouest, à l'embouchure du Morondavā; au bout de dix-huit mois, il obtint du roi de ce pays, qui était l'oncle de celui du Boinā, la permission de retourner à Bombétoke, où il mourut après cinq années de séjour, pendant lesquelles il était allé de temps en temps à bord d'un sloop, de concert avec un autre pirate, Robert Arnold, acheter des esclaves tout le long de la côte Ouest jusqu'à la baie de Saint-Augustin, esclaves qu'ils vendaient au navire arabe qui venait chaque année à Bombétoke.

(152) Après une croisière fructueuse le long de la côte de Malabar, John Bowen, qui avait succédé à Booth dans le commandement du *Speaker*, atterrit devant l'embouchure du Matitananā en mars 1701 et, laissant son sloop dans une anse voisine, il s'établit avec ses matelots au bord de la rivière, dans une plaine fertile où ils construisirent deux forts, commandant l'un la mer, l'autre la terre, afin d'être en sûreté contre les ennemis du dehors aussi bien que contre ceux du dedans. La vie calme qu'ils y menaient commençait à leur peser, lorsqu'au commencement de 1702 deux bateaux de la Compagnie écossaise d'Afrique et des Indes, *The Speedy Return* et *The Content*, mouillèrent sur la rade dans le but d'y acheter des esclaves; profitant d'un jour où une partie des équipages était à terre, ils s'en emparèrent par trahison et partirent en quête d'aventures.

N'osant s'attaquer aux navires qu'il trouva sur la rade de Maurice, Bowen se rendit avec *The Speedy Return* à Fort-Dauphin, où il laissa White et quelques hommes, puis à la baie de Saint-Augustin, où il rencontra un vieux navire pirate faisant eau de toutes parts, dont l'équipage se joignit au sien. Howard avait capturé à Saint-Augustin, peu auparavant, un vaisseau de l'Inde, *The Prosperous*, qu'il avait emmené dans la baie de Bombétoke; Bowen se mit à sa recherche dans le but de se joindre à lui; il le trouva à Mayotte en décembre 1702. Là ils capturèrent *The Pembroke*, puis regagnèrent la baie de Bombétoke. *The Speedy Return*, ayant besoin de réparations, alla se caréner à Saint-Augustin, puis rejoignit *The Prosperous* dans les parages de Surate, où ils firent des prises importantes. Bowen débarqua à l'île Bourbon où il mourut peu après; ceux de ses compagnons qui voulurent continuer la piraterie se rendirent à Madagascar sous la conduite de North.

Bowen est le pirate dont parle Drury sous le nom de Boon (*Robert Drury's Journal*, 1729, p. 8, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. IV, p. 23-24).

(153) Cornelius, qui faisait une croisière sur la côte de Guinée à bord du *Morning Star*, prit le commandement de ce navire après la mort de son capitaine que ses compagnons avaient assassiné; il doubla le Cap de Bonne-Espérance et mouilla en 1703 dans la baie de Bombétoke où régnait Tsimanató, le deuxième fils d'Andrian-hahifotsy et le frère cadet de Tsimanompö, qui le reçut à merveille et auquel il vendit des fusils. Dans cette relâche, soixante-dix de ses hommes moururent à la suite d'excès de toutes sortes.

Lorsqu'après une croisière dans le golfe Persique Cornelius revint à Bombétoke, Tsimanató n'existait plus et était remplacé par son fils Tsimavö. Il abandonna alors son navire qui faisait eau de toutes parts et s'établit à terre où il mourut cinq mois après.

(154) Pris sur la côte de Guinée par des pirates français, Thomas White fut amené à Madagascar, où le vaisseau à bord duquel il était prisonnier avec Boreman, Bowen et quelques autres, se perdit sur la côte Sud de cette île, aux environs de la baie des Masikorö, par la faute de l'équipage qui était ivre; les Anglais gagnèrent Saint-Augustin, où ils furent bien accueillis par le roi Baba, et ils y restèrent un an et demi jusqu'à la venue de William Read qui s'empressa de les prendre à son bord et côtoya le pays Mahafaly pour s'enquérir des Français qui n'avaient point paru à Saint-Augustin, mais en vain, car ils avaient tous été massacrés; puis il alla croiser dans le golfe Persique où il mourut.

Jones, qui lui succéda dans le commandement, alla ravitailler son navire à Bombétoke, où il se rencontra avec Booth et les autres pirates du *Dolphin* qui venaient de capturer le navire de Fourgette et où ils s'emparèrent du *Speaker*, comme nous l'avons dit plus haut dans la note 149. White s'embarqua à bord de ce navire et, lorsque Bowen, après l'assassinat de Booth, en eut pris le commandement, il servit à l'avant pendant les croisières subséquentes, tant à l'entrée de la Mer Rouge où ils capturèrent un navire arabe qui donna à chaque pirate un bénéfice de 12,500 francs, que sur la côte de Malabar; lorsque l'équipage se dispersa, il revint à Bombétoke et y vécut chez le roi jusqu'à l'arrivée du vaisseau pirate *The Prosperous* que commandait Howard et à bord duquel il s'embarqua comme quartier-maître.

Ils allèrent à Fort-Dauphin, mais, une tempête ayant forcé le navire à dériver pendant que White était à terre avec vingt-six matelots, ceux-ci, jugeant que leurs compagnons avaient dû se rendre à Saint-Augustin, n'hésitèrent pas à contourner le Sud de Madagascar avec leur chaloupe et ils demeurèrent dans cette baie huit jours, attendant vainement la venue du *Prosperous*; expulsés par le roi du pays, ils gagnèrent la baie de Bombétoke, où White était bien connu et où il fut accueilli avec faveur.

Après quinze jours, ne voyant toujours rien venir, ils tentèrent de doubler le Cap d'Ambre afin de gagner l'île de Sainte-Marie, mais sans succès, et ils se réfugièrent dans une des criques du Nord; la moitié de l'équipage partit par terre pour gagner la côte Est; White s'en revint avec les autres à Bombétoke où il monta son embarcation, puis il mit de nouveau à la voile pour le Nord et, profitant d'un jour où le vent était favorable, il réussit à doubler le cap et gagna la bouche du Mananaramasay (par environ 15° de latitude Sud), résidence

du roi Raberimbö, chez lequel devaient se rendre les pirates qui avaient pris la voie de terre, mais qui n'en avait encore aucunes nouvelles. De là, il alla à l'île de Sainte-Marie, puis à Olumbah (Orontany?), pointe de terre formée par la mer et une rivière, où douze forbans demeuraient dans une grande maison fortifiée, armée de 20 canons. White et ses matelots reçurent leur part de prise que leurs compagnons avaient mise de côté à leur intention.

Ayant acheté un bateau, il retourna à Bombétoke, où il trouva un petit navire français dont le capitaine Hérault, ancien compagnon de piraterie de Bowen à bord du *Speaker*, avait été dépossédé à Matitananà par des pirates anglais auxquels s'étaient joints quelques matelots naufragés du *Degrave*; il l'emmena avec lui pour une croisière dans la mer Rouge. Passant par le Sud de Madagascar, ils gagnèrent Foulpointe où ils embauchèrent soixante hommes, puis, après un radoub à Mayotte, ils voguèrent vers le détroit de Bab-el-Mandeb où ils firent de riches prises; le partage, qui se fit à Foulpointe, laissa entre les mains de chaque pirate une somme de 30,000 francs. Ils s'établirent tous aux environs de cette ville et White y fit construire une maison; mais, Halsey ayant peu après mouillé sur rade, l'amour des aventures le reprit et il s'engagea à son bord comme simple matelot. De retour de cette croisière, il mourut de la dysenterie en quelques jours, en 1719. Il avait eu avec une Malgache un fils auquel il laissa sa fortune et qui, suivant ses instructions, fut élevé en Angleterre.

(155) Après avoir exercé pendant quelque temps la piraterie dans l'océan Atlantique, Howard, qui était un ancien batelier de Londres, doubla le Cap de Bonne-Espérance en 1702 sur l'*Alexander*, dont il était quartier-maître. Ce navire s'étant perdu sur un flot entouré de récifs situé à 40 milles au Nord de Tuléar et à trois lieues de la terre ferme, il profita, avec dix matelots qui étaient restés à bord, de ce que la haute mer empêchait momentanément les autres pirates, qui étaient occupés à débarquer les vivres et les marchandises sur l'ilot, de revenir au navire, pour mettre l'argent et les objets précieux dans la chaloupe et s'en aller. Ils longèrent la côte Ouest avec l'intention de doubler le Cap d'Ambre et de gagner l'île de Sainte-Marie. Pendant ce temps, le reste de l'équipage, qui comprenait des Anglais, des Hollandais, des Français et des Portugais, continua le déchargement du navire; ces derniers s'en allèrent ensuite à la terre ferme sur un radeau, tandis que les autres se mirent à construire un bateau avec les épaves; mais, avant de l'avoir terminé, ils furent recueillis par des pirates qui les aperçurent en passant.

Quant à Howard et à ses compagnons qui longeaient la côte Ouest, ayant vu à l'horizon trois grands vaisseaux qu'ils crurent être des corsaires, ils allumèrent des feux; mais ils se cachèrent quand ils reconnurent que c'était la flotte du commodore Littleton. Quelque temps après, pendant qu'Howard était à la chasse, ses compagnons, sous la direction d'un nommé Johnson, s'en furent sans bruit, l'abandonnant en plein pays sauvage, et, après avoir doublé le Cap d'Ambre, ils entrèrent dans la baie de Lokia (à 25 lieues au Sud de ce cap), où ils furent bien accueillis par le chef Masomangà⁽¹⁾. Johnson y fut à son tour laissé à terre avec trois matelots, pendant que les autres s'enfuirent avec l'argent; il se mit à leur poursuite et les rejoignit à Manantsahala. Ils restèrent là quelques mois jusqu'à ce que le navire de Fourgette les prit et les mena sur la côte Nord-Ouest, dans la région d'Aukoalä où ils retrouvèrent Howard qui embarqua à leur bord. Il paraît que le roi ne voulant pas leur rendre deux négillons qui s'étaient sauvés à terre, les forbans envahirent son village et emmenèrent ses femmes, qu'ils ne lui rendirent qu'après être rentrés en possession de leurs mousses.

Howard les quitta pour naviguer sur le *Speaker*, mais, ce navire ayant fait naufrage en rade de Maurice, il retourna à la baie de Saint-Augustin; il y fit un assez long séjour, et en 1702 il s'y empara du *Prosperous* avec la connivence du maître d'équipage; il s'en fut alors par le Sud à Matitananà où il embarqua un certain nombre d'anciens matelots du *Speaker*, ce qui lui fit un équipage de 70 hommes. Il suivit la côte jusqu'à l'île de Sainte-Marie, où il abattit son navire en carène et fit des provisions; il prit encore à son bord un certain nombre de matelots. Pendant qu'ils faisaient leurs préparatifs, ils furent invités par un planteur hollandais, Ort van Tyle, à assister au baptême de deux de ses enfants; quoiqu'ils eussent été bien accueillis, ayant appris que ce colon avait tué plusieurs pirates (voir plus haut la note 149), ils pillèrent sa maison par vengeance, brûlant ce qu'ils ne pouvaient emporter, et ils cherchèrent à s'emparer de lui pour le pendre. Il réussit heureusement à leur échapper, ainsi que ses femmes et ses enfants.

Peu après, *The Prosperous* alla relâcher dans la baie de Bombétoke, mais, voyant venir un vaisseau hollandais armé de 40 canons, il s'en fut à Mayotte. Bowen, qui arriva à Bombétoke peu de jours après son départ, fut plus audacieux, et les Hollandais jugèrent prudent de lever l'ancre pendant la nuit, abandonnant les marchandises qu'ils avaient à terre et dont il s'empara. Il rejoignit Howard à Mayotte et, après une courte croisière autour de l'Inde, leurs provisions étant épuisées, ils revinrent à Madagascar, Bowen à Saint-Augustin et Howard avec Halsey à Bombétoke; ils retournèrent ensuite du côté de l'Inde, où Howard s'établit et se maria avec une Indienne dont les parents l'assassinèrent peu après à cause des mauvais traitements qu'il infligeait à sa femme.

(156) Le pirate américain Halsey, après des croisières heureuses dans l'océan Atlantique, doubla le Cap de Bonne-Espérance sur le *Charles* et atterrit dans la baie de Saint-Augustin afin de s'y ravitailler; il y recueillit quelques matelots du *Degrave*, vaisseau de la Compagnie des Indes sous le commandement du capitaine Young, qui s'était brisé sur la côte Sud de Madagascar en 1702 et à bord duquel était Drury (voir *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 19, 26-28 et 407), puis il s'en alla croiser à l'entrée de la Mer Rouge.

⁽¹⁾ Ce Masomangà ou plutôt ses ancêtres étaient partis autrefois de la baie de Saint-Augustin et, ayant traversé

l'île, s'étaient établis dans le Nord-Est. C'était probablement un Volamenä (ou Maroseraninà du Boinä).

Ayant capturé le *Buffalo*, il y fit embarquer une partie de son équipage qui voulait retourner en Amérique et qui se ravitailla à Foulpointe en passant. Halsey, qu'accompagnait Nathaniel North, après avoir parcouru la Mer de la Sonde, revint à Foulpointe où il trouva, outre une centaine de pirates établis dans les environs, non seulement *The Buffalo* qui était encore sur rade, mais aussi *The Dorothy* que venait de prendre Thomas White.

Après s'être reposé et avoir radoubé son brigantin, il partit en compagnie de White et, ayant enrôlé une centaine d'hommes de plus, il s'en alla croiser dans la Mer Rouge, où il fit de bonnes prises dont il partagea le butin entre ses compagnons à l'île de Sainte-Marie. Un cyclone ayant mis leurs trois navires à la côte, il profita de la venue en 1710, sur la rade de Sainte-Marie, d'un navire écossais, *The Neptune*, pour le capturer avec la connivence de Burgess, qui était le second du bord; mais, pendant qu'on l'armait en course, Halsey mourut de la fièvre. Quant au *Neptune*, il fut mis en pièces par un cyclone avant d'avoir pris la mer. En 1718, Condent a retrouvé à Sainte-Marie plusieurs des matelots de l'équipage d'Halsey.

(157) North n'avait, comme la plupart des pirates, aucune instruction, mais c'était un bon marin et un aventurier intrépide. Embarqué à bord d'un navire anglais qui s'empara d'un corsaire français, le *Pélican*, il acquit ce bateau d'accord avec les autres matelots de l'équipage et reçut du gouverneur de Rhode-Island une commission de croiseur pour deux ans, avec autorisation de courir sus aux navires arabes seulement. Ils s'en furent à Madagascar et relâchèrent en août 1701 (?) dans la baie de Saint-Augustin, puis ils firent des descentes dans la Grande-Comore, où ils s'emparèrent de chaînes d'argent et de tuiles émaillées, et à Mayotte, dont ils enlevèrent le roi qu'ils rendirent à la liberté contre une rançon de chaînes d'argent d'une valeur de 5,000 francs.

Revenus à Saint-Augustin avec une vingtaine d'esclaves, ils furent décimés par une épidémie; le capitaine et 30 hommes moururent. Le tonnelier, qui avait réussi à remettre en état avec des lianes du pays les barriques d'eau dont les cercles de bois avaient été rongés par les vers, fut appelé au commandement du navire, et North devint quartier-maître; ils prirent à leur bord les quelques déserteurs ou trainards qui étaient dans cette baie et ils partirent avec un équipage de 105 hommes pour la Mer Rouge où ils se concertèrent avec Culliford, qui commandait *The Moka*, et avec Shivers, qui commandait *The Soldada*; dès la première prise, qui fut celle d'un gros vaisseau arabe ayant mille personnes et de nombreux chevaux à bord, ils furent mis de côté par leurs camarades, plus forts et mieux armés qu'eux, et frustrés de leur part (voir plus haut la note 150).

Ils continuèrent à croiser dans la mer des Indes et firent plusieurs bonnes captures; s'étant emparés d'un vaisseau qui portait 26 canons, ils abandonnèrent en pleine mer le *Pélican* qui était vieux et vinrent croiser entre les îles Mascareignes et Madagascar. Un cyclone ayant démâté leur nouveau navire, *The Dolphin*, ils se rendirent avec une mâture de fortune à l'île de Sainte-Marie, où ils retrouvèrent Culliford et Shivers et, en outre, trois vaisseaux américains, notamment *The Pembroke* (capitaine Samuel Burgess), qui venaient de New-York faire le commerce avec les pirates établis à Madagascar (voir plus haut la note 151), et dont profitèrent quelques hommes de l'équipage du *Dolphin*, y compris le capitaine tonnelier, pour retourner en Amérique; et ce fut un nommé Samuel Inless, fixé depuis longtemps à Madagascar, qui prit le commandement du *Dolphin* et alla dans le détroit de Malacca où il fit peu de prises.

Un mois après leur retour à Sainte-Marie, en 1703, arriva sur rade la flotte du commodore Littleton, composée de l'*Anglesea*, du *Hastings* (capitaine White) et du *Lizard* (capitaine Ramsey); les pirates cherchèrent à haler leur navire à terre, mais, n'y pouvant réussir, ils y mirent le feu. Le commodore Littleton apportait le pardon à ceux qui en voudraient profiter. Culliford, Shivers et d'autres acceptèrent. North fit aussi sa soumission, mais après réflexion, craignant quelque trahison, il embarqua ses biens sur un canot pour aller à la Grande-Terre, où beaucoup d'autres pirates s'étaient déjà réfugiés; une lame sourde fit chavirer ce canot qui se perdit corps et biens, à l'exception de North et d'une femme malgache qui réussirent à se sauver à la nage. Il résida une année chez un des chefs du pays, jusqu'à ce que le vaisseau de Fourgette l'y recueillit avec les compagnons d'Howard et le déposa à Bombétoke, où il s'empara par surprise du *Speaker*. Bowen le prit comme quartier-maître à bord du *Speedy Return* et l'emmena successivement à Bourbon, à Fort-Dauphin; à Saint-Augustin, à Boinä, à Mayotte, puis sur les côtes de l'Inde où il retrouva Howard à bord du *Prosperous*.

Lorsque Bowen se retira, North fut appelé au commandement de la *Défiance* et il alla se ravitailler à Fort-Dauphin; une tempête le força à déraider, abandonnant à terre 30 hommes et une embarcation; il se rendit à Foulpointe, où plusieurs de ses matelots s'établirent à terre, vivant en seigneurs, ayant des bestiaux, des cultures et beaucoup d'esclaves. Mais les prisonniers arabes qui étaient à bord, profitant de ce que l'équipage était peu nombreux, mirent une nuit à la voile et s'enfuirent, laissant à terre les pirates qui durent y séjourner cinq ans. Ceci se passait en 1704. Ils vivaient en bonne intelligence, car North leur avait fait comprendre que, s'ils se mettaient en hostilité les uns avec les autres, ils seraient promptement exterminés par les indigènes.

Trois ans après, vers 1707, North alla avec 50 blancs et 300 noirs chercher des bœufs et des esclaves au Sud de Foulpointe; il en acheta beaucoup à l'embouchure du Mangorö, en échange de fusils et de poudre. Les habitants de cette région ayant réclamé son aide contre leurs voisins avec lesquels ils étaient en guerre, il s'empara, grâce à des grenades et à une mine, d'une ville réputée inexpugnable; mais, lorsqu'il demanda les cent esclaves qu'on lui avait promis en paiement de ses services, on lui donna des vieillards et des infirmes, il se fâcha et, tombant sur ses alliés de la veille, il les força à s'exécuter; après quoi, ils se quittèrent les meilleurs amis du monde. Ayant rencontré 500 Antimoronä qui avaient quitté Malitananä à la suite d'une

guerre avec des voisins, il se fit frère de sang avec leur chef et les emmena à Foulpointe, où ils établirent leur village auprès de celui des pirates.

Deux années plus tard, en 1709, North, White et leurs compagnons, ayant épuisé leurs ressources, reprirent la mer à bord du brigantin qu'amena à cette époque Halsey sur la rade de Foulpointe et qui partit faire une croisière dans la mer Rouge; Halsey y captura un navire dont il prit le commandement et il laissa le brigantin à North. Surpris par une tempête, les deux navires durent fuir devant le temps; l'un se réfugia à Foulpointe, tandis que North, dont le bateau était tout rongé aux vers, atterrit à Matitananà, où il lui fallut l'abandonner et où il demeura toute une année avec ses compagnons. Ils y furent, du reste, très bien accueillis; mais le roi du pays, ayant appris qu'il avait des relations intimes avec sa sœur, en fut fort fâché, car les chefs de Matitananà, qui sont d'origine arabe, ne permettent pas aux femmes de leur race de se conduire au gré de leur fantaisie, comme c'est l'usage dans tout Madagascar, et il lui imposa une amende.

Ayant réussi à construire un petit bateau de 15 tonneaux, les pirates gagnèrent l'embouchure du Man-gorô; ils y rencontrèrent quelques camarades, venus sur une embarcation du *Neptune*, qui les aidèrent à gagner Foulpointe où North retrouva sa femme et ses enfants. Ayant reçu l'information, du reste fautive, que les Antimoronà qu'il avait amenés avaient complété de tuer tous les Blancs, il leur déclara la guerre et les força à quitter le pays.

Il construisit un sloop et s'en fut dans la baie d'Antongil, où il acheta 90 esclaves qu'il alla vendre à Bourbon (vers 1711); il profita de cette occasion pour demander l'autorisation d'y amener ses enfants afin qu'ils fussent élevés dans la foi chrétienne, autorisation qui lui fut accordée.

Revenu à Foulpointe, et apprenant qu'un navire français avait abandonné quelques hommes à une centaine de lieues dans le Sud, il partit à leur recherche; il n'en retrouva qu'un seul qu'il ramena avec lui. Quatre mois après, il alla de nouveau chercher des esclaves dans la baie d'Antongil, mais, en deux mois, il n'en put réunir que 40; il s'en fut ensuite à Bombétoke, puis aux îles Comores, où il punit les habitants de Mayotte qui avaient, à diverses reprises, maltraité des pirates. De retour à Foulpointe, il trouva les indigènes en guerre avec les Blancs et se mit à parcourir le pays, brûlant les villages et faisant de nombreux prisonniers; les Malgaches se soumièrent, mais ils lui gardèrent rancune et le firent assassiner. Ses camarades pour le venger massacrèrent une foule d'indigènes.

(158) Le Hollandais John Pro est l'un de ces innombrables pirates qui, par nécessité ou pour leur plaisir, ont demeuré à Madagascar. Lorsque Drury le trouva en 1716 avec Burgess, Zachary et Nick Dove dans la «baie Massaledge ou Manongarou» (Mananarà, ancien nom du Betsibokà), c'est-à-dire dans la baie de Bombétoke, où ils étaient venus de l'île de Sainte-Marie quelques années auparavant, il les trouva établis dans des maisons confortables, garnies de meubles, notamment de lits à rideaux, et de plats d'étain; c'étaient des coffres en bois qui leur servaient de chaises.

(159) Nicolas ou Nick Dove est l'un des quatre mousses qui se sont sauvés avec Robert Drury du naufrage du *Degrave* sur la côte de l'Androy. S'étant d'abord rendu à Fort-Dauphin, il y a passé deux ans, puis il est allé à Matitananà où il a trouvé un navire de pirates à bord duquel il s'est engagé. Après avoir fait avec ses compagnons diverses prises dans la mer des Indes, ne trouvant parmi les navires arabes dont ils s'étaient emparés aucun qui pût leur servir et, d'autre part, le leur étant hors d'état de tenir la mer, ils s'établirent sur la Grande-Terre, en face de l'île de Sainte-Marie, et y construisirent un fort qu'ils armèrent avec les canots de leur bateau. Ils y menèrent une vie de paresse et de débauches, enlevant de vive force les femmes et les filles des villages voisins et se rendant, de toutes manières, odieux aux indigènes.

Il y avait neuf ans que Dove n'avait commis aucun acte de piraterie lorsque Drury le vit, en 1716, à Bombétoke, où il vivait déjà depuis plusieurs années avec Burgess, Zachary, John Pro, etc.

(160) Edward England, quoique ayant profité du pardon accordé aux pirates par le Roi d'Angleterre le 5 septembre 1717 et fait, en 1718, sa soumission entre les mains du gouverneur des Bermudes, n'en continua pas moins sa carrière de flibustier et, après une excellente croisière sur la côte de Guinée, il fit voile pour Madagascar où il arriva à la fin de 1719 sur la *Victory* (ancien *Peterborough*) et d'où, après avoir fait des provisions, il s'en alla pirater avec un grand succès dans l'océan Indien; il revint à Madagascar, sur la côte Nord-Ouest, ayant capturé *The Cassandra* en rade d'Anjouan; à l'instigation de Taylor qui avait à bord une grande influence, il fut déposé de son commandement par ses compagnons, qui lui reprochaient son humanité et sa modération, et il fut mis à terre sur l'île Maurice avec trois matelots. Ils y construisirent une embarcation avec quelques épaves et gagnèrent Madagascar, où ils vécurent longtemps misérables, sans autres ressources que les dons qu'ils recevaient des autres pirates (Ch. JOHNSON, *A Gen. Hist. of Pyrates*, 1724, t. I, p. 117-140, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 48-72).

(161) Chassé de la marine royale anglaise où il était lieutenant, Taylor voua une haine implacable à ses compatriotes et s'enrôla sur un corsaire; il était sujet à des fureurs insensées et sa cruauté était légendaire parmi les pirates; mais, en face du danger, il avait un courage, un calme, une présence d'esprit qui lui gagnaient l'admiration de tous. Sur la côte de Guinée, «qu'il nettoya à fond», il captura 22 navires et pilla un fort français. Passant ensuite dans l'océan Indien, il navigua sur la *Victory*, que commandait England, et participa, en août 1720, à la prise de la *Cassandra* sur la rade d'Anjouan; en cette occasion, il devint le favori de l'équipage et prit le commandement du navire à la place d'England, auquel on reprochait sa bonté.

Taylor écuma alors la mer de l'Inde, mais, pourchassé par Mackray, l'ancien commandant de la *Cassandra*

auquel England avait laissé la vie et que le gouverneur de Bombay avait chargé de protéger la navigation dans ces parages, il dut se réfugier à Madagascar, où ses matelots se livrèrent à de telles orgies et à de tels gaspillages qu'ils furent vite à bout de ressources. Ils allèrent radouber leur navire à Maurice du 15 février au 5 avril 1721 et, en retournant à Madagascar, ils eurent la bonne fortune de s'emparer sur la rade de Saint-Denis, avec l'aide de La Buse, du gros vaisseau portugais, armé de 70 canons, qui portait le vice-roi comte d'Ericeira et l'archevêque de Goa et qu'ils conduisirent à Sainte-Marie de Madagascar; ils avaient aussi capturé, en avril 1721, un navire d'Ostende qui leur échappa, pendant que les pirates étaient ivres, et qui put gagner Mozambique. Les hommes de l'équipage eurent chacun, pour leur part de prise, 42 diamants et une somme d'argent considérable; il y en eut qui s'établirent à terre à côté des nombreux pirates qui y avaient dès longtemps élu domicile; d'autres, sous la conduite de Taylor, après avoir brûlé la *Victory* qui faisait eau de toutes parts, travaillèrent pendant dix mois à mettre le vaisseau portugais en état de tenir la mer afin d'aller à Cochin ou en Chine pour y vendre leurs diamants; après quoi, Taylor partit à son bord, accompagné par La Buse qui était sur un autre navire armé de 42 canons, et, contournant la pointe Sud de Madagascar, ils s'en vinrent dans l'Ouest où ils capturèrent, en 1721, la *Duchesse de Noailles*, de la Compagnie française des Indes, qui était à l'ancre, attendant le retour d'un roi sakalavà parti en guerre pour lui fournir des esclaves; sur ce navire se trouvait Robert, l'auteur d'un intéressant mémoire encore manuscrit sur Madagascar [1730] (*Bibliothèque du dépôt de la Marine*, n° 196 [3755] et *Copie Bibl. Grandidier et Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 61-72).

C'est en vain qu'ils tentèrent de doubler le Cap d'Ambre afin de gagner l'île de Sainte-Marie, et, la discorde s'étant mise parmi eux, ils échouèrent volontairement le vaisseau portugais dont ils retirèrent tout ce qu'ils purent; le partage fait, les uns passèrent sur le second vaisseau, dont Taylor prit le commandement qu'il enleva à La Buse, et ils s'en allèrent à Sofala. Les autres, en moindre nombre, presque tous Anglais, se trouvant suffisamment riches, s'établirent sur la côte de Madagascar en attendant que le roi de France leur accordât l'amnistie que Robert se chargea d'aller demander en leur nom et promit de leur apporter. Mais leurs exactions et leur conduite dissolue indisposèrent contre eux les indigènes, et le roi du pays en fit tuer 40 dont il prit tous les biens.

Bucquoy fait un récit différent; d'après lui, après la capture du navire portugais, Taylor qui avait 1,500 hommes à son bord et La Buse qui en avait 250 s'emparèrent du comptoir hollandais de la baie de Delagoa et emmenèrent plusieurs fonctionnaires, entre autres ledit Bucquoy, à Bombétoke où ils arrivèrent le 22 septembre 1722. Ces deux navires en partirent le 4 novembre: l'un, auquel se joignit un houcre pris dans la baie de Delagoa, pour la Mer Rouge et le golfe Persique; l'autre, avec Taylor, pour l'Amérique où il obtint l'amnistie (Ch. JOHNSON, *Gen. Hist. of Pirates*, 1724, t. I, p. 136-139; ROBERT, *Description de Madagascar*, *Bibl. du Dépôt de la Marine*, n° 3755; BUCQUOY, *Aanmerk. Ontm. Reize Oraa de Indien*, 1744, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 61-72 et p. 103-139).

(162) Dans la vie du forban Olivier Le Vasseur, dit *La Buse*, on trouve une version différente de celles de la note précédente. Il y est dit que La Buse, croisant sur le *Victorieux*, s'empara sur la rade de Saint-Denis (île Bourbon), en 1721, avec l'aide de Taylor et de Condent, du grand vaisseau portugais, armé de 70 canons, à bord duquel se trouvaient le vice-roi des Indes et l'archevêque de Goa, et d'un vaisseau hollandais la *Ville-d'Ostende*, et qu'après ces riches prises il s'en alla avec le grand vaisseau portugais à Madagascar, tandis que Taylor retournait en Amérique. Parti le 4 novembre 1722 de Bombétoke, il perdit ce navire à la pointe Nord de l'île. Les pirates anglais, au nombre de 125, descendirent à terre dans l'intention de construire une embarcation avec les épaves; mais un jour, pendant qu'ils faisaient la sieste, leurs esclaves, aidés par les indigènes, les massacrèrent à l'exception de 21 qui réussirent à gagner leur chaloupe et à se rendre à Bombétoke, où, quelque temps auparavant, ils avaient laissé Bucquoy et ses compagnons et où ils les retrouvèrent. Le reste de l'équipage, comprenant les Français et les Portugais, y arriva de son côté peu après.

La Buse continua son métier lucratif dans les parages de Madagascar et des Mascareignes, ne voulant pas ou plutôt n'osant pas profiter de l'amnistie que lui avait accordée, ainsi qu'à John Cleyton et à ses compagnons, le Conseil supérieur de l'île Bourbon par une délibération du 26 janvier 1724. Il avait choisi pour port d'attache et repaire Fort-Dauphin, où le surprit le commandant d'Hermitte, envoyé à bord de la *Méduse* pour assurer la navigation entre les îles Mascareignes et Madagascar; ramené à Saint-Denis, il y fut pendu par arrêt du 17 juillet 1730 (BUCQUOY, *Aanmerk. Ontm. Reize Oraa de Indien*, 1744, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 103-139, et Lettre de M. DUMAS du 29 décembre 1730, *Archives coloniales*, *Corresp. de Bourbon*, carton 2). — De Valgny dit, au contraire, en 1747, que La Buse fut arrêté sur l'île Marosy (au fond de la baie d'Antongil) où il vivait seul et sans défense, rendant service aux bateaux qui venaient commercer dans cette baie, et que l'officier qui l'a arrêté « sous le voile de l'amitié et de la bonne foi », a été récompensé (*Ms Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle et Copie Bibl. Grandidier*, p. 54).

(163) Quittant en 1718, sur le *Flying Dragon*, l'île de la Providence qui était le repaire des flibustiers de l'Amérique, Condent se rendit à l'île Sainte-Marie de Madagascar, où il prit à son bord quelques anciens matelots d'Halsey; puis il s'empara, dans la Mer Rouge, d'un vaisseau arabe qui portait treize lacks de roupies, soit plus de 3 millions de francs, et revint en faire le partage à Madagascar (lettre du Gouverneur de Pondichéry de janvier 1720). Il alla ensuite sur la rade d'Anjouan, où, le 17 août 1720, il captura la *Cassandra*, navire de la Compagnie anglaise des Indes, à bord duquel il trouva £ 75,000 (1,875,000 francs), et sur celle de Saint-Denis de l'île Bourbon, où il eut la chance, le 8 avril 1721, de faire avec Taylor et La

Buse une prise des plus riches et des plus brillantes, celle du vaisseau de guerre portugais, armé de 70 canons, où se trouvaient le vice-roi des Indes et l'archevêque de Goa, et qui avait à bord pour 15 à 20 millions de diamants (voir les notules précédentes). Ils revinrent à Sainte-Marie, où ils se partagèrent ce riche butin, et s'établirent à terre pour dix mois. Plus tard, Condent obtint l'amnistie pour lui et ses compagnons, et, après avoir brûlé le *Flying Dragon*, il se rendit à l'île Bourbon où il épousa la belle-sœur du gouverneur, puis il s'établit à Saint-Malo où, en 1725, il était un négociant riche et considéré (Ch. Johnson, *Gen. Hist. of Pyrates*, 1724, t. II, p. 139-143; Bucquoy, *Aanmerk. Ontm. Reizee Oraa de Indien*, 1744, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 46-48 et p. 103-139).

(164) Cependant la particule *RA* semble être d'un usage plus ancien et elle s'applique à toute personne respectable et importante, tandis que le titre d'*ANDRIANĀ* est réservé aux descendants des conquérants qui forment la noblesse : en effet, quoique dans le Sud-Est presque tous les noms des chefs des peuplades arabico-malgaches commencent depuis longtemps déjà par le mot *ANDRIANĀ*, les noms des prophètes⁽¹⁾ *Ra Noha* [Noé], *Ra Davodā* [David], etc., et des grands ancêtres des *ZafindRaminia* et des *Zafikazimambō*, *Raminia*, *Rahorodĭ*, *Rakobadz*, *Ramakarakō*, etc., sont toujours précédés du préfixe *Ra*.

Dans tout le Sud et dans l'Ouest, c'est le titre d'*ANDRIANĀ* qui était autrefois le plus usité (voir plus haut la notule 81), quoique la particule *RA* n'y ait jamais été en désuétude, mais aujourd'hui, chez les *Sakalavā*, il n'est plus en usage pour les vivants, il est réservé pour les morts; en effet, les «*fitahianā*» ou noms bénis, c'est-à-dire les noms qu'on donne aux rois et aux princes après leur mort pour remplacer celui qu'ils portaient pendant leur vie et qu'il est formellement interdit de prononcer à l'avenir, sont invariablement précédés du titre *ANDRIANĀ* : ce mot a été taboué après la mort d'*Andriandahifotsĭ*, le fondateur de la dynastie *sakalavā*, et n'a plus pu être adjoint au nom d'un vivant; pour cette même raison, dans l'Ouest, à *ANAKANDRIANĀ* on a substitué *ANADONAKĀ*. Aujourd'hui, les noms de rois *sakalavā*, aussi bien que ceux des simples particuliers, ne sont pour ainsi dire jamais précédés d'aucun préfixe.

Tandis que dans le Sud-Est, le Sud et l'Ouest, les noms précédés de *RA* sont assez rares, dans le Nord-Est et dans l'Est, au contraire, ils sont communs et le titre d'*ANDRIANĀ* y est peu usité.

Dans le centre de l'île, avant la venue des Javanais, c'était aussi la particule *RA* qui était d'un usage courant pour les grands personnages *vazimbā*, tant hommes que femmes; le titre d'*ANDRIANĀ* était également en usage, mais plus rarement et pour les hommes seulement⁽²⁾. Lorsque les Javanais ont colonisé l'Imerinā, ce dernier titre a été employé plus fréquemment pour les hommes, concurremment avec *RA*; quant aux femmes, reines comme nobles, leurs noms sont toujours précédés de *RA*. *RA* précède aussi d'ordinaire les noms des «*sampĭ*» ou talismans royaux.

En effet, lorsque *Diogo Lopez de Sequeira* a visité *Taolankarā* [le Fort-Dauphin actuel] en 1508, avant que les Arabes (*Zafind Raminia* et *Zafikazimambō*) aient colonisé le Sud-Est de l'île, le roi de ce pays était un nommé *Andriamamĭ* qui a eu pour successeurs *Andriambohitsā* et *Andriamiseranā* (en 1527), et, en 1613 et 1615, les principaux chefs antanosĭ étaient *Andriantsiambanĭ*, *Andriamanorō*, *Andriamizanā*, *AndriandRamakā*, *Andriantsošā*, etc. (*R. P. Luiz Mariano*)⁽³⁾; les chefs antimoronā s'appelaient au xvii^e siècle *Andriamarohalā*, *Andriambahoakā*, *Andriandrahosĭ*, etc.⁽⁴⁾; en 1618, le roi antandroy des *Karambolĭ* était un nommé *Andriamamorĭ* (*Flacourt*) et, quand *Drury* était dans l'Androy en 1702, les grands du pays s'appelaient *Andriankirindrā*, *Andriamananjakā*, *Andriamasikorō*, etc.; les chefs mahafalĭ prenaient aussi le titre d'«*Andrianā*» (*Cornelis de Houtman*, 1595) et celui de la baie d'*Androkā* ou des *Masikorō* s'appelait, en 1613, *Andriamasinalinā*, puis *Andriampanolihanā* (*R. P. Luiz Mariano*), en 1663, *Andriamporosĭ* (*J. Blank*) et, en 1710, le grand roi était *Andriankosintanĭ* (*Drury*); il en était de même sur la côte occidentale, même avant la venue d'*Andriandahifotsĭ*, le fondateur du royaume *sakalavā*, car, lorsque le *P. Luiz Mariano* l'a visitée en 1613, le roi de *Manombō* était un nommé *Andriamazotō* et celui de la baie de *Saint-Augustin* un nommé *Andriankomenā*, qui a eu pour successeur *Andriampelā* (*Boothby*, 1630; *Mandelslo*, 1639; *John Smart*, 1646); le général de *Beaulieu* dit en 1620 que ses sujets l'appelaient *Anrea* [*Andrianā*] et, en 1712, les principaux chefs du *Fiberenanā* [province de *Saint-Augustin*] étaient *Andriamanao*, *Andriamandrosō*, *Andriamitrangā*, *Andriamarotserokā* (*Drury*); au *Menabé*, vers 1650, régnait *Andriandahifotsĭ*; le royaume du *Boinā* a été fondé à la fin du xvii^e siècle par *Andriantsimanatō*, fils d'*Andriandahifotsĭ*, auquel a succédé *Andriantoakafo*, etc. Mais si la plupart des chefs ont, comme nous venons de le voir, leur nom précédé du titre *ANDRIANĀ*, il y en a quelques-uns qui prennent la particule *RA* : chez les *Antimoronā*, *Rasoĭā* (à *Matitananā*,

⁽¹⁾ Mais non pas ceux des anges qui n'ont pas de préfixe.

⁽²⁾ Tandis que *RA* se met devant les noms des hommes aussi bien que devant ceux des femmes, *Randrianā* ne se met jamais que devant un nom d'homme; c'est de cette manière qu'on distingue les noms qui sont communs aux hommes et aux femmes : *Randriamidanā*, *M. Miadanā*; *Ramiadanā*, *M^{me} Miadanā*; *Randriamparauiĭ*, *M. Farā*; *Rafarā*. *M^{me} Farā*, etc.

⁽³⁾ Le titre de *Roandrianā*, usité dans l'*Anosĭ*, était aussi autrefois en usage dans l'Ouest puisque *J. Blank*,

en 1663, dit que le grand chef de *Saint-Augustin* *Manalā* ou *Manelĭ*, avait le titre de *REANDARA* [*ROANDRIANĀ*] (*Coll. Ouvr. anc. concernant Madagascar*, publiée par *A. et G. Grandidier*, t. III, p. 310).

⁽⁴⁾ Quant aux *ONJATSĭ*, tant du Nord que du Sud-Est, ils ne prennent pas le titre d'*Andrianā*, probablement à cause de leur basse origine qui ne les qualifiait pas pour s'en parer : leur grand ancêtre, *Andrianorō*, seul en est gratifié. *Flacourt*, en effet, dit que «les *Onjatsĭ* sont moins que les *Anakandrianā*», qui sont gens de petite noblesse.

1706); chez les Antanosy, Ramakä, Ramozä, Rasosä, Ravalä, etc. (Mariano, 1613 et 1616); chez les Antandroy, Ra Amboakä, Rafangantsä, Ramaimbolambö, et, chez les Mahafaly, Raofika (Drury, 1710); dans le Fiherenanä, Rabefanerÿ, Ramandrosö, Ranaonä, Ravovonä, etc. (Drury, 1712); dans le Ménabé, Ratsimanongarivö, le fils d'Andriandahifotsÿ, et son fils aîné Ramomä, Ravovÿ, Ratsimanoa (Drury, 1717); dans le Boinä, Ramaharasokä (le père de Matavÿ, la femme du Malatä Ratsimilahö et la mère du roi betsimisarakä Zanaharÿ) vers 1710 : aujourd'hui, les rois sakalavä n'ajoutent plus le titre d'«Andrianä» à leur nom pendant leur vie⁽¹⁾, ce sont les noms qui leur sont donnés après leur mort, les «fitabianä» ou «noms bénis», qui en sont invariablement précédés, de même qu'ils se terminent invariablement par le mot «arivö» [litt. : mille]. Tandis que, dans le Sud-Est, dans le Sud et dans l'Ouest, les noms précédés de «Ra» sont assez rares, dans le Nord-Est et dans l'Est, au contraire, ils sont communs et le titre d'«Andrianä» y est peu usité : nous trouvons en effet dans les relations des anciens voyageurs les noms de Raberambö (chef d'Antalabä vers 1705, Rabekonanä (chef d'Antongil en 1620), Ratsimilahö ou Ramaromanompö, Rahasarä, Ramananö (chefs de la côte Est, vers 1710), etc., et seulement Andriamangä (roi d'Antongil en 1645 [Van der Meersch]) et Andriambolä, cousin du roi betsimisarakä Ratsimilahö, vers 1710. Dans le centre de l'île, avant la venue des Javanais, c'était aussi la particule «Ra» qui était d'un usage courant pour les grands personnages vazimbä, tant hommes [Rafandranä, Rafandrandavä, Ramasindohafandranä, Rafandrapohÿ, Rafandramanenträ, Rapetö, Rasosalao, etc.] que femmes [Rafobÿ, Rangitä, Randapavolä, Ramanjakä, Ramanalinä, etc.]; le titre d'«Andrianä» était également usité, mais plus rarement et pour les hommes seulement [Andriampongä, Andrianonifomanjakatanÿ, etc. (sans parler des trois premiers noms de leur généalogie, Andrianampongä, Andrianamboniravinä et Andriandranovö qui sont des personnages fabuleux)]. Lorsque les Javanais ont colonisé l'Île de Madagascar, le titre d'«Andrianä» a été employé plus fréquemment pour les hommes [Andriamanelö, Andrianajakä, Andriantsitakatrandrianä, Andriansimitoviaminandriandehibé, Andriamasinavalonä, etc.] concurrentement avec Ra [Ramanahimanjakä (le chef javanais mari de Rafobÿ et ancêtre de la dynastie régnante actuelle), Ralambö, Razakatsitakatrandrianä, Ramboasalamä, Radamä, etc.]; quant aux femmes, reines comme nobles, leurs noms sont toujours précédés de «Ra» [Ratsitokinä (femme de Ralambö), Ravadifö (femme d'Andriantsitakatrandrianä), Ranavalonä, Rasoherinä, etc.]; «Ra» précède d'ordinaire les noms des talismans royaux merinä, Ramahavalÿ, Rakelimalazä, Rafantakä, etc., ainsi que ceux de beaucoup de talismans particuliers, Ralefonä, Ramanjarÿ, etc.; il y en a dans le Sud qu'on appelle «Andrianä» (Andriamasiakä, Andriankazolavä, etc.).

(165) On appelle bien *ANDRIAMBAVÿ* les princesses, mais nous n'avons guère vu le titre d'Andrianä précédant le nom d'une femme que dans celui d'Andriambavilaniranö, la femme de Ramakararö, le grand ancêtre des Zafikazimambö, et dans ceux d'Andriamarinä et d'Andriafatinä, princesses antanosÿ (citées par le R. P. Luiz Mariano, 1613).

(166) Voici d'après Mayeur l'origine du nom de ce clan : «Les habitants de la province du cap d'Ambre sont connus de leurs voisins sous le nom de Marorandrö qui leur a été donné jadis par allusion à la manière dont vécurent leurs pères après la catastrophe qui les força d'émigrer de la province d'Antangenä [Andronä] dont ils sont originaires. A la mort d'un ancien roi de cette province, ses fils se disputèrent son héritage et les vaincus s'enfuirent sur les bords du Mananarabé, d'où ils ne tardèrent pas à être chassés à cause de leur méchanceté; ils s'établirent alors dans la province du cap d'Ambre qui était à peu près déserte et où peu de femmes les suivirent; on leur donna le nom de «Marorandrö» [litt. : Beaucoup de mollets], exprimant ainsi qu'ils étaient sans femmes, dont le vêtement plus long que celui des hommes cache la jambe» (Voyage dans le Nord de Madagascar [manuscrit], Copie de la *Bibl. Grandidier*, p. 54).

(167) «Voici d'où vient, dit-on, ce nom de Mandrovatö (qui cuisent des pierres) : Le fondateur de ce clan, peu après avoir déserté le village paternel, n'ayant un jour rien à manger comme c'est souvent le cas dans l'Androy, se trouvait fort embarrassé; pendant qu'il délibérait avec ses compagnons sur les moyens de sortir de cette fâcheuse situation, ses enfants affamés se mirent à crier et à réclamer en pleurant de quoi manger. Pour les calmer, il fit semblant de préparer le repas et mit sur le feu une marmite qui contenait des pierres et de l'eau saumâtre, puis il leur dit d'attendre qu'elles fussent cuites. Leurs pleurs cessèrent aussitôt» (Guillaume GRANDIDIER, *La Géographie*, juillet 1903, p. 9-10). Tout autour des Mandrovatö, il y a d'autres clans : les Maroakalä, les Antivazoa, les Antitahoa, les Antitsiresÿ, les Betahiborakä, les Antandranjä, les Antipohÿ, les Lavahelokä, etc.

(168) «Le sieur Desbrosses partit du Fort-Dauphin au mois d'août 1671, accompagné de soixante noirs de son habitation et prit son chemin vers la province de Machicorres (Masikorö) chez la Hayfouchy (Lahifotsÿ), tant à dessein de l'assurer de la continuation de l'amitié des Français, en ayant reçu ordre de M. de Mondevergue et de Champmargou, que pour traiter des bêtes à cornes dont la Hayfouchy (Lahifotsÿ) a grand nombre.

— Il arriva sur ses terres comme il se mettait en marche avec un corps d'armée pour aller en guerre contre

⁽¹⁾ Ce titre n'est plus usité par les vivants, parce qu'après la mort des premiers rois sakalavä ce mot a été laboné; c'est aussi pourquoi, dans tout l'Ouest, comme je l'ai dit, à *ANJAKANDRIANÄ* (fils de prince et d'une femme

libre ou affranchie), on a substitué *ANJAKANÄ* (fils du palais). Les noms des rois et des grands n'ont aujourd'hui aucun préfixe : Vinanÿ, Narovä, Toerä, Ingerezä, Lahimerijä, Somongahÿ, Tompomananä, etc.

le nommé Baysileau (Betsileo), grand d'une autre province voisine de celle de la Hayfouchy (Lahifotsÿ), lequel, ayant été averti de l'arrivée du sieur Desbrosses, rebroussa chemin avec son armée et retourna en sa maison où il trouva le sieur Desbrosses, auquel il fit grande caresse et le reçut bien. Il lui fit voir son armée composée de plus de 12.000 hommes qu'il fit ranger en ordre devant Desbrosses et leur fit faire *Mitave* ⁽¹⁾. Ensuite de quoi, ayant assuré la Hayfouchy (Lahifotsÿ) de l'amitié des Français, il lui fit réponse qu'il ne craignait personne tant que les Français lui seraient amis et qu'aussi de son côté il les servirait de tout ce qui était en sa possession.

« Desbrosses resta quelque temps chez la Hayfouchy (Lahifotsÿ), duquel il traita 200 bêtes à cornes, bœufs et vaches, dont il a plus de six vingt mille, sans les autres moyens bestiaux, tant en moutons, cabris que cochons ⁽²⁾. Ce nombre de bestiaux est grand pour appartenir à un seul homme.

« Enfin, Desbrosses voulant s'en retourner chez lui le témoigna à la Hayfouchy (Lahifotsÿ), lequel pria Desbrosses d'assurer MM. de Mondevergue et Champmargou de l'amitié qu'il avait pour les Français et qu'il n'avait rien qui ne fût à leur service. Il donna au sieur Desbrosses plusieurs bœufs de présent, qu'il faisait tant pour la Compagnie, M. de Mondevergue, que pour le sieur Desbrosses. Il envoya aussi 50 beaux bœufs à M. de Champmargou et donna des noirs pour mener ces bêtes chez les Français.

« Il y a de Fort-Dauphin chez la Hayfouchy (Lahifotsÿ) plus de 150 lieues par terre.

« Il y a eu longtemps des Français chez lui et il envoie souvent de ses gens en ambassade chez les Français au Fort-Dauphin avec des présents » (*Les Voyages faits par le sieur D. B. (Du Bois) aux îles Dauphine, etc., ès-années 1669-1672*, Paris, 1674, p. 105-108).

C'est ce que raconte aussi Martin, p. 313-316 (MS.) qui a su que Lahifotsÿ avait envoyé à Mondevergue un ambassadeur, mais auparavant il avait défait un parti de 45 Français et ses gens avaient assassiné le capitaine Lavigne et le traitant Gabillon, ainsi que neuf matelots qu'ils avaient traitreusement attirés à terre et qu'ils surprisent dans le houcre, comme l'a écrit également Dupré Éberard sur sa carte manuscrite des côtes Ouest et Nord-Ouest de Madagascar (1667) [« à La haye Fouchy, c'est-à-dire à Morondavā, où régnait Lahifotsÿ, a été tué un capitaine français avec son équipage à bord du houcre Saint-Louis » ⁽³⁾] (voir A. GRANDIDIER, *Hist. Géogr. de Madag.*, pl. 43-1).

(169) « Le 1^{er} juillet 1774, nous apprimes que les Antambougs [Antambongö], peuplade de la côte Ouest qui ne supporte qu'impatiemment le joug de la famille royale de Boine [Boinā], s'étaient assemblés au nombre de trois mille pour marcher contre le roi des Séclaves [Sakalavā], Tsimanompö. Ces Antambougs sont originairement sortis de la même tige que les Entaisboynes [Antiboinā] actuellement régnant à Bombétoke dont ils sont les perpétuels ennemis. Dans les temps très anciens, leur chef ambitionna le titre de roi qui ne lui appartenait pas; mécontent de voir son frère sur le trône, il se retira avec les siens dans les déserts qui séparent la province des Séclaves proprement dite [Sakalavā antiboinā] de celle des Antaimianabay [Antime-nabé], faisant des courses sur les terres de ses voisins, volant, pillant de tous côtés et massacrant impitoyablement quiconque refusait d'être de son parti. Ces mœurs sont devenues celles de la peuplade des Antambougs [Antambongö] qui a été bientôt un asile ouvert à tous les brigands. Maintenant que leur nombre est considérablement accru, ils ne cessent de harceler les frontières des Séclaves [Sakalavā antiboinā] qu'ils dévastent. Le besoin, autant que l'amour du pillage, entretient chez eux cette vie errante et vagabonde, car ils ne se livrent à aucun genre de culture; ils vivent de graines et de coeurs du palmier rafia, de bœufs sauvages, en un mot de ce qu'ils trouvent. Ils n'ont point d'habitation fixe; ils errent de plaine en plaine, toujours prêts à fondre sur les voyageurs ou les villages sans défense. Ils se battent en gens de cœur; leur bravoure, leur célérité, leurs ruses leur ont fait un nom redoutable dans les contrées voisines dont ils sont l'effroi. Ce sont les Bédouins de Madagascar! » (MAYEUR, Voyage au pays des Séclaves, Ms *British Museum*, Copie *Bibl. Grandidier*, p. 22-23.)

(170) Froberville dit, dans son *Dictionnaire*, que ce sobriquet a été donné par un des rois de l'Imerinā aux habitants d'un petit canton de ses Etats qui s'étaient révoltés et qu'il fit rentrer dans le devoir sans tirer d'eux d'autre vengeance que d'exiger qu'on les appelât dorénavant « Amboalambö »; c'est peu probable. « Amboalambö, disent quelques-uns, ce sont les chiens qui chassent le sanglier et qui ont souvent les oreilles déchirées par les ronces; or les Merinā, eux aussi, avaient souvent les oreilles déchirées par suite de leur coutume de pratiquer dans leurs lobules d'énormes trous où ils introduisaient des corps cylindriques volumineux, qui avaient jusqu'à six et même huit centimètres de diamètre, et il n'était pas rare que le mince lambeau de chair dans lequel ils encerclaient la rondelle de bois ou de métal se déchirât. Ce qui n'est pas douteux, c'est que cette appellation n'était pas considérée comme injurieuse au xviii^e siècle, puisque Mayeur, qui a été deux fois l'hôte du roi de Tananarive en 1777 et 1785 dit que « la caste libre dans l'Ankovā portait le nom d'Amboalambö » (Premier voyage au pays d'Ancove, Ms du *British Museum* et Copie *Bibl. Grandidier*,

⁽¹⁾ « Quand les noirs font *Mitave*, ils font les mêmes gestes et postures comme quand ils se battent. » — *Mitava ampingü*, c'est mimer la guerre avec lances et boucliers.

⁽²⁾ « La Hayfouchy [Lahifotsÿ] fait élever des porcs et en mange contre la coutume des gens de ce pays [des Antanosÿ]. Il n'est pas en effet d'origine arabe comme les chefs Antanosÿ.

⁽³⁾ Par erreur, Souchu de Rennefort transporte la scène du meurtre dans la baie d'Antongil et dit que La Vigne et ses compagnons furent tués par un grand du pays qui avait eu à se plaindre de leurs compatriotes (*Hist. des Indes orient.*, 1688, p. 311). C'est une erreur, car François Martin a recueilli le récit de ces tristes faits de la bouche même des survivants.

p. 58.) — Ce sont Drury en 1712 [Amboerlambo (*Coll. ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. IV, p. 357 et 359)] et Parat en 1714 [Balambous (Mémoire ms., *Arch. fortif. Col.*, n° 3)], qui parlent les premiers des Amboalambö; Holst les marque sur sa carte de 1738 (*Hist. de la Géogr. de Mad.* par A. Grandidier, pl. XLV) sous le nom d'«Ambo Lambes» et on les retrouve cités par Valguy en 1751 [Lohalambo], par le Rév. Hirst en 1759 [Volambo (*Coll. ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 297)], par Grant en 1768 [Balambous (*Hist. of Mauritius*, p. 75, et *Coll. ouvr. anc. Madag.*, t. V, p. 313)], par Mayeur, en 1777 [Amboilambo], par Sonnerat en 1782 [Malambous], par un anonyme en 1783 [Embollammes (Ms *Arch. colon.*)], etc.

(171) Mayeur dit en 1777 (Premier voy. dans l'Ancove, Ms Copie *Bibl. Grandidier*, p. 50-53) qu'Andriamboatsimarofy commandait à huit clans, dont l'un lui appartenait en propre, celui des Voromahery, et dont sept étaient les apanages de ses parents : les Manisoträ (apanage de sa première femme, Ratsivelä), les Maromenä (apanage de sa mère, Rabodomanjakanimerinä), les Ambodiranö, les Zafimbazahä, les Antiloharanö, les Antatsimodranö et les Antavaradranö (apanages respectifs de ses oncles, Andriambetendro, Andrianampingä, Andriantsimitoviaminandriampoinimerinä, Andriamahakanimerinä et Andriamolharä). Ces huit clans étaient répartis entre 1587 villages.

(172) Duhaut de Cilly dit en 1825 (Ms des *Arch. fortif. colon.*, n° 116) : L'Imerinä comprend quatre provinces : Avaradranö, cap. Ambohimangä; Vanquinicissone [Vakinisisaony], cap. Alasorä; Ambodiranö, cap. Antsahadinä, et Marovatanä, cap. Ambohitrarimö, auxquelles on a ajouté, par conquête, Mandridranö, Mamolakazö, Vonizongö et Valalafotsy, Ankay qu'habitent les Bezanozanö, Andrantsay, Vakimanananä.

(173) Andrianampoinimerinä a donné comme chefs : aux Avaradranö, Rabefiraisanä; aux Vakinisisaony, Rafiarä; aux Ambodiranö, Razakatabiny; aux Marovatanä, Tsiampiry; aux Vonizongö, Andriantsobä, comme chef des nobles, et Ralambotianrainy, comme chef des Hovä ou libres, et aux Vakinankaraträ, Andriantsileondrafy, comme chef des nobles, et Raharovolä comme chef des Hovä, et il les a accouplés deux à deux pour la corvée, ainsi qu'il suit : Avaradranö et Vakinisisaony; Marovatanä et Ambodiranö; Vonizongö et Vakinankaraträ (R. P. Callet, *Tantara ny Andriana eto Madagascan*, t. III, 1881, p. 14).

(174) C'est surtout en ce qui touchait aux maladies, à la mort et aux funérailles du souverain que les mots usités étaient différents de ceux employés pour le commun des hommes. Ainsi non seulement on disait, comme nous l'avons marqué aux notes 2 de la p. 238 et 3 de la p. 241, *miambohü* [qui tourne le dos] au lieu de *maty* [mourir], *masinä* [le saint] au lieu de *faty* [cadavre], *tranö masinä* [la maison sacrée] au lieu de *fasanä* [tombeau], mais encore *miati-dranomasö* [offrir des pleurs] et *mihohokä ny tanjy aman-daniträ* [le ciel et la terre sont sens dessus dessous]⁽¹⁾ au lieu de *misaoinä* [porter le deuil], *afevinä* [caché] au lieu de *alevinä* [enterré], *lakam-bolä* [la pirogue d'argent] au lieu de *trano-voronä* [cercueil], *tampi-masoandro* [cacher le soleil] au lieu de *manakobonä fasanä* [fermer la tombe], *fhaonanä* [assemblées] ou *tsenä malahelö* [marchés tristes] au lieu de *tsenä* [marchés] pendant le temps du deuil. — Les serviteurs du souverain sont désignés par des noms spéciaux : ses cuisiniers s'appellent *madio-tananä* [qui ont les mains propres, qui n'ensorcellent pas], ses gardes du corps *maraniträ* [qui sont adroits], ses courriers *tsimando* [qui sont toujours là], ses agents *masoivohö* [qui ont des yeux par derrière], etc. (Voir J. SIBREE, *Curiosities of words connected with royalty and chieftainship*, *Antan. Annual*, 1887, p. 301-305).

(175) Dans une conversation qu'eut à Tananarive en 1826 Radama I^{er} avec MM. Arnoux et Carayon, M. Arnoux dit au roi que sur la côte Est on attribuait le nom de son peuple à ce que, un de ses ancêtres ayant épousé une Amtambaboakä ou descendante d'Arabe, les parents de cette femme, fâchés qu'elle eût transgressé leur loi qui défendait toute alliance avec des étrangers, avaient dit d'elle : *Miovä* (elle change!) d'où le nom de Hovä! A quoi Radama lui répondit avec à-propos et esprit : C'est probablement aussi vrai que le conte qui court sur vous ici, où l'on prétend que vos parents, ayant fait le sacrifice d'un chevreau pour demander à Dieu votre guérison lors d'une grave maladie que vous fîtes dans votre enfance, vous ont donné le nom de Ra Osy [en malgache, Monsieur Chevreau] en souvenir de cette guérison, ou Arnousi, comme on dit ici (CARAYON, *Ann. Voy. Fr. Lacroix*, 1847, p. 100-101).

(176) « Tout libre, homme, femme ou enfant, paye chaque année au roi une demi-piastre, la dîme de ses animaux, un quart de piastre par tête d'esclave, et, en outre, chaque cultivateur, libre ou esclave, doit lui donner une mesure de riz, d'une soixantaine de livres environ, qui est réduite d'un tiers, lorsque la récolte est mauvaise, et de moitié lorsqu'elle est nulle : dans ce cas, ceux qui n'en ont pas en provision sont obligés de s'en procurer à tout prix, car le roi ne plante pas » (MAYEUR, Premier Voy. dans l'Ancove, Ms Copie *Bibl. Grandidier*, p. 50). Jusqu'à notre conquête, les impôts consistaient en l'«*isam-pangady*», soit une mesure et demie de riz par «*heträ*» (étendue de terre variable suivant les cantons) et par an, et le «*vidin-ainä*» [litt. : le prix de la vie], soit au minimum 3 centimes par personne, que tous les habitants devaient payer au souverain à l'époque du «*fandroanä*», c'est-à-dire du nouvel an.

(177) Le R.-P. Callet raconte la légende suivante : Les descendants d'Andriampéniträ étaient au nombre de mille, quand les Antaivä, les ayant attaqués et réduits en esclavage, en emmenèrent un très grand nombre

⁽¹⁾ Tous les sujets du souverain mort étaient obligés de porter un deuil très sévère pendant un long temps : ils devaient se raser la tête, ne pas porter de chapeaux,

noyer le lamba sous les bras afin que le haut de la poitrine reste nu, ne pas chanter, ne pas danser, ne pas exécuter certains travaux, etc.

pour leur faire cultiver leurs rizières, n'en laissant dans leur pays qu'une centaine, nombre qui, depuis lors, n'a jamais été dépassé. Les Andriampentitrā maudirent les Antaivā, implorant Dieu de ne pas permettre que le riz cultivé par leurs enfants mûrisse, et, en effet, dit-on, les Antaivā, les Antaivā, qu'on nomme depuis «Zafitsimanirivarý» [litt. : les descendants de ceux qui ne peuvent faire pousser du riz], ne peuvent récolter de riz et ne mangent que du manioc, des patates et des haricots. C'est un des fils de Rafenitrā, qui a émigré à Fandravanā, qui est l'ancêtre du clan des Zanakantitrā (voir plus haut, p. 257, note 6).

(178) Des huit clans soumis à Andrianamboatsimarofý, le roi de Tananarive [voir plus haut la note 171], les Manisotrā forment le second. «Ils sont tous esclaves de ce roi et cependant ils forment un groupe dont les chefs sont très puissants et qui paye les mêmes impôts que les libres; ils sont réputés pour leur fidélité et leur bravoure et leur attachement à leur roi. On les assimile aux Voromahery, ce qui est un bel éloge; comme ceux-ci, en effet, ils n'ont jamais trahi leur maître et ils ont toujours soutenu et entraîné les autres clans» (Mayer, 1777). A l'époque où Mayer a fait son premier voyage dans l'Ankovā (Ms Copie Bibl. Grandidier, p. 50-51), les Manisotrā étaient l'apanage de la première femme d'Andrianamboatsimarofý, Ratsiavelā, à laquelle ils payaient un impôt égal à la moitié de celui que prélevait le roi, par conséquent un quart de piastre par tête, un huitième de piastre par esclave, le vingtième de leurs animaux et la moitié d'une mesure de riz, soit une trentaine de livres par cultivateur (voir plus haut la note 176).

(179) «Les descendants de Vazimbā étaient et sont encore divisés en deux classes, les Manisouthres [Manisotrā] et les Manindé [Manendý]. Les premiers habitaient Vakinissoa [le Vakinisaoñý] et étaient parvenus par leur influence et par les services qu'ils avaient rendus au chef de cette province à jouir des mêmes privilèges que les gens libres. Lorsque Andrianampoinā chercha à agrandir son royaume, ces Manisotrā lui opposèrent une résistance des plus opiniâtres; il en fut si courroucé que, loin de consentir à leur reconnaître leurs droits, il leur signifia qu'ils devaient se résigner à être ses «Olomaintý», ses esclaves. Ils se réunirent alors à la caste des Manindé [Manendý] qui voulaient aussi briser les chaînes de leur esclavage et ils allèrent ensemble fonder une république entre le Menabé et le Boinā, au roi duquel ils payèrent un tribut annuel pour demeurer indépendants. Là ils se firent *Djerika* (*Jirikā*), c'est-à-dire brigands, ayant pour tout métier, prétendaient les Hovā, de voler et assassiner les étrangers qui traversaient leur territoire (voir la note 3 de la page 264).

«En 1825, Radamā I^{er}, dont la réputation était fort grande, parvint, en leur faisant des promesses séduisantes, à les incorporer aux habitants de l'Imerinā : il améliora leur situation, laissa tomber en désuétude la peine de mort relative aux amants de castes différentes⁽¹⁾ et abolit la cruelle loi concernant leurs nouveau-nés⁽²⁾. Cette nouvelle législation lui attira l'amour de son peuple. Mais Ranavalonā I^{er}, en montant sur le trône rétablit l'ancien état de choses et les émigrations recommencèrent» (Gouuot, *Notice historique et mémoire sur la colonisation et la conquête de Madagascar*, 1842, Manuscrit de la Bibliothèque Grandidier, t. II, chap. VII : Situation des provinces conquises et indépendantes du royaume d'Emirne, § 283. Guillain le cite, p. 271).

(180) Dubois (1674, p. 106) parle bien d'un nommé Baytsileau [Betsileo], grand d'une province voisine de celle de La Hay fouchi [Lahifotsý, roi sakalavā], avec lequel il était en guerre; ce n'est certes pas lui qui a donné son nom à la nation actuelle des Betsileo, c'était le chef des Andraivolā, par conséquent des Antifihenanā, dont parle aussi Champmargou en 1670, sous le nom de Raotte la Betsiler, chef des Endrenavoules [Andraivolā], le plus puissant de tous les grands de l'île Dauphine (*Arch. Colon.*). Ce nom est, du reste, commun à Madagascar.

(181) Les Betsileo avaient et ont encore du reste pour leurs chefs un grand respect : quoique les maisons de ces chefs ne diffèrent guère de celles de leurs sujets, ils les considèrent néanmoins comme sacrées et n'oseraient pas y entrer sans en avoir obtenu l'autorisation; une fois entrés, ils se gardent bien de se placer au Nord du foyer, qui est la place d'honneur dans les maisons malgaches, et s'assoient de suite au Sud; tous les objets qui s'y trouvent sont considérés comme sacrés, il ne faut pas marcher sur la natte du Maître, ni porter à ses lèvres aucune des bouteilles ni aucun des gobelets : quand on boit, il faut mettre la main entre le vase et la bouche et y verser le liquide qu'on boit alors; du reste beaucoup de Betsileo ont cet usage même chez eux dans la pensée que le chef peut venir un jour leur demander à boire et qu'ils considèrent comme un devoir de ne pas souiller par le contact de leurs lèvres la bouteille ou le vase qui pourrait par hasard lui être offert. Beaucoup de termes sont réservés pour désigner les principaux actes des chefs ou les objets leur appartenant. Ainsi, on dit :

⁽¹⁾ «Les mariages et toutes relations amoureuses entre les Olomaintý et les castes supérieures (Andrianā et Hovā) étaient punis de mort; cette loi ayant toujours été exécutée avec rigueur, les races ne se mélangeaient pas. Les Olomaintý n'avaient pas du reste le droit de manger avec les Libres : pendant les campagnes de Radamā I^{er}, le commandant des Tsiarondahý, qui était un fort important

et fort puissant personnage, mangeait fort gaiement aux pieds de son maître, tandis que des officiers d'un grade inférieur étaient admis à la table du roi, et il n'en paraissait nullement ému, ni froissé» (*loc. cit.*, § 282).

⁽²⁾ «Il était de règle que tous les enfants des Olomaintý, ou esclaves du souverain, nés aux jours réputés fastes ou heureux pour leur maître, fussent mis à mort» (*ibidem*).

POUR LE CHEF.	SIGNIFICATION LITTÉRALE.	POUR LE PEUPLE.	EN FRANÇAIS.
ANAKOVĀ ⁽¹⁾	Fils du chef.	Kilongā.	Enfants.
MISOA.....	Ce qui plaît.	Mihinanā.	Manger.
FISOAVANĀ.....	Où est ce qui plaît.	Vilia.	Plat.
MAHAZOA NONŌ MASINĀ.....	Qu'un sein sacré vous allaite!	Velomā!	Adieu!
MANIDENĀ.....	Verser, faire tomber.	Miterakā.	Accoucher.
FOLAKĀ.....	Brisé, cassé.	Maty.	Mort.
VOLAFOLAKĀ ⁽¹⁾	Argent cassé.	Faty.	Cadavre.
MASINĀ ⁽²⁾	Sacré.	Antirā.	Vieillard.
HOVĀ OU ANDRIANDAHY.....	Chef ou Prince.	Anakandrianā.	Un adulte (litt. : enfant du chef).
HOVĀ OU ANDRIAMBAY.....	Princesse.	Andranobé.	Une femme adulte (litt. : qui vit dans une grande maison).
KABESŌ.....	Tête (tiré du portugais).	Loha.	Fête.
FANLŌ.....	Torche, ce qui éclaire.	MasŌ.	Yeux.
FIHAINOANĀ.....	Ce qui écoute.	Sofinā.	Oreille.
FANDRAY.....	Ce qui prend.	Tānanā.	Main.
FANDIA.....	Ce qui marche.	Tongotrā.	Pied.
FANEFA.....	Ce qui tranche.	Nify.	Dents.
FISAPOANĀ.....	Qu'on caresse, qu'on frictionne.	Trokā.	Ventre.
MIFANJOTRĀ.....	S'introduire.	Mihinanā.	Manger.
FIFANJOBONĀ.....	Où est ce qu'on avale.	Vilia.	Plat.
MIRINĀ.....	Être droit sur son séant.	Mipetrakā.	S'asseoir.
MAMENDRĀ.....	Marcher, se déplacer.	Mandehā.	Aller.
MIROTRĀ.....	?	Mandrĭy, Matorĭy.	Se coucher, dormir.
FILANANĀ.....	Lieu de repos?	Farafarā.	Lit.
FILANĀ.....	Qu'on désire, qu'on recherche.	Vady.	Mari ou femme.
VERĀ.....	Perdu.	Maty.	Mort.
HAVEREZANĀ.....	Ce qui est perdu.	Faty.	Cadavre.
MASINĀ.....	Soyez sacré!	Velomā!	Adieu!
MANAO AKORY NY ROTANĀ ⁽³⁾	Comment a été le sommeil?	Akorĭ anareŌ ⁽⁴⁾ .	Comment allez-vous?
LAPA ⁽²⁾	Palais.	TranŌ.	Maison.
MANELŌ.....	Être à l'ombre.	Mararĭy.	Être malade.
MITRABESŌ.....	?	MijabŌ.	Soigner (un malade).
MAMPIOTRAKĀ.....	?	Miandravanā.	Chanter aux funérailles.
TRANOVITANĀ.....	La dernière maison.	Tranovoronā.	Cercueil (litt. : la maison de l'oiseau?).
MAMPIARY.....	Qui fait promener ⁽⁵⁾ .	Miahy.	Funérailles solennelles.
TRANOMENĀ.....	La maison rouge.	Fasanā.	Tombeau.
MANTIRITRĀ ⁽³⁾	Plonger.	Mandevinā.	Enterrer.
ZANABARY.....	Le Divin.	Rai- ou Reni-Velonā ⁽⁶⁾ .	Mots mis devant le nom du roi ou d'un parent défunt lorsqu'on pro- nonce leurs noms ⁽⁷⁾ .

⁽¹⁾ Les sept premiers mots s'appliquent aux enfants des chefs, depuis leur naissance jusqu'à leur âge mûr, tant que leurs parents sont en vie.

⁽²⁾ Les vingt et un mots suivants sont réservés aux chefs âgés, ceux qui n'ont plus ni père, ni mère : dès lors, les noms qui servent à désigner les diverses parties de leur corps et leurs principaux actes sont tout à fait différents de ceux qu'on employait à leur égard jusque-là.

⁽³⁾ Les huit derniers noms s'appliquent à tous les chefs, jeunes ou vieux.

⁽⁴⁾ Ils disent quelquefois : *Akorĭ ny nandri'anareŌ*? [litt. : comment avez-vous dormi?], salut qui a la même signification que celui qu'on adresse aux chefs, où *mandrĭy* remplace le mot spécial *mirotra*.

⁽⁵⁾ Les Betsileo ont ou avaient du moins tout récemment encore l'habitude de promener le corps de leurs chefs morts de village en village dans son domaine pendant des semaines et même des mois.

⁽⁶⁾ Litt. : le père qui est encore vivant, la mère qui est encore vivante. Les Betsileo n'oseraient pas prononcer le nom d'une personne morte sans le faire précéder d'une épithète respectueuse, de peur de s'attirer sa colère.

⁽⁷⁾ D'après le betsileo Rajaonary (*Antan. Annual*, 1887, p. 304-307.)

(182) Ramonjā a parlé à Modave d'une nation singulière qui forme à Madagascar un peuple à part, les *Quimos* ou *Kimos*. D'après lui et quelques autres Malgaches, ces Quimos «sont de petits hommes hauts de trois pieds à trois pieds dix pouces, vraie race de singes, qui habitent une grande vallée à peu près au centre de l'île, à 60 lieues au N.-O. de Fort-Dauphin, à la hauteur de Mananjary. Ils sont gros et trapus et portent une grande barbe; la couleur de leur peau est moins basanée que celle des autres insulaires et leurs cheveux sont courts et cotonnés». L'opinion générale des Madécasses est que les femmes Quimosses n'ont point de mamelles et qu'elles nourrissent leurs enfants avec du lait de vaches; on ajoute qu'elles ne sont point sujettes au flux menstruel, mais qu'à cette époque le sang se porte avec abondance aux mains et aux pieds qui deviennent rouges comme de l'écarlate⁽¹⁾: telle est du moins l'assertion de Ramonjā, mais un chef Mahafaly conteste ces faits. Leur caractère est doux et sociable et ils cultivent bien la terre. Leur nation est assez nombreuse puisque leur pays égale en étendue et en population la vallée d'Ambolo. Ils obéissent à un chef qui les gouverne avec douceur et auquel succède toujours le fils aîné. Ils sont armés de fusils qu'ils traitent avec les noirs qui ont commerce avec nous. Ils ont beaucoup de mines de fer et savent très bien forger de longues et fortes sagaies. Les témoignages unanimes que j'ai recueillis à ce sujet et l'échantillon de leur race que j'ai acquis, dit Modave, ne me permettent pas de douter de la réalité de l'histoire des Quimos⁽²⁾ (Journal manuscrit de la *Bibl. du Muséum* et des *Arch. coloniales*, p. 21, et Rochon, *Voy. à Madagascar, au Maroc et aux Indes*, t. II, p. 134-142).

Commerson qui a visité Fort-Dauphin à l'époque à laquelle Modave en était le gouverneur, a adressé à l'illustre astronome De la Lande une lettre sur ces Kimos (DE LA LANDE, Sur un peuple nain de Madagascar, *Journ. des Sçavants*, déc. 1771, p. 851-855, et ROCHON, *Voy. à Madag., etc.*, t. I, p. 128-134): «Ces demi-hommes, à peine hauts de trois pieds et demi, dit-il, forment dans l'intérieur de la grande île de Madagascar un corps de nation considérable; ils sont blancs ou, du moins, plus pâles de couleur que tous les autres noirs connus; ils ont les bras très allongés, de façon que la main atteint au-dessous du genou sans plier le corps; les femmes marquent à peine leur sexe par les mamelles, excepté dans le temps qu'elles nourrissent, encore assure-t-on que la plupart sont forcées de recourir au lait de vaches pour allaiter leurs nouveau-nés. Quant aux facultés intellectuelles, les Quimos le disputent aux autres Madécasses, que l'on sait être fort spirituels et fort adroits, quoique livrés à la plus grande paresse, mais on assure que, beaucoup plus actifs, ils sont aussi plus belliqueux, de façon que, leur courage étant en raison double de leur taille, ils n'ont jamais pu être opprimés par leurs voisins qui ont souvent eu maille à partir avec eux. . . Ils vivent de riz, de fruits, de légumes, de racines, et élèvent un grand nombre de bœufs et de moutons dont ils empruntent aussi en partie leur subsistance. Ils ne communiquent pas avec les différentes castes Madécasses dont ils sont environnés, ni par commerce, ni de quelque autre manière que ce soit, tirant tous leurs besoins du sol qu'ils possèdent. Comme l'objet de toutes les petites guerres qui se font dans ce pays est de s'enlever réciproquement quelque bétail ou quelques esclaves, leur petitesse les met à l'abri de cette dernière injure: par amour de la paix, ils savent se résoudre à souffrir la première jusqu'à un certain point, c'est-à-dire que, quand du haut de leurs montagnes, ils voient quelque formidable appareil de guerre qui s'avance dans la plaine (Modave dit «des troupes de voyageurs»), ils attachent à l'entrée des défilés par où il faut nécessairement passer pour arriver jusqu'à eux quelque superflu de leurs troupeaux, dont ils font, disent-ils, volontairement le sacrifice à l'indigence de leurs frères aînés, mais protestant qu'ils se battront à outrance si l'on entre à main armée sur leur territoire, car ce n'est pas par un sentiment de faiblesse, encore moins de lâcheté, qu'ils abandonnent ces présents. . . A trois ou quatre journées de Fort-Dauphin⁽³⁾, les gens du pays montrent de petits tertres de terre qu'ils assurent devoir leur origine à un grand massacre de Quimos, défaits en plein champ par leurs ancêtres. . . Le comte de Modave m'a fait voir parmi ses esclaves une femme Quimose, âgée d'environ trente ans, haute de trois pieds sept pouces (Modave dit trois pieds dix pouces), de nuance plus éclaircie que les autres indigènes: elle était bien membrée dans sa petite stature; ses bras atteignaient la rotule de son genou (d'après Modave, «ses mains ressemblaient assez à la tournure des pattes d'un singe»); ses cheveux étaient courts et laineux; elle était d'humeur douce et gaie; quant aux mamelles, il n'y en avait que le bouton. . . Tout considéré, je conclus par croire assez fermement à cette nouvelle dégradation de l'espèce humaine, car ôtez-leur la parole et donnez-la aux singes grands et petits, ce sera le passage insensible de l'espèce humaine à la gent quadrupède» (Ms *Bibl. Mus. Hist. natur.* et Copie *Bibl. Grandidier*, p. 15 et 19).

⁽¹⁾ C'était le cas d'une petite esclave Quimosse qu'il avait achetée dans le pays du Mandraré, mais il présumait que c'était une anomalie, ainsi que son manque de mamelles.

⁽²⁾ «Lorsque nous les aurons vus dans leurs fourmières et que j'en aurai fait passer quelques-uns en France, il faudra bien que l'on ajoute foi à mon récit. On sera bien embarrassé en Sorbonne de donner aux Patagons et aux Quimos une même origine.»

⁽³⁾ Flacourt dit (dans l'Avant-propos): «J'ai vu un endroit proche d'Itaperinā où il y a une grande quantité de pierres plantées debout où l'on m'a dit que c'étaient des

Pygmées qui y étaient enterrés. Ces Pygmées étaient venus en grand nombre faire une course dans le pays d'Anosy dont ils furent repoussés jusqu'à la rivière d'Itaperinā, laquelle n'ayant pu passer faute de bateaux, ils furent tous mis à mort et, pour marque de victoire, les vainqueurs les enterrèrent et dressèrent ces pierres.» Mais comme, ajoute Flacourt, «ces histoires de Pygmées, sont des fables», il n'est pas impossible que les Anakimosō, déjà relégués au xvii^e siècle dans les hauts de la rivière Mananarā, aient auparavant habité le Sud-Est de l'île et en aient été chassés par les immigrants indiens, d'où peut-être la légende recueillie par Modave.

Rochon, qui est allé à Madagascar en 1768, après avoir rapporté les récits de Modave et de Commerson, conclut que, «en présence de témoignages si peu équivoques, on a lieu d'être surpris que Flacourt ait traité de fables ce qui concerne l'existence des Quimos. Que l'on cesse, ajoute-t-il, d'opposer à des faits [!] l'autorité de cet homme, en tout point suspect par sa haine implacable envers les Madécasses» (*Voy. à Madagascar, au Maroc, etc.*, t. I, 1801, p. 128-142). De Valgny, qui était à Fort-Dauphin à la même époque, raconte à peu près les mêmes faits (Manuscrit de la *Bibl. du Muséum d'Hist. nat. de Paris* et Copie *Bibl. Grandidier*, p. 91-92).

Dans le tome II de son *Voyage dans les mers de l'Inde*, 4^e partie, article XIX, p. 503-509, Le Gentil, qui a été à Fort-Dauphin en 1761, dit: «Ya-t-il à Madagascar des Pygmées? Je me trouve forcé de répondre à cette question, ayant été longtemps sur les lieux; j'avoue cependant que j'aurais cru cette question fort inutile à traiter et je ne l'eusse jamais agitée. si, après mon retour en France, je n'eusse lu avec la plus grande surprise une lettre de M. Commerson à M. de la Lande. Comme le nom de M. Commerson, à si juste titre connu de toute l'Europe, m'a paru avoir donné beaucoup de crédit à cette idée, qu'il y a une nation de Pygmées à Madagascar, j'ai cru que je devais chercher à désabuser le public, du moins lui faire part de ce que je puis savoir à ce sujet. Je n'examinerai point si M. Commerson n'a pas mis un peu trop d'enthousiasme dans sa lettre, quand il parle de Madagascar, et si, comme il le dit, il faudrait des académies entières pour parvenir à en connaître les productions... mais ce que je lui conteste, c'est qu'il y ait des Pygmées à Madagascar. En effet, M. Commerson n'a point vu ces prétendus Pygmées... D'abord le mot «Quimos» n'est point un mot madécasse⁽¹⁾... et M. Commerson, n'ayant pas vu davantage le pays de ces Pygmées que les Pygmées eux-mêmes, s'est contenté de ce que quelques Noirs ont pu lui répondre aux quelques questions qu'il leur faisait et que vraisemblablement ils n'entendaient pas et cependant il conclut que «cette tradition constante dans ces cantons, ainsi qu'une notion généralement répandue dans tout Madagascar de l'existence actuelle des Quimos, ne permettent pas de douter qu'au moins une partie des faits qu'il rapporte ne soit vérifiable⁽²⁾».

Mais il est faux qu'il y ait à Fort-Dauphin aucune tradition de Pygmées actuellement existant à Madagascar; il est également faux qu'il y ait une notion généralement répandue dans tout Madagascar de l'existence actuelle des prétendus Quimos.

Je suis allé, comme M. Commerson, à Fort-Dauphin et jamais je n'y ai entendu parler de ces Pygmées, non plus que dans les autres parties de Madagascar que j'ai visitées avec soin; j'ai vécu pendant près de six ans, tant à l'Île-de-France qu'à Madagascar, au milieu de marins, de traitants, d'interprètes qui connaissaient parfaitement Madagascar et dont quelques-uns avaient pénétré bien avant dans les terres, je leur ai fait mille et mille questions sur les espèces d'hommes qu'ils y avaient vues et jamais ils n'ont parlé de cette race de Pygmées. Si la tradition en était si constante à Fort-Dauphin et la notion si généralement répandue dans tout Madagascar, comme le prétend M. Commerson, j'en aurais entendu parler et ce que j'en aurais entendu aurait piqué ma curiosité au point de faire les recherches nécessaires pour bien constater le fait. La femme Quimosse, dont parle M. Commerson pour appuyer son opinion, n'est, d'après sa description, qu'un être de l'espèce ordinaire, contrefait... Cette histoire des Pygmées à Madagascar, adoptée par M. Commerson, n'est qu'une histoire renouvelée, dont Flacourt avait constaté la fausseté cent ans et plus avant moi.

D'autre part, le baron de Clugny, qui a été employé près de quatre ans à Madagascar et qui en a visité la côte orientale par terre et par mer et qui en parlait couramment la langue, a écrit en 1776 une lettre à M. de la Lande où, après avoir montré que, contrairement à l'opinion de Commerson, Fort-Dauphin n'était point propre à un établissement politique, il «passe aux Quimos, ces hommes extraordinaires qui, s'ils existaient, tiendraient du prodige. C'est, ajoute-t-il, une ancienne fable du pays qui leur a donné l'existence. J'ai résolu d'aller dans leur pays et, après une première tentative, j'ai vite reconnu l'inutilité de cette recherche». Quant à la petite Quimosse de Modave, c'est un être sans intelligence, mal venu et mal conformé (in : Lettre de la Lande à M. l'abbé Rozier, directeur du *Journal de Physique*, t. VIII, nov. 1776, p. 357-363).

Malgré les critiques de Le Gentil et de Clugny, qui sont parfaitement justes et fondées⁽³⁾, comme le dit Eugène de Froberville, dans l'*Introduction* à l'ouvrage de Leguevel de Lacombe⁽⁴⁾, il y a encore des auteurs qui ajoutent foi aux récits de Modave et de Commerson. M. Max Leclerc, par exemple, s'appuyant sur les découvertes récentes faites en Afrique de Négrilles ou Pygmées d'Afrique (Akka, Batwa, Wambutti, etc.), a

⁽¹⁾ Le Gentil, qui a parfaitement raison dans la plupart des critiques qu'il adresse à Commerson, a tort au point de vue du nom qui est, comme l'avait déjà indiqué Flacourt et comme nous l'a confirmé M. Bénévent, celui d'un des nombreux clans tanalà, *Zanakimosô*.

⁽²⁾ «Commerson arrive à Fort-Dauphin, y passe quelques semaines et cela lui suffit pour découvrir un peuple de nains!» (Mémoire in : *Philosophie de la Nature*, t. IV, p. 234.)

⁽³⁾ Fressange s'est informé en 1803 s'il y avait un peuple de nains dans l'intérieur de Madagascar; on lui a dit qu'on ne connaissait rien de semblable et qu'il n'y avait que des nains isolés, des «Zazabotô» [lit. : garçons restés enfants]. Quant au nom de Kimos, il est

inconnu de tous (*Ann. des Voyages*, t. II, p. 25). D'autre part, Chapelier écrit, dans une lettre en date du 8 prairial an XIII [29 mai 1805], que «les Quimoses n'ont jamais existé» (folio 191). Quant à Ellis, il pense que les Kimos peuvent être identifiés avec les Hova, si l'on s'en rapporte à la description qu'en donnent Modave et Commerson (*Hist. of Madagascar*, t. I, 1838, p. 125-126). La Salle en 1787 dit : «Le pays d'Ancove [l'Imérinà] était autrefois habité par des Quimoses, noirs très robustes [!]

⁽⁴⁾ «Le Gentil a réfuté victorieusement l'histoire des Pygmées de Madagascar, dont maint savant a été la dupe et que réveille de temps en temps quelque auteur paradoxal.»

écrit un mémoire où, reprenant un à un leurs témoignages, il les déclare suffisamment précis et sincères pour qu'on ne puisse douter de l'existence d'un peuple nain à Madagascar, qu'il suppose originaire d'Afrique, apparenté peut-être aux Oua-Berikimo (peuple de deux pieds) dont on parle à Zanzibar; il les identifie avec les Betsileo actuels ou plutôt il pense que les Betsileo ont absorbé ce peuple nain (*Rev. d'Ethnogr.*, 1887, p. 323-335): M. Ferrand a la même croyance⁽¹⁾. Aujourd'hui que le clan ou la tribu des *Zanakimosô* a été retrouvée, toutes ces discussions n'ont plus d'intérêt. Nous citerons encore cependant l'opinion du capitaine Olivier qui, après une longue étude des documents sur ce sujet, conclut qu'il n'y a pas de Pygmées à Madagascar (Has there been a race of pygmies in Madagascar? *Antan. Ann.*, 1891, p. 257-272)⁽²⁾.

(183) Les mesures au moyen desquelles le général Galliéni s'est efforcé d'améliorer l'état sanitaire de la population malgache et de favoriser son accroissement dans un but tout à la fois humanitaire, économique et politique sont les suivantes :

1° Mesures légales consistant à assurer la régularité des unions, à abolir les anciennes lois défendant les mariages entre individus de castes différentes, à observer rigoureusement la loi malgache qui attribue à l'État les biens des personnes décédées sans enfants, à appliquer strictement les lois relatives à l'avortement et celles contre l'ivrognerie;

2° Mesures administratives consistant à concéder des terres aux indigènes qui n'en possèdent pas, notamment aux esclaves libérés, à accorder aux pères de familles nombreuses des exemptions (de la prestation, du service militaire, etc.) et des avantages (instruction gratuite aux enfants, etc.), à créer des orphelinats, à distribuer des secours aux enfants d'indigents;

3° Mesures hygiéniques et médicales, consistant à construire des hôpitaux, à créer une école de médecine afin de fonder une pépinière de médecins hovâ capables de coopérer utilement à l'œuvre d'assistance médicale indigène, à installer des hospices, des infirmeries-ambulances, des dispensaires et un service de consultations gratuites, avec distribution de médicaments, de vêtements et de vivres aux mères malades et aux enfants indigents, à assainir les villages par l'éloignement des immondices et par des nettoyages fréquents;

4° Mesures politiques consistant à célébrer chaque année, le 1^{er} dimanche d'avril (à partir de 1899), une fête des enfants, *Ny Fankalazarā ny marô farā*, cérémonie qui a pour but d'honorer et de récompenser les familles nombreuses et de montrer l'intérêt que le Gouvernement porte aux enfants et aux parents et qui est accompagnée d'une distribution de prix et de brevets d'honneur aux chefs des familles les plus nombreuses;

5° Mesures fiscales consistant à mettre un impôt sur les célibataires des deux sexes (*Journ. offic. Madag.*, 23 juin 1898, p. 2018-2020; *Bull. du Comité de Madagascar*, 1898, p. 390-395, et *Rapport d'ensemble sur Madagascar d'octobre 1896 à mars 1899*, par le général Galliéni, *Annexes*, p. LXXVIII-LXXXVIII).

Le Service de l'assistance médicale a pris rapidement une grande extension, si bien que le nombre des indigènes pouvant recevoir des soins médicaux a progressé, dans l'Imerinā et le Betsileo, de 40,000 en 1895 à 250,000 en 1899 et, à partir de cette époque où le service s'est étendu peu à peu sur presque toute l'île a passé à 900,000 en 1902 et à 1,700,000 en 1905 (*Madagascar de 1896 à 1905 : rapport du général Galliéni au Ministre des Colonies*, 30 avril 1905, p. 286, et *Neuf ans à Madagascar*, 1908, p. 339).

(184) Le Rév. Tou, qui a longtemps résidé au milieu des Tanosy émigrés, raconte la scène suivante dont il a été témoin et qui donne une idée de la triste situation faite aux femmes dans la société antanosy : « Arrivant un jour dans un village, j'entendis des cris affreux : c'était une femme que son mari traînait par les cheveux ! En m'apercevant, il la lâcha. Comme la reine était là, je m'en fus la saluer et je lui dis : Tu es la reine et tu laisses cet homme assommer sa femme sans mot dire, c'est honteux ! — Oh ! me dit-elle le plus tranquillement du monde, c'est qu'elle l'aura ennuyé ; il s'est mis en colère et l'a corrigée. C'est bien fait ! » (*Bull. Miss. luthér. de Madagascar*, février 1900, p. 18).

(185) M. Eug. de Froherville affirme, d'après Fressange, que Benyowsky a été, sans s'en douter et tout à fait involontairement, le promoteur des incursions des Malgaches aux îles Comores. « Benyowsky, dit-il, revenant en 1785 à Madagascar pour y mettre à exécution les projets de conquête qu'il avait conçus pendant le commandement qu'il avait antérieurement exercé au nom de la France dans la baie d'Antongil⁽³⁾, débarqua sur la

⁽¹⁾ M. Ferrand a été chercher l'étymologie de ce nom sur la côte orientale d'Afrique; il le fait venir de *Mbilikimo* (litt. : double taille), nom soahili des nains ou pygmées africains [!], et il en conclut que « ce fait linguistique, qui prouve combien l'influence bantou a été considérable même dans le Sud-Est de Madagascar [!] où les nègres africains n'ont pas cependant fréquenté, est un argument sérieux en faveur de la très semblable conjecture [!] que Madagascar a été habité, à l'époque préhistorique, par des nègres ou des négritos que l'immigration postérieure des nègres indo-océaniens a refoulés vers le plateau central » (G. FERRAND, *Dict. de Flacourt, Public. Ecole des Lettres d'Alger, Bull. de Corresp. africaine*, t. XXXIII, 1905, note, p. 190).

⁽²⁾ Nous ne parlerons que pour mémoire de la lettre

de l'abbé de Choisy, écrite à M. l'abbé de Marin, soi-disant en 1635, de la ville de Saint-Jacques dans l'île de Madagascar, lettre qui est un simple jeu d'esprit : il y est question d'une nation de Pygmées, les Tarisbos, « petits hommes sauvages habitant des sapinières et dont le plus grand n'a pas 18 pouces, petits drôles gaillards et ayant de l'esprit comme les singes, aussi fiers que les lions qui habitent auprès d'eux dans les montagnes, ayant guerre continuelle avec les grands magots à cul bien et se servant comme montures pour courir à la chasse le long des rochers les plus escarpés de petits animaux qui sont semblables à nos renards et ont la même taille ».

⁽³⁾ Le vicomte de Souillac, gouverneur de l'île de France, donne à l'entreprise de Benyowsky une tout

côte Nord-Ouest, et il se disposait à faire décharger le navire qui l'avait amené lorsqu'il le vit lever l'ancre furtivement et s'éloigner à pleines voiles. Justement inquiet, il envoya à sa recherche un canot monté par deux Européens et plusieurs Malgaches avec une lettre pour le sultan d'Anjouan, qu'il pria de détenir son navire au cas où il mouillera sur une de ses rades. Le canot arriva à Anjouan, remit la lettre au sultan, mais trop tard; le navire avait déjà mis à la voile.

De retour dans leur pays, les Malgaches vantèrent à leurs compatriotes l'île d'Anjouan dont les richesses les avaient émerveillés et où ils étaient allés si facilement, si bien que les Zana'Malata résolurent de tenter une expédition pour s'emparer de ces richesses. Les vents étant favorables pour s'y rendre d'août en octobre, ils partirent à cette époque et eurent un plein succès. Les Comores devinrent dès lors leur proie quasi-annuelle, d'autant que les habitants, qui étaient lâches, ne savaient leur opposer aucun obstacle.

Voici comment s'organisaient ces expéditions : lorsque les principaux chefs de la côte Nord-Est avaient résolu d'aller piller Anjouan, ils se rendaient de côté et d'autre, tout le long de la côte Nord-Est, entre Tamatave et le cap d'Ambre, recrutant des hommes et des pirogues dont ils marquaient les quotités au moyen de nœuds faits sur des lanières de cuir afin de connaître le nombre total des guerriers qui voulaient en faire partie et qui tous s'engageaient à les accompagner par des serments solennels toujours fidèlement tenus. Les pirogues de Tamatave partaient les premières et remontaient la côte suivies de celles des villages devant lesquels ils passaient; ils doublaient le cap d'Ambre et arrivaient dans l'une des rades de la côte Nord-Ouest où les attendaient celles de la côte occidentale, toujours en petit nombre du reste. Les grandes expéditions n'avaient, paraît-il, lieu que tous les cinq ans et réunissaient de 400 à 500 pirogues portant de 30 à 40 hommes chacune, soit une armée de 15,000 à 18,000 hommes; dans les années intermédiaires, la flotte était beaucoup moins nombreuse et ne comprenait guère plus d'une cinquantaine d'embarcations, les richesses des Comores n'étant pas suffisantes pour alimenter chaque année le pillage d'une vingtaine de mille hommes.

De la côte Nord-Ouest, ils se dirigeaient vers le couchant et, à l'époque qu'ils choisissaient, le vent favorisait d'ordinaire leur course vers les îles Comores; s'ils les manquaient, ils se laissaient porter à travers le canal Mozambique et allaient atterrir à la côte d'Afrique, ce qui leur est arrivé plusieurs fois : la ville d'Ibo que défendait un fort portugais et qui est située dans l'une des îles Querimba, à peu près sur le même parallèle que le cap d'Ambre, a été attaquée trois fois par eux, de 1808 à 1816; dans les deux premières invasions, ils ont complètement ravagé l'archipel, brûlant les maisons, les cocotiers et les plantations et tuant ou emmenant captifs tous les habitants qui tombèrent entre leurs mains : ils incendièrent même un navire français qui se trouvait alors sur la rade d'Ibo, après avoir massacré l'équipage et pillé la cargaison; en une autre occasion, ils attaquèrent et prirent une corvette portugaise de 16 canons et de 80 hommes d'équipage. Malgré les succès de ces deux premières expéditions aux îles Querimba, à la seconde, les forbans Malgaches eurent à se repentir de leur audace, car le manque de vivres, leur ignorance de la navigation hauturière et la variole en firent périr près de la moitié avant qu'ils fussent de retour à Madagascar. Ils ne se découragèrent cependant pas et, en 1816, ils tentèrent une troisième incursion contre Ibo, qui leur fut fatale, car ils furent surpris par une tempête dans leur voyage et, des 250 pirogues qui étaient parties de Madagascar, il en atterrit seulement aux îles Querimba 68, qui furent pour la plupart détruites par les Portugais, de sorte que des 6,250 Malgaches dont se composait cette expédition, pas un n'est revenu à Madagascar.

Ils ont même eu l'audace de s'attaquer à Kiloa, et de pousser jusqu'à l'île de Monfia, où ils se sont emparés d'un butin immense et d'environ 3,000 esclaves; mais, comme la flottille malgache venait d'appareiller, elle fut attaquée par vingt boutres armés de canons, lancés à sa poursuite par le sultan de Zanzibar : acculés dans la baie de Mzimbaty (un peu au Nord de la rivière Rovuma) qu'ils avaient prise pour un détroit par lequel ils pensaient pouvoir gagner les îles qui sont éparses tout le long de la côte d'Afrique au sud du cap Delgado, ils furent massacrés jusqu'au dernier par les Arabes.

Mais c'étaient les Comores et surtout Anjouan qui étaient le but ordinaire de leurs expéditions; ces îles étant très hautes se voyaient de loin et il leur était par conséquent facile de s'y diriger. Dès que du sommet du mont Ouchongui, qui domine Mayotte, on apercevait l'approche de la flottille malgache, on la signalait par un grand feu et on en envoyait la nouvelle à Anjouan : les habitants se réfugiaient dans les villes que l'on approvisionnait à la hâte et la terreur régnait partout. Les sièges duraient souvent longtemps : en 1808, M'Samoudou, la capitale d'Anjouan, en soutint un si long que 200 femmes qui s'étaient réfugiées avec leurs enfants dans une maison fortifiée servant de magasin à poudre, située à une petite distance de la ville, après avoir épuisé toutes leurs provisions, se virent réduites à une telle extrémité que plusieurs mères mangèrent les cadavres de leurs enfants⁽¹⁾ et que, poussées finalement par le désespoir, elles mirent le feu à la

autre cause; il écrit au Ministre le 3 janvier 1786 que l'objet principal de cet aventurier était la traite des noirs pour laquelle il s'était associé avec des négociants de Baltimore et du Maryland : on n'a, dit-il, trouvé dans ses papiers aucun titre émanant d'une puissance quelconque de l'Europe (*Arch. colon., Corresp. Madag.*).

⁽¹⁾ Thomlison's Journal, in : Salt : *Voy. en Abyssinie*, 1816, t. I, p. 97-102. — Voici le récit *in extenso* de ce témoin oculaire; tel que le donne Salt : « Un ennemi qui

a fait beaucoup de mal aux possessions portugaises de l'Afrique orientale, c'est un peuple de pirates qui habite la pointe Nord-Est de Madagascar et que les Portugais nomment Sekelaves [Sakalavá], mais dont le nom véritable, j'ai tout lieu de le croire, est Marati [Malata ou Zana'Malatä], car les Sekelaves habitent la côte Nord-Ouest, et qui est connu pour avoir, depuis plusieurs années, infesté les îles Comores. Le compte rendu suivant, qui est extrait du *Journal du capitaine Thomlison*, offre le

poudrière et s'ensevelirent sous ses ruines. D'autres fois, ils se contentaient de bloquer les villes pendant quelques jours et, pendant ce temps, se répandaient dans les campagnes, pillant et ravageant à plaisir les villages et les plantations.

Lorsque, la mousson ayant changé, l'époque du retour était venue, les Malgaches se rembarquaient, emmenant le butin et les prisonniers dont ils faisaient des esclaves.

Il y a eu, paraît-il, quelques capitaines de navires européens qui ont aidé les Malgaches à faire des prisonniers, trouvant ainsi un moyen de se procurer vite et à bon compte une cargaison d'esclaves⁽¹⁾.

On comprend que, dans ces circonstances, les malheureux Comoriens aient imploré maintes fois les secours des colonies anglaises et françaises de la mer des Indes contre leurs barbares ennemis, secours qui leur furent accordés dans une certaine mesure. En 1808, le gouverneur de Bombay, à la requête de divers capitaines anglais, leur envoya des armes et des munitions dont une partie fut interceptée par un croiseur français; en 1812, comme nous l'avons raconté page 381, le gouverneur du Cap, Sir J. H. Cradock (lord Howen) acquiesça à leur demande et envoya à leur aide la frégate le *Nisus*, commandée par le capitaine Beaver, qui leur porta un secours considérable d'armes et de munitions, mais qui, à cause de la saison trop avancée, ne put, comme il en avait l'intention, visiter les principaux ports de la côte orientale de Madagascar et contraindre par des négociations ou des menaces les chefs de cette côte à cesser leurs terribles expéditions.

Le gouverneur de Maurice, Sir Robert Farquhar, sollicita à son tour par le sultan d'Anjouan en 1814, accueillit avec faveur sa demande et pria Radamā I^{er}, avec lequel il entretenait des relations cordiales, de prendre des mesures pour faire cesser ces pirateries, et il en fit un article essentiel du traité qu'il était en train d'élaborer avec lui et qui fut signé le 23 octobre 1817, article rédigé ainsi qu'il suit :

« Il est convenu entre le roi d'Angleterre et le roi de Madagascar qu'ils protégeront le sultan d'Anjouan,

tableau de la situation déplorable où les incursions de ce peuple ont réduit les malheureux Anjouanais :

« Juin 1809. Les Anjouanais sont le peuple le plus doux et le plus poli que je connaisse, prêtant toutes sortes de secours aux étrangers. Ils ont dernièrement fait de grandes pertes que leur ont causées les Malgaches, qui envahissent leur île tous les ans pour s'y procurer des esclaves qu'ils vendent aux Français. La Grande Comore, Mohéli et Mayotte sont presque dépeuplées par les attaques de ces pirates, et Anjouan, de douze villes, est réduite à deux. Ils arrivent dans la dernière partie de la mousson du Sud-Ouest; ils construisent des huttes autour des villes qui sont environnées de murs et, comme ils ne tentent jamais la traversée qu'avec les vents favorables, ils les bloquent ainsi jusqu'à la fin de la mousson du Nord-Est, soit environ pendant huit mois.

« J'ai vu une de leurs pirogues : elle avait environ 45 pieds de long sur 10 ou 12 de large. La construction en était ingénieuse et fort semblable à celle des barques servant à la pêche de la baleine, et les différentes pièces étaient jointes ensemble par des chevilles de bois.

« Ce peuple fait tous les cinq ans une expédition composée d'au moins 100 pirogues, qui contiennent chacune de 15 à 35 hommes, armés de mousquets à pierre. Chacune des quatre autres années, ils ne détachent que 30 pirogues, pour laisser le temps aux plantations de se refaire. Le sultan m'a dit que, durant le siège de l'année précédente [en 1808], près de 200 femmes et enfants qui n'osèrent sortir des murs pour aller chercher des vivres, moururent de faim, et que plusieurs mères mangèrent leurs enfants. »

« La capitale ou ville du sultan a sur ses remparts et dans un fort situé sur une montagne voisine plus de 50 canons, mais en mauvais état. Le sultan a entre les mains des actes par lesquels les amiraux Renier et Blanket requièrent les capitaines de vaisseau de lui fournir de la poudre et des armes. Son principal moyen pour en obtenir est de s'adresser au gouverneur général et au conseil de Bombay qui, l'année dernière, lui avait envoyé dans un navire arabe 40 demi-barils de poudre, 80 mousquets, un canon de fer de 6 livres de balles, 1.500 pierres à fusil et 2.000 balles; malheureusement, un croiseur français qui a rencontré ce navire ne lui a laissé que les mousquets et 6 demi-barils de poudre. Je suis persuadé qu'avant peu d'années ces îles seront aban-

« données si elles ne reçoivent pas de secours plus efficaces. Car leurs ennemis leur ont enlevé la plus grande partie de leur bétail, tuant ce qu'ils ne pouvaient emmener.

« Ces faits me semblent de nature à exciter la générosité de la nation britannique, et j'ai le vif désir que les Anjouanais ne soient pas plus longtemps abandonnés à leur malheureux sort, car, maîtres des îles de France et de Bourbon et du Cap de Bonne-Espérance, nous pouvons facilement mettre un terme aux expéditions de leurs ennemis.

« Encouragés par leurs succès contre les Anjouanais, les « Marati » [Malatā] ont, l'année dernière [en 1808], osé traverser le canal de Mozambique et se sont emparés d'une des îles Querimba. Ils y ont renversé les maisons, brûlé les cocotiers et les plantations et tué tous les habitants qui sont tombés entre leurs mains. On dit que leur flotte comprenait 1.000 pirogues (chiffre que je crois exagéré), portant chacune une trentaine de combattants.

« On fait de ces pirates un portrait affreux. Ils portent des crics comme les Malais et ils montrent dans leurs attaques une férocité qui peut être difficilement surpassée. Leur système étant la guerre universelle, les Portugais ne sont pas seuls les objets de leur haine. En 1807, ils ont pris un vaisseau français qui allait à l'île de France et aucun de ceux qui étaient à bord n'a échappé à leur fureur; un médecin de Mozambique et son fils furent au nombre des victimes.

« Malgré le succès de leur expédition aux îles Querimba, les « Marati » [Malatā] n'ont pas quitté la côte sans avoir à se repentir de l'art de la navigation et la petite vérole qu'ils ont prise sur le côté en ont fait périr un si grand nombre, qu'à peine est-il revenu la moitié à Madagascar. Cependant ils n'ont pas été découragés et ils ont eu l'audace de déclarer que l'île de Mozambique serait leur prochain point d'attaque. On en a été instruit par quatre prisonniers malgaches faits par l'équipage d'un brick portugais dans un combat où les « Marati » [Malatā] combattirent tellement en désespérés qu'il n'y eut que ces quatre hommes pris vivants. Je crois cependant que ces hordes indisciplinées sont incapables d'emporter d'assaut le fort de Mozambique. »

⁽¹⁾ CAPMARTIN et COLIN, *Ann. Voyages*, t. XIII, 1811, p. 154-159.

ami et fidèle allié de l'Angleterre, contre les pillages qu'exercent annuellement sur son île quelques-unes des peuplades maritimes de Madagascar, et qu'ils useront de tous les moyens en leur pouvoir, par leurs sujets comme par leurs alliés, pour mettre un terme à ces pirateries. A cet effet, Radamä 1^{er} et le gouvernement de Maurice feront défense à toute personne quelconque d'y prendre part et avis de cette défense sera donné dans tous les ports de Madagascar.» Le jour même de la signature du traité, Radamä 1^{er} lança une proclamation dont un des paragraphes était ainsi conçu : « Habitants de Madagascar, on a eu coutume de faire tous les ans une attaque contre le Sultan d'Anjouan et les îles Comores. Notre ami, le gouverneur de Maurice, a fait avorter celle qu'on avait projetée pour l'année dernière; nous nous joignons à lui pour interdire aux Malgaches tout acte d'hostilité contre le roi et les habitants de l'archipel des Comores et de toute île située sur la côte d'Afrique, et ce sous peine d'encourir notre déplaisir et de recevoir la punition due aux pirates, de quelque nation qu'ils soient.»

Enfin, M. Frappaz, qui commandait le *Lys*, ayant relâché en 1818 sur la rade d'Anjouan, prit à son bord l'un des fils du Sultan qui était au comble de la terreur et l'envoyait demander au gouverneur de Bourbon sa protection et le supplier d'arrêter les invasions malgaches ou tout au moins d'intervenir auprès des princes de Madagascar pour qu'ils fissent cesser les cruautés de leurs sujets⁽¹⁾. Le jeune prince reçut un bon accueil et rapporta à son père l'assurance que Radamä 1^{er}, avec lequel le gouvernement anglais allait renouveler le traité de 1817, mettrait un terme aux expéditions des Betsimisarakä, ce qui eut lieu en effet à partir de 1820 (Eug. DE FROBERVILLE, *Les Invasions madécasses aux îles Comores*, *Annuaire des voyages*, t. II, 1845, p. 194-208; PRIOR'S, *Voyage of the Nisus*, 1820, p. 44, 62, etc.; Thomlison's *Journal*, in : SALT, *Voy. to Abyssinia*, t. I, p. 97-101; BOTLER, *Narrative of a Voy. to Arabia, Africa, etc.*, 1835, t. II, p. 39; *Arch. colon.* (vicomte de Souillac, 28 déc. 1785; Silvain Roux, 1810; Albrand, *Mém. sur Quiloa*); FRAPPAZ, *Ann. marit.* (Bajot), 1820; COLIN et CAPMARTIN, *Notice sur les Comores*, *Ann. Voy.*, t. XIII, 1811, p. 154-159).

Le lieutenant de vaisseau Bosse, qui commandait la *Prudente* et qui est allé à la Grande Comore en 1844, raconte que « le chef Babaouna, qui est l'allié du sultan de Moroni et réside à Thoueni, est le seul survivant d'une nombreuse famille détruite par les Malgaches; il est en pourparlers pour racheter une de ses filles, enlevée autrefois toute petite avec sa mère. Thoueni a un aspect très misérable à la suite des invasions des Betsimisarakä, qui ne craignent pas de traverser le canal de Mozambique dans de simples pirogues et viennent en grand nombre ravager les Comores, où ils commettent meurtres et pillages. Partout nous avons rencontré les traces de ces pirates et tout le long de la côte, il y a de petites pyramides blanches qui sont des monuments élevés par la superstition arabe pour se préserver de ces hordes sanguinaires » (*Ann. marit.* (Bajot), t. XVII : *Rev. colon.*, t. IV, 1846, p. 124).

(186) Les amiraux hollandais C. Van Neck et Warwyk, qui ont mouillé avec trois vaisseaux, en 1598, à l'île Sainte-Marie en eurent un spectacle extraordinaire : ils virent des indigènes qui, ayant aperçu une baleine, coururent sur elle dans une pirogue et lui lancèrent un harpon attaché à une longue corde faite avec les fibres des écorces de certains arbres. La baleine se sentant blessée plongea et les indigènes filèrent la corde dans toute sa longueur. Lorsqu'il n'y eut plus rien à lâcher, la baleine entraîna la pirogue, qui roulait et était ballottée comme si elle eût été un simple fêtu de paille. Les indigènes n'étaient nullement en peine, parce que, au cas où elle eût chaviré, ils auraient parfaitement su la mettre à flot tout en nageant. Quand cette manœuvre eut duré un assez long temps, la baleine ayant perdu ses forces revint à fleur d'eau, et ils la balèrent à terre et la dépecèrent à basse mer : chacun en eut sa part » (*Hettweede Boeck, Jour. ael ost Dagh-register inhoudende een warachtich verhaal ende historische vertellinghe van de Reyse, mars 1598*, Middleburg, 1601, p. 4-7, et *Coll. Ouvr. anc. Madag.*, publiée par A. et G. Grandidier, t. V, p. 246-247).

(187) Robert Lyall avait été envoyé par le gouverneur de Maurice à Tananarive comme agent du gouvernement anglais pour remplacer Hastie, auquel Radamä 1^{er} avait fait des funérailles solennelles. Arrivé en Imerinä après la mort de ce roi, porteur des cadeaux que les Anglais avaient la coutume de lui envoyer chaque année, il ne fut pas reçu par Ranavalonä 1^{er} qui, trois mois après son avènement, lui fit remettre la lettre suivante où elle manifestait clairement ses sentiments à l'égard des étrangers : « Que la paix soit avec vous ! voici ce que dit Ranavalomanjakä au sujet des cadeaux que vous, Anglais, donnez chaque année : Radamä ne m'a pas ordonné de les recevoir; et à vous, M. Lyall, je vous dirai qu'il ne m'a pas non plus ordonné de vous reconnaître comme remplaçant de M. Hastie ». Signé : Ranavalomanjakä. En même temps, elle lui a fait dire que le traité

⁽¹⁾ « Depuis 30 ans, l'île d'Anjouan, qui autrefois était assez prospère, est annuellement dévastée par les incursions des Malgaches, brigands intrépides et féroces, auxquels rien ne résiste, et qui viennent dans cette île et même jusqu'à Mozambique, exercer le plus affreux pillage. quand la belle saison permet à leurs frères pirogues de naviguer sans grand danger. Si l'on n'en avait les preuves évidentes, on ne croirait jamais que ces nègres audacieux, excités par l'espoir d'un riche butin, ont la hardiesse de traverser les mers dans des troncs d'arbres creusés, sans autres moyens de diriger leur route que la vue des astres, et toujours exposés à se voir engloutir au moindre vent.

« Dans l'Est de la baie, aux bords d'une rivière, on voit les restes de l'ancienne capitale que ces barbares ont brûlée et saccagée il y a 26 ans.

« Le sultan, qui est bon et humain, n'a pu voir son peuple réduit à la plus profonde misère par les incursions des Malgaches, sans venir à son secours et, dans ce but, il a fait pour 17 années l'entier abandon des contributions en nature dues par chaque propriétaire et il entretient ses troupes avec ses deniers, épuisant son trésor pour permettre à ses sujets de réparer leurs pertes (FRAPPAZ, *Relat. d'un voy. à Madagascar, à Anjouan et aux Seychelles en 1818-1819*, *Ann. marit. et col.*, Bajot, t. XII, 1820 (2^e partie, p. 253 et 250-251).

conclu par Radamâ avec le gouvernement anglais était dorénavant sans valeur (*Archives de Bourbon*, et BRUNET. *L'œuvre de la France à Madagascar*, p. 338). Accusé d'avoir soi-disant offensé les «Sampy» ou Talismans royaux, R. Lyall fut maltraité et chassé; il en est devenu fou.

(188) Le temple du Palais dont la première pierre a été placée le 20 juillet 1869 a été inauguré le 8 avril 1880; à cette cérémonie, le Premier Ministre a prononcé les paroles suivantes : «Vous devez vous demander qui a ramené la reine à se faire chrétienne; je vous dirai que ce ne sont pas les hommes, mais Dieu lui-même qui a parlé à son cœur. Il y a une chose qu'il faut que vous sachiez et dont vous devez garder la mémoire : le jour où Rasoherimanjakâ est montée sur le trône, il y avait une Bible, — je vous en donne l'assurance, — qui était dans sa maison comme un objet sans valeur et indigne d'attention, et, quoique ceux qui ont pu la lire l'aient accueillie avec faveur, elle n'en a pas moins été délaissée comme n'étant d'aucune utilité.

«Le 11 adizaozâ (3 avril 1868), lorsque Ranavalomanjakâ est montée sur le trône, la même Bible était encore là, toujours négligée. Mais, pendant le deuil de Rasoherimanjakâ, la reine l'a lue et relue, y passant des journées entières, et les officiers du Palais et ses serviteurs l'ont imitée.

«Or, je vous le répète, ce ne sont pas les hommes, mais Dieu seul qui lui a fait lire la Bible et l'a amenée à prier. Quand, le dimanche matin 25 octobre 1868, elle s'est rendue avec moi et quelques rares serviteurs dans la chambre de Mahatsarâ, au centre du Rovâ, elle a envoyé chercher Rainingorÿ, 16 Vtrâ, Rainibesâ, 15 Vtrâ, et Rainilambö, 15 Vtrâ, et elle leur a dit : «je vous annonce, à vous qui êtes «mon Père et ma Mère» «qu'à l'avenir je prierai Dieu, car voici quelles ont été mes pensées! J'ai regardé le ciel et je me suis dit qu'il «n'existerait certainement pas s'il n'y avait pas eu quelqu'un pour le faire; j'ai bien regardé la terre, qui «n'existerait pas non plus si quelqu'un ne l'avait faite. Or qui les aurait faits, si ce n'est Dieu; aussi, dorénavant je prierai Dieu, et je vous ferai entendre sa parole, car vous êtes «mon Père et ma Mère».

«Dès qu'ils eurent entendu les paroles de la reine, ils s'écrièrent : «C'est parfait! notre Maitresse, soyez «bénie!» et ils se sont plongés dans leurs pensées, et, le soir venu, ils sont retournés au même lieu pour prier.

«Le dimanche suivant, 1^{er} novembre 1868, ces trois «parents de la reine» sont revenus et ont prié avec nous. Ce jour-là, il a été décidé qu'à l'avenir il n'y aurait plus de marché le dimanche. Nous avons, en effet, reconnu la puissance et les vertus de la Bible, car, quoiqu'au début on l'ait lue comme un livre sans importance, afin seulement de passer le temps, ce temps n'a pas été perdu et elle a été comme la bonne semence mise en terre dont les pousses sortent au bout d'un certain temps, elle a enfin germé! Et je vous le dis en vérité, en ce jour où la reine nous a appelés à prier pour la première fois, nous avons tous été remplis d'allégresse.

«Ah toute puissante est la parole de Dieu! Plaise à Notre Seigneur que nous la lisions et que nous l'écoutions avec recueillement et profit, car elle a la force de changer les cœurs (*Teny Soa*, Antananarivo, mai 1880, p. 74-76, et *Tantaran'ny Fiangonana eto Madagaskara*, Faravohitra, 1887, p. 150-151).

(189) Les Hollandais faisaient au xvi^e siècle un important commerce avec divers pays d'Europe, notamment avec l'Espagne et le Portugal; Cornelis de Houtman, que ses affaires avait conduit à Lisbonne, s'efforça d'y recueillir des renseignements au sujet du commerce de l'Inde, mais, malgré toute la discrétion qu'il y mit, sa curiosité fit naître des défiances dans ce pays où l'on cachait jalousement tout ce qui concernait le commerce d'outre-mer, et il fut mis en prison et condamné à une amende fort élevée qu'il était incapable de payer. Il s'adressa aux Marchands d'Amsterdam, auxquels il promit, pour prix de sa liberté, de communiquer tout ce qu'il avait appris au sujet du commerce et des routes des Indes orientales. Sa proposition fut acceptée et sa rançon, tout élevée qu'elle était, fut payée.

De retour dans son pays en 1594, il satisfît à sa promesse et, sur son rapport, les Marchands d'Amsterdam formèrent une compagnie sous le nom vague de *Compagnie des Pays lointains*, dont les directeurs, au nombre de dix, confièrent à Cornelis de Houtmann, comme chef de traite, la direction d'une flotte de quatre vaisseaux, le *Mauritius*, du port de 400 tonneaux avec 84 hommes d'équipage, 20 pièces de canon et 12 pierriers (cap. J. Molenaer), la *Hollandia* (cap. J. Dignumsz), l'*Amsterdam* (cap. J. Schellinger) et une petite pinasse de 30 tonneaux (cap. Lambertsz-Mau). Cette flotte rentra en Hollande après 2 ans et 4 mois d'absence, n'ayant fait que des profits médiocres (Prévost, *Hist. des Voyages*, t. VIII, p. 68).

190) «La ville de Mouzangaye [Majunga] renferme plus de 6,000 Arabes et Indiens avec leurs familles. Il y a des mosquées à l'usage des différentes sectes, des maisons d'éducation, des gens de tous métiers et des ateliers en tout genre. On y construit beaucoup de doubles chaloupes et des pinques [boutres] de 150 tonneaux et au-dessus.

«Les marchands de Surate envoient à Mouzangaye, chaque année, deux *palles* [grands boutres], armées sous pavillon anglais, qui sont chargées d'étoffes et de soies nommées «acoutis» et de diverses toiles qu'ils échangent avec les Malgaches pour les productions territoriales, ainsi que pour des esclaves, de l'argent ouvragé, des piastres, de l'écaille, etc.

«À Mouzangaye, ce sont les Indiens qui occupent continuellement les Arabes en leur confiant des effets pour aller les débiter au loin, moyennant une commission de 10 p. 100. Ceux-ci ont des chaloupes qui font la traite du riz dans les rivières et qui remontent celle de Pombétoc [le Betsibokâ] à plus de 25 lieues dans le Sud-Est, lorsque les Indiens font des envois de marchandises dans le pays des Hovas. Enfin je puis assurer que le commerce de Mouzangaye est d'une activité étonnante et qu'il offre beaucoup de ressources au nôtre.

« La ville est divisée en trois districts que surveillent trois chefs arabes nommés par Ravahiny, la reine des Sclaves [Sakalavä], pour administrer la police et la justice. Aucun Sclave ne cohabite avec les Arabes; il vient seulement dans la ville pour y vendre ses denrées » (DUMAINE, Idée de la côte occidentale de Madagascar, *Ann. des Voy.*, t. XI, 1810, p. 27-28).

(191) Voici des renseignements plus circonstanciés sur cette intéressante entreprise :

Vers 1820, M. de Rontaunay conçut le projet de créer sur la côte orientale de Madagascar des établissements tout à la fois agricoles, industriels et commerciaux. L'exécution de ce projet se heurtait à de grandes difficultés : mauvais vouloir de la part des Hovä, très méfiant à l'égard des Européens; interdiction à tout étranger de posséder à Madagascar soit des terrains, soit des esclaves indigènes; chefs locaux querelleurs et insatiables, prêts à toutes les rapines; réputation assez fondée d'insalubrité que l'expérience du passé a faite à cette région, etc. Il fallait en outre trouver de gros capitaux et apporter dans ce pays encore sauvage tout ce qui était nécessaire à l'installation et au développement d'une vaste exploitation.

Tant de difficultés n'arrêtèrent pas M. de Rontaunay, riche négociant de l'île de la Réunion. Il s'adjoignit M. Arnoux, non moins aventureux que lui, qui connaissait Madagascar et était habile et persévérant.

Ils firent leur première tentative auprès de Mahelä, ou en un lieu nommé Rianambö qui est à trois lieues de la mer; Arnoux y établit avec l'autorisation de Radamä I^{er} une sucrerie. Mais, après la mort de ce roi, qui eut lieu comme l'on sait, en 1828, il fut en butte à toutes sortes de soupçons et de tracasseries, comme tous les étrangers du reste, si bien qu'il fut sur le point de s'en retourner à l'île Bourbon. Toutefois, avant de prendre ce parti extrême, il monta à Tananarive en mars 1829 et parvint à dissiper la méfiance qu'on avait contre lui en haut lieu; il fit agréer M. de Lastelle, l'un des capitaines des navires de la maison de Rontaunay, comme chef adjoint de ses établissements sur la côte Est. Il mourut de la dysenterie en revenant à la côte et M. de Lastelle se trouva dès lors le représentant à Madagascar de M. de Rontaunay et seul chef de l'entreprise.

À Mahelä, il se fit construire une habitation et il se disposait à installer un moulin à eau, lorsqu'à la fin de 1829 l'expédition Gourbeyre remit tout en question. Surveillé, gardé à vue, il avait tout lieu de craindre pour ses jours et on lui conseillait fort de quitter Madagascar et de retourner à l'île Bourbon; mais il ne voulut pas abandonner son établissement et, sommé de monter à Tananarive, il eut la hardiesse de s'y rendre. Il n'y fut pas mal reçu et resserra les liens d'amitié qu'il avait déjà avec les principaux personnages du pays; il renouvela le traité fait précédemment pour l'installation d'une guildiverie ou fabrique de rhum et il afferma, comme l'avait déjà fait M. Arnoux, les droits de douane des trois ports de Fénérive, de Mahanorö et de Mananjary. Sa fidélité à bien accomplir les conditions de ces traités lui assura une réelle faveur à la cour d'Imerinä⁽¹⁾.

Aussi la reine le chargea-t-elle, en 1838, d'aller lui acheter, en France, une grande quantité d'objets divers, notamment des objets d'habillement et de luxe. Il partit donc en janvier 1839 à bord du navire *Le Pionnier*, emportant de la cire, des peaux de bœuf, de la gomme copal, du riz et du sucre fabriqué dans ses établissements, et il entra en avril dans le port de Marseille, dont les négociants furent très intéressés par cette première cargaison arrivant de Madagascar. Il revint à Tananarive avec une grande quantité d'objets de Paris qui firent l'admiration de la reine et de sa cour et il apporta en même temps du blé, de l'avoine, de l'orge, qu'il fit semer dans l'Imerinä, et la plupart des arbres fruitiers de France, qu'il y fit planter et qui y ont prospéré.

La reine se montra très satisfaite des résultats de ce voyage et, par ses ordres, M. de Lastelle retourna en France à bord de *La Marie-Mathilde* avec une cargaison pareille à la première. Revenu en janvier 1842 avec 10,000 fusils et 600 barils de poudre qu'il avait achetés en Angleterre avec l'autorisation du gouvernement français, il fut félicité par la reine comme la première fois.

Une autre commande de 23,000 fusils fut alors faite en France par ses soins à la demande du gouvernement Merinä.

La funeste collision de 1845 (affaire Romain-Desfossés et Kelly) le jeta de nouveau brusquement au fond de l'abîme, et si, après la fermeture des ports au commerce européen, il continua à produire du sucre, il dut l'emmagasiner en attendant des temps meilleurs. Le premier ministre, qui était intéressé dans la sucrerie de Tsarahafaträ et devait toucher annuellement une somme de 2,000 piastres, soit 10,000 francs, pour sa part, réclama son dû à la fin de l'année comme d'habitude. On eut beau lui dire qu'on ne pouvait vendre le sucre à cause de la fermeture des ports, il ne voulut rien entendre et force fut de lui payer ses 10,000 francs.

Voici quels ont été les divers établissements fondés par MM. de Rontaunay, Arnoux et de Lastelle :

En 1828, près Mahelä, la guildiverie de Rianambö sur le bord du Ranganä (à trois lieues de la mer), le premier établissement industriel qui a été formé à Madagascar; cette guildiverie avait des alambics perfectionnés (de Derosne et Cail) et des champs considérables de cannes à sucre. M. de Lastelle y a planté des arbres à pain, des cocotiers, des rotins de l'Inde, des caféiers, des vanilliers, des giroffiers, des canneliers de Ceylan, ainsi que tous les arbres fruitiers des colonies : 300 travailleurs étaient attachés à cette propriété.

⁽¹⁾ On a prétendu que M. de Lastelle n'a été si bien en cour à Tananarive, que parce qu'il avait promis à la reine d'envoyer un de ses navires s'emparer de sept chefs Sakalavä de la baie de Saint-Augustin, ennemis des Merinä. Il n'est pas douteux qu'il a envoyé de Mahelä le *Voligeur*, ayant à bord 3 généraux et 40 soldats hovä,

mais il ne pouvait se refuser à prêter ce navire à la reine Ranavalonä sous peine d'être pillé et expulsé. Du reste, ce petit corps de troupes, qui devait attendre à Saint-Augustin l'armée merinä envoyée par terre contre les Sakalavä, n'a pu remplir sa mission à cause de la présence de plusieurs baleiniers qui étaient alors sur rade.

En 1834 a été créé le second établissement à Tsarahafaträ, sur les bords du Mananjarä, à trois lieues environ de la mer; cet établissement comprenait au début un moulin à manège et une batterie de chaudières produisant 250,000 kilogrammes de sucre; on y a ajouté en 1841 une machine à vapeur de 7 chevaux, une batterie à la Gimart de 6 chaudières, trois chaudières à basse température (système Wetzell), cinq défécateurs, une purgerie, des magasins, une maison pour les employés et un village pour les travailleurs. Deux cents bœufs de charroi y étaient attachés. La production annuelle y était de 500,000 à 600,000 kilogrammes de sucre et il y avait, à côté, une caférie.

En 1841, fut fondé de compte à demi avec la reine l'établissement de Bakorä, sur les bords du Mananjarä. Cet établissement comprenait une machine à vapeur de 7 chevaux, une sucrerie de 8 chaudières, un alambic de Derosne et Cail, pouvant distiller huit barriques de rhum par jour, une forge, une chaudronnerie, une tonnellerie, etc., des magasins, une maison d'habitation et un village de 300 travailleurs. Production en 1849, 200,000 kilogrammes de sucre.

En 1842, a été établie une quatrième usine sur le bord de l'Ivondronä, à Saomandrakizay, encore de compte à demi avec la Reine : elle comprenait une machine à vapeur de 6 chevaux, une batterie, un alambic, une briqueterie, une forge et une charronnerie; il y avait 500 travailleurs et 200 bœufs de charroi. Production en 1846, 500,000 kilogrammes de sucre et de 1,000 à 1,200 barriques de rhum. Des vergers étendus contenaient tous les arbres fruitiers de la zone torride et, dans des bassins, étaient nourris des gouramiers (poissons excellents à manger) venus de Maurice.

Grâce à la participation prise soit par la Reine, soit par le premier ministre Rainiharö et deux autres hauts personnages Rainisoa et Andriantsalamä dans ces diverses exploitations, leur associé, c'est-à-dire M. de Lastelle, pouvait convoquer autant de travailleurs qu'il lui était nécessaire, sans avoir à les rétribuer en aucune manière, ni même à les nourrir; toutefois il n'usait de cette corvée qu'avec réserve, de peur d'indisposer les Betsimisarakä. Il possédait 2,000 esclaves et n'appelait pas souvent les corvéables.

En résumé, les trois sucreries de Tsarahafaträ, de Bakorä et de Saomandrakizay pouvaient fournir, bon an, mal an, chacune 500,000 kilogrammes de sucre et 2,000 barriques de rhum (d'une vente assurée et facile dans le pays même), qui, en 1845, au prix de 25 francs les 100 kilogrammes de sucre et de 182 francs la barrique de rhum, ont donné un produit total moyen de 489,000 francs.

Outre ces opérations agricoles et industrielles, M. de Lastelle a fondé des postes commerciaux sur toute la côte orientale où il a mis des agents qui y ont fait, avec activité, la traite du riz, des bœufs et d'autres produits. Les principaux comptoirs ont été : d'abord MAHELA où, dans les bonnes années, on a traité 1,500,000 kilogrammes de riz et 800,000 dans les années ordinaires, et où étaient occupés, tant dans les forges que dans les ateliers de construction et de réparation des chaloupes et pirogues, plus de 350 ouvriers; puis MASINDRANÖ, à l'embouchure du Mananjarä, où se faisait un commerce important de riz et où il entretenait 50 travailleurs; puis MAHANORÖ, poste également fort important où son agent traitait 500,000 kilogrammes de riz et 300 à 400 bœufs par an et où 100 ouvriers travaillaient continuellement, soit aux forges, soit dans les ateliers de menuiserie et de charpenterie; enfin, entre MANANJARÿ et FÉNÉRIVE, sur une longueur de plus de 400 kilomètres, une foule de petits postes.

En 1845, on calculait que, dans les divers postes de traite, on achetait, bon an, mal an, 2,100,000 kilogrammes de riz d'une valeur de 420,000 francs (à 20 fr. les 100 kilogr.), 1,600 bœufs vendus à l'île de la Réunion 224,000 francs, 1,500 barils de bœuf salé d'une valeur de 112,000 francs (à 75 fr. l'un), 1,500 cuirs salés, d'une valeur de 16,000 francs (à 11 fr. l'un), soit un total avec le sucre de 1,412,000 francs auxquels il y a lieu d'ajouter environ 200,000 francs de bénéfices provenant des transactions faites avec les indigènes sur les marchandises diverses d'Europe. Il faut naturellement déduire du total ci-dessus les frets, assurances, frais de gestion, etc. Ce commerce alimentait une douzaine de navires de 300 à 400 tonneaux.

Toutes ces créations témoignent d'une volonté et d'une persévérance remarquables ainsi que d'un dévouement très louable aux intérêts tout à la fois de la France et de Madagascar. Mais il fallait des capitaux immenses et M. de Rontaunay a intelligemment et généreusement mis à la disposition de M. de Lastelle tous les fonds qui lui étaient nécessaires, sans se laisser arrêter par les chances défavorables qui pouvaient anéantir ces beaux projets, en somme d'une réalisation lointaine et d'une exécution périlleuse. M. de Rontaunay a donc sa grande et noble part dans cette glorieuse colonisation. Car pendant de longues années, il a fallu constamment dépenser sans récolter et M. de Rontaunay ne s'est jamais lassé, sachant que les sacrifices imposés par de telles entreprises ne sont pas d'ordinaire compensés par les produits qui ne profitent qu'à ceux qui viennent après eux.

Rianambö a coûté	1,125,000 fr.
Tsarahafaträ a coûté	550,000
Bakorä a coûté	250,000
Saomandrakizay a coûté	250,000

Et les divers comptoirs ou établissements de commerce ont occasionné une dépense de 375,000 francs.

C'est donc un total de 2,500,000 francs que Rontaunay n'a pas craint de hasarder sur le sol malgache, sans appui, ni promesse.

MM. de Rontaunay et de Lastelle, sur la côte orientale, comme M. Laborde dans l'Imerinä, ont révélé aux

Malgaches notre industrie et nos arts manuels et ont entretenu l'habitude des anciennes relations entre la France et Madagascar.

Ajoutons qu'on doit à M. de Lastelle l'introduction à Madagascar de diverses espèces de riz : riz de la Caroline, riz de Java, riz de l'Inde, etc., et qu'il a envoyé un peu partout sur la côte orientale des noix de coco afin qu'on les y plantât en maints endroits : on peut estimer à plus de 100,000 cocotiers le nombre d'arbres dont on lui est redevable; il a acclimaté et progagé la canne à sucre de Batavia, l'arbre à pain, le caféier, le giroffier, le cannellier et d'autres arbres à épices, le cotonnier d'Amérique et d'Égypte, le mûrier blanc et le mûrier de l'Inde, le ver à soie de France, l'arrow-root, ainsi que les plantes aromatiques les plus variées.

De 1821 à 1845, époque de la cessation du commerce, les importations de marchandises françaises qu'il a faites à Madagascar montent à 10,603,396 francs et les exportations à 11,987,835 francs (soit à Bourbon, 10,571,233 francs et, en France, 1,416,602 francs).

(Riz, 6,566,895 francs; bœufs vivants ou salés, 2,672,676 francs, etc.)

Les résultats dont nous venons de parler n'ont pas été obtenus sans de grands efforts auxquels il est juste de rendre hommage; mais il paraît que, si M. de Lastelle avait une réelle influence à Tananarive, il n'avait pas su se faire bien venir des chefs de la côte, qui ne cessaient de lui faire mille tracasseries, notamment au sujet de la douane : ceux-ci ne permettaient pas aux capitaines de ses navires de coucher à terre et le commerce d'échange n'était toléré qu'à bord des embarcations sur la plage ⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Voir : DE LASTELLE, Les Établissements fondés par de Rontaunay, Arnoux et de Lastelle (*Rev. de l'Orient*, t. X, 1851, p. 75-92); Un officier de la marine française, Les principaux établissements du commerce français à la côte

orientale de Madagascar (*Annuaire des Voyages et de la Géogr.*, de Fr. LACROIX, 1846, p. 198-209), et Rapport d'un capitaine de navire en date du 20 mars 1844 (*Ann. marit. et col.*, Bajot, 3^e série, t. IV, 1884).



LISTE DES PLANCHES ET CARTES

CONTENUES DANS CE TOME.

PLANCHE I (p. 132 bis) :

1. «Sinibé vatón» ou la Jarre sacrée, à Ambodisinÿ (côte Est).
2. «Vatolambõ» ou l'Eléphant de pierre, à Ambohisarÿ (sur le bord du Fanantarä [côte Est]) ⁽¹⁾

PLANCHE II (p. 140 bis) :

- 1-2. Dinars du 4^e khalife fatimite El Mo'ezz-ledin-Allah (952-975) ou du 5^e Al'Aziz billah (975-996).
- 3-4. Dinars frappés à Zebid (Yémèn) par le «dâ'î» ou lieutenant au Yémèn du 8^e khalife fatimite Al Moustansir billah (1036-1094).
5. Monnaie supposée hindoue.
6. Piastre espagnole de Philippe II (1556-1598).
- 7-8. Bijoux d'or, p. 140 bis.

PLANCHE III (p. 142 bis) :

Vase de cristal baharite (vers 1300), trouvé sur la côte Est près de l'embouchure du Sakaleonÿ (déposé au Musée du Trocadéro).

PLANCHE IV (p. 158 bis) :

- 1 et 3. Bol et assiette de vieux Chine (x^e siècle), trouvés par le commandant Marin-Darbe à Nosy Manjä (dans la baie de Mahajambä, sur la côte Nord-Ouest) [déposés au Musée du Trocadéro].
- 2 et 4. Bol et assiette de vieux Chine (xii^e siècle) trouvés à l'embouchure du Mahanarä (côte Nord-Est) par Guillaume Grandidier (déposés au Musée du Trocadéro).

PLANCHE V (p. 160 bis) :

1. Plan de Nosy Antsoriborÿ (baie de Boinä), par Chevreuil (1673).
2. Bouteille de verre trouvée dans les ruines arabes de Mahanarä, par G. Grandidier.
3. Fiole de verre trouvée par G. Grandidier dans l'ancien cimetière arabe de Sahambavanÿ (déposée au Musée du Trocadéro).

PLANCHE VI (p. 162 bis) :

1. Ruines arabes de Nosy Manjä (dans la baie de Mahajambä, sur la côte Nord-Ouest), d'après le commandant Marin-Darbel.
2. Ruines arabes dans l'îlot d'Antsoriborÿ (dans la baie de Boinä, sur la côte Nord-Ouest), d'après A. Jully.
3. Fouilles de la ville arabe de Mahanarä (sur la côte Nord-Est) par G. Grandidier.
4. Puits en tubes de ciment découverts à Mahanarä par G. Grandidier.
5. Tombeaux arabes à Majunga, par le D^r Catat.

⁽¹⁾ Voir Rév. George A. Shaw, The Stone Elephant at Ambohisary (*Antananarivo Annual*, 1878, p. 115-116).

CARTE montrant la répartition des peuplades malgaches	196 <i>bis.</i>
CARTE de l'« Imerinā enin-tokö » ou des six principales divisions de l'Imerinā	236 <i>bis.</i>
CARTE donnant la division politique et administrative de Madagascar sous la domination merinā	348 <i>bis.</i>
CARTE administrative de Madagascar depuis notre conquête	356 <i>bis.</i>

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

L'ORIGINE DES MALGACHES.

CHAPITRE PREMIER :	1-71
I. Immigrations indo-mélanésiennes	5-13
II. Étude comparative des Malgaches et des Indo-Océaniens	13-71
§ 1. Caractères ostéologiques, p. 16.	
§ 2. Caractères ethniques, p. 16-71. — Aspect physique, p. 17-18. — Caractères intellectuels, p. 18. — Caractères moraux, p. 18-20. — Usages de politesse, p. 20-21. — Usages somptuaires, p. 21-23. — Fêtes, danses, jeux, p. 23-24. — Vêtements, p. 24-25. — Ornaments, bijoux, p. 25. — Toilette, p. 25-26. — Tatouage, p. 26-27. — Occupations, p. 27. — Chasse, pêche, p. 28. — Mariage, polygamie, adultère, veuvage, p. 28-32. — Naissance, adoption, p. 32-35. — Funérailles, p. 35-39. — Cimetières, p. 40-41. — Villages, p. 41-42. — Mobilier, p. 42. — Nourriture, p. 42-44. — Religion, esprits, mânes des ancêtres, superstitions, exorcisme, p. 44-54. — Tabou ou Fadÿ, p. 54-55. — Organisation sociale, p. 55-58. — Corvée, p. 58. — Esclavage, p. 58. — Justice, ordalies, p. 58-60. — Successions, héritages, p. 60. — Dettes, p. 61. — Guerres, armes, p. 61-62. — Agriculture, p. 63. — Industrie, p. 63-64. — Commerce, p. 64. — Voies et moyens de communication, p. 65. — Navigation, p. 65-66. — Arts, musique, p. 66-67. — Dessin et sculpture, p. 67. — Sciences, p. 67. — Maladies, médecine, chirurgie, p. 67-69. — Linguistique, p. 69-71. — Résumé, p. 71.	
CHAPITRE II. Immigrations malaises	72-96
Tableau chronologique des rois merinā (rois d'origine javanaise), p. 83-88.	
CHAPITRE III. Immigrations sémites	96-165
Immigrations juives	96-104
Immigrations arabes et persanes	104-165
1° Onjatsÿ, p. 121-127; 2° Antambahoakā et ZafindRaminia, p. 127-143; 3° Tsimetó, Anakarā et Antionÿ et Zafikazimbö, p. 143-157; 4° Antalaotrā, p. 157-165.	
CHAPITRE IV. Immigrations indiennes	165-169
CHAPITRE V. Immigrations japonaises et chinoises	169-170
CHAPITRE VI. Immigrations africaines	170-171
CHAPITRE VII. Métis de Malgaches et d'Européens	171-186

LIVRE II.

LA POPULATION DE MADAGASCAR.

CHAPITRE PREMIER. Population indigène : sa division et sa répartition 187-290

§ 1. Sa division en races et nations ou tribus, p. 187-196.

§ 2. Répartition des diverses nations ou tribus et leur division en clans, p. 196-290 : I. Les Antankaranä, p. 196-198. — II. Les Betsimisarakä, p. 198-200. — III. Les Betanimenä, p. 201-202. — IV. Les Antambahoakä, p. 202. — V. Les Antimoronä, p. 202-205. — VI. Les Zafisoronä et les Antifasinä, p. 205-206. — VII. Les Antisakä, p. 206-208. — VIII. Les Antanosy, p. 208-212. — IX. Les Antandroy, p. 212-213. — X. Les Mahafaly, p. 213-215. — XI. Les Sakalavä, p. 215-228 : 1° les Antifihere-nanä, p. 217-220; 2° les Antimenä, p. 220-222; 3° les Antimailakä ou Antantsantsä, p. 222; 4° les Antimarahä ou Antantsantsä, p. 222-223; 5° les Antimilanjä et Antam-bongö, p. 223-224; 6° les Antiboinä, p. 224-228. — XII. Les Sihanakä, p. 228-230. — XIII. Les Bezanozanö, p. 230-231. — XIV. Les Merinä, p. 231-268 : 1° classe, An-drianä, p. 237-245; 2° classe, Hovä, p. 245-261 (Avaradranö, p. 249-254; Marova-tanä, p. 254-255; Vonizongö, p. 255; Vakinisisaonjy, p. 255-257; Ambodiranö, p. 257-258; Vakianankaratra, p. 258-261; Imamö, p. 261; Valalafotsy, p. 261); 3° classe, Mainty, p. 261-267 (Tandapa fotsy, p. 262; Manisotra, 262-264; Manendy, p. 264-265; Tsiarondahy, p. 265; Andevo-alefa, p. 265-266; Masombikä, p. 266-267); 4° classe, Andevö, p. 267-268 (Zaza-hovä, p. 267; Andevö, p. 268). — XV. Les Betsileo, p. 268-272. — XVI. Les Tanalä, p. 272-277. — XVII. Les Barä, p. 277-285 : 1° Iantsantsä, p. 280-281; 2° Barabé, p. 281; 3° Imamonö, p. 281-282; 4° Vindä, p. 282; 5° Tivonjy, p. 282-283; 6° Clans divers, p. 283-285. — XVIII. Les Antivon-dro, p. 285-288. — XIX. Les Tsienimbalalä, p. 288-289, les Kimosö, p. 289-290 et les Zafindrakovatsä, p. 290.

CHAPITRE II. Population indigène : son dénombrement, sa densité 290-333

§ 1. Population totale de l'île de Madagascar, p. 290-294.

§ 2. Population des diverses provinces, p. 295-315 : I. Les Antankaranä, p. 295-297. — II. Les Betsimisarakä et les Betanimenä, p. 297-299. — III. Les Antambahoakä, p. 299-300. — IV. Les Antimoronä, Antifasinä, Antisakä et Antivondro, p. 300-301. — V. Les Antanosy, p. 301-303. — VI. Les Antandroy, p. 303. — VII. Les Mahafaly, p. 303-304. — VIII. Les Sakalavä, p. 304-308. — IX. Les Tsimihety, p. 308. — X. Les Sihanakä, p. 308-309. — XI. Les Bezanozanö, p. 309. — XII. Les Merinä, p. 309-312. — XIII. Les Betsileo, p. 312-313. — XIV. Les Tanalä, p. 313-314. — XV. Les Barä, p. 314. — XVI. Les Tsienimbalalä, p. 315.

Peuplades rangées par ordre d'importance numérique, p. 315.

§ 3. Population des principales villes de Madagascar, p. 315-321 : I. Tananarive, p. 319-320; II. Tamatave, p. 320-321; III. Majunga, p. 321.

§ 4. Densité de la population dans les diverses régions de Madagascar, p. 321-323.

§ 5. Dépopulation de Madagascar : ses causes, p. 323-333.

CHAPITRE III. Population indigène : natalité, mortalité et longévité 333-346

§ 1. Natalité à Madagascar et fécondité des femmes malgaches, p. 333-340.

§ 2. Mortalité des indigènes à Madagascar, p. 341-344.

§ 3. Longévité des indigènes à Madagascar, p. 344-346.

CHAPITRE IV. Division politique et administrative de Madagascar.....	346-357
I. Au temps de la domination merina, p. 348-357; II. Depuis notre conquête, p. 357.	
CHAPITRE V. Division professionnelle des Malgaches, leurs occupations.....	358-382
I. Peuplades pastorales, p. 360-364 : 1° Antankaranä, p. 360-361; 2° Sakalavä, Mahafaly et Antandroy, p. 361-363; 3° Barä, p. 363-364.	
II. Peuplades agricoles, p. 364-375 : 1° Betsimisarakä, p. 364-366; 2° Antambahoakä, p. 366; 3° Antimoronä, p. 366-367; 4° Antifasinä, Antisakä, etc., p. 367; 5° Antanosy, p. 367-368; 6° Bezanozanö, p. 368-369; 7° Tanalä, p. 369; 8° Merinä, p. 369-374; 9° Betsileo, p. 375.	
III. Peuplades et clans adonnés à la pêche et à la navigation, p. 375-383 : 1° Antankaranä, p. 375-376; 2° Sakalavä vezö, p. 376-377; 3° Sakalavä vazimbä, p. 377; 4° Sihanakä, p. 378-379; 5° Bezanozanö, p. 379; 6° Betsimisarakä de l'île Sainte-Marie et de la côte, p. 379-382 (leurs incursions dans les Comores, p. 379-381 et p. 654, note 185); 7° Antambahoakä, Antimoronä, p. 382; 8° Antisakä, Antimanambondrö, Antimasihanakä, p. 382; 9° Antanosy, p. 382.	
CHAPITRE VI. Division religieuse des Malgaches.....	383-404
I. Religion malgache, p. 383-384.	
II. Religion chrétienne : 1° Missions des Jésuites portugais, p. 384-387 et 431-443; 2° Missions des Lazaristes, p. 388 et 555; 3° Mission de la «London Missionary Society», p. 389-393 (persécution sous le règne de Ranavalonä I ^{re} , p. 391-393); 4° Missions catholiques, p. 393; 5° Missions anglaises, p. 394-403 (conversion de la Reine, p. 395-401), 545-547 et 566; 6° Mission norvégienne, p. 395 et 549; 7° Mission catholique française, p. 394-396, 400-401, 402, 403 et 566; 8° Mission protestante française, p. 404.	
CHAPITRE VII. Les Étrangers à Madagascar.....	405-518
§ 1. Leurs premières relations avec les Malgaches, p. 405-518 : I. Les Juifs, p. 405-406. — II. Les Arabes et les Antaloaträ, p. 406-411. — III. Les Indiens, p. 411-413. — IV. Les Javanais, p. 413. — V. Les Nègres africains, p. 414-415. — VI. Les Européens, p. 415-518 : 1° les Portugais, p. 418-443; 2° les Français, p. 443-450; 3° les Hollandais, p. 450-480; 4° les Anglais, p. 481-515 (colonies anglaises, p. 486-487, 488-492, 493-494 et 543-554; pirates, p. 494-498, 505-506, 517-518 et 543-544); 5° les Danois, p. 515-516; 6° les Espagnols, p. 516-517; 7° les Américains, p. 517-518. — VII. Les Chinois, p. 518.	
§ 2. Leur répartition et leur dénombrement, p. 519-551 : I. Arabes, Comoriens et Antaloaträ, p. 519-520. — II. Indiens, p. 520-521. — III. Chinois, p. 521-522. — IV. Africains, p. 522. — V. Européens, p. 523-525 (population européenne et créole totale, p. 523; population européenne et créole des principales villes, p. 524-525) : 1° Français avant 1800, p. 525-530; 2° Français et Créoles de l'île Bourbon depuis 1800, p. 531-540; 3° Étrangers européens et Créoles autres que les Français, p. 541-551 : A. Anglais avant 1800, p. 542-544; B. Anglais et Créoles de l'île Maurice depuis 1800, p. 545-547; C. Européens autres que les Français et les Anglais, p. 548-551.	
§ 3. Natalité, fécondité et mortalité des étrangers à Madagascar, p. 551-561 : I. Européens, p. 551-561. — II. Asiatiques, p. 561.	
§ 4. Leurs occupations, p. 561-618 : I. Arabes, Antaloaträ et Comoriens, p. 561-562. II. Indiens et Chinois, p. 562-564. — III. Nègres africains, p. 564. — IV. Européens, Créoles et Américains, p. 564-566 (missions catholiques et protestantes, p. 566) : 1° Français et Créoles de l'île Bourbon, p. 567-604 (traitants et agriculteurs, p. 567-582 et 603-604; missions et écoles, p. 577 et 582-604); 2° Anglais et Créoles de l'île Maurice,	

CHAPITRE VII (*Suite*).

p. 604-613; 3° Hollandais, p. 613-614; 4° Portugais, p. 614; 5° Danois, p. 614; 6° Américains, p. 614-615; 7° Allemands, p. 615; 8° Norvégiens, p. 615-618; 9° Italiens, p. 618; 10° Grecs et Turcs, p. 618.

APPENDICE 619-661

Appendice au Livre premier, p. 619-646 (notules 1-163) et au Livre second, p. 646-661 (notules 164-191).

LISTE DES PLANCHES ET CARTES 663-664

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

A

- Ablutions lustrales, p. 137 (note 1), 152 (et note 1).
 Abou Ahmad 'Abdallah al-Mosta'sim billah (1242-1258), p. 145 (note 4).
 Abou Mansour Nezâr El-'Aziz Billah, 5^e khalife fatimite, p. 114, 131 (note 1), 140.
 Abou Tamim Na'add El-Moe'zz-lédin-Allah, 4^e khalife fatimite, p. 113, 636 (135).
 Abraham (voir Borahâ), p. 97 (note), 99, 103 (note), 145, 147 (note 2), 150, 621 (43, 44), 629 (102), 632 (126).
 Accouchement et naissance chez les Africains, p. 32 (notes 2, 3), 33 (note 2).
 — chez les Indo-Océaniens comparés aux Malgaches, p. 32-34, 55, 69.
 — chez les Malgaches, p. 101 (note et notule i), 102 (note [29°]), 123 (fin notule a), 139 (et note 1), 328 (et note 1), 331 (et note 2 et notule b)—332 (et notule b), 339 (et note 1).
 Adabarâ, victime émissaire chez les Sakalavâ, p. 50 (note 6), 101 (note et notule d).
 Adam, p. 129 (note 2), 145 (note 2), 150.
 Adjaïb, le Livre des Merveilles de l'Inde, p. 81 (note 3), 116 (note 3), 169.
 Adoption, enfants adoptifs, p. 102 (note), 340 (note 1).
 — chez les Indo-Océaniens comparés aux Malgaches, p. 34-35.
 Anadonakâ, p. 646 (164), 647 (note 1).
 Anakandrianâ, p. 646 (164). Voir Zanakandrianâ.
 Andrantsay, peuplade du centre, p. 234 (et notes 1 et 2), 259 (note 3), 268 (notes 2 et 3).
 Adultère chez les Indo-Océaniens comparés aux Malgaches, p. 31.
 — chez les Malgaches, p. 98 (note); 139 (note 1).
Epyornis, p. 1 (note 2).
 Affranchis, p. 237 (note 3), 265 (et note 3)—267. Voir *Mainly*.
 Africains (voir aussi Bantous, Makoa, Masombikâ, etc.), p. 3, 7, 8, 9 (et note 1), 170 (et notes 1 et 2)—171, 414-415, 522, 564. Voir Nègres africains.
 Agriculture chez les Indo-Océaniens, comparée à celle des Malgaches, p. 63 (et notes 1, 3, 5 et 6).
 — à Madagascar (voir Cultures), p. 89, 95.
- Akebitâ (Antivondrô), p. 286.
Alahamadÿ, premier mois de l'année, p. 84 (et note 2).
 Alasorâ, ville d'Imerinâ, p. 77 (note 3), 83, 84 (note 4), 86 (notule a), 87 (note 4), 88, 95 (note 1), 625 (78), 629 (95).
 Alcoolisme, p. 329, 330, 339.
 Ali, p. 108 (notule d), 110, 112, 145 (note 2), 146 (et note 1), 147 (et note 1), 156, 631 (note 1).
 Alides, p. 110-111, 156.
 Ali ibn Faql, dâ'i karmathe, p. 112 (note 2).
 Alimentation, voir Nourriture.
 Ali Zouber, voir Isaac.
 Allemands à Madagascar, p. 550, 551 (et note 2 et notule a).
 Al Moustansir Billah, p. 140 (note 2), 161 (notule g), 636 (135).
 Alphabet arabico-malgache, p. 153 (note 2).
 Ambalatanÿ, p. 134.
Ambaniandrô, p. 95, 195, 231 (et note 4 et notule c), 266 (notule a). Voir Merinâ.
Ambanilanitrâ, p. 1 (note 3).
 Ambatondrakorikia, ville d'Imerinâ, résidence des 2^e et 3^e rois vazimbâ, p. 78 (note 2).
 Ambatondrazakâ, ville de l'Antsihanakâ, p. 316 (note 1), 352.
 Ambatovorÿ, ville d'Imerinâ, p. 87 (note 5).
 Ambikÿ, sur le bord du Namelâ, p. 161 (notule c) [ruines].
 Ambilionÿ ou Menabé (Barâ), p. 280.
Ambiroa, Mânes des morts chez les Malgaches, p. 44 (note 7), 45 (notule a), 46 (note 1) [comparés à ceux des Indo-Océaniens]. Voir *Matoatoa*, *Vui*, *Atoa*, *Wairoa*, *Tamate*, *Tindalo*.
Amboalambô, Andrianâ de l'Imerinâ, p. 91 (notes 1 et 3 et notules a et b), 232 (note 1), 233 (notules a et b), 648 (170).
 Ambodifahitrâ, nobles merinâ, p. 244.
 Ambodiranô, p. 236 (et note 3), 256 (note 1), 257-258, 312 (et note 1), 625 (78).
 Ambodisinÿ, p. 132-133, 135 (note 1).
 Ambohibatô, chef métis javanais, p. 89 (note 2).
 Ambohibolâ, ville d'Imerinâ, p. 77 (note 3).
 Ambohitrabihÿ, ville d'Imerinâ, p. 83, 86 (note 3), 625 (78), 629 (95).
 Ambohitratrimô, ville d'Imerinâ, p. 86 (note 3), 88, 625 (78).

- Amhohidrapetö, ville d'Imerinā, p. 84.
 Ambohijokÿ, ville d'Imerinā, p. 77 (note 3), 85 (note 2).
 Ambohimahā, p. 315, 316 (note 7).
 Ambohimalazā, p. 624 (77).
 Ambohimanambolā, ville d'Imerinā, p. 80 (note 2).
 Ambohimangā, ville d'Imerinā, p. 79 (notule a), 86 (et note 3), 87, 625 (78).
 Ambohimisafÿ, p. 315, 316 (note 5).
 Ambohipenö, village d'Imerinā, p. 80 (note 2), 624 (77).
 Ambohisarā, p. 133 (note 1), 141 (note 4).
 Ambohitrombÿ, ville d'Imerinā, p. 624 (77).
 Ambohitsombÿ, ville de l'Est du Betsileo, p. 94 (note 1 et notule b).
 Ambolonaondrÿ, ville d'Imerinā, p. 77 (note 3).
 Ambondrombé, le séjour des morts à Madagascar, p. 54 (note 1).
 Ambongö, p. 77 (note 1), 86, 348, 355.
 Amboninolonā, roi merinā, p. 624 (77).
 Ambositrā, ville betsileo, p. 84 (note 4), 315, 316 (note 5), 525.
 Ambre (cap d'), p. 179.
 Américains à Madagascar, p. 324 (note 2 et notule b), 517-518, 551 (et note 4), 614-615.
 Amineh [Ra-Emineh, Ra-Amina], mère de Mahomet, p. 129 (note 2).
 Amonokā, tombeaux dans le N.-E., p. 97 (note).
 Ampanambakā, p. 204 (note 4), 300 (note 4).
 Ampanasinā (Baie d'), p. 159 (note 1 et notule a) [ruines].
 Ampandranā, ville d'Imerinā, résidence de cinq rois vazimbā, p. 78 (et note 2).
 Ampasindavā (Baie d'), p. 159 (et notule d), 163, 186.
 Ampatikia, poste militaire merinā dans le Menabé, p. 221, 351.
 Ampirinā, petits poissons, p. 369, 379.
 Amulettes, voir Talismans.
 Anadoanÿ, princes antiboïnā, p. 225 (et note 1).
 Anadonahā, p. 191 (note 2 et notule c).
 Anakandrianā, p. 128 (note et notule b), 191 (note 2 et notule c), 209. Voir Zanakandrianā.
 Anakao, sur la côte Ouest, p. 161 (note et notule b) [ruines].
 Anakarā, noble famille arabico-malgache du S.-E., p. 75 (notule a), 104 (notes 2 et 3), 117 (note 1), 119 (note 2), 120, 125, 127 (note 1), 141, 143, 145 (et notes 2 et 3), 146-147 (et notes), 148, 153 (note 3), 154 (et note 1), 156, 203 (et note 5), 408, 631, 639 (142).
 Anakia, prophète, p. 48 (note 2).
 Anakimosö, p. 652-654. Voir Kimosö.
 Anakombÿ, p. 204.
 Analamangā, ancien nom de Tananarive, p. 84.
 Analamenanofÿ, p. 133.
 Andakabé, poste militaire merinā dans le Menabé, p. 221, 351.
 Andaya, p. 2 (note), 72 (note 2), 191 (notule a), 619 (3), 625 (82).
 Andevö (Esclaves), p. 8 (note 1), 72 (note 1), 210, 237, 267 (et note 2)-268, 273, 625 (80).
 Andevo-alefä (Affranchis), p. 265 (et note 3)-267, 625 (79).
 Andovorantö, p. 315, 316 (note 3).
 Andrahomananā, p. 315, 316 (note 7).
 Andraivolā, chefs antifiherenanā, p. 194, 217, 278 (note 3), 650 (180).
 Andranonandrianā, poste militaire merinā dans le Menabé, p. 221, 354.
 Andranopasÿ, poste militaire merinā dans le Menabé, p. 221, 351.
 Andraofikÿ (Barā), p. 281 (et note 2).
 Andriamahatantiarivö, nom posthume du roi du Menabé Ramitrabo, voir Remitrabö.
 Andriamahatindriarivo, frère aîné d'Andrianahevenarivö, p. 197 (notule a), 479 (note).
 Andriamahazoalinā, ancêtre des rois sakalavā, p. 192 (notule a), 194, 215 (note 5), 219 (note 5).
 Andriamaherÿ, prince merinā, p. 87 (note 5).
 Andriamanalinā, chef métis javanais, p. 80 (note 2).
 Andriamananā, roi de Morombé, p. 217, 355.
 Andriamananimerinā, roi merinā, p. 86 (note 4).
 Andriamananitanÿ, roi merinā, p. 624 (77).
 Andriamandisoarivö (nom posthume du 1^{er} roi du Boinā Tsimanotö), p. 77 (note 1), 86, 158 (notule a), 160 (notule a), 479 (note).
 Andriamandresÿ ou prophète, p. 48 (note 2).
 Andriamanelö, premier roi de sang javanais, p. 75, 76, 78, 79 (et note 1), 80, 82 (note 2), 83 89 (note), 628 (93).
 Andriamanelÿ, ancêtre des Zafy Manelÿ, p. 278 (et note 3 et notule a)-279.
 Andriamanetiariivö, nom posthume du 2^e roi sakalavā Tsimanongarivö, p. 86, 91 (note 3), 158 (notule).
 Andriamanitrā (un des noms de Dieu), p. 10 (notules a et 4), 11 (notule 2).
 Andriamarosavoy, roi antanosÿ, p. 504-505.
 Andriamaroserananā, ancêtre des rois mahafalÿ, p. 214 (note 3).
 Andriamasinalinā, roi de la baie des Masikorö, p. 433.
 Andriamasinavalonā, roi merinā, p. 79 (note 1 et notule a), 82 (note 2), 85 (et notes 1 et 2)-86 (et notes 1-4), 235 (note 2), 240, 241-242, 243, 245, 246 (note 2), 261 (note 1), 263, 625 (77).
 Andriamatoanimerinā, roi merinā, p. 87 (note 4).
 Andriamazotö, roi du Manombö, p. 219 (note 5 et notule b), 432.

- Andriambahoakä, roi vazimbä de l'Imamö, p. 85 (note 2).
 — ZafindRaminia, p. 632 (124), 633 (note 3).
 Andriambakarä, pêcheurs antifasinä, p. 205 et 206 (note 1), 208 (note 1).
 Andriambalobery, roi merinä, p. 79 (notule a), 82 (note 2), 87 (et note 3).
 Andriambavizanakä, reine de l'Halanginä, p. 94 (note 1).
 Andriambelö, roi merinä, p. 86 (note 4), 95 (note 1).
 Andriambelomasinä, roi merinä, p. 79 (note 1 et notule a), p. 87 (et notes 2 et 5).
 Andriambelonjafy, roi merinä (d'Alasorä), p. 77 (note 3), 87 (note 4), 95 (note 1).
 Andriambolamenarivö, roi antimoronä, p. 118 (note 1), 149 (note 1).
 Andriambolaniony, ancêtre des Antifasinä, p. 205 (notes 3 et 6).
 Andriambonimenä, roi merinä, p. 86 (notule a).
 Andriamenä, p. 315, 316 (note 3).
 Andriamisarä, p. 192 (notule a), 194, 269 (note 1).
 Andriamoharä, roi merinä, p. 95 (note 1).
 Andriampandranä, 4^e roi vazimbä, p. 78 (note 2), 79 (note 1).
 Andriampirokanä, roi vazimbä, p. 84, 245 (note 3), 254 (et notes 2 et 3).
 Andrianä (d'Imerinä) [d'origine javanaise], p. 2, 5, 7, 8, 11 (note), 16, 72 (et notes 1, 2)-73, 83, 91 (note 1), 95, 96 (note 1), 136 (note 5), 191 (note 2 et notule a), 194, 208, 232 (note 1), 237 (et notes 2 et 3)-245, 273, 337, 396-397, 624 (77), 625 (81), 626 (87), 627 (88), 628 (90-95), 646 (164).
 Andrianä (du Sud) [arabes], p. 82 (note 2), 619 (2), 625 (81), 646 (164, 165), 647 (note 1).
 Andrianahevenarivö, roi du Boinä, p. 197 (notule a), 315; 479.
 Andrianalimbé, p. 213 (note 1 et notule a).
 Andrianamboatsimarofy, roi de Tananarive, p. 77 (note 3), 79 (notule a), 82 (note 2), 87 (et note 4), 95 (note 1), 232 (note 1), 233 (note 1 et notule a-g), 252 (note 3), 256 (note 1), 257 (note 4), 258 (note 1), 263, 310, 649 (171), 650 (178).
 Andrianamboninarivö, nom posthume de Toakafö, roi du Boinä, p. 479 (note).
 Andrianamboninolonä, chef merinä, p. 84, 243.
 Andrianamboniravinä, 3^e roi vazimbä, p. 78 (note 2).
 Andrianampoinimerinä, roi merinä, p. 1 (note 3), 76, 79 (note 1 et notules a et b), 82 (note 2), 85 (note 2), 87-88, 195, 230 (note 4), 231 (note 4), 232 (note 1), 235 (notes 2 et 4 et notule a), 236 (note 5), 246 (note 2), 249 (et notes 3 et 4), 250, 252, 253 (et note 3), 257 (note 3), 259, 260 (note 1), 262 (note 1), 263, 265 (et note 1), 271 (note et notule), 310, 570, 625 (78), 649 (173), 650 (179).
 Andrianamponimerinä, roi merinä, p. 82 (note 2), 87 (et notes 1 et 5).
 Andrianampongä, premier roi vazimbä, p. 78 (et note 1), 628 (93).
 Andriananahary (= Dieu), p. 10 (notules a et 4), 55 (note 1 [crâne du 1^{er} roi mahafaly]), 383 (et note 2)-384.
 Andrianandrintany, chef métis javanais, p. 80 (note 2).
 Andriananjavanonä, le second des rois vazimbä [légendaire], p. 78 (note 1), 628 (93).
 Andrianantarä, ancêtre des Zanak'Antarä, p. 269, 625 (78).
 Andrianatorö, ancêtre des Onjatsy, p. 122 (et note 6).
 Andrianavalobemihisaträ, roi merinä, p. 82 (note 2), 87 (et note 2).
 Andrianavalobemihisaträ, roi merinä, p. 79 (note 1 et notule a).
 Andrianavalonimerinä, roi merinä, p. 86 (et note 3), 240.
 Andriandahy, roi du Milanjä, p. 223 (note 1).
 Andriandahifotsy, voir Lahifotsy.
 Andriandramakä (voir Andriantsosä), p. 2 (note), 136 (notes 2 et 4), 458.
 Andriandranandö, chef métis javanais, p. 80 (note 2), 624 (77).
 Andriandranolavä, 2^e roi vazimbä, p. 78 (et note 2).
 Andriandravinä, le premier des chefs vazimbä [légendaire], p. 78 (note 1), 129 (note 2).
 Andriantoinarivö, un des anciens chefs de l'Imerinä, p. 77 (note 3).
 Andrianerinerinä, le premier des rois vazimbä [légendaire], p. 78 (note 1), 628 (93).
 Andrianibaninarivö, nom posthume de Lahifotsy, voir Lahifotsy.
 Andrianjafy, roi merinä, p. 77 (note 3), 79 (notule a), 87 (et note 6), 95 (note 1), 233 (note 1), 236 (note 5), 249 (note 3).
 Andrianjakä, roi merinä, p. 79 (note 1), 82, 84-85, 239 (et note 3), 243 (et note 3), 254 (notes 2 et 3), 270 (note 6), 624 (77).
 Andrianjakanavalomandimbö, roi merinä, p. 79 (note 1), 82 (note 2), 86 (note 3), 87, 240.
 Andrianjakanavalondambö, premier nom du roi Andriamasinavalonä, p. 85 (note 1).
 Andriankomenä, roi de Saint-Augustin, p. 433.
 Andrianonifomanjakatany, roi vazimbä, p. 84 (n. 4).
 Andrianteloray, p. 237 (note 3), 243 (et note 2).
 Andriantoakafö, roi du Boinä, voir Toakafö.

- Andriantompokoindrindrä, prince merinä, p. 84 (note 3), 239 (et note 3), 624 (77).
- Andriantomponimerinä, roi merinä, p. 86 (note 3), 240.
- Andriantsiambanÿ, roi antanosÿ, p. 2 (note), 129 (notule a), 136 (notes 2 et 4), 137, 141 (note 1) 142 (et note 1).
- Andriantsimitoviaminandriandehibé, roi merinä, p. 79 (note 1 et notule a), 82 (note 2), 85.
- Andriantsimitoviaminandriandrazakä, roi merinä, p. 79 (note 1), 86 (note 3), 87, 240, 243.
- Andriantsitakrandrianä, roi merinä, p. 79 (note 1), 82 (note 2), 85.
- Andriantsolÿ, roi du Boinä, p. 160 (notule a), 410
- Andriautsosä ou Andriandramakä, p. 434-435, 436, 438-439 (Voir Andriandramaka).
- Androbaizaha, p. 97 (note), 118 (notule a), 144 (notule), 619 (notule 1), 629 (103).
- Andronä, p. 226 (et note 3), 352.
- Androy, p. 348.
- Angadÿ, bêche malgache, p. 63 (note 6).
- Angaträ, mânes des ancêtres, p. 151 (note 1).
- Anges, voir Malaikä.
- Anglais à Madagascar, p. 417, 481-515, 542-547, 558, 564, 566, 567 (notule a, 2°), 603-611.
- Anguilles (objets d'un culte) chez les Indo-Océaniens, p. 53.
- Animaux immondes ou impurs, p. 138-139, 155.
- Anjombonä (Conque marine), p. 226 (note 10).
- Anjouan (Île d'), p. 116 (et notes 4-5)-117, 180 (note 1), 407, 638 (136), 640 (148), 644 (160), 645 (163).
- (attaqué par les Betsimisarakä), p. 380-381, 654 (185)-657.
- Ankaranä (Province d'), p. 121.
- (fort du Sud-Est), p. 350 (et note 1).
- Ankaraträ, p. 235, 258 (note 1), 259 (note 1).
- Ankavandrä, fort merinä dans le Menabé, p. 221, 315, 316 (note 6), 354.
- Ankay ou Bezanozanö, p. 348, 353, 372.
- Ankilahila-Ambalihä, voir Bemihimpä p. 224 (et note 2).
- Ankovä ou Imerinä, province du centre de Madagascar, p. 91 (note 1), 232 (note 1).
- Annales arabico-malgaches, p. 128, 133 (note 1).
- Anonä, roi antiboinä, p. 225.
- Anonibé, p. 349.
- Anorontsanganä (Baie d'), p. 159, 163.
- Anosÿ, p. 97 (note), 120, 141 (et note 2), 142, 143, 144 (notule), 173 (note [9°]), 348, 350-351, 385.
- Antalaha, p. 162 (note et notule a).
- Antalaotra, du Nord-Ouest, p. 1 (note 3), 2, 84, 85 (note 2), 104 (note 3), 120, 157-165, 179, 228 (et note 1), 321, 406, 408-411, 519, 563.
- Antalaotra, du Nord-Ouest (Mœurs des), p. 165.
- du Sud-Est, p. 120, 131 (fin note 1), 143, 203 (et note 4).
- Antambahoakä, p. 109-110, 117 (note 1), 119 (note 2), 120, 124 (note 2), 126, 127-142, 148, 149, 168, 190, 200 (note 3), 202, 279 (note 4), 299-300, 315, 334 (note 1 et notule c), 338 (notes 2 et 3), 348, 366, 382-383, 407, 408, 632 (114).
- (Mœurs des), p. 109-110, 138 (et note 2).
- Antambodiranö, clan d'Imerinä, p. 77 (note 3).
- Antambolö, p. 193 (note 1), 210, 211 (et note 1), 212 (et note 2), 302.
- Antambongö, peuplade sakalavä, p. 223 (et note 2), 304 (et note 4), 648 (169).
- Antamby, famille sakalavä, p. 219 (et note 5 et notule a).
- Antampasimakä, p. 126, 148 (note 3), 209.
- Antampasÿ, esclaves des rois Antimoronä, p. 205, 273.
- Antanalä, p. 193, 195, 272 (et note 4)-277, 278, 313-314 (et notes 1-3), 315, 323, 334 (note 1 et notule c), 338 (notes 2 et 3), 348, 353, 369, 634 (129).
- (Antivondrö), p. 285.
- Antanamalazä, ville d'Imerinä, p. 87 (note 4).
- Antanandrö (premiers habitants d'une partie de la région Ouest), p. 73 (note 2), 218, 221 (et note 1), 223 (et note 3), 259-260, 268 (note 3)-269 (et notes 1 et 5).
- Antandonakä, p. 210, 217, 280.
- Antandramenä (Barä), p. 280, 283.
- Antandronä, clan du Boinä, p. 196, 197, 226 (et note 3).
- Antandroy, p. 128 (note), 169, 194, 195, 212-213, 303, 315, 323, 334 (note 1 et notule c), 338 (notes 2 et 3), 351, 353, 361-363, 383.
- (Mœurs des) comparées à celles des Indo-Océaniens, p. 65 (note 4).
- Antankaranä, p. 121 (note 1), 174, 196 (et note 2)-198, 295-297, 315, 323, 334 (notes 1 et 3 et notule c), 338 (notes 2 et 3), 343 (note 1), 347, 360-361, 375-376, 620 (29).
- (Mœurs des) comparées à celles des Indo-Océaniens, p. 17 (note 2), 27 (note 5), 32 (note 2), 35 (note 2), 40 (note 6).
- Antankay, p. 230-231, voir Bezanozanö.
- Antanosÿ, p. 120, 124-126, 127 (note 1), 136, 134-143 [Onjatsÿ du Sud-Est et ZafindRaminia], 174, 192-193, 195, 208-212, 301-303 (et note 1), 315, 323, 334 (note 1 et notule c), 337, 338 (notes 2 et 3), 348, 367-368, 382, 616, 626 (87), 654 (184).
- (Mœurs des) comparées à celles des Indo-Océaniens, p. 22 (note 6), 44 (note 4), 654 (184).

- Antanosy émigrés, p. 211-212, 302-303, 304 (note 5), 323, 353.
- Antantsantsä, peuplade sakalavä, p. 222 (et note 2)-223, 304 (et note 4).
- Antaray, clan du Sud-Est, p. 128 (note), 632 (117).
- Antatsimondranö, clan d'Imerinä, p. 77 (note 3), 649 (171).
- Antehirokä, clan merinä, p. 254 (et notes 2 et 3), 625 (78).
- Antevä, tribu de l'Est, p. 259, 274 (note 3), 275 (et note 1), 348, 649 (177).
- Antiboinä, p. 128 (note), 194, 224-228, 304 (et note 3), 343 (note 1), 348, 648 (169).
- Antifaraony, p. 382 (note 1).
- Antifasinä, p. 128 (note), 174, 193, 195, 205 (et notes 3-6)-206, 278, 300-301, 315, 323, 334 (note 1 et notule c), 338 (notes 2 et 3), 348, 367 (et note 2), 632 (121).
- Antifherenanä, p. 194, 217-220, 304 (et note 5), 323, 351.
- Antikaraokÿ, chefs des Zafisoronä, p. 205 (note 2), 632 (120).
- Antikondrä (Barä), p. 278 (note 3), 284.
- Antikongö, p. 274, 275, 277, 313.
- Antimahazö, clan du Sud-Est, p. 128 (note), 203 (et note 4), 632 (123).
- Antimailakä, peuplade sakalavä, p. 222 (et note 1 et notule a), 304 (et note 4), 323.
- Antimarahä, peuplade sakalavä, p. 222 (et note 4)-223, 304 (et note 4).
- Antimarahä (Barä), p. 284.
- Antimaroa, p. 349 (note 3).
- Antimenä, p. 220-222, 304 (et note 4), 323, 648 (169).
- Antimerinä, voir Merinä.
- Antimiarä, tribu d'Antimenä, p. 221.
- Antimilanjä, peuplade sakalavä, p. 223 (et note 1), 304 (et note 4) 323.
- Antimoronä Antifasinä, Antisakä (Mœurs des) comparées à celles des Indo-Océaniens, p. 25 (notes 1, 2), 27 (note 5), 60 (note 3), 63 (note 9).
- Antimoronä [Matatanes des anciens auteurs], p. 2, 97, (note), 117 (note 1), 124-127 (note 1), 137, 143-157, 168, 191 (notule b), 193, 195, 202-205, 300-301, 315, 323, 334 (note 1 et notule c), 337, 338 (notes 2 et 3), 343 (note 1), 348, 366-367 (et note 1), 627 (87), 630 (113 [manuscrits arabico-malgaches]), 643 (157).
- (Mœurs des), p. 155 (et note 3).
- Antionÿ, clan d'Antimoronä, p. 119 (note 2), 120, 127 (note 1), 141, 143, 145, 148 (et notes 1 et 6)-149 (et note 1), 152 (note 3), 156, 193, 203, 408, 632 (116), 638 (136, 137).
- Antisakä, p. 128 (note), 174, 193, 194 (note 1), 195, 206-208, 285 (et note 2), 300-301, 315, 323, 334 (note 1 et notule c), 338 (notes 2 et 3), 348, 367 (et note 2), 632 (121).
- 323, 334 (note 1 et notule c), 338 (et notes 2 et 3), 343 (note 1), 348, 367, 382, 412, 632 (122).
- Antisambö, p. 203 (et note 4).
- clan du Sud-Est (Zafy Mahazö), p. 128 (note), 273 (note 4), 632 (118), 634 (129).
- Antitsimetö (voir Tsimetö), p. 203 (et notes 3 et 5), 226 (note 4), 408.
- Antivandrikä, clan arabico-malgache du Sud-Est (matelots des ZafindRaminia), p. 119 (note 2), 130 (et note 2), 134, 204 (et note 3), 206 (note 4).
- Antivatö, p. 204 (et note 8), 207 (et note 1), 276 (note 3).
- Antivondró, p. 193, 195, 274 (note 2), 275, 278, 285-286, 300-301, 314, 315, 323.
- (Betsimisarakä), p. 200.
- Antivongö, p. 199 (et note 3), 226 (et note 4), 349 (note 4).
- Antombokä, p. 349.
- Antomoa Relö, le prophète Élie, p. 129 (note 2), 145 (note 2).
- Ravindravinä, le prophète Ravindravinä. Voir Andriandravinä.
- Antongil (Baie d'), p. 98 (note), 132 (note 2), 148 (et note 6), 175, 176 (note 3), 185, 544 (et note 1), 591, 644, (157), 645 (162).
- Antongombato, voir *Usine à conserves*.
- Antsahadintä, ville d'Imerinä, p. 77 (note 3).
- Antseranantalaotra (dans la baie d'Ampasindavä), p. 159 (note 1 et notule d), 163.
- Antsihanakä, province de Madagascar, p. 88 (note 1), 348, 352-353, 529 (notule a).
- Antsirabé, ville d'Imerinä, p. 84 (note 4), 315, 316 (note 7).
- Antsirane (Diégo-Suarez), p. 315, 316 (note 1 et notule a), 525, 533.
- Antsivä, conque marine, p. 66 (note 7), 226 (note 10).
- Arabes à Madagascar, p. 224, 306-307, 316, 320, 321, 324 (et note 2 et notule a), 384-385, 406-411, 412, 430-431, 519-520, 621 (45, 46), 622 (49), 626 (87), 628 (93), 629 (97-102), 630 (113)-639, 658 (190). Voir Immigrations arabes.
- (Caractères), voir Caractères arabes.
- du Yémen et de l'Oman, p. 99, 100, 105 (note 1), 107, 111 (note 2), 112, 124 (note 1), 157 (et notule d), 163, 164 (et note 3), 196, 407.
- (Ruines) à Madagascar, voir Ruines arabes.
- Arabico-malgache (voir Langue, Manuscrits).
- Arabö, p. 1 (note 3), 158 (et notes 1 et 3).
- Arcs et flèches, p. 619 (notule 4).
- Aréquier, p. 634 (128).

- Arindranô, district sud du Betsileo, p. 92 (note a), 94 (et note 1), 193 (notule a), 268 (note 2), 270 (et notes 4-6), 271 (note), 272 (et note 1), 279.
- Aristocratie chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 55 (note 1)-58.
- Arivonimamô, ville d'Imerinâ, p. 625 (78).
- Armes des Indo-Océaniens, p. 62.
- (Fabrication des), p. 79.
- Artisans anglais de la L. M. S. à Madagascar, p. 390 (et note 4), 391, 392, 393.
- Arts chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 66-67.
- Asiatiques à Madagascar, p. 320 (note 4), 321, 406-413, 518, 519-522, 561, 561-564, 623 (63).
- Aspect physique des Indo-Océaniens comparés aux Malgaches, p. 17-18.
- Aspersion d'eau lustrale, voir Purification.
- Assada (Ile d'), voir Nosy-Bé.
- Assistance médicale indigène, p. 654 (183).
- Astrologie chez les Karmathes, p. 112 (et note 1).
- à Madagascar, p. 116 (note 6), 149 (et note 2), 154 (et note 1), 164 (note 3), 341, 384.
- judiciaire, p. 164 (note 3).
- (Croyance en l') chez les Indo-Océaniens, comparée à celle des Malgaches, p. 48.
- Astronomie, p. 104.
- Atoa, « Esprits » des Maoris, p. 44 (note 7) et 45.
- Atterrissements des Anglais à Madagascar, p. 174-175.
- des Hollandais à Madagascar, p. 172-174 (et note 1).
- des Portugais à Madagascar au xvi^e siècle, p. 172 (et note 1 [1°, 2°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 11°]).
- Auteur anonyme (*in* Dict. Froberville), p. 4 (note 1).
- Autrichiens à Madagascar, p. 549, 551 (et note 6).
- Avaradrano, p. 235 (et note 3), 243 (note 2), 249-254, 311 (et note 2 et notule a), 625 (78), 649 (171).
- Avery (James), pirate anglais, p. 179 (et note 1), 182, 184.
- Avortements, p. 330 (note 2), 334-335 (et note 1), 338, 339-340, 353.
- Aye-aye (Dents d') percées pour en faire des colliers, p. 1 (note 2).
- Azd (d'Oman), p. 107 (fin note 2), 108 (notes 1 et 2), 114, 116-117, 126 (note 3 et notules)-127, 139, 163, 165. Voir Arabes d'Oman.
- Baharÿ, roi mahafaly, p. 215.
- Bain lustral [*Misavatsä* ou *Fandroanä*], p. 137 (note 1), 152 (note 1).
- Bains de vapeur chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 68 (et note 4).
- Balances pour peser l'or et l'argent, employées chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 64 (et note 10).
- Baleine (Pêche à la), p. 381, 657 (186).
- Baleiniers anglais, p. 512.
- Balidrisy, zana'malatä, p. 388 (notule a).
- Baly, p. 534, 590, 594.
- Bantous (Nègres), p. 11 (notule), 46 (note 1), 170 (note 1), 620 (29), 621 (34, 38, 42), 624 (70).
- Banians (Indiens du Goudjerat), p. 105 (note 3), 115 (note 3), 118 (note 1 [1° et 6°]), 165, 166 (note 1), 167-168, 412 (et notes 2-4), 413, 520 (et note 6), 563.
- Barä, p. 128 (note), 169 (note 1), 193 (note 3), 194 (et note 4), 195, 196 (note 3), 212 (note 5), 217, 274 (note 2), 277 (et note 1)-285, 304 (note 5), 315, 323, 334 (note 1 et notule c), 338 (notes 2 et 3), 348, 353, 363-364, 616.
- (Mœurs des) comparées à celles des Indo-Océaniens, p. 27 (note 4), 40 (note 3), 44 (note 4), 64 (note 3), 66 (note 7).
- Antikondrä, p. 278 (note 3), 284.
- Barabé, p. 278 (note 1), 279, 280, 281, 304 (note 5), 314.
- Barä Iantsantsa, p. 280-281, 314.
- Iantsantsa Manombô, p. 281.
- Imamonô, p. 278 (note 1), 279, 280, 281-282, 304 (note 5), 314.
- Imandabé, p. 280, 283.
- Tivonjÿ, p. 280, 282.
- Vindä, p. 280, 282, 304 (note 5), 311.
- Bararata-Vokokä ou Andriamahazoalinä, ancêtre des rois sakalavä, p. 215 (note 5), 219 (note 5), 278 (note 3).
- Bätiniens, p. 107 (note 2), 108 (notule b), 109-114, 127, 407, 408.
- Beampongô (Barä), p. 284.
- Behosÿ, peuplade sakalavä, p. 223 (et note 4).
- Belges à Madagascar, p. 549-550, 551 (et note 5).
- Beliche, voir Diable.
- Belo (Baie de), p. 615.
- Bélouchis, p. 143.
- Bemihimpä, p. 220 (note 3), 224 (et note 2), 253.
- Benavonÿ (sur la côte Nord-Est), p. 131 (note 1), 140, 161 (notule g).
- Beravinä, p. 315, 316 (note 6).
- Beravonÿ, reine sakalavä, p. 222 (note 3), 355.
- Besakoa, famille de Vezô, p. 219.
- Betafo, p. 607, 616, 625 (78).

B

- Bétail (Elevage du), p. 122, 360-364, 368, 369, 372, 375, 378, 576, 611.
 — en Imerinā, p. 80, 84 (et note 1).
- Betanimenā, p. 174, 195, 196, 201-202, 297-299 (et note 1), 315, 323, 334 (note 1 et notule c), 338 (notes 2 et 3), 343 (note 1), 347, 348, 353, 364-366, 604.
- Betÿ, princesse betsimisarakā, p. 195 (note 1).
- Betrobé, chefs antanosÿ, p. 192 (notule c).
- Betsabetsa (rhum indigène), p. 364-365, 378.
- Betsileo, p. 88 (note 1), 94 (et note 1), 193 (et note 3), 195, 234, 259, 268-272, 312-313 (et note 1), 315, 327-328, 334 (note 1 et notule c), 337, 338 (notes 2 et 3), 343 (note 1), 344, 348, 353, 375, 650 (180, 181).
 — (Chefs), p. 84 (note 4).
 — (Mœurs des) comparées à celles des Indo-Océaniens, p. 23 (note 5), 27 (notes 2 et 3), 35 (note 2), 40 (note 2), 43 (note 6), 53 (note 6).
 — (Pays), p. 94.
- Betsimisarakā, p. 132 (note 3), 154 (notule), 174, 175, 179 (note 2), 184 (et note 2), 195, 198-200, 201, 273 (et note 1), 285 (note 1), 297-299 (et note 1), 315, 323, 334 (note 1 et notule c), 337, 338 (notes 2 et 3 et notule a), 343 (note 1 et notule b), 347, 348, 364-366, 379-382.
 — (Mœurs des) comparées à celles des Indo-Mélanésiens, p. 23 (note 7), 25 (notes 2, 4), 27 (notes 2, 3), 28 (note 2), 38 (notes 2, 3), 40 (notes 1 et 6), 41 (note 1), 43 (notes 1, 4, 8), 52 (note 4), 64 (note 1), 66 (note 1), 620 (29).
- Betsimitatatrā, plaine à l'Ouest de Tananarive, p. 86.
- Bezanzanō, p. 88 (note 1), 196, 230-231, 273, 309 (et notes 2-4), 315, 323, 334 (note 1 et notule c), 337, 338 (notes 2 et 3), 343 (note 1), 348, 353, 368-369, 379.
 — (Mœurs des) comparées à celles des Indo-Océaniens, p. 25 (note 5).
- Bhoras (Indiens), p. 412 (note 3), 413, 520 (note 6), 563.
- Bible (Légendes de la), p. 99 (note) [dans le Nord-Est], 150 [dans le Sud-Est].
- Biens-fonds, voir Propriété territoriale.
- Bijoux indiens trouvés à Madagascar, p. 129 (notule a), 130 (note 1), 131 (note 1), 161 (notule g), 638 (vi).
 — des Indo-Océaniens comparés aux Malgaches, p. 25.
- Bilis, voir Diable.
- Bilō, cérémonie d'exorcisme chez les Sakalavā, les Mahafalÿ, etc., p. 47 (note 1), 68 (note 2), 101 (note et notules a, c et g).
- Bimaro, voir Vohémar.
- Bœufs, voir Bétail.
- Boinā (Baie de), p. 90 (note), 91 (et note 2), 162 (et note 3), 163, 179, 614, 638 (136), 643 (157).
 — (Province de), p. 86, 348, 351-352, 355, 385, 386, 388, 409 (et note 1), 650 (179).
 — (Ville de), p. 316.
- Bols de Chine, voir Vases et plats de Chine.
- Bokarā, roi sakalavā, p. 222 (note 3).
- Bokaranō, voir Bemihimpā, p. 224 (et note 2).
- Bombétoke (Baie de), p. 90 (note), 160 (notule a), 182, 183, 184, 186, 544 (et note 7), 614, 640 (149, 151), 641 (152, 153, 154), 643 (157), 644 (158, 159), 645 (161, 162).
- Borahā, p. 97 (note), 99, 629 (101, 102).
- Borizanō, civils merinā, p. 247 (et note 4), 248 (notes 1-3), 371.
- Borotō, chefs antanosÿ et antimoronā, p. 192 (notule c).
- Bouki (nom soahili de Madagascar), p. 619 (notule 1).
- Bouques (Malgaches), p. 1 (note 3), 90 (note), 158 (et notes 4 et 5).
- Bouteilles et vases de verre trouvés dans les ruines arabes à Madagascar, p. 161 (notules e et f), 663.

C

- Cacaoyers, p. 576.
- Caféiers, p. 576, 579, 580, 581-582, 604.
- Cannes à sucre, p. 573-574, 576, 579-580, 580-581, 582.
- Carcanossi, p. 208 (note 5).
- Carthaginois à Madagascar, p. 4 (note 1), 622 (53).
- Castes dans l'Imerinā, p. 624 (77), 650 (179 et notes 1, 2).
- Chasse, p. 362, 378.
- Chiïtes, p. 408, 638 (136).
- Chinois à Madagascar, p. 518, 521-522, 561, 562-564, 621 (45), 622 (54), 635 (131-2).
- Church Missionary Society (Anglicans), p. 395, 546.
- Circoncision, p. 251 (note 2), 254 (note 2), 279 (note 4), 287 (note 1), 383.
- Clans malgaches, p. 187 (et note 3), 188 (et note 2), 189, 196-200, 340.
 — antambahoakā, p. 202.
 — antandroy, p. 212-213.
 — antankaranā, p. 197-198.
 — antanosÿ, p. 210-212.
 — antimoronā, p. 203-205.
 — antisakā, p. 206-208.
 — antivondrō, p. 285-288.
 — barā, p. 280-285.
 — betanimenā, p. 201-202.
 — betsileo, p. 271-272, 649 (172).

- Clans betsimisarakä, p. 199-200.
 — bezanozanö, p. 230-231, 649 (172).
 — mahafaly, p. 214-215.
 — merinä : Ambodiranö, p. 257-258, 649 (172, 173).
 — — : Avaradrano, p. 249-254, 649 (171), 172, 173.
 — — : Imamö, p. 261, 649 (172).
 — — : Marovatanä, p. 254-255, 649 172, 173.
 — — : Vakinankaratra, p. 260-261, 649 (173).
 — — : Vakinisisaony, p. 255-257, 649 (171), 172, 173.
 — — : Vonizongö, p. 255, 649 (172, 173).
 — sakalavä antiboinä, p. 225-227.
 — — antihirenanä, p. 217-220.
 — — antimailakä, antimarahä et antimilanjä, p. 223-224.
 — — antimenä, p. 221-222.
 — — sihanakä, p. 230.
 — — tanalä, p. 274-277.
 — — zafisoronä et antifasinä, p. 205-206.
 — — divers du Sud, p. 288-290.
 Classes des Hovä, p. 249-261, 625 (78).
 — des Mainty, p. 261-267, 625 (79).
 Cocotiers, p. 575.
 Collèges, voir Écoles.
 Colonie auvergnate à Madagascar (!), p. 186 (note 2 et notules *b* et *c*).
 — carthaginoise à Madagascar, p. 4 (note 1).
 — juive à Madagascar, p. 4 (et note 1).
 — phénicienne à Madagascar, p. 4 (note 1), 73 (note 1).
 Colonisation arabe de la côte orientale d'Afrique et des Comores, p. 105-117.
 — arabe à Madagascar, p. 4 (et note 1), 117-165.
 — anglaise à Madagascar, p. 175, 417, 486-487, 488-492, 493-494, 543, 545, 554.
 — française à Madagascar, p. 449-450, 526, 536-537 (à l'île Sainte-Marie), 554-557, 568 (note 2).
 — portugaise à Madagascar, p. 423, 424, 425-426.
 Commerce des Arabes et des Indiens, p. 384, 409-410, 412-413, 658 (190).
 — en Imerinä au XVIII^e siècle, p. 95.
 — des Indiens avec Madagascar, p. 168 (note 2), 658 (190).
 — des Indo-Océaniens comparé à celui des Malgaches, p. 64 (et notes 10 et 11).
 — à Madagascar, p. 95, 138 (note 2), 139 (note 2), 564, 569-571, 574, 578, 580, 582, 603-604, 611, 612 (note 1)-613, 614, 617-618, 659 (191)-661.
 Commerce des Malgaches, p. 358, 360, 362, 365, 366, 368, 372 (et note 2).
 — des Sémites et des Aryens dans l'Océan Indien, p. 99 (note 2), 105 (notes 1 et 3, et notules *a-d*), 107 (et note 1), 115 (notes 2 et 3), 116, 118 (notes 1 [5°] et 2 [7°-10°]), 130 (note 1), 139 (et note 2), 144, 145-146, 157 (et notes 1 et 2, et notules), 158-159 (et notules), 160 et 161 (notules), 162 (note 4), 163 (et note 2)-164.
 Comore (La Grande), voir Ngazidy.
 Comores (Îles), p. 100, 116 (et notes 4-8)-117, 118 (note 1 [3°]), 130, 139 (et note 2), 140 (note 3), 146 (fin note 1), 157 (et notules), 163, 164, 175, 176, 180 (note 1), 654 (185).
 Comoriens à Madagascar, p. 321, 324 (notule *a*), 411, 519.
 — et Africains à Madagascar, p. 315 (notule *a*), 320 (note 4).
 Compagnie orientale des Indes (française), p. 449.
 Comput du temps, p. 102 (note [24°]), 104.
 Concubinage, p. 209, 238 (note 1), 329, 339, 650 (179 et note 1).
 Confession des péchés chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 33 (et note 1), 53, 68.
 — chez les Malgaches, p. 101 (note), 139, 152.
 Copal (Gomme), p. 139 (note 2).
 Corps d'occupation de Madagascar, p. 539 (notes 1 et 2, et notules *a* et *b*), 540 (et notes 5, 6, 7 et notule *h*).
 Corps de santé à Madagascar, p. 540 (notes 5, 6 et 7), 565 (note 1).
 Corvées à Madagascar, p. 237, 244, 247-248 (et notes 1-3), 370 (et notes 2-4).
 — chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 57-58.
 Coton à Madagascar, p. 604.
 Couper le cou au bétail (*Tsy homamtsombidy*), p. 125, 128 (note), 152 (et note 3), 168. Voir Prière avant de tuer les animaux de boucherie.
 Courants de l'Océan Indien, p. 1-2, 9 (note 2).
 Créoles de l'île Maurice à Madagascar, 553, 604, 613.
 — de l'île de la Réunion à Madagascar, p. 552-553.
 Crocodiles (objet d'un culte) chez les Indo-Océaniens, p. 52, 53.
 — (sculptés) chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 51 (et note 3).
 Croyances des Malgaches, p. 340, 341-342.
 Cruche sacrée. Voir *Simbé*.
 Culte sur les hauts lieux, p. 101 (note).
 Cultures, p. 357-364 (*passim*), 364 (et note 1)-375, 377, 378, 383, 571-574, 576, 578-582, 604, 613, 614, 618, 659 (191)-661.

D

- Dambouet [Antambohiträ], p. 91 (note 3). Voir *Sihanakä*.
- Danois à Madagascar, p. 417, 515-516, 548, 551 (et note 6), 614.
- Danses des Indo-Océaniens comparées à celles des Malgaches, p. 23-24.
- à Madagascar, p. 101 (note et notule a), 104.
- Daraffiy (Légende de), p. 135 (note 1).
- David [Radavodä], p. 97 (note), 129 (note 2), 150.
- Déformation artificielle du crâne chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 33.
- Déliis chez les Indo-Océaniens, p. 59 (et note 2).
- Dépopulation de Madagascar (Causes de la), p. 294, 305, 306, 309-310, 323-333, 338, 654 (183).
- Dessin chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 67.
- Dettes chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 34, 61 (note 4).
- chez les Malgaches, p. 102 (note [33°]).
- Deuil chez les Indo-Océaniens comparé à celui des Malgaches, p. 39 (et note 4).
- chez les Malgaches, p. 102.
- Devins, voir *Ombiasy, Mpanazary, Mpisiliky*.
- des Indo-Océaniens, comparés à ceux des Malgaches, p. 48 (et note 3)-49.
- Diable, ou Démons [*Bilis, Iblis*], p. 98 (note), 99, 117 (note 1), 150, 630 (109).
- Dialectes malgaches, p. 76 (notule b).
- Dian* ou *Dien*, p. 2 (note), 72 (note 2).
- Diégo-Suarez (Baie de), p. 180 (note 1).
- (Province de), p. 296.
- (Ville de), voir Antsirane.
- Dieu (Croyance à), p. 100 (note).
- Dinars fatimites trouvés à Madagascar, p. 129 (notule a), 131 (note 1), 140 (et note 2), 161 (notule g), 636 (135)-638.
- Dispensaires, voir Hôpitaux.
- Division politique et administrative de Madagascar, p. 346-357.
- professionnelle des Malgaches; leurs occupations, p. 358-382.
- religieuse des Malgaches, 383-404, 658 (188).
- Djinns*, p. 103 (note).
- Doanÿ*, palais des rois du Boinä, p. 226 (note 9), 227 (note 1).
- Droit d'ancrage, p. 66 (note 2).

E

- Écaille (Commerce d') à Madagascar, p. 157.
- Eckstein (Baron d'), p. 9.

- Écoles, collèges, p. 153 (note)-154 [Antimoronä], 390 (note 1), 392, 564, 566 (notule a), 582-603, 592 (note 1), 593-600, 602 (et note 1), 606-611, 616, 617-618, 658 (190 [écoles arabes]).
- Écoles de médecine, p. 602, 610.
- Écriture arabe, p. 118 (note 1), 120, 128, 137, 153 (et note 2), 385, 561 (note 1), 635 (131-5).
- Édrici, p. 9 (note 1), 157 (note 1), 175 (note 3).
- Éducation des enfants chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 33 (note 4)-34.
- Églises, temples, p. 391, 394, 400, 404, 593 (notule a), 605-606, 616-617, 658 (188).
- Égyptiens à Madagascar, p. 116 (note 6), 140 (note 2), 164 (note 3), 621 (42, 45).
- Éléphant de pierre, p. 133 (et note 1)-134 (et note 1), 141, 150 (fin note 5), 634 (129, 130).
- Élevages, voir Bétail.
- Élie [Ra Iliä ou Atomoa Relö, le prophète], p. 129 (note 2).
- Encens (Offrande d'), p. 100 (note).
- England (Edward), pirate anglais, p. 185 (et note 1).
- Épidémies à Madagascar, p. 101 (note et notule h), 327 (et note 2 et notule x)-328.
- Eringdranes, p. 92 (note 2). Voir Arindranö.
- Esclavage chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 58, 61.
- Esclaves apportés d'Afrique et des Comores à Java aux 1^e et 2^e siècles, p. 81 (note 3).
- africains (Traite des) à Madagascar, p. 224 (note 3), 266-267, 325 (et note 1), 414-415.
- comoriens (Traite des) à Madagascar, p. 381.
- (Traite des) à Madagascar, p. 157 (et notule b), 159 (notule f), 160 (notule c), 169, 170, 171, 181, 569 (et note 1)-571 (et note 1), 604 (et note 2).
- malgaches (Traite des), p. 236 (note 5), 305, 306, 324 (et note 2, et notules a, b et c)-325, 407, 417 (note 2), 429, 456, 458, 461-463, 467-468, 469-472, 476, 479-480, 494, 495 (note 1)-496, 498, 503, 504, 505, 508, 509, 510 [§ 35], 512, 516-517, 531, 543, 548, 549, 564, 613 (et note 6), 614, 628 (94, 95), 640 (149), 641 (151), 643 (157), 654 (185, note 2), 658 (190). Voir aussi *Andevö*, p. 313 (notule a), 359.
- hovä vendus à Mazalagem, p. 90 (note), 91.
- du Nord-Est bien traités, p. 97 (note).
- Espagnols à Madagascar, p. 417, 516-517, 548-549, 551.
- Esprits, Génies, Lutins, p. 384.
- (Croyances aux «Itoa» ou «Vui») chez les Indo-Océaniens comparées à celles des Malgaches, p. 32, 44-47, 51 (et notes 3 et 4)-52, 67-68.

- Esprits (Croyances aux) chez les Malgaches, p. 103 (note).
- Ethniques (Caractères) des Indo-Océaniens, p. 16-71.
- Étoffes de soie (Commerce d') à Madagascar, p. 157 (notule c), 159 (notule f), 160 (notule a).
- Étrangers à Madagascar, p. 405-618 : I. Leurs premières relations avec les Malgaches, p. 405-518; II. Leur répartition et leur dénombrement, p. 519-551; III. Leur natalité, fécondité et mortalité, p. 551-561; IV. Leurs occupations, p. 561-618.
- Européens et créoles à Madagascar, p. 320-321, 324 (et note a et notule b), 415-517, 523-561, 564-618.
- et créoles (autres que les Français et les Créoles de l'île de la Réunion) à Madagascar, p. 415-416, 418-443, 450-518, 541-551, 553, 603-618.
- Evangelisträ*, p. 399-400.
- Ève, p. 129 (note 2), 150.
- Exorcismes chez les Indo-Océaniens comparés à ceux des Malgaches, p. 33, 42, 47, 68.
- chez les Malgaches, p. 101 (note et notules a, e et g), 123 (et note 1 et notule b).
- F**
- Fady*, p. 54 (note 2), 125, 152 (note 1), 372 (note 1), 384.
- Faditrä*, offrandes expiatoires ou émissaires chez les Malgaches, p. 47 (note 4), 101 (note et notule c).
- Famille malgache, p. 187-189, 236-237, 331 (note 1), 335 (notule a), 338, 339-340.
- Famines, p. 329.
- Fanataovanä* ou *Tatao*, amas de pierres déposées comme ex-voto, p. 51 (note 4 et notule a).
- Fandroanä*, fête du nouvel an ou Le Bain, p. 75, 84, 252. Voir aussi Bain lustral.
- Fanivelonä, sur la côte Est, p. 148.
- Fanjahirä (Îlot de), p. 142 (et note 2), 173 (note [9]).
- Fanongoavanä, résidence du premier roi vazimbä et clan vazimbä, p. 78 (note 2), 85 (note 2).
- Fanoronä*, jeu de trictrac malgache, p. 239 (note 2).
- Fantö*, voir Vêtements en écorce d'arbre battue.
- Farafanganä, p. 315, 316 (note 4), 350.
- Faraony, ville et rivière du Sud-Est, p. 130 (note 2), 144, 148 (et fin note 1).
- Fatidra*, serment du sang, p. 35 (note 1), 271 (notule a).
- Fatime, p. 108 (notule d), 110, 136 (et note 2), 149 (note 1).
- Fatimites, p. 107 (note 2), 108 (notule d), 110 112-114, 116 (et note 6), 139, 140 (et note 2), 164 (note 3), 165, 408.
- Fatraipatananä et Darafily (Légende de), p. 235 (note 1).
- Fécondité des femmes malgaches, p. 328, 329, 330, 331 (et note 2)-332, 333-340.
- des femmes européennes à Madagascar, p. 551-553.
- Femmes (Les 12) des rois d'Imerinä, p. 86.
- malgaches : occupations, p. 359, 360, 362-363 (et note 1), 363-364, 365 (et notes 1-3)-366, 366-367, 368 (note 2), 369, 373 (notes 2 et 4)-374, 375, 378-379, 382, 383.
- Fénérive, ville de la côte Est, p. 97 (et note), 98 (note), 316 (et note 10), 349, 544, 659 (191).
- Fer (Fabricants d'objets en) à Madagascar, p. 79, 83, 89, 362, 365, 368, 369, 370, 372.
- (Fabrication du) chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 64.
- Ferrailles (Vieilles) trouvées dans les ruines arabes à Madagascar, p. 161 (notule e).
- Fêtes des Indo-Océaniens comparées à celles des Malgaches, p. 23.
- Fétiches des Indo-Océaniens comparés à ceux des Malgaches, p. 51 (et notes 1-3)-52. Voir aussi Talismans.
- Fianarantsoa, p. 315, 316 (note 2), 525, 538.
- Fiels chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 57-58.
- (chez les Malgaches), p. 191-192, 233 (note 1), 241, 242, 262, 263, 265, 274. Voir *Menakely*.
- Fièvres, voir Paludisme.
- Fihay, roi mahafaly, p. 215.
- Fiherenanä, p. 348, 615. Voir Antifiherenanä.
- Fihitsä*, p. 210.
- Filanjanä*, palanquin malgache, p. 65 (note 1).
- Filles de Marie, p. 404, 566 (notule a).
- Filohambé*, chefs du Nord-Est, p. 97 (note), 192 (notule b).
- Fitahianä*, ou nom posthume, chez les Indo-Océaniens et chez les Africains, p. 38 (et note 4).
- chez les Malgaches, p. 624 (75).
- Flottilles des Betsimisaraka, p. 66 (note 1).
- des Indo-Océaniens, p. 66.
- Foires en Imerinä, p. 95.
- chez les Indo-Océaniens, p. 64.
- Fokö*, voir Clans.
- Folie chez les Mélanésiens, p. 68 (notule a).
- Folovoliträ* (Libres), p. 192 (note 1), 231 (notule c), 246, 262 (et note 1).
- Forenade Kirke*, voir Missions norvégiennes, p. 617.
- Forges des Indo-Océaniens et des Africains comparées à celles des Malgaches, p. 67 (et note 7).

- Fort-Dauphin, p. 118 (note 1 [4°, 6°]), 141, 144 (et note 1 et notule), 165, 166 (et note 2), 173 (note [5°]), 182, 183, 184, 186, 350-351, 525, 544 (et note 4), 617, 641 (152, 154), 643 (157), 644 (159), 645 (162).
- Forts merinā : dans la région orientale, p. 348-351; dans la région occidentale, p. 351-352; dans le centre, p. 352-354.
- Fortifications en Imerinā, p. 79-80, 83, 89.
— chez les Indo-Océaniens, p. 62.
- Foulpointe [Mahavelonā], p. 148, 178, 183, 184, 185, 348, 350, 544 (et note 2), 642 (154), 643 (157), 644 (157).
- Fractures d'os chez les Indo-Océaniens, p. 69.
- Français (métropolitains et créoles) à Madagascar, p. 416-417, 443-450, 525-540, 548, 552-553, 553-557, 558, 559, 560, 564, 565, 566 (note 3 et notule a), 567-603.
- Franciscaines missionnaires de Marie, p. 404, 566 (notule a), 593 (et note a), 598.
- Frères coadjuteurs à Madagascar, p. 395, 404, 566 (note 3 et notule a), 568 (notule a), 589, 590, 591, 592.
— de la Doctrine chrétienne à Madagascar, p. 394, 404, 566 (note 3 et notule a), 568 (notule a), 591, 592.
- Fri Kirke*, voir Missions norvégiennes, p. 617.
- Friends' Foreign Mission Association (Quakers)*, p. 395, 402, 546 (et notes 9 et 10), 567 (notule a), 568 (note et notule c), 601-605.
- Funérailles des Africains comparées à celles des Malgaches, p. 35 (fin de la note 2).
— des Indo-Océaniens comparées à celles des Malgaches, p. 35-39, 47-48, 53, 56 (notule b), 58, 59.
— des rois et chefs, p. 78 (note 4).
— des Malgaches, p. 102 (note et notule a) 123, 155, 226 (notes 7, 8 et 9), 242, 243-244, 250 (note 2), 281, 341, 374.
- Fusils dans l'Imerinā, p. 83, 84, 85 (note 2), 87 (note 5), 91 (note 3), 92 (notule a).
- G**
- Gale, p. 329.
- Géomance, p. 97 (note), voir *Sikily*.
- Ghallemboule, voir Fénériver.
- Gingembre, p. 118 (note 1 [5°]), 144 (note 1).
- Girofle, p. 144 (note 1), 413, 422.
- Giroflier, p. 576, 579, 604.
- Goudjerat (Indiens du), p. 11 (notules 5 et 6), 106 (notule a et 1-2), 128 (note), 143, 165-166 (et note 1 et notule a).
- Gouvernement local, p. 152-153 (et note 1) [Antimoronā], 158 et 164-165 (et note 1) [Antalao-trā du N. O.].
- Grecs à Madagascar, p. 550 (et note 4), 618.
- Gris-gris, voir Talismans.
- Guerres chez les Indo-Océaniens comparées à celles des Malgaches, p. 61-62.
— à Madagascar, p. 325-326 (et note 1 et notules), 359, 352.
- H**
- Habitants primitifs de Madagascar, p. 1 (note 2), 12-13, 187 (note 1).
- HanindRavolā (Eclipse de lune), p. 10 (notule a) [son origine].
- Havankā*, bateaux des Antimoronā, p. 155 (note 3).
- Hasinā*, p. 242 (notes 4 et 5).
- Havanandrianā*, voir *Andrianā*.
- Hazomanitrā*, fétiches des Sakalavā, p. 51 (note 2), 100 (note 1).
- Hell-Ville, p. 315, 316 (note 8), 520, 525, 536.
- Héritages chez les Indo-Océaniens comparés à ceux des Malgaches, p. 60-61.
— chez les Malgaches, p. 102 (note [21°]), 242, 340 (et note 2).
- Hibrahim, voir Abraham.
- Himyarites à Madagascar, p. 105 (note 1).
- Hindouisme (Introduction à Java de l'), p. 11 (note).
- Hippopotames, p. 1 (note 2).
- Hôpitaux, dispensaires, postes médicaux, 565 (et note 1), 566 (notule a), 593, 601, 602-603, 612.
- Hollandais à Madagascar, p. 417, 450-480, 548 (et notule b), 613-614, 639 (145), 658 (189).
- Hosintany, roi des Mahafaly, p. 500.
- Houa*, chefs Tonga, p. 191 (notule d) et p. 626 (84).
- Houvs*, voir *Hovā*.
- Hovā*, nom donné à tort à tous les Merinā, p. 1 (note 3), 2, 3, 72 (notes 1 et 3), 649 (175).
— habitants du centre de l'île : leur description, leurs mœurs, p. 90 (note), 91 (et note 1).
— (Royaume des), p. 90 (et note 1), 92 (note 2).
— noms des chefs indo-mélanésiens, p. 72 (notes 1 et 3), 91 (et note 1).
— ou libres (en Imerinā), p. 192 (note 1 et notule e), 232 (et note 1), 234-235, 237 (et note 3), 245-261, 396-397, 625 (78).
— chefs indigènes, p. 72 (et note 3), 192 (note 2 et notule d), 234, 273, 626 (83), 632 (124).
- Hovalahy, p. 374, 624 (77).
- Hovalahy ny Antarā, tribu tanalā, p. 276 (et notes 4 et 5), 280.
- Havavao (affranchis), p. 245 (note 1), 265 (note 3), 277.
- Hygiène (!) malgache, p. 328-329, 342.

I

- Ialanamindrô, ville betsileo, p. 94 (note 1 et notule a).
- Iantsantsa (Barä), p. 280-281.
— Manombô (Barä), p. 281.
- Iarenô, peuplade du centre, p. 279.
- Ibadites, p. 629 (98).
- Iblis (voir Diable), p. 99, 117 (note 1).
- Ibn Batouta, géographe arabe, p. 130 (note 1).
- Iduméens (Marchands), p. 189, 405 (voir Juifs iduméens).
- Ifasinä, p. 350.
- Iharanä, p. 349. Voir Vohémar.
- Ihovanä, Hovä ou chef des Tanalä du Nord, p. 274.
- Ilafy, ville d'Imerinä, p. 77 (note 3), 86 (note 3), 625 (78).
- Ialanginä, voir Lalanginä.
- Imâmites ou Chütes orthodoxes, p. 146 (note 1).
- Imamô, province d'Imerinä, p. 85 (note 2), 88 (et note 1), 236 (et note 5), 311 (et note 4), 625 (78).
- Imamonô (Barä), p. 278 (note 1), 279, 280, 281-282, 305 (note 5), 314.
- Imandabé (Barä), p. 284.
- Imerinä, province centrale de Madagascar, p. 72 (et note 2), 76, 77 (note 3), 85 (et note 2), 88 (et note 1), 92, 95-96, 231 (note 3 et notules a, b), 235 (note 2 et notule a)-236, 348, 353.
- Immigrants étrangers, p. 189-196.
— javanais : leurs qualités, leur influence, p. 89.
— mongols (voir Chinois), p. 4 (et note 2), 169-170.
- Immigrations africaines, p. 4 (note 4), 170-171, 186.
— arabes et persanes, p. 104-165, 186.
— indiennes, p. 165-169, 186.
— indo-mélanésiennes, p. 5-13, 186.
— japonaises et chinoises, p. 169-170, 186.
— javanaises ou malaises à Madagascar, p. 72-96, 186.
— juives, p. 96-104.
— sémites, p. 96-165.
- Imokakä, peuplade du centre, p. 279.
- Imoronä, p. 350, 385.
- Impôts, p. 242, 244 (et note 2), 247, 252, 649 (176), 650 (178), 659 (191).
- Imprimerie à Madagascar, p. 391 (et note 1)-392, 564-565, 600-601, 611.
- Incestes chez les Africains, p. 29 (note 2).
— chez les Bâtiens et les Arabes du Yémèn, p. 107 (note 2), 108 (notule b), 109 (et note 2)-110, 111 (et note 2), 112 (note 2), 124 (note 1), 127.
- Incestes chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 29 (et note 2).
— à Madagascar, p. 109 (et note 2)-110, 123-124 (et notes 1 et 2), 127, 138 (et note 1 et notules a et b).
- Incursions des Malgaches aux îles Comores et sur la côte orientale d'Afrique, p. 379-380, 515, 654 (185)-657.
- Indiens du Goudjerat et du Malabar, p. 7, 11 (notules 5 et 6), 128 (note), 143, 144, 160 (notule a), 164 (et note 3), 165-169, 186, 190, 316, 321, 324 (note 2 et notule a), 409-410, 411-413, 422-423, 520-521, 561, 562-564, 621 (46), 658 (190).
- Indo-Mélanésien ou Indo-Océanien, p. 4, 5-13, 16-71, 186, 622 (60, 61).
- Indonésien, p. 4 (note 4), 14-15, 16-71.
- Indo-Océanien (Étude comparative des mœurs des Malgaches et des), p. 13-71.
- Industrie des Indo-Océanien comparée à celle des Malgaches, p. 63 (et notes 7, 8 et 9)-64 (notes 1-8).
- Industrie à Madagascar, p. 360, 365, 572-573, 575-576, 606, 613, 615, 618.
- Infanticide chez les Africains, p. 33 (note 2).
— chez les Indo-Océanien et chez les Malgaches, p. 33.
— chez les Malgaches, p. 97 (note), 101 (et notule j), 102 (note [29°]), 138, 155, 326-327, 650 (note 2).
- Ingerezä, roi du Menabé, p. 219, 355.
- Inhambanes, nègres africains, p. 171.
- Institut vaccigène et antirabique, p. 603.
- Institutions sociales chez les Indo-Océanien et chez les Malgaches, p. 56-57.
- Ionaivo, ancêtres des Barä, p. 278 (et note 3).
- Irrigations, p. 84.
- Isaac, p. 97 (note).
— [Ali Zouber], p. 145 (note 3).
- Isakä, province du S.-E., p. 168, 194 (note 1), 204 (note 8), 207 (notule a), 276 (note 7), 350.
- Isandrä, district O. du Betsileo, p. 94 (note 1), 270 (et note 2).
- Islamisme à Madagascar, p. 384-385, 409-410, 519.
- Ismaéliens, p. 107 (note 2), 110, 116 (et note 4)-117, 139, 146 (note 1).
- Italiens à Madagascar, p. 550 (et note 5), 618.
- Itasy (Lac), p. 85 (note 2).
- Ilongomarô, roi de la baie d'Ampasindavä, p. 442-443.
- Ivondronä, rivière de l'Est, p. 132 (et note 3), 134.
- Ivongô, p. 349.
- Ivrognerie, voir Alcoolisme.

J

- Jacob, p. 97 (note).
- Jacomy-Regnier, p. 186 (notule c).
- Jacquet, arabisant, p. 153 (note 2), 154 (note 2)
- Jakä*, cadeau fait au nouvel an, p. 75 (note 3).
- Jambä*, maisons sacrées des Maroserananä, p. 226 (notes 6 et 10). Voir *Zombä*.
- Jamokä*, nom donné autrefois aux bœufs, p. 84 (note 1).
- Japonais, p. 169-170, 186.
- Jarre sacrée, voir *Simbé*.
- Jarres (Culte des) chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 52 (et note 4).
- Javanais : p. 7, 9 (notule b), 72-96, 190, 194, 234, 237, 413, 619 (5), 622 (57), 624 (77), 627 (88).
- Jésuites (Les Pères) à Madagascar, p. 384-387, 395, 403, 589-598, 600-601.
- Jésus [Razisošy], p. 129 (note 2), 145 (et note 3).
- Jeûne pratiqué en certaines circonstances par les Africains du Sud, p. 52 (note 5).
- pratiqué en certaines circonstances par les Indo-Océaniens et les Malgaches, p. 52 (et note 5), 68.
- chez les Malgaches, p. 101 (note et notule e), 102 (note [30°]), 137 (note 1 [Mifehivavä]), 152.
- Jeux des Indo-Océaniens comparés à ceux des Malgaches, p. 24.
- Jinÿ*, Esprits ou Démons, p. 150, 631 (note 1).
- reliques des rois, p. 39 (note 1), 55 (note 1), 56 (note 2), 57 (chez les Indo-Océaniens), 220 (note 1), 226 (notes 5 et 6).
- Jonques malaises, p. 9 (note 2).
- Joseph [Razosoſä], p. 97, 129 (note 2), 136 (note 3), 145 (et note 3), 149 (note 1).
- Jour de l'an des Antimoronä, p. 152.
- Jugements de Dieu, voir Ordalies.
- Juifs à Madagascar, p. 405-406, 621 (43, 44, 46, 48), 629 (97-102), 630 (106-112).
- Iduméens ou Juifs du Yémèn venus jadis aux Comores, p. 96 (et note 2), 103 (note 1), 629 (97).
- (Marchands), p. 189.
- Jumeaux, p. 138.
- Jurements, p. 101 (note et notule k), 152 (note 1).
- Justice chez les Indo-Océaniens comparée à celle des Malgaches, p. 58-60.

K

- Kabarÿ*, p. 58, 362 (voir Palabres).
- Kabarö*, p. 362 (note 1).
- Kafirÿ*, p. 97 (note), 99.

ETHNOGRAPHIE.

- Kaisa*, p. 68, 330 (note 1 et notule a). Voir Syphilis.
- Kanbalou, voir Île d'Anjouan.
- Karamabé*, voir Ouvriers.
- Karanÿ* (Indiens musulmans), p. 76, 96 (note 1). (voir Indiens à Madagascar).
- Karimbolä, p. 212 (et note 5), 213.
- Karmathes, p. 107 (note 2), 108 (notule b), 109-110, 112 (et note 2)-114, 127, 139, 140, 407.
- Katrä*, jeu de trictrac malgache, p. 239 (note 3).
- Kazembÿ, peuplade du Boinä, p. 223 (et note 5).
- Kazimambö, aïeul des Zafikazimambö, p. 145 (et note 3), 148 (note 7), 149 (et note 1). Voir Zafikazimambö.
- Kelimalazä*, talisman des Merinä, p. 75 (note 2), 80 (note 2), 84, 153 (note 3), 397, 627 (87).
- Khäridjite, p. 108 (notule c), 408, 629 (98).
- Khodÿas (Indiens), p. 412 (et note 3), 413, 520 (note 6), 563.
- Kholÿa* des Antalaoträ antimoronä, p. 131 (fin note 1), 145 (note 4).
- Kirimanirÿ*, esclaves des rois sakalavä, p. 217.
- Kimosö, p. 289-290, 652-654.
- Kola*, p. 68, 330 (note 1). Voir Syphilis.
- Komor (nom arabe de Madagascar), p. 619 (notule 1).
- Koran (voir aussi Sourates), p. 117 (note 1), 123 (notule a), 124 (notule a), 128, 137 (et note 1), 149, 152, 154 (note 2), 631.

L

- Lahi-aivö*, les trois dernières castes des Andrianä de l'Imerinä, p. 244, 625 (78).
- Lahifotsÿ, fondateur de la dynastie sakalavä des Maroserananä, p. 77 (notes 1 et 2), 86, 92 (note 3), 158 (notule), 192 (notule a), 194, 197 (notule a), 216 (et note 1), 219 (note 1), 269 (note 1), 479 (note 1), 528, 647 (168), 648 (168 et note 2), 650 (180).
- Lahimerijä, roi antifiherenanä, p. 217 (et note 4).
- Lahintafikä, roi mahafalÿ, p. 215.
- Lahisalamä, roi mahafalÿ, p. 215.
- Lakam-bolä*, cercueil des rois merinä, p. 78 (note 4).
- Lakandrafiträ*, pirogues cousues des Antifasinä, p. 206 (note 1).
- Lalanganä, district E. du Betsileo, p. 84 (note 4), 92 (note 2), 270 (et note 1).
- Lamboinä, roi de l'Ankaranä, p. 197 (note 1 et notule a), 553 (notule b).
- Lanananä, tribu du centre, p. 281.
- Lances, p. 619 (4).

86

IMPRIMERIE NATIONALE.

- Langany (Nosy), voir Manjä (Nosy).
- Langue des Antaloatrá du N. O., p. 165.
- arabico-malgache (patois), p. 104 (note 3), 153, 156 (et note 1).
- indo-mélanésiennes, p. 6 (note 1)-8, 54-55.
- malaise et malayo-polynésiennes, p. 5, 6 (note 1)-7, 11 (note 1), 69-71, 81.
- malgache, p. 5-8 (et notes), 10-11 (et note 1), 12, 54-55, 69-71, 75 (note 4), 76 (notule b), 81, 104 (note 3), 155, 158 (note 5), 165 (note 2), 619 (20), 622 (50, 55, 60, 61, 63), 623 (64), 624 (74-76), 626 (85), 627 (88), 639 (142).
- sawaïori, p. 11 (note 1).
- Lapidation, p. 102 (note et notule c).
- Lavasikindahy, roi du Milanjä, p. 223 (note 1).
- Lazaristes (Les) à Madagascar, p. 388, 403, 583-587, 592.
- Légendes bibliques dans le N.-E., p. 99 (note).
- bibliques dans le S.-E., p. 154-151.
- ZafindRaminia et Antimoronä, p. 135 (note 1), 137, 144-145.
- Lémuriens géants, p. 1 (note 2).
- Lèpre, p. 68 (note 6), 87 (note 3), 329, 330 (note 1), 341.
- Léproseries, p. 565 (note 1), 566 (notule a), 601, 602-603, 612, 618.
- Lézards (objets d'un culte) chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 52 (et note 2), 53 (et note 6).
- Licence des mœurs des femmes malgaches, p. 98 (note), 171-172, 650 (179 et note 1).
- Linguistique des Indo-Océaniens comparée à celle des Malgaches, p. 69-71.
- Liste des principaux marins, agents politiques ou commerciaux, traitants ou colons, naturalistes ou médecins, prêtres ou missionnaires venus à Madagascar : 1° Français avant 1800 (notule p. 525), et depuis 1800, p. 531; 2° Anglais avant 1800 (notule p. 542), et depuis 1800 (notule p. 545); 3° Portugais (notule a, p. 548); 4° Hollandais (notule b, p. 548).
- Lohalambö, Andrianä de l'Imerinä, p. 91 (notes 1 et 3).
- Lohamofö (Antivondró), p. 287.
- Lohanandrianä, voir Roandrianä.
- Lohavohiträ, p. 128 (note), 167, 192 (note 1 et notule d), 209, 210.
- Lokohö, rivière sur la côte N. E., p. 161 (notule g).
- London Missionary Society (Indépendants), p. 389-393, 395-404, 545-546 (et notes 1-8), 565 (note 2), 567 (notule a), 568 (note et notule b), 605-610, 616.
- Longévité des Malgaches, p. 332, 344-346.
- Luxations chez les Indo-Océaniens, p. 69.

M

- Maçoudi, géographe arabe, p. 108 (note 1), 116, 157 (note 1).
- Madagascar (Origine du nom de), p. 2 (note et notule b), 619 (notule 1).
- Madagascariens ou Madagascarois, p. 2 (note).
- Madécasses, p. 2 (note).
- Mages (Religion des) ou de Zoroastre (Mazdéisme), p. 107 (note 2), 108 (notule b), 111.
- Mahabö, ville de l'O. de Madagascar, p. 91 (note 3), 221, 351.
- Mahafaly, p. 128 (note), 169, 194, 195, 213-215, 304 (et note 1), 315, 323, 334 (notes 1 et 3 et notule c), 338 (et notes 2 et 3), 343 (note 1), 348, 351, 353, 361-363, 383, 615, 619 (2), 626 (83).
- (Mœurs des) comparées à celles des Indo-Océaniens, p. 22 (note 4), 24 (note 3), 28 (note 2), 40 (note 4), 42 (notes 2, 3), 43 (note 2), 50 (note 4), 51 (note 4), 52 (note 1), 53 (note 5), 65 (note 4).
- Mahajambä (Baie de), p. 139 (et note 2), 159 (note 1 et notule f), 162 (et note 4), 163 (et note 2), 178, 179, 186.
- Mahamaninä [Ifasinä], p. 350, 632 (120).
- Mahambo, p. 349.
- Mahanarä (Ruines de), sur la côte N.-E., p. 131 (note 1), 134 (note 1), 140, 141, 161 (note et notules d et g), 316, 636 (135).
- Mahanorö, p. 350.
- Mahavelonä (voir Foulpointe), p. 348, 450.
- Mahelä, p. 350, 591, 659 (191).
- Mahomet, p. 110, 129 (note 2), 136 (note 1), 145 (et note 2), 147 (et note 1), 156, 632 (124).
- Mailakä, p. 355.
- Mainty (Affranchis et esclaves du souverain), p. 72 (note 1), 237 (et note 3), 24 (note 1), 246 (et note 1), 247, 261-267, 374, 625 (79), 650 (179).
- Maintiranö, p. 163, 615 (et note 2).
- Maisons des Indo-Océaniens comparées à celles des Malgaches, p. 41-42.
- Majunga, p. 158 (note 2), 160 (note et notule a), 163, 315, 316 (et note 4), 321, 351, 409, 520, 525, 559 (notule c), 604, 614, 615, 658 (190).
- Makoa, esclaves africains [voir Masombikä], p. 171, 224 (et note 3), 266 (et note 4)-267, 304 (note 5), 414.
- Malabars (Indiens) [Sarorö], p. 412, 413, 420.
- Maladies chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 67-69.

- Maladies contagieuses chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 68-69.
 — cutanées chez les Indo-Océaniens, p. 69.
 — à Madagascar, p. 101 (notules *a, e, g*), 102 (note [30°]), 139 (et note 1), 149-150, 327-328, 329, 330 (et notes 1 et 2 et notule *a*), 331 (note 2 et notule *a* et *b*)-332 (et note 1 et notule *a*), 334-335, 336 (note 4 et notules *a-d*), 341-342.
Malagasj, p. 1 (note 3), 2 (note), 3 (notule).
Malaiikä ou Anges (Histoire des), p. 117 (note 1), 150 (et notes 3 et 4).
 Malaimbandj, p. 351, 354.
 Malais, p. 4 (note 4), 7, 8, 9 (note 2 et notule *b*), 14-15, 72-96, 620 (20, 26, 27, 28, 30), 621 (33, 36, 46), 622 (55-62), 623 (64-65), 629 (85), 627 (88), 628 (94).
 Malatä, voir Zana' Malatä.
 Malégaches ou Malégasses, p. 2 (note), 619 (notule 1).
 Malgaches (Caractère des), p. 357-383.
 — (Caractères ostéologiques des) comparés à ceux des Indo-Océaniens, p. 16.
 — (Division politique des), p. 346-357.
 — (Division professionnelle, occupations des), p. 357-383.
 — (Division religieuse des), p. 383-404.
 — (Étude comparative des Indo-Océaniens et des), p. 13-71.
 — (Mœurs des) comparées à celles des Indo-Océaniens, p. 16-71.
 — (Origine du nom de), p. 1 (note 3), 2 (note), 619 (notule 1).
 — (Origine des), p. 1-186, 619-640.
Mamadikä, cérémonie funéraire, p. 341.
 Mamolakazö, colonies d'Avardranö, p. 261.
 Manakarä, rivière sur la côte E., p. 178.
 Manambia, clan du S., p. 287, 304 (note 5), 314.
 Mananadabö, ancienne famille régnante du Boinä, p. 226 (note 2).
 Mananantanänä, rivière S. du Betsileo, p. 92 (note 2 et notule *c*), 94.
 — (Barä), p. 280, 284.
 Mananarä, rivière du S.-E., p. 94.
 — ou Betsibokä, rivière du N.-O., p. 92 (notule *b*).
 — rivière du N.-E., p. 349.
 Manandazä, fort merinä dans le Menabé, p. 221, 354.
 Manandrianä, district betsileo, p. 269-270.
 Mananjarj, p. 133 (note 1), 141, 148, 315, 316 (note 7), 350, 525, 632 (114), 659 (191).
 Manarilavä, tribu du centre, p. 281.
 Mandiavatö, clan de l'Imerinä, p. 249 (note 3), 251-252, 311 (note 2), 625 (78).
 Mandrapakä (Barä), p. 284.
 Mandridranö, p. 236 (note 5), 257 (et note 3), 311, 372, 625 (78).
 Mandronarivö (Barä), p. 280, 281, 284, 314.
 Manelj, ancêtre des Zafj Manelj, p. 194.
 Manendj, p. 227 (et note 3), p. 235 (et note 1), 246, 256 (note 1), 261, 262 (et note 1), 264-265, 625 (79), 650 (179).
 Mânes des ancêtres (Croyances aux) chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 46-48, 49-50, 51 (note 3), 67, 384.
 Mangalore, ville de l'Inde, p. 106 (notule *a*), 129 (note 2 et notule *a*), 130 (et note 1), 131 (note 1), 132 (note 3), 137, 140, 144 (note 1), 634 (125), 635 (131-3).
 Mangorö, rivière de l'Est, p. 177 (note 2), 632 (114).
 Manievj (Barä), p. 284.
 Manisoträ, clan d'Imerinä, p. 77 (note 3), 235, 246, 262 (et note 1)-264, 625 (79), 649 (171), 650 (178, 179).
 Manjä, fort Merinä dans le Menabé, p. 221, 351.
 — (Nosy), voir Nosy Manjä.
Manjakatsivoa, talisman national des Merinä, p. 153 (note 3), 397.
 Manombä (A la bouche du), p. 161 (notule *a*).
 Manombonarivö (Barä), p. 284.
 Manongä (Barä), p. 280, 281, 284, 314.
 Mantchaoua, nègres africains, p. 171.
 Manuscrits arabico-malgaches ou persans-malgaches, p. 117 (note 1), 133 (note 1), 146 (note 1), 155 (note 1), 630 (113)-631 (et notes), 635 (131-5 et 9).
 Marahä, p. 355.
 Mariage des Indo-Océaniens comparé à celui des Malgaches, p. 28-35.
 — chez les Malgaches, p. 28 (note 5), 29 (1 et 2), 123 (et note 2), 152-153 et 155 [chez les Antimoronä], 190, 235, 236-237 (et note 1), 238 (et note 1), 242, 243 (note 1), 268, 273, 329, 363-364, 408, 644 (157), 650 (179 et note 1), 654 (184).
Marinä (esclaves), p. 210.
 Maroa, p. 348, 349.
 Maroadabö, p. 315, 316 (note 7).
 Maroandrianä, clan du Vakinisisaonj, p. 256 (note 1), 257, 625 (78).
Marofotsj, esclaves antimoronä, p. 205.
 — voir Manendj, p. 227 (et note 3), 230.
Maromaintj, esclaves du premier ministre dans l'Ankaj, p. 231.
 Maromanompö, roi merinä, p. 87 (note 4).
 Maromenä, clan de l'Imerinä, p. 77 (note 3), 649 (171).
 Maromenä (Antivondrö), p. 286.

- Maroserananä, dynastie sakalavä et mahafaly, p. 128 (note), 158 (notule), 168, 169 (note 1), 192 (note 3 et notule a), 193 (note 4), 194, 196, 214 (et note 3), 216 (et note 2)-217, 279 (note 4), 412, 626 (83).
- Marovatanä, province d'Imerinä, p. 86 (note 3), 88 (note 1), 235 (et note 4), 253, 254-255, 311 (et note 3), 625 (78).
- Marovoay, p. 315 (et note 1), 316 (note 6), 352.
- Martyrs chrétiens, p. 393-394.
- Masihanakä, v. et riv., p. 130 (note 2).
- Masikoro, p. 214 (et note 2), 337, 361-363.
- (Baie des), p. 641 (154).
- Masombikä (esclaves africains affranchis) [voir Ma-koa], p. 266 (et note 4)-267, 414-415, 625 (79).
- Massage chez les Indo-Océaniens, p. 68.
- Massaly (Baie de Bombétoke), p. 86 (note 2).
- Matacassi, p. 2 (note), 619 (notule 1).
- Matatanes, voir Antimoronä.
- Maternités à Madagascar, p. 565 (note 1).
- Matitananä, ville et riv., p. 118 (note 2 [7°]), 134, 141, 144, 146, 147, 148 (et note 7), 149 (note 1), 156, 167, 173 (note [4°, 6°]), 177 (note 2), 178, 183, 184, 186, 348, 350, 544 (et note 3), 641 (152), 642 (154, 155), 644 (157, 159).
- (Habitants du), voir Antimoronä.
- Matotoa, «Esprits» des Malgaches, p. 44 (note 7 et notule a [comparés aux *Vui*, *Atoa*, etc. des Indo-Océaniens]).
- Matsiaträ, riv. du Betsileo, p. 92 (note 2 et notule c), 93-94.
- Maures, p. 1 (note 3).
- Maux de dents chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 69 (et note 2).
- Mayotte (Île de), p. 116 (note 6).
- Mazalagem (Vieux et Nouveau), p. 90 (note), 636 (134). Voir Baies de Bombétoke et de Boinä.
- M' Chambara, nègres africains, p. 171.
- Médecine chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 67-69.
- Médecins à Madagascar, 319, 395, 537 (note 1), 565 (note 1), 568 (notule c), 612, 616, 618.
- Médecins malgaches (*Ombiasy*, *Mpisikidy*), p. 327-328, 341-342.
- Mélanésiens. Voir Nègres orientaux.
- Menabé, province de l'Ouest de Madagascar, p. 91 (note 3), 348, 351, 589, 615.
- Menabé ou Ambiliony (Barä), p. 283.
- vassaux du souverain, p. 247 (et note 2).
- Menaharakä, rivière Sud du Betsileo, p. 92 (note 2), 94.
- Menakely, voir Fiefs, p. 203 (et note 2), 242, 247 (et note 3).
- Menamaty (Barä), p. 280, 284.
- Menazary, ville de l'Imerinä (dans l'Imamö), p. 85 (note 2).
- Merimanjakä, ville d'Imerinä, résidence de la reine vazimba Rangitä, p. 78 (et notes 2 et 3), 83.
- Merinä, p. 1 (note 3), 195, 231-268, 296 (et note 2), 309-312, 315, 323, 327-328, 334 (note 1 et notule c), 337, 338 (et notes 2 et 3), 343 (note 1), 344, 348, 350, 369-374, 621 (45 [Hovä]), 622 (60, 62), 626 (86), 649 (174, 175, 176).
- (Mœurs des) comparées à celles des Indo-Océaniens, p. 20 (note 4), 21 (note 6), 22 (notes 1, 2, 6 et 7), 23 (note 2), 24 (note 5), 25 (notes 4, 5 et 9), 26 (note 3), 27 (note 3), 35 (notule a), 40 (notes 2 et 5), 41 (notes 1, 3, 4), 42 (note 2), 43 (note 7), 50 (note 3), 51 (notule a), 52 (note 2), 58 (note 1), 60 (note 2), 64 (notes 3, 8, 10 et 11).
- (Industrie des) au xviii^e siècle, p. 95-96.
- Métis Européens et Malgaches, p. 171-186, 320 (note 4).
- de forbans européens et de femmes malgaches, p. 186 (note 2 et notule a). Voir aussi Malatä.
- de Hollandais et de femmes malgaches ou arabico-malgaches, p. 120-121, 143, 639 (145, 146).
- de Portugais et de femmes malgaches ou arabico-malgaches, p. 120-121, 142, 143.
- Miandravanä, cérémonie funéraire, p. 341.
- Miarä, canton du Menabé, p. 221.
- Miamilä, militaires merinä, p. 247 (et note 5), 248 (et notes 4 et 5), 371.
- Miel, p. 362, 368, 369.
- Mijehivavä, voir Jeüne.
- Mikehä, p. 218 (et note 2), 221.
- Mines (Prétendues) d'or [simples lamelles de mica], p. 445.
- et Mineurs, p. 613, 615.
- Mirary, prières des femmes dont les maris sont à la guerre, p. 62 (note 1).
- Misavatsä, voir Bain lustral.
- Missions religieuses à Madagascar, p. 403-404, 431, 564-565, 566.
- anglaises, 390-394, 394-403, 545-547, 565 (note 2), 566, 567 (notule a), 568 (note et notules b-d), 592.
- françaises (catholiques), 393, 394, 396, 400-402, 403, 537, 538, 555, 560, 565 (note 2), 566 (note 3 et notule a), 568 (notule a), 577 (et notule b), 582-603, 607-609.
- (française protestante), p. 403, 404, 567 (notule a), 568 (notule b), 577 (et note 6), 601-602 (et notes 2-3), 602-609.

- Mission norvégienne, p. 395, 402 (et note 1), 549, 559 (note 1), 567 (notule a), 568 (note et notule e), 608, 615 (et notule)-618.
- norvégienne américaine (*Fo:enede Kirke*), p. 567 (notule a), 617 (et notes)-618.
- norvégienne américaine libre (*Fri Kirke*), p. 567 (notule a), 617 (et note)-618.
- norvégienne (Comités auxiliaires français), p. 617.
- Missions portugaises, p. 430, 431-443, 614 (n. 1).
- Mivorikā*, prêtre des Malgaches du N.-E., p. 97 (note).
- Mobilier des Indo-Océaniens comparé à celui des Malgaches, p. 42.
- Mœurs (Licence des) à Madagascar, p. 329, 339.
- Mofia, vassaux des ZafindRaminia, p. 130.
- Mohély (Île de), p. 116 (note 6), 178.
- Monita, roi sakalavā p. 222 (note 3), 355.
- Monnaie de cuivre trouvée dans le N.-E., p. 140 (note 2).
- indoue trouvée à Madagascar, p. 130 (note 1), 161 (notule g).
- Montagnes (Les sept) de la Mekke après le déluge, p. 150 (et note 5), 639 (139).
- (Les douze) de l'Imerinā, p. 79 (note 1).
- Morale des Indo-Océaniens et des Malgaches, p. 55.
- Moravototsā*, esclaves des rois antimenā, p. 217.
- Morombé (Baie de), p. 173 (note [8°]).
- esclaves des rois antifeherenana, p. 217.
- Morondavā, p. 315, 316 (note 7), 616, 641 (151), 648 (168).
- Mortalité à Madagascar des indigènes, p. 327-329, 330, 331 (et note 2)-332 (et notule b), 334-336 (et notes 1 et 4 et notules), 341-344 (et notule a).
- des Européens, p. 553-561.
- des Asiatiques, p. 561.
- infantile des Indigènes, p. 326-327, 328, 330, 331 (et note 2), 334-335 (et note 1), 336, 337 (et note 1), 343 (et note 3), 344 (notule a).
- infantile des Européens, p. 552 (morts).
- Mort (Causes de la), d'après les Indo-Océaniens et les Malgaches, p. 47 (et note 6), 67-68.
- Morts (Respect et crainte des), p. 340, 341.
- Mosquées à Madagascar, p. 155, 159 (notule f), 160 (notules a et c), 409 (note 1), 410. Voir Ruines de villes arabes.
- Mots réservés à l'usage des rois, p. 209 (note), 216 (note 2), 238 (et notes 2 et 3), 649 (174), 651.
- Moyse [Ramosā], p. 97 (note), 99 (note), 129 (note 2), 145 (et note 3).
- Mpanandrō*, voir Astrologie.
- Mpanazarÿ*, devins du N.-E., p. 97 (note et notule a), 124 (note 3).
- Mpanjakā* ou chefs malgaches, p. 187 (note 2), 189, 191 (note 2 et notule e), 225 (notule a), 241, 355-356.
- Mpanombilÿ* ou Nobles antimoronā, p. 203, 279 (note 4), 300 (note 4), 366.
- Mpisikilÿ*, tireurs de bonne aventure, p. 48 (note 3).
- Mpitandrindā*, pasteurs malgaches, p. 399-400.
- Mpitori-tenÿ*, prédicateurs malgaches, p. 399-400.
- Musique chez les Indo-Océaniens, comparée à celle des Malgaches, p. 66-67.
- (religieuse), à Madagascar, p. 573.
- Musulmans à Madagascar, p. 306-307, 384, 407-410, 519, 623 (64). Voir Arabes.

N

- Naissances, voir Accouchement.
- Naissance et enfance chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 32-34.
- Namehanā, ville d'Imerinā, p. 625 (78).
- Namoronā, v. et riv., p. 130 (note 2).
- Narovā, reine du Menabé, p. 48 (note 2).
- Natalité, à Madagascar, des indigènes, p. 328 (et note 1), 331 (et note 2 et notule b)-332 (et notule b), 333-340.
- à Madagascar, des Européens, p. 551 (et note 7)-553.
- à Madagascar, des Asiatiques, p. 561.
- Naufages de navires anglais, p. 492, 498, 506-507, 512-515, 544 (note 5).
- de navires français, p. 450 (note 2).
- de navires hollandais vers 1600, p. 143, 174 (note 1), 455, 456, 457, 458-459, 460, 465, 466-467, 468, 639 (145).
- de navires portugais au xvi^e siècle, p. 121, 142 (et note 2), 172 (et note 1 [3°, 8°, 9°, 10°] et notule a), 420-421, 424-426, 427-428, 429-430, 639 (146).
- de navires javanais et malais, p. 9 (note 2 [2°] et notule b), 144 (note 1).
- de navires indiens, p. 118 (note 1 [4° et 6°]), 165-166 (et note 1), 167-168.
- Navarrete (R. P. Domingo), p. 138 (note 1).
- Navigation chez les Indo-Océaniens comparée à celle des Malgaches, p. 65-66.
- des Malgaches, p. 375-376, 379-382, 383.
- Ndian*, p. 3 (note).
- Nègres africains, p. 3 (note 1), 414-415, 619-621, (notules 1-42), 627 (89), 628 (94). Voir Esclaves africains, Makoa, Masombikā.
- Indo-Océaniens ou orientaux, p. 4 (et note 4), 8, 10, 14-15, 16, 16-71, 72, 620 (22), 622 (60, 63), 623 (64-66), 624 (67-73), 627 (88).

- Négritos, voir Nègres orientaux.
 Ngahiberantō, nobles merinā, p. 244.
 Ngahifiakarambolā, nobles merinā, p. 244.
 Ngazidya (Grande Comore), p. 116 (et notes 6-8)-
 117, 139 (note 2), 638 (136), 643 (157).
 Nobles (Castes), p. 190-192.
 Noblesse antimoronā et antanosy (Privilèges de la),
 p. 190, 204 (note 4), 208 (note 9).
 — Merinā (Privilèges de la), p. 238-239, 240
 (note 1 et notule b), 241 (notes 2 et 3), 242,
 243-244, 245, 246-247, 254 (note 3).
 — Sakalavā (Privilèges de la), p. 216 (note 2),
 217 (note 2).
 Noé [Ranohā], p. 97 (note), 120 (note), 129
 (note 2 et notule b), 130 (note 2), 145 (et
 notes 2 et 3), 146.
 Nombres sacrés [3, 7, 12], p. 102 (note et notule d).
 Noms d'animaux et de plantes analogues en Indo-
 Océanie et à Madagascar, p. 71 (notes 3 et 4).
 Norske missionselskab, voir Société des Missions
 norvégiennes.
 Norvégiens à Madagascar, p. 549, 550 (et note 6),
 559 (note 1).
 Nosy Antsriborŷ, voir Boinā.
 — Bé, p. 159 (notule d), 536, 559 (notule c),
 560, 580-582, 589, 594, 615.
 — Boinā, p. 160 (note et notule c), 163.
 — Falŷ, p. 590.
 — Kombā, p. 159 (note 1 et notule b) [ruines].
 — Makambŷ, p. 160 (note et notule b).
 — Mamokó, p. 159 (note 1 et notule c) [Île aux
 Ruines].
 — Manjā [Nosy Langanŷ], p. 139 (et note 2),
 159 (note 1 et notule f), 161 (notule d), 162 (et
 note 4), 163 (et note 2).
 — Marosŷ, p. 176 (note 3), 185.
 Nourriture des Indo-Océaniens comparée à celle des
 Malgaches, p. 42-44.
 — des Malgaches, p. 143 (note 7) et 155 [An-
 timoronā].
 Numération chez les Indo-Océaniens, les Makoa et
 les Malgaches, p. 67 (et note 4).
- O**
- Occupations des étrangers à Madagascar, p. 524,
 561-618 : 1° Arabes, Antalaotrā et Comoriens,
 561-562; 2° Indiens et Chinois, p. 562-564;
 3° Nègres africains, p. 564; 4° Européens,
 Créoles et Américains, p. 564-618.
 — des Indo-Océaniens comparées à celles des Mal-
 gaches, p. 27.
 — des Malgaches, p. 122, 125, 155 (et note 3),
 357-383.
- Odŷ ou Olŷ, voir Talismans.
 Offrandes aux divinités, etc., p. 132 (note 3),
 133 (note 1).
 — propitiatoires chez les Indo-Océaniens et chez
 les Malgaches, p. 49-51, 68.
 — expiatoires ou émissaires, chez les Indo-Océa-
 niens, comparées à celles des Malgaches, p. 47,
 50 (et note 6). Voir *Faditrā*.
 Olo-maintŷ, p. 209. Voir *Maintŷ*.
 Olompotsŷ (Les livres Betsileo), p. 271.
 Omarah, auteur de l'*History of Yaman*, p. 112
 (note 2).
 Ombiasŷ, devins ou sorciers malgaches, p. 48 (note 3),
 128 (note), 130 (note 3), 146, 148 (note 3),
 150 (note 1), 153 (et notes 3 et 4)-154 (note 3),
 156, 387.
 Ombifotsŷ, rivière de l'Imerinā, p. 85 (et note 2).
 Onjatsŷ du N., p. 109-110, 119 (note 2), 120,
 121-127, 163, 192 (note 3), 197-198, 226
 (note 4), 375, 407.
 — du S.-E., p. 122 (et note 1), 124-126, 128,
 131 (fin note 1), 134, 149, 203 (et note 5), 209-
 210, 382.
 — (Origine du nom d'), p. 126 (note 3 et no-
 tules a et b).
 — (Mœurs des), p. 122-124, 125.
 Ontovō, esclaves des chefs Antimoronā, p. 205 (et
 note 1), 210.
 Ontsoa, p. 128 (note), 210.
 Or, métal sacré pour les Sakalavā, p. 218 (note 1).
 Ordales chez les Africains, p. 60 (note 2).
 — chez les Indo-Océaniens comparées à celles des
 Malgaches, p. 59-60.
 — chez les Malgaches, p. 103 (note), 327.
 Orfèvres malgaches, p. 132 (note 1).
 Orfèvrerie indo-océanienne, p. 64.
 Organisation sociale des Indo-Océaniens comparée à
 celle des Malgaches, p. 55-58.
 Origine des Malgaches, p. 1-186, 619-640.
 Ornaments, bijoux des Indo-Océaniens comparés à
 ceux des Malgaches, p. 25.
 Orontanŷ, roi mahafalŷ, p. 215.
 Ossements (Entailles sur des), p. 1 (note 2).
 Ostéologiques (Caractères) des Indo-Océaniens, p. 16.
 Oua-Bouki, p. 1 (note 3), 409. Voir *Bouques*.
 Ouvriers malgaches, p. 358, 360, 361, 366-367,
 (et notes 1 et 2), 368, 370-371, 372-373, 374,
 375.
- P**
- Pagnes de soie (Commerce de) à Madagascar, voir
 Étoffes de soie.
 Palabres chez les Indo-Océaniens et chez les Mal-
 gaches, p. 58.

- Palanquin chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 65. Voir *Filanjanä*.
- Paludisme, p. 328, 333-334 (et note 1), 339, 341 (et note 1), 353, 553 (notule *b*).
- Papous, p. 4 (note 4), 622 (63), 623 (65, 66), 624 (67-69).
- Patois arabico-malgache, p. 639 (142). Voir Langue.
- Patsa*, crevettes, p. 379.
- Pâturages, p. 372.
- Pêches, p. 369, 374 (et note 2), 375-379, 382 383.
— (à la baleine), p. 381, 657 (186).
— (à la tortue), p. 375 (et note 1).
— des Indo-Océaniens comparées à celles des Malgaches, p. 28.
- Pêcheurs (Clans), p. 122, 125, 155 (et note 3).
- Pères de la Salette, p. 403.
— Prémontrés, p. 403, 566 (notule *a*).
— du Saint-Esprit, p. 403, 592.
- Persans, p. 114 (et note 3), 116 (et notes 1, 2 et 7), 118 (note 1 [3°]), 135 (note 2), 139 (note 2), 143, 146 (note 1), 156, 164 (et note 3), 166 (note 1), 186, 406, 408, 621 (47), 638 (136).
- Persécution religieuse, p. 391-393.
- Petit-Jan* (Capitaine du), p. 159 (notule *f*).
- Peuplades malgaches, p. 196-290.
— d'après leur importance numérique, p. 315.
— agricoles, p. 357-358, 359, 364-375.
— pastorales, p. 357-358, 359, 360-364.
— adonnées à la pêche et à la navigation, p. 357, 358, 359, 375-383.
— adonnées au commerce, p. 358, 360.
- Phéniciens à Madagascar, p. 4 (note 2), 621 (48), 622 (50, 51, 52).
- Philoubei*, voir *Filohambé*.
- Pian, voir Syphilis.
- Piastres trouvées dans les tombeaux, p. 87 (n. 2), 91.
- Pierre (Culte de la) chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 45 (et notule *a*), 51, 101 (note), 103 (note).
— avec inscription, voir Stèle.
- Pierres ponces du Krakatoa, p. 9 (note 2).
- Pionniers africains (français) à Madagascar, p. 603-604.
- Pirates arabes, persans et indiens, p. 175 (et notes 2 et 3).
— européens, p. 100, 175-186, 190, 473 (note 1), 476-478, 494 (et note 6)-498, 501-503, 505-506, 516, 517 (et note 2)-518, 543 (et notes 3 et 4)-544 (et notes), 613-614, 640 (147)-646.
— (Mœurs des) à Madagascar, p. 180, 181 (note 1), 185 (note 2), 643 (157), 644 (158, 159), 645 (161).
- Pirogues à Madagascar, p. 65 (notes 3 et 4)-66 (note 1), 155 (note 3), 361, 374 (note 2), 375, 376 (et note 5), 377, 379-380, 382, 383 (et note 1), 656 (note).
— des Indo-Océaniens, p. 65-66.
— (Cercueils), p. 78 (note 4).
- Planètes, p. 149 (note 2).
- Pois du Cap, p. 362 (note 1).
- Polygamie chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 30-31.
- Polynésiens, p. 4 (note 4), 14-15, 15-71, 621 (35).
- Population de Madagascar : sa division en races et nations ou tribus, p. 187-196.
— de Madagascar : répartition des diverses nations ou tribus et leur division en clans, p. 196-290.
— indigène de Madagascar : son dénombrement, sa densité, p. 290-333.
— totale de l'île de Madagascar, p. 290-294.
— indigène des diverses provinces, p. 295-315 (Antankaranä, p. 295-297; Betsimisaraka et Betanimenä, p. 297-299; Antambahoakä, p. 299-300; Antimoronä, Antifasinä, Antisakä et Antivondrö, p. 300-301; Antanosy, p. 301-303; Antandroy, p. 303; Mahafälly, p. 304-305; Sakalavä, p. 304-308; Tsimihety, p. 308; Sihanakä, p. 308-309; Bezanozanö, p. 309; Merinä, p. 309-312; Betsileo, p. 312-313; Tanalä, p. 313-314; Barä, p. 314; Tsiimbälälä, p. 315.
— : sa densité dans les diverses régions, p. 321-323.
— : des principales villes, p. 315-321.
— : sa répartition dans les diverses provinces, p. 317-319.
— : sa division professionnelle; ses occupations, p. 357-383.
— : sa division religieuse, p. 383-404.
- Porcs, animaux immondes pour diverses peuplades, p. 138-139, 372 (note 1).
- Porteurs, p. 366, 368 (et note 2), 369, 371 (note 1).
- Portugais à Madagascar, p. 415-416, 418-443, 548 (et notule *a*), 550, 614.
- Possédés (Soi-disant), chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 48 (et note 2), 68 (et notule *a*).
— (Soi-disant) chez les Malgaches, p. 101 (note et notules *a*, *e* et *g*).
- Poteries, p. 361, 369, 379.
— anciennes, p. 1 (note 2), 131 (note 1), 161 (notules *b* et *e*).
— des Indo-Océaniens comparées à celles des Malgaches, p. 64 (et note 2).

- Prémices (Offrande des) aux divinités, p. 98 (note 1), 101, 103 (note), 152.
- Prières des Antimoronā, p. 152.
- avant de tuer les animaux de boucherie (*Mivovikā*), p. 97 (note), 98 (note), 152 (et note 3) [chez les Antimoronā].
- ou Sourates (en Arabe), p. 117 (note 1 et notule b).
- Prophètes chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 48 (et note 2). Voir *Andriamandresy* et *Anahia*.
- Propriété (La) chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 57.
- territoriales, p. 237.
- Protestants indigènes dissidents (*Tranō Zozorō*), p. 404 (et notule a).
- Provinces de Madagascar, p. 346-355.
- Publications des Missions, p. 601, 611-612, 618.
- Puits arabes, p. 161 (notules c, e et g).
- Purification, par ablation et aspersion d'eau lustrale, chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 53 (note 2), 55.
- chez les Malgaches, p. 101 (note et notule i), 102 (note), 137 (note 1).
- Pygmées à Madagascar, p. 652-654. Voir *Kimosō*.
- Q**
- Quimos, voir *Kimosō*.
- R**
- Ra, particule nobiliaire ou de politesse, p. 136 (note 5), 191 (notules a et b), 621 (42), 646 (164).
- Ra-Alivoazirŷ, ancêtre des chefs de la région de Faraonŷ, p. 149 (note 1).
- Rabefanerŷ, prince antanosŷ, p. 118 (note 1).
- Rabehetŷ, roi merinā, p. 86 (note 4).
- Rabelonanā, roi merinā, p. 86 (note 4).
- Rabevahoakā, ancêtre des Antambahoakā, p. 136 (et note 3).
- Rabibŷ, roi mahafalŷ p. 215.
- Rabokŷ, roi de Balŷ, p. 534.
- Rachel, p. 98 (note).
- Radamā I^{er}, p. 88 (et note 2), 160 (notule a), 248 (note 2), 249, 253, 265, 272 (note 1), 275 (note 2), 279 (note 2), 282, 326 (notule b), 389 (et notes 1 et 3), 390, 391, 410, 414, 532, 534, 537, 545, 572-574, 588, 606 (et note 1), 650 (179), 656-657, 657 (187), 659 (191).
- Radamā II, p. 237 (note 2), 238 (note 3), 312 (note 4), 394, 546, 591.
- Rafandramanitrā, 8^e roi vazimbā, p. 78 (note 2), 79 (note 1).
- Rafandrampohŷ, 7^e roi vazimbā, p. 78 (note 2), 79 (note 1).
- Rafandranā, vocable comprenant les cinq rois vazimbā qui ont porté ce nom légèrement modifié, p. 79 (note 1), 628 (93).
- Rafandrandavā, 5^e roi vazimbā, p. 78 (note 2), 79 (note 1).
- Rafantahā, talisman national des Merinā, p. 153 (note 3).
- Rafohŷ, reine vazimbā, p. 78 (note 2), 79 (et note 1), 83 (note 1), 628 (93).
- Rafotakā, roi mahafalŷ, p. 215.
- Rafotsimarohavinā, une des femmes du roi Ralambō, p. 84 (note 3).
- Rahatsŷ [Ra-Hadjŷ], ZafindRaminia, p. 130 (note 1), 136 (et note 1), 628 (93), 632 (114, 127)-634, 638 (136).
- Rainilaiarivonŷ, p. 239 (et note 1), 242, 245 (note 3), 254 (note 2), 397 (note), 401 (note 2).
- Rakisā, prince du Manambolō, p. 432, 435, 440.
- Rakovā ou Rakovatsŷ [Ra-Kobādŷ], p. 136 (et notes 2, 4 et 5), 628 (93), 632 (124, 126, 127)-634, 638 (136).
- Ralambō, roi d'Imerinā, p. 75 (et notule a), 79 (et note 1), 80 (note 2), 82 (note 2), 83-84, 231 (note 3), 233 (note 1), 235 (note 2), 239 (et note 3), 242, 243, 624 (77).
- Ramadan ou *Ramavahā*, p. 137 (note 1 et notule), 152.
- Ramahavalŷ, talisman national des Merinā, p. 87 (note 5), 153 (note 3), 397.
- Ramakā, roi antanosŷ, p. 118 (note 1).
- Ramakararō, grand ancêtre des Antimoronā, p. 145 (note 2), 148 (et note 4), 149 (note 1), 156.
- Ramanalinā, princesse vazimbā, p. 84 (note 4).
- Ramanandrasoa, roi de Tuléar en 1741, p. 479.
- Ramananō, chef des Tsitambalā, p. 198 (note 1).
- Ramanetakā, général de Radamā I^{er}, p. 160 (notule a), 410.
- Ramanetrā, prince du Menabé, p. 474.
- Ramanjakā, princesse vazimbā, p. 84 (note 4).
- Ramarohalā, ancêtre des Antimoronā, p. 149 (et note 1).
- Ramaromanompō, voir *Ratsimilahō*.
- Ramasindohafandranā, 6^e roi vazimbā, p. 78 (note 2), 79 (note 1).
- Ramboasalamā, premier nom du roi Audrianampoinimerinā, p. 87.
- Raminia, p. 117 (note 1), 129 (et note 2), 130 (notes 2 et 3), 132 (et note 1), 133 (note 1), 134 (et note 2), 135-136 (et notes 1, 3 et 4), 145 (et note 3), 628 (93), 631, 632 (124-127)-634.
- Ramitrahō, roi du Menabé, p. 94 (note 1), 193 (note 3), 268, 534 (notule a).

- Ramomä, fils aîné de Tsimanongarivö, roi du Menabé, p. 473-475 (et note 1), 476, 502-503, 505, 508.
- Ramomä, voir Ranavalonä II.
- Ranandria, p. 273. Voir *Roandrianä*.
- Ranavalonä I^{re}, p. 88 (et note 3), 232 (note 1), 239, 253, 310, 326 (note 1 et notule a), 327 (note 1), 351, 391-393, 532, 534, 537, 574-575, 591, 606-607, 650 (179), 657 (187), 659 (191).
- Ranavalonä II, p. 395-401, 591-592.
- Ranavalonä III, p. 351 (note 1).
- Randapavolä, épouse du roi Andriamanelö, p. 83.
- Rangitä, princesse vazimbä, mère du premier des rois javanais, p. 76, 78 (et notes 1-4)-79 (et note 1), 80, 83, 628 (93).
- Ranofotsy (Baie de), dans le S.-E., p. 142 (note 1).
- Ranomenä, clan indo-mélanésien, p. 128 (note), 202 (note 3), 300, 632 (115).
- Roandrianä*, voir *Roandrianä*.
- Rapetö, roi vazimbä, p. 84 (et note 4).
- Rasoalao, roi vazimbä, p. 84 (et note 4).
- Rasoherinä, p. 241 (note 3), 394, 395.
- Ratiavoky, roi du Kitombö, p. 217, 355.
- Ratsiandraofanä, chef des Tanalä du Sud, p. 274.
- Ratsimanoa, fils du roi du Menabé Ramomä, p. 502, 508.
- Ratsimilahö, fondateur de la nation betsimisarakä, p. 179 (note 2), 184 (note 2), 195 (et note 1), 198 (note 1), 199, 201 (note 1), 347.
- Ratsitohinä, femme du roi Ralambö, p. 84.
- Ravahinia, sœur de Raminia, p. 129.
- Ravahiny, reine du Boinä, p. 160 (notule a), 659 (190).
- Ravangä, clan de l'île de Sainte-Marie, p. 226 (note 4).
- Ravatoverery, ancêtre des Zafy Manely, p. 217, 278 (note 3).
- Ravelonahinä (D^r), p. 327 (note 1), 336 (note 4).
- Ravindravinä, 1^{er} roi du centre de l'île (?), p. 129 (note 2). Voir *Andriandravina*.
- Ravololonä*, sampy merinä, p. 258 (note), 398.
- Ravonimanalinä, chef betsileo, p. 94 (note 1 et notule c).
- Ravorombatö, reine merinä, p. 86 (note 4).
- Ravovonä, roi du Fiherenanä, p. 500.
- Ravovy, général sakalavä, p. 502.
- Razakatsitakatrandrianä, p. 82 (note 2), 85.
- Razaomanery, roi antanosy, p. 117 (note 1), 118 (note 1), 127 (note 1), 211.
- Recettes médicales (formules cabalistiques), p. 117 (note 1).
- Relations des étrangers avec les Malgaches (Premières), p. 405-518 : I. Juifs, p. 405-406; II. Arabes et Antalaoträ, p. 406-411; III. Indiens, p. 411-413; IV. Javanais, p. 413; V. Africains, p. 414-415; VI. Européens : 1° Portugais, p. 418-443; 2° Français, p. 443-450; 3° Hollandais, p. 450-480; 4° Anglais, p. 481-515; 5° Danois, p. 515-516; 6° Espagnols, p. 516-517; 7° Américains, p. 517-518; VII. Chinois, p. 518.
- Religion (Ancienne) des Arabes, p. 103 (note).
- (Ancienne) des Juifs, p. 100 (note).
- catholique à Madagascar, p. 384-387, 394, 397, 401 (et note 1 et 2)-402, 431, 537, 538, 555, 560, 565 (note 2), 566 (note 3 et notule a), 568 (notule a), 577 (et note 6), 582-603.
- protestante, p. 390-394, 395-404, 658 (188).
- des Indo-Océaniens comparée à celle des Malgaches, p. 44-55.
- malgache, p. 340, 383-385.
- chrétienne à Madagascar, p. 385-404, 658 (188).
- malgache comparée à la religion juive, p. 100-103 (notes et notules).
- musulmane à Java, p. 88 (notule a).
- musulmane à Madagascar, p. 137, 149-152 et 155-156 [des Antimoronä], 157 (et notule d) [dans le N. O.], 157-158 et 160 (et notule c)-162 (et note 1) et 164 [Antalaoträ N. O.]-165.
- Reliques des rois chez les Indo-Océaniens, p. 57.
- René (Jean), p. 389 (note).
- Renongö, roi sakalavä, p. 222 (note 3), 355.
- Répartition et dénombrement des Africains, p. 522.
- des Anglais et des Mauriciens avant 1800, p. 542-544.
- des Anglais et des Mauriciens depuis 1800, p. 545-547.
- des Arabes, Comoriens et Antalaoträ [Musulmans], p. 519-520.
- des Chinois, p. 521-522.
- des Européens, p. 523-525.
- des Étrangers autres que les Français, p. 541.
- des Européens autres que les Français et les Anglais, p. 548-551.
- des Français et des Bourbonnais avant 1800, p. 525-530.
- des Français et des Bourbonnais depuis 1800, p. 530-540.
- des Indiens, p. 520-521.
- Repas, cuisine, nourriture, p. 362-363, 363-364, 365, 376.
- Rhum (distillé par les Européens), p. 573-574, 581, 582 (notule a), 659 (191).
- indigène, voir *Betsabetsä*.
- Rites funéraires des Indo-Océaniens, voir *Funéraires*.
- Riz et de vivres (Commerce de) à Madagascar, p. 157, 159 (notule f).

Riz (Culture du) à Madagascar, p. 80, 84, 85-86, 362 (note 1), 364-375 (*passim*).
 — (Culture du) chez les Indo-Océaniens comparée à celle des Malgaches, p. 63 (et note 3).
 Roandriamananā, roi antanosy, p. 433.
 Roandriana, nobles du S. E. de Madagascar, p. 82 (et note 2), 128 (note et notule a), 191 (note 2 et notule b), 208 (et note 9), 209, 273, 635 (131-6).
 Rongovola, pillards, p. 282 (note 1).
 Ruines arabes à Madagascar, p. 110, 121, 131 (note 1), 157 (notes 1 et 2), 159 (note 1 et notules), 160 (notules), 161 (notules), 406 (notes 2-4), 409 (note 1).
 Russes à Madagascar, p. 417-418.

S

Sacrifices chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 50 (et notes 1-4), 68.
 — à Madagascar, p. 97 (note), 100 (note), 137 (note 1), 152, 156, 254 (note 3), 261 (note 1).
 — humains chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 50 (et notes 2-4), 246 (note 2).
 Sadā, p. 159 (note 1 et notule e), 162, 163, 171, 619 (4).
 Safiambalā, reine sakalavā, p. 222 (note 3), 355.
 Sages-femmes à Madagascar, p. 565 (note 1).
 Sahadia, p. 385, 387-388.
 — (Ville de), p. 316.
 Sahafary, ville de l'Est, p. 141.
 Sahafatranā, clan du S. E., p. 128 (note), 194 (note 1), 276 (note 7), 632 (119).
 Sahamasinā (Barā), p. 283.
 Sahambavanjy, ville du N. E., p. 131 (note 1), 141, 161 (note et notules f et g), 316, 349.
 Sahanambó, rivière S. du Betsileo, p. 92 (note 2 et notule c).
 Sahatavjy, clan d'Antimoronā, p. 128 (note), 632 (116).
 Sakavakoaninā, tribu de l'Est, p. 272 (et note 2).
 Sahavoay, clan du S. E., p. 128 (note), 632 (119).
 Saint-Augustin (Baie de), p. 177 (et notes 1 et 2), 178, 182, 183, 186, 617, 619 (2), 622 (54), 640 (149, 151), 641 (152, 154), 642 (155, 156), 643 (157).
 Sainte-Luce (Baie de), p. 167, 174 (note 1), 350, 639 (145).
 Sainte-Marie (Île de), p. 96-99 (et notes), 100, 178, 183, 185 (et note 2), 530, 536-537, 543 (et note 3)-544, 555 (et note 2), 558, 559 (et notule a), 569, 578-580, 588, 589-590, 591, 594, 613, 621 (44), 629 (97-102), 640 (149, 150, 151), 642 (154, 155), 643 (156, 157), 644 (158, 159), 645 (163).

Sainte-Marie (Habitants de l'île de), p. 199 (et note 4), 382.
 Sakā (Province de), p. 194 (et note 1).
 Sakalavā, p. 84 (note 4), 128 (note), 154 (notule), 169 (note 1), 194 (et note 1), 195, 205 (note 2), 207 (notule a), 214, 215-228, 229, 260, 278 (note 2), 297 (et note 2), 304-308, 315, 323, 334 (note 1 et notule c), 337, 338 (notes 2 et 3), 343 (note 1), 348, 351, 361-363, 376-377, 620 (29), 621 (35, 40), 624 (68, 72), 648 (169).
 — (Mœurs des) comparées à celles des Indo-Océaniens, p. 17 (note 2), 20 (note 3), 21 (notes 3 et 8), 23 (notes 1 et 4), 24 (notes 3 et 5), 25 (notes 5, 6), 27 (notes 2, 4, 5), 32 (note 2), 35 (notule a), 39 (note 1), 40 (notes 1, 3, 4 et notule c), 42 (notes 2, 4), 43 (notes 3, 4, 5), 50 (notes 2-6), 51 (note 2), 52 (note 1), 53 (note 5), 56 (note 2), 57 (note 1), 60 (note 1), 64 (note 3), 65 (note 4), 66 (note 7).
 — (Invasions des) dans l'Imerinā, p. 84, 87 (note 5), 91 (note 3), 93 (notule a).
 Sakaleonjy, p. 130 (note), 133 (et note 1), 134 (et note 3), 141.
 Sakarjy, voir Diables.
 Sakoambé, p. 219 (et note 1), 221.
 Salaisons à Madagascar, p. 604, 640 (149).
 Salamangā ou Solamaina, cérémonie d'exorcisme chez les Malgaches de l'Est, p. 47 (note 1), 101 (notules a, e et g).
 — (Démons) : leur histoire, p. 117 (note 1), 150.
 Salines, p. 582.
 Salomon [Rasolaimā ou Rasolamaina], p. 129 (note 2), 150.
 Sambó, roi du Milanjā, p. 223 (note 1).
 Samedi, jour sacré dans le N. E., p. 97 (note), 98 (note 1).
 Sampjy, p. 258 (note), 393 (note), 397, 398, 657 (187). Voir Talismans.
 — (Gardiens des), p. 246-247.
 Sampilahjy, roi du Sambao, p. 432.
 Samuel, roi antanosy, p. 471 (et note 2)-472, 499.
 Sanabó, roi de la baie de Fanemotrá, p. 217.
 Sandangoatzjy, clan du N. O., p. 221 (note 2), 223 (et note 5), 226.
 San lago (Baie de), voir Morombé.
 Sansrite (Mots d'origine), p. 10 (notule a), 623 (64), 627 (88).
 Saradanjy, roi sakalavā, p. 222 (note 3), 355.
 Sarbacane chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 28 (et note 3), 62 (et note 11).
 Sarifó (Sirène [ancêtre des Onjatsjy]), p. 122 (et note 5).
 Sarimbó (Iambā), p. 375.
 Saroryjy, Indiens malabars, p. 520. Voir Indiens malabars.

- Sciences chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 67.
- Sculptures chez les Indo-Océaniens comparées à celles des Malgaches, p. 51 (et note 3), 67.
- Sekaträ*, homosexuels, p. 67 (note 2), 374 (note 1).
- Sel (Fabricants de) [*Ampanirä*], p. 361, 366.
- Sémites et Aryens ayant commerce dans l'Océan Indien, p. 99 (note 2), 105 (notes 1 et 3 et notules a-d), 107 (et note 1).
- Serment du sang chez les Africains, p. 35 (note 1).
— chez les Indo-Océaniens, comparé à celui des Malgaches, p. 35 (et note 1).
- Serments, p. 101 (note et notule k).
- Sihanakä, p. 91 (note 3), 124 (note 3), 196, 206 (note 3), 212 (note 4), 228-230, 285 (note 2), 308-309 (et notes 1 et 2), 315, 334 (note 1 et notule c), 337, 338 (notes 2 et 3), 348, 378-379, 529 (notule a), 605, 620 (29).
- Sikily*, ou *Sikidy*, p. 75, 97 (note), 101 (note et notule d), 104 (et note 1), 153 (et note 4)-154.
— par le sable, p. 98 (note), 104 (note 1), 153 (et note 4)-154 (notule a), 629 (98), 630 (106), 639 (140, 141).
- Silamö* (Arabes musulmans), p. 1 (note 2), 74 (note 1), 76, 96 (note 1), 137, 157-158.
- Sinibé* ou jarre sacrée, objet du culte des Betsimisarakä, p. 52 (note 4), 132 (et note 3), 134, 135 (note 1).
- Sisivohiträ, peuplade betsimisarakä, p. 273, 299 (notule a).
- Soahilis, p. 7.
- Saomandrakizay, p. 350, 660 (191).
- Soatsimanampiovanä, p. 575-576 (et note 1).
- Société des Missions norvégiennes (Luthériens), p. 395, 403, 549, 567 (notule a), 568 (note et notule e).
- Société de l'Orient, p. 449.
- Society for the propagation of the Gospel* (Anglicans), p. 395, 403, 546-547 (et note 1), 567 (notule a), 568 (note et notule d), 605-607.
- Sœurs de la Providence de Correnc, p. 566 (notule a), 593 (et notule a).
— de Saint-Joseph de Cluny, p. 394, 395, 403, 566 (notule a), 568 (note et notule a), 589, 591, 593 (et notule a), 601.
— de Saint-Vincent de Paul, p. 404, 566 (notule a), 593, 603.
- Solaimonä*, voir *Salomon* et *Salamangü*.
- Soldats merinä, voir *Miaramilä*.
- Somongahy, roi antifiherenanä, p. 217 (et note 4).
- Songorö, famille antimenä, p. 221.
- Sorabé* ou Livre Sacré des Antimoronä, p. 117 (note 1), 125, 145 (note 4), 147 (note 2), 149 (et note 2), 150 (et notes 1 et 5), 203 (note 5), 631.
- Sorciers chez les Africains, p. 47 (note 6), 48 (note 2).
— chez les Indo-Océaniens, p. 47 (et note 6), 48-49 (et note 2), 59, 67-68.
— chez les Malgaches, p. 49 (note 2), 102 (note et notule c), 104 (note 2), 125 (et note 1), 630 (106, 107).
- Sourates du Koran, p. 117 (note 1 et notule b).
- Stèle ou pierre avec inscription, p. 133 (notule).
- Subdis (Indiens), p. 520 (note 6).
- Successions, voir Héritages.
- Suédois à Madagascar, p. 417 (et note 3)-418 (et notes 1-3), 550.
- Suisses à Madagascar, p. 550, 551 (et note 3).
- Sunnites, p. 108 (notule a), 112, 114 (et note 2), 116, 117, 120, 121 (notule a), 139 (et note 2), 141, 142, 145 (note 4), 146 (note 1), 156, 163, 164, 165, 407-408, 409.
- Superstitions des Indo-Océaniens comparées à celles des Malgaches, p. 39 (note 1), 42 et 44-55.
— des Malgaches, p. 102 (note [20°, 22°, 26°, 27°, 29°, 32°]), 150-152, 153-155, 341-342, 384.
- Supplices chez les Malgaches, p. 102 (note et notule c).
- Syntaxe malgache, p. 6 (notes 1 et 2).
— comparée des langues indo-océanienne et malgache, p. 69-70.
- Syphilis, p. 328, 329, 330 (et notes 1 et 2 et notule a), 331 (note 2 et notule b), 335, 339, 341.
- Syphilitiques (Affections) chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 68.
- Syriens à Madagascar, p. 411, 520.

T

- Tabac, p. 578.
- Tabakä*, enduit ou emplâtre étendu sur la figure, soit comme remède, soit comme ornement, p. 68 (note 5), 97 (note).
- Tabari (trad. Zotenberg), p. 108 (note 3), 110.
- Tabou chez les Indo-Océaniens, comparé au *Fady* malgache, p. 54-55, 67, 68-69 (note 1).
- Tafontranon' Andriana*, voir *Andevo-Alefä* et *Afranchis*.
- Taitsomaitö, voir *Antitsimeto*.
- Talantalanä*, plate-forme du *Bilö*, p. 101 (notule a).
Voir *Bilö*.
- Talismans des Indo-Océaniens comparés à ceux des Malgaches, p. 51 (et notes 1-4)-52 (notes 1-4).
— des Malgaches (*Sampy*, *Odj*, etc.), p. 52 (note 2), 75, 84, 87 (note 5), 100 (notule a), 101 (notule a), 123 (note 1 et notule a), 124 (note 3), 125 (et note 1), 137, 142, 152 (note 1), 153 (et note 3), 366, 384, 387, 657 (187).

- Tamatave, p. 315, 316 (note 1), 320-321, 483, 350, 520, 524, 525, 531, 538, 541 (notule a), 547, 551, 559 (notule a), 560, 561, 615.
- Tamate, mânes des morts chez les Mélanésiens, p. 46 (notule a), 68 (notule a).
- Tambavalá (Bará), p. 280, 283.
- Tamboharanö, p. 315, 316 (note 4).
- Tanalá, p. 128 (note). Voir *Antanalá*.
- Tanamalazá, ville d'Imeriná, p. 77 (note 3).
- Tananarive, p. 77 (note 3), 84, 86 (note 3), 87 (et note 4), 88, 95 (note 1), 245, 315, 316, 319-320, 524, 525, 537 (note 1), 538 (et note 2), 547, 551, 559 (notule d), 560, 625 (78).
— (Quartiers de), p. 253-254.
- Tandapa fotsy, p. 246, 262 (et note 1), 625 (78).
- Tandramená (Bará), p. 280, 283.
- Tandrolö, sur la côte E., p. 148 (et note 6).
- Tanghen, p. 310.
- Tanimandry, p. 350.
- Taolankarä, voir Fort-Dauphin.
- Tatao, amas de pierres déposées comme ex-voto par les Malgaches, p. 51 (note 4).
- Tatouages des Indo-Océaniens comparés à ceux des Malgaches, p. 26-27.
- Taxes chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 57.
— (chez les Merinä), p. 84.
- Teinture, p. 373.
— (Art de la) chez les Indo-Océaniens, comparé à celui des Malgaches, p. 63 (et note 8).
- Teivadey (ou le Diable), p. 10 (notule a) [son origine].
- Tentembolá, famille princière du Fiherenaná, p. 218 (et note 1 et 4).
- Tety (affection syphilitique), p. 68.
- Tissage d'étoffes, p. 361, 363, 266, 369, 373, 375.
— des étoffes chez les Indo-Océaniens comparé à celui des Malgaches, p. 63 (et note 7).
- Tivonjy (Bará), p. 280, 282.
- Toakafö, roi du Boiná, p. 479, 503.
- Toamasiná, voir Tamatave.
- Toerä, roi du Menabé, p. 221, 355.
- Toilette des Indo-Océaniens comparée à celle des Malgaches, p. 25-26.
- Tombeaux arabes à Madagascar, p. 131 (note 1), 159 (notule f), 160 (notule c), 161 (notule d).
— royaux, etc., p. 226 (notes 7 et 10), 238, 242, 254 (note 3), 624 (77). Voir Cercueils et *Lakam-bolá*.
- Tompomananá, roi de la baie de Saint-Augustin, p. 217, 355-356.
- Tompomenakety, seigneurs feudataires, p. 203, 247, 271, 300 (note 4).
- Tompontanjy, premiers habitants de Madagascar, p. 77 (note 1), 128 (note), 167.
- Tranofitomiandalaná*, tombeaux des rois à Tananarive, p. 87 (note 3).
- Tranombazahä, voir *Ambiky*.
- Tranovatö (dans l'Anosy), p. 426, 433. Voir *Fanjahira* (Îlot de).
- Trano-zozorö*, p. 404.
- Transmigration (Croyance à la) chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 53 (et note 6)-54.
— chez les Malgaches, p. 150 (note 1).
- Tressage de joncs et de feuilles chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 63-64 (et note 1).
— de nattes, corbeilles, etc. à Madagascar, p. 361, 363, 365, 366, 369, 374, 375, 379.
- Trimofoloaliná, p. 246 (et note 2).
- Tripangs, p. 377.
- Tsakafarä*, vœux, p. 133 (note 1).
- Tsaratananá, p. 315, 316 (note 3).
- Tsaravarjy, v. du S. E., p. 130 (note 2).
- Tsiambanjy, roi antanosy, p. 385-386, 426 (note 2), 434-435, 436-439, 634 (125), 635 (131-2), 639 (143). Voir *Andriantsiambanjy*.
- Tsiampondry, roi mahafaly, p. 215.
- Tsiarombavy*, p. 265.
- Tsiarondahy*, p. 262 (et note 1), 265 (et note 1), 625 (79).
- Tsienimbalälá, p. 128 (note), 208 (note 2), 288-289, 315, 348, 626 (83).
- Tsimahafotsy, clan de l'Imeriná, p. 249-250, 311 (note 2), 625 (78).
- Tsimamö, roi du Boiná, p. 387, 431-432, 441-442.
- Tsimanandrafozaná, ville de l'Ouest, p. 589.
- Tsimanatö, 1^{er} roi sakalavá du Boiná, p. 77 (note 1), 86 (et note 2), 157 (note 2 et notule a), 160 (notule a), 164, 197 (notule a), 220 (note 2), 221 (note 2), 225 (et note 1), 409, 479, 517, 641 (153).
- Tsimandao, rivière S. du Betsileo, p. 92 (note 2 et notule c).
- Tsimando*, esclaves du souverain, p. 265 (et note 2), 374.
- Tsimanompö, roi du Menabé (1^{er} fils de Lahifotsy), p. 641 (153), 648 (169).
- Tsimanongarivö, 2^e roi du Menabé, p. 86, 91 (note 3), 158 (notule), 220 (note 2), 221 (note 1), 259 260, 269, 475 (note 1), 502, 505.
- Tsimavö, roi du Boiná (fils de Tsimanatö), p. 544 (note 7), 641 (153).
- Tsimetö, p. 117 (note 1), 120 (et note 1), 125, 127 (note 1), 130 (et note 3), 141, 143-146, 148, 154, 156, 631.
- Tsimiamboholahy, clan de l'Imeriná, p. 249 (note 3), 250-251, 311 (note 2), 625 (78).
- Tsimihety, p. 186 (notule a), 196 (note 1), 227 (et note 6), 297 (note 1), 308, 315, 334 (note 1) et notule c), 338 (notes 2 et 3), 343 (note 1), 363.

- Tsitambalä, p. 195, 198 (note 1) et 201 (note 1).
Voir Betanimenä.
- Tsiverengä, roi mahafaly, p. 215.
- Tsodrano, bénédiction (en soufflant de l'eau), p. 53 (note 3).
- Tuléar, p. 315, 316 (note 6), 520, 525, 590.
- Turcs à Madagascar, p. 551 (et note 1), 618.
- Turubaya, voir Taolankarä.
- U**
- Uâq-Uâq (Iles), p. 158 (note 4).
- Uenienville (D'), p. 4 (note).
- Usages de politesse des Indo-Océaniens comparés à ceux des Malgaches, p. 20-21.
— somptuaires des Indo-Océaniens comparés à ceux des Malgaches, p. 21-23, 56, 57.
— à Madagascar, p. 55 (note 1), 125, 625 (77), 649 (174), 650 (181), 651.
- Usines à conserves, p. 582.
- Ustensiles de bois, de cuivre et d'écaille des Indo-Océaniens, comparés à ceux des Malgaches, p. 64 (et note 3).
- V**
- Vahoakä (Les Libres), p. 271 (Betsileo), 273 (Tanalä).
- Vakinankaraträ, p. 84 (note 4), 236 (et note 4), 253, 258 (et note 1)-261, 310 (note 2), 311 (et note 2), 625 (78).
- Vakinisisaonÿ, p. 88 (et note 1), 236 (et note 2), 255 (et note 3)-257, 311 (et note 5), 625 (78), 650 (179).
- Vaky ra, serment du sang. Voir *Fatidra*.
- Valalafotsÿ, clan Merinä, p. 236, 261, 311 (et note 3), 625 (78).
- Valiha, harpe malgache, p. 66 (note 6).
- Vangaindranö, p. 315, 316 (note 5), 348, 350.
- Vanilliers, p. 576, 581-582.
- Vase de cristal baharite, trouvé à Madagascar, p. 141 (et note 4)-142, 663.
— de pierre arabes (Débris de), p. 134 (note 1), 141.
— et plats de porcelaine de Chine trouvés à Madagascar, p. 140 (note 2), 159 (fin notule *f*), 161 (notule *e*), 636 (135), 663.
- Vatolambö, p. 242, 634 (129, 130). Voir *Éléphant de pierre*.
- Vatolavä (Barä), p. 283.
— (Antimoronä) ou Antivandrikä, p. 204 (note 3).
- Vazimbä, p. 5 (note), 77 (note 1)-78, 89, 158 (note 2), 191 (notule *d*), 192 (notule *e*), 195, 196 (note 3), 221 (et note 2), 223 (et note 6), 225 (et note 1), 229, 234-235, 237, 239, 245, 254 (et notes 2 et 3), 257 (note 5), 258 (note 1), 259 (note 1), 261 (et notes 1 et 2), 270 (note 6), 377 (et notes 1-3)-378, 619 (7), 620 (15, 20, 25, 30), 621 (33, 34, 37, 38, 39), 622 (60), 624 (67, 77), 626 (86), 627 (87), 628 (94), 650 (179).
- Vasimbä (Rois), p. 77-78 (notes 1-4), 80, 83-85.
— (Mœurs des) comparées à celles des Indo-Océaniens, p. 17 (note 2), 33 (note 3).
- Vendredi, jour sacré, p. 152, 155-156.
- Vents de l'Océan Indien, p. 1-2, 9 (note 2), 105 (notule *a*), 115 (note 2), 165 (note 2), 170 (note 2).
- Verre (Fragments d'objets en) trouvés à Madagascar. Voir *Bouteilles et Vases de verre*.
- Vers à soie, p. 375.
- Vêtements d'écorce battue chez les Indo-Océaniens, chez les Africains et chez les Malgaches, p. 63 (et note 9), 138 (note 2) [*Fanto* ou en nattes], 155.
— des Indo-Océaniens comparés aux Malgaches, p. 24-25.
- Veuves chez les Malgaches, p. 102 (note).
- Vezö, p. 214 (et note 2), 219 (et note 3), 221 (note 2), 223, 304 (notes 1 et 5), 305-306 (et notule *a*), 337, 361, 376-377, 382.
- Villages des Indo-Océaniens comparés à ceux des Malgaches, p. 41-42.
- Villes et comptoirs à Madagascar, p. 118 (note 2), 130, 131 (et note 1), 139 (et note 2), 141, 142, 157 (et notes 1 et 2 et notule *d*), 159 (note 1 et notules), 160 (notules), 161 (notules), 162 (et notes 1-4 et notules), 163 (et note 2)-164, 165, 192 (note 3), 409 (et note 1).
- Villes et villages à Madagascar : leur nombre, p. 322-323, 324 (notule *a*).
— population européenne et créole, p. 524-525.
- Villes principales de Madagascar ; population, p. 315-321.
- Vindä (Barä), p. 280, 282, 304 (note 5), 314.
- Vintanü ou Destinées, p. 117 (note 1 et notule *a*).
- Voajirÿ, p. 128 (note), 143, 167 (et note 2), 204, 209, 210 (et note 2), 211 (note 1), 639 (138).
- Voanjö (colonies malgaches), p. 187, 249 (et note 2), 250 (note 2), 257, 261, 263.
- Voay, tribu antimailakä, p. 221 (note 2).
- Vodihenä (impôt du quartier d'arrière des animaux de boucherie), p. 203 (note 5), 204 (note 4), 244, 247.
- Vohémar, ville du N. E., p. 118 (note 2 [8° et 10°]), 130, 131 (et note 1), 139 (et note 2), 141, 142, 161 (note et notule *d*), 163 (note 2), 164 (et note 1), 174 (note [10°]), 296-297, 316, 317 (et note 2), 349, 636 (134).

Vohilakatsokä (Barä), p. 283.
 Vohimasinä, p. 349. Voir Fénérive.
 Vohipenö [Imeronä], p. 350.
 Vohitovö (Barä), p. 283.
 Vohitsä, p. 8 (note 1), 192 (notes 1 et 2 et notule d), 204 (et note 4), 279-280.
 Vohits-Anghombes [Vohitsombÿ], p. 92 (note 2)-94.
 Vohitsombÿ ou Vohitsaombÿ, province betsileo [Lalan-ginä], p. 84 (note 4), 268 (note 2), 271, 313.
 Voies et moyens de communication chez les Indo-Océaniens et chez les Malgaches, p. 65.
 Vol chez les Indo-Océaniens, p. 59.
 — chez les Malgaches, p. 102 (notule c), 510.
 Voinahiträ, grades dans l'armée merinä, p. 248 (et notes 4 et 5).
 Vonizongö, p. 88 (note 1), 235-236 (et note 1), 253, 255 (et note 2), 311 (et note 4), 625 (78).
 Vorimö, p. 196 (note 3), 200, 273 (et note 1), 299 (notule b).
 Voromaherÿ, clan de l'Imerinä, p. 232 (note 1), 249 (et note 3), 252-254, 256 (note 1), 311 (note 2 et notules a et b), 625 (78), 649 (171).
 Voroneokä, p. 218 (et note 4)-219 (note 1), 305.
 Vui, «Esprits» chez les Mélanésiens, p. 45 (notule a).

W

Wairoa, Mânes des morts chez les Maoris, p. 46 (note 1).

Z

Zabelÿ, femme malgache nouvellement accouchée, p. 32 (notes 2 et 3), 101 (notule i).
 Zaffe-Hibrahim, voir Zafy Borahä.
 Zafikazimambö, p. 117 (note 1), 120, 145 (et notes 2 et 3), 148 (et notes 3 et 7), 149 (et note 1), 152 (note 3), 153 (note 2), 154 (et note 1), 156, 193, 203, 272 (note 3), 408, 621 (44), 631, 632 (117), 638 (136).
 Zafimbazahä, clan merinä, p. 77 (note 3), 256 (et note 2), 649 (171).
 Zafimbolafotsÿ, dynastie antankaranä, p. 196, 197.
 Zafimbolamenä, dynastie du Boinä, p. 195 (note 1), 196, 197, 198 (note 1).
 Zafinalä (Barä), p. 284.
 Zafinandriandranandö, p. 240, 243 (et note 2).
 Zafindakanbaranä, voir Antivandrika.
 Zafindrakovatsä, p. 290.
 ZafindRaminiä, p. 2, 109-110, 117 (note 1), 118 (note 1), 119 (note 2), 120, 124 (note 2), 126, 127-143, 144 (et note 1), 145 (et notes 2 et 4), 146, 148 (et note 3), 149, 165, 168, 190, 191 (notule b), 192 (note 3), 193, 202, 206

(note 4), 208 (et notes 8 et 9), 210-212, 269, 272 (note 2), 273, 279 (note 4), 299, 407-408, 621 (44), 626 (87), 631, 632 (122, 127)-634 (128), 635 (131, 132, 133), 638 (136).
 ZafindRaminiä (Mœurs des), p. 109-110, 138.
 Zafindravalä, chefs tsienimbalaä, p. 128 (note), 207 (note 2), 208 (et note 2), 289 (et note 1).
 Zafindrendrikä (Barä), p. 284.
 Zafindriambelonä, clan de l'Est, p. 200, 632 (114).
 Zafindrianabö (Barä), p. 285.
 Zafisoronä, peuplade du Sud-Est, p. 128 (note), 205 (et note 2), 632 (120).
 Zafiteonÿ, tribu du Sud-Est, p. 278.
 Zafy Anaranö, chefs betsileo, p. 94 (note 1), p. 193 (note 3 et notule a), 259, 269, 271.
 Zafy Borahä, p. 96 (note 1), 97 (note), 621 (44 [Zaffe-Hibrahim]), 629 (101-102), 630 (108).
 Zafy Mahafanandrÿ, chefs betsileo, p. 269, 276 (note 6).
 Zafy Mahazö, chefs antisambö, p. 279 (note 4).
 Zafy Malazä (Antivondrö), p. 285.
 Zafy Mamÿ, nobles merinä, p. 244 (et note 3).
 Zafy Manarä, chefs antandroy, p. 128 (note), 194, 212, 289 (et note 1), 412.
 Zafy Manarivö, chefs betsileo, p. 259, 269, 271.
 Zafy Mandombokä (Antivondrö), p. 285.
 Zafy Manelÿ, chefs barä et de l'Isandrä, p. 128 (note), 168, 193 (notes 3 et 4), 194 (et note 3), 206 (note 5), 259, 273 (note 2), 276 (notes 2, 6 et 8), 277 (note 1), 278 (et notes 2 et 3 et notule a), 279, 281 (note 2), 412, 634 (129).
 Zefy Maritsä (Antivondrö), p. 286.
 Zafy Marolahÿ (Antivondrö), p. 826.
 Zafy Marovolä (Barä), p. 284-285.
 Zafy Marozahä (Antivondrö), p. 285.
 Zafy Mataimananaä, chefs des Iarindranö, p. 272.
 Zafy Mitovö (Antivongö), p. 286.
 Zafy Monia, chefs tanalä, p. 273 (note 4), 279 (note 4), 634 (129).
 Zafy Rabé, chefs betsimisarakä, p. 199, 364.
 Zafy Rambö, chefs tanalä et betsileo, p. 101 (notule e), 128 (note), 193 (et note 3), 273 (et notes 2 et 3), 275 (note 2), 276 (notes 2 et 6), 277, 279 (note 4), 634 (129).
 Zafy Tomanä, chefs des Antambolö, p. 193 (note 1), 211 (note 1), 212.
 Zanädiqa, voir Bätiniens.
 Zanadralambö, p. 233 (note 1), 237 (note 3), 240, 243-244, 245, 625 (77).
 Zanaharÿ (= Dieu : étymologie de ce nom), p. 10 (notule a), 11 (notules 1-6).
 — p. 98 (note), 383 (et note 2)-384.
 Zanaharÿ, roi betsimisarakä, p. 184 (note 2), 195 (note 1), 198 (note 1), 347.

- Zanakambonŷ, voir Zanakandrianamboninolonä.
- Zanakandriadrnanandö, p. 243 (et note 2), 245.
- Zanakandriamasinavalonä, p. 86 (note 1), 237 (note 3), 240, 241-242, 245. 625 (77).
- Zanakandrianä, p. 191 (notule c), 241 (et notes 1 et 2), 247, 271, 273.
- Zanakandrianamboninolonä, p. 243 (et notes 1 et 2), 245, 624 (77).
- Zanakandriantompokoindrindrä, p. 239, 242 (et notes 2-5), 243 (note 2), 245, 624 (77).
- Zanak' Antarä, chefs betsileo, p. 193 (note 3), 203 (note 6), 259, 269, 271, 272.
- Zanakantiträ, p. 257 (et note 6), 372 (note 2), 373 (note 2), 398, 650 (177).
- Zanakimosö, voir Kimosö.
- Zanakongatsŷ, p. 126 (note 3). Voir *Onjatsŷ*.
- Zana' Malatä, métis de forbans européens et de femmes malgaches, p. 100, 184 (et note 2), 195, 201, 364, 380, 406, 654 (185).
- Zanatompö, voir Zanakandriantompokoindrindrä.
- Zarabevanä, chefs des Antifasinä, des Antisakä et des Antivondrö, p. 168, 193 (et note 4), 194, 206 (notes 3, 4 et 5), 207 (et note 2), 269, 279 (note 4), 412, 632 (122).
- Zarafanilihänä, p. 206 (note 3), 207 (et notes 1 et 2).
- Zazafotsŷ, esclaves tanalä, p. 273.
- Zaza-hovä (esclaves), p. 267, 625 (80).
- Zazamaintŷ, voir *Maintŷ*.
- Zazamangü (Cafres affranchis) [voir Masombikä et Makoa], p. 228 (et note 2), 266 (et note 4)-267.
- Zazamarolahŷ, p. 86 (note 1), 237 (note 3), 241 (notes 1, 2 et 3), 245, 247, 625 (77).
- Zazatsarä, p. 191 (note 2 et notule c).
- Zebid, ville d'Arabie, p. 140 (note 2), 636 (135).
- Zeïdites, p. 108 (et notes 1-3 et notule f), 114 (et fin note 3), 115 (et notes 1-4), 146 (note 1), 156, 165, 408.
- Zodiaque (Constellation du), p. 104.
- Zombä, maison des reliques des ancêtres des rois sakalavä, p. 39 (note 1). Voir *Jambä*.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DES EUROPÉENS

CITÉS DANS CE VOLUME.

A

- Abinal (R. P.), p. 82 (note 2 et notule *b*), 371 (note 1), 591.
 Abreu (Alexis d') [Naufrage d'], p. 121, 173 (note [8°]), 424-426, 427, 428, 443.
 — (J. Gomes d'), p. 173 (note [4°]).
 Ailloud (R. P.), p. 591.
 Albrand, p. 450, 532 (note 2), 534 (note 3), 536, 558, 578-580, 657.
 Albuquerque (Alf. d'), p. 105 (note 3), 171, 414 (note 1), 419, 420 (notes 1-2).
 — (Commentarios de), p. 118 (note 1), 143 (note 3), 159 (notule *e*), 162 (note 4), 166 (note 1), 168 (note 3), 171 (note 1), 619 (4).
 Allen (D^r), p. 612.
 Almeida (R. P. d'), p. 138 (note 1), 386-387, 436-439, 441.
 Alphonse (Sœur), p. 591.
 Ameal (Comte de l'), p. 619 (notule 1).
 Andrada (Francisco d'), historien portugais, p. 81, 116 (note 8).
 Andrade (Cap. Manoel Freyre d'), p. 439, 441.
 Argensola (L. de), p. 454 (note 1).
 Arnaud (Marius), p. 549 (note 3).
 Arnold, pirate anglais, p. 501, 544 (note 7), 641 (151).
 Arnoux, colon, p. 537 (note 1), 572-574, 659 (191).
 Arrien, p. 100, 107 (note 1).
 Arthus (Gothard), p. 5 (note 1), 457 (note 1).
 Arundel (Comte d'), p. 417.
 Audebert (J.), p. 4 (note), 206 (note 2), 626 (85).
 Auteur anonyme, p. 622 (51).
 Avery, pirate, p. 497, 543, 640 (148).
 Azevedo (R. P. d'), p. 386-387, 436-438, 439-441.

B

- Baissade (D^r), p. 337.
 Baker (E.), p. 390 (note 1), 392, 546 (note 2), 606 (note 2), 611.
 Baker (Rév. J. G.), p. 292.

- Barbié du Bocage, p. 4 (note), 292.
 Barbosa (Duarte), p. 119 (note), 157 (note 1).
 Barnet (Commodore), p. 508.
 Baron (Rév.), p. 4 (note), 5 (note), 626 (85).
 Barros, historien portugais, p. 82 (notule *a*), 105 (note 3 et notules *c* et *d*), 106 (notes et notules), 108 (note 2 et notule *f*), 114 (notes 2 et 3), 115 (notes 1 et 2), 118 (note 1), 130 (note 1), 139 (note 2), 141 (note 3), 143 (et notes 1 et 3), 144 (note 1), 159 (notules *e* et *f*), 164 (note 3), 173 (notes), 174 (note 1), 413 (note 3), 419 (note 2), 421 (note 1), 423 (notes 1 et 3), 424 (note 2), 428 (note 1), 443 (note 3), 455 (note 3), 639 (145).
 Bary, capitaine du *Saint-Paul*, p. 450.
 Basset (R.), p. 4 (note), 73 (note 4), 621 (38), 629 (98).
 Bastard, p. 212 (note 1).
 Batchelor, p. 121 (notule *a*).
 Beaulieu (Général de), p. 447-448.
 Beausse (De), p. 449, 528, 584 (note 3).
 Beaver, marin anglais, p. 656.
 Becquet, chef de traite, p. 232 (note 1).
 Beigneux (D^r), p. 553.
 Bel (J. Marc), p. 40 (note 5 et notule *c*).
 Bellebarbe (Abbé de), p. 388 (note 1), 583 (et note 3).
 Bellecombe (De), p. 201 (note 1), 291 (note 2).
 Belleville (Abbé de), p. 583 (note 4).
 Belleville (Bachelier de), p. 466, 527, 529 (notule *a*).
 Bellin, p. 347.
 Bénévent, p. 289 (note 1), 653 (note 1).
 Benyowsky, p. 87 (note 5), 94-95, 158 (note 2), 197 (notule *a*), 228 (note 2), 232 (note 1), 291, 292, 347, 349 (note 2), 450, 471 (note 2), 480, 530 (et note 3), 537 (notule *a*), 553 (notule *b*), 556-557 (et note 1), 568 (note 1), 570, 585, 613 (note 6), 654 (185).
 Berger (R. P.), p. 590, 591.
 Bernier, p. 121 (notule *a*), 122 (note 2).
 Berthier, p. 197 (notule *a*), 205 (notes 3 et 5), 300 (note 4).
 Bérubé-Dudemène (Cap.), p. 158 (note 2), 450, 480, 613 (note 6).

- Bevan (Rév. Th.), p. 389, 546 (notule a), 606.
 Billiard (Aug.), p. 623 (63).
 Birch et Bleuman, colons anglais à Port-Louquez, p. 545.
 Bissel (Austin), p. 380.
 Blancard, négociants mauriciens, p. 574.
 Blank (Joachim), p. 467-468.
 Blankett (Comm. J.), p. 380, 515.
 Blevet (Cap.), p. 450.
 Bobillier (R. P.), p. 589, 591.
 Boin et Mouveaux, p. 277 (note 1).
 Bojer, p. 549 (et note 1).
 Bollan (Jacques de), p. 466.
 Bolle et Lefèvre, p. 296 (note 2).
 Bona Christave, p. 292.
 Bond (Capt.), p. 417, 487.
 Bontekoe (G. Isbrantsz), p. 174 (note 1), 457-458, 458-459.
 Booth (George), pirate, p. 182, 497, 640 (149), 641 (154).
 Boothby (R.), p. 4 (note), 96 (note 2), 157 (note 1), 176 (note 2), 409, 485 (et note 3)-486, 488, 619 (2).
 Borchgrevinck, p. 571 (note 1).
 Bordier, p. 4 (note).
 Boreman, pirate, p. 544 (note 5), 641 (154).
 Borgen (Rév.), p. 395.
 Boteler, marin anglais, p. 159 (notule f), 160 (notule b), 657.
 Botelho (Diego), p. 428.
 Boudart, corsaire français, p. 175.
 Bourdais (Abbé), p. 388, 555, 583.
 Bourgoing (Frère), p. 584 (note 5).
 Bourrot (Abbé), p. 584.
 Boussand, p. 636 (135).
 Boussordée (Abbé), p. 584 (note 2).
 Bowen (John), pirate, p. 182, 497, 544 (notes 3, 4, 5), 640 (149), 641 (152, 154), 643 (157).
 Boy (R. P.), p. 591.
 Bradschaw (Samuel), p. 483-484.
 Brady, sergent anglais (mulâtre), p. 545, 604.
 Bréon, p. 298, 532 (et note 1), 604.
 Brohier (John), marin anglais, p. 508.
 Brooks (T.), p. 389 (note 4), 606 (note).
 Brun (Cap.), p. 275 (note 5).
 Buchan, of Kelloe, auteur de la relation du naufrage du *Winterton*, p. 512-515 (note 1), 558 (note 2).
 Bucquoi (Jacques de), p. 160 (notule a), 476-478, 494 (note 6), 645 (161, 162, 163).
 Burgess (Samuel), pirate, 497, 501, 503, 517, 544 (notes 2, 6 et 7), 640 (151), 643 (156, 157), 644 (158, 159).
 Burn (Capt.), p. 511.
 Burton, p. 153 (note 4), 639 (141).

C

- Cabral (Cap. Pero d'Almeida), p. 436-438.
 Caerden (Général P.), p. 455.
 Callet (R. P.), p. 3 (notule), 10 (notules 3 et 4), 73 (note 2), 82 (note 2), 103 (note 1), 232 (notule), 235 (notule a), 242 (note 1), 243 (note 4), 249 (notes 3 et 4), 253 (note 3), 254 (note 4), 255 (note 2), 257 (note 3), 591, 626 (85), 649 (173, 177).
 Cameron, p. 4 (note), 391, 392, 546 (note 2), 606 (note), 621 (48).
 Campbell (Rév.), p. 392 (note), 394 (note), 395.
 Canham (J.), p. 389 (note 4), 606 (note).
 Capmartin et Colin, p. 656 (note), 657.
 Caraccioli, pirate, p. 180 (note 1), 182, 497 (et note 1).
 Carayon (Cap.), p. 536, 579-580, 649 (175).
 Cardoso, p. 431 (note 1).
 Caron, p. 449, 553.
 Carpeau du Saussay, p. 120, 164 (note 3), 449, 555 (note 2), 559, 578 (note 2), 635 (131-4).
 Carreiro (R. P. Antonio), p. 439.
 Casanova, p. 108 (notule b), 140 (note 2), 150 (note 4), 630 (107), 636 (135).
 Castanheda, p. 422 (note 1), 639 (145).
 Catat, p. 293, 300 (note 4), 303, 307 (et note 2).
 Cauche, p. 192 (notule c), 449, 461 (et note 2), 516, 526, 619 (notule 1), 635 (131-2).
 Caulier (Abbé), p. 585.
 Cazet (M^{sr}), p. 403, 566 (notule a).
 Champmargou, p. 449, 466, 527, 528 (note 3), 647 (168), 650 (180).
 Chapelier, p. 199 (note 3), 653 (note 3).
 Chardenoux, traitant, p. 545.
 Charles XII, roi de Suède, p. 417 (et note 3).
 Charnay, p. 337, 518 (note 3), 532 (note 6).
 Chatnet, p. 466.
 Chausson (R. P.), p. 591.
 Chevreuil, p. 450.
 Chick (G.), p. 389 (note 4), 392, 606 (note).
 Chiswell (Rév.), p. 605.
 Choisy (Abbé de), p. 654 (note 2).
 Chossegras (Frère), p. 591.
 Cleyton (John), pirate, p. 645 (162).
 Clugny (B^{en} de), p. 653.
 Cocquet, cap. du *Saint-Louis*, p. 449, 461, 526.
 Codrington (Rév.), p. 5 (note), 23 (notule a), 32 (note 3), 6 (note 1), 40 (notules a et b), 45 (notule a), 46 (notule a), 47 (note 3), 49 (notes 3 et 4), 52 (note 5), 56 (notules a et b), 65 (note 2), 68 (notule a), 69 (note 4), 623 (66).
 Coignet, p. 411.
 Coin (Cap. Jean), p. 471-472.

- Colbert, p. 448 (note 2).
 Colvert [Covert] (Cap.), p. 185 (note 2).
 Colin (Épidariste), p. 3 (note 1), 4 (note 1), 166 (note 2), 198 (note 1), 626 (85).
 Collins (Thomas), chef des pirates à Sainte-Marie, p. 495 (note 2), 614.
 Commerson, p. 289 (note 2), 450, 652 (182).
 Condent, pirate, p. 185 (et note 1), 497, 643 (156), 645 (163).
 Constantin (De), p. 455 (notes 1, 2 et 5), 456 (notes 1-3).
 Corbet (M^{re}), p. 403, 566 (notule a).
 Cordé (C^t), p. 450.
 Cornelius, pirate, p. 160 (notule a), p. 183, 221 (note 2), 497, 544 (note 7), 641 (153).
 Cornish (Contre-amiral), p. 511.
 Coroller (Prince), p. 292.
 Correa, historien portugais, p. 159 (notule f), 162 (note 4), 172 (notes), 173 (notes), 174 (note 2), 418 (note 6), 419 (note 1), 424 (note 1), 426 (note 1), 428 (notes 2 et 4), 429 (note 1), 640 (147).
 Cossigny, p. 201 (note 1), 379, 449, 635 (131-8).
 Costa (R. P. Custodio da), p. 386-387, 436-439, 441.
 — (Cap. P. Rodrigues da), p. 385, 431-436.
 Cotain (R. P.), p. 393, 589.
 Cotton (Sir Dodmore), ambassadeur d'Angleterre en Perse, p. 485 (note 2).
 Coutanceau (Col. N.), p. 9 (note 2).
 Court de Gebelin, p. 4 (note 1), 5 (notule), 622 (50).
 Courteen (W.), p. 175, 417, 486 (note 2), 488-492, 543, 554.
 Cousins (Rév. G.), p. 5 (note).
 — (Rév. W. E.), p. 5 (note), 20 (note 1), 394, 623 (64), 627 (88).
 Couto (Diogo do), p. 81 (et notes 1, 2), 116 (note 8), 118 (notes 1 et 2), 139 (note 2), 161 (notule d), 163 (note 2), 164 (note 3), 173 (note), 174 (note), 413 (note 4), 425 (note 1), 429 (note 2), 430 (note 1), 619 (5).
 Cowan (Rév.), p. 4 (note), 279 (note 3), 337, 626 (85).
 Cradock (Sir J. H.), p. 656.
 Crawford, p. 3 (note 1), 4 (note 2), 10 (notule a), 11 (note 1), 69 (note 5), 620 (20), 622 (57), 626 (85).
 Crémazy, p. 73 (note 2), 626 (85), 628 (91), 635 (131-9).
 Crouzet (M^{re}), p. 403, 566 (notule a).
 Calliford, pirate anglais, p. 178, 182, 640 (148), 149, 643 (157).
 Cummings (J.), p. 606 (note).
 Cunha (Nuno da), p. 173 (note [8°]), 425, 427-428.
- Cunha (Tristan da), p. 3 (note 1), 118 (note 1 [2°]), 157 (note 1), 159 (notule f), 160 (notule c), 162 (et notes 2-4), 171, 172 (note 1 [3°]), 306, 315, 324 (notule a), 409, 413, 415, 419-420, 519 (note 1), 619 (notule 3).
 Cuveron (Abbé), p. 584.

D

- Dagh-Register gehouden int Casteel Batavia*, p. 443 (note 2), 459 (notes 3 et 4), 460 (notes 1-4), 466 (note 2), 468 (1-3), 470 (note 1), 471 (note 1), 488 (note 2), 494 (notes 2-4), 515 (note 3).
 Dahle (Rév.), p. 4 (note), 621 (48), 626 (85), 639 (140).
 Dale, officier du *Winterton*, p. 513 (note)-515.
 Dalmond (Abbé), p. 215 (note 5), 305 (note 1), 393, 588-589, 590.
 Dalrymple, p. 509 (note 1), 511, 515 (note 2), 516.
 D'Après de Manneville, p. 296 (note 2), 449.
 Darvoy, colon, p. 534.
 Davenant (Sir William), poète anglais, p. 487.
 Davidson (D^r), p. 319, 330 (note 1), 341 (note 1), 394, 612, 634 (129).
 Davy (John), p. 484.
 Dayot, traitant, p. 587.
 Dean (John), p. 506-508.
 Deblenne (D^r), p. 159 (notule a), 164 (note 3).
 Debierre, p. 4 (note), 73 (note 1), 621 (35).
 Defoe (Daniel), p. 179 (note 1).
 Defrémery, p. 110.
 D'Egmont (Cap.), p. 450.
 Delagrangé (C^t), p. 594.
 Dellon, 98 (note), 293.
 Dénicau (R. P.), p. 393, 589, 590.
 Desbrosses, p. 647 (168).
 Desmarèdes, p. 362 (note 1).
 Des Perriers, p. 527.
 D'Hermitte (Cap.), p. 160 (notule a), 450, 569 (note 1), 645 (162).
 Dias (Diogo), p. 172 (et note 1 [1°]), 418.
 Didier, colon, p. 571.
 Douliot, p. 161 (notules a, b et c), 224 (note 3).
 Dove (Nicolas), pirate, p. 184, 503 (et note), 544 (notes 2 et 7), 644 (158, 159).
 Downing (Cl.), auteur d'une *History of Indian Wars*, p. 506 (note 1).
 Downton (Capt. Nicolas), p. 485.
 Dozy, p. 110.
 Droit, industriel français, p. 575.
 Drouart (Sébastien), p. 526.

- Drury, p. 3 (note 1), 17 (note 2), 25 (note 5), 91 (note 3 et notule a), 154 (notule), 160 (note 6), 184 (et note 1), 212 (note 3), 213 (note 1), 215 (note 5), 217 (note 3), 221 (note 2), 301, 330 (note 1), 347, 382 (note 1), 475 (note 1), 498-505, 544 (note 7), 619 (7), 641 (152), 642 (156), 644 (158, 159), 649 (170).
- Dubois, p. 154 (notule), 157 (note 2), 159 (notule f), 160 (notule c), 164, 208 (note 5), 216 (note 1), 409 (note 1), 648 (168), 650 (180).
- Du Bois de la Villerabel (Cap.), p. 217 (note 1), 278 (note 3), 280 (note 1).
- Duffus (Rév.), p. 394.
- Dufour (Abbé), p. 583, 588.
- Duguilly (C'), p. 450.
- Duhaut de Cilly, p. 268 (note 3), 649 (172).
- Dumaine, p. 160 (notule a), 196 (note 2), 197 (notule a), 200 (note 2), 229 (note 2), 264 (note 1), 316, 321, 409, 410 (note 1), 450, 628 (94), 659 (190).
- Dumas, gouverneur de l'île Bourbon, p. 569, 645 (162).
- Dumont d'Urville, p. 622 (63).
- Dupré-Eberard, p. 450.
- Durivaux, gouverneur de Fort-Dauphin, p. 466.
- Durocher (Abbé), p. 585-587.
- E**
- Egglasse, pirate hollandais, p. 501.
- Eilertsen (Rév. Ole), p. 301 (note 4).
- Elle (Rév. Bjorn), missionnaire norvégien, p. 207 (notes 2 et 3), 285 (note 5).
- Ellis, p. 4 (note), 93 (note), 232 (note 1), 259 (note 3), 264 (note 3), 292 (note 13), 310, 313, 326 (notule b), 327 (note 1), 337, 346, 372 (note 3), 393 (et note), 413 (note 1), 518 (note 3), 532 (note 5), 614 (note 2), 626 (85), 628 (93), 653 (note 3).
- Emerson, p. 613.
- Engh (Rév.), p. 395.
- England (Edw.), pirate, p. 497, 644 (160, 161).
- Escande (Rév. B.), p. 602 (et note 3).
- Estébe, p. 219 (notule b), 306 (note 1), 376.
- Étienne (Abbé), p. 388, 554 (note 3), 584 (et note 1).
- F**
- Faria (João de), navigateur portugais, p. 173 (note [7°]).
- Faria y Sousa, historien portugais, p. 118 (note 1), 142 (note 2), 162 (notes 3 et 4), 168 (note 1), 173 (note), 423 (note 2), 619 (notule 1).
- Farquhar (Sir R.), p. 381 (note 1), 545, 656.
- Faure (R. P.), p. 591.
- Faye (De), p. 194 (note 1), 273 (note 3), 449, 553.
- Fermanet, p. 448 (et note 2).
- Ferrand, p. 3 (notules a et 1), 10 (notule a), 75 (note 4 et notule a), 76 (notule b), 104 (note 3), 117 (notule a), 118 (notule a), 119 (et note 2), 126 (note 3 et notules a et b), 129 (note 2), 133 (note 1), 145 (note 4), 146 (note 1), 147 (note 1), 148 (notes 2 et 6), 149 (notes 1 et 2), 150 (notes 2 et 3), 153 (notes 2 et 4), 154 (notule), 156, 158 (note 4), 166 (note 1), 170 (note 1), 199 (note 3), 207 (note 1), 300 (note 4), 619 (notule 1), 627 (89), 628 (93), 629 (97, 100, 102, 103), 630 (106, 107, 109, 112), 631, 632 (116, 124-126), 634 (128), 636 (135), 638 (136), 639 (140, 142), 654 (et note 1).
- Figueira (Luiz), p. 118 (note 2 [7°]), 144 (et note 1), 145-146, 156, 173 (note [6°]), 416 (note 1), 423.
- Finaz (R. P.), p. 394 (note 1), 403, 536 (note 1), 537, 549 (note 3), 590, 591.
- Finch (William), p. 482.
- Flacourt, p. 2 (note), 4 (note 1), 11 (notule), 63 (note 3), 92 (et note 2), 96 (et notes 3 et 4), 98, 100, 104 (note 1), 120, 122 (note 4), 124 (note 4), 126 (notes 1 et 2), 128 (note), 129 (note 1), 131 (note 1), 132 (note 1), 136 (notes 1, 4, 5), 137 (note 1), 139, 140 (notes 1 et 3), 141 (note 2), 143 (notes 2 et 4), 145 (note 4), 148 (et notes 2, 3 et 6), 152 (notes 2 et 3), 154 (et notule), 166, 167 (note 1), 174 (note), 191 (note 1), 192 (notule c), 193 (note 1), 194 (note 1), 200 (note 3), 207 (notule a), 208 (note 5), 211 (note 1), 212 (note 3), 213 (note 1 et notule a), 228 (note 3), 268 (note 2), 285 (note 3), 289 (note 2), 290 (note 1), 292, 301, 302, 303, 305, 346 (et note 2), 364 (note 1), 405-406, 426, 449, 456 (note 4), 457 (note 1), 461 (note 1), 516 (note 1), 526, 554, 578 (note 1), 620 (16), 622 (50), 630 (108, 110), 632 (114, 122), 634 (127, 128), 635 (131-3), 638 (136), 639 (144).
- Fleuriot de Langle (C'), p. 562 (note 1), 590.
- Fonseca (Duarte da), p. 428.
- (Diogo da), p. 173 (note [8°]), 174 (note 2), 428, 443.
- Fonteneau (Jean), dit Alphonse de Saintonge, p. 446.
- Fontmichel (Ant. de), p. 186 (note 2), 227 (note 6).
- Forêt (Frère René), p. 584 (note 5).
- Forster, p. 69 (et notule a).
- Fouquebourg, p. 449, 526.
- Foulonneau, p. 518 (note 4), 520 (note 10), 521 (note 8).

- Fourgette, cap. négrier, p. 640 (149), 641 (154), 642 (155), 643 (157).
- Fournil (R. P.), p. 591.
- Fox (D^r Tregelles), p. 612.
- Frachey (Abbé), p. 584 (et note 2).
- Fraisseyx (Lieut.), p. 308 (note 2), 309 (note 1).
- Frances (Pere Annes), p. 121, 173 (note [9°]), 425, 426.
- Frappaz, p. 116 (note 6), 381 (note 2), 657 (et note 1).
- Freeman (Rév. J. J.), p. 390, 546 (note 1), 611.
- Freire (R. P. Pedro), p. 385-386, 431-435.
- Fressange, p. 198 (note 1), 228 (note 3), 230 (notes 2 et 3), 232 (note 1), 310, 347, 381 (note 2), 537 (notule b), 626 (85), 653 (note 3), 654 (185).
- Froberville (Ch^{er} de), p. 388 (notule a), 587 (note 1), 619 (1), 623 (63), 648 (170).
- (Eug. de), p. 4 (note), 73 (notes 1 et 2), 99 (note 1), 121 (notule a), 132 (note 1), 619 (15), 622 (63), 626 (85), 653, 654 (185), 654.
- Froger, p. 296.
- Froidevaux (H.), p. 583 (note 2).
- G**
- Gallet (Frère), p. 584 (note 5).
- Galliéni (G^{al}), p. 327 (note 2), 332 (note 1), 520 (note 8), 654 (183).
- Galvão, p. 419 (note 3).
- Garnier (C^t), p. 296.
- Garnot (Cap.), p. 232 (note 1).
- Gautier, p. 73 (note 1), 119, 593, 627 (88), 629 (98), 631, 636 (135).
- Gevrey, p. 96 (note 2), 114 (note 3), 116 (note 1), 130 (note 1), 139 (note 2), 380 (notule a), 638 (136).
- Gibbs (W.), p. 293.
- Gigault (Cap.), p. 159 (notule f), 160 (notules a et c), 409 (et note 1), 450.
- Girard de Rialle, p. 4 (note), 621 (34).
- Goeje (De), p. 96 (note 2), 105 (note 1), 108 (notule b), 110, 150 (note 4), 155 (note 4), 630 (107, 110).
- Gomes (R. P. João), p. 307, 387, 442.
- (João) d'Abreu, p. 419, 420-421.
- Gondrée (Abbé), p. 388, 449, 583.
- Gonzague (Sœur), p. 591.
- Goré (R. P.), p. 590.
- Gosse, p. 530.
- Goubert (Cap. Alonse), p. 449, 525.
- Gouhot, p. 650 (179).
- Gourbeyre, p. 573.
- Granaet (Jacob), p. 468.
- Grandidier (Alfred), p. 3 (notules a et 1 [origine du nom de Madagascar]), 5 (note), 90 (note), 114 (note 1 et 3), 118 (note 1), 123 (note 3), 135 (notule a), 159 (notule c), 215 (note 5), 221 (note 2), 292, 300 (note 4), 310, 436 (note 1), 441 (note 1), 449 (note 2), 619 (1), 622 (63).
- (Guillaume), p. 1 (note 2), 131 (note 1), 140 (note 2), 159 (notule b), 161 (notules d, e, f et g), 162 (notule a), 184 (note 2), 198 (note 1), 212 (notes 5 et 6), 303, 441 (note 1), 631, 636 (135).
- Grandmaison (De), p. 273 (note 3).
- Graut, auteur d'une *Hist. of Mauritius*, p. 649 (170).
- Grasse (De), c^t du Fort-Dauphin, p. 534 (note 3).
- Grasset, p. 296 (note 2).
- Grenier (Chev.), p. 450.
- Grenville de Forval, p. 195 (note 1).
- Griffiths (Rév. D.), p. 389, 390, 392, 545 (et notes 1 et 3), 606, 611.
- (M^{me}), p. 546.
- Guerret (Abbé), p. 393.
- Guët, p. 245 (note 2).
- Guillain, p. 73 (note 2), 85 (note 2), 86 (note 3), 92 (note 1), 121 (notule a), 159 (notules a, b et f), 160 (notules a et b), 164 (note 3), 223 (note 7), 224 (note 1), 269 (note 2), 305 (note 1), 321, 376 (note 2), 520 (note 4), 614 (note 2), 628 (94).
- Guinet, p. 122 (notes 2 et 3), 296 (et note 2), 411.
- (fils), p. 636 (135).
- Guldberg (D^r), p. 341 (note 1).
- Günst, p. 296, 411.
- Guyard, p. 110.
- H**
- Hall (Capt.), p. 488.
- Halnat (Abbé), p. 586.
- Halsey, pirate, p. 178, 183, 497, 518, 641 (151), 642 (154, 155), 644 (157).
- Hamilton (Alex.), p. 497 (note 3), 498 (note 1).
- Hamond (D^r Walter), p. 486 (et note 1), 488.
- Hamy (D^r), p. 4 (note), 5 (note), 624 (72).
- Hanning, p. 308 (note 2).
- Hartly (Major), p. 493-494.
- Hartmann, p. 4 (note), 621 (36), 626 (85).
- Hastie, p. 325 (note 1), 389 (et note 2), 414 (note 2), 545, 657 (187).
- Hastings (Col.), p. 549 (note 1).
- Havel, p. 537 (notule b).
- Henry, colon, p. 532 (note 1).
- Hérault (Cap.), p. 642 (154).
- Herbert (Thomas), p. 485 (note 2).
- Herodote, p. 107 (note 1).
- Hervás (R. P.), p. 4 (note 2), 626 (85).

Hey (Rév.), p. 395, 605.
 Hildebrandt, p. 4 (note), 38 (note 4), 121 (notule a), 123 (note 3), 321, 550 (et note 3).
 Hilsenberg, p. 549 (et note 1), 604 (note 2).
 Hirst (Rév.), p. 511 (note 1).
 Hoffmann (J. C.), p. 469 (et note 2).
 Holding (Rév.), p. 395, 605.
 Holst (Cap. J.), p. 91 (note 3), 160 (notule a), 614 (notule b), 649 (170).
 Hondschoète (Lieut.), p. 270 (note 3).
 Hortense (Sœur), p. 591.
 Houdry, p. 528.
 Houlder (Rév.), p. 298.
 Houry (Col.), p. 284 (note 1).
 Houtman (Cornelis de), p. 22 (notule a), 28 (notule a), 297, 376 (note 5), 450-453, 630 (105, 109), 658 (189).
 — (Frédéric de), p. 5 (note 1).
 Hovenden, p. 390, 465 (note 2), 606 (note).
 Howard (Thomas), pirate, p. 178, 183 (et note 3), 497, 544 (note 5), 641 (152), 642 (155), 643 (157).
 Huart (Clément), p. 146 (note 1).
 Hockett (Rév.), p. 631.
 Hughes (Robert), p. 511.
 Hugo (Hubert), p. 469-470.
 Hugon (B.), p. 9 (notule b), 116 (note 6), 140 (note 2), 164 (note 3), 208, 411 (note 2).
 Huguetau (Jean-Henry), C^{te} de Gyldensteen, p. 516.
 Hulett, p. 613.
 Humboldt (W. von), p. 4 (note 2), 11 (note 11), 69 (note 5), 622 (57), 626 (85).
 Hunt (Col.), p. 159 (notule d), 417, 493-494, 543.

I

Inless (Samuel), pirate, p. 643 (157).
 Inverarity, hydrographe anglais, p. 160 (notule a), 512.
 Ives (D^r Édouard), p. 509-510.

J

Jacomy-Régner, p. 186 (notule b), 228 (notule a).
 Jakobsen (Rév.), p. 616.
 Jédina (Von), p. 292, 550 (note 1).
 Jeffreys (Rév. J.), p. 390, 546 (note 1).
 Johns (Rév. D.), p. 390 (note 1), 392, 546 (note 1), 611.
 Johnson (Ch.), auteur d'une *History of Pyrates*, p. 158 (note 2), 178-183 (notes), 221 (note 2), 504 (notule a), 644 (160), 646 (163).
 — (Rév.) et M^{me}, p. 258 (note), 310, 398.

Joly (Abbé), p. 589.
 Jonas [Razonasý], p. 129 (note 2), 150-151.
 Jones (Achen), pirate, p. 177 (et note 2)-178, 544 (note 5), 640 (149), 631 (154).
 Jones (Rév. David), p. 325 (note 1), 389, 390, 392 (et notes 1 et 3 et notule a), 606, 611.
 — (M^{me}), p. 546 (et notule a).
 Joran (P.), cap. de la *Vierge de Grâce*, p. 450.
 Jordis (Michiel), p. 466.
 Jorgensen (Rév.), p. 4 (note), 621 (33).
 Jouan (C^t), p. 4 (note).
 Jouannetaud (Lieut.), p. 84 (note 4), 259 (note 1).
 Joudot, p. 591.
 Jouen (R. P.), p. 393, 537, 571 (note 1), 589, 590, 591.
 Jouffre (Frère), p. 589.
 Jourdoin (Cap.), p. 292.
 Jourdié (Abbé), p. 584.
 Jovio (R. P. Paulo), p. 439.
 Jukes (Rév.), p. 402 (note 2).
 Jully, p. 73 (note 1), 82 (note 2), 84 (note 1), 119, 122 (note 4), 129 (notule a), 131 (note 1), 135 (notule a), 159 (notules b et f), 160 (notule c), 161 (notules e et g), 625 (82), 626 (87), 630 (110).

K

Kapitakä, roi du Manambolö, p. 432, 435, 440.
 Keane, p. 10 (notule a), 11 (note 1), 69 (note 5), 70 (note 4), 105 (note 1), 622 (61).
 Keeling (William), p. 482.
 Keith (Lord), p. 511.
 Kempfenfelt (Amiral), p. 510.
 Kergadiou (Cap. de), p. 528 (note 1).
 Kerguelen, p. 292.
 Kerkhoven (Simon van der), p. 466-467.
 Kern (V.), p. 81 (note 3).
 Kestell-Cornish (Bishop), p. 605.
 Kid (William), pirate, p. 182 (et note 1), 184, 185 (note 2), 497, 640 (148).
 Kitching, p. 606 (note).
 Knight (E. F.), p. 169 (note 1).
 Koning (Jan de), cap. du *Barneveld*, p. 473-476.
 Kruger (Rév.), p. 601.

L

La Bigorne, p. 228 (note 3), 308.
 Laborde (Jean), p. 286, 293, 320, 326 (notule 3), 337, 534, 537 (et note 1), 549 (note 3), 572, 575-576 (et note 1), 591, 660 (191).
 La Bretesche, p. 556.

- La Buse (Olivier Le Vasseur, dit), p. 185 (et note 1), 476, 494 (note 6), 497, 530, 544 (note 1), 645 (161, 162, 163).
- Lacarrière (Cap.), p. 286 (note 1).
- La Gaze, p. 94 (note 1), 278, 279, 449, 630 (113), 631.
- La Cerda (Manoel de), p. 121, 142 (note 2), 173 (note [8°-9°]), 424-426; 427, 428, 443.
- Lacombe (R. P.), p. 403.
- Lacomme (R. P.), p. 591.
- La Forest (Cap.), p. 466.
- Lafitau (R. P.), p. 173 (note).
- La Haye (De), p. 449, 555 (et note 3).
- Lainé (Cap.), p. 562 (note 1).
- La Lande (De), p. 652 (182).
- La Martinière (De), p. 292.
- Lambert, p. 537, 549 (note 3), 590, 591.
- La Meilleraye (Maréchal de), p. 466, 527-528, 584 (note 6).
- Lancaster (Capt. James), p. 455.
- La Salle (Ch^{er} de), p. 196 (note 2), 199 (note 2), 200 (note 1), 228 (note 3), 232 (note 1), 450, 537 (notule a).
- La Serre (Ch^{er} de), p. 3 (note 1), 198 (note 1).
- Lasnet (D^r), p. 330 (notule a).
- Lastelle (De), p. 534 (note 1), 537 (note 1), 565, 572-574, 590, 659 (191)-661.
- Lauga (Rév.), p. 601.
- La Vaissière (R. P.), p. 73 (note 2), 75 (notule a), 256 (note 2), 399 (notule b), 401 (note 1 et notule a), 571 (note 1), 591.
- Lavardant, p. 4 (note), 620 (17), 626 (85).
- La Vigne (Cap.), p. 450 (et note 1), 528, 648 (168 et note 3).
- Lavoix, p. 141 (note 4).
- Le Bourg (Cap. Roger), p. 526, 583.
- Lebrun (Frère), p. 584 (note 5).
- Le Brun (Rév. J.-J.), p. 394.
- Leclerc (Max), p. 4 (note), 73 (note 4), 289 (note 2), 621 (37), 653.
- Lefèvre (Lieut.), p. 244 (note 3).
- Lefort (Cap.), de Carthagène, p. 509, 516-517.
- Le Gentil, p. 3 (note 1), 4 (note 1), 73 (note 1), 198 (note 1), 232 (note 1), 289 (note 2), 450, 621 (45), 653 (182).
- Le Gros (charpentier), p. 537 (et note 1), 572.
- Leguevel de Lacombe, p. 4 (note), 620 (16).
- Leibbrandt, p. 465 (notes 1 et 2), 468 (note 4), 469 (note 1), 472 (note 2).
- Lemaire, p. 288 (note 2), 303.
- Le Roy et Des Cots, p. 554.
- Le Sage, capitaine anglais, p. 545.
- Lescallier, p. 571.
- Lescarret, p. 284 (note 2).
- Lesquelen (De), p. 562 (note 1).
- Lesson, p. 4 (note 4), 620 (13).
- Letourneau (D^r), p. 4 (note), 621 (42).
- Le Vasseur (Olivier), voir La Buse.
- Lewis (Locke), p. 245 (note 2).
- Lignon (R. P.), p. 590.
- Linden (Rév.), p. 616.
- Lislet Geoffroy, p. 347.
- Littleton (Commodore), p. 184, 497, 640 (150), 642 (155), 643 (157).
- Livingstone, p. 33 (note 2), 35 (note 1), 60 (note 2), 64 (note 7), 169 (notule b).
- Loftus (Seft), p. 511.
- Lormeil (Cap.), p. 449, 461, 526.
- Louis XIV, p. 527, 528 (et note 4).
- Lyall (Robert), agent anglais, p. 391, 545, 657 (187).

M

- M^r Cubbin, négociants anglais, p. 604.
- Macdonald (M.-J.), p. 28 (note 1), 32 (note 3), 33 (note 2), 46 (note 1), 47 (note 6), 48 (note 2), 53 (notule a).
- Mackau (B^{eu} de), p. 298, 532 (note 1).
- Mackett (Capt. William), p. 503, 504.
- Mackray, marin anglais, p. 644 (161).
- M^r Mahon (Rév.), p. 4 (note), 169 (note 1), 621 (40).
- M^r Theal, auteur d'une *History of South-Africa*, p. 480 (note 2), 498 (note 2).
- Maillard, p. 504 (notule a).
- Maigrot (consul d'Italie), p. 618.
- Major (Henry), p. 173 (note).
- Makintosh, p. 511.
- Malzac (R. P.), p. 5 (note), 73 (note 2), 82 (note 2), 92 (note 1), 245 (note 3), 591, 624 (73), 626 (85).
- Mandelslo (J. A.), p. 487.
- Manié (Abbé), p. 388, 584.
- Marcelline (Sœur), p. 591.
- Marchal, p. 303, 536.
- Marchand, p. 207 (note 2 et notule a), 639 (139).
- Marco Polo, p. 2 (notule), 3 (notule), 175 (note 2), 619 (notule 1).
- Mariano (R. P. Luiz), p. 2 (note), 3 (note 1), 4 (note 2), 90 (et note), 91 (note 2), 120, 129 (note 1 et notule a), 130 (note 1), 131 (note 1), 137 (note 2 et notule), 141 (note 1), 142 (et notes 1 et 3-5), 157 (note 1), 158 (note 5), 160 (notule c), 163 (note 1), 164 (note 3), 166, 168 (note 2), 174 (note 1), 192 (notule c), 208 (note 5), 219 (notule b), 232 (note 1), 301, 306, 316, 385-387, 409, 426 (et note 2), 431-438, 439-443, 457, 485, 519 (note 1), 634 (128), 635 (131), 639 (145).

Marin-Darbel (Cⁱ), p. 159 (notule f).
 Marlowe (Edmond), p. 484.
 Marre (Arist.), p. 10 (note 1 et notule a), 626 (85), 627 (88).
 Marsden, p. 4 (note 2), 622 (58), 626 (85).
 Martin (François), p. 97 (note), 100, 228 (note 3), 297-298, 308, 405-406, 449, 466 (note 1), 469 (note 1), 527, 528 (et notes 2 et 3), 648 (168).
 Martin, de Vitré, p. 446-447.
 Mathieu (R. P.), p. 590.
 Matthews (commodore), p. 185, 403.
 Maundrell (Rév. H.), p. 395.
 Maury (Alfred), p. 4 (note).
 Max, négociant américain, p. 613.
 Maxwell, p. 35 (note 2).
 Mayeur, p. 25 (note 5), 77 (note 3), 87 (note 4), 94-96, 135 (notule b), 138 (note 2), 158 (note 2), 159 (notules b et d), 160 (notule a), 161 (notule d), 168 (note 2), 197 (notes 1 et 4), 198 (note 1), 199 (note 3), 200 (notes 2 et 3), 201 (note 1), 202 (et notes 1 et 2), 220 (note 2), 228 (note 3), 230 (note 2), 232 (note 1), 249 (note 3), 252 (note 3), 256 (note 1), 257 (note 4), 258 (note 1), 262 (note 2), 263, 272 (note 4), 298, 307, 310, 349 (note 3), 373 (note 4), 450, 480, 537 (note 1), 587 (et note 1), 626 (85), 632 (114), 647 (166), 648 (169, 170), 649 (171), 650 (178).
 Megiser, p. 157 (note 1 et notule a).
 Mendes (R. P. Antonio), Père jésuite inspecteur, p. 387, 388, 441, 442.
 — (Ruy), p. 172 (note 1 [3°]).
 Meneces (Manoel Teles de), p. 413, 415, 416, 419.
 Meneses (Jorge de), gouverneur de Mozambique en 1587, p. 91 (note 2), 174 (note [11°]), 430-431.
 Mengaud de la Hage, p. 302.
 Menisson, officier du génie, p. 570.
 Meyniard, p. 186 (note 2 et notule b).
 Middleton (David), cap. du *Consent*, p. 481-482.
 — (Sir Henry), p. 484.
 Milhet-Fontarabie (D^r), p. 537 (et note 1), 591.
 Milius (B^{on}), p. 532.
 Millar (Capt.), p. 497.
 Minault (Rév.), p. 602 (note 3).
 Minot (Abbé), p. 589.
 Missen (Frère Gérard), p. 584 (note 5).
 Misson, pirate provençal, p. 180 (note 1), 182, 497 (et note 1), 530, 640 (149).
 — ancien procureur général de Bourbon, p. 585 (note 1).

Modave, p. 143 (note 4), 157 (note 1), 160 (notule a), 208 (et note 5), 289 (note 2), 304, 450, 530, 536 (et note 3), 569, 635 (131-5), 652 (182).
 Mondevergue (M^{is} de), p. 449, 528 (et note 4), 553, 584 (et note 4), 648 (168).
 Monet (Abbé), p. 585.
 Monnet (M^{gneur}), p. 393, 589, 590.
 Montmasson (Abbé), p. 584.
 Morio, (tailleur français), p. 572.
 Mounier (Abbé), p. 388, 583.
 Mullens, p. 4 (note 2), 5 (note), 83 (notule b), 215 (note 5), 292, 299, 310, 313, 314, 319 (note 4), 320 (note 1), 321, 412 (note 5).
 Müller (Friedrich), p. 69 (note 3).

N

Nacquart (Abbé), p. 135 (note 2), 150 (note 1) 154 (notule), 155, 291, 299, 302, 388, 449.
 Navarrete (R. P.), p. 388 (note 1), 516 (et note 5), 555 (note 3).
 Newport (Cap. Chr.), p. 485.
 Neyraguet (R. P.), p. 393, 589.
 Nichelson (William), p. 510.
 Nicolas (Victor), p. 533.
 Nieuhoff (John), p. 469-470, 494.
 Nilsen (Rév.), p. 300 (note 4), 395.
 Noël (Vincent), p. 73 (note 2), 121 (notule a), 122 (note 2).
 Noiville de Gléfier (Abbé de), p. 584-585.
 North (Nathaniel), pirate, p. 178, 183, 497, 518, 543 (note 4), 544 (notes 3, 4), 614, 640 (150), 641 (152), 643 (156, 157).

O

Oliver (Capt. S. P.), p. 4 (note), 73 (note 2), 121 (notule a), 293, 299, 310, 313, 314 (note 6), 621 (32), 624 (69), 654 (182).
 Orléans (P^{ce} Henri d'), p. 36 (note 1), 43 (note 1), 44 (note 7).
 Ormières, p. 164 (note 3).
 O'swald et C^{ie}, p. 615.
 Ovington (John), p. 177 (note 1).
 Owen, p. 160 (notule a), 410, 512.

P

Pagès (R. P.), p. 532 (note 6), 591.
 Pallu (M^{gneur}), p. 584 (note 3).
 Parat, p. 228 (note 3), 232 (note 1), 649 (170).

Parent, p. 615.
 Parisot (Frère), p. 584 (note 5).
 Parmentier (Jean et Raoul), p. 443-446.
 Parrett (J.), p. 5 (note), 304, 624 (68).
 Pastre (Abbé), p. 587 (et note 1).
 Patte (Frère), p. 584 (notes 1 et 5).
 Pauthier, p. 124 (note 1).
 Peake (Rév.), p. 612.
 Pearse (Rév.), p. 403.
 Pedreanes, p. 118 (note 2 [8°]), 139 (note 2), 423.
 Perboyre (Abbé), p. 291 (note 3), 556 (note 2).
 Pereira (Juan Rodrigues), p. 172 (note 1 [3°]),
 413, 415, 416, 419, 420-421.
 ——— Coutinho (Ruy), p. 82 (notule a), 157
 (note 1), 160 (notule c), 162 (et note 2).
 Peteira (Diogo Fernandes), p. 172 (note [2°]),
 418-419.
 Peters, p. 549 (et note 2).
 Petit de la Rhodière, ingénieur géographe, p. 532
 (note 1).
Petit-Jan (Cap. du), p. 450.
 Pfeiffer (Ida), p. 532 (note 5), 549 (et note 3),
 591.
 Phillips, armateur, p. 640 (151).
 Pickersgill (W. Cl.), p. 164 (note 3), 319 (note 3),
 403.
 Pierre le Grand, p. 418 (et note 4).
 Pilliers (Frère), p. 584 (note 5).
 Pina (Cap. João Cardoso de), p. 436-438, 440.
 Piras (R. P.), p. 590.
 Plantain (John), pirate, p. 497.
 Poivre, p. 449, 569.
 Pollen, p. 4 (note).
 Por (Reinier), p. 461, 549 (notule 2).
 Poulain (D^r), p. 338 (notule a), 339 (note 1).
 Powell (Sir Thomas), p. 484.
 Prévost (Abbé), p. 584, 588.
 Prior (James), p. 381, 657.
 Pro (John), pirate hollandais, p. 178, 183, 503,
 544 (notes 2 et 7), 613, 644 (158, 159).
 Pronis, p. 449, 463, 516, 526-528, 578, 583.
 Provint, traitant créole, p. 532 (note 4).
 Prudhomme (Col.), p. 86 (note 3).
 Purchas, p. 454 (note 2), 455 (note 4), 481
 (note 1), 482 (notes 1 et 2), 484 (notes 1-3),
 485 (notes 1 et 2).
 Pyrad, de Laval, p. 4 (note 2), 74 (notule b),
 169 (note 2), 446-447, 554 (note 1), 622 (54).

Q

Quatrefages (De), p. 4 (note), 5 (note), 8 (note 3),
 622 (63), 624 (70).
 Queimado (Job), p. 175.

ETHNOGRAPHIE.

R

Rabone (Rév.), p. 626 (84).
 Ramsey, marin anglais, p. 643 (157).
 Ravelonahinā (D^r), p. 327 (note 1), 336 (note 4).
 Read (W.), pirate, p. 176-177, 182, 497, 640
 (149), 641 (154).
 Reclus (Elisée), p. 292.
 Régnon (R. P. de), p. 591.
 Reland, p. 5 (note 1).
 Remacle (Frère), p. 589, 590, 591.
 Rezimont (Cap.), p. 449, 460-461, 516, 526, 583.
 Ribeiro (R. P. Francisco), p. 387, 441-442.
 Richard (R. P.), p. 589.
 Richards (Amiral), p. 178.
 Richardson (Rév.), p. 133 (note 1), 314, 320 (et
 note 1), 337, 394 (note), 403, 546 (note 5).
 Richelieu (Duc de), p. 584 (note 6).
 Richemont (De), p. 376 (note 1).
 Robert, p. 347, 450, 645 (161).
 Robin (sergent français), p. 537 (et note 1 et no-
 tule c), 593.
 Rocard (Col.), p. 373 (note 1).
 Rochon, p. 99 (note), 128 (note), 143 (note 4),
 289 (note 2), 292, 347, 652 (182).
 Rogers (Woodes), p. 181, 325 (notule 1), 471
 (note 2).
 Rogger, p. 418 (note 3), 503.
 Roguet (Abbé), p. 584.
 Rolland (J.-B.), p. 4 (note 2), 73 (note 1), 622
 (62), 631.
 Rondeaux, p. 3 (note 1), 4 (note 1), 73 (note 1),
 381, 620 (11), 621 (47).
 Rontaunay (De), p. 573-574, 659 (191).
 Rostvig (Rév.), p. 616.
 Rousselot (Abbé), p. 69 (note 3).
 Roux (Silvain), p. 9 (notule b), 232 (note 1), 292,
 299, 349 (note 4), 381 (note 2), 413, 450,
 532 (et note 1), 536, 657.
 Rowlands, p. 389 (note 4).
 Rowles, p. 483, 484, 562 (note 1).
 Ruelle, p. 555.
 Rupert (Prince), p. 176, 417, 486-487.
 Russel (Lockhart), p. 511.
 Rutenberg (D^r), p. 550 (et notes 2 et 3).

S

Sacy (Silv. de), p. 110.
 S^t-Thomas (Le Père Fray João de), p. 384, 430,
 562 (note 1).
 Saldanha (Antonio de), p. 425.
 Salmon, p. 497 (note 2).

89

IMPRIMERIE NATIONALE.

Samat (Leo), p. 304 (note 4), 534 (note 4).
 — (Philippe), p. 534.
 Samuel, roi antanosy, p. 471 (et note 2)-472, 499.
 Sanglier (Chev. de), p. 381, 557 (note 1).
 Santos (João dos), p. 174 (note), 431 (note 1).
 Saune (M^{neur} de), p. 566 (notule a).
 Schneider, p. 298, 302.
 Schreuder (Évêque), p. 616 (et notule a).
 Sequeira (Diego Lopes de), p. 82 (notule a), 118 (note 1 [4°]), 141, 144, 166, 168, 173 (note [4°]), 407-408, 411, 413, 422-423, 639 (143).
 Serrano (Juan), p. 173 (note [5°]), 423.
 Sewell (Rév. J. S.), p. 395.
 Shaw (Rév.), p. 3 (note 1), 4 (note 1), 152 (note 1), 153 (note 1), 203 (note 5), 314, 403, 621 (41), 622 (49), 631 (113-3), 663.
 Sherley (Sir Robert), ambassadeur de Perse, p. 484-485.
 Shivers, pirate, p. 640 (150), 643 (157).
 Sibree (J.), p. 5 (note), 147 (note 2), 292, 321, 401 (note 1), 546 (note 5), 623 (65), 626 (85), 627 (88), 649 (174).
 Smart (John), p. 175, 417, 488-492, 543, 554.
 Soares (Diogo), p. 429.
 — (Fernan), p. 419.
 Solages (Abbé de), p. 393, 559 (notule a), 588 (et note 1).
 Sonnerat, p. 450, 626 (85), 649 (170).
 Souchu de Rennefort, p. 292, 449, 528 (et note 2), 555 (note 3), 584 (note 3), 648 (note 3).
 Souillac (V^o de), gouverneur de l'île Bourbon, p. 654 (note 3), 657.
 Soumagne, p. 537 (note 1).
 Sousa (Balthasar Lobo de), marin portugais [1557], p. 3 (note 1), 81, 116 (note 8), 118 (note 2 [10°]), 139 (note 2), 160 (notule a), 161 (notule d), 163 (note 1), 164 (note 3), 413, 429, 619 (5).
 — (Bastian de), marin portugais [1515], p. 423-424.
 Spaak (J. G.), p. 418 (note 2).
 Spilberg (Amiral), p. 455.
 Staag (Rév.), p. 394.
 Standing (Rév.), p. 398.
 Steinschneider [*Die Shidy*], p. 153 (note 4).
 Strabou, p. 107 (note 1), 124 (note 1).
 Street (Rév. L.), p. 395.
 Stribling (Rév. E. H.), p. 308 (note 2).
 Stumpoff, p. 615 (note 1).
 Suau (R. P.), p. 586.
 Suberbie, p. 307.
 Sundbarg, p. 344 (note 1).
 Sylvania (Sœur), p. 591.

T

Tacchi, p. 83 (notule b).
 Taix (R. P. Alph.), p. 591.
 Tarroux (Abbé), p. 589.
 Taylor, p. 185 (et note 1), 476, 494 (note 6), 497, 644 (160, 161), 645 (163).
 Teat, pirate, p. 176-177, 182, 497.
 Téléphore (Sœur), p. 591.
 Telfair, p. 73 (note 1).
 Ternay (Chev. de), p. 557 (note 1).
 Tew (Thomas), pirate, p. 179 (et note 2)-180, 182, 184 (note 2), 195 (note 1).
 Thevenot, p. 448 (note 1), 458 (note 1), 459 (note 2).
 Thomlison, p. 655 (note 1).
 Tou (Rév.), p. 654 (184).
 Toy (Rév.), p. 402 (note 2).
 Tralboux (Cap.), p. 226 (note 4).
 Trousselle (Cap.), p. 285 (note 2).
 Turgot, p. 567.
 Tyerman et Bennet (Rév.), p. 390.

U

Uenienville (D'), p. 619 (12).

V

Vacher (Cap.), p. 51 (notule a), 206 (note 3), 207 (notule a), 212 (notes 2-5 et 7), 213 (note 1), 277 (note 1), 285 (notes 1, 2 et 4), 287 (notes 1 et 6), 288 (note 2), 289 (note 1).
 Valentyn (François), p. 478.
 Valgny (De), p. 91 (note 3), 98 (note et notule b), 349 (note 4), 450, 530, 569, 645 (162), 649 (170).
 Van Baalen (Rév. J.), p. 36 (note 1).
 Van der Hagen (Amiral), p. 454-455.
 Vanderkemp (Rév.), p. 390.
 Van der Lith, traducteur des *Adjaib*, p. 81 (note 3), 116 (note 3), 169 (note 3), 518 (note 1).
 Van der Meersch, gouverneur de Maurice, p. 462-464, 493 (note 1), 526 (note 1), 549 (notule 2).
 Van der Spil (Jacob), cap. du navire *De Brack*, p. 315 (note 1), 316, 479-480.
 Van der Stel (Adrien), gouverneur de Maurice, p. 461-462, 549 (notule 2).
 Van der Tuuk, p. 4 (note 2), 10 (notule a), 622 (58), 626 (85).
 Van Gennepe, p. 54 (note 2).
 Van Lier, p. 464 (note 2).
 Van Neck et Warwyk, p. 382, 453-454, 657 (186).

Van Riebeeck, p. 417 (note 2), 549 (notules 1 et 2).
 Van Thyle (Ort), p. 178, 614, 640 (149).
 Vasco de Gama, p. 105 (note 3), 115 (note 3),
 116 (note 2).
 Vasconcellos (Luis Fernandes de), p. 5, 81, 82,
 174 (note [10°]), 413, 429-430.
 Vazo Roxo (Pero), p. 121, 173 (note [9°]), 425, 426.
 Verburg (Frédéric), p. 464-465.
 Vergnes (Résident), p. 300 (note 1).
 Verhuff (Amiral), p. 456-457.
 Vincent le Blanc, p. 176 (note 1).

W

Waitz, p. 4 (note), 620 (19), 626 (85).
 Wake (Stan.), p. 3 (note 1), 4 (note 2), 5 (note);
 73 (note 1), 620 (22), 622 (60, 61), 624 (67),
 626 (85).
 Waldegrave (Powle), p. 176, 488, 492, 554
 (note 2).
 Walen, p. 300 (note 4), 616.
 Walen et Lund (Rév.), p. 215 (note 5).
 Warren (Commodore), p. 184, 497.
 Watson (Amiral), p. 509.
 Webber (R. P.), p. 10 (notule 3), 393, 537, 589,
 590, 591.

Weddall (Cap.), p. 485-486, 489.
 Welsh (Ed.), pirate, roi de l'île de Sainte-Marie,
 p. 185 (note 2), 495 (note 1).
 White, marin anglais, p. 643 (157).
 White (Thomas), pirate, p. 178, 183, 497, 504
 (et note 1 et notule a), 505, 544 (notes 4, 5),
 641 (152, 154), 643 (156), 644 (157).
 Wilde (Ch.), p. 160 (notule a), 493.
 Wilken, corsaire danois, p. 176.
 Wilks (Capt.), p. 503.
 Wiles (Capt.), p. 488.
 Williams (David), pirate, p. 160 (notule c), 177
 (et note 2 et notule a)-179, 182, 497, 543
 (note 4), 544 (notes 5 et 7), 562 (note 1), 614.

Y

Young (Capt. W.), p. 498, 642 (156).

Z

Zaborowski, p. 4 (note), 621 (42).
 Zachary, pirate, p. 503, 544 (notes 2 et 7), 644
 (158, 159).
 Zannetti, p. 4 (note), 626 (85).



TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DES VAISSEAUX

CITÉS DANS CE VOLUME.

A

- Adventure (The)* [1697], p. 640 (148).
Aernhem (1661), p. 466, 548 (notule b).
Alckmaar, p. 455-436.
Alexander (The), navire-pirate (1703), p. 544 (note 5), 640 (149), 642 (155).
Amsterveen, navire hollandais (1626), p. 459 (note 1), 460.
Anglesea, frégate anglaise (1703), p. 497, 643 (157).
Argo (1765), p. 511.
Ascension (1608), p. 482.
Asia (1780), p. 511.
Augustine (L') [1855], p. 534.

B

- Barneveld* (1719), p. 473, 548 (notule b).
Barque longue (La) [1671], p. 450.
Belle-Isle (1780), p. 511.
Boogh (1672), p. 469-470, 549 (notule a).
Brack (De) [1741], p. 449 (note 1), 479-480.
Bredam (1635), p. 460.
Bonito (1650), p. 493-494.
Buffalo (1706?), p. 643 (156).

C

- Caroline (La)* [1860], p. 562 (note 1).
Cassandra, navire pirate [1722], p. 478, 644 (160, 161), 645 (163).
Charles (1630), p. 485.
 — (1704), p. 642 (156).
Charlotte (La) [1859], p. 534 (notule a).
Clapham Gally (1714), p. 503.
Concorde (La) [1772], p. 530.
Consent (1607), p. 481.
Corbin (Le) [1602], p. 446, 554.
Cordelière (La) [1859], p. 571 (note 1), 590.
Croissant (Le) [1602], p. 446, 554.
Cygnat (The) [1689], navire pirate, p. 177.

D

- Defiance (The)* [1704], navire pirate, p. 643 (157).
Degrave (1701), p. 498, 503, 642 (154, 155), 644 (159).
Delights (The) [1710?], p. 181.
Descobrimento (O) [1617], p. 441.
Dolphijn (1645), p. 462, 549 (notule 1).
Dolphin (The) [1645], p. 488.
Dolphin (The), navire pirate (1701), p. 543 (note 1), 640 (149), 641 (154), 643 (157).
Dorothy (1706?), p. 643 (156).
Dragon (1608), p. 482.
Duchesse (La) [1656], p. 465.
Duchesse de Noailles (La) [1721], p. 645 (161).

E

- Eagle* (1645), p. 492; (1664), 494.
Eendracht (1642), p. 461, 549 (notule 1).
Egel, bateau anglais (1661), p. 443, 494.
Elizabeth (1756), p. 510.
Expedition (1613), p. 484.

F

- Falcon* (1645), p. 492.
Flying Dragon (The) [1718], navire pirate, p. 645 (163).
Fort Saint-Georges (1751), p. 509, 517.
Frederik Henrick (1635), p. 460.
Friendschip (1645), p. 490, 491, 492.

G

- Goede Hoop* (1666), p. 468, 549 (notule 1).
Gonda (1607), p. 456.
Grand-Bourbon (1774), p. 557 (notule a).
Grævinde Lanerwigen [1738], p. 516.
Grundel (1672), p. 470-471, 548 (notule b), 549 (notule 1).

H

- Happy* [1858?], p. 571 (note 1).
Hastings, frégate anglaise (1703), p. 497, 643 (157).
Hector (1608), p. 482.
Henry (1717), p. 504.
Helgoland (1875), p. 550.
Hester (1645), p. 492.
Hollandia, navire hollandais (1598), p. 453; (1625),
 p. 458-459.
Hoogh Caspel (1666), p. 468, 549 (notule 1).

I

- Indevoir* (1644), p. 488.

J

- James* (1612), p. 484; (1630), p. 485; (1644),
 p. 489, 492.
Joker (1858), p. 571 (note 1).
Jonghe Saijer (1646), p. 462-463, 549 (notule 1).

K

- Kancker* (1662), p. 548 (notule b).
Kent (1754), p. 509.
Klein Mauritius (1642), p. 461, 549 (notule 1).

L

- Leidsman* (1715), p. 472, 549 (notule 1).
Lenox (1759), p. 511.
Leven (1824), p. 549 (note 1).
Little William (1645), p. 492.
Lion (1664), p. 494.
Lizard, frégate anglaise (1703), p. 497, 643 (157).
London (1639), p. 488.
Lunnerett (1645), p. 492.
Lupaert (1661), p. 548 (notule b).
Lyonness (1650), p. 493.
Lys (Le) [1818], p. 656 (185).

M

- Marie-Angélique (La)* [1859], p. 571 (note 1), 590.
Marie-Caroline (La) [1859], p. 534 (notule a).
Marie-Mathilde (La) [1842?], p. 659 (191).
Mauritius, navire hollandais (1598), p. 453, 454;
 (1607), p. 456.

- Méduse (La)* [1730], p. 645 (162).
Meermin (1765), p. 480, 548 (notule b).
Mercury (1716), p. 503, 504, 505.
Middelborch, navire hollandais (1599), p. 454;
 (1625), p. 459.
Montmorency (Le) [1620], p. 447.
Moka, navire pirate [1701], p. 543 (note 3), 640
 (150), 643 (157).
Morning Star (The), navire pirate [1702], p. 544
 (note 7), 641 (153).
Moss (1780), p. 511.

N

- Nederlanden (De)* [1600], p. 455.
Neptune (The) [1710], p. 643 (156), 644 (157).
Nieudelf (1646), p. 464, 548 (notule b), 549
 549 (notule 1).
Niew Horn (1619), p. 457.
Nisus, frégate anglaise [1812], p. 656.
Noordgouw (1701), p. 471; (1702), p. 471, 549
 (notule 1).
Nossa Senhora da Esperança (1613), p. 431-436.
Nossa Senhora d'Estrella (1658), p. 443.

O

- Oudewater* (1635), p. 460.
Ouwerkere (1627), p. 460, 515.
Over-Yssel (1598), navire hollandais, p. 453.

P

- Pelican (The)*, navire arabe, p. 640 (150).
 — navire pirate [1701?], p. 643 (157).
Pembroke (The) [1701?], p. 641 (152), 643 (157).
Pensée (La) [1529], p. 443.
Peter en Paul (1699), p. 471, 549 (notule 1).
Petit-Jan (1669), p. 450, 555.
Pijl (1672), p. 469-470, 549 (notule 1).
Pionnier (Le) [1839], p. 659 (191).
Poelsnip (1667), p. 469, 549 (notule 1).
Postknecht (1661), p. 466, 549 (notule 1).
Prince William (1738), p. 508.
Prosperous (The), navire pirate [1702], p. 178,
 544 (note 5), 641 (153, 154), 643 (157).

R

- Ram (De)* [1602], p. 455.
Rebecca (1645), p. 490, 492.
Resolution (The) [1690], p. 640 (148).

Ridderschap (De) [1699], p. 471.
Rippon (1780), p. 511.
Rotterdam (1632), p. 460.
Royal (Le) [1464], p. 461, 526.
Ruby (1751), p. 508.
Ruth (1646), p. 492.

S

Sacre (Le) [1529], p. 443.
Saint-Alexis (Le) [1638], p. 525.
Saint-Jean-Baptiste (Le) [1777], p. 450 (note 2).
Saint-Laurent (Le) [1643 et 1646], p. 526.
Saint-Louis (Le) [1642], p. 461, 526; [1666], 528.
Saint-Paul (Le) [1733], p. 450.
Sarah (1716), p. 503.
Schiedam, navire hollandais (1625), p. 459.
Severn (The), navire pirate [1700], p. 544 (note 7).
S'Gravenhage (1632), p. 460.
Shonhouwen [vers 1715?], p. 473 (note 1).
Soldada (1697), p. 471, 549 (notule 1), 640 (150),
 643 (157).
Speaker (The), navire pirate [1703], p. 178, 544
 (note 5), 640 (149), 641 (152, 154), 642
 (155), 643 (157).
Speedy Return (The), navire pirate [1702],
 p. 641 (152), 643 (157).
Sun (1644), p. 489, 492.
Sussex (1738), p. 506-508.

T

Tamboer (De) (1699), p. 185 (note 2), 471-
 472.
Taurcau (Le) [1655], p. 528.
Ter Aa (1705), p. 472; (1706), p. 472, 548 (no-
 tule b), 549 (notule 1).
Terhollen (1654), p. 548 (notule b).

Thomas and John (1645), p. 492.
Tulp (1654), p. 464-465; (1655), p. 465, 549
 (notule 1).

U

Union (1608), p. 482, 484.
Utrecht (1635), p. 460.

V

Veer (Der) [1628], p. 460, et [1632], p. 460.
Vereenigde Provincien (De) [1600], p. 455.
Victory, navire pirate [1719], p. 644 (160, 161),
 645 (162).
Vierge de Grâce (La) [1733], p. 450.
Vigilant (1751), p. 508.
Ville-d'Ostende (La) [1721], p. 645 (162).
Voorhout (1676), p. 471, 549 (notule 1).

W

Wapen van Rotterdam (1627), p. 460.
Waterhoen, navire hollandais (1663), p. 433, 467,
 et (1664), p. 468, 549 (notule 1).
Welsing (1644), p. 461; (1645), p. 462 (1646),
 462-463, 466, 549 (notule 1).
Weswout (1667), p. 469, 549 (notule 1).
William (1645), p. 492.
Winchester (1738), p. 506.
Winterton (1792), p. 512-558 (et notes 1 et 2).

Z

Zeemeuw (1647), p. 463, 493, 549 (no-
 tule 1).
Zelie (La) [1846], p. 534, et [1853], p. 590.







SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 00070 4676